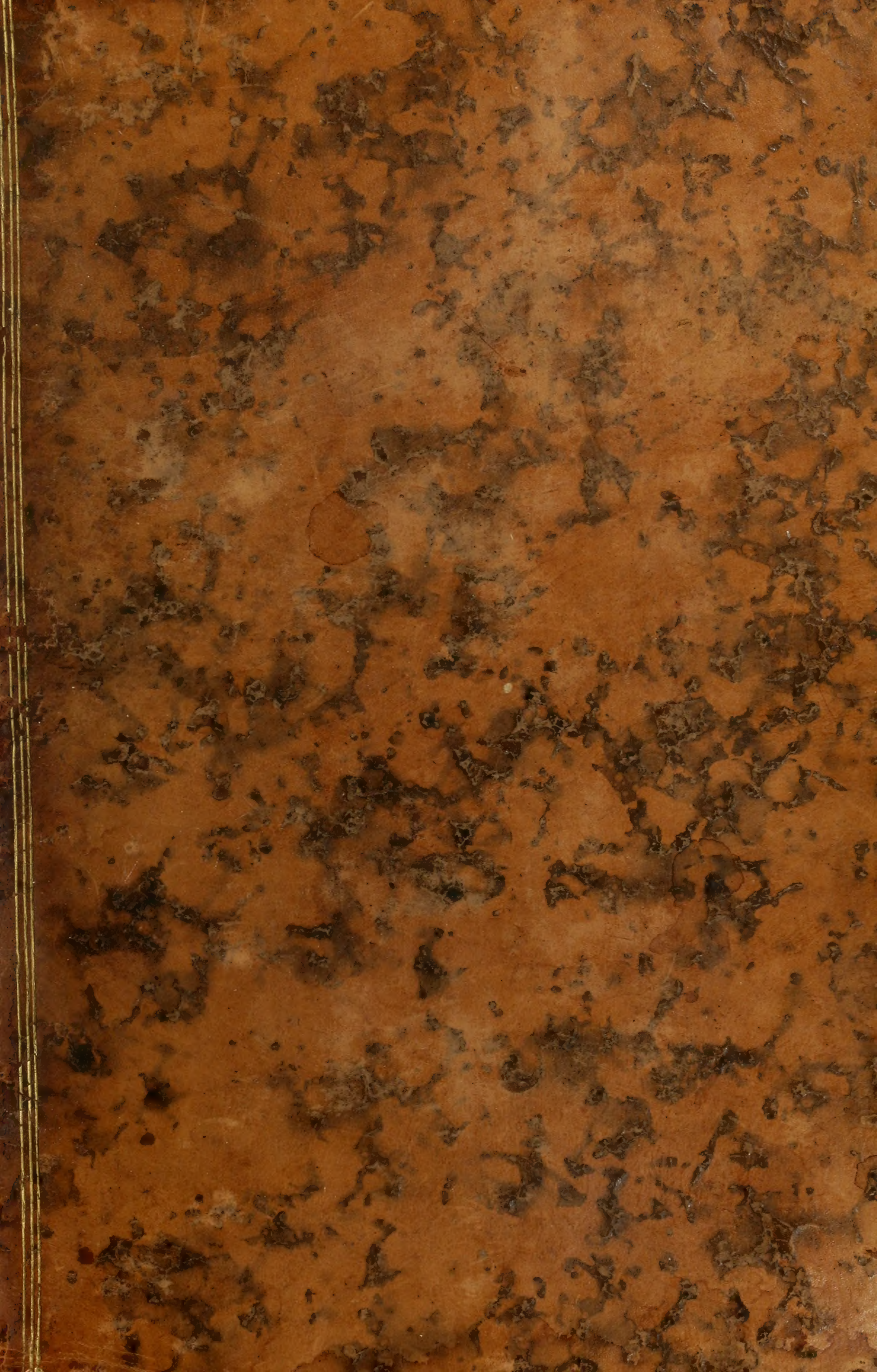
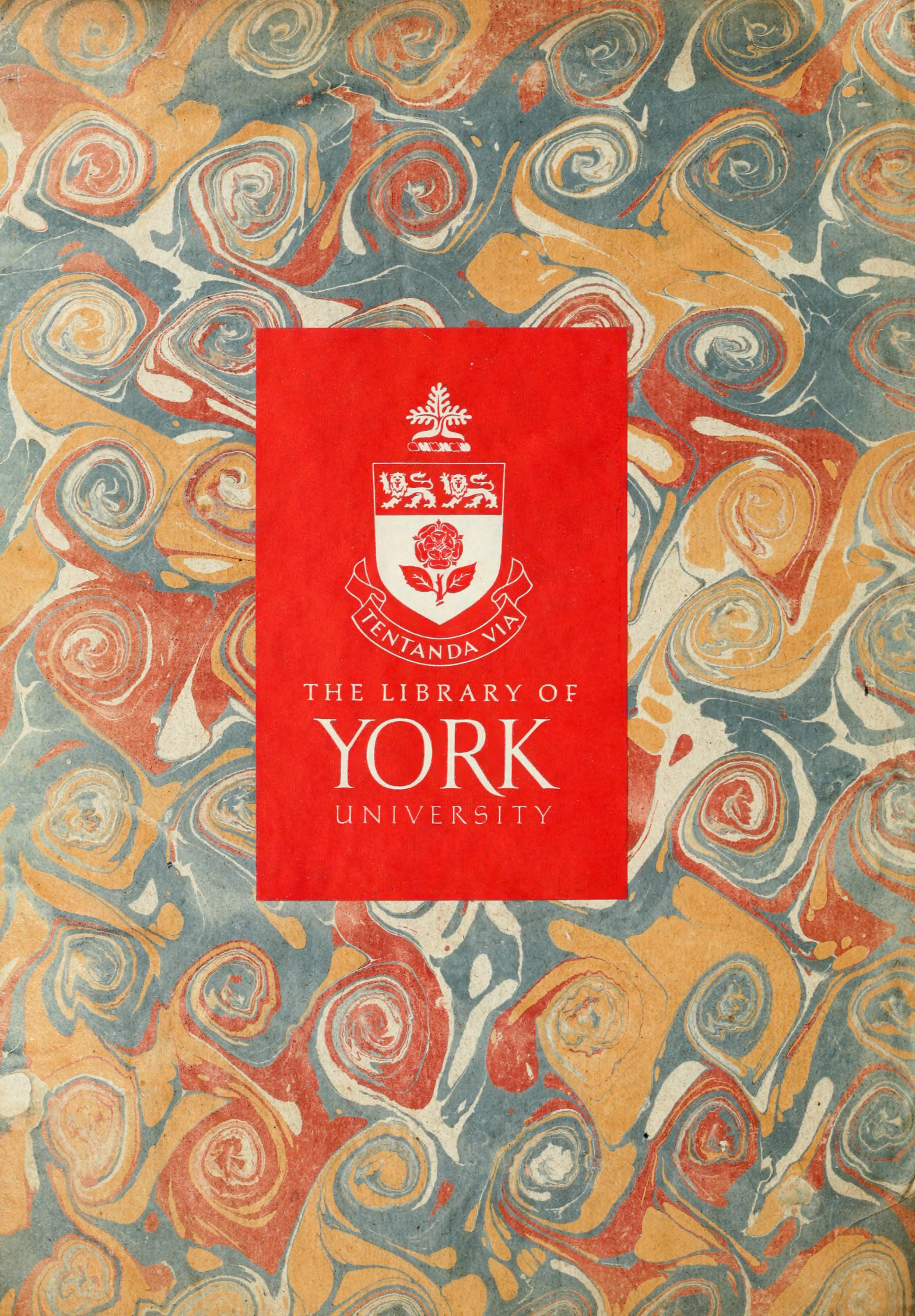



TENTANDA VIA
THE LIBRARY OF
YORK
UNIVERSITY



YORK UNIVERSITY LIBRARIES
3 9007 0475 7705 1
DATE DUE
FROST NOV 24 1976
F'Rec' NOV 14 1976

3 vols
£1/1/-
c60

HISTOIRE

DE

FRANÇOIS GUICHARDIN.

TOME PREMIER.

HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE,

TRADUITE DE L'ITALIEN

DE

FRANÇOIS GUICHARDIN.

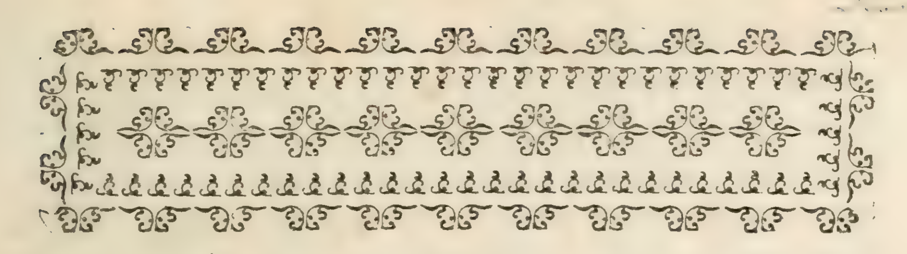
TOME PREMIER.

1490. — 1508.



A LONDRES,
Chez PAUL & ISAAC VAILLANT.

MDCCXXXVIII.



PREFACE.

AVANT que d'entrer dans aucun détail, par rapport au célebre Ouvrage de François Guichardin ſur les guerres d'Italie, dont nous publions une nouvelle traduction Françoiſe, il eſt néceſſaire de donner en peu de mots une juſte idée de la perſonne de l'Auteur, qui n'eſt que foiblement connuë; tandis que ſon Livre, traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe, n'eſt, pour ainſi dire, ignoré de perſonne.

Sa famille, qui ſubſiſte encore à Florence, eſt une des plus anciennes & des plus nobles de cette Capitale de la Toſcane. Simon Tuccio Guicciardini fut élû Gonfalonier de Juſtice en 1302. environ vingt ans après la création de ce premier Magiſtrat, que la crainte de l'oppreſſion faiſoit renouveller tous les deux mois. On vit ſouvent la poſterité de Simon remplir ce poſte éminent d'une maniere diſtinguée; & l'ayeul de notre Hiſtorien y rendit ſurtout ſon nom recommandable par une profonde capacité dans les affaires, qu'il ſçut allier à la ſcience des armes. Ce Magiſtrat guerrier défit en 1478. ſur les bords du lac de Perouſe, les troupes du Pape Sixte IV. ligué contre la république de Florence avec Ferdinand I. Roi de Naples; & il remporta huit ans après une grande victoire ſur les Genois, près de la ville de Serzane, qui étoit l'objet de la guerre.

François Guichardin son petit-fils, qui a écrit en Italien l'Histoire, que nous donnons au Public, nâquit à Florence le 6. de Mars 1482. Il étoit le troisiéme fils de Pierre Guichardin, connu par ses ambassades vers l'Empereur Maximilien I. & Leon X. & de Simone de Gianfigliazzi. François répondit avec ardeur aux soins qu'on prit de son éducation. Il avoit à peine vingt-trois ans, qu'on le choisit pour enseigner la Jurisprudence, dans un tems où les chaires d'Italie étoient occupées par les plus grands Jurisconsultes : mais il renonça bientôt à cette occupation, & sans abandonner l'étude des loix, il voulut briller au Barreau. Guichardin se distingua d'abord dans cette nouvelle carriere, & il y acquit en peu de tems une très-grande réputation. On conçut une si haute idée de son génie & de ses talens, que la République crut qu'un homme si habile & si éloquent ne devoit pas être borné à la défense du droit des particuliers : il fut donc jugé digne d'être employé dans les affaires de l'Etat, & quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge prescrit par les loix, on lui confia le soin de ménager les interêts de sa patrie auprès de Ferdinand V. Roi de Castille & d'Aragon. Le jeune Ambassadeur donna des preuves d'une rare capacité dans cet emploi, que la situation présente de la République, & du reste de l'Italie rendoit très-délicat : il sçut s'en acquitter au gré de ses concitoyens, & gagner en même-tems les bonnes graces & la confiance de Ferdinand.

Au retour de cette ambassade, qui dura deux ans, Leon X. lui donna le gouvernement de Modéne & de Reggio, & le revêtit quelque-tems après de la charge de Commissaire général de ses troupes en Lombardie ; mais avec plus de pouvoir, qu'on n'en a ordinairement dans cette place : car il lui subordonna le Marquis de Mantoüe *, Ca-

* Liv. XIV. p. 535.

pitaine général des troupes de l'Eglise. Guichardin conserva le gouvernement de ces deux villes durant le Pontificat d'Adrien VI. & fut très-avant dans la faveur de Clement VII. qui lui confia des emplois difficiles & importans. Personne n'osoit depuis longtems se charger du gouvernement de la Romagne ; tout étoit en armes dans cette province : les Guelfes & les Gibelins s'y faisoient la guerre avec toute la fureur qu'inspire l'esprit de faction : outre cela, des troupes de bandits la remplissoient de meurtres & de brigandages : enfin le peuple naturellement fier & belliqueux n'y avoit que du mépris pour la domination des Papes : mais on n'y eut pas plûtôt appris que Guichardin en avoit été nommé Gouverneur, que les plus déterminez se hâterent de poser les armes ; tant on redoutoit la superiorité de son esprit, & sa séverité. Il punit du dernier supplice tous les chefs de parti, afin d'extirper jusqu'à la racine du mal. Ayant ainsi rendu le calme à la Romagne, il voulut mériter l'affection des peuples, par le soin qu'il prit d'augmenter & d'embellir les édifices publics en differentes Villes.

Pendant qu'il s'occupoit à maintenir la tranquillité dans cette Province, Clement VII. qui venoit de se liguer avec la cour de France, le rappella, pour lui donner la conduite de ses troupes, sous le titre de Lieutenant général du Saint Siége. Guichardin, qui durant l'interregne, avant l'élection d'Adrien, avoit acquis beaucoup de gloire à la défense de la ville de Parme assiégée par les François, fit voir encore dans ce nouvel emploi, que le génie n'est pas toujours borné à un seul objet, & que le sçavoir, l'éloquence & la politique peuvent s'allier aux talens militaires. En effet, il sçut joindre à la prudence d'un sage Capitaine toute l'intrépidité du plus hardi soldat : ce fut cette rare valeur, qui lui procura

l'honneur de commander l'élite de l'infanterie Italienne ; après la mort de Jean de Medicis. Ces troupes que cet habile Capitaine avoit formées, crurent qu'il n'y avoit personne plus digne de le remplacer que Guichardin : elles ont été connuës depuis sous le nom de Bandes noires (*a*), à cause des drapeaux noirs qu'elles prirent, pour marquer leur regret de la perte de Medicis.

Il sembloit que Guichardin fût destiné à remettre le calme dans les Etats du S. Siége, & à y faire respecter l'autorité du souverain. La ville de Bologne étoit partagée en differentes factions, qui avoient à leur tête les plus considérables de la Noblesse. Les Pepoli fiers d'un grand nombre de Partisans, affectoient hautement l'indépendance. Clement VII. voulant surtout abaisser l'orgueil de cette maison, & faire rentrer le Magistrat des Quarante (*b*) dans les bornes du devoir, donna cette commission à Guichardin, qui rétablit bien-tôt l'ordre dans ce nouveau gouvernement. Le Pape étant venu à mourir sur ces entrefaites, Bologne n'éprouva aucun des troubles, que la mort des souverains Pontifes occasionne d'ordinaire dans les Etats du S. Siége. Le Gouverneur se montra si ferme dans cette conjoncture, que personne n'osa remuer : il reprit ensuite le chemin de sa patrie avec autant d'assurance, que s'il n'eût eu rien à craindre du ressentiment de la Noblesse.

Paul III. successeur de Clement VII. auroit bien voulu retenir à son service un homme qui pouvoit lui être d'une grande utilité : mais ni les offres, ni les promesses du Pontife, ne purent vaincre la résolution que Guichardin avoit formée de vivre enfin pour lui-même, & il ne balança pas

(*a*) On prétend que c'est du débris de ces bandes noires, qui faisoient un corps de trois mille hommes, que le régiment de Piémont fut formé sous le regne de Henri II. & que c'est pour cette raison que ce régiment porte aujourd'hui la manche noire.

(*b*) C'est ainsi qu'on appelle le Sénat de Bologne.

à préferer l'étude & le repos, au tumulte des affaires & à l'éclat des grands emplois.

Ce fut dans sa retraite à la fin de 1534. qu'il reprit le grand ouvrage qu'il avoit commencé par le conseil de Jacques Nardi, avec qui il étoit lié de la plus étroite amitié. Son premier dessein avoit été d'écrire des commentaires à l'exemple de Jule César; il avoit joüé, comme on l'a vû, d'assez grands rôles dans le monde, pour y penser. Sa négociation à la Cour d'Aragon, dans un tems où toute l'Europe étoit divisée, la part qu'il eut aux conseils secrets de Leon X. & à la guerre de Lombardie en qualité de Commissaire de l'armée du S. Siége, où tout rouloit sur sa vigilance & sur son habileté, le siége de Parme soutenu avec vigueur, le détail de la conduite qu'il tint dans ses divers gouvernemens, dans la Romagne, à Bologne, & à la tête des troupes de Clement VII. enfin ses liaisons avec la plûpart des Souverains d'Italie, qui consultoient son expérience, & avec tout ce qu'il y avoit d'hommes illustres en ce païs-là, auroient rendu ces mémoires curieux & interessans, surtout pour les politiques: mais Nardi lui ayant représenté que par-là il exciteroit infailliblement l'envie, il n'eut pas de peine à lui persuader de faire un plus prudent usage de ses talens.

Quoique Guichardin se fût consacré, pour ainsi dire, tout entier à l'histoire, il ne laissa pas de rendre encore de grands services à sa patrie. L'un des plus considérables fut de moderer par ses conseils l'ambition & la prodigalité d'Alexandre de Medicis, duc de Florence. Alexandre qui le regardoit comme son pere, se reposa sur lui du soin de regler ses interêts avec Charles V. à l'entrevûë de Naples. Guichardin répondit parfaitement à sa confiance, & sçut rendre l'Empereur favorable à ses desseins.

Après la fin tragique de ce jeune Prince, qui, comme l'on sçait, fut assassiné par la perfidie de Laurent de Medicis (*a*) son plus proche parent, le cardinal Cibo assembla les principaux de Florence, pour déterminer la forme qu'on donneroit à l'Etat dans une si pressante conjoncture. Le parti sur lequel on insista davantage dans ce conseil, tendoit à rétablir le gouvernement Républicain. Mais Guichardin éclairé sur les véritables interêts de la patrie, ne fut pas d'avis de lui rendre une dangereuse liberté. « Il représenta que Florence n'étoit pas en état d'en soutenir le fardeau; que le peuple étant trop indisposé contre la noblesse, pour souffrir qu'elle fût à la tête des affaires, il faudroit avoir recours au gouvernement populaire, qui avoit si souvent mis Florence à deux doigts de sa perte, comme personne ne l'ignoroit: que le caractere inquiet du peuple; l'interêt particulier qui l'avoit toujours guidé; son animosité contre la noblesse; l'esprit de faction, dont il étoit animé; le crédit qu'avoit sur ce peuple une troupe de jeunes séditieux perdus de débauches, & abîmez de dettes; enfin, le ressentiment des bannis, que la nouvelle forme du gouvernement alloit rappeller à Florence, y renouvelleroient bientôt les désordres, dont on avoit fait tout récemment une si funeste expérience: Qu'on ne devoit rien conclure de l'exemple des autres Etats, & en particulier de l'ancienne Rome, où le peuple étoit le maître: Que l'inclination des Romains pour la guerre, & la foiblesse de leurs voisins avoient été les seules causes, qui eussent empêché que les troubles du gouvernement populaire ne ruinassent la République: Que Florence au contraire, ville plus marchan-

(*a*) Ce fut à la faveur d'une intrigue nocturne: Laurent devoit conduire à la chambre du Prince une jeune personne, à la place de qui il introduisit des assassins, qui poignarderent Alexandre dans son lit.

» de que guerriere, avoit tout à craindre de l'ambition de » plusieurs grands Princes : Qu'ainsi, dans l'impossibilité de « mettre l'autorité entre les mains de la noblesse, dont on » pouvoit esperer plus de modération & de prudence que » de la part du peuple, il valoit mieux choisir un Souverain, » qui réprimant les divers partis au-dedans, veilleroit au-de- « hors à la sûreté de l'Etat, que de se livrer au caprice & à la « tyrannie de la multitude. »

Tout le Conseil frappé de ces raisons se détermina sur la champ en faveur de la Monarchie, plus favorable en effet à la paix intérieure des Etats, que toute autre forme de gouvernement. Cosme de Medicis fut donc unanimement élû Souverain de Florence (*a*). Guichardin avoit traité quelques jours auparavant, du mariage d'une de ses filles avec ce Prince. Une conjoncture si délicate auroit pû le faire soupçonner d'ambition : mais sa probité étoit trop connuë, pour qu'on ne rendît pas justice à son désintereffement. Ceux mêmes qui blâmoient son attachement pour la maison de Medicis, étoient obligez d'avoüer qu'il n'avoit contribué à sa grandeur que par la nécessité des conjonctures, & dans la seule vûë du bien public. Ce zelé citoyen ne survêcut pas longtems à un service de cette importance : il mourut sans posterité masculine en 1540. au mois de Mai, à l'âge de cinquante-huit ans, généralement regretté dans sa patrie. Il avoit épousé en 1505. Marie Salviati, noble Florentine, qui lui donna sept filles, dont trois furent mariées dans les plus grandes maisons (*b*) de Florence; les autres moururent avant leur pere. Guichardin voulut être inhumé modestement, comme il avoit vêcu; il défendit expressément, qu'on lui fît une oraison funébre:

(*a*) Il ne porta le titre de grand Duc de Toscane, qu'en 1569.

(*b*) Dans les maisons de Pucci & de Capponi.

ſon corps fut donc porté ſans beaucoup de pompe à ſainte Felicité, & mis dans le tombeau de ſes ancêtres, qui avoient fait bâtir cette Egliſe.

Nous avons deux vies de cet Hiſtorien; l'une aſſez étenduë par Remi de Florence, Religieux Dominicain, & l'autre plus courte par François Sanſovino, tous deux ſes contemporains, tous deux éditeurs de ſon Hiſtoire: c'eſt de-là qu'on a tiré la plûpart des faits qu'on vient d'expoſer. Ces deux Auteurs s'accordent à donner une grande idée de Guichardin. Il avoit l'eſprit vif, élevé, ſolide, une mémoire vaſte & ſûre, le don flateur de la perſuaſion, & le talent des ſages conſeils: il aima ſincérement le bien public, auquel il ſe fit un devoir de rapporter toutes ſes actions: ſouvent obligé de rendre la juſtice civile & criminelle, il s'acquitta toujours de cette fonction délicate avec l'intégrité la plus ferme, & avec une extrême ſéverité: ſon extérieur ſe reſſentoit un peu de cette auſterité, qu'il temperoit néanmoins par un air affable & ouvert. Il avoit tant d'empire ſur lui-même, que dans le plus grand feu de la colere, à laquelle il avoit un penchant naturel, il ne laiſſoit rien échapper qui marquât la moindre altération. S'il fût digne par ſon eſprit de l'eſtime de ſes contemporains, il la mérita encore davantage par les qualitez du cœur: aux talens de l'écrivain, du négociateur, du guerrier, il ſçut toujours unir le caractere de l'honnête homme, & les vertus du Chrétien.

Tel fut le grand homme, qui nous a donné l'hiſtoire des guerres d'Italie: né, pour ainſi dire, avec les troubles de ſon païs, qui commencerent en 1494. ſes emplois le mirent à portée d'en développer les plus ſecrets reſſorts, de ſuivre avec exactitude le fil des évenemens, & d'en tracer un fidele tableau à la poſterité. La haine du vice, qui éclate partout

dans

dans son Livre, est un sûr garant de la probité d'un Historien d'ailleurs témoin oculaire de la plûpart des faits qu'il raconte, & ausquels il eut beaucoup de part dans le cabinet, & à la tête des armées. Aussi est-on frappé sans cesse, non-seulement du détail & de la suite naturelle des circonstances, mais encore du feu de l'action que l'Auteur a sçu faire passer dans ses écrits. Son stile tantôt nerveux & sublime, tantôt moins fort & plus simple, tantôt coulant avec cette majestueuse lenteur, que la gravité de l'histoire exige en général, tantôt vif & rapide, mais toujours noble, toujours clair, toujours propre au sujet, interesse, saisit & entraîne le lecteur. Le tour libre & naturel de ses réflexions, nées du fond des choses mêmes, offre partout le sage Républicain, l'homme de qualité, le profond politique, le philosophe éclairé par la religion & par l'expérience. Ses portraits sont d'une main sûre & hardie, & tracez d'après les actions, qui caracterisent les personnes qu'il a voulu peindre; on n'y voit point de ces contrastes souvent chimeriques, & toujours affectez pour surprendre & éblouïr. Ami de l'humanité & plein d'un zéle ardent pour la justice, pour l'ordre & les mœurs, il attaque sans relâche l'abus du pouvoir souverain, & venge hautement la vertu profanée par ces Grands, dont le premier devoir est de la faire respecter par l'autorité de leur exemple.

Non-seulement il nous a laissé de fidéles portraits des hommes célebres de son tems, mais il a encore peint le génie & les mœurs des nations qui figurent dans son Histoire; il expose avec soin la richesse, les forces, la discipline militaire de ces differens peuples, les interêts des Princes de son siécle, & l'origine des jalousies, qui divisoient alors les Puissances de l'Europe. La clarté, l'ordre, l'érudition regnent partout dans cet ouvrage: l'Auteur y paroît instruit à fond, &

maître de ſon ſujet. Auſſi eût-il des ſecours, dont peu d'Hiſtoriens oſent ſe flater : car outre que ſa naiſſance & ſon crédit lui procurerent la facilité de fouiller librement & à ſon gré dans les archives des villes d'Italie, il puiſa dans d'autres actes publics, dans la confidence de quelques illuſtres amis, & dans le commerce des hommes en place, les faits dont il n'avoit pas été le témoin, ou auſquels il n'avoit point eu de part. Si malgré ces ſecours, Guichardin ſe trompe quelquefois, c'eſt qu'il n'y a point d'Hiſtorien infaillible, ſurtout dans les ouvrages d'une certaine étenduë.

Au reſte, ce ne fut pas un vain amour de la gloire, qui mit la plume à la main de notre Auteur : le deſir d'être utile à la poſterité, fut le principal motif de ſon entrepriſe, comme il s'en explique lui-même à la tête de ſon Hiſtoire. Pour remplir de ſi nobles vûës, & ranimer dans les cœurs l'amour du bien public, la modération & la bonne foi, il voulut propoſer à ſes lecteurs les exemples des vices contraires à ces vertus ; moins heureux que l'Hiſtorien de Rome, qui oppoſoit à la corruption de ſon ſiécle les beaux jours d'une république féconde en vertus.

Cette Hiſtoire contient vingt livres, dont les quatre derniers ne ſont que des mémoires que l'Auteur n'avoit fait qu'ébaucher, & auſquels il ſe propoſoit de donner plus d'étenduë : elle remonte juſqu'en 1490. & finit au mois d'Octobre de l'année 1534. L'Hiſtorien commence par décrire la paiſible ſituation, où ſe trouvoit l'Italie avant les troubles, qui déchirerent ces belles Provinces : on y joüiſſoit d'une paix profonde, à l'abri d'une conféderation formée par le plus grand nombre des Puiſſances de ce païs-là, pour maintenir la tranquillité entr'elles, & pour arrêter les entrepriſes des Venitiens. Cette heureuſe harmonie, qui faiſoit le bonheur des peuples

& la sûreté des Princes, n'eut pas plûtôt été troublée par la mort de Laurent de Medicis, qu'on vit Charle VIII. passer dans le Royaume de Naples, à la sollicitation de Ludovic Sforce, surnommé le Maure. La discorde se répandit alors dans toute l'Italie; l'animosité des anciennes factions s'y réveilla avec plus de fureur que jamais; on y frémit des exemples de perfidie & de cruauté, qu'y donnerent Alexandre VI. & le Duc de Valentinois son fils: Loüis XII. successeur de Charle VIII. & l'héritier de son ardeur pour les conquêtes Ultramontaines, en bute aux fureurs de Jule II. & honteusement joüé par le Roi d'Aragon, essuya en Italie les plus tristes vicissitudes de la fortune. Loüis transmit en mourant sa couronne & ses prétentions à François I. qui fut encore moins heureux que son prédecesseur. Les malheurs de ce Prince en Italie furent, comme l'on sçait, le fruit des intrigues d'une femme altiere & passionnée, qui sacrifia la gloire de son fils à un sordide interêt & à sa jalousie.

La face de ces Provinces fut presqu'entiérement changée: les Papes s'aggrandirent par la ruine de plusieurs petits tyrans: Naples & Milan enlevez à leurs Princes, reconnurent la domination de Charle V. & Genes qui s'étoit donnée à la France, reprit sa liberté sous la protection de ce même Empereur, qui d'un autre côté donnoit un Souverain à la République de Florence. Dans cette révolution, la plûpart des Princes d'Italie ne se maintinrent que par leur foiblesse & par leur soumission au Vainqueur, que la fortune sembloit conduire à grands pas vers la Monarchie universelle.

Voilà quel est en racourci le grand spectacle, que présente l'Histoire des guerres d'Italie: on peut dire que presque tout y est frappant. Les révolutions d'Etats, le ravage des Provinces, la ruine des Villes, la prison de plusieurs

Souverains, & mille autres effets de l'ambition & de la vengeance, y ſoutiennent l'attention à chaque page. C'eſt ſurtout dans ſes harangues que l'habile Hiſtorien ſçait intereſſer le lecteur: c'eſt-là que le tranſportant dans le conſeil des Grands, il le conſtituë en quelque façon arbitre de la déliberation. Pleins de nobleſſe & d'énergie, ces diſcours repréſentent au naturel les hommes qu'on introduit ſur la ſcene. L'amour de la patrie, la générosité, l'ardeur pour la gloire, la valeur prudente, le courage actif & brillant, la bravoure féroce, la ſaine politique, l'artificieuſe ſoupleſſe, l'infortune noble & touchante, tout y vit, tout y reſpire le caractere qui lui eſt propre; de ſorte que l'on croit moins lire un diſcours, qu'entendre le citoyen, l'honnête homme, le guerrier, le politique & le malheureux.

Quoique l'on ait quelque raiſon d'être prévenu contre les harangues fictives en général, il y a néanmoins tout lieu de croire que l'importance des matieres traitées dans la plûpart des diſcours de notre Hiſtorien piquera la curioſité des lecteurs: il faut avoüer que ces ſortes de harangues, ſurtout les directes, tiennent un peu du Roman, en ce qu'elles ſont preſque toujours de l'invention de l'Auteur. Mais d'un autre côté, elles rentrent dans l'ordre hiſtorique, par la fidélité de l'écrivain, à conſerver aux perſonnes qu'il fait parler, le caractere & le génie qui leur eſt propre, & à n'y point altérer les faits, ni en bonne, ni en mauvaiſe part. Il convient peut-être davantage à la dignité de l'Hiſtoire, de négliger ces parures; mais ce n'eſt pas à dire pour cela qu'il faille abſolument les condamner.

On veut qu'elles bleſſent la vérité de l'Hiſtoire par l'illuſion, qu'on ſuppoſe qu'elles peuvent faire au lecteur; mais y a-t'il quelqu'un capable de s'y laiſſer tromper, & qui ne

ſçache pas que l'Ecrivain eſt le véritable & ſeul Auteur de ces harangues ? Il eſt vrai que c'eſt une eſpece de faux ; mais il ceſſe de l'être, ou plûtôt il ne l'eſt qu'en apparence, par une convention tacite entre le lecteur & l'écrivain, qui ne paroît le tromper que pour l'inſtruire. En effet, c'eſt à la faveur de cet innocent artifice, qu'il développe davantage certains faits, pour en tirer de quoi nourrir le cœur & éclairer l'eſprit ; il ne le met en œuvre que pour peindre les hommes plus au naturel, & pour expoſer l'origine des guerres, & la cauſe des évenemens célebres avec plus d'étenduë & de liberté, que ne permettent les bornes de la narration. Ces avantages ne ſont pas les ſeuls qu'on retire de ces ſortes de harangues, qui peuvent encore être regardées comme autant d'agréables aziles, où l'eſprit fatigué par de longs recits, ſe réfugie de tems en tems, comme pour y réparer ſes forces.

La critique reproche encore aux Auteurs, qui ont inſeré de ces ſortes de diſcours dans leurs écrits, de quitter le rôle d'Hiſtorien pour celui d'Orateur : mais peut-on raiſonnablement blâmer un Ecrivain, de tâcher de joindre à l'agrément indiſpenſable d'une narration noble, claire & rapide, les beautez d'une éloquence inſtructive : il offre par-là à ſes lecteurs un plaiſir, auquel après tout il leur eſt libre de ſe refuſer, s'ils jugent plus à propos de ſuivre le fil de la narration.

Au reſte, lorſqu'on entreprend de juſtifier les harangues fictives, on ne prétend pas qu'il ſoit permis de les ſubſtituer aux véritables, quand il en exiſte : auſſi Tacite eſt-il inexcuſable d'en avoir prêté une de ſa façon à l'Empereur Claude, comme on peut le voir au Livre XI. de ſes Annales, tandis qu'il pouvoit rapporter le diſcours que ce Prince avoit prononcé, & dont il nous reſte même encore des fragmens.

Perſonne n'ignore qu'il y a deux ſortes de harangues ficti-

ves, les unes directes, où l'on fait parler les personnes mêmes, & les autres indirectes, où l'on recite historiquement ce qu'on suppose qu'elles ont dit. Les Partisans les plus scrupuleux de la séverité de l'Histoire, les proscrivent indistinctement toutes deux, & n'y en admettent d'autres, que celles qui sont consignées dans des monumens autentiques. Quelques-uns moins difficiles font grace aux harangues indirectes, comme moins propres à tromper le lecteur : ces dernieres ne different néanmoins des harangues directes que par la forme ; le fond est de l'invention de l'Auteur dans les unes & dans les autres. Ainsi, supposé que l'on bannisse celles-ci de l'Histoire, il ne faut pas avoir plus d'indulgence pour celles-là. Mais n'y auroit-il point aussi de la témerité à faire si hautement le procès aux Herodotes, aux Thucidides, aux Xenophons, aux Tite-Lives, aux Sallustes, ces lumieres de l'histoire Grecque & Romaine, qui sont si pleins de ces discours (*a*). C'est d'après ces grands maîtres, que Guichardin a crû pouvoir en orner ses écrits. Nous parlerons ailleurs des fautes, que l'on a censurées dans les harangues de cet Historien.

Les maximes politiques répanduës dans ces discours & dans le reste de l'ouvrage, par rapport aux differens Etats, ne se bornent pas au tems où cette Histoire a été écrite. Comme ce sont le plus souvent de grands principes fondez sur la situation des païs, & sur le caractere de leurs habitans, on peut encore en faire usage, quoiqu'il y ait eu depuis du changement dans la domination, & dans les interêts des principales Puissances de l'Europe. Le judicieux Ecrivain traite le pour & contre avec une sagacité surprenante, & balançant

(*a*) On peut voir sur ce sujet la belle préface Latine du Tite-Live de M. Crevier, d'où ces raisons sont empruntées pour la plûpart.

en génie ſuperieur les avantages & les inconvéniens des differens partis, il approuve, ou cenſure les réſolutions qu'on prit alors, ſans jamais rien donner à l'événement.

C'eſt cette haute habileté jointe au déſintereſſement & à la ſincerité, dont notre Auteur fait profeſſion, qui procura d'abord à ſon Hiſtoire la grande réputation, dont elle a joüi juſqu'à préſent. Ce n'eſt pas qu'on n'ait ſouvent tenté de rabaiſſer cet ouvrage. Pluſieurs perſonnes ont fait, & font encore un crime à cet Ecrivain, d'avoir parlé librement des Papes de ſon tems; ſous prétexte qu'une pareille cenſure dégrade le S. Siége, & fait tort à la religion. Comme ſi l'éclat & la pureté de la foi dépendoient des mœurs, ou des qualitez des miniſtres de l'Egliſe: d'ailleurs, ſupprimer ou déguiſer, en faveur de quelques Papes, des faits qui ont éclatté à la face du monde entier, c'eſt donner lieu aux Sectaires de rendre nos écrits mépriſables, de nous accuſer de diſſimulation & de menſonge, & de confondre avec ſuccès dans les mêmes invectives les vrais paſteurs & les indignes miniſtres: au lieu que la vérité fidélement expoſée par une plume Catholique ſert de contrepoiſon à la malignité des ennemis du S. Siége, & fixe les jugemens qu'on doit porter ſur les Pontifes d'un certain caractere, qui après tout ſont en petit nombre.

Guichardin n'a pas cenſuré avec moins de force les vices de la plûpart des Princes de ſon ſiécle; & c'eſt encore un des reproches que lui font de timides politiques, qui ſe perſuadent fauſſement qu'une ſi noble liberté eſt capable d'inſpirer le mépris de l'autorité, & un eſprit de révolte. Mais outre qu'en général l'Hiſtoire, & en particulier celle de Guichardin, fait ſentir les avantages de la ſoumiſſion aux légitimes puiſſances, par une vive peinture des maux qu'entraînent toujours les diſſentions inteſtines, ce n'eſt que par ces

ſinceres écrits, que la Verité, pour qui le Trône eſt preſque toujours inacceſſible, peut inſtruire & corriger les maîtres du monde : c'eſt-là que ſans crainte, comme ſans interêt, elle expoſe hardiment les devoirs de la Royauté : que preſcrivant de ne regner que par la juſtice, elle peint la tyrannie de ſes vraïes couleurs, & montre aux Souverains, dans l'éloge des bons Princes, la récompenſe qu'ils doivent attendre de leurs vertus, c'eſt-à-dire, l'amour de leurs ſujets, & le ſuffrage de la poſterité. Ce n'eſt enfin qu'à ce Tribunal que ſont jugez ces hommes, que la ſuperiorité du rang affranchit de toute autre juriſdiction durant leur vie.

Dans la vûë que Guichardin ſe propoſoit de flétrir le vice, pour faire refleurir la vertu, il pouvoit moins encore que dans tout autre plan diſſimuler les défauts des Grands ; ſurtout perſuadé, comme il l'étoit, qu'un Hiſtorien ne doit rien dire de faux, & ne rien omettre de vrai, quand ce vrai eſt important, & qu'il peut être dangereux de le ſupprimer. Loin donc d'applaudir aux vaines objections de l'ignorance, ou du faux zéle, nous ne craignons pas de dire que notre Hiſtorien mérite les plus grands éloges, pour avoir imité dans ſon ouvrage les Hiſtoriens ſacrez, qui n'ont ni ſupprimé les foibleſſes, ni déguiſé les fautes des Pontifes, des Rois, ou des Capitaines Hébreux.

Ces critiques ne ſont pas encore les ſeules que Guichardin ait euës à ſoutenir, & ſon Hiſtoire a trouvé des contradicteurs en France, à Rome, & dans le reſte de l'Italie. La plûpart l'ont accuſé d'une malignité indigne d'un Hiſtorien ; de croire plûtôt le mal que le bien, de n'attribuer jamais qu'à de coupables motifs les actions & les démarches des Princes, d'exagerer toujours les pertes de la France dans les batailles, & de ſe livrer avec excès à la haine contre cette

Couronne

Couronne, & contre le Duc d'Urbin. Mais ces accusations n'ont d'autre fondement que la grande liberté de l'Auteur, son exactitude scrupuleuse, l'énergie de ses expressions, & quelquefois l'interêt particulier de ses censeurs. Nous n'appréhendons pas qu'on nous accuse de prévention en faveur de notre Historien. La bonne foi avec laquelle nous allons bien-tôt convenir de ses véritables fautes, doit écarter, par rapport à nous, tout soupçon de partialité.

Il est vrai que Guichardin parle peu favorablement des motifs, qui ont fait agir Alexandre VI. le Duc de Valentinois, Ludovic Sforce, Ferdinand le Catholique, Jule II. & presque tous les autres Souverains, dont il rapporte les actions. Mais s'il en use ainsi à leur égard, c'est qu'il fut à portée de les connoître ; & que d'ailleurs, la plûpart des Princes de son tems n'avoient pas même la pudeur de colorer leur ambition de specieux prétextes. De plus, on ne peut pas dire sans injustice qu'il ne leur suppose jamais d'intentions légitimes ; car sans rapporter ici plusieurs exemples, qui fraperont assez le lecteur impartial, on verra que cet Ecrivain parle avec éloge du sincere desir, que conçut le Pape Adrien VI. de pacifier l'Europe, dans des vûës vraiment dignes du Chef de l'Eglise, quoique ce Pontife dût naturellement favoriser l'ambition de Charles V. son éleve & son bienfaiteur.

C'est avec aussi peu de raison qu'on accuse notre Historien de grossir les pertes de la France ; jamais Ecrivain ne fut plus circonspect à marquer le nombre des morts dans les batailles (*a*) ; & il n'y a qu'un zele aveugle, qui ait pû dicter une pareille censure. Guichardin raconte nos bons & nos mauvais succès avec la même candeur, bien loin de

(*a*) Le Pere Daniel adopte presque toujours le recit de Guichardin.

ſuivre l'exemple de quelques Auteurs de ſon Pays ridiculement paſſionnés, qui font fuir Charle VIII. à la célebre bataille de Fornouë. Il eſt vrai, & l'on ne diſconviendra pas, qu'il a repréſenté ce prince, & quelques-uns de nos Généraux, avec des couleurs peu favorables ; mais ſi l'on veut conſiderer les portraits qu'en a fait un de nos Hiſtoriens, que ſûrement on n'accuſera pas de prévention contre la France, on verra que ce ſont les mêmes traits au fond, un peu autrement colorés. Charles VIII. eſt peint par Guichardin comme un Prince d'une figure monſtrueuſe, & comme un phantôme de Roi. Selon l'Auteur François, (*a*) » c'eſt un » Roi livré au plaiſir, inappliqué, de petite taille, & peu » proportionnée, ayant une groſſe tête ſur un corps mince, » les traits du viſage peu agréables, excepté les yeux qu'il » avoit vifs. « Cette derniere circonſtance ſe trouve auſſi dans Guichardin. Si cet Ecrivain avoit eu de l'animoſité contre les François, ſe fût-il chargé du ſoin de faire leur apologie par rapport à ce mal infâme, dont on les accuſoit d'avoir infecté l'Italie, & qui fut le ſeul fruit qu'ils rapporterent de leurs conquêtes en ce pays-là. Enfin pour ſe convaincre de ſon impartialité à notre égard, il ne faut que jetter les yeux ſur les éloges qu'il donne à l'équité & aux grandes qualitez de Loüis XII. à la prudence du célebre la Trimouille, ſur le paralelle qu'il fait de la Milice Françoiſe avec la Milice Italienne, au déſavantage de la derniere, & ſur les brillans portraits du jeune Gaſton de Foix & de François Premier.

Guich. liv. 2. pag. 205.

Notre Hiſtorien n'eſt pas moins exempt de paſſion envers le duc François-Marie de la Rovere. La juſtice qu'il lui rend

(*a*) Abregé de l'Hiſtoire de France du Pere Daniel, à la fin du Regne de Charles VIII.

à l'occaſion de la guerre d'Urbin, où il repréſente ce Prince ſans argent, ſans vivres, & ſans autre ſecours que ſon courage, à la tête d'une poignée d'Eſpagnols, bravant les forces réunies du S. Siege & de la Republique de Florence, eſt une marque que cet Hiſtorien n'a point eu d'autre guide que la verité, dans la cenſure qu'il fait ailleurs de ſa conduite. A la verité il y avoit eu de l'aigreur entr'eux dans un conſeil de guerre, où la Rovere laiſſa échaper quelques vivacités; mais croira-t'on que le reſſentiment que Guichardin put en conſerver, ait été capable de l'aveugler, juſqu'à lui faire altérer des faits auſſi publics que ceux qu'il rapporte de ce Seigneur Italien.

Les faits avancez contre notre Auteur par le Cardinal Pallavicin, dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, ne méritent pas une moins ſérieuſe attention, que les cenſures dont on vient de parler. Ce critique l'accuſe d'avoir dit fauſſement, 1o. Que le cardinal de ſaint Sixte déſeſpera Luther par ſes hauteurs à la diéte de Wormes. 2o. Qu'il y eut un monitoire donné à Rome contre l'Electeur de Saxe; & qu'enfin Adrien VI. ne fut propoſé que pour gagner du tems, dans le Conclave qui le mit ſur la Chaire de Saint Pierre.

Perſonne n'ignore que le Cardinal de Saint Sixte, Légat du ſaint Siege en Allemagne, eut une conference à Ausbourg avec Luther, & qu'il fut bien-tôt rappellé par la Cour de Rome. Ce Miniſtre peu fait à la ſoupleſſe de Négociateur, & trop auſtere pour pouvoir manier un eſprit tel que celui de Luther, fut accuſé d'avoir aigri les choſes par ſa ſéverité envers ce chef de parti, & par une molle complaiſance, ou plûtôt par une partialité déclarée en faveur des Dominicains ennemis de Luther. Mais il y avoit déja plus d'un an que ce Cardinal avoit quitté l'Allemagne, lorſqu'on tint la diéte de Wormes, qui ne

fut aſſemblée qu'en 1521. C'eſt pourquoi on ne peut diſconvenir que Guichardin ne ſe ſoit trompé par rapport au tems & au lieu ; mais c'eſt le ſeul reproche équitable qu'on puiſſe faire ici à cet Hiſtorien, dont le récit, quant au fond, eſt confirmé par des Ecrivains dignes de foi, entr'autres par le Cardinal Sadolet *, & eſt d'ailleurs en quelque façon atteſté par le rappel du Legat.

* *Liv. II. Epiſt.* 1.

A l'égard de l'Electeur de Saxe, s'il ne fut pas nommé dans l'excommunication que Leon X. lança contre Luther, ce Prince ne put s'y méconnoître ſous le nom géneral de *Fauteurs* & d'*Adherans* de l'hereſiarque, qu'il protegeoit ſi hautement, que Rome ne pouvoit pas même feindre de l'ignorer.

Il n'eſt pas moins facile de juſtifier la bonne foi de Guichardin, par rapport à la maniere dont il raconte l'élection d'Adrien VI. Il y avoit à la verité dans le Conclave un parti ſécretement formé par l'Empereur pour placer Adrien ſur le ſaint Siege, & ſans doute que les Cardinaux, qui compoſoient cette faction, ne propoſerent ce ſujet que dans le deſſein de faire réuſſir ſon élection. Mais il n'y a aucune apparence que le reſte de l'Aſſemblée fût dans les mêmes ſentimens ; car ſoit qu'ils priſſent l'utilité publique pour regle, ſoit qu'ils ne conſultaſſent que des vûës perſonnelles, ce n'étoit ni ſur un étranger, dont ils n'étoient pas connus, ni ſur une créature de l'Empereur, que devoit tomber leur choix. Il falloit à l'Egliſe un Chef, de qui on pût eſperer qu'il concilieroit en pere commun les interêts de l'Europe diviſée : ouvrage d'impartialité, qu'on n'avoit pas lieu d'attendre du Précepteur & du Miniſtre de Charles V. L'élection de ce Cardinal bien loin de rapprocher les Puiſſances, alloit au contraire augmenter les jalouſies, & faire redouter de plus en plus l'ambition de

l'Empereur. D'un autre côté Adrien (*a*) avoit toûjours vécu trop loin de Rome, pour être instruit de la politique & des droits de cette Cour, ausquels plusieurs Princes d'Italie donnoient alors atteinte. Enfin il n'avoit pas même la plus legere teinture des affaires de ce pays-là, pour pouvoir traiter soit au-dedans, soit au-dehors. Ainsi bien loin que rien sollicitât en sa faveur auprès des deux tiers du Conclave, on peut dire que tous les motifs de la prudence humaine étoient contre lui. Dans ce point de vûë, il ne dut être effectivement regardé par le plus grand nombre des électeurs, que comme un sujet, dont il n'étoit question que pour temporiser. Mais lorsque les quinze Cardinaux du parti de l'Empereur se furent déclarés en faveur d'Adrien, ce nombre de suffrages fit sur les esprits une impression qui les entraîna d'abord. Tous, à la reserve de Farnese, que rien ne put ébranler, s'empresserent de concourir à l'élection, les uns pour faire leur cour au nouveau Pape, les autres dans la crainte de se nuire par une opposition inutile. Si Guichardin ne fait aucune mention de la brigue des Imperiaux, que Pallavicin ignore lui-même, ou feint d'ignorer, c'est qu'elle ne se découvrit que long tems aprés. Enfin notre Historien a rapporté la chose comme elle fut envisagée par le plus grand nombre des Cardinaux, qui n'avoient point de part au secret, & comme il l'apprit vraisemblablement de plusieurs d'entreux, avec qui il avoit des liaisons de politique ou d'amitié: ce qui suffit pour qu'on ne puisse le taxer de mensonge, ni de malignité.

Pallavicin ne s'est pas contenté d'articuler des faits, pour rendre notre Historien suspect: il s'est encore efforcé de le décrediter par des imputations générales; mais comme elles

(*a*) *Fu Ecclesiastico ottimo, Pontifice in verità mediocre*, selon Pallavicin même, dans son Histoire du Concile de Trente.

retombent en partie dans les objections des critiques, qu'on a rapportées plus haut, on ne parlera ici que des griefs, qui lui sont particuliers contre Guichardin. Cet Auteur, si l'on en croit l'Historien du Concile de Trente, se livre à des idées confuses, dans les choses qui ne concernent pas directement sa matiere, & il n'a parlé si librement des Papes de son tems, que par ressentiment contre la Cour de Rome, qui laissa ses longs services sans récompense.

Si ce Cardinal n'avoit pas eu tant d'interêt à rabaisser un Ecrivain, dont la sincerité a blessé la Cour de Rome, il se fût contenté de dire que Guichardin s'est trompé quelquefois, comme il l'a fait à l'occasion de Luther; mais non pas souvent, comme il ne craint pas de l'insinuer. En effet on verra dans plusieurs endroits de l'Ouvrage, que l'Auteur avoit de bons mémoires sur les affaires étrangeres, dont la liaison avec son sujet l'oblige de parler, & qu'il le fait presque toûjours avec une parfaite connoissance. Enfin on ne sçait comment, ni sur quel témoignage, Pallavicin, né près d'un siecle après Guichardin, a pû dire que ce dernier avoit laissé conduire sa plume à un ressentiment aussi bas que celui qu'il ose lui imputer. Il est à présumer qu'il auroit eu honte de lui prêter cet indigne motif, s'il eût été bien instruit du rare désintereſſement de notre Historien. Cet homme modeste oublia si parfaitement ses interêts, dans des places où il n'est que trop ordinaire de travailler à sa fortune, qu'il ne laissa pour tout bien que trente mille ducats, après avoir négligé, comme on l'a vû plus haut, les grands avantages qui lui furent offerts par le Pape Paul III.

Il semble qu'après avoir exposé les censures des divers critiques, ce seroit ici le lieu de rapporter les éloges, qu'ils n'ont pû refuser au mérite de l'Ouvrage, & de l'Auteur; mais com-

me l'eſtime publique & unanime eſt un titre, qui couvre tous les ſuffrages particuliers, au lieu d'en faire ici un vain étalage, il vaut mieux expoſer ſincerement les véritables fautes de notre Hiſtorien.

La guerre de Piſe répanduë dans les huit premiers livres, eſt un objet trop peu important en lui-même, pour figurer parmi les grands événemens, que préſente l'hiſtoire des guerres d'Italie; & la plûpart des harangues auroient beaucoup gagné à être plus courtes & plus ſerrées. L'Auteur y ſort quelquefois de ſon ſujet, mais ſurtout lorſqu'il a occaſion de parler de l'Italie, dont il releve juſqu'aux plus legers avantages, ſans néanmoins que ce tendre amour de la patrie lui faſſe jamais trahir ni déguiſer la verité. On trouve auſſi qu'il deſcend aſſez ſouvent dans un trop grand détail des moindres choſes, & que ſes réflexions ſont trop fréquentes. Les Italiens lui reprochent d'avoir employé des expreſſions, qui ne ſont propres qu'à la Toſcane, ce qu'ils appellent *Fiorentinità*, à l'exemple de la *Patavinité* de Tite-Live. Enfin ils prétendent que les quinze derniers Livres ne ſont pas écrits avec tant d'élégance ni de pureté que les cinq autres, retouchez, dit-on, par un ami de l'Auteur.

L'Hiſtoire des guerres d'Italie ne fut publiée que plus de vingt ans après la mort de l'Auteur, par les ſoins d'Agnolo Guichardin ſon neveu, ſous les auſpices de Coſme de Medicis Duc de Florence, auquel il dédia cet Ouvrage. La premiere édition, qui ne contient que ſeize Livres, parut en 1561. *in-fol.* chez Torrentino à Florence. Il s'en fit en même tems une autre édition dans la même Ville en deux volumes *in*-8°. Deux ans après Remi Nanni de Florence, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, donna auſſi les ſeize premiers Livres *in*-4°. avec des Notes, à Veniſe chez Nicolas Bevilacqua.

Enfin les quatre derniers parurent ſéparément dans cette Ville en 1564. chez Giolito des Ferrari *in*-4°. Ils furent auſſi imprimez à Parme la même année par Seth Viotti, dans la même forme, avec des Sommaires à la tête de chaque Livre, & avec des Remarques de Papirio Picedi. En 1567. le P. Remi donr on a déja parlé fit imprimer l'Ouvrage complet, avec la vie de l'Auteur, *in*-4°. à Veniſe chez Giolito. Thomas Porcacchi en a auſſi donné une édition *in*-4°. avec des Notes eſtimées, à Veniſe en 1574. chez Georges Angelieri. La derniere qui ait paru eſt de François Sanſovino, avec les refléxions de Jean-Baptiſte Leoni, d'abord *in*-4°. & enſuite en deux volumes *in*-8°. ſans nom de ville, chez Jacques Stoër. Cette édition en fort mauvais papier eſt de Genéve. On croit devoir ſe borner à ces principales éditions, & ne pas fatiguer le Lecteur du détail ſuperflu des nombreuſes réimpreſſions, qui en ont été faites en divers tems.

On a fait pluſieurs abregés de cette Hiſtoire, & le P. Remi a donné en Italien un Recueil de regles & de préceptes tirez de ce Livre, à l'uſage des Républiques, des Princes, des Miniſtres, des Capitaines, des Ambaſſadeurs, &c. Jerôme Canini a auſſi publié des Maximes de Politique * priſes du même Auteur. L'Hiſtoire des Guerres d'Italie n'eſt pas le ſeul Ouvrage, qui ſoit ſorti de la plume de Guichardin: nous en avons encore une Relation du Sac de Rome, imprimée à Paris en 1667. & quelques Lettres inſerées dans des Recueils publiez en Italie.

* *Aforiſmi Politici, &c.*

Il Sacco di Roma, in Parigi 1667.

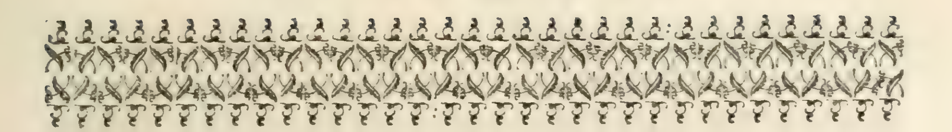
L'Hiſtoire de Guichardin, ſi généralement eſtimée des Italiens, ne fut pas moins favorablement reçûë du reſte de l'Europe, où elle a été traduite dans preſque toutes les langues. Cœlius Secundus Curio la fit imprimer en latin à Baſle en 1566. *in-fol.* & *in*-4°. un an après. Guichardin a auſſi été traduit en

en François il y a près de deux siecles, par Jerôme Chomedey Gentilhomme & Conseiller de la Ville de Paris. On a fait plusieurs éditions de cette traduction, sçavoir deux *in-fol.* en 1568. & en 1577. & deux autres avec les Notes de François de la Nouë; la premiere à Genéve en deux volumes *in-8°.* & l'autre à Paris *in-fol.* 1612. Cette Histoire a aussi été mise en Allemand, & dédiée à Auguste Electeur-Duc de Saxe, par Georges Forberger de Misnie. C'est à Basle qu'elle fut imprimée en 1574. chez Samuel Appiario, aux dépens de Henri Petri & de Pierre Perna. Antoine de Benavidès l'a publiée en Espagnol à Baëça, dans le Royaume d'Andalousie, en 1581. *in-fol.* & les Flamands l'ont en leur langue, imprimée à Dordrecht en 1599. avec les Notes de la Nouë. Enfin elle parut à Londres en 1618. de la traduction de G. Fenton, ainsi qu'on peut le voir dans le Catalogue de la Bibliotheque d'Oxford.

Comme l'édition de Thomas Porcacchi est la meilleure, selon M. Bayle, c'est aussi celle que nous avons choisie pour notre traduction. Les remarques de cet Italien, & celles des autres Critiques ont été d'un grand secours, pour corriger les méprises dans lesquelles l'Historien est tombé, comme on peut voir dans les Notes, qu'on a faites pour la commodité du Lecteur. A l'egard des fameux endroits qu'on n'a point inserés dans les éditions Italiennes de cette Histoire, & dont on ne trouve que les deux premiers dans l'édition de Genéve, on a eu recours, pour les traduire, au *Thuanus restitutus*, à la fin duquel M. de Wiquefort Auteur Protestant, si connu par plusieurs Ouvrages, les a fait imprimer, d'après une copie qu'on prétend avoir été prise sur le Manuscrit original, conservé à Florence dans la Maison de Capponi, qui descend de notre Historien par les femmes.

Nous avons rendu compte dans un Avis public des motifs, qu'on a eus pour traduire l'Hiſtoire des guerres d'Italie, que nous avons dit devoir être regardée, du moins par rapport aux affaires de l'Europe, comme une introduction néceſſaire au grand Ouvrage du Préſident de Thou. En effet c'eſt dans l'Hiſtoire Italienne qu'on voit l'origine de la plûpart des évenemens, que l'Hiſtorien François décrit avec tant de ſoin. Outre cette liaiſon des deux Hiſtoires, elles ont d'ailleurs l'une & l'autre tant de rapports, que cela ſeul auroit pû ſuffire, pour nous determiner à mettre le Public en état de comparer ces Auteurs. Même amour de la verité, même exactitude, même ſoin dans les recherches, une égale horreur du vice & de l'injuſtice; pareille ſagacité à percer les myſteres de la politique & du cœur humain: enfin même force, même nobleſſe dans le ſtile; de ſorte que ſi Guichardin ne fût venu qu'aprés M. de Thou, on ſeroit tenté de croire que l'Auteur Italien auroit pris l'Hiſtorien François pour modéle.

SOMMAIRES



SOMMAIRE DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

I. A*Vant-propos.* II. *Etat de l'Italie en* 1490. III. 1490.
Mort de Laurent de Medicis. IV. *Mort d'Innocent VIII. Avenement d'Alexandre VI.* V. *Pierre* 1491.
de Medicis succede à Laurent son pere. VI. *Premieres brouïlleries en Italie.* VII. *Ligue entre le Pape, les Ve-* 1492.
nitiens & le Duc de Milan. VIII. *Ludovic Sforce sol-* 1493.
licite Charle VIII. de faire la conquête du Royaume de Naples. IX. *Droits de Charle VIII. sur ce Royaume.* X. *Harangue faite à Charle VIII. pour lui persuader la conquête du Royaume de Naples.* XI. *Traité entre Charle VIII. & Ludovic Sforce.* XII. *Ferdinand Roi de Naples affecte de mépriser l'entreprise de Charle VIII. dont il est pourtant effrayé.* XIII. *Il offre à Charle VIII. de se rendre son tributaire.* XIV. *Traité entre Charle VIII. & Ferdinand & Isabelle Rois d'Espagne.* XV. *Traité de Senlis entre Charle VIII. Maximilien Roi des Romains & Philippe Archiduc d'Autriche.* XVI. *Ludovic Sforce forme le dessein de se faire*
Duc de Milan. XVII. *Négociations de Charle VIII.* 1494.
en Italie, pour préparer les voyes de son expédition. XVIII. *Mort de Ferdinand Roi de Naples.* XIX. *Traité*

entre le Pape & Alfonse II. Roi de Naples. XX. *Le Cardinal de S. Pierre-aux-liens passe en France.* XXI. *Charle VIII. fait demander aux Florentins le passage pour son armée, & des vivres en payant.* XXII. *Et au Pape l'investiture du Royaume de Naples, qu'il lui refuse.* XXIII. *Pierre de Medicis oblige les Florentins de demeurer unis au Roi de Naples.* XXIV. *Les Venitiens demeurent neutres.* XXV. *Préparatifs de Charle VIII. par mer & par terre.* XXVI. *Mesures d'Alfonse pour sa défense.* XXVII. *Il demande du secours aux Turcs.* XXVIII. *Entreprise d'Alfonse sur la ville de Genes sans succès.* XXIX. *Expédition de Ferdinand Duc de Calabre dans la Romagne.* XXX. *Alexandre VI. fait défendre à Charle VIII. de passer en Italie, sous peine de censures Ecclesiastiques.* XXXI. *Le Pape & le Roi de Naples négocient avec Bajazet II.* XXXII. *Vûës secrete de Ludovic Sforce sur l'entreprise de Charle VIII.* XXXIII. *On en instruit le Roi, & on l'avertit de se défier de lui, mais inutilement.* XXXIV. *Il arrive en Italie des prodiges qu'on regarde comme des présages de ses malheurs.* XXXV. *Charle VIII. arrive à Vienne, & se prépare à partir pour l'Italie.* XXXVI. *L'entreprise paroît rompuë, mais le Cardinal de S. Pierre-aux-liens determine le Roi à partir.* XXXVII. *Charle VIII. passe les Monts, & arrive à Ast.* XXXVIII. *Combat de Rapallo gagné par les François.* XXXIX. *Le Roi tombe malade de la petite vérole à Ast.* XL. *Etat de l'armée du Roi.* XLI. *Origine de l'artillerie en Italie, & sa difference de celle des François.* XLII. *Paralelle de la milice Françoise & de celle d'Italie.* XLIII. *Les Colonne s'emparent d'Ostie.* XLIV. *Suite de la guerre de Romagne.* XLV. *Le Roi rend visite à Jean Galeas Sfor-*

ce Duc de Milan. XLVI. *Jean Galeas meurt empoisonné par Ludovic Sforce son oncle, qui se fait déclarer Duc de Milan.* XLVII. *Charle VIII marche vers la Toscane.* XLVIII. *Il assiége Serzane, où il se trouve fort embarrassé.* XLIX. *Pierre de Medicis va trouver le Roi, & lui consigne plusieurs places des Florentins.* L. *Entrevûë de Ludovic & de Medicis.* LI. *Suite de la guerre de la Romagne.* LII. *Pierre de Medicis est déclaré rébelle à Florence, d'où il s'enfuit avec ses freres.* LIII. *Les Pisans se révoltent contre les Florentins, & se mettent en liberté sur une parole indiscrete de Charle VIII.* LIV. *Charle VIII. pense à se faire Souverain de Florence.* LV. *Entrée du Roi à Florence.* LVI. *Action & discours hardi de Pierre Caponi en présence du Roi.* LVII. *Traité de Florence entre Charle VIII. & les Florentins.* LVIII. *Charle VIII. marche vers Rome.* LIX. *Négociation du Pape avec les François.* LX. *Les Ursins traitent avec le Roi.* LXI. *Charle VIII. entre dans Rome, & le Pape se retire dans le château S. Ange.* LXII. *Plusieurs Cardinaux sollicitent le Roi* 1495.
d'assembler un Concile, & de faire déposer le Pape. LXIII. *Traité entre le Pape & le Roi.* LXIV. *Alfonse abdique sa Couronne en faveur de son fils, & s'enfuit en Sicile.* LXV. *Charle VIII. s'avance dans le Royaume de Naples, & ne trouve rien qui lui résiste.* LXVI. *Ferdinand II. se fait couronner Roi de Naples.* LXVII. *Jean-Jacque Trivulce va trouver Charle VIII. & lui livre Capouë.* LXVIII. *Etat déplorable de Ferdinand II.* LXIX. *Discours qu'il tient aux Napolitains.* LXX. *Il quitte Naples, & se retire dans l'Isle d'Ischia.*

LIVRE SECOND.

I. *LA rébellion de Pise est l'origine de nouveaux troubles en Italie.* II. *Le Duc de Milan soutient les Pisans dans leur révolte* III. *les Pisans & les Florentins prennent Charle VIII. pour arbitre de leurs differends.* IV. *Diversité de sentimens entre les Florentins sur la forme qu'ils doivent donner à leur gouvernement.* V. *Discours pour le gouvernement populaire.* VI. *Discours pour l'Aristocratie.* VII. *Grand crédit de Savonarole à Florence.* VIII. *On se détermine pour le gouvernement populaire.* IX. *Les châteaux de Naples se rendent à Charle VIII.* X. *Tout le Royaume se soumet à lui, hors ce qui lui échape par sa faute.* XI. *La rapidité des conquêtes de Charle VIII. étonne & souleve toutes les Puissances.* XII. *Ligue de Venise entre le Pape, l'Empereur, les Rois d'Espagne, les Venitiens & le Duc de Milan contre Charle VIII.* XIII. *Décadence des affaires de Charle VIII dans le Royaume de Naples.* XIV. *Charle VIII. prend la résolution de s'en retourner en France.* XV. *Commencement de la guerre de Pise.* XVI. *Mesures que prend Charle VIII. dans le Royaume de Naples avant son départ.* XVII. *Ferdinand II. débarque en Calabre, & l'armée navale des Venitiens paroît sur les côtes de la Poüille pour le soutenir.* XVIII. *Le Roi part de Naples après s'être fait couronner.* XIX. *Le Pape s'enfuit de Rome à l'approche du Roi, qui pourtant en use honnêtement à son égard.* XX. *Le Roi s'amuse inutilement à Sienne.* XXI. *Préparatifs des Venitiens & du Duc de Milan pour s'op-*

poser au paßage du Roi. XXII. *Le Duc d'Orleans surprend Novare.* XXIII. *Galeas de S. Severin l'investit dans cette Ville.* XXIV. *Savonarole presse le Roi de rendre aux Florentins, suivant le traité de Florence, les places qu'ils lui avoient remises.* XXV. *Les Pisans supplient le Roi de ne les point abandonner aux Florentins, & ils sont appuyés par la Cour & par l'armée.* XXVI. *Entreprise de Charle VIII. sur la ville de Genes.* XXVII. *Bataille de Fornovo ou du Taro.* XXVIII. *Les Italiens s'attribuent l'honneur de la victoire, qui demeure néanmoins aux François d'un consentement universel.* XXIX. *L'armée Françoise continuë sa marche, quoique poursuivie par les ennemis.* XXX. *Elle arrive à Ast sans nulle perte.* XXXI. *Novare manque de vivres par la faute du Duc d'Orleans.* XXXII. *Guerre dans le Royaume de Naples.* XXXIII. *Bataille de Seminara, où Ferdinand & Gonsalve sont défaits.* XXXIV. *Ferdinand est reçu dans la ville de Naples, & les François se retirent dans le Château neuf.* XXXV. *Presque tout le Royaume se soumet à Ferdinand.* XXXVI. *Les Colonne changent de parti, & se donnent à Ferdinand.* XXXVII. *Reddition des châteaux de Naples.* XXXVIII. *Mort d'Alfonse.* XXXIX. *Ferdinand II. épouse Jeanne d'Arragon sa tante.* XL. *Siége de Novarre.* XLI. *Charle VIII. se dispose à le faire lever.* XLII. *Ridicule commandement du Pape au Roi.* XLIII. *Traité de Trin entre le Roi & les Florentins.* XLIV. *Suite du Siége de Novare.* XLV. *Conference pour la paix.* XLVI. *Articles proposez par les Commissaires de la conference.* XLVII. *Discours de M. de la Tremoille pour faire rejetter ces articles, & continuer la guerre.* XLVIII. *Discours du Prince d'Orange contre l'avis précedent.* XLIX. *Paroles aigres entre le*

SOMMAIRE

Duc d'Orleans & le Prince d'Orange sur ce sujet. L. *Paix de Verceil entre Charle VIII. & le Duc de Milan.* LI. *Le Roi fait préparer une armée navale à Genes pour l'envoyer au secours du Royaume de Naples.* LII. *ul repasse en France.* LIII. *Origine du mal de Naples* ou *mal François.*

LIVRE TROISIE'ME.

I. S*Uite de la retraite des François.* II. *Le Duc de Milan n'execute qu'une partie des articles de la paix.* III. *Les confederez prennent la résolution d'empêcher que les Florentins ne recouvrent Pise.* IV. *Les Venitiens conçoivent le dessein de s'emparer de cette Ville.* V. *Les Officiers du Roi ne restituent point les places des Florentins, nonobstant le traité de Trin.* VI. *Entreprise de Pierre de Medicis sur Florence excitée par les confederés, qui ne réussit pas.* VII. *Le Roi prend les Ursins à sa solde, pour remplacer les Colonne.* VIII. *Suite la guerre dans le rooyaume de Naples.* IX. *Négligence de Charle VIII. par rapport aux affaires d'Italie.* X. *Le Roi d'Espagne fait une irruption en France* XI. *Mort du Dauphin.* XII. *D'Entragues livre aux Pisans*
1496. *la citadelle de Pise, contre les ordres du Roi.* XIII. *Les Venitiens reçoivent les Pisans sous leur protection particuliere sans la participation des autres Alliés.* XIV. *Ludovic Sforce n'est point fâché de cet évenement.* XV. *Vanité ridicule de Sforce.* XVI. *Les Officiers du Roi qui tiennent les places des Florentins, les vendent à l'instigation du Duc de Milan, aux Genois, aux Pisans & aux Lucquois.* XVII. *Suite de la guerre dans le royau-*

me de Naples. XVIII. *Traité entre Ferdinand II. & les Venitiens.* XIX. *Charle VIII. commence à penser aux affaires d'Italie.* XX. *Charle VIII. prend dans son Conseil la résolution de repasser en Italie.* XXI. *Les Venitiens & le Duc de Milan pressent l'Empereur Maximilien de passer en Italie.* XXII. *Le Cardinal de S. Malo & la mauvaise conduite du Roi font échoüer l'entreprise.* XXIII. *Suite de la guerre de Naples.* XXIV. *Siége d'Atella.* XXV. *Capitulation d'Atella.* XXVI. *Ferdinand reprend presque tout le royaume de Naples.* XXVII. *Mort de Ferdinand à qui Frederic succede.* XXVIII. *Charle VIII. continuë dans son indolence, & le Cardinal de S. Malo dans ses longueurs.* XXIX. *Traité entre l'Empereur, les Venitiens & le Duc de Milan.* XXX. *L'Empereur passe en Italie, où sa foiblesse le fait mépriser.* XXXI. *Les confederés veulent forcer les Florentins à abandonner le parti de la France, & à s'unir à eux.* XXXII. *Suite de la guerre de Pise.* XXXIII. *L'Empereur envoye proposer aux Florentins de remettre à sa décision leur differend avec les Pisans.* XXXIV. *L'Empereur va à Pise, fait & leve le siége de Livourne.* XXXV. *Sa honteuse retraite en Allemagne.* XXXVI. *Les François abandonnent tout-à fait le royaume de Naples.* XXXVII. *Charle VIII. fait une seconde entreprise sur Genes & sur Savone.* XXXVIII. *Le Pape fait la guerre* 1497.
aux Ursins pour s'emparer de leurs biens. XXXIX. *Le Pape fait la paix avec les Ursins.* XL. *Expedition des troupes de Charle VIII. contre Genes, Savone & le Duché de Milan sans succès.* XLI. *Tréve entre Charle VIII. & les Rois d'Espagne, dans laquelle l'Italie est comprise.* XLII. *Suite de la guerre de Pise* XLIII. *Ludovic Sforce fait proposer dans le conseil de la ligue de réta-*

blir les Florentins à Pise, moyennant qu'ils se joignent aux confederés. XLIV. *L'adresse des Venitiens fait échoüer la proposition.* XLV. *Divisions dans la ville de Florence.* XLVI. *Entreprise inutile de Pierre de Medicis pour s'introduire dans Florence.* XLVII. *Désordres de la famille d'Alexandre VI.* XLVIII. *On fait mourir à Florence plusieurs personnes qui avoient conspiré en faveur de Pierre de Medicis.* XLIX. *Frederic obtient l'investiture du Pape, se fait couronner, & acheve de chasser les restes du parti François.* L. *Prorogation de la tréve entre le Roi de France & les Rois d'Espagne.* LI. *Charle VIII. par son irrésolution manque des occasions favora-*
1498. *bles de passer en Italie, & décourage ses partisans.* LII. *Le Duc de Milan fait remettre sur le tapis la proposition de rétablir les Florentins à Pise.* LIII. *Les Venitiens s'y opposent, sous prétexte que leur honneur est engagé à la défense des Pisans.* LIV. *Mort de Charle VIII. & avenement de Lous XII. à la Couronne de France.* LV. *Fin tragique de Savonarole.*

LIVRE QUATRIE'ME.

I. *OPinion qu'on a de Louis XII. en Italie.* II. *Ses droits sur le Duché de Milan.* III. *Il prend le titre de Duc de Milan, & se dispose à la conquête de ce Duché.* IV. *Dispositions des Princes d'Italie à l'égard de Louis XII.* V. *Ludovic Sforce entreprend d'aider les Florentins à reprendre Pise malgré les Venitiens.* VI. *Guerre entre les Colonne & les Ursins.* VII. *Suite de la guerre de Pise.* VIII. *Négociation de paix entre les Venitiens & les Florentins qui ne réussit pas.* IX. *Continuation*

XXXV. *Ludovic se dispose à défendre le Milanez.* XXXVI. *Les François & les Venitiens attaquent le Milanez en même temps.* XXXVII. *Harangue de Ludovic aux Milanois.* XXXVIII. *Ludovic s'enfuit en Allemagne.* XXXIX. *Conquête du Milanez & de Genes en vingt jours.* XL. *Le Roi se rend à Milan.* XLI. *Suite de la guerre de Pise.* XLII. *Paul Vitelli General des Florentins fait le siége de Pise, & est obligé de le lever par sa faute.* XLIII. *On lui fait son procès à Florence, & on lui tranche la tête.* XLIV. *Le Marquis de Mantouë, le Duc de Ferrare & Jean Bentivoglio sont reçus sous la protection du Roi.* XLV. *Traité de Milan entre Louis XII. & les Florentins.* XLVI. *Le Roi prête des troupes au Pape, pour faire la guerre aux Vicaires de l'Eglise.* XLVII. *Digression sur la puissance des Papes.* XLVIII. *Etat de la Romagne.* XLIX. *Le Pape veut faire Cesar Borgia Souverain de la Romagne.* L. *Commencement de la guerre de la Romagne contre les Vicaires de l'Eglise.*
1500. LI. *Jubilé de* 1500. LII. *Suite de la guerre de Romagne.* LIII. *Le Roi proroge la tréve avec l'Empereur, & retourne en France.* LIV. *Révolte du Duché de Milan contre les François, & retour de Ludovic Sforce.* LV. *Ludovic prend la ville de Novare, dont il assiége la citadelle.* LVI. *Le Roi envoye en Italie la Tremoille avec des troupes, & le Cardinal d'Amboise en qualité de son Lieutenant.* LVII. *Les François investissent Ludovic dans Novarre, & le font prisonnier.* LVIII. *Le Cardinal Ascanio est aussi fait prisonnier.* LIX. *Milan & les autres Villes du Duché obtiennent leur pardon du Roi, moyennant de l'argent.* LX. *Les Suisses s'emparent de Belinzoné.* LXI. *Caractere de Ludovic.*

LIVRE CINQUIE'ME.

I. L'*Empereur tâche d'engager les Princes d'Allemagne à s'unir avec lui contre le Roi de France.* II. *Le Roi prête des troupes aux Florentins pour le recouvrement de leurs places.* III. *Ce secours leur est inutile, & ils manquent encore de prendre Pise.* IV. *Suite de la guerre de Romagne.* V. *Le Pape vend douze chapeaux de Cardinaux, & des indulgences pour gagner le Jubilé.* VI. *Tréve entre l'Empereur & le Roi de France.* VII. 1501.
Traité de partage du royaume de Naples entre les Rois de France & d'Espagne. VIII. *Suite de la guerre de Romagne.* IX. *Cesar Borgia déclaré Duc de Romagne par le Pape son pere, attaque le Boulonois & les Florentins; mais le Roi s'oppose à son dessein.* X. *Le Roi envoye une armée de terre & une armée navale contre le royaume de Naples.* XI. *Mesures que prend le Roi Frederic pour sa défense.* XII. *Progrès des François dans le royaume de Naples.* XIII. *Prise & sac de Capouë.* XIV. *Reddition de la ville de Naples.* XV. *Frederic se retire en France.* XVI. *Exploits de Gonsalve pour le Roi d'Espagne dans la Calabre & dans la Poüille.* XVII. *Conquêtes du Pape & du Duc de Valentinois sur les Seigneurs de l'Etat Ecclesiastique.* XVIII. *Négociation pour la paix entre l'Empereur & le Roi de France.* XIX. *Conference à Trente entre l'Empereur & le Cardinal d'Amboise.* XX. *Prorogation de la tréve.* XXI. *Entrevûë du Roi de France & de l'Archiduc à Blois.* XXII. *Nou-* 1502.
veau traité entre le Roi & les Florentins. XXIII. *Suite de la guerre de Pise.* XXIV. *Contestation entre les Fran-*

çois & les Espagnols dans le royaume de Naples pour les limites. XXV. *Commencement de la guerre entre les deux Rois sur ce sujet.* XXVI. *Révolte d'Arezzo contre les Florentins.* XXVII. *Le Roi prend l'affirmative pour eux.* XXVIII. *Le Duc de Valentinois s'empare du Duché d'Urbin.* XXIX. *Conquêtes de Vitellozzo sur les Florentins en faveur de Pierre de Medicis.* XXX. *Le Roi rétablit les Florentins à Arezzo.* XXXI. *Le Roi arrive en Italie, & veut faire la guerre au Pape & à son fils.* XXXII. *Changement dans le gouvernement de Florence.* XXXIII. *Le Pape & son fils se racommodent avec le Roi.* XXXIV. *Suite de la guerre dans le royaume de Naples.* XXXV. *Le Roi néglige les affaires de Naples, & repasse les Monts.* XXXVI. *Il promet des troupes à Valentinois pour subjuguer Boulogne & les autres Villes libres & les Etats des Vicaires de l'Eglise.* XXXVII. *Toute l'Italie est allarmée de la protection que le Roi accorde à Valentinois, & les Venitiens lui en font des remontrances.* XXXVIII. *Ligue contre le Duc de Valentinois.* XXXIX. *Valentinois fait la paix avec les confederés qu'il traite ensuite avec la derniere perfidie.* XL. *Suite de la*
1503. *guerre dans le royaume de Naples.* XLI. *Décadence des affaires de France dans le royaume de Naples* XLII. *Combat particulier entre treize hommes d'armes François & un pareil nombre d'Italiens pour l'honneur de leurs nations.* XLIII. *Guerres des Suisses contre Louis XII. dans le Milanez à l'occasion de Belinzoné.* XLIV. *Ils sont obligés de s'accorder avec le Roi.* XLV. *Seconde entrevûë du Roi de France & de l'Archiduc à Blois.* XLVI. *Paix de Lyon entre le Roi de France & l'Archiduc représentant le Roi d'Espagne.* XLVII. *Gonsalve refuse d'exécuter le traité, & continuë la guerre.* XLVIII. *Bataille de*

Gioïa où d'Aubigny est battu, & fait prisonnier. XLIX. *Bataille de Cerignola où le Duc de Nemours Viceroi de Naples, est défait & tué.* L. *Gonsalve est reçu à Naples.*

LIVRE SIXIE'ME.

I. *Depit de Louis XII. après la bataille de Cerignola.* II. *Les Rois Catholiques refusent de ratifier la paix de Lyon.* III. *Louis XII. se prépare à leur faire vivement la guerre dans le royaume de Naples & en Espagne.* IV. *Gonsalve continuë ses conquêtes.* V. *Suite de la guerre de Pise.* VI. *Projets ambitieux du Pape & du Duc de Valentinois.* VII. *Le Roi fait marcher ses troupes à Fontarabie, en Roussillon & en Italie; & ses armées navales mettent à la voile.* VIII. *Le Pape & son fils se proposent de profiter de cette guerre.* IX. *Mort d'Alexandre VI..* X. *Troubles à Rome après la mort du Pape.* XI. *Les Villes & les Seigneurs de l'Etat de l'Eglise subjuguez par le Duc de Valentinois se rétablissent. La Romagne lui demeure fidele.* XII. *Traité du Duc de Valentinois avec le Roi de France.* XIII. *Le Cardinal d'Amboise veut se faire Pape.* XIV. *Conclave & élection de Pie III.* XV. *Conjuration des Ursins contre le Duc de Valentinois.* XVI. *Ils prennent le parti du Roi d'Espagne sur le point de conclure avec la France.* XVII. *Les Ursins attaquent le Duc de Valentinois qui se sauve dans le château S. Ange.* XVIII. *Mort de Pie III. & élection de Jule II.* XIX. *Les Venitiens s'emparent d'une partie de la Romagne.* XX. *Le Pape fait arrêter le Duc de Valentinois.* XXXI. *Mauvais succès des armes* 1504.

de France en Roussillon & à Fontarabie. XXII. *Tréve entre le Roi de France & le Roi d'Espagne pour leurs Etats au-delà des Monts.* XXIII. *Suite de la guerre du royaume de Naples.* XXIV. *Déroute des François sur le Garigliano.* XXV. *Mort de Pierre de Medicis.* XXVI. *Gaëte se rend aux Espagnols.* XXVII. *Suite de la déroute du Garigliano.* XXVIII. *Cause de ce malheur.* XXIX. *Paix entre les Venitiens & les Turcs.* XXX. *Digression sur la découverte des Indes & le commerce des Epiceries.*
1504. XXXI. *Etat de la France après la défaite du Garigliano.* XXXII. *L'Empereur ni le Roi d'Espagne ne profitent point de l'occasion.* XXXIII. *Le Duc de Valentinois se sauve des mains du Pape, & se jette entre celles de Gonsalve qui l'envoïe prisonnier en Espagne.* XXXIV. *Tréve générale entre les Rois de France & d'Espagne.* XXXV. *Suite de la guerre de Pise.* XXXVI. *Vaine négociation entre la France & l'Espagne.* XXXVII. *Traité de Blois entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & l'Archiduc con-*
1505. *tre les Venitiens.* XXXVIII. *Mort de Frederic Roi de Naples.* XXXIX. *Mort d'Isabelle Reine d'Espagne.* XL. *Accommodement du Pape & des Venitiens.* XLI. *Suite de la guerre de Pise.* XLII. *Entreprises sur Florence par le Cardinal de Medicis, d'Alviane & d'autres.* XLIII. *Suite de la guerre de Pise.* XLIV. *Paix de Blois entre la France & l'Espagne.* XLV. *Evenement tragique à Ferrare.*

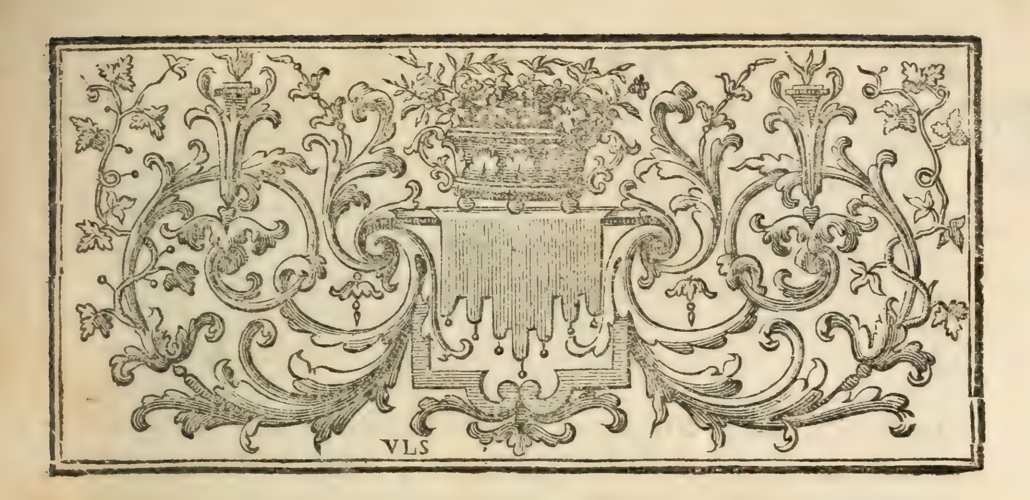
LIVRE SEPTIE'ME.

I. *Philippe Roi de Castille rejette le testament de la Reine Isabelle.* II. *Négociation de la France avec le Pape.* III. *Philippe passe en Espagne, & fait renoncer Ferdinand à l'administration de la Castille.* IV. *Dispositions à une rupture entre l'Empereur & le Roi de France.* V. *Le Pape entreprend de subjuguer Boulogne & Perouse; & Louis XII. lui promet du secours pour cette entreprise.* VI. *L'Empereur demande passage aux Venitiens par les terres de la République, & leur propose de se joindre à lui contre le Roi de France.* VII. *Sage réponse des Venitiens.* VIII. *Expédition du Pape en personne contre Boulogne & Perouse, qu'il soumet l'une & l'autre.* IX. *Le Roi d'Arragon passe dans le royaume de Naples.* X. *Mort de Philippe Roi de Castille.* XI. *Suite de l'affaire de Pise.* XII. *Conjuration contre la vie du Duc de Ferrare.* XIII. *Mort du Duc de Valentinois.* XIV. *Rébellion des Genois contre le Roi de France.* XV. 1507. *Le Pape s'alienne tout d'un coup du Roi de France.* XVI. *Expédition du Roi de France en personne contre les Genois qu'il soumet.* XVII. *Le Roi congedie son armée pour rassurer l'Empereur & l'Italie* XVIII. *Le Pape anime l'Empereur contre le Roi de France.* XIX. *Diéte de Constance où l'Empereur tâche d'engager les Princes d'Allemagne à faire la guerre à Louis XII.* XX. *Le Roi d'Arragon retourne en Espagne pour reprendre le gouvernement de la Castille.* XXI. *Difficultés entre le Pape & le Roi d'Arragon au sujet de l'investiture du royaume de Naples.* XXII. *Entrevûë des Rois de France & d'Arra-*

1506.

gon à Savonne. XXIII. Réſultat des deux Rois ſur l'affaire de Piſe. XXIV. L'Empereur allarme l'Italie par le bruit de ſa venuë. XXV. Les Venitiens ſont également preſſés par l'Empereur & par le Roi de France de ſe déclarer pour l'un des deux contre l'autre. XXVI. Diſcours de Nicolas Foſcarini, pour perſuader le Sénat de ſe déclarer en faveur de l'Empereur. XXVII. Diſcours d'André Gritti pour l'avis contraire. XXVIII. Les Venitiens refuſent le paſſage à l'Empereur, à moins qu'il ne vienne ſans armée. XXIX. Difficulté qu'il trouve dans ſon entre-
1508. priſe. XXX. Tentative des Bentivoglio ſur Boulogne. XXXI. Guerre de l'Empereur contre les Venitiens ſecourus par le Roi de France. XXXII. Tréve entre l'Empereur & les Venitiens qui la font ſans le Roi de France. XXXIII. Suite de l'affaire de Piſe.

Fin des Sommaires du Tome I.



HISTOIRE DES GUERRES D'ITALIE DE FRANÇOIS GUICHARDIN.

LIVRE PREMIER.


J'ENTREPRENS d'écrire l'histoire des troubles que les François attirés par nos Princes mêmes ont excités de nos jours en Italie : c'est-à-dire de ces temps mémorables par la grandeur & la variété des faits, pleins d'évenemens tragiques, & où nos Provinces désolées par tous les fleaux de la juste colere de Dieu, éprouverent encore tout ce que l'injustice & la barbarie des hommes ont de plus cruel. Chacun pourra s'inf-

1490.

I. Avant propos.

1490. & 1491. truire utilement dans ces Mémoires, tant par rapport au gouvernement des Etats, que par rapport à la conduite de la vie privée; & l'on y verra par un grand nombre d'exemples, quelle eſt la viciſſitude des choſes humaines. Les Princes y apprendront auſſi que les entrepriſes témeraires entraînent ſouvent leur propre perte, & cauſent toujours la ruine des peuples : ils s'y convaincront qu'ils s'èxpoſent à ce double malheur, lorſqu'oubliant l'inconſtance de la fortune, pour ne ſuivre que leurs caprices ou leurs paſſions, ils excitent des troubles par imprudence ou par ambition, abuſant ainſi d'un pouvoir dont ils ſont comptables à la félicité publique. Mais il eſt néceſſaire d'expoſer d'abord l'état où l'Italie ſe trouvoit avant ces mouvemens, & d'en déveloper la cauſe.

II. Etat de l'Italie en 1490.

L'Italie étoit heureuſe & tranquille, lorſque la guerre vint troubler ſon repos: cette ſituation douce la rendit plus ſenſible aux malheurs qu'elle éprouva d'abord. En effet, depuis mille ans que l'Empire Romain, affoibli ſurtout par la corruption des mœurs, avoit commencé à décheoir de ce haut point de grandeur, où des vertus héroïques, & la fortune l'avoient élevé, l'Italie n'avoit jamais été ſi floriſſante ni ſi paiſible, qu'elle l'étoit vers l'année 1490. Une paix profonde regnoit dans toutes ſes Provinces: les montagnes & les plaines étoient également fertiles; riche, bien peuplée, & ne reconnoiſſant point de domination étrangere, elle tiroit encore un nouveau luſtre de la magnificence de pluſieurs de ſes Princes, de la beauté d'un grand nombre de Villes célebres, & de la majeſté du ſiége de la Religion. Les Sciences & les Arts fleuriſſoient dans ſon ſein : elle poſſedoit de grands hommes d'Etat, & même d'excellens Capitaines pour ce temps-là. Heureuſe au-dedans, elle avoit au-dehors l'eſtime & l'admiration des Etrangers.

La paix dont elle joüiſſoit alors, étoit l'effet de differentes cauſes, mais ſur-tout de l'habileté de Laurent de Medicis qui en étoit regardé comme le plus ferme ſoutien. Ce célebre citoyen de Florence élevé par ſon mérite au-deſſus d'une condition privée gouvernoit ſa République, dont la force conſiſte plutôt dans la ſituation du Païs, dans l'induſtrie & la richeſſe de ſes habitans, que dans l'étenduë de ſon territoire : il avoit eu depuis peu la politique d'unir ſa famille par une allian-

ce (*a*) avec le Pape Innocent VIII. (*b*) La confiance que ce Pontife témoignoit à Medicis en se gouvernant par ses avis, faisoit respecter le nom de ce dernier dans toute l'Italie, & donnoit un grand poids à ses conseils dans les déliberations touchant la cause commune. Medicis comprit avec les Florentins, qu'il falloit s'opposer à l'agrandissement des principales Puissances d'Italie, & conserver entr'elles un juste équilibre, tant pour la sûreté de la République de Florence, que pour le maintien de sa propre autorité. L'unique moyen d'entretenir cette égalité, étoit de conserver la paix, & d'éloigner tout ce qui pouvoit la troubler. Ferdinand d'Arragon Roi de Naples, prince de grande réputation, & d'une experience consommée, favorisoit les vûës de Medicis. Ce Roi loin d'avoir toujours été dans ces bonnes dispositions, avoit souvent laissé paroître de l'ambition, & marqué de l'éloignement pour la paix. Alfonse Duc de Calabre son fils aîné, faisoit tous ses efforts pour réveiller ces inquiétudes, & lui proposoit chaque jour de nouveaux projets. Ce Prince ne voyoit qu'avec chagrin que Jean Galeas Sforce, Duc de Milan son gendre (*c*), n'avoit que le titre de Duc, quoiqu'il eût déja vingt ans; tandis que Ludovic Sforce son oncle (*d*) étoit le véritable maître, & le faisoit oublier dans ses propres Etats. Ce n'est pas qu'Alfonse ignorât la foiblesse & l'incapacité de Galeas; mais cette raison ne justifioit pas dans son esprit l'ambition de l'usurpateur. L'imprudence & les déreglemens de Bonne (*e*) mere du jeune Sforce, avoient donné occasion depuis dix ans à cette usurpation. Ludovic chargé de la tutelle de son neveu, s'étoit servi de sa nouvelle puissance pour s'assurer des Forteresses, des Troupes, des Finances, & des autres nerfs de l'autorité. Il ne gouvernoit point le Milanez comme le tuteur de son pupille, ou comme le Regent de ses Etats; mais il regnoit avec tout l'éclat & la dignité d'un Souverain équitable & légitime. Malgré cette usurpation, Ferdinand préfera ses interêts présens aux instances de son fils, & à ses justes res-

1490. & 1491.

(*a*) Il avoit marié Madelaine de Medicis sa fille avec Francesquetto Cibo, fils naturel du Pape.

(*b*) Jean-Baptiste Cibo, créé Pape le 9. Août 1484.

(*c*) Il avoit épousé Isabelle d'Arragon, fille d'Alfonse.

(*d*) Il portoit le nom de Duc de Bari.

(*e*) Bonne de Savoye, fille de Loüis Duc de Savoye, & veuve de Galeas Duc de Milan, frere aîné de Ludovic.

1490. & 1491. sentimens. Plusieurs raisons pouvoient autoriser une pareille conduite; la Noblesse & le Peuple lui avoient témoigné quelque temps auparavant la haine qu'ils lui portoient, & il s'étoit vû exposé à un péril qu'il n'avoit point oublié. Le passé lui rappelloit encore l'affection de ses sujets pour la domination Françoise, & il craignoit que le Roi de France ne profitât des troubles qui s'éleveroient en Italie pour faire valoir ses prétentions sur le Royaume de Naples. D'ailleurs voulant mettre des bornes à la puissance des Venitiens, devenuë redoutable à l'Italie entiere, il sentoit la nécessité d'unir ses forces à celles du Milanez, & de la République de Florence. Ainsi il étoit bien éloigné de faire naître des troubles en Italie.

De son côté Ludovic Sforce, tout remuant & tout ambitieux qu'il étoit, ne pouvoit penser autrement dans les conjonctures présentes. Il n'ignoroit pas que les Venitiens menaçoient autant le Milanez, que les autres Etats d'Italie. Une autre raison non moins pressante le déterminoit encore à seconder les intentions de Ferdinand; il lui étoit beaucoup plus facile de conserver son autorité durant la paix, que pendant la guerre. Ce n'est pas qu'il n'entrevît les dispositions peu favorables du Roi de Naples, & de son fils à son égard; mais il étoit rassuré par celles de Medicis qui vouloit sincerement la paix. Il comptoit encore beaucoup sur la crainte secrete que ce dernier avoit de la puissance de Ferdinand & d'Alfonse. D'ailleurs persuadé qu'il ne pouvoit y avoir de liaisons durables entre Ferdinand & les Venitiens, à cause de la difference des esprits, & de la jalousie qui les divisoit depuis longtemps, il ne voyoit que cette République avec qui les Princes d'Arragon (*a*) pussent s'unir, pour le dépoüiller d'une autorité qu'ils n'étoient pas en état de lui arracher avec leurs seules forces. C'est pourquoi Ferdinand, Ludovic & Medicis concourant tous trois, à maintenir la paix, la ligue défensive qu'ils avoient faite, le premier en son nom, le second au nom de son neveu, & le troisiéme pour sa République, subsistoit toujours. Ce Traité qui avoit été commencé longtemps au-

(*a*) C'est ainsi qu'on appelloit ceux de la Maison Royale de Naples, depuis qu'Alfonse V. Roi d'Arragon, pere naturel de Ferdinand, étoit parvenu à la Couronne de Naples en vertu de l'adoption de la Reine Jeanne d'Anjou II. du nom. Comme Roi de Naples, il fut appellé Alfonse I. ou *le vieux*, & mourut en 1458.

paravant, & ensuite interrompu par plusieurs incidens, fut enfin repris du consentement de presque tous les Princes & de toutes les Républiques d'Italie, & conclu en 1480. pour vingt-cinq ans. Le principal but de cette confédération, étoit d'empêcher les Venitiens de s'aggrandir. Ces Républicains perdirent par cette réünion la superiorité de forces qu'ils avoient sur chacun des Confédérés en particulier : séparés des interêts communs du Païs, & disposés à profiter des divisions & du malheur des autres pour s'accroître, ils attendoient une occasion favorable de subjuguer l'Italie. On ne pouvoit pas douter qu'ils n'eussent été autrefois dans ce dessein, dont il fut aisé de juger qu'ils suivoient encore le plan, par ce qui arriva à la mort de Philippe Marie Viscomti Duc de Milan (*a*); & l'invasion récente qu'ils avoient faite dans le Ferrarois, venoit de manifester tout-à-fait leurs intentions.

1490. & 1491.

Cette ligue pouvoit bien rendre le Sénat de Venise moins entreprenant, mais elle ne formoit pas entre les Alliés des liaisons bien sinceres. L'envie & la jalousie se glisserent entr'eux, & chacun se tenant sur ses gardes, observoit les démarches des autres. Ils se traversoient réciproquement dans les projets qu'ils formoient pour s'aggrandir, ou pour augmenter leur autorité. Mais ces intrigues secretes ne donnoient point d'atteinte à la paix; au contraire elles étoient cause qu'ils se portoient avec plus d'ardeur à étouffer toutes ces petites sémences de division, qui pouvoient produire de grands troubles.

1492.

III. Mort de Laurent de Medicis.

Telle étoit alors la situation de l'Italie. La paix y paroissoit si bien ménagée & si bien affermie, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'elle pût être troublée. Mais la mort de Laurent de Medicis arrivée en 1492. (*b*) donna atteinte à cette heureuse tranquillité. Medicis étoit dans la fleur de l'âge, n'ayant pas encore quarante-quatre ans accomplis : la patrie de ce grand homme perdit beaucoup à sa mort. Sa prudence, son autorité & ce genie rare qui le rendoit capable de tout, avoient procuré à sa République la richesse, l'abondance de toutes choses, & d'autres avantages qui sont les fruits d'une longue paix. L'Italie entiere sentit aussi très-vivement cette

(*a*) Il mourut en 1447.
(*b*) Le 9. d'Avril, il a été surnommé *le Grand*.

1492.

grande perte ; car outre le ſoin qu'il prenoit de pourvoir à la ſûreté publique, il étoit encore le médiateur des differends qui s'élevoient fréquemment entre le Regent du Milanez, & le Roi de Naples. Il modéroit auſſi les jalouſies & les défiances mutuelles de ces deux Princes, dont la puiſſance & l'ambition étoient preſque égales.

IV. Mort d'Innocent VIII. Avénement d'Alexandre VI.

Dans cette conjoncture, la mort du Pape (*a*) vint encore augmenter les ſémences de diviſion qui naiſſoient tous les jours : car quoique la vie de ce Pontife ne contribuât pas directement à la tranquillité publique, elle ne laiſſoit pas de ſervir en quelque maniere à ſa conſervation. Innocent ayant abandonné la guerre qu'il avoit faite ſans ſuccès, au commencement de ſon Pontificat contre Ferdinand, à la ſollicitation de quelques Barons Napolitains, & s'étant livré aux plaiſirs, il ne penſoit plus à troubler l'Italie, ni pour l'aggrandiſſement de ſa maiſon, ni pour le ſien propre. A Innocent ſucceda Rodrigue de Borgia (*b*) de la ville de Valence, Capitale d'un Royaume des Eſpagnes : il y avoit longtemps qu'il étoit Cardinal, & il tenoit un rang conſidérable dans le ſacré College. Il dut en partie ſon élevation aux differends des Cardinaux Aſcanio (*c*) & Jules de la Rovere (*d*) : mais il avoit lui-même contribué beaucoup plus efficacement à ſa grandeur, en achetant les ſuffrages de pluſieurs Cardinaux, partie en argent comptant, partie en s'engageant de leur abandonner un grand nombre de Charges & de riches Benefices qu'il poſſedoit. Ces ames vénales, au mépris de la Loi divine, vendirent ſans honte à Borgia le pouvoir de profaner par un trafic indigne les Tréſors ſpirituels dans le Sanctuaire de la Religion, & même à l'abri du nom de Jeſus-Chriſt. Ce fut le Cardinal Aſcanio, qui ménagea cet odieux commerce, tant par de vives ſollicitations, que par un exemple contagieux : il eut pour récompenſe la Vice-Chancellerie, l'un des premiers emplois de la Cour de Rome. Son inſatiable avidité n'en fut point raſſaſiée :

(*a*) Arrivée le 25. Juillet.

(*b*) Ce n'étoit pas ſon vrai nom : il ſe nommoit Lenzoli. Borgia étoit celui de ſa mere, qui étoit ſœur du Pape Calixte III. & il le prit pour faire ſa cour à ſon oncle, lequel le fit Cardinal en 1455. Il étoit né le 11. d'Août 1492.

(*c*) Frere de Ludovic Sforce : il avoit été fait Cardinal par Sixte IV.

(*d*) Julien de la Rovere neveu du Pape Sixte IV. qui le fit Cardinal en 1473. ſous le titre de *Saint Pierre-aux-liens*. Il fut depuis pape ſous le nom de Jules II.

il obtint encore plusieurs Bénefices considérables, des Terres, & un Palais richement meublé dans Rome. Mais tous ces avantages ne le mirent point à couvert de la colere divine, de l'infamie qu'il méritoit, & de l'exécration des hommes, qu'une élection si contraire aux Canons remplit de crainte & d'horreur.

Cette consternation génerale n'étoit pas moins l'effet de la conduite qu'on avoit tenuë dans cette élection, que de la connoissance qu'on avoit en partie du caractere & du génie de Borgia. Entre ceux qui en furent le plus frappés, le Roi de Naples sçut dissimuler son chagrin en public, mais il ne put le cacher à la Reine son épouse. Il lui dit en versant des larmes, lui qui sçavoit les retenir même à la mort de ses enfans, que le nouveau Pape seroit le fleau de l'Italie, & du monde Chrétien: pronostic vraiment digne de la prudence de Ferdinand. En effet, Alexandre VI. (ce fut le nom que prit Borgia) avoit des vices, que toutes ses bonnes qualités ne pouvoient racheter. Il étoit à la vérité d'une habileté & d'une pénétration rares; il excelloit dans le conseil, & possédant l'art de s'insinuer dans les esprits par la persuasion, il sçavoit manier les grandes affaires avec une adresse & une activité surprenante. Mais ces talens étoient obscurcis par des mœurs infames: faux, sans pudeur, fourbe, perfide, sans religion, dominé par une avarice insatiable, & dévoré d'ambition; (*a*) il étoit cruel jusqu'à la barbarie, & ne respiroit que l'élevation de ses bâtards (*b*), en faveur de qui il étoit résolu de tout sacrifier. Parmi ces enfans du Pape, il y en avoit un (*c*) qui avoit tous les vices du Pere; il sembloit qu'il ne fût né, qu'afin que les pernicieux desseins d'Alexandre pussent trouver un homme assez scelerat pour les exécuter.

V. Pierre de Medicis succéde à Laurent son pere.

C'est ainsi que la mort d'Innocent VIII. changea la face de la Cour Romaine. La perte de Laurent de Medicis n'avoit pas moins apporté de changement dans les affaires à Florence. Pierre, l'aîné de ses trois fils (*d*), lui avoit succedé sans aucune

(*a*) L'Italien dit davantage: *Crudeltà più che barbara.*

(*b*) Il avoit eu de Vanosia, Dame Romaine, quatre fils & une fille; sçavoir, Pierre-Loüis Duc de Gandie, Jean aussi Duc de Gandie après la mort de son frere, Cesar, Geoffroy, & Lucrece de Borgia.

(*c*) César Borgia, Cardinal, Archevéque de Valence en Espagne, & ensuite Duc de Valentinois.

(*d*) Les deux autres étoient Jean,

1492. difficulté ; mais il n'avoit ni l'âge ni les qualités convenables pour remplir dignement sa place ; il lui manquoit pour se conduire au-dedans & au-dehors, cette prudence & cette modération qui caractérisoient son prédecesseur. Cet homme habile avoit sçû manier adroitement l'esprit de ses Alliés, & s'étoit toûjours accommodé au temps : par cette conduite mesurée il avoit accru sa fortune, & procuré le bien de sa patrie ; il emporta même dans le tombeau le glorieux éloge d'avoir été le plus ferme soutien de la paix en Italie.

VI. Premieres brouilleries en Italie.

Dès le premier pas que Pierre fit dans le gouvernement, il s'écarta entierement de la route que son pere lui avoit tracée : au lieu de consulter les principaux Citoyens, qui devoient, suivant la coutume, entrer dans les affaires importantes, il n'écouta que Virgile des Ursins, son parent par sa mere & par sa femme (*a*). Virgile absolument dévoüé aux interêts de Ferdinand & d'Alfonse, engagea Medicis à se livrer tellement à ces deux Princes, que Ludovic Sforce en conçut de sérieuses allarmes. Il craignit de voir les forces de la Maison d'Arragon, & celles de la République de Florence réünies contre lui par l'entremise de Pierre. Cette liaison, l'époque & la source des maux de l'Italie, ne put être formée avec tant de secret, qu'il n'en transpirât quelque chose, & qu'elle n'excitât la défiance de Ludovic, Prince vigilant & plein de pénétration. Un leger incident confirma ses soupçons, comme on va le voir, & lui découvrit davantage ce qu'il avoit à craindre.

C'est la coutume dans toute la Chrétienté d'envoyer des Ambassadeurs au Pape, à son avénement à la Chaire de saint Pierre, pour le reconnoître en qualité de Vicaire de JESUS-CHRIST sur la Terre, & pour lui faire le compliment d'obédience, Ludovic Sforce, qui affectoit d'imaginer des choses singulieres, pour paroître plus habile que les autres, proposa aux Alliés d'envoyer leurs Ambassadeurs dans un même jour à Rome pour y faire leur entrée ensemble, & pour avoir audience en commun : il dit qu'il falloit en choisir

Cardinal de Medicis, qui fut Pape sous le nom de Leon X. & Julien.

(*a*) La mere de Pierre de Medicis étoit Clarice des Ursins, & sa femme Alfonsine des Ursins. Il épousa en secondes noces Madelaine Cibo, fille du Pape Innocent VIII.

un

un parmi eux pour porter la parole au nom de tous, insinuant que cela contribuëroit à augmenter la réputation des confédérés. Que l'Italie entiere verroit par cette démarche qu'ils étoient non-seulement unis par l'amitié & par le traité fait entr'eux, mais qu'ils étoient tellement liés ensemble, qu'ils sembloient ne faire qu'un Prince & qu'un Etat. Il ajoûta que la raison, & un exemple tout récent devoient faire goûter l'utilité de ce projet; que le feu Pape n'avoit été si prompt à faire la guerre au Roi de Naples, que sur un préjugé de mésintelligence entre les Alliés: préjugé qu'il n'avoit formé, que parce que leurs Ambassadeurs s'étoient rendus séparément à Rome, lorsqu'ils vinrent le reconnoître pour Souverain Pontife. Ferdinand, Prince facile, se rendit d'abord à l'avis de Ludovic, qui fut unanimement approuvé des Florentins gagnés par son crédit & par celui du Roi de Naples. Medicis même ne s'y opposa point en public, quelque chagrin qu'il en eût au fond: car ayant été nommé par la République pour l'ambassade, il brûloit de paroître à Rome dans un appareil pompeux, & presque égal au faste des Rois. Dans ces idées il ne put voir sans dépit qu'il ne pourroit briller dans cette rencontre, s'il étoit obligé de faire son entrée & son compliment en commun. Gentilé Evêque d'Arezzo (*a*) entretenoit encore dans lui cette vanité de jeune homme: ce Prélat avoit été choisi pour parler au nom de la République, tant à cause de la dignité Episcopale dont il étoit revêtu, que parce qu'il avoit des lettres; il portoit impatiemment que la nouvelle disposition de Ludovic lui ravît la gloire de montrer son éloquence dans cette occasion d'éclat. Ainsi le jeune Medicis emporté par sa legereté, & devenu l'organe de la vanité d'autrui, engagea le Roi de Naples de représenter que le projet de Ludovic ne pouvoit s'exécuter sans beaucoup de confusion & d'embarras: il eut été bien fâché que ce dernier sçût qu'il vouloit faire échoüer son invention; il pressa encore le Roi d'engager chacun des Ambassadeurs à se rendre séparément à Rome, suivant la coutume. Ferdinand qui vouloit l'obliger, sans cho- 1492.

(*a*) Gentilé Bechi natif d'Urbin. Il avoit été Précepteur des enfans de Cosme de Medicis, surnommé *le Pere de la patrie*, ayeul de Laurent, & il fut fait Evêque d'Arezzo en 1473. Il avoit été employé par la République de Florence à plusieurs Ambassades; & entr'autres en France, pour y faire les complimens sur la mort de Loüis XI. & sur l'avénement de Charles VIII. Il mourut en 1497.

1492. quer néanmoins Ludovic, fit ce que Medicis désiroit; mais en lui accordant sa demande, il ne crut pas devoir cacher au Regent du Milanez, qu'il n'abandonnoit son idée que sur les instances du Florentin. Ludovic en parut plus piqué que la chose ne le méritoit: il se plaignit aigrement qu'on ne rejettoit le premier projet, dont il étoit l'auteur, que pour donner atteinte à son autorité, affront qu'il alloit, disoit-il, essuyer sous les yeux du Pape & devant toute la Cour Romaine, qui n'ignoroit pas les nouvelles dispositions qu'on avoit faites. Mais cet incident tout leger & de peu d'importance qu'il étoit, lui fut encore plus sensible, parce qu'il lui fit soupçonner que Ferdinand & Medidicis machinoient quelque chose en secret, comme il en fut éclairci par ce qui arriva bien-tôt après.

Francesquetto Cibo Genois, fils naturel du Pape Innocent VIII. possedoit l'Anguillara, Cervetri, & quelques autres petits châteaux dans le voisinage de Rome. Après la mort de son pere, il se retira à Florence auprès de Pierre de Medicis, frere de Madelaine de Medicis sa femme; il n'y fut pas plutôt arrivé, que par l'entremise de Pierre, il vendit ces châteaux à Virgile des Ursins, moyennant quarante mille ducats; cette vente se fit de concert avec Ferdinand, qui prêta secretement la plus grande partie des deniers, dans l'esperance de retirer lui-même de solides avantages des établissemens que Virgile des Ursins, sa créature & son parent auroit dans le territoire de Rome.

Il considéroit que la puissance des Papes les mettoit toujours à portée d'inquiéter le Royaume de Naples, qui est un ancien fief de l'Eglise de Rome, & qui confine dans un long espace à l'Etat Ecclesiastique. Il se ressouvenoit des differends que son pere & lui avoient eus plusieurs fois avec eux; & il sçavoit que la disposition des choses pouvoit faire naître à chaque instant de nouvelles contestations; soit pour la Jurisdiction des lieux limitrophes; soit pour les Cens; soit pour la collation des Benefices; soit pour le recours des Barons, & pour mille autres incidens qui arrivent tous les jours entre des voisins, & plus souvent entre le Seigneur suzerain & son Vassal.

C'est pourquoi il avoit toujours cru que son interêt & sa sûreté exigeoient qu'il s'attachât tous les Barons du territoire

de Rome ; ou du moins les plus puissans ; il y travailloit pour lors avec d'autant plus d'ardeur, qu'il prévoyoit que Ludovic Sforce ne manqueroit pas d'avoir beaucoup de crédit auprès du nouveau Pape, par le moyen du Cardinal Ascanio Sforce son frere : on croit même qu'il avoit encore un motif aussi pressant que le premier ; c'étoit la crainte qu'Alexandre n'eût herité de l'ambition & de la haine de Calixte III. son oncle (*a*). Ce Pape désirant avec passion d'aggrandir Pierre Borgia son neveu, étoit sur le point de porter la guerre dans le Royaume de Naples aussi-tôt après la mort d'Alfonse pere de Ferdinand, pour en dépoüiller ce dernier, sous prétexte que cet Etat étoit dévolu à l'Eglise par le décès d'Alfonse ; lorsqu'il fut lui-même prévenu dans son dessein par la mort. C'étoit néanmoins Alfonse, dont il étoit né sujet (*b*), & dont il avoit été longtemps Ministre, qui l'avoit aidé à parvenir au souverain Pontificat, après lui avoir procuré les autres Dignités Ecclestiques : ingratitude qui ne prouve que trop le peu de pouvoir que le souvenir des bienfaits a sur le cœur des hommes. 1492.

La prévoyance la plus sage ne sçauroit s'étendre à tout ; & c'est une triste nécessité, que l'esprit humain donne souvent des marques de foiblesse. Ferdinand qui étoit regardé comme un prince d'une expérience mûre, ne réflechit point assés aux suites de cette affaire ; il en attendoit à la vérité un leger avantage : mais elle pouvoit d'un autre côté occasionner de très-grands maux. En effet, celui dont le devoir & l'interêt étoient d'entretenir la tranquillité publique, se servit de l'occasion de cette vente pour troubler la paix de l'Italie. Le Pape croyant son autorité blessée par cette aliénation faite à son insçû, prétendant même que par le défaut de consentement de sa part, les châteaux étoient dévolus au S. Siége, & d'ailleurs démêlant les vûës cachées de Ferdinand, il déclama hautement contre ce Prince, contre Pierre de Medicis & Virgile des Ursins ; il protesta qu'il étoit résolu de ne rien négliger pour soutenir la dignité & les droits de l'Eglise.

Ludovic en fut bien autrement allarmé : car dans l'idée où il étoit que le Pape se laisseroit gouverner par ses conseils,

(*a*) Alfonse Borgia, élû le 8. d'Avril 1455. & mort le 6. d'Août 1458.

(*b*) Il étoit du Royaume de Valence, qui appartenoit à Alfonse, ainsi que l'Arragon & la Sicile.

1492. & par ceux du Cardinal Afcanio, il regardoit comme une atteinte à fa propre autorité, tout ce qui tendoit à diminuer la puiffance d'Alexandre, joint à cela, qu'il fe défioit déja de toutes les démarches de Ferdinand. Mais rien ne lui fut plus fenfible que la certitude qu'il eut en cette occafion, que les Arragonois & Medicis avoient contracté d'étroites liaifons enfemble. En effet, il ne pouvoit plus en douter, & le concert avec lequel ils avoient agi dans cette affaire, ne l'en affuroit que trop. C'eft pourquoi voulant rompre des deffeins qui lui paroiffoient fi préjudiciables à fes interêts, & s'attirer en même temps plus de confiance de la part du Pape, il l'exhorta vivement à foutenir fa dignité.

Il lui repréfenta, « qu'il devoit moins confidérer l'affaire » dont il s'agiffoit actuellement, que les fuites que pourroit » avoir le mépris que fes Vaffaux faifoient fi ouvertement de » fon autorité dès l'entrée de fon Pontificat : qu'il ne falloit » pas croire que l'interêt de Virgile des Urfins, ou l'impor» tance des châteaux en queftion, ou quelque autre raifon » femblable, euffent fait agir Ferdinand. Que fon deffein avoit » été d'éprouver la patience d'un nouveau Pape par des in» jures d'abord affés legeres, pour ofer entreprendre dans la » fuite de plus grandes chofes, fi l'on étoit infenfible à fes pre» mieres démarches. Que Ferdinand étoit auffi ambitieux que » fes prédeceffeurs, ennemis perpetuels de l'Eglife Romaine, » & qui ayant tant de fois fait la guerre aux fouverains Pon» tifes, s'étoient même emparé de la ville de Rome. En effet, » ce même Ferdinand n'avoit-il pas envoyé deux fois fes ar» mées fous les ordres de fon fils contre deux Papes jufqu'aux » portes de cette Ville, & n'avoit-il pas été prefque toujours » ouvertement broüillé avec les prédeceffeurs d'Alexandre? » Il ajouta que ce Prince étoit non-feulement animé par l'exem» ple des autres Rois de Naples, & par la paffion de dominer, » mais encore plus par le defir de tirer raifon des offenfes qu'il » avoit reçûës de Calixte III. Que fi Sa Sainteté fouffroit pa» tiemment ces premieres infultes, réduite à de frivoles hon» neurs de cérémonie, elle tomberoit bien-tôt dans un mé» pris général : qu'elle encourageroit fes ennemis à de plus hau» tes entreprifes; au lieu que fi elle marquoit du reffentiment » en cette occafion, elle maintiendroit l'ancienne majefté des

Pontifes Romains, & le respect qui leur est dû. Ludovic joignit à ces exhortations de grandes offres, qu'il confirma par des effets; car il prêta d'abord au Pape quarante mille ducats, & soudoya trois cens hommes d'armes conjointement avec lui, & à frais communs; mais qui devoient dépendre uniquement d'Alexandre. 1492.

Néanmoins Ludovic ne voulant pas rompre ouvertement avec le Roi de Naples, il exhorta ce Prince à faire en sorte que Virgile des Ursins prît les moïens convenables d'appaiser le pape; afin d'aller au-devant des malheurs que cet incident pouvoit occasionner. Il avertit aussi Pierre de Medicis, mais avec plus de force & de liberté, de considerer avec combien de zéle Laurent son pere avoit contribué à maintenir la paix dans l'Italie, en faisant l'office de médiateur & d'ami entre Ferdinand & lui: « Suivés, lui dit-il, l'exemple de » ce grand homme, plûtôt que de vous livrer à des nouveau- » tés dangereuses, & de donner occasion aux autres, ou même » de les mettre dans la nécessité de prendre un parti qui pour- » roit enfin devenir funeste à toute l'Italie: Souvenés-vous, » combien la longue amitié qui unissoit nos deux maisons, a » procuré d'avantages & de gloire à l'une & à l'autre: Rappel- » lés-vous les offenses, & les outrages faits par la maison d'Ar- » ragon à votre pere, à vos ancêtres, & à votre patrie: Enfin, » combien de fois Ferdinand, & Alfonse son pere n'ont-ils » pas tenté de s'emparer de la Toscane par la force, ou par la » surprise?

Mais toutes ces remontrances au lieu de ramener les esprits à la paix, ne servoient qu'à les en aliener davantage. Ferdinand crut qu'il seroit honteux de céder à Ludovic Sforce, & au Cardinal Ascanio, qu'il croïoit avoir excité l'indignation du Pape. D'ailleurs animé par Alfonse son fils, il encouragea sécretement Virgile des Ursins à prendre, sans délay, possession des châteaux qu'il avoit achetés; & il lui promit de le défendre envers & contre tous. D'un autre côté employant ses artifices ordinaires, il proposoit au Pape differens moyens d'accommodement; mais il conseilloit en sécret à Virgile de n'en point accepter d'autres que ceux qui lui assureroient la proprieté des châteaux, en appaisant le Pape par quelque somme d'argent. Virgile sûr de la protection de Ferdinand, re-

1492. jetta dans la suite plusieurs expediens, que ce Prince, pour ne pas trop irriter Alexandre, le pressoit d'accepter.

Durant le cours de ces intrigues, Pierre de Medicis paroissoit dans la résolution de demeurer uni au Roi de Naples, & il étoit évident que tout ce qu'on feroit pour l'en détacher seroit inutile ; Ludovic Sforce considerant combien il seroit préjudiciable à ses interêts que la ville de Florence, qui lui avoit toujours servi de rempart, fût au pouvoir de ses ennemis ; & envisageant tous les périls ausquels il étoit exposé, il résolut de pourvoir à sa sûreté. Il n'ignoroit pas que les Arragonois brûloient de lui ôter la tutelle de son neveu ; à la verité Ferdinand dissimuloit avec un soin extrême, & s'efforçoit de cacher son impatience : mais Alfonse naturellement vif & impetueux, n'avoit pû s'empêcher de crier hautement contre l'oppresseur de son gendre ; & écoutant moins la prudence que son ressentiment, il laissoit souvent échaper des menaces & des injures contre le Régent du Milanez. D'ailleurs Ludovic sçavoit qu'Isabelle femme de Jean-Galeas, jeune princesse d'un courage au-dessus de son sexe, conjuroit sans cesse son pere & son ayeul de la mettre au moins à couvert du péril qui menaçoit sa vie, la vie de son mari, & celle de ses enfans, si ses larmes n'étoient pas assés puissantes pour porter ces deux Princes à la tirer de l'indigne esclavage, où elle étoit retenuë. Mais il étoit bien plus inquiet de la haine que les peuples du Milanez lui portoient, soit à cause de ses exactions, soit par compassion pour Jean-Galeas leur légitime Souverain. Ce fut en vain qu'il s'efforça de donner de la défiance des Arragonois, & qu'il voulut faire croire que leur dessein étoit de se rendre les maîtres de ce Duché, en vertu d'anciens droits fondés sur le testament de Philippe-Marie Visconti, qui avoit institué pour son héritier Alfonse pere de Ferdinand. Il eut beau insinuer que ce n'étoit que pour faciliter ce projet, qu'ils vouloient lui ôter la régence du Milanez, il n'en fut pas moins odieux, & ces artifices ne furent pas capables d'empêcher qu'on ne pensât à son ambition, & aux attentats qui accompagnent ordinairement la fureur de dominer.

VII. Ligue entre le Pape, les Venitiens, & le Duc de Milan.

Ainsi Ludovic après avoir mûrement réflechi sur l'état des choses, & aux périls qui le menaçoient, prit la résolution de se fortifier par de nouvelles alliances. Dans ces vuës,

il crut devoir mettre à profit le dépit du Pape contre Ferdinand, & le désir qu'on croyoit que les Venitiens avoient de voir rompre une ligue si long-temps opposée à leurs desseins; il proposa donc à ces deux puissances de faire avec lui une autre ligue, pour la conservation de leurs interêts communs. 1492.

Mais la colere, & tout autre sentiment cédoient sans peine dans le cœur d'Alexandre VI. au désir effrené qu'il avoit d'élever ses bâtards. Il les aimoit avec tant de passion, qu'il fut le premier de tous les Papes qui ne rougit point de les appeller du nom de fils, & de les reconnoître en cette qualité à la face du monde entier: ses prédecesseurs pour cacher au moins une partie de leur honte, avoient fait passer leurs enfans pour leurs neveux. Alexandre ne trouvant point alors d'autre moyen de les établir, il négocioit le mariage de l'un d'eux avec une fille naturelle d'Alfonse, à laquelle on donneroit une riche dot en terres dans le royaume de Naples. Tant qu'il put se flater de cette esperance, feignit seulement de prêter l'oreille à la proposition de Ludovic; & peut être que si on lui eût accordé ce qu'il désiroit, la paix de l'Italie n'auroit pas été si-tôt troublée. Ferdinand ne s'éloignoit pas trop de cette alliance, mais Alfonse qui détestoit l'orgueil, & l'ambition du Pape, ne voulut jamais y consentir. Cependant ils ne témoignerent en aucune maniere leur répugnance; mais faisant naître chaque jour des difficultés sur la qualité de l'état, qui devoit servir de dot, ils continuerent d'amuser le Pape. Alexandre piqué de cette conduite, résolut de s'abandonner aux conseils de Ludovic.

Le dépit seul ne détermina pas le Pape dans cette occasion, il écouta encore la crainte. Il voyoit à la solde de Ferdinand, non-seulement Virgile des Ursins, que la faveur du Prince, la protection des Florentins, & l'appui de la faction Guelfe, (a) rendoient fort puissant dans les états de l'Eglise, mais encore Prosper, & Fabrice Colonne (b) chefs de leur maison. D'un autre côté le Cardinal de saint Pierre-aux-liens, personnage d'un grand poids, craignant que le Pape n'attentât à sa vie, s'étoit retiré dans le château d'Ostie, qu'il tenoit en qualité d'Evêque de cette Ville: il avoit été l'ennemi déclaré de Ferdi-

(a) Les factions des *Guelfes*, & des *Gibelins* prirent naissance en Italie dans le treiziéme siécle, à l'occasion des guerres des Papes Gregoire IX. & Innocent IV. contre l'Empereur Frederic II. Les *Guelfes* tenoient le parti des Papes, & les *Gibelins* celui des Empereurs.

(b) Ils étoient cousins germains.

1492. nand, contre lequel il avoit autrefois animé Sixte IV. (*a*) son oncle, & ensuite Innocent VIII. mais il s'étoit réconcilié depuis avec ce Prince; & ils avoient ensemble d'étroites liaisons d'amitié.

Le Senat de Venise ne parut pas aussi empressé à entrer dans la ligue, qu'on se l'étoit persuadé d'abord. A la verité la désunion des confederés favorisoit ses vûës; mais d'un autre côté il étoit retenu par la crainte de l'infidelité du Pape déja devenu suspect à tout le monde; il n'avoit pas encore oublié les confederations que la République avoit faites avec Sixte IV. & Innocent VIII. prédecesseurs d'Alexandre. La premiere n'avoit procuré aux Venitiens que beaucoup de peine & d'embarras sans aucun avantage; à l'égard de la seconde, au plus fort de la guerre dans laquelle Sixte les avoit engagés contre le Duc de Ferrare, ce Pape avoit changé tout d'un coup de vûës; & non content d'employer contre eux les armes spirituelles, il avoit encore uni ses forces temporelles à celles du reste de l'Italie pour les attaquer.

1493. Mais l'adresse, & l'application de Ludovic ayant dissipé les défiances du Senat, dont il avoit sçû gagner plusieurs membres en particulier, on conclut enfin une nouvelle ligue au mois d'Avril 1493. entre le Pape, les Venitiens, & Jean Galeas Duc de Milan, au nom duquel les affaires de cet Etat se faisoient toujours; ce traité avoit pour but la sûreté commune des Alliés, & nommément le maintien du gouvernement de Ludovic. Il y fut stipulé que le Senat de Venise, & le Duc de Milan feroient marcher incessamment à Rome chacun deux cens hommes d'armes pour la sûreté des Etats, & de la personne du Pape; & qu'avec ces troupes, ou même avec de plus considerables, s'il en étoit besoin, ils l'aideroient à s'emparer des châteaux dont Virgile des Ursins étoit en possession.

L'Italie entiere fut allarmée de la séparation du Duc de Milan d'avec ses premiers Alliés, & de la rupture d'un traité qui avoit fait pendant plus de douze ans la sûreté publique. Ces craintes étoient d'autant mieux fondées, que les confederés s'étoient expressément obligés de ne point contracter d'engagemens particuliers sans le consentement des autres. Ainsi finit cette ligue

(*a*) François de la Rovere natif de Savonne, élû le 9. d'Août 1471. & mort le 13. Août 1484.

qui

qui avoit tenu les affaires d'Italie dans un juſte équilibre ; & ce fut dans des conjonctures, où les défiances & l'aigreur, qui animoient les Princes les uns contre les autres, ne pouvoient qu'être funeſtes à toute l'Italie. 1493.

Le Duc de Calabre, & Pierre de Medicis jugeant qu'il étoit plus avantageux de prévenir leurs ennemis, que d'en être prévenus, écoutoient volontiers Proſper & Fabrice Colonne. Ces Seigneurs excités par le Cardinal de ſaint Pierre-aux-liens, offroient de ſurprendre la ville de Rome avec leurs compagnies d'hommes d'armes, ſecondés par la faction Gibeline (*a*). Ils vouloient encore être ſoutenus dans cette entrepriſe par les forces des Urſins, & qu'Alfonſe s'approchât de Rome pour être à portée de les ſecourir, trois jours après leur entrée dans cette Ville. Mais Ferdinand qui ſouhaitoit plûtôt d'adoucir l'eſprit du Pape, que de l'aigrir davantage, & qui vouloit même réparer l'imprudence des démarches qu'on avoit hazardées juſqu'alors, rejetta abſolument cette propoſition ; bien loin de la regarder comme un moyen de ſûreté, il ne l'enviſagea au contraire que comme la ſource de mille chagrins & de mille dangers. Il réſolut donc d'employer tous ſes ſoins, mais ſincerement pour accommoder le differend, qui s'étoit élevé au ſujet des châteaux en queſtion, ſe flatant que ces ſemences de diviſions etant une fois étouffées, la tranquillité ſe rétabliroit ſans peine, & comme d'elle-même en Italie.

VIII. Ludovic Sforce ſollicite Charle VIII. de faire la conquête du Royaume de Naples.

Mais en retranchant la cauſe, on n'ôte pas toujours les effets qu'elle a produits. Et comme la crainte ne manque jamais de groſſir le péril, & empêche que toutes nos précautions ne puiſſent calmer tout-à-fait notre inquietude, Ludovic ne put être raſſuré par celles qu'il avoit priſes. Les motifs qui avoient fait entrer le Pape & les Venitiens dans la ligue, étoient ſi differens des ſiens, qu'il doutoit qu'elle pût ſubſiſter long-temps ; prévoyant donc qu'il pourroit arriver pluſieurs incidens, qui augmenteroient encore le mauvais état de ſes affaires, il voulut détruire juſqu'à la racine du mal, ſans faire attention aux inconveniens, que ſa conduite pouvoit faire naître dans la ſuite. Il ne fit pas réflexion que rien n'eſt plus dangereux qu'un remede trop violent pour le mal, & au-deſſus des forces du malade.

(*a*) La maiſon de Colonne étoit à la tête de cette faction ; & les Urſins étoient chefs de la faction Guelfe.

1593. Et comme s'il n'y eût point eu d'autre moyen d'éviter le péril, que de se jetter dans un plus grand, il prit le parti d'appeller les Etrangers à son secours, se défiant de ses propres forces, & de l'amitié des Italiens. C'est pourquoi il résolut de ne rien oublier pour engager Charle VIII. Roy de France à passer dans le Royaume de Naples, & à faire valoir les prétentions qu'il y avoit, fondées sur les anciens droits de la maison d'Anjou.

IX. Droits de Charle VIII. sur ce Royaume.

Le Royaume de Naples que les Bulles, & les actes d'investiture donnés par les Pontifes de l'Eglise de Rome, dont il est un ancien fief, appellent mal-à-propos Royaume de Sicile en deçà du Fare, fut donné en l'année 1364. avec l'Isle de Sicile, sous le titre de *Royaume des deux Siciles, l'une en deçà, & l'autre au-delà du Fare*, par le Pape Urbain IV. (*a*) à Charle Comte d'Anjou, & de Provence (*b*) frere de saint Louis Roi de France. Mainfroy (*c*) fils naturel de l'Empereur Frederic s'étoit emparé de ce Royaume, sur lequel il n'avoit aucun droit; mais il en fut bien-tôt dépossedé par son rival, qui le tua, après avoir taillé son armée en pieces. Le vainqueur conquit à la pointe de l'épée les nouveaux Etats, qui lui avoient éte conferés par le saint Siege. Après sa mort, Charle son fils, que les Italiens ont appellé Charle II. (*d*) pour le distinguer de son pere, lui succeda, & il eut lui-même pour successeur son fils Robert.

Ce Prince ne laissant point d'enfans mâles, Jeanne fille de Charle Duc de Calabre mort à la fleur de l'âge, avant Robert, son pere, monta sur le Trône après son ayeul. La foiblesse du sexe de la jeune Reine & ses dereglemens firent bien-tôt mépriser son autorité. Ce mépris fut la source des troubles, qui s'éleverent dans le Royaume de Naples, entre les differentes branches sorties de Charle II. bisayeul de la jeune Reine. Dans ces circonstances Jeanne ne voyant point d'autre moyen de se soutenir, adopta Louis Duc d'Anjou (*e*) frere de Charle V. Roi

(*a*) Ce pape fut élu le 29. d'Août 1261. Il étoit de Troyes en Champagne, fils, à ce qu'on prétend, d'un Savetier.

(*b*) Il étoit comte de Provence par Beatrix de Provence sa femme, héritiere de cette Province.

(*c*) On l'appelle aussi *Manfroy* & *Manfrede*.

(*d*) On lui donna le surnom de boiteux, parce qu'il etoit boiteux en effet.

(*e*) Le Comté d'Anjou avoit été réuni à la Couronne en 1328. par l'avenement de Philippe de Valois, auquel il appartenoit du chef de Marguerite d'Anjou sa mere, fille aînée de Charle II. Roi de Naples, mariée en 1290. à Charle Comte de Valois pere de Philippe, auquel elle avoit apporté ce Comté en dot. Il fut ensuite donné en appanage sous le titre de *Duché* à Louis, second fils du Roi Jean.

1493.

de France, surnommé *le Sage*, pour avoir remporté plusieurs avantages à la guerre, plus par une sage conduite, qu'en livrant des batailles.

Après la mort violente de Jeanne, (*a*) Charle de Durazzo, aussi descendu de Charle I. s'étant mis en possession du Royaume, Louis Duc d'Anjou passa en Italie avec une nombreuse armée: mais il fut emporté par la fiévre dans la Poüille, à la veille de triompher de ses ennemis. Ainsi la seconde maison d'Anjou ne recueillit d'autre fruit de l'adoption de Jeanne, que le Comté de Provence, qui avoit toujours été possedé par les Rois descendus de Charle I. Cependant cette adoption servit de prétexte à Louis fils de Louis d'Anjou, & ensuite à son petit fils du même nom, pour faire plusieurs tentatives infructueuses sur le Royaume de Naples, à l'instigation des Papes, lorsque ces derniers étoient broüillés avec les Rois de cet Etat.

Charle de Durazzo eut pour successeur Ladislas son fils, qui mourut sans enfans l'an 1414. Après sa mort la Couronne tomba sur la tête de Jeanne II. sa sœur, nom fatal au Royaume & à deux Reines, qui se ressemblerent trop malheureusement par leur mauvaise conduite & par leur impudicité. Jeanne confiant le gouvernement de l'Etat à ceux qui avoient le plus de part à ses dereglemens, se vit bien-tôt réduite dans une telle extremité par Louis III. Duc d'Anjou, soutenu du Pape Martin V. (*b*) qu'elle fut enfin obligée, pour derniere ressource, d'adopter Alfonse (*c*) Roi d'Arragon & de Sicile. Mais s'étant broüillée avec lui peu de temps après, elle révoqua son adoption sous prétexte d'ingratitude; ensuite elle adopta ce même Louis d'Anjou, dont les armes l'avoient forcée de jetter les yeux sur Alfonse, qu'elle contraignit avec le secours de Louis à sortir de ses Etats, dont elle joüit paisiblement le reste de sa

(*a*) Elle fut étranglée à Averse par ordre de Charle de Durazzo le 22. de May 1382. dans la même chambre, où trente-sept ans auparavant elle avoit fait étrangler André son premier mari, fils de Charobert Roi de Hongrie, qui, ainsi que Charle de Durazzo, étoit de la premiere maison d'Anjou. Elle n'avoit que vingt-un ans, lorsqu'elle commit cette cruauté: elle fit elle-même le cordon de soye qui servit à l'execution. Son mari la voyant travailler à cet ouvrage, lui demanda ce qu'elle en vouloit faire, *c'est*, dit-elle en riant, *pour vous étrangler*, ce qu'il prit pour une plaisanterie. Au reste c'étoit une princesse de beaucoup d'esprit.

(*b*) Elû par le Concile de Constance le jour de saint Martin 1417. Il étoit de la maison de Colonne, & il se nommoit Eudes. Il mourut le 20. de Février 1431.

(*c*) Alfonse V. du nom.

1493. vie (*a*). Elle institua en mourant pour héritier, à ce qu'on publia pour lors, René Duc d'Anjou & Comte de Provence, frere de Louis son fils adoptif mort quelque temps avant elle (*b*).

Mais cette disposition de la Reine n'étant pas du goût de plusieurs Barons du Royaume, & d'ailleurs le bruit s'étant répandu que le testament étoit supposé par ceux de la ville de Naples, une partie des Seigneurs & du peuple offrirent la Couronne à Alfonse. Telle fut l'origine des differens (*c*) d'Alfonse & de René, qui déchirerent ce beau Royaume pendant plusieurs années; car ces deux Rivaux se disputerent la Couronne moins avec leurs propres forces qu'avec celles du païs: de-là se formerent les deux factions des *Arragonois* & des *Angevins*, qui ne sont pas même entierement éteintes aujourd'hui. Elles changerent dans la suite de prétextes, pour appuyer leurs droits; parce les Papes consultant plus leurs interêts & les conjonctures des temps, que la justice, donnerent leurs investitures tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces deux concurrens.

Enfin Alfonse plus puissant & plus brave que son rival, demeura vainqueur; mais ne laissant point d'enfans légitimes, il donna par testament le Royaume de Naples à Ferdinand son fils naturel; sans faire mention de Jean son propre frere, qui lui succedoit aux Royaumes d'Arragon & de Sicile. Quelque temps après la mort de son pere, Ferdinand fut attaqué par Jean d'Anjou (*d*) fils de René, soutenu des principaux Barons du Royaume. Le nouveau roi se défendit avec beaucoup de courage & de bonheur; il fut même assés heureux pour mettre ses ennemis hors d'état de l'inquieter en aucune maniere pendant la vie de René, qui survêcut plusieurs années à son fils.

René mourant sans postererité masculine (*e*), nomma pour

(*a*) Elle mourut le 22. de Fevrier 1435. à soixante-quatre ans, sans que l'âge eût amorti ses passions.

(*b*) Le 15. Novembre 1434.

(*c*) Il y avoit encore entre ces deux Princes un autre sujet de guerre, que le differend pour le Royaume de Naples. Car René prétendoit que celui d'Arragon lui appartenoit du chef d'Yoland sa mere, fille de Jean I. Roi d'Arragon, & sa seule héritiere. Après la mort de Martin, qui avoit succedé à Jean I. son frere, & qui mourut sans enfans, les états de ce Royaume appellerent à la Couronne Ferdinand fils puiné de Jean I. Roi de Castille & d'Eleonor d'Arragon sœur de Jean I. & de Martin Roi d'Arragon, préferant un fils de la sœur de leurs derniers Rois, à la propre fille de l'un d'eux. Alfonse étoit fils de Ferdinand.

(*d*) Il se nommoit le Duc de Calabre, & mourut à Barcelonne le 27. de Juillet 1471.

(*e*) Il mourut à Aix en Provence le 10. de Juillet 1480.

heritier de ses Etats & de ses droits, Charle fils de son frere *(a)*, qui étant mort aussi *(b)* quelque temps après sans enfans, fit son testament en faveur de Louis XI. Roi de France. Ainsi par la mort de Charle, Louis XI. non seulement réünit à la Couronne le Duché d'Anjou, qui ne tomboit point en quenoüille; mais il se mit encore en possession de la Provence, quoique le Duc de Lorraine *(c)* fils d'une fille de René revendiquât ce Comté. Louis pouvoit encore prétendre en vertu du testament de Charle d'Anjou, aux droits de la maison d'Anjou sur le Royaume de Naples; mais il parut toujours éloigné de rien entreprendre en Italie. 1493.

Après la mort de Louis XI. Ferdinand Roi de Naples rencontra dans la personne de Charle VIII. *(d)* fils & successeur de ce Roi, un puissant adversaire, auprès duquel ses ennemis avoient une occasion favorable d'exercer leur malignité. En effet, la France n'avoit peut-être jamais été si florissante depuis le regne de Charlemagne: elle nourrissoit alors dans son sein un peuple nombreux, puissant, riche, belliqueux, plein d'ardeur pour la gloire & redouté de ses voisins, dont il avoit en même temps l'estime. Les frontieres du Royaume venoient d'être reculées bien au-delà des limites des trois parties de l'ancienne Gaule. A peine y avoit-il quarante ans que Charle VII. surnommé le victorieux, à cause des fréquentes victoires qui avoient affermie sur sa tête une Couronne chancelante, avoit réuni à son Domaine la Normandie & la Guyenne, dont les Anglois étoient auparavant en possession. Dans les dernieres années de Louis XI. le Comté de Provence & le Duché de Bourgogne, avoient eû le même sort; & tout nouvellement Charle VIII. venoit d'ajouter la Bretagne à ses Etats par son mariage avec l'héritiere de cette Province. *(e)* Ce Prince s'étoit senti porté dès sa plus tendre enfance à la conquête du Royaume de Naples, qu'il regardoit comme lui appartenant de droit: ses fa-

(a) Ce frere étoit Charle d'Anjou Comte du Maine.

(b) Le 10. de Decembre 1482.

(c) René II. Duc de Lorraine, fils de Ferry Comte de Vaudemont & d'Yoland d'Anjou fille de René. Plusieurs Barons du Royaume de Naples, soutenus par Innocent VIII. s'étant soulevés contre Ferdinand, ils solliciterent ce duc de passer à Naples pour le proclamer Roi; mais il ne sçut pas profiter de l'occasion.

(d) Il parvint à la Couronne le 30. d'Août 1483.

(e) Anne de Bretagne fille de François II. dernier Duc de Bretagne.

voris avoient eu grand ſoin d'entretenir cette inclination, en
1493. lui rempliſſant l'eſprit de vaines idées & de projets flateurs. Ils lui propoſoient cette entrepriſe comme un moyen de ſurpaſſer la gloire de tous ſes prédeceſſeurs, lui répetant ſans ceſſe qu'il renverſeroit ſans peine l'Empire Ottoman, dès qu'il ſeroit maître du Royaume de Naples.

Ces diſpoſitions déja connuës de preſque tout le monde, firent eſperer à Ludovic Sforce, qu'il ne ſeroit pas difficile d'embarquer Charle VIII. dans ſes deſſeins, ſurtout ayant déja beaucoup d'accès à la Cour de France, où Galeas ſon frere & lui-même, avoit toujours conſervé avec grand ſoin les liaiſons que François Sforce leur pere y avoit commencées. Loüis XI. qui, comme nous l'avons déja dit, étoit bien éloigné de penſer à l'Italie, avoit donné à François depuis environ trente ans, la ville de Savone à foi & hommage, & lui avoit cedé les droits qu'il prétendoit ſur l'Etat de Genes, qui avoit reconnu pour ſouverain Charle VII. ſon pere (*a*). Auſſi Sforce lui donna-t'il toujours des marques de reconnoiſſance, ſoit par ſes conſeils, ſoit par les ſecours qu'il lui fournit dans l'occaſion. Néanmoins Ludovic jugeant qu'il étoit dangereux d'exciter tout ſeul un pareil orage, & voulant donner plus de poids à la négociation qu'il avoit deſſein d'entamer avec la France, fit tous ſes efforts pour entraîner le Pape dans ſon projet. Il y intereſſa ſon ambition & ſon dépit, & lui repréſenta qu'il ne devoit pas eſperer que les Princes d'Italie l'aidaſſent jamais à ſe venger des mépris de Ferdinand, ni à obtenir de grands établiſſemens pour ſa famille. Le Pape ſe rendit ſans réſiſtance, ſoit par amour pour les nouveautés, ſoit qu'il ſe flatât de contraindre les Arragonois à lui accorder ſes demandes.

C'eſt pourquoi le Pape & Ludovic s'étant abouchés, envoyerent ſecretement en France des gens affidés pour ſonder l'eſprit du Roi & de ceux qui avoient le plus part à ſa confiance. Les choſes ſe trouvant diſpoſées comme ils le déſiroient, Ludovic ſe livrant tout entier à ſon projet, envoya Charles de Balbiano, Comte de Belgioioſo en ambaſſade en France, colorant cette

(*a*) La ville de Genes ſe donna volontairement à Charles VI. en 1396. Jean le Maingre, Maréchal de Boucicault en étoit Gouverneur pour ce Prince en 1409. & ſon abſence fut cauſe que la France la perdit pour lors. Elle ſe redonna à Charles VII. en 1458.

démarche de prétextes bien differens du véritable sujet (*a*). Ce Ministre traita d'abord en particulier avec le Roi & avec ses principaux Ministres séparément : il eut enfin une audience publique dans le Conseil du Roi, où se trouverent tous les Seigneurs & les Prélats qui étoient alors à la Cour. Telle fut la harangue qu'on dit qu'il y prononça. 1493.

X. Harangue faite à Charle VIII. pour lui persuader la conquête du Royaume de Naples.

SIRE, « S'il étoit possible de soupçonner la sincerité & la » bonne foi de Ludovic Sforce, qui offre aujourd'hui son ar- » gent & ses troupes à Votre Majesté, pour l'engager à la » conquête du Royaume de Naples, j'en donnerois pour ga- » rant l'attachement sincere que son pere, son frere & lui-mê- » me ont eu dans tous les temps pour le Roi Loüis XI. votre » pere, & pour votre auguste personne. Mais pour effacer jus- » qu'aux moindres traces d'un soupçon si frivole, examinons » quelle utilité Ludovic doit retirer de cette expédition, qui » peut lui devenir très-funeste. En a-t'il d'autre à esperer, que » celle de tirer une juste vengeance des injures qu'il a reçûës » des Arragonois ? au contraire, une gloire immortelle attend » Votre Majesté : la victoire livrera entre vos mains un Royau- » me florissant, & vous facilitera l'exécution de projets encore » plus éclatans. Mais supposons pour un moment que l'entreprise » ne réüssisse pas, & que mes esperances soient trompées : la » grandeur de Votre Majesté peut-elle en recevoir la moin- » dre atteinte, tandis que Ludovic en bute à la haine d'un » grand nombre & méprisé de tous, aura achevé par son union » avec Votre Majesté de se fermer toutes sortes d'aziles en » Italie ? Après cela se trouvera-t'il quelqu'un assés ombrageux, » pour se défier des desseins d'un Prince, dont la condition » dans l'affaire présente, sera toujours inferieure à celle de » Votre Majesté, quelque chose qu'il puisse arriver ?

» D'ailleurs les motifs de cette grande entreprise, sont si pres- » sans, qu'ils ne permettent pas de balancer un moment : car tout » ce qui détermine ordinairement dans les grandes affaires, » se trouve réüni dans cette occasion. La cause de Votre Ma- » jesté est juste, la victoire facile & le fruit qui vous en re- » viendra digne d'être acheté par de longs travaux. La Maison » d'Anjou dont vous êtes l'heritier, a des droits manifestes

(*a*) Dans ce temps-là, le droit des Princes d'avoir des Ministres avec titre d'*Ambassadeurs*, n'étoit pas reglé comme il l'est aujourd'hui.

1493. » sur le Royaume de Naples, & tout le monde est persuadé de » la justice de vos prétentions à l'heritage des descendans de » Charle, ce prince du sang Royal de France, qui le premier » se mit en possession du Royaume de Naples par la force des » armes, & en vertu de la concession des souverains Ponti- » fes.

„ La conquête en est aussi facile, que permise par la justice ; „ les forces du Roi de Naples & sa puissance, sont de beaucoup „ inferieures à celles du premier & du plus puissant Monarque „ de la chrétienté ; la gloire du nom François est établie dans „ tout le monde ; les armes de la France sont la terreur de toutes „ les nations, & toute la terre convient de tous ces avantages. „ Les Ducs d'Anjou, tout foibles qu'ils étoient, n'ont jamais „ attaqué le Royaume de Naples, qu'ils ne l'ayent réduit à de „ grandes extrémités ; & même Jean, fils de René, triomphoit „ de Ferdinand qui regne aujourd'hui, si la victoire ne lui eût „ pas été arrachée par le Pape Pie II. (*a*) & surtout par Fran- „ çois Sforce, qui s'opposa à ses progrès par l'ordre de votre „ prédecesseur. Ainsi, quelle gloire & quels succès n'attendent „ pas les armes d'un grand Roi, qui trouvant de plus grandes „ facilités, rencontre moins d'obstacles, que n'en trouverent ja- „ mais René & Jean d'Anjou. Les mêmes puissances qui s'op- „ poserent à leurs progrès conspirent aujourd'hui à ses victoires ; „ ils y contribueront efficacement, ayant en main les moyens „ d'entreprendre sur le Royaume de Naples, le Pape du côté „ de terre, à la faveur de la proximité de ses Etats avec ceux de „ Ferdinand, & le Duc de Milan du côté de la mer, par la com- „ modité de Genes : tous les chemins seront ouverts aux ar- „ mées de la France ; car les Venitiens voudront-ils s'exposer à „ de grandes dépenses & à de plus grands périls, ou rompre l'al- „ liance qu'ils entretiennent depuis si longtemps avec Votre „ Majesté & avec ses prédecesseurs ; surtout en faveur de Fer- „ dinand, qui est leur plus grand ennemi ? D'un autre côté, „ peut-on se persuader que les Florentins oublient l'ancienne „ inclination qu'ils ont naturellement pour la France ? Mais sup- „ posons pour un moment qu'ils en fussent capables, pour-

(*a*) Enée Silvio Piccolomini ; il fut fait Cardinal en 1456. par Calixte III. auquel il succeda le 20. d'Août 1458. il s'étoit fait connoître par plusieurs Ouvrages sous le nom d'*Æneas Silvius*.

roient-ils

„ roient-ils retarder les victoires des François ? N'a-t'on pas 1493.
„ souvent vû cette belliqueuse nation passer les Alpes malgré
„ toute l'Italie ; & quelles victoires, quels triomphes n'ont pas
„ été le fruit de son courage ? Jamais le Royaume de France n'a
„ été plus heureux ni plus puissant qu'aujourd'hui ; jamais il
„ ne lui fut plus aisé d'entretenir une paix ferme & durable avec
„ ses voisins ; sans doute le concours de tant de circonstances
„ favorables eussent déterminé Loüis XI. à cette entreprise :
„ d'ailleurs les obstacles qui s'applanissent devant vous, croissent devant vos ennemis ; le parti Angevin est encore puissant
„ aujourd'hui dans le Royaume de Naples. Tant de Princes
„ & de Barons injustement bannis depuis quelques années, y
„ ont des amis & des vassaux qui ne respirent que la vengeance. Ferdinand a si fort maltraité dans tous les temps, la Noblesse & le Peuple, & ceux même de son parti ; sa perfidie,
„ son avarice, sont si marquées ; les exemples de sa cruauté &
„ de celle d'Alfonse son fils, sont si odieux & si terribles, que
„ le bruit seul de votre marche causera infailliblement une révolution dans l'Etat. J'en ai pour garans la haine des peuples pour le nom d'Arragon, & le souvenir encore récent de
„ cette justice & de cette humanité qui leur faisoit aimer les
„ Rois que la France leur a donnés : les troupes Françoises
„ n'auront pas plutôt passé les Monts, votre armée navale ne
„ sera pas plutôt assemblée dans le port de Genes, que Ferdinand & ses enfans vaincus par leurs remords, songeront plutôt à fuïr, qu'à vous opposer de la résistance,

„ Le fruit d'une victoire qui vous aura si peu coûté, sera,
„ SIRE, de rendre à votre Maison un Royaume, qui, quoiqu'inferieur à la France, est néanmoins assés considérable par
„ ses richesses & par son étenduë, & dont les François pourront retirer de grands avantages. J'en ferois le détail à Votre
„ Majesté, si je ne sçavois que la genérosité Françoise se propose
„ de plus nobles objets ; qu'un Roi si magnanime & si glorieux
„ a des vûës plus dignes de sa grandeur, & que peu occupé
„ de son interêt particulier, il ne songe qu'au bien général de la
„ Chrétienté. Or, quelles facilités plus grandes, quelle occasion plus favorable, quelle situation plus commode pour porter la guerre chés les ennemis de notre Religion, que celles
„ que fournit la possession du Royaume de Naples ? La mer qui

„ le ſépare d'avec la Grece, n'a pas plus de ſoixante & dix mil-
1493. „ les de trajet en certains endroits. De cette Province opprimée, déchirée par les Turcs, & qui ne reſpire qu'après ſa délivrance par le moyen des Princes Chrétiens, il eſt aiſé de pénétrer juſqu'au centre des païs Infideles, & de renverſer Conſtantinople le ſiége & la Capitale de leur Empire : Eh qui peut former des projets ſi nobles & ſi dignes de notre Religion, ſi ce n'eſt Votre Majeſté, SIRE ! vous à qui Dieu a donné des forces ſi redoutables; vous qui portés le titre de Roi Très-Chrétien; vous inſtruit & animé par l'exemple des grands Rois (*a*) dont vous occupés le Trône, qui ont tant de fois abandonné leurs Etats, tantôt pour aller délivrer l'Egliſe de l'oppreſſion de ſes Tyrans, tantôt pour faire la guerre aux Infideles, & pour leur arracher le ſépulcre de Jeſus-Chriſt; actions heroïques, qui ont élevé juſqu'au Ciel la gloire & la majeſté des Rois de France? Tels furent les exploits qui donnerent le ſurnom de *Grand* & l'Empire de Rome à ce héros François dont Votre Majeſté porte le nom. Le temps vous offre l'occaſion d'acquerir, & la gloire & le ſurnom glorieux de ce conquerant.

„ Mais il eſt inutile de perdre un temps précieux à vous propoſer des motifs de conquête, comme ſi celui de recouvrer votre propre bien, ne vous y excitoit pas aſſés par lui-même: En effet, quelle honte ne ſeroit-ce pas pour la France, de négliger d'heureuſes conjonctures, & de ſouffrir plus longtemps que Ferdinand retienne à Votre Majeſté un Royaume floriſſant, poſſedé ſucceſſivement pendant près de deux cens ans par des Princes de votre Sang, & qui vous appartient ſi légitimement; votre gloire eſt intereſſée à la conquête de ces Etats, & votre tendreſſe à délivrer de la cruelle tyrannie des (*b*) Catalans un peuple qui vous adore, & qui ſoupire après la domination de ſon Prince légitime.

„ Ainſi cette entrepriſe eſt juſte, facile & néceſſaire; enfin, elle eſt auſſi glorieuſe que conforme à la Religion, puiſqu'elle vous ouvre le chemin à d'autres expéditions dignes d'un Roi très-chrétien. Ce ne ſont pas ſeulement les hom-

(*a*) Pepin, Charlemagne, Loüis le jeune, Philippe Auguſte, S. Loüis.

(*b*) Les Rois d'Arragon deſquels deſcendoit Ferdinand, étoient Princes de Catalogne en qualité de Comtes de Barcelone. Le nom de *Catalan* étoit un nom odieux.

„ mes, c'eſt Dieu lui-même, SIRE, qui vous appelle par des
„ circonſtances ſi ſingulieres, & qui vous promet dès l'entrée 1493.
„ de la carriere les plus favorables ſuccès: En effet, qu'y a-t'il
„ de plus heureux pour un Prince, que de trouver ſa gloire &
„ ſa grandeur dans l'exécution d'un projet qui doit faire la ſûre-
„ té publique, & contribuer encore plus au bien & à l'hon-
„ neur de la Religion?

Ce diſcours ne fut pas favorablement écouté par les Seigneurs François, ſurtout par ceux à qui la naiſſance ou l'expérience dans le maniment des affaires, donnoient davantage d'autorité dans l'Etat. Ils regardoient cette guerre comme très-difficile & très-dangereuſe, parce qu'il falloit envoyer des armées dans un Païs étranger, fort éloigné de la France, & combattre des ennemis qui avoient la réputation d'être fort puiſſans: on ne parloit dans le monde que de l'habileté de Ferdinand & de la valeur d'Alfonſe, & l'on ne doutoit pas que le premier pendant un regne de trente-cinq ans, n'eût beaucoup enrichi ſon épargne des dépoüilles de tant de Seigneurs qu'il avoit fait périr.

Ils conſidéroient que le Roi étoit trop foible par lui-même pour un ſi grand poids; & que d'ailleurs ſes favoris n'avoient ni aſſés d'expérience, ni aſſés de lumieres pour le gouvernement de l'Etat & pour la conduite de la guerre: que le déſordre regnoit dans les Finances, tandis que cette expédition demandoit de grandes ſommes: qu'on devoit ſe rappeller les ſoupleſſes & les artifices des Italiens, & ſurtout ſe perſuader qu'aucun d'eux, ſans en excepter Ludovic Sforce, qui étoit aſſés décrié par ſa mauvaiſe foi en Italie, ne verroit pas volontiers la Couronne de Naples ſur la tête d'un Roi de France: qu'ainſi il ſeroit difficile de vaincre, & plus difficile encore de conſerver les conquêtes qu'on pourroit faire. Que Louis XI. qui examinoit toujours le fond des choſes, ſans jamais ſe laiſſer ſurprendre à l'apparence, avoit conſtamment rejetté toutes ſortes d'expéditions au-delà des Monts, & négligé ſes droits ſur le Royaume de Naples; qu'il avoit toujours ſoutenu qu'envoyer des armées en Italie, c'étoit aller chercher de grandes fatigues à grands frais, & acheter de beaucoup de ſang François des périls inévitables. Que ſi l'on vouloit entreprendre cette expédition, il falloit donc avant toutes choſes terminer les differends qu'on

1493. avoit avec les Puiſſances voiſines : qu'il y avoit de dangereuſes ſemences de diviſion entre Charle VIII. & Ferdinand Roi d'Eſpagne, & de grands ſujets de ſe défier de ce côté-là. Qu'on avoit à craindre, non-ſeulement la jalouſie de Maximilien Roi des Romains, & de Philippe Archiduc d'Autriche ſon fils (*a*), mais encore le reſſentiment des injures qu'ils avoient reçûës : qu'on ne pouvoit ſe réconcilier avec tous ces Princes, ſans leur accorder pluſieurs choſes préjudiciables à l'Etat. Mais, ajoutoient-ils, une pareille réconciliation ſera-t'elle bien ſincere, quelque accommodement qu'on puiſſe faire ? Comment s'aſſurer, que s'il arrivoit quelque malheur à l'armée du Roi en Italie, ces Princes n'entreprendroient rien contre la France ? Ils diſoient encore, qu'il ne falloit pas ſe flater que la paix concluë depuis quelques mois avec Henri VII. Roi d'Angleterre, eût plus de pouvoir ſur ſon eſprit, que la haine naturelle des Anglois contre la France, ſurtout dans un temps où l'on étoit aſſuré qu'il n'avoit ſigné ce Traité, que parce que les efforts du Roi des Romains n'avoient pas répondu à la promeſſe qu'il avoit faite, d'aſſiéger la ville de Boulogne.

Tels étoient les diſcours que les grands Seigneurs tenoient entr'eux, & les raiſons qu'ils apportoient au Roi pour le détourner de cette expédition. Jacque de Graville, Amiral de France (*b*), qui malgré la diminution de ſon crédit, conſervoit encore une partie de l'autorité que ſa prudence lui avoit acquiſe, fut un de ceux qui parla avec plus de force au jeune Roi ; mais Charle écoutoit plus volontiers ceux qui lui conſeilloient le contraire. Ce Prince âgé de vingt-deux ans (*c*), & naturellement peu propre aux affaires, n'écoutoit que la paſſion de dominer & ſon ardeur pour la gloire ; auſſi ne ſuivoit-il dans cette occaſion que ſa legereté & ſon impétuoſité naturelle, ſans ſe mettre en peine de réflechir ſur ſon deſſein. Depuis qu'il n'étoit plus ſous la tutelle d'Anne, Ducheſſe de Bourbon ſa ſœur (*c*), il marquoit peu de confiance aux grands du

(*a*) L'Empereur Frederic III. pere de Maximilien, décora en l'année 1488. le Duché d'Autriche du titre d'*Archiduché* juſqu'alors inconnu. *Mezeray*.

(*b*) Il ne ſe nommoit pas Jacque, mais Loüis Malet, Seigneur de Graville & de Marcouſſy : il fut fait Amiral en 1487. & il réſigna cette Charge en 1508. à Charle d'Amboiſe II. du nom, Seigneur de Chaumont ſon gendre ; après la mort duquel arrivée en 1511. il y fut rétabli. Il mourut en 1516.

(*c*) Il étoit né au château d'Amboiſe le 30. Juin 1470.

(*d*) Elle étoit femme de Pierre II. Sire de Beaujeu, & enſuite Duc de

Royaume, ſoit qu'il crût devoir en uſer ainſi, ſoit pour ſuivre les conſeils de ſon pere; c'eſt pourquoi négligeant les avis de l'Amiral & des autres, qui avoient eu le plus de part au gouvernement pendant la régence, il ſe livroit à des hommes nouveaux, qui pour la plûpart avoient été ſes domeſtiques dès ſa plus tendre enfance. Ceux d'entr'eux qui étoient le plus avant dans la faveur, le preſſoient vivement d'embraſſer la conquête de Naples, les uns corrompus par les préſens & par les promeſſes de l'Ambaſſadeur de Ludovic Sforce, qui ſçut employer toutes ſortes de moyens pour les gagner; les autres dans l'eſperance d'avoir des établiſſemens dans le Royaume de Naples, ou d'obtenir du Pape des Benefices & des dignités Eccleſiaſtiques. 1493.

Etienne de Vers (*a*) natif de Languedoc, homme de baſſe extraction, valet de chambre du Roi, & depuis Sénéchal de Beaucaire, étoit le premier des favoris. Après lui Guillaume Briçonet, qui de marchand, étoit devenu (*b*) d'abord Tréſorier général des Finances, & enſuite Evêque de S. Malo, tenoit le ſecond rang dans la faveur: non-ſeulement il étoit chargé de l'adminiſtration des Finances, mais il partageoit encore avec Etienne de Vers ſon ami le maniment des plus grandes affaires, malgré ſon peu de capacité.

Les ſollicitations du Comte de Belgioioſo étoient encore appuyées par celles d'Antonel de San Severino (*c*), Prince de Salerne, de Bernardino, Prince de Biſignano (*d*) de la même

Bourbon après la mort de Jean II. ſon frere aîné, arrivée le premier d'Avril 1488. juſqu'alors elle s'étoit appellée *Madame de Beaujeu.*

(*a*) Mezeray l'appelle Etienne de Veſe, & dit qu'il étoit natif de Dauphiné. En effet, ſon vrai nom étoit *de Veſe*, ainſi qu'il paroît par ſa ſignature dans une de ſes lettres qui ſe trouve dans le vol. noté 8456. des Memoires de Bethune.

(*b*) Il avoit été auparavant Préſident de la Chambre des Comptes. *Voyez Moreri ſur l'origine des Briçonets.*

(*c*) Il y avoit deux branches de la maiſon de *S. Severino.* L'aînée étoit reſtée dans le Royaume de Naples, ſa patrie, & avoit pour chef le Prince de Salerne. L'autre avoit été établie dans le Duché de Milan par Robert de S. Severino, qui fut un des grands Capitaines de ſon temps. Il avoit fort contribué à faire donner à Ludovic Sforce la tutelle de ſon neveu, & à l'expulſion de la Ducheſſe Bonne: mais ils ſe brouillerent depuis par l'ingratitude de Ludovic. Cela n'empécha pas que les enfans de Robert ne parvinſſent à une grande faveur auprès de ce Prince: l'aîné de ſes fils, fut Jean-François, Comte de Gajazzo; & les autres, Galeas, Gaſpard ſurnommé *Fracaſſe*, Frederic Cardinal, & Antoine-Marie, outre Octavian qui étoit bâtard: il eſt ſouvent parlé d'eux dans cette hiſtoire. Pluſieurs de nos Auteurs François donnent Galeas de S. Severino pour adjoint au Comte de Belgioioſo, & parlent même de lui comme chef de l'ambaſſade.

(*d*) Il étoit frere puîné d'Antonel.

1493. maison, & de plusieurs autres Barons exilés du Royaume de Naples, & réfugiés en France depuis plusieurs années; ces mécontens n'avoient cessé d'animer Charle à cette expédition, ne l'entretenant que de la mauvaise disposition, ou plutôt du désespoir des peuples de ce Royaume, & de la force du parti qu'ils prétendoient y avoir.

XI. Traité entre Charle VIII. & Ludovic Sforce.

Dans cette diversité de sentimens, il se passa plusieurs jours sans rien déterminer. Les Seigneurs n'étoient pas seuls en doute du parti qu'on prendroit, le Roi lui-même en étoit fort incertain. Poussé d'un côté par le desir de la gloire & d'étendre sa domination, & retenu de l'autre par la crainte, tantôt il demeuroit en suspens, tantôt il passoit au parti contraire à celui qu'il venoit d'embrasser. Mais enfin, son inclination & la malheureuse destinée de l'Italie l'emporterent; il conclut donc un traité avec l'Ambassadeur de Ludovic, à l'insçû de tout le monde; il n'y eut que l'Evêque de S. Malo & le Sénéchal de Beaucaire, qui eurent part à cette négociation. Les conditions de ce traité qui demeurerent secretes pendant plusieurs mois, étoient en substance: Que le Roi iroit en personne, ou qu'il feroit passer une armée en Italie pour attaquer le Royaume de Naples; que le Duc de Milan lui donneroit passage par ses Etats; qu'il lui fourniroit cinq cens hommes d'armes à ses frais, & lui permettroit d'armer à Genes autant de vaisseaux qu'il jugeroit à propos: outre cela, il s'engagea à prêter deux cens mille ducats au Roi avant son départ de France. D'un autre côté, le Roi s'obligea à la défense du Milanez, envers & contre tous, nommément de maintenir le gouvernement de Ludovic, & d'entretenir dans Aste, ville appartenant au Duc d'Orleans (*a*), deux cens lances tant que dureroit la guerre, pour être toujours à portée de secourir le Milanez. Dès ce temps-là, ou peu après, le Roi promit encore par un écrit particulier signé de sa main, de donner à Ludovic la Principauté de Tarente, aussi-tôt après la conquête du Royaume de Naples.

Il n'est pas inutile de faire en cet endroit quelques réflexions sur la difference des temps, & sur la vicissitude des cho-

(*a*) Le Comté d'Aste avoit été donné en dot à Valentine Visconti son ayeule, fille de Jean-Galeas Visconti, Duc de Milan, par son contrat de mariage avec Loüis, Duc d'Orleans, frere du Roi Charle VI.

ſes humaines. François Sforce, pere de Ludovic, Prince d'un mérite & d'une prudence rares, étoit ennemi des Arragonois, dont il avoit reçu de cruelles injures. C'étoit Alfonſe, pere de Ferdinand, qui l'avoit ainſi offenſé. D'ailleurs François étoit ancien partiſan de la Maiſon d'Anjou : cependant lorſque Jean d'Anjou, fils de René, vint attaquer le Royaume de Naples en 1457. (*a*) le Duc de Milan ſecourut cet Etat ſi à propos, que Ferdinand lui fut redevable de ſa Couronne ; il empêcha la ruine de ſon ennemi, parce qu'il jugea qu'il étoit dangereux pour le Milanez, que les François déja ſi voiſins, ſe rendiſſent encore maîtres d'un Etat auſſi puiſſant que le Royaume de Naples. Ces mêmes raiſons de politique avoient procuré autrefois la liberté à Alfonſe, que les Genois avoient fait priſonnier dans un combat naval auprès de Gaëte. Ce Prince ayant été conduit à Milan avec toute la Nobleſſe de ſon Royaume, Philippe-Marie Viſconti, qui juſques-là avoit toujours favoriſé les Angevins, abandonna leur parti, & délivra Alfonſe, quoi qu'il fût ſon ennemi. D'un autre côté, Loüis XI. pere de Charle, avoit été ſouvent ſollicité par pluſieurs perſonnes, de faire valoir ſes droits ſur le Royaume de Naples : il s'étoit même offert des occaſions favorables de l'attaquer avec ſuccès. Les Genois lui avoient fait d'ailleurs d'inſtantes prieres d'accepter la Souveraineté de leur païs, poſſedée autrefois par Charle VII. ſon pere, mais il n'avoit jamais voulu rien écouter là-deſſus, regardant les expéditions d'Italie, comme pernicieuſes à la France, & pleines de difficultés. Aujourd'hui par un effet de l'inconſtance de l'eſprit humain, peut-être ſans aucun changement dans le fond des choſes, Ludovic Sforce attire les François en Italie : il n'appréhende pas de la part d'un puiſſant Roi de France, qui s'empare du Royaume de Naples, ce que ſon pere, Prince d'un courage héroïque, avoit craint d'un foible Comte de Provence. D'un autre côté, Charle VIII. brûlant de faire la guerre en Italie, ſe livre à la témerité & à l'inexpérience d'une troupe de vils favoris, mépriſant ainſi les conſeils & l'exemple de ſon pere, Prince d'une habileté conſommée. 1493.

Ludovic fut encore fortifié dans ſon étrange réſolution, par

(*a*) Il y a erreur à cette datte, il faut que ce ſoit à la fin de 1458. ou en 1459. car Alfonſe le vieux ne mourut qu'en 1458.

1493. Hercule d'Este, Duc de Ferrare son beau-pere (*a*), qui souhaitoit avec ardeur de recouvrer le Polesine de Rovigo, païs contigu à ses Etats, & fort important à leur sûreté; les Venitiens le lui avoient enlevé dix ans auparavant: il croyoit que la seule voye pour y rentrer, étoit de mettre toute l'Italie en combustion. Bien des gens crurent aussi que ce Prince, malgré toutes les démonstrations d'amitié qu'il donnoit à son gendre, le haïssoit mortellement au fond du cœur: cette aversion étoit regardée comme l'effet du ressentiment d'Hercule contre Ludovic. L'Italie entiere s'étant déclarée pour le Duc de Ferrare dans la guerre que lui firent les Venitiens, qui devinrent par-là les plus foibles, Ludovic déja Regent du Milanez, obligea les autres Princes, pour ses interêts particuliers, de faire la paix à condition que le Polesine demeureroit aux Venitiens. Ce sujet de mécontentement d'Hercule, faisoit présumer que ne pouvant se venger de Ludovic par la voye des armes, il ne cherchoit qu'à le perdre par des conseils pernicieux.

Cependant le bruit du traité fait avec la France ayant commencé à se répandre en Italie, d'abord sur des nouvelles assés incertaines, les politiques raisonnerent differemment de cette affaire. Plusieurs considérant les forces du Royaume de France, connoissant d'ailleurs l'ardeur des François pour la nouveauté, & n'ignorant pas les divisions de l'Italie, étoient allarmés par cette nouvelle. D'autres jugeoient par l'âge & par le caractere du Roi, par la négligence naturelle à la nation Françoise, & par les embarras & les obstacles qu'entraînent ordinairement les grandes entreprises, que ce projet étoit plutôt une saillie de jeune homme, qu'une résolution bien prise; & que ce premier feu ne seroit pas longtemps sans s'éteindre.

XII. Ferdinand Roi de Naples, affecte de mépriser l'entreprise de Charle VIII. dont il est pourtant fort effrayé.

Ferdinand même que l'orage menaçoit n'en parut pas beaucoup allarmé. Il disoit que l'entreprise n'étoit pas si facile à executer; que si les François songeoient à l'attaquer par mer, il avoit à leur opposer une flote capable de leur tenir tête; que les ports du Royaume étoient en bon état & tous à sa disposition; qu'il ne craignoit pas qu'aucuns Barons pussent recevoir les François, comme autrefois le Prince de Rossano & d'au-

(*a*) Ludovic avoit épousé Beatrix d'Este, fille d'Hercule.

tres

tres Seigneurs avoient reçu Jean d'Anjou ; que d'un autre côté si les François prenoient le parti de l'attaquer par terre, l'éloignement de leur païs rendroit cette expedition plus difficile ; que d'ailleurs elle les exposeroit à la défiance des Princes, ausquels elle ne pouvoit manquer de causer de l'ombrage ; qu'ils auroient l'Italie à traverser dans toute sa longueur ; que les autres Puissances, qui se trouvoient sur leur passage, n'auroient pas moins à craindre que lui, & peut-être Ludovic Sforce tout le premier, quoiqu'il voulût faire croire que le péril commun à tous, ne regardoit que le Royaume de Naples ; que le Roi de France invité par le voisinage du Duché de Milan, auroit plus de facilité & vrai-semblablement plus d'envie de s'en emparer : du moins Ludovic devoit il craindre que ce Prince qui étoit proche parent du Duc de Milan *(a)*, ne pensât à le déliver de l'oppression où il vivoit, sur-tout ayant déclaré ouvertement quelque temps auparavant, qu'il ne souffriroit point qu'on traitât son cousin avec tant d'indignité ; il ajoutoit que pour lui, ses affaires n'étoient pas dans un état à donner aux François la hardiesse de l'attaquer, & la confiance de venir aisément à bout de leur dessein ; qu'il avoit des troupes florissantes, une nombreuse cavalerie, des munitions en abondance, de l'artillerie, & enfin toutes les provisions nécessaires à la guerre ; que ses finances étoient en assés bon état, pour mettre sur pied, même sans s'incommoder, de nouvelles troupes s'il en avoit besoin ; qu'outre ces avantages, il possedoit encore celui d'avoir d'excellens Capitaines, & entr'autres le Duc de Calabre son fils, dont la valeur ne démentoit pas la haute réputation qu'il s'étoit acquise dans toutes les affaires d'Italie, où il avoit eu occasion de se former durant plusieurs années dans l'art de la guerre ; qu'enfin les secours de sa Maison se joindroient bientôt à ses forces, & qu'on ne devoit pas croire que Ferdinand Roi d'Espagne *(b)* son cousin & frere de sa femme, lui manquât

1493.

(a) Ils étoient cousins germains. Charlotte de Savoye mere de Charle VIII. étoit sœur de la Duchesse Bonne.

(b) Ferdinand II. du nom, Roi d'Arragon & de Sicile, ayant épousé en 1469. Isabelle Reine de Castille, fut appellé Ferdinand V. par rapport à ce Royaume. Depuis ce mariage ils prirent conjointement le nom de *Rois d'Espagne*. Ce Roi étoit fils de Jean II. frere d'Alfonse le vieux, qui étoit pere naturel de Ferdinand Roi de Naples ; ce dernier avoit épousé en secondes nôces Jeanne d'Arragon sœur du Castillan. Ainsi les deux Ferdinands étoient cousins germains & beaux-freres. La premiere femme de Ferdinand Roi de Naples, étoit Isabelle de Clermont, de laquelle il avoit eu Al-

1493. au besoin, tant par la consideration du double lien qui les unissoit, que parce qu'il ne voudroit pas souffrir que les François devinssent si voisins de la Sicile.

C'étoit ainsi que Ferdinand relevoit ses forces en public, tandis qu'il abaissoit de tout son pouvoir celles de ses ennemis : mais ce Prince étoit trop habile & trop experimenté pour ne pas penser autrement en particulier ; il étoit interieurement tourmenté par de cruelles inquietudes, & il se rappelloit sans cesse malgré lui tous les chagrins que les François lui avoient causés au commencement de son regne. Il consideroit qu'il avoit à combattre des ennemis belliqueux & puissans, dont la cavalerie & l'infanterie étoient superieures à ses troupes ; que l'artillerie Françoise étoit plus nombreuse & mieux servie que la sienne ; que la France avoit plus de ressources d'hommes & d'argent que lui ; & qu'enfin elle étoit une pepiniere de soldats disposés à braver les plus grands périls pour la gloire de leur Roi : D'un autre côté il étoit convaincu qu'il avoit tout à craindre ; que le nom de sa Maison étoit en horreur dans presque tout le Royaume de Naples ; que les bannis & les rébelles y avoient de grandes intelligences ; que ses sujets pour la plus grande partie, soupirant selon leur coutume après une nouvelle domination, étoient plus disposés à suivre la fortune du vainqueur, qu'à demeurer fideles à leur Roi ; que ses forces avoient plus d'apparence que de réalité ; que l'argent qu'il avoit amassé, n'étoit pas capable de suffire aux dépenses qu'il faudroit faire pour se mettre sur la défensive, & que la guerre venant à remplir tous ses Etats de désordre & de révoltes, ses revenus alloient tarir tout d'un coup ; qu'il n'avoit pas un ami veritable en Italie, où presque tout le monde étoit déclaré contre lui. En effet y avoit-il quelque Prince qui n'eût à se plaindre de ses armes, ou de ses artifices ? A l'égard de l'Espagne, l'exemple du passé & l'état où se trouvoit alors ce Royaume, lui faisoient comprendre qu'il n'en devoit attendre, après de magnifiques promesses & une vaine ostentation de grands préparatifs, que de foibles secours, qui d'ailleurs ne viendroient qu'avec une lenteur extrême. Ses craintes étoient encore augmentées par certaines prédictions qui menaçoient sa Maison : elles étoient

fonse Duc de Calabre, Frederic Prince de Tarente, & des filles. Du second mariage il n'eut qu'une fille nommée Jeanne.

venuës à sa connoissance en divers temps; & en dernier lieu par un ancien livre (*a*) nouvellement découvert, & par les discours de ces gens, qui le plus souvent peu instruits du present, prétendent connoître l'avenir: prédictions dont on se mocque dans la prosperité, mais qui ne font que trop d'impression à l'approche du malheur. 1493.

XIII. Il offre à Charle VIII. de se rendre son tributaire.

Dans cette perplexité, voyant qu'il y avoit infiniment plus de raisons de craindre que d'esperer, Ferdinand comprit qu'il n'avoit d'autre ressource, que de détourner le Roi de France de cette entreprise par quelque accommodement, & de détruire les prétextes de la guerre. Il avoit des Ambassadeurs à la cour de France, pour traiter du mariage de Charlote fille de Frederic son second fils (*b*) avec le Roi d'Ecosse (*c*); cette alliance se négocioit dans cette Cour, parce que la jeune Princesse (*d*) qui étoit cousine germaine de Charle VIII. y avoit été élevée. Il leur donna donc de nouvelles instructions sur les affaires presentes; & il fit encore partir Camille Pandoné qui avoit déja été Ambassadeur en France. Ce nouveau Ministre eut ordre de ne rien négliger pour obtenir la paix; soit en prodiguant les presens & les promesses aux favoris, soit en offrant au Roi de lui payer un tribut, ou de lui donner d'autres marques de dépendance, si c'étoit le seul moyen de l'appaiser.

Outre cela, Ferdinand fit tous ses efforts pour accommoder le differend survenu au sujet des châteaux achetez par Virgile des Ursins, dont l'opiniâtreté, disoit-il, étoit cause de tout ce qui étoit arrivé; c'est pourquoi il reprit avec le Pape la négociation de mariage qui avoit déja été mise sur le tapis. Mais son principal objet fut de ramener, & de rassurer l'esprit de Ludovic Sforce, auteur de tout le mal, à qui il étoit persuadé que la crainte seule avoit inspiré un parti si pernicieux. C'est

(*a*) Philippe de Comines parle de ce livre; & dit que la chose lui avoit été assurée comme certaine par plusieurs personnes qui avoient été dans la confiance de Ferdinand. *Liv.* 7. *ch.* 11.

(*b*) On l'appelloit le Prince de Tarente.

(*c*) Jacques IV. Il épousa dans la suite Marguerite fille de Henri VII. Roi d'Angleterre, du chef de laquelle Jacques Stuart Roi d'Ecosse son arriere petit fils succeda à la Couronne d'Angleterre après la mort de la Reine Elisabeth.

(*d*) Charlotte d'Arragon n'étoit pas cousine germaine de Charle VIII. mais sa niece à la mode de Bretagne, car la mere de cette Princesse étoit Anne de Savoye fille d'Amedée IX. frere de Charlotte Reine de France & mere du Roi. Frederic épousa en secondes nôces Isabelle des Baux, dont il eut Ferdinand Duc de Calabre & d'autres enfans.

1493. pourquoi sacrifiant à sa sûreté les interêts de sa petite fille, & ceux du fils qu'elle avoit, il fit offrir à Ludovic de le rendre maître du sort de son neveu & du Milanez. Ce fut dans les mêmes vuës qu'il ne voulut pas suivre le conseil du Duc de Calabre. Alfonse se fondant sur la timidité naturelle de Ludovic, & ne songeant pas que le désespoir peut pousser un lâche à des extremités, dont un témeraire est capable par inconsideration, croyoit que les menaces & la crainte lui feroient abandonner ses nouvelles intrigues.

Après bien des difficultés, où le Pape eut moins de part que Virgile des Ursins, le differend des châteaux fut enfin terminé par l'entremise de Dom Frederic, qui se rendit pour cet effet à Rome par l'ordre du Roi son pere. On convint que Virgile garderoit ces acquisitions, en donnant au Pape une somme pareille à celle qu'il avoit donnée d'abord à Francesquetto Cibo.

On conclut en même temps le mariage de Sancha fille naturelle d'Alfonse avec Dom Giuffré, le dernier des enfans du Pape; ils étoient l'un & l'autre dans un âge qui ne leur permettoit pas de consommer le mariage. Les conditions furent que Dom Giuffré iroit dans peu demeurer à Naples; qu'il auroit pour la dot de sa femme la Principauté de Squilaci de dix mille ducats de rente, & que Ferdinand lui donneroit une compagnie de cent hommes d'armes: cet accord confirma l'opinion qu'on avoit euë, que le Pape n'avoit traité avec la France, que pour forcer les Arragonois à faire ce mariage. Ferdinand tenta encore de faire une ligue défensive avec le Pape; mais sans succès, car après beaucoup de difficultés de la part d'Alexandre, il ne put en obtenir autre chose, qu'un bref sécret portant promesse de l'aider à défendre le Royaume de Naples, à condition que Ferdinand l'aideroit aussi à défendre l'Etat Ecclesiastique; cette affaire étant terminée, le Pape renvoya les troupes, que les Venitiens & le Duc de Milan lui avoient fournies.

Ferdinand en commençant à traiter avec Ludovic, conçut quelque esperance de réussir; mais Ludovic usoit d'un artifice extrême; tantôt il paroissoit fâché que le Roi de France montrât tant d'ardeur pour la conquête de Naples, disant qu'il regardoit cette expedition comme une chose pernicieuse

1493.

à toute l'Italie ; tantôt il alleguoit l'obligation, où la concession de la souveraineté de Genes, & ses anciennes liaisons avec la France l'avoient mis, d'écouter les instances qu'il feignoit lui avoir été faites de la part de Charles VIII. tantôt il promettoit separément à Ferdinand, au Pape & à Pierre de Medicis, de faire tous ses efforts pour rallentir l'ardeur du Roi. Ils les amusoit ainsi, pour n'être point attaqué avant que la France eût pû faire ses préparatifs. On ajoutoit d'autant plus de foi à ses discours, que le dessein de faire passer le Roi en Italie paroissoit si dangereux pour Ludovic lui-même, qu'on ne doutoit pas qu'il ne l'abandonnât enfin par la consideration de ses propres interêts. Tout l'Eté se passa dans ces intrigues ; & Ludovic se conduisit de façon, que sans donner d'ombrage au Roi de France, Ferdinand, le Pape & les Florentins ne désespererent pas de lui voir effectuer ses promesses, quoique néanmoins ils n'y comptassent pas absolument.

XIV. Traité entre Charle VIII. & Ferdinand & Isabelle Rois d'Espagne.

Cependant on se préparoit sérieusement en France à l'expedition de Naples, dont le Roi étoit de jour en jour plus entêté, malgré l'opposition de presque tous les Seigneurs. Pour n'avoir rien qui troublât l'execution de son dessein, il regla les differends qu'il avoit avec l'Espagne. Ferdinand & Isabelle qui la gouvernoient alors, s'étoient acquis une grande réputation par la sage conduite avec laquelle ils avoient rétabli la tranquillité & la soumission dans leurs Etats. Ils s'étoient rendus d'ailleurs redoutables par la conquête du Royaume de Grenade, qu'ils venoient après dix ans de guerre, d'enlever aux Maures d'Afrique, qui le possedoient depuis huit siécles entiers. Charle fit avec Ferdinand un traité, (*a*) dont l'observation fut jurée de part & d'autre, à la face des Autels. Le Roi & la Reine d'Espagne promirent de ne donner aucuns secours directs ou indirects à la Maison d'Arragon ; de ne faire aucune nouvelle alliance avec elle, & de ne s'opposer en aucune façon aux desseins des François sur le Royaume de Naples. Pour obtenir ces avantages incertains, Charle fit volontairement une perte certaine & réelle ; càr sans se faire rembourser de ce qui étoit dû à la France, il rendit à l'Espagne la ville de

(*a*) Conclu à Barcelone. Ce fut un Cordelier nommé Frere Jean de Mauleon, qui le négocia de la part de Ferdinand & d'Isabelle : *Car toutes leurs œuvres*, dit Comines, *ils ont fait mener & conduire par telles gens, ou par hipocrisie ou afin de moins dépendre.*

1493. Perpignan & tout le Comté de Roussillon, qui avoient été engagés (*a*) plusieurs années auparavant à Louis XI. son pere par Jean Roi d'Arragon, pere de Ferdinand. Cette restitution fut désapprouvée de toute la France; parce que le Roussillon situé aux pieds des Pirennées, faisoit partie des Gaules, suivant l'ancienne division, & fermoit de ce côté là l'entrée du Royaume aux Espagnols. (*b*)

XV. Traité de Senlis entre Charle VIII. Maximilien Roi des Romains, & Philippe Archiduc d'Autriche.

Ce fut par la même raison que Charle fit aussi la paix avec Maximilien Roi des Romains & avec Philippe Archiduc d'Autriche son fils, pour terminer tous les sujets de differends qu'il pouvoit y avoir entr'eux. Louis XI. son pere, après la mort de Charle Duc de Bourgogne & Comte de Flandres, (*c*) s'étoit emparé du Duché de Bourgogne, du Comté d'Artois, & de plusieurs autres terres, qui avoient appartenus à ce Duc. Cette conduite du roi avoit occasionné de grandes guerres entre lui & Marie fille unique de Charle qui, quelque temps après la mort de son pere, épousa (*d*) Maximilien. Philippe fils de Marie & de Maximilien ayant succedé à sa mere (*e*), on fit pour contenter les Flamands un accord, que Maximilien n'approuva qu'à regret. Pour la sûreté de ce traité, Marguerite sœur de Philippe fut mariée (*f*) à Charle, fils de Loüis XI. Comme elle étoit encore fort jeune, elle fut amenée à la Cour de France pour y être élevée, en attendant qu'elle eût atteint l'âge nubile. Mais après qu'elle y eut demeuré plusieurs années, Charle VIII. étant parvenu à la Couronne, la répudia, pour épouser Anne de Bretagne devenuë héritiere de ce Duché, par la mort de François (*g*) son pere, qui ne laissoit point d'enfans mâles. Cette alliance fut un double affront pour Maximilien; l'un dans la personne de sa fille, l'autre dans la sienne propre; car il avoit précedemment épousé par procureur cette même

(*a*) Moyennant trois cens mille écus.

(*b*) Il y avoit encore une clause dans le traité de Barcelone, par laquelle Ferdinand & Isabelle s'engagerent de ne marier aucune de leurs filles, ni dans la Maison de Naples, ni dans celle d'Autriche, ni dans celle d'Angleterre; & ce furent eux-mêmes qui en firent la proposition. *Voyés Comines liv. 8. chap. 16.* Ils furent bien-tôt dans une double contravention à cette clause, en mariant leurs filles, l'une à Philippe Archiduc d'Autriche, & l'autre à Artus Prince de Galles.

(*c*) Il étoit arriere petit fils de Philippe Duc de Bourgogne, quatriéme fils du Roi Jean. Il fut tué devant Nancy le 5. de Janvier 1477.

(*d*) Ce mariage se fit le 20. d'Août 1477.

(*e*) Elle mourut le 25. de Mars 1482. d'une chute de cheval à la chasse, âgée de vingt-cinq ans.

(*f*) Elle ne fut que fiancée.

(*g*) Second du nom.

1493.

Anne, (*a*) qui venoit de monter sur le Trône de France: il résolut donc de venger cette injure par la voye des armes. Mais ne se sentant pas assés de forces, pour soutenir la guerre, & voyant que d'un côté les Flamands, qui pendant la minorité de Philippe se gouvernoient par leurs propres conseils, vouloient entretenir la paix avec la France, & que de l'autre les Rois d'Espagne & d'Angleterre s'étoient accommodés avec cette Cour, il fut contraint de suivre leur exemple. (*b*) Par ce traité, Charle VIII. rendit à Philippe Marguerite sa sœur, qui avoit été retenuë en France jusqu'alors, & le Comté d'Artois, qui dans le premier accord fait avec Louis XI. étoit regardé comme la dot de Marguerite; mais il s'en réserva les Places fortes, avec promesse de les remettre dans quatre ans, temps où Philippe devenu majeur pourroit valablement ratifier.

XVI. Ludovic Sforce forme le dessein de se faire Duc de Milan.

Charle s'étant ainsi assûré de la paix avec tous ses voisins, il résolut de commencer son expedition de Naples l'année suivante; cependant on s'occupa des préparatifs nécessaires, que Ludovic pressoit avec beaucoup de vivacité. Il lui arriva, comme à tous les autres hommes, de sentir croître insensiblement ses désirs & ses prétentions. Bien-tôt il ne se borna plus à se maintenir dans la Régence du Milanez; mais concevant de plus grands desseins, il forma le projet de s'approprier la Souveraineté de son neveu, à la faveur de la guerre, qui alloit occuper les Arragonois. Pour donner quelque couleur à une si grande injustice, & pour mettre davantage sa fortune à couvert des évenemens, il maria Blanche Marie sa niece, (*c*) sœur de Jean-Galeas, à Maximilien, qui venoit de parvenir à l'Empire par la mort de Frederic son pere (*d*). Il lui promit pour dot quatre cens mille ducats payables dans certains termes, & pour

(*a*) Le Comte de Nassau avoit épousé la Princesse au nom de Maximilien; & pour rendre l'engagement plus indissoluble, il l'avoit fait consentir à une céremonie nouvelle, & qui donnoit l'idée d'un mariage consommé. Il mit une cuisse nuë dans le lit de la mariée en presence de plusieurs Seigneurs & Dames de Bretagne.

(*b*) Il fut conclu à Senlis le 23. May 1493.

(*c*) Elle avoit épousé en premieres nôces Philibert I. Duc de Savoye surnommé *le Chasseur*, parce qu'il mourut à dix-sept ans pour s'être épuisé de fatigues à la chasse.

(*d*) Quoique Maximilien fût réellement Empereur depuis la mort de son pere, *Guichardin ne l'appelle que Roi des Romains ou Cesar*, dans toute cette Histoire, suivant l'usage introduit en Italie par les Papes, de ne donner que l'un ou l'autre de ces deux noms aux Empereurs élus, jusqu'à ce qu'ils eussent été couronnés à Rome. Mais comme tous les auteurs, hors les Italiens l'appellent *Empereur*, on lui a donné ce titre dans cette traduction.

1493. quarante mille ducats de pierreries. De son côté Maximilien plus sensible à l'argent, qu'à ce qu'exigeoit de lui sa nouvelle alliance, promit, sans aucun égard pour Jean-Galeas devenu son beau-frere, de donner à Ludovic l'investiture du Duché de Milan, pour lui, pour ses fils, & leurs descendans, supposant que depuis la mort de Philippe-Marie Visconti, cet Etat n'avoit point eu de Souverain légitime, & de lui en délivrer l'acte en bonne forme, aussi-tôt après le dernier payement. Cette indigne conduite de l'empereur ne fut connuë que d'un très-petit nombre de personnes tant que vêcut Jean-Galeas.

Pendant les guerres sanglantes, (*a*) dont l'Italie fut déchirée par les factions des Guelfes & des Gibelins, les Visconti gentilshommes de Milan, en ayant chassé les Guelfes, se rendirent maîtres de cette ville; ils n'étoient auparavant que simples chefs d'un parti, & ils devinrent Souverains par une révolution assés ordinaire à la fin des guerres civiles. S'étant maintenus en cet Etat pendant plusieurs années, ils voulurent, suivant le progrès ordinaire de la tyrannie, que ce qui n'étoit qu'une usurpation, fût regardé comme un droit; dans cette vûë ils travaillerent premierement à affermir leur fortune par les apparences d'une possession légitime, & ensuite à l'illustrer par des titres éclatans. Ils obtinrent d'abord des Empereurs, dont l'Italie ne connoissoit gueres alors que le nom, le titre de *Capitaines de Milan*, & ensuite celui de *Vicaires de l'Empire*; enfin Jean-Galeas Visconti, qui portoit le titre de *Comte de Vertus*, à cause de cette Comté qui lui avoit été donnée par Jean Roi de France son beau-pere, (*b*) obtint de Venceslas Roi des Romains le titre de *Duc de Milan* pour lui & pour sa posterité masculine. Ses deux fils Jean-Marie & Philippe-Marie lui succederent l'un après l'autre; Philippe-Marie le dernier mâle de cette Maison institua pour son héritier Alfonse Roi d'Arragon & de Naples: cette disposition favorable à Alfonce, fut l'effet de l'amitié qu'il avoit témoignée au Duc de Milan,

(*a*) Ce fut à la faveur de ces mêmes guerres, & de la division des Papes & des Empereurs, que se formerent la plûpart des Souverainetés & des Républiques d'Italie.

(*b*) Jean-Galeas Visconti avoit épousé Isabelle fille du Roi Jean, moyennant six cens mille écus d'or, que son pere fournit pour payer la rançon du Roi. Il n'y eut que cette circonstance, qui fit supporter un mariage si inégal; les Visconti ne passant que pour des gens de fortune.

lan, en reconnoiſſance de la liberté que celui-ci lui avoit renduë, comme nous l'avons dit plus haut : Philippe-Marie avoit encore été déterminé par un autre motif. Il voulut mettre le Duché de Milan entre les mains d'un Prince puiſſant, pour empêcher les Venitiens de s'en emparer. Mais François Sforce, (a) auſſi habile politique que guerrier experimenté, profita de pluſieurs conjonctures favorables à ſon élevation ; la paſſion de dominer plus forte en lui que la fidelité qu'il devoit à l'héritier de ſon Prince, ne contribua pas moins à ſa propre grandeur que ſes talens : il s'empara donc à force ouverte du Duché de Milan, qu'il prétendoit appartenir à Blanche-Marie ſa femme, fille naturelle de Philippe-Marie. On dit qu'il auroit pû en obtenir l'inveſtiture de l'Empereur Frederic moyennant une legere ſomme d'argent, mais qu'il la mépriſa, perſuadé qu'il ſçauroit bien ſe conſerver cet Etat par les moyens qui l'en avoient mis en poſſeſſion. Quoiqu'il en ſoit, Galeas ſon fils & enſuite Jean Galeas ſon petit-fils, lui ſuccederent ſans inveſtiture. 1493.

Ludovic par un procedé auſſi noir, à l'égard de ſon neveu, qu'injurieux à la mémoire de ſon propre pere & de ſon frere, ſoutint qu'aucun des trois n'avoit été légitime Duc de Milan ; c'eſt pourquoi il ſe fit donner par Maximilien l'inveſtiture de ce Duché, comme d'un fief dévolu à l'Empire, prenant par cette

(a) Il étoit bâtard de Jacques Attendulo, connu dans le monde ſous le nom de *Jacomuzzo*. Celui-ci étoit un Paiſan d'auprès de Cotignola, qui voyant un jour paſſer auprès de ſon Village une compagnie de Soldats, eut envie d'aller à la guerre. Pour ſçavoir s'il devoit prendre ce parti, il jetta le coûtre de ſa charruë ſur un arbre, dans l'intention de s'en tenoit à ſon premier état, ſi cet inſtrument venoit à tomber. Le coûtre étant reſté ſur l'arbre, Attendulo s'enrola auſſitôt ſans balancer. Après avoir paſſé par tous les dégrés militaires, il devint enfin le plus fameux Capitaine d'Italie, & il eut juſqu'à ſept mille hommes ſous ſes Enſeignes. Il ſervit long-temps Jeanne II. Reine de Naples, contre Alfonſe Roi d'Arragon. Il avoit changé ſon nom d'*Attendulo* ou de *Jacomuzzo* en celui de *Sforce*, qu'il laiſſa à ſa poſterité. De trois fils légitimes qui lui ſurvécurent, aucun n'eut de talent pour la guerre ; & ce fut François ſon bâtard qui lui ſucceda au commandement de ſes troupes. François fut auſſi grand Capitaine que ſon pere. Les Milanois le firent leur Capitaine general, & enſuite ils lui donnerent le titre de *Duc* en 1450. au préjudice de Charle Duc d'Orleans, qui prétendoit à la ſucceſſion du Duché de Milan du chef de Valentine Viſconti ſa mere. Louis XI. qui n'aimoit point le Duc d'Orleans, favoriſa François Sforce ; & non ſeulement il lui donna en fief la Seigneurie de Genes, mais il y joignit encore la ville de Savone. François Sforce mourut en 1466. laiſſant Galeas qui lui ſucceda, Ludovic, Aſcanio Cardinal, Eliſabeth mariée à Guillaume Marquis de Montferrat, & Hippolite femme d'Alfonſe d'Arragon, Duc de Calabre, & enſuite Roi de Naples.

1493. raiſon le titre de quatriéme & non de ſeptiéme Duc de Milan. Il alleguoit encore, à l'exemple du jeune Cyrus frere d'Artaxercés Roi de Perſe, qu'il avoit ſur Galeas ſon frere aîné l'avantage d'être le premier fils qu'avoit eu leur pere depuis qu'il étoit devenu Souverain. Il appuyoit même cette prétention ſur l'autorité de pluſieurs Juriſconſultes ; & cette raiſon ainſi que la premiere, fut exprimée dans les lettres patentes de l'Empereur (*a*). Ce Prince pour couvrir l'uſurpation de Ludovic, ſe ſervit d'un prétexte ridicule, qui fut d'ajouter dans un acte ſéparé, que la coutume de l'Empire étoit de ne point accorder l'inveſtiture d'un état à ceux qui l'auroient poſſedé indépendamment de ſon autorité ; que par cette raiſon il n'avoit pas voulu écouter les prieres que Ludovic lui avoit faites, pour obtenir l'inveſtiture au nom de Jean-Galeas, parce que ce Prince avoit reconnu tenir ſon Duché du peuple de Milan.

Le mariage de Blanche-Marie Sforce avec l'Empereur, augmenta l'eſperance que Ferdinand avoit conçuë de voir bientôt Ludovic abandonner le parti de la France. Il ſe flattoit qu'un pareil engagement avec le rival de grandeur du Roi de France, & ſon ennemi par tant de raiſons, joint aux ſommes conſiderables que Maximilien venoit de recevoir de Ludovic, rendroit ce dernier ſuſpect à la Cour de France. Il porta même plus loin ſes conjectures ; & il s'imagina que la nouvelle alliance de Ludovic pourroit l'enhardir à manquer de parole au Roi de France. L'adroit Italien entretenoit cette opinion avec beaucoup d'art & de dexterité, & amuſant à la fois Ferdinand & les autres Puiſſances d'Italie par de vaines promeſſes, il ſe maintenoit également bien auprès de l'Empereur & du Roi de France. Ferdinand eſperoit auſſi que les Venitiens, auſquels Charle VIII. avoit envoyé des Ambaſſadeurs, ne verroient pas ſans jalouſie, qu'un Prince ſi ſuperieur à eux, s'établît en Italie, où ils tenoient le premier rang par la puiſſance & par l'autorité. Enfin il étoit raſſuré par les Rois d'Eſpagne (*b*), qui lui promettoient un puiſſant ſecours, en cas que leurs ſollicitations & leur crédit ne fuſſent pas capables de changer la réſolution de Charle VIII.

(*a*) Ces lettres furent données à Anvers le jour de ſainte Catherine 1495. On les trouve inſerées tout au long dans les preuves ſur Phil. de Comines, *liv.* 7.

(*b*) Ferdinand & Iſabelle étoient Rois ſolidairement, & tout ſe faiſoit au nom des deux conjointement.

1493.

XVII. Négociations de Charle VIII. en Italie, pour préparer les voyes de son expedition.

Cependant le Roi de France, après s'être débarrassé des obstacles qui pouvoient retarder l'exécution de son dessein, songea à écarter ceux qui pourroient se présenter en Italie. Pour cet effet, il y envoya Perron de Baschi (*a*), homme assés instruit des affaires d'Italie, où il avoit été employé sous Jean d'Anjou : Baschi après avoir déclaré au Pape, au Sénat de Venise, & aux Florentins les desseins de son Maître sur le Royaume de Naples, pressa toutes ces Puissances de se joindre à lui. Mais il n'en rapporta que des réponses vagues, parce que la campagne ne devant ouvrir que l'année suivante, personne ne vouloit découvrir ses intentions avant ce temps-là.

Le Roi négocia aussi lui-même avec les Ambassadeurs de Florence, qui lui avoient été envoyés du consentement de Ferdinand, pour excuser la République de l'inclination qu'on l'accusoit d'avoir pour les Arragonois. Charle demanda la liberté du passage pour son armée sur les terres de la République, & des vivres en payant ; il exigea encore cent hommes d'armes seulement, qu'il ne demandoit, disoit-il, que comme une marque de l'amitié des Florentins pour lui. Ils lui représenterent qu'ils ne pouvoient sans beaucoup de danger faire une pareille démarche avant son arrivée, l'assurant au reste qu'en toute occasion il n'y avoit rien qu'il ne dût attendre du respect & de l'attachement de leur Ville pour sa Couronne. Mais on les pressoit avec la vivacité Françoise de donner les paroles qu'on demandoit, & on les menaçoit en cas de refus, de leur interdire le grand commerce qu'ils faisoient en France. Ces vives instances, comme on l'apprit dans la suite, se faisoient par le conseil de Ludovic Sforce, l'ame de toutes les négociations que la France avoit alors avec les Italiens.

Pierre de Medicis tâcha de persuader à Ferdinand, que ce que demandoit le Roi de France, étoit de si peu d'importance par rapport au fond de la guerre, qu'il lui seroit peut-être avantageux à lui-même, que les Florentins eussent conservé par ce moyen la confiance de Charle ; & que ce Prince par cette considération, pourroit un jour accepter leur médiation pour quelque accommodement ; au lieu qu'en le refusant, ils alloient s'attirer son inimitié, sans qu'il en revînt aucune utilité à Ferdinand. Il lui représenta d'ailleurs toute la haine que les

(*a*) Il étoit Maître d'Hôtel du Roi.

1493. Florentins auroient pour lui-même, ſi leurs Marchands venoient à être chaſſés de France. Qu'après tout, il étoit de la bonne foi, qui eſt la baſe des traités, que chacun des Alliés ſupportât patiemment un mal leger, pour ſauver aux autres de plus grands maux. Mais Ferdinand, qui conſidéroit combien ſa réputation & ſa sûreté ſouffriroient de ſa ſéparation d'avec les Florentins, ne goûta point ces raiſons ; au contraire, il ſe plaignit amérement de ce que la conſtance & la fidelité de Pierre de Medicis commençoient à s'ébranler de ſi bonne heure. Ces plaintes déterminerent Pierre à préferer l'amitié des Arragonois : c'eſt pourquoi il employa differens artifices pour faire differer la réponſe que les François demandoient avec tant de vivacité. Enfin il fit dire que la République envoyeroit de nouveaux Ambaſſadeurs au Roi, pour lui déclarer ſes réſolutions.

Vers la fin de cette année, la bonne intelligence du Pape & de Ferdinand commença à s'alterer, ſoit qu'Alexandre en faiſant naître de nouvelles difficultés, n'eût d'autre vûë que d'obtenir du Roi de Naples de plus grands avantages, ſoit qu'effectivement il voulût l'obliger à lui renvoyer le Cardinal de S. Pierre-aux-liens. Il déſiroit paſſionnément le retour de ce Prélat dans Rome, lui offrant pour ſa ſûreté la parole du ſacré College, celle de Ferdinand, & celle des Venitiens. Alexandre avoit de grandes inquiétudes de l'abſence du Cardinal : ce Prélat étoit maître du château d'Oſtie, place importante, de Ronciglioné & de Grotta-Ferrata, autres places dans le voiſinage de Rome. D'ailleurs il avoit des créatures & du crédit à la Cour ; enfin le caractere de ſon eſprit avide de nouveautés, & ſi opiniâtre, que les plus grands périls n'étoient pas capables d'ébranler ſeulement ſes réſolutions, le rendoit redoutable au Pape. Ferdinand s'excuſoit ſur ce qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de déterminer le Cardinal à cette démarche, parce qu'il étoit ſi plein de défiance, que quelques ſûretés qu'on lui proposât, elles ne ſuffiroient pas pour le raſſurer contre le péril auquel il ſe croyoit expoſé. Au reſte, il ſe plaignoit de ſa mauvaiſe fortune, qui étoit cauſe que le Pape le rendoit toujours reſponſable des fautes d'autrui : il ajoutoit que ces fâcheuſes diſpoſitions avoient fait croire à Sa Sainteté que c'étoit à ſon inſtigation & avec ſon argent, que Virgile des

Urſins avoit acheté les châteaux de Franceſquetto Cibo. Que néanmoins cette acquiſition avoit été faite ſans ſa participation ; qu'au contraire, c'étoit lui qui avoit diſpoſé Virgile à l'accommodement, & qui lui avoit prêté l'argent néceſſaire pour le terminer. Le Pape ne voulut point recevoir ſes excuſes, & il ſe plaignit à ſon tour de Ferdinand avec beaucoup d'aigreur & même avec emportement ; de ſorte que leur union ne paroiſſoit pas devoir être de longue durée. 1493.

Ce fut dans cette diſpoſition des eſprits, que commença l'année 1494. en comptant ſuivant l'uſage Romain (*a*). Cette année ſi funeſte à l'Italie, vit naître une foule de calamités qui déſolerent preſque toute la terre. Dès les premiers jours de cette même année, Charle plus aigri que jamais contre Ferdinand, ordonna aux Ambaſſadeurs de ce Prince de ſortir promptement de ſes Etats. 1494.

XVIII. Mort de Ferdinand Roi de Naples.

Preſque dans le même temps, Ferdinand encore plus accablé d'inquiétudes que du poids des années, mourut ſubitement d'apoplexie (*b*). Ce Prince faiſoit admirer dans lui une habileté conſommée & une prudence rare, qualités, qui ſoutenuës par la fortune, le maintinrent ſur un Trône nouvellement acquis par ſon pere ; il ſçut dompter tous les obſtacles qui le traverſerent au commencement de ſon regne, & il releva ſi bien l'éclat de la Couronne de Naples, qu'elle n'avoit jamais été ſi brillante que ſur ſa tête. Il eût emporté dans le tombeau l'éloge d'un bon Roi, ſi les vertus qui ſignalerent le commencement de ſon regne, l'euſſent toujours accompagné ſur le Trône. Mais ſoit que ſes mœurs fuſſent changées, & que ſuivant la foibleſſe ordinaire de la plûpart des Princes, il ſe fût laiſſé vaincre aux charmes du pouvoir ſouverain, ſoit, comme tout le monde le crut, que ſon naturel longtemps retenu s'échapât enfin, il fit paroître de la mauvaiſe foi, & il donna dans des excès de cruauté, qui de l'aveu même de ſes favoris, allerent juſqu'à la férocité & à la barbarie.

On ne douta pas que les affaires d'Italie ne ſouffriſſent beaucoup de la mort de Ferdinand : car outre qu'il auroit trouvé quelque moyen d'empêcher la venuë des François ; il étoit difficile d'amener Ludovic au point de ſe raſſurer ſur le compte

(*a*) En la faiſant commencer au premier de Janvier.

(*b*) Le 25. de Janvier 1494. il avoit environ ſoixante & onze ans.

1494. du nouveau Roi de Naples, Prince d'un caractere fier & emporté. Il auroit été bien plus aisé de le disposer à se réconcilier avec Ferdinand, qui avoit eu plusieurs fois de grands ménagemens pour lui, afin de n'avoir rien à démêler avec le Milanez. On sçavoit entr'autres choses, que Ludovic lui avoit toujours sçû bon gré de ce qu'il fit en sa faveur, à l'occasion du mariage d'Isabelle d'Arragon, fille d'Alfonse. Quand cette Princesse vint à Milan pour épouser Jean-Galeas, Ludovic, à la premiere entrevûë, en devint éperdûment amoureux; & il résolut de la demander pour lui-même à son pere. Sollicité par sa passion, il usa de malefices durant plusieurs mois, pour empêcher Jean-Galeas de consommer le mariage; du moins c'est ainsi qu'on le crut alors dans toute l'Italie. Ferdinand auroit volontiers favorisé la passion de Ludovic; mais Alfonse la rebuta avec hauteur. Ludovic trompé dans ses esperances, ayant épousé une autre femme (*a*), dont il eut des enfans, ne pensa plus qu'à leur assurer le Duché de Milan. Il y a même des Ecrivains, qui racontent que Ferdinand déterminé à tout souffrir pour éviter la guerre qui le menaçoit, avoit résolu, dès que la saison le lui permettroit, de se rendre à Genes par mer sur ses galeres, & delà par terre à Milan, pour faire toutes sortes de satisfactions au Regent du Milanez: qu'outre cela il vouloit ramener sa petite fille à Naples, esperant d'appaiser Ludovic, non seulement par ces démarches, mais encore par un aveu public de ne devoir son salut qu'à lui seul, sçachant bien que ces soumissions flateroient sa vanité, & le foible qu'il avoit d'être regardé comme l'arbitre, & presque comme l'oracle de toute l'Italie.

XIX. Traité entre le Pape & Alfonse II. Roi de Naples.

Alfonse, aussi-tôt après la mort de son pere, envoya quatre Ambassadeurs à Rome. Le Pape paroissoit avoir repris sa premiere inclination pour la France; il venoit de promettre dans une Bulle signée de tout le sacré College, le chapeau de Cardinal à l'Evêque de S. Malo; Prosper Colonne, qui servoit dans les armées de Ferdinand, & quelques autres Officiers, avoient pris parti dans les troupes d'Alexandre & du Duc de Milan; le Pontife les avoit bien reçus, & les payoit à frais communs avec Ludovic. Néanmoins il prêta l'oreille aux propositions d'Alfonse, à cause des grands avantages que ce Prince lui fai-

(*a*) Beatrix d'Este.

ſoit offrir pour s'aſſurer de lui, & l'engager à ſa défenſe : ils convinrent donc de ſe donner mutuellement du ſecours pour défendre leurs Etats, & du nombre des troupes que chacun devoit fournir. Le Pape s'obligea de donner à Alfonſe l'inveſtiture du Royaume de Naples, avec la même réduction du Cens, que Ferdinand avoit obtenuë des autres Papes pour ſa vie durant, & d'envoyer un Légat Apoſtolique pour le couronner : il fut encore arrêté qu'il donneroit le chapeau de Cardinal à Loüis, fils de Henri (*a*), frere naturel d'Alfonſe, qui fut dans la ſuite appellé *le Cardinal d'Arragon :* que de ſon côté Alfonſe payeroit actuellement trente mille ducats au Pape : qu'il donneroit au duc de Gandie (*b*) des terres dans le Royaume pour douze mille ducats de rente, & celle des ſept grandes Charges de ſon Royaume qui viendroit à vacquer : Qu'il lui donneroit pendant la vie du Pape le commandement de trois cens hommes d'armes, que le Duc ſeroit tenu d'employer également pour le ſervice de l'un & de l'autre : Qu'outre ce qui avoit été promis à Dom Giuffré, on lui donneroit encore le Protonotariat, qui étoit auſſi une des ſept Charges ; & qu'il demeureroit à la Cour d'Alfonſe, comme pour y être en ôtage de la fidelité d'Alexandre. Qu'enfin Alfonſe donneroit des Benefices dans le Royaume à Ceſar Borgia, autre fils du Pape. Son pere l'avoit élevé depuis peu à la dignité de Cardinal, après avoir produit de faux témoins, qui aſſurerent que Ceſar étoit fils légitime d'un autre pere, parce que les bâtards ſont exclus de la pourpre Romaine. 1494.

XX. Le Cardinal de S. Pierre-aux-liens paſſe en France.

Virgile des Urſins par le miniſtere duquel le Traité fut conclu au nom d'Alfonſe, promit encore que ce Prince aideroit le Pape à recouvrer le château d'Oſtie, en cas que le Cardinal de S. Pierre-aux-liens refuſât de ſe rendre à Rome. Mais Alfonſe ſoutint que cette promeſſe avoit été faite ſans ſon ordre & à ſon inſçû : il ſentoit que dans des temps auſſi épineux, il ſeroit fort préjudiciable à ſes interêts de s'attirer l'inimitié de ce Prélat, fort accrédité dans la ville de Genes, qu'il avoit deſſein de ſurprendre à la ſollicitation même du Cardinal. D'ailleurs jugeant qu'il ſeroit peut-être queſtion, dans

(*a*) Cet Henri portoit le nom de *Marquis de Gierace.*

(*b*) Jean Borgia, fils aîné du Pape. Guichardin l'appelle toujours *Duc de Candie* ; mais c'eſt une erreur. Le Duché de *Gandie* eſt dans le Royaume de Valence à ſept ou huit lieuës de la Capitale.

1494. les conjonctures présentes, d'un Concile, ou d'autres choses désagréables au S. Siége, il ne négligea rien pour réconcilier le Pape avec le Cardinal: mais Alexandre s'obstinant à vouloir qu'il revint à Rome, tandis qu'il s'opiniâtroit de son côté à n'y point retourner, pour ne pas mettre, disoit-il, sa vie à la discretion de la foi Catalane, Alfonse ne put réüssir dans son projet; car le Cardinal feignant d'agréer la médiation du Roi de Naples, partit tout d'un coup d'Ostie pendant la nuit sur un Brigantin, laissant une bonne garnison dans la Place. Ayant resté quelques jours à Savone, & ensuite à Avignon, dont il étoit Légat, il se rendit à Lyon, où Charle VIII. étoit venu peu auparavant, pour être plus à portée de faire les préparatifs de la guerre, à laquelle il publioit déja qu'il vouloit aller en personne. Il en fut reçû avec beaucoup de joye & avec de grands honneurs, & il se joignit à ceux qui travailloient à la ruine de l'Italie.

Alfonse à qui la crainte avoit appris à plier, ne manqua pas de continuer avec Ludovic Sforce la négociation commencée par Ferdinand, & de lui offrir les mêmes satisfactions. Ludovic, selon sa coutume, l'amusoit par de vaines promesses: il lui faisoit entendre qu'il étoit obligé d'agir avec beaucoup de circonspection & d'adresse, pour ne pas s'attirer sur les bras la guerre qui menaçoit le Royaume de Naples. D'un autre côté, il ne cessoit de presser le Roi de se tenir prêt pour la campagne où l'on alloit entrer; mais afin de lier plus sûrement la partie, de concerter mieux son projet & d'en accelerer l'exécution, il envoya en France Galeas de San-Severino, qui avoit épousé une de ses bâtardes; Galeas étoit l'homme de confiance de Ludovic; celui-ci pour mieux cacher ses intrigues, fit courir le bruit que c'étoit Charle qui avoit mandé ce Seigneur.

Par le conseil du même Ludovic, Charle envoya quatre Ambassadeurs au Pape; sçavoir d'Aubigny (*a*), Capitaine Ecossois, le Général de France (*b*), le Président du Parlement de Provence (*c*), & le même Perron de Baschi, qui avoit

(*a*) Robert Stuart de la Maison Royale d'Ecosse, Seigneur d'Aubigny en Berry: il fut aussi Seigneur par engagement de Beaumont le Roger en Normandie. Il fut fait Maréchal de France en 1515. & mourut en 1543.

(*b*) Ce titre revient à celui de Surintendant des Finances. C'étoit Guillaume Briçonet, Evêque de S. Malo.

(*c*) Le Parlement de Provence n'étoit pas encore érigé alors: il ne le fut qu'en 1501. par Loüis XII. qui y établit pour premier Président, Michel Riccio Napolitain, dont il sera parlé dans cette

1494.

avoit été envoyé en Italie l'année précedente ; ils eurent ordre de presser la République de Florence, de déclarer ses intentions. Suivant leur instruction dressée à Milan, ils publioient par tout les droits que le Roi avoit sur le Royaume de Naples, comme l'heritier de la Maison d'Anjou, qui étoit éteinte, du moins par les mâles. Ils divulguoient aussi la résolution qu'il avoit prise de passer cette année même en Italie, non, disoient-ils, dans le dessein de s'emparer du bien d'autrui, mais pour recouvrer le sien propre : que néanmoins la conquête du Royaume de Naples n'étoit pas son principal objet, & qu'il ne la regardoit que comme un moyen qui le mettroit à portée de tourner ses armes contre les Turcs, pour la propagation & l'honneur de la Religion chrétienne.

XXI. Charle VIII. fait demander aux Florentins le passage pour son armée, & des vivres en payant.

Ces Ambassadeurs étant arrivés à Florence, exposerent aux habitans que le Roi comptoit beaucoup sur leur fidelité : ils les firent ressouvenir que Charlemagne avoit rebâti leur Ville, qui depuis avoit toujours ressenti la protection des Rois de France : que tout récemment encore, Loüis XI. l'avoit secouruë dans la guerre injuste qu'elle avoit essuyée de la part du Pape Sixte, de Ferdinand mort depuis peu, & d'Alfonse son successeur. Ils leur représenterent aussi les grands avantages que les Florentins retiroient du Royaume de France par le moyen du commerce ; qu'ils y étoient aussi bien reçûs & aussi considerés, que s'ils étoient nés en France ; qu'ils pourroient établir un commerce aussi favorable dans le Royaume de Naples, dès que Charle en seroit le maître ; au lieu qu'ils n'avoient jamais reçû que des injures & souffert des pertes de la part des Arragonois. Enfin ils les presserent de donner quelque marque de leur union avec la France dans cette occasion : ils ajouterent, que s'ils avoient quelque cause légitime pour ne point faire cette démarche, du moins ils accordassent le passage à l'armée du Roi sur leurs terres, & consentinssent à lui fournir des vivres en payant. C'est ce qu'ils représenterent dans le Conseil public ; ensuite ils firent ressouvenir en particulier Pierre de Medicis, des bienfaits & des honneurs que son pere & ses ancêtres avoient reçûs de Loüis XI. ils lui dirent que dans des temps difficiles, ce Prince

histoire. Il y a bien de l'apparence que c'est lui dont Guichardin parle ici, & qu'il l'appelle *le Président de Provence*, parce qu'il le vit dans la suite revêtu de cette Dignité.

1494. avoit fait plusieurs démarches pour les maintenir dans leur fortune; que pour marque de sa bienveillance, il avoit honoré leurs armoiries de l'Ecusson de France (*a*); qu'au contraire, Ferdinand non content de leur faire une guerre ouverte, avoit encore eu part à la conjuration (*b*) qui avoit fait périr Julien de Medicis oncle de Pierre, & où Laurent son pere avoit été dangereusement blessé.

XXII. Et au Pape, l'investiture du Royaume de Naples, qu'il lui refuse.

Les Ambassadeurs étant partis de Florence sans aucune réponse positive, se rendirent à Rome: ils y remontrerent au Pape les anciens services, & l'attachement inviolable des Rois de France pour le S. Siége; ils opposerent à ce zéle attesté par toutes les histoires anciennes & modernes, la mauvaise volonté & les désobéissances continuelles des Arragonois. Ensuite ils demanderent à Sa Sainteté l'investtiture du Royaume de Naples pour leur Roi, comme lui étant légitimement dûë; & ils lui firent de grandes offres en cas qu'il favorisât cette expédition, qui n'avoit été principalement résoluë qu'à sa persuasion & que par son autorité.

Le Pape répondit, que l'investiture de ce Royaume avoit été successivement accordée par ses prédecesseurs à trois Princes de la Maison d'Arragon, en y comprenant Alfonse expressément nommé dans celle de Ferdinand; qu'ainsi il ne pouvoit la donner à Charle jusqu'à ce qu'il eût été juridiquement décidé que son droit étoit le meilleur, auquel en ce cas l'investiture d'Alfonse n'auroit point préjudicié, parce qu'on y avoit inséré la clause, *sans préjudice du droit d'autrui*. Il ajouta que le Royaume de Naples étoit du Domaine direct du S. Siége, dont il ne pouvoit se persuader que le Roi voulût violer les droits, que ses prédecesseurs s'étoient toujours fait gloire de défendre; que c'étoit pourtant ce qu'il alloit faire, en portant la guerre dans ce Royaume: qu'il étoit plus convenable à la dignité & à la bonté du Roi, de faire autoriser par les voïes de la Justice le droit qu'il y prétendoit: il ajouta qu'en qualité de Seigneur direct du Fief, & par conséquent de seul Juge dans cette cause, il étoit prêt de lui rendre justice, & que c'étoit

(*a*) Medicis porte d'or à cinq tourteaux de gueules en orle, & un sixiéme d'azur en chef, chargé de trois Fleurs-de-Lys d'or.

(*b*) Cette conjuration fut formée par les Pazzi, par les Salviati, & par les Bandini, familles nobles de Florence. Julien de Medicis fut tué, & Laurent blessé, le 23. d'Avril 1478. dans le temps qu'ils entendoient la Messe dans l'Eglise de Sancta Reparata.

tout ce qu'un Roi très-Chrétien pouvoit éxiger d'un Pape, dont le devoir étoit d'éteindre & non de fomenter les divisions & les guerres qui s'élevoient entre les Princes Chrétiens. Enfin il remontra, que quand même il voudroit en user autrement, il y trouveroit beaucoup de difficultés & de danger, à cause du voisinage d'Alfonse & des Florentins unis ensemble, & fortifiés de l'appui de toute la Toscane : il leur allegua encore la proximité de tant de Barons vassaux d'Alfonse, dont les terres s'étendoient jusqu'aux portes de Rome. Mais toutes ces raisons politiques ne tendoient qu'à laisser encore quelque esperance aux Ambassadeurs François ; car dans le fond il étoit déterminé à s'en tenir à l'alliance qu'il venoit de contracter avec Alfonse.

1494.

XXIII. Pierre de Medicis oblige les Florentins de demeurer unis au Roi de Naples.

Les Florentins panchoient beaucoup du côté de la France par plusieurs raisons; les principales étoient l'utilité du commerce qu'ils faisoient dans ce Royaume ; l'opinion ancienne, quoique fausse, que leur ville avoit été rebâtie par Charlemagne, après qu'elle eut été détruite par Totila Roi des Gots ; les étroites liaisons que leurs peres avoient euës pendant très long-temps, comme Guelfes, avec Charle I. Roi de Naples, & avec plusieurs de ses descendans, protecteurs de cette faction en Italie ; & enfin le souvenir des guerres qu'ils avoient essuyées de la part d'Alfonse le vieux, & ensuite de Ferdinand, qui avoit envoyé contre eux Alfonse son fils en l'année 1479. Tout le peuple désiroit qu'on accordât le passage à l'armée du Roi ; les plus sages & les plus accredités dans la République le souhaitoient aussi. Ils regardoient comme une imprudence extrême, d'attirer dans leur païs pour la querelle d'autrui, une guerre aussi dangereuse, & de s'opposer à une armée puissante, commandée par un Roi de France, secondé des forces du Milanez, & qui, s'il n'avoit pas le consentement des Venitiens, n'avoit du moins aucun obstacle à craindre de leur part. Ils appuyoient leur sentiment par l'exemple de Cosme de Medicis (*a*) reconnu de son temps, pour un des plus sages politiques d'Italie : lorsque Jean d'Anjou & Ferdinand se disputoient la Couronne, Cosme

(*a*) Ayeul de Laurent. Il fut surnommé *le Pere de la Patrie*, & mourut à Florence en 1464. âgé de soixante-quinze ans. Il fut enterré dans la magnifique Eglise de aint Lautent, qu'il avoit fait bâtir ; & l'on mit sur son tombeau cet Epitaphe simple & court, mais bien glorieux à sa mémoire. *Cosimus de Medicis hic situs est, Decreto publico Pater Patriæ. Vixit A. LXXV. M. III. D. XX.*

1494. avoit toujours été d'avis que la Republique ne s'opposât point au premier, quoique le second eût le Pape & le Duc de Milan dans son parti. Ils rappelloient encore l'exemple de Laurent de Medicis pere de Pierre, qui toutes les fois qu'on avoit parlé du retour des Angevins, avoit été du même sentiment; ils répetoient même ce qu'il avoit dit plusieurs fois depuis que Charle VIII. étoit maître de la Bretagne, que si ce Prince connoissoit ses forces, l'Italie étoit menacée de grands maux.

Mais Pierre de Medicis plus accoutumé à suivre son caprice que les conseils de la prudence, & d'ailleurs plein d'une fausse sécurité la poussa jusqu'à se persuader que ces grands préparatifs n'aboutiroient qu'à faire du bruit sans effet: confirmé dans cette opinion par un de ses Ministres gagné, comme on le disoit, par les presens d'Alfonse, il s'opiniâtra à persister dans l'alliance des Arragonois; il fallut bien à la fin que ses concitoyens entrainés par son autorité, imitassent son exemple. Pierre non content du pouvoir que son pere avoit eu dans la République, & qui pourtant étoit tel, que l'élection des Magistrats dépendoit de lui, & que les affaires importantes ne se regloient que par sa volonté, aspiroit encore à une puissance plus absoluë, & brûloit de se donner le titre de Souverain. Ce ne sont point ici des conjectures hazardées, mais des faits dont j'ai de sûrs garans. Cet ambitieux voyant bien qu'il ne pourroit executer un pareil projet sans un puissant appui, s'étoit livré sans réserve aux Arragonois, dont il étoit résolu de suivre la fortune. Mais en concevant ce dessein, il ne réflechit point assés sur l'état présent de la ville de Florence: riche & puissante alors, elle conservoit depuis plusieurs siécles au moins l'apparence d'une République; ses principaux habitans étoient accoutumés à prendre part au gouvernement, plûtôt comme Collegues du chef de la République, que comme Sujets. Il est facile de comprendre que dans une pareille situation, elle n'auroit pû souffrir sans une extrême violence, une révolution si peu attenduë. Il arriva par hazard quelques jours avant l'arrivée des Ambassadeurs François à Florence, qu'on découvrit une conspiration de Laurent & de Jean de Medicis; ces deux Florentins jeunes gens fort riches (*a*) & proches parens de Pierre,

(*a*) Ils descendoient de Laurent de Medicis frere de Cosme qui étoit le bisayeul de Pierre; & ils étoient parens de ce dernier du troisiéme au quatriéme dégré. C'est de ce Jean que sont descendus les grands Ducs de Toscane.

avec qui ils s'étoient broüillés pour des causes légeres, avoient lié par l'entremise de Cosme Rucellaï (*a*) son cousin germain, une intrigue avec Ludovic Sforce, & par le moyen de celui-ci avec le Roi de France. Le but des conjurés étoit de dépoüiller Pierre de son autorité; mais ayant été arrêtés, ils furent relegués dans leurs terres; & Pierre fut obligé de se contenter de cette peine légere, les Florentins n'ayant pas voulu soumettre des personnes de son sang à la rigueur des loix. Cet incident servit à lui faire connoître que Ludovic songeoit à le perdre: découverte qui l'affermit davantage dans sa premiere résolution. 1494.

Dans ces dispositions il répondit aux Ambassadeurs en termes honnêtes & respectueux, mais sans leur accorder ce qu'ils demandoient. Il leur representa d'un côté l'attachement naturel des Florentins pour la France, & le désir extrême qu'ils avoient d'en donner des marques à un si grand Roi; & de l'autre les obstacles, qui s'opposoient à leur bonne volonté: que l'alliance (*b*) qu'ils avoient faite par ordre de Louis XI. son pere avec Ferdinand, subsistoit encore, y étant expressément stipulé qu'après là mort de ce Prince, elle auroit lieu à l'égard d'Alfonse: que par ce traité ils s'étoient obligés, non seulement de défendre le Royaume de Naples, mais encore d'empêcher les troupes qui voudroient l'attaquer, de passer par leurs Etats: que rien n'étoit plus indigne des Princes & des Républiques, que de manquer à la foi promise, ce qu'ils feroient nécessairement, s'ils se rendoient à la demande du Roi: qu'ils étoient bien fâchés de ne pouvoir prendre un autre parti, mais qu'ils esperoient que le Roi sage & juste, comme il l'étoit, & connoissant leur bonne volonté, n'imputeroit leur refus qu'à des empêchemens si légitimes.

Le Roi indigné de cette réponse, fit aussi-tôt sortir de France les Ambassadeurs des Florentins; & suivant le conseil de Ludovic Sforce (*c*), il ne chassa de Lyon, entre tous les marchands de cette Nation, que ceux qui y tenoient la banque de Pierre de Medicis; voulant faire sentir par cette distinction, que c'étoit à lui personnellement & non à la République, qu'il

(*a*) Fils de Bernard Rucellaï & de Nannina de Medicis sœur de Laurent.

(*b*) C'est celle de 1480. dont il est parlé cy-dessus, pag. 4.

(*c*) Comines liv. 7. chap. 5. attribuë ce conseil à Pierre Caponi, l'un des Ambassadeurs de Florence, qui étoit ennemi de Pierre de Medicis.

attribuoit le refus injurieux qu'il venoit d'essuyer.

1490.

XXIV. Les Venitiens demeurent neutres.

Les Puissances d'Italie s'étant ainsi partagées, les unes en faveur du Roi de France, & les autres contre lui, il n'y eut que les Venitiens qui résolurent de demeurer neutres, & d'attendre avec tranquillité l'évenement de cette guerre. Ils n'étoient pas fâchés de ces troubles, dans le dessein d'en profiter pour s'aggrandir, tandis que la guerre occuperoit les autres. D'ailleurs étant assés puissans pour n'avoir rien à craindre de la part du vainqueur, ils jugeoient que ce seroit une extrême imprudence d'adopter une querelle étrangere, sans une nécessité absoluë. Ce n'est pas que d'un côté Alfonse ne les sollicitât sans cesse, & que de l'autre le Roi de France ne leur eût envoyé des Ambassadeurs l'année précedente, & même dans celle-ci. Ces Ministres avoient representé au Senat qu'il y avoit toujours eu des liaisons d'amitié & un commerce réciproque de bons offices entre la France & la République; que le Roi désirant d'entretenir & d'augmenter encore cette bonne intelligence, prioit le Senat de lui donner ses conseils dans cette occasion, & même de l'aider dans son entreprise. Les » Venitiens avoient répondu adroitement en peu de mots, que » le Roi Très-Chrétien étoit si prudent, & son Conseil si sage & » si éclairé, qu'ils n'étoient pas assés présomptueux pour s'inge- » rer de lui donner des conseils; que l'attachement du Senat » pour la France lui feroit toujours prendre beaucoup de part » à la prosperité des armes de sa Majesté; que ce dévouëment » sincere étoit cause qu'ils étoient très-affligés de ne pouvoir » ajouter actuellement l'effet à la volonté; que la crainte où » ils étoient que les Turcs ne les attaquassent, les obligeoit » d'entretenir à grands frais des garnisons dans une infinité d'is- „ les & de places maritimes, qu'ils possedoient dans leur voi- „ sinage; que ces Barbares avoient la volonté & les moyens de „ les inquiéter; & qu'ainsi le Senat ne pouvoit s'embarquer „ dans aucune guerre étrangere. „

XXV. Préparatifs de Charle VIII. par mer & par terre.

Mais les harangues des Ambassadeurs & les réponses qu'ils recevoient, n'étoient rien en comparaison des préparatifs que Charle faisoit déja de toutes parts, par mer & par terre. Il avoit envoyé Pierre d'Urfé (*a*) son grand Ecuyer à Genes, où Lu-

(*a*) Bailly du Comté de Forés & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut fait grand Ecuyer de France en 1487. Son pere qui se nommoit aussi Pierre fut pareillement

dovic Sforce étoit le maître par le moyen de la faction des Adorne & de Jean-Louis de Fiesque, pour y faire équiper une nombreuse flote composée de galeres & de vaisseaux de transport. On préparoit encore par son ordre d'autres bâtimens dans les Ports de Ville-Franche & de Marseille. Ces differens armemens donnerent occasion au bruit qui se répandit à la Cour, que son dessein étoit de se rendre par mer dans le Royaume de Naples, à l'exemple de Jean d'Anjou fils de René. Plusieurs personnes en France croyoient que l'incapacité du Roi, l'inexperience de ceux qui l'excitoient à cette expedition, & le défaut d'argent rendroient inutiles tous ces préparatifs. Mais l'ardeur de Charle étoit si vive, qu'on les pressoit avec une promptitude inexprimable; il venoit même de prendre par le conseil de ses plus chers favoris, le titre de Roi de Jerusalem, & des deux Siciles, titre que les Rois de Naples portoient alors. Cependant on faisoit des levées d'argent & de troupes, & l'on ne consultoit plus que Galeas de San-Severino dépositaire des sécrets & des desseins de Ludovic. 1494.

XXVI. Mesures d'Alfonse pour sa défense.

D'un autre côté Alfonse, qui n'avoit pas discontinué de se préparer à la défense par terre & par mer, jugea qu'il n'étoit plus temps de se laisser amuser par Ludovic, & qu'il valoit mieux l'épouvanter en l'attaquant, que de perdre du temps à tâcher d'adoucir son esprit. Il ordonna donc à l'Ambassadeur de Milan qui étoit à Naples, de se retirer; & il rappella celui qui résidoit de sa part à Milan; ensuite il se saisit des revenus du Duché de Bari, dont Ludovic joüissoit depuis plusieurs années, en vertu d'une donation qui lui en avoit été faite par Ferdinand.

Non content de ces premieres démarches, qui étoient plûtôt des marques de colere, que de véritables hostilitez, il ne songea plus qu'à surprendre la ville de Genes. Cette place étoit d'une conséquence infinie dans les conjonctures présentes; sa prise lui auroit procuré de grandes facilités, pour faire soulever le Milanez contre Ludovic, & pour ôter au Roi de France les moyens d'attaquer facilement le Royaume de Naples par mer. Dans cette vuë Alfonse traita sécretement avec le Cardinal Paul Fregose (*a*), autrefois Doge de Genes, & Ob-

Bailly de Forés, & grand Maitre des Arbalêtriers France. *Preuves sur Comines l.* 2.

(*a*) Créature de Sixte IV. Il étoit Archevêque de Genes.

1494. jetto de Fiesque, tous deux Chefs de partis considerables dans la Ville & dans les Rivieres (*a*), & avec quelques-uns des Adorne, tous bannis de Genes pour differentes raisons; il forma le dessein de les y rétablir par le moyen d'une bonne armée navale, convaincu de la verité de cette maxime qu'il avoit souvent dans la bouche, que deux moyens sûrs de vaincre dans la guerre, étoient de prévenir son ennemi, & de l'affoiblir par des divisions.

Il résolut en même temps d'aller en personne à la tête d'une nombreuse armée dans la Romagne, & de passer ensuite tout-d'un-coup dans le Parmesan. Son dessein étoit d'y lever la banniere de Jean-Galeas, dans l'esperance que le nom de ce Prince feroit révolter les peuples du Milanez contre Ludovic. Il comptoit que, quand même il trouveroit des difficultés dans l'execution de ces deux projets, il lui seroit toujours fort avantageux que la guerre commençât dans un Païs éloigné de ses Etats. Enfin il regardoit comme un point très-important, d'obliger les François à passer l'hyver en Lombardie: sçachant que les armées ne se mettoient point en campagne en Italie, avant qu'il y eût de l'herbe pour la nourriture des chevaux, c'est-à-dire avant la fin d'Avril, il supposoit que le Roi, pour éviter la rigueur de la saison, seroit obligé de prendre des quartiers sur les terres de ses Alliés jusqu'au printemps; & il se flatoit que ce délai pourroit aisément lui fournir quelque expedient, pour éloigner le péril.

XXVII. Il demande du secours aux Turcs.

Alfonse ne s'en tint pas là, & ne voulant rien négliger, il envoya des Ambassadeurs solliciter à Constantinople les secours de Bajazet (*b*), alors Empereur des Turcs. Il lui fit representer que le péril qui menaçoit le Royaume de Naples, regardoit aussi la Turquie; qu'on publioit que Charle VIII. avoit dessein de passer en Grece, après la conquête des deux Siciles; il ne douta pas que cet avis ne fit beaucoup d'impression sur l'esprit du Monarque Ottoman. Le souvenir des expeditions faites autrefois en Asie par les François, conservoit

(*a*) Le territoire ou côte de Genes, qui est l'ancienne Ligurie, est divisée en deux parties, que les gens du Païs appellent *Rivieres*; l'une s'étend depuis Genes jusqu'aux Etats de Toscane, & se nomme *la Riviere de Levant*; l'autre depuis la même ville de Genes jusqu'à Monaco, & au Comté de Nice, & est appellée *la Riviere de Ponant*.

(*b*) Second du nom, qui commença à regner en 1481. & mourut en 1512.

encore chez les Turcs la terreur des armes de cette Nation belliqueuse. 1494.

Pendant ce temps-là, le Pape fit marcher ses troupes contre Ostie sous le commandement de Nicolas des Ursins (*a*) Comte de Pitigliano, qu'Alfonse appuya par mer & par terre. Le Comte prit la Ville sans difficulté; & le canon ayant été pointé contre le château, le Gouverneur se rendit au bout de quelques jours par l'entremise de Fabrice Colonne, & du consentement de Jean de la Rovere, Préfet de Rome, frere du Cardinal de saint Pierre-aux-liens. Les conditions de la capitulation furent, que le Pape n'inquiéteroit désormais en aucune maniere le Cardinal, ni le Préfet, à moins qu'ils ne lui en donnassent de nouveaux sujets, & que Fabrice, que le Cardinal avoit laissé dans Grotta-Ferrata, garderoit cette Ville comme auparavant, en payant néanmoins dix mille ducats au Pape.

Cependant le Cardinal en passant à Savone, découvrit à Ludovic Sforce l'intrigue d'Alfonse avec les bannis de Genes, & il lui avoüa qu'elle étoit l'effet de ses conseils & de son crédit. Ludovic ne manqua pas de représenter à Charle VIII. combien le succès de l'entreprise du Roi de Naples seroit préjudiciable à leurs desseins. C'est pourquoi il lui persuada d'envoyer deux mille Suisses à Genes, & il lui conseilla encore de faire passer promptement en Italie trois cens lances, pour défendre la Lombardie, & passer plus avant, s'il en étoit besoin. D'Aubigny qui avoit eu ordre de rester à Milan, à son retour de Rome, fut nommé au Roi par Ludovic, pour les commander. Cinq cens hommes d'armes Italiens engagés dans le même temps au service du Roi, sous les ordres de Jean-François de San-Severino, Comte de Gajazzo, de Galiot Pic, Comte de la Mirandole, & de Rodolphe de Gonzague (*b*), & cinq cens autres, que le Duc de Milan s'étoit obligé de fournir, devoient se joindre à d'Aubigny. Cependant Ludovic usant toujours de ses artifices ordinaires, ne cessoit d'assurer le Pape & Pierre de Medicis de ses bonnes intentions pour la paix, & pour la sûreté de l'Italie, & leur faisoit esperer qu'on en verroit bien-tôt les effets.

(*a*) Il étoit frere de Virgile des Ursins.

(*b*) Fils de Louis III. Marquis de Mantoue surnommé *le Turc* mort en 1478. & de Barbe de Brandebourg.; & frere puîné de Frederic I. Marquis de Mantoue.

1494. Il arrive presque toujours que des assurances si fermes & si positives font quelque impression sur l'esprit de ceux même qui sont le plus déterminés à n'y point ajouter foi. Ainsi, quoiqu'on ne comptât plus sur les promesses de Ludovic, elles ne laissoient pas de retarder en quelque maniere l'execution des projets de la ligue. Il est certain que le Pape & Pierre de Medicis auroient souhaité que l'entreprise de Genes eût réussi; mais comme elle auroit beaucoup exposé le Milanez, lorsqu'Alfonse demanda au Pape des galeres pour cette expedition, & qu'il le pressa de joindre ses troupes aux siennes dans la Romagne, Alexandre exigea qu'après cette jonction l'armée se tînt seulement sur la défensive; à l'égard des galeres, il fit difficulté de les donner, disant qu'il ne falloit pas encore pousser Ludovic à bout. Alfonse ne réussit pas mieux auprès des Florentins, car les ayant sollicités de recevoir son armée navale dans le port de Livourne, & de lui fournir des rafraîchissemens, ils répondirent après avoir hésité, qu'ayant pris prétexte de leur ancienne alliance avec Ferdinand, pour ne rien accorder au roi de France, ils ne pouvoient rien faire au-delà de ce que le traité exigeoit d'eux.

Cependant les choses étant dans une situation, qui ne pouvoit plus souffrir de retardement, l'armée navale sortit du port de Naples, sous la conduite de l'Amiral dom Frederic; & Alfonse assembla son armée de terre dans l'Abruzze, pour la faire passer dans la Romagne. Avant que de se mettre en marche, il jugea à propos de s'aboucher avec le Pape, qui le désiroit aussi de son côté, afin de concerter ensemble tout ce qu'ils avoient à faire pour leur sûreté commune. Ils se rendirent donc tous deux le 13. de Juillet à Vicovario, Terre appartenant à Virgile des Ursins; & après y avoir demeuré trois jours, ils se séparerent en fort bonne intelligence. Il fut résolu dans cette conference par l'avis du Pape, que le Roi de Naples ne passeroit pas plus avant en personne; mais qu'il resteroit sur les confins de l'Abruzze, pour la sûreté de l'Etat Ecclesiastique, & de ses propres Etats avec une partie de son armée, qu'il disoit être composée d'environ cent escadrons de vingt hommes d'armes chacun, & de plus de trois mille arbalêtriers & chevaux-legers; que Virgile des Ursins se tiendroit dans le territoire de Rome, pour faire tête aux Colonne; & que deux

cens hommes d'armes du Pape avec une partie des chevaux-legers d'Alfonſe, demeureroient dans cette ville pour la même raiſon : que Ferdinand Duc de Calabre (c'eſt le nom que portoient les fils aînés des Rois de Naples) jeune Prince de grande eſperance, marcheroit en Romagne à la tête de ſoixante-dix eſcadrons de gendarmerie, du reſte des chevaux-legers, & de la plus grande partie des troupes du Pape, qui devoient reſter ſur la défenſive : que ce Prince ſeroit accompagné par Jean-Jacque Trivulce géneral des troupes du Roi de Naples, & par le Comte de Pitigliano, qui avoit paſſé du ſervice du Pape à celui d'Alfonſe : qu'il ſe regleroit ſur les avis de ces deux Capitaines qui avoient beaucoup d'experience & de réputation. Le Pape & Alfonſe jugerent que l'armée paſſant en Lombardie, la préſence de Ferdinand pourroit contribuer au ſuccès de cette expedition, à cauſe du double lien qui l'uniſſoit à Jean-Galeas; car ce dernier étoit en même temps ſon beau-frere, en qualité de mari d'Iſabelle d'Arragon ſa ſœur, & ſon couſin germain, comme fils de Galeas frere d'Hippolite Sforce mere de Ferdinand. 1464.

Un des principaux articles de la conference du Pape & d'Alfonſe, regardoit les Colonne, dont ils avoient tout lieu de ſe défier. Proſper & Fabrice avoient été l'un & l'autre à la ſolde du Roi Ferdinand, qui les avoit comblés de bienfaits; mais auſſi-tôt après ſa mort, Proſper, malgré la parole qu'il avoit donnée à Alfonſe de reſter à ſon ſervice, prit de nouveaux engagemens avec le Pape & avec le Duc de Milan en commun, par l'entremiſe du Cardinal Aſcanio; il avoit depuis rejetté les offres d'Alexandre, qui lui propoſoit de ſe détacher de Ludovic. A l'égard de Fabrice, il étoit effectivement demeuré dans les troupes d'Alfonſe; mais ſous prétexte de l'indignation que le Pape & ce Prince témoignoient contre Proſper, il faiſoit difficulté de ſuivre le Duc de Calabre dans la Romagne, avant que les affaires de Proſper & de toute la Maiſon des Colonne fuſſent reglées d'une maniere ſûre & convenable. Ce n'étoit qu'un prétexte pour cacher leurs deſſeins; car dans le fond ils avoient ſécretement embraſſé le parti de la France, ſoit à cauſe des liaiſons étroites où ils étoient tous deux avec le Cardinal Aſcanio, qui avoit trouvé un azile dans leurs terres, lorſqu'il ſortit de Rome pour ſe garantir des artifices du

1492.

Pape, soit dans l'esperance de retirer de plus grands avantages de la France. Un motif plus puissant les avoit encore déterminés; ils ne purent voir sans un violent chagrin Virgile des Ursins chef d'une faction qui leur étoit opposée (*a*), tenir le premier rang dans la faveur du Roi de Naples. Cependant comme ils vouloient que la chose demeurât sécrete, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de se déclarer impunément, ils feignoient de vouloir contenter le Pape & le Roi de Naples, qui pressoient Prosper de s'attacher à eux, & de quitter les troupes Milanoises, afin de se rassurer entierement sur son compte. C'est ainsi que les Colonne entretenoient toujours la négociation, faisant naître successivement des difficultés sur les conditions du traité, pour en éviter la conclusion.

Alexandre & Alfonse avoient dans cette affaire des intentions & des vûës bien differentes. Le Pape auroit voulu dépoüiller les Colonne des places qu'ils possedoient dans le territoire de Rome, & ne cherchoit qu'une occasion de les attaquer: mais Alfonse, qui ne se proposoit d'autre fin que de s'assurer d'eux, n'avoit aucun dessein de leur faire la guerre, à moins qu'ils ne l'obligeassent à recourir à ce dernier expedient; il n'osoit cependant s'opposer à l'avidité d'Alexandre. Il fut donc résolu entre eux de les réduire par les armes, & l'on destina des troupes à cette expedition: l'ordre même de l'entreprise fut reglé; on convint néanmoins d'attendre encore quelques jours, pour voir si l'affaire pourroit s'accommoder.

XXVIII. Entreprise d'Alfonse sur la ville de Genes, sans succès.

Le départ de dom Frederic pour l'expedition de Genes, fut enfin le signal de la guerre d'Italie. Il y avoit long-temps qu'il n'avoit paru dans la mer de Toscane, de flote si belle & si bien équipée que la sienne: elle étoit composée de trente-cinq galeres légeres, de dix-huit navires & de plusieurs autres moindres vaisseaux: elle portoit une nombreuse artillerie, trois mille hommes de débarquement; & outre cela les bannis de Genes qui promettoient une victoire certaine à l'Amiral. Mais le retardement du départ, causé en parti par les difficultés qui accompagnent toujours les grandes entreprises, par l'artifice de Ludovic Sforce, & ensuite par le séjour que l'armée navale fit dans les ports des Siennois, en attendant qu'on eût levé cinq mille hommes de pied, fit naître des obstacles qu'on n'au-

(*a*) On a déja observé que les Ursins étoient *Guelfes*, & les Colonne *Gibelins*.

roit pas rencontrés un mois auparavant. Cette lenteur donna aux ennemis le temps de pourvoir à leur sûreté : déja le Bailly de Dijon (*a*) étoit arrivé à Genes avec deux mille Suisses payés par le Roi de France ; & plusieurs des vaisseaux & des galeres qu'on armoit dans le port de cette Ville, étoient en bon état. Une partie des bâtimens armés à Marseille s'étoit aussi rendu à Genes. D'ailleurs Ludovic qui n'épargnoit aucune dépense en cette occasion, y avoit envoyé Gaspard de San-Severino surnommé *Fracasse*, & Antoine-Marie son frere avec quelques compagnies d'infanterie : dans le dessein de se servir des Genois mêmes autant que de ses propres forces, il gagna par des presens, par des promesses, ou par des appointemens, Jean-Louis de Fiesque frere d'Objetto, les Adorne & plusieurs autres Gentilshommes, & habitans de Genes capables de bien défendre ses interêts dans la Ville : il eut même la précaution de retirer de Genes & des Rivieres, plusieurs partisans des bannis, & de les faire venir à Milan. 1493.

La présence du Duc d'Orleans (*b*), qui entra dans Genes le même jour que la flote Arragonoise parut à la hauteur de cette Ville, donna une nouvelle force à ces dispositions déja pleines de vigueur par elles-mêmes. Ce Prince avoit eu, avant de se rendre à Genes, une conference à Alexandrie avec Ludovic Sforce, touchant les affaires présentes ; Ludovic l'avoit reçû avec beaucoup de joye & avec de grands honneurs, mais pourtant comme son égal ; l'obscurité de l'avenir ne lui permettant pas de prévoir, que son état & sa vie seroient bien-tôt à la discretion de ce Prince.

Ces précautions de la part des ennemis changerent la résolution des Arragonois ; ils avoient d'abord projetté de faire entrer l'armée navale dans le port de Genes, dans l'esperance que les partisans des bannis feroient quelque mouvement en leur faveur. Mais ce dessein étant échoüé, ils formerent celui d'attaquer les Rivieres. Les sentimens s'étant partagés sur celle des deux par laquelle on devoit commencer, on se rendit enfin à l'avis d'Objetto de Fiesque. Il comptoit beaucoup sur les habitans de la Riviere de Levant, ce qui détermina à faire

(*a*) Il se nommoit Antoine de Bessey.
(*b*) Fils de Charle Duc d'Orleans & de Marie de Cleves. Il parvint à la Couronne après la mort de Charle VIII. sous le nom de Louis XII.

1494. voile à Portovenere ; mais on y avoit envoyé de Genes quatre cens hommes d'infanterie ; & Jean-Louis de Fiesque, qui s'étoit rendu à la Specié, avoit rassuré le païs. Ainsi ce fut envain que les Arragonois donnerent à Portovenere un assaut qui dura longtemps : ayant donc perdu l'esperance d'emporter cette Place, ils se retirerent dans le port de Livourne pour se rafraîchir, & pour augmenter leur infanterie qu'ils jugerent en avoir besoin, sur ce qu'ils apprirent que les Places de la riviere étoient munies de bonnes garnisons. Dom Frederic eut avis en cet endroit que l'armée navale de France, où il y avoit moins de galeres, mais plus de vaisseaux que dans la sienne, se disposoit à sortir du port de Genes : comme il se sentoit le plus foible, si toute la flote Françoise venoit à sa rencontre, il renvoya ses vaisseaux à Naples, pour être en état d'éviter l'ennemi à la faveur de la legereté de ses galeres ; mais dans le dessein d'engager un combat, si leurs galeres se séparoient des vaisseaux par hazard, ou même à dessein.

XXIX. Expédition de Ferdinand Duc de Calabre dans la Romagne.

Dans le même temps, le Duc de Calabre marchoit avec l'armée de terre vers la Romagne pour passer ensuite en Lombardie, suivant le plan qu'on avoit formé. Mais afin d'avoir le passage libre, & pour ne rien laisser derriere lui qui pût l'inquiéter, il falloit s'assurer du Boulonois, & des villes d'Imola & de Forli ; car pour ce qui concernoit Cesene, ville dépendante du Pape, & de Faënza soumise à Astor de Manfrede, jeune enfant qui étoit à la solde & sous la protection des Florentins, elles étoient disposées à fournir à l'armée de Ferdinand, tout ce dont elle auroit besoin.

Octavien fils de Jerôme Riario, possedoit Forli & Imola sous le titre de *Vicaire de l'Eglise*, & il étoit sous la tutelle de Catherine Sforce (*a*) sa mere. Il y avoit déja quelques

(*a*) Elle étoit fille naturelle de Galeas Sforce Duc de Milan ; & Jerôme Riario son mari étoit neveu du Pape Sixte IV. qui lui donna les Etats de Forli & d'Imola. Jerôme fut assassiné par des Rebelles, qui se saisirent en même temps de sa veuve & de ses enfans. La citadelle de Forli tenoit encore pour elle, & il y avoit une bonne garnison qui ne vouloit se rendre que par son ordre. Elle fit entendre aux révoltés, qu'il falloit qu'elle entrât dans la Place pour parler elle-même au Commandant & aux Soldats ; & on le lui permit. Mais quand elle se vit en sûreté, elle parla aux Rebelles en Souveraine, & leur commanda de mettre bas les armes sous peine des plus cruels supplices. Ils la menaçerent à leur tour d'égorger ses enfans qu'ils avoient entre leurs mains ; mais cette Princesse les étonna par une action hardie & singuliere, dont on peut voir le détail dans

mois que le Pape & Alfonse étoient entrés en négociation avec elle ; pour engager Octavien à leur service en commun, à condition de défendre ses Etats ; mais on n'avoit rien conclu par deux raisons : La premiere, parce que Catherine avoit fait naître plusieurs difficultés, afin d'obtenir de meilleures conditions : La seconde, parce que les Florentins toujours fermes dans la résolution de ménager le Roi de France, en n'allant point au-delà des obligations portées par leur alliance avec Alfonse, refusoient d'entrer dans ce Traité, auquel néanmoins leur consentement étoit nécessaire : d'un côté le Pape & Alfonse auroient bien voulu partager cette dépense avec un tiers, & de l'autre Catherine ne vouloit conclure ce Traité, qu'à condition que les Florentins s'obligeroient à sa défense conjointement avec les autres. Toutes ces difficultés furent levées dans une entrevûë que Ferdinand eut avec Pierre de Medicis à Borgo-San-Sepolcro. Dès le commencement de la conference, il lui déclara de la part de son pere, qu'il pouvoit disposer de lui & de son armée pour tous les desseins qu'il pouvoit avoir sur Florence, sur Sienne & sur Faënza ; offres qui ranimerent beaucoup la premiere inclination de Pierre pour les Arragonois ; aussi à son retour à Florence, obligea-t'il ceux qui étoient le plus opposés au traité que Catherine proposoit, à le signer, sans s'arrêter aux sages remontrances des plus sensés de la République.

L'affaire de Riario ayant été concluë, le Pape, le Roi de de Naples, & les Florentins qui le payoient en commun, s'assurerent aussi de Boulogne, par un traité semblable avec Jean Bentivoglio, qui disposoit absolument de cette Ville. Le Pape lui promit (*a*) outre cela, de faire Cardinal Antoine-Galeas, l'un de ses fils déja Protonotaire Apostolique : Alfonse & Pierre de Medicis furent les garans de cette promesse.

La jonction de ces deux Seigneurs fit concevoir de grandes esperances de l'armée du Duc de Calabre ; mais elle eût été bien plus à portée de se faire redouter, si elle n'eût pas tant tardé à entrer dans la Romagne. Sa lenteur à partir du Royau-

l'histoire de Florence de J. M. Brutus : Le secours qui lui survint dans ce moment de la part de Ludovic Sforce son oncle, dissipa la rebellion. Catherine Sforce fut maraine de Catherine de Medicis, Reine de France. *Jo. Mich. Bruti hist. Florentina lib.* 8.

(*a*) Le Pape ne lui tint pas cette parole.

1494. Royaume de Naples, & la vigilance de Ludovic Sforce avoient donné le temps à d'Aubigny & au Comte de Gajazzo Général des troupes du Milanez, qui passerent sans obstacle par le Boulonois, de se rendre aux environs d'Imola avec une partie de l'armée destinée à faire tête aux Arragonois, avant que ceux-ci fussent arrivés à Cesenne. Ainsi Ferdinand ne pouvant plus esperer de pénétrer dans la Lombardie, il fut contraint de se borner à faire la guerre dans la Romagne; la plûpart des Villes de cette Province étoient dans son parti. Ravenne & Cervie, Places des Venitiens, étoient neutres; à l'égard du petit Païs arrosé par le Pô, & soumis au Duc de Ferrare, il fournissoit toutes sortes de commodités aux troupes de France & du Milanez.

Le mauvais succès de l'entreprise de Genes, & les difficultés survenuës dans la Romagne, ne furent pas capables de corriger la témerité de Pierre de Medicis. Par un traité secret fait à l'insçû de la République, il avoit promis au Pape & au Roi de Naples de s'opposer ouvertement au Roi de France: en conséquence, il avoit non-seulement permis à l'armée navale d'Alfonse de se retirer, & de se rafraîchir dans le port de Livourne; mais ne gardant plus aucunes mesures, il engagea Annibal Bentivoglio, fils de Jean, qui portoit les armes au service des Florentins, d'aller avec sa compagnie & celle d'Astor de Manfrede, joindre l'armée de Ferdinand, dès qu'elle fut entrée dans le territoire de Forli; il y fit même envoyer de Florence mille hommes de pié, & de l'artillerie.

XXX. Alexandre VI. fait défendre à Charle VIII. de passer en Italie, sous peine des Censures Ecclesiastiques.

Le Pape paroissoit être toujours dans les mêmes dispositions. Non content d'avoir déja exhorté Charle VIII. par un Bref, à ne point passer les Alpes, & de proceder plutôt par la voye de la justice, que par celle des armes; il lui en écrivit un second, par lequel il lui ordonna de lui obéïr, sous peine des Censures Ecclesiastiques (*a*). D'un autre côté, l'Evêque de Calahorre son Nonce à Venise, pressoit vivement le Sénat d'opposer ses armes à celles du Roi de France pour le salut de l'Italie; ou du moins de faire dire à Ludovic Sforce, que ses intrigues déplaisoient à la République. Alfonse y avoit pareil-

(*a*) Le Roi lui fit réponse, qu'il avoit fait vœu d'aller visiter Monsieur S. Pierre de Rome, & qu'il étoit résolu de l'accomplir au péril de sa vie. *Brantome.*

lement

lement des Ambassadeurs pour le même sujet ; ceux des Florentins sollicitoient aussi le Sénat, mais moins ouvertement que ceux de Naples. Le Doge répondit au nom de la République, qu'un Prince sage ne devoit pas attirer la guerre sur ses Etats pour la détourner de dessus ceux des autres ; & il refusa de faire la moindre démarche qui pût déplaire à quelqu'une des Parties. 1494.

Le Roi d'Espagne vivement pressé par le Pape & par Alfonse, promettoit d'envoyer une armée nombreuse en Sicile, pour secourir le Royaume de Naples lorsqu'il en seroit temps ; mais il s'excusoit sur le défaut d'argent, de ne pouvoir la mettre si-tôt sur pié. Alfonse lui fit tenir une certaine somme pour l'aider à lever cette armée ; & le Pape lui permit d'employer au même usage les deniers levés en Espagne par l'autorité du S. Siége pour la Croisade, & qui ne devoient servir qu'à réprimer les ennemis de la Foi.

XXXI. Le Pape & le Roi de Naples négocient avec Bajazet II.

Tous ces Princes étoient bien éloignés de faire la guerre aux Infideles. Alfonse, outre les personnes qu'il avoit déja députées vers le Grand Seigneur, fit encore partir Camille Pandoné. George Bucciardo, Genois (*a*), qui avoit déja été employé en Turquie par le Pape Innocent, eut un ordre secret d'Alexandre pour aller de sa part à Constantinople avec Pandoné. Bajazet leur fit des honneurs extraordinaires, leur donna une prompte audience, & les renvoya avec de magnifiques promesses : mais quoiqu'un Ambassadeur de la Porte qui vint peu de temps après à Naples, les eut confirmées, elles n'eurent aucun effet ; peut-être à cause de la distance des lieux, ou parce qu'il est difficile d'établir une solide confiance entre les Turcs & les Chrétiens.

XXXII. Vûes secretes de Ludovic Sforce sur l'entreprise de Charle VIII.

Dans ce temps-là, Alfonse & Pierre de Medicis voyant le peu de succès de leur flote & de leur armée de terre, résolurent d'employer l'artifice contre Ludovic ; mais la ruse ne leur réüssit pas mieux que la force. Plusieurs gens ont cru que Ludovic pour son propre interêt, auroit été bien fâché que le Roi de France se fût emparé du Royaume de Naples : ils pensoient que son dessein, après avoir introduit l'armée Fran-

(*a*) On trouve dans les preuves sur Phil. de Comines, liv. 7. l'Instruction d'Alexandre VI. à ce Nonce, qui y est nommé *Georgius Basardus* ; avec plusieurs lettres de Bajazet au Pape. Ces pieces marquent une grande liaison entr'eux, & sont fort curieuses.

1494. çoiſe dans la Toſcane, & après s'être fait déclarer Duc de Milan, étoit de ménager quelque accord, par lequel Alfonſe ſe rendroit tributaire de la Couronne de France, en donnant au Roi des ôtages de ſa fidelité : Qu'il pouvoit encore ſe perſuader qu'on ôteroit aux Florentins les Places qu'ils poſſedoient dans la Lunigiana, pour les unir au Milanez ; après quoi le Roi s'en retourneroit en France : Qu'il ſe flatoit qu'après que les forces des Florentins & du Roi de Naples ſeroient ainſi affoiblies, & que lui-même ſeroit devenu Duc de Milan, il n'auroit pas de peine à ſe garantir des malheurs qu'il pourroit apprébender de la part des François, après leur victoire : Qu'il eſperoit que Charle ne manqueroit pas de rencontrer des difficultés qui retarderoient ſes progrès, ſurtout ſi l'hiver venoit à le ſurprendre : Qu'enfin, vû l'impatience naturelle aux François, le peu d'argent qu'avoit le Roi, & la répugnance de pluſieurs des ſiens pour cette entrepriſe, il ſeroit fort aiſé de parvenir à un accommodement.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Ludovic qui avoit fait d'abord tous ſes efforts pour détacher Pierre de Medicis des Arragonois, l'exhorta depuis, mais ſecretement, de perſéverer dans le parti qu'il avoit embraſſé, lui promettant qu'il feroit enſorte, ou que le Roi de France ne paſsât point en Italie, ou que s'il y venoit, il s'en retournât même avant d'y avoir fait aucune tentative. Il ne ceſſoit de l'entretenir dans ces eſperances par le moyen de l'Ambaſſadeur qu'il avoit à Florence, ſoit que ce fût effectivement ſon intention, ſoit qu'ayant réſolu la ruine de Pierre, il voulût l'engager à aigrir le Roi contre lui, de maniere à ne pouvoir jamais appaiſer ſa colere.

XXXIII. On en inſtruit le Roi, & on l'avertit de ſe défier de lui ; mais inutilement.

Pierre de Medicis convint avec Alfonſe, de découvrir cette manœuvre au Roi de France. Pour cet effet, il fit dire un jour à l'Ambaſſadeur de Milan de venir chés lui, ſous prétexte qu'il étoit indiſpoſé, & il fit cacher celui que le Roi avoit à Florence, dans un lieu d'où il pouvoit entendre facilement toute leur converſation. Après avoir répeté au Milanois tout le détail des ſollicitations & des promeſſes de Ludovic, il lui dit que ce n'avoit été que par ſes conſeils qu'il s'étoit opiniâtré à rejetter les demandes du Roi ; il ſe plaignit de ce que Ludovic ſollicitoit avec tant d'inſtance la venuë de ce Prince en Italie ; & il conclut, que puiſque les effets répondoient ſi peu à

ses paroles, il étoit résolu de se tirer d'une situation si dangereuse. Le Milanois lui répondit qu'il ne devoit pas douter de la sincerité de Ludovic; & ce qui devoit achever de l'en convaincre, c'est qu'il lui seroit aussi pernicieux qu'aux autres, que le Roi de France se rendît maître de Naples; il l'exhorta vivement de persévérer dans sa premiere résolution, lui remontrant que s'il l'abandonnoit, il alloit se réduire dans un triste esclavage, & y plonger tout le reste de l'Italie. L'Ambassadeur de France ne manqua pas de donner aussi-tôt avis de cette découverte à son Maître, & de l'assurer qu'il étoit trahi par Ludovic: mais cet avis n'eut aucun effet, contre l'esperance d'Alfonse & de Medicis; au contraire, la chose fut redite à Ludovic par les François mêmes, & il n'en fut que plus animé contre Pierre, & plus ardent à solliciter le Roi de ne pas differer davantage. 1494.

XXXIV. Il arrive en Italie des prodiges, qu'on regarde comme des présages de ses malheurs.

Tandis que les préparatifs qu'on faisoit sur mer & sur terre, menaçoient l'Italie, le ciel & les hommes lui pronostiquoient les maux dont elle alloit être accablée. Ceux qui faisoient profession de connoître l'avenir par le secours de l'art, ou par inspiration divine, assuroient tous d'une commune voix, que depuis plusieurs siécles on n'avoit vû en aucune partie du monde des révolutions & des évenemens si terribles, que ceux qui alloient effrayer l'Italie; les bruits qui se répandoient de toutes parts de divers prodiges arrivés en plusieurs endroits, n'inspiroient pas moins d'horreur. On disoit que dans la Poüille, on avoit vû au milieu de la nuit trois soleils environnés de nuages obscurs qui couvroient tout le reste du ciel; que des éclairs & des tonnerres affreux avoient accompagné ce prodige: Que du côté d'Arezzo, une foule de phantomes armés avoient paru dans l'air durant plusieurs jours sur des chevaux d'une grosseur énorme, & qu'on avoit entendu un bruit affreux de tambours augmenté par le son de plusieurs trompettes: Qu'on avoit vû suer dans plusieurs lieux les Images & les Statuës des Saints: qu'il étoit né un grand nombre d'hommes & d'animaux monstrueux: & qu'enfin il étoit arrivé en differens endroits plusieurs choses contre l'ordre de la nature. Tous ces prodiges jettoient une terreur incroyable dans l'esprit des peuples déja frappés par le bruit de la puissance & de la valeur Françoise. Cette frayeur étoit encore augmentée par le sou-

1494. venir de ce que les Historiens rapportent de cette nation (*a*), qui ayant autrefois couru & ravagé l'Italie, désolé la ville de Rome par le fer & par le feu, & subjugué plusieurs Provinces de l'Asie, avoit fait sentir l'effort de ses armes en differentes occasions, à presque toutes les parties du monde.

XXXV. Charle VIII. se rend à Vienne, & se prépare à partir pour l'Italie.

Mais l'approche des armées donnoit de jour en jour plus de poids aux prédictions & aux prodiges. Charle persistant toujours dans son dessein, s'étoit avancé jusqu'à Vienne en Dauphiné. Rien ne pouvoit le détourner de marcher en personne en Italie, & il n'eut aucun égard aux prieres de toute la France, ni au défaut d'argent qui étoit tel, qu'il ne put trouver le moyen de subvenir aux plus pressans besoins, qu'en empruntant une somme considerable (*b*) sur des pierreries, qui lui furent prêtées par le Duc de Savoye (*c*), par la Marquise de Montferrat (*d*), & par des Seigneurs de la Cour. A l'égard de l'argent qu'il avoit tiré de son Royaume, ou qui lui avoit été prêté par Ludovic Sforce, il en avoit employé une partie à l'équipement de la flote, sur laquelle il avoit d'abord fondé de grandes esperances, & il avoit dissipé le reste en folles largesses avant son départ de Lyon. Il ne lui étoit pas facile d'en recouvrer d'autre; car les Rois n'étoient pas encore maîtres d'exiger à leur gré des impôts dans leurs Etats, & l'avarice & la cupidité, ne leur avoient point encore appris à mépriser sur cet article les jugemens de Dieu & des hommes. Telle étoit la foiblesse des ressorts d'une si grande entreprise; & Charle suivoit plûtôt son impetuosité naturelle, que les conseils de la prudence.

XXXVI. L'entreprise paroît rompuë; mais le Cardinal de S. Pierre-aux-liens détermine le Roi à partir.

Il arrive souvent, que lorsqu'on vient à l'exécution des choses difficiles & nouvelles, quoique bien résoluës, toutes les raisons contraires se présentent en foule à l'esprit; c'est ainsi que sur le point du départ, & même les troupes marchant déja vers les Alpes, il s'éleva tout d'un coup de grands murmures à la Cour. Les uns représentoient les difficultés ordinaires en pa-

(*a*) Guichardin ne fait qu'une même nation des Gaulois & des François en plusieurs endroits de cette histoire.

(*b*) Cette grosse somme ne fut que de vingt-quatre mille ducats, selon Mezeray.

(*c*) Charle-Jean-Amedée.

(*d*) Marie, fille d'Etienne Despote de Servie, & veuve de Boniface Paleologue V. du nom, Marquis de Montferrat. Elle avoit un frere nommé Constantin, dont il sera parlé dans la suite: Ils portoient le surnom de *Macedoine*, parce que leur Maison avoit possedé cet état, dont elle avoit été dépoüillée par Mahomet II.

reille occasion ; les autres exageroient le péril de l'infidelité des Italiens, surtout de Ludovic Sforce, appuyant leur crainte sur l'avis reçu de Florence, & peut-être encore sur ce qu'on ne voyoit point arriver une certaine somme d'argent qu'on attendoit de sa part. C'est pourquoi, ceux qui avoient le plus désapprouvé cette expédition, la blâmoient encore plus ouvertement, comme il arrive toujours quand l'évenement semble confirmer les conseils qu'on a donnés : quelques-uns même de ceux qui en avoient été les plus zelés promoteurs, & entr'autres l'Evêque de S. Malo, commençoient à être fort ébranlés. Enfin ces rumeurs firent tant d'impression à la Cour & sur l'esprit du Roi, que tout d'un coup il envoya des ordres à l'armée de ne pas aller plus avant. Aussi-tôt un grand nombre de Seigneurs qui étoient déja en marche, s'en retournerent à Vienne, publiant par tout que l'entreprise étoit rompuë. 1494.

En effet, ce changement alloit ramener la paix : mais le Cardinal de S. Pierre-aux-liens, qui fut dans cette occasion le funeste artisan des maux de l'Italie, comme il l'avoit déja été, & comme il le fut encore dans la suite, rallumant l'ardeur de Charle VIII. par sa vehemence & par son autorité, lui fit réprendre ses premiers desseins, & ranima tous les esprits. Pour y réüssir, il lui rappella les raisons qui l'avoient déterminé à cette glorieuse expedition ; & il lui représenta vivement, la honte dont sa legéreté & le changement d'une si belle résolution alloient le couvrir par toute la terre. « Il lui demanda quelle raison l'avoit obligé de restituer le Comté d'Artois, & d'exposer de ce côté-là les frontieres de son Royaume : pour quel sujet encore, il avoit au grand regret de la Noblesse & des Peuples, ouvert une des portes de la France au Roi d'Espagne, en lui donnant le Roussillon ? Il ajouta que les autres Rois ne faisoient de pareilles cessions que pour sauver l'Etat d'un péril évident, ou pour en retirer de grands avantages : mais continua-t'il avec chaleur, quelle occasion pressante a déterminé Votre Majesté à ces démarches ? Quel autre fruit lui en reviendra-t'il, qu'une honte d'autant plus accablante, qu'elle vous coûtera plus cher ? Mais pour reculer en arriere, est-il arrivé des accidens, est-il survenu des difficultés, a-t'on découvert de nouveaux périls, depuis que l'entreprise a été publiée par toute la terre ? Au contraire, l'esperance de vaincre devient plus sûre de

1494. » jour en jour. N'ont-ils donc pas échoüé ces deux projets que » l'ennemi regardoit comme son unique ressource ? Si leur ar- » mée navale honteusement réfugiée dans le port de Livour- » ne, après une vaine tentative sur Portovenere, est hors d'é- » tat de rien entreprendre contre Genes défenduë par une bon- » ne garnison, & par une flote superieure à celle de l'enne- » mi : si d'un autre côté, leur armée de terre est arrêtée dans la » Romagne par une poignée de François, quels effets ne pro- » duira pas en Italie le bruit de l'arrivée d'un Roi puissant à la » tête d'une armée florissante ? Il me semble déja voir regner » le trouble de toutes parts ; & le Pape consterné, regarder du » haut de son Palais les troupes des Colonne aux portes de » Rome ? Quelle sera la consternation de Pierre de Medicis, » lorsqu'il verra son propre sang (*a*) déclaré contre lui, & sa pa- » trie, dont il est le tyran, donner des marques de son affec- » tion aux François, & soupirer après la liberté ? Quels sont donc, » grand Roi, les obstacles qui pourroient retarder vos conquê- » tes jusqu'à la frontiere du Royaume de Naples ? Allés, portés- » y vos armes ; un trouble universel se répandra en Italie : » vous ne verrés par tout que des peuples fuïr devant vous, » ou abandonner Alfonse pour vous suivre : La crainte de » manquer d'argent, seroit-elle capable de vous arrêter : mais » ne comptés-vous point sur la terreur de vos armes, & sur » l'épouvante que votre artillerie va répandre parmi les Italiens ? » on les verra vous apporter de l'argent à l'envi. S'il s'en trou- » voit d'assés hardis pour résister à Votre Majesté, punissés leur » témerité ; la dépoüille du vaincu suffira à l'entretien de votre » armée. D'ailleurs, quelles forces l'Italie a-t'elle à opposer à » l'impétuosité de vos François, elle qui n'a vu depuis long- » temps qu'une foible image de la guerre ? Quelle vaine frayeur » s'est donc emparée de votre cœur, & qu'avés-vous fait de » cette noble ardeur qui vous animoit ? Qu'est devenu ce cou- » rage qui se promettoit il y a quatre jours de braver toutes » les forces de l'Italie réünies ensemble, & de la subjuguer ? » Non, il n'est plus dans votre pouvoir de reculer, trop de dé- » marches vous mettent dans la nécessité d'avancer : songés à » l'aliénation des Domaines de la Couronne, songés à ces Am- » bassadeurs envoyés, reçus, ou chassés. Rappellés-vous les frais

(*a*) Laurent & Jean de Medicis, & Cosme Rucellaï. Voyez ci-dessus, p. 52. 53.

de tant de préparatifs, & représentés-vous la terre entiere instruite de votre arrivée au pié des Alpes. Mais quand il faudroit courir de périls en périls, vous seriés forcé de les affronter; car il ne vous reste plus qu'à choisir de la gloire ou de l'infamie, & à vous faire regarder ou comme un des plus grands Monarques, ou comme un Roi foible & méprisable. Dans cette alternative balanceré-vous encore, SIRE, & ne vous presseré-vous point de saisir une victoire certaine & des triomphes qui vous attendent? »

XXXVII. Charle VIII. passe les Monts, & arrive à Ast.

Ce discours prononcé brusquement par le Cardinal sans beaucoup d'art, mais avec une véhemence & des gestes pleins de feu, ranima tellement le Roi, qu'il ne voulut plus entendre parler que de la guerre. Sa nouvelle ardeur le fit partir de Vienne le jour même (*a*). Il étoit accompagné de tous les Seigneurs & de tous les Capitaines de France, à l'exception du Duc de Bourbon, auquel il laissa l'administration de tout le Royaume, de l'Amiral & de quelques autres, qui furent chargés du Gouvernement & du soin des plus importantes Provinces: Charle s'étant rendu en Italie par le Mont Genevre, moins difficile que le Mont Cenis, par lequel Annibal passa autrefois avec tant de peine, il entra dans la ville d'Ast le 9. Septembre.

Le passage de ce Prince en Italie fut la source d'une infinité de maux & de révolutions. Les Etats changerent tout à coup de face, les Provinces furent ravagées, les Villes détruites, & tout le païs fut inondé de sang. Le luxe étranger s'introduisit dans les habits, & la corruption dans les moeurs. L'Italie apprit aussi une nouvelle mais sanglante méthode de faire la guerre: des maladies jusqu'alors inconnuës, furent encore le triste fruit de l'arrivée des François, qui troubla tellement la paix & l'harmonie de nos Provinces, qu'il fut depuis impossible d'y rétablir l'ordre & la tranquillité; troubles funestes qui exposerent ce malheureux païs aux insultes & aux ravages des barbares.

Mais pour comble de maux, le mérite du vainqueur ne diminuoit point notre honte. Le Prince qui fut la cause de tant de malheurs, étoit à la verité comblé des biens de la fortune; mais la nature lui avoit refusé presque tous les avantages du corps & de l'esprit. Charle avoit été dès l'enfance d'une foible complexion; il étoit d'une santé chancelante, fort petit,

(*a*) Le 23. d'Août 1494. *Comines*.

1494. & d'une extrême laideur, à l'exception des yeux qu'il avoit pleins de feu & de dignité; du reste, il étoit si mal proportionné, qu'on l'auroit plutôt pris presque pour un monstre que pour un homme: sans aucune teinture des sciences (*a*) & des arts, à peine connoissoit-il les caracteres des lettres; avide de domination, mais incapable de commander, il étoit, pour ainsi dire, le joüet de ses favoris, ne conservant avec eux, ni la majesté, ni l'autorité de son rang; ennemi du travail & des affaires, il ne s'y appliquoit jamais sans faire voir qu'il n'avoit ni prudence, ni jugement; & même ce qu'on pouvoit appeller bonnes qualités en lui, à l'examiner de près, tenoit plus du vice que de la vertu. Son penchant pour la gloire étoit moins un sentiment décidé, qu'une saillie de temperament; liberal, mais par caprice, il plaçoit ses bienfaits sans discernement & sans mesure; la constance qu'il faisoit paroître quelquefois dans ses résolutions, étoit plûtôt une opiniâtreté aveugle qu'une véritable fermeté. Enfin, sa bonté étoit une vraie foiblesse.

XXXVIII. Combat de Rapallo gagné par les François.

Le jour même de l'arrivée de ce Prince dans la ville d'Ast, la fortune commença à lui donner d'heureux présages de sa faveur. Il y reçut un courier de Genes, qu'il attendoit avec impatience; il lui apprit que Dom Frederic, après avoir remis sa flote en bon état dans le Port de Livourne, & levé de nouvelle infanterie, étoit retourné dans la riviere de Levant; qu'il y avoit mis à terre Objetto de Fiesque avec trois mille hommes de pié; que celui-ci s'étant emparé sans difficulté de Rapallo à vingt mille de Genes, avoit fait des courses dans le païs voisin; que ces commencemens n'ayant pas paru devoir être négligés, à cause de la Ville de Genes, où le nombre des factions qui la divisoient, faisoit appréhender le moindre mouvement, ceux qui y commandoient avoient jugé à propos d'arrêter les progrès de l'ennemi; qu'ainsi laissant une partie des troupes à la garde de la Ville, les freres San-Severino, & Jean Adorne, frere d'Augustin Gouverneur de Genes, avoient marché par terre à Rapallo avec l'infanterie Italienne; que le Duc d'Orleans étoit monté avec mille Suisses sur la flote qui étoit composée de dix-huit galeres, de six galions & de neuf

(*a*) Loüis XI. avoit défendu qu'on lui apprît autre chose que cette sentence: *Qui nescit dissimulare, nescit regnare.*

neuf gros vaisseaux ; qu'ils s'étoient tous réunis auprès de Rapallo, où ils avoient chargé vivement les Arragonois (*a*) ; 1494.
que ceux-ci avoient fait tête près du pont, entre le Bourg & un terrain étroit, qui s'étend jusqu'à la mer, ayant pour eux l'avantage d'un lieu escarpé, comme l'est toute cette côte ; que cet avantage des ennemis avoit d'abord empêché l'attaque de réussir ; que déja les Suisses étonnés de se trouver dans un lieu, qui ne leur permettoit pas d'étendre leurs bataillons, avoient commencé à se retirer ; mais que plusieurs Païsans du parti des Adorne, accoutumés à combattre dans ces rochers, étant accourus à la hâte de toutes parts, ils avoient fait reculer les Arragonois, battus d'ailleurs en flanc par l'artillerie de la flote, qu'on avoit fait approcher le plus près du rivage qu'il avoit été possible ; qu'ils avoient déja été chassés du pont, lorsqu'Objetto, dont les partisans n'avoient fait aucun mouvement en sa faveur, avoit eu avis que Jean-Louis de Fiesque arrivoit encore avec une nombreuse infanterie ; que craignant de se voir attaquer par derriere, ils avoient pris la fuite par le chemin de la montagne, à l'exemple de leur chef, qui s'étoit mis à fuïr tout le premier, suivant la coutume des bannis (*b*) ; que plus de cent hommes des leurs avoient été tués dans le combat, ou dans la fuite ; nombre assés considerable par rapport à la maniere, dont on faisoit alors la guerre en Italie ; qu'il y en avoit eu aussi plusieurs faits prisonniers, entre lesquels étoient Jule des Ursins Officier d'Alfonse, qui avoit suivi l'armée avec quarante hommes d'armes, & avec quelques arbalêtriers à cheval, Fregosin (*c*) fils du Cardinal Fregose, & Orlandin de la même Famille.

Cette victoire mit absolument Genes en sûreté : car dom Frederic, après avoir débarqué l'infanterie s'étoit éloigné en mer, pour n'être pas obligé de combattre la flote Françoise dans le golfe de Rapallo, & désesperant de pouvoir rien faire pour lors, il avoit pris le parti de se retier une seconde fois dans le port de Livourne ; il avoit cependant fait encore de nouvelles levées, & formé des desseins sur quelques autres places des Rivieres de Genes ; mais comme c'est l'ordinaire des mauvais

(*a*) L'action se passa le 8. de Septembre sur le soir.

(*b*) Parce qu'ils craignent d'être pris en combattant contre leur Patrie.

(*c*) C'est-à-dire *le petit Fregose*. On le nommoit ainsi, parce qu'il étoit le plus jeune de cinq fils qu'avoit le Cardinal Paul Fregose.

1494. succès qu'on essuye à l'entrée de la guerre, de faire perdre le courage & la réputation, il n'osa plus rien entreprendre de considerable. Ainsi il donna à Ludovic Sforce une belle occasion de se vanter d'avoir fait échoüer les desseins de ses ennemis par son adresse. En effet ce ne fut que le retardement du départ de la flote qui sauva Genes; & ce retardement étoit l'ouvrage des artifices de Ludovic & des fausses esperances qu'il avoit sçu donner aux confederés.

XXXIX. Le Roi tombe malade de la petite vérole à Aste.

Ludovic Sforce & Beatrix sa femme allerent d'abord trouver le Roi à Aste avec beaucoup d'appareil; menant avec eux plusieurs Dames de qualité & des plus belles du Duché de Milan; Hercule Duc de Ferrare accompagna aussi Ludovic dans cette entrevûë. On y délibera sur les affaires présentes, & il fut arrêté que l'armée se mettroit en marche le plûtôt qu'il seroit possible. Ludovic voulant hâter le départ des troupes, dans la crainte que le mauvais temps ne les obligeât à prendre des quartiers d'hyver dans le Milanez, prêta encore de l'argent au Roi, qui en avoit grand besoin. Mais Charle étant tombé malade de la petite verole, fut obligé de séjourner un mois à Aste; & ses troupes furent distribuées dans la Ville & aux environs.

XL. Etat de l'armée du Roi.

Outre deux cens gentilshommes de la garde du Roi, & sans compter les Suisses qui étoient d'abord venus à Genes avec le Bailly de Dijon, & les troupes qui faisoient la guerre dans la Romagne sous d'Aubigny, il y avoit à l'armée, suivant ce que j'en ai pû juger de plus positif par plusieurs relations differentes, seize cens hommes d'armes, dont chacun, selon l'usage des François, avoit deux archers sous lui, de sorte que chaque lance (c'est ainsi qu'on nomme leurs hommes d'armes) menoit six chevaux. Il y avoit encore six mille autres Suisses & six mille hommes de pied François, dont la moitié étoit de Gascogne, Province qui, selon la commune opinion, fournit la meilleure infanterie de tout le Royaume. On avoit transporté par mer à Genes une nombreuse artillerie, composée de differentes pieces de batterie & de campagne, pour servir dans cette armée; ces canons étoient tels qu'on n'en avoit jamais vu de semblables en Italie.

XLI. Origine de l'artillerie en

Cette pernicieuse machine inventée en Allemagne déja depuis long-temps, avoit été introduite pour la premiere fois en Italie par les Venitiens, dans la guerre qu'ils eurent contre la

1494.

ville de Genes en 1380. Ces fiers Républicains vaincus sur la mer, & affoiblis par la perte de Chioggia, auroient été forcés pour lors de recevoir la loi que le vainqueur eût voulu leur imposer, s'il avoit sçu profiter d'une si belle occasion. Les plus grandes pieces d'artillerie étoient nommées *Bombardes.* On s'en servit dans les siéges en Italie, depuis que cette invention y fut connuë; il y en avoit de fer & de bronze, mais si prodigieusement grosses, qu'on ne pouvoit les conduire qu'avec beaucoup de lenteur & de difficultés, tant à cause de leur poids, qu'à cause du peu d'adresse des conducteurs & de la grossiereté des machines dont ils se servoient. On n'étoit pas moins embarrassé, lorsqu'il falloit dresser des batteries; & même quand elles étoient placées, il y avoit un si grand intervale d'un coup à l'autre, & l'on étoit si long-temps à recharger ces bombardes, qu'elles rendoient très-peu de service, en comparaison de celui qu'on en retira depuis. Alors les assiégés avoient le loisir de réparer les bréches, & de se fortifier en dedans. Mais quoique l'invention de l'artillerie fût encore très-imparfaite, elle effaçoit déja par ses effets surprenans, causés par la violence du salpêtre enflammé, par le fracas horrible du coup & l'impetuosité de ces boulets volans, elle effaçoit, dis-je, & faisoit même mépriser toutes les anciennes machines de guerre, qui avoient fait tant d'honneur à Archimede & aux autres inventeurs.

Italie; & sa difference de celle des François.

Les François avoient une artillerie plus légere, & dont les pieces qu'ils appelloient *Canons*, étoient toutes de bronze. Au lieu de boulets de pierres, dont on se servoit auparavant, ils en avoient de fer bien moins gros & moins pésans que les premiers. Ce n'étoit point des bœufs comme en Italie, mais des chevaux qui traînoient cette artillerie. Les gens qu'on employoit à la conduire, étoient si agiles, & se servoient d'instrumens si légers, qu'elle alloit presque toujours aussi vîte que l'armée. Ils disposoient les batteries avec une promptitude incroyable, & il y avoit très-peu de distance d'un coup à l'autre; les décharges étoient si fréquentes & si fortes, qu'elles faisoient en très-peu de temps, ce qu'on ne faisoit auparavant en Italie qu'en plusieurs jours; enfin cette machine plus infernale qu'humaine, étoit aussi utile aux François dans les combats que dans les siéges. Ils se servoient dans l'occasion de ces canons,

1494. dont nous avons parlé, ou d'autres pieces plus petites, que l'on conduisoit avec la même dexterité & la même vîtesse, à proportion de leur pésanteur.

XLII. Paralelle de la milice Françoise & de celle d'Italie.

Cette artillerie faisoit craindre à toute l'Italie l'armée Françoise, que son courage plus que le nombre des soldats qui la composoient, rendoit déja assés formidable. Les gendarmes étoient presque tous sujets du Roi & gentilshommes; il ne dépendoit pas des Capitaines de les recevoir dans leurs compagnies, ou de les renvoyer; & ce n'étoient point eux mais le Roi qui les payoit. Ainsi non seulement les compagnies étoient toujours completes, mais encore composées d'une brave milice & bien pourvuë d'armes & de chevaux, chacun ayant les moyens de se mettre en pied. Tous s'efforçoient à l'envi de bien servir, autant par un sentiment d'honneur naturel à la Noblesse, que par l'espoir des récompenses, que leurs belles actions pouvoient leur procurer, soit en sortant du service, soit en y demeurant. Car la milice Françoise est tellement constituée, qu'ils peuvent arriver par dégrés au commandement de la compagnie. Les Capitaines étoient animés de la même ardeur : presque tous d'un rang distingué dans l'Etat, ou du moins d'un sang plus illustre que les autres, ils étoient pour la plûpart sujets du Roi de France : ils ne pensoient qu'à mériter l'estime du Prince, n'ayant entre eux aucun sujet de jalousie ou de concurrence, pour commander des corps plus considerables que les autres, parce que le nombre de leurs hommes d'armes étoit fixé, & que, suivant la coutume du Royaume, personne ne pouvoit avoir plus de cent lances sous ses ordres. Cette égalité les empêchoit de songer à changer de maître, par ambition, ou par avarice.

Ainsi la milice Françoise étoit bien differente de la milice Italienne. Dans celle-ci, la plûpart des hommes d'armes étoient ou païsans, ou de la lie du peuple; presque toujours sujets d'un autre Prince, que de celui pour lequel ils faisoient la guerre, ils dépendoient absolument de leurs Capitaines, tant pour la solde que pour l'entrée dans le service. Ils n'étoient animés à bien servir, ni par aucun sentiment de gloire, ni par aucun autre motif exterieur. Les Capitaines, rarement sujets de ceux qui les avoient à leur solde, leur étant même souvent opposés d'interêts & de vûës, étoient divisés entr'eux par des jalousies

1494.

& des haines mutuelles. D'ailleurs comme leur paie n'étoit pas fixée, & qu'ils étoient absolument maîtres de leurs compagnies, ils ne les tenoient pas completes, quoiqu'on leur donnât ce qui étoit nécessaire pour cela. Non contens des conditions honnêtes qu'on leur accordoit, ils ne cherchoient sans cesse qu'à tirer de nouvelles sommes. Bien-tôt dégoûtés par inconstance du service d'un parti, ils passoient légerement au service d'un autre; quelquefois même l'ambition, l'avarice, ou d'autres motifs leur faisoient ajouter la trahison & la perfidie à la légereté.

La même difference se trouvoit encore entre l'infanterie Italienne & l'infanterie Françoise. L'Italienne ne combattoit point de pied ferme, & dans un ordre certain; mais elle se dispersoit dans la campagne, & se retiroit le plus souvent derriere des retranchemens ou des fossés. Les Suisses au contraire, nation très belliqueuse, qui par un long usage de la guerre, & par plusieurs actions éclatantes, avoient fait revivre la gloire de leurs braves ancêtres, se présentoient au combat en bon ordre. Leurs bataillons étoient composés d'un certain nombre de soldats, rangés sur des lignes: fermes dans leurs rangs, ils les opposoient à l'ennemi comme un mur impénétrable, & qu'il étoit difficile de forcer, sur-tout lorsqu'ils étoient dans un lieu, qui leur permettoit de s'étendre: l'infanterie Françoise & Gascone combattoient avec la même discipline & avec autant d'ordre, mais avec moins de force & de valeur.

XLIII. Les Colonne s'emparent d'Ostie.

Pendant que le Roi étoit retenu à Aste par sa maladie, il se fit un mouvement du côté de Rome. Les Colonne, qui aussitôt après que d'Aubigny fût entré dans la Romagne, avoient levé le masque, & qui s'étoient déclaré pour le Roi de France, quoiqu'Alfonse leur eût accordé les demandes excessives qu'ils lui avoient faites, s'emparerent du château d'Ostie par le moyen de quelques Espagnols, qui y étoient en garnison. Le Pape se plaignit de cette injure qu'il reçevoit de la part des François, à tous les Princes Chrétiens, & particulierement aux Venitiens, ausquels il demanda vainement du secours, en vertu de la confédération qu'ils avoient faite ensemble l'année précedente.

En même temps il se prépara sérieusement à la guerre & après avoir cité Prosper & Fabrice, & fait raser les Palais qu'ils

1494. avoient dans Rome, il joignit ses troupes à une partie de celles d'Alfonse sur la Riviere du Tévéroné auprès de Tivoli, & elles eurent ordre d'aller sous le commandement de Virgile des Ursins dans les terres des Colonne, dont toutes les forces consistoient en deux cens hommes d'armes & mille hommes de pied. Mais depuis le Pape craignant que l'armée navale de France, qu'on disoit devoir aller de Genes au secours d'Ostie, n'eût une retraite dans le port de Nettuno appartenant aux Colonne, il conseilla de s'emparer de cette place. Dans ces vûës Alfonse ayant rassemblé à Terracine toutes les troupes que le Pape & lui avoient dans ces quartiers, il alla former le siége de Nettuno, esperant de l'emporter sans peine. Les Colonne s'y défendirent avec beaucoup de vigueur; d'un autre côté la compagnie de Camille Vitelli & de ses freres, que le Roi de France venoit de prendre à son service, ayant passé sans opposition de Citta-di-Castello (*a*), dans les terres des Colonne, le Pape fut obligé de rappeller une partie des troupes qu'il avoit dans la Romagne à l'armée du Duc de Calabre.

XLIV. Suite de la guerre de Romagne.

Ce Prince n'avoit plus le même bonheur, qui avoit paru le favoriser d'abord. Il étoit arrivé à Villa-Franca entre Forli & Faenza; & marchant ensuite vers Imola par le grand chemin, il trouva l'armée ennemie campée auprès de Villa-Franca; mais comme elle étoit plus foible que la sienne, elle se retira entre la forêt de Lugo & Colombara, près de la fosse de Genivolo, lieu avantageusement situé, appartenant à Hercule d'Este, des terres duquel elle tiroit ses vivres. Ainsi Ferdinand ne pouvant attaquer les François sans beaucoup de péril, attendu l'avantage de leur poste, partit d'Imola, & alla se loger à Toscanella près de Castel-San-Pietro dans le territoire de Boulogne. L'ardeur qu'il avoit d'en venir aux mains, l'engagea à faire semblant de marcher à Boulogne, afin de mettre les ennemis dans la nécessité de camper en quelque lieu moins avantageux, & pour les empêcher d'avancer plus loin. Les François décamperent en effet au bout de quelques jours, & s'étant approchés d'Imola, ils allerent se poster avec avantage sur la riviere du Santerno entre Lugo & Santa Agata, ayant le Pô derriere eux. Ferdinand se posta le lendemain à six milles (*b*) de leur

(*a*) Les Vitelli étoient Seigneurs de cette Ville.
(*b*) Trois milles font une lieuë.

armée sur la même riviere, près de Mordano & de Bubano; & le jour suivant il se présenta en bataille à un mille de leur camp. 1494.
Mais après avoir attendu inutilement pendant quelques heures dans une plaine fort propre pour un combat, & voyant le péril qu'il y auroit à les attaquer dans leurs retranchemens, il alla camper à Balbiano, Village auprès de Cotignola, ne marchant plus comme auparavant vers la montagne, mais cotoyant les ennemis, toujours dans le dessein de les obliger à abandonner des postes si favorables.

Jusques-là le Duc de Calabre avoit paru avoir de son côté tout l'avantage & l'honneur de ces mouvemens: car les ennemis avoient ouvertement refusé le combat, se défendant plûtôt à la faveur de leurs retranchemens, que par la force des armes; & même dans quelques rencontres de la cavalerie légere des deux armées, l'avantage étoit toujours demeuré aux Arragonois. Mais l'armée d'Aubigny s'augmentant chaque jour par l'arrivée des troupes qui étoient restés derriere, les affaires commencerent à changer de face. Le Duc, dont la vivacité étoit moderée par le flegme des Capitaines qu'il avoit auprès de lui, ne voulant point hazarder d'action sans un avantage certain, se retira à Santa Agata, qui appartenoit au Duc de Ferrare: il se retrancha dans cet endroit, parce que son infanterie étoit diminuée, & que se trouvant au milieu des terres de Ferrare, son armée étoit encore affoiblie par le départ d'une partie des gendarmes de l'Eglise, que le Pape avoit rapellés. Mais il n'y resta que peu de jours; & sur l'avis qu'il eut qu'on attendoit dans le camp ennemi deux cens lances & mille Suisses, que le Roi avoit fait partir à son arrivée à Aste, il se retira autour de Faenza dans un terrain, entre les murs de cette Ville & un fossé creusé à un mille de cette place. Ce fossé qui l'environnoit de toutes parts, formoit en cet endroit un poste très-avantageux. Après sa retraite, les ennemis vinrent occuper le poste de Santa Agata qu'il avoit abandonné.

L'une & l'autre armée témoigna beaucoup d'ardeur, tant qu'elle vit l'autre plus foible; mais quand les forces furent à peu près égales, on évita de part & d'autre d'en venir à une action décisive. Il arrive rarement que deux armées opposées ayent le même plan & le même point de vûë; c'est pourtant ce qui arriva dans cette occasion. Les François croyoient avoir

1494. obtenu ce qui les avoit attirés en Lombardie, s'ils empêchoient les Arragonois de passer outre : Alfonse de son côté comptant qu'il gagneroit beaucoup, s'il pouvoit retarder le progrès des ennemis jusqu'à l'hiver, avoit expressément recommandé à son fils, & donné ordre à Jean-Jacque Trivulce, & au Comte de Pitigliano, de ne risquer aucune action, à moins que l'occasion ne les favorisât absolument, parce qu'autrement ce seroit exposer le Royaume de Naples, dont la perte suivroit infailliblement la défaite de cette armée.

XLV. Le Roi rend visite à Jean-Galeas Sforce, Duc de Milan.

Mais toutes ces sages précautions n'étoient pas suffisantes pour mettre ce Royaume en sûreté. Charle VIII. n'eut pas plutôt repris ses forces, qu'il se mit en marche (a) avec son armée, sans que ni la mauvaise saison, ni aucun autre obstacle pussent rallentir son ardeur. Jean-Galeas Duc de Milan, son cousin germain, fils comme lui d'une des filles de Loüis Duc de Savoye, étoit très-dangereusement malade dans le château de Pavie. Le Roi passant par cette ville, & logeant dans le même château, alla lui rendre visite avec beaucoup de bonté. La présence de Ludovic, fit qu'il ne lui tint que des discours generaux, lui témoignant la douleur qu'il avoit de le voir en cet état, & l'exhortant d'avoir bonne esperance & de travailler au rétablissement de sa santé; mais dans le fond de l'ame, le Roi fut sensiblement touché de sa situation, aussi-bien que tous ceux qui l'accompagnoient; car personne ne doutoit que ce malheureux Prince ne dût être bien-tôt la victime de l'ambition de son oncle. Cette compassion augmenta encore à la vûë d'Isabelle sa femme : tremblante pour la vie de son mari, & pour celle d'un fils qu'elle avoit, d'ailleurs affligée du péril de son pere & de sa famille, elle se jetta aux pieds du Roi en présence de tout le monde, le suppliant avec beaucoup de larmes d'épargner son pere & sa maison. Le Roi touché de la jeunesse & de la beauté de cette Princesse, laissa voir qu'elle l'avoit attendri ; mais comme une si grande affaire ne pouvoit être arrêtée par un obstacle si leger, il lui répondit qu'il s'étoit trop avancé pour reculer, & qu'il étoit contraint de poursuivre son entreprise.

XLVI. Jean-Galeas meurt empoisonné par Lu-

Charle se rendit ensuite à Plaisance, où il séjourna. Dès que la nouvelle de la mort de Jean-Galeas y fut arrivée, Ludovic

(a) Il partit d'Aste le 6. d'Octobre. *Mezeray.*

qui

qui avoit ſuivi le Roi, retourna en grande diligence à Milan. Les principaux Membres du conſeil Ducal qu'il avoit gagnés, remontrerent que la grandeur du Milanez, & la difficulté des conjonctures, mettroient le Duché dans un péril manifeſte, ſi le fils (*a*) de Jean-Galeas qui n'avoit que cinq ans, ſuccedoit à ſon pere : qu'il étoit néceſſaire d'avoir un Duc d'une expérience mûre & d'une réputation établie : qu'ainſi l'on devoit déroger pour le bien public, & par néceſſité à la diſpoſition des Loix, ſuivant la permiſſion qu'elles en donnoient elles-mêmes en pareil cas ; & prier Ludovic de vouloir bien ſouffrir qu'on le revêtît de la dignité Ducale, dont le poids étoit beaucoup augmenté par la difficulté des conjonctures préſentes. Ce fut-là le prétexte ſous lequel Ludovic ſacrifiant l'honneur & la bienſéance à ſon ambition, après avoir néanmoins affecté de la réſiſtance, prit le lendemain matin le titre & les marques de Duc de Milan ; mais il eut grand ſoin de faire auparavant une ſecrete proteſtation, qu'il les prenoit comme lui appartenant en vertu de l'inveſtiture de l'Empereur.

1494. dovic Sforce ſon oncle, qui ſe fait déclarer Duc de Milan.

On fit courir le bruit, que la mort de Jean-Galeas venoit de l'amour immoderé qu'il avoit pour ſa femme ; mais on crut generalement dans toute l'Italie, qu'elle avoit eu une autre cauſe : Theodore de Pavie, l'un des Medecins du Roi, & qui avoit accompagné ce Prince dans la viſite qu'il rendit à Galeas, aſſura qu'il avoit remarqué dans le malade des ſignes certains de poiſon. Il n'y avoit même perſonne qui n'accusât Ludovic de cet attentat : on diſoit que non content de gouverner en maître le Duché de Milan, il s'étoit encore laiſſé éblouïr par la folle ambition, ſi naturelle aux grands, de ſe décorer de titres relevés : Que cette paſſion lui ayant perſuadé que la mort du Prince légitime étoit néceſſaire à l'élevation & à la ſûreté de ſa famille, il avoit voulu faire paſſer en ſa perſonne, & aſſurer à ſa poſterité la dignité & la puiſſance Ducales ; qu'enfin ces injuſtes motifs l'avoient forcé malgré la douceur de ſon caractere, qui étoit bien éloigné de répandre du ſang, à commettre une action ſi noire.

Preſque tout le monde crut qu'il avoit formé ce deſſein dès le commencement de ſon traité avec les François ; & qu'il

(*a*) Il ſe nommoit François.

1494. s'étoit flaté qu'il auroit une occasion favorable pour exécuter impunément son projet, quand le Roi de France seroit dans le Duché de Milan avec une puissante armée. D'autres jugerent qu'il ne s'y étoit déterminé que depuis, dans la crainte que le Roi emporté par la vivacité ordinaire aux François, qui leur fait souvent changer tout d'un coup de résolution, ne rétablît Jean-Galeas dans son pouvoir. Cette crainte n'étoit pas sans fondement, le Roi étoit proche parent de Galeas, & il pouvoit d'ailleurs se laisser toucher de compassion pour ce jeune Prince. Ludovic avoit encore à appréhender que Charle n'allât se persuader, qu'il lui seroit plus avantageux que le Duché de Milan fût entre les mains de son cousin, que dans celles d'un homme que ses courtisans s'efforçoient tous les jours de lui rendre suspect. Mais l'investiture obtenuë l'année derniere par Ludovic, & les Lettres Patentes de l'Empereur expediées à sa sollicitation peu de temps avant la mort de son neveu (*a*), font présumer que c'étoit plutôt un dessein prémedité, libre & volontaire, qu'une résolution subite & inspirée par la présence du danger.

Charle s'arrêta quelques jours à Plaisance, d'où il eut quelque envie de s'en retourner en France : il en étoit sollicité par le besoin d'argent & par l'état présent de l'Italie, où il ne voyoit aucun mouvement en sa faveur ; la défiance qu'il conçut du nouveau Duc de Milan augmenta encore le desir qu'il avoit de repasser les Alpes. Car quoiqu'en partant Ludovic eût assuré le Roi d'un prompt retour, le bruit couroit qu'il ne reviendroit pas. Il y a même apparence (*b*) que comme l'usage du poison déja fréquent en plusieurs endroits de l'Italie, n'étoit pas encore connu au-delà des Alpes (*c*), Charle, ainsi que toute sa Cour, prit Ludovic en horreur ; il fut même très-choqué, qu'il eût sollicité sa venuë, pour commettre un crime si noir avec plus d'assurance, & cette action acheva d'ôter au Roi la confiance qu'il avoit encore en lui. Néanmoins, il prit enfin le parti de continuer sa marche, rassuré par les instances continuelles de Ludovic, qui promettoit de venir le joindre dans peu de

(*a*) Ces Lettres ne furent expediées qu'en 1495. Voyez ci-dessus, pag. 42. note *A*.

(*b*) La verité de cette conjecture est affirmée par tous nos historiens.

(*c*) Il y en avoit pourtant eu quelques exemples en France ; & entr'autres, Charle successivement Duc de Berry, de Normandie & de Guyenne, frere de Loüis XI. mourut empoisonné en 1472.

jours : en effet, il n'étoit pas de ſon interêt que le Roi s'arrêtât dans la Lombardie, ou qu'il s'en retournât ſitôt en France.

1494.

XLVII. Charle VIII. marche vers la Toſcane.

Le même jour que Charle partit de Plaiſance, Laurent & Jean de Medicis qui avoient quitté ſecretement leurs terres, vinrent le trouver, & le preſſerent d'aller à Florence, lui faiſant beaucoup eſperer de l'affection du peuple pour la France, & bien davantage de la haine qu'on y portoit à Pierre de Medicis : l'indignation du Roi contre lui, étoit encore augmentée par de nouvelles offenſes. Charles étant à Aſte avoit envoyé un Ambaſſadeur aux Florentins, pour leur faire des offres avantageuſes, s'ils vouloient lui donner paſſage ſur leurs terres, & lui promettre de ne point ſecourir Alfonſe à l'avenir : ce Miniſtre eut ordre de les effrayer par des menaces, en cas qu'ils perſiſtaſſent dans leur premiere réſolution. Pour y mieux réüſſir, il devoit ſortir ſur le champ de Florence, ſi on ne lui donnoit pas d'abord une réponſe poſitive. On avoit répondu, afin d'avoir un prétexte pour differer, que les principaux citoyens qui avoient part au gouvernement, étoient alors à la campagne, ſuivant la coutume des Florentins dans cette ſaiſon, qu'ainſi il n'étoit pas poſſible de donner ſi promptement une réponſe préciſe ; mais que la République feroit ſçavoir inceſſamment ſes réſolutions au Roi par un Ambaſſadeur. En attendant il avoit été arrêté tout d'une voix dans le Conſeil du Roi, qu'il étoit plus ſûr de faire prendre à l'armée le chemin qui conduit droit à Naples par la Toſcane & par le territoire de Rome, que celui qui mene dans l'Abruzze par la Romagne & par la Marche, en paſſant la riviere du Trento. Ce n'eſt pas qu'on ne ſe crût en état de traverſer ces deux provinces malgré les troupes Arragonoiſes, qui avoient déja bien de la peine à réſiſter à d'Aubigny : mais on jugea qu'il n'étoit pas de la dignité d'un ſi grand Roi & de la gloire de ſes armes, pendant que le Pape & les Florentins s'étoient déclarés contre lui, de donner à penſer que la crainte de ne pouvoir paſſer malgré les ennemis, l'avoit empêché de prendre ſa route par leurs Etats ; on conſidera dailleurs qu'il ſeroit fort dangereux de s'engager dans le Royaume de Naples, en laiſſant derriere ſoi la Toſcane & l'Etat de l'Egliſe, ſans s'en être aſſuré auparavant.

On marcha donc du côté de la Toſcane ; & l'on paſſa l'Apennin par la montagne de Parme, ſuivant le conſeil que Lu-

1494. dovic, qui vouloit se rendre maître de Pise, en avoit donné dans la ville d'Aste, plutôt que de suivre le grand chemin de Boulogne. L'avant-garde commandée par Gilbert de Montpensier (*a*) de la Maison de Bourbon, & Prince du Sang de France, s'avança à Pontrémoli, place du Duché de Milan, & située au pied de l'Apennin sur la riviere de Magra, qui sépare le païs de Genes, anciennement nommé la Ligurie, d'avec la Toscane; le Roi suivoit avec le reste de l'armée. De Pontrémoli, Montpensier entra dans la Lunigiana, dont une partie étoit sous la domination des Florentins: quelques places de ce païs dépendoient de Genes, & le reste appartenoit aux Marquis de Malespine, qui tenoient leurs petits Etats sous la protection, l'un du Duc de Milan, l'autre des Florentins, & l'autre des Genois. Il fut joint dans cet endroit par les Suisses, qui avoient été envoyés à la défense de Genes, & il y reçut l'artillerie venuë par mer à la Specié; ensuite les François s'étant approchés de Fivisano, place appartenant aux Florentins, où ils furent conduits par Gabriël de Malespine, Marquis de Fosdinuovo, qui avoit été recommandé au Roi par Ludovic, ils la prirent d'assaut, la pillerent & massacrerent la garnison, & même plusieurs des habitans. Cette violence qu'on n'attendoit pas épouvanta toute l'Italie, accoutumée depuis longtemps, plutôt à des représentations de guerres, qu'à de véritables combats.

XLVIII. Il assiége Serzane, où il se trouve fort embarrassé.

Les Florentins fondoient leur principale défense sur Serzane, petite ville qu'ils avoient fortifiée, mais qui ne l'étoit pas assés pour résister à un ennemi aussi puissant que le Roi de France: il n'y avoit dans la place aucun Capitaine capable de la défendre. D'ailleurs, la garnison qui étoit très-foible, avoit perdu courage au seul bruit de l'approche des François; néanmoins la conquête de cette place, de sa citadelle, & surtout de Serzanello, château bien muni, situé au-dessus de Serzane, ne paroissoit pas facile. L'armée ne pouvoit séjourner longtemps dans ce païs qui étoit sterile, &

(*a*) Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier, étoit fils de Loüis aussi Comte de Montpensier; & de Gabrielle de la Tour, fille de Bertrand VI. Comte d'Auvergne & de Boulogne, Baron de la Tour, & petit-fils de Jean I. Duc de Bourbon. Il épousa Claire de Gonzague, fille de Frederic, Marquis de Mantouë, & sœur de François aussi Marquis de Mantouë, dont il est fort parlé dans cette histoire. *Monseigneur de Montpensier*, dit Comines, *étoit bon Chevalier & hardi, mais peu sage: il ne se levoit qu'il ne fût midi.*

resserré entre la mer & la montagne : outre ces inconveniens, il n'étoit pas possible d'y faire subsister tant de monde, parce qu'on ne pouvoit avoir des vivres que de fort loin ; encore n'arrivoient-ils pas assés à temps ; tout cela faisoit croire que le Roi pourroit s'y trouver fort embarrassé. 1494.

Il est vrai que s'il eût voulu laisser derriere lui la ville de Serzane, ou le fort de Serzanello, rien ne l'auroit empêché d'aller attaquer Pise, ou d'entrer dans quelque autre partie de l'Etat de Florence par le territoire de la ville de Lucques, que les intrigues du Duc de Milan avoient disposée à recevoir les François. Mais il avoit de la peine à prendre ce parti, sentant bien que s'il n'emportoit pas la premiere place qui s'opposoit à son passage, il perdroit beaucoup de sa réputation, & que c'étoit encourager toutes les autres à se défendre contre lui. Pendant que le Roi pesoit ces motifs, un coup de la fortune, ou plutôt les ordres d'une puissance superieure, (si cependant l'imprudence & les fautes des hommes peuvent ainsi s'excuser,) le tirerent de cet embarras.

Pierre de Medicis, qui n'écoutoit ni la modération ni la prudence dans la prosperité, fut tout d'un tout abattu par le malheur. Le mécontentement que la ville de Florence avoit toujours eu de la résistance qu'il faisoit au Roi, s'étoit beaucoup augmenté depuis que les marchands Florentins avoient été chassés de tout le Royaume de France ; mais il étoit encore devenu bien plus grand, dès qu'on eut appris que les François, dont la puissance faisoit trembler Florence, commençoient à passer l'Apennin. Cette crainte fut redoublée par la nouvelle des violences exercées à Fivisano ; chacun se déchaînoit ouvertement contre la témerité de Pierre de Medicis : on disoit que ne s'en rapportant qu'à lui-même & à quelques Ministres fiers & insolens dans la paix, mais consternés & sans ressources aux approches du danger, au lieu de se regler sur les sages conseils des amis de son pere, il avoit inconsidérément & sans nécessité, attiré sur la République les armes d'un Roi de France déja si puissant par lui-même, & qui étoit encore secondé par le Duc de Milan ; que sans aucun talent pour la guerre, il avoit fait cette faute dans un temps où la ville & les autres places trop foibles pour se défendre, étoient outre cela dégarnies de troupes & sans munitions : qu'on ne voyoit paroître aucun

1494. secours de la part des Arragonois, pour lesquels néanmoins on exposoit la République à un si grand péril; qu'à la verité le le Duc de Calabre étoit à la tête d'une armée, mais qu'il avoit beaucoup de peine à résister dans la Romagne à un simple détachement de l'armée Françoise: qu'ainsi la patrie abandonnée de tout le monde, alloit être livrée au pillage & à la fureur des François; surtout après que leur Roi avoit pressé la République de ne pas le forcer à devenir son ennemi.

Ces plaintes presque generales dans toute la Ville, étoient encore aigries par plusieurs nobles qui désapprouvant le gouvernement de Medicis, voyoient avec chagrin qu'une seule famille se fût approprié toute l'autorité dans la République: ces mécontens par le soin qu'ils prenoient d'augmenter la peur de ceux qui étoient naturellement timides, & de redoubler le courage à ceux qui étoient avides de nouveautés, avoient tellement animé le peuple, qu'il étoit à craindre qu'il n'arrivât un soulevement dans la Ville. Ce qui irritoit davantage les Florentins, étoit l'orguëil & les manieres dures & hautaines de Pierre, bien éloignées de la douceur de ses ancêtres. Elles l'avoient rendu odieux dès son enfance à presque tous ses concitoyens; Laurent son pere ne pouvant se dissimuler des défauts si marqués, en avoit fait des confidences douloureuses à ses plus intimes amis, leur disant qu'il prévoyoit que l'imprudence & la hauteur de son fils causeroient un jour la ruine de sa maison.

XLIX. Pierre de Medicis va trouver le Roi, & lui consigne plusieurs places des Florentins.

Medicis effrayé par la présence du péril qu'il avoit méprisé avec tant de témerité, & n'esperant plus de voir arriver les secours qui lui avoient été promis par le Pape & par Alfonse, ausquels la prise d'Ostie, le siége de Nettuno, & la crainte de l'armée navale de France donnoient assés d'occupation, perdit entierement courage; il prit tout d'un coup le parti d'aller trouver son ennemi, afin d'en obtenir sa sûreté, que ses Alliés n'étoient plus en état de lui procurer. Il se fondoit sur l'exemple de son pere; celui-ci se trouvant réduit à l'extrêmité par guerre que le Pape Sixte IV. & Ferdinand Roi de Naples firent aux Florentins en l'année 1479. alla trouver Ferdinand qui lui accorda la paix pour sa patrie, & se réconcilia avec lui en particulier. Mais il est bien dangereux de se conduire par l'exemple, surtout si les circonstances ne sont pas les mêmes,

1494.

& si une prudence & un bonheur égal ne favorisent de semblables démarches. Pierre partit donc de Florence pour aller trouver le Roi. A peine étoit-il en chemin, qu'il apprit que la cavalerie de Paul des Ursins, & trois cens hommes de pied que les Florentins avoient envoyés pour se jetter dans Serzane, avoient été la plûpart tués ou faits prisonniers, par un parti François qui avoit passé la Magra. Il attendit un sauf-conduit du Roi à Pietra-Santa, où l'Evêque de S. Malo & quelques autres Seigneurs de la Cour vinrent le trouver; de-là ils se rendirent ensemble au camp, le même jour que le reste de l'armée joignit l'avant-garde occupée au siége de Serzanello, qu'on n'esperoit pas de prendre si facilement.

Pierre ayant été introduit devant le Roi, en fut reçu avec bonté, Charle déguisant sa colere sous un air sérain; mais quelque irrité qu'il fût dans le fond de l'ame contre Medicis, il fut bien-tôt appaisé par la prompte soumission de celui-ci à tout ce qu'il en exigea, & par l'empressement avec lequel il accepta les plus dures conditions. Pierre convint donc de remettre entre les mains du Roi Serzane, Serzanello & Pietra-Santa, qui étoient les clés de l'Etat de Florence de ce côté-là, & de lui livrer aussi Pise & Livourne, autres places fort importantes du même Etat. De son côté le Roi s'obligeoit par un écrit signé de sa propre main, de les rendre incontinent après la conquête du Royaume de Naples: Medicis s'engagea encore à lui faire prêter deux cens mille ducats par les Florentins; moyennant quoi, Charle promit de leur rendre son amitié & sa protection. Ce projet d'accommodement ne fut que verbal, & l'on remit à le rédiger par écrit à Florence, par où le Roi prétendoit passer; cependant Pierre livra sur le champ aux François les places de Serzane, de Serzanello & de Pietra-Santa, & peu de jours après les villes de Pise & de Livourne. Les François furent fort étonnés que Medicis eût accordé si facilement des demandes si excessives, parce que certainement le Roi se seroit contenté de moins.

L. Entrevûë de Ludovic & de Medicis.

Je ne crois pas devoir passer sous silence en cet endroit une réponse que Ludovic Sforce, qui arriva le lendemain à l'armée, fit à Pierre de Medicis. Celui-ci dit à Ludovic; *Monsieur, je suis allé au-devant de vous; mais il faut que vous vous soyés égaré, car j'ai eu le malheur de ne vous point rencontrer. Il est certain,*

1494. répondit Ludovic, *que l'un de nous deux s'est égaré ; mais n'est-ce point vous?* Lui reprochant par-là que, pour n'avoir pas voulu suivre ses conseils, il s'étoit réduit à de fâcheuses extrémités. L'évenement fit voir dans la suite que tous les deux s'étoient également trompés; mais avec plus de honte pour celui, qui comptant beaucoup sur son habileté, vouloit être le guide de tous les autres.

LI. Suite de la guerre de Romagne.

La démarche de Pierre de Medicis, non seulement assura au Roi la Toscane, mais elle leva encore tous les obstacles qu'il pouvoit rencontrer dans la Romagne; parce que les Florentins, dans le péril où se trouvoit actuellement leur République, n'étoient plus en état de secourir les Arragonois en ce païs-là, où les affaires de ceux-ci alloient en décadence. Pendant que Ferdinand se tenoit à couvert dans son camp autour de Faenza, les ennemis revenus dans le territoire d'Imola, assiégerent le château de Bubano avec une partie de leur armée; mais ils ne réussirent pas dans leur entreprise, parce que la défense de cette place ne demandoit pas beaucoup de monde, & que le païs étoit bas & marecageux. Ils emporterent ensuite d'assaut le château de Modano, quoique très-bien fortifié & muni d'une bonne garnison; mais l'effort de l'artillerie fut si grand, & l'impetuosité des François si vive, que malgré la perte de plusieurs d'entr'eux qui se noyerent dans le fossé, les assiégés ne purent résister à ceux qui arriverent jusqu'à la bréche. Les soldats massacrerent cruellement tout ce qui se présenta, sans distinction de sexe ni d'âge. Cette sanglante expédition, qui remplit d'effroi toute la Romagne, fit que Catherine Sforce désesperant d'être secouruë, s'accommoda avec les François, & leur promit que les états de son fils fourniroient à leur armée toutes sortes de rafraîchissemens.

Alors le Duc de Calabre commençant à se défier de la fidelité des Faentins, & ne se croyant pas trop en sûreté entre Imola & Forli, après l'accomodement de Catherine, & la démarche de Pierre de Medicis qu'il venoit d'apprendre, il se retira sous les murs de Cesene. Sa frayeur fut si grande, que pour éviter de passer près de Forli, il conduisit son armée par les montagnes, chemin plus long & plus difficile, à côté de Castrocaro château appartenant aux Florentins. Peu de jours après il reçut des nouvelles certaines de l'accommodement de Pierre

de

de Medicis ; & en conséquence de ce traité il se vit abandonné par les troupes Florentines, qui étoient avec lui : cette désertion le détermina à s'approcher de Rome. 1494.

Dans le même temps dom Frederic sortit du port de Livourne avec son armée navale, & mit à la voile pour le Royaume de Naples ; les forces qu'Alfonse en avoit fait partir avec de si grandes esperances, pour aller attaquer ses ennemis, commençoient à être nécessaires à sa propre défense. Il n'avoit pas été plus heureux dans son entreprise de Nettuno ; car il avoit été obligé de lever le siége & de se retirer à Terracine ; l'armée navale de France commandée par le Prince de Salerne & par M. de Sernon (*a*), avoit paru à la hauteur d'Ostie. Elle publioit qu'elle n'en vouloit point à l'Etat de l'Eglise, & en effet elle ne mit point de troupes à terre, & ne fit aucun acte d'hostilité ; cependant le Roi venoit de refuser audience depuis quelques jours à François Piccolomini (*b*) Cardinal de Sienne, que le Pape lui avoit envoyé en qualité de légat.

Lorsqu'on apprit à Florence que Medicis avoit conclu un traité, qui ruinoit & deshonoroit en même temps la République, toute la Ville fut remplie d'une extrême agitation ; car sans compter les pertes qu'elle faisoit dans cette conjoncture, elle étoit indignée de la conduite de Medicis. Elle ne put voir sans un violent ressentiment que cet homme, par un despotisme, même inconnu à ses ancêtres, eût osé livrer, sans le consentement des citoyens & sans un décret des Magistrats, une si belle partie de l'Etat de Florence. On n'entendoit de toutes parts que des reproches amers de sa lâcheté, & que les cris des citoyens, qui s'excitoient les uns & les autres à recouvrer leur liberté, sans que ses partisans osassent opposer la force ou la remontrance à ces mouvemens. Comme on n'étoit pas en état de défendre Pise & Livourne, on envoya au Roi plusieurs Ambassadeurs choisis entre les plus grands ennemis de Pierre ; ce n'est pas qu'on se flatât de detourner Charle de se rendre maître de ces places ; mais on vouloit séparer les interêts & les desseins de la République, d'avec ceux de Pierre de Medicis, ou

(*a*) Il étoit de Provence. Comines dit qu'il étoit grand ami du Cardinal de saint Pierre-aux-liens, & *un très-hardi parleur*.

(*b*) Son vrai nom étoit *Todeschini*. Il étoit fils d'une sœur du Pape Pie II. dont il prit le nom, & qui le fit archevéque de Sienne & Cardinal. Il fut élu Pape après Alexandre VI. & prit le nom de Pie III.

1494. du moins ne pas laisser voir qu'un particulier avoit pû disposer du bien de l'Etat. Pierre qui sentit bien que cette démarche des Florentins étoit un commencement de révolution, quitta le Roi sous prétexte d'aller faire exécuter les conditions du traité, mais en effet, pour mettre ordre à ses affaires avant que l'orage éclatât.

Charle partit en même temps de Serzane pour aller à Pise; & Ludovic retourna à Milan, après avoir obtenu, moyennant une certaine somme, que l'investiture de Genes accordée par le Roi quelques années auparavant à Jean-Galeas & à ses descendans, passât dans sa personne & à sa posterité. Quoique tout réussît de ce côté-là au gré de son ambition, il ne laissa pas de se retirer mécontent du Roi, qui avoit refusé de lui confier la garde de Pietra-Santa & de Serzane, qu'il prétendoit lui avoir été promise. Il revendiquoit ces places comme usurpées depuis quelques années par les Florentins sur les Genois; mais son véritable dessein étoit de s'en servir pour avoir Pise, dont il brûloit de s'emparer.

LII. Pierre de Medicis est déclaré rébelle à Florence, d'où ils s'enfuit avec ses freres.

En arrivant à Florence, Pierre trouva la plus grande partie des Magistrats déclarés contre sa conduite, ses plus grands partisans beaucoup réfroidis par l'imprudence qui lui avoit fait négliger leurs avis, & le peuple entierement déchaîné contre lui. Le lendemain qui étoit le neuf de Novembre, il se présenta pour entrer au Palais, où la Seigneurie (c'est ainsi qu'on appelle le Conseil souverain de la République) étoit assemblée; mais la porte lui fut refusée par quelques Magistrats qu'il y trouva en armes, & entre autres par Jacque de Nerli, jeune homme de qualité qui étoit fort riche. Le bruit s'en étant répandu dans la Ville, le peuple prit aussi-tôt les armes, avec d'autant plus de fureur, que Paul des Ursins mandé par Pierre de Medicis, s'approchoit avec sa compagnie d'hommes d'armes. Alors Pierre qui étoit rentré dans son Palais, perdit tout-à-fait courage, sur-tout quand il eut appris que la Seigneurie l'avoit déclaré rébelle: il s'enfuit donc précipitamment de Florence, suivi de Jean (*a*) Cardinal & de Julien ses freres, aussi déclarés rébelles, & se retira à Boulogne. Jean Bentivoglio, qui auroit souhaité dans les autres plus de ferme-

(*a*) Il avoit été fait cardinal par Innocent VIII. & fut depuis Pape sous le nom de Leon X.

té qu'il n'en montra lui-même depuis dans l'adversité, lui fit des reproches sanglans dès le premier abord, de ce que, sans être retenu par ses propres interêts & par le dangereux exemple qu'il donnoit, au préjudice de ceux qui opprimoient la liberté de leur patrie, il avoit si lâchement abandonné sa puissance, sans repandre une goute de sang.

C'est ainsi que la témerité d'un jeune homme fit perdre alors à la Maison de Medicis un pouvoir qu'elle avoit exercé dans sa Patrie pendant soixante & dix ans de suite, depuis Cosme bisayeul de Pierre. Cosme s'étoit rendu célebre dans toute l'Europe par une prudence singuliere & par des richesses immenses. Il devoit encore sa grande réputation à sa magnificence & à ses inclinations vrayement Royales; il employa plus de quatre cens mille ducats à bâtir des Eglises, des Monasteres & d'autres Edifices superbes, non seulement dans l'Etat de Florence, mais encore en plusieurs autres parties du monde. Cette noble liberalité faisoit bien voir qu'il étoit plus flaté d'immortaliser son nom, que d'enrichir sa posterité. Laurent (*a*) son petit fils, aussi prudent, aussi habile & non moins génereux que son ayeul, fut encore plus absolu que lui dans la République, quoiqu'il ne fût point aussi riche, & qu'il n'eût point été aussi long-temps en place. Ce grand homme sçut se concilier l'estime de toute l'Italie & de plusieurs Princes étrangers; sa réputation reçut un nouvel éclat à sa mort: car il sembla que la paix & le bonheur de l'Italie l'eussent suivi dans le tombeau.

LIII. Les Pisans se révoltent contre les Florentins, & se mettent en liberté, sur une parole indiscrete de Charle VIII.

Le même jour qu'arriva la révolution de Florence, le Roi étant à Pise, les habitans de cette Ville le supplierent de leur rendre la liberté, se plaignant des mauvais traitemens, qu'ils disoient recevoir de la part des Florentins. Plusieurs personnes (*b*) qui étoient auprès du Roi, l'ayant assuré que leur demande étoit juste, & qu'en effet les Florentins en usoient durement avec eux, il leur fit sur le champ une réponse favorable, sans faire attention à l'importance de la chose, & qu'il alloit directement contre le traité de Serzane. Le Roi n'eut pas plû-

(*a*) Laurent de Medicis étoit fils de Pierre I. du nom, Gonfalonier de Florence, mort en 1461. avant Cosme son pere & de Lucrece Tornabuoni.

(*b*) Entre autres un Conseiller au Parlement de Dauphiné nommé *Raboi*, il faisoit ce jour-là l'office de Maitre des Requêtes, & marchoit devant le Roi, qui dans ce moment alloit à la messe: ce fut lui qui rendit aux Pisans la réponse du Roi. *Comines liv.* 7.

1494. tôt parlé, que le peuple prend les armes, renverse les armoiries (*a*) des Florentins, les ôte des places publiques, & se met en liberté. Néanmoins le Roi contraire à lui-même, & ne connoissant pas la force de ce qu'il venoit d'accorder, voulut que les officiers Florentins restassent à Pise, pour y exercer leur jurisdiction à l'ordinaire; d'un autre côté il remit la vieille citadelle entre les mains des Pisans, retenant pour lui la neuve, qui étoit beaucoup plus importante.

Dans ces deux évenemens de Pise & de Florence, on vit une double preuve de cette verité; que l'approche du malheur ôte toute prévoyance, & empêche de prendre des mesures pour s'en garantir. Les Florentins qui s'étoient toujours défié des Pisans, négligent, à la veille d'une guerre aussi dangereuse, de faire venir à Florence les principaux habitans de Pise, comme on l'avoit toujours pratiqué, même dans les occasions les plus légeres: & Pierre de Medicis voyant l'orage se former sur sa tête, ne pense pas à s'assurer de la grande place & du Palais de Florence avec des troupes étrangeres, comme il l'avoit fait dans plusieurs conjonctures moins épineuses. Cette double précaution auroit contenu le peuple à Florence & à Pise, ou du moins empêché que la révolution n'y eût été si rapide.

Il est certain que ce fut Ludovic Sforce, qui excita les Pisans naturellement ennemis des Florentins, à se révolter; qu'il avoit lié précedemment des intrigues sécretes pour cet effet avec quelques Pisans bannis pour des affaires particulieres; & que le jour de la révolution, Galeas de San-Severino, qu'il avoit laissé auprès du Roi, anima le peuple à prendre les armes. Ludovic esperoit qu'à la faveur de ce mouvement, il seroit bien-tôt maître de Pise; & il ne prévoyoit pas que la passion d'avoir cette Ville, seroit un jour la cause de tous ses malheurs.

Il est encore certain que la nuit d'auparavant, quelques Pisans ayant communiqué leur dessein au Cardinal de saint Pierre-aux-liens; ce Prélat qui peut-être n'avoit jamais donné de conseils de paix, les exhorta vivement à abandonner ce projet.

(*a*) Les armes de la République de Florence étoient un Lion. Il y en avoit un à Pise fort grand, élevé sur un pilier de marbre au bout du pont d'Arne, & qu'on appelloit le Marzocco. A la place de ce Lion, les Pisans mirent une statuë de Charle VIII. mais ils l'ôterent depuis, quand l'Empereur Maximilien vint à Pise, & ils y substituerent celle de ce Prince.

Il leur représenta, » qu'il ne falloit pas se laisser ébloüir à l'apparence & aux premiers succès des entreprises; mais qu'il étoit plus prudent d'examiner à fond les suites qu'elles pourroient avoir; qu'à la vérité rien n'étoit plus précieux ni plus désirable que la liberté, & qu'elle méritoit qu'on s'exposât à toutes sortes de périls, quand on pouvoit se flater avec quelque fondement de se la procurer; mais que Pise, Ville dépeuplée & pauvre, n'étoit pas en état de résister à la puissance des Florentins; que c'étoit se tromper que de croire qu'on pourroit se soutenir avec les secours du Roi de France, parce que quand même l'argent de Florence n'auroit pas autant de pouvoir sur lui, qu'il en auroit sans doute, on devoit juger par l'exemple du passé, que les François ne devoient pas demeurer toujours en Italie; qu'ainsi il y auroit une imprudence extrême à s'exposer à des périls durables, sur l'assurance d'un appui passager, & de s'engager dans une guerre certaine sur des esperances si peu sûres; que dans cette conjoncture ils ne pourroient demander du secours à aucune autre Puissance, parce qu'ils seroient dans la dépendance des François; que quand même ils en obtiendroient, cela ne serviroit qu'à leur rendre les malheurs de la guerre plus insupportables, parce qu'ils seroient en même temps vexés par les troupes amies & ennemies; que leur misere seroit d'autant plus déplorable, qu'ils seroient obligés de combattre, non pour leur liberté, mais pour la cause d'autrui, & pour changer leur servitude en un autre esclavage; car certainement aucun Prince ne voudroit, sinon pour les assujettir, se charger des travaux & des frais d'une guerre pleine de difficultés, attendu les richesses & la proximité de la république de Florence, qui ne cesseroit jamais de les inquiéter, tant qu'elle subsisteroit. 1494.

Ce fut dans cette confusion que Charle partit de Pise pour aller à Florence, n'étant pas entierement déterminé sur la forme qu'il donneroit à l'affaire des Pisans. Il s'arrêta à Signa, qui est à sept milles de Florence, en attendant que la chaleur du peuple, qui n'avoit point quitté les armes depuis le jour de la révolution, fût un peu diminuée, & pour donner le temps à d'Aubigny d'arriver. Il lui avoit mandé de venir le joindre, afin d'intimider davantage le peuple de Florence en entrant dans cette Ville; il lui avoit aussi donné ordre de laisser son

1494. artillerie à Castrocaro, & de congedier les cinq cens hommes d'armes Italiens, qui étoient avec lui dans la Romagne, & les gendarmes du Duc de Milan; à l'exception de trois cens chevaux légers commandés par le Comte de Gajazzo, qui suivit d'Aubingy.

LIV. Charle VIII. pense à se faire Souverain de Florence.

Plusieurs raisons faisoient présumer que le dessein de Charle VIII. étoit d'obliger les Florentins par la terreur de ses armes, de le reconnoître pour leur Souverain; & il ne put même le dissimuler aux Députés, qui allerent plusieurs fois à Signa pour regler avec lui la forme de son entrée, & pour conclure le traité qui se négocioit. Il est certain que le Roi avoit conçu beaucoup d'indignation & de haine contre les Florentins, à cause de la résistance qu'ils lui avoient faite. Il étoit évident que la République n'y avoit point eu de part volontaire, la Ville ayant d'ailleurs eu soin de s'en justifier auprès de lui; cependant il ne pouvoit oublier cette injure. D'ailleurs il étoit déterminé par plusieurs de ses courtisans, qui croyoient qu'il ne devoit pas manquer l'occasion de se rendre maître d'une Ville si opulente, ou qui, pour s'enrichir, auroient souhaité de la mettre au pillage. Ainsi toute l'armée disoit hautement, qu'il falloit, pour l'exemple, châtier cette Ville, qui avoit osé s'opposer la premiere à la puissance des François.

D'un autre côté, plusieurs des principaux du Conseil du Roi, étoient d'avis qu'on rétablît Pierre de Medicis; Charle en étoit pressé surtout par Philippe Seigneur de Bresse, frere (*a*) du Duc de Savoye, intime ami de Pierre, & à qui ce dernier faisoit d'ailleurs de grandes promesses. Soit que le Roi déferât à leurs conseils, malgré l'opposition de l'Evêque de saint Malo, soit qu'il esperât que la peur que cette démarche donneroit aux Florentins, les ameneroit plus facilement à son but, il écrivit à Pierre, & lui fit aussi écrire par Philippe, pour l'exhorter de revenir à Florence, où il avoit résolu de lui rendre, disoit-il, sa premiere autorité, en considération de l'amitié qui avoit été entre leurs peres, & par reconnoissance de la bonne volonté qu'il lui avoit témoignée dans la consignation des places. Ces lettres ne le trouverent pas à Boulogne, comme le Roi l'avoit crû; Medicis outré des reproches de Bentivoglio, & craignant d'ê-

(*a*) Non pas du Duc lors régnant qui étoit son petit neveu, mais du Duc Amedée IX. mort en 1472. Il étoit aussi frere de Charlotte de Savoye mere de Charle VIII. Il succeda au Duché de Savoye en 1496.

tre poursuivi par le Duc de Milan, peut-être même par le Roi, s'étoit malheureusement retiré à Venise, où elles lui furent renvoyées par son frere le Cardinal, qui étoit resté à Boulogne. 1494.

Les Florentins se défioient beaucoup des desseins du Roi; mais comme ils étoient hors d'état de lui résister, ils se déterminerent à le recevoir dans la Ville; ce parti parut le moins dangereux, & ils se flaterent de trouver quelque moyen de l'appaiser. Néanmoins afin de n'être pas surpris, quelque chose qu'il arrivât, ils avoient donné ordre à plusieurs habitans de remplir sécretement leurs maisons d'hommes armés, tirés des terres du Domaine; les Capitaines qui étoient à la solde de la République, furent aussi mandés à Florence, & on les y fit entrer sous differens prétextes avec un grand nombre de soldats. Chacun dans la Ville & dans les lieux d'alentour devoit se tenir prêt à prendre les armes au son de la grosse cloche du Palais.

LV. Entrée du Roi à Florence.

Le Roi entra dans Florence (*a*) suivi de son armée, avec beaucoup de pompe & d'appareil. Il y parut en vainqueur, armé de toutes pieces & monté sur un cheval cuirassé. La négociation fut aussi-tôt remise sur le tapis, mais avec de nouvelles difficultés: car outre l'appui que quelques-uns de la Cour prêtoient à Pierre de Medicis, & les sommes excessives qu'on vouloit éxiger des Florentins, Charle demandoit ouvertement la Souveraineté de Florence; & il se fondoit sur ce qu'y étant entré ainsi armé, il l'avoit légitimement conquise, suivant les loix militaires de France. Il est vrai qu'il abandonna enfin cette prétention, mais il vouloit laisser dans Florence certains Ministres de robe longue, avec une autorité telle, que selon les coutumes de France, il auroit pû y prétendre à perpetuité une jurisdiction fort étenduë. Les Florentins au contraire vouloient conserver leur liberté dans son entier, à quelques périls que cette résolution pût les exposer. Dans des vûës & des prétentions si éloignées, les esprits s'alienoient chaque jour de plus en plus des deux côtés; mais ni les uns ni les autres ne se pressoient pas de terminer leurs differends par les armes. D'un côté le peuple de Florence plus adonné par une longue habitude au

(*a*) Le 17. de Novembre, le même jour le fameux Jean Pic de la Mirandole, ce prodige de science, mourut à Florence âgé de trente-un ans.

1494. commerce, qu'à la guerre, étoit consterné de voir dans l'enceinte de ses murailles un Roi puissant, suivi d'une grande armée composée de nations étrangeres & redoutables : de l'autre les François ne laissoient pas de craindre un peuple nombreux, qui le jour de la révolution, avoit fait paroître plus de courage & de résolution, qu'on n'en auroit attendu de lui ; d'ailleurs ils avoient appris le bruit qui s'étoit répandu, qu'au son de la grosse cloche, une multitude prodigieuse d'hommes devoit accourir de tout le païs circonvoisin. Dans ces appréhensions réciproques, il s'élevoit souvent de vaines rumeurs, & alors chacun de part & d'autre couroit en tumulte aux armes, mais on n'en venoit point aux mains.

Les vûës que le Roi avoit euës au sujet de Pierre de Medicis, n'eurent point d'effet. Celui-ci flotant entre les esperances qu'on lui donnoit, & la crainte d'être livré à ses ennemis, demanda conseil au Senat de Venise sur la lettre du Roi. Rien n'est plus nécessaire dans les affaires épineuses, que de prendre conseil; mais aussi, rien n'est souvent plus dangereux que de s'en rapporter à autrui. Les hommes sages ont sans doute moins besoin de conseil, que les autres ; cependant ils en tirent d'ordinaire une plus grande utilité. Car quelque experience que l'on ait, l'esprit de l'homme est trop borné, pour voir tout par lui-même, & pour se déterminer toujours par la meilleure de plusieurs raisons differentes. D'un autre côté, peut-on s'assurer d'être toujours fidelement conseillé ? Celui que l'on consulte, s'il n'est plein de droiture, & s'il ne s'interesse en notre faveur, peut souvent par le motif d'un grand interêt, quelquefois même par celui du moindre avantage ou de la satisfaction la plus légere, donner son avis conformément à ses vûës: ces motifs étant le plus souvent ignorés de celui qui demande conseil, il lui faut beaucoup de pénetration pour s'appercevoir du piége qu'on lui dresse. C'est ce qui arriva à Pierre de Medicis. Il étoit aisé de juger que son retour à Florence faciliteroit la réduction de cette Ville à l'obéïssance des François; & les Venitiens étoient bien éloignés de lui conseiller une démarche, qui auroit pû avoir des suites préjudiciables à leur République. C'est pourquoi plus attentifs à leur utilité, qu'à celle de Pierre, ils lui remontrerent qu'il ne devoit pas se mettre au pouvoir d'un Roi qu'il avoit offensé,

afin

1494.

afin de l'engager davantage à ſuivre ce conſeil, ils lui offrirent d'embraſſer ſes interêts, & d'employer toutes leurs forces pour le rétablir à Florence, lorſqu'il en ſeroit temps. Si même ce qu'on a publié depuis eſt vrai, ils chargerent ſecretement des gens de le garder à vûë, pour l'empêcher de ſortir de Veniſe.

LVI. Action, & diſcours hardi de Pierre Capponi en préſence du Roi.

Cependant les eſprits étoient plus aigris que jamais de part & d'autre à Florence, & preſque diſpoſés à une guerre ouverte ; le Roi perſiſtoit dans ſes dernieres demandes, & les Florentins ne vouloient ni s'obliger à la ſomme exceſſive qu'il demandoit, ni lui accorder la moindre Juriſdiction dans leur Etat. Ces difficultés qui ſembloient ne pouvoir être terminées que par les armes, le furent heureuſement par la fermeté de Pierre Capponi, l'un des quatre députés de Florence : Capponi homme d'eſprit & de courage, s'étoit concilié de l'autorité dans ſa patrie par ces qualités brillantes ; il devoit encore l'eſtime de ſes concitoyens à ſa naiſſance, & au mérite de ſes ayeux, qui avoient eu beaucoup de part aux affaires de la République. Ce député ſe trouvant un jour avec ſes Collegues en préſence de Charle à une conference, où un Secretaire du Roi (*a*) faiſoit la lecture des conditions que ce Prince propoſoit comme ſa derniere réſolution, il arracha bruſquement le papier des mains du Secretaire, le déchira aux yeux du Roi, & élevant la voix : *Eh bien*, dit-il, *faites battre le tambour, & nous nous ſonnerons nos cloches ; voilà ma réponſe à de pareilles propoſitions* : en même temps il paſſa promptement derriere les autres Députés, & ſortit de la chambre. Ce diſcours hardi d'un homme déja connu du Roi & de toute la Cour, par l'ambaſſade dont ſa République l'avoit chargé quelques mois auparavant, ſurprit d'autant plus, qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'il eût eû cette audace, s'il ne ſe fût ſenti en état de la ſoutenir : elle lui réüſſit ſur le champ ; car ayant été rappellé, il obtint des conditions plus moderées.

(*a*) Le nom de *Secretaire d'Etat* n'étoit pas encore connu dans ce temps-là : ceux qui expedioient les Edits, Ordonnances & Lettres Patentes de nos Rois, s'appelloient *Notaires & Secretaires du Roi*. Ce ne fut que ſous Henri II. que l'on créa quatre *Conſeillers du Roi Secretaires de ſes commandemens & Finances*. Ceux-ci laiſſerent le titre de *Secretaires du Roi* au College des *Clercs-Notaires de la Chancellerie*, créés par Charle VI. en 1418. & dans la ſuite, ils leur ont encore laiſſé le titre de *Secretaires des Finances*, & ont pris celui de *Secretaires d'Etat*. Il y a apparence que celui dont il eſt ici parlé, étoit Florimond Robertet ; car il ſuivit Charle VIII. en Italie. Il en ſera fait mention ci-après.

1494.

LVII. Traité de Florence entre Charle VIII. & les Florentins.

On convint que le passé seroit oublié de part & d'autre : Que la ville de Florence seroit amie, confederée, & sous la protection perpetuelle de la Couronne de France : Que les places de Pise, de Livourne, & leurs citadelles, demeureroient entre les mains du Roi, qui s'obligea de les rendre aux Florentins, sans rien exiger d'eux, aussi-tôt après l'expedition de Naples : Que cette entreprise seroit censée finie, dès que Charle auroit conquis la capitale de ce Royaume ; ou qu'il auroit conclu un Traité de paix, ou une tréve de deux ans au moins ; & même dès le moment qu'il sortiroit d'Italie pour quelque raison que ce pût être : Que les Gouverneurs de ces places s'engageroient actuellement par serment de les rendre dans les cas mentionnés : Que cependant le Domaine, la Jurisdiction, l'administration & les revenus de ces villes appartiendroient aux Florentins comme auparavant : Que les mêmes conditions seroient suivies à l'égard de Pietra-Santa, de Serzane & de Serzanello : Qu'attendu que les Genois avoient des prétentions sur ces trois dernieres places, le Roi pourroit faire terminer le differend, ou par un accommodement, ou par la voye de la discussion ; mais que si cela n'étoit pas fait dans les temps marqués, il les rendroit néanmoins aux Florentins : Qu'il seroit libre au Roi de laisser à Florence deux Ministres, sans l'intervention desquels on ne pourroit y rien résoudre qui eût rapport à l'affaire de Naples, tant qu'elle dureroit : Que pendant le même temps les Florentins ne pourroient nommer le Capitaine general de leurs troupes sans la participation du Roi : Que toutes les autres places qu'on leur avoit enlevées, ou qui s'étoient révoltées contr'eux, leur seroient incessamment renduës ; & qu'ils pourroient y rentrer à main armée, en cas qu'on refusât de les y recevoir : Qu'ils fourniroient au Roi pour son entreprise cent vingt mille ducats ; sçavoir, cinquante mille dans quinze jours, quarante mille dans le mois de Mars porchain, & trente mille dans le mois de Juin suivant : Que tout le passé seroit pardonné aux Pisans : Que le décret d'exil proté contre Pierre de Medicis & ses freres seroit révoqué, ainsi que la confiscation de leurs biens ; mais que le premier ne pourroit approcher des confins de l'Etat de Florence, plus près que de cent milles, au moyen de quoi on lui ôtoit la liberté de demeurer à Rome ; & que les autres s'éloigneroient de la ville de Florence aussi de cent milles.

1494.

Tels furent les articles les plus importans du traité conclu entre le Roi de France & les Florentins. Ce Prince voulut qu'il fût publié avec beaucoup de solemnité dans la principale Eglise pendant le service divin ; & il en jura l'observation sur le grand Autel, avec les Magistrats de la Ville en présence de toute sa Cour & du peuple.

LVIII. Charle VIII. marche vers Rome.

Deux jours après il partit de Florence où il avoit passé dix jours, & se rendit à Sienne. Cette ville qui avoit fait alliance avec le Roi de Naples & avec les Florentins, s'étoit reglée sur l'exemple de ces derniers, jusqu'à ce que Pierre de Medicis se fût rendu à Serzane. Alors elle songea à sa sûreté indépendamment de ses Alliés: habitée par un peuple nombreux, & située dans un territoire fertile, elle tenoit depuis longtemps le premier rang dans la Toscane après Florence : quoiqu'elle se gouvernât elle-même, elle ne connoissoit néanmoins la liberté que de nom. Divisée en plusieurs factions ou corps, qu'on appelloit *Ordres*, il falloit qu'elle obéït à celui que les conjonctures des temps, ou la faveur des Puissances, rendoit superieur aux autres : c'étoit l'Ordre *del Monte dé Nove*, qui dominoit alors.

Le Roi après avoir demeuré fort peu de jours à Sienne, y laissa une garnison, parce que cette ville lui étoit suspecte à cause de l'affection qu'elle avoit toujours témoignée pour l'Empire. Il prit le chemin de Rome, devenant plus fier de jour en jour par des succès, dont il n'auroit jamais osé se flater. Comme le temps étoit fort beau malgré la saison avancée, Charle étoit résolu de poursuivre ses avantages sans relâche ; il se rendoit redoutable non-seulement à ses ennemis, mais encore à ses Alliés, & à ceux dont il n'avoit reçu aucune offense. Les Venitiens & le Duc de Milan effrayés par la rapidité de ses progrès, commencerent à croire que ses desseins ne se bornoient pas à la conquête du Royaume de Naples, surtout depuis qu'il fut entré dans les places des Florentins, & qu'il eut mis garnison dans Sienne ; ils songerent donc à faire une ligue entr'eux pour prévenir leur ruine commune ; & ils l'auroient concluë dès-lors, si Charle avoit trouvé la moindre résistance du côté de Rome.

On avoit esperé que le Duc de Calabre, qui ayant été joint auprès de cette Ville par les troupes du Pape & par Virgile des Ursins avec le reste de l'armée Arragonoise, avoit projetté

1494. de se poster à Viterbe, pour s'opposer au passage du Roi, s'y opposeroit en effet ; ce poste lui avoit paru propre à favoriser son dessein, parce qu'il étoit au milieu des Etats de l'Eglise, & voisin des terres des Ursins. Mais comme tout le peuple des environs de Rome étoit déja en mouvement, à cause des courses que les Colonne faisoient au-delà du Tibre, & de la difficulté d'avoir des vivres qui ne venoient plus par mer depuis la perte d'Ostie, Ferdinand qui d'ailleurs se défioit déja du Pape, n'osa demeurer plus long-temps à Viterbe.

LIX. Négociation du Pape avec les François.

Quand Alexandre eut appris la démarche de Pierre de Medicis, & le traité de Serzane, il commença à prêter l'oreille aux propositions des François ; & le Cardinal Ascanio alla dès-lors à Rome pour conferer avec lui sur ce sujet, après néanmoins que le Cardinal de Valence (*a*) se fût rendu en ôtage à Marino, terre des Colonne. Mais Ascanio revint sans avoir rien conclu, parce que le Pape se défiant des desseins de Charle, & ne comptant pas d'ailleurs beaucoup sur ses propres forces étoit fort irrésolu : mais lorsque le Roi fut parti de Florence, le Pape en revint encore à la négociation, & il fit partir les Evêques de Concordia (*b*) & de Terni (*c*), & le Docteur Baltazart Gracian son confesseur, qui furent chargés de proposer un accommodement au nom d'Alexandre & du Roi de Naples. Mais Charle étoit résolu de ne traiter qu'avec le Pape seul : c'est pourquoi il lui envoya M. de la Tremoille (*d*) & le Président de Ganay (*e*). Le Cardinal Ascanio

(*a*) Cesar Borgia Archevêque de Valence, second fils du Pape.

(*b*) François Argentino, né d'un pere Allemand & d'une mere Venitienne, gens de basse extraction. Il fut homme de mérite & sçavant. Alexandre VI. l'avoit fait Evêque de Concordia cette même année 1494. & Jule II. le fit Cardinal en 1511. Il mourut peu de temps après.

(*c*) Jean de Fonsalida Espagnol. Il étoit domestique d'Alexandre VI. qui l'avoit pourvû de l'Evêché de Terni le 27. d'Août de cette année. Il mourut le 13. de Mars 1498.

(*d*) Loüis II. du nom, Seigneur de la Tremoille, Vicomte de Thouars : il fut Amiral de Guyenne & de Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Bourgogne. Il nâquit le 20. de Septembre 1460. & fut tué à la bataille de Pavie le 24. de Février 1525. ce fut sans contredit un des plus grands hommes de son temps ; & il mérita le surnom de *Chevalier sans reproche*. Il épousa en 1485. Gabrielle de Bourbon, sœur de Gilbert, Comte de Montpensier, dont il est parlé ci-dessus ; & en 1517. il fit une seconde alliance avec Charlotte Borgia, fille de Cesar Borgia, Duc de Valentinois, & de Charlotte d'Albret, dont il n'eut point d'enfans. C'est le huitiéme ayeul du Duc de la Tremoille d'aujourd'hui.

(*e*) Jean de Ganay natif de Chârole, fut d'abord Avocat plaidant au Parlement de Paris. Il fut fait ensuite Conseiller de la Cour des Aydes en 1481. quatriéme Président du Parlement de Paris en 1490. Premier Président du même Parlement en 1505. & enfin Chancelier

retourna auſſi à Rome pour le même ſujet, avec Proſper Colonne : mais ceux-ci ne furent pas plutôt arrivés dans cette Ville, que le Pape changeant tout d'un coup d'avis, ſans qu'on en ſçût la cauſe, y reçut le Duc de Calabre avec toute ſon armée ; Aſcanio & Proſper furent arrêtés ſur le champ par ſes ordres, & conduits au Môle d'Adrien, autrefois appellé le château de Creſcent (*a*), & aujourd'hui le château S. Ange : ſon deſſein étoit de les forcer à lui reſtituer Oſtie. Dans ce tumulte, les Ambaſſadeurs François furent auſſi faits priſonniers par les troupes Arragonoiſes, mais le Pape les fit mettre ſur le champ en liberté. Il relâcha même peu de jours après Aſcanio & Proſper, à condition néanmoins qu'ils ſortiroient de la Ville ſans aucun délai. 1494.

Il députa enſuite le Cardinal Frederic de San-Severino (*b*), vers le Roi qui s'étoit arrêté à Nepi, & il commença à vouloir traiter en particulier pour lui ſeul. Il étoit toujours néanmoins dans de grandes incertitudes : tantôt réſolu de ſe défendre dans Rome, il permettoit à Ferdinand & aux chefs de l'armée, de faire fortifier les endroits les plus foibles de la Ville : tantôt ſe repréſentant qu'il ſeroit difficile de ſoutenir un ſiége, à cauſe du manque de vivres qui ne venoient plus d'Oſtie par mer, il étoit encore allarmé par le grand nombre d'étrangers qui étoient dans Rome, & dont les vûës étoient differentes, & par les factions qui diviſoient les Romains mêmes. Toutes ces craintes le faiſoient penſer à abandonner la Vil-

de France en 1508. Il mourut à Blois en 1512.

(*a*) Creſcent étoit un Conſul de Rome fort ſéditieux : il fit révolter le peuple contre le Pape Jean XVI. qui fut obligé de s'enfuïr en Toſcane. Mais Creſcent ayant ſçû que l'Empereur Othon III. venoit au ſecours de ce Pape, il ſe raccommoda avec lui, & le fit revenir à Rome. Après la mort de Jean, Othon qui étoit alors à Rome, fit élire Gregoire V. de la Maiſon de Saxe, ainſi que lui : Mais après qu'il s'en fut retourné en Allemagne, le peuple ſe ſouleva encore contre ce nouveau Pape, & fit Conſul le même Creſcent. Gregoire ſe ſauva auprès de l'Empereur ; & Creſcent fit élire Pape un Grec fort riche, nommé Arnolfe Arciacus, d'abord Evêque de Plaiſance, & enſuite Archevêque de Milan ; il prit le nom de Jean XVII. & a été mis au nombre des Antipapes. Othon III. ramena Gregoire avec une groſſe armée ; Creſcent voulant ſoutenir le ſiége, fit fortifier la ville de Rome, & particulierement le Môle d'Adrien : mais le peuple ne ſe ſentant pas aſſés fort pour réſiſter, ouvrit les portes de la Ville à l'Empereur. Creſcent & l'Antipape ſe retirerent dans le Môle, où ils ſe défendirent aſſés longtemps ; mais en étant enfin ſortis dans l'eſperance d'obtenir leur pardon, Creſcent fut aſſommé ſur le champ, & l'on creva les yeux à l'Antipape, après quoi il fut pendu. Ce dernier fait arriva en 995. ou 996. Depuis ce temps-là, le Môle d'Adrien fut appellé pendant pluſieurs années *le château de Creſcent.*

(*b*) Voyez p. 29. note (*d*) ; il étoit de la création d'Innocent VIII.

1494. le ; dans cette idée, il avoit obligé les Cardinaux de s'engager par un écrit ſigné de leur main, à le ſuivre par tout : quelquefois même effrayé des difficultés & des dangers de ces deux partis, il ſe déterminoit à prendre celui de l'accommodement.

Tandis que le Pape flotoit dans ces incertitudes, les François courroient tout le païs en deçà du Tibre, s'emparant de toutes les places, ſans y trouver aucune réſiſtance ; tout le monde, & même ceux qui avoient le plus d'interêt de s'y opposer, cedoient à l'impetuoſité de ce torrent : il n'y eut pas juſqu'à Virgile des Urſins, qui ne fit aucun effort pour l'arrêter.

LX. Les Urſins traitent avec le Roi.

Ce Seigneur, general de l'armée de Naples, grand Connétable du Royaume, étroitement uni au Roi Alfonſe par le mariage de Jean-Jourdain des Urſins ſon fils, avec une fille naturelle du feu Roi Ferdinand, comblé des bienfaits du pere & du fils qui lui avoient donné des terres dans le Royaume ; ce Seigneur, dis-je, n'eſt point retenu par tant de liens, & pouſſant l'ingratitude juſqu'à oublier que ſon interêt ſeul étoit l'origine des malheurs de la Maiſon d'Arragon, il trahit Alfonſe avec la derniere perfidie. Les François peu accoutumés aux ſoupleſſes Italiennes, furent dans la derniere ſurpriſe que Virgile, ſans quitter le ſervice du Roi de Naples, conſentît néanmoins que ſes fils traitaſſent avec le Roi de France ; qu'ils s'obligeaſſent de lui fournir des vivres, & de lui donner une retraite & un paſſage ſur les terres qu'ils avoient dans les Etats de l'Egliſe ; qu'enfin ils remiſſent Campagnano, & quelques autres places entre les mains du Cardinal de Gurk (*a*), qui promit de les rendre auſſi-tôt que l'armée Françoiſe ſeroit ſortie du territoire de Rome. Le Comte de Pitigliano & les autres de la famille des Urſins, firent auſſi leur traité avec le Roi.

Auſſi-tôt que ce traité fut conclu, Charle alla de Nepi à Bracciano, principale place de Virgile des Urſins, & envoya Loüis d'Alegre (*b*) à Oſtie avec cinq cens lances & deux mille Suiſſes ; d'Alegre devoit paſſer le Tibre, & joindre les Colonne qui faiſoient des courſes de toutes parts, & tâcher

(*a*) Ce Cardinal étoit François, natif de Surgeres en Saintonge, & ſe nommoit *Raimond Perault*. Il fut d'abord Evêque de Saintes, & enſuite de Gurk dans la Carinthie. Alexandre VI. le fit Cardinal en 1493.

(*b*) Tous nos Hiſtoriens le nomment *Yves*, & Guichardin lui-même l'appelle ainſi dans la ſuite. Il étoit fils de Bertrand d'Alegre, Baron de Puyſagut & Seigneur de Buſſet. Il avoit une ſœur nommée Catherine, qui épouſa Charle de Bourbon, Seigneur de Carency.

de s'introduire ensemble dans Rome ; ceux-ci se flatoient de réüssir dans ce projet par le moyen des intelligences qu'ils avoient dans cette ville, quoi que cela fût plus difficile alors par les changemens qui étoient survenus. Déja Civita-Vecchia, Cornetto & presque tout le territoire de Rome, étoient soumis aux François ; la Cour & le Peuple saisis de trouble & d'épouvante, demandoient hautement la paix. Dans ces circonstances le Pape réduit à l'extrêmité, n'étoit plus retenu que par une reflexion assés naturelle dans l'occasion présente ; il se rappelloit sans cesse, qu'après avoir été des premiers à conseiller au Roi l'expédition de Naples, il lui avoit suscité toutes sortes d'obstacles, sans que Charle lui en eût donné aucun sujet ; ce souvenir lui faisoit appréhender avec quelque fondement, que le Roi n'en usât à son égard, comme lui-même en avoit usé avec ce Prince : mais il étoit bien plus allarmé par le crédit que le Cardinal de S. Pierre-aux-liens, & plusieurs autres Cardinaux avoient à la Cour de Charle. Le titre de *Roi Très-Chrétien* que portoit ce Prince, l'ancienne réputation qu'avoit la nation Françoise d'être zelée pour la Religion, & l'attente où l'on étoit à leur égard, attente qui n'est jamais plus grande, que quand on ne connoît les gens que par leur nom, faisoient craindre à Alexandre que ces Cardinaux ne persuadassent à Charle d'entreprendre la réforme de la Cour de Rome ; le bruit qui en couroit déja faisoit frémir le Pape, surtout lorsqu'il pensoit aux moyens qui l'avoient élevé sur le S. Siége & à sa conduite, qui depuis n'avoit que trop malheureusement répondu à de si honteux commencemens.

1494.

LXI. Charle VIII. entre dans Rome, & le Pape se retire dans le château S. Ange.

Le Roi tira enfin Alexandre de ses inquiétudes par de grandes promesses. Ce Prince souhaitoit avec ardeur de se rendre au plutôt dans le Royaume de Naples : c'est pourquoi dans le dessein de lever toutes sortes d'obstacles de la part du Pape, il fit partir de nouveaux Ambassadeurs, qui furent le Sénéchal de Beaucaire, le Maréchal de Gié (*a*), & le même Président de Ganay. Ils n'oublierent rien pour persuader au Pape, que le Roi étoit tout-à-fait éloigné d'entrer dans ce qui concernoit l'autorité du Pape, & qu'il ne demandoit uniquement que ce qui étoit nécessaire pour assûrer le passage de son armée ;

(*a*) Pierre de Rohan : il fut fait Maréchal de France par Loüis XI. en 1475. & mourut en 1513.

1494. ensuite ils le presserent vivement d'agréer que Charle vint à Rome : ils lui représenterent qu'il souhaitoit avec passion d'entrer dans cette Ville : que s'il le faisoit prier d'en donner son consentement, ce n'étoit pas qu'il ne fût en état de se satisfaire par les voïes de fait, mais qu'il seroit fâché d'être forcé de manquer au respect que ses Ancêtres avoient toujours eu pour les Pontifes Romains : Qu'enfin le Roi n'auroit pas plutôt conferé avec Sa Sainteté, que leurs differends se termineroient par une amitié & par une alliance sincere.

Il parut bien dur au Pape d'être contraint de se priver du secours de ses Alliés, de s'abandonner à la discretion de son ennemi, & de le recevoir dans Rome avant d'avoir rien reglé avec lui. Mais enfin, jugeant que de tous les dangers qui le menaçoient, celui-ci étoit le moindre, il consentit aux demandes du Roi, & se détermina enfin à faire sortir de Rome le Duc de Calabre avec son armée. Il obtint du Roi un sauf-conduit, pour que ce Prince pût traverser seurement l'Etat Ecclesiastique : mais Ferdinand le refusa courageusement ; & il sortit de Rome par la porte de Saint Sebastien, le dernier jour de l'année 1494 (*a*). dans le temps que le Roi y entroit avec l'armée Françoise, par celle de Sainte Marie du Peuple ; ce Prince étoit armé de toutes pieces, tel qu'il avoit paru dans son entrée à Florence. Cependant le Pape plein de frayeur & d'inquiétude, se retira promptement dans le château S. Ange, où il ne fut suivi que par Baptiste des Ursins (*b*), & par Olivier Caraffe (*c*), Napolitain.

1495.

LXII. Plusieurs Cardinaux sollicitent le Roi d'assembler un Concile, & de faire déposer le Pape.

Les Cardinaux de S. Pierre-aux-liens, Ascanio, Colonne (*d*), Savelli, & plusieurs autres ne cessoient de solliciter le Roi de faire déposer un Pape si vicieux, chargé d'ailleurs de la haine publique, & d'en faire élire un autre à sa place. Ils lui représentoient qu'il ne lui seroit pas moins glorieux d'affranchir l'Eglise de la tyrannie d'Alexandre, qu'il l'avoit été à Pepin & à Charlemagne de délivrer plusieurs saints Pontifes de l'oppression de leurs persécuteurs : Que sa sûreté & sa gloire exigeoient également, qu'il ne le laissât pas plus longtemps sur le S. Siége. En effet, disoient-ils, pouvoit-on compter sur

(*a*) Le 28. de Decembre, selon Mezeray.

(*b*) Créature de Sixte IV.

(*c*) De la création de Paul II.

(*d*) Jean Colonne, & Jean-Baptiste Savelli, tous deux créatures de Sixte IV.

1495.

les promesses d'Alexandre, homme d'une extrême effronterie, artificieux, plein d'ambition, ennemi juré de la France, comme on venoit de l'experimenter, & que la nécessité & la crainte seules forçoient à une feinte réconciliation avec les François? Ces discours joints au refus que le Pape faisoit, de remettre au Roi le château S. Ange, pour sûreté de ses promesses, furent cause que l'on tira deux fois l'artillerie du Palais de S. Marc, où le Roi étoit logé, & qu'on la pointa contre ce château. Mais outre que le Roi étoit naturellement éloigné d'user de violence envers le Pape, il avoit dans son conseil des gens qu'Alexandre avoit sçû gagner par ses présens & par ses promesses: c'est pourquoi le traité fut enfin conclu aux conditions suivantes.

LXIII. Traité entre le Pape & le Roi.

Il fut arrêté que Civita-Vecchia, Terracine & Spolete seroient remises au Roi qui les garderoit, jusqu'après la conquête du Royaume de Naples, & ces places lui furent effectivement livrées, à l'exception de la derniere: Que le Pape ne témoigneroit en aucune maniere son ressentiment aux Cardinaux & aux Barons de l'Etat Ecclesiastique, qui avoient suivi le parti du Roi: Qu'il donneroit à Charle l'investiture du Royaume de Naples, & remettroit entre ses mains Zizim (*a*) Ottoman, frere de Bajazet. Ce Prince après la mort de Mahomet (*b*) leur pere commun, se voyant persécuté par Bajazet suivant la coutume des Ottomans, qui s'assurent la possession de l'Empire par la mort de leurs freres & de leurs proches, s'étoit réfugié à Rhodes; de là on l'avoit conduit en France (*c*), & enfin il avoit été remis entre les mains du Pape Innocent. Bajazet profitant de l'avarice du Vicaire de Jesus-Christ, pour maintenir la paix dans un Empire ennemi de la Religion Chrétienne, payoit aux Papes quarante mille ducats par an, sous le titre de pension de son frere; mais en effet, à condition de le garder, & de ne le donner à aucun Prince qui pût s'en servir contre lui. Charle

(*a*) Guichardin le nomme *Gemin*; mais tous les autres Historiens l'appellent *Zizim*, & l'on a jugé à propos de lui donner dans cette traduction le nom, sous lequel il est le plus connu.

(*b*) Mahomet II. celui qui prit Constantinople & qui renversa l'Empire d'Orient en 1453.

(*c*) Les Chevaliers de Rhodes l'y faisoient garder dans un château en Auvergne. Innocent VIII. obtint du Conseil du Roi, qu'on lui remît ce Prince entre les mains, à condition qu'il ne sortiroit point de Rome, & qu'il seroit toujours gardé par les mêmes Chevaliers. Pierre d'Aubusson, grand Maître de cet Ordre, eut le chapeau de Cardinal pour cette négociation. *Mezeray.*

1495. à qui ses flateurs promettoient des victoires faciles en Turquie, voulut avoir ce Prince, dont il esperoit de se servir avantageusement dans la guerre qu'il avoit dessein de faire aux infideles, après la conquête de Naples. Les derniers quarante mille ducats envoyés par le grand Seigneur, avoient été enlevés à Senigaglia par le Préfet de Rome, qui par ce traité, fut garanti de la punition que le Pape lui préparoit, & déchargé de l'obligation de rendre cet argent. On ajouta à ces articles, que le Cardinal de Valence suivroit le Roi pendant trois mois en qualité de Légat Apostolique; mais ce titre n'étoit qu'un prétexte pour l'avoir en ótage des promesses de son pere.

La paix étant ainsi concluë, Alexandre retourna au Vatican, Palais ordinaire des Papes. Ensuite il reçut Charle dans la Basilique de saint Pierre avec la pompe & les céremonies accoutumées à la réception des grands Rois; Charle à genoux lui baisa d'abord les pieds, selon l'ancien usage, & fut admis ensuite à le baiser au visage. Un autre jour le Roi assista à la messe, placé au-dessous du premier Cardinal Evêque (*a*), & il donna à laver au Pape célebrant, suivant l'ancien rite. Alexandre voulant conserver à la posterité la mémoire de ces céremonies, les fit peindre dans une galerie du château Saint-Ange. Ensuite pour contenter le Roi, il donna le chapeau aux Evêques de Saint Malo & du Mans; ce dernier étoit de la Maison de Luxembourg (*b*); en un mot il n'oublia rien pour persuader au Roi (*c*), que sa réconciliation avec lui étoit sincere.

Le Roi demeura environ un mois à Rome (*d*), faisant continuellement filer ses troupes vers les frontieres du Royaume de Naples. Tout y étoit déja dans un grand mouvement; Aquila & presque toute l'Abruzze s'étoient déclarées en sa faveur, même avant qu'il partît de Rome; Fabrice Colonne avoit oc-

(*a*) Guichardin se trompe ici, & il n'y a pas d'apparence que Charle, qui après avoir fait son compliment d'obédience au Pape, s'étoit tenu debout pour éviter de s'asseoir après le Doyen des Cardinaux, ait oublié sa dignité en cette occasion. V. *Daniel.*

(*b*) Philippe de Luxembourg, fils de Thibauld de Luxembourg, Seigneur de Fienes & de Martigues, qui étoit frere du Connétable de saint Pol & de Philipote de Melun.

(*c*) Le P. Daniel raconte que le Pape, pour faire honneur au Roi, voulut que la justice fût renduë dans Rome au nom & par les Officiers de Charle; il ajoute qu'il y fit élever, pour marque de la justice Royale deux potences, l'une au champ de Flore & l'autre dans le quartier des Juifs; mais Brantôme dit que le Roi fit tout cela de sa propre autorité.

(*d*) Il en partit le 28. de Janvier. *Mezeray.*

cupé les païs d'Albi & de Tagliacozzo; & lereste du Royaume n'étoit pas moins agité. On n'eut pas plûtôt appris que le Duc de Calabre étoit sorti de Rome, que les peuples commencerent à ne plus contraindre leur haine pour Alfonse, contre qui le souvenir des cruautés de Ferdinand son pere achevoit d'aigrir les esprits. On osa taxer publiquement d'injustice le gouvernement de l'un & de l'autre, & invectiver contre l'orgueil & la dureté d'Alfonse; on ne se mit pas même en peine de dissimuler le désir qu'on avoit de voir les François au cœur de l'Etat. Enfin la haine qui éclata de tous côtés contre Alfonse, fut plus vive que la fureur de parti qui animoit les restes de la faction d'Anjou, & que le ressentiment du malheur d'un grand nombre de Barons exilés ou mis en prison par Ferdinand; causes néanmoins suffisantes toutes seules, pour occasionner une révolution.

1495.

LXIV. Alfonse abdique sa Couronne en faveur de son fils, & s'enfuit en Sicile.

Pour comble de maux, Alfonse apprit avec frayeur que son fils étoit sorti de Rome. Cette nouvelle le troubla si fort, que démentant la réputation de courage qu'il s'étoit acquise dans plusieurs guerres d'Italie, & désesperant de pouvoir résister à l'orage, il résolut d'abdiquer le Trône, & de remettre sa Couronne à Ferdinand. Il se flatoit que sa retraite désarmeroit la haine de ses sujets; & que voyant sur le Trône un jeune Prince de grande esperance, qui n'avoit offensé personne, & dont les bonnes qualités avoient gagné tous les cœurs, ils ne souhaiteroient pas les François avec tant d'ardeur. Peut-être que cette démarche n'auroit pas été stérile quelque temps plûtôt: mais il étoit trop tard: les choses étoient dans un mouvement trop rapide, & elles commençoient même déja, pour ainsi dire, à se précipiter. Dans de pareilles conjonctures, cet expedient n'étoit pas capable d'empêcher la ruine des Arragonois.

On dit (si pourtant de pareils bruits peuvent mériter quelque créance) que l'ombre du Roi Ferdinand apparut trois differentes fois au premier Chirurgien de la Cour nommé Jacque; & qu'elle lui ordonna de dire de sa part à Alfonse, qu'il seroit inutile de songer à s'opposer au Roi de France; qu'il étoit arrêté dans les décrets de la Providence, que la Maison d'Arragon seroit éteinte, après avoir essuyé des malheurs infinis & perdu le Royaume de Naples en punition des cruautés du pere & du

1495. fils (*a*), & particulierement du crime que Ferdinand avoit commis à la persuasion d'Alfonse dans l'Eglise de S.Leonard *in Chiaïa*, en revenant de Pozzuolo. Comme Jacque ne disoit point que l'ombre lui eût autrement exprimé les particularités de ce dernier crime, on crut qu'Alfonse avoit persuadé à son pere de faire mourir en cet endroit plusieurs Barons, qu'il avoit longtemps retenus en prison. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Alfonse tourmenté par ses remords étoit jour & nuit dans une agitation inexprimable; continuellement effrayé en songe par les ombres de ces Barons, qui demandoient vengeance, il s'imaginoit encore voir le peuple en furie prêt à lui faire porter la peine de tous ses crimes. C'est pourquoi ayant communiqué sécretement à la Reine sa belle mere la résolution où il étoit de s'enfuir, il partit de Naples avec quatre galeres chargées de beaucoup de richesses. Les instances de cette Princesse ne purent obtenir de lui, qu'il s'ouvrît de son dessein à son fils ou à son frere, ni qu'il differât seulement deux ou trois jours, afin que l'année de son regne fût entierement révoluë. Il étoit si consterné, qu'il lui sembloit déja se voir à la discretion des François; le moindre bruit le troubloit, comme s'il eût vû le ciel & les élemens conjurés contre sa tête. Il s'enfuit à Mazaro en Sicile, Ville qui lui avoit été donnée par Ferdinand Roi d'Espagne.

LXV. Charle VIII. s'avance dans le Royaume de Naples, & ne trouve rien qui lui résiste.

Le Roi de France reçut cette nouvelle à Rome, dans l'instant de son départ. Quand il fut arrivé à Véletri, le Cardinal de Valence le quitta, & prit sécretement la fuite; quoique son pere parût en être bien fâché, & qu'il offrît au Roi de lui donner telles assurances qu'il voudroit, on ne douta pas qu'il n'eût conseillé cette évasion, afin d'être le maître d'executer ou d'enfraindre le traité. De Véletri, l'avant-garde (*b*) s'avança à Montefortino, Ville située dans la campagne de Rome, & appartenant à Jacque Conti Baron Romain, qui après avoir pris parti dans les troupes de Charle, l'avoit quitté pour se donner à Alfonse; ce Baron avoit fait cette démarche en haine des Colonne, dans le parti desquels il ne voulut pas de-

(*a*) Comines fait un ample récit des méchancetés & des cruautés du pere & du fils. liv. 7. ch. 11.

(*b*) Elle étoit commandée par Engilbert de Cleves Comte de Nevers.

meurer, quoiqu'il y fût engagé par honneur. La force de la place n'empêcha pas que les François ne la priſſent en peu d'heures par le moyen de leur artillerie ; on y paſſa tout au fil de l'épée, à l'exception de trois fils de Conti & de quelques autres perſonnes, qui ſe ſauverent dans la citadelle, mais qui ſe rendirent priſonniers de guerre, dès qu'ils virent le canon pointé contre eux. 1495.

L'armée marcha enſuite à Monté-di-San-Giovani terre du Marquis de Peſcaire, ſituée auſſi dans la campagne de Rome, ſur les confins du Royaume de Naples. Cette place forte par ſon aſſiéte, étoit encore défenduë par de bonnes fortifications & par une brave garniſon compoſée de trois cens hommes de pied étrangers & de cinq cens habitans pleins de courage ; c'eſt pourquoi on n'eſperoit pas de la prendre ſi vîte. Mais les François, après avoir battu cette place durant quelques heures, lui donnerent un ſi furieux aſſaut ſous les yeux du Roi, qui y étoit venu de Veroli, qu'ils la forcerent le jour même. Ils y firent un grand carnage, & la brûlerent, aprés y avoir exercé toutes ſortes de barbaries, afin d'ôter aux autres places l'envie d'imiter ſa réſiſtance. Cette étrange méthode de faire la guerre, & qu'on ne pratiquoit plus en Italie depuis pluſieurs ſiécles, répandit la terreur dans tout le Royaume. Les Italiens ſe contentoient dans leurs guerres de dépoüiller les vaincus, qu'ils renvoyoient enſuite, de piller les Villes priſes d'aſſaut, d'en faire les habitans priſonniers, pour en tirer des rançons ; mais ils épargnoient toujours ceux qui ſurvivoient à leur défaite.

Après cette expédition Charle VIII. ne trouva plus de réſiſtance, & la conquête de ce beau Royaume ne lui coûta que ce ſiége. En effet perſonne ne prit en main la défenſe du païs, & tout le monde parut avoir oublié la vertu, le courage, la prudence, la gloire & la fidelité.

LXVI. Ferdinand II. ſe fait couronner Roi de Naples.

Le Duc de Calabre, après ſa ſortie de Rome, s'étoit retiré ſur les frontieres du Royaume. Enſuite rappellé à Naples par la fuite de ſon pere, il y prit le titre & l'autorité de Roi, avec les ſolemnités, mais non avec la pompe & la joïe accoutumée. Après la céremonie, il aſſembla ſon armée compoſée de cinquante eſcadrons de cavalerie & de ſix mille hommes de pied, tous gens d'élite, & commandés par les plus braves Capitaines d'Italie ; & il ſe poſta à San-Germano, pour fermer les paſſages aux

1495. ennemis. Ce lieu étoit très-propre à ce dessein, étant environné d'un côté par de hautes montagnes escarpées, & de l'autre par des marécages, & ayant en tête la riviere du Garigliano, que les anciens nommoient *Liris*. A la vérité il y a des temps où cette riviere n'est pas si profonde en cet endroit, qu'elle ne soit guéable, mais elle ne laisse pas de rendre très-difficile ce passage, d'ailleurs étroit & serré; ainsi San-Germano passoit avec raison pour une des clefs du Royaume de Naples: Ferdinand envoya aussi du monde sur la montagne voisine pour garder le Pas de Cancellé.

Mais son armée déja épouvantée par le seul nom des François, ne montroit plus sa vigueur ordinaire, & la fidelité même des chefs commençoit à chanceler avec leur courage: les uns ne songeoient plus qu'à se sauver avec leurs biens, persuadés qu'il n'étoit pas possible de défendre le Royaume: les autres soupiroient après une révolution. Ainsi quand ils eurent appris la perte de Monté-di-San-Giovanni, & que le Maréchal de Gié s'approchoit avec trois cens lances & deux mille hommes d'infanterie, ils abandonnerent honteusement San-Germano; ensuite ils se sauverent dans Capouë avec tant de précipitation & de frayeur, qu'ils laisserent huit pieces de grosse artillerie dans les chemins.

Le nouveau Roi rassuré par l'affection des habitans de Capouë & par les fortifications de la Ville défenduë par la riviere du Vulturno, qui est fort profonde en cet endroit, esperoit de tenir long-temps dans cette place: il se proposoit encore de se soutenir en même temps dans Naples, & dans Gaëte, sans distribuer ses troupes dans les autres Villes. Les François le suivoient pas à pas, & leur marche ressembloit plûtôt à un voyage, qu'à la marche d'une armée: chacun s'écartoit à sa volonté pour piller, & ils se répandoient dans la campagne en désordre, sans drapeaux & sans chefs: le plus souvent une partie passoit la nuit dans les mêmes lieux, d'où les Arragonois étoient décampés le matin.

LXVII. Jean-Jacque Trivulce va trouver Charle VIII. & lui livre Capouë.

Ferdinand comptoit en vain sur Capouë: on y étoit, comme ailleurs, dans un découragement extrême. A peine y fut-il entré avec son armée déja fort diminuée depuis la retraite de San-Germano, qu'il apprit par une lettre de la Reine, que la perte de cette place avoit si fort émû les esprits à Naples, que s'il n'y

venoit lui-même, il étoit à craindre qu'il n'arrivât une révolution. Il partit donc accompagné de peu de monde, pour aller remedier à ce désordre par sa présence, & il promit de revenir le lendemain. 1495.

Mais Jean-Jacque Trivulce, à qui il avoit confié la garde de Capouë, avoit déja fait prier sécretement le Roi de France de lui envoyer un Herault: c'étoit pour le conduire en sûreté au camp des François. Ce Herault étant venu, Trivulce, malgré l'opposition de plusieurs Gentilshommes Capouans, qui vouloient demeurer fideles à Ferdinand, & qui parlerent même avec chaleur dans cette occasion, se rendit avec quelques autres à Calvi, où Charle étoit arrivé le même jour. Ayant d'abord été introduit tout armé devant le Roi, il parla au nom des Capouans & de l'armée: il dit, que tant qu'il étoit resté quelque esperance à Ferdinand, ils l'avoient servi avec beaucoup de fidelité; mais que le voyant à présent hors d'état de se défendre, ils avoient résolu de suivre la fortune du Roi, pourvû qu'on leur fît des conditions convenables: il ajouta qu'il ne désesperoit pas de lui amener Ferdinand lui-même, si le Roi vouloit le traiter comme un Prince de son rang. Charle répondit, qu'il acceptoit les offres des Capouans & des soldats; qu'il verroit même Ferdinand avec plaisir, à condition qu'il ne prétendît pas retenir la moindre partie du Royaume, & qu'il voulût se contenter des établissemens & des honneurs qu'on lui accorderoit en France.

On ignore ce qui put porter ce brave Capitaine à une démarche si extraordinaire, lui qui s'étoit toujours montré très-sensible à l'honneur. Il disoit qu'il étoit allé trouver Charle de concert avec Ferdinand, pour tâcher de parvenir à un accommodement; mais que perdant toute esperance d'y réussir, d'ailleurs persuadé que le Royaume ne pouvoit absolument se défendre par les armes, il avoit crû que non seulement il lui étoit permis, mais même qu'il feroit une chose loüable de pourvoir à la sûreté des Capouans & de l'armée. Mais on en jugea d'une autre maniere; & la commune opinion fut, qu'il avoit voulu faciliter à Charle la conquête du Royaume de Naples, dans l'esperance que ce Prince tourneroit ensuite ses armes contre le Duché de Milan. Trivulce Gentilhomme de la premiere Noblesse du Milanez étoit devenu ennemi juré de

1495. Ludovic Sforce, sous prétexte que ce Prince, soit pour complaire aux San-Severino, qui étoient fort avant dans sa faveur, soit pour quelque autre raison, n'avoit pas eu pour lui les égards qu'il croyoit dus à ses services & à sa valeur. Le desir qu'il avoit d'en tirer vengeance fit croire à plusieurs, que pour mettre plus vîte le Roi de France en état d'attaquer le Milanez, il n'avoit donné que de timides conseils à Ferdinand dans la Romagne, & l'avoit fait agir avec plus de circonspection, que peut-être les occasions ne l'auroient quelquefois demandé.

Trivulce n'étoit pas encore de retour à Capouë, que les soldats avoient déja pillé la maison où logeoit Ferdinand & enlevé ses chevaux; les gendarmes avoient commencé à se disperser en differens lieux; & Virgile des Ursins & le Comte de Pitigliano, après avoir envoyé demander un sauf conduit au Roi de France pour eux & pour leur suite, s'étoient retirés avec leurs compagnies à Nole, Ville que le Comte tenoit de la liberalité des Arragonois.

LXVIII. Etat déplorable de Ferdinand II.

Cependant Ferdinand, après avoir rassuré Naples autant que la conjoncture pouvoit le permettre, revenoit pour défendre Capouë, n'ayant pas encore appris ce qui s'étoit passé depuis son départ. Il n'étoit plus qu'à deux mille de cette Ville, quand tout le peuple apprenant son retour, prit les armes pour l'empêcher d'entrer dans la place. On envoya quelques Gentilshommes au devant de lui, pour lui dire qu'après son départ ses propres soldats avoient pillé ses équipages; que Trivulce Général de ses troupes s'étoit rendu au camp des ennemis; que Virgile & le Comte de Pitigliano s'étoient retirés; & qu'en un mot son armée étoit presque entierement dissipée; que la Ville voyant qu'il l'avoit abandonnée, s'étoit vûë dans la nécessité de se soumettre au vainqueur; qu'ainsi il ne se donnât pas la peine de passer plus avant. Ferdinand pressa vivement les députés, & répandit même des larmes pour obtenir d'y être reçu, mais inutilement, & il fut obligé de retourner à Naples, ne doutant pas que tout le Royaume ne suivît bien-tot l'exemple de Capouë.

En effet Averse située entre cette Ville & Naples, imita bien-tôt la premiere, & envoya des députés à Charle pour se donner à lui. Ferdinand voyant que les Napolitains se dispo-

soient

1495.

ſoient déja ouvertement à faire la même démarche, ce malheureux Prince réſolut de céder à ſa mauvaiſe fortune. Ayant donc aſſemblé ſur la place du château-neuf, qui étoit la demeure des Rois, beaucoup de nobleſſe & de peuple, il leur tint ce diſcours.

LXIX. Diſcours qu'il tient aux Napolitains.

» Je prends à témoins Dieu & ceux d'entre les hommes à » qui mes ſentimens ſont connus, que je n'ay jamais déſiré la » Couronne, que pour montrer à tout le monde, combien j'é- » tois éloigné de la dureté de mon pere & de mon ayeul, & » pour regagner votre amour par une conduite oppoſée. J'aurois » été plus ſenſible à la joïe de mériter votre affection, qu'à la » dignité Royale; c'eſt la fortune qui fait les Rois, mais c'eſt » l'amour de la vertu qui fait les bons Rois, ces Rois juſtes qui „ font leur bonheur de la fécilité des peuples. Le malheur de „ ma Maiſon ne m'a pas permis de goûter ce plaiſir ſi pur, & „ d'exécuter mes intentions.

„ Nos affaires ſont réduites à une étrange extremité; & pour „ comble de malheur, nous avons perdu le Royaume par l'in- „ fidelité & par le peu de valeur de nos Capitaines & de nos „ troupes; car nos ennemis n'ont point à ſe glorifier de l'avoir „ conquis par leur courage. Il nous reſteroit encore quelque „ eſperance, ſi nous pouvions nous défendre durant quelque „ temps: le roi d'Eſpagne & tous les Princes d'Italie ſe prépa- „ rent à nous ſecourir puiſſamment, & ceux qui n'avoient pas „ fait aſſez d'attention à l'incendie qui conſume ce Royaume, „ ont enfin ouvert les yeux; ils ont compris que s'ils ne l'arrê- „ tent au plûtôt, il gagnera bien-tôt leurs Etats.

„ Je me ſens aſſés de courage pour terminer & mon regne „ & ma vie, avec toute la gloire d'un jeune Roi deſcendu de „ tant de Souverains, & pour juſtifier l'opinion que vous avés „ euë de moi juſqu'à ce jour. Mais ce ſeroit expoſer la Patrie à „ trop de calamités: je cede donc à la fortune, & je préfere „ une vertu obſcure à l'éclat d'une Couronne que je ne puis con- „ ſerver ſans cauſer des malheurs; je n'ai ſouhaité de regner, „ que pour faire des heureux.

„ Je vous conſeille de traiter avec le Roi de France; & „ pour que vous puiſſiés le faire ſans honte, je vous dégage du „ ſerment de fidelité que vous m'avés prêté il y a quelques jours; „ je ſouhaite que votre empreſſement à prévenir les François

» puisse adoucir cette fiere nation en votre faveur.

1495. » Peut-être un jour leur dureté vous fera-t'elle haïr leur empi- » re ; Peut-être souhaiterés-vous alors mon retour : Je serai tou- » jours prêt à vous secourir ; disposés alors de ma vie ; je l'ex- » poserai dès que vous en aurés besoin. Mais si contens de leur » domination, vous viviés en paix sous vos nouveaux maîtres, » jamais vous ne verrés le malheureux Ferdinand troubler votre » repos. Je me consolerai de ma misere par votre bonheur ; j'i- » rai même presque jusqu'à l'oublier, si j'apprens qu'il vous reste » encore un foible souvenir de votre Roi. Il dépend de vous de » me consoler pleinement d'avance : Je me croirai trop heureux, » si vous avoüés qu'avant de monter sur le Trône, & depuis, je » n'ai jamais fait le moindre mal à personne ; Que je n'ai jamais » donné aucune marque d'avarice ni de cruauté ; Que ce ne » sont pas mes fautes qui font aujourd'hui mon malheur, mais » celles de mon pere & de mon ayeul. Je vous conjure aussi de » croire que je suis résolu de n'être jamais la cause qu'il arrive » rien de fâcheux à aucun de vous, pour conserver ma Cou- » ronne ou pour la recouvrer ; Qu'enfin je suis plus affligé de me » voir hors d'état de réparer les fautes de mes peres, que de » perdre ma dignité ; Que tout exilé, tout éloigné de ma Pa- » trie que je vais être, je supporterai mon malheur avec moins » d'amertume, pourvû que vous soyés persuadés que mar- » chant sur les traces d'Alfonse le vieux mon bisayeul, je n'au- » rois ressemblé ni à Ferdinand mon ayeul, ni même à mon » pere. »

LXX. Il quitte Naples, & se retire dans l'isle d'Ischia.

Un discours si touchant ne pouvoit qu'exciter la compassion de tous les assistans ; aussi la plûpart n'y répondirent que par des larmes. Mais le nom des deux derniers Rois étoit si odieux à tout le peuple & à presque toute la noblesse, & l'on souhaitoit les François avec tant d'ardeur, que le tumulte ne fut point appaisé. A peine même Ferdinand fut-il rentré dans le château, que le peuple se mit à piller ses écuries, qui étoient sur la place. Outré de cette indignité, il sortit fierement suivi de peu de monde, pour s'y opposer ; & la majesté du nom Royal fut encore assés puissante dans une Ville déja révoltée, pour que chacun se retirât d'abord.

Quand il fut retourné au château, il fit brûler & couler à fond les vaisseaux qui étoient dans le port, n'ayant point d'autre

moyen d'empêcher qu'ils ne tombassent au pouvoir des ennemis. Il commença ensuite à soupçonner sur quelques indices, que l'infanterie Allemande qui étoit en garnison dans le château au nombre de cinq cens hommes, avoit dessein de se saisir de sa personne : il se détermina sur le champ à leur donner tout ce qui y étoit ; & tandis qu'ils s'occupoient à en faire le partage, il sortit par la porte *del Soccorso*, après avoir fait ouvrir les prisons aux Barons échapés à la cruauté de son pere & de son ayeul ; mais il excepta de cette grace le Prince de Rossano & le Comte de Popoli. Il s'embarqua sur les galeres qui l'attendoient au port, suivi de dom Frederic, de la Reine veuve de Ferdinand, de Jeanne sa fille & d'un petit nombre de domestiques ; & il fit voile vers l'isle d'Ischia, qui est l'ancienne *Ænaria*, située à trente mille de Naples. Tant qu'il put voir cette Ville, il répeta plusieurs fois à haute voix, le verset du pseaume (*a*) où il est dit, *que c'est en vain qu'on garde la Ville, si Dieu lui-même ne veille à sa défense.* 1495.

Comme Ferdinand n'avoit plus désormais à attendre que des traverses, sa vertu fut mise à l'épreuve, en arrivant dans l'isle d'Ischia, & il commença à y ressentir les effets de l'ingratitude & de l'infidelité qui poursuivent toujours les malheureux. Le Commandant du château ne voulut l'y recevoir que lui second ; mais aussi-tôt qu'il y fut entré, il se jetta brusquement sur cet homme, & cette action de vigueur jointe à l'impression de l'autorité Royale, épouvanta tellement la garnison, qu'il se rendit maître du château & du Commandant.

Après la retraite de Ferdinand, le seul nom des vainqueurs leur soumit presque tout le reste du Royaume. La consternation fut même si grande, que deux cens chevaux de la compagnie de Ligny (*b*) étant allés à Nole, firent prisonniers sans aucun obstacle Virgile des Ursins & le Comte de Pitigliano qui s'y étoient retirés avec quatre cens hommes d'armes. Ces Seigneurs rassurés par le sauf conduit qu'on leur avoit écrit avoir été accordé par le Roi, ou frappés de la

(*a*) Pseaume 126. vers. 2.

(*b*) Louis de Luxembourg Comte de Ligny, fils du second lit du Connétable de S. Pol & de Marie de Savoye sœur de Charlotte mere de Charle VIII. Il fut grand Chambellan de France, & mourut en 1503. Le Roi auprès duquel il étoit en grande faveur, lui fit épouser à Naples une riche héritiere, Eleonore de Guevarra des Baux, Princesse d'Altemure & Duchesse d'Andria & de Venose.

1495. même terreur que les autres, se rendirent sans faire la moindre résistance. On les conduisit au château de Montdragon, & tous leurs gendarmes perdirent leurs équipages.

LXXI. Charle VIII. entre dans Naples.

Cependant les Députés de Naples s'étoient rendus à Averse, pour présenter les clefs de leur Ville au Roi. Ce Prince leur accorda avec bonté de grands privileges, & le lendemain qui fut le vingt-un de Février, il fit son entrée dans cette Capitale. Il y fut reçu avec de si grandes acclamations & une allegresse si génerale, qu'on eût dit qu'il étoit le pere & le fondateur de la Ville. Chacun y accourut, sans distinction de sexe, d'âge, de condition & de parti, ceux même qui devoient leur fortune à la Maison d'Arragon, s'empresserent à se trouver à cette céremonie. Au milieu de cette pompe & des cris de joïe de tout le peuple, Charle se rendit à la grande Eglise, d'où il fut conduit au château de Capouë, ancienne demeure des Rois de la Maison d'Anjou; le château neuf étant encore occupé par les ennemis.

Ainsi Charle VIII. plus heureux que Jule-Cesar, vainquit avant que d'avoir vû. Ce bonheur étoit sans exemple; car les conquêtes du Roi furent si rapides, que dans cette expédition il ne fut obligé ni de tendre une tente, ni de rompre une seule lance (*a*); & que même la plus grande partie de ses préparatifs lui fut inutile: car l'armée navale qu'il avoit équipée avec tant de dépense, ayant été battuë par la tempête, & jettée dans l'isle de Corse, n'aborda dans le Royaume qu'après l'entrée du Roi à Naples.

Ce fut ainsi que les divisions de nos Princes devenant funestes à cette prudence si vantée, furent cause qu'une belle & riche portion de l'Italie, à la honte de la milice du pais & au grand péril de toute la nation, fut enlevée à des Princes Italiens par les étrangers. Je donne le nom d'Italiens aux Princes de la Maison d'Arragon, parce que le vieux Ferdinand, quoique né en Espagne, avoit passé toute sa vie en Italie, comme Roi ou comme fils de Roi; & que ses fils & son petit fils étoient tous nés, & avoient tous été élevés à Naples, ce qui les faisoit regarder, à juste titre, comme Italiens.

(*a*) Alexandre VI. disoit que les François étoient venus prendre Naples avec des éperons de bois, & la craye à la main, comme des Fourriers. *Comines.*

Fin du premier Livre.

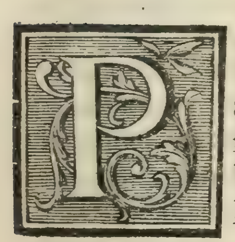


HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE SECOND.

1495.

I.
La rebellion de Pise est l'origine de nouveaux troubles en Italie.



ENDANT que ces choses se passoient à Rome & dans le Royaume de Naples, une autre partie de l'Italie voyoit s'augmenter un feu qui devoit produire un incendie fatal à beaucoup de gens, mais surtout à celui dont l'ambition en avoit excité les premieres étincelles, & qui l'avoit fomenté. Le traité de Florence portoit que Pise demeureroit entre les mains du Roi de France jusqu'après la conquête de Naples, & que cependant la Jurisdiction & les revenus de cette Ville appartiendroient aux Florentins. Mais le Roi ne laissa pas en partant les ordres nécessaires pour l'exécution de cet article; les Pisans favorisés par le Commissaire & par la garnison Françoise, chasserent de leur ville les Officiers de la République, & tous les autres Florentins; ils en emprisonnerent même quelques-

1495.

uns après s'être emparé de leurs effets ; en un mot, ils secoüerent entierement le joug de Florence. Voulant soutenir cette démarche, ils envoyerent des Ambassadeurs au Roi après son départ de cette ville, afin de plaider leur cause ; & pour s'appuyer davantage, ils députerent aussi à Sienne & à Lucques. Ces deux Villes ennemies des Florentins, apprirent cette nouvelle avec beaucoup de joye : elles fournirent même conjointement quelque argent aux Pisans, & les Siennois en particulier leur envoyerent de la cavalerie. Les Pisans tenterent encore d'engager les Venitiens de leur donner du secours ; mais leurs députés, quoique favorablement reçûs du Sénat, furent obligés de s'en retourner sans esperance.

II. Le Duc de Milan soutient les Pisans dans leur révolte.

Le Duc de Milan étoit celui sur lequel ils faisoient le plus de fond ; & ils ne doutoient pas que l'auteur de leur révolte ne fût disposé à les soutenir. Ce Duc qui faisoit tous ses efforts pour faire croire aux Florentins qu'il n'avoit aucune part à cette affaire, encourageoit en secret les Pisans par ses exhortations & par ses promesses ; il engagea même secretement les Genois à leur fournir des armes & des munitions, & à leur envoyer un Commissaire avec trois cens fantassins. Les Genois haïssoient mortellement les Florentins, à cause des nouvelles acquisitions que ceux-ci avoient faites ; l'une de la ville de Pise, & l'autre du port de Livourne, qui ayant appartenu aux Genois, avoit été vendu pendant que Thomas Fregose étoit Doge de Genes. Cette haine s'étoit encore accruë depuis peu, lorsque les Florentins leur avoient enlevé Pietra-Santa & Serzane : c'est pourquoi ils saisirent avidement cette occasion, de faire éclater leurs ressentimens. Ils s'étoient même déja emparés de la plus grande partie des places que les Florentins avoient dans la Lunigiana ; & ils prenoient actuellement connoissance des affaires de Pietra-Santa, sous prétexte de certaines lettres obtenuës du Roi pour la restitution de quelques biens confisqués. Les Florentins ayant porté leurs plaintes de toutes ces entreprises au Duc de Milan, il leur fit réponse, que suivant les traités qu'il avoit faits avec les Genois, il n'étoit pas en son pouvoir de s'y opposer. Il donnoit néanmoins de belles paroles & de bonnes esperances aux Florentins ; mais il ne cessoit de faire tout le contraire de ce qu'il leur promettoit, se flatant de se rendre facilement maître de Pise, s'ils ne pouvoient venir

à bout de la reprendre : ce qui lui faisoit souhaiter si ardemment d'avoir cette place, étoit sa richesse & son importante situation. 1495.

Il y avoit longtemps que Ludovic rouloit ce projet dans sa tête ; il l'avoit même conçû dès le temps de son exil, lorsqu'après la mort de Jean-Galeas, Bonne mere & tutrice du jeune Duc, soupçonnant Ludovic d'ambition, l'avoit obligé de sortir de Milan & de se retirer pendant quelques mois à Pise. Il ne désiroit avec tant d'ardeur de s'emparer de Pise, que parce que cette Ville avant de tomber au pouvoir des Florentins, avoit été sous la domination de Jean-Galeas Visconti, premier Duc de Milan. Il croyoit qu'il lui seroit glorieux de recouvrer ce que ses prédecesseurs avoient possedé ; & qu'il pouvoit soutenir avec quelque apparence de droit que Jean-Galeas n'avoit pû, au préjudice de ses successeurs, donner la ville de Pise par testament à Gabriël-Marie son fils naturel, de qui les Florentins la tenoient, Galeas ne l'ayant conquise qu'avec l'argent & les forces du Duché de Milan.

Les Pisans non contens d'avoir soustrait leur Ville à l'obéïssance des Florentins, travailloient à se rendre maîtres des autres places du territoire de Pise ; ces Villes se reglant sur l'exemple de la capitale, comme il arrive presque toujours, reçurent pour la plûpart les Commandans que Pise leur envoya dès les premiers jours de la rebellion. Les Florentins ne s'y opposerent pas d'abord, devant être occupés de soins plus importans, jusqu'à ce qu'ils eussent traité avec le Roi : d'ailleurs ils comptoient qu'il y mettroit ordre après son départ de Florence, comme il s'y étoit obligé. Mais quand ils virent que Charle négligeoit cette affaire, ils envoyerent des troupes en ces quartiers, & ils rentrerent par force & par composition dans les places qui leur avoient été enlevées. Il n'y eut que les villes de Cascina, Buti & Vico-Pisano, à la défense desquelles les Pisans s'étoient bornés, qui ne furent pas reprises.

III. Les Pisans & les Florentins prennent Charle VIII. pour arbitre de leurs differens.

Charle dans le fond n'étoit pas fâché de la conduite des Pisans ; & la plûpart des Seigneurs François leur étoient ouvertement favorables, les uns touchés de ce qu'on leur avoit dit de la dureté des Florentins à l'égard des Pisans, & les autres par opposition au Cardinal de S. Malo protecteur déclaré des Florentins. Parmi ces derniers, le principal étoit le Sénéchal de Beaucaire : ce favori, déja gagné par l'argent des Pisans,

1495. étoit outre cela chagrin de l'élevation du Cardinal ; & selon le génie de la Cour, le motif qui l'avoit porté à s'unir avec Briçonet pour écarter les autres, étoit le principe de sa jalousie. Tous ces courtisans peu touchés de l'honneur & de la réputation d'un si grand Roi, lui faisoient entendre qu'il étoit de son interêt de soutenir la ville de Pise, & de laisser aux Florentins cette occupation jusqu'après la conquête du Royaume de Naples ; le Roi entraîné par leurs persuasions, faisoit esperer aux deux partis de terminer le different à leur avantage.

Lorsqu'il se fut rendu à Rome, il voulut que les Ambassadeurs des Florentins fussent témoins des plaintes que les Pisans faisoient contr'eux. Burgundio Lolo de la ville de Pise, Avocat consistorial en Cour de Rome, parla pour sa patrie. « Il dit, qu'il y avoit quatre-vingt-huit ans que ses compatriotes gémissoient dans un esclavage plein d'injustice & de dureté : Que Pise qui avoit autrefois étendu son Empire jusques dans l'Orient (*a*), & qui avoit été une des plus puissantes & des plus florissantes villes d'Italie, étoit aujourd'hui réduite dans la derniere désolation par l'avarice & la cruauté des Florentins : Qu'elle étoit presque déserte, ayant été abandonnée de la plus grande partie de ses habitans, qui n'avoient pû supporter un joug si accablant ; que ceux qui s'étoient exilés de leur patrie avoient pris le plus sage parti, vû la triste situation de ceux que l'amour du païs y avoit retenus : Qu'après avoir été dépoüillés de presque tous leurs biens par les exactions de la République de Florence & de ses Officiers, on leur ôtoit encore par une barbare injustice les moyens de subsister, en leur défendant le commerce & l'exercice de tous les arts nobles ; qu'on poussoit la dureté jusqu'à leur fermer l'entrée des Offices & des Emplois, & même de ceux qu'on accordoit aux étrangers : Que déja les Florentins avoient commencé à porter l'inhumanité jusqu'à vouloir faire périr le reste des malheureux Pisans, par des ordres funestes à la santé des habitans du païs ; que dans ces vûës cruelles on leur avoit défendu de continuer l'entretien des chaussées & des fossés du territoire de Pise, ce qui les exposoit

(*a*) En effet, la République de Pise avoit été autrefois puissante pendant quelque temps. Elle avoit souvent fait tête aux Infideles ; elle avoit conquis les Isles de Corse & de Sardaigne, & la ville de Carthage ; & elle s'étoit fait craindre dans toute la Méditerranée.

» tous

„ tous les ans à de grandes maladies causées par l'humidité du terrain extrêmement bas & marécageux : Que l'on voyoit tomber en ruine les Eglises, les Palais, & tous les beaux édifices publics & particuliers que leurs peres avoient élevés : Qu'il n'étoit point honteux pour les Villes les plus célebres d'obéïr à des étrangers au bout de plusieurs siécles ; que c'étoit une fatalité commune à toutes les choses fragiles de ce monde, de tomber en décadence & de changer enfin ; mais que le souvenir de la noblesse & de l'ancienne grandeur des vaincus, devroit toucher de compassion les vainqueurs, au lieu d'augmenter leur dureté ; devant considerer qu'avec le temps ils pouvoient, & ils devoient même nécessairement éprouver le sort destiné à toutes les Villes & à tous les Empires : Qu'il ne restoit aux Pisans plus rien qui pût exciter la cruauté & l'avarice insatiable des Florentins : Que ne pouvant plus vivre dans cette triste situation, ils avoient résolu d'une commune voix de mourir ou de fuïr leur patrie, plutôt que de rentrer sous la domination de leurs tyrans. Oüi, grand Roi, continua Lolo, en s'attendrissant, les larmes dont j'arrose les pieds de Votre Majesté, sont les larmes de tout un peuple prosterné devant vous ; c'est par elles, c'est en son nom que j'ose vous faire ressouvenir de cette bonté & de cette justice, qui rendirent aux Pisans une liberté si injustement ravie. Conservés votre ouvrage avec toute la fermeté d'un grand Roi : Assurés-nous vos bienfaits, & daignés prendre dans nos cœurs plutôt le nom de pere & de liberateur des Pisans opprimés, que de prêter votre nom sacré à l'avarice & à la cruauté des Florentins. » 1495.

François Soderin (*a*) Evêque de Volterra, depuis Cardinal & qui étoit l'undes Ambassadeurs de Florence, répondit : „ Que rien n'étoit plus juste que le titre & le droit des Floren-

(*a*) Il étoit fils de Thomas Soderin & de Diana Tornabuoni, tous deux des meilleures familles de Florence ; & étoit né le 10. de Juin 1453. Il fut fait Evêque de Volterra par Sixte IV. le 29. d'Avril 1478. & Alexandre VI. le fit Cardinal du titre de sainte Susanne le 31. de May 1503. Ce fut un homme de beaucoup d'esprit, & qui passa presque toute sa vie dans les plus grands emplois & dans les affaires les plus importantes ; mais il étoit trop intriguant. Il fut fort attaché à la France, dont il reçut de grands bienfaits, & entr'autres Loüis XII. lui donna l'Evêché de Saintes : il résigna en 1509. celui de Volterra à Julien Soderin son neveu. Il mourut Doyen du sacré College & Evêque d'Ostie le 17. de Juillet 1524. à Rome, & fut enterré dans l'Eglise de Sainte Marie du Peuple, avec cette épitaphe des plus simples. *Francisci Soderini Episcopi Ostiensis & Volaterrani depositum.*

1495. „ tins fur la ville de Pife : Qu'en l'année 1404. ils l'acheterent de Gabriël-Marie Vifconti, auquel elle appartenoit légitimement : Qu'à peine s'en furent-ils mis en poffeffion, que les Pifans les en chafferent avec violence ; que pour la recouvrer, ils eurent à foutenir une longue guerre, fuivie d'un fuccès auffi favorable que la caufe en étoit jufte : Que dans cette occafion la bonté des Florentins ne leur fut pas moins glorieufe que la victoire ; que pouvant laiffer périr les Pifans par la faim, qui les avoit déja réduits à la derniere extrêmité, ils porterent dans leur Ville plus de vivres que d'armes : Que dans aucun temps Pife n'avoit eu un état confidérable dans le continent, n'ayant même jamais pû foumettre la ville de Lucques qui en eft fi voifine ; qu'ainfi fa domination avoit toujours été renfermée dans les bornes d'un territoire fort étroit : Qu'à l'égard de fa puiffance fur mer, elle n'avoit pas été de longue durée, y ayant déja longtemps qu'en punition des crimes & des divifions de fes habitans, cette Ville avoit perdu le peu qu'elle avoit eu de fplendeur : Qu'enfuite elle avoit été fi pauvre, fi dépeuplée & dans un fi trifte état, qu'un certain Jaque d'Appiano, vil Notaire des environs, s'en étoit rendu maître ; qu'après plufieurs années de domination, il avoit laiffé la Souveraineté de Pife à fes enfans : Que les Florentins feroient moins jaloux de poffeder Pife, fi ce n'étoit fa fituation & la commodité de la mer ; que d'ailleurs les revenus qu'ils en tiroient étoient fi peu confidérables, & les impofitions qu'ils y faifoient, fi legeres, que la recette excedoit à peine la dépenfe qu'ils étoient obligés d'y faire ; que même la plus grande partie de ces revenus provenoit des droits que les étrangers payoient au port de Livourne : Que les Pifans n'étoient point gênés par rapport au commerce, aux arts & aux Offices par d'autres Loix, que celles qui leur étoient communes avec toutes les autres Villes fujetes de Florence ; que cependant ces Villes étoient contentes de la douceur de fon gouvernement, & & n'afpiroient point à changer de maître, parce qu'elles n'avoient ni la hauteur ni l'opiniâtreté naturelles aux Pifans, & encore moins leur perfidie fi generalement reconnuë, que de tout temps elle a paffé en proverbe : Que fi, lorfque les Florentins acheterent la ville de Pife, quelques habitans fe

„ retirerent, ç'avoit été volontairement & par un motif d'or- 1495.
„ gueïl, qui ne leur permît pas de se mesurer sur leurs forces &
„ de s'accommoder au temps, & non par la faute des Flo-
„ rentins : Qu'ils avoient toujours gouverné les Pisans avec jus-
„ tice & avec douceur, & les avoient traité de maniere, que
„ Pise étoit aussi riche & aussi peuplée qu'elle l'avoit été au
„ commencement de leur domination : Qu'au contraire, ils
„ s'étoient efforcés de la rendre florissante, & d'augmenter le
„ nombre de ses habitans, par l'acquisition qu'ils avoient faite
„ à grands frais du port de Livourne, qui pouvoit seul faire
„ fleurir cette Ville ; qu'ils y avoient encore contribué par l'éta-
„ blissement d'une Université (*a*) pour toutes les sciences, &
„ par le soin qu'ils avoient eu de faire entretenir exactement les
„ fossés : Que la verité de tous ces faits étoit si publique, qu'en
„ vain prétendroit-on l'obscurcir par des plaintes forcées & par
„ des calomnies : Qu'il étoit permis à tout le monde de dé-
„ sirer une meilleure fortune ; mais aussi que chacun devoit
„ supporter patiemment l'état où le sort l'avoit placé ; que tou-
„ tes les Souverainetés tomberoient dans la confusion, si cha-
„ que sujet avoit droit de reclamer contre son Souverain : Que
„ les Florentins ne croyoient pas devoir faire de grands ef-
„ forts, pour inspirer au Roi le parti qu'il avoit à prendre dans
„ cette occasion ; bien assuré qu'un Prince si sage & si juste,
„ ne se laisseroit pas surprendre par des plaintes & des décla-
„ mations ; qu'il n'étoit pas nécessaire de lui rappeller ses pro-
„ messes avant qu'il fût reçû dans Pise, & les sermens solem-
„ nels dont il s'étoit lié à Florence ; qu'enfin il feroit atten-
„ tion, que plus un Roi a de grandeur & de puissance, plus
„ il lui est glorieux de les faire servir au maintien de la justice &
„ de la bonne foi. „

Charle paroissoit ouvertement pencher en faveur des Pisans ; & ce n'étoit que pour leur avantage, qu'il proposoit aux deux partis de rester en repos pendant la guerre de Naples : c'étoit dans les mêmes vûës qu'il s'offroit à être le sequestre du territoire de Pise, & qu'il promettoit qu'aussi-tôt après la conquête de Naples, il executeroit ce dont il étoit convenu à Florence. Mais les Florentins à qui toutes les paroles du Roi étoient devenuës suspectes, rejettoient ces expediens ; & le pressoient

(*a*) L'Université de Pise fut établie pour Laurent de Medicis en 1472.

1495. vivement de remplir ses promesses. Enfin Charle feignant de se rendre, mais n'ayant en effet d'autre intention que de se faire avancer les soixante-dix-mille ducats, qui ne devoient lui être payés que dans les mois de Mars & de Juin, envoya, en partant de Rome, le Cardinal de S. Malo à Florence. Il fit entendre aux Florentins que le Cardinal y alloit, pour leur donner satisfaction; mais il lui prescrivit en sécret de les amuser, jusqu'à ce qu'ils eussent compté l'argent, & de laisser ensuite les choses dans le même état. Quoique les Florentins eussent quelque soupçon de cette supercherie, ils ne laisserent pas de remettre au Cardinal les quarante mille ducats, dont le terme alloit écheoir. Dès qu'il eut reçu cette somme, il se rendit à Pise, promettant aux Florentins de les remettre en possession de cette Ville. Mais il revint sans avoir rien fait; s'excusant sur ce qu'il avoit trouvé les Pisans si opiniâtres, que son autorité seule n'avoit pas été capable de les amener à son but; & qu'il n'avoit pû les contraindre par la force, n'ayant point d'ordre à ce sujet. Il ajouta qu'étant prêtre, il n'avoit pas cru qu'il convint à son caractere de prendre un parti, qui auroit pû faire répandre du sang. Cependant il avoit augmenté la garnison du château neuf, & il auroit aussi mis du monde dans le vieux, si les Pisans avoient voulu y consentir.

Leur courage & leurs forces croissoient de jour en jour. Le Duc de Milan jugeant qu'il étoit nécessaire de munir la Ville d'une plus forte garnison & d'un Chef de quelque experience, y avoit envoyé, mais sous le nom des Genois, Luce Malvezzi avec de nouvelles troupes. D'ailleurs comme il ne négligeoit aucune occasion d'augmenter les embarras des Florentins, pour qu'ils fussent moins en état d'attaquer les Pisans, il prit à sa solde, en commun avec les Siennois, Jacque d'Appiano Seigneur de Piombino & Jean Savelli. Son dessein étoit de procurer aux Siennois le moyen de soutenir Montepulciano, Ville qui s'étoit nouvellement donnée à eux, après s'être révoltée contre les Florentins, & qu'ils avoient acceptée au mépris de leur alliance avec ces derniers.

IV. Diversité de sentimens entre les Florentins, sur la forme qu'ils

Les Florentins n'avoient pas moins d'occupation au dedans qu'au dehors. Aussi-tôt que le Roi fut parti de Florence, on voulut mettre ordre au gouvernement de la République. Pour cet effet on convoqua, suivant l'ancienne coutume, un *Parle-*

ment, qui est une assemblée génerale de tous les Florentins dans la place du Palais, où chacun opine à haute voix sur les affaires qui sont proposées par le Magistrat. Dans cette assemblée on convint d'une espece d'administration, qui, sous le nom de gouvernement populaire, tendoit plûtôt à rendre un petit nombre de personnes dépositaires de l'autorité, qu'à la communiquer à tout le peuple. Cette forme de gouvernement déplut à beaucoup de gens, qui s'étoient flatés de joüir d'un pouvoir plus étendu; & comme ils étoient appuyés par l'ambition particuliere d'un grand nombre des principaux citoyens, il fallut mettre de nouveau cette matiere en déliberation. Un jour que les premiers Magistrats & ceux qui avoient plus d'autorité & de réputation conféroient sur ce sujet, Paul-Antoine Soderin (*a*), homme de grand poids, & dont on estimoit la prudence, parla, dit-on, en ces termes,

1495.

doivent donner à leur gouvernement.

V.

Discours pour le gouvernement populaire.

» Il est vrai, Messieurs, que ceux qui ont écrit sur la politique, ont mis le gouvernement populaire au-dessous de la Monarchie ou de l'Aristocratie; cependant il est facile de prouver que nous devons le choisir préferablement à tous les autres. L'amour de la liberté est un sentiment ancien & comme naturel à cette Ville, & les conditions de nos citoyens y sont réglées sur l'égalité. Or c'est cette égalité établie à Florence, qui est le fondement de la Démocratie; en faut-il donc davantage pour ne plus balancer? Mais ne sembleroit-il pas que je parle inutilement, si l'on veut se rappeller que dans les dernieres déliberations, toutes les voix se sont réunies à mettre l'autorité entre les mains du peuple. Les sentimens n'y ont été divisés que sur un point; quelques-uns se sont attachés à cette forme, suivant laquelle la Ville se gouvernoit avant la tirannie des Medicis; les autres, du nombre desquels j'avoüe que je suis, jugeant que cette forme n'avoit que le nom de Démocratie, effrayés d'ailleurs des inconveniens qu'on a vû souvent naître de ces sortes de gouvernemens, en souhaitoient un autre plus parfait & plus propre à entretenir la concorde, & à maintenir la sûreté des citoyens. Or la raison & l'exemple du passé nous disent assés, que cette harmonie des membres de la République & sa sûreté ne sçauroient subsister à Florence, qu'à l'abri d'une Démocratie sagement cor-

(*a*) Il étoit frere de François, dont il est parlé ci-dessus, p. 121.

1495. » rigée, & c'eſt ſur deux fondemens que je crois devoir ap-
» puyer le bon ordre de l'Etat.

» Il faut en premier lieu que tous les Magiſtrats & les Officiers tant de la Ville, que de l'Etat de Florence, ſoient „ nommés pour un certain temps par le Conſeil géneral, compoſé de tous ceux que nos loix appellent au manîment des „ affaires, & que toutes les loix qu'on pourra faire dans la ſuite „ ſoient munies de l'approbation de ce même Conſeil géneral. „ Ainſi ni les interêts des particuliers, ni la brigue n'influant „ point ſur le choix de ces mêmes Magiſtrats, la paſſion ou le „ caprice n'exclura perſonne des dignités, qui ſeront le partage „ du mérite & de la vertu. Alors il faudra s'ouvrir le chemin „ des honneurs par ſes talens, par des mœurs irréprochables „ & par ſon ardeur à ſervir la patrie, & à ſe rendre utile aux particuliers. On ſera forcé au contraire de fuir le vice, de ne „ faire de mal à perſonnee, & en un mot d'éviter tout „ ce qui peut rendre odieux dans une Ville bien policée. „ Il ne dépendra plus d'un ſeul, ou d'un petit nombre, d'abuſer de l'autorité d'un Magiſtrat, ou de faire de nouvelles loix, „ pour changer le gouvernement; & celui qui aura été une „ fois établi, ne pourra recevoir aucune atteinte, que par la „ volonté du Conſeil géneral.

„ En ſecond lieu l'aſſemblée génerale choiſira des Magiſtrats „ particuliers, & compoſera un Conſeil des plus graves citoyens, pour regler les affaires de l'Etat, telles que la paix, „ la guerre & les loix nouvelles. Ces ſortes d'affaires n'étant „ pas à la portée de tout le monde, elles ne doivent être traitées que par ceux que l'experience en rend capables; d'ailleurs elles exigent ſouvent de la diligence & du ſécret, ainſi „ il ne conviendroit pas d'en déliberer avec la multitude. Cette réſerve ne peut bleſſer la liberté, qui aura lieu d'agir „ toutes les fois que l'élection des Magiſtrats & l'établiſſement „ des loix dépendront du Conſeil univerſel.

„ Ces deux reglemens ſuffiront pour établir une véritable „ Démocratie, pour aſſurer la liberté de la Ville, & pour donner à la République une forme convenable, & qui puiſſe „ durer long-temps. Je ne parlerai pas encore de pluſieurs autres points propres à perfectionner ce gouvernement; il eſt „ plus à propos de les remettre à un autre temps. Je craindrois

„ d'allarmer dans ces commencemens les esprits, que le souvenir de la tirannie tient encore dans la défiance, & qui „ n'ayant pas eu le temps de s'accoutumer à un gouvernement „ libre, ne peuvent discerner du premier coup d'œil tout ce „ qui est nécessaire pour la conservation de la liberté. Je differe d'autant plus volontiers ces choses à un autre temps, „ qu'elles ne sont point essentielles : nos citoyens approuveront „ chaque jour de plus en plus cette forme de République, & „ devenus par l'expérience plus capables de sentir la vérité, ils „ souhaiteront de voir ce gouvernement conduit à une entiere „ perfection ; cependant il se soutiendra par le moyen des deux „ Reglemens que je viens de proposer. 1495.

„ La raison & l'exemple me fourniront assés de moyens, pour „ prouver qu'il est facile d'établir ces deux points, & que la „ République en retirera une grande utilité. Quoique l'autorité „ soit affectée aux nobles Venitiens, néanmoins la Noblesse „ n'étant composée que de citoyens particuliers, & formant „ d'ailleurs un corps nombreux, dont les membres sont de „ conditions & de qualités si differentes, on ne peut pas nier „ que ce gouvernement ne tienne beaucoup de la Démocratie, „ & que nous ne puissions l'imiter en plusieurs choses. Or il est „ surtout appuyé sur ces deux mêmes principes que je propose, „ & c'est par leur moyen que cette République a conservé pendant tant de siécles sa liberté, & qu'elle a maintenu la con„ corde & l'union parmi ses citoyens ; c'est à la faveur de ces „ sages reglemens qu'elle est parvenuë au comble de gloire & „ de grandeur, où nous la voyons aujourd'hui. La base de „ cette union des Venitiens n'est point, comme on le croit, la „ situation de leur Ville, puisqu'elle ne seroit pas capable „ d'empêcher les divisions & les troubles, qui pourroient y naître, & qu'on y a vus quelquefois ; mais c'est la forme du gouvernement si sagement établie & si bien concertée dans toutes ses parties, qu'elle produit nécessairement cette tranquillité si précieuse & si désirable.

„ Nos propres exemples, mais pris dans un sens contraire, „ peuvent nous instruire autant que les exemples étrangers. „ Quelle est la source des fréquentes révolutions arrivées à Flo„ rence, si ce n'est que la forme de l'Etat n'étoit point établie „ sur le modele qu'on vient de proposer ? Tantôt abattuë sous le

1495. „ poids de la tirannie, tantôt déchirée par les diſſentions des „ particuliers, effets de leur ambition & de leur avarice; cette „ Ville malheureuſe s'eſt encore vuë livrée à la diſcretion d'une „ multitude effrenée. Ainſi au lieu que les Villes ont été bâtiés „ pour procurer le repos & le bonheur de leurs habitans, notre „ Ville, ou plûtôt la forme de notre République n'a produit „ d'autres effets, que la perte de nos biens, l'exil & le meurtre „ des citoyens.

„ Le gouvernement établi par le dernier Parlement ne diffe- „ re point de ceux qui ont cauſé tant de maux à Florence, „ & qui ont enfin enfanté la tyrannie; car ce fut par leur moyen „ que le Duc d'Athenes (*a*) & enſuite Coſme de Medicis, oſe- „ rent opprimer la liberté de nos peres. En effet, Meſſieurs, „ rien n'eſt plus naturel que ces funeſtes ſuites, lorſque le choix „ des Magiſtrats & le pouvoir de faire des loix ne dépendent „ pas d'un conſentement univerſel, mais de la volonté d'un pe- „ tit nombre. Alors les citoyens ne s'intereſſant plus au bien pu- „ blic, ne ſeront occupés que de leurs vuës particulieres: on „ verra naître les brigues, les factions & les révoltes; four- „ ce funeſte de la ruine de toutes les Républiques & de tous les „ Empires.

„ Balancera-t'on encore après tant de motifs, à fuir une for- „ me de gouvernement, dont la raiſon & l'experience nous „ font connoître le danger? Héſiterons-nous encore à prendre „ un parti, de la sûreté & de l'utilité duquel cette même raiſon & „ l'exemple d'autrui nous forcent de convenir? En effet, Meſ- „ ſieurs, & c'eſt la vérité qui parle par ma bouche, un gouver- „ nement, où le petit nombre diſpoſera de l'autorité, ſera tou- „ jours le gouvernement d'un certain nombre de tyrans, plus „ dangereux qu'un ſeul, parce que le mal ſera multiplié. D'ail- „ leurs, ſans parler des autres inconveniens, ne doit-on pas „ s'attendre à voir bien-tôt ces tyrans diviſés par la diverſité „ des ſentimens, par l'ambition ou par quelque autre paſſion? „ La déſunion eſt pernicieuſe en tout temps: mais qu'elle le

(*a*) Reinier Acciaioli d'une noble & ancienne famille de Florence. Il ſe rendit maitre d'Athenes au commencement du quinziéme ſiécle; & fut auſſi Souverain de Corinthe & d'une partie de la Beotie. Lui & ſes deſcendans poſſederent ces Etats juſques en 1455. qu'ils en furent dépouillés par Mahomet II. *Chalcondile liv.* 4. *&* 9. Il voulut auſſi ſe rendre maitre de Florence, ce qui y excita de grands mouvemens.

ſera

1495.

„ sera bien davantage dans des circonstances, où vous avés „ exilé, proscrit un citoyen puissant, & à présent que dépoüillés „ d'une partie si considerable de votre Domaine, vous voyés „ l'Italie exposée à des périls pressans & pleine de soldats étran- „ gers : c'est peut-être aujourd'hui la seule fois que Florence a „ pû disposer de son sort. Hâtons-nous donc de profiter de „ l'heureuse conjoncture qui nous est offerte par le ciel, pour „ établir un gouvernement durable & qui soit la source du bon- „ heur public.

„ Par cet heureux établissement vous laisserés à vos enfans & „ à leur posterité le précieux héritage de la liberté, que vous „ n'aurés point reçu de vos ancêtres, qui ne l'ont jamais connuë. „ Je vous conjure donc par le Souverain Maitre du ciel & de „ la terre, dont la bonté fait naître des conjonctures si précieu- „ ses, de les mettre à profit, de ne vous point nuire à vous- „ mêmes, & de ne point dégrader pour toûjours la sagesse des „ Florentins, en laissant échaper de si favorables circonstances.

Tel fut le discours de Soderin : Guy-Antoine Vespucci Ju- risconsulte fameux, homme d'esprit & délié, fut d'un sentiment contraire, & parla ainsi.

VI. Discours pour l'Aristocratie.

„ Messieurs, je souhaiterois avec ardeur, que le gouver- „ nement proposé par Paul-Antoine Soderin, pût procurer le „ bonheur public aussi facilement, qu'il est aisé de le décrire. „ Il faudroit être bien aveugle pour ne pas embrasser avec „ empressement un plan si favorable à la patrie, & il n'y a qu'un „ mauvais citoyen capable de rejetter une forme de Ré- „ publique, où les honneurs & la récompense seroient le „ partage de la valeur, du mérite & de la vertu. Mais il ne me „ paroît pas qu'un gouvernement tout-à-fait populaire, puisse „ produire ces biens qu'on nous fait esperer. Au contraire, la „ raison, l'experience & l'autorité des Philosophes forment une „ preuve invincible, que l'on cherche en vain dans la multitu- „ de, les lumieres, la maturité & l'ordre nécessaires, pour „ s'assurer que dans le choix des Magistrats la prudence sera „ préferée à la témerité, la vertu au vice, & l'expérience „ à l'incapacité. Doit-on attendre de sages décisions d'un „ Juge ignorant ? Non sans doute : Eh bien, ce Juge sans „ lumieres, c'est ce peuple plein de confusion & d'igno- „ rance, & qui ne peut choisir, ou se déterminer raisonnable-

1495. „ ment que par hazard. Quoi nous pourrions croire que d'impor„ tantes affaires, qui occupent tous entiers des hommes de tête; „ & dont l'attention ne se partage point ailleurs, puissent être „ maniées avec succès par une multitude ignorante, composée „ de gens dont l'esprit, la condition, les mœurs sont si differen„ tes, & qui s'adonnent uniquement à des affaires particulie„ res? D'ailleurs l'orgueil va porter tous nos citoyens à aspirer „ aux honneurs: non contens des avantages d'une honnête li„ berté, ils brûleront de briller aux premiers rangs, & d'entrer „ dans les plus grandes & les plus épineuses déliberations. Vous „ n'ignorés pas, Messieurs, qu'on sçait ici moins qu'ailleurs „ écouter la moderation, & céder la place à l'expérience & au „ mérite: bien-tôt persuadée que tous sont naturellement égaux „ en tout, la multitude disposera des emplois, au mépris des „ services & de la vertu. Cette soif aveugle des honneurs, qui „ dévore la plus grande partie du peuple, mettra la puissance „ entre les mains des moins dignes & des moins capables, parce „ que ceux-ci prévaudront par le nombre, & que l'on ne fera „ plus désormais que compter les suffrages. Enfin qui peut nous „ assurer que le peuple toujours content de la forme que vous „ aurés une fois établie, ne troublera pas bien-tôt de si sa„ ges mesures par des loix bizares, ausquelles les gens sensés „ s'opposeront en vain? Cet inconvenient toujours à craindre „ dans un gouvernement populaire, le sera bien davantage „ dans les conjonctures présentes; le penchant naturel qui em„ porte toujours rapidement les hommes d'une extrêmité à „ l'autre, quand la violence qui les avoit retenus a cessé, ne „ sçait point s'arrêter dans un juste milieu. Ne doutés donc „ pas que le peuple qui vient d'être délivré de la tyrannie, ne „ se jette, si l'on ne le retient, dans une licence effrenée, ainsi „ nous n'aurons fait que changer de tyran. En effet quelle ty„ rannie plus insupportable que le caprice d'un peuple qui ra„ baisse le mérite pour élever l'ignorance, & qui, sans égard „ pour les talens, dispose à son gré de la récompense qui leur „ étoit duë? L'ignorance quand elle tyrannise, impose un joug „ d'autant plus accablant, qu'elle est aveugle, sans discerne„ ment, & mille fois plus dangereuse que toute la malice d'un „ tyran à qui la politique fait du moins garder quelques mesures.

„ Au reste ne vous laissés point éblouïr par l'exemple des Ve-

„ nitiens : la situation de leur Ville contribuë pour quelque
„ chose, au bon ordre de cette République, & l'ancienneté 1495.
„ du gouvernement sert beaucoup à y maintenir l'heureuse
„ tranquillité, dont nous la voyons joüir. D'ailleurs les gran-
„ des affaires n'y sont confiées qu'à un petit nombre de citoyens.
„ Peut-être même que ce peuple moins vif que nous, est plus
„ facile à contenir. D'ailleurs ce ne sont point les deux loix
„ fondamentales qu'on vient de proposer, qui soutiennent
„ seules le gouvernement de Venise ; c'est la perpetuité du
„ Doge, ce sont plusieurs autres sages reglemens, qui le ren-
„ dent parfait & durable. Or je demande, s'il seroit pos-
„ sible d'en introduire de pareils dans notre République, sans
„ y trouver beaucoup de contradictions ; cette Ville ne vient
„ point d'être bâtie, & il n'est pas question de lui donner
„ une premiere forme ; elle préferera toujours ses anciens usa-
„ ges à de nouveaux établissemens, quoique meilleurs & plus
„ utiles ; elle craindra toujours que, sous prétexte de conserver
„ sa liberté, l'on ne veüille établir une nouvelle tyrannie.

„ Ces raisons & la vicissitude des choses humaines, dont
„ la nature est de dégenerer, donnent plus lieu de craindre
„ qu'un gouvernement d'abord imparfait, ne tombe dans une
„ entiere confusion, qu'elles ne font esperer que le temps & les
„ occasions pourront le conduire à la perfection. Mais pour-
„ quoi chercher des exemples au dehors, tandis que nous en
„ avons parmi nous ?

„ Pouvons-nous ignorer que cette Ville n'a jamais été gou-
„ vernée par le peuple, que les divisions n'ayent presque causé sa
„ ruine, & changé la face de l'Etat ? Enfin si nous voulons nous
„ arrêter à des exemples étrangers, que ne nous rappellons-
„ nous les désordres qu'une pure Démocratie a occasionnés
„ dans Rome ? N'est-il pas évident que l'inclination des Ro-
„ mains pour la guerre, fut la seule cause de la durée de
„ leur République au milieu de tant de troubles & de di-
„ visions ? Jettons encore les yeux sur Athenes, cette Ville si
„ florissante & si considerable : Ne perdit-elle pas & l'empire
„ & la liberté, pour obéir à des tyrans nés dans son sein, ou à
„ des maîtres étrangers, parce que la multitude s'empara de la
„ décision des grandes affaires ?

„ Au reste, je ne comprens pas comment on ose avancer

1495. „ que la forme arrêtée dans le dernier Parlement, puiſſe don-
„ ner quelque atteinte à la liberté; les Magiſtrats ſont par elle en
„ poſſeſſion de regler toutes choſes, & elle ne défere point une
„ autorité perpetuelle à ces citoyens, qui ſeront ſucceſſivement
„ remplacés par d'autres. Enfin leur élection ne dépend point
„ d'un petit nombre; & le ſort décidera entre pluſieurs ſu-
„ jets propoſés & approuvés ſuivant l'ancienne coutume de la
„ Ville. Dans ces diſpoſitions, comment la brigue ou la cabale
„ pourroit-elle remplir les Magiſtratures? Selon ce plan, les
„ affaires importantes ſeront examinées & conduites par des
„ hommes ſages, pleins d'experience & de maturité; il regnera
„ dans les Conſeils un ordre, un ſecret & une prudence, qu'en-
„ vain nous chercherions dans le peuple: incapable de ſoutenir
„ le poids de la République, & donnant toujours dans les extrê-
„ mités, on le verroit tantôt prodiguer la dépenſe hors de
„ ſaiſon, tantôt s'expoſer par une économie mal-entenduë,
„ à épuiſer enſuite les fonds de l'Etat & ſe précipiter dans les
„ plus grands périls.

„ Si l'Italie, & ſurtout notre patrie, comme l'a remarqué
„ Soderin, ſont aujourd'hui dans une triſte ſituation; quelle
„ prudence y auroit-il dans le beſoin des plus ſages conſeils,
„ de confier notre ſort à l'ignorance & à la foibleſſe? Conſi-
„ derés que vous aſſurerés davantage le repos du peuple, & que
„ vous le mettrés plus à portée d'entendre ſes vrais interêts,
„ quand vous lui donnerés moins d'autorité & moins de part
„ au gouvernement; enfin faites une ſérieuſe attention, que ſi
„ ſa volonté regle la République, devenu bien-tôt inſolent, dif-
„ ficile & opiniâtre, il refuſera d'écouter des conſeils utiles
„ & dictés par l'amour de la patrie.

VII. Grand crédit de Savonarole à Florence.

Ce dernier avis l'auroit emporté dans les conſeils particuliers, ſi Jerôme Savonarole de Ferrare, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, n'avoit pas fait intervenir l'autorité de Dieu dans les déliberations des hommes. Ce Religieux qui prêchoit depuis pluſieurs années à Florence, joignoit à une doctrine ſinguliere une grande réputation de ſainteté; il s'étoit même acquis dans l'eſprit de la plus grande partie du peuple, le nom & le crédit d'un Prophete. Cette opinion vulgaire étoit fondée ſur ce que dans des temps plus tranquiles, & où il n'y avoit aucune apparence de troubles, il avoit prédit dans ſes ſermons qu'il viendroit

1495.

en Italie des armées étrangeres si redoutables, que ni murailles ni troupes ne pourroient leur résister. Il avoit même parlé obscurement du changement de l'Etat de Florence ; ce nouveau Prophete assuroit que ce n'étoit ni par les lumieres de la raison, ni par la science des écritures, qu'il prédisoit ces choses & plusieurs autres qu'il débitoit continuellement, mais que c'étoit uniquement par inspiration divine. Il se mit alors à déclamer en public contre la forme de gouvernement arrêtée dans le Parlement, & à prêcher avec un ton d'homme inspiré, que Dieu vouloit que Florence fût tellement gouvernée par le peuple, qu'il ne fût pas au pouvoir du petit nombre de disposer du sort de la multitude, & d'opprimer sa liberté.

VIII. On se détermine pour le gouvernement populaire.

La véneration des peuples pour Savonarole, favorisant les souhaits du plus grand nombre, ceux qui étoient d'un sentiment opposé, ne purent résister à ce torrent. Après plusieurs déliberations, il fut enfin arrêté, qu'on établiroit un Conseil general de tous les Florentins, à l'exclusion néanmoins du menu peuple, comme on le publia en differens endroits de l'Italie ; cette Assemblée ne fut donc composée que de ceux, qui suivant les anciennes Loix de la Ville, avoient droit de participer au gouvernement ; & il fut reglé que ce Conseil general n'auroit d'autres fonctions que d'élire tous les Magistrats de la Ville & du Domaine, & d'approuver les Loix dressées & rédigées dans les Conseils particuliers. Ensuite pour aller au-devant des divisions, & rassurer l'esprit de chaque particulier, on publia un décret, qui comme autrefois à Athenes, fit défenses de faire aucune recherche du passé par rapport aux affaires de l'Etat. On eut peut-être établi un gouvernement solide sur ces fondemens, si dans le même temps on avoit fait tous les autres reglemens que les gens sensés proposerent alors. Mais le consentement d'un grand nombre de citoyens, que le souvenir du passé remplissoit de défiance, étant absolument nécessaire pour ces nouvelles Loix, on jugea qu'il suffisoit pour le présent d'établir le Conseil general, comme le fondement de la liberté, & qu'on pouvoit attendre que le temps eût rassuré les esprits, & fait sentir la sagesse & l'utilité de ces reglemens.

IX. Les châteaux de Naples se

Cependant le Roi de France, maître de la ville de Naples, voulant achever sa conquête, résolut de soumettre le Château-

1495. neuf & le Château de l'Oeuf, qui tenoient encore pour Ferdinand : à l'égard de la Tour de San-Vicentio construite pour la défense du port, il s'en étoit facilement emparé ; il falloit outre cela s'emparer du reste du Royaume pour assurer sa nouvelle puissance. La fortune lui fut également favorable dans ces deux projets : après une legere résistance le Château neuf, Palais des Rois, situé sur le bord de la mer, se rendit par la lâcheté & l'avarice de la garnison Allemande, composée de cinq cens hommes. Les conditions de la capitulation furent, qu'ils en sortiroient avec tout ce qu'ils pourroient emporter sur eux. Il y avoit dans ce Château une grande quantité de vivres, que Charle, sans prévoyance pour l'avenir, donna à quelques-uns des siens. Le Château de l'Oeuf bâti dans la mer sur un rocher, qui tenoit autrefois au continent, dont il avoit été séparé par Lucullus, & qui communiquoit avec le rivage par un pont étroit, essuya pendant quelques jours le feu de l'artillerie. Le canon pouvoit à la verité endommager le haut des murailles, mais il étoit impossible d'entamer le rocher. Malgré de si bonnes fortifications, l'épouvante se saisit de la garnison, qui promit de se rendre dans huit jours, si elle n'étoit secouruë avant ce temps-là.

rendent à Charle VIII.

X.

Tout le Royaume se soumet à lui, hors ce qui lui échape par sa faute.

Les Barons & les Syndics des Villes, venoient au-devant des troupes que le Roi avoit envoyées dans les Provinces du Royaume, s'empressant à l'envi d'être les premiers à les recevoir. L'affection qu'on avoit pour les François, ou la terreur de leurs armes, engageoit les Gouverneurs des places fortes à se rendre presque tous sans aucune résistance : le château de Gaëte même, qui étoit bien fortifié & abondamment pourvû, se rendit à discretion après une legere attaque. Cette révolution rapide entraîna en peu de jours tout le reste du Royaume, & Charle soumit tout à son obéïssance, excepté l'isle d'Ischia, les citadelles de Brindes & de Gallipoli dans la Poüille, & celle de Rhege en Calabre, située à la pointe de l'Italie, vis-à-vis de la Sicile : la Turpia & la Mantia dans la même Province, s'étoient d'abord données à lui ; mais Charle en ayant gratifié quelques-uns de ses courtisans, ces Villes ne voulurent pas les reconnoître, & retournerent à leur ancien maître. La ville de Brindes suivit leur exemple quelques jours après, parce que Charle n'y envoya personne ; il eut même

la négligence de ne point expedier, & même de n'entendre qu'à peine les députés de cette Ville qui s'étoient rendus à Naples pour capituler; ce délai donna le temps à ceux qui tenoient la citadelle pour Ferdinand, de ramener la Ville à son obéïssance. La ville d'Otrante qui s'étoit aussi déclarée pour la France, ne voyant arriver personne de la part du Roi, lui échapa encore. Tous les Barons du Royaume allerent rendre hommage au nouveau Roi; à l'exception d'Alfonse d'Avalos, Marquis de Pescaire, & de deux ou trois autres Seigneurs. Le Marquis s'étant apperçû que la garnison Allemande du Château neuf dont Ferdinand lui avoit confié la garde, se disposoit à se rendre, avoit suivi ce Prince; les autres s'etoient retirés en Sicile, parce que Charle avoit disposé de leurs terres. 1495.

Le Roi auroit bien voulu s'assurer la possession du Royaume de Naples par un traité solide; & dans cette vûë, avant la reddition du château de l'Oeuf, il avoit envoyé un sauf-conduit à Dom Frederic pour le venir trouver: ce Prince qui avoit passé plusieurs années à la Cour de Loüis XI. & qui d'ailleurs étoit parent du Roi (*a*), étoit aimé de tous les Seigneurs François. Charle offrit de donner à Ferdinand des établissemens & de grands revenus en France, s'il vouloit renoncer à ce qui lui restoit dans le Royaume de Naples, & à Frederic des biens plus considérables que tout ce qu'il y possedoit. Dom Frederic qui sçavoit que son neveu étoit résolu de n'accepter aucun parti, à moins qu'on ne lui laissât la Calabre, répondit au Roi, que puisque Dieu, la fortune & le consentement de tous les peuples avoient concouru à lui donner le Royaume de Naples, Ferdinand ne vouloit point s'opposer à cette fatale disposition: qu'il ne se croyoit pas deshonoré de ceder à un si grand Prince, & qu'il étoit résolu de se soumettre à son obéïssance comme les autres, pourvu qu'il voulût bien lui accorder quelque partie du Royaume, (Frederic vouloit parler de la Calabre,) pour y faire sa demeure. Que content de vivre dans ce Duché, non comme Roi, mais comme l'un des Barons de Charle, il ne souhaitoit que d'admirer sa clémence & sa bonté; qu'il esperoit de trouver quelque jour l'occasion de montrer pour le service de ce Prince, le courage que sa mau-

(*a*) A cause d'Anne de Savoye sa premiere femme, qui étoit niéce de Charlotte de Savoye, mere du Roi.

1495. vaiſe fortune ne lui avoit pas permis d'employer pour lui-même : que ce trait de generoſité couvriroit le Roi d'une gloire éclatante, & l'égaleroit à ces anciens Rois, qu'une pareille conduite a rendus immortels, & auſquels elle a fait décerner les honneurs divins : qu'enfin il y trouveroit autant de ſûreté que de gloire, parce qu'en recevant les ſermens & l'hommage de Ferdinand, il s'aſſureroit pour toujours la poſſeſſion du Royaume, & n'auroit plus à redouter les caprices de la fortune, qui, lorſque la victoire n'eſt point accompagnée de la modération & de la prudence, ſe fait un jeu de ternir l'éclat d'une gloire qui a coûté bien des travaux. Mais Charle craignant de mettre le reſte du Royaume dans un péril évident, s'il en cedoit une partie à ſon rival, ne voulut point écouter cette propoſition. Ainſi Dom Frederic s'en retourna, mécontent du Roi ; & Ferdinand après la reddition des châteaux, ſe retira en Sicile avec quatorze galeres mal armées, ſur leſquelles il étoit parti de Naples, s'y tenant prêt pour les occaſions qui pourroient s'offrir. Il laiſſa la garde du château d'Iſchia à Innigo d'Avalos (*a*), frere d'Alfonſe, tous deux d'une valeur & d'une fidelité éprouvées.

Charle voulant s'aſſurer de cette place, d'où il étoit facile d'exciter des troubles dans le Royaume, y envoya ſon armée navale, qui étoit enfin arrivée dans le port de Naples. Ayant trouvé la Ville abandonnée, elle ne jugea pas à propos d'attaquer le château qui étoit trop bien fortifié pour qu'on ſe flatât de l'emporter ; c'eſt pourquoi le Roi réſolut de faire venir d'autres vaiſſeaux de Provence & de Genes pour s'emparer d'Iſchia, & pour aſſurer la mer contre les courſes de Ferdinand.

Mais ni l'activité, ni la prudence ne ſecondoient pas la bonne fortune des François, que tant de proſperités avoient rendus plus fiers qu'ils ne le ſont naturellement. Ils n'agiſſoient plus qu'avec une négligence & une confuſion extrêmes ; on abandonnoit au hazard les choſes les plus importantes ; on ne s'occupoit que de fêtes & de plaiſirs ; & ceux qui étoient le plus avant dans la faveur du Roi, ne ſongeoient qu'à s'enrichir des fruits de la victoire, ſans être touchés ni de la gloire, ni des interêts de leur maître.

Dans ce temps-là, Zizim Ottoman mourut à Naples ; Charle

(*a*) Marquis du Guaſt.

fut

fut fort affligé de sa mort, parce qu'il comptoit beaucoup sur lui pour la guerre qu'il méditoit contre les Turcs. On fut persuadé que le Pape avoit donné un poison lent à Zizim, pour empêcher le Roi d'en tirer aucun avantage : on soupçonna le Pontife de cet attentat pour differentes causes. On croyoit qu'il n'avoit pas remis de bon gré le Prince Turc entre les mains du Roi, & qu'il étoit fâché de perdre les quarante mille ducats que Bajazet lui payoit tous les ans. Peut-être étoit-il jaloux de la gloire du Roi. D'ailleurs, il pouvoit encore appréhender que ce Prince, après avoir triomphé des Infideles, ne se rendît enfin aux instances que bien des gens, qui n'avoient d'autre but que leurs interêts, lui faisoient sans cesse, de réformer les abus de la Cour de Rome. En effet, l'Eglise avoit un besoin pressant de cette réforme, & elle étoit si éloignée de ses premieres mœurs, que l'autorité de la Religion Chrétienne diminuoit de jour en jour; surtout sous un Pape qui n'avoit point rougi de le devenir par les moyens les plus infâmes, & dont la conduite inoüie alloit bien loin au-delà de tout ce qu'on avoit détesté jusqu'alors dans les mauvais Pontifes. La corruption d'Alexandre rendant tout croyable, fit penser à plusieurs, que Bajazet lui ayant envoyé de l'argent par George Bucciardo, il avoit vendu à ce Prince le sang de son frere Zizim. Charle n'abandonna pas pour cela ses desseins contre les Turcs, & il envoya en Grece l'Archevêque de Durazzo (*a*), Albanois de nation, qui lui faisoit esperer d'exciter des mouvemens en ce païs par le moyen de certains bannis; mais de nouveaux évenemens partagerent l'attention du Roi.

1495.

XI. La rapidité des conquêtes de Charle

On a vû plus haut, que la passion d'usurper le Duché de Milan & la crainte des Arragonois, avoient obligé Ludovic Sforce à solliciter la venuë du Roi de France en Italie. Quand il eut

(*a*) Philippe de Comines qui étoit alors Ambassadeur de France à Venise, fut parfaitement instruit de cette intrigue par l'Archevêque de Durazzo, & par Constantin de Macedoine dont il est parlé ci-dessus dans la note (*d*) de la page 68. lesquels étoient venus à Venise pour faire des préparatifs & acheter des armes. Scanderberg & plusieurs autres personnes considérables étoient de l'entreprise, & ils auroient été appuyés par les peuples, qui désiroient passionément la venuë des François pour changer d'état. Mais outre que l'Archevêque étoit *homme leger en paroles*, comme dit Comines, & qu'il communiqua son secret à trop de gens, les Venitiens voulurent se faire un mérite auprès de Bajazet; & ils l'avertirent de la mort de Zizim & de toute la conjuration. Ils firent même arrêter l'Archevêque lorsqu'il s'en retournoit en Grece : Constantin se sauva dans la Poüille. *Com. l. 7. c. 14.* Il en coûta la vie à plus de cinquante mille Chrétiens.

1495. contenté son ambition, & qu'il vit les Arragonois presque hors d'état de se défendre eux-mêmes, il apperçut alors un péril plus grand & plus réel que celui qu'il avoit appréhendé ; il comprit qu'il etoit menacé avec toute l'Italie de tomber dans l'esclavage, si le Roi de France venoit à bout d'affermir sa puissance dans le Royaume de Naples. Il auroit souhaité que Charle eût rencontré davantage d'obstacles à Florence : mais lorsqu'il vit cette République contrainte d'unir ses forces à celles du Roi ; que le Pape n'avoit pas persisté plus long-temps à traverser les desseins de ce Prince, & qu'enfin le Royaume de Naples étoit ouvert de tous côtés à ses troupes, sa crainte s'accrut de jour en jour avec les progrès de l'armée Françoise. Les Venitiens commençoient aussi à trembler ; ils étoient demeurés jusques-là dans une neutralité constante, & bien loin de se démentir par aucune action, il ne leur étoit pas même échapé la moindre démonstration capable de les faire soupçonner de pencher plus d'un côté que d'un autre. Ce ne fut qu'après avoir appris que le Roi avoit passé les Monts, qu'ils se déterminerent à députer vers lui Antoine Loredano, & Dominique Trevisani ; ces Ministres partirent même si tard, que le Roi étoit déja à Florence lorsqu'ils y arriverent. Mais ensuite frappés de la rapidité des succès de ce jeune conquerant, qui comme un foudre impétueux parcouroit toute l'Italie sans aucun obstacle, ils commencerent à comprendre que la ruine des autres pouvoit être funeste à leur République ; ils furent confirmés dans cette pensée par la conduite du vainqueur. Charle venoit de se rendre maître de Pise & des autres places des Florentins ; il avoit depuis laissé une garnison dans Sienne, & s'étoit comporté de la même maniere dans l'Etat Ecclesiastique ; toutes ces précautions donnoient un juste sujet de croire que ses desseins ne se bornoient pas au Royaume de Naples. Ils s'empresserent donc de prêter l'oreille aux conseils de Ludovic Sforce, qui les avoit pressé dès le temps que les Florentins avoient subi la loi des vainqueurs, de s'opposer au danger qui menaçoit toute l'Italie. On croit même que si du côté de Rome, ou à l'entrée du Royaume de Naples, Charle eût reçû quelque échec, ils auroient pris dès-lors les armes contre lui ; mais la rapidité de ses victoires déconcerta la lente politique de ses ennemis secrets.

VIII. étonne & souleve toutes les Puissances.

Depuis la conquête de Naples, Charle qui se défioit beaucoup de Ludovic, prit à sa solde Jean-Jacque Trivulce avec cent lances, moyennant de bons appointemens & des conditions honorables, & il mit dans ses interêts par de grandes promesses le Cardinal Fregose & Objetto de Fiesque. Son but étoit de se servir de ceux-ci pour donner de l'occupation à Ludovic dans la ville de Genes; & il s'attacha Trivulce, parce qu'il étoit le chef de la faction Guelfe à Milan, & l'ennemi juré du Duc. Enfin il refusa à Ludovic la Principauté de Tarente, sous prétexte qu'il ne devoit la lui donner qu'après l'entiere conquête du Royaume de Naples. Ludovic aigri par cette conduite du Roi, fit retenir à Genes douze galeres qu'on y armoit pour les François, & défendit qu'on y équipât aucun bâtiment pour leur service. Charle prétendit que c'étoit ce contre-temps qui l'avoit empêché d'assiéger une seconde fois Ischia avec de plus grandes forces. Dans cette disposition des esprits, les soupçons & les mécontentemens s'augmentoient tous les jours de part & d'autre. D'ailleurs la prompte réduction de Naples grossissoit le péril, & le rendoit plus présent aux yeux des Venitiens & du Duc de Milan: c'est pourquoi ils se crurent dans la nécessité de ne pas differer plus longtemps à faire éclater leurs projets. 1495.

Ils y furent encore excités par la puissance des Alliés qui se joignirent à eux. Le Pape allarmé de la prosperité des armes Françoises, ne s'y porta pas avec moins de chaleur. L'Empereur Maximilien, qui par tous les sujets de haine qu'il avoit contre la France, & par le souvenir des offenses qu'il avoit reçûës de Charle, regarda toujours avec plus de jalousie qu'aucun autre, l'agrandissement des François, suivit avec empressement l'exemple d'Alexandre. Mais ceux sur lesquels les Venitiens & Ludovic faisoient le plus de fond, étoient les Rois d'Espagne.

Ferdinand & Isabelle n'avoient promis à Charle de ne point traverser la conquête du Royaume de Naples, que pour avoir le Comté de Roussillon; & ils s'étoient artificieusement réservé la liberté de ne point exécuter cette promesse à la faveur d'une clause qui (si ce qu'ils en publierent est vrai,) fut inférée dans le traité: Elle portoit, *qu'ils ne seroient tenus à rien de ce qui pourroit préjudicier à l'Eglise*; ils en inféroient, que toutes les fois

1495. que le Pape leur demanderoit des secours pour maintenir ses droits sur le Royaume de Naples, il seroit en leur pouvoir de lui en accorder sans contrevenir à leur engagement. Ils ajouterent même depuis, que par le même traité il ne leur étoit défendu de s'opposer à Charle, qu'au cas qu'il fût constaté que ce Royaume lui appartenoit légitimement. Quoi qu'il en soit, il est certain que dès qu'ils eurent recouvré le Roussillon, non seulement ils commencerent à promettre des secours aux Arragonois, mais encore ils presserent sécretement le Pape de ne point abandonner ces Princes. Ils exhorterent aussi le Roi de France, d'abord avec beaucoup de moderation, & comme s'ils n'avoient eu d'autre motif, que l'interêt de sa gloire & le zele de la Religion, de tourner ses armes plûtôt contre les Infideles, que contre des Chrétiens; mais ils changerent de conduite à mesure qu'il avançoit dans ses conquêtes, & parlerent d'une maniere à causer des soupçons au Roi. Ensuite voulant donner plus de poids à leurs remontrances, & soutenir les esperances du Pape & des Arragonois, ils firent équiper une flote qui devoit, disoient-ils, veiller uniquement à la sûreté de la Sicile; elle y arriva en effet après la perte de Naples. Mais cette armée navale, suivant la coutume des Espagnols, parut avec beaucoup d'ostentation, & ne porta que de foibles secours; car elle n'amenoit en tout que huit cens hommes (*a*) de cavalerie & mille fantassins Espagnols. Ils dissimulerent jusqu'à ce que la prise d'Ostie par les Colonne, & les menaces du Roi de France contre le Pape, leur fournirent un prétexte plus plausible de se déclarer. Ils saisirent d'abord cette occasion, pour faire dire au Roi à Florence, par Antoine de Fonseca leur Ambassadeur, que suivant le devoir des Princes Chrétiens, ils prendroient la défense du Pape & du Royaume de Naples, qui étoit un fief de l'Eglise Romaine: & lorsqu'ils eurent entamé la négociation avec les Venitiens & le Duc de Milan, ils les presserent vivement à la premiere nouvelle de la révolution de Naples, de prendre avec eux des mesures pour leur sûreté commune.

Enfin les Ambassadeurs de toutes ces Puissances s'étant réü-

(*a*) Cette cavalerie s'appelloit Gennetaire, du nom d'une certaine pique, dont elle étoit armée.

nis à Venise, y conclurent au mois d'Avril une ligue (*a*) au nom du Pape, de l'Empereur, des Rois d'Espagne, des Venitiens & du Duc de Milan. Ce traité, suivant ce qui en fut rendu public, paroissoit n'avoir d'autre objet que la défense réciproque de leurs Etats. On y laissoit à tout le monde la liberté d'y acceder à des conditions convenables. Mais jugeant tous qu'il étoit nécessaire d'ôter le Royaume de Naples au Roi de France, on convint sécretement que Ferdinand Roi de Naples, qui comptant sur l'affection des peuples, négocioit déja pour rentrer dans la Calabre, se serviroit des troupes arrivées sur la flote Espagnole, pour se remettre en possession de ses Etats: Que dans le même temps les Venitiens avec leur armée navale, attaqueroient les places maritimes : que le Duc de Milan, pour empêcher les secours qui pourroient venir de France, tâcheroit de s'emparer de la ville d'Aste, où le Duc d'Orleans étoit resté avec peu de forces; & qu'il seroit fourni à l'Empereur & au Roi d'Espagne par les autres conféderés une certaine somme d'argent, afin que l'un & l'autre pussent mettre sur pied des forces nombreuses, pour entrer en France.

1495. XII. Ligue de Venise, entre le Pape, l'Empereur, les Rois d'Espagne, les Venitiens & le Duc de Milan, contre Charle VIII.

Les Alliés, qui auroient voulu engager toute l'Italie dans leurs interêts, presserent les Florentins & le Duc de Ferrare de s'unir à eux. Le Duc sur la proposition qui lui en fut faite, avant que le traité eût été rendu public, refusa de prendre parti contre le Roi; mais par une politique Italienne, il consentit qu'Alfonse son fils aîné se mît à la solde du Duc de Milan avec cent cinquante hommes d'armes, sous le titre de Lieutenant de ses troupes.

A peine cette ligue étoit-elle publiée, que Ludovic Sforce offrit aux Florentins toutes les forces des conféderés, pour résister au Roi, en cas qu'à son retour de Naples il voulût les attaquer, & pour les aider à reprendre Pise & Livourne le plûtôt qu'il seroit possible; mais il exigeoit d'eux qu'ils accedassent au traité de Venise. Ils avoient tous sujet d'abandonner le parti du Roi. Ce Prince au mépris du traité de Florence, ne les avoit point rétablis dans les Villes qui leur avoient été enlevées, ou qui s'étoient révoltées contre eux, & ne leur avoit pas même restitué, depuis la conquête de Naples, les places

(*a*) Philippe de Comines vit former cette ligue, dont il donna avis au Roi. Il en rapporte plusieurs particularités, liv. 7. chap. 15.

1495. qu'ils avoient remises entre ses mains. Il manquoit ainsi à sa parole, par les conseils de ceux qui, pour favoriser les Pisans, lui persuadoient que, dès que les Florentins seroient remis en possession de leurs places, ils s'uniroient au reste de l'Italie contre lui. Le Cardinal de S. Malo lui-même, malgré tout l'argent qu'il avoit reçu des Florentins, ne s'opposoit que foiblement à cette politique, & ne vouloit pas se broüiller pour leurs interêts, avec les autres grands de la Cour. Enfin le Roi, non seulement dans cette occasion, mais encore en plusieurs autres, témoigna ouvertement qu'il ne s'embarassoit ni de sa parole, ni de conserver l'amitié des Florentins, qui pouvoit néanmoins lui être si importante dans ces conjonctures. Il poussa même si loin ce mépris, qu'un jour leurs Ambassadeurs se plaignant à lui de la révolte de Montepulciano, & le pressant de contraindre les Siennois à leur rendre cette place, il leur dit brusquement: *Si vos sujets se révoltent parce qu'ils sont maltraités, que voulés-vous que j'y fasse?* Cependant les Florentins sans écouter un juste ressentiment, résolurent de ne point prêter l'oreille aux propositions des confédérés; ils se comporterent de cette maniere, soit pour ne pas attirer sur eux une seconde fois les armes de la France au retour du Roi, soit parce qu'il étoit plus naturel d'esperer la restitution de leurs places de la part de celui qui les avoit entre ses mains, que de ceux qui ne les avoient pas. D'ailleurs ils comptoient peu sur les promesses qu'on leur faisoit, sçachant bien que les Venitiens les haïssoient trop, à cause de l'opposition qu'ils avoient toujours apportée à leurs entreprises; & dans la certitude que Ludovic Sforce pensoit pour lui-même à la Souveraineté de Pise & de Livourne.

XIII. Décadence des affaires de Charle VIII. dans le Royaume de Naples.

Cependant la réputation des François commençoit déja à diminuer beaucoup dans le Royaume de Naples. Uniquement occupés des plaisirs, & laissant tout à la disposition du hazard, ils avoient négligé de chasser les Arragonois du petit nombre de places qu'ils tenoient encore, & qu'il auroit été fort aisé de leur enlever dans la premiere chaleur du succès. L'affection des Napolitains pour le Roi s'étoit beaucoup réfroidie. A la vérité ce Prince avoit donné des marques d'une grande liberalité & de beaucoup de bonté envers les peuples, par la concession des privileges & des exemptions, qu'il avoit accordés dans

tout le Royaume. Elles étoient si considerables, qu'elles montoient à deux cens mille ducats par an ; mais il gouvernoit 1495.
d'ailleurs avec si peu d'ordre & de prudence, que tout le monde désapprouvoit sa conduite ; ennemi du travail, & bien éloigné de s'assujettir à écouter les demandes & les plaintes de ses sujets, il se déchargeoit sur ses ministres de tout le poids des affaires ; ces favoris conduits par l'ignorance, ou par l'avarice, mirent tout en confusion. La Noblesse ne trouva point l'accueil & les faveurs qui pouvoient redoubler son attachement. On essuya mille difficultés, pour entrer chés le Roi & les Ministres : le mérite tout-à-fait oublié ne fut plus récompensé que par hazard : on négligea de ménager ceux qui étoient naturellement ennemis de la Maison d'Arragon ; la faction Angevine & les Barons chassés par Ferdinand le vieux, ne furent retablis dans leurs biens, qu'après beaucoup de difficultés & de longueurs : les graces & les faveurs ne s'accorderent qu'à ceux qui les achetoient par des presens ou par d'autres moyens : on ôta aux uns leurs biens sans sujet, & l'on donna aux autres sans raison : les François furent revêtus de presque toutes les charges, & enrichis des dépoüilles de beaucoup de gens : enfin la plus grande partie des terres du Domaine fut alienée, la plûpart en faveur des François. Cette conduite de la Cour fut d'autant plus désagréable aux Napolitains, qu'ils étoient accoutumés à un gouvernement plus sage & plus mesuré ; & qu'ils avoient conçu d'autres esperances du nouveau Roi. Leur mécontentement étoit encore augmenté par la fierté si naturelle aux François. Le succès avoit tellement enflé le cœur de cette nation, qu'elle n'avoit plus que du mépris pour tous les Italiens. Ceux-ci étoient encore aigris par la hauteur & la dureté des vainqueurs envers ceux qui les avoient logé à Naples & dans tout le Royaume.

Dans ces circonstances le penchant qu'on avoit marqué pour la domination Françoise, fut bien-tôt changé en une violente haine, & l'aversion qu'on avoit témoignée pour les Arragonois, fit place à la compassion en faveur de Ferdinand, à l'attente qu'on avoit de sa vertu, & au souvenir de la douceur & de la fermeté avec laquelle il avoit parlé au peuple avant sa retraite. Naples même & presque tout le Royaume soupiroient avec autant d'ardeur après le retour des Arrago-

1495. nois, qu'ils avoient souhaité quelques mois auparavant la ruine de ces Princes. On commençoit même à entendre volontiers le nom d'Alfonse, autrefois si odieux : on donnoit le nom de juste séverité à ce qu'on appelloit barbarie du vivant de son pere; & l'on regardoit comme l'effet de la sincerité & de la franchise, ce qui avoit passé pour de l'orgueil & de la hauteur. Tel est le caractere du peuple, toûjours outré dans ses esperances, il ne sçait jamais porter la patience jusqu'où il le doit, & déclame sans cesse contre le present: cette légereté convient d'une maniere plus marquée aux habitans du Royaume de Naples, peuple le plus inconstant de toute l'Italie.

XIV. Charle VIII. prend la résolution de s'en retourner en France.

La ligue de Venise n'étoit pas encore concluë, que le Roi avoit déja résolu de repasser en France: il s'y étoit déterminé plûtôt par légereté, & pour satisfaire aux désirs de toute sa Cour, que par aucun motif dicté par la prudence; car il restoit dans le Royaume une infinité de choses à regler, & il y avoit encore plusieurs places à soumettre. Cependant frappé d'étonnement à la nouvelle de l'orage qui se formoit contre lui, il tint conseil pour se garantir des efforts d'une ligue si redoutable, & qu'on regardoit comme la plus puissante que l'Europe eût vûë depuis long-temps. On y résolut de hâter le départ du Roi, parce que le retardement ne feroit qu'accroître les difficultés, & donneroit le temps aux confédérés de faire leurs préparatifs; d'ailleurs le bruit couroit déja, qu'ils devoient faire passer en Italie un grand nombre d'Allemands, & que l'Empereur y viendroit lui-même en personne. Il fut encore arrêté qu'on feroit venir de France de nouvelles troupes à Aste, pour conserver cette Ville, afin de mettre le Duc de Milan dans la nécessité de songer à sa propre défense, & de pouvoir les faire avancer dans le païs, quand le Roi le jugeroit à propos: enfin il fut conclu qu'on employeroit toutes sortes d'efforts & les plus grandes offres, pour détacher le Pape des autres Alliés, & pour l'engager à donner au Roi l'investiture du Royaume de Naples, qu'il avoit promise pure & simple, lorsque ce Prince étoit à Rome, mais qu'il n'avoit pourtant pas encore voulu accorder, même avec la clause *sans préjudice des droits d'autrui.*

XV. Commencement de la

Occupé d'une affaire si sérieuse, Charle ne perdoit point de vuë celle de la ville de Pise, qu'il vouloit avoir à sa disposition par

1495.

par plusieurs raisons. Craignant que le peuple de cette ville secondé par les confédérés, ne lui enlevât la citadelle, il y envoya par mer six cens fantassins François, & fit partir avec eux les Ambassadeurs Pisans qui étoient auprès de lui. Ces soldats témoignerent beaucoup d'affection aux Habitans. Quelques jours avant leur arrivée les Pisans avoient envoyé Luce Malvezzi pour investir Librafatta, prenant pour cette expedition le tems que les Florentins étoient occupés au siége de Montepulciano; mais ceux-ci s'étant mis en marche pour secourir Librafatta, Malvezzi avoit ramené son armée à Pise la veille du jour qu'on y reçut les six cens hommes d'infanterie Françoise. Ces troupes engageés par l'argent qu'on leur donna & excitées d'ailleurs par l'esperance du pillage, se joignirent à Malvezzi, qui alla se présenter une seconde fois devant Librafatta. La place fut bien-tôt emportée après cette jonction, parce que l'armée des Florentins qui revenoit à son secours, ne put traverser la riviere du Serchio qui étoit fort enflée, & n'osa passer à côté de Luques, dont les habitans étoient dans les interêts des Pisans. Les François après la conquête de Librafatta qu'ils garderent pour eux, se mirent à faire des courses dans tout le territoire de Pise, comme des ennemis déclarés des Florentins. Le Roi répondit aux plaintes qu'on lui en fit, que lorsqu'il seroit en Toscane, il exécuteroit ses promesses, & qu'il les prioit d'attendre avec patience pendant le peu de temps qu'il leur demandoit.

guerre de Pise.

Il n'étoit pas aussi aisé à Charle de partir, qu'il le souhaitoit; & son armée n'étoit pas assés nombreuse pour la diviser en deux corps, dont l'un pût le conduire sûrement, malgré tous les efforts des confédérés, jusqu'à Aste, tandis que l'autre resteroit dans le Royaume de Naples menacé d'une révolution prochaine. Dans cette situation, ne voulant pas laisser le Royaume sans défense, il fut obligé de diminuer les forces nécessaires pour la sûreté de sa personne; mais aussi pour ne pas s'exposer à un danger évident, il fut contraint de ne laisser dans le Royaume qu'un nombre de troupes moins considerable, que les circonstances ne l'éxigeoient.

XVI. Mesures que prend Charle VIII. dans le

Il y fit rester la moitié des Suisses, une partie de l'infanterie Françoise, huit cens lances, & environ cinq cens hommes d'armes Italiens, qu'il avoit pris à sa solde, partie sous le comman-

1495. dement du Préfet de Rome, partie sous les ordres de Prosper & de Fabrice Colonne, & le reste sous la conduite d'Anthonel Savelli, Capitaines qui avoient eu le plus de part à la distribution qu'il avoit faite de presque toutes les terres du Royaume. Les Colonne s'étoient surtout ressentis de sa liberalité; il avoit donné à Fabrice les païs d'Albi & de Tagliacozzo appartenant ci-devant à Virgile des Ursins; Prosper eut le Duché de Trajetto, la ville de Fondi & plusieurs terres de la famille des Gaëtans, avec Montefortino & ses dépendances, dont on avoit dépoüillé les Conti. Le Roi se flatoit que ces troupes seroient jointes en cas de besoin par les forces des Barons, qui pour leur propre sûreté devoient demeurer attachés à ses interêts, & les soutenir; le Prince de Salerne, qu'il avoit rétabli dans la charge d'Amiral, & le Prince de Bisignano étoient ceux sur lesquels il comptoit davantage. Il nomma pour Lieutenant General du Royaume Gilbert de Montpensier, Prince du sang de France, plus recommandable par l'éclat de sa naissance que par son mérite; il confia la défense de plusieurs Provinces à d'autres Capitaines, ausquels il avoit aussi donné de grands établissemens & des revenus considerables dans ce Royaume. D'Aubigny qu'il avoit fait Connétable, & auquel il donna le gouvernement de la Calabre, le Sénéchal de Beaucaire qui eut celui de Gaëtte, après avoir été pourvû de la charge de grand Chambellan (*a*), & Gracien des Guerres (*b*) Capitaine d'une grande valeur, qui fut fait Gouverneur de l'Abruzze, étoient les principaux de ceux qui avoient éprouvé la liberalité du Roi. Il leur promit de leur envoyer de l'argent & de prompts secours; mais il ne leur laissa actuellement d'autre fond que les impôts du Royaume, dont les peuples commençoient à pencher en faveur des Arragonois, pour lesquels on marquoit déja de favorables dispositions en plusieurs endroits.

Royaume de Naples avant son départ.

Dans le temps que le Roi se préparoit à quitter Naples, Ferdinand débarqua dans la Calabre avec les Espagnols, qui étoient venus en Sicile sur la flote d'Espagne: un grand nombre de Calabrois le joignirent d'abord; & la ville de Rheggio, dont la citadelle avoit toujours tenu pour lui, se remit aussi-tôt entre ses mains. D'un autre côté l'armée navale des Venitiens commandée par Antoine Grimani, homme de grande autorité

XVII. Ferdinand II. débarque en Calabre; & l'armée navale des Venitiens paroit sur les côtes de la Poüille, pour le soutenir.

(*a*) Il fut aussi fait Duc de Nôle, *Com. liv.* 8. *chap.* 1.
(*b*) Il étoit de Gascogne, *Mezeray.*

dans la République, parut sur les côtes de la Poüille. Ces commencemens & l'apparence d'une révolution prochaine, ne furent pas capables de changer la résolution que le Roi avoit prise de partir; tant ce Prince & toute sa Cour souhaitoient avec ardeur de revoir la France. Ferdinand étoit néanmoins alors maître de l'isle d'Ischia & de celle de Lipari, qui dépend du Royaume de Naples, quoiqu'elle soit plus voisine de la Sicile; Rheggio, Terranuova, la citadelle de cette Ville, les places circonvoisines, Brindes où étoit Dom Frederic, Gallipoli, la Mantia & la Turpia, étoient encore en son pouvoir. 1495.

Avant que le Roi partît de Naples, on ne désespera pas de voir le Pape & le Roi réunis. Le Cardinal de S. Denis (*a*) qui étoit venu négocier à Naples de la part d'Alexandre, retourna à Rome, où Charle envoya aussi Franzi. Charle sollicitoit vivement l'investiture du Royaume de Naples, & prioit le Pape, que s'il ne vouloit pas se joindre à lui, du moins il ne demeurât pas uni à ses ennemis, & qu'il voulût bien le recevoir à Rome comme ami. Au commencement le Pape parut écouter favorablement ces propositions; mais ne pouvant se fier au Roi, & ne voulant en effet ni se séparer des conféderés, ni donner l'investiture, qu'il ne regardoit pas comme un moyen suffisant pour se réconcilier solidement avec ce Prince, il disoit, que préalablement il devoit être décidé juridiquement à qui appartenoit le Royaume, quoique le Roi eût consenti à la clause, *sans préjudice des droits d'autrui.* A l'égard des autres demandes, il faisoit naître des difficultés. D'un autre côté, souhaitant d'être assés fort pour refuser hautement l'entrée de Rome au Roi, il sollicita le Sénat de Venise & le Duc de Milan de lui donner des troupes. Ils lui envoyerent mille chevaux-legers, & deux mille hommes d'infanterie, & promirent encore mille hommes d'armes. Il se flatoit qu'avec ces renforts joints à ces forces, il seroit en état de résister; mais dans la suite les Venitiens & Ludovic jugerent qu'il y auroit trop de danger à s'affoiblir, en éloignant ces troupes de leurs propres Etats; ils consideroient que l'armée qu'on devoit mettre sur pied, n'étoit pas encore entierement assemblée, & que même une partie avoit marché à l'expédition d'Aste; d'ailleurs ils

(*a*) Il y a apparence que c'étoit Jean de la Grolaye de Villier, Abbé de S. Denis en France, qu'Alexandre VI. avoit fait Cardinal du titre de sainte Sabine.

1495. se rappellerent l'infidelité du Pape, qui après avoir fait venir à Rome l'armée de Ferdinand, l'en avoit fait sortir pour y faire entrer le Roi. C'est pourquoi ils changerent d'avis, & ils lui conseillerent de se retirer en quelque place forte, au lieu d'exposer sa personne en voulant défendre Rome; ils ajouterent, que quand le Roi y viendroit, il ne feroit apparemment qu'y passer, sans y laisser de troupes. Ce changement fit esperer au Roi qu'il pourroit parvenir à un accommodement avec le Pape.

XVIII. Le Roi part de Naples, après s'être fait couronner.

Charle partit de Naples le 20. de May quelques jours après qu'il se fut fait couronner *(a)* dans l'Eglise Cathedrale avec beaucoup de pompe, & qu'il eut reçû les honneurs & les sermens de fidelité qu'on a accoutumé de faire aux nouveaux Rois. Jean-Jovian Pontanus *(b)* parla dans cette céremonie au nom de toute la Ville. Ce discours fut une tache à la réputation de cet homme, qui s'étoit acquis beaucoup de gloire par sa rare érudition, par sa prudence dans les affaires, & par des mœurs sans reproche. Long-temps premier Secretaire des Rois de la Maison d'Arragon, dont il mérita la faveur & les bienfaits, il avoit encore eu l'honneur d'être Précepteur d'Alfonse. Néanmoins il s'emporta contr'eux dans cette occasion avec beaucoup de véhémence, soit pour remplir le devoir d'orateur, soit pour faire sa cour aux François: Preuve sensible qu'il est souvent très-difficile d'observer la modération & les préceptes qu'on enseigne aux autres. En effet, cet Orateur, dont l'esprit s'étendoit à toutes les sciences, s'étoit concilié l'estime de tout le monde par d'excellens livres de Morale. Charle prit avec lui huit cens lances Françoises, & les deux cens Gentilshommes de sa garde; Trivulce le suivit avec cent lances & cinq mille hommes d'infanterie; sçavoir trois mille Suisses, mille François & mille Gascons; Camille Vitelli & ses freres eurent ordre de venir joindre le Roi en Toscane avec deux cens cinquante hommes d'armes, & l'armée navale reçut pareillement ordre de faire voile à Livourne.

Virgile des Ursins & le Comte de Pitigliano suivirent le Roi, sans gardes & sur leur parole.; comme ils prétendoient *(c)* avoir été pris contre les regles de la guerre, leur affaire avoit été

(*a*) Le 13. de May.

(*b*) Philosophe, Poëte, orateur & historien. Il a fait l'histoire des guerres de Ferdinand Roi de Naples & de Jean d'Anjou, & plusieurs autres ouvrages en Prose & en Vers. Il étoit né à Cerreto, Bourg de l'Ombrie dans l'Etat Ecclesiastique. Il mourut en 1509. âgé de soixante & dix-huit ans.

(*c*) Voyez ci-dessus, pag. 115.

renvoyée au Conseil du Roi. Ils disoient pour leur défense, que dans le temps qu'ils se rendirent, non-seulement le Roi avoit accordé de sa propre bouche leur sauf-conduit aux gens députés pour le demander, mais que même ce sauf-conduit avoit été rédigé par écrit, & que Charle l'avoit signé: Que sur l'assurance qu'ils en avoient euë par leurs envoyés qui n'attendoient plus que l'expédition des Secretaires, ils avoient fait arborer les Enseignes du Roi à Nôle aussi-tôt qu'il y parut un herault; qu'ils avoient d'ailleurs remis les clés de cette Ville au premier Capitaine qui s'étoit présenté, quoiqu'il n'eût avec lui que fort peu de cavalerie, & qu'ils eussent plus de quatre cens hommes d'armes, étant en état de résister s'ils l'avoient voulu. Ils alleguoient encore l'ancien attachement de la famille des Ursins, qui en qualité de Guelfes avoient toujours eu, & auroient toujours le nom François gravé dans le cœur; ajoutant qu'ils en avoient donné de bons témoignages par leur empressement à recevoir le Roi dans leurs terres auprès de Rome: Qu'ainsi, il n'étoit ni convenable ni juste, qu'on les retînt prisonniers, ayant pour eux la parole du Roi & la franchise de leurs procedés. 1495.

Mais on répondoit de la part de Ligny, dont les troupes avoient fait prisonniers ces Seigneurs, qu'un sauf-conduit, quoique promis & même signé par le Roi, n'étoit censé avoir son effet, qu'après avoir été muni du sceau Royal, signé des Secretaires & délivré aux personnes: Que tel étoit l'usage de toutes les Cours à l'égard des concessions & des Lettres Patentes, afin que ce qui pouvoit échaper inconsidérément au Prince, ou par inadvertence, ou même sur de mauvaises informations, pût être rectifié: Que ce n'avoit point été sur cette assurance que les Ursins s'étoient rendus, mais par nécessité, parce qu'il n'étoit plus en leur pouvoir de se défendre ni de fuir, tout le païs d'alentour étant déja occupé par les François: Qu'au surplus, ce qu'ils disoient de leurs prétendus mérites, étoit faux, & qu'ils devroient pour leur propre honneur se taire sur cet article; qu'il étoit notoire à tout le monde, que ce n'avoit point été par affection pour le Roi qu'ils l'avoient reçû dans leurs terres, mais seulement pour se mettre à couvert du danger; motif qui les avoit portés à abandonner les Arragonois dans le malheur, après en avoir reçû tant de bienfaits dans les beaux jours de leur fortune: Qu'ayant été pris à Nôle, portant actuellement

1495. les armes à la solde des ennemis contre la France, & n'ayant pas encore une sauve-garde, ils étoient prisonniers de bonne guerre.

Voilà les moyens qu'on opposoit aux raisons des Ursins; le crédit de Ligny & l'autorité des Colonne, que l'ancienne jalousie & la diversité de faction de ces deux Maisons, engageoit de solliciter ouvertement contr'eux, avoient suspendu jusqu'alors le jugement de cette affaire; il avoit été seulement arrêté que Virgile & son frere suivroient le Roi; & cependant on leur faisoit esperer d'être mis en liberté quand on seroit arrivé à Aste.

XIX. Le Pape s'enfuit de Rome à l'approche du Roi, qui pourtant en use honnêtement à son égard.

Le Pape, après le conseil que les conféderés lui avoient donné de se retirer, fut tenté de s'accommoder avec Charle; il entretint même toujours la négociation avec lui, & il lui donna quelque esperance de l'attendre à Rome; mais sa défiance & ses soupçons prenant le dessus, deux jours avant l'arrivée du Roi, il se retira à Orviete suivi des Cardinaux, de deux cens hommes d'armes, de mille chevaux-legers & de trois mille hommes d'infanterie. Il mit une bonne garnison dans le château S. Ange, & il laissa le Cardinal de sainte Anastasie (*a*) en qualité de Légat, pour recevoir le Roi. Charle entra dans Rome, & passant par le quartier de *Trastévéré* pour éviter le château S. Ange, il alla loger à *Borgo* (*b*), ayant refusé le logement qui lui étoit offert de la part du Pape dans le Palais du Vatican.

Aussi-tôt que le Pape apprit que le Roi s'approchoit de Viterbe, il quitta Orviete & alla à Perouse, quoiqu'il lui eût tout nouvellement promis de l'attendre à moitié chemin de Viterbe & d'Orviete; son intention étoit, si le Roi s'avançoit de ce côté-là, d'aller à Ancone pour se retirer par mer dans un païs entierement sûr. Le Roi fort indigné de ce procedé, ne laissa pas de rendre les citadelles de Civita-Vecchia & de Terracine, & ne garda qu'Ostie, qu'il remit depuis, lorsqu'il sortit d'Italie, au Cardinal de S. Pierre-aux-liens, Evêque de cette Ville. Il passa même dans l'Etat Ecclesiastique comme en païs ami, si ce n'est que son avant-garde ayant été obligée d'entrer par force dans Toscanella, à cause du refus qu'on fit de la loger,

(*a*) Antoine Trivulce, Evêque de Côme.

(*b*) Jove & d'autres Auteurs Italiens, disent qu'il logea en *Trastevere* & non à *Borgo*; ce qui paroît plus vraisemblable, en supposant qu'il vouloit éviter le château S. Ange.

cette Ville fut saccagée, & vit périr plusieurs de ses habitans. 1495.

XX. Le Roi s'amuse inutilement à Sienne.

Le Roi demeura six jours sans nécessité à Sienne, ne faisant point attention combien il étoit dangereux de donner tant de temps aux ennemis pour prendre des mesures & pour unir leurs forces. Le Cardinal de S. Pierre-aux-liens & Trivulce, le lui représenterent inutilement; encore ne répara-t'il pas la perte du temps par l'utilité des affaires qu'il y traita.

Il y fut question de la restitution des places des Florentins; il leur en avoit donné en partant de Naples sa parole qu'il avoit confirmée depuis dans sa route. Leurs députés lui offroient pour l'obtenir, non-seulement les trente mille ducats restant de la somme stipulée par le traité de Florence, mais de lui en prêter encore soixante & dix mille, & de le faire accompagner jusqu'à Aste par François Secco leur Capitaine géneral, avec trois cens hommes d'armes & deux mille hommes d'infanterie. Le besoin que le Roi avoit d'argent, l'avantage de ce renfort & la considération de sa parole Royale, firent que presque tous ceux de son Conseil (*a*) opinerent fortement à la restitution des places; à la réserve néanmoins de Pietra-Santa & de Serzane, qu'on étoit d'avis de garder encore, comme un moyen de ranger plus aisément les Genois à la volonté du Roi. Malgré le départ des ennemis de l'Italie, c'étoit une espece de fatalité qu'il y dût rester des semences de nouveaux troubles. Ligny, jeune homme sans expérience, mais fils (*b*) d'une sœur de la mere du Roi, & en grande faveur auprès de lui, emporté par sa legereté ou par dépit contre les Florentins qui s'étoient adressés au Cardinal de S. Malo plutôt qu'à lui, empêcha que cet avis ne fût suivi; sans apporter d'autre raison que sa compassion pour les Pisans, & le mépris qu'il faisoit du secours des Florentins, sans lequel l'armée Françoise suffiroit, selon lui, pour battre toutes les troupes de l'Italie jointes ensemble: il étoit soutenu par M. de Piennes (*c*), qui esperoit que le Roi lui accorderoit la Seigneurie de Pise & de Livourne.

(*a*) Entr'autres, Philippe de Comines, ainsi qu'il le raconte lui-même, liv. 8. ch. 1. Il pressa aussi le Roi de hâter sa marche & de gagner promptement Aste. Comme il arrivoit de Venise, il sçavoit que les ennemis n'étoient pas encore assemblés, mais qu'ils le seroient bientôt. Le Roi ne voulut pas le croire.

(*b*) Voyez pag. 115. note (*b*)

(*c*) Ce Seigneur étoit Flamand. Il fut Chambellan du Roi & Gouverneur de Picardie.

1495.

Il fut encore question à Sienne du gouvernement de cette Ville. Plusieurs des Ordres du peuple qui vouloient une réforme pour abbattre la puissance de la faction *del Monté-dé-Nové*, demandoient avec instance qu'on changeât la face du gouvernement ; qu'on levât la garde que ceux de cet Ordre tenoient au Palais public ; & qu'on y mît des François sous les ordres de Ligny. Quoique cette proposition fût rejettée dans le Conseil du Roi, comme frivole & hors de saison dans les circonstances ; néanmoins Ligny, qui avoit formé le chimerique projet de se faire Seigneur de Sienne, fit en sorte que Charle prit cette Ville sous sa protection à de certaines conditions, & s'obligea à la défense de tous les Etats, dont elle étoit en possession ; mais il déclara qu'il ne vouloit point entrer dans la querelle des Florentins & des Siennois au sujet de Montepulciano. Ensuite les habitans de Sienne, quoiqu'il n'eût point été fait mention de cet article dans le traité, élurent, du consentement du Roi, Ligny pour leur Capitaine géneral, & lui promirent vingt mille ducats par an, à la charge de tenir en garnison dans la place un lieutenant avec trois cens hommes d'infanterie, qui furent en effet détachés de l'armée Françoise. On ne fut pas longtemps sans éprouver le peu de fond qu'il y avoit à faire sur les Siennois ; car peu de jours après, le parti *del Monté-dé-Nové* reprit à main armée sa premiere autorité, chassa la garnison, & congedia M. de Lisle que le Roi avoit laissé à Sienne pour y résider en qualité de son Ambassadeur.

XXI. Préparatifs des Venitiens & du Duc de Milan, pour s'opposer au passage du Roi.

Cependant il y avoit déja de grands mouvemens dans la Lombardie de la part des Venitiens & du Duc de Milan, qui venoit de recevoir de l'Empereur avec beaucoup d'appareil, les lettres d'investiture de ce Duché, & de prêter publiquement hommage & serment de fidelité entre les mains des Ambassadeurs, qui les lui avoient apportées. Ils prenoient toutes leurs mesures pour fermer à Charle le chemin de France, ou du moins pour assurer le Milanois, où il avoit à faire une longue route en le traversant. Pour cet effet, outre leurs propres troupes qu'ils avoient mises en bon état, ils avoient encore soudoyé, partie en commun, partie chacun en particulier, une grande quantité d'hommes d'armes, & engagé après bien des difficultés Jean Bentivoglio de se mettre à leur service en commun, & de se joindre à la ligue avec la ville de Boulogne.

Outre

Outre cela Ludovic pour la sûreté de Genes, y faisoit armer dix galeres à ses frais particuliers, & quatre gros navires aux dépens du Pape, des Venitiens & aux siens propres. D'ailleurs il avoit envoyé lever deux mille hommes d'infanterie en Allemagne, pour les employer au siége d'Aste, dont il avoit été chargé par le traité de la ligue; & il destinoit la conduite de cette expédition à Galeas de San Severino, avec sept cens hommes d'armes & trois mille hommes d'infanterie. 1495.

Il comptoit d'emporter la place, & la prosperité le rendant insolent, comme elle avoit coutume, il envoya (*a*) par raillerie prier le Duc d'Orleans de ne plus usurper à l'avenir le titre de *Duc de Milan*, que Charle son pere avoit pris depuis la mort de Philippe-Marie Visconti; de ne point permettre qu'il passât de nouvelles troupes de France en Italie; de renvoyer celles qui étoient dans Aste, & de remettre cette place entre les mains de Galeas de San Severino, dont le Roi, qui l'avoit honoré de l'ordre de S. Michel l'année précedente, devoit être aussi sûr que du Duc même. Au reste, il lui exagera ses forces, les préparatifs des confédérés pour s'opposer au Roi en Italie, & ceux de l'Empereur & du Roi d'Espagne pour l'attaquer au-delà des Monts. Le Duc d'Orleans méprisa ces bravades.

Dès le premier avis qui lui étoit venu touchant cette ligue, il avoit eu la précaution de faire fortifier Aste, & de presser par ses lettres l'arrivée des nouvelles troupes de France, qui ayant aussi été mandées par le Roi pour sa propre défense, commençoient à passer les Monts en grande diligence. C'est pourquoi le Duc d'Orleans se trouvant en état de ne rien craindre, se mit lui-même en campagne, & il prit dans le Marquisat de Saluces, la ville & la citadelle de Gualfinara, qui appartenoient à Antoine-Marie de San Severino. Galeas, qui d'abord s'étoit saisi de quelques petits châteaux, prit le parti de se retirer avec son armée à Anon, place du Milanez voisine d'Aste; s'il ne pouvoit nuire aux François dans ce poste, il n'en avoit aussi rien à craindre.

Ludovic naturellement porté à s'engager dans des entreprises onereuses, mais fuyant la dépense, même dans les occasions les plus necessaires, mit sa fortune dans un péril ex-

(*a*) Il paya cher cette insolence dans la suite.

1495. trêmé par une épargne déplacée. La médiocrité de la solde qu'il donnoit à ses troupes, étoit cause qu'il ne lui étoit venu que peu d'infanterie d'Allemagne, & faisoit diminuer de jour en jour l'armée qui étoit sous les ordres de Galeas. Au contraire, il arrivoit continuellement de France des gens de guerre; le péril où se trouvoit le Roi les faisoit accourir avec une extrême diligence; par ce moyen le Duc d'Orleans avoit déja rassemblé trois cens lances, trois mille Suisses & trois mille fantassins Gascons.

XXII. Le Duc d'Orleans surprend Novare.

Le Roi lui avoit expressément recommandé de ne rien entreprendre (*a*), mais seulement de se tenir prêt à venir au-devant de lui au premier ordre; néanmoins comme il est difficile de ne point écouter ses propres interêts, il voulut profiter de l'occasion qui se présentoit pour s'emparer de Novare, où deux Gentilshommes de cette Ville de la famille des Opizini offroient de l'introduire. Ces Nobles & plusieurs autres Novarois haïssoient extrêmement le Duc de Milan, qui sur de fausses accusations les avoit dépoüillés de leurs terres, & leur avoit ôté certains aqueducs, pour embellir sa maison de campagne. Le Duc d'Orleans s'étant abouché avec eux, passa le Pô pendant la nuit au Pont-de-Sture, Ville du Marquisat de Montferrat, accompagné de Ludovic, Marquis de Saluces (*b*), & il fut reçû sans aucune difficulté avec ses troupes dans Novare par les conjurés. Ensuite il envoya un détachemen tde cavalerie jusqu'à Vigevene (*c*); on croit que s'il eût marché sans délai vers Milan avec toute son armée, il y auroit causé de grands mouvemens. Aussi-tôt qu'on y eut appris la perte de Novare, les esprits parurent fort disposés à la révolte: déja Ludovic, aussi rampant dans l'adversité qu'il étoit fier &

(*a*) Le Roi avoit donné cet ordre, parce que Philippe de Comines l'avoit assuré de la part des Venitiens, qu'ils n'agiroient point contre lui, pourvû qu'on n'entreprit rien contre le Duc de Milan. Voyez Com. liv. 8.

(*b*) Le Marquisat de Saluces étoit un fief anciennement mouvant du Dauphiné, & qui relevoit alors de la Couronne de France, depuis que cette Province y avoit été unie. La posterité de Ludovic ayant manqué dans la suite, la réünion de ce Marquisat au fief dominant étoit de droit, & d'ailleurs Gabriël & Jean-Loüis son frere, les derniers de cette Maison avoient cedé à Henri III. tous les droits qu'ils y avoient. Mais Charle Emmanuel, Duc de Savoye appuyé par Philippe II. Roi d'Espagne, s'en empara en 1588. & comme il étoit *plus fort en chicane* qu'Henri IV. il fit si bien, que ce Prince le lui abandonna en 1600. moyennant la Bresse & le Bugey, malgré toutes les remontrances du Cardinal d'Ossat. Voyez ses Lettres.

(*c*) Cette Ville se nomme aussi *Vigevano* & *Vigere*.

insolent dans la bonne fortune, comme le sont tous les lâches, laissoit voir sa foiblesse en versant inutilement des larmes. Il n'avoit pour toute défense que les troupes qui étoient avec Galeas; mais les ennemis étoient entre elles & lui, & l'on ne les voyoit paroître nulle part. Il arrive souvent qu'on laisse échaper les occasions les plus favorables dans la guerre, les Capitaines ne connoissant pas toujours le mauvais état de leurs ennemis; d'ailleurs il ne paroissoit pas vraisemblable qu'un Prince aussi puissant que Ludovic, dût craindre une révolution si subite. Le Duc d'Orleans voulant s'assurer la conquête de Novare, fit le siége de la citadelle de cette Ville; & elle promit au bout de cinq jours qu'elle se rendroit dans vingt-quatre heures si elle n'étoit pas secouruë. Ce retardement donna le temps à San Severino de se jetter dans Vigevene avec ses troupes, & à Ludovic de grossir son armée, après avoir appaisé le peuple par la révocation de plusieurs taxes qu'il lui avoit imposées. Néanmoins le Duc d'Orleans s'avança jusqu'aux portes de Vigevene, & présenta la bataille aux ennemis: l'épouvante étoit si grande parmi eux, qu'ils furent sur le point d'abandonner la place & de passer le Tesin sur un pont de batteaux. Le Duc d'Orleans voyant qu'ils refusoient d'en venir aux mains, se retira à Trécas; & dès ce moment les affaires de Ludovic commencerent à se rétablir.

1495.

XXIII. Galeas de S. Severin s'investit dans cette Ville.

Il arrivoit chaque jour de la cavalerie & de l'infanterie à son armée; les Venitiens voulant bien se charger seuls de presque tout le poids de la guerre, avoient consenti qu'il rappellât une partie des troupes qu'il avoit fait passer dans le Parmesan; & ils lui envoyerent outre cela quatre cens Stradiots. Alors le Duc d'Orleans se trouva hors d'état de passer outre; ayant même envoyé de nouveau cinq cens chevaux en course jusqu'à Vigevene, la cavalerie des ennemis fit une sortie sur eux & les maltraita beaucoup. San Severino encouragé par la nouvelle superiorité de ses forces, alla à son tour lui présenter la bataille à Trécas; enfin, après avoir rassemblé toute son armée, à laquelle, outre les troupes Italiennes, il étoit arrivé mille chevaux & deux mille fantassins Allemans, il alla camper à un mille de Novare, où le Duc d'Orleans s'étoit retiré avec toutes ses troupes.

La nouvelle de la prise de Novare que Charle reçut à Sien-

1495. ne, l'engagea de hâter sa marche : & ne voulant pas s'arrêter, il ne jugea pas à propos de passer à Florence, quoiqu'il eût sçû qu'on lui préparoit de grands honneurs dans cette Ville. Il fut aussi informé que les habitans instruits par les périls passés & pleins de défiance, parce que Pierre de Medicis étoit à sa suite, remplissoient la Ville d'armes & de soldats ; il prit donc le parti de passer par Pise & de laisser Florence à droite.

XXIV. Savonarole presse le Roi de rendre aux Florentins, suivant le traité de Florence, les places qu'ils lui avoient remises.

Jerôme Savonarole vint à sa rencontre à Poggibonzi ; il l'exhorta très-vivement à rendre les places des Florentins ; & joignant, selon sa coutume, le nom & l'autorité de Dieu à ses instances, il le menaça que, s'il n'observoit pas ce qu'il avoit si solemnellement juré sur les Evangiles, &, pour ainsi dire, aux yeux de Dieu même, il en seroit bien-tôt rigoureusement puni. Le Roi changeant sans cesse, lui donna des réponses differentes, ce jour-là & le lendemain à Castel-Fiorentino. Tantôt il lui promettoit de rendre les places, dès qu'il seroit à Pise ; tantôt opposant ses engagemens à ses promesses, il lui disoit qu'avant son serment de Florence, il avoit juré aux Pisans de leur conserver la liberté ; cependant il continuoit de faire esperer aux Députés de Florence, qu'il leur rendroit les places en question, lorsqu'il seroit à Pise.

Comme le bruit des préparatifs des confédérés s'augmentoit de jour en jour, & que leurs forces s'assembloient auprès de Parme, l'on commençoit à croire qu'il seroit difficile de passer par la Lombardie ; beaucoup de gens pensoient qu'on auroit grand besoin de l'argent & du secours offerts par les Florentins. C'est pourquoi cette matiere fut encore remise sur le tapis dans le Conseil du Roi à Pise ; ceux qui s'étoient déja opposé à la restitution des places, s'y opposerent encore. Ils disoient que, supposé que le Roi se trouvât pressé par les ennemis, & qu'il y eût de la difficulté à passer par la Lombardie, il seroit plus avantageux d'avoir la ville de Pise, où l'on pourroit se retirer, que de la remettre entre les mains des Florentins, qui certainement après cette restitution, ne seroient pas de meilleure foi que les autres Italiens. Ils ajoutoient qu'il falloit avoir le port de Livourne, pour mettre en sûreté le Royaume de Naples, parce que le Roi venant à réussir dans le dessein qu'il avoit sur Genes, comme il y avoit lieu de l'esperer, il se trouveroit maître par ce moyen de presque toute la côte, depuis Marseille jusquà Naples.

1495.

XXV. Les Pisans supplient le Roi de ne les point abandonner aux Florentins, & ils sont appuyés par la Cour & par l'armée.

Ces raisons faisoient beaucoup d'impression sur l'esprit du Roi, trop foible pour choisir le bon parti ; mais les prieres & les larmes des Pisans le toucherent bien davantage. Ils se jettoient en foule à ses pieds avec leurs femmes & leurs enfans, & ils imploroient la protection de tout le monde, & même des moindres courtisans & des soldats. Ils peignoient avec les plus vives couleurs au milieu des gemissemens & des sanglots, les calamités qui les menaçoient dans l'avenir, la haine implacable des Florentins & l'entiere désolation de leur patrie : » Helas s'écrioient-ils avec douleur ; c'est la bonté du Roi qui » sera la source de nos miseres. Il a accordé la liberté à un peu» ple malheureux, il nous a donné sa parole Royale de nous » conserver ses bienfaits. Nous avons compté sur un Monarque » aussi puissant que le Roi de France, & c'est dans cette con» fiance que nous avons irrité de nouveau la furie de nos tyrans, » en nous dérobant à leur injuste domination.

Ces pleurs & ces cris pénetrerent le cœur des soldats. Les Suisses même en furent attendris, & ils allerent trouver le Roi en grand nombre & tumultuairement. Salazart l'un de leurs chefs & pensionnaire de Charle, portant la parole au nom de tous, conjura le Roi de ne point ôter aux Pisans la liberté qu'ils tenoient de sa bonté : il lui représenta que sa gloire, l'honneur du nom François, les vœux & la satisfacton de tant de fideles serviteurs toujours prêts à se sacrifier pour son service, exigeoient qu'il conservât ses bienfaits à la ville de Pise. Il ajouta que Sa Majesté devoit plûtôt écouter des conseils désinteressés, que les avis de ceux que l'argent des Florentins faisoit parler : que si le besoin d'argent le portoit à une démarche aussi honteuse, que celle d'abandonner ces malheureux, il prît plûtôt les chaînes d'or & tout l'argent des Suisses, & qu'il retint leur solde & leurs pensions. Ce mouvement des soldats alla si loin, qu'un simple archer eut la hardiesse de menacer le Cardinal de S. Malo, & que d'autres parlerent insolemment au Maréchal de Gié & au Président de Ganay, que l'on sçavoit être favorables aux Florentins.

Le Roi flotant entre ces differens sentimens, laissa la chose indécise ; ce Prince étoit si peu capable de prendre un parti, qu'il promit aux Pisans de ne les remettre jamais au pouvoir des Florentins ; tandis qu'il faisoit entendre aux Députés de Flo-

1495. rence, qui attendoient sa réponse à Luques, qu'aussi-tôt qu'il seroit arrivé à Aste, il termineroit cette affaire, que de justes raisons l'empêchoient de finir actuellement. Il leur fit dire d'engager leur République à lui envoyer des Ambassadeurs dans cette Ville, pour conclure enfin avec eux. Il partit ainsi de Pise, après avoir changé le Gouverneur de la citadelle, où il laissa une bonne garnison, aussi-bien que dans les autres places des Florentins.

XXVI. Entreprise de Charle VIII. sur la ville de Genes.

Charle déja porté de lui-même à se rendre maître de Genes, y étoit encore excité par les Cardinaux de S. Pierre-aux-liens & Fregose, par Objetto de Fiesque & par les autres bannis, qui lui faisoient esperer de grandes facilités dans cette entreprise. C'est pourquoi malgré l'opposition de tout son conseil, qui ne pouvoit approuver qu'il affoiblît son armée, il fit partir de Serzane avec ces Cardinaux & de Fiesque, cent vingt lances & cinq cens fantassins nouvellement arrivés de France par mer; & il donna le commandement de ces troupes à Philippe de Savoye qui devoit les conduire à Genes. Il ordonna en même temps aux gendarmes de Vitelli, qui étoient demeurés derriere, & qui par cette raison ne pouvoient le joindre si-tôt, de suivre Philippe; quelques-uns des bannis eurent ordre d'entrer dans la riviere de Ponant, avec des troupes fournies par le Duc de Savoye; l'armée navale qui se trouvoit réduite à sept galeres, deux galions & deux flutes, commandée par M. de Miolans (*a*), devoit appuyer les troupes de terre.

Cependant l'avant-garde de l'armée conduite par le Maréchal de Gié, étoit arrivée à Pontremoli; les habitans de cette Ville ayant renvoyé, à la persuasion de Trivulce, trois cens fantassins étrangers qui y étoient en garnison, se rendirent d'abord, à condition que leurs personnes & leurs biens seroient en sûreté. Mais malgré cette capitulation, les Suisses pour se venger de ce que dans le passage de l'armée par la Lunigiana, environ quarante des leurs avoient été tués l'année précedente par ceux de Pontremoli, à l'occasion d'une querelle arrivée par hazard, y entrerent en furie, saccagerent & brûlerent la Ville, & firent un horrible massacre de tous les habitans.

Dans le même temps l'armée des confédérés s'assembloit en diligence dans le territoire de Parme au nombre de deux mille cinq cens hommes d'armes, de huit mille hommes d'infante-

(*a*) Comines liv. 8. ch. 4. dit qu'il étoit Gouverneur de Dauphiné.

1495.

rie & de plus de deux mille chevaux-légers, la plûpart Albanois & des Provinces voisines de la Grece, soudoyés par les Venitiens; ces dernieres troupes conservent en Italie le nom de *Stradiots*, qu'elles portent dans leur païs. La plus grande force de cette armée consistoit dans les troupes des Venitiens; car celles du Duc de Milan n'en étoient pas la quatriéme partie, parcequ'il avoit tourné presque toutes ses forces du côté de Novare. François de Gonzague Marquis de Mantouë (*a*), jeune Prince, dont le courage & l'ardeur, promettoient infiniment au-delà de son âge, étoit à la tête des troupes Venitiennes, où il y avoit beaucoup d'Officiers de grande réputation: il commandoit en qualité de Gouverneur général, & il avoit avec lui deux Provediteurs des principaux du Senat, c'étoit Luc Pisani, & Marquion Trevisani. Le Comte de Gajazzo avoit sous ses ordres les troupes du Milanez: il étoit fort avant dans la confidence du Duc; moins habile dans le métier des armes, que Robert de San-Severino son pere, il s'étoit acquis la réputation d'un Capitaine plus prudent que brave. Le Commissaire qu'il avoit avec lui, étoit François-Bernardin Visconti Chef de la faction Gibeline à Milan, & par conséquent opposé à Jean-Jacque Trivulce.

Ces chefs & les principaux Officiers de l'armée, mirent en déliberation, s'ils se posteroient à Fornovo (*b*), Bourg peu considerable au pied de la montagne; mais ce lieu leur paroissant trop serré, ou peut-être aussi, comme ils le publierent depuis, voulant laisser aux ennemis la facilité de descendre dans la plaine, ils résolurent de camper à l'Abbaye de la Ghiaruola à trois mille de Fornovo. Cette démarche donna occasion à l'avant-garde Françoise de se loger dans ce Bourg. Elle avoit passé la montagne longtemps avant le reste de l'armée, qui fut arrêtée par la difficulté de conduire l'artillerie au travers de l'Apennin; on n'en feroit jamais venu à bout, si les Suisses, pour effacer la tache qu'ils avoient faite à l'honneur du Roi à Pontremoli, ne s'y fussent employés (*c*) de toutes leurs forces. Aussi-tôt que l'avant-garde fut arrivée à Fornovo, le

XXVII. Bataille *de Fornovo ou du Taro.*

(*a*) Second du nom, fils de Frederic I. aussi Marquis de Mantouë, mort en 1484. & de Marguerite de Baviere.

(*b*) La plûpart de nos Historiens nomment ce lieu-là *Fornouë*; son vrai nom est *Fornovo*.

(*c*) Ils trainerent l'artillerie à force de bras.

1495. Maréchal de Gié envoya un trompette au camp des Italiens ; il le chargea aussi de demander passage pour l'armée du Roi, qui n'avoit d'autre dessein que de repasser promptement en France ; il devoit encore offrir de payer raisonnablement les vivres qu'on prendroit. En même temps il détacha quelques coureurs pour reconnoître les ennemis & le païs : François de Gonzague fit marcher contre eux des Stradiots qui les mirent en fuite, & l'on croit que si sur le champ l'armée Italienne fût allé droit au camp des François, elle eût eu bon marché de l'avant-garde ; cet échec auroit absolument empêché le Roi de passer outre. La même occasion se présenta le lendemain, quoique le Maréchal de Gié qui s'apperçut du danger, eût fait retirer ses troupes sur la hauteur ; mais les Capitaines Italiens n'oserent attaquer les ennemis dans un poste si avantageux ; peut-être aussi qu'ils crurent que l'avant-garde étoit plus nombreuse, & que le reste de l'armée étoit plus proche. D'un autre côté toutes les troupes des Venitiens n'étoient pas encore rassemblées dans le camp de Ghiaruola, de sorte que si le Roi ne s'étoit pas inutilement arrêté à Sienne, à Pise & dans plusieurs autres lieux, il auroit passé sans aucun obstacle. Enfin il joignit l'avant-garde ; & le lendemain (*a*) il s'arrêta à Fornovo avec toute son armée.

Les confédérés n'avoient pû s'imaginer que le Roi avec une armée si inferieure à la leur, osât prendre le grand chemiu de l'Appennin. D'abord ils s'étoient persuadés qu'il laisseroit à Pise la plus grande partie de ses troupes, & qu'il s'embarqueroit avec le reste. Ensuite quand ils apprirent qu'il prenoit son chemin par terre, ils crurent que, pour éviter leur armée, son dessein étoit de traverser la montagne par le bourg de Valditaro & le mont di-Cento-Croce, chemin difficile & escarpé, & qu'il se rendroit dans le Tortonese, pour y être joint par le Duc d'Orleans aux environs d'Alexandrie. Mais quand on fut assuré qu'il venoit droit à Fornovo, l'armée Italienne, à qui les exhortations, & la présence de tant de chefs avoient inspiré du courage & de l'ardeur, commenca à perdre de sa vigueur. Les soldats se représentoient la furie & l'impetuosité des lances Françoises, & la fermeté des Suisses, ausquels l'infanterie Italienne n'est pas comparable. Leur imagination s'effrayoit du prompt effet de l'artillerie ennemie. Mais ils étoient

(*a*) Le Dimanche 5. de Juillet.

surtout

ſurtout frappées de la hardieſſe des François, que leur petit nombre n'empêchoit pas de venir droit à des ennemis ſi ſuperieurs. Cette ſurpriſe, quand elle ſuccede à la confiance, fait toujours beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits. Les Capitaines furent auſſi ébranlés par ces conſiderations. Le conſeil de guerre s'étoit aſſemblé pour déterminer la réponſe qu'on feroit au Trompette du Maréchal de Gié. S'il parut fort dangereux de commettre le ſort de toute l'Italie au hazard d'une bataille, on ſentit auſſi toute la honte qu'il y auroit à laiſſer paſſer tranquilement une poignée de François ſous les yeux de toutes les forces du païs. Après bien des conteſtations, on réſolut de donner avis à Milan de la demande du Roi, & d'exécuter ce qui y ſeroit reglé par le Duc & par les Ambaſſadeurs des conféderés. 1495.

Le Duc de Milan & l'Ambaſſadeur de Veniſe, dont les Etats étoient les plus voiſins du danger, furent d'avis qu'on ne devoit point fermer le chemin à un ennemi qui vouloit ſe retirer, mais qu'au contraire il falloit, ſuivant le proverbe, lui faire un pont d'or : qu'autrement il étoit à craindre que réduit enfin au déſeſpoir, il ne s'ouvrît un chemin à la pointe de l'épée au travers de ceux qui auroient eu l'imprudence de s'oppoſer à ſa retraite. Mais l'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui vouloit qu'on tentât la fortune, parce que ſes maîtres ne couroient aucun riſque, fit de grandes inſtances, & alla preſque juſqu'à la menace, pour qu'on ne laiſsât point échapper les François. Et afin d'amener les conféderés à ſon but, il dit : que ſi l'armée ſe ſauvoit, les affaires d'Italie ſeroient auſſi expoſées qu'auparavant, & même davantage : que le Roi de France maître d'Aſte & de Novare, ayant tout le Piemont à ſa diſpoſition, avec un Royaume riche & puiſſant derriere lui, & pour voiſins les Suiſſes prêts à ſe mettre à ſa ſolde en tel nombre qu'il voudroit, plus redoutable d'ailleurs, & plus fier par la lâcheté des troupes de la ligue à lui ceder le paſſage, ne manqueroit pas de tomber ſur l'Italie avec plus d'aſſurance & d'impetuoſité : qu'alors les Rois d'Eſpagne ſeroient dans la néceſſité de prendre d'autres meſures, dans la perſuaſion que les Italiens ne vouloient pas, ou n'oſoient combattre les François. Néanmoins l'avis le plus sûr prévalant dans

1495. le conseil de guerre, il y fut arrêté qu'on en écriroit à Venise, où cet avis auroit été sans doute approuvé.

Mais ces déliberations étoient déja fort inutiles; les chefs de l'armée, après avoir écrit à Milan, firent réflexion qu'il étoit difficile que la réponse vînt assés tôt, & considerant que la milice Italienne alloit se dégrader, en laissant le passage libre aux François, avoit renvoyé le Trompette sans réponse. On résolut donc d'attaquer les ennemis qui étoient déja en marche. Les Provediteurs Venitiens furent même de ce sentiment, que Trevisani appuya plus fortement que n'avoit fait son collegue.

Cependant l'armée Françoise s'avançoit pleine d'audace & de fierté. N'ayant pas encore trouvé la moindre résistance en Italie, elle ne soupçonnoit pas même que l'ennemi osât s'opposer à son passage, ou si elle lui supposoit cette assurance, elle se promettoit une prompte victoire, tant elle méprisoit les armes Italiennes. Mais lorsqu'à la descente de la montagne, ils virent la plaine couverte de tentes & de pavillons qui occupoient un si grand espace, que l'armée pouvoit se mettre en bataille dans son camp même, à la maniere d'Italie, ils commencerent à rabattre de leur fierté. Ils comprirent bien, à la vûë du grand nombre des ennemis, que s'ils n'avoient pas eu dessein de combatre, ils ne seroient pas venus se camper si près d'eux; alors ils auroient regardé comme un grand bonheur que les Italiens eussent bien voulu les laisser passer. Leur inquiétude étoit encore augmentée par l'impossibilité d'être secourus par le Duc d'Orleans. Charle lui avoit écrit de venir au-devant de lui, & de se trouver à Plaisance le trois de Juillet avec le plus de monde qu'il pourroit: le Duc avoit d'abord fait réponse qu'il exécuteroit l'ordre du Roi; mais depuis il avoit récrit que l'armée Milanoise, qui étoit de neuf cens hommes d'armes, douze cens chevaux-legers & cinq mille hommes d'infanterie, l'empêchoit de se mettre en marche, & qu'il étoit d'ailleurs obligé de laisser une partie de ses troupes à la garde de Novare & d'Aste.

Dans ces circonstances le Roi se trouva dans la nécessité de prendre d'autres mesures. M. d'Argenton (*a*) avoit été quel-

(*a*) Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton: c'est lui dont nous avons de si beaux memoires. Il raconte lui-même ce fait. Liv. 8.

que temps auparavant son Ambassadeur à Venise ; lorsqu'il en étoit parti, il avoit promis à Pisani & à Trevisani qui étoient déja nommés Provediteurs de l'armée, de faire tous ses efforts pour porter le Roi à la paix : il eut ordre de leur faire sçavoir par un Trompette, qu'il souhaitoit, pour le bien commun, d'avoir une conference avec eux ; ils accepterent le parti, & lui donnerent rendés-vous pour le lendemain matin dans un lieu commode entre les deux camps. Mais le Roi, soit qu'il manquât de vivres dans le sien, soit pour quelqu'autre raison, changea d'avis, & ne voulut point attendre l'évenement de cette entrevûë. 1495.

Il n'y avoit pas trois milles de distance entre les deux camps, qui s'étendoient le long de la riviere du Taro à main droite. Cette riviere, qu'on appelleroit à plus juste titre un torrent, prend sa source dans l'Apennin, & après avoir traversé une petite vallée resserrée entre deux collines, s'étend dans la vaste plaine de la Lombardie jusqu'au fleuve du Pô. L'armée confederée s'étoit campée sur la rive droite, plutôt que sur la gauche, qui devoit être le chemin des ennemis ; son dessein étoit de leur couper la route de Parme. Le Duc de Milan se défioit de cette Ville, à cause des differentes factions qui la partageoient ; sa crainte étoit fondée sur ce que le Roi avoit engagé les Florentins de le faire accompagner jusqu'à Aste, par François Secco, dont la fille étoit mariée dans la famille des Torelli, qui avoit beaucoup de crédit dans tout le Parmesan. Le camp des confédérés étoit fortifié par des fossés & des retranchemens, & bordé d'artillerie ; il falloit nécessairement que les François, pour gagner l'Astesan, passassent en présence des Italiens la riviere à côté de Fornovo, & se missent en marche, n'ayant que le fleuve entre eux & les ennemis.

L'armée Françoise eut toute la nuit de grandes inquiétudes : les Stradiots venoient insulter le camp : l'allarme y étoit fréquente, & tout le monde étoit sur pied au moindre bruit. D'ailleurs il survint tout d'un coup une grosse pluïe accompagnée d'éclairs & de tonneres, qui sembloient annoncer quelque malheur. Les François en étoient bien plus frappés que les Italiens, qui avoient moins de sujet d'en être effrayés ; car les François étoient entre les ennemis & les montagnes, dans un lieu où, s'ils étoient battus, il ne leur restoit aucune ressource. D'ail-

1495. leurs les menaces du ciel ne présageant ordinairement que de grandes choses, il étoit à présumer qu'elles regardoient plûtôt une armée, où se trouvoit la personne d'un grand Roi, que les troupes des confédérés.

Le lendemain qui fut le six de Juillet, l'armée de France commença à passer la riviere dès la pointe du jour. La plus grande partie de l'artillerie précedoit l'avant-garde (*a*), où le Roi, persuadé qu'elle auroit à soutenir le premier effort des ennemis, avoit mis trois cens cinquante lances Françoises avec les cent lances commandées par Trivulce, & trois mille Suisses, l'élite & toute l'esperance de l'armée, conduits par Engilbert (*b*) frere du Duc de Cleves & par le Bailli de Dijon; il les fit soutenir par trois cens archers à pied, & par quelques arbalêtriers à cheval de sa garde; il plaça aussi derriere eux la plus grande partie de son infanterie. Après l'avant-garde marchoit le corps de bataille, au milieu duquel étoit le Roi (*c*) armé de toutes pieces, & monté sur un cheval plein de feu & d'ardeur; M. de la Tremoille Capitaine fort estimé en France, étoit auprès du Roi pour diriger par ses conseils & par son autorité les mouvemens de cette partie de l'armée. L'arriere-garde suivoit sous les ordres du Comte de Foix (*d*); enfin le bagage fermoit la marche.

(*a*) On a vû ci-dessus, & l'on verra encore dans la suite, que l'avant-garde étoit commandée par le Maréchal de Gié.

(*b*) Engilbert de Cleves étoit le troisiéme fils de Jean I. Duc de Cleves & d'Elisabeth de Bourgogne, heritiere du Comté de Nevers, & frere de Jean II. Duc de Cleves. Il épousa en 1489. Charlote de Bourbon, fille de Jean de Bourbon, Comte de Vendôme & d'Isabelle de Beauvau. Il fut Comte de Nevers du chef de sa mere, & mourut en 1506. Henriette de Cleves son arriere-petite fille, & fille de François de Cleves, en faveur duquel le Comté de Nevers fut érigé en Duché en 1538. porta ce Duché dans la Maison de Gonzague par son mariage avec Loüis de Gonzague en 1565. Ce fut de cette Maison que le Cardinal Mazarin acheta le Duché de Nevers, qu'il donna à Philippe Mancini son neveu.

(*c*) *Je le trouvai*, dit Comines, *armé de toutes pieces, & monté sur le plus beau cheval que j'aye vû de mon temps, appellé* Savoye : *Plusieurs disoient qu'il étoit cheval de Bresse; le Duc Charle de Savoye le lui avoit donné, & étoit noir & n'avoit qu'un œil; & étoit moyen cheval, de bonne grandeur pour celui qui étoit monté dessus, & sembloit que ce jeune homme fût tout autre que sa nature ne portoit, ne sa taille, ne sa complexion; car il étoit fort craintif à parler, & est encore aujourd'hui; aussi avoit-il été nourri en grande crainte & avec de petites personnes. Et ce cheval le montroit grand, & avoit le visage bon, & bonne couleur, & la parole audacieuse & sage. Et sembloit bien, & m'en souvint, que Frere Hieronime (*Savonarole*) m'avoit dit vrai, quand il me dit que Dieu le conduisoit par la main; & qu'il auroit bien à faire en chemin, mais que l'honneur lui en demeureroit.*

(*d*) Jean de Foix Comte de Narbonne & d'Etampes, qui étoit fils puiné de

Cependant Charle dont l'esprit penchoit toujours vers la paix, donna ordre à d'Argenton dans le moment que l'armée commençoit à défiler, d'aller trouver les Provediteurs afin de négocier avec eux. Mais au premier mouvement des François, les Italiens s'étoient mis sous les armes, & leurs chefs étoient déterminés à donner le combat ; ainsi il n'étoit plus possible de lier une conférence, tant à cause de la proximité des deux armées, que du peu de temps qu'on auroit avant que l'affaire fût engagée. Les chevaux-legers escarmouchoient déja de part & d'autre ; déja l'artillerie faisoit des décharges terribles des deux côtés ; & les Italiens sortans de leurs retranchemens se formoient sur les bords de la riviere, pour en venir aux mains. Ces mouvemens n'empêcherent pas les François de continuer leur chemin ; & ne pouvant s'étendre dans cet endroit resserré, ils prirent leur route le long de la riviere & par la colline. 1495.

Lorsque leur avant-garde fut arrivée en presence du camp des Italiens, le Marquis de Mantouë passa la riviere au dos de l'arriere-garde Françoise avec un escadron de six cens hommes d'armes, l'élite de l'armée, soutenus d'un gros de Stradiots, d'autres chevaux-legers, & de cinq mille hommes de pied. Il laissa sur l'autre bord Antoine de Montefeltro fils naturel de Frederic (*a*) Duc d'Urbin avec un corps de troupes considerable, & lui ordonna de passer, lorsqu'il l'en feroit avertir, afin de le remplacer dans le combat après le premier choc. Il disposa aussi tellement les choses, que lorsque l'affaire seroit engagée, une autre partie de la cavalerie legere prît les ennemis en flanc, & que le reste des Stradiots passât la riviere à Fornovo, pour tomber sur le bagage des François. On l'avoit laissé sans défense à la discretion du premier qui voudroit le

Gaston IV. Comte de Foix & Roi de Navarre, par sa femme Eleonore de Navarre. Il avoit épousé Marie d'Orleans, sœur de Loüis XII. & fut pere du fameux Gaston de Foix, Duc de Nemours, qui fut tué à la bataille de Ravenne en 1512. & de Germaine de Foix, qui épousa Ferdinand Roi d'Arragon. Ce Comte de Narbonne mourut en 1500. Au reste il n'étoit point *Comte de Foix* : ce Comté, avec le Royaume de Navarre, avoit passé dès l'année 1484. dans la Maison d'Albret, par le mariage de Catherine de Foix, heritiere de la branche aînée avec Jean II. Sire d'Albret.

(*a*) Frederic de Montefeltro, fut un des plus grands hommes de son temps. Il eut pour ami intime François Sforce Duc de Milan, qui lui fit épouser sa niéce Battista Sforce, fille d'Alexandre son frere, & lui procura la Souveraineté d'Urbin.

1495. piller. Peut-être étoit-ce faute de monde, ou par le conseil de Trivulce, comme on le publia dans la suite.

D'un autre côté, le Comte de Gajazzo passa le Taro pour attaquer l'avant-garde Françoise, suivi de quatre cens hommes d'armes, parmi lesquels étoit la compagnie de Dom Alfonse d'Este (*a*) arrivée au camp sans lui, parce que son pere n'avoit pas voulu qu'il y vînt; il avoit outre cela deux mille hommes d'infanterie. Annibal Bentivoglio (*b*) resta de l'autre côté de l'eau avec deux cens hommes d'armes, pour venir à son secours quand il en seroit averti. La garde du camp fut confiée à deux compagnies de gens d'armes & à mille hommes d'infanterie, les Provediteurs Venitiens ayant voulu se réserver cette ressource à tout évenement.

Le Roi voyant avancer derriere lui tant de monde, pour attaquer son arriere-garde, contre l'opinion que ses Géneraux en avoient eu, fit d'abord retourner sur ses pas le corps de bataille pour la joindre, & il accourut lui même à la tête d'un escadron avec tant de diligence, que dès le commencement de l'action, il se trouva aux premiers rangs. Quelques-uns disent que les troupes du Marquis passerent la riviere avec un peu de désordre, à cause de la hauteur des bords & de l'embarras des arbres, des racines & des arbrisseaux, dont les bords des torrens sont ordinairement garnis; d'autres ajoutent que son infanterie retardée par ces obstacles & par la profondeur de la riviere, que la pluïe de la nuit avoit grossie, arriva trop tard aux ennemis; que même elle ne s'y trouva pas toute entiere, & qu'une grande partie resta de l'autre côté de l'eau. Quoiqu'il en soit, le Marquis donna sur les ennemis avec une extrême furie. Les François soutinrent ce choc avec une fermeté & une valeur égales à l'ardeur des conféderés. La mêlée s'engagea bien-tôt, & l'on ne suivit point dans cette occasion la méthode pratiquée dans les guerres d'Italie. C'étoit la coutume de faire combattre un bataillon contre un bataillon, & quand l'un étoit fatigué, ou commençoit à plier, on le remplaçoit d'abord, & ce n'étoit qu'à la fin qu'on ne formoit qu'un corps de plusieurs bataillons pour faire un dernier effort contre

(*a*) Fils aîné d'Hercule, Duc de Ferrare.

(*b*) Fils de Jean dont il est parlé ci-dessus.

l'ennemi ; de cette maniere il arrivoit le plus ſouvent que les combats, où d'ordinaire il y avoit peu de ſang répandu, duroient une journée entiere, & que la nuit ſéparoit les combattans, ſans qu'on pût ſçavoir bien certainement en faveur de qui la victoire s'étoit déclarée. Mais dans cette occaſion, après qu'on eut rompu les lances, dont le choc couvrit en un inſtant la terre de gens d'armes & de chevaux, on ſe ſaiſit de part & d'autre avec fureur de maſſes d'armes, d'épées & d'autres armes courtes ; les chevaux même ſe firent des armes de leurs pieds & de leurs dents, & imiterent la furie des combattans. D'abord les Italiens encouragés par l'exemple du Marquis donnerent des preuves d'une rare valeur. Ce Géneral à la tête d'un eſcadron de jeune nobleſſe & de lances détachées (*a*), voloit rapidement partout où le danger l'appelloit, rempliſſant avec exactitude tous les devoirs d'un Capitaine intrépide. Les François oppoſerent un ferme courage à la furie de l'ennemi ; mais enfin accablés ſous le nombre, leurs rangs commencerent à s'entr'ouvrir, & la perſonne du Roi fut expoſée. La priſe du bâtard de Bourbon (*b*), que toute l'ardeur avec laquelle il combattoit ne put ſauver, fit eſperer au Marquis de ſe ſaiſir auſſi du Roi, qui s'étoit imprudemment engagé dans un lieu ſi dangereux, ſans une garde convenable. Dans cette vûë il fit de grands efforts avec pluſieurs des ſiens, pour le joindre. Le Roi qui n'avoit auprès de lui qu'un petit nombre de François (*c*), ſe défendoit avec intrepidité. Son cheval bondiſſant ſous lui, le ſervit plus en cette occaſion que ceux qui l'environnoient. Dans un ſi grand danger il eut recours aux expédiens que la peur inſpire d'ordinaire dans ces ſortes d'occaſions ; abandonné de preſque tout ſon monde, il

1495.

(*a*) Ces lances détachées étoient de braves ſoldats qui n'étoient point dans les compagnies, & dont on ſe ſervoit dans le beſoin.

(*b*) Mathieu, fils naturel de Jean II. Duc de Bourbon. Il fut appellé *le grand bâtard de Bourbon*, & fut grand homme de guerre, Amiral de Guienne & Gouverneur de cette Province, & de Picardie.

(*c*) Il ſe trouva pendant quelque temps n'avoir auprès de lui qu'un valet de chambre nommé Antoine des Ambus, *petit homme & mal armé* (dit Comines). Il s'étoit pourtant choiſi, ſelon le même Comine, neuf Preux pour ne le point quitter ; & il venoit de les armer Chevaliers ſur le champ de bataille un moment avant l'action. Belleforeſt n'en nomme que huit ; ſçavoir le bâtard de Bourbon ; le Comte de Ligny ; le Seigneur de Piennes ; le Seigneur de Bonneval ; le Seigneur d'Archiac ; le Seigneur de Genouillac ; le Seigneur de Fraxinelles, Lieutenant de la compagnie du Duc d'Orleans ; & Baraſe brave Capitaine.

implora le ſecours du ciel, & il fit vœu (*a*) à S. Denis & à S.
1495. Martin, qu'on regarde comme les patrons de la France, que s'il pouvoit arriver en Piemont ſain & ſauf avec ſon armée, il iroit auſſi-tôt après ſon retour dans ſes Etats, viſiter les Egliſes qui leur ſont dédiées, l'une auprés de Paris & l'autre à Tours: Qu'il y offriroit de riches preſens, & feroit célebrer tous les ans des fêtes ſolemnelles en mémoire de la grace qu'il auroit obtenuë par leur interceſſion. Auſſi-tôt il ſentit renaître ſes forces, & combattit avec plus de vigueur que ſa complexion ne ſembloit lui permettre. Le péril du Roi anima tellement les moins éloignés, qu'étant acourus pour couvrir de leur corps ſa perſonne ſacrée, ils écarterent les Italiens; alors le corps de bataille, qui ne s'étoit pas encore avancé, ſurvenant, un de ſes eſcadrons fondit ſur le flanc des ennemis avec tant de violence, qu'il rallentit beaucoup leur impetuoſité. Le malheur qui arriva à Rodolphe de Gonzague oncle du Marquis de Mantouë, Capitaine de grande experience, fut encore une des cauſes de la perte des Italiens. Tandis que ſoutenant les ſiens & rétabliſſant les endroits où il apperçevoit quelque déſordre, il ſe portoit tantôt d'un côté tantôt d'un autre, n'oubliant rien des fonctions d'un habile & brave Capitaine, il leva par haſard la viſiere de ſon caſque; dans le moment même il fut bleſſé d'un coup d'épée dans le viſage par un François; il eſt auſſitôt renverſé de ſon cheval, & les ſiens ne pouvant le ſecourir dans une ſi grande confuſion, au milieu d'une foule de chevaux pleins de furie, il fut étouffé ſous le poids des hommes & des chevaux qui tomberent ſur lui. Il ne méritoit pas une fin ſi malheureuſe; car il avoit toujours dit, & même dans le conſeil du matin, que c'étoit une grande imprudence de tenter la fortune, & il s'étoit oppoſé à ſon neveu qui vouloit la bataille.

Tous ces differens évenemens tenoient encore la victoire incertaine, & elle ne paroiſſoit pas favoriſer un parti plus que l'autre; il étoit même plus douteux que jamais, de quel côté elle s'arrêteroit enfin. Ainſi l'eſperance & la crainte étant égales dans les deux armées, on combattoit de part & d'autre avec une ardeur incroyable; chacun s'imaginant que la vic-

(*a*) Philippe de Comine qui étoit préſent, ne parle point de cette circonſtance.

toire

toire étoit en sa main, & ne dépendoit que de son courage & de ses efforts. La présence & le péril du Roi animoit les François, nation, qui de tout temps a eu pour ses Rois, un respect approchant de la véneration qu'inspire la majesté divine : d'ailleurs il falloit vaincre ou périr. Les Italiens s'encourageoient par l'esperance du butin, par l'exemple de leur Général, qui faisoit des prodiges de valeur, par l'avantage qu'ils avoient eu au commencement de l'action, & par leur grand nombre, qui les rassuroit chacun en particulier; ressource qui manquoit aux François, dont toutes les troupes étoient actuellement engagées dans le combat, & s'attendoient encore à tous momens d'être chargées par ceux des ennemis qui n'avoient pas encore donné. Personne n'ignore combien la fortune influë dans toutes les choses de ce monde, mais surtout dans la guerre, & particulierement dans les batailles; son pouvoir n'y connoît point de bornes; car souvent un ordre mal compris ou mal executé, le moindre contre-temps, une parole proférée au hasard par un simple soldat, donnent la victoire à ceux qui paroissoient vaincus; il naît d'un instant à l'autre dans la mêlée une infinité d'accidens que le Géneral n'a pû prévoir, & ausquels toute son habileté ne peut remedier. Dans l'incertitude du succès de cette journée, la fortune joüa son rôle ordinaire, & fit ce que le courage des soldats, ni l'effort de leurs armes n'avoient pû faire. 1495.

Les Stradiots qui avoient été commandés pour attaquer le bagage des François, commencerent à le piller sans aucun obstacle, & traverserent la riviere avec les mulets, les chevaux & les autres équipages des ennemis. Leurs compagnons les voyant retourner au camp ainsi chargés de butin, se laisserent emporter à l'avidité du gain. Non-seulement ceux qui devoient prendre les François en flanc, tournerent du côté des bagages, mais même ceux qui étoient déja engagés dans la mêlée, leur exemple entraîna bien-tôt la cavalerie & l'infanterie. On les vit abandonner le combat, & courir par pelotons au pillage : les Italiens n'étant donc pas soutenus par ces troupes, & le nombre des combattans venant à diminuer sensiblement dans cette confusion, elle augmenta encore par la mort de Rodolphe de Gonzague. Cet Officier avoit été chargé de faire avancer Montefeltro quand il en seroit temps. Celui-ci n'ayant

1495. pu être averti par Rodolphe, ne fit aucun mouvement. Alors les François commencerent à gagner du terrain, & les Italiens pliant déja de tous côtés, n'étoient plus ſoutenus que par le courage de leur Géneral. Combattant toujours avec une valeur extraordinaire, il arrêtoit encore l'impetuoſité des ennemis, & il animoit les ſiens par ſon exemple & par ſes paroles à préferer la mort à la honte.

Mais ils étoient en trop petit nombre pour réſiſter aux ennemis, qui accouroient de toutes part à l'endroit où l'on combattoit encore. La plûpart des Italiens ayant été tués ou bleſſés, ſurtout ceux qui accompagnoient le Géneral, l'armée fut forcée de repaſſer avec beaucoup de danger la riviere, qui étoit extrêmement groſſie par la pluïe de la nuit, & par l'orage mêlé de grêle & de tonnerre, qui avoit précedé le combat. Les François les pourſuivirent vivement juſqu'à la riviere, maſſacrant tous les fuyards, ſans s'embarraſſer de faire aucuns priſonniers, & ſans ſonger au pillage: Au contraire, on entendoit crier de tous côtés, *compagnons, ſouvenés-vous de Guinegâte*. Guinegâte eſt un village de Picardie auprès de Teroüanne, où l'on donna une bataille ſur la fin regne de Loüis XI (*a*). Dans cette occaſion Maximilien, Roi des Romains, alloit être vaincu par les François, lorſque ceux-ci s'étant mis à piller, ils cederent la victoire à l'ennemi qui les mit en fuite, après en avoir fait un grand carnage.

Tandis que le corps de bataille & l'arriere-garde des François ſe battoient avec tant de ſuccès, leur avant-garde chargea ſi furieuſement le Comte de Gajazzo, qui l'avoit attaquée avec une partie de ſa cavalerie, que les Italiens épouvantés, ſurtout lorſqu'ils ſe virent abandonnés du reſte des leurs, ſe mirent en déroute preſque d'eux-mêmes; ce déſordre s'augmentant encore par la mort de quelques-uns d'eux, & entr'autres de Jean Piccinino & de Galeas de Corregio, ils prirent la fuite pour regagner le gros de leur armée. Le Maréchal de Gié voyant qu'outre ces troupes, il y avoit un corps de gens d'armes en bataille de l'autre côté de la riviere, défendit à ſes gens de les ſuivre; cette conduite du Maréchal, qui fut regardée par beaucoup de gens comme un trait de prudence, trouva auſſi des cenſeurs qui la taxerent de lâcheté; ces derniers conſiderant

(*a*) En 1479.

peut-être moins le principe que les ſuites de cette inaction. En effet, s'il eût chargé les ennemis, le Comte auroit pris la fuite, ce qui auroit tellement effrayé toutes les troupes reſtées de l'autre côté de la riviere, qu'il eût été preſque impoſſible de les retenir. 1495.

Le Marquis de Mantouë ayant repaſſé la riviere avec une partie de ſon armée, en auſſi bon ordre qu'il lui fut poſſible, trouva ſes troupes ſi étonnées, qu'elles ne ſongeoient plus qu'à ſe ſauver avec le bagage : le grand chemin de Plaiſance à Parme étoit même déja plein d'hommes, de chevaux & de charettes qui ſe retiroient vers cette derniere Ville. Il arrêta en partie ce déſordre par ſa preſence & par ſon autorité ; mais l'arrivée du Comte de Pitigliano (*a*) raſſura bien davantage les ſoldats. Ce Seigneur profita du grand mouvement où étoient les deux armées, pour ſe ſauver dans le camp des Italiens. Il ranima le courage des troupes, en leur apprenant que les ennemis étoient dans un plus grand déſordre & plus effrayés qu'eux ; on croit que ſans cet avis toute l'armée auroit décampé ſur le champ, ou du moins la nuit ſuivante. Les Italiens remis de leur effroy, rentrerent dans leur camp, à l'exception de ceux que la confuſion ordinaire dans les déroutes avoit empêché de repaſſer la riviere, d'ailleurs fort groſſe, & qui s'étoient ſauvés en differens endroits : il y en eut un grand nombre qui fuyant çà & là dans la campagne, furent maſſacrés par les ennemis.

Le Roi avec le corps de bataille & l'arriere-garde alla joindre le Maréchal de Gié qui n'avoit pas quitté ſon poſte ; il aſſembla auſſi-tôt le conſeil de guerre, pour ſçavoir ſi l'on paſſeroit promptement la riviere, pour aller forcer les ennemis dans leur camp : Trivulce & Camille Vitelli (*b*) furent de cet avis. Ce dernier ayant envoyé ſa compagnie pour joindre ceux qui marchoient à Genes, s'étoit rendu auprès du Roi avec quelques chevaux, pour ſe trouver à l'action ; François Secco preſſoit auſſi le Roi d'aller aux ennemis, faiſant remarquer que le chemin de Parme qu'on voyoit de loin, étoit couvert d'hommes & de chevaux qui ſe retiroient, d'où il conjectu-

(*a*) On a vu ci-deſſus que Virgile des Urſins ſon frere & lui, ſuivoient l'armée du Roi ſur leur parole & ſans gardes.

(*b*) Le Roi, après la bataille, s'ôta une chaîne d'or qu'il avoit au col, & la donna à Camille Vitelli en reconnoiſſance de ce qu'il avoit contribué à la victoire. Ce fait eſt rapporté dans une Epitre dédicatoire du Colonel Jule Bufalini, arriere petit-neveu de ce Capitaine, adreſſée au Roi Loüis XII. & qui ſe trouve dans le dialogue de Maſcurat & S. Ange.

1495. roit, ou que les ennemis fuyoient, ou qu'ayant commencé à fuir, ils revenoient au camp. Mais il étoit trop difficile de passer la riviere, & les troupes, dont la plus grande partie avoit combattu, pendant que l'autre étoit demeurée tout le jour en bataille, étoient trop fatiguées; il fut donc résolu, suivant l'avis des Capitaines François, qu'on camperoit pour faire reposer l'armée. On alla donc au village de Medesano sur la hauteur, environ à un mille du champ de bataille, & on s'y retrancha sans aucun ordre & avec assés d'incommodité, la plus grande partie du bagage ayant été enlevée par les ennemis.

Telle fut la célebre bataille des Italiens & des François sur les bords du Taro; le carnage y fut très-grand, & depuis long-temps il n'y en avoit point eu de si sanglante en Italie, où le nombre des morts n'étoit pas ordinairement fort considerable dans les combats. Quoique la perte des François fût à peine de deux cens soldats, celle des Italiens monta à plus de trois cens hommes d'armes, & à trois mille hommes d'autres troupes, du nombre desquels étoient Rinuccio de Farnese, Capitaine de cavalerie des Venitiens & plusieurs Gentilshommes de marque. Bernardin dal Montoné aussi Capitaine dans les troupes Venitiennes demeura pour mort sur la place, étourdi d'un coup de masse qu'il avoit reçu sur son casque. Il étoit moins connu par son mérite personnel, que par la réputation de Braccio dal Montoné son ayeul, un des premiers restaurateurs de la milice Italienne. Une perte si considerable fit d'autant plus d'impression dans l'esprit des Italiens, que l'action n'avoit pas duré plus d'une heure, & que l'artillerie n'y avoit eu presque aucune part, la mêlée ayant été engagée dès le commencement du combat.

XXVIII. Les Italiens s'attribuent l'honneur de la victoire, qui demeure néanmoins aux François d'un consentement universel.

Les deux partis prétendirent à l'honneur de cette journée. Les Italiens se fondoient sur ce que leur camp & leur bagage étoient demeurés dans leur entier, au lieu que celui des François avoit été enlevé pour la plus grande partie, & que même le quartier du Roi avoit été pillé. Ils disoient qu'ils auroient défait les ennemis, si une partie de leurs troupes qui étoit destinée à combattre, ne s'étoit pas livrée à l'ardeur du pillage. Les François n'en disconvenoient pas. Les Venitiens pousserent même les choses jusqu'à ordonner de faire des feux de

joïe à Venise & dans tous les lieux de leur domination : dans la suite les particuliers imiterent l'exemple de la République ; 1495.
car à la mort de Marquion Trevisani, on fit graver sur son tombeau dans l'Eglise des Cordeliers, *qu'il avoit heureusement combattu contre Charle, Roi de France, sur la riviere du Taro.* Toutes ces démonstrations de joïe, n'empêcherent pas le public de donner la victoire aux François, soit à cause de l'inégalité du nombre des morts, soit parce qu'ils avoient forcé les ennemis à repasser la riviere, soit enfin pour s'être ouvert les passages, qui avoient occasionné le combat.

Le Roi resta le jour suivant dans le même endroit ; & d'Argenton conclut avec les Italiens une tréve jusqu'à la nuit. Charle souhaitoit de continuer sa marche en sûreté ; il sçavoit que la meilleure partie de l'armée ennemie n'avoit pas combattu, & il la voyoit demeurer ferme dans ses retranchemens ; il lui paroissoit dangereux de faire une route de plusieurs journées au travers du Duché de Milan, ayant toujours les ennemis à dos : d'ailleurs il étoit si indécis, qu'il ne sçavoit quel parti prendre, ce qui lui arrivoit souvent, parce qu'il rejettoit, pour l'ordinaire, les conseils les plus salutaires. De leur côté les Italiens étoient aussi incertains que le Roi : car quoiqu'ils eussent été dès le commencement dans une grande consternation, ils s'étoient rassurés de maniere que, dès le soir même de la bataille, ils déliberèrent s'ils n'iroient point attaquer durant la nuit le camp des François, qui étoit mal situé & sans aucune défense. Le Comte de Pitigliano étoit de cet avis ; mais le plus grand nombre s'y étant opposé, ce projet fut abandonné.

Le bruit se répandit alors dans toute l'Italie, que Ludovic Sforce avoit sécretement donné ordre à ses troupes de ne point combattre ; que jaloux de voir les Venitiens à la tête d'une armée si puissante dans son Duché, il craignoit également leur succès & la victoire des François ; qu'il auroit souhaité que ceux-ci ne fussent ni vaincus, ni vainqueurs, & qu'à tout évenement il avoit voulu, pour sa sûreté, conserver ses forces entieres ; on ajoutoit que cette manœuvre avoit été cause de ce que l'armée Italienne n'avoit pas remporté une pleine victoire. Le Marquis de Mantouë & les autres officiers Venitiens pour se donner plus de réputation, appuyoient ces bruits, que

1495. tous ceux qui étoient zelés pour la gloire de la milice Italienne, adoptoient ſans balancer. Mais rien n'étoit moins fondé que cette rumeur populaire. J'ai moi-même entendu parler ſur ce ſujet un homme qui, par le poſte qu'il occupoit alors à Milan, étoit à portée de connoître le fond des affaires. Il diſoit que Ludovic ayant aſſiégé Novarre avec preſque toutes ſes forces, il n'avoit point eu aſſés de troupes ſur le Taro, pour décider du ſort de la bataille : que l'armée des conféderés auroit remporté la victoire, ſi le déſordre des ſoldats ne lui avoit pas été plus préjudiciable que le défaut d'un plus grand nombre de troupes, puiſque même la meilleure partie des Venitiens étoit reſtée dans l'inaction : que ſi le Comte de Gajazzo n'avoit fait marcher aux ennemis qu'une partie de ſon monde, qui ne combattit encore que très-foiblement, ce n'avoit pû être que parce qu'il trouva l'avant-garde Françoiſe ſi forte, qu'il lui parut trop dangereux de tenter la fortune de ce côté-là : que d'ailleurs il étoit naturellement porté à préferer le parti le plus sûr, aux actions de vigueur, quoique plus brillantes, & plus propres à lui faire honneur : que cependant les troupes Milanoiſes n'avoient pas été tout-à-fait initules, puiſqu'ayant contenu l'avant-garde des François, elles avoient empêché qu'elle n'allât ſoutenir le Roi, ſur qui tout l'effort du combat étoit tombé dans un endroit où il n'avoit avec lui que la moindre & la plus foible partie des ſiens. Il me paroît que ce ſentiment eſt auſſi-bien appuyé par la raiſon, que par l'autorité de cet homme en place : en effet ſi Ludovic avoit eu l'intention qu'on lui attribua, il eſt à préſumer, qu'il n'eût pas donné ordre à ſes Géneraux de diſſuader les autres de s'oppoſer au paſſage des François, parce que ſi le Roi remportoit une victoire complete, les troupes Milanoiſes étant ſi près des ennemis, auroient été envelopées dans la défaite des conféderés, quoiqu'elles n'euſſent point combattu ; car pouvoit-il raiſonnablement compter que la bataille venant à ſe donner, la fortune ſeroit partagée de façon que le Roi ne fût ni vaincu, ni vainqueur ? Enfin il eſt certain (*a*) qu'on n'auroit point donné le combat contre l'avis des ſiens &, que les Venitiens, qui n'étoient

(*a*) Ceci eſt confirmé par un fait que rapporte Comines ; ſçavoir, que dans le conſeil tenu le matin avant l'action, ce fut le Comte de Gajazzo qui fit réſoudre la bataille, malgré le penchant des Venitiens à la paix.

là que pour ſon ſecours & ſa ſûreté, n'auroient pû les y obliger.

1495.

XXIX. L'armée Françoiſe continuë ſa marche, quoique pourſuivie par les ennemis.

Charle étant décampé ſans bruit, le huit de Juillet de grand matin, pour dérober la connoiſſance de ſon départ, il ne fut point pourſuivi ce jour-là par les ennemis, qui quand ils l'auroient voulu, en auroient été empêchés par la profondeur de la riviere, qu'une groſſe pluïe avoit tellement enflée, qu'il fut impoſſible de la paſſer de preſque toute la journée. Il n'y eut que le Comte de Gajazzo ſuivi de deux cens chevaux-legers, qui la traverſa ſur le ſoir avec beaucoup de danger, à cauſe de la rapidité du courant. S'étant mis ſur les traces des François qui marchoient du côté de Plaiſance par le droit chemin, il les fatigua beaucoup, & ſurtout le lendemain. Mais malgré ces eſcarmouches, les François quoique épuiſés de laſſitude, continuerent leur route en bon ordre; ayant des vivres en abondance. On les leur apportoit des lieux circonvoiſins, ſoit par la crainte du pillage, ſoit par les ſoins de Trivulce, qui ayant pris les devants avec des chevaux-legers, y engageoit les habitans par la grande autorité qu'il avoit dans tout le Milanez, & ſurtout parmi les Guelfes.

L'armée confédérée ne ſe mit en marche que le jour d'après le départ des François, peu diſpoſée à tenter une ſeconde fois le ſort des armes. Les Provediteurs Venitiens en étoient ſurtout fort éloignés: d'ailleurs on ne fut jamais aſſés près des ennemis pour les attaquer dans leur marche, pas même dans une l'occaſion favorable qui ſe préſenta. Les François camperent le ſecond jour ſur la riviere de Trebia un peu par delà Plaiſance, & pour plus grande commodité, ils laiſſerent entre la Ville & cette riviere deux cens lances, les Suiſſes & preſque toute l'artillerie. Il ſurvint pendant la nuit un orage qui groſſit tellement les eaux, que quelque diligence qu'ils puſſent faire, l'infanterie ni la cavalerie ne purent paſſer que fort tard le lendemain; encore ne fut-ce qu'avec beaucoup de difficulté, quoique la riviere eût commencé à diminuer. L'éloignement de l'armée ennemie l'empêcha de profiter de cet accident: D'un autre côté il n'avoient rien à craindre de la part du Comte de Gajazzo, qui appréhendant qu'il n'y eût quelque mouvement à Plaiſance, s'étoit rendu dans cette ville pour la contenir.

Cette appréhenſion n'étoit pas ſans fondement; car on croit

1495. que si Charle suivant le conseil de Trivulce, eut fait proclamer Duc de Milan le jeune François Sforce, fils de Jean Galeas, il se seroit fait une révolution dans le Milanez. Trivulce n'en doutoit en aucune maniere, étant bien assûré du zéle des peuples pour leur Souverain légitime, de la haine generale contre l'usurpateur, & de l'affection qu'on lui portoit à lui-même, soutenuë d'ailleurs de beaucoup de crédit. Mais le Roi ne songeant qu'à continuer sa route, ne voulut rien écouter, & marcha avec une extrême diligence. Il se trouva néanmoins quelques jours après dans une grande disette de vivres, les passages étant mieux gardés qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors. Ludovic avoit mis dans Tortone sous les ordres de Gaspard de San Severino surnommé *Fracasse*, & dans Alexandrie, beaucoup de cavalerie, & douze cens fantassins Allemans, ausquels il avoit fait quitter le siége de Novarre. D'ailleurs les François, depuis qu'ils eurent passé la Trebia, furent continuellement harcelés par le Comte de Gajazzo, qui avoit joint à ses chevaux-legers cinq cens fantassins Allemans de la garnison de Plaisance. Il avoit demandé qu'on lui envoyât de l'armée le reste de la cavalerie legere, & quatre cens hommes d'armes; mais les Provediteurs Venitiens frappés du péril qu'ils avoient couru sur le Taro, ne voulurent pas laisser partir ces toupes.

XXX. Elle arrive à Aste sans nulle perte.

Quand les François furent près d'Alexandrie, ils prirent leur chemin vers la montagne, où la riviere du Tanaro est moins profonde, & de cette maniere ils arriverent à Aste (*a*) sans avoir perdu un seul homme, ni souffert le moindre dommage pendant huit jours de marche. Le Roi entra dans la Ville, & fit camper ses troupes dans la campagne, résolu de recruter son armée, & de rester en Italie jusqu'à ce qu'il eût fait lever le siége de Novarre. L'armée de la Ligue qui l'avoit suivi jusques dans le Tortoneze, désesperant de rien faire, s'en alla joindre les troupes de Milan devant Novarre. Cette place souffroit déja beaucoup faute de vivres: le Duc d'Orleans & les siens, avoient négligé de l'en pourvoir, comme ils auroient pû le faire, vû la fertilité du païs; & même sans songer au péril, que lorsqu'il ne fut plus possible d'y remedier, ils avoient consommé sans aucun ménagement le peu de munitions qui restoit dans la Ville.

XXXI. Novarre manque de vivres par la faute du Duc d'Orleans.

Sur ces entrefaites, les Cardinaux & les Capitaines qui s'é-

(*a*) Le 15. de Juillet.

toient

toient chargés de l'expédition de Genes, & qui n'y avoient pas réussi, revinrent au camp du Roi. L'armée navale ayant pris d'abord la Specié, avoit tourné vers Rapallo dont elle s'étoit emparé sans obstacle. Mais une escadre (*a*) de huit galeres, d'une caraque & de deux barques de Biscaïe, étant sortie du port de Genes, mit à terre sept cens hommes d'infanterie, qui reprirent le bourg de Rapallo sans aucune difficulté, & surprirent les François qui y étoient en garnison. Ensuite s'étant approchée de l'armée navale qui s'étoit retirée dans le Golfe, elle lui livra un long combat, prit & brûla tous ses vaisseaux, & fit le Commandant (*b*) prisonnier; ainsi ces mêmes lieux que la défaite des Arragonois avoit rendus célebres l'année précedente, devinrent encore plus fameux par cette victoire remportée sur les François. 1495.

Les troupes de terre ne furent pas plus heureuses: elles s'étoient avancés le long de la riviere de Levant jusqu'à Val-di-Bisagna & aux fauxbourgs de Genes; mais n'y ayant eu aucun mouvement dans cette Ville contre leur esperance, & ayant appris la perte de l'armée navale, elles se sauverent, presque en fuyant par les montagnes, chemin très-rude & très-difficile, & allerent gagner le Val de Pozzeveri, qui est de l'autre côté de la Ville; ensuite, quoiqu'elles dussent être rassurées par la jonction des troupes & des païsans, que le Duc de Savoye avoit envoyés à leur secours, elles se rendirent avec la même promptitude dans le Piemont. Il est hors de doute que, si les Genois n'eussent pas été retenus dans leur Ville par la crainte de quelque mouvement de la part des Fregose, ils auroient entierement défait les François. Ces désavantages furent cause que la compagnie de Vitelli, qui s'étoit avancée à Chiaveri, se retira à Serzane en désordre & avec beaucoup de danger, dès qu'elle eut appris le mauvais succés des troupes qu'elle devoit joindre. Il en arriva encore que toutes les places de la riviere, qui étoient occupés par les bannis, à l'exception de la Specié, rappellerent aussi-tôt les Genois: la ville de Vintimiglia située sur la riviere de Ponant, dont Paul-Baptiste Fregose & quelques autres bannis s'étoient emparés quelques jours auparavant, suivit l'exemple des autres.

XXXII. Guerre dans le Royaume de Naples.

(*a*) Cette escadre étoit commandée par François Spinola, surnommé le More.
(*b*) Le Seigneur de Miolans.

1495. Cependant la guerre se faisoit dans le Royaume de Naples avec differens succès de part & d'autre. Ferdinand aprés avoir pris Rheggio, s'occupoit à soumettre les places circonvoisines: il avoit avec lui environ six mille volontaires Napolitains ou Siciliens, outre les troupes Espagnoles, qui étoient commandées par Gonsalve Hernandés (*a*) de la Maison d'Aguilar, du Royaume de Cordouë, Capitaine d'une valeur distinguée, & qui s'étoit formé dans les longues guerres de Grenade. Dès l'arrivée de Gonsalve en Italie, la vanité Espagnole lui donna le surnom de *grand Capitaine*, pour marquer le pouvoir absolu qu'il avoit sur eux; les victoires éclatantes qu'il remporta depuis, lui confirmerent ce titre d'un consentement géneral, & dans la suite on a donné le même surnom aux Capitaines d'une grande bravoure & d'une habileté peu commune dans la guerre.

XXXIII. Bataille de Seminara, où Ferdinand & Gonsalve sont défaits.

D'Aubigny suivi des gendarmes François destinés à garder la Calabre, ausquels il joignit la cavalerie & l'infanterie, que lui fournirent les Seigneurs du parti du Roi de France, s'avança à Seminara lieu voisin de la mer. Il y présenta la bataille à cette armée, qui avoit déja fait soulever la plus grande partie du Royaume. Des troupes reglées & disciplinées l'emporterent facilement sur des soldats sans expérience; car non-seulement les Italiens & les Siciliens avoient été ramassés à la hâte par Ferdinand, mais même les Espagnols n'étoient pas encore formés au métier des armes. Néanmoins quoiqu'inferieurs en tout, ils combattirent assés longtemps avec beaucoup d'ardeur, soutenus par le courage & par l'autorité de leurs chefs, qui remplirent tous les devoirs de leur rang. Ferdinand se comporta dans l'action en Roi Capitaine & Soldat. Son cheval ayant été tué sous lui, il eut eu le même sort, ou du moins on l'auroit fait prisonnier, si Jean de Capouë (*b*) frere du Duc de Termini, qui dans sa jeunesse avoit été son Page, & qu'il aimoit tendrement, ne l'eût fait passer sur le sien, au péril de sa vie qu'il perdit sur le champ: exemple rare de la fidelité & du zéle d'un sujet envers son Roi. Gonsalve s'enfuit à Rheggio à travers les montagnes; à l'égard de Ferdinand, il se sauva à Palma place sur le bord de la mer, près de Seminara, & s'étant embarqué sur ses vaisseaux, il se retira à Messine.

(*a*) Son nom étoit Gonsalve Ferdinand de Cordouë.
(*b*) Il portoit le nom d'*Altavitta*, & étoit de la Maison de Capouë.

1495.

XXXIV. Ferdinand est reçu dans la ville de Naples, & les François se retirent dans le Château neuf.

Ce mauvais succès ne fit qu'irriter le courage de Ferdinand, & l'envie qu'il avoit de tenter une seconde fois la fortune. Non-seulement il connoissoit l'affection que toute la Ville de Naples avoit pour lui, mais il étoit encore sécretement pressé d'y venir par un grand nombre des principaux de la Noblesse & du peuple. Ne voulant pas laisser refroidir le zéle de ses anciens sujets par des lenteurs & par le bruit de sa défaite, il joignit aux quatre galeres qu'il avoit amenées d'Ischia, & aux quatre autres sur lesquelles Alfonse son pere étoit parti de Naples, tous les vaisseaux de l'armée navale d'Espagne, & tous ceux qu'il put tirer de la ville de Messine & des Barons de Sicile; ensuite sans s'inquiéter de n'avoir aucune troupes pour garnir cette flote, il ne laissa pas de mettre à la voile, jugeant qu'il falloit se comporter dans une telle entreprise, comme s'il les avoit eu les forces nécessaires pour la faire réussir, & en imposer par une bonne contenance. Il partit donc de Sicile avec soixante grands bâtimens & vingt plus petits, accompagné de Ricajensio (*a*) Catalan, Amiral de l'armée navale Espagnole, brave Officier & d'une grande expérience dans la marine. Il avoit si peu de troupes reglées, que sur la plûpart des vaisseaux il n'y avoit presque d'autres gens que les matelôts. Mais le zéle & l'affection des peuples suppléant à ce qui manquoit à Ferdinand, il n'eut pas plûtôt moüillé à la rade de Salerne, que cette Ville, la côte d'Amalfi, & la Cava se donnerent à lui. Il croisa ensuite pendant deux jours à la vûë de Naples, attendant qu'on y fit quelque mouvement en sa faveur; mais ce fut inutilement; car les François ayant pris les armes, & posé des gardes dans tous les postes importans, étoufferent la révolte, qui étoit sur le point d'éclater. Ils auroient même éloigné tout-à-fait le danger, si Montpensier avoit eu la hardiesse d'executer la proposition qui lui fut faite par quelques-uns des siens. Ceux-ci soupçonnant que les vaisseaux de Ferdinand étoient mal pourvus de gens de guerre, étoient d'avis de faire monter des soldats sur ceux qui étoient dans le port, & d'aller attaquer l'ennemi. Le troisiéme jour Ferdinand qui n'esperoit plus de révolution dans la Ville, prit le large pour se retirer à Ischia.

(*a*) Mezeray donne à ce Commandant un nom tout different; il l'appelle *Villamiarmo*; & le P. Daniel le nomme *Villamarino*.

1495. Les conjurés voyant leur intrigue presque découverte, comprirent que la cause de Ferdinand étoit devenuë la leur; s'étant donc assemblés, ils résolurent de se déclarer ouvertement, puisque la nécessité les y forçoit; & ils firent partir sécretement une barque pour le rappeller, & le prier de mettre à terre tout ce qu'il avoit de monde, ou du moins une partie, afin de les appuyer. Ferdinand sur cet avis reparut le jour suivant, qui fut le lendemain (*a*) de la bataille du Taro, & il s'approcha du rivage pour débarquer à la Maddalena, environ à un mille de Naples, à l'embouchure d'une petite riviere, ou plûtôt d'un ruisseau nommé le Sébeto, qui n'est connu que par les vers des Poëtes Napolitains. Montpensier aussi hardi, quand il falloit craindre, qu'il avoit été timide le jour d'auparavant qu'il auroit fallu de la résolution, sortit de la Ville avec presque toutes ses troupes pour s'opposer à la descente de l'ennemi; les Napolitains profitant d'une occasion qu'ils n'auroient jamais osé esperer, prirent aussi-tôt les armes. Le soulevement commença par le tocsin de l'Eglise *del Carminé* près des murs de la Ville, & suivit de proche en proche par celui de toutes les autres; le peuple s'étant rendu maître des portes, fit retentir de tous côtés le nom de Ferdinand. Les François furent si surpris de cette prompte révolution, que ne se croyant pas en sûreté entre la Ville & les troupes ennemies, & d'un autre côté ne pouvant se flater de rentrer par où ils étoient sortis, ils prirent le parti de faire le tour de la Ville. Ce fut par un chemin long, inégal & difficile, qu'ils gagnerent la porte voisine du Châteauneuf.

Cependant Ferdinand entra dans Naples, & étant monté à cheval avec quelques-uns des siens, il parcourut toute la Ville. La joïe de tout le monde alla au-delà de tout ce qu'on peut imaginer: le peuple le recevoit avec de grandes acclamations; les Dames qui étoient aux fenêtres, jettoient sur son passage des fleurs & des eaux de senteur; plusieurs mêmes des plus nobles accouroient dans la ruë pour l'embrasser & pour essuyer la sueur de son visage. L'allégresse publique n'empêchoit pas de prendre les précautions nécessaires à la défense de la Ville. Le Marquis de Pescaire suivi des soldats qui avoient accompagné Ferdinand, & de la jeunesse de Naples, faisoit

(*a*) Le 7. de Juillet.

barricader & fortifier les avenuës des ruës par lesquelles les François qui étoient dans le Château neuf, auroient pû faire quelque sortie. Ceux-ci s'étant mis en bataille sur la place du château, firent toutes sortes d'efforts pour se remettre en possession de la Ville; mais ils trouverent les entrées des ruës bien défenduës, & ils furent repoussés à coups de traits & d'arquebuses. 1495.

La nuit survenant alors, ils se retirerent dans le château, laissant sur la place leurs chevaux au nombre de près de deux mille, tant bons que mauvais, parce qu'il n'y avoit dans le château ni lieu pour les loger, ni fourages pour les nourrir; Montpensier, Yves d'Alegre Capitaine renommé, Anthonel Prince de Salerne & plusieurs autres gens de qualité François & Italiens s'y enfermerent avec eux. Ils firent pendant quelques jours des sorties sur la place & autour du port, mais toujours repoussés par les ennemis, ils perdirent toute esperance de pouvoir reprendre la Ville, sans d'autres secours, à moins qu'on ne leur envoyât de nouvelles troupes.

XXXV. Presque tout le Royaume se soumet à Ferdinand.

Capouë, Averse, le château de Montdragoné & plusieurs autres places, suivirent aussi-tôt l'exemple de Naples; & la plus grande partie du Royaume abandonna le parti des François. Les habitans de Gaëte furent la victime de ce zéle indiscret. Quelques galeres de Ferdinand ayant paru devant le port, ils prirent les armes avec plus de courage que de forces; mais la garnison Françoise en fit un grand carnage, & n'ayant rien qui retint sa fureur, elle mit toute la Ville au pillage. Pendant ce temps-là, l'armée navale des Venitiens aborda à Monopoli, ville de la Poüille, & ayant débarqué les Stradiots & beaucoup d'infanterie, ils assiegerent cette Ville par mer & par terre: Pierre Bembo Capitaine de galere y fut tué d'un coup de canon tiré de la Ville, qui fut enfin prise d'assaut. La citadelle se rendit par la lâcheté du Commandant François; & la ville de Pulignano fut prise ensuite par les Venitiens.

Cependant Ferdinand étoit occupé à se rendre maître des châteaux de Naples: il esperoit de les prendre bien-tôt par famine, parce qu'il y avoit peu de vivres à proportion du monde qui y étoit. Dans ce dessein il n'oublioit rien pour se saisir des postes circonvoisins, afin de resserrer encore davantage

1495. ces deux forts. Les François voyant bien que leur flote qui étoit de cinq navires, quatre galeres legeres, une galiote & un galion, ne seroit pas en sûreté dans le port, l'avoient fait retirer entre la tour de San Vincentio, le château de l'Oeuf & Pizzifalconé, dont ils étoient les maîtres. Ils avoient encore à leur disposition les derrieres du Château neuf, où étoient les jardins du Roi, à la faveur desquels ils s'étendoient jusqu'à Capella ; ensuite ayant fortifié le Monastere della Crocé, ils firent des courses jusqu'à Piédigrotta & à San Martino.

Ferdinand voulant les en empêcher, se saisit du Mont saint Ermo, & ensuite de la hauteur de Pizzifalconé où étoit la forteresse, dont les François étoient maîtres. En prenant ce fort, qui commande le Château de l'Oeuf, il auroit été facile à Ferdinand d'incommoder beaucoup la flote Françoise. Pour couper tous les secours qu'on pourroit y envoyer, il fit attaquer par ses gens le Monastere della Crocé ; mais quand ils s'en approcherent, ils furent fort maltraités par l'artillerie, de sorte que désesperant de le prendre par force, ils tenterent de l'avoir par intelligence. Ce projet fut funeste à son auteur : un Maure qui étoit dans ce Monastere, & qui avoit été au service du Marquis de Pescaire, lui promit de l'y introduire ; & il le fit monter pendant la nuit par une échelle appuyée contre la muraille pour lui parler, & concerter l'heure & la maniere d'exécuter l'entreprise la nuit même : Mais ce malheureux trahissoit son ancien maître ; car le Marquis y fut tué d'un coup de fléche qui lui traversa la gorge.

XXXVI. Les Colonne changent de parti, & se donnent à Ferdinand.

Prosper & Fabrice Colonne rendirent un grand service à Ferdinand en prenant son parti. Ils se mirent à sa solde aussi-tôt qu'il fut rentré dans Naples, quoique leur engagement avec le Roi de France durât encore. Ils dirent pour colorer ce changement, qu'on ne leur avoit pas payé leurs appointemens dans le terme convenu, & qu'au préjudice de leurs services, le Roi les avoit traités moins favorablement, que Virgile des Ursins & le Comte de Pitigliano. Ces raisons ne parurent pas assés fortes, pour leur faire oublier les bienfaits dont le Roi les avoit comblés : mais peut-être que ce qui auroit dû naturellement exciter leur reconnoissance, fut au contraire la cause de leur ingratitude, & que plus les biens dont le Roi les avoit comblés étoient grands, plus ils souhaiterent de les conserver, quand ils

virent que les affaires des François commençoient à aller en déclinant. 1495.

Le Château neuf étant ainsi pressé, & la mer fermée par les vaisseaux de Ferdinand, le besoin de vivres y augmentoit de jour en jour, & la garnison ne se soutenoit que par l'esperance de voir arriver du secours de France par mer. Le Roi en arrivant à Aste, avoit envoyé Perron de Baschi (*a*) à Villefranche auprès de Nice, pour en faire partir une flote avec deux mille hommes, tant Gascons que Suisses, & des vivres; il en donna le commandement à M. d'Arban, homme qui entendoit bien la guerre, mais sans experience dans la marine. Cette armée navale s'avança jusqu'à Porezo (*b*); mais ayant découvert autour de cette isle la flote de Ferdinand composée de trente voiles & de deux gros vaisseaux Genois, elle prit aussi-tôt le large, & fut poursuivie jusqu'à l'isle d'Elbe; après avoir perdu une fregate de Biscaïe, elle se sauva dans le port de Livourne. Les soldats étoient si effrayés, qu'il ne fut pas possible au Commandant d'empêcher que la plûpart ne quittassent la flote, & ne s'en allassent à Pise.

XXXVII. Reddition des châteaux de Naples.

La retraite des François fit que Montpensier & ses compagnons pressés par la famine, promirent de rendre le château (*c*), dont le siége duroit depuis trois mois, & de se retirer en Provence vies & bagues sauves, si dans trente jours ils n'étoient pas secourus: Yves d'Alegre & trois autres officiers (*d*) furent donnés en ôtages à Ferdinand.

Mais ils ne pouvoient esperer de se voir secourus dans un terme si court, à moins que ce ne fût par les troupes qui étoient dans le Royaume même. C'est pourquoi M. de Persi (*e*) l'un des Géneraux François, qui avoit avec lui les Suisses & une partie des lances, marcha vers Naples accompagné du Prince de Bisignano & de plusieurs autres Barons. Ferdinand qui l'avoit prévu, envoya contre eux à Eboli le Comte de Mata-

(*a*) Peroné di Baccie, il étoit Italien. Monsieur le Marquis d'Aubaïe en Languedoc, est de la famille de ce Seigneur.

(*b*) Ou plutôt *Ponza*. Il y a apparence que c'est une faute d'impression, car le nom de *Porezo* n'est point connu. L'isle de Ponza est sur la côté de l'Etat Ecclesiastique.

(*c*) Cette capitulation se fit le 6. d'Octobre. *Comines*.

(*d*) Comines en nomme quatre; la Mark d'Ardenne, qui étoit Robert II. du nom, Duc de Boüillon; le Seigneur de la Chapelle, d'Anjou; Roquebertin Catalan; & Genlis.

(*e*) Jeune Chevalier d'Auvergne, selon Comines.

1495. loné (*a*) avec une armée composée pour la plûpart d'amis rassemblés à la hâte. Quoiqu'ils fussent fort superieurs en nombre aux François, ils prirent d'abord la fuite à la premiere rencontre sur le lac de Pizzolo auprès d'Eboli, sans avoir seulement tirée l'épée. Venance fils de Jules de Varano Seigneur de Camerino, fut fait prisonnier dans cette occasion; mais les François ayant négligé de les poursuivre, ils se retirent à Nôle, & delà à Naples sans beaucoup de perte. Les vainqueurs continuerent donc leur marche, pour aller délivrer les châteaux. L'avantage qu'ils venoient de remporter, les rendit si redoutables, que Ferdinand fut tenté d'abandonner Naples une seconde fois; mais il en fut détourné par les Napolitains, qui avoient un double motif de le retenir. Le premier étoit la crainte du ressentiment des François, contre qui ils s'étoient révoltés, & l'autre, leur affection pour Ferdinand. Ce Prince ayant repris courage, alla se poster à Capella; ensuite voulant empêcher les ennemis d'approcher du Château neuf, il fit achever une large tranchée qu'il avoit commencée depuis le mont Sant-Ermo jusqu'au château de l'Oeuf, & il mit de l'infanterie & de l'artillerie sur toutes les hauteurs jusqu'à Capella & au-dessus. Les François qui avoient suivi le chemin de Salerne à Nocera par la Cava & par le mont de Piédigrotta, s'avancerent jusqu'à Chiaïa auprès de Naples; mais la résistance qu'ils trouverent par tout, & l'assurance avec laquelle Ferdinand se présentoit à eux, les arrêta de maniere qu'ils ne purent gagner Capella; d'ailleurs ils souffrirent beaucoup de l'artillerie, surtout de la batterie qui étoit postée sur la hauteur de Pizzifalconé. Il leur fut impossible de camper en cet endroit, parce qu'il n'y a point d'eau dans ce canton, d'ailleurs favorisé de tous les dons de la nature, & que Lucullus choisit autrefois, pour y planter ces jardins si délicieux & si célebres. Ils furent donc obligés de se retirer plûtôt qu'ils n'auroient fait sans cet inconvenient, laissant même deux ou trois pieces de canon, & une partie des vivres qu'ils avoient amenés pour rafraîchir les châteaux. Ces troupes ayant pris le chemin de Nôle; Ferdinand pour s'opposer à leur marche, alla se poster dans la plaine de Palma auprès de Sarni, laissant le château toujours assiégé.

(*a*) Thomas Caraffe.

Mont-

Montpensier n'esperant désormais aucun secours, sortit du Château neuf, où il laissa trois cens hommes, nombre suffisant pour le garder, mais trop grand par rapport au peu de vivres qu'il y avoit. Après avoir aussi pourvû à la défense du château de l'Oeuf, il s'embarqua la nuit avec deux mille cinq cens hommes sur les vaisseaux de l'armée navale, & s'en alla à Salerne. 1495.

Ferdinand se plaignit hautement de ce procedé, prétendant que, suivant la capitulation, il n'étoit pas permis à Montpensier, de se retirer du Château neuf avec tant de troupes pendant le temps convenu, sans en même temps lui remettre ce château & le château de l'Oeuf. Il eut même quelque envie de suivre à la rigueur les loix militaires, & de se venger de cette injure & de la contravention de Montpensier, par la mort des ôtages, lorsqu'il vit que les châteaux ne se rendoient pas au bout des trente jours: car ce ne fut qu'un mois après, que ceux qui étoient restés dans le Château neuf, ne pouvant plus tenir contre la faim, se rendirent, à condition que les ôtages seroient délivrés. Presque dans le même temps & par la même raison, la garnison du château de l'Oeuf promit de se rendre le premier jour du Carême prochain, si elle n'étoit pas secouruë.

XXXVIII. Mort d'Alfonse II.

Alfonse mourut à Messine vers ce temps-là. Ce Prince que son courage & son bonheur avoit rendu célebre, lorsqu'il n'étoit que Duc de Calabre, vit disparoître cet éclat sur le Trône, où toute sa gloire fut effacée par l'infamie jointe à l'infortune. On dit que peu de temps avant sa mort, s'étant laissé aller au désir de retourner à Naples, où la haine avoit presque fait place à l'affection en sa faveur, il en avoit fait parler à son fils. Ferdinand plus sensible aux charmes du pouvoir souverain, que docile à la voix du sang & au respect d'un pere, suivant le caractere de presque tous les hommes, répondit avec malignité, qu'il falloit attendre que le Royaume fût assés raffermi, pour que son pere ne fût pas obligé de l'abandonner une seconde fois.

XXXIX. Ferdinand II. épouse Jeanne d'Arragon sa tante.

Cependant Ferdinand jugea à propos de s'assurer l'appui de l'Espagne par une alliance plus étroite; dans cette vûë il épousa avec dispense Jeanne sa tante, fille de Ferdinand son ayeul & de Jeanne sœur du Roi Catholique.

XL. Siége de Novare.

Pendant que les châteaux de Naples étoient assiégés, on serroit Novarre de fort près. Le Duc de Milan avoit une bonne

1495. armée devant cette place, & les Venitiens lui avoient donné de si puissans secours, qu'on ne se souvenoit presque d'aucune autre occasion, où ils eussent fait tant de dépense. Il y avoit dans le camp des Alliés trois mille hommes d'armes, trois mille chevaux-legers, mille chevaux Allemans & cinq mille hommes de pied Italiens. Mais la plus grande force de leur armée consistoit en dix mille *Lansquenets*, nom qu'on donne vulgairement à l'infanterie Allemande. La plus grande partie des Lansquenets étoit à la solde du Duc de Milan, qui les avoit pris pour les opposer aux Suisses, devant lesquels l'infanterie Italienne, qui depuis l'arrivée des François, avoit perdu beaucoup de sa vigueur & de sa réputation, n'étoit plus en état de tenir. Ces Lansquenets étoient commandées par plusieurs braves Officiers, parmi lesquels George de Pierrepante d'Autriche, étoit le plus distingué. C'étoit ce même Capitaine, qui peu d'années auparavant (*a*), étant au service de Maximilien Roi des Romains, avoit pris la ville de S. Omer en Picardie (*b*). Le Sénat de Venise avoit eu soin d'envoyer beaucoup de monde au siége; & pour encourager les troupes de la République, il avoit nommé Capitaine géneral le Marquis de Mantouë, ci-devant Gouverneur, afin d'honorer la rare valeur dont il avoit donné des preuves à la journée du Taro. Enfin par une générosité digne des éloges de toute la posterité, ce Sénat avoit augmenté les appointemens de ceux qui s'y étoient distingués, & donné des pensions & des récompenses aux fils, & des dotes aux filles de plusieurs de ceux qui étoient restés sur le champ de bataille.

Cette armée si florissante étoit uniquement employée au siége. On avoit arrêté dans le conseil des Alliés, qui laissoient à Ludovic la disposition de toutes les opérations de la guerre, qu'on ne hasarderoit point de bataille contre le Roi de France, si l'on n'y étoit forcé, & qu'on se contenteroit de se retrancher autour de Novare dans les postes les plus avantageux, pour empêcher qu'il n'y entrât des vivres. Ils étoient persuadés, en comparant le peu de munitions de bouche qu'il y avoit dans la place, avec le nombre des assiegés, qu'elle seroit bien-tôt affamée. En effet, outre les habitans

(*a*) En l'année 1489.
(*b*) S. Omer est en l'Artois, & non en Picardie.

1495.

& les païsans qui s'y étoient réfugiés, le Duc d'Orleans y commandoit plus de sept mille hommes, tant François que Suisses, tous gens d'élite. C'est pourquoi Galeas de San-Severino ne songeant point à forcer une place si bien défenduë, avoit fait camper l'armée du Duc à Mugné sur le chemin de Verceil; ce poste étoit favorable pour couper les vivres qui pouvoient venir de cette Ville. De son côté, le Marquis de Mantouë après avoir forcé en arrivant quelques places circonvoisines, & ensuite Brioné, château assés important, avoit bien muni Camariano & Bolgari entre Novare & Verceil. Assuré de toutes ces places, il avoit donné des quartiers à l'armée Venitienne aux environs de Novare, & fortifié tous ces postes afin d'empêcher le transport des vivres.

XLI. Charle VIII. se dispose à le faire lever.

Tandis que le Géneral ennemi prenoit ces mesures, le Roi de France étoit venu d'Aste à Trin (*a*), pour être plus à portée de Novare. Les voyages fréquens que l'amour (*b*) lui faisoit faire à Quiers, ne l'empêchoient pas de penser à la guerre. Il pressoit avec ardeur l'arrivée des troupes qu'il faisoit venir de France, se proposant de mettre d'abord deux mille lances en campagne; il n'attendoit pas avec moins d'impatience les dix mille Suisses, que le Bailli de Dijon étoit allé lever par ses ordres, & il se promettoit de faire tous ses efforts pour secourir Novare dès qu'il auroit reçû ces renforts, sans lesquels il n'osoit rien entreprendre d'important. Le Royaume de France qui possedoit alors une cavalerie leste & pleine de vigueur, étoit abondamment pourvû d'artillerie & d'excellens artillers. Mais son infanterie (*c*) étoit très-peu considérable, parceque le métier des armes n'étant exercé que par la noblesse, le reste de la nation avoit perdu dans une longue inaction cette ardeur martiale, si naturelle aux François, & s'étoit uniquement adonnée aux Arts, & aux autres occupations de la paix: les troubles & les conspirations qui avoient éclaté, avoient appris à plusieurs des prédecesseurs du Roi à redouter le génie

(*a*) L'original dit *Turin*, en cet endroit & en toute la suite. Mais c'est assurément une faute des Imprimeurs: car si le Roi étoit allé d'Aste à Turin, il se seroit fort éloigné de Novare, au lieu de s'en approcher; & en venant à Trin, il n'en étoit qu'à cinq lieuës.

(*b*) Jove nomme *Anne Solera*, la personne que Charle alloit voir à Quiers.

(*c*) Ce ne fut qu'en l'année 1533. pendant la courte paix qui suivit le traité de Cambray, que François I. forma des corps d'infanterie de troupes reglées, qui faisoient ensemble le nombre de quarante-deux mille hommes.

1495. inquiet & remuant des peuples, & ils s'étoient fait une politique de les désarmer, & d'éloigner tout ce qui pouvoit réveiller en eux ce courage qui allarmoit l'autorité Royale. C'est pourquoi les François ne comptoient plus sur l'infanterie de la nation, & n'alloient au combat qu'en tremblant, lorsqu'il n'y avoit point de Suisses dans leurs armées. Cette nation brave & indomptable de tout temps, venoit d'ajouter un nouvel éclat à sa valeur, depuis environ vingt ans dans la guerre qu'elle avoit soutenuë contre Charle Duc de Bourgogne, celui-là même qui se rendit si redoutable aux François & à tous ses voisins par sa puissance & par son intrépidité. Ce Duc ayant porté ses armes dans la Suisse à la tête d'une nombreuse armée, perdit trois batailles dans l'espace de peu de mois, & fut tué dans la derniere, en combattant ou en fuyant, car ce fait n'a pas été bien éclairci. La France ne prenoit point alors à sa solde d'autre infanterie étrangere que chez les Suisses (*a*), tant par estime pour leur courage, que parce qu'ils ne pouvoient lui causer de la jalousie ou de la défiance, ce qui n'étoit pas ainsi de la part des Allemans; on les employoit dans toutes les guerres importantes, & leur secours paroissoit d'autant plus nécessaire dans les conjonctures présentes, qu'il y avoit du danger à secourir Novare en présence d'une si grande armée, où l'on comptoit dix mille Allemans, dont la discipline militaire étoit presque la même que celle des Suisses.

La ville de Verceil qui dépendoit autrefois du Duché de Milan, & que Philippe-Marie Visconti dans les longues guerres qu'il eut avec les Venitiens & les Florentins, avoit cedé à Amedée Duc de Savoye (*b*), pour l'obliger à les abandonner, est située à une égale distance de Trin & de Novare entre ces deux Villes. Jusques-là elle avoit été respectée des Italiens & des François, parce que la Duchesse (*c*), mere & tutrice du jeune Duc de Savoye, quoique toute Françoise dans le cœur,

(*a*) Les premiers Suisses qu'on vit en France dans les armées, y furent amenés au nombre de cinq cens en 1464. par Jean d'Anjou, Duc de Calabre, fils de René, Roi de Naples ou Sicile, quand il vint se joindre aux Princes dans la guerre du *bien public* contre Loüis XI.

(*b*) Amedée VIII. une de ses filles, Marie de Savoye, fut femme de Philippe-Marie Visconti, & se fit Religieuse après la mort de son mari. La cession de Verceil fut faite le 8. Decembre 1427. suivant le rapport de Corio, part. 5.

(*c*) Blanche Paleologue, fille de Guillaume VII. Marquis de Montferrat, & veuve de Charle, Duc de Savoye, surnommé *le Guerrier*.

ne s'étoit pas encore déclarée : elle attendoit pour cela que le Roi eût rassemblé de plus grandes forces. Néanmoins elle avoit donné des esperances & même des paroles au Duc de Milan. Mais quand le Roi, dont l'armée étoit déja augmentée, fut arrivé à Trin, la Duchesse consentit qu'il fît entrer des troupes dans Verceil ; ce qui fortifia l'esperance qu'il avoit de pouvoir jetter du secours dans Novare, quand toutes ses forces seroient arrivées, & causa beaucoup d'inquiétude aux Alliés. 1495.

Ludovic voulant prendre avec plus de maturité les mesures convenables dans cette occasion, se rendit au siége avec Beatrix sa femme, qui ne le quittoit jamais dans ses plus importantes affaires & dans ses plaisirs. Après plusieurs contestations, tout le conseil de guerre, & principalement le Duc, fut d'avis, comme le bruit en courut, que pour plus grande sûreté l'armée Venitienne allât joindre celle de Milan à Mugné, en laissant un nombre de soldats suffisant dans tous les postes qu'elle occupoit autour de Novare ; qu'on abandonnât Bolgari, parce que n'étant qu'à trois milles de Verceil, si les François attaquoient cette Place avec assez de forces pour l'emporter, il faudroit, ou la laisser prendre honteusement, ou faire marcher toute l'armée à son secours & donner bataille, malgré la sage résolution qu'on avoit prise de ne rien risquer ; qu'on renforçât la garnison de Camariano, qui est à trois milles de Mugné ; qu'on fortifiât le camp avec grand soin, & qu'on y mît beaucoup d'artillerie ; qu'on ne manquât pas à faire le dégât, & à couper tous les arbres jusqu'aux murs de Novarre, pour incommoder les assiegés, & pour enlever les fourages à leur cavalerie, qui étoit nombreuse ; qu'au reste, on prît chaque jour les résolutions convenables, selon les mouvemens des ennemis. On fit ensuite une revûë génerale de l'armée, & Ludovic s'en retourna à Milan, afin de pourvoir plus promptement aux choses qui seroient nécessaires.

XLII. Ridicule commandement du Pape au Roi.

Pour appuyer les forces temporelles par l'autorité des armes spirituelles, les Venitiens & le Duc de Milan engagerent le Pape de faire partir un de ses Massiers, pour commander de sa part au Roi de France de sortir dans dix jours de l'Italie avec son armée, & de retirer dans un autre terme fort court qu'il

1495. lui marqueroit, toutes ses troupes du Royaume de Naples; sinon de comparoître en personne à Rome, sous peine des censures Ecclesiastiques. Les Papes avoient employé de semblables moyens autrefois, & l'on voit dans l'Histoire qu'Adrien I. ne se servit point d'autres armes pour obliger Didier Roi des Lombards, qui marchoit contre Rome avec une nombreuse armée, & qui étoit déja arrivé à Terni, de retourner à Pavie. Mais le respect & la vénération que leur concilioient alors la pureté & la sainteté de leur vie, ne subsistant plus, il n'y avoit pas lieu de se flater que des mœurs si opposées à celles de ces premiers tems pussent produire les mêmes effets. Aussi Charle se mocquant de cet ordre d'Alexandre, répondit, qu'il s'étonnoit que le saint Pere n'ayant pas voulu l'attendre à Rome, où il s'étoit rendu à son retour de Naples, pour lui baiser dévotement les pieds, il le pressât si fort actuellement d'y venir; qu'au reste il travailloit à s'ouvrir le chemin pour obéïr à ses ordres, & qu'il le prioit de vouloir bien l'attendre, afin que son voyage à Rome ne fût pas inutile.

XLIII. Traité de Trin entre le Roi & les Florentins.

Charle conclut à Trin un nouveau traité avec les Florentins. Il y eut encore beaucoup de contradiction de la part des personnes qui s'étoient opposées au premier, & dont l'opposition étoit fortifiée par tout ce qui étoit arrivé depuis. Les Florentins après avoir repris presque toutes les places des environs de Pise, qu'ils avoient perdues dans le passage du Roi à son retour de Naples, avoient mis le siége devant Ponté-di-Sacco; ce fort s'étoit rendu à condition que la garnison auroit la vie sauve: mais contre la foi donnée, presque toute l'infanterie Gascone qui y étoit avec les Pisans fut massacrée en sortant, & l'on traita même indignement leurs cadavres. Les Commissaires de Florence n'avoient eu aucune part à cette cruelle perfidie: ils avoient même sauvé quelques-uns de ces malheureux avec peine. Cette violence n'étoit que l'effet du ressentiment de quelques soldats, qui ayant été prisonniers des François, en avoient été maltraités; néanmoins les ennemis des Florentins faisoient envisager cette action au Roi comme un signe certain de la haine de ces Républiquains contre la France. Ces insinuations firent beaucoup d'impression sur les esprits, & rendirent la négociation plus difficile. Enfin l'accommodement fut conclu, moins en-

confidération du premier traité dont le Roi avoit juré l'obfervation, que par un preffant befoin d'argent, & par la néceffité de fecourir le Royaume de Naples. 1495.

Les conditions de ce traité furent, que toutes les Villes & les citadelles des Florentins, qui étoient entre les mains du Roi, leur feroient renduës fans aucun délai; mais qu'ils cederoient dans deux ans, Pietra-Santa & Serzane à la Ville de Genes, fous le bon plaifir du Roi, qui s'obligea de les en dédommager raifonnablement; Que cette ceffion ne fe feroit, que fuppofé que les Genois fe foumiffent à la France: Que les Ambaffadeurs de Florence compteroient actuellement les trente mille ducats reftant du traité précedent; mais qu'on leur donneroit des pierreries en gage pour la sûreté de cette fomme, en cas que pour quelque raifon que ce pût être, les places ne leur fuffent pas renduës: Qu'après cette reftitution, les Florentins prêteroient au Roi, fous l'obligation des Géneraux de France, qui font quatre Officiers prépofés pour recevoir les revenus du Royaume, foixante & dix mille ducats. Qu'ils payeroient pour lui cette fomme à fes troupes dans le Royaume de Naples, & entr'autres aux Colonne, fuppofé qu'ils n'euffent pas traité avec Ferdinand; le Roi n'ayant encore que de legers indices de cet accommodement par rapport à Profper: Que fi la guerre qui fe feroit en Tofcane, fe réduifoit au fiége de Montepulciano, ils envoyeroient deux cens cinquante hommes d'armes dans le Royaume de Naples au fecours de l'armée du Roi; & feroient tenus de les y faire accompagner par les gens d'armes de Vitelli, qui étoient dans le territoire de Pife, le Roi s'obligeant de fon côté à ne les retenir que jufqu'au mois d'Octobre inclufivement: Que le paffé feroit pardonné aux Pifans; Que l'on conviendroit de quelle maniere fe feroit la reftitution des effets pris aux Florentins; Qu'on donneroit aux Pifans quelques moyens d'exercer le commerce & d'entrer dans les emplois. Que pour affurer l'exécution de cet article, les Florentins donneroient pour ôtages au choix du Roi, fix des principaux de Florence, qui demeureroient à la fuite de la Cour pendant quelque temps. Ce traité étant conclu, & les trente mille ducats payés aux conditions marquées, cette fomme fut auffi-tôt envoyée pour faire des troupes en Suiffe, & l'ordre du Roi fut

expédié aux Commandans des places pour les rendre sur le champ aux Florentins.

1495.

XLIV. Suite du siége de Novare.

Cependant l'état des assiégés de Novare devenoit plus fâcheux de jour en jour; mais le courage des soldats & l'opiniâtreté des habitans soutenuë de la crainte du châtiment dû à leur révolte, n'en furent point ébranles. Les vivres y étoient déja tellement diminués, que l'on commençoit à manquer du nécessaire. Le Duc d'Orleans dès les premiers jours du siége, avoit renvoyé les bouches inutiles; mais cette précaution n'étoit pas suffisante; plusieurs soldats François & Suisses peu accoutumés à souffrir ces incommodités, tomboient malades chaque jour. Le Duc d'Orleans tourmenté lui-même de la fiévre quarte, sollicitoit continuellement le Roi de hâter ses secours; mais Charle n'ayant pas encore toutes les troupes qu'il lui falloit, il ne pouvoit se rendre à ses instances, & à la nécessité pressante où Novare étoit réduite.

Les François tenterent plusieurs fois de jetter pendant la nuit des vivres dans Novare avec de nombreuses escortes; mais ils furent toujours découverts par les ennemis, & contraints de se retirer, souvent même avec perte. Pour couper absolument les vivres aux assiégés, le Marquis de Mantouë attaqua, & prit le Monastere de Saint François, voisin des murs de la Ville, & y logea deux cens hommes d'armes & trois mille fantassins Allemans. La prise de ce poste diminua beaucoup les fatigues des assiégeans, en assurant leurs propres convois, & en fermant aux assiégés le chemin de la porte qui regarde la montagne de Biandrano, par lequel il étoit plus facile d'entrer dans Novare. Il emporta encore le jour suivant, le bastion que les François avoient construit à la tête du Fauxbourg de San Nazaro; la nuit d'après il se saisit du Fauxbourg entier qu'il fortifia, & de l'autre bastion contigu à la porte, dans lequel il fit entrer du monde. Dans cette attaque, le Comte de Pitigliano qui s'étoit mis au service des Venitiens en qualité de Gouverneur, fut blessé fort dangereusement d'un coup d'arquebuse au bas des reins.

Ces progrès des ennemis faisant désesperer au Duc d'Orleans de pouvoir défendre les autres Fauxbourgs qu'il avoit fortifiés, quand il s'étoit retiré dans Novare, il y fit mettre le feu la nuit suivante, & se réduisit à la défense de la Ville. L'esperance

rance d'être bien-tôt secouru, faisoit oublier à ce Prince les extrêmités où il se trouvoit. Elle étoit encore augmentée par l'arrivée des Suisses qui commençoient à joindre l'armée : d'ailleurs les François avoient passé la riviere de Stesia, & s'étant avancés à un mille de Verceil, ils avoient mis garnison dans Bolgari, en attendant le reste des Suisses. Enfin il comptoit que dès qu'ils seroient arrivés, on ne manqueroit pas de marcher sur le champ au secours de Novare. La chose n'étoit pas néanmoins si facile : les Italiens étoient bien retranchés dans des postes avantageux ; & le chemin de Verceil à Novare étoit plein d'eau, & entrecoupé de fossés larges & profonds qui sont fréquens dans tout ce païs. Outre cela, les ennemis avoient une forte garnison dans Camariano, place située entre Bolgari & leur camp ; tous ces obstacles rallentissoient l'ardeur du Roi & de ses Géneraux. Cependant si les Suisses fussent arrivés plutôt, il auroit risqué la bataille, dont l'évenement ne pouvoit être que fort douteux pour les uns & pour les autres. La connoissance que les deux partis avoient du péril commun, occasionnoit de secretes négociations entre le Roi & le Duc de Milan ; ce n'est pas qu'il y eût de part & d'autre beaucoup d'esperance de parvenir à un accommodement ; la défiance réciproque étoit trop grande pour y compter, & les deux partis dans la crainte de perdre de leur réputation, affectoient de l'indifference pour cet accord.

1495.

XLV. Conférence pour la paix.

Le hasard fit naître une occasion de terminer cette grande affaire. La Marquise de Montferrat (*a*) étant morte sur ces entrefaites, le Marquis de Saluces & Constantin, frere de cette Princesse, descendu des anciens Souverains de la Macedoine, qui avoit été conquise plusieurs années auparavant par Mahomet Ottoman (*b*), se disputerent la tutelle d'un fils (*c*) qu'elle avoit laissé en bas âge. Le Roi pour assurer le repos de cet Etat, envoya d'Argenton à Casal pour y (*d*) regler toutes choses de concert avec les sujets du jeune Prince. Un maître (*e*)

(*a*) Elle n'avoit que vingt-neuf ans.

(*b*) Mahomet II.

(*c*) C'étoit Guillaume Paleologue VIII. du nom. Il n'avoit alors que sept ans.

(*d*) Il décida en faveur de Constantin suivant les vœux de tout le païs ; parce qu'il ne pouvoit parvenir à la succession du Montferrat, au lieu que le Marquis de Saluce pouvoit y prétendre, comme ayant épousé une tante du pupile, sœur de Boniface V. son pere.

(*e*) Paul Jove & Benedetti, disent qu'il s'appelloit *le Comte Albertin Boschetto.* Mais Philippe de Comines, qui devoit connoître cet homme, parle de

1495. d'hôtel du Marquis de Mantouë y étant auſſi venu pour faire des complimens de condoléance ſur cette mort, d'Argenton & lui firent tomber cette converſation, ſur les avantages que la paix procureroit aux François & aux Italiens. La choſe fut pouſſée ſi loin, que d'Argenton, ſuivant le conſeil de cet Officier, en écrivit aux Proveditеurs Venitiens, en reprenant les voïes de la négociation qu'il avoit entamée avec eux ſur le Taro. Ils prêterent l'oreille à ces propoſitions, & en ayant conféré avec les Géneraux du Duc de Milan, ils envoyerent conjointement prier le Roi, qui étoit à Verceil, de députer quelques-uns des ſiens pour s'aboucher avec eux, dans un lieu propre à une conférence. Le Roi y conſentit, & les Commiſſaires s'aſſemblerent le lendemain entre Bolgari & Camariano; le Marquis de Mantouë & Bernard Contarino Proveditеur des Stradiots, vinrent au rendés-vous de la part des Venitiens. François-Bernardin Viſconti s'y rendit pour le Duc de Milan, & le Roi y envoya le Cardinal de S. Malo (*a*), le Prince d'Orange (*b*) qui venoit d'arriver en Italie, & ſur qui Charle ſe repoſoit principalement du ſoin de ſon armée, le Maréchal de Gié, Piennes & d'Argenton.

Après pluſieurs conférences, & differentes allées & venuës d'une armée à l'autre, toute la difficulté ſe réduiſit à la forme de la reſtitution de Novare; le Roi étoit diſpoſé à rendre cette place; mais pour ſauver l'honneur de ſes armes, il vouloit la remettre entre les mains d'un des Géneraux Allemans qui étoient dans le camp des Italiens, ſouhaitant que cet Officier la reçût au nom de l'Empereur, Seigneur direct du Duché de Milan. Les Alliés exigeoient, au contraire, qu'elle fût renduë immédiatement à Ludovic. Cette difficulté, & les autres qui ſurvenoient, ne pouvant être reglées auſſi-tôt que la

ce Comte Albertin comme d'une perſonne toute differente, & dit qu'il vint au camp du Roi de la part du Duc de Ferrare, pour tâcher de troubler la paix; & en effet, on verra dans la ſuite, que le Comte Albertin Boſchetto étoit ſujet & au ſervice du Duc de Ferrare. Au reſte, Comines ne nomme point le maître d'hôtel du Marquis de Mantouë.

(*a*) Le Cardinal de S. Malo ne fut pas de cette conférence, ſelon Comines.

(*b*) Jean de Châlons IV. du nom, qui mourut en 1502. Il épouſa en premieres noces Jeanne de Bourbon, ſœur de Jean II. & de Pierre II. Ducs de Bourbon, & en ſecondes, Philiberte de Luxembourg, fille d'Antoine, Comte de Brienne, lequel étoit le deuxiéme fils du Connétable de S. Pol & de Jeanne de Bar ſa premiere femme. Jean de Châlons eut de ce ſecond mariage Philibert Prince d'Orange, dont il ſera parlé dans la ſuite.

triste situation des assiégés l'auroit demandé, on fut obligé de conclure une tréve pour huit jours. Les maladies causées par la famine, avoient déja fait périr environ deux mille hommes des troupes du Duc d'Orleans; on convint donc que pendant la tréve, ce Prince & le Marquis de Saluces accompagnés de peu de monde, pourroient aller à Verceil en donnant parole de retourner à Novare avec les mêmes personnes, si la paix ne se faisoit pas. La nécessité où ils étoient de passer au milieu des ennemis, fit que le Marquis de Mantouë alla se remettre entre les mains du Comte de Foix, dans une tour auprès de Bolgari, pour la sûreté du Duc d'Orleans. La garnison de Novare n'auroit pas laissé sortir le Duc, s'il ne leur eût donné parole de revenir, ou de faire en sorte qu'ils pourroient le suivre bien-tôt; il fallut encore que le Maréchal de Gié, qui étoit allé à Novare pour le conduire à Verceil, leur laissât son neveu (*a*) en ôtage. Ils avoient besoin que le Duc leur tînt sa parole; car après avoir consumé tous les vivres ordinaires, ils avoient été réduits à manger les choses les plus immondes & les plus sales, dont la nécessité avoit fait des alimens, dans ces tristes conjonctures. 1495.

Quand le Duc d'Orleans fut auprès du Roi, la tréve fut prorogée pour quelques jours; & il fut résolu que cependant, toutes les troupes sortiroient de Novare, & laisseroient la Ville à la garde des habitans; que ceux-ci feroient serment de ne la remettre à aucun des deux partis sans le consentement de l'un & de l'autre, & qu'il resteroit pour le Duc d'Orleans dans la forteresse, trente fantassins ausquels on envoyeroit chaque jour des vivres du camp des Italiens. Suivant ces conventions, tous les soldats sortirent de Novare, escortés par le Marquis de Mantouë & par Galeas de San Severino, jusqu'à ce qu'ils fussent en lieu de sûreté; ils étoient si foibles & si extenués, que plusieurs moururent en arrivant à Verceil, & les autres furent hors d'état de servir dans toute cette guerre.

Dans le même temps, le Bailli de Dijon arriva avec le reste des Suisses. Il n'en avoit demandé que dix mille, mais attirés par l'argent du Roi, ils accoururent au nombre de vingt mille. La moitié joignit l'armée qui étoit auprès de Verceil; & l'autre moitié eut ordre de demeurer à dix milles du camp,

(*a*) Nommé M. de Ramefort. *Com.*

1495. parce qu'on ne jugea pas qu'il fût de la prudence de souffrir dans la même armée un si grand nombre de troupes de cette nation. S'ils étoient arrivés quelques jours plutôt, on auroit sans doute rompu la négociation; car outre ce renfort, il y avoit dans l'armée huit mille fantassins François, deux mille Suisses de ceux qui avoient été à Naples, & dix-huit cens lances. Mais les choses étant beaucoup avancées, & Novare déja abandonnée, l'on continua les conférences, malgré l'opposition du Duc d'Orleans, dont l'avis étoit appuyé de plusieurs autres. C'est pourquoi les Commissaires du Roi alloient tous les jours au camp des Italiens, où le Duc de Milan venoit de se rendre, pour traiter en personne une affaire si importante. Les conférences se tenoient toujours en présence des Ambassadeurs des Alliés. Enfin les Commissaires apporterent au Roi les articles suivans, comme le résultat de ce dont on pourroit convenir. Ces articles portoient, qu'il y auroit une paix & une alliance perpetuelle entre le Roi de France & le Duc de Milan, sans néanmoins que le dernier dérogeât à ses autres engagemens: Que le Roi consentiroit que Novare fût renduë à Ludovic par les habitans; & que les soldats qui étoient dans la citadelle, l'évacuassent: Que la Specié & toutes les autres places prises de part & d'autre, seroient restituées: Que le Roi pourroit armer à Genes, qui se soumettroit à sa domination, autant de vaisseaux qu'il voudroit, & tirer de cette Ville tous les avantages qu'elle pouvoit lui fournir, pourvû que ce ne fût pas pour favoriser les ennemis de cet Etat: Que pour la sûreté de cet article, les Genois lui donneroient des ôtages: Que le Duc de Milan lui feroit rendre les vaisseaux pris à Rapallo, & les douze galeres retenuës à Genes (*a*): Qu'il lui fourniroit deux grosses caraques Genoises pour joindre aux quatre autres qu'il avoit fait armer, dans le dessein de les envoyer à Naples: Qu'il seroit tenu de lui en fournir l'année prochaine trois autres de la même maniere: Qu'il donneroit passage aux troupes que le Roi envoyeroit par terre au Royaume de Naples; mais qu'on ne pourroit faire passer par son Etat plus de deux cens lances à la fois; & en cas que le Roi y allât en personne, le Duc s'obligeoit de le suivre avec un certain nombre de troupes: Que les Venitiens auroient la liberté d'acceder dans deux

XLVI. Articles proposés par les Commissaires de la conférence.

(*a*) Voyez ci-dessus pag. 139.

mois au préſent traité ; qu'en ce cas ils retireroient leur armée du Royaume de Naples, & ne pourroient donner aucun ſecours à Ferdinand : Que ſi venant enſuite à manquer à leur promeſſes, le Roi vouloit leur déclarer la guerre, le Duc ſeroit tenu de l'aider dans cette expédition, moyennant quoi, tout ce qui ſeroit pris ſur les Venitiens lui appartiendroit : Que le Duc de Milan payeroit au Duc d'Orleans dans le mois de Mars prochain, cinquante mille ducats pour le dédommager des frais qu'il avoit faits dans Novare ; & que par rapport à l'argent (*a*) que Ludovic avoit prêté au Roi lorſqu'il paſſa en Italie, on lui feroit une remiſe de quatre-vingt mille ducats, & qu'il ſeroit rembourſé du reſtant, mais dans des termes éloignés : Que le ban publié contre Trivulce ſeroit révoqué, & que ce Seigneur rentreroit dans ſes biens : Que le bâtard de Bourbon fait priſonnier à la journée du Taro, Miolans pris à Rapallo, & tous les autres priſonniers ſeroient mis en liberté : Que le Duc de Milan feroit ſortir de Piſe Fracaſſe qu'il y avoit envoyé depuis peu, avec toutes ſes troupes & celles des Genois ; & qu'il n'empêcheroit pas les Florentins de reprendre leurs places : Qu'il dépoſeroit dans un mois la citadelle de Genes entre les mains du Duc de Ferrare, qui avoit été mandé pour cet effet au camp des Italiens par les deux partis : Que ce Duc la garderoit deux ans aux frais du Roi & des confédérés, & s'obligeroit par ſerment de la remettre aux François, même avant l'expiration de ce terme, ſi le Duc de Milan n'obſervoit pas les conditions du préſent traité ; enfin Ludovic promettoit de donner auſſi-tôt après la concluſion de la paix, des ôtages au Roi pour ſûreté de l'exécution de la clauſe qui concernoit la citadelle de Genes. 1495.

Le Roi ayant propoſé ces articles dans ſon Conſeil, & les avis ſe trouvant partagés, M. de la Tremoille (*b*) parla en ces termes.

XLVII. Diſcours de M. de la Tre-

SIRE, « S'il ne s'agiſſoit dans cette occaſion que d'ajou-

(*a*) Cet argent prêté ſe montoit à cent vingt-quatre mille ducats. *Comines.*

(*b*) M. de la Tremoille, ſelon Comines, étoit bien éloigné des ſentimens que Guichardin lui attribuë ici : car il étoit pour la paix ; & il n'y avoit que le Cardinal de Saint Malo, George d'Amboiſe Archevêque de Roüen, partiſan du Duc d'Orleans, Trivulce, le Comte de Ligny, & les Agens du Duc de Ferrare qui vouloient la bataille. Mais Guichardin voulant faire ſoutenir les deux opinions contraires par deux perſonnes d'une autorité égale, a cru ne pouvoir mieux faire, que d'oppoſer M. de la Tremoille au Prince d'Orange.

1495.

meille, pour faire rejetter ces articles & continuer la guerre.

„ ter de nouveaux exploits à la gloire de la France, peut-être „ aurois-je moins d'empressement à conseiller à Votre Majesté „ d'exposer encore sa personne sacrée à des périls où son „ courage & ses premieres démarches l'entraînent assés. En effet „ la gloire seule vous détermina l'année précedente à la con- „ quête du Royaume de Naples, malgré l'opposition & les „ prieres de presque tout votre Conseil. Cette grande entre- „ prise a été suivie d'un succès si favorable à l'honneur de nos „ armes, qu'il n'y a pas à balancer aujourd'hui entre les deux „ partis, ou de saisir encore de nouveaux triomphes, ou de „ perdre aux dépens de votre réputation, le fruit de tant de pé- „ rils, de dépenses, & de démentir vos propres résolutions.

„ Votre Majesté auroit pû sans interesser sa gloire, vivre en „ paix dans ses Etats : on n'eût pû alors attribuer qu'à la négli- „ gence ou à l'amour des plaisirs si naturels à votre âge, ce „ que tout le monde ne va regarder que comme un effet de „ crainte & d'inconstance. Vous pouviés encore, après votre „ arrivée dans la ville d'Aste, continuer votre chemin avec „ moins de deshonneur, sous prétexte que la conservation de „ Novare n'étoit pas votre affaire. Mais aujourd'hui, SIRE, il „ n'est plus en votre pouvoir de reculer; vous êtes resté en „ Italie avec votre armée; vous avés publié que votre dessein „ étoit de faire lever le siége de Novare; un grand nombre „ de noblesse est accouruë de France à vos ordres, & vous avés „ soudoyé à grands frais une armée de Suisses; si vous ne mar- „ chés au secours de cette place, la gloire de Votre Majesté „ & l'honneur de la nation sont flétris d'une tache éternelle. „ Je vous apporterois encore un plus puissant motif, ou du „ moins plus conforme à vos interêts, si le cœur des grands „ Rois étoit susceptible d'autres impressions que de celles de „ la gloire. Je représenterois donc à Votre Majesté, que sa re- „ traite précedée de la perte volontaire de Novare, sera in- „ failliblement suivie de la perte entiere du Royaume de Na- „ ples, & du malheur de tant de braves Capitaines & de no- „ blesse qui n'y sont restés que sur les assurances d'un prompt „ secours de votre part. Quelle esperance pourront-ils avoir „ encore, lorsqu'ils apprendront que vous trouvant sur la „ frontiere de l'Italie à la tête d'une puissante armée, vous „ avés cedé la victoire à vos ennemis ? Personne n'ignore

» que le ſort de la guerre roule preſque tout entier ſur » la réputation : à meſure qu'elle diminuë, le courage des » ſoldats s'affoiblit, la fidelité des peuples chancelle, & les » impôts deſtinés à ſoutenir la guerre, ſont réduits pour » ainſi dire à rien : Au contraire, l'audace des ennemis s'aug- » mente, vos foibles Alliés ſe déclarent en leur faveur, & les » obſtacles qui s'applaniſſent pour eux, croiſſent à l'infini de- » vant vous. Je ne doute donc pas que la nouvelle de votre re- » traite n'abatte entierement le courage de notre armée de Na- » ples, ne redouble la force & la puiſſance de nos ennemis ; & » qu'enfin nous n'apprenions bien-tôt le ſoulevement de tout le » Royaume, & la défaite de nos troupes. Quoi ! cette entre- » priſe formée avec tant de réſolution, & executée avec tant de » gloire, n'aura donc été pour la France qu'une ſource de dé- » penſes & d'infamie ? 1495.

» Au reſte peut-on s'imaginer que la paix ſoit ſincere ? « Il faudroit, pour ſe le perſuader, avoir bien peu de con- » noiſſance de la ſituation des affaires préſentes & du cara- » ctere de ceux avec qui nous avons à traiter. La moindre ex- » périence peut nous faire ſentir que nous ne ſerons pas plutôt » hors d'Italie, qu'on n'y aura aucun égard aux traités ; que les » ſecours qu'on nous promet, ſeront envoyés à Ferdinand ; » & que ces mêmes troupes, qui ſe donneront la gloire de nous » avoir honteuſement chaſſés d'Italie, iront à Naples s'enrichir » de nos dépoüilles. Je ſerois moins ſenſible à cette igno- » minie, ſi je pouvois avoir quelque raiſon de douter de » la victoire ; mais peut-on n'y pas compter, ſi l'on veut » comparer notre état préſent à celui de nos troupes à la » journée du Taro ? Nous avons une nombreuſe armée, & » le païs où nous ſommes, nous eſt tout-à-fait favorable. » Au contraire épuiſés de fatigues par une longue & péni- » ble marche, tourmentés de la faim, engagés au milieu d'un » païs ennemi, nous avons eu l'aſſurance de combattre une » puiſſante armée, malgré notre petit nombre ; nous avons » rougi le Taro du ſang de nos ennemis. Enfin nous nous » ſommes ouvert un paſſage à la pointe de l'épée ; & nous » avons fait une marche de huit jours en vainqueurs au travers » du Duché de Milan ; où tout nous étoit abſolument contraire. » Aujourd'hui la cavalerie & l'infanterie Françoiſes ſont dou-

1495. » blées, & au lieu de trois mille Suisses, nous en avons vingt-
» deux mille. Il est vrai que l'infanterie Allemande des enne-
» mis est augmentée; mais ce renfort doit n'être compté pour
» rien, si l'on considere le nombre des nouvelles troupes qui
» nous sont arrivées. D'ailleurs les ennemis n'ont aujourd'hui
» que cette même cavalerie & ces Géneraux que nous avons
» vaincus à Fornovo, & qui ne reviendront au combat qu'en
» tremblant. Mais peut-être le fruit de la victoire n'est-il pas
» assés considerable pour être acheté au prix de notre sang? Ah,
» SIRE! les plus grands dangers ne sont pas capables de le
» payer. Ce fruit, ces avantages qui doivent nous animer, sont
» la conservation de la gloire que nous avons acquise, la con-
» servation du Royaume de Naples, le salut de nos braves
» Capitaines & de notre Noblesse; & enfin l'empire de toute
» l'Italie. En effet quelles forces & quelles ressources resteront
„ à nos ennemis, si nous triomphons de leur armée, composée
„ de toutes leurs troupes, & commandée par tout ce qu'ils
„ ont pû rassembler de Géneraux? Nous n'avons qu'à franchir
„ un fossé, & qu'à forcer un retranchement, pour disposer de
„ l'Empire & des richesses de l'Italie, & pour être à portée de
„ venger nos injures. Que si ces deux motifs ordinairement
„ assés puissans pour exciter les plus lâches, ne sont pas capa-
„ bles de réveiller la valeur d'une nation aussi belliqueuse que
„ la nôtre, nous pourrons dire que le courage nous a manqué
„ plutôt que la fortune; puisqu'elle nous offre une occasion fa-
„ vorable de nous procurer, pour ainsi dire, en un instant les
„ plus grands & les plus glorieux avantages que nous puissions
„ desirer.

XLVIII. Discours du Prince d'Orange contre l'avis précedent.

Le Prince d'Orange bien loin d'approuver le sentiment de M. de la Tremoille, parla ainsi, pour le détruire.

„ SIRE, les circonstances ne nous permettant pas d'employer
„ nos forces avec la prudence & l'habileté, qui nous serviroient
„ utilement dans un autre temps, je vois que nous serons obli-
„ gés, en continuant la guerre, d'agir avec précipitation & con-
„ tre toutes les regles de l'art militaire; sans cet inconvenient
„ rendu nécessaire par les conjonctures, je serois du parti de la
„ guerre, dont la gloire de nos armes & la situation du Royau-
„ me de Naples demandent la continuation. Mais l'état de
„ la ville & de la citadelle de Novare, qui manque absolument

„ de

„ de vivres, nous met dans la néceſſité d'attaquer les ennemis „ à l'inſtant, ſi nous voulons ſecourir les aſſiégés. Nous pour- 1495.
„ rions en laiſſant perdre cette place, nous en dédommager „ ſur une autre partie du Duché de Milan ; mais ce parti nous „ ſeroit peut-être plus préjudiciable qu'à nos ennemis. Les ap- „ proches de l'hyver fort incommode pour faire la guerre en „ ce païs bas & impraticable dans cette ſaiſon, ne nous per- „ mettent pas de penſer à ce deſſein. D'ailleurs notre armée eſt „ tellement compoſée, & le nombre des Suiſſes eſt ſi grand, „ qu'il faut la faire agir au plutôt, pour qu'elle ne nous ſoit pas „ plus à charge qu'à nos ennemis. Enfin l'extrême beſoin d'ar- „ gent où nous ſommes, nous empêche de demeurer long- „ temps ici, & nous contraint, ſi nous refuſons la paix, de ter- „ miner promptement la guerre, en marchant droit aux enne- „ mis. Or leur état préſent & la nature du païs rendent cette dé- „ marche ſi dangereuſe, qu'elle ne peut être regardée que com- „ me un effet de la plus aveugle & la plus imprudente témerité. „ Leur camp eſt ſi bien fortifié par la nature & par l'art ; les poſ- „ tes qu'ils occupent dans les environs, les couvrent ſi bien ; le „ païs eſt ſi difficile pour la cavalerie, par les foſſés & les ruiſ- „ ſeaux qui le coupent, que ce ſeroit courir à une défaite preſ- „ que certaine, que d'aller attaquer de front les ennemis, au „ lieu de s'en approcher de poſte en poſte, & de gagner le ter- „ rain pied à pied.

„ En effet, je demande de quelle raiſon, de quelle regle de „ l'art & de quels exemples des grands Capitaines, on peut s'au- „ toriſer, pour tenter de forcer une armée nombreuſe dans un „ camp bien retranché & bordé par tout d'artillerie ? Car il faut „ ou ſe réſoudre à agir au hazard & ſans réflexion, ou faire en „ ſorte que l'ennemi quitte ſon camp, en lui abandonnant un „ poſte qu'il croira plus avantageux, ou le forcer à décamper, „ en lui coupant les vivres : or je ne vois pas qu'on puiſſe em- „ ployer l'un ou l'autre de ces expédiens, qu'avec lenteur ; & „ ſommes-nous en état d'attendre ? D'ailleurs notre cavalerie „ n'eſt ni ſi nombreuſe, ni ſi leſte qu'on pourroit ſe le perſua- „ der ; attaquée par les maladies, & affoiblie par la retraite & „ la déſertion d'un grand nombre de ſoldats, ce qui nous en „ reſte, la plûpart épuiſés par les fatigues d'une longue cam- „ pagne, bien loin de vouloir la guerre, ne ſoupirent qu'après

1495. „ le repos. Enfin la grande quantité de Suisses, qui fait toute „ la force de l'armée, nous est peut-être aussi préjudiciable, „ qu'un petit nombre nous seroit inutile, si l'on considere le gé- „ nie de cette nation, & la difficulté de les faire obéïr lors- „ qu'ils sont beaucoup ensemble. Peut-on répondre qu'ils ne „ se mutineront pas, soit pour la païe dont on sçait qu'ils ne „ sont jamais contens, soit pour mille incidens capables de les „ indisposer ? Nous sommes donc incertains, si ces secours nous „ seront favorables ou contraires. Les choses étant ainsi, pou- „ vons-nous prendre un parti sûr, & nous déterminer à quel- „ que importante entreprise ? Il n'est pas douteux que la victoire „ ne fût plus glorieuse, & ne contribuât plus que la paix à la „ conservation du Royaume de Naples; mais la prudence nous „ oblige dans toutes les affaires humaines, & particuliere- „ ment dans la guerre, de prendre souvent conseil des circons- „ tances; & il ne faut pas que le desir indiscret de réüssir d'un „ côté, surtout si le succés est difficile & presque impossible, „ nous expose à tout perdre. Car la prudence n'est pas moins „ une des qualités d'un grand Capitaine, que la vigueur & „ l'activité.

„ Au reste, SIRE, l'affaire de Novare ne vous regarde „ qu'indirectement, puisque vous n'avés aucunes prétentions „ sur le Duché de Milan. Vous n'êtes point parti de Naples „ dans le dessein de vous arrêter à faire la guerre en Piémont, „ mais pour retourner en France, afin de vous mettre en état „ par de nouvelles levées de troupes & d'argent, de secou- „ rir plus puissamment le Royaume de Naples. En attendant „ ces secours, il se soutiendra par le moyen de l'armée nava- „ le, qui est partie de Nice, par le courage des troupes des „ Vitelli & des Florentins, qui contribueront de leur argent „ à sa défense.

„ Je ne prétens pas garantir l'exécution du traité de la „ part du Duc de Milan; cependant les ôtages qu'il pro- „ met, & ceux que les Genois donneront, joints à la posses- „ sion de leur citadelle qu'ils remettront suivant la teneur des „ articles, doivent rassurer un peu Votre Majesté. Après tout, „ il ne seroit pas étonnant que le Duc de Milan voulût sin- „ cerement la paix, pour se mettre à couvert de nos armes „ ausquelles le Milanez est d'abord exposé, sitôt que nous en-

» trons en Italie. D'ailleurs les ligues où il entre un si grand » nombre de Puissances, ne sont pas si fermes ni tellement unies, » qu'on ne puisse esperer d'en détacher quelqu'une ; en ce cas » à la premiere ouverture que les confederés nous donneront, » & au moindre avantage qui s'offrira, il nous sera facile de les » dissiper sans aucun péril de notre part. C'est pourquoi, SIRE, » je vous conseille de faire la paix, non parce qu'elle est en elle- » même utile & loüable, mais parce que la prudence exige d'un » Prince sage, d'avoir égard aux circonstances & de prendre le » parti le moins dangereux, dans des conjonctures épineuses. » 1495.

XLIX. Paroles aigres entre le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange sur ce sujet.

Le Duc d'Orleans combattit les raisons du Prince d'Orange avec tant d'aigreur, que venant bien-tôt des paroles vives aux injures, le premier donna un démenti au dernier en présence de tout le monde. Cependant la plus grande partie du Conseil, & presque toute l'armée étoit pour la paix, tant on souhaitoit avec ardeur, de retourner en France ; cette disposition des esprits empêchoit le Roi de considerer le péril du Royaume de Naples, & la honte qu'il y auroit à laisser prendre Novare sous ses yeux, & à quitter à l'Italie avec tant de désavantage & à des conditions dont l'exécution étoit si incertaine. Le Prince d'Orange parut si empressé à faire résoudre la retraite, que beaucoup de gens le soupçonnerent de s'être laissé gagner par l'Empereur auquel il étoit fort attaché, & d'avoir préferé l'avantage du Duc de Milan aux interêts de la France. Quoi qu'il en soit, son esprit & sa valeur lui avoient acquis beaucoup de crédit auprès du Roi, son avis flatoit l'inclination de ce Prince ; & les Princes sont naturellement portés à accorder davantage de prudence à ceux qui approuvent leurs sentimens.

L. Paix de Verceil entre Charle VIII. & le Duc de Milan.

A peine la paix fut-elle jurée (a) par le Duc de Milan, que Charle uniquement occupé de son retour en France, s'en alla d'abord à Trin. Il avoit encore une autre raison pour partir au plûtôt de Verceil : les Suisses qui étoient nouvellement arrivés, avoient fait complot de se saisir de de sa personne ou de celle des plus grands Seigneurs de sa Cour, pour sûreté du payement de trois mois entiers de leur solde, qu'ils prétendoient recevoir, sous prétexte que Loüis XI. en avoit toujours usé de cette maniere avec eux, quoi-

(a) Elle fut concluë le 10. d'Octobre.

1495. qu'il ne leur eût point donné de promesse positive à cet égard ; & qu'ils n'eussent pas servi tout ce temps-là. Le Roi s'étoit tiré de ce mauvais pas par la promptitude de son départ ; mais le Bailli de Dijon & les autres Capitaines qui les avoient amenés, ne purent l'éviter, & l'on fut obligé de consentir à leur accorder cette demande, & d'en donner des ôtages.

Le Roi voulant affermir la paix, envoya de Trin au Duc de Milan, le Maréchal de Gié, le Président de Ganay & d'Argenton pour l'engager à une entrevûë avec lui. Le Duc feignoit de la souhaiter avec ardeur ; mais il disoit qu'il appréhendoit quelque surprise ; & soit qu'en effet sa crainte fût veritable, soit qu'il eût l'artifice de faire naître des difficultés pour ne pas donner de l'ombrage aux Alliés, ou qu'enfin il fût assés vain pour traiter dans cette occasion en égal avec le Roi de France, il proposa de s'aboucher au milieu de quelque riviere sur un pont qui y seroit construit exprès, ajoutant qu'il y auroit entre Charle & lui une forte barriere, comme on l'avoit pratiqué autrefois à l'entrevûë des Rois de France & d'Angleterre (*a*), & d'autres grands Princes de l'Europe (*b*) : mais le Roi rejetta cette proposition, qui ne lui parut pas convenable à la majesté de son rang.

LI. Le Roi fait préparer une armée navale à Genes, pour l'envoyer au secours du Royaume de Naples.

Après que le Duc de Milan eut donné les ôtages, Charle envoya Perron de Baschi à Genes, pour recevoir les deux caraques que ce Duc avoit promises, il devoit encore faire équiper quatre autres aux dépens du Roi, qui avoit résolu de faire embarquer trois mille Suisses sur ces caraques, pour les joindre à sa flote, qui s'étoit retirée dans le port de Livourne, & à quelques vaisseaux qu'on attendoit de Provence ; son dessein étoit de les envoyer au secours des châteaux de Naples, ausquels il sçavoit que l'armée navale partie de Nice, avoit manqué. Dans ces circonstances la garnison de ces forts avoit été contrainte de capituler, pour se rendre dans trente jours, si elle n'étoit secouruë avant ce temps. Cet escadre auroit été trop foible pour cette expédition sans les grands vaisseaux Ge-

(*a*) Loüis XI. Roi de France, & Edoüard IV. Roi d'Angleterre eurent une entrevûë le 29. d'Août 1475. à Pecquigny, sur un pont qui fut construit sur la riviere de Somme avec une barriere au milieu. *Voyez Comines liv.* 4.

(*b*) Entr'autres, Charle Dauphin de France, qui fut depuis Charle VII. & Jean Duc de Bourgogne, sur le pont de Montereau, le 10. de Septembre 1419.

nois, parce qu'il y en avoit un très-gros dans le port de Naples, & qu'outre les bâtimens amenés par Ferdinand, les Venitiens lui avoient envoyé quatre navires & vingt galeres. 1495.

LII. Il repasse en France.

Le Roi envoya aussi d'Argenton (*a*) à Venise, pour engager le Senat d'acceder au traité de Verceil. Il prit ensuite le chemin de France avec beaucoup de précipitation, il avoit aussi-bien que toute sa Cour, tant d'impatience d'y arriver, qu'il ne voulut pas même demeurer quelques jours de plus en Italie, pour attendre les ôtages des Genois, qui lui auroient été sans doute livrés, s'il y fût resté encore un peu de temps. Ainsi il repassa les Monts à la fin d'Octobre (*b*); sa retraite ressembloit plutôt à la fuite d'un Roi vaincu, qu'au retour d'un conquerant, qui avoit remporté de grandes victoires. Trivulce fut fait gouverneur de la ville d'Aste, que Charle fit semblant d'achéter du Duc d'Orleans. La garnison de cette place, qui étoit de cinq cens lances, suivit presque toute entiere le Roi sans congé, de sorte que les vaisseaux qu'on équippoit à Genes & en Provence, & l'argent que les Florentins devoient prêter, étoient l'unique ressource du Royaume de Naples.

LIII. Origine du *Mal de Naples*, ou *Mal François*.

Les maux de l'Italie prenant alors par une triste fatalité leur source dans l'arrivée des François, ou du moins y étant attribués communément, il ne sera pas hors de propos de remarquer ici, que ce fut en ce temps-là qu'on vit naître une nouvelle maladie. LesFrançois l'appellent le *Mal de Naples* (*c*), & elle fut nommée communément en Italie *le Bollé* (*d*) ou le *Mal François*, parce que l'ayant contracté dans le temps qu'ils étoient à Naples, ils le répandirent dans toute l'Italie, en retournant dans leur païs. Cette maladie inconnuë avant ces derniers temps à notre Hemisphere, si ce n'étoit peut-être dans ses extrêmités les plus reculées, fut pendant quelques années si terrible, qu'elle mérite qu'on en fasse mention comme d'un fleau très-cruel. Elle se manifestoit par de malignes pustules, qui dégeneroient souvent en ulceres incurables, & par des douleurs aiguës dans les jointures & dans les nerfs par tout le corps. Les Medecins ne connoissant point encore ce mal, n'y apportoient pas

(*a*) Comines raconte le succès de sa négociation, liv. 8. chap. 12.

(*b*) Il partit de Trin le 15. d'Octobre, & arriva à Lyon le 7. de Novembre.

(*c*) Elle est présentement plus connuë en France & en Italie sous le nom de *Mal Venerien*.

(*d*) Ou *les boutons*.

1495. les remedes qui pouvoient le guérir ; souvent même ils en ordonnoient d'absolument contraires, qui l'irritoient encore. Plusieurs personnes de tout âge, de l'un & de l'autre sexe, en moururent, & un grand nombre qui en furent attaqués, demeurerent contrefaits ou mutilés, & souffroient des tourmens presque continuels ; la plûpart même de ceux qui paroissoient guéris, retomboient bien-tôt dans les mêmes accidens : il est vrai qu'après plusieurs années, ce venin perdit de sa malignité ; soit que l'influence qui l'avoit causé, se fût adoucie ; soit qu'une longue expérience eût découvert des remedes convenables. Il s'est même partagé de lui-même en plusieurs branches ; & il est aujourd'hui certain que ceux qui en sont atteints, ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes ; car le sentiment unanime de tous ceux qui ont étudié la nature de ce mal, est qu'il ne se contracte jamais, ou du moins fort rarement, si ce n'est par la communication des deux sexes. Mais il faut justifier les François sur ce sujet ; car on s'est assuré depuis, que ce mal avoit été apporté d'Espagne à Naples ; que les Espagnols l'avoient contracté dans les Isles (*a*) découvertes par Christophe Colomb, comme nous le dirons ailleurs ; & qu'il n'y est pas dangereux, parce qu'il est aisé d'y remedier, en buvant le suc d'un arbre (*b*) qui croit dans ces Isles, & qui a encore beaucoup d'autres proprietés admirables.

(*a*) A S. Domingue.
(*b*) On prétend que c'est *le Gayac*.

Fin du second Livre.

HISTOIRE DES GUERRES D'ITALIE DE FRANÇOIS GUICHARDIN.

LIVRE TROISIE'ME.

1495.
I.
Suites de la retraite des François.



E n'étoit ni la crainte, ni le défaut de troupes, qui avoient obligé le Roi de France de repasser les Monts; cette démarche n'étoit que l'effet de sa legereté, & des mauvais conseils qu'il avoit écoutés. Néanmoins sa retraite donna atteinte à sa réputation, & fit esperer à l'Italie de recouvrer bientôt sa liberté. C'est pourquoi l'on y faisoit retentir de tous côtés les loüanges du Sénat de Venise & du Duc de Milan, qui par leur sage & courageuse résolution avoient empêché qu'un si beau pays ne fût asservi à des étrangers. En effet, s'ils n'avoient pas mêlé leurs interêts particuliers à ce qu'ils avoient fait pour le bien public, l'Italie renduë à sa premiere splendeur, par leurs conseils & par leurs forces, eut été pour long-temps à couvert de l'ir-

1495. ruption des Ultramontains. Mais l'ambition qui ne leur permit pas de se contenir dans de justes bornes, exposa bien-tôt la patrie à de nouveaux malheurs, & la priva du fruit qu'elle auroit dû retirer de la défaite entiere de l'armée Françoise dans le Royaume de Naples, d'où, comme nous allons voir, ils furent bien-tôt obligés de se retirer. La négligence du Roi & les fautes de son Conseil, rendirent cette victoire facile aux Italiens; les mesures qu'il avoit prises avant son départ pour la défense de ce Royaume, devinrent inutiles; l'armement de la flote traîna en longueur, & les secours promis par les Florentins ne furent pas envoyés à temps.

II. Le Duc de Milan n'exécute qu'une partie des articles de la paix.

Ludovic Sforce n'avoit pas traité de bonne foi avec Charle VIII. Le souvenir de toutes les injures qu'il avoit faites aux François, nourrissoit ses défiances; mais l'envie de recouvrer Novare, & d'éloigner la guerre de ses Etats, lui avoit fait faire des promesses qu'il n'avoit pas dessein d'executer. On ne douta pas même que les Venitiens ne fussent entrés dans les vûës de cette paix simulée, pour avoir un prétexte honnête de se décharger de la grande dépense du siége de Novare. Néanmoins Ludovic, pour ne pas enfraindre le traité tout d'un coup & sans ménagement, exécuta les articles, dont il ne pouvoit pas nier que l'exécution ne fût en son pouvoir: il donna ses ôtages: il fit délivrer les prisonniers, payant même leur rançon de ses deniers: il rendit les vaisseaux pris à Rapallo: il retira de Pise Fracasse, qui étoit publiquement à son service: enfin il remit dans le tems marqué le citadelle de Genes entre les mains du Duc de Ferrare, qui alla lui-même la recevoir. Mais d'un autre côté il laissa dans Pise Luce Malvezzi avec un bon nombre de troupes, comme Officier des Genois; il permit que deux caraques armées à Genes pour le service de Ferdinand, allassent à Naples, disant pour excuse que ce Prince les avoit louées avant la conclusion de la paix, & que les Genois n'avoient pas voulu les lui refuser; & il empêcha sous main que ceux-ci ne livrassent leurs ôtages.

Mais l'artifice du Duc de Milan contribua plus que tout le reste à la perte des châteaux de Naples; quand le Roi eut achevé d'équiper les quatre caraques dont on a parlé, & le Duc les deux autres qu'il étoit obligé de fournir, celui-ci engagea les Genois à exiger des sûretez suffisantes avant que de laisser partir ces

ces vaisseaux. Ils feignoient de craindre que le Roi ne s'emparât de ces bâtimens, ou qu'il ne s'en servît pour changer le gouvernement de Genes, dès qu'il les auroit en sa puissance. 1495.

Les Ministres du Roi se plaignirent à Ludovic de tous ces mauvais procedés. L'artificieux Italien répondoit, tantôt quà la verité il s'étoit obligé de fournir les vaisseaux, mais qu'il n'avoit pas entendu qu'ils seroient montés par des troupes du Roi; tantôt que le pouvoir qu'il avoit sur les Genois, étoit limité de façon, qu'il n'étoit pas maître de les contraindre à faire toutes ses volontés, & encore moins ce qu'ils regardoient comme contraires à la sûreté de leur Etat. Pour appuyer même ces excuses, il engagea le Pape de défendre aux Genois & à lui-même sous peine des censures, de laisser sortir de Genes aucune sorte de vaisseaux pour le service du Roi de France. Ainsi les secours que les François restés dans le Royaume de Naples, attendoient de ce côté-là avec tant d'impatience, ne leur furent point envoyés.

III. Les confédérés prennent la résolution d'empêcher que les Florentins ne recouvrent Pise.

Il en fut de même de l'argent & des secours promis par les Florentins. Incontinent après le traité de Trin, Guy-Antoine Vespucci, l'un des Ambassadeurs de Florence, qui l'avoit conclu, partit avec les ordres du Roi & les expéditions nécessaires. Il passoit par le Duché de Milan sans aucune défiance, la République de Florence n'étant alors en guerre avec personne; néanmoins il fut arrêté à Alexandrie par ordre de Ludovic; on lui enleva tous ses papiers, & on le conduisit à Milan. Les Venitiens & le Duc ayant eu par ce moyen connoissance du traité, jugerent qu'il étoit à propos de soutenir les Pisans, qui aussi-tôt après que le Roi fut sorti de Pise, avoient envoyé des Ambassadeurs à Venise & à Milan. Ils firent approuver leur pensée par le Pape & par les Ambassadeurs des autres confédérés, en leur faisant entendre qu'il falloit empêcher les Florentins d'envoyer dans le Royaume de Naples l'argent & les secours qu'ils avoient promis au Roi, ce qu'ils ne manqueroient pas de faire, aussi-tôt que Pise & leurs autres places leur auroient été renduës; ils ajoutoient, qu'étant devenus plus puissans par la restitution de cette Ville, & se trouvant hors de l'embarras qu'elle leur causoit, ils demeureroient unis à la France, & pourroient troubler l'Italie de plus d'une maniere.

Mais le veritable motif des Venitiens & du Duc de Milan,

1495.

IV. Les Venitiens conçoivent le dessein de s'emparer de cette Ville.

étoit le désir de s'emparer de Pise: Il y avoit déja longtemps que Ludovic y pensoit, & les Venitiens commençoient à y songer. Ces politiques voyant que l'ancienne union des autres Princes d'Italie ne subsistoit plus, & que la puissance d'une partie de ceux qui s'étoient opposés à leur ambition, étoit abattuë, ils se flatoient de se rendre enfin maîtres de tout ce païs; & ils regardoient la possession de Pise comme un grand acheminement à ce dessein. En effet cette Ville leur auroit procuré un établissement de grande importance dans les Etats de Florence, & par le moyen du port de Livourne, que cette derniere République ne pourroit conserver longtemps sans la ville de Pise, il leur eût été facile de s'étendre dans la mer de Toscane. Malgré ces vûës ils ne se pressoient pas de secourir les Pisans, au lieu que Ludovic avoit renvoyé le Capitaine Fracasse à Pise, sous prétexte de ses affaires particulieres, & de veiller aux biens qu'il possedoit dans ce territoire. Outre cela il y avoit fait envoyer de nouvelle infanterie par les Genois, tandis qu'il amusoit les Florentins par differens artifices. De leur côté les Venitiens s'en étoient tenus à de simples promesses. A la verité ils avoient envoyé un sécretaire de la République à Genes, pour lever de l'infanterie, & pour exhorter les Genois à ne pas abandonner les Pisans; mais ils lui avoient ordonné de tirer les choses en longueur, ne croyant pas pouvoir réussir dans leur dessein sur la ville de Pise, tant que la citadelle seroit entre les mains des François, & encore moins pendant que le Roi seroit en Italie.

D'un autre côté les Florentins ayant appris la conclusion du traité de Trin, renforcerent leur armée, pour être en état de contraindre les Pisans à ouvrir leurs portes, quand les ordres du Roi seroient arrivés: ces ordres tardant à venir, à cause de la détention de Vespucci, ils prirent en attendant le château de Palaïa, & mirent ensuite inutilement le siége devant Vicopisano. Leurs Capitaines peu habiles, ou ne croyant pas avoir assés de troupes pour investir la place du côté qui regarde Pise, surtout à cause d'un fort qu'on avoit construit en cet endroit sur une éminence assés près des murs, firent leur attaque au-dessous, vers Bientina; il étoit difficile de réussir de ce côté-là: d'ailleurs par cette disposition ils laissoient aux assiégés la liberté des chemins de Pise & de Cascina. Enfin Paul Vi-

telli moyennant trois mille ducats qu'il reçut des Pisans, se jetta dans la place avec sa compagnie & celles de ses freres, disant qu'il avoit ordre du Roi & du Géneral de Languedoc (*a*), frere du Cardinal de S. Malo, qui étoit resté malade à Pietra-Santa, de défendre Pise & son territoire, jusqu'à ce qu'il sçût si le Roi avoit changé à cet égard. Ainsi par un contraste assés bizarre, les Pisans se trouvoient défendus en même temps par les troupes du Roi de France & par celles du Duc de Milan, & encouragés par les promesses des Venitiens, dans le temps que ces Républicains & le Duc de Milan étoient en guerre avec le Roi de France (*b*). Les gendarmes des Vitelli n'eurent pas de peine à défendre Vico-pisano; & les Florentins après avoir été exposés durant plusieurs jours au feu de l'artillerie que les Pisans avoient fait conduire dans la place, furent obligés de lever honteusement le siége.

1495.

V.
Les Officiers du Roi ne restituent point les places des Florentins, nonobstant le traité de Trin.

Enfin les ordres du Roi arriverent, parce qu'on en envoya secretement des duplicata par divers chemins. Aussi-tôt Livourne & les forteresses de cette Ville & du port, furent renduës aux Florentins par Saillant, Lieutenant de M. de Beumont (*c*) qui en étoit Gouverneur pour le Roi; Delisle Commissaire député pour recevoir des Florentins la ratification du traité de Trin, & pour leur faire restituer leurs places, commença à concerter avec d'Entragues (*d*) Commandant de la citadelle de Pise, & des forteresses de Pietra-Santa & de Mutroné, le jour & la forme de la restitution de ces places. Mais d'Entragues faisoit naître plusieurs difficultés, soit par l'affection que tous les François portoient aux Pisans, soit par quelque ordre secret de Ligny, à la place duquel il commandoit, soit enfin parce qu'il étoit amoureux d'une jeune Pisane, fille de Luc del Lanté. Car il n'est pas vraisemblable qu'il se fût laissé corrompre par l'argent des Pisans, puisqu'il pouvoit en esperer bien davantage des Florentins. Tantôt il donnoit aux ordres du Roi un sens different de celui qu'ils avoient en

(*a*) Il s'appelloit Guillaume Briçonnet, ainsi que le Cardinal son cadet; il étoit géneral des Finances. C'est ainsi qu'on appelloit alors les Surintendans.

(*b*) Ceci se passoit avant la conclusion de la paix de Verceil.

(*c*) Quelques-uns de nos Historiens l'appellent Beaumont.

(*d*) *Homme bien mal conditionné*, dit Comines, *serviteur du Duc d'Orleans; & l'adressa au Roi Monseigneur de Ligny.*

1495. effet ; tantôt il disoit que quand on lui avoit confié la garde de ces places, on lui avoit ordonné de ne les rendre qu'à la vûë d'un certain signe, dont il étoit convenu avec le Comte de Ligny.

Plusieurs jours s'étant écoulés dans ces contestations, les Florentins furent obligés d'avoir recours au Roi qui étoit encore à Verceil, pour le prier de faire cesser ces mauvaises difficultés, également préjudiciables à sa dignité & à ses interêts. Le Roi parut fort irrité de la résistance de d'Entragues ; & il ordonna tout en colere à Ligny de le faire obéïr ; il vouloit même envoyer par un homme d'autorité de nouveaux ordres accompagnés d'un ordre de Ligny lui-même, & une lettre expresse du Duc d'Orleans, de qui d'Entragues dépendoit. Mais l'opiniâtreté de Ligny & sa faveur, plus fortes que la résolution du Roi, firent retarder de quelques jours l'expédition de ces ordres, & ce ne fut point un homme d'autorité qui les porta, mais un simple Gentilhomme. Camille Vitelli l'accompagna, afin de porter dans le Royaume de Naples une partie de l'argent que les Florentins devoient fournir, & pour y conduire ses gendarmes, qui à l'arrivée des premiers ordres du Roi, auroient passé dans le camp des assiégeans.

Le Roi ne fut pas mieux obéï cette fois que la premiere ; quoique les Florentins eussent déja payé à d'Entragues deux mille ducats pour la subsistance de la garnison de la citadelle, en attendant la réponse du Roi, & qu'ils en eussent donné trois mille à Camille Vitelli, qui sans cela ne vouloit pas permettre qu'on délivrât ces nouveaux ordres. D'Entragues, qui comme on le croit, en avoit reçû secretement de contraires de la part de Ligny, après bien des difficultés qui durerent plusieurs jours, s'avisa d'un expédient par lequel il crut réüssir dans son dessein, sans paroître s'opposer à la volonté du Roi. Il fit entendre aux Commissaires Florentins, qu'ils n'avoient qu'à faire avancer leur armée à une des portes de Pise qu'on appelle *la porte de Florence* ; & que si les Pisans leur en refusoient l'entrée, il les forceroit aisément à l'abandonner, parce qu'elle étoit commandée par le canon de la citadelle. On ne pouvoit approcher de cette porte, sans se rendre maître auparavant du Fauxbourg de S. Marc ; & d'Entragues comptoit qu'y ayant dans Pise mille fantassins étrangers, outre les gens de

la Ville & du territoire, il ne seroit pas possible de forcer ce Fauxbourg, à la tête duquel il avoit permis aux Pisans de construire un grand bastion. 1495.

L'armée des Florentins qui étoit logée à San Rimedio, dans le voisinage de ce Fauxbourg, s'avança donc en bon ordre & avec beaucoup d'assurance vers le bastion, dont elle connoissoit la disposition par le rapport de Paul Vitelli; & elle l'attaqua par trois endroits avec tant de furie, qu'elle mit d'abord en fuite ceux qui le défendoient. Les Florentins poursuivant ces fuyards, entrerent pêle mêle avec eux dans le Fauxbourg par un pont-levis qui le joignoit au bastion, tuant beaucoup de monde & faisant plusieurs prisonniers. Sans doute qu'avec la même impetuosité, & sans avoir besoin du secours de la citadelle, ils auroient aussi emporté la Ville, ou quelques-uns de leurs hommes d'armes étoient déja entrés par la porte, à la faveur du trouble & de la fuite des Pisans, ne faisoient aucune résistance. Mais d'Entragues voyant que la chose prenoit un tour contraire à ses desseins, fit tirer le canon de la citadelle sur les Florentins. Leurs Commissaires & leurs Chefs, étonnés d'une perfidie si peu attenduë, & voyant déja plusieurs de leurs gens tués ou blessés par cette artillerie, & entr'autres Paul Vitelli qui fut blessé à une jambe, & désesperant de pouvoir prendre Pise ce jour-là à cause de l'opposition de la citadelle, firent sonner la retraite, & rentrerent dans le Fauxbourg dont ils étoient les maîtres. Ils furent même obligés de l'abandonner peu de jours après, ne pouvant tenir contre le canon de la citadelle qui les battoit continuellement, & ils se retirerent vers Cascina, pour voir quelle seroit la conduite du Roi par rapport à une désobéïssance si formelle de la part de ses Officiers.

VI. Entreprise de Pierre de Medicis sur Florence, excitée par les confederés, & qui ne réüssit pas.

Les confederés susciterent dans le même temps d'autres embarras aux Florentins pour les empêcher de prendre Pise, & pour les obliger à quitter le parti de la France. Ils inspirerent à Pierre de Medicis le dessein de se rétablir à Florence par le secours de Virgile des Ursins, qui après s'être sauvé de l'armée de France le jour de la bataille du Taro, s'étoit retiré à Bracciano. La chose n'étoit pas difficile à persuader à l'un & à l'autre: Virgile pensoit que quelque évenement que pût avoir cette tentative, il lui seroit toujours fort utile

1495. de pouvoir remettre ses troupes sur pied aux dépens des autres, & de rétablir sa réputation : Pierre, suivant la coutume de tous les bannis, faisoit grand fond sur les amis qu'il avoit à Florence, où d'ailleurs il entendoit dire que plusieurs Nobles étoient mécontens du gouvernement populaire, & sur le grand nombre de créatures & de partisans que sa famille s'étoit acquis dans tout l'Etat de la République durant sa longue autorité. On crut que cette entreprise avoit d'abord été projettée à Milan, parce que Virgile aussitôt après son évasion, y étoit allé trouver Ludovic; mais c'étoit à Rome qu'elle avoit été résoluë depuis & concertée avec le Pape par l'Ambassadeur de Venise & le Cardinal Ascanio chargé des pouvoirs de Ludovic son frere.

Le plan auquel on s'arrêta, fut que Virgile employeroit à cette expédition tout ce qu'il pourroit rassembler de ses anciens soldats & d'autres troupes, avec dix mille ducats que Pierre de Medicis fournissoit par lui-même & par le secours de ses amis; que dans le même temps Jean Bentivoglio, qui étoit à la solde des Venitiens & du Duc de Milan en commun, feroit une irruption dans l'Etat de Florence du côté de Boulogne, & Catherine Sforce, dont les fils étoient au service de Ludovic, occuperoit les Florentins du côté d'Imola & de Forli; Enfin ils comptoit avec raison, que les Siennois animés par leur ancienne haine & par le désir de conserver Montepulciano, agiroient de leur côté.

Ceux-ci ne croyoient pas pouvoir conserver cette place par eux-mêmes, après ce qui étoit arrivé depuis quelques mois. Ils avoient tenté avec leurs forces unies aux troupes du Seigneur de Piombino & de Jean Savelli, qui portoient les armes pour eux & pour le Duc de Milan en commun, de se rendre maîtres du marais de la Chiana (*a*), qui confine à l'Etat de Sienne par un long espace; pour cet effet ils avoient commencé à construire un fort auprès de Ponté-Vagliano, pour battre une tour que les Florentins avoient à la tête de ce marais du côté de Montepulciano. Mais ceux-ci sentant combien il leur importoit de conserver ce poste, dont la perte leur ôteroit le moyen d'incommoder Montepulciano, & donneroit aux Sien-

(*a*) Guichardin donne le nom de marais à la riviere de la Chiana, peut-être à cause de la lenteur de son cours, ou parce qu'elle se répand presque dans tout le païs.

nois une libre entrée dans les territoires de Cortone, d'Arezzo & des autres lieux de leur Domaine en deçà de la Chiana, y avoient envoyé un puissant secours, qui avoit rasé le fort commencé par les Siennois. Enfin voulant s'assurer de ce passage, ils avoient construit un autre grand fort près de Ponté-Vagliano au-delà de la riviere. Ainsi, non-seulement ils faisoient des courses continuelles jusqu'aux portes de Montepulciano, mais ils incommodoient même beaucoup toutes les places que les Siennois avoient de ce côté-là. Outre cet avantage, ils avoient encore, peu après le passage du Roi, défait les troupes des Siennois auprès de cette derniere ville, & fait prisonnier Jean Savelli leur Géneral. 1495.

Virgile des Ursins & Pierre de Medicis se flatoient encore d'avoir une retraite, & de trouver de grandes commodités dans la Ville de Perouse, parce que les Baglioné qui en étoient presque les maîtres, étoient Guelfes aussi-bien que Virgile, & qu'ils avoient toujours entretenu d'étroites liaisons avec Laurent de Medicis, & ensuite avec Pierre dans le temps de sa fortune à Florence ; l'un & l'autre ayant toujours soutenu les Baglioné contre leurs ennemis, Pierre comptoit beaucoup sur leur reconnoissance. D'ailleurs, comme les Perousins étoient sujets de l'Eglise, plus à la verité de nom que d'effet, il y avoit lieu de croire que dans une occasion qui n'interessoit pas leur gouvernement, ils défereroient à la volonté du Pape appuyée de l'autorité des Venitiens & du Duc de Milan. Virgile & Pierre partirent donc de Rome pleins d'esperance, se persuadant que les Florentins divisés entr'eux, & attaqués de tous côtés par leurs voisins, auroient de la peine à leur résister. Ils séjournerent quelque temps entre Terni & Todi, & aux environs, où à la faveur de l'extrême animosité qui regnoit pour lors entre les factions Guelfe & Gibelline, & qui mettoit toutes les Villes de ces quartiers en combustion, Virgile tiroit de l'argent & des troupes des Guelfes.

Quelque temps auparavant les Oddi chefs du parti opposé aux Baglioné, & bannis de Perouse, s'étoient emparé de Corciano, place forte à cinq mille de cette Ville avec trois cens chevau & cinq cens fantassins, secondés par ceux de Foligno, d'Assisi & d'autres places voisines de la faction Gibelline ; cette entreprise avoit soulevé tout le païs, où Spolete, Came-

1495. rino & les autres Villes de la faction Guelfe favorisoient les Baglioné. Peu de jours après les Oddi se glisserent dans Perouse à la faveur de la nuit, & y donnerent une telle allarme, que les Baglioné désesperant de pouvoir se défendre, commençoient à prendre la fuite; mais par un accident imprevu & fort leger les Oddi perdirent la victoire, que leurs ennemis ne leur disputoient plus. Ils avoient déja pénetré jusqu'à une des avenuës de la grande place : l'un deux voulant rompre à coups de hache une chaîne, qui comme cela se pratique dans toutes les Villes où il y a des factions, fermoit la ruë, & ne pouvant agir à cause de la foule des siens qui le pressoit, il leur cria de se retirer, pour lui laisser la liberté de se servir de sa hache. Ce cri volant de bouche en bouche, fut mal expliqué par ses partisans, & leur fit croire qu'il falloit fuir; de sorte qu'ils se mirent tous en fuite d'eux-mêmes, sans que personne sçût ce qui les obligeoit à quitter prise. Ce désordre ayant donné le temps à ceux de la Ville de se reconnoître, ils se rassemblerent, tuerent un grand nombre des fuyards, firent prisonnier Troïlo Savelli envoyé au secours des Oddi par le Cardinal Savelli qui étoit de la même faction; & poursuivirent les ennemis jusqu'à Corciano, qu'ils reprirent avec la même impetuosité. Non contens d'en avoir tué un grand nombre, ils en pendirent encore plusieurs autres dans Perouse; cruauté ordinaire dans les guerres de factions.

Ces mouvemens furent cause de beaucoup de meurtres dans les Villes voisines entre les differens partis, animés les uns contre les autres; chacun étant bien-aise de se défaire de son ennemi, ou ayant peur d'en être prévenu. Les Perousins irrités contre les habitans de Fuligno, mirent le siége devant Gualdo, dont ceux-ci étoient en possession; mais ne croyant pas leurs seules forces suffisantes pour prendre la place, surtout après en avoir été repoussés, ils accepterent le secours de Virgile des Ursins qui le leur offrit, dans l'esperance que le bruit de la guerre & l'appas du pillage attireroient des soldats sous ses drapeaux. Cependant lorsque ce dernier proposa aux Perousins de seconder Pierre de Medicis dans le dessein qu'il avoit de se rétablir à Florence, ou du moins de lui prêter quelques pieces d'artillerie, & de donner retraite à ses gens dans Castigliano-del-Lago, & des vivres, ils le refuserent

ſerent ouvertement ; quoique le Cardinal Aſcanio les en preſsât de la part du Duc de Milan, & que le Pape le leur commandât par des brefs menaçans. La cauſe de leur refus étoit, que depuis la perte de Corciano, les Florentins avoient donné quelques ſecours d'argent, & fait des penſions à Guy & Rodolfe, chefs de la Maiſon de Baglioné, & pris Jean-Paul fils de Rodolfe à leur ſolde, ce qui avoit formé une étroite liaiſon entr Perouſe & Florence. D'ailleurs les Perouſins avoient beaucoup de répugnance à s'unir au Pape, parce qu'ils le ſoupçonnoient de vouloir profiter de leurs diviſions pour remettre leur Ville dans une entiere dépendance du Saint Siege. 1495.

Dans ce même temps, Paul des Urſins qui avoit paſſé pluſieurs jours à Montepulciano avec ſoixante hommes d'armes de l'ancienne compagnie de Virgile, étoit allé à Caſtel-della-Pievé, d'où il entretenoit une intelligence dans Cortone en faveur de Pierre de Medicis, & n'attendant que l'arrivée des troupes de Virgile pour agir ; mais elles étoient en trop petit nombre & trop foibles pour exécuter les projets qu'il avoit formés ; pendant ce délai, l'intrigue qui étoit conduite par un banni de baſſe condition, fut découverte.

Ainſi une partie des moyens ſur leſquels Virgile & Pierre avoient compté, commençoit à leur manquer, tandis que les obſtacles ſe multiplioient d'un autre côté. Car les Florentins attentifs à prévenir les périls qui les menaçoient, laiſſant ſeulement dans le territoire de Piſe trois cens hommes d'armes & deux mille hommes d'infanterie, avoient envoyé deux cens hommes d'armes & mille fantaſſins, ſous les ordres de Rinucio de Marciano dans le voiſinage de Cortone ; enſuite pour empêcher les troupes des Siennois de ſe joindre à Virgile, comme il en étoit convenu avec ceux-ci, Guido-Baldo de Montefeltro (*a*), Duc d'Urbin, que les Florentins avoient pris à leur ſolde depuis peu, ſe poſta à Poggio-Imperialé, qui eſt ſur les confins du Siennois, avec trois cens hommes d'armes & quinze cens fantaſſins, auſquels il joignit pluſieurs bannis de Sienne, pour tenir cette Ville dans un plus grand reſpect.

Virgile, après avoir donné pluſieurs aſſauts à Gualdo, dans l'un deſquels ſon fils naturel (*b*) fut bleſſé d'un coup de feu,

(*a*) Il étoit fils de Frederic, dont il eſt parlé ci-deſſus, pag. 165.
(*b*) Il ſe nommoit Charle.

1495. leva le siége, moyennant quelque argent qu'il reçut en secret de ceux de Foligno, comme on le crut alors, sans rien stipuler pour les interêts des Perousins; & il alla se loger à Tavernellé, & ensuite à Panicalé dans le territoire de Perouse. Il renouvella ses instances, pour engager les Perousins à se déclarer contre les Florentins; non-seulement ils ne l'écouterent point, mais ils le contraignirent même de sortir de leur domaine, fort indignés contre lui à cause de l'affaire de Gualdo. Il se rendit ensuite avec Pierre de Medicis & quatre cens chevaux à l'Orsaïa, village voisin de Cortone, esperant que cette Ville, qui n'avoit pas voulu recevoir les troupes des Florentins pour n'en être pas incommodée, feroit quelque mouvement en sa faveur. Voyant que tout y étoit tranquille, il passa la Chiana avec trois cens hommes d'armes & trois mille hommes de pied, la plûpart mal en ordre, comme de misérables troupes qui n'avoient presque rien coûté à lever, & s'arrêta dans le Siennois auprès de Montepulciano, entre Chianciano, Torrita & Asinalunga, il resta quelques joursen cet endroit sans faire autre chose que piller le païs; parce que les Florentins ayant aussi passé cette riviere à Pontevagliano, s'étoient postés à Monté-Sansovino & dans les autres lieux circonvoisins, pour l'empêcher de rien entreprendre.

Il n'y eut aucun mouvement du côté de Boulogne, comme Virgile des Ursins & Pierre de Medicis l'avoient esperé. Bentivoglio ne voulant point entrer en guerre pour les interêts d'autrui avec une République puissante & voisine de Boulogne, il permit seulement à Julien de Medicis qui étoit venu dans cette ville, de faire ce qu'il pourroit pour armer les amis que sa famille avoit toujours eus dans les montagnes du Boulonois; mais il refusa toujours de prendre les armes, malgré toutes les instances des Alliés, qu'il éluda par des remises & par differentes excuses.

Les confèderés eux-mêmes n'étoient pas bien d'accord entr'eux, & n'avoient pas les mêmes vûës par rapport à l'entreprise de Florence. Le Duc de Milan souhaitoit à la verité, que les Florentins eussent assés d'occupation pour ne pouvoir rentrer dans Pise; mais il étoit bien éloigné de vouloir que Pierre de Medicis qu'il avoit si cruellement offensé, se rétablît à Florence, quoique celui-ci lui eût envoyé le Cardinal son frere, pour l'assurer qu'il étoit résolu de ne se conduire desormais que par ses conseils. A l'égard des Venitiens, ils n'avoient nulle envie de se

charger seuls de cette guerre ; & d'ailleurs ils pensoient alors avec le Duc à chasser les François du Royaume de Naples.

1495.

VII. Le Roi prend les Ursins à sa solde, pour remplacer les Colonne.

C'est pourquoi Virgile & Pierre déchus de toutes leurs esperances, & n'ayant point d'argent pour payer leurs troupes déja fort diminuées, s'en retournerent à Rapolano dans le territoire de Chiusi, ville dépendante des Siennois. Tandis que Virgile étoit en cet endroit, Camille Vitelli & M. de Gemel vinrent le trouver de la part du Roi de France, pour le prendre à sa solde, & le mener dans le Royaume de Naples, où ce Prince vouloit se servir de lui, pour remplacer les Colonne, dont il avoit appris la défection. Virgile accepta le parti, malgré les remontrances de plusieurs de ses amis, qui lui conseilloient, ou de se donner aux confédérés qui l'en pressoient vivement, ou de retourner au service de la Maison d'Arragon. Il fit cette démarche dans l'esperance de se remettre plus facilement en possession des païs d'Albi & de Tagliacozzo ; d'ailleurs il s'imagina qu'après ce qui s'étoit passé, dans la révolution du Royaume de Naples, & vû le crédit des Colonne ses ennemis auprès de Ferdinand, il ne devoit pas se flater de pouvoir jamais rentrer dans la confiance de ce Prince, ni se rétablir dans sa faveur passée. Peut-être aussi fut-il déterminé, comme il disoit lui-même, par le mauvais procedé des confédérés, qui avoient manqué à toutes les paroles données à Pierre de Medicis. Il s'engagea donc au service du Roi avec six cens hommes d'armes qui devoient être tant sous ses ordres que sous ceux des autres officiers de la Maison des Ursins, mais on exigea de lui qu'il envoyât son fils (*a*) en France comme ôtage : exemple qui montre assés qu'une seule infidelité suffit pour faire naître la défiance. Aussi-tôt qu'il eut reçu de l'argent, il se prépara à marcher dans le Royaume de Naples avec les Vitelli.

VIII. Suite de la guerre dans le Royaume de Naples.

On avoit toujours avant & depuis la perte des châteaux de Naples, fait la guerre dans ce Royaume avec des succès differens. Ferdinand s'étoit posté dans la plaine de Sarni, pour faire tête aux François : ceux-ci se retirant de Piédigrotta, s'étoient campés à Nocera à quatre milles des ennemis ; les forces se trouvant égales de part & d'autre, les deux armées se contentoient de faire de legeres escarmouches. Ainsi il ne se

(*a*) Charle son fils naturel. *Comines liv.* 8. *ch.* 14.

1495. passa rien de considerable alors, si ce n'est qu'environ sept cens hommes tant cavalerie qu'infanterie des troupes de Ferdinand, ajoutant foi à la promesse qu'on leur fit de les introduire dans le château de Gisone, voisin de la ville de San-Severino, y allerent, & furent presque tous tués ou faits prisonniers. Mais après que les troupes du Pape eurent joint Ferdinand, les François se trouvant les plus foibles, s'éloignerent de Nocera; cette Ville & sa citadelle tomberent entre les mains de Ferdinand, & ses soldats firent un grand carnage des partisans du Roi de France.

Cependant Montpensier après avoir rétabli & remonté les troupes qui étoient sorties avec lui du Château neuf, les mena joindre l'armée Françoise qu'il fit marcher à Ariano, où il y avoit des vivres en abondance. Alors Ferdinand sentant la superiorité des ennemis, se retira à Montefusculo, attendant pour tenter la fortune, qu'il eût été joint par les conféderés. Montpensier prit Ariano, & ensuite la forteresse de San-Severino, & il auroit sans doute poussé plus loin ses avantages, si l'argent ne lui eût pas manqué. Comme il n'en recevoit point de France, & qu'il ne pouvoit en tirer du Royaume de Naples, il n'avoit pas de quoi payer ses soldats, ce qui indisposoit l'armée & particulierement les Suisses; c'est pourquoi il ne faisoit rien qui répondît à ses forces. Environ trois mois s'écoulerent ainsi, sans qu'il y eût aucun exploit important de part & d'autre.

D'un autre côté, Dom Frederic secondé de Dom Cesar d'Arragon (*a*), faisoit la guerre dans la Poüille avec les secours qu'il tiroit du païs, contre les Barons & les peuples du parti de France. Dans l'Abruzze Gracien des Guerres pressé par le Comte de Popoli & par les autres Barons du parti de Ferdinand, se défendoit avec beaucoup de valeur. Le Préfet de Rome, à qui le Roi payoit deux cens hommes d'armes, étoit sur ses terres, d'où il incommodoit beaucoup le Mont Cassin & le païs d'alentour, où les affaires des François commençoient à aller en déclinant, depuis que la longue maladie d'Aubigny avoit interrompu le cours de ses victoires. Quoique presque toute la Calabre & la Principauté (*b*) tinssent encore pour le Roi de

(*a*) Fils naturel de Ferdinand I. Roi de Naples. Il portoit le nom de *Marquis de sainte Agathe.*

(*b*) La Principauté est une Province du Royaume de Naples, divisée en deux parties, dont l'une est appellée *Citerieure*, & l'autre *Ulterieure*. Salerne est la Capitale de la premiere; & Benevent,

France, Gonſalve avec les troupes Eſpagnoles qu'il avoit raſſemblées, & les païſans du parti d'Arragon, dont le nombre étoit augmenté depuis la priſe de Naples, y avoit pris quelques Villes, & y maintenoit l'autorité de Ferdinand : d'ailleurs les troupes Françoiſes qui étoient en ces quartiers, manquoient d'argent auſſi-bien que l'armée de Montpenſier ; néanmoins elles reprirent la ville de Coſenza qui s'étoit révoltée, & la mirent au pillage. 1495.

IX. Négligence de Charle VIII. par rapport aux affaires d'Italie.

Il ne paroiſſoit pas que le Roi ſe mît beaucoup en peine de pourvoir aux beſoins des ſiens, & d'éloigner le danger qui les menaçoit en Italie. Il s'étoit arrêté à Lyon, où uniquement occupé de joûtes, de tournois & d'autres plaiſirs, il ne penſoit plus à la guerre. Il diſoit néanmoins de temps en temps, qu'il auroit ſoin des affaires d'Italie ; mais ſes actions démentoient ſes diſcours, & il ſembloit avoir entierement oublié ce païs. Le retour d'Argenton (*a*) ne fut pas capable de le retirer de ſa létargie. Ce Miniſtre rendit au Roi la réponſe du Sénat de Veniſe ; elle portoit que la République n'ayant pris les armes que depuis l'entrée des François dans Novare, & ſeulement pour la défenſe du Duc de Milan ſon Allié, elle ne croyoit pas être en guerre avec le Roi ; qu'ainſi il étoit inutile de confirmer leur ancienne alliance par un nouveau traité. D'Argenton dit encore à Charle, que les Venitiens lui avoient fait offrir d'engager Ferdinand à donner actuellement au Roi une certaine ſomme d'argent ; à lui payer un tribut annuel de cinquante mille ducats, & à lui laiſſer entre les mains pendant un certain temps la ville de Tarente pour ſa ſûreté ; mais le Roi, comme s'il eût eu des forces toutes prêtes, rejetta cette propoſition.

X. Le Roi d'Eſpagne fait une irruption en France.

Il n'étoit pourtant pas ſans embarras ; car outre ſes affaires d'Italie, Ferdinand Roi d'Eſpagne lui en ſuſcitoit encore en France. Ce Prince étoit venu en perſonne à Perpignan, d'où il faiſoit faire des incurſions & de grands ravages dans le Languedoc par ſes troupes, ſe préparant à agir encore plus vivement. D'ailleurs le Dauphin de France (*b*), fils unique

XI. Mort du Dauphin.

quoique du Domaine de l'Egliſe, eſt la Capitale de la ſeconde.

(*a*) Il arriva à Lyon le 12. de Decembre.

(*b*) Il ſe nommoit Charle Orland, & étoit âgé de trois ans. *Ledit Dauphin*, dit Comines, *avoit environ trois ans, bel enfant, & audacieux en parole ; & ne craignoit point les choſes, que les autres enfans ont accoutumé de craindre : & vous*

1495. du Roi, venoit de mourir; ces conjonctures auroient dû disposer Charle à quelque accommodement, s'il eût été capable de prendre un parti.

XII. D'Entragues livre aux Pisans la citadelle de Pise, contre les ordres du Roi.

A la fin de cette année, l'affaire de la citadelle de Pise fut enfin terminée. Le Roi ayant appris la désobéïssance du Commandant, y avoit envoyé en dernier lieu Gemel avec des ordres séveres & menaçans, non-seulement pour d'Entragues, mais encore pour toute la garnison: il y envoya encore peu après, Bon, beau-frere de d'Entragues, afin que cette personne à laquelle il devoit se fier, lui remontrant d'un côté la facilité qu'il avoit d'effacer sa faute par une prompte obéïssance, & de l'autre le châtiment certain auquel il s'exposoit en persistant dans son opiniâtreté, le disposât plus aisément à exécuter les ordres de son maître. D'Entragues méprisa ceux qui furent apportés par Gemel, qui ne s'arrêta pas long-temps à Pise, ayant ordre du Roi d'aller trouver Virgile des Ursins avec Camille Vitelli. Bon, qui tarda plusieurs jours, parce qu'il avoit été arrêté à Serzane par ordre du Duc de Milan, ne put rien gagner sur l'esprit de son beaufrere. Au contraire, celui-ci lui fit approuver sa conduite & il traita avec les Pisans par l'entremise de Luc Malvezzi, qui agissoit au nom du Duc de Milan, & leur livra la citadelle le premier jour de l'année 1496. moyennant vingt mille ducats; sçavoir, douze mille pour lui, & huit mille pour la garnison Françoise. Les Pisans n'ayant pas tout cet argent, les Venitiens leur fournirent quatre mille ducats, les Genois & les Lucquois quatre mille, & le Duc de Milan quatre mille. Dans le même temps, ce dernier usant de ses artifices ordinaires, dont pourtant on n'étoit plus guere la dupe, traitoit avec les Florentins pour faire une alliance, dont il avoit même déja arrêté les conditions avec leurs Ambassadeurs.

1496. Il paroissoit hors de toute vrai-semblance, que ni Ligny, ni d'Entragues, ni aucun autre, eussent osé faire une pareille démarche sans le consentement du Roi. En effet, elle blessoit ouvertement ses interêts: car quoique d'Entragues eût stipulé que la ville de Pise demeureroit sujette du Roi, il étoit

dis que pour ces raisons, le pere en passa aisément son deüil, ayant déja doute que tost cet enfant ne fust grand, & que continuant ses conditions, il ne lui diminuât l'autorité & puissance.

évident qu'elle seroit dans la dépendance & à la disposition des conféderés ; & n'ayant pas été renduë aux Florentins, les François qui étoient dans le Royaume de Naples, étoient frustrés des secours de troupes & d'argent que cette restitution devoit leur procurer suivant le traité de Trin. Néanmoins les Florentins qui suivirent exactement cette affaire, & qui dans le commencement avoient eu de grands soupçons qu'on les joüoit, furent enfin persuadés que toute cette manœuvre s'étoit faite contre la volonté du Roi ; chose incroyable pour quiconque ne connoîtra pas le caractere & le génie de ce Prince, & ne sçaura pas qu'il n'avoit presque aucune autorité sur ses Officiers, & jusqu'à quel point l'audace ose se porter à l'égard d'un Roi qui s'est rendu méprisable. 1496.

Les Pisans ne furent pas plutôt maîtres de la citadelle, qu'ils la détruisirent jusqu'aux fondemens ; ensuite ne se sentant pas assés forts pour se défendre, ils envoyerent en même temps des Ambassadeurs au Pape, à l'Empereur, aux Venitiens, au Duc de Milan, aux Genois, aux Siennois & aux Lucquois, demandant du secours à tous, mais particulierement aux Venitiens & au Duc de Milan. Leur inclination les avoit d'abord portés à offrir à ce dernier la souveraineté de leur Ville : ils ne se croyoient pas en état de penser à la conservation de la liberté, mais seulement à se soustraire pour jamais à la domination Florentine : ils comptoient davantage sur Ludovic que sur tout autre, soit parce que c'étoit lui qui les avoit excités à la révolte, soit à cause de la proximité de ses Etats, soit enfin parce qu'ils avoient toujours reçu de lui des secours effectifs, au lieu qu'ils n'avoient eu des autres conféderés que de simples promesses.

Quoique le Duc brûlât d'avoir la souveraineté de Pise, il avoit hésité à l'accepter, de peur d'indisposer contre lui les conféderés, dans le conseil desquels la protection des Pisans avoit été proposée & résoluë comme une affaire commune. Tantot il avoit exhorté les Pisans à differer ; tantôt il leur avoit proposé de se donner en apparence aux San-Severino, qui quand il en seroit temps, feroient leur déclaration qu'ils n'avoient fait que lui prêter leur nom. Enfin croyant qu'après la retraite du Roi de France il pouvoit se passer du secours des conféderés, Ludovic se détermina à accepter ouver-

1496. tement les offres des Pisans. Mais leur inclination pour lui commençoit déja à se réfroidir par l'attente des grands secours que le Senat de Venise leur faisoit esperer. Ils consideroient qu'il leur seroit bien plus facile de se soutenir par le secours de plusieurs, que d'un seul, & ils se persuadoient même qu'ils pourroient par ce moyen se conserver en liberté, surtout depuis qu'on leur eut livré la citadelle; daus ces vûës ils résolurent de ne se donner à personne, mais de ménager la protection de tout le monde.

Ce projet n'étoit pas sans fondement, vû la disposition des Puissances d'Italie. Les Genois par haine contre les Florentins étoient prêts à secourir les Pisans. Sienne & Luques, qui non-seulement haïssoient, mais craignoient encore Florence, y étoient encore disposés; voulant même le faire avec plus d'ordre, on négocioit actuellement un traité, qui devoit regler le contingent que chacun auroit à fournir, & les obligations respectives. Il y avoit lieu de croire que les Venitiens & le Duc de Milan désirant également de se rendre maîtres de Pise, ne souffriroient jamais que cette Ville retournât au pouvoir des Florentins. Enfin le Pape & les Espagnols favorisoient les Pisans dans la vûë d'abaisser les Florentins trop attachés à la France.

Ces dispositions firent écouter favorablement les prieres des Pisans. L'Empereur leur accorda des lettres patentes, par lesquelles il les confirma dans leur liberté: & afin de les y maintenir, les Venitiens & le Duc de Milan s'engagerent de leur envoyer les secours qu'ils leur avoient promis d'abord pour secouer le joug des Florentins: enfin le Pape au nom & du consentement de toutes les Puissances confédérées, leur envoya un Bref exprès, pour les assurer qu'ils seroient puissamment secourus par les forces de la ligue. Mais les Venitiens & le Duc de Milan ne s'en tinrent pas à de stériles promesses; le Duc augmenta les troupes qu'il avoit déja à Pise, & les Venitiens y en envoyerent en grand nombre.

Si la République de Venise & Ludovic s'étoient renfermés dans ces bornes, les Pisans ne se seroient pas trouvés dans la nécessitéde pencher à leur égard, plus d'un côté que de l'autre, & l'union se seroit conservée. Mais il arriva que le Duc de Milan toujours ennemi de la dépense, & mêlant, selon sa coutume, de

XIII. Les Venitiens reçoivent les Pisans sous leur

de la finesse & de l'artifice dans cette affaire, ne se fut pas plutôt apperçu qu'il ne lui étoit pas possible dans les circonstances présentes, de parvenir à la souveraineté de Pise, qu'il commença à user d'épargne avec les Pisans; cette conduite les fit pencher davantage du côté des Venitiens, qui leur fournissoient abondamment & avec promptitude tout ce dont ils avoient besoin. Ainsi quelques mois après que d'Entragues leur eût abandonné la citadelle, ils prierent instamment le Senat de Venise de prendre leur Ville sous sa protection particuliere. Les Venitiens l'accepterent, & le Duc de Milan, bien loin d'en témoigner du chagrin, leur conseilla de ne pas rejetter la priere des Pisans. Mais la chose se fit à l'insçû des autres confédérés, quoique ce fût le Sénat qui les eût d'abord exhorté à secourir la ville de Pise; ce procedé fournit dans la suite aux Alliés un prétexte pour se prétendre dégagés de leurs promesses envers les Pisans, puisque sans leur consentement ils avoient fait un traité particulier avec les Venitiens.

1496.

Les Venitiens prennent Pise sous leur protection particuliere, sans la participation des autres Alliés.

Il est certain que ce qui porta ces Républicains à proteger Pise, ne fut, ni le désir de procurer aux autres la liberté qui leur est si chere à eux-mêmes, ni le zele de la cause commune, comme ils le publierent alors & depuis avec ostentation; mais la seule passion d'avoir la souveraineté de cette Ville, à laquelle ils se flatoient de parvenir bien-tôt du consentement même des Pisans. Ils se persuaderent que ceux-ci, pour ne pas retourner sous la domination Florentine, ne manqueroient pas de se jetter entre les bras du Sénat. Malgré la pente presque generale il y eut de longues contestations à ce sujet dans plusieurs assemblées, & quelques Sénateurs des plus anciens & des plus accrédités combattirent avec force l'opinion favorable aux Pisans.

Ils représentoient, « que la résolution de se charger seuls » de la défense de Pise entraînoit de grandes difficultés, par- » ce que cette Ville étoit fort éloignée par terre, & encore » plus par mer des Etats de la République: Qu'on ne pouvoit » y aborder que par les places & les ports d'autrui, & en fai- » sant le tour de toute l'Italie pour passer d'une mer à l'autre (*a*); » qu'ainsi pour défendre les Pisans contre les Florentins qui

(*a*) De la mer Adriatique dans la mer de Toscane.

1496. » les inquieteroient sans cesse, il faudroit faire des dépenses infi-
» nies. Qu'à la verité l'acquisition de Pise seroit fort avanta-
» geuse à l'Etat; mais qu'il falloit considerer la difficulté de la
» conserver, & encore plus la nature des circonstances où l'on
» se trouvoit, & les suites que cette affaire pouvoit avoir. Que
» toute l'Italie naturellement ennemie de la grandeur de Ve-
» nise, ne verroit ce nouvel aggrandissement qu'avec une ex-
» trême jalousie; ce qui ne manqueroit pas d'exciter des mou-
» vemens plus grands & plus dangereux pour la République,
» que bien des gens ne se l'imaginoient peut-être; qu'on
» se trompoit fort, si l'on croyoit que les autres Puissances
» verroient sans envie Pise au pouvoir des Venitiens. Que
» si pour le présent, elles étoient hors d'état de s'y oppo-
» ser par leurs propres forces, comme elles auroient pû le
» faire autrefois, il leur étoit facile d'appeller des secours étran-
» gers, qui ne leur manqueroient pas depuis qu'on avoit appris
» aux Ultramontains le chemin de l'Italie: Qu'il ne falloit pas
» douter que la haine & la crainte ne leur fissent prendre ce
» parti, puisque c'étoit un caprice commun à tous les hommes
» d'aimer mieux obéïr à des étrangers, que de ceder à leurs
» compatriotes. En effet, ajoutoient-ils, croira-t-on que le
» Duc de Milan accoutumé à tout oser pour satisfaire ses pas-
» sions, résiste aujourd'hui au dépit & à la jalousie de voir
» entre les mains des Venitiens une proïe qu'il s'étoit ména-
» gée avec tant d'artifice, & qu'il ne s'efforcera pas de la
» leur arracher, en mettant une seconde fois toute l'Italie
» en feu? Que quoique ce Prince s'expliquât d'une maniere
» à le mettre à couvert de ce soupçon, il étoit bien facile de
» comprendre que ses discours étoient bien loin de sa pen-
» sée, & ses conseils pleins d'artifice & pernicieux. Qu'à la
» verité il étoit fort prudent de secourir Pise conjointement
» avec Ludovic, quand ce ne seroit que pour détourner les
» Pisans de se donner à lui; mais qu'il étoit contre toute
» raison de faire sa propre affaire de leur cause, de se char-
» ger d'un si grand poids, & de s'exposer à tant de jalou-
» sie; Que d'ailleurs on devoit considerer combien cette
» résolution seroit opposée à la conduite que le Sénat avoit
» tenuë jusqu'alors, & aux motifs qui l'avoit fait agir: Qu'il

» n'avoit pris les armes, & soutenu les frais & les périls 1496.
» de la guerre, que pour se garantir, aussi-bien que toute l'I-
» talie, de l'invasion des Barbares (*a*). En effet, continuoient
» ces graves Sénateurs, après avoir commencé si glorieuse-
» ment cette entreprise, quelle imprudence, quelle honte ne
» seroit-ce point à la République, si lorsqu'à peine le Roi de
» France avoit repassé les Monts, dans le temps qu'une armée
» puissante occupoit encore pour lui la plus grande partie du
» Royaume de Naples, & lorsqu'il falloit songer à affermir le
» repos & la sûreté de l'Italie, on alloit y exciter de nouveaux
» troubles, qui pourroient y rappeller ce Prince, ou y attirer
» l'Empereur, qui peut-être avoit encore plus d'envie que lui
» d'y venir, pour faire valoir ses prétentions sur les Etats de
» Venise? Que la République n'étoit pas réduite au point d'em-
» brasser précipitament des partis dangereux; qu'au contraire
» il n'y avoit aucune Puissance en Italie, qui fût plus en état
» d'attendre des temps favorables, & de laisser mûrir les cho-
» ses. Que les résolutions prises à la hâte, n'étoient pardon-
» nables que dans de fâcheuses extrêmités, ou à ceux qui ani-
» més du désir d'illustrer un nom encore obscur, craignoient
» de manquer d'occasions: mais qu'elles ne convenoient pas
» à une République dont la puissance, la dignité, l'autorité
» étoient parvenuës à un si haut point, & qui par sa prosperité
» excitant la crainte & les jalousies du reste de l'Italie, pa-
» roissoit devoir survivre à toutes les autres Puissances. Que la
» gloire du Sénat n'ayant encore reçu aucune tache, rien ne
» l'obligeoit à précipiter ses résolutions. Que la prudence vou-
» loit qu'on démêlât les dangers cachés sous de flateuses es-
» perances, & que considérant moins le commencement que les
» suites de cette affaire, on rejettât des conseils témeraires;
» qu'on prît grand soin de ne point réveiller la jalousie & la
» crainte des autres, du moins jusqu'à ce que l'Italie fût mieux
» affermie; & enfin qu'on évitât surtout d'y attirer une seconde
» fois les Ultramontains. Que cette derniere considération toute
» seule, étoit décisive; parce que l'expérience avoit fait voir
» que toute l'Italie, quand elle n'étoit pas opprimée par les
» étrangers, déferoit presque toujours à l'autorité du Sénat; au

(*a*) Guichardin, à l'exemple des historiens de l'ancienne Rome, appelle *Barbares* toutes les nations qui n'étoient pas d'Italie.

1496. » lieu que quand les Barbares s'y trouvoient établis, les Ve» nitiens bien loin d'être respectés par les autres, étoient forcés » de partager la crainte avec eux. »

Mais la force de ces raisons étoit éludée par l'ambition qui animoit le plus grand nombre, & par les persuasions d'Augustin Barbarigo Doge de Venise; l'autorité qu'il avoit acquise s'étendant bien au-delà des bornes ordinaires, étoit plutôt celle d'un Roi, que du chef d'une République. Barbarigo depuis plusieurs années à la tête des affaires, avoit signalé sa longue administration par d'heureux succès; non-seulement il s'étoit concilié l'estime de ses concitoyens par de rares talens, mais il avoit encore eu l'adresse de mettre dans ses interêts un grand nombre de Sénateurs, qui s'opposoient volontiers à ceux ausquels donnoient davantage d'autorité une longue expérience, & l'exercice des grandes charges la République ; les partisans du Doge appuyoient communément ses avis, plutôt avec la chaleur & l'opiniâtreté de parti, qu'avec la gravité & l'équité convenables à des Magistrats. Barbarigo brûloit d'immortaliser son nom, en laissant l'empire de la République accrû par ses soins. Non content de l'avoir augmenté de l'isle de Chipre (*a*), qui avoit été unie au Domaine des Venitiens sous son gouvernement, après l'extinction de la Maison de Lusignan, il étoit toujours prêt à saisir toutes les occasions de l'étendre encore.

Barbarigo remontroit vivement, « combien il seroit utile & „ avantageux aux Venitiens d'avoir la ville de Pise, par le moyen

(*a*) Richard premier, Roi d'Angleterre, en allant à l'expédition de la Terre-sainte, conquit l'isle de Chipre sur Isaac Comnene, qui l'avoit enleée aux Empereurs de Constantinople, & la donna sous le titre de *Royaume* à Guy, Seigneur de Lusignan en l'année 1192. La posterité de Guy la possêda jusqu'à Jean ou Janus III. qui mourut en 1458. Il laissa une fille unique nommée Charlote, & un bâtard nommé Jacque, qui étoit Ecclesiastique. Charlote fut couronnée après la mort de son pere ; mais elle fut dépouillée du Royaume, & chassée par Jacque, qui épousa Catherine Cornaro Venitienne, & mourut en 1473. laissant sa femme grosse d'un fils, qui ne vécut que deux ans. Catherine mit les Venitiens en possession du Royaume de Chipre, dont ils s'emparerent malgré les protestations de Charlote. Celle-ci avoit épousé Loüis de Savoye, Comte de Genève second fils de Loüis, Duc de Savoye, dont elle n'eut point d'enfans ; elle fit donation de ses droits à Charle, Duc de Savoye, neveu de son mari. C'est sur cette donation qu'est fondé le titre de *Rois de Chipre*, que portent les Ducs de Savoye ; Victor Amedée l'a pris le premier en 1633. Au reste, les Venitiens n'ont possedé l'isle de Chipre que jusqu'en 1571. Selim II. s'en étant alors emparée, l'a laissée à ses successeurs, qui en jouissent encore aujourd'hui.

„ de laquelle on feroit à portée de réprimer l'audace des Floren- 1496.
„ tins, qui leur avoient fait manquer l'occafion de fe rendre
„ maîtres du Duché de Milan à la mort de Philippe-Marie Vif-
„ conti,& qui dans la guerre de Ferrare & dans toutes leurs autres
„ entreprifes, leur avoient plus nui avec leur argent, que les au-
„ tres Puiffances avec toutes leurs forces. Il ajoutoit que les occa-
„ fions favorables étoient rares, qu'il y avoit beaucoup de hon-
„ te à les laiffer échaper, & qu'on s'en repentoit toujours. Que
„ les autres Puiffances de l'Italie n'étoient point en état de leur
„ faire obftacle par elles-mêmes; & qu'il falloit encore moins
„ craindre, que quelque fût leur indignation & leur crainte,
„ elles euffent recours au Roi de France: Que le Duc de Milan
„ l'avoit trop offenfé pour ofer jamais fe fier à lui; que le Pape n'y
„ prendroit aucun interêt; & que le Roi de Naples, quoiqu'il
„ eût recouvré fon Royaume, ne voudroit pas feulement enten-
„ dre prononcer le nom des François. Que l'acquifition de Pife,
„ quelque jaloufie qu'elle pût exciter, n'étoit pas cependant un
„ évenement fi frapant, & le péril qui en pouvoit naître, fi
„ proche, qu'il y eût apparence que les autres Puiffances fe
„ portaffent à des extrêmités aufquelles on n'a recours, que
„ quand tout eft défefperé, & jamais lorfque le danger eft en-
„ core éloigné, parce qu'on croit qu'il fera toujours temps d'en
„ venir à ces moyens violens. Que fi le Sénat négligeoit de
„ profiter de la foibleffe & des divifions du refte de l'Italie, il
„ fe flatoit en vain d'un fuccès plus certain, lorfqu'elle auroit
„ repris fon ancienne vigueur, & qu'elle n'auroit plus rien à
„ craindre de la part des Ultramontains. Que pour fe raffurer
„ contre la crainte, il n'y avoit qu'à confiderer que fi toutes les
„ entreprifes des hommes font fujettes à des accidens; tous
„ ceux qui peuvent furvenir, n'arrivent pas toujours, parce que
„ la fortune en pare un grand nombre, & que la prudence
„ & l'adreffe en détournent auffi beaucoup. Que la plûpart,
„ faute de bien entendre les termes, & d'examiner la nature
„ des chofes, prenoient la timidité pour la prudence; & que
„ ceux qui regardant comme certains tous les inconvéniens
„ qui pouvoient arriver, les craignoient tous également, & fe
„ regloient fur ce pied-là, ne méritoient que le nom de timi-
„ des, & non celui de prudens. Qu'on ne devoit cet éloge
„ qu'aux hommes courageux & hardis, qui connoiffant toute

1496. „ la grandeur des périls, bien differens en cela des témeraires, „ qui ne voyent aucun danger, ſçavent par expérience que la „ fortune ou l'intrépidité ſurmontent bien des difficultés, & „ qui conſultant également l'eſperance & la crainte, ne ſe re-„ paiſſent point d'évenemens incertains, & ne laiſſent pas écha-„ per auſſi facilement que les autres, des occaſions où l'utilité ſe „ trouve jointe à la gloire. Qu'ainſi comparant la foibleſſe & la „ déſunion des Italiens, avec la puiſſance & le bonheur de la Ré-„ publique, animés d'ailleurs par les grandes actions de leurs pe-„ res, ils ne devoient pas balancer à prendre hautement la „ protection de Piſe; que cette démarche les rendant réelle-„ ment maîtres de cette Ville, ils s'en ſerviroient comme du „ moyen le plus favorable qu'ils puſſent avoir, pour parve-„ nir à l'empire de toute l'Italie. „

XIV. Ludovic Sforce n'eſt point fâché de cet évenement.

Les Venitiens prirent donc les Piſans ſous leur protection par un décret public, portant expreſſément qu'ils s'obligeoient de défendre leur liberté. Le Duc de Milan n'y fit pas d'abord aſſés d'attention; ſe trouvant par-là diſpenſé d'entretenir des troupes à Piſe, il regarda comme un avantage d'être déchargé de cette dépenſe: d'ailleurs il croyoit qu'il étoit de ſon interêt, que l'affaire de Piſe mît également les Venitiens & les Florentins dans la néceſſité d'épuiſer leurs finances: enfin il ſe perſuadoit que les Piſans auroient toujours beſoin de lui, à cauſe de la grandeur & de la proximité de ſes Etats; & que la reconnoiſſance de tout ce qu'il avoit fait pour eux, les lui avoit ſi fort attachés, qu'ils le préfereroient à tous les autres, quand il s'agiroit de ſe choiſir un Maître.

XV. Vanité ridicule de Sforce.

Cette trompeuſe eſperance étoit encore entretenuë par la perſuaſion où il étoit, d'avoir fixé en ſa faveur l'inconſtance de la fortune, dont il oſoit ſe vanter d'être le favori (*a*), oubliant ſans doute la viciſſitude des choſes humaines. Enflé de ſes heureux ſuccès, il ne ceſſoit de s'applaudir à lui-même, lorſqu'il ſe regardoit comme le mobile de tout ce qui venoit d'arriver en Italie. Il ſe rappelloit avec complaiſance qu'il y avoit fait paſſer les François, & que c'étoit par ſes intrigues que Pierre de Medicis avoit été chaſſé de Florence, parce qu'il n'étoit pas aſſés ſoumis à ſes volontés; il attribuoit encore à ſon habileté le malheur des Arragonnois ſes ennemis, qui avoient perdu la Couronne de Naples, & ſon orguëil étoit agréablement fla-

(*a*) L'Italien, dit, *Figliuolo*, le fils.

1496.

té, quand il se representoit qu'après avoir changé de vûë, il avoit sçû réunir un si grand nombre de Puissances contre le Roi de France, procurer le retour de Ferdinand à Naples, & obliger Charle de sortir d'Italie à des conditions indignes d'un si grand Prince; & qu'enfin il avoit eu assés de pouvoir sur l'esprit du Commandant de la citadelle de Pise, pour le faire agir contre les ordres de son Roi.

Ludovic mesurant l'avenir sur le passé, & croyant sa politique & sa prudence superieures à celle des autres, il se flatoit d'être toujours l'arbitre des affaires d'Italie, & de manier les esprits à son gré. Comme ni lui, ni les siens ne dissimuloient point cette bonne opinion qu'il avoit de lui-même, & qu'au contraire il étoit charmé qu'on le crût, & qu'on le publiât ainsi, Milan retentissoit d'éloges flateurs. Les Poëtes & les Orateurs célebroient à l'envi en Latin & en Italien la prudence de Ludovic Sforce, qui faisoit le sort de l'Italie; & le peuple dans ses acclamations, élevoit jusqu'au ciel le nom de ce Prince, & son surnom de *Maure*, qu'on lui avoit donné dans sa jeunesse, parce qu'il étoit extrêmement brun, surnom qu'il retint avec plaisir durant sa prosperité, comme un symbole de sa finesse & de sa pénetration.

XVI. Les Officiers du Roi qui tiennent les places des Florentins, les vendent à l'instigation du Duc de Milan, aux Genois, aux Pisans & aux Lucquois.

Ludovic n'eut pas moins d'autorité dans les autres places des Florentins, qu'il en avoit eu à Pise; de maniere qu'il sembloit gouverner amis & ennemis. Le Roi vivement touché des plaintes ameres qui lui furent faites par les Ambassadeurs de Florence sur ce qui s'étoit passé à Pise, fit partir Robert de Veste Gentilhomme de sa Chambre avec de nouveaux ordres de sa part & des lettres de Ligny, pour leur faire rendre au moins les places qu'il avoit encore à eux. Mais les autres ne faisant pas plus de cas de son autorité, qu'il en faisoit lui-même, Ligny poussa l'audace jusqu'à donner sécretement des ordres contraires à ceux du Roi, & osa même assurer à plusieurs personnes qu'il n'en usoit pas ainsi de son propre mouvement. D'ailleurs ces démarches hardies étoient sécondées de la mauvaise volonté des Gouverneurs de ces places. Le bâtard de Brienne (*a*), qui commandoit pour Ligny dans Serzane, au lieu de remettre cette Ville aux Commissaires & aux troupes

(*a*) Jacque de Luxembourg-Brienne, fils naturel du Connétable de S. Pol.

1496. que les Florentins avoient envoyés pour la recevoir, la livra aux Genois moyennant vingt-cinq mille ducats; & le Commandant de Serzanello en fit autant pour une autre somme d'argent. Ce fut Ludovic qui procura ces deux marchés; Fracasse qu'il tenoit dans la Lunigiana avec cent chevaux & quatre cens hommes de pied, mais toujours sous le nom des Genois, empêcha que les Florentins, qui avoient repris une partie de leurs places en ce païs par le moyen des troupes envoyées pour recevoir Serzane, ne pussent recouvrer le reste. Quelque temps après d'Entragues qui commandoit dans Piétra-Santa, Mutroné & Librafatta, retenant celle-ci, qu'il livra depuis aux Pisans, vendit les deux autres aux Luquois vingt-six mille ducats, comme Ludovic l'avoit reglé. Ce Prince avoit d'abord souhaité qu'on les donnât aux Genois; mais ayant changé d'avis, il aima mieux en gratifier les Luquois, pour les engager à secourir plus promptement les Pisans, dans le dessein de s'attacher plus étroitement ces derniers par ce bienfait.

Quand on apprit toutes ces choses en France, le Roi parut fort en colere contre Ligny, & il bannit d'Entragues du Royaume. Néanmoins, Bon, qui avoit partagé avec ce dernier l'argent des Pisans, & qui étoit allé à Genes, pour négocier la vente de Serzane, étant revenu en France, trouva moyen de se justifier. Le Roi reçut même favorablement un Ambassadeur de Pise qui vint avec Bon, pour assurer Sa Majesté que cette Ville vouloit demeurer soumise à la Couronne de France, & pour lui prêter serment de fidelité au nom de ceux qui l'envoyoient. Mais il eut ordre de se retirer quelque temps après, quand on eut découvert que le but de cette Ambassade étoit d'amuser la Cour. A l'égard de Ligny, il en fut quitte pour ne pas coucher pendant quelque temps dans la Chambre du Roi, comme il avoit accoutumé (*a*): d'Entragues demeura seul disgracié, encore ne fût-ce que pour très-peu de temps.

Le Roi outre sa facilité naturelle & plusieurs autres choses qui le rendoient si indolent dans cette conjoncture, n'avoit fermé les yeux sur le mépris de son autorité, que parce qu'il étoit persuadé que la situation présente des Florentins, les mettoit dans la nécessité de lui demeurer attachés : il ne se trompoit pas: car il est certain que cette République connoissant avec tout le

(*a*) A cause de sa Charge de grand Chambellan de France.

monde,

1496.

monde, les vûës ambitieuses des Venitiens & du Duc de Milan, n'avoit garde de se joindre aux confédérés, à moins qu'on ne la rétablît dans la possession de Pise. Ceux-ci intimidoient & menaçoient même les Florentins, pour les forcer à cette jonction. Mais ils n'entreprirent rien pour lors contre eux, parce que les affaires du Royaume de Naples occupoient assés les forces de la ligue; ils se contenterent de soutenir les Pisans, & d'empêcher qu'ils ne perdissent entierement leur territoire.

XVII. Suite de la guerre dans le Royaume de Naples.

Virgile des Ursins après avoir rassemblé grand nombre de soldats à Bagno, à Rapolano & dans le Perousin, où il séjourna quelque temps, se mit en marche vers l'Abruzze avec ceux de sa maison. Camille & Paul Vitelli marcherent aussi de ce côté-là avec leurs compagnies; & ils saccagerent le château de Montelioné, qui leur avoit refusé des vivres, ce qui épouvanta tellement les autres places de l'Etat de l'Eglise, par lesquels ils devoient passer, que nonobstant les défenses du Pape, elles leur donnerent toutes des logemens & des vivres. L'approche de ces troupes & le bruit qui couroit qu'il arriveroit encore bien-tôt d'autres secours de France, obligerent Ferdinand à prendre d'autres mésures, parce qu'il vit bien que manquant d'argent, & se trouvant au milieu d'embarras sans nombre, il ne pourroit se soutenir, s'il n'étoit puissamment secouru.

XVIII. Traité entre Ferdinand II. & les Venitiens, par lequel il leur engage les ports de la Pouille, moyennant les secours qu'ils lui promettent.

Les conféderés ne l'avoient point compris dans le traité, & quoique depuis qu'il fût rentré dans la ville de Naples, les Rois d'Espagne eussent fait tous leurs efforts pour l'y faire comprendre, les Venitiens avoient refusé d'y consentir, comptant que le besoin qu'il auroit d'eux, favoriseroit le dessein où ils étoient de s'approprier une partie du Royaume de Naples. Ainsi Ferdinand n'ayant point d'autre ressource, parce qu'il n'attendoit pas de nouveaux secours d'Espagne, & que les autres confédérés étoient bien éloignés de se charger de tant de dépense, conclut avec les Venitiens un traité sous la garantie du Pape & de l'Espagne. Ces Républicains convinrent d'envoyer à Ferdinand sept cens hommes d'armes, cinq cens chevaux-legers & trois mille hommes d'infanterie commandés par le Marquis de Mantouë leur Capitaine géneral, & de tenir dans les ports du Royaume l'armée navale qu'ils y avoient actuellement; mais à condition

1496. qu'ils pourroient rappeller ces fecours toutes les fois qu'ils leur feroient néceffaires pour leur propre défenfe : il fut encore arrêté qu'ils lui prêteroient quinze mille ducats pour fes befoins préfens : que pour fûreté des frais qu'ils feroient, il leur remettroit Otrante, Brindes, & Trani, & confentiroit qu'ils retinffent Monopoli & Pulignano, qui étoient déja entre leurs mains ; de leur côté ils s'obligerent de rendre toutes ces places à Ferdinand, dès qu'il leur auroit payé deux cens mille ducats : on convint que quelques dépenfes que puffent faire les Venitiens, ce Prince ne feroit tenu de leur rembourfer que cette fomme.

Ces ports fitués fur la mer Adriatique, & par confequent très-commodes pour les Venitiens, augmentnient beaucoup leur puiffance de ce côté-là ; & n'y ayant plus perfonne qui osât s'oppofer à eux, ils commençoient à s'étendre dans les autres parties de l'Italie. Outre ce traité qui les rendoit maîtres des ports de la Poüille, & celui qu'ils avoient conclu avec les Pifans, ils venoient d'en faire un autre avec Aftor Seigneur de Faënza, qui s'étoit mis à leur fervice, & ils avoient pris fous leur protection fon Etat, dont la fituation pouvoit donner de la jaloufie aux Florentins, à la ville de Boulogne & à toute la Romagne.

Ferdinand, outre le fecours particulier des Venitiens, devoit encore avoir ceux des confédérés en géneral ; d'ailleurs le Pape les Venitiens & le Duc de Milan levoient en commun des troupes, pour les lui envoyer ; mais quoique Ludovic fût le premier mobile de toutes ces intrigues, & que même il fe fût engagé de fournir dix mille ducats par mois, il ne vouloit point être nommé dans le public, pour ne pas paroître contrevenir au traité de Verceil.

L'arrivée des Urfins & des Vitelli rétablit les affaires des François dans l'Abruzze, où elles étoient en fort mauvais état, les villes de Teramo & de Chieti s'étant déja révoltées, & Aquila capitale de la Province étant fur le point de les imiter. Ils y rétablirent l'autorité du Roi de France ; rentrerent dans Teramo par compofition ; prirent & faccagerent Julia Nuova ; de forte que prefque toute l'Abruzze fut foumife aux François. D'un autre côté d'Aubigny étoit maître de la plus grande

partie de la Calabre, quoique sa maladie qui le retenoit depuis longtemps à Gierace, donnât la facilité à Gonsalve de soutenir la guerre dans cette Province par le moyen de ses troupes Espagnoles & de celles de quelques Seigneurs du païs. Gaëte & plusieurs Villes des environs étoient au pouvoir des François: le Préfet de Rome avec sa compagnie & les gens de ses terres, avoit repris Monté-Cassino, & incommodoit fort la terre de Labour de ce côté-là: D'un autre côté Montpensier, quoique retenu par le besoin d'argent, obligeoit Ferdinand à se tenir sur ses gardes dans des postes avantageux. Ce Prince pressé de la même nécessité que Montpensier, & manquant d'ailleurs de plusieurs autres choses, attendoit les secours des Venitiens, qui ne pouvoient pas être si-tôt prêts, la conclusion du traité étant encore toute récente. 1496.

Montpensier voulut surprendre Benevent à la faveur d'une intelligence, mais Ferdinand en ayant eu quelque soupçon, se jetta promptement dans la place avec ses troupes. Les François ne laisserent pas de s'en approcher: & s'étant postés à Ponté-Finocchio, ils s'emparerent de Fenezzano, d'Apicé & de plusieurs autres places des environs. Mais le temps de lever la doüane sur les bestiaux de la Poüille approchant, Montpensier qui d'ailleurs manquoit de vivres, décampa, & prit le chemin de cette Province, afin de priver les ennemis de cette ressource, & de tâcher d'en profiter lui-même. La doüane des bestiaux, qui est un des principaux revenus du Royaume, dure un mois ou environ tous les ans, & se monte ordinairement à quatre-vint mille ducats. Ferdinand suivit Montpensier, non pour le combattre, car il n'étoit pas en état de le faire, mais pour le traverser autant qu'il lui seroit possible, en attendant les secours des Venitiens.

Il aborda dans ce temps-là à Gaëte une flote Françoise composée de quinze gros vaisseaux & de sept plus petits, sur lesquels on avoit embarqué à Savone huit cens lansquenets levés dans les Etats du Duc de Gueldre, & la même infanterie Suisse & Gascone que le Roi avoit destinée à monter les gros bâtimens qu'on devoit armer à Genes. L'armée navale de Ferdinand qui croisoit à la hauteur de Gaëte, pour empêcher qu'il n'y entrât des vivres, se trouvant dépourvuë de toutes choses,

1496. faute d'argent, ne put s'oppoſer au paſſage de cette flote, & lui fermer l'entrée du port. Après que cette infanterie fut débarquée, les François prirent Itri & d'autres places aux environs. Ils comptoient d'avoir la ville de Seſſa par le moyen de Jean-Baptiſte Caraccioli (*a*), qui promettoit de les y introduire; mais Dom Frederic, à qui Ferdinand avoit donné le gouvernement de Naples, ayant été averti de leur deſſein, y vint auſſi-tôt, & fit arrêter l'Evêque (*b*) & les autres complices de la conjuration.

Le fort de la guerre étoit dans la Poüille où les ſuccès étoient differens de part & d'autre. La rigueur de la ſaiſon obligeoit les deux armées à ſe diſperſer dans pluſieurs poſtes, parce qu'il n'y en avoit point d'aſſés grand pour en contenir une toute entiere; on ne s'occupoit des deux côtés qu'à faire des courſes & à enlever les beſtiaux; mais la diligence & l'adreſſe avoient plus de part à ces expéditions, que la force: Ferdinand qui étoit à Foggia avec une partie de ſes troupes, avoit mis le reſte, partie à Troya & partie à Nocera. Ayant eu avis que les François avoient retiré une quantité prodigieuſe de beſtiaux entre San Severo, où Virgile des Urſins qui étoit venu joindre Montpenſier, étoit en quartier d'hiver avec trois cens hommes d'armes, & Porcina, où étoit Mariano Savelli avec cent lances, il ſe mit en marche avec ſix cens hommes d'armes, huit cens chevaux-legers & quinze cens fantaſſins; étant arrivé à la pointe du jour devant San-Severo, où il s'arrêta avec ſes gendarmes pour faire tête à Virgile, en cas qu'il fit quelque mouvement, il envoya ſes chevaux-legers en courſe: ils prirent environ ſoixante mille pieces de bétail, & obligerent Savelli qui étoit venu à leur rencontre, de ſe retirer après avoir perdu trente hommes d'armes.

Montpenſier piqué du ſuccès des ennemis, & de l'affront fait aux François, raſſembla toute ſon armée, & marcha vers Foggia pour tâcher de réparer cette perte & l'honneur des ſiens. Chemin faiſant, il eut entre Nocera & Troya une rencontre à laquelle il ne s'attendoit pas; huit cens lanſquenets venus

(*a*) C'eſt le Prince de Melfe, dont il ſera beaucoup parlé dans la ſuite.

(*b*) Pierre ou Pirrhus Ajoſſa. Il avoit été du conſeil de Ferdinand I. Roi de Naples, & Innocent VIII. l'avoit pourvû de l'Evêché de Seſſa, le 4. de Septembre 1486. à la recommandation de ce Prince. On lui fit ſon procès, & il fut executé à mort dans le temps que Ferdinand II. étoit à l'extrémité.

par mer au secours de Ferdinand, étant partis de Troya de leur propre mouvement, sans aucun ordre de ce Prince, & même contre l'avis de Fabrice Colonne, qui étoit aussi en quartier dans la même Ville, alloient joindre Ferdinand à Foggia. Ces troupes ne pouvant se sauver, & ne voulant point se rendre, elles furent taillées en pieces, avec quelque perte du côté des vainqueurs. 1496.

Montpensier se présenta ensuite devant Foggia; mais Ferdinand ne faisant aucun mouvement, & n'ayant laissé sortir que les chevaux-legers, l'armée Françoise alla camper au bois de l'*Incoronata (a)*, où elle resta deux jours, ne pouvant avoir des vivres qu'avec beaucoup de difficulté. On recouvra néanmoins la plus grande partie du butin fait par les ennemis: ensuite on retourna encore à Foggia: après avoir campé une nuit devant cette place, l'armée se retira à San Severo, & se vit enlever dans sa retraite par les chevaux-legers de Ferdinand, une partie du bétail qu'elle avoit repris. Ainsi les bestiaux étant pillés par les deux partis, ni l'un ni l'autre n'en retirerent pas une grande utilité.

Quelques jours après, les François pressés par le défaut des vivres, se rendirent à Campobasso qui étoit à eux, d'où ils allerent s'emparer de la Coglionessa, autrement Grigonisa, Ville voisine; les Suisses y exercerent malgré leurs Officiers des cruautés qui remplirent tout le pais d'épouvante, & qui aliénerent beaucoup les peuples. Cependant Ferdinand ne négligeoit rien pour se soutenir en attendant le Marquis de Mantouë, & il augmentoit le nombre de ses troupes avec seize mille ducats que le Pape lui avoit envoyés, & avec ce qu'il avoit pû ramasser d'ailleurs.

Les Suisses & le reste de l'infanterie venuë par mer à Gaëte, joignirent Montpensier; & le Marquis de Mantouë arriva en même temps dans le Royaume. Il vint à Capouë par le chemin de San Germano, après avoir pris sur sa route par force, ou par composition plusieurs places peu importantes; & il joignit Ferdinand à Nocera vers le commencement de Juin: Dom Cesar d'Arragon lui amena aussi les troupes qui étoient autour de Tarente. Ainsi presque toutes les forces des François & de Ferdinand, se trouverent réünies à peu de distance

(a) L'Eglise de l'*Incoronata*, qui est au milieu de ce bois, lui a donné son nom.

1496.

les unes des autres ; les premiers étoient superieurs en infanterie, & le dernier en cavalerie ; c'est pourquoi il paroissoit fort incertain en faveur de qui la victoire se déclareroit.

XIX. Charle VIII. commence à penser aux affaires d'Italie.

Quand le Roi de France eut appris la perte des châteaux de Naples, & que le secours d'argent & de troupes promis par les Florentins avoit manqué, faute de leur avoir restitué leurs places, il se réveilla de son assoupissement, & commença à tourner une seconde fois toutes ses pensées du côté de l'Italie. Afin de se délivrer de tout embarras, & en même temps pour engager le ciel à lui accorder de nouveaux bienfaits, il se rendit en poste à Tours & à Paris, dans le dessein d'accomplir les vœux qu'il avoit faits à saint Martin & à saint Denis à la journée de Fornovo ; il revint à Lyon avec la même diligence pour s'occuper plus que jamais de l'expédition qu'il méditoit. Il regardoit comme une grande gloire d'avoir conquis le Royaume de Naples, & d'être le premier Roi de France qui depuis plusieurs siécles, eût paru en personne à la tête de ses armées en Italie, & qui y eût renouvellé le souvenir des victoires de sa nation. D'ailleurs il attribuoit les difficultés qu'il avoit essuyées dans son retour à la mauvaise conduite des siens, & non à la force ou à la valeur des Italiens, dont les François ne faisoient aucun cas par rapport à la guerre.

Outre ces réflexions qui l'animoient assés d'elles-mêmes, il étoit encore excité par les Ambassadeurs de Florence, par le Cardinal de S. Pierre-aux-liens & par Jean-Jacque Trivulce venu exprès à la Cour ; leurs instances étoient secondées par Vitellozzo (*a*), Charle des Ursins & le Comte de Montorio Député des Barons Napolitains du parti de la France. Le Sénéchal de Beaucaire, qui venoit de passer de Gaëte en France, remontroit au Roi, qu'il y avoit tout à esperer, si l'on envoyoit promptement les secours néceſsaires, & tout à craindre, si l'on differoit davantage. D'ailleurs la plupart des grands Seigneurs, ceux même qui dans le commencement n'avoient pas approuvé l'expédition d'Italie, étoient d'avis de

(*a*) Il étoit frere de Camille & de Paul Vitelli dont il est parlé ci-dessus ; & on le nommoit *Vitellozzo*, c'est-à-dire, *le petit Vitelli*, parce qu'il étoit le plus jeune de quatre freres. L'aîné de tous étoit Jean, qui fut tué au service du Pape Innocent VIII. Ils étoient Seigneurs de Citta-di-Castello, ville de l'Ombrie sur les frontieres de la Toscane & du Duché d'Urbin.

1496.

la soutenir, pour épargner à la nation la honte de perdre lâchement un Royaume après l'avoir conquis, & de laisser périr la Noblesse Françoise qui y étoit en grand nombre. Ils ne regardoient pas comme un obstacle à cette expedition les mouvemens des Espagnols du côté de Perpignan, parce qu'il y avoit plus d'ostentation que de réalité dans ces préparatifs, & que l'Espagne assés forte pour se défendre, n'étoit pas en état de faire des conquêtes; d'ailleurs on croyoit avoir pris des précautions suffisantes, en mettant de la cavalerie Françoise & des Suisses en garnison à Narbonne & dans les autres places voisines d'Espagne.

Le Roi assembla donc tous les Seigneurs & toutes les personnes considerables qui se trouverent à la Cour; & il montra ouvertement dans cette occasion, avec combien de passion il souhaitoit de repasser en Italie. Avant que d'entrer dans le Conseil, il pria instamment le Duc de Bourbon d'appuyer de son mieux cette expédition; & dans le Conseil même il répondit avec beaucoup d'aigreur à l'Amiral, qui sans choquer directement sa résolution, sembloit vouloir en détourner les autres, par les difficultés qu'il faisoit entrevoir: enfin le Roi disoit publiquement qu'il n'étoit plus en son pouvoir de ne pas retourner en Italie, parce que c'étoit la volonté de Dieu, & qu'il en étoit pressé par de secrets mouvemens.

XX. Charles VIII. prend dans son Conseil la résolution de repasser en Italie.

Le Conseil déferant à l'ardeur & à la vivacité du Roi, arrêta que Trivulce se rendroit en diligence à Ast en qualité de Lieutenant General du Roi, & qu'il meneroit avec lui huit cens lances, deux mille Suisses & deux mille Gascons: que peu à près le Duc d'Orleans passeroit les Monts avec d'autres troupes; & qu'enfin le Roi suivroit avec le reste de ses forces. On ne doutoit pas que les Etats du Duc de Savoye & des Marquis de Montferrat & de Saluces, très-commodes pour faire la guerre dans le Milanez, ne fussent à la disposition du Roi, lorsque ces Princes le verroient à la tête d'une si nombreuse armée, & que les cantons Suisses n'entrassent volontiers à son service, à l'exception de celui de Berne, qui s'étoit engagé de ne point faire la guerre au Duc de Milan. Il fut encore résolu dans le même Conseil, qu'on feroit passer de l'Ocean dans les ports de Provence trente vaisseaux, parmi lesquels il y avoit une grosse caraque appellée *la Normande*, & une autre qui appartenoit

1496. aux Chevaliers de Rhodes (*a*) : Qu'on armeroit dans les mêmes ports trente galeres legeres ou galions, pour transporter dans le Royaume de Naples de grands secours de troupes, de vivres, de munitions & d'argent : Que pendant que cet armement se feroit, on y envoyeroit actuellement une escadre chargée de soldats & de vivres.

Le Duc de Milan n'avoit pas fourni les deux caraques promises par le traité de Verceil ; il avoit empêché qu'on n'armât à Genes pour le Roi ; & n'ayant restitué que les vaisseaux pris à Rapallo, il gardoit les douze galeres retenuës dans le port de Genes. Mais s'étant excusé sur la désobeissance des Genois ; il avoit toujours eu à la Cour de France des agens, qui y entretenoient une espece de correspondance ; & en dernier lieu il avoit envoyé Antoine-Marie Pallavicino, pour assurer le Roi qu'il étoit prêt d'executer le traité, & pour demander qu'on prorogeât le terme du payement des cinquante mille ducats promis au Duc d'Orleans. Quoiqu'on ne fût pas la dupe de cette manœuvre, & que même on eût intercepté quelques-unes de ses lettres par lesquelles il paroissoit clairement qu'il sollicitoit sans cesse l'Empereur & les Rois d'Espagne à porter la guerre en France, on jugea à propos d'envoyer à Milan Rigault (*b*) Maître d'Hôtel du Roi. Il eut ordre de n'entrer dans aucun éclaircissement sur l'inobservation du traité, & de n'en point faire de reproches au Duc ; mais de lui dire simplement, qu'il étoit en son pouvoir d'effacer tout le passé ; & que pour cela, il n'avoit qu'à rendre les galeres, fournir les deux caraques, & permettre qu'on armât à Genes pour le Roi. Après cela Rigault devoit lui déclarer la résolution que ce Prince avoit prise de repasser en Italie ; & lui faire sentir qu'il auroit lieu de se repentir de n'avoir pas repris ses anciennes liaisons avec la France, dans le temps qu'on lui facilitoit ce retour, liaisons qu'on vouloit bien croire qu'il n'avoit rompuës, que par de vaines défiances.

Le bruit des préparatifs qui se faisoient en France étant par-

(*a*) L'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, appellé aujourd'hui l'Ordre de Malthe, depuis qu'ils ont établi leur siége principal dans cette Isle, après avoir été dépoüillés de celle de Rhodes par Soliman II. en l'année 1522.

(*b*) Comines l'appelle *Rigault d'Orelles.* Il le trouva auprès du Duc de Milan en revenant de Venise. Ainsi Rigault fut envoyé plutôt qu'il n'est dit ici ; car les châteaux de Naples tenoient encore, lorsque Comines arriva à Lyon.

venu

venu en Italie, avoit répandu le trouble & l'épouvante parmi les confédérés. Ludovic Sforce se trouvant exposé aux premieres attaques de l'ennemi, étoit dans de grandes allarmes. Ses inquiétudes redoublerent encore, quand il apprit que le Roi avoit congedié ses agens d'une maniere assés dure depuis le départ de Rigault. Dans ce pressant danger voyant que son Etat alloit devenir le théâtre de la guerre, il auroit traité volontiers avec le Roi; mais il étoit retenu par le souvenir des injures qu'il avoit faites à ce Prince. Elles avoient tellement aliené leurs esprits, qu'il étoit presque impossible de rétablir la confiance entr'eux. Ainsi Ludovic ne pouvant se résoudre à prendre d'autre parti que celui de temporiser le plus qu'il lui seroit possible, il amusa Rigault par les mêmes artifices qu'il avoit employés jusqu'alors. Il lui promit avec beaucoup de sincerité apparente, qu'il détermineroit les Genois à obéir, pourvû qu'on leur donnât dans la ville d'Avignon des sûretés suffisantes pour la restitution de leurs vaisseaux, & qu'on livrât de part & d'autre des ôtages, afin de s'assurer réciproquement qu'on n'entreprendroit rien au préjudice l'un de l'autre. Mais cette négociation qui dura plusieurs jours, eut le même sort que les précedentes par les détours & les difficultés du Duc de Milan. 1495.

XXI. Les Venitiens & le Duc de Milan pressent l'Empereur Maximilien de passer en Italie.

Pendant qu'il gagnoit ainsi du temps, il dépêcha promptement deux exprès, l'un vers l'Empereur, pour l'engager à passer en Italie, où il seroit secondé par les forces du Milanez & par celles des Venitiens; & l'autre à Venise, pour solliciter le Senat à entrer dans ce projet, dont ils feroient les frais conjointement avec lui, puisque le péril les menaçoit également, & à faire marcher vers Alexandrie assés de troupes pour s'opposer aux François. Les Venitiens répondirent qu'ils étoient prêts d'envoyer les forces nécessaires vers cette place; mais ils ne témoignerent pas le même empressement, pour faire venir Maximilien, qui ne pouvoit que leur être fort suspect, à cause des prétentions de l'Empire & de la Maison d'Autriche sur leurs Etats du Continent; d'ailleurs ils ne vouloient pas contribuer à l'entretien d'une armée qui ne dépendroit que de Ludovic. Celui-ci les pressoit sans relâche, & d'autant plus vivement, qu'outre plusieurs autres raisons, il en avoit une secrete pour souhaiter la présence de l'Empereur en

1496. Italie : il eût été bien fâché de voir leurs troupes ſeules dans ſes Etats, où elles lui auroient cauſé trop d'ombrage. Les Venitiens craignant que la frayeur ne l'obligeât à s'accommoder avec le Roi de France, conſentirent enfin à ce qu'il vouloit ; & ils envoyerent des Ambaſſadeurs à l'Empereur.

Les Venitiens & le Duc de Milan avoient lieu de craindre, que quand le Roi auroit paſſé les Alpes, les Florentins ne fiſſent quelques tentatives dans les rivieres de Genes. Pour les prévenir, ils ſolliciterent Jean Bentivoglio à ſe jetter ſur leurs Etats par les confins du Boulonois, l'aſſurant qu'en même temps les Siennois & les Piſans les attaqueroient auſſi de leur côté ; & ils lui promirent, que s'il pouvoit prendre Piſtoya, ils le maintiendroient dans la poſſeſſion de cette place. Bentivoglio le leur fit eſperer ; mais la crainte de l'arrivée des François lui inſpiroit des deſſeins bien contraires ; il envoya ſecretement une perſonne au Roi pour s'excuſer du paſſé ſur la néceſſité, où l'avoit mis la ſituation de la ville de Boulogne, & pour lui offrir ſes ſervices, & l'aſſurer qu'il n'inquiéteroit en aucune maniere les Florentins.

XXII. Le Cardinal de S. Malo, & la mauvaiſe conduite du Roi, font échouer l'entrepriſe.

Il ne ſuffiſoit pas, pour exécuter les réſolutions priſes dans le Conſeil du Roi, qu'il le ſouhaitât avec ardeur, ni que ſon honneur & le péril du Royaume de Naples l'exigeaſſent également ; il auroit encore fallu que le Cardinal de S. Malo, maître de toutes les affaires & particulierement des Finances, le voulût auſſi. Soit que ce Prélat crût, que pour ſe maintenir dans le miniſtere, la paix, pendant laquelle il n'avoit à fournir qu'aux dépenſes ordinaires & aux plaiſirs du Roi, lui étoit plus favorable que la guerre ; ſoit qu'il fût gagné par le Pape ou par le Duc de Milan, & qu'il fût d'intelligence avec eux, comme on l'en ſoupçonna, il apportoit tant de longueurs à l'expédition des ordres, & au payement des ſommes néceſſaires, que rien n'avançoit. Quoique le Roi témoignât par ſes emportemens contre le Cardinal, que cette lenteur le fâchoit, ce Miniſtre qui le connoiſſoit, ſçachant qu'il s'appaiſoit facilement par de vaines promeſſes, lui laiſſoit exhaler ſa colere, ſans ſe mettre en peine de ſes commandemens réïterés.

Cette conduite de Briçonnet éloignant le départ du Roi, l'entrepriſe manqua preſque entierement par un accident imprevû. A la fin du mois de Mai, lorſque tout le monde s'atten-

doit à voir partir bien-tôt ce Prince pour l'Italie, il forma tout d'un coup la résolution d'aller à Paris, sous prétexte de prendre congé de S. Denis & de S. Martin de Tours, avant que de sortir du Royaume, selon l'ancienne coutume des Rois de France; il appuya encore cette démarche par d'autres raisons. Il disoit que, pour ne pas retomber dans l'embarras où il s'étoit trouvé l'année précedente, il vouloit passer en Italie avec beaucoup d'argent, & que pour cet effet il falloit engager toutes les villes du Royaume à lui en fournir par l'exemple de la Capitale, dont il n'en obtiendroit que difficilement, s'il ne s'y rendoit en personne; qu'outre cela sa présence hâteroit la marche des gendarmes qu'il tiroit des Provinces de Normandie & de Picardie; qu'au reste il mettroit le Duc d'Orleans en état de partir, & seroit de retour à Lyon dans un mois. Mais on crut que la véritable cause de son voyage étoit sa passion pour une des filles de la Reine (*a*): cette Princesse étoit depuis peu à Tours avec sa Cour; mais ni les conseils des Seigneurs François, ni les instantes prieres des Italiens, ni même leurs larmes, ne purent détourner le Roi de cette résolution. On lui remontra inutilement qu'il perdoit un temps si favorable pour la guerre, surtout dans des circonstances, où ses troupes se trouvoient réduites à de grandes extrêmités dans le Royaume de Naples; on eut beau lui répresenter tout le tort que cette conduite alloit lui faire en Italie, lorsqu'on y apprendroit qu'il s'en éloignoit, au lieu de s'en approcher; que le moindre accident, le bruit contraire le plus leger donnoit atteinte aux plus grands projets; & que lorsqu'une fois ils commençoient à perdre de leur réputation, il étoit presqu'impossible de la rétablir, quand même on feroit des choses bien au-dessus de celles qu'on avoit fait esperer. Il négligea toutes ces remontrances; & il partit, après s'être amusé encore un mois à Lyon, sans avoir rien conclu par rapport au Duc d'Orleans. Il envoya seulement Trivulce à Ast, mais avec peu de monde, moins pour préparer les operations de la guerre, que pour s'assurer de Philippe (*b*) qui

1496.

(*a*) Anne de Bretagne a été la premiere de nos Reines qui ait eu auprès d'elle des filles de qualité, qu'on appelloit *Filles de la Reine*.

(*b*) Surnommé *Sans terre*, connu auparavant sous le nom de Seigneur de Bresse. Il succeda à Charle-Jean-Amedée, mort à l'âge de huit ans, son petit neveu, & non pas son neveu; car il étoit fils de Charle I. fils d'Amedée IX. frere de Philippe. Il fut pere de Loüise de Savoye, mere du Roi François I. & de Philippe chef de la Maison de Nemours établie en France.

1496. venoit de ſucceder au jeune Duc de Savoye ſon neveu; au reſte tous ſes ſoins par rapport au Royaume de Naples ſe bornerent à faire partir pour Gaëte ſix vaiſſeaux chargés de vivres; promettant en même temps à Montpenſier que cette eſcadre ſeroit bien-tôt ſuivie de la flote entiere, & qu'il lui remettroit inceſſamment quarante mille ducats par le moyen des marchands de Florence; ſon deſſein étoit de calmer par ces promeſſes les Suiſſes & les Allemans qui avoient déclaré à ce Géneral, que s'ils n'étoient pas payés avant la fin de Juin, ils paſſeroient du côté des ennemis. Le Duc d'Orleans & le Cardinal de S. Malo reſterent à Lyon avec tout le Conſeil, & eurent ordre de hâter tous les préparatifs; mais après les longueurs que le Cardinal avoit apportées, même ſous les yeux du Roi, il eſt facile de juger qu'il n'eut aucun égard à ſes ordres en ſon abſence.

XXIII. Suite de la guerre de Naples.

Cependant les affaires des François dans le Royaume de Naples, étoient dans une ſituation à ne pouvoir ſouffrir ces retardemens; & les deux partis, dont toutes les forces étoient réünies, ſe trouvoient dans de telles extrêmités, que c'étoit une néceſſité que la guerre fût inceſſamment terminée. Après que Ferdinand eut été joint par les troupes Venitiennes, il prit la ville de Caſtel-Franco, où Jean Sforce, Seigneur de Peſaro, & Jean de Gonzague, frere du Marquis de Mantouë, vinrent le joindre avec deux cens hommes d'armes; après cette jonction ſon armée ſe trouva compoſée de douze cens hommes d'armes, quinze cens chevaux-legers & quatre mille hommes d'infanterie. D'un autre côté, les François avoient formé le ſiége de Circellé à dix milles de Benevent. Ferdinand s'approcha à quatre milles de leur camp, & aſſiégea Frangeté-di-Montéforté, qu'il ne put emporter du premier aſſaut, à cauſe de la vigoureuſe réſiſtance de la garniſon. Les François décamperent de Circellé pour venir au ſecours de Frangeté; mais il n'étoit plus temps, car l'infanterie Allemande qui y étoit en garniſon, s'étoit renduë à diſcretion dans la crainte d'un ſecond aſſaut.

Les François manquerent alors une belle occaſion qui auroit terminé la guerre, comme tout le monde en convint. Les troupes de Ferdinand uniquement occupées du pillage de Frangeté, n'écoutoient plus les ordres qu'on leur donnoit. Leurs chefs voyant qu'il n'y avoit plus qu'un valon entre l'ennemi

& eux, faisoient inutilement tous leurs efforts pour rassembler leurs soldats; rien n'étoit plus aisé que de tailler en pieces les troupes de Ferdinand dans ce désordre. Montpensier & Virgile sentirent tout l'avantage de l'occasion; & le dernier faisant voir que la victoire étoit certaine, pressoit ses soldats même avec larmes, de marcher promptement contre Ferdinand. Mais Persi, l'un des premiers Officiers de l'armée après Montpensier, soit par une legereté de jeune homme, soit plutôt, comme on le crut, par jalousie contre ce Géneral, s'y opposa, en remontrant qu'on ne pourroit passer dans ce valon sans se trouver, pour ainsi dire, sous les pieds des ennemis, dont le camp étoit d'ailleurs dans une assiéte avantageuse; il alla même jusqu'à détourner ouvertement les soldats de combattre : on croit que ce fut lui qui engagea les Suisses & les Allemans à se mutiner pour avoir leur paye. Montpensier fut donc contraint de se retirer, & il retourna devant Circellé; il donna un assaut le lendemain à cette place. Camille Vitelli y fut tué d'un coup de pierre à la tête, en combattant avec beaucoup de valeur; & cet accident fit lever le siége aux François. 1496.

Ils marcherent vers Arriano dans le dessein de donner bataille s'ils en trouvoient l'occasion; mais Ferdinand & les Provediteurs Venitiens n'avoient garde de l'accepter. Ils sçavoient que les ennemis commençoient à manquer de vivres, & qu'ils étoient sans argent; d'ailleurs voyant que les secours de France tiroient fort en longueur, ils se flatoient que les besoins augmentant de jour en jour dans l'armée de Montpensier, elle se détruiroit d'elle-même. Enfin ils n'ignoroient pas que les affaires des François étoient également en mauvais état dans le reste du Roïaume. Annibal fils naturel (*a*) du Seigneur de Camerino, venoit de passer dans l'Abruzze au service de Ferdinand avec quatre cens chevaux; & il y avoit défait le Marquis de Bitonto. Outre ces troupes, on y attendoit encore le Duc d'Urbin : il s'étoit mis depuis peu avec trois cens hommes d'armes à la solde des conféderés, qui lui faisoient de meilleures conditions que les Florentins; & il avoit quitté ceux-ci, quoiqu'il leur fût encore engagé pour plus d'un an, s'excusant sur les ordres du Pape, dont il étoit vassal. A la verité Gratien-des-Guerres, avoit remporté un avantage sur les

(*a*) Varano, fils de Jules Varano.

1496. les Comtes de Celano & de Popoli, qui l'avoient attaqué avec trois cens chevaux & trois mille païsans, dans le temps qu'il marchoit contre le Duc d'Urbin, & il les avoit mis en fuite ; mais depuis l'occasion manquée à Frangeté, les affaires des François alloient sensiblement en déclinant.

Ils étoient exposés à toutes sortes de maux à la fois ; sans argent, & presque sans vivres, haïs des peuples, & conduits par des chefs divisez entr'eux, leurs troupes s'affoiblissoient chaque jour par la désertion d'un grand nombre de soldats. Ils n'avoient pû tirer que fort peu d'argent du Royaume, & il ne leur en étoit point du tout venu de France, parce que les quarante mille ducats qu'ils devoient recevoir par la voïe de Florence, ne furent pas remis assés à temps. Le voisinage des ennemis & de plusieurs Villes qui tenoient pour Ferdinand, les empêchoit de tirer des vivres d'aucun endroit ; d'ailleurs ils n'avoient pas de quoi les acheter. Ainsi le désordre regnoit dans leur armée ; les soldats étoient dans l'abbattement ; les Suisses & les Allemans demandoient chaque jour leur païe avec des cris séditieux ; & les broüilleries continuelles de Montpensier & de Persi rendoient inutiles toutes les résolutions qu'on pouvoit prendre. Le Prince de Bisignano fut contraint par nécessité de se retirer avec ses troupes pour aller défendre ses propres Etats contre Gonsalve ; & plusieurs des soldats du païs quittoient l'armée par bandes, parce qu'outre qu'ils n'avoient encore rien reçû, ils étoient maltraités par les François & par les Suisses dans le partage du butin, & dans la distribution des vivres.

Dans ce triste état, les François étoient obligés de reculer peu à peu, ce qui les décréditoit beaucoup dans l'esprit des peuples ; les ennemis s'avançoient à mesure qu'on leur cedoit le terrain. Montpensier & Virgile ne souhaitoient rien tant que d'en venir à une action ; mais les confédérés avoient la précaution de se camper toujours avantageusement, de maniere qu'il n'étoit pas sûr de les attaquer. Dans ce temps-là, les troupes du Préfet de Rome défirent Philippe Rosso, qui étoit au service des Venitiens, & qui alloit joindre Ferdinand avec sa compagnie de gendarmes.

Enfin les François étant campés sous Montecalvoli & Casalarboré auprès d'Ariano, Ferdinand s'approcha d'eux à une portée de trait, mais toujours posté avantageusement, & il leur coupa si bien les vivres, leur retranchant même jusqu'à l'eau,

qu'ils prirent le parti de se retirer dans la Poüille, où ils espe- 1496.
roient de trouver de quoi subsister. La proximité des ennemis leur faisant craindre les périls ausquels les retraites sont exposées, ils décamperent en grand silence au commencement de la nuit, & firent une marche de vingt-cinq milles sans s'arrêter. Ferdinand se mit à les poursuivre le lendemain; mais désesperant de pouvoir les atteindre, il assiégea Gesualdo, & il l'emporta dans un jour, contre l'opinion des François : comme cette place avoit autrefois soutenu un siége de quatorze mois, ils comptoient qu'elle arrêteroit longtemps les ennemis; dans cette confiance ils s'amusoient à piller la Ville d'Atella qu'ils avoient prise, quand Ferdinand, qui avoit hâté sa marche après la prise de Gesualdo, parut tout d'un coup en présence de l'armée. On avoit projetté de se retirer à Venosa, place forte à huit milles delà, & bien fournie de vivres, mais l'arrivée de l'ennemi les obligea de s'enfermer dans Atella, pour y attendre qu'il leur vînt du secours de quelque endroit; esperant qu'ils pourroient cependant tirer des munitions de Venosa & des autres Villes voisines, qui tenoient pour eux.

XXIV. Siége d'Atella.

Aussi-tôt Ferdinand mit le siége devant Atella; & ayant désormais lieu de croire qu'il pourroit vaincre sans risque, & sans répandre de sang, il fit travailler en diligence à des lignes de circonvallation, & se rendit maître des postes voisins, pour fermer tous les passages. Le malheur des François lui rendoit tout facile : leur infanterie Allemande qui n'avoit reçu que deux mois de paye depuis qu'elle étoit sortie de son païs, voyant que les differens termes ausquels on l'avoit remise, étoient expirés, passa dans le camp de l'ennemi; ce renfort le mit en état de faire plus de mal aux assiégés, de s'étendre davantage, & de mieux couper les vivres du côté de Venosa, & des autres places. Il y en avoit si peu dans Atella, que les François ne pouvoient tenir que quelques jours : les bleds y étoient en fort petite quantité; & depuis que les ennemis eurent ruiné un moulin sur la riviere qui baigne les murs de cette Ville, on ne pouvoit y faire de farine : enfin leurs maux présens n'étoient point adoucis par l'esperance du moindre secours; car de quelque côté qu'ils se tournassent, il n'y avoit aucune apparence qu'on leur en envoïât.

Ce qui arriva dans la Calabre acheva de ruiner leurs affaires.

1496. Gonſalve profitant de la longue maladie d'Aubigny, durant laquelle pluſieurs des ſoldats de ce dernier avoient paſſé dans l'armée de Montpenſier, s'étoit emparé de pluſieurs Villes dans cette Province ; enſuite s'étant poſté à Caſtrovillaré avec ſes Eſpagnols & beaucoup de ſoldats du pays, il eut avis que le Comte de Melito, Alberic de San-Severino & pluſieurs autres Barons du parti de la France, étoient à Laïno avec des troupes preſqu'égales aux ſiennes, que leur nombre augmentoit tous les jours, & qu'ils projettoient de venir l'attaquer, dès qu'ils auroient de plus grandes forces. Il réſolut de les prévenir, eſperant de les ſurprendre, à la faveur de la ſécurité que leur cauſoit la ſituation de leur poſte. En effet ils étoient dans un bourg que le château de Laïno ſitué à l'oppoſite ſur la riviere de Sapri, qui ſépare la Principauté d'avec la Calabre, mettoit à couvert des attaques qu'on pouvoit faire par le grand chemin ; d'ailleurs entre Caſtrovillaré & Laïno, ils avoient à leur diſpoſition Murano & quelques autres places du Prince de Biſignano. Gonſalve partit donc avec tout ſon monde un peu avant la nuit ; & quittant le grand chemin, il en prit un plus long & plus difficile par les montagnes. Quand il fut arrivé ſur le bord de la riviere, il fit marcher ſon infanterie droit au pont, qui eſt entre le château & le bourg de Laïno, & dont la garde étoit imprudemment negligée ; ce Géneral ſuivi de ſa cavalerie, paſſa la riviere à gué à deux milles au-deſſus, & ſe rendit au Bourg avant le jour. Il n'y trouva ni ſentinelles, ni garde avancée ; de ſorte que dans un moment il enleva onze Barons & preſque toutes les troupes qui y étoient, parce que ceux qui voulurent ſe ſauver dans le château, tomberent entre les mains de l'infanterie, qui s'étoit déja ſaiſie du pont.

Ce fut la premiere victoire que Gonſalve remporta dans le Royaume de Naples. Il en profita pour reprendre pluſieurs autres Villes de la Calabre, & pour augmenter ſes forces ; après quoi il alla avec ſix mille hommes joindre Ferdinand au ſiége d'Atella. Quelques jours auparavant il étoit arrivé aux aſſiegeans cent hommes d'armes du Duc de Candie, qui étoit à la ſolde des confédérés, & qui ayant envoyé cette partie de ſa compagnie, étoit demeuré avec le reſte dans le territoire de Rome. L'arrivée de Gonſalve fut cauſe qu'on reſſerra plus étroitement la

place ;

place ; enfin on forma trois quartiers, le premier des troupes de Ferdinand, l'autre de celles des Venitiens & le troisiéme des Espagnols. Ainsi les passages furent presque entierement fermés, & les Stradiots qui faisoient des courses de tous côtés prirent un grand nombre de François sortis de Venosa, qui conduisoient un convoi aux assiégés. Ces derniers ne pouvoient aller au fourage que la nuit, & avec de grosses escortes ; mais on leur ôta bien-tôt cette derniere ressource, & on les empêcha même de mener leurs chevaux à la riviere, quoique bien soutenus. Enfin ils étoient réduits eux-mêmes à manquer d'eau. Paul Vitelli ayant fait une sortie en plein jour avec cent hommes d'armes, il fut attiré par le Marquis de Mantouë dans une embuscade, où il perdit une partie de son monde.

XXV. Capitulation d'Atella.

Les François vaincus par tant de maux, & privés de toute esperance, furent enfin obligés de capituler après trente-deux jours de siége ; & ayant obtenu un sauf-conduit de Ferdinand, ils lui envoyerent Persi, Barthelemy d'Alviano & un Capitaine Suisse. On convint de suspendre tout acte d'hostilité pour trente jours, durant lesquels Ferdinand fourniroit des vivres aux assiégés jour par jour, sans qu'aucun d'eux pût sortir d'Atella : Que Montpensier pourroit faire sçavoir cette capitulation (*a*) au Roi son maître, & s'il n'étoit pas secouru dans trente jours, il rendroit cette place & les autres qu'il tenoit dans le Royaume, avec toute l'artillerie qui y étoit, vies & bagues sauves pour les soldats, qui auroient la liberté de se retirer en France par terre ou par mer avec tous leurs bagages : Que les Ursins & les autres Italiens à la solde du Roi de France, pourroient aussi se retirer où ils voudroient, hors du Royaume avec leurs troupes : Qu'à l'égard des Barons & autres Seigneurs du Royaume, qui avoient suivi le parti de la France, pourvû que dans quinze jours ils se rendissent auprès de Ferdinand, ce Prince oubliroit le passé, & les rétabliroit dans les biens qu'ils possedoient avant la guerre.

Les trente jours étant expirés, Montpensier avec tous les François, plusieurs Suisses, & les Ursins furent conduits à Castel-à-maré-di-Stabbia. Ferdinand prétendoit que Montpensier en qua-

(*a*) Elle fut faite un peu après la mi-Juillet. Comines l'appelle *un vilain appointement*, & la compare à celle que les Romains furent forcés de faire avec les Samnites aux *Fourches Caudiennes*, qui étoient aussi dans le Royaume de Naples.

1496. lité de Lieutenant géneral du Roi de France, devoit faire rendre toutes les places qui tenoient pour son maître ; Montpensier soutenoit (*a*) qu'il n'étoit obligé de lui remettre que celles dont il pouvoit disposer, parce que son autorité ne s'étendoit pas sur les Gouverneurs & les Commandans qui étoient dans la Calabre, dans l'Abruzze, à Gaëte, & dans plusieurs autres places, dont la garde leur avoit été confiée immédiatement par le Roi lui-même. Après de longues contestations sur ce sujet, Ferdinand feignit de se rendre, & de vouloir les laisser partir ; suivant cette résolution apparente, on les mena à Bayes ; mais sous prétexte que les vaisseaux sur lesquels on devoit les embarquer, n'étoient pas encore prêts, on les retint si longtemps dispersés entre Bayes & Pozzuolo, que le mauvais air & mille autres incommodités les firent tomber presque tous malades. Montpensier lui-même y mourut, & de plus de cinq mille hommes à quoi se montoient ses troupes, à peine en repassa-t'il cinq cens en France.

Virgile & Paul des Ursins furent enfermés dans le château de l'Oeuf à la sollicitation du Pape, qui avoit résolu de s'emparer des biens de cette famille. Il fit aussi piller le bagage de leurs troupes dans l'Abruzze par le Duc d'Urbin, lorsqu'elles se retiroient sous la conduite de Barthelemi d'Alviano & de Jean-Jourdain, fils de Virgile ; ceux-ci qui avoient déja été obligés de les quitter en chemin, & d'aller à Naples par ordre de Ferdinand, y furent mis en prison ; mais d'Alviano trouva moïen de se sauver, soit par adresse, soit par un ordre secret de Ferdinand, dont il avoit eu les bonnes graces autrefois.

XXVI. Ferdinand reprend presque tout le Royaume de Naples.

Après la reddition d'Atella, Ferdinand divisa ses troupes en plusieurs corps pour se remettre en possession du reste du Royaume. Il donna ordre à Dom Frederic & à Prosper Colonne d'aller assiéger Gaëte ; Fabrice Colonne se rendit dans l'Abruzze, où la Ville d'Aquila étoit déja rentrée sous l'obéïssance des Arragonois. Ce Capitaine après avoir pris d'assaut la forteresse de

(*a*) On voit dans la bibliotéque de M. le Président de Lamoignon, l'original d'une lettre de Jerome Caliot qui commandoit dans Aquila ; elle est écrite au Roi Charle VIII. au sujet de la capitulation d'Atella ; il paroit par cette lettre, que le Comte de Montpensier n'avoit pas voulu engager sa parole pour la restitution de Tarente, de Gaëte & de Venose ; & qu'à l'égard des autres places, il ne s'étoit obligé qu'à envoyer ses ordres aux Commandans, sans qu'on pût s'en prendre aux ôtages de la capitulation, si ces Commandans refusoient d'obéir.

San-Severino, & fait trancher la tête au Commandant & à son fils pour intimider les autres, alla mettre le siége devant Salerne. Le Prince de Bisignano vint l'y trouver, & traita pour lui-même, pour le Prince de Salerne son frere, pour le Comte de Capaccio, & pour quelques autres Barons; il stipula qu'ils seroient conservés dans la possession de leurs biens, mais à condition que Ferdinand tiendroit garnison dans leurs places pendant un certain temps pour sa sûreté; ensuite tous ces Seigneurs se rendirent à Naples. L'Abruzze fit peu de résistance, & Gratien des-Guerres qui y étoit avec huit cens chevaux, ne pouvant plus tenir la campagne, se retira dans Gaëte. Gonsalve retourna dans la Calabre, dont la plus grande partie étoit au pouvoir des François: d'Aubigny s'opposa d'abord à ses efforts, mais enfin après avoir perdu Manfredonia (*a*) & Cosenza, se trouvant d'ailleurs assiégé dans Groppoli, sans esperance de secours, il prit le parti d'abandonner cette Province, & il lui fut permis de se retirer en France par terre. 1496.

Il est certain qu'une partie des pertes des François ne vint que de leur négligence & de leur peu de précaution. Manfredonia étoit une fort bonne place, située dans un païs fertile, il étoit aisé de la pourvoir abondamment de toutes sortes de vivres; le Roi y avoit mis pour Gouverneur Gabriël de Montfaucon, qu'il regardoit comme un homme de tête & de courage. Néanmoins il fut si peu attentif en cette occasion, qu'il fut contraint par la famine de se rendre au bout de quelques jours de siége. D'autres qui pouvoient tenir long temps, ouvrirent leurs portes, ou par lâcheté, ou par crainte des fatigues & des incommodités d'un siége. Quelques-uns qui avoient trouvé leurs places bien pourvûës, en avoient vendu les vivres; aussi furent-ils obligez de capituler à la premiere vûë des ennemis. Ces Gouverneurs étoient tous bien differens de ce brave Commandant, qui défendit durant plusieurs années depuis la victoire du vieux Ferdinand, le château de l'Oeuf que Jean d'Anjou lui avoit confié, & qui attendit les dernieres extrêmités pour se rendre.

XXVII. Mort de Ferdinand à qui

Il ne restoit plus aux François dans tout le Royaume, que Tarente, Gaëte & quelques autres places où Charle de Sanguin

(*a*) Manfroy, Roi des deux Siciles, fils naturel de l'Empereur Frederic II. bâtit cette Ville en 1256.

1496. tenoit encore, & Monté di San-Agnolo; d'où Julien Lorrain (*a*) infestoit tout le païs aux environs. Ferdinand comblé de gloire, & se promettant d'égaler la puissance de ses ancêtres, alla trouver la Reine sa femme à Somma, ville située au pié du Mont Vesuve; & il y tomba si dangereusement malade, qu'on désesperoit presque déja de sa vie, lorsqu'on le transporta à Naples, où il mourut quelques jours après. Il n'y avoit pas encore un an qu'Alfonse son pere étoit mort. L'éclat des victoires de ce jeune Roi, la noblesse de ses sentimens, & les grandes qualités qui brilloient dans sa personne, lui firent emporter dans le tombeau, non-seulement l'estime de ses sujets, mais encore celle de toute l'Italie. Ferdinand ne laissant point d'enfans, Frederic son oncle lui succeda (*b*); ainsi dans l'espace de trois ans le Royaume de Naples eut cinq Rois (*c*). Frederic quitta aussi-tôt le siége de Gaëte pour se rendre à Naples. Dès qu'il y fut arrivé, sa belle-mere, veuve de Ferdinand I. lui remit le Château neuf, contre l'opinion de bien des gens qui la soupçonnoient de vouloir le garder pour Ferdinand, Roi d'Espagne son frere. Le peuple de Naples montra beaucoup d'affection pour Frederic; mais les Princes de Salerne & de Bisignano, & le Comte de Capaccio se signalerent surtout: ils furent les premiers qui le proclamerent Roi, & qui allerent audevant de lui, & le saluerent comme leur Souverain à la descente du vaisseau. Ils lui étoient plus affectionnés qu'à son prédecesseur. La douceur naturelle de Frederic, & l'opinion qui commençoit à se répandre que Ferdinand avoit dessein, quand ses affaires seroient bien affermies, de se venger de tous ceux qui avoient favorisé les François, furent cause qu'on ne regretta pas beaucoup ce dernier: Frederic, pour achever de se concilier ces Seigneurs, leur rendit genereusement leurs places; cette noble confiance lui attira beaucoup d'éloges.

Frederic succede.

XXVIII. La honte & les pertes des François ne furent pas capables de réveiller le courage de leur Roi, ni de faire accelerer ses pré-

Charle VIII. continuë dans

(*a*) Comines l'appelle *Dom Julian Lorrain*: ainsi il étoit de Lorraine, mais non de la Maison de Lorraine.

(*b*) Plus de vingt ans auparavant, Angelo Catto Italien, Medecin & Aumônier du Roi Loüis XI. qui le fit depuis Archevêque de Vienne, avoit prédit à Frederic qui étoit alors en France, qu'il deviendroit Roi: Frederic promit à Philippe de Comines, que quand le cas seroit arrivé, il lui donneroit quatre mille livres de rente dans le Royaume de Naples. C'est à cet Archevêque de Vienne, que Comines adresse ses Memoires.

(*c*) Ferdinand I. Alfonse II. Ferdinand II. Charle VIII. & Frederic.

paratifs. Il fut quatre mois sans revenir à Lyon, ne pouvant se résoudre à s'arracher aux plaisirs. A la verité il pressoit souvent ses Ministres qui étoient restés dans cette Ville, de hâter tout ce qui étoit nécessaire par mer & par terre, & le Duc d'Orleans s'étoit même déja mis en état de partir : mais le Cardinal de saint Malo differoit tant de payer les troupes, qu'elles ne marchoient que pas à pas vers l'Italie ; & l'armée navale qui devoit s'assembler à Marseille, s'équipoit avec tant de lenteur, que les confédérés eurent le temps d'armer une flote à Genes, & de l'envoyer à Villefranche auprès de Nice, & ensuite même jusqu'à l'isle de Martegue auprès de Marseille, pour s'opposer au passage des vaisseaux François.

1496. son indolence ; & le Cardinal de saint Malo dans ses longueurs.

Outre tous ces retardemens qui venoient du Cardinal Ministre, les gens sensés soupçonnoient qu'il y avoit encore quelque motif sécret, qui agissoit sur l'esprit du Roi. Il étoit naturellement jaloux du Duc d'Orleans, auquel la réussite de l'expédition auroit donné le Duché de Milan (*a*) ; cette jalousie étoit adroitement entretenuë par ceux qui avoient interêt de détourner le Roi du voyage d'Italie. Ils lui repetoient sans cesse, qu'il n'étoit pas sûr de quitter la France, sans avoir fait auparavant quelque accommodement avec les Rois d'Espagne, qui paroissoient le souhaiter, & qui lui avoient envoyé des Ambassadeurs, pour proposer une tréve : ils ajoutoient que la Reine étant prête d'accoucher, la prudence & l'amour du Roi pour ses peuples, exigeoient de lui, qu'il n'exposât pas sa personne, jusqu'à ce qu'il vît sa succession assurée par la naissance d'un fils ; cette derniere raison fit encore plus d'impression dans son esprit, quand, peu de jours après les couches de la Reine, il vit mourir le Prince (*b*) qu'elle avoit mis au monde. Ainsi partie par la négligence & le peu de résolution du Roi, partie par les difficultés que l'artifice des Courtisans fit naître, les préparatifs de la guerre d'Italie furent si fort differés, que ce Prince perdit tout le Royaume de Naples & les troupes qu'il y avoit : ces pertes auroient entrainé la ruine de ses Alliés d'Italie s'ils n'avoient pas sçu se soutenir par eux-mêmes.

La crainte des préparatifs de la France avoit fait entamer, comme nous l'avons dit plus haut, une négociation avec l'Em-

XXIX. Traité entre l'Empereur,

(*a*) Les droits du Duc d'Orleans sur le Duché de Milan, sont expliqués au commencement du quatriéme Livre.

(*b*) Il fut nommé François.

1496. pereur, uniquement pour contenter Ludovic. Le but des confédérés avoit été de faire passer Maximilien en Italie. La même frayeur subsistant encore, il y eut un traité par lequel les Venitiens & Ludovic s'obligérent de fournir à l'Empereur vingt mille ducats par mois pendant trois mois, moyennant quoi il s'engagea d'amener un certain nombre de cavalerie & d'infanterie. Quand ce traité eut été conclu, Ludovic accompagné des Ambassadeurs des confédérés, alla s'aboucher avec l'Empereur à un lieu nommé Manzo au-delà des Alpes sur les confins de l'Allemagne. Après une longue conference, ils se retirerent le jour même en deçà des Monts à Bornio (*a*), ville du Duché de Milan, où l'Empereur vint les trouver le lendemain, sous prétexte d'une partie de chasse; & ayant pris toutes les mesures nécessaires dans ces deux entrevûës, il s'en retourna en Allemagne, pour exécuter ses promesses.

les Venitiens & le Duc de Milan.

XXX. *L'Empereur passe en Italie, où sa foiblesse le fait mépriser.*

Cependant le bruit des préparatifs de la France venant à tomber, la venuë de l'Empereur en Italie parut inutile; mais Ludovic se mit en tête de faire servir à son ambition ce qu'il n'avoit d'abord recherché que pour sa sûreté. C'est pourquoi il ne cessa de presser Maximilien de venir; & les Venitiens refusant de fournir leur cottepart de trente mille ducats que ce Prince demandoit outre les soixante mille qui lui avoient été promis, il s'en chargea seul; ainsi l'Empereur passa en Italie peu de temps avant que Ferdinand mourût. Maximilien reçut la nouvelle de cette mort, en approchant de Milan, & il eut quelque envie de mettre la Couronne de Naples sur la tête de Jean son gendre (*b*), fils unique du Roi d'Espagne; mais Ludovic lui ayant représenté que cette entreprise allarmeroit toute l'Italie, qu'elle désuniroit les confédé-

(*a*) Cette Ville & son Comté appartiennent présentement aux Grisons.

(*b*) Jean Prince d'Espagne avoit épousé Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, la meme qui avoit été fiancée avec le Roi Charle VIII. & qu'il renvoya après le traité de Senlis. Comme elle passoit en Espagne par mer pour aller trouver ce second mari, elle fut surprise d'une furieuse tempête; se voïant sur le point de perir, elle fit son Epitaphe, avec cet enjouëment qui lui étoit si naturel;

Cy gist Margot la gente Damoiselle,
Qu'eut deux maris, & si mourut pucelle.

Elle n'avoit alors que seize ans. Jean mourut peu de temps après la consommation de ce mariage, & le Royaume d'Espagne dont il étoit l'heritier présomptif, passa dans la suite dans la Maison d'Autriche par le mariage de Jeanne sa sœur avec Philippe, frere de Marguerite.

rés, & faciliteroit par conséquent l'exécution des desseins du Roi de France, il abandonna ce projet, & il écrivit même des lettres en faveur de Frederic. 1496.

L'Empereur amena peu de troupes avec lui, faisant esperer que le reste suivroit incessamment jusqu'au nombre qu'il avoit promis par le traité. Il s'arrêta à Vigevano, & il convint avec le Cardinal de Sainte Croix (*a*), que le Pape lui avoit envoyé en qualité de Légat, avec Ludovic & les Ambassadeurs des conféderés, qu'il passeroit en Piemont, pour prendre Aste, & pour détacher du parti de la France le Duc de Savoye, & le Marquis de Montferrat. Ces deux Princes étant feudataires de l'Empire, il leur manda de venir conferer avec lui dans quelque endroit du Piemont; mais comme ses forces étoient méprisables, & ne répondoient nullement à la majesté du nom Imperial, ni l'un ni l'autre n'obéit à ses ordres, & il n'y avoit pas même d'apparence qu'il vînt à bout de s'emparer de la ville d'Aste. Il pressa aussi le Duc de Ferrare de venir le trouver, comme vassal de l'Empire, à cause des villes de Modene & de Reggio qu'il possedoit, & il lui offrit pour sûreté, la parole de Ludovic son gendre; mais le Duc s'en excusa, sous prétexte qu'il étoit encore dépositaire de la citadelle de Genes.

Ludovic désiroit toujours d'ajouter la ville de Pise à ses Etats. Cette place, qui étoit depuis longtemps l'objet de ses intrigues, pouvoit enfin reconnoître les Venitiens, au préjudice de toute l'Italie; il le craignoit, & pour parer ce coup, il pressa l'Empereur de se rendre en personne dans cette Ville. Il lui représenta avec beaucoup d'artifice, que les Florentins étant trop foibles pour résister en même tems à ses forces & à celles des conféderés, cette démarche les mettroit dans la nécessité de se séparer du Roi de France, de prendre Sa Majesté Imperial pour arbitre de leur differend avec les Pisans, & de consentir que la ville de Pise & son territoire fussent déposés entre ses mains durant cet intervale: Qu'il se flatoit d'obtenir le consentement des Habitans de cette Ville: Qu'enfin les Venitiens ne pourroient s'y opposer, quand ils verroient tous les conféderés approuver cet expédient, qui favorisoit le bien com-

(*a*) Bernardin Caravajal Espagnol, Evêque de Cartagene. Il fut Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès d'Alexandre VI. qui le fit Cardinal du titre de *Sainte Croix de Jerusalem*. Il sera fort parlé de lui dans la suite.

1496. mun, & d'ailleurs très-convenable en lui-même, puisque Pise étant une ancienne ville de l'Empire, il étoit naturel que l'Empereur fût juge des droits de ceux qui y prétendoient. Ludovic se flatoit, que si une fois cette Ville étoit remise entre les mains de l'Empereur, il ne seroit pas difficile de l'en retirer avec de l'argent & par le credit qu'il avoit sur son esprit. Cette idée fut approuvée de Maximilien : il auroit été bien fâché que sa venuë en Italie n'eût produit aucun effet ; mais le motif le plus pressant pour lui dans cette occasion, étoit que dans le besoin continuel d'argent où le mettoient ses vastes projets, le défaut de conduite & ses profusions, il esperoit que par le moyen de Pise, il pourroit en tirer beaucoup, ou des Florentins, ou des autres.

La chose fut proposée dans le conseil des confédérés, sous prétexte que la crainte des François étant cessée, il falloit profiter de la présence de l'Empereur, pour forcer les Florentins à se joindre à eux contre le Roi de France : elle y fut approuvée comme nécessaire à la sûreté de l'Italie ; & l'Ambassadeur de Venise ne s'y opposa pas. Quoique le Sénat entrevît les desseins de Ludovic, il jugea à propos de suivre l'exemple des autres ; parce qu'il lui seroit toujours facile de les faire échoüer : il se persuada même que la venuë de l'Empereur pourroit faciliter aux Pisans la conquête du port de Livourne, avantage qui mettroit pour jamais les Florentins hors d'état de reprendre la Ville de Pise.

XXXI. Les confédérés veulent forcer les Florentins à abandonner le parti de la France, & à s'unir à eux.

Les confédérés avoient déja fait plusieurs tentatives auprès des Florentins, pour les engager à s'unir à eux, & même dans la premiere allarme des préparatifs de la France, ils leur avoient proposé de leur faire rendre la ville de Pise. Mais les Florentins connoissant les vûës ambitieuses des Venitiens & de Ludovic, & n'ayant garde de se séparer légerement du Roi de France, avoient négligé ces offres. D'ailleurs ils comptoient que la venuë du Roi leur donneroit le moyen de rentrer dans Pietra-Santa & Serzane, ce qu'ils ne pouvoient esperer des confédérés ; c'est pourquoi reglant leurs esperances plutôt sur leur attachement pour ce Prince, & sur les périls où ils s'exposoient pour lui, que sur le caractere de son esprit & de sa conduite ordinaire, ils se flatoient que non seulement il les rétabliroit dans Pise, mais qu'il leur donneroit encore

presque

presque tout le reste de la Toscane. Ils étoient entretenus dans ces idées par Jerôme Savonarole, qui ne cessoit de parler dans ses prédications des prosperités & de l'aggrandissement qui devoient être le fruit des travaux de la République, tandis qu'il ne présageoit que des malheurs au Pape & aux autres Puissances d'Italie. Bien des gens ne donnoient pas dans ces prédictions; mais la plus grande partie du peuple y ajoutoit foi; & plusieurs des Principaux de la Ville laissoient parler Savonarole; les uns par facilité, les autres par ambition & d'autres par crainte. 1496.

C'est pourquoi les Florentins étant plus disposés que jamais à demeurer unis au Roi de France, les conféderés avoient quelque raison de tenter de les réduire par la force, à accepter ce qu'ils ne pouvoient obtenir d'eux par la douceur. L'entreprise ne parut pas difficile: les Florentins étoient haïs de tous leurs voisins; ils ne pouvoient esperer de secours de la part du Roi de France; qui, selon toutes les apparences, ne se mettroit pas beaucoup en peine de secourir ses Alliés, après avoir laissé périr ses propres sujets dans le Royaume de Naples,. D'ailleurs les grandes dépenses qu'ils avoient faites depuis trois ans, jointes à la dimunition de leurs revenus, les avoient si fort épuisés, qu'on ne croyoit pas qu'ils pussent désormais soutenir les frais de la guerre; surtout ayant eu durant toute cette année les armes à la main contre les Pisans.

XXXII. Suite de la guerre de Pise.

Les operations de cette campagne avoient été plus considerables par la capacité des Chefs de part & d'autre & par l'opiniâtreté des deux partis, que par la force des armées, ou la qualité des places qu'on se disputoit, car ce n'étoit que de petits châteaux de peu d'importance par eux-mêmes. Peu après que la citadelle de Pise eut été livré aux habitans de cette Ville, & avant que les troupes des Venitiens y fussent arrivées, les Florentins prirent le château de Buti, & mirent le siége devant Calci. Sans attendre que cette Ville fût prise, ils commencerent à construire un fort sur le mont de la Dolorosa pour assurer leurs convois; mais l'infanterie qui soutenoit leurs travailleurs, fut défaite par les Pisans, faute de se tenir sur ses gardes. Quelque temps après François Secco s'étant posté dans le bourg de Buti avec un gros de cavalerie, pour faciliter le passage des vivres à Hercule Bentivoglio (*a*)

(*a*) L'un des fils de Jean Bentivoglio.

1496. qui aſſiégeoit avec l'infanterie des Florentins la petite forteresse du mont de la Verrucola, un corps d'infanterie ſorti de Piſe vint l'y attaquer; & comme il étoit dans un lieu incommode pour la cavalerie, il perdit beaucoup de monde.

Juſques-là l'avantage paroiſſoit être du côté des Piſans, & il y avoit toute apparence que leurs affaires prendroient encore un train plus favorable, les ſecours des Venitiens commençant déja à leur arriver. Hercule Bentivoglio qui étoit dans le château de Bientina, ayant appris que Jean-Paul Manfroné Capitaine des Venitiens, avoit paru à Vicopiſano, à deux milles de ſon poſte avec une partie de leurs troupes, fit ſemblant d'en être effrayé : il ſortoit quelquefois de Bientina, mais dès qu'il apperçevoit les Venitiens, il ſe retiroit promptement. Enfin voyant que cet Officier donnoit dans le piege, il l'attira un jour adroitement dans une embuſcade, lui tua la plus grande partie de ſa cavalerie & de ſon infanterie, & le pourſuivit juſqu'aux murs de Vicopiſano. Mais la joïe de cette victoire fut troublée par la mort de François Secco; il avoit joint Bentivoglio le matin même, & il fut tué d'un coup de feu, comme ils ſe retiroient.

Le reſte des troupes Venitiennes, parmi leſquelles il y avoit huit cens Stradiots, arriva enſuite. Juſtinien Moroſini en étoit Proveditеur. Les Piſans étant devenus fort ſuperieurs par l'arrivée de ce renfort, Hercule Bentivoglio n'oſa plus ſe riſquer, mais il ne voulut pas auſſi abandonner totalement la campagne; dans cette réſolution connoiſſant parfaitement le païs, il ſe poſta dans un lieu ſitué très-avantageuſement entre le château de Pontadera & la riviere d'Era, & par-là il tint les ennemis en bride. Cette ſage conduite les empêcha de faire de grands progrès, & tout leur effort ſe termina à prendre à diſcretion le château de Buti, & à piller le païs par le moyen de leurs Stradiots, dont même trois cens qui étoient allés faire une courſe dans le val d'Era, furent défaits par un détachement envoyé par Hercule.

Les Siennois, à la ſollicitation des confédерés, profiterent de l'occupation que les Florentins avoient du côté de Piſe, pour les attaquer; & ils envoyerent le Seigneur de Piombino & Jean Savelli mettre le ſiége devant le fort de Ponte-Vagliano. Mais dès qu'ils virent que Rinuce de Marciano s'a-

vançoit pour le ſecourir, ils ſe retirent en déſordre, & abandonnerent même une partie de leur canon. 1496.

Les Florentins raſſurés de ce côté là, envoyerent Rinuce vers Piſe avec ſes troupes, ce qui rendit les forces de part & d'autre à peu près égales; alors les châteaux des collines devinrent le principal objet de la guerre. Ces collines étoient d'une grande importance, parce que c'étoit de là que Piſe tiroit ſa ſubſiſtance; & qu'elles pouvoient ſervir à couper aux Florentins la communication du port de Livourne: c'eſt pourquoi les Piſans fortifierent la plûpart des châteaux, dont ils étoient maîtres; & comme le païs leur étoit favorable, la guerre s'y faiſoit avec déſavantage pour les Florentins. Les Piſans étant entrés par le moyen d'une intelligence dans le château de Ponte-di-Sacco, pillerent le bagage d'une compagnie d'hommes d'armes qui y étoit, & firent priſonnier Ludovic de Marciano: mais ils abandonnerent auſſi-tôt ce poſte qu'ils ne pouvoient garder, à cauſe que les Florentins étoient trop près de-là. Un autre château nommé Sojano, devint celebre par le malheur de Pierre Capponi, Commiſſaire des Florentins. Ils y avoient mis le ſiége comptant de l'emporter le jour même; & pour empêcher les Piſans de le ſecourir, ils avoient rompu tous les paſſages de la riviere de Caſcina, & avoient mis leurs gendarmes en bataille ſur le bord: mais dans le temps que Capponi faiſoit établir les batteries, il reçut dans la tête un coup de feu, dont il mourut ſur le champ; fin peu digne d'un homme tel que ce Commiſſaire, qui n'auroit pas dû périr devant une ſi petite place, & dans une occaſion ſi peu importante. Cet accident fut cauſe qu'on abandonna d'abord l'entrepriſe: on n'eut pas de peine à s'y déterminer, la République ſe trouvant dans l'obligation d'envoyer des troupes dans la Lunigiana au ſecours du château de la Verrucola aſſiégé par les Marquis de Maleſpini ſecondés des Genois; il ne fut pas difficile de leur faire lever le ſiége.

Les forces des Piſans furent fort conſidérables pendant quelques mois: car outre les gens de la Ville & du territoire, qu'un long uſage de la guerre avoit rendus belliqueux, les Venitiens & le Duc de Milan y avoient beaucoup de cavalerie & d'infanterie. Les troupes du Duc commencerent bien-tôt à diminuer faute du payement; ce qui fit que les Venitiens

1496. y envoyerent encore cent hommes d'armes, & six galeres legeres chargées de vivres, ne voulant rien épargner pour la conservation de Pise, & pour se concilier l'affection des habitans. Ceux-ci s'alienoient chaque jour de plus en plus du Duc de Milan, que son avarice & son inconstance leur faisoit oublier. Ils ne pouvoient souffrir qu'il passât en un moment d'une extrême chaleur pour leurs interêts, à une extrême indifference. Ils alloient même presque jusqu'à se défier de lui, & ils croyoient qu'il avoit été cause que Jean Bentivoglio n'avoit pas attaqué les Florentins, comme les confédérés l'en avoient chargé. En effet, Ludovic avoit souvent manqué à lui fournir les sommes dont on étoit convenu, soit par un esprit d'épargne, soit que son dessein ne fût que de donner de l'occupation aux Florentins, & non de les pousser à bout. Cette conduite de Ludovic fit naître des dispositions toutes contraires à ce qu'il s'étoit proposé, en faisant résoudre dans le Conseil des confédérés, le voyage de l'Empereur à Pise.

XXXIII. L'Empereur envoye proposer aux Florentins de remettre à sa décision leur differend avec les Pisans.

En conséquence de cette résolution, l'Empereur avoit d'abord envoyé deux Ambassadeurs à Florence, pour y représenter, qu'avant d'exécuter le dessein qu'il avoit formé de porter la guerre chez les Infideles, il avoit jugé à propos de passer en Italie pour y rétablir la paix & la sûreté : Que dans cette vûë, il prioit les Florentins de se joindre aux autres confédérés pour la défense de leur païs ; & supposé qu'ils fussent dans d'autres sentimens, de le lui déclarer : Que par la même raison, & pour remplir le devoir de sa dignité Imperiale, il vouloit connoître de leurs differends avec les Pisans, & qu'il souhaitoit que jusqu'à ce qu'il eût entendu les deux parties, il y eût cessation de tous actes d'hostilité ; à quoi les Pisans ne manqueroient pas de se conformer, suivant les ordres qu'il leur en avoit donnés : Qu'au reste il étoit disposé à faire bonne justice, sans favoriser les uns au préjudice des autres. On répondit à ce discours par des éloges magnifiques de ce dessein de l'Empereur, & l'on ajouta que l'on comptoit entierement sur son équité, & qu'on lui envoyeroit incessamment des Ambassadeurs pour lui faire sçavoir plus particulierement les intentions de la République.

Cependant les Venitiens, pour ne pas laisser à l'Empereur ni au Duc de Milan la liberté de s'emparer de Pise, y en-

voyerent encore du consentement des Pisans, Annibal Bentivoglio avec cent cinquante hommes d'armes, & quelque temps après des Stradiots & mille fantassins. En même temps ils déclarerent au Duc que leur République, protectrice des Villes libres, vouloit aider les Pisans à se remettre en possession de tout leur territoire; en effet, ce renfort mit les Pisans en état de reprendre presque tous les châteaux des collines. Tant de bienfaits de la part des Venitiens, la promptitude de leurs secours de troupes, d'argent, de vivres, & de munitions de guerre, gagnerent si bien les cœurs des Pisans, qu'ils eurent pour cette République l'attachement & l'affection qu'ils avoient eus pour le Duc de Milan. Ils ne laisserent pas néanmoins de solliciter la venuë de l'Empereur, dans l'esperance que les troupes qu'il ameneroit, jointes à celles qu'ils avoient déja, leur faciliteroient la conquête de Livourne. 1496.

D'un autre côté les Florentins, qui outre leurs autres embarras, se trouvoient dans une extrême disette de vivres, étoient consternés d'avoir à soutenir seuls les forces de tant de Puissances. Il n'y avoit personne en Italie qui les secourût; & les lettres de leurs Ambassadeurs en France les assûroient qu'il n'y avoit rien à esperer de la part du Roi, auquel ils avoient fait inutilement de vives instances de vouloir bien au moins leur fournir quelque argent dans un besoin si pressant. Toute leur consolation étoit de se voir délivrés de l'inquiétude que Pierre de Medicis leur avoit donnée: les conféderés s'étoient enfin déterminés à ne se servir ni de lui, ni de son nom; dans les conjonctures présentes, l'experience leur avoit appris que la crainte que les Florentins avoient qu'on n'attentât à leur liberté, ne servoit qu'à les éloigner encore davantage de ce qu'on exigeoit d'eux.

Ludovic Sforce, jaloux de la grandeur des Venitiens & sous prétexte de s'interesser à la conservation des Florentins, les pressoit vivement de remettre leur differend à la décision de l'Empereur. Il leur représentoit, qu'ils avoient tout à craindre en ne prenant pas ce parti; que cet expédient étoit le seul moyen de faire sortir les Venitiens de Pise, & de s'y rétablir; ce qui, disoit-il, étoit fort desiré des Rois d'Espagne & de tous les autres conféderés, comme une chose nécessaire au repos de l'Italie. Mais les Florentins, bien loin de se livrer à ces trompeuses esperances, & sans se laisser abattre par les

1496. difficultés qui les environnoient, résolurent de ne prendre aucun engagement avec l'Empereur, & de ne point remettre leur droit à son arbitrage, à moins que préalablement ils ne fussent rétablis dans la possession de Pise. Ils se défioient également, & de ses intentions, & de son pouvoir. Il étoit évident, que n'ayant ni forces ni argent par lui-même, il ne feroit que ce qui conviendroit au Duc de Milan; d'ailleurs les Venitiens n'étoient ni dans la disposition ni dans la nécessité de se désaisir de la ville de Pise. Ainsi ils donnerent tous leurs soins à fortifier Livourne, à bien pourvoir cette place autant qu'il leur étoit possible, & à rassembler toutes leurs troupes dans le territoire de Pise.

Cependant pour ne pas paroître s'éloigner de tout accommodement, & pour tâcher en même temps d'adoucir l'Empereur, ils lui envoyerent des Ambassadeurs à Genes où il étoit déja arrivé. Ils les chargerent de lui dire, qu'il leur paroissoit inutile de faire une déclaration en forme, parce qu'attendu le respect & l'attachement des Florentins pour S. M. Imperiale, elle devoit en attendre tout ce qu'elle pouvoit desirer: Que rien ne convenoit davantage au loüable dessein que ce Prince avoit de pacifier l'Italie, que de leur rendre Pise; puisque s'ils avoient fait quelque chose contre les intentions de S. M. Imperiale & des confédérés, cette Ville en avoit été la seule cause, & qu'elle servoit encore de prétexte à ceux qui n'aspirant qu'à se rendre maîtres de l'Italie, y entretenoient la division; désignant par là les Venitiens sans les nommer: Que S. M. étoit trop équitable, pour vouloir que ceux qui avoient été dépoüillés par la force, fussent obligés contre la disposition des loix Imperiales, de mettre leur droit en compromis avant que d'avoir été rétablis dans leur bien: Et qu'enfin aussi-tôt après cette restitution, la République n'ayant plus rien à desirer, que de vivre en paix avec tout le monde, elle feroit les déclarations qu'elles jugeroit convenables; & que se reposant entierement sur l'équité de Sa Majesté Imperiale, elle la prendroit volontiers pour arbitre dans l'affaire de Pise.

L'Empereur ne fut pas content de cette réponse. Il vouloit qu'avant toutes choses les Florentins entrassent dans la ligue, sur la parole qu'il leur donneroit de les remettre en possession de Pise dans un certain temps; après plusieurs contestations

1496.

ſur ce ſujet, les Ambaſſadeurs n'eurent point d'autre réponſe de lui; & comme il étoit ſur le Môle, & prêt à s'embarquer, il leur dit qu'il leur feroit ſçavoir ſes intentions par le Légat du Pape, qui étoit à Genes. Le Légat les ayant renvoyés à Ludovic, qui de Tortone, juſqu'où il avoit accompagné l'Empereur, étoit retourné à Milan, ils allerent l'y trouver : l'audience étoit déja demandée lorſqu'ils reçurent un courier de Florence. Cette Republique ayant appris tout le détail de leur négociation, leur ordonnoit de revenir ſans attendre d'autre réponſe.

Ainſi quand ils ſe furent rendus à l'audience dans le temps marqué, au lieu de demander une réponſe, ils dirent au Duc, que s'en retournant à Florence, ils n'avoient pas voulu ſortir de ſes Etats ſans prendre congé de lui, comme l'alliance qui étoit entre lui & leur République l'exigeoit. Le Duc croïant qu'ils venoient demander une réponſe, avoit aſſemblé tous les Ambaſſadeurs des confédérés & tout ſon Conſeil, pour faire montre, ſelon ſa coutume, de ſon éloquence & de ſa politique; & pour joüir du chagrin des Envoyés de Florence. Sa ſurpriſe fut extrême à ce compliment, & il ne put cacher ſon dépit. Il leur demanda quelle réponſe ils avoient euë de l'Empereur; à quoi ils répondirent que, ſuivant les ordres de leur République, ils ne devoient parler des choſes dont ils étoient chargés, qu'aux Princes vers leſquels ils étoient députés. *De ſorte*, répliqua-t'il, *que ſi je voulois vous rendre la réponſe pour laquelle je ſçai que l'Empereur vous a renvoyés à moi, vous ne voudriés pas la recevoir ? Nous ne pouvons*, dirent-ils, *empêcher les autres de parler, ni nous diſpenſer de les entendre. Je veux bien*, ajouta-t'il, *vous la donner, mais il faut auparavant que vous me diſiés ce que vous lui avés propoſé.* Ils s'en défendirent par la même raiſon qu'ils avoient déja alleguée, ajoutant que ce ſeroit inutilement, l'Empereur devant l'avoir informé de ce qu'ils lui avoient propoſé, s'il l'avoit chargé de ſa réponſe. Alors ne pouvant s'empêcher de faire paroître ſa colere par ſes diſcours & par ſes geſtes, il congedia les Ambaſſadeurs de Florence & tous ceux qu'il avoit aſſemblés, devenant lui-même le ſujet de la dériſion à laquelle il avoit voulu expoſer les autres.

XXXIV. L'Empereur va à Piſe; fait & leve le ſié-

Cependant l'Empereur partit de Genes avec les ſix galeres Venitiennes, qui étoient dans la mer de Piſe, & pluſieurs bâtimens Genois bien fournis artillerie, mais montés d'un petit

1496. nombre de soldats, car il n'y avoit sur ces vaisseaux que mille Lansquenets. Il se rendit au port de la Specié & delà à Pise, où il fut joint par mille autres fantassins de la même nation, & par cinq cens chevaux qu'il avoit fait venir par terre. Avec ce peu de troupes, celles du Duc de Milan, & une partie de celles des Venitiens, il entreprit d'aller mettre le siége devant Livourne, & de l'attaquer par mer & par terre : il envoya le reste des Venitiens à Ponte-di-Sacco, pour empêcher que l'armée Florentine qui étoit peu considerable, n'insultât les Pisans ou ne secourût Livourne.

ge de Livourne.

Jamais entreprise n'avoit moins inquieté les Florentins. Livourne étoit bien pourvûë de troupes & d'artillerie, & l'on y attendoit encore de jour en jour un nouveau renfort de Provence. Il n'y avoit pas longtemps que, pour donner plus de réputation à leurs forces, en y joignant des troupes Françoises, ils avoient pris à leur solde, du consentement du Roi, M. d'Aubijoux (*a*) avec cent lances & mille fantassins Suisses & Gascons ; ce renfort devoit passer à Livourne par mer sur certains vaisseaux chargés de grains que la République faisoit venir pour ses Etats, qui en manquoient presque entierement. Cette précaution prise dans un temps, où il n'étoit pas question de se défendre contre l'Empereur, leur fut d'une utilité infinie; & quoiqu'il ne vînt qu'une partie de ce secours, parce que d'Aubijoux, après s'être avancé jusqu'à la mer avec sa compagnie, ne voulut pas s'embarquer, & que des mille fantassins, il n'en monta sur les vaisseaux que six cens, ce renfort ne pouvoit néanmoins arriver plus à propos. Le même jour qu'un Commissaire de Pise, que l'Empereur avoit envoyé devant lui avec un gros détachement d'infanterie & de cavalerie, pour faire des ponts & nétoyer les chemins pour l'armée, parut devant Livourne, on y vit arriver la flote de Provence composée de cinq vaisseaux & de quelques galions, & accompagnée de la Normande, gros bâtiment chargé de vivres, que le Roi envoyoit pour rafraîchir Gaëte. Le vent lui fut si favorable, que les vaisseaux de l'Empereur ne

(*a*) Guichardin le nomme *Monsignore di Albigion*. Il y a toute apparence que c'étoit Hugues d'Amboise, Seigneur d'Aubijoux, le plus jeune des huit freres du Cardinal George d'Amboise : d'autant plus qu'il avoit déja servi en Italie ; & que Comines liv. 8. ch. 4. nomme le Seigneur d'Aubijoux de la Maison d'Amboise, parmi ceux que Charle VIII. envoya à la folle entreprise de Genes, la veille de la bataille de Fornovo. Aubijoux fut tué à celle de Pavie en 1525.

purent

1496.

purent l'empêcher de passer ; parce que le même vent les obligea de prendre le large vers l'écuëil de la Meloria, fameux par le combat naval que les Pisans y perdirent autrefois contre les Genois, & qui abattit pour toujours la puissance des premiers. Ainsi elle entra dans le port sans autre perte que celle d'un galion chargé de grains, qui s'étoit séparé des autres, & qui fut pris par les ennemis. Ce secours venu si à propos, inspira beaucoup de courage à la garnison de Livourne, & rassura les Florentins qui regardoient cet évenement comme une marque visible de la protection du ciel, au défaut des secours humains ; ce qui vérifioit les assurances que Savonarole leur en avoit données plusieurs fois dans le tems que Florence étoit plus allarmée.

Cependant l'Empereur ne laissa pas d'assiéger Livourne. Il y envoya par terre cinq cens hommes d'armes, mille chevaux legers & quatre mille hommes d'infanterie, & il alla par eau jusqu'à l'embouchure du lac qui est entre Pise & Livourne. Le premier jour il eut beaucoup de peine à établir ses quartiers, à cause de l'artillerie de la place, qui faisoit un feu continuel. Ensuite s'étant disposé à attaquer la Ville par deux endroits, il se réserva le commandement d'un côté, & donna la conduite de la seconde attaque au Comte de Gajazzo, qui avoit suivi ce Prince par ordre du Duc de Milan. Son dessein étant de se rendre maître du port, il fit foudroyer le Magnano avec une nombreuse artillerie. Les assiégés l'avoient fortifié ; mais dès qu'ils se furent apperçu de son dessein, ils ruinerent le Palazzoto & la tour voisine de la mer, parce qu'il n'étoit pas possible de les garder, & que ces postes pouvoient leur faire perdre la tour neuve.

L'Empereur fit en même tems avancer son armée navale à la vûë du port, pour battre la Place de ce côté-là ; elle s'en approcha sans résistance, parce que les vaisseaux de Provence, après avoir débarqué les troupes & les grains, dont ils étoient chargés, avoient remis à la voile pour la France, quelques instances qu'on eût faites pour les retenir, & la Normande avoit continué sa route vers Gayëte. Les batteries dressées contre le Magnano, ne firent pas beaucoup d'effet, à cause de la bonté de ses fortifications & des fréquentes sorties des assiégés ; enfin par une heureuse fatalité les vents, dont la faveur avoit commencé à ranimer les esperances des Floren-

1496. tins, acheverent de sauver Livourne. Il s'éleva une tempête qui maltraita beaucoup la flote de l'Empereur, & *le Grimaldi* vaisseau Genois, sur lequel il étoit venu, après avoir été longtems battu des vents, vint périr devant le château neuf de Livourne avec tout l'équipage & l'artillerie : deux galeres Venitiennes eurent le même sort à la pointe vers San-Jacopo ; les autres vaisseaux dispersés en differens endroits, furent mis hors d'état de servir au siége ; & dans ce désordre les assiégés recouvrerent le galion qu'ils avoient perdu.

XXXV. Sa retraite en Allemagne.

L'Empereur reprit le chemin de Pise, où tout le monde convenant qu'il n'étoit plus possible de prendre Livourne, il fut résolu d'en lever le siége, & de faire la guerre d'un autre côté. Maximilien alla donc à Vicopisano, & il fit construire un pont sur l'Arno entre Cascina & Vico, & un autre sur le Cilecchio : on croyoit qu'il alloit passer ces ponts, mais il partit tout d'un coup, & s'en retourna par terre vers Milan ; après avoir, pour tout exploit dans la Toscane, fait saccager par quatre cens chevaux un petit bourg nommé Bolgheri sur la côte de Pise. Pour excuser ce prompt départ, l'Empereur dit qu'on lui rendoit tout difficile ; qu'on ne lui accordoit pas les secours d'argent qu'il demandoit fréquemment ; & que les provediteurs Venitiens ne lui avoient permis de tirer de Pise qu'une fort petite partie de leurs troupes ; ce qui étoit en effet comme il le disoit, parce qu'ils se défioient de lui : il ajoutoit qu'ils n'avoient pas achevé de lui payer leur contingent des soixante mille ducats stipulés dans le traité : enfin il se plaignoit d'eux autant qu'il loüoit la conduite du Duc de Milan à son égard.

Il se rendit à Pavie, où il fit de nouvelles propositions. Quoiqu'il eût publié qu'il vouloit s'en retourner en Allemagne, il proposa néanmoins de rester en Italie tout l'hiver avec mille chevaux & deux mille hommes d'infanterie, moyennant vingt-deux mille florins du Rhin par mois. Tandis qu'on attendoit une réponse de Venise sur cette proposition, il se rendit dans la Lomellina, au lieu d'aller à Milan, où il étoit attendu ; c'étoit une espece de fatalité, qu'il ne dût jamais entrer dans cette Ville, comme la suite le fit voir. Ensuite ayant changé d'avis, il quitta la Lomellina, & vint à Cusago à six milles de Milan ; mais il en partit inopinément à l'insçu du Duc & des

Ambassadeurs des confédérés, & s'en alla à Côme. Là ayant appris pendant qu'il dînoit, que le Légat du Pape, auquel il avoit envoyé dire de ne le point suivre, étoit arrivé, il se leva brusquement de table; & s'embarqua avec tant de précipitation, qu'à peine le Légat eut le temps de lui dire deux mots de dessus le rivage: l'Empereur lui répondit qu'il étoit obligé de retourner en Allemagne; mais qu'il reviendroit bien-tôt. Néanmoins quand il apprit à Bellasio, où il étoit arrivé par le lac de Côme, que les Venitiens acceptoient la proposition qu'il avoit faite à Pavie, il donna encore lieu d'esperer qu'il se rendroit à Milan: mais continuant toujours dans ses irrésolutions, il se retira peu de jours après en Allemagne, laissant une partie de ses troupes en Italie. Son voyage en ce païs, où depuis longtemps on n'avoit vû d'Empereur à la tête d'une armée, ne servit qu'à y montrer sa foiblesse, & à y faire mépriser la dignité Imperiale. 1496.

Le départ de l'Empereur ôtant à Ludovic Sforce toute esperance de s'emparer de Pise, & de retirer cette Ville des mains des Venitiens, à moins qu'il n'arrivât de nouveaux incidens, il rappella toutes les troupes qu'il avoit dans cette Ville; & il se consola par la pensée que les Venitiens seroient seuls chargés de la guerre contre les Florentins, & que la lassitude des uns & des autres pourroit avec le temps faire naître quelque occasion favorable à ses desseins. La retraite des troupes Milanoises rendit les Florentins superieurs dans le territoire de Pise, & leur donna le moyen de reprendre tous les châteaux des collines; les Venitiens, pour arrêter leurs progrès, furent obligés d'y envoyer encore du monde; de sorte qu'ils y avoient quatre cens hommes d'armes, sept cens chevaux-legers, & plus de deux mille hommes d'infanterie.

XXXVI. Les François abandonnent tout-à-fait le Royaume de Naples.

Pendant ce temps-là, le Royaume de Naples fut presque entierement délivré de ce qui y restoit encore de troupes Françoises. La ville de Tarente se rendit par famine avec ses forteresses, à l'armée navale des Venitiens qui l'avoit assiégée. Ils la garderent durant plusieurs jours, & l'on commençoit à croire qu'ils vouloient se l'approprier; mais ils la remirent enfin à Frederic à la sollicitation du Pape & du Roi d'Espagne. La *Normande* qui portoit du secours à Gaëte, après avoir combattu à la hauteur de Porto-Hercole contre des vaisseaux Genois

1496. qu'elle y rencontra, venoit de périr par une tempête dont elle avoit été surprise en continuant sa route. Ainsi les François qui étoient assiégés dans Gaëte par Frederic, jugeant après cet accident qu'ils n'avoient plus rien à esperer, & que leur Roi ne penseroit pas plus à eux qu'à tant de brave noblesse & de Villes qu'il avoit abandonnées, capitulerent par le moyen de d'Aubigni, qui n'étoit pas encore parti de Naples à cause de quelques difficultés survenuës à l'occasion de la remise des places de Calabre ; ils rendirent la ville & la citadelle de Gaëte, à condition qu'ils pourroient retourner en France avec leurs effets ; quoiqu'ils pussent, disoit-on, se défendre encore quelques mois.

XXXVII. Charle VIII. fait une seconde entreprise sur Genes & sur Savone.

Le Roi de France déchargé par toutes ces pertes du soin de secourir le Royaume de Naples, mais piqué de la honte dont elles le couvroient, résolut d'attaquer Genes. Il comptoit beaucoup sur le parti que Baptistin Fregose avoit dans cette Ville, dont il avoit été Doge, & sur celui du Cardinal de S. Pierre-aux-liens dans Savone sa patrie, & dans les rivieres. D'ailleurs deux autres circonstances sembloient favoriser son dessein ; d'un côté Jean-Loüis de Fiesque & les Adorne étoient broüillés ; de l'autre, les Genois étoient generalement mécontens du Duc de Milan, parce qu'il avoit fait préferer les Lucquois dans la vente de Pietra-Santa ; la crainte qu'eut Ludovic Sforce du dessein du Roi, fit qu'il se réconcilia avec les Venitiens, avec qui il s'étoit presque entierement broüillé à cause de l'affaire de Pise, & qu'il envoya à Genes les troupes laissées en Italie par l'Empereur, & qui sans cette occasion n'auroient sçû de quel côté tourner.

1497.

XXXVIII. Le Pape fait la guerre aux Ursins, pour s'emparer de leurs biens.

Cependant le Pape, jugeant qu'il ne pouvoit trouver un temps plus favorable pour s'emparer des terres des Ursins, que celui où les chefs de cette Maison étoient prisonniers à Naples, déclara rebelles en plein Consistoire Virgile & les autres, pour s'être mis à la solde des François contre ses défenses, & confisqua tous leurs biens. En conséquence de ce décret, il se jetta sur leurs terres au commencement de l'année 1497. & les Colonne par son ordre en firent autant du coté qu'elles confinoient aux leurs. Cette expédition fut vivement poursuivie & appuyée par le Cardinal Ascanio, animé par son ancienne haine contre les Ursins, & par ses liaisons avec les

Colonne; le Duc de Milan y consentit aussi volontiers. Mais elle déplut aux Venitiens, qui auroient bien voulu se concilier cette famille : néanmoins, comme ils ne pouvoient empêcher le Pape de suivre son projet, & qu'il ne leur convenoit pas de se broüiller avec lui dans les circonstances présentes, ils consentirent que le Duc d'Urbin qui étoit à leur solde commune, allât joindre les troupes de l'Eglise commandées par le Duc de Candie, & dont le Cardinal de Luna (*a*) créature d'Ascanio, étoit Légat: le Roi Frederic y envoya aussi Fabrice Colonne. Cette armée après avoir pris plusieurs châteaux, mit le siége devant Trivignano; la place s'étant défenduë vigoureusement pendant quelques jours, se rendit enfin à discretion. Mais pendant ce siége, Barthelemi d'Alviano (*b*) étant sorti de Bracciano, défit à huit milles de Rome quatre cens chevaux qui conduisoient de l'artillerie à l'armée du Pape : ensuite ayant fait une course jusqu'à la Croce-di-Montémari, il auroit enlevé le Cardinal de Valence à la chasse, s'il ne s'étoit sauvé promptement à Rome. Après la prise de Trivignano, l'armée assiégea Lisola, qui se rendit à composition; enfin tout le poids de la guerre alla tomber sur Bracciano, derniere ressource des Ursins. La Ville étoit forte & bien munie; on avoit fortifié le Fauxbourg, à la tête duquel on avoit construit un bastion; & il y avoit dans la place un nombre suffisant de troupes commandées par d'Alviano, jeune encore, mais dont le courage, l'activité & le talent pour la guerre, donnoient déja de lui les grandes esperances qu'il remplit dans la suite. Le Pape de son côté ne négligeoit rien pour faire réüssir ce siége; il y envoya encore huit cens lansquenets, de ceux qui avoient fait la guerre dans le Royaume de Naples. 1497.

On combattit pendant plusieurs jours avec beaucoup d'ardeur de part & d'autre : les assiégeans faisoient agir plusieurs batteries, & les assiégés réparoient leurs bréches avec une extrême diligence : ils furent pourtant obligés d'abandonner le Fauxbourg. Les assiégeans donnerent ensuite un violent assaut à la Ville; mais quoiqu'ils eussent déja arboré leurs drapeaux sur les murs, ils furent obligés de se retirer avec beaucoup de

(*a*) Bernardin *Lunato* ou *da Luna*, natif de Pavie; il fut fait Cardinal par Alexandre VI.

(*b*) Il étoit de la Maison des Ursins.

1497. perte, & Anthonel Savelli fut bleſſé dans cette action. Les aſſiégés montrerent la même vigueur dans une autre attaque, où ils repouſſerent les ennemis avec encore plus de perte, le nombre des morts & des bleſſés montant à plus de deux cens hommes. Une ſi belle défenſe donnoit une grande réputation à d'Alviano, auquel on en attribuoit tout l'honneur; en effet il pourvoyoit à tout au dedans avec beaucoup de vigilance, & au dehors il donnoit nuit & jour l'allarme à l'ennemi par de fréquentes attaques. Un jour ayant donné ordre à quelques chevaux-legers de Cervetri qui tenoit pour les Urſins, de venir inſulter les aſſiégeans, il ſortit de ſa place pendant le déſordre que leur cauſa l'attaque imprevuë de cette cavalerie, & mit en fuite l'infanterie qui gardoit le canon, dont il prit quelques pieces qu'il emmena dans la Ville. Malgré ces heureux ſuccès, les aſſiégés étoient cependant fort affoiblis, & commençoient à ne ſe plus ſoutenir, que par l'eſperance d'être ſecourus.

Charle des Urſins & Vitellozzo qui tenoit à cette Maiſon par le lien de la faction Guelfe, avoient reçu de l'argent du Roi de France, pour remettre ſur pied leurs compagnies, qui avoient été diſſipées dans le Royaume de Naples, & ils étoient paſſés en Italie ſur les vaiſſeaux de Provence, qui avoient apporté des bleds à Livourne. Ils entreprirent de ſecourir Bracciano. Charle alla à Soriano, où il raſſembla ſes anciens ſoldats, les amis & les partiſans de ſa Maiſon; Vitellozzo en fit autant à Citta-di-Caſtello, & quand il eut ramaſſé ſes troupes, il vint joindre Charle à Soriano avec deux cens hommes d'armes, dix-huit cens fantaſſins, & de l'artillerie montée ſur des trains, à la maniere de France. Alors les Generaux du Pape jugerent, que s'ils continuoient le ſiége, ils ſeroient en danger d'être enfermés entre cette armée & la place, & qu'il ne falloit pas laiſſer tout le païs à la diſcretion des ennemis, qui avoient déja ſaccagé quelques places.

Ils leverent donc le ſiége de Bracciano, retirerent leur groſſe artillerie à l'Anguillara, & marcherent aux ennemis. Les deux armées ſe rencontrerent entre Soriano & Baſſano, & combattirent avec opiniâtreté pendant pluſieurs heures. Dans le commencement de l'action, les Colonne prirent Françiot des Urſins. Mais enfin l'armée du Pape fut miſe en déroute: elle perdit tout ſon bagage & ſon artillerie, & eut plus de cinq cens

hommes tués ou faits prisonniers. De ces derniers furent le Duc d'Urbin, Jean-Pierre de Gonzague Comte de Nugolara & plusieurs autres gens de qualité. Le Duc de Candie fut blessé légerement au visage, & il se sauva à Ronciglioné, avec le Légat, & Fabrice Colonne. 1497.

L'honneur de cette journée fut particulierement attribué à Vitellozzo. Cet Officier & ses freres avoient formé depuis longtemps leur infanterie de Citta-di-Castello sur la discipline des Ultramontains; & il avoit imaginé d'augmenter ses forces, en l'armant de piques plus longues d'une brasse (*a*), qu'à l'ordinaire. Cette nouvelle arme lui donna tant davantage sur l'infanterie des ennemis, quand elles vinrent à se rencontrer, qu'elle l'enfonça aisément, ce qui étonna d'autant plus, que parmi les troupes du Pape, il y avoit huit cens Allemans, & que cette nation avoit toujours paru formidable à l'infanterie Italienne depuis le passage des François en Italie.

Après cette victoire, l'armée des Ursins se mit à ravager toute la campagne en deçà du Tibre sans aucun obstacle; & une partie étant passée de l'autre côté de la riviere vers Monté-ritondo, où le païs étoit demeuré jusques-là dans une profonde sécurité, elle s'y répandit de toutes parts. Le Pape, pour repousser le danger, leva beaucoup de gens de guerre, & appella à son secours, du Royaume de Naples, Gonsalve & Prosper Colonne.

XXXIX. Le Pape fait la paix avec les Ursins.

Mais peu de jours après les Ambassadeurs de Venise & l'Ambassadeur d'Espagne, ceux-là pour servir les Ursins, & celui-ci par la crainte que ce commencement de guerre ne produisît des désordres capables de rompre la ligue, s'employerent pour faire la paix: ils y travaillerent si efficacement, qu'elle fût concluë à la satisfaction du Pape & de la Maison des Ursins. Alexandre étoit ennemi de la dépense, & les Ursins se trouvant sans argent & sans appuy, sentoient bien qu'ils seroient enfin obligés de succomber sous la puissance du Pape.

Les conditions du traité furent: Que les Ursins pourroient demeurer au service du Roi de France, d'autant plus que dans la convention qu'ils avoient faite avec lui, il étoit dit qu'ils ne seroient point obligés de porter les armes contre l'Eglise: Qu'on leur rendroit toutes les places qu'ils avoient perduës dans cette guerre, à condition néanmoins qu'ils payeroient

(*a*) La brasse de Florence est de vingt-deux pouces.

1497. cinquante mille ducats au Pape : ſçavoir, trente mille auſſi-tôt que Frederic Roi de Naples auroit mis en liberté Jean-Jourdain & Paul des Urſins (car à l'égard de Virgile, il étoit mort dans le château de l'Oeuf, ou de la fiévre, ou de poiſon, comme quelques-uns le crurent) & les vingt mille reſtans dans huit mois : Que pour ſûreté de cette ſomme, ils mettroient l'Anguillara & Cervetri entre les mains des Cardinaux Aſcanio & San-Severino : Et qu'enfin les priſonniers faits à la journée de Soriano, ſeroient mis en liberté, à l'exception du Duc d'Urbin. Les Ambaſſadeurs des confédérés firent tous leurs efforts, pour obtenir auſſi la liberté de ce Duc ; mais le Pape ne s'en mit pas en peine, parce que les Urſins qui n'avoient point d'argent, n'auroient pû payer les cinquante mille ducats, ſans la rançon de ce Prince ; elle fut depuis reglée à quarante mille ducats, à condition qu'il ne ſeroit remis en liberté, qu'après que Paul Vitelli, qui étoit demeuré priſonnier du Marquis de Mantouë à la priſe d'Atella, auroit obtenu la ſienne ſans rançon.

Le Pape n'ayant plus à faire la guerre aux Urſins, donna de l'argent aux troupes que Gonſalve avoit amenées, & y joignant les ſiennes, il envoya ce Géneral contre la ville d'Oſtie, qui obéïſſoit encore au Cardinal de S. Pierre-aux-liens : à peine les batteries eurent-elles été pointées, que le Gouverneur ſe rendit à diſcretion. Après cette conquête, Gonſalve entra dans Rome comme en triomphe, accompagné de cent hommes d'armes, deux cens chevaux-legers & quinze cens hommes de pied, tous Eſpagnols, faiſant marcher devant lui le Gouverneur d'Oſtie, auquel il rendit la liberté quelque temps après. Pluſieurs Prélats & les Officiers du Pape & de tous les Cardinaux, allerent au-devant de lui ; le peuple & la Cour accoururent ſur ſon paſſage, pour voir un Capitaine, dont le nom faiſoit déja beaucoup de bruit dans toute l'Italie ; ayant été conduit à l'audience du Pape au Conſiſtoire, Alexandre lui fit de grands honneurs, & lui donna, comme pour reconnoître ſa valeur, la Roſe (*a*) que les Papes ont coutume de donner tous les ans.

Gonſalve alla enſuite joindre le Roi Frederic. Ce Prince avoit attaqué les terres du Préfet de Rome ; il avoit déja pris toutes les places que le Roi de France avoit enlevées au Marquis de

(*a*) La Roſe d'or.

Peſcaire,

Pescaire, pour les donner au Préfet; il s'étoit même emparé des Villes de Sora & d'Arci, dont les citadelles tenoient encore pour ce Seigneur, & il faisoit alors le siége de Rocca-Guglielma: à l'égard du Comté d'Oliveto, Frederic l'avoit eu par composition, avant que le Duc de Sora eût vendu son Duché au Préfet. 1497.

Frederic au milieu de ses prosperités, ne laissoit pas d'essuyer des chagrins, de la part de ses amis & de ses ennemis réconciliés. Gonsalve retenoit au nom des Rois d'Espagne une partie de la Calabre; & le Prince de Salerne s'étoit retiré mécontent de la Cour. Le Prince de Bisignano son frere sortant un soir du Château neuf, fut blessé dangereusement par un certain Grec: ils crurent que cela s'étoit fait par ordre du Roi en haine du passé; & le Prince de Salerne en conçut tant de frayeur, qu'il partit tout d'un coup de Naples, & s'en alla à Salerne, sans dissimuler la cause de sa retraite. Le Roi lui fit remettre entre les mains le Grec, que la justice ordinaire avoit mis en prison pour lui faire son procès, & qui, dans la vérité, n'avoit commis cet attentat, que pour se venger d'une injure qu'il avoit reçuë autrefois de la part du Prince de Bisignano dans la personne de sa femme (*a*). Mais comme on voit rarement une réconciliation bien sincere succeder à une haine inveterée, & qu'il reste toujours quelques défiances & des désirs de vengeance, le Prince de Salerne ne put jamais se fier au Roi. Cet incident fit esperer aux François, qui tenoient encore Monte-San-Angelo & quelques autres forts, qu'il pourroit encore arriver un nouveau soulevement dans le Royaume, & cette idée les rendit plus opiniâtres dans leur défense.

XL. Expédition des troupes de Charle VIII. contre Genes, Savone & le Duché de Milan, sans succès.

Les mouvemens des François donnoient alors beaucoup d'inquiétude & de crainte à la Lombardie. La guerre d'Espagne, dans laquelle il ne s'étoit rien passé de considerable, sinon que les François avoient pris en peu de jours, & brûlé la ville de Salces (*b*), étoit prête d'être terminée; dans le dessein de faciliter la négociation de la paix, on étoit convenu d'une suspension d'armes pour deux mois. Ainsi Charle étant plus à portée de donner ses soins aux affaires d'Italie,

(*a*) Le Bembe dit que c'étoit la sœur de cet homme, & non sa femme.

(*b*) Ce fut Charle d'Albon, Seigneur de S. André, lequel étoit sur la frontiere pour le Duc de Bourbon, Gouverneur de Languedoc, qui fit cette expédition. La place fut prise d'assaut le 18. d'Octobre 1496.

1497. envoya à Aſte mille lances, trois mille Suiſſes & autant de Gaſcons; & donna ordre à Trivulce ſon Lieutenant Géneral en Italie, de ſeconder Baptiſtin Fregoſe & le Cardinal de S. Pierre-aux-liens dans le projet formé contre Genes & Savone; il ſe propoſoit de faire partir le Duc d'Orleans avec une nombreuſe armée, pour faire en ſon propre nom la conquête du Duché de Milan. Afin de faciliter l'entrepriſe de Genes, il chargea Octavien Fregoſe (a) d'aller à Florence, pour engager la République d'attaquer la Lunigiana & la riviere de Levant; il ordonna en même temps à Paul-Baptiſte Fregoſe d'aller avec ſix galeres faire une deſcente dans celle de Ponant.

Cette expedition donna tant de frayeur au Duc de Milan, dont les forces n'étoient pas aſſemblées, & qui n'avoit pas encore reçu les ſecours que les Venitiens lui avoient promis, que ſi le projet avoit été vivement pourſuivi, on y auroit ſûrement réuſſi, au moins à l'égard du Duché de Milan, car il n'eut pas été ſi facile de s'emparer de Genes. Jean-Loüis de Fieſque & les Adorne s'étoient réconciliés par les ſoins de Ludovic, & ils avoient levé beaucoup d'infanterie, & armé une flote aux dépens des Venitiens & du Duc, à laquelle le Roi Frederic avoit joint ſix galeres. A l'égard du Pape, il n'avoit que le titre de conféderé, & ſans entrer dans les dépenſes communes, il ſe contentoit de donner ſes conſeils & de prêter ſon nom; car il ne voulut contribuer à quoi que ce fût, ni ſur mer ni ſur terre dans un danger ſi preſſant.

Baptiſtin & Trivulce ſe préſenterent devant Novi, dont la citadelle tenoit pour le premier, à qui le Duc de Milan avoit enlevé cette Ville; à leur arrivée, le Comte de Gajazzo qui étoit Gouverneur de cette place, ne croyant pas pouvoir la défendre, l'abandonna, & ſe retira à Seravallé. La priſe de Novi ne donna pas peu de réputation aux bannis, parce que la place eſt grande, qu'elle coupe la communication de Genes & de Milan, & que ſa ſituation met à portée d'incommoder facilement les places circonvoiſines; en effet, Baptiſtin s'empara de pluſieurs Villes aux environs. En même temps le Cardinal de S. Pierre-aux-liens avec deux cens lances & trois mille hommes d'infanterie, prit Ven-

(a) Il étoit fils d'Auguſtin Fregoſe & de Gentile de Montefeltro.

timiglia & s'approcha de Savone : mais voyant qu'il ne s'y faisoit aucun mouvement en sa faveur, & ayant appris que Jean Adorne s'avançoit avec une nombreuse infanterie, il se retira à l'Altaré, Ville appartenante au Marquis de Montferrat, à huit milles de Savone. 1497.

Quoique les ordres du Roi ne regardassent que Genes & Savone, l'envie que Trivulce eut de porter la guerre dans le Duché de Milan, fit qu'il s'empara de Bosco, château fort important dans le territoire d'Alexandrie, sous prétexte qu'il étoit nécessaire de s'assurer de ce poste, afin d'empêcher que les troupes du Duc de Milan ne pussent aller de cette Ville au secours des rivieres de Genes. Mais ne voulant pas contrevenir trop ouvertement à l'ordre du Roi, il se borna à cette conquête ; ce qui lui fit perdre une belle occasion. La prise de Bosco avoit causé des mouvemens dans tous les esprits. Les uns s'étoient soulevés par crainte, & les autres par le desir de la nouveauté ; le Duc n'avoit pas plus de cinq cens hommes d'armes & six mille hommes d'infanterie ; Galeas de San-Severino qui étoit dans Alexandrie, commençoit à se croire trop foible pour défendre cette place, s'il n'avoit davantage de monde ; & déja Ludovic, aussi consterné dans cette occasion, que dans les précedentes, avoit envoyé prier le Duc de Ferrare de s'entremettre pour négocier quelque accommodement avec le Roi de France. Mais le séjour que fit Trivulce entre Bosco & Novi, donna le temps au Duc de Milan de se reconnoître, d'un autre côté les Venitiens qui se faisoient une affaire capitale de le défendre, & qui venoient d'envoyer quinze cens hommes de pied à Genes, firent passer à Alexandrie beaucoup d'hommes d'armes & de chevaux-legers. Ils donnerent ordre en même temps au Comte de Pitigliano, qui étoit devenu leur Capitaine géneral, depuis la retraite du Marquis de Mantouë, de marcher avec la plus grande partie de leurs troupes au secours du Milanez.

Baptistin Fregose & le Cardinal de S. Pierre vinrent rejoindre Trivulce, fort peu satisfaits l'un & l'autre de leurs expéditions. Le premier n'avoit rien fait à Genes, parce que le bon ordre qui regnoit dans cette Ville avoit contenu tout le monde dans le devoir. Il rejetta ce mauvais succès sur ce que les Florentins n'avoient point paru dans la riviere du Levant ; en effet ils n'avoient

1497. pas crû que la prudence leur permît de se mêler de cette guerre jusqu'à ce qu'ils vissent les affaires des François en meilleur état. Les exploits du second s'étoient bornés à prendre quelques places du Marquis de Final, qui s'étoit déclaré pour la ville de Savone. Quand toutes les troupes Françoises furent réünies, elles firent quelques courses vers Castellaccio, Ville voisine de Bosco, que les Officiers du Duc de Milan avoient fortifiée : mais l'armée des conféderés, dont le quartier géneral étoit à Alexandrie, grossissant tous les jours, & les François commençant au contraire à manquer d'argent & de vivres, joint à cela que les autres Officiers géneraux n'obéissoient pas volontiers à Trivulce, on fut obligé de faire retirer l'armée auprès d'Aste, en laissant garnison à Novi & dans Bosco.

On croit que ce qui fit manquer l'entreprise, fut d'avoir partagé les troupes Françoises en plusieurs corps, & que si dans le commencement elles avoient marché toutes ensemble à Genes, elles auroient pû réussir, tant parce que les Allemans que le Ludovic y avoit envoyés, l'avoient abandonnée pour retourner en Allemagne, que parce qu'elles avoient été favorisées par les Factieux, & le mécontentement causé par l'affaire de Pietra-Sancta. Peut-être aussi, que les mêmes personnes qui l'année derniere avoient empêché que le Roi ne passât en Italie, mirent en œuvre les mêmes artifices pour faire échoüer cette entreprise, en ne fournissant pas les choses nécessaires; en effet le bruit couroit que le Duc de Milan, qui faisoit de grandes exactions sur ses peuples, donnoit beaucoup d'argent au Duc de Bourbon, & aux autres Seigneurs qui avoient du pouvoir sur l'esprit du Roi, & l'on soupçonnoit aussi le Cardinal de S. Malo d'avoir part à ces pensions de Ludovic. Quoi qu'il en soit, il est certain que le Duc d'Orleans qui devoit passer à Aste, & qui même en étoit fortement sollicité par le Roi, ne se pressa point de partir, quoiqu'il eût fait tous les préparatifs nécessaires pour son voyage; Peut-être ne comptoit-il pas sur les secours qu'on promettoit de lui envoyer; ou qu'il crût qu'étant heritier présomptif de la Couronne (*a*), il ne lui convenoit pas de quitter la France dans un temps où la santé du Roi étoit foible & chancelante.

(*a*) Après la mort du Dauphin, il avoit repris le titre *de Monseigneur*, tout court, qu'il avoit eu avant la naissance de ce Prince.

1497.

XLI. Tréve entre Charle VIII. & les Rois d'Espagne, dans laquelle l'Italie est comprise.

Quand Charle vit l'entreprise de Genes & de Savone manquée, il se hâta de conclure avec les Rois d'Espagne. Une seule difficulté avoit fait traîner la négociation: le Roi de France pour avoir la liberté d'agir au-delà des Monts, refusoit de comprendre l'Italie dans la tréve qui se négocioit alors; les Rois d'Espagne ne vouloient pas se rendre aux desirs de Charle par rapport à cet article, alleguant que leur honneur y étoit interressé, & que d'ailleurs la tréve ne se faisant que pour parvenir à la paix, elle pourroit leur fournir un prétexte plus honnête de se séparer des Confederés, si l'Italie y étoit comprise. Enfin après plusieurs allées & venuës des Ambassadeurs des deux Couronnes, l'artifice des Espagnols l'emporta à l'ordinaire; la tréve fut donc concluë entre la France & l'Espagne, pour les sujets des deux Rois, leurs vassaux, & pour ceux qu'ils nommeroient respectivement; elle devoit commencer au cinq de Mars à l'égard des deux Royaumes, & cinquante jours après à l'égard de ceux qui seroient nommés, pour ne finir qu'à la fin du mois d'Octobre suivant. Ils nommerent ensuite de part & d'autre leurs Alliés d'Italie, & ceux qui étoient sous leur protection: les Rois d'Espagne y comprirent de plus le Roi Frederic & les Pisans. On convint en même temps d'envoyer des Plenipotentiaires à Montpellier pour traiter de la paix, & que les confédérés pourroient aussi y faire trouver les leurs. Dès ce temps-là les Rois d'Espagne faisoient esperer au Roi de France, que pendant cette négociation, il pourroit se présenter quelque prétexte honnête de se joindre à la France contre les Italiens, & peut-être même de partager le Royaume de Naples avec lui.

Quoique cette tréve eût été faite sans la participation des confédérés, elle ne laissa pas de leur être agréable à tous, & particulierement au Duc de Milan, qui souhaitoit sur toutes choses d'éloigner la guerre de son Duché. Mais comme les actes d'hostilité étoient encore permis en Italie jusqu'au vingt-cinq d'Avril, Trivulce & Baptistin retournerent dans la riviere de Ponant accompagnés de Sernon. Ils avoient emporté d'emblée la plus grande partie de la ville d'Albinga, mais y étant entrés en désordre, ils en furent bien-tôt chassés par un petit nombre des ennemis. Ils entrerent ensuite dans les Etats du Marquis de Final, esperant que les ennemis venant à son

1497. ſecours, on pourroit les attirer au combat ; mais ce projet n'ayant pas réüſſi, ils ne firent preſque rien, à cauſe de la diviſion qui croiſſoit entre eux, & parce que la tréve faiſoit beaucoup négliger la paye des troupes. Cependant les conféderés avoient repris toutes les Villes qu'on leur avoit enlevées, à l'exception de Novi ; & même cette place, d'où le Comte de Gajazzo qui en faiſoit le ſiége, avoit d'abord été repouſſé, s'étoit enfin renduë à compoſition : ainſi de toutes les conquêtes des François, il ne leur reſta que quelques petites places dans le Marquiſat de Final.

Pendant cette guerre, le Duc de Savoye, malgré les grandes offres qu'on lui fit des deux côtés, & le Marquis de Montferrat, dont la tutelle avoit été confirmée à Conſtantin de Macedoine par l'Empereur, ne voulurent ſe déclarer, ni pour le Roi de France, ni pour les conféderés.

XLII. Suite de la guerre de Piſe.

A la réſerve d'une ſeule recontre, il ne s'étoit rien paſſé de conſiderable cette année entre les Florentins & les Piſans, quoiqu'ils n'euſſent pas quitté les armes. Ceux-ci étoient allés ſous les ordres de Jean-Paul Manfroné avec quatre cens chevaux-legers & quinze cens hommes d'infanterie, pour reprendre le fort qu'ils avoient conſtruit à Ponte-Stagno, & dont les Florentins s'étoient emparés, lorſque l'Empereur leva le ſiége de Livourne ; le Comte Rinucio marcha au ſecours avec beaucoup de cavalerie par le chemin de Livourne ; & ſurprit les Piſans dans le temps qu'ils battoient le fort ; ceux-ci ne s'attendant pas à être attaqués par un autre chemin que celui de Pont-à-d'Era, furent aiſément mis en déroute ; & on en fit pluſieurs priſonniers. La tréve interrompit la guerre de part & d'autre. Les Florentins ne virent qu'avec chagrin qu'elle donnoit aux Piſans le temps de reſpirer, tandis qu'elle ne leur étoit à eux d'aucune utilité, l'inquiétude que leur donnoit Pierre de Medicis par ſes intrigues continuelles, & la crainte des troupes Venitiennes qui étoient à Piſe, les obligeant toujours à la même dépenſe.

XLIII. Ludovic Sforce fait propoſer dans le Conſeil de la ligue, de rétablir les Florentins à Pi-

La guerre étant ſuſpenduë de toutes parts, ou ſur le point de l'être, le Duc de Milan ſongea à enlever Piſe aux Venitiens : Quoiqu'il eût marqué une grande reconnoiſſance des ſecours prompts & efficaces que ces Républicains venoient de lui fournir, qu'il leur eût donné publiquement de grands éloges ; & qu'il eût même approuvé la conduite de Jean-Galeas I. Duc

de Milan, qui les avoit nommés exécuteurs de son testament; néanmoins il ne les voyoit qu'avec des yeux jaloux en possession de la ville de Pise, qui, selon toutes les apparences, demeureroit entre leurs mains; c'est pourquoi ne pouvant se résoudre à leur abandonner l'objet de tant d'intrigues, il résolut de les renouveller, pour obtenir par l'artifice, ce qu'il n'avoit pû avoir par la force. 1497. se, moyennant qu'ils se joignent aux confédérés.

Dans cette vûë il engagea le Pape & les Ambassadeurs d'Espagne, dont l'aggrandissement des Venitiens excitoit la jalousie, de proposer dans le conseil des confédérés, que pour ôter aux François tout prétexte de troubler l'Italie, & pour y rétablir la paix dans toutes ses parties, il falloit engager les Florentins à se joindre à la ligue, en les remettant en possession de la Ville de Pise, puisqu'il n'étoit pas possible de les gagner autrement: ajoutant que tant qu'ils seroient séparés des autres confédérés, ils ne cesseroient d'attirer le Roi de France en Italie; & qu'ainsi se trouvant au centre de ce pays avec un si grand appui, de l'argent & des troupes, ils seroient toujours en état d'executer de grandes entreprises.

XLIV. L'adresse des Venitiens fait échouer la proposition.

Sur cette proposition, l'Ambassadeur de Venise remontra que l'attachement des Florentins pour la France étoit si fort, que quand même on leur rendroit Pise, on ne devoit se fier à eux, qu'après qu'ils auroient donné de grandes sûretés de l'exécution de leurs promesses; & que la seule, qui pût faire compter sur leur sincerité, étoit de déposer Livourne entre les mains des confédérés. Il ouvrit artificieusement cet avis, dans la persuasion que les Florentins ne consentiroient jamais à se désaisir d'une place aussi importante; & il se flatoit que leur refus lui fourniroit de bons moyens pour combattre la nouvelle proposition. En effet la chose arrivant, comme il l'avoit prévû, il fit échoüer cet expédient; le Pape, ni même le Duc de Milan, n'osant insister, de peur d'aliener les Venitiens. Ainsi on prit le parti de faire une nouvelle tentative, pour forcer les Florentins à se détacher de la France.

XLV. Divisions dans la ville de Florence.

L'état présent de Florence offroit une belle occasion à quiconque vouloit attaquer cette République; la forme du gouvernement mettoit le trouble & la division entre les habitans de cette Ville. Lorsqu'on y avoit établi l'autorité populaire,

1497. on n'y avoit pas apporté les têmperamens nécessaires, pour conserver la liberté, & pour prévenir en même temps le désordre & les inconveniens que la licence & l'aveuglement de la multitude ont coûume de faire naître. La naissance & le mérite étoient négligés, parce que le peuple craignoit l'ambition des grands. La République étoit mal administrée, tant à cause de l'incapacité de plusieurs membres des conseils, où l'on déliberoit des plus grandes affaires, que parce qu'on changeoit le souverain Magistrat tous les deux mois. D'ailleurs la réputation du Moine Savonarole avoit formé de ses auditeurs un parti puissant, où il entroit plusieurs personnes de mérite. Leur union & leur nombre surpassant de beaucoup le nombre du parti opposé, la Magistrature & les dignités n'étoient presque que pour ceux de cette espece de faction. On ne cessoit de se contrarier dans les assemblées génerales, & chaque parti ne songeoit qu'à l'emporter sur la faction opposée, sans s'embarrasser si cette conduite étoit contraire au bien public. Ce désordre étoit d'autant plus dangereux alors, qu'outre les fatigues d'une longue guerre & l'épuisement des finances, la Ville se trouvoit dans une grande disette de vivres; ce qui pouvoit donner lieu de craindre un soulevement de la part du peuple.

XLVI. Entreprise inutile de Pierre de Medicis pour s'introduire dans Florence.

Pierre de Medicis crut trouver dans les conjonctures présentes, une occasion favorable, pour se rétablir à Florence, surtout depuis qu'il eut appris que Bernarddel Nero homme de grande autorité & ancien ami de son pere, avoit été créé Gonfalonier de justice, & qu'on avoit donné des Magistratures à quelques autres personnes, qu'il croyoit dans ses interêts, à cause de l'attachement qu'ils avoient eu autrefois pour la Maison de Medicis. Après avoir pris le conseil du Cardinal de San-Severino son ami & d'Alviano, il entreprit de s'introduire de nuit dans Florence, comme il en étoit pressé par quelques Florentins. Les Venitiens l'encouragerent sécretement à cette entreprise, parce que tout ce qui occupoit Florence, seroit utile aux Pisans. Le Pape entra aussi dans ce projet, par ressentiment contre les Florentins; il vouloit les forcer par des injures à quitter le parti de la France, dont il n'avoit pû les détacher par de grandes offres. Enfin le Duc de Milan ne s'y

s'y oppofoit pas, parce qu'il n'auroit pas été fâché qu'il arrivât une révolution à Florence, où la forme du gouvernement préſent ne lui permettoit pas de lier aucune intrigue : néanmoins il ne ſouhaitoit pas le rétabliſſement de Pierre de Medicis ; dans la crainte qu'il ne ſe reſſentît de tout le mal qu'il lui avoit fait, & qu'il ne ſe livrât trop aux Venitiens. 1497.

Medicis ſe rendit donc à Sienne avec tout l'argent qu'il avoit pû trouver par lui-même & par le moyen de ſes amis ; on crut que les Venitiens lui avoient donné un leger ſecours. D'Alviano le ſuivoit avec de la cavalerie & de l'infanterie, mais n'allant que la nuit & par des chemins détournés, afin de cacher ſa marche aux Florentins. A Sienne Pierre eut encore des ſoldats qui lui furent ſécretement fournis par le moyen de Jean-Jacque & de Pandolphe Petrucci, qui étoient à la tête du gouvernement de cette Ville. Ainſi il partit accompagné de ſix cens chevaux & de quatre cens hommes de pied, tous gens d'élite. Ce fut deux jours après que la tréve, où les Siennois étoient compris, eut commencé : il s'avança vers Florence, dans l'eſperance qu'arrivant inopinément à la pointe du jour, il lui ſeroit facile d'entrer dans la Ville à la faveur du déſordre que ſa préſence y cauſeroit, & du mouvement que ſes amis y exciteroient. Ces meſures lui auroient peut-être réuſſi, ſi la fortune n'avoit réparé la négligence de ſes ennemis. Il étoit venu camper dès l'entrée de la nuit à Tavernellé, lieu compoſé de quelques maiſons ſur le grand chemin, & il comptoit de marcher la plus grande partie de la nuit même : mais il ſurvint une groſſe pluïe qui retarda ſi malheureuſement ſa marche, qu'il ne put ſe préſenter à la porte de la Ville que quelques heures après le lever du ſoleil. Ce contretemps donna le moyen à ſes ennemis déclarés, de lui fermer l'entrée de la Ville ; car à l'égard du peuple & du reſte des habitans, ils attendoient tranquillement l'évenement de cette affaire. Les ennemis de Pierre prirent donc les armes, & les firent prendre à leurs amis & à leurs partiſans ; ils engagerent les Magiſtrats à mander au Palais, & à y retenir les gens ſuſpects ; ils ſe ſaiſirent de la porte du côté de Sienne ; & Paul Vitelli, qui par haſard étoit arrivé de Mantouë la veille, s'y rendit auſſi à leur priere. C'eſt pourquoi Pierre de Medicis, après avoir attendu durant quatre heures à une portée de trait de

1497. la porte, voyant qu'il n'étoit pas possible de la forcer, & qu'il ne se faisoit aucun mouvement favorable dans la Ville, craignant d'ailleurs d'être chargé par les gendarmes des Florentins, qu'on pouvoit avoir fait revenir du territoire de Pise, comme cela étoit en effet, s'en retourna à Sienne.

D'Alviano l'ayant quitté, fut introduit par les Guelfes dans Todi, où il pilla presque toutes les maisons des Gibelins, & massacra cinquante-trois des principaux de cette faction. Ce mauvais exemple fit qu'Anthonel Savelli & les Gatteschi étant entrés par le moyen des Colonne, celui-là dans Terni, & ceux-ci dans Viterbe, userent de représailles contre les Guelfes dans ces deux Villes & aux environs. Le Pape craignant qu'il ne lui en coutât pour réprimer ces désordres qui se commettoient dans l'Etat Ecclesiastique, & sous ses yeux, ne se mettoit point en peine de les arrêter; naturellement insensible aux calamités des autres, il l'étoit encore à tout ce qui ne blessoit que son honneur, pourvû que ses interêts ou ses plaisirs n'en souffrissent en aucune maniere.

XLVII. Désordres de la famille d'Alexandre VI.

(*a*) Il ne fut cependant pas à couvert de toutes disgraces, & sa propre famille donna dans des excès d'incontinence & de cruauté, que les nations les plus barbares auroient en horreur. Il s'étoit proposé dès le commencement de son Pontificat, de mettre toute la grandeur temporelle de sa Maison sur la tête du Duc de Gandie, son fils aîné. Mais le Cardinal de Valence, bien éloigné de l'esprit de son état, & ne respirant que la guerre, ne voyoit qu'avec chagrin les honneurs de son frere, dont il brûloit d'occuper la place. D'ailleurs il étoit transporté de rage contre le Duc à cause de la préference, que donnoit à celui-ci Lucrece Borgia leur sœur, dont ces deux freres étoient amoureux. Ce furieux n'écoutant que sa jalousie & son ambition, motifs qui ne sont que trop puissans pour déterminer aux plus grands crimes, fit assassiner pendant la nuit son frere, qui se promenoit alors seul à cheval dans Rome, & fit jetter son corps dans le Tibre. Le bruit

(*a*) Ce morceau jusqu'à l'article 48. a été supprimé dans presque toutes les éditions de l'Histoire de Guichardin. M. de Wicquefort l'a rétabli à la fin de son *Thuanus restitutus*, avec deux autres qu'on trouvera ci-après dans le quatriéme & dans le dixiéme Livres, sur un manuscrit de l'Auteur qui est à Florence. Il a cru que ces trois articles ne se trouvoient dans aucun exemplaire imprimé : mais il s'est trompé ; car ils se trouvent tous trois en entier dans l'édition de Guichardin de l'année 1636.

couroit, si pourtant ce comble d'abomination peut trouver quelque créance, que les deux freres avoient encore dans leur propre pere un rival auprès de leur sœur. Alexandre devenu Pape, avoit ôté Lucrece à un premier mari, comme trop inferieur au nouveau rang de sa femme, & il l'avoit mariée à Jean Sforce, Seigneur de Pesaro : mais ne s'accommodant point encore de la rivalité de ce second mari, il avoit cassé le mariage, quoique consommé, sous prétexte d'impuissance, qu'il fit prouver par de faux témoins devant des Commissaires qu'il avoit choisis pour cette affaire. 1497.

Jamais pere n'avoit aimé ses enfans avec tant de passion : aussi Alexandre fut-il pénetré de la plus vive douleur, en apprenant la mort de son fils ; il y fut d'autant plus sensible, que toujours comblé des faveurs de la fortune dès ses plus tendres années, il n'étoit point accoutumé à ressentir ses coups. Dans le premier mouvement de sa douleur, il assembla le Consistoire ; après y avoir déploré son malheur avec un torrent de larmes, il s'accusa de plusieurs actions indignes, & de l'irrégularité de la conduite qu'il avoit tenuë jusqu'alors ; après quoi il déclara dans les termes les plus forts, qu'il vouloit vivre désormais d'une maniere toute opposée, & il établit une congrégation de Cardinaux pour travailler de concert avec lui à réformer les désordres de sa Cour. Il fut pendant quelques jours dans cette disposition ; mais quand il commença à connoître l'auteur de la mort de son fils, dont on avoit d'abord soupçonné le Cardinal Ascanio, ou les Ursins, ses larmes furent bien-tôt essuyées, & ses bonnes résolutions disparurent avec elles. On le vit se replonger avec plus de licence que jamais dans les désordres de sa vie passée.

XLVIII. On fait mourir à Florence plusieurs personnes qui avoient conspiré en faveur de Pierre de Medicis.

La tentative de Pierre de Medicis fut cause d'une catastrophe qui arriva quelque temps après dans Florence. La conjuration qui y avoit été formée en sa faveur fut découverte, & plusieurs personnes de qualité qui en étoient complices, furent arrêtées ; les autres prirent la fuite. Nicolas Ridolfi (*a*), Laurent Tornabuoni, Jean Pucci & Jean Cambi, furent convaincus d'avoir sollicité sa venuë ; on trouva même que Tornabuoni lui avoit fourni de l'argent. Tous ces conjurés furent condamnés à mort. Bernard del Nero eut le même sort, quoiqu'il

(*a*) Il étoit mari de Contesina de Medicis, sœur de Pierre.

1497. ne fût convaincu que d'avoir sçu le complot, & de ne l'avoir pas revelé : ce crime, punissable par lui-même du dernier supplice, suivant les loix de Florence, & la décision de la plûpart des Jurisconsultes, parut encore plus grave dans la personne du Gonfalonier, plus obligé que les simples particuliers de veiller au salut de la République.

Les parens des confederés appellerent de ce jugement au grand Conseil du peuple, en vertu d'une loi qui avoit été faite, quand on avoit établi le gouvernement populaire. Mais les Juges craignant que la compassion pour l'âge & la Noblesse des conjurés, & le grand nombre de leurs parens, ne fissent adoucir la séverité de la peine, firent en sorte que dans un conseil moins nombreux, on mit en déliberation si l'on auroit égard ou non à cet appel. La négative l'emporta par l'autorité & le nombre de ceux qui soutenoient que cette condescendance pourroit exciter une sédition, & que les loix mêmes dispensoient de la regle dans de pareils cas. Après cette décision, l'on obligea presque par force & avec menaces ceux qui composoient le souverain Magistrat, de consentir, que nonobstant l'appel, l'exécution se fît la nuit même. Les partisans de Savonarole parurent dans cette occasion beaucoup plus échauffés que les autres, ce qui ne lui fit pas d'honneur; & l'on fut fort scandalisé de ce qu'il souffroit qu'on violât une loi, que lui-même avoit proposée trois ans auparavant, comme nécessaire à la conservation de la liberté.

XLIX. Frederic obtient l'investiture du Pape; se fait couronner, & acheve de chasser les restes du parti François.

D'un autre côté Frederic avoit obtenu du Pape cette année l'investiture du Royaume de Naples; & après la céremonie de son couronnement, il avoit repris par composition Monté San-Angelo, que Dom Julien Lorrain avoit courageusement défendu, & Civita avec quelques autres places, où commandoit Charle de Sanguin. Aussi-tôt que la tréve fut finie, il chassa tout-à-fait du Royaume le Préfet de Rome, & il tourna enfin ses armes contre le Prince de Salerne, qui se voyant assiégé dans la forteresse de Diano, & abandonné de tout le monde, fut obligé de capituler : il lui fut permis de se retirer avec tous ses effets, & il laissa entre les mains du Prince de Bisignano, ce qui lui restoit encore de ses Etats : Bisignano ne devoit les remettre à Frederic que quand il auroit appris que le Prince de Salerne seroit arrivé à Sinigaglia.

Pendant ce temps-là les conférences pour la paix, qui avoient été transferées de Montpellier à Narbonne, & interrompuës par les prétentions exhorbitantes des Rois d'Espagne, furent renoüées à la fin de cette année; mais la même difficulté subsistoit toujours. Le Roi de France étoit déterminé à rejetter une paix, où l'Italie seroit comprise, & les Rois d'Espagne étoient bien éloignés de lui laisser le champ libre en ces quartiers, ou de rester dans la nécessité de soutenir la guerre contre lui au-delà des Monts; guerre qui ne pouvoit leur être que fort onereuse, sans esperance d'aucune utilité. Enfin ils convinrent d'une trêve qui devoit durer jusqu'à ce que l'un des deux voulût la rompre & deux mois après qu'il l'auroit déclaré; on n'y comprit aucune des Puissances d'Italie, ausquelles même les Rois d'Espagne ne firent part du traité qu'après la conclusion. Ils dirent, pour s'en excuser, qu'il leur avoit été permis de faire ce traité sans la participation des confédérés, de même qu'il l'avoit été au Duc de Milan de conclure la paix à Verceil sans les consulter: ils ajouterent, que pour exécuter de leur part les conventions de la ligue, ils avoient porté la guerre en France, où ils l'avoient faite pendant plusieurs mois; mais que les confédérés ne leur avoient point payé les sommes ausquelles ils s'étoient obligés par le même traité: Que, quoique cette négligence les eût suffisamment autorisés à les abandonner, ils leur avoient néanmoins fait demander, à differentes reprises, s'ils vouloient leur payer cent cinquante mille ducats qui leur étoient dûs pour le passé, au moyen de quoi ils se chargeroient d'avancer les frais de la guerre à l'avenir, & d'entrer en France avec une nombreuse armée: Que les confédérés n'avoient fait aucune réponse à une proposition si raisonnable, ni tenu compte de remplir leurs engagemens: Qu'au lieu que la ligue avoit été formée pour la liberté de l'Italie, on en employoit les forces à y faire des usurpations, & à l'opprimer; les Venitiens s'étant non-seulement rendus maîtres de plusieurs ports dans le Royaume de Naples, mais encore de Pise, sur laquelle ils n'avoient pas le moindre droit: Que dans ces circonstances ils avoient crû que quand les autres confédérés perdoient de vûë l'objet de la ligue, contre l'interêt commun, ils pouvoient avec bienséance pourvoir de leur côté à leurs interêts particuliers: Qu'au reste la trêve étoit plutôt un avertissement qu'ils donnoient aux

1497.

L.
Prorogation de la trêve entre le Roi de France & les Rois d'Espagne.

1497. confédérés, qu'une déclaration expresse d'une volonté formée de les abandonner, puisqu'ils s'étoient réservé le pouvoir de la rompre quand ils voudroient; ce qu'ils ne manqueroient pas de faire, lorsqu'ils verroient les Puissances d'Italie prendre une autre conduite à leur égard.

La perte que les Rois d'Espagne firent dans ce temps-là de Jean Prince d'Espagne leur fils unique, les empêcha de goûter la douceur du repos qu'ils s'étoient procuré par la tréve. Philippe Duc de Savoye mourut aussi dans le même temps, laissant pour successeur un fils (*a*) encore jeune. Après de longues incertitudes, Philippe avoit semblé pencher du côté des confédérés, qui lui offroient vingt mille ducats par an ; mais il leur avoit été suspect, & ils ne croyoient pas pouvoir compter sur lui, dès que le Roi de France paroîtroit en Italie à la tête d'une nombreuse armée.

Les deux années marquées par le traité de Verceil pour le temps que la citadelle de Genes devoit rester en dépôt, expiroient vers la fin de cette année. Le Duc de Ferrare avoit fait demander au Roi de France le remboursement de la moitié des frais de garde de ce fort; & le Roi avoit offert de les lui payer en entier, s'il vouloit la lui remettre, prétendant que rien n'étoit plus juste, le Duc de Milan n'ayant pas observé le traité. Le Duc de Ferrare avoit répondu que la chose n'avoit pas été constatée, & que pour mettre Ludovic dans son tort, il auroit fallu le sommer d'exécuter ses promesses. Sur cette réponse le Roi proposa au Duc de garder encore la citadelle, jusqu'à ce qu'il eût été décidé si ces prétentions étoient bien fondées. Mais Hercule, après avoir pris la précaution de rappeller Ferdinand son fils (*b*) de la Cour de France, rendit ce fort au Duc de Milan, qui pour l'y engager, donna l'Archevêché de Milan au Cardinal Hippolite son autre fils (*c*), & le remboursa de tous

(*a*) Philibert II. il avoit dix-sept ans, étant né en 1480.

(*b*) Hercule d'Este, Duc de Ferrare, avoit quatre fils d'Eleonor d'Arragon sa femme, fille de Ferdinand I. Roi de Naples; sçavoir Alfonse qui lui succeda; Ferdinand, Hippolite Cardinal & Sigismond; outre un bâtard nommé Jule.

(*c*) Il fut fait Cardinal par Alexandre VI. en 1493. Il avoit été Archevêque de Strigonie dès l'âge de huit ans, sur la démission de Jean Cardinal d'Arragon son oncle; & il eut ensuite successivement les Archevêchés de Capouë, de Milan & de Narbonne. Il étoit sçavant, écrivoit avec politesse, & aimoit les gens de lettres : l'Arioste lui dédia son poëme de *Roland le furieux*. Il mourut au mois de Septembre 1520.

1497.

les frais de garde, & même de ceux dont le Roi étoit tenu. Les Venitiens solliciterent aussi avec beaucoup de vivacité le Duc de Ferrare de faire cette démarche, & il n'osa se broüiller avec des voisins si puissans, surtout dans un temps, où il y avoit moins d'apparence que jamais, que les François repassassent en Italie: pour lui en témoigner leur reconnoissance les Venitiens prirent à leur solde son fils Ferdinand avec cent hommes d'armes.

LI. Charle VIII. par son irrésolution, manque des occasions favorables de passer en Italie, & décourage ses partisans.

Ce procedé du Duc de Ferrare, quoiqu'irregulier & d'ailleurs fort préjudiciable à la réputation du Roi de France en Italie, ne trouva pas ce Prince aussi sensible qu'il auroit dû l'être. Le Duc lui envoya un Ambassadeur pour s'excuser sur la nécessité, où il étoit d'en agir ainsi, son Etat étant exposé aux insultes des Venitiens & du Duc de Milan, qui lui avoient en quelque façon déclaré la guerre; Charle écouta cet Ambassadeur avec autant d'indifference que si la chose n'eût été d'aucune importance. Outre qu'il se comportoit en tout presque sans vûës & sans reflexion, il étoit encore par rapport aux affaires d'Italie, dans ses anciennes irrésolutions. A la verité il souhaitoit toujours avec beaucoup d'ardeur d'y retourner, & plusieurs circonstances auroient favorisé cette entreprise, la tréve avec les Rois d'Espagne, l'alliance renouvellée avec les Suisses, la désunion des confédérés, tout cela l'y invitoit: mais la plûpart de ceux dont il étoit environné, l'en détournoient par toutes sortes d'artifices. Les uns l'amusoient chaque jour par de nouveaux plaisirs; les autres lui faisoient envisager des difficultés sans nombre; il y en avoit même qui le pressoient en effet de passer en Italie, mais ils lui faisoient entendre qu'il falloit y mener tant de forces par mer & par terre, & se munir de sommes d'argent si considérables, que tout cela ne pouvoit être prêt de long-temps. D'ailleurs le Cardinal de S. Malo apportoit toujours les mêmes longueurs à fournir de l'argent; de sorte que non-seulement le temps du voyage étoit moins certain que jamais, mais on faisoit échoüer sur le point de leur exécution, les mesures qu'on avoit prises.

Les Florentins qui sollicitoient continuellement la venuë du Roi, étoient convenus avec lui, qu'aussi-tôt qu'il auroit commencé la guerre, ils feroient de leur côté une irruption dans le Milanez; & que pour cet effet, d'Aubigni avec cent cinquante

1497. lances Françoises, dont cent feroient payées par le Roi, & cinquante par leur République, se rendroit par mer en Toscane pour y commander leur armée en chef. Le Marquis de Mantouë, que les Venitiens à son retour du Royaume de Naples, où il venoit de se couvrir de gloire par ses exploits, avoient congedié d'une maniere honteuse, sur le frivole soupçon qu'il songeoit à se mettre au service du Roi de France, traitoit alors sérieusement avec Charle de cette affaire, Le nouveau Duc de Savoye venoit de se lier à la France. Bentivoglio promettoit de se joindre au Roi dès qu'il seroit entré en Italie; enfin le Pape, quoique toujours incertain, s'il se déclareroit ouvertement en faveur de la France, étoit déterminé au moins à ne pas s'opposer à ses desseins. Mais la lenteur & l'indolence de Charle refroidissoient tout le monde : on ne voyoit arriver aucunes troupes à Ast : d'Aubigni ne venoit point : on n'envoyoit pas même d'argent pour payer les Ursins & les Vitelli, ce qu'il étoit néanmoins de la derniere conséquence de ne pas négliger : En effet, les Vitelli se seroient mis à la solde des Venitiens, si les Florentins n'ayant pas le temps d'en donner avis au Roi, ne se fussent chargés de les soudoyer pour un an, tant pour lui que pour eux en commun. Il approuva cette démarche, mais il ne ratifia rien, & ne donna aucun ordre pour le payement de sa part de cette solde; au contraire, il leur envoya Gemel pour les prier de lui prêter cent cinquante mille ducats pour cette expédition : comme il se trouvoit souvent, qu'en croyant faire sa volonté, il faisoit celle des autres, il partit un jour inopinément de Lyon, & s'en alla à Tours, & de là à Amboise, promettant à son ordinaire qu'il reviendroit bien-tôt.

1498. LII. Le Duc de Milan fait remettre sur le tapis la proposition de rétablir les Florentins à Pise.

Cette conduite fit perdre toute esperance aux partisans de France en Italie; & elle détermina Baptistin Fregose à se raccommoder avec le Duc de Milan. Quand ce Duc se vit délivré de ses frayeurs, il découvrit chaque jour de plus en plus sa mauvaise volonté à l'égard des Venitiens; & il sollicita de nouveau le Pape & les Rois d'Espagne de remettre sur le tapis, mais d'une maniere plus efficace que la premiere fois, la proposition de rétablir les Florentins dans Pise. Ceux-ci croyant ne devoir pas négliger cette ouverture, envoyerent un Ambassadeur à Rome au commencement de l'année 1498. avec

1498. avec ordre de se conduire avec beaucoup de circonspection; de sorte que le Pape & les autres pussent esperer qu'en cas que Pise fût renduë aux Florentins, la République entreroit dans la ligue contre les François pour la défense de l'Italie; mais que d'un autre côté, si l'affaire venoit à manquer, le Roi de France n'eût pas sujet d'en prendre de l'ombrage. 1498.

Cette négociation dura plusieurs jours. Le Pape & les Ambassadeurs des Rois d'Espagne, du Roi de Naples & du Duc de Milan, s'unirent pour représenter à l'Ambassadeur de Venise, qu'il étoit nécessaire pour la sûreté commune de gagner les Florentins. Que les Venitiens devoient y concourir avec les autres, afin qu'en étouffant toute semence de division, personne en Italie n'eût désormais de prétexte pour y attirer les Ultramontains: & que l'affaire de Pise y entretenant la division, il y auroit peut-être des gens qui prendroient des mesures dont l'effet seroit funeste à la patrie.

LIII. Les Venitiens s'y opposent, sous prétexte que leur honneur est engagé à la défense des Pisans.

Mais les Venitiens étoient bien éloignés de se rendre à ses représentations: ils démêloient aisément d'où partoit le coup qu'on vouloit leur porter, & les motifs de celui qui étoit l'auteur de cette intrigue. De leur côté ils couvroient leurs interêts de plusieurs prétextes plausibles. Leur Ambassadeur répondit donc par de grandes plaintes: » Qu'il étoit facile de voir que ce n'étoit pas » la consideration du bien public, qui faisoit proposer cet ex» pédient, mais la mauvaise volonté & la jalousie de l'un des » conféderés contre la République de Venise: Que les Flo» rentins étoient si fort attachés à la France, qu'on ne devoit pas » se flater de les en détacher par la restitution de Pise, d'autant » plus qu'ils étoient persuadés que les François leur aideroient à » s'emparer de la plus grande partie de la Toscane: Qu'il y au» roit au contraire beaucoup de danger à leur rendre cette Ville, » parce que l'augmentation de leur puissance les mettroit plus » en état de troubler l'Italie: Que la proposition qu'on faisoit, » interessoit l'honneur de tous les conféderés, mais plus parti» culierement encore la réputation des Venitiens: Que ç'avoit » été par un concert unanime de tous les Alliés, qu'on avoit » promis aux Pisans de défendre leur liberté; mais que répu» gnant toujours à faire la moindre dépense pour les affai» res communes, ils avoient laissé tomber sur les Venitiens » seuls tout le poids de cette défense, qui pourtant étoit l'affai-

1498.

» re de la ligue, puisqu'elle avoit été entreprise par une délibe-
» ration de tous les confederés : Que la République, après avoir
» employé ses finances & ses forces, pour soutenir les Pisans, ne
» pouvoit les abandonner aujourd'hui sans se déshonorer ; &
» qu'en un mot, si les autres négligeoient la foi donnée, le Sénat
» accoutumé à tenir sa parole, étoit résolu de n'y pas manquer
» dans cette occasion : Qu'il étoit bien triste pour eux qu'on leur
» fit un crime d'une chose qu'ils n'avoient faite que du consen-
» tement de toute la ligue & pour l'interêt commun : Que c'é-
» toit donc là le prix des grandes dépenses qu'ils avoient faites
» pour cette entreprise & pour tant d'autres, & de tant de fa-
» tigues & de dangers qu'ils avoient essuyés depuis le commen-
» cement de la conféderation : Qu'ils pouvoient dire hardi-
» ment que l'Italie leur devoit son salut. En effet, ajoutoit
» l'Ambassadeur, quelles autres forces que les leurs avoient
» combattu sur le Taro ? Quelles autres troupes avoient recon-
» quis le Royaume de Naples ? Par quelle autre Puissance No-
» varre avoit-elle été forcée de se rendre, & le Roi de France
» de repasser les Monts ? Quelle autre armée que la leur avoit
» fermé les passages du Piemont, toutes les fois qu'il y avoit
» eu apparence d'irruption de la part des François ? Qu'il n'é-
» toit pas possible d'attribuer tant de travaux à d'autres motifs,
» qu'au désir de sauver l'Italie ; car, continuoit-il, la Répu-
» blique de Venise n'étoit pas exposée aux premiers dangers ;
» elle n'avoit point excité de troubles, ni causé des maux qu'el-
» le fût obligée de réparer ; ce n'étoit point elle qui avoit ap-
» pellé le Roi de France en Italie, qui l'avoit accompagné dans
» son expédition, & qui par une sordide épargne, avoit laissé tom-
» ber en décadence les affaires communes ; au contraire il avoit
» souvent fallu qu'elle remediât aux désordres causés par la fau-
» te des autres : Qu'enfin si l'on avoit l'ingratitude de ne pas
» reconnoître, d'oublier même tant de services, elle ne vou-
» loit pas suivre le mauvais exemple qu'on lui donnoit, ni se des-
» honnorer, en manquant de foi aux habitans de Pise ; étant
» d'ailleurs persuadée que la sûreté de l'Italie entiere dépendoit
» de la liberté de cette Ville.

LIV. Mort de Charle VIII. & avénement

Dans le temps que ce projet divisoit ouvertement les confé-
derés, un nouvel accident changea la face des affaires. Le
Roi Charle fut attaqué d'apoplexie à Amboise, en regardant

joüer à la paume (*a*), & il mourut quelques heures après, la nuit du sept au huit d'Avril. Il avoit troublé le repos du monde plûtôt par une saillie de legereté, que par aucunes vûës politiques, ou par aucun motif de grandeur (*b*), & il y avoit lieu de croire qu'il l'auroit continué à le troubler, si la mort ne l'eût surpris. On ne doutoit pas, que vû l'ardeur avec laquelle il souhaitoit de retourner en Italie, qu'il ne démêlât enfin par lui-même ou par le moyen des ennemis du Cardinal de S. Malo, l'artifice dont on se servoit pour faire naître des difficultés, & qu'il ne s'en débarassât: quoique ses irrésolutions fissent douter en Italie de sa venuë, on en étoit pourtant dans des allarmes continuelles. Cette crainte avoit fait entamer au Pape plus passionné que jamais pour l'élevation de ses enfans, une négociation sécrete avec ce Prince; & l'on a dit depuis que le Duc de Milan avoit fait la même chose.

1498.

de Loüis XII. à la Couronne de France.

Charle mourant sans enfans mâles, eut pour successeur Loüis Duc d'Orleans son plus proche parent en ligne masculine. Ce Prince étoit alors à Blois, où dès que le Roi fut mort, la garde Royale & toute la Cour se rendit avec empressement; ensuite tous les Seigneurs du Royaume reconnurent Louis pour leur Roi, & le saluerent en cette qualité (*c*). On disoit cependant en secret, que suivant les anciennes constitutions de la France, il avoit perdu le droit de succeder à la Couronne, parce qu'il avoit porté les armes contr'elle dans la guerre de Bretagne.

LV. Fin tragique de Savonarole.

Le jour des Rameaux, qui fut le lendemain de la mort de Charle, fut la fin du pouvoir & de l'autorité de Savonarole à Florence. Il y avoit fort long-temps qu'on l'avoit accusé auprès du Pape de prêcher scandaleusement contre les mœurs

(*a*) Ce fut en revenant avec la Reine, de voir joüer une partie de longue paume dans les fossés du château, & comme il traversoit une petite galerie, contre la porte de laquelle il s'étoit rudement heurté la tête quelques heures auparavant. L'apoplexie le prit le 7. d'Avril, veille de Pâques fleuries à deux heures après-midi, & il mourut à onze heures du soir, âgé de vingt-sept ans, neuf mois & huit jours.

(*b*) *Ledit Roi*, dit Comines, liv. 8. ch. 13. *ne fut jamais que petit homme de corps, & peu entendu; mais étoit si bon, qu'il n'est point possible de voir meilleure créature.... Davantage*, ajoute-t'il, ch. 20. *la plus humaine & douce parole d'homme que jamais fut, étoit la sienne; car je croi que jamais à homme ne dit chose qui lui dût déplaire.... Et croi que j'ai été l'homme du monde à qui il a fait plus de rudesse; mais connoissant que ce fût en sa jeunesse, & qu'il ne venoit point de lui, ne lui en sçûs jamais mauvais gré.* La Reine porta le deüil de ce Prince en noir, contre l'usage ordinaire, qui est de le porter en blanc; ce qui selon quelques-uns, leur faisoit donner à toutes le nom de *Reines blanches. Le Feron cité par le P. Daniel.* Anne de Bretagne fut aussi la premiere veuve qui mit une Cordeliere autour de son écusson. *Brantome dans sa vie.*

(*c*) Il fut sacré à Reims le 27. de Mai.

1498. du Clergé & de la Cour de Rome, d'entretenir la division dans la Ville, & de s'écarter de la doctrine Catholique. Sur ces accusations, il avoit été cité à Rome par plusieurs Brefs; mais il s'étoit excusé plusieurs fois d'y aller; enfin le Pape l'avoit excommunié l'année précedente. Cette excommunication interrompit ses prédications durant quelques mois, & s'il avoit tenu plus long-temps la même conduite, il auroit facilement obtenu son absolution: en effet, le Pape ne s'arrêtoit pas beaucoup à ce dont on accusoit Savonarole, & s'il en avoit usé si séverement envers lui, ce n'avoit été que par les importunités des ennemis de ce prédicateur. Mais Savonarole se figurant que son silence diminuoit sa réputation & son crédit, qu'augmentoit en effet la véhemence de ses sermons, il remonta en chaire comme auparavant, soutenant que son excommunication étoit contraire à la volonté de Dieu, nuisible au bien public, & par conséquent injuste & nulle; il poussa même l'imprudence jusqu'à attaquer les mœurs du Pape & de la Cour Romaine. Cette hardiesse souleva beaucoup de gens contre lui dans la Ville. Ses ennemis, dont le nombre augmentoit tous les jours parmi le peuple, condamnoient hautement sa désobéissance & sa témerité, qui étoient capables d'indisposer Alexandre contre les Florentins, dans un temps où ce Pape s'employoit pour leur faire rendre Pise, & où ils avoient interêt de le ménager. D'autres prenant sa défense, soutenoient qu'il ne falloit pas que des considérations humaines s'opposassent à l'exécution des ordres de Dieu, ni souffrir que sous de pareils prétextes, les Papes s'accoutumassent à prendre connoissance des affaires de la République. Plusieurs jours se passerent dans ces contestations; cependant le Pape outré contre Savonarole, menaçoit par ses Brefs d'excommunier toute la Ville; de sorte que les Magistrats jugerent à propos d'interdire la chaire à ce hardi prédicateur.

Il obéït: mais plusieurs Moines de son Ordre se mirent à prêcher en sa place avec autant d'indiscretion; & la division regnant également parmi les Religieux & les Séculiers, les autres Ordres ne cessoient de leur côté de déclamer dans leurs sermons contre lui avec une extrême véhemence. La fureur de ces Moines alla si loin, qu'un Dominicain partisan de Savonarole, & un Cordelier son adversaire, convinrent de se jetter tous deux dans le feu en présence de tout le peuple,

afin de constater par cette épreuve, si Savonarole étoit un prophête ou un imposteur. L'occasion de ce duel si étrange & si singulier, fut que Savonarole avoit souvent dit dans ses sermons, qu'il se mettroit dans le feu, s'il étoit nécessaire, pour prouver la verité de ses prédictions, & que Dieu lui feroit la grace d'en sortir sain & sauf. Savonarole ne laissa pas d'être troublé, quand il sçut que cette dangereuse épreuve avoit été proposée sans lui en parler, & il employa toute sorte d'adresse pour empêcher qu'elle ne se fît : mais la chose étant déja fort avancée, plusieurs Florentins qui auroient souhaité que la Ville fût délivrée pour une bonne fois des troubles qu'y excitoit le prétendu prophête, pressoient les deux adversaires de faire leur épreuve, à laquelle il fallut enfin en venir. 1498.

C'est pourquoi le jour ayant été pris, les deux Moines accompagnés de tous leurs confreres, se rendirent dans la place du Palais, où non seulement tout le peuple de Florence, mais encore les habitans des Villes voisines étoient accourus en foule. Alors les Cordeliers furent avertis que Savonarole avoit concerté avec son Champion, que celui-ci tiendroit le saint Sacrement en sa main, quand il entreroit dans le feu : ils se recrierent, & remontrerent que ce seroit mettre en compromis l'honneur de la Religion, qui perdroit beaucoup de sa créance dans les esprits foibles, si l'hostie venoit à brûler. Savonarole qui étoit présent, persista malgré la remontrance ; & cela fit naître entre eux une contestation, qui empêcha que l'épreuve ne se fit.

Cette avanture fut si funeste au credit de Savonarole, que le lendemain, à l'occasion de certaine rumeur qui s'éleva par hazard, ses ennemis appuyés de l'autorité du souverain Magistrat, forcerent le Convent de S. Marc, d'où ils l'enleverent avec deux de ses Moines, & les menerent dans les prisons publiques. Dans ce tumulte les parens de ceux qui avoient été décapités l'année précedente, massacrerent François Valori citoyen fort accredité, qui étoit à la tête de la faction de Savonarole, & qui avoit surtout empêché qu'on n'eût égard à leur appel.

Savonarole fut appliqué à la question, qui ne fut pas bien rigoureuse, & son interrogatoire fut rendu public. Après avoir réfuté les accusations d'avarice, de mauvaises mœurs, d'intel-

1498. ligence avec des Puissances étrangeres, il y avoüoit qu'il n'avoit point été inspiré d'en haut dans ses prédictions, mais qu'il les avoit faites en conséquence d'opinions particulieres fondées sur une grande méditation de l'Ecriture-Sainte : Qu'il n'avoit eu en cela aucun mauvais motif, ni aucun désir de parvenir aux honneurs Ecclesiastiques, & que son unique but avoit été de procurer la convocation d'un Concile universel, dans lequel on pût réformer les mœurs du Clergé, & rétablir l'Eglise si défigurée alors, dans l'état où elle étoit aux temps voisins des Apôtres : Qu'il auroit été plus flaté d'avoir operé une œuvre si sainte & si salutaire, que d'être Pape ; parce qu'elle ne pouvoit être accomplie que par le moyen d'une bonne doctrine, d'une vertu singuliere & d'une grande véneration de la part de tous les hommes, au lieu que le Pontificat s'obtenoit souvent par de mauvaises voyes & par la faveur de la fortune. Il réïtera les mêmes déclarations en présence de plusieurs Religieux, même de son Ordre : mais si l'on en croit ce que ses partisans publierent depuis, il se servit de termes qui pouvoient recevoir differentes interprétations.

Par sentence du Géneral des Dominiquains & de l'Evêque Romolino (*a*), qui fut depuis Cardinal de Sorrento, Commissaires délegués par le Pape, Savonarole & les deux autres Moines furent dégradés des ordres sacrés, & livrés aux Juges séculiers, qui les condamnerent à être pendus & brûlés. On vit à leur dégradation & à leur supplice une aussi grande affluence, qu'il y en avoit eu au même endroit pour voir l'épreuve du feu. Il mourut avec constance, mais sans rien dire qui pût faire juger s'il étoit innocent ou coupable. Ainsi sa mort ne fixa point les jugemens (*b*), ou plutôt les differentes

(*a*) François Romolino natif de Valence en Espagne. Il étoit apparemment alors Evêque *in partibus*. Alexandre VI. le fit depuis Archevêque de Sorrento le 3. de Mars 1501. & ensuite Cardinal. Il fut aussi Archevêque de Palerme, & il mourut à Rome le 4. Février 1518. Evêque d'Albano, & fut enterré à sainte Marie majeure. Plusieurs années après, son tombeau fut ouvert par hasard, & l'on trouva un de ses bras sur sa tête ; ce qui fit croire qu'il n'étoit pas mort quand on l'avoit mis en terre.

(*b*) Philippe de Comines avoit vu & entretenu Savonarole à Florence, en allant trouver le Roi qui revenoit de Naples ; & il paroît persuadé que c'étoit un Saint inspiré de Dieu. Savonarole lui dit, que Dieu avoit choisi Charle VIII. pour punir les crimes de la Maison d'Arragon, & pour réformer l'Eglise, & que comme il l'avoit conduit par la main en Italie, il le reconduiroit de même en France : Mais qu'attendu qu'il n'avoit exécuté qu'une partie des ordres de Dieu, & qu'il avoit mal usé de sa victoire, il

passions des hommes ; car les uns demeurerent persuadés que c'étoit un imposteur ; & les autres crurent toujours, ou que l'interrogatoire qu'on avoit rendu public, étoit une piéce fabriquée, ou que la force des tourmens, plutôt que celle de la vérité, avoit vaincu sa complexion foible & délicate. Ils excusoient même cette foiblesse par l'exemple du Prince des Apôtres, qui sans être en prison, sans être appliqué à la torture, avoit, sur de simples discours de servantes & de valets, renié plusieurs fois son Maître, dont il avoit entendu les divines instructions, & vû des miracles sans nombre. 1498.

perdroit ses conquêtes, & qu'il recevroit bien-tôt *un coup de foüet.* Comines pensa dès-lors que cela pourroit bien être la mort du Dauphin, qui effectivement arriva peu à près ; & lorsqu'il vit le Roi sortir si heureusement du péril de Fornovo, il se rappella la prédiction de Savonarole. Il raconte dans la suite que depuis le retour du Roi en France, Savonarole avoit plusieurs fois prêché, que Dieu vouloit que ce Prince retournât en Italie ; & en dernier lieu, que sa Sentence étoit prononcée s'il n'exécutoit pas cet ordre : il regarde la mort subite de Charle VIII. comme l'accomplissement de cette prédiction. *Mem. de Comines.*

Fin du troisiéme Livre.



HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE QUATRIE'ME.

1498.

I. Opinion qu'on a de Louis XII. en Italie.



A mort de Charle VIII. délivra l'Italie de la crainte des périls qui la menaçoient actuellement; car on ne croyoit pas que Louis XII. son successeur voulût s'embarquer à son avénement à la Couronne, dans une guerre au-delà des Monts. Mais ceux qui jugeoient plus sainement des choses, craignoient que le retardement ne servît qu'à rendre le mal plus considérable dans la suite. Ils voyoient monter sur le trône d'un puissant empire, un Prince d'un âge mûr (*a*), formé dans l'art militaire par plusieurs campagnes, reglé dans sa dépense, beaucoup plus maître de ses mouvemens que Charle ne l'avoit été des siens, & qui outre les mêmes droits au Royaume de Naples, qu'il avoit reçus avec la Couronne,

(*a*) Il avoit trente-six ans, étant né au mois de Mars 1462.

en avoit encore de particuliers sur le Duché de Milan, qu'il prétendoit lui appartenir du chef de Valentine son ayeule. Jean-Galeas Visconti, pere de Valentine, dans le temps qu'il n'étoit que Vicaire Imperial de Milan, n'ayant pas encore obtenu le titre de Duc, l'avoit mariée (*a*) à Louis Duc d'Orleans, frere de Charle VI. Roi de France. Outre sa dot, consistant en la ville d'Ast, son territoire & une grosse somme d'argent, il fut stipulé que la ligne masculine de Jean-Galeas venant à manquer, Valentine ou ses descendans les plus proches, à son défaut, succederoient à l'Etat de Milan. Si l'on en croit les François, cette convention, non valable par elle-même, fut confirmée par le Pape (*b*), pendant la vacance du trône Imperial durant laquelle le Saint Siege prétend avoir le droit de gouverner l'Empire.

1498.

II. Ses droits sur le Duché de Milan.

Quoi qu'il en soit, après la mort de Philippe-Marie Visconti (*c*), dernier mâle de la Maison de Jean-Galeas, Charle Duc d'Orleans, fils de Valentine, prétendit que la succession du Duché de Milan le regardoit. Il avoit deux concurrens : le premier étoit l'Empereur Frederic (*d*), qui, saisissant comme tous les autres Princes les plus legers prétextes favorables à son ambition, disoit qu'au défaut de la ligne mentionnée dans l'investiture du Milanez, accordée par Venceslas son prédecesseur à Jean-Galeas, cet Etat devoit retourner à l'Empire : le second étoit Alfonse (*e*), Roi d'Arragon & de Naples, que Philippe-Marie avoit institué son heritier par son testament. Mais les armes, l'habileté, & la fortune de François Sforce (*f*), avoient triomphé de ces trois prétendans, quoiqu'il n'eût d'autre titre, que d'être le mari de Blanche fille unique, mais bâtarde de Philippe-Marie. Charle qui avoit été pris à la ba-

(*a*) Le contrat de mariage est du mois de Janvier 1386.

(*b*) Il ne paroit par aucun acte que les François ayent allégué cette prétenduë confirmation du Pape. On trouve dans les preuves sur Philippe de Comines liv. 8. les extraits de deux Memoires ou discours faits pour établir les droits du Roi Henri II. sur le Duché de Milan, dont l'un est attribué au Greffier du Tillet, & l'autre au Chancelier Olivier : il n'y est pas dit un mot de cette confirmation, & l'on ne s'y fonde que sur la clause du contrat de mariage, & sur l'investiture donnée en 1509. par l'Empereur Maximilien à Louis XII.

(*c*) Il étoit le second fils de Jean-Galeas & frere de Valentine, il mourut en 1447.

(*d*) Frederic III. de la Maison d'Autriche, pere de Maximilien.

(*e*) Alfonse le vieux.

(*f*) François Sforce s'établit surtout par le secours des Venitiens, qui aimerent mieux l'avoir pour voisin, qu'un Prince de la Maison de France, & que l'Empereur, ou le Roi d'Arragon & de Naples.

1498. taille d'Azincourt (*a*), & détenu vingt-cinq ans prisonnier en Angleterre, ne put rien tenter par lui-même, à cause de son indigence ; Louis XI. Roi de France, quoi que son proche parent (*b*), ne voulut jamais l'aider à s'emparer du Milanez. Depuis la guerre que ce Prince avoit euë à soutenir au commencement de son regne contre les principaux de son Royaume, qui avoient conspiré contre lui sous prétexte du *bien public*, quoique réellement il ne fût question que de leurs interêts particuliers, il ne pensoit qu'à tenir les grands dans l'abaissement, persuadé que sa puissance ne seroit solidement établie que sur la ruine de leur autorité.

Louis Duc d'Orleans, fils de Charle quoique gendre de Louis XI (*c*). ne put aussi par la même raison obtenir aucun secours de son beau-pere. Après la mort de Louis, il ne vit qu'avec chagrin la regence du Royaume entre les mains d'Anne Duchesse de Bourbon (*d*), sœur du nouveau Roi Charle VIII. & il excita inutilement quelques troubles en France pour s'emparer du gouvernement. Il fut encore plus malheureux en Bretagne, où il étoit allé se joindre à ceux qui vouloient empêcher le mariage du Roi avec Anne, heritiere des Etats du Duc François son pere, mort sans enfans mâles, & qu'il avoit sécretement dessein d'épouser lui-même. Il fut pris à la bataille de S. Aubin (*e*), & conduit en France, où il demeura deux ans en prison (*f*), pendant lesquels il fut hors d'état de poursuivre ses droits. Après qu'il en fut sorti, il ne reçut aucun secours de Charle VIII. de sorte qu'il ne put rien tenter sur le Duché de Milan, que lorsqu'étant resté à Aste par ordre du Roi, il profita de l'occasion pour s'emparer de Novarre ; entreprise dont on a vu le malheureux succès.

(*a*) Cette bataille si funeste à la France, fut donnée le 20. d'Octobre 1415. dans la plaine d'Azincourt, village de Picardie entre l'armée de Charle VI. & celle de Henri V. Roi d'Angleterre, commandée par lui-même. Il resta sur la place dix mille François, dont huit mille étoient Gentilshommes. Il y périt aussi sept Princes avec le Maréchal d'Albret ; le nombre des prisonniers monta à quatorze mille hommes, parmi lesquels on comptoit cinq Princes, & un Maréchal de France. *Dan.*

(*b*) Il étoit neveu à la mode de Bretagne du Duc d'Orleans.

(*c*) Il avoit épousé Jeanne, fille de Louis XI.

(*d*) Elle s'appelloit dans ce temps-là *Madame de Beaujeu*: Pierre de Bourbon, Sire de Beaujeu son mari, ne fut *Duc de Bourbon* qu'après la mort de Jean II. son frere aîné, qui mourut le premier Avril 1488.

(*e*) Cette bataille se donna le 28. Juillet 1488.

(*f*) D'abord dans le château de Lusignan, & ensuite dans celui de Bourges.

1498.

Mais auſſi-tôt qu'il fut Roi de France, il n'eut rien tant à cœur que de recouvrer le Duché de Milan, qu'il regardoit comme ſon patrimoine ; cette ardeur qu'on avoit excitée dans lui dès ſon enfance, étoit encore animée par la haine qu'il avoit conçuë contre Ludovic Sforce depuis l'affaire de Novarre, & par l'inſolence avec laquelle ce Duc l'avoit traité, lorſqu'il étoit à Aſte. Ainſi de l'avis de ſon Conſeil, il prit non ſeulement les titres de *Roi de France, de Jeruſalem & des deux Siciles*, par rapport Royaume de Naples, mais encore celui de *Duc de Milan* : & pour que perſonne ne doutât de ſes intentions, il écrivit d'abord au Pape, aux Venitiens & aux Florentins, pour leur faire part de ſon avenement à la Couronne, & il leur envoya des Exprès, afin de négocier avec eux ſur les nouvelles expéditions qu'il méditoit, & particulierement ſur la conquête du Duché de Milan.

III. Il prend le titre de *Duc de Milan*, & ſe diſpoſe à la conquête de ce Duché.

Tout paroiſſoit favorable à ſes deſſeins en Italie, où l'on penſoit, depuis la mort de Charle, bien autrement que du vivant de ce Prince. Le Pape ſe perſuadant qu'il ne pouvoit ſatisfaire ſes interêts particuliers tant que l'Italie ſeroit tranquille, ſouhaitoit avec ardeur d'y voir recommencer la guerre. Les Venitiens ne craignant plus le reſſentiment de Charle, qu'ils avoient excité par des injures, n'étoient pas éloignés de ſe liguer avec le nouveau Roi ; diſpoſition que fortifioit la conduite de Ludovic. Ce politique, quoiqu'il vît bien qu'il auroit en Loüis XII. un ennemi plus dangereux & plus irréconciliable que ne l'avoit été ſon prédeceſſeur, ſe repaiſſoit, auſſi-bien que Frederic Roi de Naples, de l'eſperance que ce Prince ne pourroit pas ſi-tôt porter la guerre en Italie ; d'ailleurs la paſſion, dont il étoit actuellement agité par rapport à l'affaire de Piſe, lui fermant les yeux ſur un danger qu'il croyoit éloigné, il ne pouvoit ſe refuſer la ſatisfaction de traverſer les Venitiens dans la défenſe de cette Ville.

IV. Diſpoſitions des Princes d'Italie à l'égard de Louis XII.

Les Florentins ſeuls commençoient à ſe réfroidir à l'égard de la France. Malgré les bons traitemens qu'ils avoient autrefois reçus du nouveau Roi, ils conſideroient qu'il n'y avoit aucune alliance entre ce Prince & eux, & que leur République ne lui avoit rendu aucun ſervice, ce qui n'étoit pas ainſi de ſon prédéceſſeur, qui leur avoit été lié par les traités de Florence & de Trin, & par tout ce qu'ils avoient ſouffert pour lui de-

1498. meurer attachés : d'ailleurs la division qui croissoit tous les jours entre les Venitiens & le Duc de Milan, leur rendoit les forces des confédérés moins redoutables, & leur faisoit croire qu'ils trouveroient plus de ressources chés leurs voisins & dans la Lombardie, que dans les secours éloignés & incertains de la France.

Ces differentes dispositions des uns & des autres, leur firent prendre des mesures differentes. Les Venitiens dépêcherent sur le champ en France un sécretaire de la République, qu'ils avoient auprès du Duc de Savoye ; cet agent fut chargé d'entamer un traité qui pût leur être utile dans l'occasion : ensuite ils nommerent trois Ambassadeurs pour aller complimenter le Roi sur son avenement, & lui faire des excuses de la conduite qu'ils avoient tenuë à l'égard du feu Roi, sur ce qu'il leur avoit donné lieu de croire, que non content du Royaume de Naples, il aspiroit encore à s'emparer de toute l'Italie.

Le Pape envoya aussi d'abord des Ambassadeurs en France. Son dessein étoit de faire quitter le chapeau à son fils Cesar, & de lui procurer de grands établissemens dans le monde ; il se proposoit déja de trafiquer avec le Roi des graces spirituelles, dont il sçavoit que ce Prince avoit besoin, & d'en obtenir des biens temporels en échange. Ce Prince brûloit de répudier Jeanne sa femme qui étoit stérile & très-difforme, & que Loüis XI. l'avoit presque forcé d'épouser. Son but étoit de se marier ensuite à la veuve du feu Roi, moins en vûë du penchant qu'ils avoient eu l'un pour l'autre avant la journée de S. Aubin, que pour s'assurer le Duché de Bretagne, grande Province fort à la bienséance de son Royaume ; & il ne pouvoit faire ni l'un, ni l'autre sans l'autorité du Pape.

Les Florentins envoyerent aussi des Ambassadeurs à Loüis XII. selon l'ancien usage de leur République, à l'égard des Rois de France, & pour lui rappeller la mémoire des services qu'ils avoient rendus à son prédecesseur, & des traités qu'ils avoient faits avec lui. Ils furent vivement sollicités à cette démarche par le Duc de Milan, qui vouloit susciter des difficultés aux Venitiens dans l'affaire de Pise, dont il seroit nécessairement question entre ces deux Républiques à la Cour de France ; il se flatoit encore, que si les Florentins trouvoient quelque crédit auprès du Roi, ils pourroient s'en servir pour faire son

accommodement avec ce Prince, ce qu'il désiroit sur toutes choses.

1498.

Tous ces Ambassadeurs furent reçus du Roi avec beaucoup de joïe, & l'on commença aussi-tôt à entrer en négociation, quoique Loüis fût déterminé à ne point entamer la guerre en Italie, qu'il n'eût bien affermi l'interieur de son Royaume par de nouvelles alliances avec les Princes voisins.

V. Ludovic Sforce entreprend d'aider les Florentins à reprendre Pise malgré les Venitiens.

Pendant ce tems-là Ludovic, dont la ruine devoit être causée par les troubles qu'il avoit excités, & qu'il entretenoit encore à Pise, travailloit lui-même à sa perte. Sa jalousie contre les Venitiens & le péril auquel il se croyoit exposé par leur trop grande élevation, aussi-bien que les autres Puissances de l'Italie, ne lui permettoient pas de les voir tranquillement recueillir le fruit de ses intrigues. Prenant donc occasion de l'acharnement des Florentins contre les Pisans, & croyant qu'après la mort de Savonarole & de Valori, qui lui avoient été opposés, il pouvoit compter davantage sur cette République, il résolut de l'aider de ses troupes à recouvrer la Ville de Pise, dont tous ses artifices soutenus des instances du reste des alliés n'avoient pû lui procurer la restitution. Il fut même assez imprudent pour croire, ou que cette Ville rentreroit sous l'obéïssance des Florentins par force ou par composition, avant que le Roi de France pût agir, ou que les Venitiens, par une prudence qu'il n'avoit pas lui-même écoutée, n'exposeroient jamais par humeur & pour un sujet peu important, toute l'Italie à une seconde irruption de la part des François, après avoir eu tant de peine à les en chasser.

Un accident qui arriva aux Florentins dans le territoire de Pise, hâta l'exécution d'un projet si mal conçu. Les troupes qu'ils avoient à Pontadera ayant eu avis qu'environ sept cens chevaux & mille fantassins sortis de Pise, y retournoient avec un gros butin qu'ils avoient fait dans la Maremma-di-Volterra, s'avancerent toutes sous la conduite du Comte Rinuccio & de Guillaume Pazzi Commissaire Florentin, pour les traverser dans leur retour. Elles les joignirent dans la vallée de San-Regolo: déja elles les avoient mis en désordre, & repris la plus grande partie du butin, quand survinrent cent cinquante hommes d'armes qui étoient sortis de Pise, à la nouvelle de la marche des Florentins. Cette cavalerie toute fraîche fondit sur ces

troupes fatiguées du combat & en désordre. Toute l'autorité
1498. du Comte ne put obliger les gendarmes de faire ferme ; c'est pourquoi après une légere résistance de l'infanterie, les Florentins furent mis en fuite ; ils eurent beaucoup de gens de pied tués ; plusieurs Officiers furent faits prisonniers avec la plus grande partie de la cavalerie ; le Commissaire & le Comte se sauverent à peine à San-Regolo, rejettant l'un sur l'autre la faute de leur défaite, comme il arrive toujours dans les affaires malheureuses.

Cette perte affligea beaucoup les Florentins ; ils ne pouvoient avoir si-tôt d'autres troupes, & le Comte Rinuccio leur Capitaine géneral, dont la compagnie avoit été ruinée dans cette rencontre, venoit de perdre beaucoup de sa réputation: ils prirent donc le parti d'envoyer dans le territoire de Pise les Vitelli, qui étoient pour lors aux environs d'Arezzo ; mais il fallut pour les y envoyer qu'ils accordassent à Paul l'un deux le titre de Capitaine géneral de leur armée, dont Rinuccio fut privé.

Après la déroute de San-Regolo, les Florentins firent supplier le Roi de France de les secourir de ses forces & de son crédit ; d'envoyer trois cens lances en Toscane ; de ratifier le traité qu'ils avoient fait avec les Vitelli, du vivant du feu Roi, de payer sa part de leur solde ; & d'engager les Venitiens à ne les point attaquer. Mais le Roi bien éloigné de se rendre ou odieux ou suspect aux Venitiens, & ne voulant faire aucun mouvement en Italie avant d'aller porter la guerre dans le Milanez, ne répondit que par des honnêtetés sans effet. Cette conduite de Loüis mit les Florentins dans la nécessité de solliciter vivemen les secours du Duc de Milan ; il les leur accorda avec d'autant plus d'empressement, qu'il craignoit que les Venitiens profitant de leur victoire, ne gagnassent tant de terrain, qu'il ne fût plus possible de s'opposer à eux. C'est pourquoi il commença à prendre des mesures avec les Florentins, non seulement pour leur défense, mais encore pour réduire la ville de Pise. Toute l'Italie avoit les yeux ouverts sur cette affaire, comme la plus importante qui pût l'occuper alors : car n'ayant pas à craindre que les François tentassent rien toute cette année, elle étoit dans une profonde tranquillité d'ailleurs, depuis que les Colonne & les Ursins, qui avoient pris les armes les uns contre les autres, avoient été assés sages pour sacrifier leurs ressentimens particuliers à leur interêt commun.

1498.

VI. Guerre entre les Colonne & les Ursins.

L'origne de cette guerre fut la prise de la Tour Mathia, dont Jacque Conti s'empara. Les Colonne & les Savelli (*a*) par représailles se jetterent sur les terres des Conti, & les Ursins prirent la défense de ceux-ci qui étoient Guelfes comme eux. Plusieurs châteaux furent pris de part & d'autre, & ils en vinrent enfin à un combat avec toutes leurs forces auprès de Monticelli dans le territoire de Tivoli. Ce combat fut long & opiniâtre, étant tous animés par la fureur des factions, autant que par la gloire & l'interêt. Enfin les Ursins qui avoient deux mille hommes de pied & huit cens chevaux, furent mis en fuite; ils perdirent leurs drapeaux, & Charle des Ursins fut fait prisonnier: du côté des Colonne, Authonel Savelli, Capitaine de grande réputation, fut blessé, & mourut peu de jours après. Le Pape feignant d'être fâché de ces troubles dans un païs si voisin de Rome, offrit de les pacifier. Tandis qu'il négocioit cette affaire avec sa mauvaise foi & sa duplicité ordinaires, les Ursins ayant assemblé de nouvelles forces, allerent assiéger Palombara principale place des Savelli; les Colonne, qui depuis leur victoire avoient pris plusieurs châteaux aux Conti, se préparoient à marcher au secours de la place. Mais les uns & les autres commencerent à s'apperçevoir que le Pape les joüoit également, & qu'au lieu de les accommoder, il les animoit les uns contre les autres, & fomentoit le feu de la division entre eux, dans le dessein de les opprimer tous, lorsqu'ils se seroient mutuellement affoiblis. Cette découverte les détermina à se reconciliet sans la médiation de personne; pour cet effet ils s'assemblerent à Tivoli, où ils conclurent le jour même un accord, par lequel Charle des Ursins fut mis en liberté, les places prises de part & d'autre renduës, & le differend des Colonne avec les Ursins au sujet des païs d'Albi & de Tagliacozzo (*b*), remis à l'arbitrage de Frederic Roi de Naples.

Ainsi cette petite guerre ayant été bien-tôt terminée, il n'y en avoit d'autre dans toute l'Italie, que celle de Pise. Le Duc de Milan avoit d'abord résolu de ne secourir les Florentins qu'en

(*a*) Cette Maison de Savelli, l'une des plus illustres de Rome, est éteinte depuis quelques années dans la personne du Prince Jule Savelli, mort sans posterité. Les Savelli étoient de la faction Gibelline, ainsi que les Colonne.

(*b*) On a vû ci-dessus, pag. 146. que Charle VIII. avoit dépoüillé Virgile des Ursins des païs d'Albi & de Tagliacozzo, & les avoit donnés à Fabrice Colonne.

1498. secret, en leur fourniſſant de l'argent. Mais emporté par ſon dépit contre les Venitiens, & ſe laiſſant même aller à des hauteurs & à des menaces, il leva le maſque ſans ſe contraindre davantage. Il commença par refuſer le paſſage aux troupes que les Venitiens envoyoient à Piſe par le chemin de Parme & de Pontrémoli ; de ſorte qu'elles furent obligées d'en prendre un plus long & plus difficile par le Ferrarois. L'Empereur, à ſa ſollicitation, fit retirer tous les Ambaſſadeurs qui étoient à ſa Cour, excepté celui des Rois d'Eſpagne ; & peu de jours après, il les rappella tous, hors celui de Veniſe. Ludovic envoya aux Florentins trois cens archers ; il ſoudoya conjointement avec eux trois cens hommes d'armes, partie commandée par le Seigneur de Piombino & partie par Jean-Paul Baglioné ; outre cela il leur prêta en differens temps plus de trois cens mille ducats, leur promettant encore de plus grands ſecours, quand ils en auroient beſoin.

Il ſollicita auſſi le Pape de ſeconder les Florentins. Alexandre qui paroiſſoit perſuadé que l'établiſſement des Venitiens à Piſe, étoit dangereux pour les Etats du Saint Siege promit d'envoyer aux Florentins cent hommes d'armes, & trois galeres commandées par le Capitaine Villamarina, pour empêcher qu'il n'entrât des vivres dans Piſe du côté de la mer. Mais après avoir differé longtemps ſous divers prétextes, il les refuſa enfin ouvertement, parce qu'il tourna toutes ſes vûës du côté de la France, par le moyen de laquelle il eſperoit s'emparer du Royaume de Naples. Ce n'eſt pas qu'il ne ſentît la difficulté de ce projet, mais il ſe la diſſimuloit à lui-même, comme il arrive toujours dans les choſes qu'on deſire avec ardeur.

C'étoit une eſpece de fatalité que les refus que les Arragonois faiſoient de s'unir au Pape par les liens du ſang, inſpiraſſent de nouveaux deſſeins à ce Pontife. En effet Alexandre avant d'avoir pris le parti de s'unir à la France, avoit demandé la fille de Frederic Roi de Naples en mariage pour le Cardinal de Valence prêt à quitter l'Etat Eccleſiaſtique à la premiere occaſion, & pour dot la Principauté de Tarente. Il ſe perſuadoit, que ſi ſon fils qui avoit beaucoup d'eſprit & de courage, étoit une fois maître d'une partie auſſi conſiderable du Royaume de Naples, il pourroit aiſément trouver l'occaſion de dépoüiller ſon beau-pere, que ſa foibleſſe, l'épuiſement de

de ses finances & ses broüilleries avec plusieurs Barons mettoient hors d'état de se défendre. Le Duc de Milan exhortoit vivement Frederic à faire ce mariage. Il lui fit représenter d'abord avec les plus vives instancees, & ensuite avec dureté par Marquesin Stampa, qu'il avoit envoyé pour cet effet en Ambassade à Rome & de là à Naples, qu'il étoit à craindre que ses refus n'obligeassent le Pape à se livrer à la France; ajoutant qu'il y auroit de l'imprudence & de la foiblesse, si lorsqu'il s'agissoit du salut de toute l'Italie, il se laissoit vaincre à une fausse délicatesse par rapport à un mariage, à la verité inégal, & s'il ne sçavoit pas sacrifier sa répugnance à la conservation de ses Etats. Malgré tous ces efforts, Frederic rejetta constamment cette alliance. Il avoüoit que l'inimitié du Pape pouvoit mettre son Royaume en danger; mais il disoit que de donner sa fille avec la Principauté de Tarente au Cardinal de Valence, ce seroit s'y mettre lui-même; & qu'après tout, forcé d'opter entre ces deux périls, il aimoit mieux s'exposer à celui qui ne le deshonoroit pas, & où il n'auroit rien à se reprocher. Le refus de Frederic détermina le Pape à s'unir au Roi de France; & dans cetre résolution Alexandre, pour ne pas déplaire aux Venitiens qu'il vouloit attirer dans le même parti, refusa de secourir les Florentins. 1498.

VII. Suite de la guerre de Pise.

Ceux-ci encouragés par les puissans secours du Duc de Milan, & par la réputation de valeur & d'habileté de Paul Vitelli, n'oublioient rien pour venir à bout de leur entreprise. Elle paroissoit pourtant difficile; car outre le nombre, l'expérience & le courage de la Noblesse & du peuple de Pise, les Venitiens avoient dans cette Ville quatre cens hommes d'armes, huit cens Stradiots, & plus de deux mille hommes d'infanterie, & ils se disposoient à y envoyer encore de plus grandes forces: ceux-mêmes qui au commencement n'avoient pas été d'avis dans le Sénat de se charger de la protection des Pisans, étoient aussi ardens que les autres à les soutenir, pour l'honneur de la République.

Le plan de Ludovic & des Florentins, fut d'avoir une armée assés forte pour emporter toutes les places du territoire de Pise, & de mettre tout en usage pour engager les Puissances voisines d'abandonner les Pisans, ou de ne point inquiéter les Florentins en faveur des Venitiens. Ludovic avant

de se déclarer, avoit soudoyé en commun avec les Venitiens
1498. deux cens hommes d'armes sous la conduite de Jean Bentivoglio; il sçut si bien gagner ce Capitaine, qu'il l'engagea à se donner à lui seul, & pour se l'assurer encore davantage, les Florentins prirent son fils Alexandre (*a*) à leur service. Leur dessein étoit d'avoir quelqu'un à opposer aux Venitiens, en cas que ceux-ci voulussent tenter quelque diversion du côté de la Romagne par le moyen du Seigneur de Faënza qui s'étoit mis sous leur protection. Ils prirent encore à leur solde Octavian Riario, Seigneur d'Imola & de Forli avec cent cinquante hommes d'armes. Catherine Sforce sa mere qui le gouvernoit absolument, étoit dévoüée à Ludovic & aux Florentins par plus d'une raison, mais particulierement parce qu'elle s'étoit mariée en secret avec Jean de Medicis (*b*), & que le Duc de Milan qui n'étoit pas content du gouvernement populaire de Florence, avoit dessein d'y rétablir les Medicis. Ludovic obtint aussi des Lucquois, qui lui étoient fort attachés, qu'ils ne favoriseroient plus les Pisans; quoiqu'ils n'observassent pas avec la derniere exactitude leur promesse à cet égard, ils ne laisserent pas de se contenir beaucoup à sa considération. Les Genois & les Siennois, étoient ennemis des Florentins depuis longtemps; d'ailleurs ils avoient des interêts à démêler avec eux, ceux-ci pour Montépulciano, ceux-là pour la Lunigiana. Il étoit à craindre que les Siennois aveuglés par leur haine, ne consentissent, même contre leur propre interêt, comme cela étoit arrivé plusieurs fois, à donner passage par leur Etat aux ennemis des Florentins, pour attaquer ceux-ci de ce côté-là. A l'égard des Genois, quoiqu'ils vissent avec peine les Venitiens s'affermir dans Pise, ils souffroient néanmoins que ceux-ci & les Pisans commerçassent dans les rivieres ou côtes de Genes, à cause du grand profit qui en revenoit à plusieurs particuliers de cette Ville, où la consideration du bien public n'a pas beaucoup de pouvoir: ce commerce étoit aussi d'une grande utilité aux Pisans. Ludovic conseilla aux Florentins d'envoyer des Ambassadeurs à Genes & à Sienne pour proposer de le prendre pour arbitre de leurs differends. Mais on ne put rien conclure avec les Genois, qui demandoient la cession des droits des Floren-

(*a*) Jean Bentivoglio avoit cinq fils; sçavoir Annibal, Hercule, Alexandre, Hermés & Antoine-Galeas Protonotaire Apostolique.

(*b*) C'est celui dont il est parlé ci-dessus, pag. 52.

tins sur Serzane, sans aucun autre avantage pour ceux-ci, que d'interdire tout commerce aux Pisans dans les Etats de Genes. Les Florentins trouverent si peu de proportion entre ce qu'il y avoit à gagner & à perdre pour eux dans ce marché, qu'ils ne voulurent point acheter l'amitié des Genois à ce prix. 1498.

Pendant ces négociations, l'armée des Florentins plus forte en cavalerie qu'en infanterie, se mit en campagne avec son nouveau General; alors les Pisans, qui depuis la victoire de San Regolo, avoient infesté tout le païs sans obstacle par le moyen de leurs Stradiots, leverent le siége de Ponte-di-Sacco qu'ils venoient de former tout récemment: Vitelli qui s'étoit emparé de Calcinaia, attendoit qu'il lui vînt davantage d'infanterie; pendant ce tems-là il se mit en embuscade auprès de Cascina, où s'étoient retirées quelques troupes Venitiennes commandées par Marc Martinengo, & mal disciplinées: il leur tua beaucoup de Stradiots avec Jean Gradanigo, Capitaine de gendarmes, & fit prisonniers Franco chef des Stradiots, & cent cavaliers. Après cet échec, les Venitiens ne se trouvant pas en sûreté à Cascina, se retirerent dans le Fauxbourg de S. Marc à Pise, en attendant de nouvelles troupes de Venise. Vitelli ayant reçu l'infanterie qu'il attendoit, fit semblant de vouloir assiéger Cascina; & quand il vit que les Pisans donnoient dans ce piége, il passa à l'improviste la riviere d'Arno, & mit le siége devant le château de Buti, ayant auparavant envoyé trois mille fantassins pour occuper les hauteurs voisines, & fait conduire son artillerie par la montagne avec beaucoup de peine à cause de la difficulté du chemin: il emporta la place deux jours après qu'il eut posé ses batteries. Vitelli jugea à propos de faire ce siege, parce qu'il voyoit bien qu'il n'étoit pas possible de prendre Pise par force: l'opiniâtreté incroyable du peuple, & même des païsans qui s'y étoient réfugiés, & qu'un long usage des armes avoit fort aguerris, le nombre des troupes auxiliaires des Venitiens, & les fortifications de la ville lui en ôtoient toute esperance. Il jugea donc que le parti le plus sage étoit d'affamer peu à peu cette Ville, de porter pour cet effet la guerre dans cette partie du païs qui est à la droite de la riviere d'Arno, & de tâcher de s'emparer de tous les postes par où l'on pourroit empêcher qu'il n'y vînt du secours par terre. Dans cette vûë, après la prise de Buti, il fit construire un fort dans le lieu le plus

1498. élevé des montagnes qui sont au-dessus de S. Giovanni della Vena ; & il alla assiéger celui que les Pisans avoient bâti auprès de Vico-Pisano, après y avoir fait conduire son canon avec la même difficulté qu'à Buti. En même temps il se saisit de tout le Valdicalci ; & il fit construire un autre fort à la Pietra Dolorosa, audessus de Vico Pisano pour empêcher qu'il n'entrât du secours dans cette place ; il assiégea aussi le château de la Verrucola ; tandis que le Comte Rinuccio avec d'autres troupes se posta dans le Val-di-nievolé, afin d'obliger les ennemis à ne point s'éloigner de Pise, & de les tenir en allarme par rapport à Librafatta & Val-di-serchio. Mais cela n'empêcha pas que quatre cens hommes d'infanterie sortis de Pise, ne taillassent en pieces quelques fantassins du siége de la Verrucola qui étoient logés avec beaucoup de négligence dans l'Eglise de S. Michel.

Paul Vitelli après avoir pris le fort qu'il assiegeoit, & dont la garnison se rendit, à condition de pouvoir emmener son artillerie à Vico Pisa-no, mit le siége devant cette place ; il ne l'attaqua pas du côté par où les Florentins l'avoient fait, lorsqu'il la défendoit (*a*), mais par celui de San-Giovani-della-vena, où il étoit à portée d'empêcher qu'il n'y vînt du secours de Pise. Aussi-tôt que son canon eut fait bréche, les assiégés n'esperant pas d'être secourus, se rendirent vies & bagues sauves, ne voulant pas résister jusqu'à l'extrêmité, dans la crainte d'être traités comme ceux de Buti, où Paul, pour intimider les autres, avoit exercé beaucoup de cruautés, & fait couper les mains à trois canoniers Allemans.

Ce succès fut aussi-tôt suivi d'un autre. Les Pisans croyant qu'il leur seroit aisé de suprendre le fort de Pietra Dolorosa, y envoyerent deux cens chevaux-legers & beaucoup d'infanterie, qui y arriverent avant le jour : mais ils y trouverent plus de résistance, qu'ils ne s'étoient imaginé. Pendant qu'ils donnoient l'assaut, ils apperçurent une partie de l'armée qui accouroit au secours de la place. Ils prirent le parti de se retirer vers Pise, mais ils rencontrerent dans la plaine de Calci Vitellozzo qui s'étoit avancé de ce côté-là avec un autre détachement, pour les couper : tandis qu'ils combattoient contre lui, Paul Vitelli qui survint encore les obligea de prendre la fuite ; ils perdirent dans cette occasion beaucoup de chevaux & presque toute leur infanterie.

(*a*) Voyez ci-dessus, pag. 211.

1498.

VIII. Négociation de paix entre les Venitiens & les Florentins, qui ne réussit pas.

Cependant les Florentins furent avertis par le Duc de Ferrare & d'ailleurs, que les Venitiens pourroient en venir à un accommodement ; mais que pour les y disposer davantage, il ne faudroit pas traiter avec eux d'égal à égal, mais comme avec une Puissance superieure, ce qui sembloit convenir à la dignité d'une puissante République. Sur cet avis, qu'ils ne voulurent pas négliger, ils envoyerent en Ambassade à Venise Guy-Antoine Vespucci & Bernard Rucellaï, deux des plus considerables de la Noblesse de Florence, pour pressentir le Sénat. Ils n'y en avoient point envoyé jusqu'alors, pour ne pas offenser Charle VIII. & parce que ne se sentant pas en état de réduire les Pisans, ils jugeoient que leurs prieres n'étant point appuyés par la réputation & les forces, ne feroient pas un grand effet ; mais étant alors maîtres de la campagne, & le Duc de Milan s'étant déclaré ouvertement pour eux, ils ne désesperoient pas d'engager les Venitiens, à faire un traité convenable.

Ces Ambassadeurs furent reçus avec honneur par le Doge & le Sénat. Après avoir excusé les Florentins de ce qu'ils n'avoient pas encore fait cette démarche par plusieurs raisons fondées sur les circonstances des temps, ils demanderent ouvertement que le Sénat voulût bien abandonner la protection de Pise ; ajoutant qu'ils avoient d'autant plus de confiance de n'être pas refusés, que leur République n'avoit jamais offensé les Venitiens, & que la grande réputation d'équité dans laquelle étoit le Sénat de Venise, leur faisoit croire qu'il ne voudroit pas dans cette occasion s'éloigner d'une vertu qui étoit la base de toutes les autres, & qui devoit l'emporter sur toute sorte de considerations. Le Doge répondit, qu'il étoit vrai que les Venitiens n'avoient reçu aucune injure de la part des Florentins : qu'aussi ce n'avoit point été dans la vûë de leur nuire qu'ils avoient pris la défense de Pise ; mais que les Florentins se trouvant les seuls dans toute l'Italie, qui fussent attachés à la France, toutes les Puissances de la ligue avoient jugé qu'il étoit de l'interêt commun de promettre aux Pisans des secours pour défendre leur liberté : Que si les autres confédérés manquoient sans scrupule à la foi donnée, pour eux, qui de tout temps s'étoient fait une loi d'observer fidelement leurs promesses, ils ne vouloient pas suivre un si mauvais exemple : Que

1498. néanmoins, si l'on pouvoit trouver quelque expédient qui mît à couvert la liberté des Pisans, ils feroient voir à tout le monde que ce n'étoit pas par des vûës d'interêt particulier, qu'ils continuoient de les soutenir.

On examina ensuite durant plusieurs jours par quel moyen on pourroit contenter les deux partis ; & comme ni les Venitiens, ni les Ambassadeurs de Florence ne vouloient en proposer aucun, ils convinrent de s'en remettre à la médiation de l'Ambassadeur d'Espagne qui paroissoit fort empressé à les accommoder. Son avis fut que les Pisans, à l'exemple de ceux de Pistoya, reconnussent les Florentins, non pour leurs souverains, mais pour leurs protecteurs ; ce qui étoit un milieu entre la servitude & la liberté. Mais les Venitiens répondirent qu'ils ne reconnoissoient nulle liberté dans une Ville, où les forteresses & l'administration de la justice seroient entre les mains d'une Puissance étrangere. Ainsi les Ambassadeurs de Florence n'esperant plus de rien obtenir, s'en retournerent, bien persuadés que les Venitiens ne se désisteroient de leur entreprise, que lorsqu'ils y seroient contraints par la nécessité.

IX. Continuation de la guerre de Pise.

Les Venitiens n'avoient pas été d'abord fort allarmés de de l'union des Florentins & du Duc de Milan. Ils jugeoient que ceux-ci n'ayant pas ouvert la campagne dès le commencement du printemps, ils ne pourroient la tenir assés longtemps pour venir à bout de leur dessein, à cause du territoire de Pise, qui est bas, & ordinairement inondé dans l'arriere-saison. D'ailleurs ils avoient nouvellement soudoyé cinq cens hommes d'armes sous la conduite du Duc d'Urbin, auquel ils avoient donné le titre de Gouverneur, & commandés par quelques autres Capitaines : comme ils entretenoient beaucoup d'intelligences, ils se proposoient pour faire diversion, d'attaquer les Florentins par plusieurs endroits ; & même de faire agir Pierre de Medicis, en faveur duquel ils avoient pris à leur solde Charle des Ursins & Barthelemi d'Alviano avec deux cens hommes d'armes.

Ils esperoient d'engager Jean Bentivoglio actuellement broüillé avec le Duc de Milan, de leur permettre de faire la guerre aux Florentins par le Boulonois. Ce Duc piqué de ce que Bentivoglio avoit mieux aimé que son fils Annibal se mît au service des Venitiens qu'au sien, & joignant à cette injure le souvenir de celles qu'il prétendoit avoir déja reçuës de lui,

lorsque Ferdinand Duc de Calabre faisoit la guerre dans la Romagne, s'étoit emparé de certains châteaux dans le Duché de Milan, appartenans à Alexandre autre fils de Bentivoglio : mais les Florentins obtinrent enfin de Ludovic qu'il rendît ces châteaux, ce qui détruisit l'esperance des Venitiens. 1498.

Ils firent la même tentative auprès des Siennois, dont la haine naturelle contre les Florentins, jointe à la division qui regnoit alors dans cette Ville, leur donnoit lieu d'esperer qu'on les écouteroit favorablement. Pandolphe Petrucci s'y étoit concilié une grande autorité par son esprit & par son adresse; Nicolas Borghese son beau-pere, & la famille des Belanti, ne voyoient sa puissance qu'avec beaucoup de chagrin. Ceux-ci étoient d'avis d'accorder le passage au Duc d'Urbin & aux Ursins que les Venitiens avoient envoyé se poster à la Fratta dans le Perousin avec un corps de quatre cens hommes d'armes, deux mille hommes d'infanterie & quatre cens Stradiots. Ils disoient qu'une tréve avec les Florentins, suivant la demande du Duc de Milan, leur faciliteroit la réduction de Pise, après laquelle ils ne manqueroient pas d'attaquer Sienne : Qu'il falloit au contraire profiter de l'occasion, & ne faire avec Florence d'autre traité qu'une bonne paix par laquelle Montépulciano leur demeureroit ; & que puisqu'on étoit certain que les Florentins ne voudroient jamais ceder cette place, il n'y avoit point d'autre parti à prendre que de s'unir aux Venitiens. Comme ils se sentoient appuyés par le Sénat de Venise, ils esperoient d'abaisser par son moyen le pouvoir de Pandolphe ; celui-ci, à la sollicitation du Duc de Milan, soutenant l'avis contraire, avoit beaucoup de peine à le faire passer ; car la haine contre les Florentins & la grande apparence qu'il y avoit qu'on les obligeroit par la force de ceder Montépulciano, faisoient plus d'effet sur l'esprit du peuple que toutes ses raisons. Il représentoit tous les maux que la guerre causeroit aux Siennois, s'ils l'attiroient dans leur païs, & à quels dangers ils seroient exposés, si les Venitiens s'établissoient en Toscane : Que pour s'en convaincre, ils n'avoient qu'à se rappeller qu'ils avoient été sur le point de perdre leur liberté en 1478. pour s'être unis à Ferdinand Roi de Naples contre les Florentins; & qu'il les auroit réduits en servitude, si la prise d'Otrante par Mahomet II. ne l'avoit pas obligé de rappeller de Sienne ses troupes & Alfonse son fils: Que

leur histoire pouvoit encore leur apprendre, que leur haine con-
1498. tre les Florentins, à l'occasion de cette même ville de Montépulciano, les avoit autrefois aveuglés, jusqu'à se soumettre volontairement au Comte de Vertus (*a*), afin de pouvoir leur faire la guerre par son moyen.

Ces raisons, quoique solides, ne touchoient point les Siennois; & Pandolphe couroit risque de voir ses ennemis soulever le peuple contre lui, s'il ne les avoit prévenus, en faisant venir de la campagne un grand nombre de ses amis, & en obligeant les Florentins de faire avancer en même temps à Poggio-Imperialé trois cens hommes d'armes & mille fantassins. S'étant mis par ce moyen en état de contenir la faction opposée, il fit conclure une tréve de cinq ans avec les Florentins, qui sacrifiant leur gloire au péril présent, consentirent à démolir une partie de Ponte-Vagliano, & à raser le fort qui causoit tant d'ombrage aux Siennois: outre cela ils leur permirent de construire autant de forts qu'ils voudroient entre la Chiané & Montépulciano. Ce traité rendit Pandolphe encore plus puissant qu'il ne l'avoit été; de sorte que peu de temps après il fit assassiner son beau-pere qui traversoit ouvertement tous ses projets; cette violence ayant jetté la terreur parmi ses autres ennemis, il s'affermit de plus en plus dans sa tirannie.

Les Venitiens n'esperant donc plus de faire diversion du côté de Sienne, & n'ayant pas mieux réussi auprès des Perousins, se réduisirent à attaquer les Florentins par la Romagne; ils se flatoient de prendre facilement, à la faveur des intelligences que Pierre de Medicis y avoit depuis longtemps, les places que ceux-ci possedoient dans l'Apennin. Pour cet effet, ils engagerent le jeune Seigneur de Faënza, à donner passage par la vallée de Lamoné aux troupes qu'ils avoient en ce païs; Pierre & Julien de Medicis se joignirent à ces forces, & prirent le Bourg de Marradi situé sur l'Apennin du côté qui regarde la Romagne: on ne leur y fit aucune résistance, parce que Denis de Naldo, qui étoit de la vallée de Lamoné, & que les Florentins payoient pour défendre ce Bourg avec trois cens hommes d'infanterie, y amena si peu de monde, qu'il ne lui parut pas sûr de s'y renfermer.

(*a*) Jean-Galeas Visconti, nommé *Comte de Vertus* avant qu'il eût le titre de *Duc de Milan*. Voyez ci-dessus, pag. 46.

Le

Les Venitiens mirent ensuite le siége devant le château de Castiglioné bâti sur une éminence au-dessus du même Bourg, comptant de l'emporter bien-tôt, parce qu'ils sçavoient qu'on y manquoit de tout, & particulierement d'eau, & qu'après cela rien ne les empêcheroit de passer dans le Mugello, païs voisin de Florence. Mais le Commandant de ce fort suppléa par son courage au défaut de munitions, & le ciel pourvut au besoin d'eau; car il plut pendant toute une nuit avec tant d'abondance, qu'on remplit tous les vaisseaux & toutes les citernes. 1498.

Cependant le Comte Rinuccio, accompagné du Seigneur de Piombino & de quelques autres Capitaines, s'étant avancé par le Mugello, obligea les Venitiens à se retirer presque en désordre; car ceux-ci n'aïant compté de réussir dans leur expedition que par une extrême diligence, n'avoient pas amené beaucoup de forces avec eux: d'ailleurs ils craignoient que le Comte de Gajazzo & Fracasse, que le Duc de Milan avoit envoyés, le premier à Cotignuola avec trois cens hommes d'armes & mille fantassins, & l'autre à Forli avec cent hommes d'armes, & qui étoient déja en marche, ne vinssent fondre sur eux. Ils prirent donc le parti d'aller joindre les autres troupes Venitiennes & le Duc d'Urbin qui étoit revenu du Perousin. Elles se trouverent toutes rassemblées entre Ravenne & Forli; mais leurs chefs ne méditoient aucune entreprise considerable, attendu qu'outre les forces des Florentins, le Duc de Milan avoit encore dans la Romagne cinq cens hommes d'armes, cinq cens archers & mille hommes d'infanterie; & que d'ailleurs Imola & Forli formoient un grand obstacle à leurs desseins. Cependant Paul Vitelli après la prise de Vico-Pisano, entreprit d'assiéger Librafatta; afin de pouvoir l'attaquer par l'endroit le plus foible, & éviter en même temps les insultes de l'ennemi pendant sa marche, où son artillerie & ses bagages, devoient lui causer de l'embarras, il ne voulut prendre ni le chemin qui conduit dans la plaine de Pise, ni celui qui tourne par la plaine de Lucques autour des montagnes dans la vallée; mais il en fit faire un tout nouveau au travers des montagnes par un grand nombre de pionniers. Il s'empara chemin faisant du fort de Montémaggioré, que les Pisans avoient construit sur le sommet de la montagne, & il descendit sans danger dans la plaine de Librafatta. Il en fit les

1498. approches dès le lendemain, & prit ſans difficulté deux tours peu diſtantes de la place, nommées Potito & Caſtelvecchio, qui étoient défenduës par quelques fantaſſins ; enſuite il plaça ſes batteries ſur la derniere, & dans quelques autres endroits. Il y avoit deux cens hommes d'infanterie Venitienne dans cette place, d'ailleurs bien fortifiée ; cependant l'artillerie battant le haut & le bas des murs, il eſperoit d'y faire bien-tôt bréche, & de pouvoir donner l'aſſaut, le jour ſuivant. Mais il arriva par haſard qu'un pan de la muraille abattu la nuit, ſe renverſa de maniere que les démolitions hauſſoient de ſept pieds un rempart déja commencé derriere. Après avoir tenté vainement pendant trois jours l'eſcalade de ce retranchement, il commençoit preſque à déſeſperer du ſuccès de ſon entrepriſe, ſurtout depuis qu'une piece d'artillerie des aſſiégés, qui tiroit par une canoniere baſſe, incommodoit beaucoup ſes gens, lorſqu'un autre haſard vint au ſecours de ſa valeur & de ſon induſtrie ; tant il eſt vrai que ſans la fortune, toute l'habileté des Géneraux eſt ſouvent inutile. Un boulet d'une de ſes batteries, fracaſſa cette piece qui faiſoit tant de peine aux aſſiégéans, tua un des meilleurs canoniers de la place, & la traverſa d'un bout à l'autre. Cet accident effraya tellement les aſſiégés, qui d'ailleurs ne pouvoient ſe préſenter ſur la bréche ſans un extrême peril, à cauſe de la batterie poſée ſur la tour, qu'ils ſe rendirent le quatriéme jour du ſiége ; la citadelle capitula auſſi après avoir eſſuyé quelques coups de canon.

Vitelli fit enſuite élever pluſieurs forts ſur les montagnes voiſines, & entr'autres celui della Ventura, capable de contenir beaucoup de monde, & qui commandoit tout le païs aux environs. Il le fit bâtir au-deſſus de Santa Maria, dans le même lieu où l'on dit qu'autrefois il en fut conſtruit un par Caſtruccio Lucquois, celebre Capitaine de ſon temps. Il comptoit que par le moyen de Librafatta & de ce fort, il empêcheroit les Piſans de tirer aucuns convois de Lucques ni de Serzane.

Les Venitiens de leur côté n'oublioient rien pour ſoulager Piſe par des ſecours effectifs, ou par des diverſions ; la broüillerie qui ſurvint alors entre le Duc de Milan & le Marquis de Mantouë, ne releva pas peu leurs eſperances. Le Marquis qui ne

vouloit pas perdre le titre de Capitaine géneral qu'il avoit eu au service des Venitiens, ne s'étoit mis à la solde de Ludovic, 1498.
que sur la parole que celui-ci lui donna de le nommer dans trois mois Capitaine general de ses troupes, de celles de l'Empereur, ou de quelqu'autre des confederés. Mais au bout des trois mois, le Duc n'exécuta point sa promesse, pour ne pas chagriner Galeas de San-Severino, qui n'ayant d'autre mérite que d'avoir sçû gagner ses bonnes graces, ne vouloit pas quitter le titre de Capitaine géneral dont il étoit en possession. Le Marquis de Mantouë piqué de cette conduite, & se plaignant d'ailleurs de n'être pas payé, résolut de rentrer au service des Venitiens, qui lui proposoient de l'envoyer au secours de Pise avec trois cens hommes d'armes. Ludovic ayant été informé de cette résolution, le déclara alors Capitaine géneral de l'Empereur & de ses propres troupes. Mais il n'étoit plus temps; le Marquis s'étoit déja rendu à Venise, où il avoit promis aux Venitiens de se jetter dans Pise malgré les Florentins; & après avoir reçu d'eux une partie de sa solde, il étoit retourné à Mantouë pour se préparer à cette expédition.

Il se seroit mis d'abord en marche, si les Venitiens lui avoient fourni les choses nécessaires à son départ avec autant d'empressement, qu'ils en avoient eu à le prendre à leur service. Mais ils commencerent à se réfroidir par rapport à l'entreprise dont il s'étoit chargé, dans l'esperance qu'on leur donna de surprendre Bibiena, place du Casentin, par le moyen d'une intelligence avec d'anciens partisans des Medicis; ils jugerent, qu'attendu la difficulté de pénetrer jusqu'à Pise, il convenoit davantage à leurs interêts de faire cette diversion. Le Marquis de Mantouë regarda le changement des Venitiens, comme un affront, & il reprit le service du Duc de Milan avec trois cens hommes d'armes & cent chevaux-legers, sous le titre de Capitaine géneral de l'Empereur & du Duc, gardant l'argent qu'il avoit reçu des Venitiens en déduction de ce qu'ils lui devoient du passé.

Les Florentins avoient quelque soupçon de l'intrigue de Bibiena, & ils en avoient même reçu des avis certains de Boulogne; mais les ordres le mieux concertés sont inutiles, si on ne les execute avec promptitude & dans leur entier. A la verité le

1498. Commiſſaire qu'ils y envoyerent ſur le champ pour prévenir les ennemis, fit arrêter les plus ſuſpects des habitans, qui en effet avoient part à la conjuration, mais il eut l'imprudence de ſe laiſſer ſurprendre par leurs diſcours, & de les relâcher; il ſe conduiſit dans tous le reſte avec tant de négligence, qu'il facilita à d'Alviano chargé de l'entrepriſe, l'exécution de ſon deſſein. Cet officier envoya devant lui quelques cavaliers en habit de voyageurs; ces ſoldats arriverent à la porte de la Ville à la pointe du jour, & s'en emparerent ſans réſiſtance, le Commiſſaire n'ayant eu ni la précaution d'y poſer un corps de garde, ni même celle de la faire tenir fermée plus tard qu'à l'ordinaire. Il parut auſſi-tôt pluſieurs autres cavaliers qui ſuivoient les premiers, & qui avoient répandu le bruit ſur leur chemin qu'il étoient des gens de Vitelli : les conjurés prirent en même temps les armes, de ſorte que dans un moment ils furent maîtres de la place, où d'Alviano ſe rendit le jour même. Ce Capitaine à qui ſon caractere vif & impetueux faiſoit pouſſer ordinairement ſa pointe avec beaucoup de chaleur, marcha tout de ſuite à Poppi qui eſt la principale Ville de cette vallée, quoiqu'il n'eût qu'une poignée de ſoldats avec lui; il comptoit de l'emporter d'emblée; mais y ayant trouvé de la réſiſtance, il fallut qu'il ſe contentât de ſe ſaiſir des poſtes voiſins de Bibiena, qui ne ſont pas fort importans.

Le Caſentin qu'arroſe la riviere d'Arno, eſt un païs étroit, ſtérile & montueux, entre les Alpes & l'Appennin qui étoient alors couverts de neige, parce qu'on étoit au commencement de l'hiver : malgré ces obſtacles, il eut été facile de pénetrer parlà juſqu'à Florence, ſi d'Alviano eût pû s'emparer de Poppi; & c'étoit un chemin commode pour entrer dans le territoire d'Arrezzo & dans le Valdarno, païs pleins de grandes Villes & de châteaux, & par conſéquent d'une extrême importance pour les Florentins.

C'eſt pourquoi ils ne négligerent rien pour détourner le péril qui les menaçoit de ce côté-là : ils fortifierent toutes les places qui en avoient beſoin; enſuite ils arrêterent une intelligence que les ennemis avoient dans Arrezzo; enfin leur principal objet étant d'empêcher que les Venitiens n'envoyaſſent de nouvelles troupes dans le Caſentin, ils rappellerent le Comte Rinuccio du territoire de Piſe, & l'envoyerent en diligence ſe ſaiſir des pas de l'Ap-

pennin entre Valdibagno & la Pievé de San Stefano. Le Duc d'Urbin, Charle des Urſins & d'autres Capitaines ne laiſſerent pourtant pas de pénetrer dans le Caſentin, & les Venitiens y eurent par ce moyen une armée de ſept cens hommes d'armes & de ſix mille hommes d'infanterie, parmi leſquels il y avoit quelques Allemans; avec ces forces ils ſe rendirent maîtres de preſque toute cette vallée, mais ils firent inutilement une ſeconde tentative contre Poppi. 1498.

Les Florentins furent donc dans la néceſſité, comme les Venitiens l'avoient prévu, d'y envoyer Paul Vitelli avec ſon armée, en laiſſant de bonnes garniſons dans les places les plus importantes du Piſan, & dans le fort de la Ventura. A ſon arrivée, les ennemis, qui le jour même s'étoient mis en marche pour aſſiéger Pratovecchio, ſe retirerent, & les affaires changerent de face, ſurtout après que Fracaſſe envoyé par le Duc de Milan, ſe fut joint à Vitelli avec cinq cens hommes d'armes & cinq cens fantaſſins. Alors les Venitiens qui étoient fort à l'étroit dans leurs differens poſtes, furent expoſés à de grands embarras: d'ailleurs ayant été obligés de détacher des troupes, pour garder les Pas de la Vernia, de Chiuſi & de Montaloné, afin de s'aſſurer l'entrée & la ſortie du Caſentin, le gros de l'armée en étoit d'autant affoibli; outre cela ils étoient enfermés dans cette vallée, peu propre aux mouvemens de la cavalerie; & la ſaiſon étant fort rude, on ne pouvoit ſe flater de rien faire, ni dans ces quartiers, ni ailleurs. Le Comte Rinuccio étoit dans Arrezzo avec deux cens hommes d'armes; ainſi ils ne pouvoient réuſſir dans le Caſentin, après avoir manqué d'abord Poppi. Enfin le nom de Medicis n'y étoit en aucune conſideration; les habitans du païs ſe déclaroient tous contre eux; & ils avoient même eu beaucoup à ſouffrir de la part des païſans avant l'arrivée de Vitelli. Ils prirent donc le parti de renvoyer au-delà des Alpes une partie de leur bagage & de leur artillerie, & de ſe rapprocher les uns des autres autant que la ſituation du païs pouvoit le permettre.

Vitelli avoit coutume de n'épargner, ni fatigues, ni dépenſe, pour s'aſſurer une victoire certaine; préferant une ſage lenteur à des exploits plus prompts & plus brillans, mais ſouvent dangereux. Suivant ce ſiſtême, il réſolut de ne point attaquer

1498. les plus fortes places ; & il se contenta d'obliger peu à peu les ennemis d'abandonner les plus foibles ; son dessein étoit encore de leur fermer les passages du païs, de maniere qu'ils ne pussent recevoir de nouvelles troupes, ni se secourir mutuellement d'un lieu à un autre. Il comptoit que cette conduite en feroit périr beaucoup, & que le plus grand nombre qui étoit dans Bibiena, se consumeroit de lui-même, tant par la disette des vivres que par le défaut de fourages. Il reprit donc plusieurs postes voisins de Bibiena, peu importans par eux-mêmes, mais qui servoient beaucoup à son dessein ; & gagnant chaque jour du terrain, il enleva plusieurs hommes d'armes qui étoient dispersés aux environs de cette place. D'un autre côté, pour fermer le chemin aux troupes Venitiennes qui s'assembloient au-delà des Alpes, afin de venir au secours des leurs, il se saisit de toutes les places qui sont autour du mont de la Vernia, & fit creuser des fossés dans tous les passages des environs : les ennemis voyant augmenter chaque jour leurs incommodités, & diminuer leurs vivres, plusieurs désertoient de jour en jour, & tomboient presque tous entre les mains des païsans ou des soldats de Vitelli.

X. La négociation pour la paix se renouë.

Les deux armées étoient dans cet état, lorsque le Duc de Ferrare remit sur le tapis la négociation d'un accommodement sollicité par les Venitiens. Quoiqu'on n'eût donné à Venise aucune esperance aux Ambassadeurs de Florence, néanmoins plusieurs des plus considerables du Sénat lassés de cette guerre onereuse, auroient bien voulu qu'on trouvât quelque expédient convenable pour se décharger de la défense de Pise, surtout quand ils virent que rien ne réüssissoit dans le Casentin.

XI. Le Pape & les Venitiens s'unissent avec ouLis XII.

Tandis que la ville de Pise causoit tous ces mouvemens en Italie, le nouveau Roi de France se préparoit à venir attaquer le Duché de Milan l'année suivante ; il avoit lieu d'esperer qu'il seroit secondé par les Venitiens, que leur haine mortelle contre Ludovic, portoit à s'unir étroitement avec la France. Le Pape prenoit encore avec le Roi de plus grandes liaisons : rebuté par Frederic, & persistant toujours dans les mêmes vûës sur le Royaume de Naples, il fondoit toutes ses esperances sur Louis XII. Son dessein étoit d'obtenir pour son

fils, Charlotte fille du même Frederic, qui étoit toujours à la Cour de France (*a*); cette Princesse n'étant point encore mariée, sembloit ne devoir prendre un époux que de la main de Louis.

1498.

XII. César Borgia Cardinal de Valence quitte le chapeau.

Sur l'esperance que ce Prince en donna au Pape, le Cardinal de Valence se rendit un jour au Consistoire, où il exposa à son pere & aux Cardinaux, qu'il n'avoit jamais eu d'inclination pour l'Etat Ecclesiastique; & il les supplia de lui permettre de quitter le chapeau, pour suivre la profession à laquelle il étoit appellé : il prit aussi-tôt l'habit séculier, & il se prépara à passer incessamment en France.

Le Pape avoit déja promis au Roi d'autoriser son divorce avec la Reine; & le Roi de son côté s'étoit engagé de l'aider, après la conquête du Duché de Milan, à réduire sous l'obéissance du S. Siége, les villes de la Romagne possedées par les Vicaires de l'Eglise, & de lui payer actuellement trente mille ducats dont Alexandre disoit avoir besoin pour augmenter ses forces, & pour se défendre contre les ennemis, que son alliance avec le Roi ne manqueroit pas de lui faire en Italie.

XIII. Louis XII. fait dissoudre son mariage avec la Reine Jeanne, & épouse Anne de Bretagne.

Pour exécuter ce traité, le Roi commença par payer l'argent; & le Pape donna commission à l'Evêque de Ceuta son Nonce (*b*), & aux Archevêques de Paris & de Roüen (*c*), de proceder à la dissolution du mariage de Louis. La Reine se défendit d'abord par le ministere de ses Procureurs; mais ses Juges ne lui étant pas moins suspects, que l'autorité de sa partie lui étoit formidable, elle consentit de perdre son procès, moyennant le Duché de Berri avec trente mille livres de revenu, qu'on lui donna pour sa subsistance. Ainsi le divorce (*d*) ayant été confirmé par Sentence des Commissaires, le Roi n'attendoit plus pour celebrer son second mariage, que

(*a*) Voyez ci-dessus, pag. 35.

(*b*) Nos Historiens nomment deux autres Commissaires avec l'Evêque de Ceuta, Portugais, nommé par les uns Pierre, & par les autres Ferdinand; sçavoir le Cardinal Philippe de Luxembourg Evêque du Mans, & Louis d'Amboise Evêque d'Albi : & ils ne parlent ni de l'Archevêque de Roüen, ni de l'Evêque de Paris.

(*c*) Paris dans ce temps-là n'étoit qu'un Evêché suffragant de Sens. Guichardin ne l'ignoroit pas, ainsi qu'il paroît par la suite; ce qui doit faire croire que c'est par la faute des Imprimeurs que le titre d'Archevêque est ici donné à l'Evêque de Paris.

(*d*) Le peuple de Paris murmura fort de ce divorce, & il y eut des Prédicateurs qui blâmerent hautement le Roi. Jeanne supporta sa disgrace avec beaucoup de Constance : elle se retira à Bourges, & y mourut le 4. de Février 1505. après avoir fondé le Monastere des Annonciades, où elle prit le voile.

1498.

l'arrivée de Cesar Borgia qui apportoit la dispense du Pape (*a*).

XIV. Il donne le Duché de Valentinois à Cesar Borgia, qui vient en France.

De Cardinal & d'Archevêque, Cesar étoit devenu homme d'épée & Duc : le Roi lui avoit donné une compagnie de cent lances avec vingt mille francs de pension, & la ville de Valence en Dauphiné avec titre de Duché & vingt mille livres de revenu. S'étant embarqué à Ostie sur les vaisseaux que le Roi lui avoit envoyés, il arriva à la Cour (*b*) dans une pompe & un appareil magnifiques, & fut reçu du Roi avec de grands honneurs. Il apporta avec lui le chapeau de Cardinal pour George d'Amboise Archevêque de Roüen (*c*), qui après avoir toujours eu part à la mauvaise fortune du Roi, étoit alors dans la plus grande faveur auprès de lui.

XV. Georges d'Amboise Archevêque de Roüen, est fait Cardinal.

On ne fut pas d'abord content à la Cour de France du procedé de Cesar Borgia ; lorsque le Roi lui demanda la dispense, il répondit qu'il ne l'avoit pas apportée : le pape lui avoit conseillé d'en user ainsi pour rendre Louis plus facile à leurs desseins. Mais l'Evêque de Ceuta ayant découvert la verité au Roi en grand secret, ce Prince se crut suffisamment dispensé devant Dieu par l'expédition de la Bulle, & sans la demander davantage, il celebra publiquement son mariage & le consomma (*d*) ; alors le Duc de Valentinois ne pouvant plus garder la dispense, se résolut enfin à la donner au Roi. L'Evêque de Ceuta paya bien cher son indiscretion ; car le Duc ayant sçû dans la suite que c'étoit par lui que la chose avoit été découverte, l'empoisonna.

XVI. Louis XII. fait la paix avec les Rois d'Espagne, qui rappellent Gonsalve & toutes leurs troupes d'Italie.

Cependant le Roi songeoit à s'assurer des Princes ses voisins. Il avoit déja confirmé la paix que son prédecesseur avoit faite avec le Roi d'Angleterre : il la conclut aussi avec les Rois d'Espagne, qui ne voulant plus désormais se mêler des affaires d'Italie, rappellerent non-seulement tous les Ambassadeurs qu'ils y avoient, excepté celui qui résidoit auprès du Pape, mais

(*a*) Anne de Bretagne étoit petite fille de Marguerite d'Orleans, sœur du pere de Louis XII. ainsi elle étoit niéce de ce Prince à la mode de Bretagne.

(*b*) La Cour étoit alors à Chinon. Brantome donne la description de l'entrée de Cesar Borgia qui se fit le Mercredi 18. de Decembre 1498. & qui fut d'une magnificence surprenante.

(*c*) Il étoit le huitiéme de neuf fils que Pierre d'Amboise, Seigneur de Chaumont &c. eut d'Anne de Bueil sa femme. Pierre fut Conseiller & Chambellan des Rois Charle VII. & Louis XI. & mourut en 1473. laissant neuf fils & huit filles. George fut d'abord Evêque de Montauban en 1484. puis Archevêque de Narbonne, & enfin Archevêque de Roüen.

(*d*) Ce fut le 18. Janvier 1499.

encore

encore Gonsalve avec toutes leurs troupes ; cette retraite mit Frederic en possession des places de la Calabre, qui jusques-là avoient toujours été tenuës en leur nom. 1498.

XVII. Paix entre le Roi & l'Archiduc, & tréve avec l'Empereur.

Il n'étoit pas si facile de faire la paix avec l'Empereur. Ce Prince étoit entré dans la Bourgogne à l'occasion de quelques mouvemens qui y étoient survenus ; le Duc de Milan lui avoit fourni une somme considerable pour cette expédition, dans l'esperance, ou que Louis, pour défendre ses propres Etats, abandonneroit ses desseins sur l'Italie, ou que ces deux Princes faisant la paix, le Milanez y seroit compris, suivant la parole que Maximilien en avoit donnée. Cependant la paix fut concluë entre le Roi & l'Archiduc après beaucoup de difficultés. On rendit à ce dernier les places du Comté d'Artois ; & l'Empereur pour obtenir cette restitution pour son fils, consentit à une tréve de plusieurs mois ; mais il n'y fut fait aucune mention du Duc de Milan, dont Maximilien étoit alors mécontent, parce qu'il ne lui donnoit pas tout l'argent qu'il lui demandoit sans cesse.

XVIII. Louis XII. se propose pour sequestre de la ville de Pise.

Cependant Ludovic ne négligeoit rien pour engager le Roi dans un accommodement ; négociations, offres, artifices, largesses même à la Cour de France, tout fut employé par ce politique, mais le Roi demeura infléxible. Ce Prince auroit fort souhaité que les Venitiens & les Florentins s'unissent avec lui : dans cette vûë il demandoit que toutes hostilités cessassent au sujet de Pise, & qu'on déposât cette Ville entre ses mains ; pour engager les Florentins à y consentir, il leur promettoit sécretement de la leur rendre peu de temps après qu'elle lui auroit été remise.

La diversité des interêts fit naître beaucoup de difficultés par rapport à cette proposition ; aussi fut-elle sur le tapis pendant plusieurs mois sans qu'on pût rien résoudre. Si les Florentins l'acceptoient, il falloit qu'ils se livrassent absolument au Roi de France ; mais l'exemple du passé leur faisoit craindre que Louis ne fût pas plus fidele observateur de ses promesses que Charle VIII. D'ailleurs ils n'étoient pas bien d'accord entre eux-mêmes : Florence troublée par l'ambition de ses principaux citoyens & par la licence du gourvernement populaire, étoit divisée de maniere que les avis étoient toûjours partagée dans les affaires importantes ; la Noblesse étoit partie attachés au Roi de France ; partie au Duc de Milan avec qui la Répu-

1498. blique avoit alors des liaisons, à cause de la guerre de Pise.

A l'égard des Venitiens, quoique toutes les conditions de leur alliance avec le Roi fussent reglées, ils ne vouloient pas consentir au dépôt proposé, parce qu'ils esperoient de trouver dans la négociation qui se traitoit à Ferrare, de meilleures conditions, soit pour le remboursement des frais de la guerre, soit pour abandonner la défense de Pise avec moins de déshonneur.

Ludovic pressoit vivement cette derniere négociation, dans la crainte que si l'affaire du dépôt se terminoit, les deux Républiques ne se joignissent au Roi contre lui, & dans l'esperance, de pouvoir se réconcilier avec les Venitiens, si le traité se faisoit en Italie. Par la même raison cette négociation n'étoit pas fort agréable au Roi: le Pape toujours attentif à profiter du malheur des autres, la traversoit sécretement de tout son pouvoir; parce que comptant sur le grand crédit qu'il avoit à la Cour de France par rapport aux affaires d'Italie, il se flatoit d'avoir beaucoup de part au dépôt s'il se faisoit entre les mains de Louis.

XIX. On délibere à Venise, si la République se liguera avec le Roi, pour conquerir le Milanez, dont il offre de lui ceder une partie.

Une question délicate occupoit pendant ce temps-là les esprits à Venise; on ne sçavoit, si en rejettant le dépôt de Pise, comme on y étoit déterminé, on se ligueroit néanmoins avec la France contre le Duc de Milan. Le Roi en sollicitoit les Venitiens avec beaucoup d'ardeur, & il offroit en ce cas de leur abandonner Cremone & toute la Ghiaradadda. Il n'y avoit personne qui ne fût tenté par une si belle acquisition; mais beaucoup de gens étoient effrayés de voir le Roi de France trop puissant en Italie. Le Conseil des *Pregati*, qui représente tout le Sénat, étant un jour assemblé pour prendre une derniere résolution sur ce sujet, Antoine Grimani homme d'une grande autorité, parla en ces termes.

XX. Discours en faveur de la ligue avec la France.

» Messieurs, lorsque je rappelle vos bien-faits envers Ludovic, dont nos forces ont tant de fois sauvé ses Etats dans ces » dernieres années, & que je les compare avec l'ingratitude » dont il a payé ces services éclatans, & avec tous les outrages » qu'il nous a faits, pour nous forcer d'abandonner la défense » des Pisans, que nous n'avons pourtant embrassée que par » ses conseils & à sa sollicitation; je ne sçaurois me persuader » qu'il y ait quelqu'un parmi nous qui ne brule pas de tirer vengeance d'une si noire perfidie, quelque chose qu'il en doive

» coûter à la République. En effet quelle honte ne seroit-ce « point pour le Sénat, si insensibles à cette injure, nous démen- » tions aux yeux de tout l'univers la noble fierté de nos Ancêtres? » Ils n'ont pas craint de s'exposer aux plus grands périls, pour » venger la plus legere atteinte à l'honneur du nom Venitien. » Aussi les grandes Républiques ne doivent-elles jamais se re- » gler par des vûës particulieres, ou rapporter tout à l'interêt; » au contraire il faut qu'elles ne se conduisent que par de nobles » motifs, qui ne tendent qu'à augmenter leur gloire & leur ré- » putation; rien ne blesse tant l'une & l'autre, que de paroître » n'avoir ni le courage, ni les moyens de se ressentir d'une inju- » re, & que de ne pas faire éclater sur le champ une vengeance, » qui ne doit pas être l'effet de la colere, mais plûtôt d'une sa- » ge politique, qui cherche à prévenir de nouveaux outrages. Il » est donc vrai, Messieurs, qu'une résolution pleine de vigueur » procure en même tems de la gloire & des avantages: souvent » même des travaux de quelques jours, un péril passager, éloi- » gnent pour toujours des dangers durables & sans nombre.

1498.

» Mais si vous faites attention à l'état présent des affaires d'I- » talie, aux fâcheuses dispositions de la plûpart des Puissances à » notre égard, & à toutes les intrigues de Ludovic contre nous, » vous conviendrés de la nécessité de prendre ce parti. L'ambi- » tion de ce Duc & sa haine pour la République ne sont igno- » rées de personne. Tout le monde sçait qu'il n'est occu- » pé qu'à soulever contre nous l'Italie entiere, l'Empereur, » l'Allemagne; & que même il a commencé à lier une in- » telligence sécrete avec le Turc, pour l'engager à nous » attaquer. Vous voyés dans quel état il vous a réduits la » derniere campagne, & qu'il ne vous reste presque plus d'es- » perance de pouvoir soutenir cette guerre. Si vous persistés » dans la défense de Pise, à quels périls n'êtes-vous pas expo- » sés? Abandonnés-la, sans vous assurer d'ailleurs, vous dimi- » nués tellement votre réputation, que vos ennemis en auront » la confiance de vous opprimer; car vous n'ignorés pas que » rien n'est plus facile que d'écraser ceux dont les affaires com- » mencent à aller en déclinant. Vous verriés déja vos ennemis » s'élever contre vous, si Ludovic n'étoit retenu par la crainte » de nous voir réunis avec le Roi de France; mais cette crainte » ne l'arrêtera pas longtemps, si nous rejettons une fois les pro-

1498. » positions du Roi, ce Prince ne pensera plus à venir en Italie; » il s'occupera de quelque autre entreprise au-delà des Monts; » & Ludovic par ses artifices, & par l'argent qu'il sçaura ré» pandre à la Cour de France, trouvera enfin le moyen de faire » la paix avec cette Couronne.

» Nous voilà donc dans l'obligation de nous unir à la Fran» ce, & par la nécessité de soutenir la gloire de la Républi« que, & par la crainte de périls autrement inévitables. La for» tune nous est bien favorable dans cette occasion. Non seule» ment un grand Roi nous presse lui-même d'entrer dans une » alliance que nous devrions solliciter, mais il nous offre enco» re des avantages dont nous pourrons nous servir un jour, » pour porter nos vûës & nos esperances plus loin, avantages » qu'il nous sera facile d'obtenir, puisqu'il n'est pas douteux » que Ludovic ne pourra jamais résister à deux Puissances si » redoutables, & si voisines de ses Etats.

» La crainte du voisinage des François après la conquête » du Duché de Milan, ne doit pas nous arrêter. Qu'on examine » à fond les choses, & l'on verra, que tout ce qui nous est » contraire aujourd'hui, nous sera favorable alors: l'agrandisse» ment du Roi va allarmer toute l'Italie, & le rendre suspect à » l'Empereur & aux Allemans; ils ne pourront voir sans dépit » & sans jalousie un si beau fleuron de la Couronne Imperiale » entre ses mains: ainsi ceux que nous craignons aujourd'hui, » parce qu'ils sont ligués avec Ludovic contre nous, souhaite» ront notre conservation & notre amitié pour leur propre in» terêt. La réputation de nos forces & de nos richesses, & en» core plus celle de notre union & de notre fermeté, dont » nous avons donné des preuves si éclatantes toutes les fois qu'il » s'est agi de conserver nos Etats, empêchera le Roi de Fran» ce de nous attaquer avec ses seules forces, & il n'osera jamais » le faire sans le secours de plusieurs Puissances, ou du moins » sans celui de l'Empereur: or une pareille ligue seroit si diffi„ cile à former, & sujete à tant d'inconveniens, que ce seroit „ vainement qu'on voudroit l'esperer ou la craindre. La paix „ dont le Roi se croit assuré avec les Princes ses voisins, ne „ sera pas de longue durée; car son aggrandissement réveillera „ leur jalousie & leurs anciennes inimitiés. On sçait d'ailleurs „ que les François sont plus prompts à conquerir, que propres à

„ conserver leurs conquêtes, & que leur vivacité & leur licen- 1498.
„ ce les rend bientôt odieux aux peuples qu'ils ont soumis. Ou-
„ tre cela des conquêtes mal affermies & mal gouvernées,
„ sont plus onereuses à leurs nouveaux maîtres, qu'elles n'aug-
„ mentent leur puissance; enfin quand les François se seront
„ emparés du Duché de Milan, ils auront assés d'occupation à
„ s'y maintenir, sans songer à de nouvelles entreprises. La der-
„ niere révolution du Royaume de Naples, où l'empressement
„ & l'affection incroyables avec lesquels ils ont d'abord été re-
„ çus, se sont bien-tôt changés en une haine implacable, est une
„ preuve encore toute récente de ce que je viens de dire.

„ Le péril que nous pourrions craindre de la conquête du
„ Roi de France, n'est donc ni si certain, ni si grand, que
„ pour l'éviter, nous soyons obligés de demeurer exposés à un
„ danger réel, present & bien au-dessus du premier; & que
„ par la crainte de l'avenir, nous refusions une si belle por-
„ tion du Milanez & si fort à notre bienséance. Une pareille
„ conduite ne pourroit être attribuée qu'à une lâcheté & à une
„ bassesse qui déshonoreroit même de simples particuliers, &
„ à plus forte raison la plus florissante République après la Répu-
„ blique Romaine. D'aussi belles occasions sont rares; & si la
„ sagesse & le courage de ceux qui sçavent en profiter, méri-
„ tent des éloges, on ne peut trop blâmer une foiblesse qui
„ ne sçait que les laisser échaper. Une prudence timide, &
„ qui s'inquiete trop de l'avenir, n'attire que du mépris;
„ car les choses de ce monde sont sujetes à tant de bizares vi-
„ cissitudes, que rarement la plus sage prévoyance n'est pas
„ trompée: enfin abandonner un bien present dans la crainte
„ d'un mal à venir, si ce mal n'est ni certain, ni fort prochain,
„ c'est se préparer souvent le regret & la honte d'avoir perdu
„ des occasions utiles & glorieuses par de vaines terreurs.

„ Je suis donc d'avis, Messieurs, que la République s'unisse
„ au Roi de France contre le Duc de Milan. Cette alliance
„ procurera notre sûreté présente, fera respecter le nom Veni-
„ tien auprès de toutes les Puissances, & va nous donner de
„ nouveaux Etats, que nous eussions achetés autrefois par des
„ fatigues & des dépenses infinies. Mais ce qui doit nous ren-
„ dre cet aggrandissement plus agréable, c'est qu'outre l'uti-

1498.

„ lité présente qui l'accompagne, il nous servira à accroître la „ gloire & les Etats de la République.

Ce discours fut écouté avec beaucoup d'attention; & le courage de Grimani, & son zele pour la patrie, mériterent des applaudissemens. Mais Trevisano soutint l'avis contraire en ces termes.

XXI. Discours contraire au précedent.

„ Messieurs, j'avouë que la République a reçu de grandes in„ jures de la part de Ludovic Sforce, & que la dignité du Sénat „ en a beaucoup souffert. Mais c'est précisément la grandeur „ de ces outrages & de notre sensibilité, qui doit nous enga„ ger à les oublier en faveur du bien public. L'effort de la pru„ dence est de sçavoir réprimer une juste indignation; se vain„ cre soi-même, & commander à sa colere, est une vertu qui „ mérite d'autant plus d'éloges qu'elle est rare, surtout lorsque „ le ressentiment est légitime. Il est donc de la gloire de ce „ Sénat, dont la sagesse fait l'admiration du monde entier, „ de se représenter toute l'infamie dont il va se couvrir en rap„ pellant aujourd'hui en Italie les François, dont il l'a si coura„ geusement délivrée. Outre cela, considerés le danger auquel „ nous serons continuellement exposés, si le Duché de Milan „ tombe entre les mains du Roi de France.

„ Pour se convaincre de la grandeur de ce péril, il ne faut „ que se ressouvenir des allarmes où nous jetta la conquête „ du Royaume de Naples par le Roi Charle; la République ne „ se rassura qu'après s'être liguée contre lui avec presque tous „ les Princes de la Chrétienté. Cependant quelle comparaison „ de ces temps à nos jours? Ce Prince manquant de presque „ tous les talens qui font les Rois, n'étoit pour ainsi dire, qu'un „ phantome de Roi. Une conquête aussi éloignée de la France, „ que l'étoit le Royaume de Naples, bien loin d'augmenter „ sa puissance, ne servoit qu'à l'affoiblir en divisant ses forces. „ D'ailleurs il eut toujours pour ennemis le Pape & les Roi d'Es„ pagne, qui craignoient pour les Etats qu'ils possedoient dans le „ voisinage du Royaume de Naples; mais aujourd'hui le premier „ par differens motifs, & les autres par dégoût, n'entreront pour „ rien dans les affaires d'Italie, s'ils n'y sont forcés par la nécessi„ té. Au contraire, le nouveau Roi de France loin d'être mé„ prisable, est à craindre par ses qualités personnelles: le Mila-

nez est si prêt de la France, & tellement à portée d'être secouru qu'il ne faut pas esperer de le lui arracher, à moins qu'on ne souleve le monde entier contr'elle; & nous cependant voisins d'une Puissance si formidable, nous serons agités même au sein de la paix, par de continuelles inquiétudes, qui nous obligeront à des dépenses sans bornes; enfin si elle nous fait la guerre, comment pourrons-nous résister à ses forces? 1498.

J'avouerai que je n'ai pû voir sans étonnement, qu'on ne craignît rien d'un Roi de France maître du Duché de Milan, & qu'on parût si fort appréhender Ludovic Sforce qui nous est beaucoup inferieur en forces, & que la timidité & l'avarice ont toujours mis sur le point d'échoüer dans ses entreprises. On tremble qu'il ne réunisse les autres Puissances contre nous, comme s'il n'étoit pas d'une extrême difficulté, vû la difference des esprits & des interêts, de former une pareille ligue; d'ailleurs un Prince puissant par lui-même, & qui n'a pas besoin de secours étrangers pour agir, n'est-il pas plus redoutable qu'une Puissance composée de plusieurs membres, qui conduits par des vûës opposées, se croisent toujours dans leurs operations.

On ose esperer que ceux qui souhaitent aujourd'hui notre abaissement, étoufferont leurs ressentimens & leur ambition pour écouter les conseils de la prudence, & seront plus sages que nous, qui n'aurons pû réprimer le désir de nous aggrandir. Mais je demande sur quel fondement on peut s'assûrer que l'Empereur & les Allemans seront plus excités par leur ancienne animosité contre les François, & par la jalousie de voir le Milanès entre leurs mains, qu'ils ne le seront contre nous par le dépit que leur cause depuis si longtems la possession où nous sommes de tant d'Etats qu'ils prétendent appartenir à la Maison d'Autriche ou à l'Empire? Qui nous répondra que l'Empereur se joindra plus volontiers à nous contre le Roi de France, qu'au Roi de France contre nous? N'y a t'il pas même plus d'apparence qu'il sera notre ennemi? L'union sera plus naturelle entre des Barbares, ennemis éternels de l'Italie; & l'Empereur en se liguant avec le Roi, sera à portée de faire plus de conquêtes sur nous, que notre alliance ne pourroit lui en procurer sur la France. Après tout, la maniere dont il s'est conduit dans la derniere ligue, lorsqu'il vint en Italie, ne

1498. » me persuade pas qu'on doive tant désirer de l'avoir pour » allié.

» Il est vrai que Ludovic nous a fait des outrages sensibles, » mais il y auroit une imprudence marquée à exposer nos » propres Etats à de si grands périls, pour nous en venger. » Il n'est point honteux de dissimuler ses ressentimens, jus- » qu'à ce que l'occasion de les faire éclater se présente ; & une » République peut l'attendre. Au contraire, il y a de la » honte à se livrer à la vengeance avant le tems ; & dans » les affaires d'Etat, l'imprudence deshonore toujours, quand » elle est suivie d'un mauvais succès. On ne croira pas que » le désir de punir le Duc de Milan nous a portés à une » démarche si téméraire ; mais on dira que nous n'avons » écouté que l'envie d'avoir Cremone ; l'Europe entiere de- » mandera ce qu'est devenuë la sagesse de ce Sénat ; tout » le monde s'étonnera, qu'après avoir si souvent blâmé l'im- » prudence de Ludovic, nous ayons, comme lui, attiré » les François en Italie. Je ne sçaurois nier que l'acquisi- » tion de Cremone & de la Ghiaradadda ne soit belle & » favorable à nos desseins ; mais considerés si elle peut ba- » lancer l'atteinte que la conquête du Milanès par le Roi » de France portera sûrement au crédit de la République. » En effet ne sommes-nous pas plus respectés maintenant » que Venise tient le premier rang entre les puissances d'I- » talie, que nous ne le serons lorsqu'un Prince, qui nous est » si superieur, aura des Etats dans notre voisinage.

» Nous avons été autrefois tantôt broüillés, tantôt unis avec » Ludovic Sforce ; la même chose peut encore arriver tous les » jours sans beaucoup de danger ; & l'affaire de Pise n'est pas si » désesperée, qu'on ne puisse y apporter du remede, ni assez » importante, pour nous obliger de prendre un parti si dange- » reux : Nous ne pourrons éviter d'être toujours en guerre » avec les François, quand ils seront nos voisins ; les occasions » s'en présenteront à chaque instant : La differente maniere de » penser des Barbares & des Italiens, l'orgueil des François, la » haine naturelle des Rois contre les Républiques, & enfin » l'ambition qui porte toujours le plus fort à opprimer le plus » foible, seront des sources inépuisables de division.

» Je ne suis donc pas tenté de l'acquisition de Cremone ; au contraire

1498.

„ contraire elle ne sert qu'à m'allarmer, ce ne sera qu'une occa-„ sion de plus qu'on aura de nous faire la guerre ; les Milanois „ ne pourront jamais souffrir ce démembrement de leur Etat ; „ & l'Empereur & les Allemans n'en seront pas moins irrités, „ Cremone & la Ghiaradadda étant des dépendances de l'Empi-„ re. Cet appas qu'on nous jette, ne servira qu'à réveiller notre „ ambition, & à nous inspirer le goût des conquêtes, qui nous „ attireront chaque jour de nouveaux ennemis : Il arrivera enfin „ de là, qu'il nous faudra vaincre tout le monde, ou en être „ vaincus ; & je laisse à juger, auquel des deux on doit plûtôt „ s'attendre. Je suis persuadé, Messieurs, que vous ne démen-„ tirés pas votre prudence ordinaire dans cette occasion ; & que „ vous prendrés encore le parti le plus sage.

XXII. La ligue avec la France est résolue.

Cet avis, quoique soutenu par de si puissantes raisons, & appuyé de l'autorité de plusieurs des principaux & des plus sages du Sénat, fut moins goûté que le premier qui étoit dicté par l'ambition & la colere, passions qui portent toujours à des résolutions dangereuses. La haine contre Ludovic Sforce étoit extrême & génerale ; & le plus grand nombre se laissa ébloüir par l'acquisition d'un pays aussi considérable que la ville de Cremone, son territoire & la Ghiaradadda, dont on retireroit au moins cent mille ducats tous les ans, & par le moyen duquel la République embrassant presque toute la riviere de l'Oglio, alloit étendre ses limites jusqu'au fleuve du Pô, & fort au loin sur l'Adda ; d'ailleurs les Venitiens s'approchoient par ce moïen des Villes de Milan, de Parme & de Plaisance, dont ils ne seroient plus éloignés que d'environ quinze ou seize milles. Ils regardoient cet agrandissement comme un moyen de s'emparer de tout le Duché de Milan, si le Roi de France venoit à être embarassé dans des affaires qui l'empêchassent de veiller à la conservation de cet Etat. On se persuadoit même déja que ce temps n'étoit pas si fort éloigné ; le caractere des François plus propres à faire des conquêtes qu'à les conserver, & le parallele qu'on faisoit de la forme durable de la République avec les variations du gouvernement de France occasionnées par le changement de Rois, appuyoient de si flateuses esperances ; enfin on consideroit que la difference des mœurs Françoises & Italiennes, altereroit bien-tôt la bonne intelligence des conquerans & des peuples conquis. C'est

1498. pourquoi l'avis de Grimani passa à la pluralité des voix; & les Ambassadeurs de Venise en France furent chargés de conclure la ligue aux conditions offertes, pourvû néanmoins qu'on n'y fit point mention de l'affaire de Pise.

XXIII. Ligue de Blois, entre Louis XII. & les Venitiens, contre le Duc de Milan.

Cette restriction déplut fort au Roi de France. Il avoit compté qu'après qu'on auroit remis la ville de Pise entre ses mains, Venise & Florence ne balanceroient pas à se joindre à lui. Il croïoit, qu'attendu la disposition où les Venitiens étoient d'abandonner la défense de Pise, il auroit eté plus convenable de le faire d'une maniere, qui facilitât la conquête du Milanez, à laquelle ils avoient interêt, que par un accommodement qui leur procureroit à la verité quelque condition un peu meilleure, mais qui feroit cause d'un autre côté que les Florentins demeureroient unis à Ludovic Sforce : comme c'étoit celui-ci qui dirigeoit la négociation de Ferrare, le Roi avoit tout lieu de craindre de n'avoir par l'évenement, ni les Venitiens, ni les Florentins dans son parti. Ne jugeant donc pas qu'il fût de la prudence de se mettre dans le cas de ne pouvoir compter ni sur l'une, ni sur l'autre des deux Républiques, & choqué d'ailleurs du peu de confiance qu'on lui marquoit, il préferoit la paix avec l'Empereur, par laquelle il leur seroit libre à tous deux de faire la guerre, à Ludovic Sforce & aux Venitiens chacun de leur côté. Il fit donc dire par ses Ministres aux Ambassadeurs de Venise, qu'il ne vouloit point de traité, à moins qu'on ne terminât en même temps l'affaire du dépôt de Pise, & il déclara lui-même à ceux de Florence qu'ils pouvoient en être assurés.

Mais le Duc de Valentinois, les Agens du Pape, le Cardinal de S. Pierre-aux-liens, Trivulce & tous les autres Italiens qui animoient le Roi à la guerre pour leurs interêts particuliers, ne le laisserent pas longtemps dans cette résolution. Ils lui représenterent que rien ne pouvoit lui être plus préjudiciable, que de se priver du secours des Venitiens par la crainte de n'avoir pas celui des Florentins; que les premiers par leur puissance & leur proximité, étoient en état & à portée de le servir efficacement dans la conquête du Duché de Milan, au lieu que ceux-ci, épuisés par la guerre, & d'ailleurs fort éloignés du Milanez, ne lui seroient pas d'une grande utilité: Qu'il arriveroit de là que Ludovic abandonneroit les Florentins, pour se

réconcilier avec les Venitiens ; & en ce cas quelles difficultés ne trouveroit-on pas dans l'expédition de Milan ? Que l'expérience avoit fait voir ce que pouvoient les forces des Venitiens jointes à celles de Ludovic ; que quoique plusieurs grands Princes fussent entrés dans la ligue faite contre Charle VIII. il n'y avoit eu néanmoins que ces deux Puissances réunies qui avoient pris Novarre & défendu le Milanez : Que de compter sur l'Empereur, & de s'unir à lui, c'étoit se tromper, & s'exposer beaucoup, les vastes projets de ce Prince n'étant soutenus ni par les forces, ni par la prudence : Que supposé même qu'il pût être dans la suite plus heureux qu'il ne l'avoit été jusqu'alors, il n'étoit pas de l'interêt de la France de contribuer à l'agrandissement de son ancien ennemi. 1498.

Le Roi fut tellement ébranlé par ces raisons, qu'il changea d'avis, & il consentit à conclure la ligue avec les Venitiens, sans faire mention de l'affaire de Pise. On convint par le traité (*a*), que dans le même temps que le Roi entreroit dans le Milanez, les Venitiens s'y jetteroient aussi de leur côté : Qu'après la conquête de ce Duché, le Roi en gardant pour lui tout le reste, abandonneroit en proprieté aux Venitiens Cremone, avec toute la Ghiaradadda, à l'exception néanmoins d'environ 70. pieds de terrain le long de la riviere d'Adda : Qu'ils seroient respectivement obligés de défendre avec un certain nombre de troupes, le Roi, Cremone & tout ce que les Venitiens possedoient dans la Lombardie jusqu'aux Lagunes de Venise ; & les Venitiens, le Duché de Milan.

Ce traité fut tenu si sécret, que Ludovic Sforce pendant plusieurs mois ne put sçavoir certainement, si la ligue n'étoit que défensive, comme on le publioit à la Cour de France & à Venise, ou si elle étoit offensive contre lui ; le Pape même, qui étoit en si bonne intelligence avec le Roi, n'en fut informé que fort tard.

Après la conclusion de ce traité, le Roi ne parla plus de Pise aux Florentins, & il leur fit des offres bien differentes de celles qu'on avoit proposées d'abord. Cette conduite jointe aux maux que leur faisoient les Venitiens, les mit dans la nécessité de s'unir plus étroitement que jamais au Duc de Milan, par le secours duquel leurs affaires continuoient à prendre un tour favorable dans le Casentin.

(*a*) Ce traité fut conclu à Etampes, & signé à Blois le 15. d'Avril 1499.

1498.

XXIV. Suite de la guerre de Pise.

Cependant les Venitiens harcelés sans cesse par les soldats de Vitelli & par les païsans, manquant d'ailleurs de vivres & de fourages, s'étoient enfermés dans Bibiena & dans quelques autres petites places ; ils avoient grand soin de conserver les défilés de l'Appennin, afin de recevoir des secours, ou de se retirer, s'ils y étoient obligés. Charle des Ursins gardoit le Pas de Montaloné avec ses gendarmes & cent fantassins, & d'Alviano étoit posté plus bas à la Vernia. Paul Vitelli qui alloit toujours pied à pied, selon sa coutume, après avoir acculé les ennemis dans un si petit terrain, voulut les contraindre encore, à force d'incommodités, d'abandonner ces deux passages, après quoi il comptoit d'en obtenir une victoire facile, ou de les faire périr de misere, quand ils seroient réduits à la seule ville de Bibiena, & enfermés de tous côtés entre les Florentins & les montagnes. Ses esperances étoient d'autant mieux fondées, que le nombre de leurs soldats étoit déja beaucoup diminué ; car outre ceux qui avoient été enlevés dans leurs quartiers, plus de quinze cens chevaux & une fort grande quantité d'infanterie, avoient deserté les uns après les autres, faute de vivres & de postes sûrs ; & la plûpart avoient beaucoup souffert de la part des païsans au passage des Alpes.

Charle des Ursins en se retirant du Pas de Montaloné, qu'il fut contraint d'abandonner, se vit sur le point d'être taillé en pieces ; car il fut attaqué dans sa marche par plusieurs soldats des Florentins & par les gens du païs, qui sçachant qu'il ne pouvoit pas demeurer dans ce poste, se tenoient tout prêts, à profiter de l'occasion. Mais s'étant saisi d'un terrain avantageux, il se mit en défense ; & il ne perdit qu'une parti de son bagage, ayant même assés maltraité ceux qui le poursuivoient en désordre. Les troupes qui gardoient les défilés de la Vernia & de Chiusi, furent aussi contraintes de se retirer à Bibiena, où le Duc d'Urbin, d'Alviano, Astor, Baglioné, Pierre Marcello Proveditеur Venitien & Julien de Medicis se renfermerent avec sept cens hommes d'infanterie & soixante chevaux, bien résolus de tenir dans cette place, la seule qui leur restât dans le Casentin, jusqu'à ce qu'il leur fût arrivé des secours.

Les Venitiens, pour leur honneur & encore plus pour obtenir de meilleures conditions, n'avoient garde d'abandonner entierement ce pays. C'est pourquoi le Comte

de Pitigliano apportoit toute la diligence possible à rassembler à Ravenne les troupes destinées pour le secours ; il y étoit encore excité par les instances & les plaintes continuelles du Duc d'Urbin & des autres, qui lui mandoient que l'extrême nécessité alloit les contraindre de composer avec les ennemis. Le Duc de Milan & les Géneraux Florentins auroient bien voulu emporter Bibiena avant qu'elle fût secouruë, pour cet effet ils demandoient à Florence un renfort de quatre mille hommes d'infanterie : mais outre que la rigueur de la saison ne permettoit pas d'agir facilement dans ce païs, où l'hiver est plus rude qu'ailleurs, les Florentins lassés de tant de dépenses, n'étoient pas fort disposés à en faire encore dans cette occasion. De nouvelles divisions jointes aux anciennes, rendoient cette affaire encore plus difficile : une partie des habitans favorisoit Paul Vitelli ; & une autre vouloit rétablir le Comte Rinuccio. Celui-ci avoit des parens d'un grand crédit, & il ne voyoit avec beaucoup de jalousie son rival dans une place qu'il avoit occupée long-temps, où il avoit fidelement servi la République, & qu'il n'avoit perduë que par le malheur qui lui étoit arrivé à San-Regolo. Comme il étoit dans le Casentin avec sa compagnie, il ne se prêtoit pas volontiers aux occasions qui pouvoient augmenter la réputation de Vitelli, dont il souhaitoit l'abaissement. Ce Géneral de son côté, ne se mettoit pas fort en peine de gagner l'affection des troupes : il se faisoit payer à toute rigueur, & avoit de la hauteur avec les Commissaires Florentins : souvent dans les déliberations & dans l'exécution, il s'arrogeoit plus d'autorité qu'il ne paroissoit convenable ; il avoit même accordé depuis quelques jours sans consulter les Commissaires, un sauf-conduit au Duc d'Urbin qui étoit malade, & Julien de Medicis profitant de l'occasion, avoit accompagné le Duc dans sa retraire. Les Florentins étoient persuadés, que si Vitelli n'avoit pas donné ce sauf-conduit, le Duc d'Urbin, dans l'impatience d'aller rétablir sa santé dans ses Etats, seroit venu à composition, & auroit retiré les troupes de Bibiena ; ils se plaignoient hautement que sans leur participation, on eût facilité la retraite de Julien de Medicis, déclaré rébelle, & qui venoit de paroître les armes à la main contre sa patrie. Cette conduite de Vitelli décreditoit ses conseils, & faisoit rejetter ses de-

1498.

1498. mandes à Florence, où la maniere dont il avoit fait la guerre dans le Casentin, ne lui donnoit pas beaucoup de réputation auprès du peuple. On disoit que tout ce qu'il y avoit eu d'important, avoit été fait par les païsans; on ne trouvoit pas que la longueur de cette guerre répondît à l'opinion qu'on s'étoit formée de la valeur de ce Capitaine; & l'on attribuoit même à mauvaise volonté, comme le peuple fait toujours, ce qui ne provenoit que des obstacles causés par la rigueur de la saison, & du manque des choses nécessaires.

Le renfort de quatre mille hommes n'ayant donc point été envoyé, le Comte de Pitigliano eut le temps de se rendre à Elci, château du Duché d'Urbin près des confins de l'Etat de Florence, où Charle des Ursins & Pierre de Medicis l'attendoient au rendés-vous de l'armée qui devoit passer l'Apennin; la nature du païs où l'on alloit, & le défaut de fourages, avoit obligé ce General à prendre beaucoup d'infanterie & peu d'hommes d'armes, qui n'étoient même armés qu'à la legere. Ce fut-là le dernier effort que firent les Venitiens pour le Casentin. Paul Vitelli laissant Bibiena bloquée, & de bonnes gardes à tous les passages, s'avança avec le reste de son armée à la Pievé de S. Stefano, place des Florentins située au pié des Alpes, pour s'opposer à la descente des ennemis. Mais quand le Comte de Pitigliano vit devant lui les Alpes couvertes de neige, une armée nombreuse qui l'attendoit dans la plaine, & les défilés étroits qu'il avoit à forcer, défilés qu'il n'est pas facile de passer même dans la belle saison & lorsqu'il n'y a aucun obstacle, il n'osa en risquer le passage, malgré les plaintes & les reproches du Sénat de Venise, plus prompt, disoit-il, à le blâmer qu'à lui fournir les choses nécessaires; & quoiqu'on lui promît de lui faciliter cette entreprise par une diversion dans le Val-di-bagno, où les Venitiens avoient déja fait quelques hostilités.

1499.

XXV. La négociation de la paix est transferée de Ferrare à Venise.

Si la guerre se faisoit lentement, la paix se négocioit avec chaleur. Elle étoit également desirée par les deux Républiques; & le Duc de Milan ne le souhaitoit pas avec moins d'empressement. Dans la frayeur que lui causoit la ligue concluë entre le Roi de France & les Venitiens (*a*); il se flatoit que cette

(*a*) Elle n'étoit pas encore concluë alors, & elle ne fut signée que le 15. d'Avril, comme il a été observé ci-dessus, pag. 331. Mais Ludovic Sforce pouvoit y voir déja assés de disposition, pour fonder sa crainte.

paix disposeroit ceux-ci à ne pas tant souhaiter les François en Italie ; & que lui tenant compte de ses soins pour la procurer, leur ressentiment contre lui s'éteindroit en partie. Ainsi se rendant médiateur entr'eux & les Florentins auprès d'Hercule d'Est son beau-pere, il vouloit obliger ceux-ci de condescendre un peu aux desirs des premiers ; il ne se servoit pas tant en cette occasion de son crédit qui commençoit à diminuer, que d'un autre moïen plus efficace ; les Florentins qui s'étoient apperçû de son dessein commençoient à se défier beaucoup de lui, il leur fit entendre qu'il seroit obligé pour se défendre contre le Roi de France, de retirer les troupes qu'il entretenoit pour leur service, ou du moins la plus grande partie. Après plusieurs mois de négociation à Ferrare, où il survint plusieurs difficultés, les Venitiens prierent Hercule de se rendre en personne à Venise pour terminer l'affaire plus facilement. Il en faisoit quelque difficulté ; & encore plus les Florentins, qui sçachant que les Venitiens auroient bien voulu que l'on s'en remît à l'arbitrage du Duc de Ferrare, étoient fort éloignés de l'accepter. Mais à la fin vaincus par les instances de Ludovic, ils consentirent au voyage d'Hercule, & ils envoyerent avec lui Jean-Baptiste Ridolfi & Paul-Antoine Soderini, deux des meilleures têtes de Florence. 1499.

XXVI. Les Venitiens & les Florentins, se remettent de la décision de leur différend au Duc de Ferrare.

La premiere question qui fut agitée à Venise, fut de sçavoir si Hercule seroit regardé comme arbitre, ou s'il seroit simplement médiateur, comme ami commun. Les Florentins vouloient qu'il n'eût que cette derniere qualité, ainsi qu'il l'avoit euë à Ferrare, où l'on étoit déja presque convenu sur les principaux articles. Ils sçavoient que dans les choses qui dépendroient de lui, il favoriseroit les Venitiens, surtout s'il en décidoit à Venise ; & que quand il n'y seroit pas porté par lui-même, le Duc de Milan par l'envie qu'il avoit de se rendre agréable aux Venitiens, l'y engageroit. Ils craignoient même qu'il n'abusât du pouvoir que lui donneroit le compromis, pour faire quelque changement aux articles de Ferrare, sans compter que peut-être il n'y auroit aucun égard. D'un autre côté les Venitiens étoient résolus, si le compromis n'étoit pas accepté, de rompre la négociation, moins encore pour ne pas manquer ce qu'ils esperoient de la faveur de l'arbitre, que parce qu'ils n'étoient pas d'accord entr'eux sur cette affaire.

1499. Quoique tous les Senateurs desirassent la paix, & qu'ils fussent également lassés des grandes dépenses de cette guerre dont on n'esperoit qu'un léger avantage; néanmoins plusieurs, & particulierement les plus jeunes & les plus fiers, ne vouloient point d'accommodement, à moins que les Pisans ne demeurassent libres, ou que du moins on ne leur laissât ce qu'ils possedoient dans le territoire de Pise, lorsqu'ils s'étoient mis sous la protection des Venitiens. Ils se fondoient sur plusieurs raisons; & principalement sur ce que la République ayant promis aux Pisans par un décret public de conserver leur liberté, elle ne pouvoit les abandonner sans deshonneur. Quelques autres moins délicats sur ce point, étoient extrêmement difficiles par rapport au remboursement des frais de la guerre, pour lesquels ils prétendoient que Florence leur abandonnât la ville de Pise. Mais presque tous les Sénateurs les plus sages & qui avoient davantage d'autorité, vouloient la paix à quelque prix que ce fût. Ils désesperoient absolument de pouvoir défendre Bibiena & de soutenir Pise, vû les difficultés qu'on avoit trouvées à y faire entrer du secours, & le peu d'effet des diversions qu'ils avoient tentées. Ils consideroient d'ailleurs, que quoique l'expédition du Milanez parût facile, il pourroit arriver que le Roi de France, n'ayant pas fait la paix avec l'Empereur, ou retenu par d'autres affaires qui pouvoient lui survenir au-delà des Monts, ne seroit pas en état d'attaquer ce Duché; & que lorsqu'il exécuteroit ce projet, il seroit peut-être traversé par des contre-temps imprévus, comme il en arrive tous les jours à la guerre. Mais surtout ils étoient effrayés des grands préparatifs qu'on disoit que Bajazet faisoit par mer & par terre pour les attaquer dans la Grece; toutes ces considerations leur faisoient juger, qu'il étoit nécessaire de sacrifier, du moins en partie, l'honnête à l'utile, pour ne pas demeurer exposés à tant de périls à la fois, par une exactitude trop scrupuleuse à observer leur promesse.

Mais n'ignorant pas que cet avis auquel on seroit obligé d'en venir enfin, ne passeroit pas facilement dans leurs grands Conseils, ils avoient habilement engagé le Conseil des *Pregadi* dès le commencement de la négociation de Ferrare, de donner tout pouvoir au Conseil des Dix dans l'affaire de Pise, & de conclure la paix avec les Florentins: ce Conseil moins nombreux

1499.

breux n'étoit composé que des plus sages de la République, dont la plus grande partie étoit de ce sentiment. Mais la négociation ayant été tranferée à Venise, ils n'étoient plus si assurés de faire réussir leur projet; il y avoit toute apparence que le Conseil des Pregati ne se rangeroit pas à leur avis, & pourroit bien même rejetter tout-à-fait les articles arrêtés à Ferrare; d'ailleurs n'ignorant pas combien le Conseil des Dix alloit se rendre odieux, s'il approuvoit seulement ces articles, ils insisterent fortement pour le compromis, comptant que la haine du jugement qui interviendroit, supposé qu'on n'en fût pas content, tomberoit plutôt sur l'Arbitre que sur eux, & qu'après tout, ils auroient moins de peine à obtenir la ratification de ce qui seroit décidé, qu'à faire approuver un accommodement négocié avec la partie opposée.

XXVII. Décision du Duc de Ferrare.

Après bien de la résistance, les Florentins effrayés des menaces que le Duc de Milan leur faisoit de retirer toutes ses troupes de la Toscane, consentirent enfin au compromis qui donnoit un plein pouvoir à Hercule Duc de Ferrare de décider dans l'espace de huit jours. Il termina cette affaire le six d'Avril, & sa décision fut : Que dans huit jours tous actes d'hostilité cesseroient entre les Venitiens & les Florentins : Que le jour de S. Marc prochain, toutes les troupes de part & d'autre se retireroient, & surtout celles que les Venitiens avoient dans Bibiena & dans les autres lieux appartenans aux Florentins : Que ceux-ci oublieroient le passé en faveur des habitans de Bibiena : Que pour indemniser les Venitiens des frais de la guerre, qu'ils faisoient monter à huit cens mille ducats, les Florentins leur payeroient cent quatre-vingt mille ducats, sçavoir quinze mille tous les ans jusqu'à concurrence : Qu'on accorderoit aux Pisans une pleine amnistie de tout le passé & la liberté d'exercer toutes sortes d'arts, & de commercer par mer & par terre : Qu'ils auroient la garde des citadelles de Pise & de tous les autres lieux dont ils étoient en possession au jour de la décision; mais qu'ils ne pourroient mettre en aucun endroit, que des personnes non suspectes aux Florentins, lesquelles seroient payées sur les revenus que ceux-ci tireroient de Pise; que les Pisans ne pourroient augmenter, ni les garnisons qu'on tenoit dans ces places, ni la dépense qu'on y faisoit avant la révolution : Que tous les châteaux du territoire de Pise qui avoient été repris

1499. par les Florentins, depuis que les Pisans étoient sous la protection des Venitiens, seroient rasés, si les Pisans l'exigeoient: Que la ville de Pise auroit le premier dégré de Jurisdiction en matiere civile seulement, & que la justice y seroit renduë en cette partie par un Podestat étranger, qui seroit choisi par les Pisans dans des lieux agréés des Florentins : Que le Gouverneur qui seroit établi par ceux-ci, ne connoîtroit que des causes d'appel, & ne pourroit juger les affaires criminelles, où il s'agiroit de peine afflictive, sans le conseil d'un Assesseur qui seroit choisi par le Duc de Ferrare & ses successeurs, entre cinq Docteurs en droit de ses Etats, qui lui seroient proposés par les Pisans: Que tous les biens meubles & immeubles enlevés de part & d'autre, seroient rendus aux proprietaires sans restitution de fruits: Qu'au reste les droits des Florentins sur la ville de Pise & sur son territoire demeureroient en leur entier; & que les Pisans ne pourroient rien entreprendre au préjudice de la République de Florence, tant par rapport aux forteresses, qu'à toute autre chose.

XXVIII. Elle déplait à toutes les parties.

Cette décision ayant été renduë publique à Venise, il s'éleva par toute la Ville de grands murmures contre Hercule & contre ceux qui avoient conduit cette intrigue; on se plaignoit de ce qu'à la honte de la République, on avoit manqué de foi aux Pisans, & de ce qu'on n'avoit presque point eu d'égard au remboursement des frais de la guerre. Ces plaintes étoient encore aigries par les Députés de Pise, qu'on avoit toujours flatés jusqu'alors d'une pleine liberté, & de les mettre en possession de tout leur territoire, peut-être même de Livourne; ils reprochoient aux Venitiens l'indignité avec laquelle on les abandonnoit, sans pourvoir réellement à leur sûreté après tant de promesses, sur la foi desquelles ils avoient négligé l'amitié de toutes les autres Puissances, & refusé plusieurs fois des conditions beaucoup meilleures de la part des Florentins mêmes. Comment pouvoient-ils s'assurer que ceux-ci n'auroient pas l'adresse de s'emparer de l'autorité absoluë à Pise, lorsqu'ils y auroient rétabli leurs Magistrats & leurs Marchands, & que d'un autre côté les gens de la campagne, qui avoient fait la principale défense de la Ville, seroient retournés dans leurs maisons, pour travailler à la culture des terres? Que rien ne seroit plus facile aux Florentins, surtout étant maîtres des portes de

1499.

la Ville & des forts, puisque les garnisons seroient payées par eux, & qu'il ne seroirpas permis aux Pisans dans un temps si suspect, d'y mettre plus de monde qu'il n'y en avoit, quand tout étoit tranquile. Qu'enfin l'amnistie qui devoit leur être accordée, seroit illusoire, puisqu'on laissoit aux Florentins la liberté de les opprimer par les voyes de la justice pour la restitution des marchandises & des autres effets qui avoient été pillés dans les troubles; & que tous leurs biens ne pouvant pas suffire à cette restitution, on ne manqueroit pas de les traîner dans les prisons.

XXIX. Modifications ajoutées à l'arbitrage.

Pour faire cesser ces plaintes, le lendemain, quoique le temps du compromis fût expiré, les principaux Sénateurs engagerent Hercule, qui dans ce mécontentement de presque toute la Ville, ne se croyoit pas trop en sûreté à Venise, d'ajouter à sa décision, à l'insçû des Ambassadeurs de Florence, une déclaration qui portoit: Que sous le nom de forteresses, étoient comprises les portes de la ville de Pise & de toutes les autres places, où il y avoit des citadelles: Que pour le payement des garnisons & des gages du Podestat & de l'Assesseur, il seroit assigné aux Pisans une certaine somme sur les revenus de Pise: Que les lieux non suspects, d'où le Podestat seroit pris, seroient les états de l'Eglise, de Mantouë, de Ferrare & de Boulogne; & que les sujets qui seroient actuellement engagés au service de quelqu'un, seroient exclus de cette place: Qu'il n'y auroit point de restitution des biens meubles, & qu'à cet égard tout seroit enseveli dans un profond oubli: Que les Pisans auroient la liberté de nommer l'Assesseur, pourvû qu'il fût pris en lieu non suspect; & que sans l'assistance de cet Assesseur, le Gouverneur Florentin ne pourroit juger aucune affaire criminelle, quelque légere qu'elle pût être: Qu'enfin les Pisans seroient favorablement traités par les Florentins, & de la même maniere que toutes les autres Villes nobles d'Italie; & qu'on ne leur imposeroit aucune nouvelle charge.

Quand ces Sénateurs solliciterent cette déclaration, leur unique but étoit d'adoucir les Députés de Pise, & d'avoir de quoi se disculper dans le Conseil des Pregadi, en y faisant entendre, que si l'on n'avoit pas obtenu une liberté entiere pour les Pisans, on avoit du moins si bien pourvû à leur sûreté, qu'on ne pouvoit pas dire qu'on les eût

entiérement abandonnés à la discretion des Florentins.

1499.

XXX. Les Venitiens s'en tiennent à la décision du Duc.

Il y eut de grandes contestations dans ce Conseil, mais enfin la consideration des conjonctures presentes, la difficulté de soutenir les Pisans, & plus que tout le reste, la crainte du Turc l'emporterent ; il fut donc arrêté que, sans ratifier la décision par un décret, on s'y conformeroit actuellement ; que dans les temps marqués on cesseroit toute hostilité, & l'on retireroit les troupes de la Toscane, sans se mêler davantage de l'affaire de Pise. Il y avoit même beaucoup de gens dans le Sénat qui commençoient déja à souhaiter que cette Ville fût absolument soumise aux Florentins, de peur qu'elle ne tombât entre les mains du Duc de Milan.

XXXI. Les Florentins la ratifient, mais non les modifications.

La décision d'Hercule n'excita pas de moindres mouvemens à Florence, lorsqu'elle y fut publique. On fut extrêmement choqué, qu'il fallût rembourser les frais d'une guerre injuste, d'autant plus qu'il ne revenoit à la République d'autre avantage de cette paix qu'un vain nom de Seigneurie, puisque les forts seroient au pouvoir des Pisans, & que la justice criminelle qui est ce qu'il y a de plus important, pour s'assûrer d'un Etat, ne dépendroit pas entierement des Magistrats qu'on envoyeroit à Pise. Néanmoins les menaces du Duc de Milan, qui les avoient obligés d'accepter le compromis, les forcerent encore à ratifier cette décision, mais non la déclaration survenuë, qu'ils ne connoissoient point encore ; ils se consolerent par l'esperance de remettre avec le temps les choses en un meilleur état par leur industrie, & par la douceur avec laquelle ils traiteroient les Pisans.

XXXII. Les Pisans prennent le parti de ne la point accepter, & de se défendre par eux-mêmes.

Mais l'indignation & l'embarras de ceux-ci furent extrêmes. Outrés contre les Venitiens, & craignant encore quelque nouvelle supercherie de leur part, ils firent sortir les troupes Venitiennes des forts de Pise, leur ôterent la garde des portes, & ne voulurent plus permettre qu'elles logeassent dans la Ville. Ils ne sçavoient s'ils devoient accepter la décision, ou la rejetter : d'un côté se voyant abandonnés de tout le monde, ils penchoient vers le premier parti ; mais de l'autre ils étoient retenus par la connoissance qu'ils avoient de la haine des Florentins, & par le désespoir d'obtenir d'eux un pardon sincere, après des offenses si cruelles, & après avoir mis plusieurs fois Florence à deux doigts de sa perte. Quoique le Duc de

Milan les pressât de ceder, & que même pour les y engager, il leur offrît sa médiation auprès des Florentins, afin d'obtenir quelque adoucissement aux conditions de la décision, ils voulurent essayer s'ils ne réveilleroient point ses anciens desirs, & ils lui envoyerent offrir la Souveraineté de leur Ville. Enfin, après bien des incertitudes, ils se déterminerent à s'exposer aux dernieres extrêmités, plutôt que de retomber sous la domination des Florentins. Ils y furent encouragés par les Genois, par les Lucquois, & par Pandolphe Petrucci; le Duc de Milan fut aussi soupçonné à Florence d'y avoir contribué, quoiqu'il n'y eût réellement aucune part, tant il est naturel d'avoir de la défiance sur le compte de ceux qui ont fait paroître de la mauvaise foi. Les Florentins n'esperant donc plus d'avoir Pise par la douceur, crurent au moins qu'il leur seroit facile de la réduire par la force : ils firent donc rentrer Paul Vitelli dans le Pisan, & ils s'appliquerent à faire préparer en grande diligence toutes les choses dont on avoit besoin pour cette expédition.

1499.

XXXIII. Mouvemens que se donne Ludovic Sforce pour se garantir du péril dont il est menacé.

Cependant le péril de Ludovic Sforce croissoit de jour en jour. Tous ses efforts dans la négociation de la paix pour s'en faire un mérite auprès des Venitiens, ne lui avoient pas réussi; & ils n'en étoient pas moins animés à sa perte, & par leur ressentiment, & par l'esperance des avantages qui devoient leur en revenir. D'un autre côté, Maximilien se pressoit moins de faire la guerre au Roi de France, que de demander de l'argent à Ludovic : au contraire, il avoit prolongé la tréve jusqu'à la fin du mois d'Août, contre la parole qu'il avoit plusieurs fois donnée au Duc de Milan; & il s'étoit ligué avec le Cercle de Soüabe pour faire la guerre aux Suisses, qu'il avoit déclarés rebelles à l'Empire, pour raison de certains differends qui étoient entr'eux. Ainsi Ludovic ne pouvoit esperer de secours de ce côté-là, ni par la voye de la diversion, ni autrement, qu'après la fin de cette guerre, qui coûta beaucoup de sang aux deux partis. Cependant comme Maximilien lui promettoit de ne faire aucun traité avec le Roi de France, ou avec les Suisses, sans l'y comprendre, il étoit obligé de lui fournir beaucoup d'argent, de peur d'en faire un ennemi. Le Roi de France qui n'ignoroit pas ces choses, & qui sentoit combien il lui étoit important d'agir, tandis qu'il avoit pour lui le Pape & les Veni-

1499. nitiens, se préparoit à entrer dans le Milanez. Néanmoins beaucoup de gens lui conseilloient de differer à l'année suivante, croyant qu'il ne lui convenoit pas de s'embarquer dans cette expédition à l'entrée de son regne, & sans s'être auparavant muni de beaucoup d'argent: mais croyant pouvoir achever sa conquête en peu de temps, il se fiatoit de n'avoir pas besoin de sommes si considérables; & il en fournissoit même secretement de petites aux Suisses, pour occuper Maximilien dans cette guerre.

Le Duc de Milan voyant approcher l'orage,& n'esperant plus de pouvoir se raccommoder avec les Venitiens,ni d'être secouru par les Rois d'Espagne, auprès de qui ses vives sollicitations avoient été inutiles, appliqua tous ses soins & toute son industrie à se procurer quelque secours d'ailleurs. Il envoya Galeas Visconti vers Maximilien & les Suisses pour négocier un accommodement entr'èux; & il crut avoir trouvé une occasion favorable de détacher le Pape de la France. Cesar Borgia n'avoit pû obtenir la main de Charlotte d'Arragon (*a*); cette princesse, soit par attachement pour son pere, soit qu'elle en fût secretement dissuadée par le Roi de France, qui pourtant faisoit en apparence tous ses efforts pour la porter à ce mariage, l'avoit constamment refusé, à moins qu'en même temps on n'assurât la couronne de Naples à son pere, qui offroit au Roi de France un tribut annuel, & plusieurs autres conditions avantageuses. Dans cette circonstance, Ludovic proposa au Pape de faire une ligue avec lui, dans laquelle il se promettoit de faire entrer le Roi Frederic & les Florentins, d'engager tous les confédérés à le servir contre les Vicaires de l'Eglise, & de lui procurer par leur moyen une grande somme d'argent pour acheter quelque Etat considérable pour son fils. Le Pape fit semblant d'abord de prêter l'oreille à cette proposition, mais on ne fut pas long-temps à s'apperçevoir que ce n'étoit qu'une feinte: il trouvoit de plus grands avantages dans l'alliance de la France, & dans le retour des Ultramontains en Italie. C'est pour-

(*a*) Elle épousa l'année suivante à Lyon, Nicolas dit Guy seiziéme du nom Comte de Laval, Gouverneur & Amiral de Bretagne. De ce mariage vint Anne de Laval, qui épousa en 1521. François Sire de la Tremoille, & du chef de laquelle tous les biens de la Maison de Laval passerent dans la suite dans celle de la Tremoille, avec les droits sur la Principauté de Tarente, & autres du chef de Charlotte d'Arragon.

1499.

quoi il consentit que son fils qui ne pouvoit plus prétendre à Charlotte d'Arragon, épousât une fille du Sire d'Albret (*a*); ce Seigneur par sa naissance (car il étoit du sang Royal) & par ses grands biens, n'étoit inferieur à aucun des Seigneurs du Royaume de France.

Ludovic envoya aussi secretement des Agens à Constantinople, de concert avec le Roi Frederic, pour exciter Bajazet à faire la guerre aux Venitiens, à laquelle ce Prince avoit déja assés d'inclination; il se flatoit que les Venitiens ayant à se défendre de ce côté-là, ne seroient pas en état d'attaquer le Duché de Milan.

XXXIV. Les Florentins demeurent neutres entre le Roi & le Duc de Milan.

Le Duc connoissant l'envie que les Florentins avoient de prendre Pise, leur offrit de les aider de tout ce qu'ils pourroient souhaiter pour cette expédition, pourvû qu'ils s'engageassent à lui fournir trois cens hommes d'armes & deux mille hommes d'infanterie, après la réduction de cette Ville. D'un autre côté, le Roi de France leur demandoit cinq cens hommes d'armes pour un an, & promettoit qu'après la conquête du Milanez, il leur fourniroit mille lances pendant un pareil temps pour les expéditions qu'ils voudroient faire; qu'il ne feroit aucun accord avec Ludovic, qu'ils ne fussent rétablis dans Pise; & que le Pape & les Venitiens s'obligeroient de prendre leur défense, en cas qu'ils fussent inquietés par quelqu'un avant la conquête de Milan.

Les Florentins flotoient entre ces deux partis. La chose souffroit par elle-même des difficultés que la division, qui regnoit à Florence, augmentoit encore. Ludovic ne demandant du secours qu'après qu'ils auroient soumis la ville de Pise, & leur offrant le sien actuellement, sa proposition paroissoit plus avantageuse que celle du Roi de France, dont le secours ne viendroit que quand ils n'en auroient plus besoin, attendu la résolution où ils étoient de profiter du temps que Pise étoit abandonnée de tout le monde, & de ne rien négliger pour l'emporter dans cette campagne.

(*a*) Charlotte, fille d'Alain Sire d'Albret, & de Françoise de Bretagne. Ce fut une personne d'un rare mérite, qui prit part aux malheurs de son mari, sans en prendre à ses désordres, ni à ses vices: elle mourut en 1514. Sa fille unique, Louise Borgia, épousa en premieres noces en 1517. Louis de la Tremoille après la mort de Gabrielle de Bourbon sa premiere femme, & en secondes noces Philippe de Bourbon, Baron de Busset. Alain Sire d'Albret, n'étoit *du sang Royal* que par les femmes; mais Jean son fils fut Roi de Navarre du chef de Catherine de Foix sa femme, heritiere de ce Royaume, & par ce mariage, la Maison d'Albret devint *Maison Royale*.

1499. Ils consideroient encore que c'étoit le secours que leur avoit donné Ludovic, qui l'avoit rendu odieux aux Venitiens. Mais surtout ils craignoient que s'ils refusoient ses offres, le dépit ne le portât à les empêcher de prendre Pise, ce qui ne lui seroit pas fort difficile. D'un autre côté, quand ils faisoient reflexion que le Duc de Milan ne pouvoit manquer d'être abattu par le Roi de France & par les Venitiens, il leur paroissoit bien dangereux de s'attirer la colere d'un Roi, dont on verroit bien-tôt les armées en Italie. Enfin le souvenir Ludovic étoit l'auteur de la révolte des Pisans, qu'il les avoit soutenus tant par lui-même que par le secours d'autrui, qu'il leur avoit procuré, & qu'il avoit causé pendant long-temps temps à cette occasion des maux infinis à la République, leur faisoit oublier ses services. Ainsi ses injures égaloient au moins ses bienfaits, dont même on ne devoit pas lui tenir tant de compte, n'étant que l'effet de son dépit contre les Venitiens qui lui enlevoient une proye qu'il regardoit déja comme son bien. D'ailleurs il pouvoit bien arriver, si les Florentins se déclaroient pour ce Duc, que le Roi de France les empêchât par le moyen du Pape & des Venitiens, de se remettre en possession de la ville de Pise.

Dans ces incertitudes, les Florentins prirent le parti de demeurer neutres entre le Roi de France & le Duc de Milan ; & cependant de pousser leur entreprise, à laquelle ils croyoient que leurs seules forces suffiroient. Néanmoins pour ne pas donner occasion à Ludovic de les traverser, ils résolurent d'employer avec lui les mêmes artifices, dont il avoit accoutumé d'user avec les autres. Ainsi après avoir differé plusieurs jours de lui faire réponse, ils lui envoyerent un Sécretaire de la République, pour lui dire que leurs sentimens & les siens étoient au fond les mêmes, & qu'ils ne differoient que dans la forme : Qu'ils avoient résolu de lui donner, après qu'ils auroient recouvré Pise, les secours qu'il leur avoit demandés ; mais qu'il paroissoit dangereux d'en faire une convention par écrit, parce que les traités ne pouvant se faire dans les Villes libres sans la participation de beaucoup de gens, ils n'étoient jamais sécrets, & il étoit à craindre, que si la promesse qu'ils lui faisoient, venoit à la connoissance du Roi de France, ce Prince n'engageât le Pape & les Venitiens à secourir les Pisans : Que dans ce cas cette promesse leur feroit beaucoup de tort, & lui

seroit

seroit inutile, puisque ne prenant pas Pise, ils ne seroient pas obligés de lui donner du secours, ni même en état de le faire : Qu'il devoit donc se contenter de la parole qui lui étoit donnée du consentement des principaux de Florence, dont l'autorité régloit toutes les résolutions publiques : Qu'au reste, pour lui donner une plus grande assurance de leurs bonnes intentions, & que ce n'étoit que ces considerations qui les empêchoient de faire avec lui un traité par écrit, ils étoient prêts d'accepter tout expédient, qui favoriseroit ses vûës, sans exposer la République. 1499.

Cette réponse toute artificieuse qu'elle étoit ne put tromper le Duc de Milan ; il vit bien qu'il n'avoit rien à esperer de leur part, puisqu'ils n'acceptoient pas ses offres. Tout lui manquoit à la fois : les secours dont l'Empereur l'avoit toujours flaté, étoient fort incertains, attendu sa legereté & la guerre dont il étoit actuellement occupé : le Roi Frederic promettoit bien de lui envoyer quatre cens hommes d'armes & quinze cens fantassins sous le commandement de Prosper Colonne, & Ludovic ne doutoit pas de sa sincerité, Frederic étant lui-même interessé à la conservation du Duché de Milan ; mais ne le croyant pas trop en état de tenir sa parole, il se défioit encore de son activité. Enfin Hercule d'Est son beau-pere, à qui il avoit demandé du secours, avoit répondu qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir lui en donner, & que les Venitiens étant aux portes de Ferrare par le moyen du Polesine de Rovigo, dont Ludovic étoit cause qu'ils l'avoient dépoüillé (*a*), il étoit obligé de se tenir sur ses gardes.

XXXV. Ludovic se dispose à défendre le Milanez.

Ainsi Ludovic ne pouvant compter que sur lui-même, il fit fortifier en grande diligence Anon, Novarre & Alexandrie de la Paille, qui auroient à soutenir les premiers efforts du Roi de France ; il résolut de lui opposer Galeas de San-Severino avec la plus grande partie de ses forces, & d'envoyer le Marquis de Mantoüe contre les Venitiens avec le reste de ses troupes. Mais il changea bien-tôt cette disposition, par imprudence, ou par avarice, ou parce qu'on ne peut éviter sa destinée. Il se flata que les Venitiens, contre lesquels Bajazet avoit commencé la guerre avec un appareil formidable par mer & par terre, assés occupés de leur propre défense, ne seroient

(*a*) Voyez ci-dessus, pag. 32.

1499. pas en état d'attaquer le Milanez ; dans cette fausse confiance il se broüilla encore une fois avec le Marquis de Mantouë, pour plaire à Galeas de San-Severino qui étoit jaloux de voir ce Seigneur revêtu d'un titre au-dessus du sien. Il lui fit de mauvaises difficultés sur le payement d'un reste d'anciens appointemens, & il voulut exiger de lui des sermens extraordinaires, & des cautions pour assurance de sa fidelité. Dans la suite, quand il vit que les Venitiens faisoient filer continuellement des troupes dans le Bressan, pour être prêtes à attaquer le Duché de Milan en même temps que les François, il voulut se raccommoder avec le Marquis, & il employa la médiation du Duc de Ferrare leur beau-pere commun (*a*) ; mais cela ne put se faire assés tôt.

XXXVI. Les François & les Venitiens attaquent le Milanez en même temps.

Cependant le péril croissoit de jour en jour. Il passoit continuellement des troupes Françoises (*b*) par le Piémont à la faveur de la nouvelle alliance du Duc de Savoye avec le Roi, & elles venoient se camper aux environs d'Ast ; néanmoins Frederic n'envoyoit point le secours promis, soit faute de le pouvoir, soit par négligence. Le Duc de Milan avoit conçu quelque esperance que les Florentins, après la réduction de Pise, lui envoyeroient au moins Paul Vitelli, Capitaine fort estimé en Italie ; mais le Roi de France ayant parlé durement & presque avec menaces aux Ambassadeurs de Florence, obligea la République de lui promettre par un écrit secret, qu'elle ne donneroit aucun secours à Ludovic ; sans que Loüis s'engageât à rien de son côté en faveur de cette démarche.

Le Duc de Milan ne laissant qu'un petit nombre de troupes sous les ordres du Comte de Gajazzo, dans la partie du Milanez qui confine avec les Etats de Venise, envoya Galeas de San-Severino au-delà du Pô avec seize cens hommes d'armes, quinze cens chevaux-legers, dix mille hommes d'infanterie Italienne & cinq cens fantassins Allemans. Il lui ordonna de ne s'attacher qu'à défendre les places, sans tenir la campagne, jugeant par plusieurs raisons qu'il lui seroit avantageux de tirer la guerre en longueur. La principale étoit qu'il attendoit de jour en jour la conclusion de la paix que Visconti négocioit entre l'Empereur & les Suisses : Maximilien lui promettoit de le secourir puissam-

(*a*) Le Marquis de Mantouë avoit épousé Isabelle d'Este, fille d'Hercule, Duc de Ferrare, & sœur de Beatrix, femme de Ludovic Sforce.

(*b*) Elles passerent les Monts à la fin de Juillet & au commencement d'Août.

ment, dès que cette affaire seroit finie : En effet Ludovic n'en devoit esperer aucunes troupes auparavant ; il ne pouvoit pas même lever de l'infanterie en Allemagne, où tout le monde alloit à la guerre de Suisse. 1499.

Il n'y eut d'autres actes d'hostilité de part & d'autre que quelques legeres courses, jusqu'à l'arrivée de toutes les troupes destinées à l'expédition de Milan ; elles étoient commandées par Loüis Comte de Ligny, d'Aubigny & Jean-Jacque Trivulce, ausquels le Roi avoit confié la conduite de cette guerre. Pour lui il s'étoit seulement avancé jusqu'à Lyon, afin de passer en Italie, en cas que sa présence y fût nécessaire. L'armée Françoise, dans laquelle il y avoit seize cens lances, cinq mille Suisses, quatre mille Gascons & quatre mille hommes des autres Provinces de France, ne fut pas plutôt assemblée, qu'elle assiegea & prit en fort peu de temps le château d'Arazzo * situé sur le bord du Tanaro. Il étoit néanmoins défendu par cinq cens fantassins ; mais la lâcheté de cette garnison contribua autant que l'effort du canon, à une victoire si prompte. Ils assiégerent aussi-tôt après Anon situé sur le grand chemin d'Ast à Alexandrie, & sur le Tanaro à l'opposite d'Arazzo : cette place, dont l'assiete étoit avantageuse, avoit encore été très-bien fortifiée quelques mois auparavant. San-Severino ayant appris dans son camp auprès d'Alexandrie, la perte d'Arazzo, voulut envoyer à Anon de meilleure infanterie que les sept cens hommes qui y étoient en garnison, milices nouvelles & sans aucune expérience ; mais il ne put exécuter son dessein, parce que les François avoient mis du monde dans Filizzano entre Alexandrie & Anon, du consentement du Marquis de Montferrat à qui appartenoit cette premiere place. Ainsi ils prirent le fauxbourg & la Ville en deux jours, & ensuite la citadelle, où ils passerent au fil de l'épée toute la garnison qui s'y étoit retirée.

* *Ce fut le 13. d'Aoút.*

San-Severino épouvanté de ces succès, plus prompts qu'il n'avoit cru, se retira avec toute son armée dans Alexandrie ; il s'excusa de sa frayeur sur ce que son infanterie ne lui étoit d'aucun usage, & qu'il se défioit de la fidelité des peuples. Les François s'avancerent à quatre milles d'Alexandrie ; & ils prirent en même temps Valence, où il y avoit beaucoup de monde & d'artillerie ; ce fut par la trahison de Donato Raffagnino

1499. qui en étoit Gouverneur, & qui s'étant laissé corrompre par Trivulce, les introduisit dans la place par la citadelle. Ils tuerent ou firent prisonniers tous les soldats; Octavian frere naturel de San-Severino fut du nombre de ces derniers. Il n'est pas inutile de remarquer ici que ce même Donato, vingt ans auparavant & à pareil jour, avoit trahi de la même maniere Bonne de Savoye & le jeune Duc Jean-Galeas son fils, en livrant une porte de Tortone à Ludovic Sforce. Les François s'étant ensuite répandus dans tout le païs avec impetuosité, se saisirent sans aucun obstacle de Bassignano, Voghiera, Castelnuovo & Ponte-Corona; quelques jours après Antoine-Marie Palavicino leur abandonna la ville & le château de Tortone sans attendre l'assaut, & se retira au-delà du Pô.

XXXVII. Harangue de Ludovic aux Milanois.

Quand ces nouvelles furent portées à Milan, Ludovic Sforce voyant l'extrémité où il étoit réduit, & la rapidité avec laquelle on lui enlevoit ses Etats, perdit la tête & le courage; alors il eut recours à des moyens que l'on n'employe que quand tout est désesperé, & qui loin d'être de quelque utilité, ne servent qu'à découvrir la grandeur du péril. Il fit faire dans la ville de Milan un dénombrement de tous les hommes propres à porter les armes; & ayant assemblé tout le peuple, dont il étoit extrêmement haï, à cause des taxes dont il l'avoit surchargé, il révoqua une partie des impôts.

» Ensuite il protesta, que s'il avoit paru quelquefois trop exi» ger de ses sujets, ce n'avoit été ni par inclination, ni par » avarice; mais que la conjoncture des temps, & les périls aus» quels l'Italie avoit été exposée, d'abord par la trop gran» de puissance des Venitiens, & ensuite par l'invasion du Roi » Charle, l'y avoient forcé, dans la vûë de mettre son Duché » à couvert & d'y maintenir la paix: Qu'il avoit cru ne pou» voir rien faire de plus avantageux pour sa patrie & pour ses » peuples, que d'éloigner d'eux les horreurs de la guerre; & » que la sagesse de sa conduite étoit assés prouvée par les avan» tages qu'ils en avoient retirés: Qu'ils avoient joüi sous son » gouvernement d'une paix profonde, qui avoit augmenté » la splendeur, la magnificence & les richesses de leur Vil» le. Que les édifices, les embellissemens, les arts établis, » les habitans multipliés, étoient des preuves de cette gran-

„ deur, qui mettoit Milan en état de le disputer à toutes les „ autres Villes d'Italie, & même de l'emporter sur elles : „ Qu'ils se souvinssent qu'il n'avoit jamais maltraité aucuns de „ ses sujets, qu'il avoit toujours écouté tout le monde avec „ bonté, & qu'il avoit été le seul de tous les Princes de son „ temps, qui sans être arrêté par le travail, ou le dégoût at- „ taché à cette occupation, avoit aux jours marqués pour les „ audiences publiques, reglé les differends des particuliers avec „ promptitude & sans partialité : Qu'ils se rappellassent les bien- „ faits & la bonté de son pere, qui les avoit gouvernés plu- „ tôt comme ses enfans, que comme ses sujets : Qu'ils se re- „ présentassent combien la domination des François seroit du- „ re, superbe, insolente ; qu'attendu la proximité du Royaume „ de France avec le Milanez, cette nation en useroit, par rap- „ port à cet Etat, si elle s'en emparoit, comme autrefois à l'égard „ de toute la Lombardie (*a*), d'où elle avoit chassé les anciens „ habitans, pour s'y établir : Qu'il les conjuroit donc de s'unir „ à lui pour défendre la patrie, & d'avoir en horreur les mœurs „ barbares & inhumaines des ennemis : Que s'ils avoient le cou- „ rage de soutenir leurs premiers efforts pendant quelque temps, „ ils viendroient aisément à bout de les repousser tout-à-fait, „ parce que l'ardeur & l'impétuosité Françoises se rallentissent „ d'abord après les premieres attaques : Qu'il attendoit incessam- „ ment de puissans secours de l'Empereur, qui avoit fait la paix „ avec les Suisses, & se disposoit à venir en personne : Que Pros- „ per Colonne étoit en chemin avec les troupes que le Roi de „ Naples lui envoyoit ; & qu'il croyoit que le Marquis de Man- „ touë, avec qui tout étoit reglé, paroissoit déja dans le Cremo- „ nois avec trois cens hommes d'armes : Que dans ces circon- „ stances, si l'affection de son peuple ne lui manquoit pas, il étoit „ sûr de vaincre les ennemis, quand avec leur armée, ils au- „ roient toutes les forces de la France.„ 1499.

Ce discours fut écouté avec beaucoup d'attention, mais il ne produisit aucun effet, & ne servit pas mieux Ludovic, que l'armée qu'il avoit opposée aux François. La peur qu'il avoit de cette fiere

(*a*) Guichardin veut apparemment parler des anciens Gaulois, qui donnerent le nom de *Gaule Cisalpine* à cette partie de l'Italie, qu'on nomme aujourd'hui *Lombardie*. Car ceci ne peut pas s'appliquer à la conquête de la Lombardie par Charlemagne, qui n'en chassa pas les anciens habitans, & n'y établit point les François.

1499. nation, lui rendoit les Venitiens moins redoutables : quoi que ceux-ci fussent entrés dans la Ghiaradadda, & qu'ils eussent déja pris Caravagio & les autres Villes voisines de l'Adda, il en rappella le Comte de Gajazzo avec la plus grande partie des troupes qui y étoient, & il les envoya joindre Galeas pour défendre Alexandrie.

Cette démarche ne fit que hâter sa perte. Le Comte avoit déja composé avec le Roi de France, par jalousie de ce que Galeas son frere cadet, & fort inferieur à lui dans l'art militaire, lui étoit préferé dans le commandement de l'armée, & & dans la faveur; oubliant ainsi les bienfaits dont lui & ses freres avoient été comblés par Ludovic. On dit que quelques mois auparavant, le Duc de Milan avoit été averti de l'infidelité du Comte; & qu'après avoir paru quelque temps pensif & rêveur, il répondit en soupirant à celui qui lui donnoit cet avis, qu'il ne pouvoit croire ce Seigneur capable d'une si noire ingratitude; qu'après tout, il ne sçavoit quel remede y apporter, ni à qui se fier désormais, puisque ses amis les plus intimes, & qui lui devoient davantage, le trahissoient; & qu'enfin, se priver sur de simples soupçons, des services de gens fideles, lui paroissoit un aussi grand malheur, que de prendre une confiance trop aveugle en ceux qui meritoient d'être suspects.

Tandis que le Comte de Gajazzo faisoit construire avec le plus de lenteur qu'il lui étoit possible, un pont sur le Pô pour joindre son frere, & qu'ensuite, il differoit encore de le passer, les François investirent Alexandrie, que leur canon battoit déja depuis deux jours. La nuit du troisiéme, Galeas qui y étoit avec douze cens hommes d'armes, douze cens chevaux-legers, & trois mille hommes d'infanterie, s'enfuit secretement de la Ville, avec une partie de ses chevaux-legers, n'ayant communiqué ce dessein qu'à Luce Malvezzi. Par cette action il fit voir à sa honte & à celle de Ludovic, dont l'imprudence n'étoit pas pardonnable, qu'il y a bien de la difference entre sçavoir commander une armée; & briller dans un tournoi, rompre une lance & manier un cheval avec adresse; exercices où Galeas n'avoit point d'égal dans toute l'Italie. Sa retraite fut encore une preuve sensible du tort que se font les Princes, lorsqu'ils ont plus d'égard à la faveur qu'au mérite dans la distribution des grands emplois. Aussi-tôt que la fuite de Galeas fut répanduë dans

Alexandrie, tout le reste des troupes s'enfuit ou se cacha; & les François profitant de l'occasion, y entrerent à la pointe du jour, firent prisonniers tous les soldats qui y étoient restés, & saccagerent la Ville. 1499.

On dit que Galeas avoit reçu une lettre signée de Ludovic, par laquelle il lui ordonnoit de se rendre en diligence à Milan avec son armée, à cause de quelque mouvement qui y étoit arrivé; on soupçonna depuis le Comte de Gajazzo d'avoir fabriqué cette lettre, pour faciliter par cet artifice la prise d'Alexandrie aux François. Quoi qu'il en soit, Galeas l'a toujours montrée depuis, mais inutilement, pour sa justification; car quand il eût été vrai que Ludovic la lui eût écrite, elle ne l'auroit pas disculpé: elle auroit bien pû l'autoriser à conduire l'armée à Milan, supposé qu'il eût pû le faire sans risque, mais non pas à s'enfuir d'Alexandrie avec tant de lâcheté.

Ce qu'il y a de certain, c'est que si Galeas n'avoit pas entierement ignoré la guerre, il auroit pû aisément avec le monde qu'il avoit, défendre Alexandrie & la plus grande partie des places d'au-delà du Pô, peut-être même auroit-il battu les ennemis. Car quelques jours auparavant ceux-ci ayant fait passer la Bornia à une partie de leur armée, il survint une grosse pluye, qui enfla tellement les eaux, qu'ils se trouverent enfermés entre cette riviere & le Tanaro : mais Galeas n'osa jamais attaquer les François malgré cet avantage, quoiqu'on l'eût averti que quelques chevaux-legers sortis d'Alexandrie, & qui avoient passé le Tanaro sur le pont qui joint le Fauxbourg à la Ville, avoient presque renversé leur avant-garde.

La perte d'Alexandrie jetta l'épouvante dans tout le Milanez, qui se trouva attaqué de toutes parts à la fois: d'un côté les François ayant passé le Pô, assiégerent Mortara, ce qui disposa Pavie à capituler: de l'autre les Venitiens après avoir pris Caravagio, & passé l'Adda sur un pont de bâteaux, faisoient des courses jusqu'à Lodi; déja toutes les Villes du Duché étoient en mouvement. Il n'y avoit pas moins de désordre ni de terreur dans Milan: toute la Ville avoit pris les armes, & l'on y avoit si peu d'égard pour Ludovic, qu'Antoine de Landriano son Trésorier géneral, sortant du château où il l'avoit laissé, fut tué en plein jour & au milieu de la

ruë, ou par ses ennemis particuliers, ou par des gens qui vouloient exciter une sédition.

1499.

XXXVIII. Ludovic s'enfuit en Allemagne.

Cet accident allarma si fort Ludovic, qu'il résolut de se retirer en Allemagne afin de mettre sa vie à couvert, en laissant néanmoins une bonne garnison dans le château de Milan. Il publia qu'il alloit solliciter l'Empereur de venir à son secours; & qu'il esperoit de l'y engager facilement, puisque la paix avec la Suisse étoit concluë, ou du moins sur le point de l'être. Ensuite il envoya devant lui ses enfans & le Cardinal Ascanio son frere, qui étoit venu de Rome depuis quelques jours pour l'aider de tout son pouvoir. Le Cardinal de San-Severino accompagna leur retraite. Ludovic leur confia ses trésors qui étoient bien diminués alors. Il avoit eu la vanité huit ans auparavant de les montrer aux Ambassadeurs qui étoient à Milan, & à plusieurs autres personnes, pour faire parade de sa puissance; ces richesses se montoient alors tant en especes qu'en vases d'or & d'argent, sans compter les pierreries qui étoient en grande quantité, à quinze cens mille ducats, au lieu qu'on croyoit communément qu'il ne lui en restoit pas actuellement deux cens mille.

Malgré les remontrances de ses amis, Ludovic confia la garde du château de Milan à Bernardino-da-Corté de Pavie, qui étoit alors Gouverneur de ce château, & qui avoit été élevé auprès de lui; le préferant à Ascanio son propre frere, qui offroit de s'en charger. Il y laissa trois mille hommes de pied avec des Capitaines dont il étoit assûré, & les fournit d'assés de vivres, de munitions & d'argent, pour soutenir un siége de plusieurs mois. A l'égard de Genes, il se reposa entierement de sa défense sur Augustin Adorne qui y commandoit alors, & sur Jean frere d'Augustin & beau-frere des San-Severino; & leur envoya des contremarques, pour se faire remettre la citadelle de cette Ville. Il rendit aux Borromée de Milan, Anghiera, Arona & d'autres places sur le Lac majeur, qu'il avoit usurpées; ensuite il donna à Isabelle d'Arragon veuve du feu Duc Jean-Galeas, le Duché de Bary & la Principauté de Rossano tenant lieu de trente mille ducats sur sa dot, quoiqu'il ne fût pas content d'elle, car elle avoit refusé de lui confier son fils qu'il vouloit envoyer en Allemagne avec les siens.

Après que Ludovic eut ainsi reglé les affaires, & qu'il eut

encore

1499.

encore demeuré à Milan, autant qu'il crut pouvoir le faire avec sûreté, voyant que la Ville ne reconnoissoit plus son autorité, & qu'elle commençoit à se gouverner par elle-même, il partit le deux de Septembre, en répandant beaucoup de larmes, accompagné du Cardinal d'Este (*a*), de Galeas de S. Severino & d'une escorte assés nombreuse de gendarmes & d'infanterie commandée par Luce Malvezzi, pour assurer sa retraite. A peine étoit-il sorti du château, que le Comte de Gajazzo, pour colorer sa perfidie, vint à sa rencontre, & lui dit, que puisqu'il abandonnoit ses Etats, de son côté il se croyoit libre de ses engagemens, & de prendre le parti qui lui conviendroit. Il se déclara aussi-tôt pour le Roi de France, dont il arbora les enseignes; & il passa à son service avec la même compagnie qu'il avoit levée & entretenuë aux frais du Duc de Milan.

Ludovic dans son passage à Côme, remit la citadelle entre les mains des habitans, & il se rendit par le lac à Bellagio (*b*); il passa ensuite par Bornio & par les autres places, où dans le temps de sa fortune, il avoit reçu Maximilien, lorsque ce Prince vint en Italie, plutôt comme un Officier du Duc de Milan & des Venitiens, qu'avec la dignité d'un Empereur. Il fut poursuivi entre Côme & Bornio par des troupes Françoises & par la compagnie du Comte de Gajazzo, qui ne purent le joindre; enfin ayant laissé garnison à Tirano, dont les Grisons s'emparerent quelques jours après, il prit le chemin d'Inspruck, où l'on disoit que l'Empereur étoit alors.

XXXIX. Conquête du Milanez & de Genes, en vingt jours.

Aussi-tôt après le départ de Ludovic, les Milanois envoyerent des Députés aux Generaux François qui s'étoient avancés avec l'armée à six milles de la Ville; on leur offrit de les y recevoir, en attendant le Roi avec qui les habitans se réserverent de faire leur capitulation, dans l'esperance d'en obtenir des privileges & des immunités sans bornes. Toutes les autres Villes du Duché suivirent l'exemple de la Capitale. Cremone qui étoit investie par les Venitiens, dont elle haïssoit la domination, voulut aussi se donner à la France; mais le Roi la refusa, pour ne pas contrevenir au traité, & elle fut obligée de se rendre à eux. Genes se fit aussi un mérite de se soumettre au vaiqueur; le peuple, les Adorne & Jean-Loüis de Fies-

(*a*) Hipolite d'Este, fils d'Hercule, Duc de Ferrare, & beau-frere de Ludovic.
(*b*) Ou plutôt Bellano.

1499. que se disputant à l'envi l'honneur de se donner les premiers au Roi ; enfin la disgrace de Ludovic fut entiere. Après avoir perdu en vingt jours un Etat florissant, il eut encore à essuyer toute la noirceur de l'ingratitude ; le Commandant du château de Milan, qu'il avoit préferé à tous ses autres serviteurs, douze jours après son départ, & sans attendre un seul coup de canon, livra au Roi de France ce château qui passoit pour imprenable. Sa perfidie fut récompensée d'une grande somme d'argent, d'une compagnie de cent lances, d'une pension & de plusieurs autres graces. Mais sa perfidie parut si infame & si odieuse aux François mêmes, qu'on le fuyoit comme un pestiferé, & que partout où il osoit se montrer, il étoit méprisé de tout le monde. C'est pourquoi tourmenté par la honte & par les remords de sa conscience, supplices certains des mauvaises actions, il mourut bien-tôt de chagrin. Les autres Capitaines qui avoient eu part à sa trahison, en eurent aussi à son infamie ; & particulierement Philippin de Fiesque, que Ludovic avoit élevé, & en qui il avoit beaucoup de confiance : au lieu d'empêcher da-Corté de trahir leur bienfaiteur commun, il l'avoit pressé de se rendre ; & ils avoient conclu ensemble le marché avec Antoine-Marie Pallavicino, qui traitoit pour le Roi.

XL. Le Roi se rend à Milan.

Loüis XII. ayant reçu à Lyon la nouvelle de ces heureux succès, dont la promptitude avoit passé ses esperances, se rendit en diligence à Milan *(a)*, où il fut reçu avec beaucoup de joïe. Il abolit d'abord plusieurs impôts ; mais le peuple extrême dans ses désirs, & qui s'étoit flaté d'une entiere exemption, ne fut gueres content de ces marques de bonté. Le Roi accorda aussi des graces à plusieurs Gentilshommes du Milanez ; & voulant surtout reconnoître les services de Jean-Jacque Trivulce, il lui donna Vigevano & plusieurs autres places.

XLI. Suite de la guerre de Pise.

Pendant ce temps-là Paul Vitelli ayant rassemblé ses troupes, & tout ce qui étoit nécessaire à l'expédition de Pise, mit le siége devant Cascina ; quoique cette place fût suffisamment pourvuë de monde & de munitions, & défenduë par des fossés & de bons remparts, il la prit vingt-six heures après avoir mis son canon en batterie. La prompte ruine des murs qui étoient de peu de résistance, avoit déja tellement effrayé les habitans, qu'ils étoient disposés à se rendre ; mais ils furent prévenus par

(a) Il y fit son entrée en habit ducal, le 6. d'Octobre.

les troupes étrangeres qui y étoient en garnison, & qui se rendirent sans autre condition que vie & bagues-sauves, abandonnant les habitans, les Commissaires & soldats Pisans à la discretion des vainqueurs: la tour qui défendoit l'embouchure de l'Arno & le fort de Stagno se rendirent ensuite à la simple sommation d'un Trompette. A l'égard du fort de la Verrucola & de la petite tour d'Ascano, qui étoient désormais tout ce qui restoit aux Pisans dans le territoire, Vitelli ne daigna pas les attaquer, parce qu'il auroit fallu passer l'Arno, & qu'étant fort voisins de Pise, ils pouvoient aisément en être secourus; d'ailleurs il ne les crut pas d'une assés grande importance, pour perdre du temps à les assieger.

1499.

Vitelli n'avoit donc plus que la ville de Pise à emporter, ce qui paroissoit fort difficile à tous ceux qui jugeoient sainement des choses, attendu la force de la place, le nombre, le courage & l'opiniatreté de ses défenseurs. A la verité il n'y avoit point de soldats étrangers, excepté Gurlino de Ravenne & quelques autres en petit nombre, qui avoient été à la solde des Venitiens,& qui étoient restés de bonne volonté, lorsque les troupes de la République se retirerent: mais elle étoit défenduë par un grand nombre de Pisans, de gens de la campagne, qui s'étoient presque tous aguerris par un exercice continuel des armes pendant cinq ans, & qui étoient déterminés à souffrir les plus cruelles extrêmités, plutôt que de retourner sous la domination des Florentins. La Ville n'étoit point environnée de fossés; mais ses murs étoient d'une ancienne maçonnerie extrêmement épaisse & solide; & les pierres en étoient si bien liées par la chaux qui est excellente en ce païs, qu'ils pouvoient résister au canon beaucoup mieux que les murailles des autres Villes, & donner le temps aux assiégés, de se retrancher en dedans, avant que la brêche fut faite. Néanmoins les Florentins résolurent d'en former le siége, suivant le conseil de Paul Vitelli & de Rinuccio de Marciano, qui leur faisoient esperer de l'emporter dans quinze jours: pour cet effet ils assemblerent dix mille hommes d'infanterie & beaucoup de cavalerie; ensuite ils fournirent à leur Capitaine géneral toutes les munitions qu'il leur demanda.

XLII. Paul Vitelli, Géneral des

Paul Vitelli commença le siége le dernier de Juillet, contre l'avis de plusieurs Capitaines & même contre l'intention des

1499. Florentins ; il ne voulut pas faire son attaque du côté de la riviere d'Arno, par lequel il auroit pû couper les secours qui pouvoient venir de Luques : mais il l'établit de l'autre côté de cette riviere contre la forteresse de Stampacé ; il crut peut-être que la prise de ce fort lui faciliteroit beaucoup celle de la Ville ; il pouvoit encore avoir en vûë la commodité de tirer ses vivres des places situées sur les collines ; enfin on peut conjecturer qu'il ne prit ce parti, que parce qu'il sçavoit que les Pisans ne croyant pas qu'il dût les attaquer par cet endroit, ne l'avoient pas fortifié comme les autres. On commença donc à foudroyer avec une batterie de vingt grosses pieces la forteresse & le mur à droite & à gauche, depuis S. Antoine jusqu'à Stampacé, & de-là jusqu'à la porte de la mer qui est sur le bord de la riviere. Les assiégés de leur côté se mirent à travailler jour & nuit ; les femmes n'étoient pas moins animées que les hommes ; & en fort peu de jours on éleva derriere les murailles un large rempart, que l'on environna d'un fossé très-profond ; la mort d'un grand nombre des leurs qui furent tués en travaillant, ne fut pas capable de retarder l'ouvrage. Les assiégeans n'étoient pas moins incommodés par l'artillerie de la place, & surtout par un passevolant braqué sur la tour de S. Marc ; de sorte qu'ils étoient obligés de faire de petits retranchemens de terre dans tout le camp, pour se mettre à couvert.

Florentins, fait le siége de Pise, & est obligé de le lever par sa faute.

Le siége continua plusieurs jours de cette maniere. Un grand pan de la muraille entre S. Antoine & Stampacé, étoit déja renversé, & ce fort étoit tellement ruiné, que Vitelli comptoit de s'en rendre bien-tôt maître ; mais pour faciliter davantage l'assaut, il continuoit de battre le mur depuis Stampacé jusqu'à la porte de la mer. Cependant les assiégés faisoient souvent des sorties entre le mur abattu & le rempart, qui étoit tellement éloigné du mur, que le fort de Stampacé se trouvoit tout entier hors de ce rempart ; le Comte Rinuccio fut blessé d'un coup d'arquebuse dans une de ces sorties. Le dessein de Vitelli étoit, quand il seroit maître de ce poste, d'y placer une batterie pour prendre en flanc toute cette partie de la Ville que les Pisans défendoient ; il vouloit aussi abîmer en même temps un pan de muraille entre le rempart & Stampacé, qu'il avoit fait sapper, en l'étayant par le bas ; & le faire écrouler du côté du rempart, afin que les ruines remplissant le fossé, ses soldats euf-

ſent moins de peine à monter à l'aſſaut. Les Piſans, par le conſeil de Gurlino, qui les conduiſoit dans ce ſiége, avoient fait quelques caſemates dans le foſſé du côté de S. Antoine, pour empêcher les ennemis d'y deſcendre & de le combler, & ils avoient diſpoſé pluſieurs pieces d'artillerie du même côté ſur le rempart, au pié duquel on avoit logé de l'infanterie. 1499.

Enfin le dixiéme jour du ſiége à la pointe du jour, Paul Vitelli donna l'aſſaut au fort de Stampacé, qu'il emporta en moins de temps & avec plus de facilité qu'il ne l'avoit eſperé; malgré le grand feu de la vieille citadelle, qui lui tua beaucoup de monde. Les Piſans en conçurent une telle frayeur, qu'ils abandonnerent le rempart, & prirent la fuite : pluſieurs même, & entr'autres Pierre Gambacorta noble Piſan, avec quarante archers à cheval qu'il commandoit, ſe ſauverent de la Ville; ils auroient été ſuivis d'un plus grand nombre, ſi les Magiſtrats, qui les arrêterent aux portes, ne les en euſſent empêché.

Il eſt certain que ſi Vitelli eut pouſſé ſa pointe, Piſe n'auroit pû lui réſiſter; & ce jour qui fut l'origine de ſes malheurs, auroit été le plus heureux de ſa vie; il s'excuſa depuis, ſur ce que ne s'étant propoſé que de donner l'aſſaut au fort de Stampacé, il n'avoit commandé qu'une partie de ſes troupes, & ne s'étoit point apperçu du grand déſordre des ennemis. Quoi qu'il en ſoit, non-ſeulement il ne fit point avancer ſes ſoldats vers le rempart, où ils n'auroient trouvé aucune réſiſtance, mais même il fit retirer une partie de ſon infanterie, qui ſe précipitoit en déſordre dans la Ville pour piller. Cependant le bruit s'y étant répandu que les ennemis ſe retiroient, les Piſans ranimés par les larmes & les cris des femmes, qui les exhortoient à mourir, plutôt que de retomber dans l'eſclavage des Florentins, retournerent à la défenſe du rempart.

Il y avoit un chemin qui conduiſoit du ravelin de Stampacé, qui regarde la Ville, à la porte de la mer : les Piſans avoient comblé de terre & de faſcines la partie de ce chemin qui étoit vers le camp des ennemis, & l'avoient fortifiée; mais ils avoient négligé d'en faire autant de l'autre côté. Gurlino la fit combler alors en grande diligence, & y éleva un cavalier ſur lequel il poſa une batterie, qui tirant en

1499. flanc empêchoit qu'on ne pût entrer dans la place par cet endroit.

Vitelli fit guinder sur la tour de Stampacé quelques fauconneaux & passe-volans, qui tiroient sur toute la Ville sans pouvoir entamer le rempart : à la verité, les batteries qui étoient en bas le foudroïoient; mais les Pisans ne l'abandonnoient pas pour cela. Elles donnoient en même temps sur la casemate vers S. Antoine, la porte de la mer, & les défenses de ce côté-là; tandis que les assiégeans s'efforçoient de remplir le fossé avec des fascines pour faciliter l'assaut du rempart; les assiégés, ausquels il étoit arrivé de Lucques un renfort de trois cens hommes qui avoit ranimé leur courage, y jettoient beaucoup de feux d'artifice. Ils employoient aussi toute leur industrie à se mettre à couvert des batteries de la tour de Stampacé; pour cet effet, ils pointerent contre cette tour une piece extrêmement grosse nommée *Bufolo* (*a*), qui eut bien-tôt rendu inutile la batterie d'en haut : Vitelli de son côté, fit pointer quelques passe-volans contre cette piece; mais elle ne put être démontée, & au bout de quelques jours elle ruina la tour de maniere, que Vitelli fut obligé d'en retirer l'artillerie, & de l'abandonner. L'effet qu'il avoit attendu du mur sappé, n'eut pas un meilleur succès : car les assiégés l'avoient aussi sappé & étayé en dedans pour qu'il s'écroulât du côté des assiegeans; c'est pourquoi lorsqu'il voulut faire tomber ce mur, il demeura immobile.

Tout cela ne faisoit pourtant pas désesperer à Vitelli d'emporter enfin la place; mais suivant le plan qu'il suivoit ordinairement, il vouloit toujours vaincre avec le moins de risque qu'il étoit possible. Quoiqu'il y eût en differens endroits de la Ville plus de 250 toises de muraille abattuës, il continuoit à renforcer ses batteries, à combler les fossés, & à réparer la tour de Stampacé, dans le dessein d'y rétablir une batterie pour prendre en flanc les retranchemens que les Pisans avoient élevés; & il employoit tout son art & toute son experience à s'assurer un succès facile & certain dans l'assaut géneral. En effet, les choses étoient disposées de maniere, qu'on ne pouvoit douter de la victoire. Néanmoins il differoit toujours, afin de s'assurer davantage,

(*a*) *Le Bufle.*

quelque chose que pussent lui représenter les Commissaires Florentins continuellement pressés par les lettres & par les couriers de Florence, où cette lenteur étoit insupportable, & où l'on auroit voulu qu'il prévînt par la diligence les difficultés & les inconvéniens qui pouvoient survenir d'un jour à l'autre. 1499.

La fortune ne répondit pas à la conduite de Vitelli, quoique peut-être plus prudente & plus conforme aux regles de la guerre, que la vivacité des Florentins. Le territoire de Pise, rempli d'étangs & de marais entre la Ville & la mer, est sujet dans cette saison de l'année à des vents contagieux, & particulierement le canton où l'armée de Vitelli étoit campée : ce mauvais air fit tant de progrès en deux jours dans son camp, que lorsqu'il voulut donner l'assaut géneral, le 24. d'Août, ce grand nombre de troupes qu'il avoit, devint inutile, & il ne lui resta pas assés de monde en état d'agir; il tomba lui-même malade. Les Florentins voulurent réparer cet accident, en levant de nouvelle infanterie; mais la contagion étoit si terrible, que le nombre de ceux qui périssoient, surpassoit toujours de beaucoup celui des milices qu'on envoyoit pour les remplacer. Vitelli désesperant donc enfin de prendre Pise, & craignant encore de plus grands maux, résolut de lever le siége, malgré l'opposition des Florentins. Ils vouloient qu'au moins il mît une bonne garnison dans le fort de Stampacé, & qu'il fit camper son armée aux environs de Pise; mais il n'eut point d'égard à ces vives instances, ce fort lui paroissant hors d'état de défense. En effet, il avoit été trop endommagé par son artillerie, & ensuite par celle des Pisans, pour pouvoir y tenir. Il l'abandonna donc, & le 4. de Septembre, il se retira par le chemin della Marina. Comme il ne croyoit pas pouvoir conduire son artillerie à Cascina, à cause de l'inondation des chemins, il la fit embarquer à l'embouchure de l'Arno pour la conduire à Livourne: mais tout lui devenant contraire, une partie périt dans la riviere, d'où elle fut retirée quelque temps après par les Pisans, qui reprirent aussi la tour qui défendoit l'embouchure de la riviere.

XLIII. On lui fait son procès à Florence, &

Ce mauvais succès aigrit tellement le peuple de Florence déja indisposé contre Vitelli, que peu de jours après les Commissaires l'ayant fait venir à Cascina, sous prétexte de concer-

ter avec lui la diſtribution des troupes dans les quartiers, ils
1499. l'arrêterent priſonnier par ordre du ſouverain Magiſtrat. On
on lui tranche la tête. l'envoya ſur le champ à Florence, où la nuit même de ſon arrivée il fut ſéverement interrogé, & appliqué à la queſtion. Enfin il eut la tête tranchée le lendemain. Vitellozzo ſon frere fut ſur le point de périr de la même maniere : les Commiſſaires envoyerent pour le prendre, tout accablé qu'il étoit de la maladie qu'il avoit contractée au ſiége ; il fit ſemblant de ſe diſpoſer à obéir, & il ſe leva, mais pendant le temps qu'on lui donna pour s'habiller, quelques-uns de ſes gens lui amenerent un cheval ſur lequel il ſe ſauva dans Piſe, où il fut reçu avec beaucoup de joïe.

Les chefs d'accuſation ſur leſquels on condamna Paul Vitelli, furent : Qu'il n'avoit pas voulu prendre Piſe ; & que c'étoit pour cette raiſon qu'il n'avoit pas profité de l'occaſion favorable qu'il en avoit euë le jour qu'il ſe rendit maître de Stampacé ; & qu'il avoit tant differé à donner l'aſſaut géneral : Qu'il avoit eu pluſieurs conferences avec des Piſans, ſans en rien communiquer aux Commiſſaires Florentins : Qu'il avoit levé le ſiége, & abandonné Stampacé, contre l'ordre de la République : Qu'il avoit propoſé à quelques Capitaines de ſe rendre maîtres avec lui de Caſcina, de Vicopiſano & de l'artillerie, pour forcer les Florentins à leur faire de meilleures conditions : Que dans le Caſentin, il avoit entretenu des intelligences ſecretes avec les Medicis : Que dans le même temps il avoit traité, & preſque conclu avec les Venitiens, pour ſe mettre à leur ſolde, auſſi-tôt que le temps de ſon engagement avec les Florentins, qui devoit bien-tôt expirer, ſeroit fini ; ce qui n'avoit pû ſe faire, parce que la paix étant ſurvenuë, les Venitiens n'avoient pas voulu le prendre à leur ſervice : Enfin que le ſauf-conduit qu'il avoit donné au Duc d'Urbin & à Julien de Medicis, étoit une ſuite de ces intelligences qu'on lui reprochoit. Dans ſon interrogatoire, & à la queſtion, il n'avoüa rien qui dût le faire condamner ; mais ſans autre examen, on ſe hâta de le faire mourir, de peur que le Roi de France qui étoit déja arrivé à Milan, ne demandât ſa liberté. Après ſa mort on interrogea avec plus de loiſir ceux qui avoient eu part à ſa confiance ; il ne dirent autre choſe, ſinon que Vitelli étoit fort mal-content des Florentins

rentins, à cause de la faveur qu'ils témoignoient au Comte Rinuccio, qui vouloit lui ôter le commandement de l'armée, des difficultés qu'il trouvoit à obtenir d'eux les choses qu'il demandoit pour leur service & pour lui-même, & des discours injurieux qu'on tenoit sur son compte à Florence. Quelques-uns ont cru que sa conduite n'étoit pas irréprochable, qu'il avoit aspiré à la Souveraineté de Pise, & que son dessein étoit de s'emparer de quelques places du Domaine de la République, où il entretenoit des intelligences; mais le plus grand nombre a été persuadé du contraire, & que Vitelli ne souhaitoit rien tant que de soumettre la ville de Pise pour l'interêt de sa gloire, qui est toujours le premier motif d'un homme de guerre.

1499.

XLIV. Le Marquis de Mantouë, le Duc de Ferrare, & Jean Bentivoglio, sont reçûs sous la protection du Roi.

Dès que le Roi fut arrivé à Milan, tous les Princes d'Italie, à l'exception du Roi Frederic, vinrent le trouver en personne, ou lui envoyerent des Ambassadeurs; les uns pour le féliciter de sa victoire, les autres pour s'excuser d'avoir paru plus attachés à Ludovic qu'à la France; & une partie dans le dessein de prendre des mesures auprès de lui pour la sûreté de leurs Etats. Le Roi les reçut tous avec bonté, & traita différemment avec chacun d'eux, selon l'utilité qu'il esperoit d'en retirer. Il prit sous sa protection le Marquis de Mantouë, & lui donna une compagnie de cent lances, l'ordre de S. Michel & une pension considerable. Le Duc de Ferrare, qui comme le Marquis, s'étoit rendu en personne à Milan, obtint aussi la protection du Roi, mais ce ne fut pas sans peine, ni sans qu'il lui en coûtât quelque chose; depuis qu'il avoit rendu la citadelle de Genes au Duc de Milan, la France l'avoit toujours regardé comme son ennemi. Enfin le Roi accorda sa protection, moyennant quelque argent, à Jean Bentivoglio qui lui avoit envoyé son fils Annibal.

XLV. Traité de Milan, entre Louis XII. & les Florentins.

Les Florentins trouverent plus de difficulté que tous les autres à traiter avec ce Prince. Presque toute la Cour leur étoit contraire: on avoit oublié leurs services envers le feu Roi, & tout ce qu'ils avoient souffert à son occasion; on ne pouvoit leur pardonner d'avoir pris le parti de la neutralité; & l'on ne regardoit pas comme une excuse valable la crainte de s'attirer Ludovic dans l'affaire de Pise: l'affection que les François avoient conçûe pour les Pisans, lorsque le Roi Charle leur accorda la liberté, duroit encore; & elle étoit même

1499. beaucoup augmentée dans les gens de guerre, depuis que ce peuple avoit signalé son courage par une vigoureuse résistance. D'ailleurs Jean-Jacque Trivulce traversoit ouvertement les Florentins : il avoit formé le dessein de se rendre Seigneur de Pise ; & dans cette vûë il favorisoit hautement les Pisans qui étoient disposés à se donner à lui, & à tout autre qui les auroit défendus contre les Florentins. Enfin la mort de Paul Vitelli achevoit d'indisposer les esprits contr'eux ; & toute la Cour leur reprochoit d'avoir fait mourir sans raison légitime un si grand Capitaine qui avoit bien merité de la France. En effet son frere (*a*) avoit été tué, & lui-même fait prisonnier au service du dernier Roi dans le Royaume de Naples.

Mais l'interêt du Roi l'emporta sur toutes ces choses ; & il conclut avec les Florentins un traité par lequel il les prit sous sa protection, s'obligeant de leur donner six cens lances & quatre mille hommes d'infanterie, pour les défendre envers & contre tous ; de leur côté ils s'engagerent à lui fournir quatre cens hommes d'armes & trois mille fantassins qui seroient employés à la défense de ses Etats d'Italie : Le traité portoit encore qu'à la premiere réquisition, il leur envoyeroit le nombre de lances & l'artillerie dont ils auroient besoin pour se remettre en possession de Pise & des autres places qui leur étoient détenuës par les Siennois & les Luquois, mais non de celles que les Genois occupoient : Que s'il faisoit passer une armée dans le Royaume de Naples, elle seroit employée toute entiere ou du moins en partie, à recouvrer ces places, chemin faisant, quand bien même les Florentins ne l'auroient pas demandé : Qu'après avoir soumis les Pisans, ils lui fourniroient pour l'expédition de Naples cinq cens hommes d'armes, & cinquante mille ducats, pour payer cinq mille Suisses pendant trois mois : Qu'ils rembourseroient au Roi trente-six mille ducats qui leur avoient été prêtés par Ludovic Sforce, sur lesquels néanmoins on leur tiendroit compte des payemens ou des dépenses qu'ils avoient faites pour lui, ce qui seroit reglé par Trivulce : & qu'ils prendroient pour leur Capitaine géneral le Préfet de Rome (*b*), frere du Cardinal de S. Pierre-aux-liens, à la sol-

(*a*) Camille Vitelli. Voyez ci-dessus, pag. 245. & 272.
(*b*) Jean de la Rovere.

ſicitation duquel cette derniere clauſe fut inſerée dans le traité. 1499.

Cependant le Pape ſongeant à profiter d'une conjoncture ſi favorable à ſon ambition, preſſoit le Roi d'accomplir ſa promeſſe : Loüis donna donc à Valentinois, qui étoit venu avec lui en Italie, trois cens lances payées par la France ſous les ordres d'Yves d'Alegre, & quatre mille Suiſſes commandés par le Bailli de Dijon, à la ſolde du Pape. Toutes ces troupes étoient deſtinées à faire la guerre aux Vicaires de l'Egliſe.

XLVI. Le Roi prête des Troupes au Pape pour faire la guerre aux Vicaires de l'Egliſe.

Pour éclaircir le ſujet de cette guerre, & l'origine de pluſieurs autres évenemens qui l'ont ſuivie, il me paroît néceſſaire d'expoſer ici quels ſont les droits de l'Egliſe ſur les Villes de la Romagne, & ſur pluſieurs autres qu'elle a poſſedées en differens temps, ou qu'elle poſſéde aujourd'hui ; & de quelle maniere, n'ayant d'abord été établie que pour l'adminiſtration des choſes ſpirituelles, elle eſt parvenuë à poſſeder des Etats, & à exercer une autorité temporelle. Je rapporterai auſſi les differends que les Papes ont eu avec les Empereurs, tant à cette occaſion que pour d'autres raiſons (*a*).

XLVII. Digreſſion ſur la puiſſance temporelle des Papes.

Les Evêques de Rome, dont le premier fut S. Pierre, n'eurent au commencement d'autre pouvoir, que l'autorité ſpirituelle confiée par Jesus-Chriſt à cet Apôtre : la charité, l'humilité, la patience, le zéle qui les animoit & la ſainteté de leur vie atteſtée par des miracles, faiſoient toute la grandeur de ces premiers Pontifes, qui bien loin d'exercer aucun empire temporel ſur la terre, étoient perſécutés par les Puiſſances du ſiécle. Ils ne furent même longtemps connus que par les ſupplices que l'idolâtrie faiſoit endurer à tous les Chrétiens, & il y a eu des temps où la multitude d'hommes de toutes nations, & le grand nombre des differentes ſectes qui ſe trouvoient à Rome, empêcherent qu'on ne fît attention aux progrès de la Religion : quelques-uns des Empereurs ne la perſécuterent, que quand ils crurent ne pouvoir diſſimuler, & lorſqu'il y avoit quelque action d'éclat de la part des Chrétiens. Mais pluſieurs de ces Princes, ou par cruauté ou par zéle pour le Paganiſme, les tourmenterent comme des novateurs ſuperſtitieux qui vouloient détruire l'ancienne Religion,

(*a*) Cette digreſſion juſqu'à l'article 48. a été ſupprimée dans pluſieurs éditions de l'Hiſtoire de Guichardin.

1499. Les Papes vêcurent jusqu'au temps du Pape Silvestre dans cet état, où leur pauvreté volontaire, l'innocence de leurs mœurs & la persécution les rendoient respectables. L'Empereur Constantin ayant alors embrassé la Religion Chrétienne, ils ne furent plus exposés aux dangers qui les avoient sanctifié durant près de trois cens ans, & ils purent exercer en liberté le culte divin. La vénération que des mœurs sans tache & la pureté de la morale Evangelique leur concilierent, jointe à l'empressement avec lequel on suit ordinairement l'exemple du Prince par ambition ou par crainte, commença à étendre la Religion Chrétienne dans tout l'Empire, & à diminuer la pauvreté du Clergé.

Constantin fit bâtir dans Rome les Eglises de S. Jean de Latran, de S. Pierre du Vatican, de S. Paul & plusieurs autres; il les enrichit de vases précieux & de magnifiques ornemens, & leur donna en propre des terres & des revenus destinés à leur entretien, & à la subsistance du Clergé. Dans la suite des tems, plusieurs Chrétiens persuadés que les aumônes & les dons faits aux Eglises facilitoient l'entrée du Royaume des Cieux, en bâtirent de nouvelles, ou donnerent une partie de leurs biens aux anciennes. Chacun même, suivant le précepte de l'ancien Testament, donnoit tous les ans aux Prêtres la dixiéme partie de son revenu: ces pieuses liberalités devinrent d'autant plus fréquentes, que ces Ministres ne retenant d'abord que ce qui étoit absolument nécessaire pour vivre dans la simplicité Chrétienne, employoient le reste à la décoration des Eglises, & au soulagement des pauvres; l'orguëil & l'ambition n'ayant point encore alteré le zéle désinteressé des Ministres de l'Eglise.

L'Evêque de Rome étoit universellement reconnu de tous les Chrétiens pour Chef de toutes les autres Eglises, & du Gouvernement spirituel, tant comme successeur de l'Apôtre S. Pierre, que comme Evêque d'une Ville, qui par son ancienne dignité & par sa grandeur conservoit le nom & la majesté de l'Empire. C'étoit d'ailleurs du sein de cette Capitale, que le Christianisme s'étoit répandu dans la plus grande partie de l'Europe. Enfin, l'Empereur Constantin régeneré dans les eaux du Baptême par Silvestre, avoit reconnu sans difficulté la prééminence de l'Eglise Romaine dans ce Pontife & dans ses Successeurs.

On dit que lorſque Conſtantin, pour être plus près des Provinces d'Orient, transfera le ſiége de l'Empire à Biſance, depuis appellée Conſtantinople du nom de cet Empereur, il donna aux Papes la Souveraineté de Rome, & de pluſieurs autres villes d'Italie. Cette tradition a été ſoigneuſement appuyée & entretenuë par les Papes; & ils ont eu aſſés d'autorité pour engager beaucoup de gens à y ajouter foi. Mais elle a été rejettée par les écrivains les plus graves; d'ailleurs elle eſt démentie par des faits conſtans: car il eſt certain que ſous le regne de Conſtantin, & longtemps après, Rome & l'Italie ont été ſoumiſes à l'Empire, & gouvernées par des Miniſtres du choix des Empereurs. Il y en a même, (tant les temps reculés ſont obſcurs) qui traitent de fable tout ce qu'on dit de Conſtantin & de Silveſtre, & qui prétendent qu'ils n'ont pas été contemporains (*a*). 1499.

Mais tout le monde convient que la tranſlation du ſiége de l'Empire à Conſtantinople, fut la premiere origine de la grandeur temporelle des Papes; l'autorité des Empereurs venant à s'affoiblir inſenſiblement en Italie, tant par une abſence continuelle, que par des affaires épineuſes qui détournoient tous leurs ſoins à l'Orient, le peuple Romain commença à réverer davantage les Papes, & s'il ne leur obéït pas d'abord comme à des Souverains, il eut du moins pour eux une certaine déference volontaire. Leur puiſſance ne s'établit néanmoins que long-temps après: car pendant l'inondation des Gots, des Vandales & des autres nations barbares qui ſe répandirent en Italie, & qui ſaccagerent pluſieurs fois la ville de Rome, les Papes n'y eurent qu'une autorité auſſi foible & auſſi mépriſée, que l'étoit alors celle des Empereurs en ce païs.

De toutes ces nations, il n'y eut que les Gots (*b*), originaires de la Dacie & de la Tartarie, & Chrétiens de reli-

(*a*) Il n'eſt pas douteux que Conſtantin & Silveſtre n'ayent été contemporains. Silveſtre ſucceda à Melchiades l'an 314. qui étoit le neuviéme de l'Empire de Conſtantin, & ne mourut qu'en 335. peu de temps avant cet Empereur.

(*b*) Ils furent nommés *Oſtrogots*, parce que dans le commencement ils ſe jetterent ſur les parties Orientales de l'Empire Romain, comme on appella *Viſigots* ceux qui occuperent les parties Occidentales; ſçavoir en premier lieu une partie de l'Italie, puis l'Aquitaine, & enfin l'Eſpagne. Le Royaume des Oſtrogots en Italie, fondé par Theodoric, ne dura pas ſoixante & dix ans, mais ſeulement cinquante-huit à cinquante-neuf ans, depuis l'an 493. juſqu'en 552. Ces peuples étoient Ariens.

1499. gion, qui s'établirent en Italie; car les autres n'y passerent que comme des torrens, au lieu que les Gots y maintinrent pendant soixante & dix ans. Theodoric leur Roi & ses successeurs, fixerent leur séjour à Ravenne, Ville très-ancienne, riche & peuplée pour lors, & qui s'étoit fort accruë dès le temps de l'Empereur Auguste, à l'occasion de la puissante armée navale qu'il tenoit dans un port, qui y étoit presque contigu, & dont il ne reste pas le moindre vestige: ils la préfererent à Rome, parce que le voisinage de la mer les mettoit plus à portée de s'opposer aux tentatives des Empereurs de Constantinople. Les Gots furent enfin chassés d'Italie, & les Empereurs y rétablirent leur autorité: le chef des Officiers qu'ils y envoyerent s'appelloit *Exarque*, & faisoit aussi sa résidence à Ravenne, afin de communiquer plus facilement avec Constantinople. Les Exarques confioient le gouvernement de Rome & des autres Villes d'Italie, à des Officiers qui avoient le titre de *Ducs;* le païs qui obéissoit immédiatement aux Exarques, composoit ce qu'on appella depuis *l'Exarquat de Ravenne.*

Les Papes ne joüissoient alors d'aucun pouvoir temporel: ils étoient sujets des Empereurs; & quoi qu'élûs par le Clergé & le peuple de Rome, ils n'acceptoient le Pontificat, & n'en faisoient les fonctions que du consentement de ces Princes, ou de leurs Exarques. Ayant déja même dégeneré de la sainteté de leurs prédecesseurs, ils commençoient aussi à être moins respectés, & les Evêques de Constantinople & de Ravenne (*a*) leur contestoient souvent le premier rang, prétendant que la superiorité Ecclesiastique étoit attachée au Siége où réside la puissance de l'Empire & des armes.

Mais quelque temps après, les choses changerent de face. Les Lombards, nation belliqueuse, étant entrés en Italie, s'emparerent de la Gaule Cisalpine qui prit le nom de *Lombardie;* Ravenne, tout l'Exarquat, & plusieurs autres païs, reconnurent la domination des vainqueurs. Ils s'étendirent même jusques dans la Marche d'Ancone; & ils établirent des Ducs à Spolete & à Benevent, sans que les Empereurs, ou par négligence, ou trop occupés en Asie,

(*a*) Cette prétention des Evêques de Constantinople n'étoit pas nouvelle; ils l'avoient fait paroitre dès le temps de Constantin.

fiſſent le moindre effort pour s'oppoſer à cette invaſion. Alors n'y ayant plus d'Exarques, la ville de Rome abandonnée à elle-même, commença à ſe gouverner par le conſeil & par l'autorité des Papes. 1499.

Dans la ſuite le Pape (*a*) & les Romains opprimés par les Lombards, reclamerent le ſecours de Pepin Roi de France; ce Prince paſſa en Italie avec une puiſſante armée, & chaſſa les Lombards (*b*) d'une partie de leurs conquêtes, plus de deux cens après leur établiſſement en ce païs. Il donna au Pape & à l'Egliſe de Rome, non-ſeulement Urbin, Fano, Agobbio & pluſieurs autres Villes dans le voiſinage de Rome, mais encore Ravenne avec ſon Exarquat, dont il diſpoſa par droit de conquête. On dit que l'Exarquat contenoit tout le païs renfermé entre le fleuve du Pô & l'Appennin, depuis les limites du Plaiſantin du côté qu'il confine avec le territoire de Pavie, juſqu'à Rimini; les Lagunes de Veniſe, & toute la mer Adriatique; & depuis Rimini juſqu'à la riviere de la Foglia, qui s'appelloit anciennement *Iſaurus.*

Après la mort de Pepin, les Papes & les Etats qu'il leur avoit donnés, furent encore inquiétés par les Lombards; ils eurent donc recours à Charle ſon fils, à qui des actions héroïques ont merité le ſurnom de *Grand.* Ce Prince qui détruiſit entierement les Lombards, confirma la liberalité de ſon pere en faveur de l'Egliſe de Rome; & ils approuva la ſoumiſſion volontaire des peuples de la Marche d'Ancone & du Duché de Spolete, qui s'étoient donnés au Saint Siege. Ces deux provinces renfermoient alors la ville d'Aquila & une partie de l'Abruzze

Voilà ce qu'on aſſure aujourd'hui comme certain, & même quelques Auteurs Eccleſiaſtiques ajoutent que Charlemagne donna encore à l'Egliſe la Ligurie juſqu'à la riviere du Varo (*c*), où finit l'Italie, la ville de Mantouë & tout ce que les Lombards avoient poſſedé dans le Frioul & dans l'Iſtrie: il y en a même un autre qui écrit que l'iſle de

(*a*) Ce fut Etienne troiſiéme, élû le 30. Mars 752.

(*b*) Les Lombards s'étoient établis en Italie en 568. Ce fut en 755. que Pepin marcha contr'eux; & Charlemagne acheva de ruiner leur Empire en 774.

(*c*) Le Var ne ſépare point l'Italie d'avec les Gaules ou la France: ce ſont les Alpes qui en ont toujours fait la ſéparation, au moins de ce côté-là, ſelon le ſentiment de tous les meilleurs Geographes anciens & modernes. *Voyez Baudrand.*

1499. Corse & tout le territoire qui est entre Luni & Parme, firent partie de cette concession. Tant de bienfaits reçus des Rois de France, engagerent les Papes à leur donner de grands éloges ; & c'est de là que ces Princes portent le nom de *Rois très-Chrétiens.*

En l'année 800. le peuple Romain, & le Pape Leon (*a*), qui n'avoit alors d'autre autorité que d'être à la tête du peuple, élurent Charlemagne Empereur des Romains, au préjudice des Empereurs de Constantinople ; supposant que Rome & les Provinces Occidentales de l'Empire abandonnées de leurs premiers maîtres, avoient besoin d'un Souverain particulier, pour les défendre ; mais cette élection ne fit pas perdre aux Empereurs Grecs la Sicile, ni la partie de l'Italie, qui s'étendant depuis Naples jusqu'à Manfredonia, finit à la mer, parce qu'ils avoient toujours été & étoient encore actuellement en possession de ces Provinces. Elle ne changea rien aussi à l'usage où les Empereurs des Romains, qui continuerent toujours d'exercer leur Souveraineté dans Rome, étoient de confirmer l'élection des Papes : ceux-ci marquoient même la datte de l'expédition de leurs bulles & de leurs autres actes par cette formule, *sous le Regne de l'Empereur N ..... notre Seigneur* ; ils vêcurent dans cette legere dépendance jusqu'à ce que les conjonctures leur fournirent le moyen d'en sortir tout-à-fait.

Ensuite la puissance des Empereurs déja beaucoup diminuée par les divisions de la posterité de Charlemagne, s'affoiblit encore davantage, lorsque l'Empire passant à des Princes Allemans, eut perdu l'appui du Royaume de France. Alors le peuple Romain se gouverna lui-même, quoiqu'avec assés de confusion, & il nomma ses Magistrats ; enfin il s'appliqua conjointement avec les Papes à soustraire entierement Rome à la domination des Empereurs ; il fit même un décret qui dispensa ces Pontifes de la confirmation Imperiale ; la vigueur de cette loi dépendit durant plusieurs années de la foiblesse ou de la puissance des Empereurs.

Leur autorité se releva sous les Othon (*b*) de la Maison de Saxe ;

(*a*) Leon III. élu le 26. Decembre 795.

(*b*) Le pere, le fils & le petit-fils, tous trois nommés Othon, furent successivement Empereurs, depuis l'an 936. jusqu'en 1002.

Saxe ; Othon III. se trouvant à Rome, fit élire Pape Gregoire (*a*) qui étoit Allemand. Ce Pape pour favoriser sa nation (*b*), & en même temps pour venger les outrages qu'il avoit reçûs des Romains, donna aux Allemans (*c*) le droit exclusif d'élire les Empereurs dans la forme qui s'observe encore aujourd'hui : & voulant aussi relever l'éclat de la Thiare, il ajouta dans le même décret, que ceux qui seroient élus Empereurs, ne pourroient porter ce titre, ni celui d'*Auguste*, qu'après avoir été couronnés à Rome (*d*) ; d'où est venu l'usage de n'appeller que *Rois des Romains* ou *Cesars*, ceux qui n'ont pas reçu la Couronne Imperiale des mains du Pape. 1499.

Mais après les trois Othon, l'Empire n'étant plus héréditaire dans une famille puissante, l'autorité Imperiale s'affoiblit insensiblement. Alors la ville de Rome secoüa ouvertement le joug de l'obéissance, & plusieurs autres Villes d'Italie imiterent cet exemple sous le regne de Conrad de Soüabe (*e*). Les Papes attentifs à leur aggrandissement, se rendirent presque les maîtres de Rome. Ce ne fut pourtant pas sans y trouver de grandes difficultés, par l'insolence & les divisions du peuple Romain : pour contenir ces factieux, ils obtinrent de l'Empereur Henri II. (*f*) qui étoit alors à Rome, un diplôme par lequel le droit d'élire les Papes, fut attribué aux seuls Cardinaux (*g*).

(*a*) C'étoit Gregoire V. élû le 16. Juin 995.

(*b*) Voyez la note sur le château de Crescent, pag. 101.

(*c*) Les écrivains ne sont pas d'accord sur ce point d'histoire ; il y a même toute apparence que les Papes n'ont eu aucune part à l'établissement de la forme des élections des Empereurs, & que ce sont les Princes Allemans qui l'ont reglée eux-mêmes.

(*d*) Charle V. est le dernier des Empereurs qui ait été couronné à Rome.

(*e*) Conrad II. fut élû en 1024.

(*f*) Henri fut élû en 1002. après Othon III.

(*g*) Autrefois tous les Curés des Paroisses étoient appellés *Presbiteri Cardinales*, c'est-à-dire Prêtres principaux. Ceux de la ville de Rome portoient le même nom, & l'on y donna aussi celui de *Diaconi Cardinales* aux Diacres titulaires des Eglises érigées en Diaconies. Dans la suite, les Papes réserverent à ces seuls Curés & Diacres de la ville de Rome, le nom de *Cardinaux* ; & ils le donnerent encore depuis à sept Evêques des environs de Rome ; sçavoir à ceux d'Ostie, de Porto, de Silvacandida ou Santa Rufina, d'Albano, de Sabine, de Frescati & de Palestrine : mais l'Evêché de Santa Rufina ayant été réuni depuis à celui de Porto, le nombre des Cardinaux-Evêques, n'est plus que de six. Ce n'a été qu'avec le temps & par dégrés, que les Cardinaux sont parvenus à cette élevation où nous les voyons aujourd'hui. Innocent IV. leur donna le chapeau rouge au Concile de Lyon en 1245. Paul II. la pourpre en 1464. & Urbain VIII. le titre d'*Eminence* en 1630. Dès l'année 769. il fut ordonné dans le Con-

1499. Rien ne contribua davantage à augmenter la puiſſance des Papes, que le paſſage des Princes Normans en Italie. Le premier nommé Guillaume *Bras-de-fer*, enleva la Poüille & la Calabre aux Empereurs de Conſtantinople. Robert *Guiſcard* l'un de ces Princes, ſoit pour ſe donner un titre coloré, ſoit dans le deſſein de ſe procurer un appui contre les Grecs, ſoit enfin pour d'autres raiſons, rendit la ville de Benevent à l'Egliſe Romaine, comme étant de ſes dépendances, & reconnut tenir d'elle en fief le Duché de la Poüille & de Calabre; Roger l'un des ſucceſſeurs de Robert, après avoir chaſſé de la Poüille & de la Calabre Guillaume ſon parent, & s'être enſuite emparé de la Sicile, fit la foi & hommage de tous ſes Etats à l'Egliſe de Rome, environ l'an 1130. ſous le titre de *Royaume des deux Siciles*, l'une en deçà & l'autre au-delà du Fare. Les Papes favoriſerent ſans ſcrupule l'uſurpation & la violence de ces Princes, pour ſatisfaire leur propre ambition : à la faveur de l'eſpece de droit que leur donnoit l'hommage des Princes Normans, ils s'arrogerent celui de les priver de la Couronne, lorſqu'ils ne les trouvoient pas aſſés ſoumis à leurs volontés, & de la tranſporter à d'autres. Ce fut par ce moyen que les deux Siciles tomberent entre les mains de Henri fils de Frederic *Barberouſſe*, & enſuite de Frederic II. fils de Henri, tous trois ſucceſſivement Empereurs des Romains. Frederic étant devenu le perſecuteur de l'Egliſe, & ayant ſuſcité en Italie les deux factions des *Guelfes* & des *Gibelins*, dont les premiers tenoient pour le S. Siege, & les autres pour l'Empereur, le Pape, après la mort de ce Prince, donna l'inveſtiture des deux Siciles à Charle Comte d'Anjou & de Provence, dont nous avons parlé plus haut. Il en exigea un cens annuel de ſix mille onces d'or, & voulut qu'aucun Roi des deux Siciles ne pût accepter l'Empire Romain; clauſe qui a toujours été inſerée depuis dans les inveſtitures. Ce fut à cauſe de cette excluſion que les Rois d'Arragon s'étant emparés de la Sicile, en firent un Royaume ſéparé, & ne reconnurent plus la Souveraineté de l'Egliſe,

On dit encore, mais avec moins de certitude, que la Comteſſe Mathilde (*a*), Princeſſe fort puiſſante en Italie, donna à

cile de Rome tenu ſous Etienne IV. qu'on ne pourroit être élû Pape, ſi l'on n'étoit Prêtre ou Diacre-Cardinal: A l'égard du droit excluſif d'élire les Papes, les Cardinaux ne l'ont eu que long-temps après l'Empereur Henri II. Ils commencerent à ſe l'arroger en 1130. à l'élection d'Innocent II. & il leur fut attribué en 1160. par Alexandre III.

(*a*) Comteſſe de Toſcane, fille de

l'Eglise de Rome cette partie de la Toscane qu'on appelle aujourd'hui *le Patrimoine de S. Pierre*, comprise entre le torrent de Peschia & le château de San-Quirico dans le Siennois, la mer Mediteranée & le Tibre. D'autres ajoutent que ce fut la même Comtesse qui donna la ville de Ferrare à l'Eglise. Enfin il y en a qui ont écrit un fait encore plus douteux, sçavoir, qu'Authpert Roi des Lombards lui donna les Alpes Cottiennes, dans lesquelles ils comprennent la ville de Genes & tout ce qui est entre cette Ville & les frontieres de la Provence, & que Luithprand autre Roi de la même nation, y adjouta la Sabine, païs dans le voisinage de Rome, Narni, Ancone, & d'autres Villes. 1499.

Ainsi la puissance & la conduite des Papes varierent selon les temps, par rapport aux Empereurs. D'abord ils essüïerent de leur part des persecutions, dont ils furent délivrés à la conversion de Constantin. Ils vêcurent ensuite pendant plusieurs années dans une espece d'obscurité sous la protection & dans une entiere dépendance de ces Princes, se bornant alors aux seules fonctions Ecclesiastiques: Enfin leurs liaisons avec les Empereurs ayant été entierement interrompuës par l'irruption des Lombards en Italie, ils eurent recours aux Rois de France, qui jetterent les premiers fondemens de la grandeur temporelle de l'Eglise. La reconnoissance d'un si grand bienfait attacha étroitement les Papes aux Empereurs de la race de Charlemagne, ausquels ils firent gloire d'être toujours soumis. Mais quand l'Empire fut sorti de cette Maison, & qu'ils virent la puissance Imperiale affoiblie, ils secoüerent tout-à-fait le joug des Empereurs, & ils commencerent à prétendre qu'en qualité de Chefs de l'Eglise ils avoient droit de commander à ces Princes, bien loin d'être obligés de leur obéïr.

C'est pourquoi ils ne craignirent rien tant que de rentrer sous

Boniface, Comte de Toscane. Elle mourut en 1115. âgée de soixante & seize ans. Elle avoit été fiancée à Godefroy le bossu, Duc de la basse Lorraine, fils de Godefroy le Barbu; mais le mariage ne fut pas consommé. Elle épousa en 1089. Guelfe, Duc de Baviere; & l'on dit que ce ne fut qu'à condition qu'il lui laisseroit accomplir le vœu de chasteté qu'elle avoit fait; elle exigea cette condition par le conseil du Pape Urbain II. cette Princesse avoit alors cinquante ans. Elle fut fort attachée aux interets des Papes, surtout de Gregoire VII. en faveur duquel elle leva une armée, qu'elle conduisit en personne contre l'Empereur Henri IV. On lui a imputé d'avoir eu des liaisons trop étroites avec ce Pape; mais plusieurs auteurs, & entr'autres le Cardinal Baronius, ont traité cette accusation de calomnie.

1499. l'obéïssance des Empereurs, & que ces Princes ne rétablissent les droits de l'Empire à Rome & dans le reste de l'Italie. En effet, quelques Empereurs d'un génie & d'une puissance superieure aux autres, n'oublierent rien pour y réussir, mais ils trouverent toujours les Papes opposés à leurs desseins. Ces Pontifes leur firent la guerre, secondés par tous les tyrans qui s'étoient établis en Italie sous le nom de Princes, & par les Villes qui s'étant dérobées à la domination Imperiale, avoient formé des Républiques. Depuis ce temps-là, ils étendirent de jour en jour leur autorité : ils en vinrent même jusqu'à faire servir les armes spirituelles au succès de leurs entreprises temporelles, & donnant une nouvelle interprétation à l'écriture, ils soutinrent que la qualité de Vicaires de J. C. sur la terre, les élevoit au-dessus des Empereurs & des Rois, & qu'ils avoient droit en plusieurs cas de disposer des Couronnes. En conséquence de ces ambitieuses prétentions, ils déposerent quelquefois des Empereurs, & obligerent les Electeurs d'en substituer d'autres à ces premiers; de leur côté les Empereurs, quand ils furent les plus forts, nommerent ou firent nommer d'autres Papes.

Ces guerres, & encore plus (*a*) la translation du S. Siége à Avignon (*b*), où les Papes demeurerent pendant soixante & dix ans, affoiblirent beaucoup leur puissance en Italie. Le

(*a*) Bertrand Gout, Archevêque de Bourdeaux, que d'autres nomment Raimond, fils de Bertrand, ayant été élû Pape le 6. de Juillet 1305. sous le nom de Clement V. transfera le siége de Rome à Avignon, où Jean XXII. Benoît XII. Clement VI. Innocent VI. Urbain V. & Gregoire XI. tous François, lui succederent l'un après l'autre. Ce dernier, qui étoit, ainsi que Clement VI. de la Maison des Beaufort, Vicomtes de Turenne, rétablit le Siége à Rome en 1376.

(*b*) Avignon, ni le Comtat, n'appartenoient pas encore pour lors au Pape. Ce ne fut que quarante-trois ans après, que Clement VI. profitant de l'extrême nécessité de Jeanne d'Anjou premiere du nom, Reine de Naples, & Comtesse de Provence, engagea cette Princesse à lui vendre cette Ville, par contrat du 19. Juin 1348. moyennant quatre-vingt mille florins d'or de Florence, qui valoient environ quarante-huit mille livres de France. On a prétendu que cette somme n'a jamais été payée ; & que d'ailleurs la vente étoit nulle, 1°. parce que Jeanne étoit mineure alors, 2°. parce que Robert son ayeul avoit expressément défendu par son testament toutes aliénations du Domaine, 3°. parce que le Conseil de Jeanne déclara celle-ci nulle, 4°. parce que le même Pape Clement VI. déclara par une Bulle donnée un an après cette vente, que toutes les aliénations que Jeanne avoit faites, ou qu'elle pourroit faire à l'avenir, seroient nulles. Ce fut sur ces raisons qu'en 1663. & en 1689. quand la Cour de France étoit broüillée avec celle de Rome, le Parlement d'Aix rendit des Arrêts, qui déclarerent que la ville d'Avignon & le Comtat de Venaissin étoient Membres & de la dépendance du Comté de Provence, & comme tels, les réünirent à ce Comté. Mais les Papes s'y sont maintenus.

schisme (*a*) qui s'éleva après leur retour à Rome, y donna encore une nouvelle atteinte. C'est pourquoi les plus puissans citoyens de la plûpart des Villes qui obéissoient à l'Eglise, & surtout de la Romagne, en usurperent la Souveraineté. Les Papes firent la guerre à quelques-uns de ces usurpateurs, & furent obligés de ceder ces mêmes Villes sous le titre de Fief du Saaint Siége, à ceux qu'ils ne purent soumettre, ou de susciter contr'eux des ennemis ausquels ils donnoient l'investiture de ces places. Ainsi les Villes de la Romagne commencerent à reconnoître des Seigneurs, la plûpart sous le titre de *Vicaires de l'Eglise*: Azon d'Est qui n'étoit d'abord que Gouverneur de Ferrare pour le Pape, obtint la Souveraineté de cette Ville sous le titre de *Vicariat*; & sa Maison est montée depuis à de plus grands honneurs: Boulogne occupée par Jean Visconti Archevêque de Milan (*b*), lui fut aussi donnée sous le même 1499.

(*c*) Après la mort de Gregoire XI. qui arriva le 27. de Mars 1378. les Cardinaux Italiens élurent le 8. d'Avril de la même année Barthelemi Prignano, Archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Mais les Cardinaux François étant sortis de Rome, élurent le Cardinal de Geneve, qui prit le nom de Clement VII. & établit son Siége à Avignon. Cela forma le *schisme d'Avignon*, qui dura trente-neuf ans jusqu'en 1417. De trois Papes qui regnoient alors, & qui avoient fait naître un double schisme, Jean XXII. nommé Balthazar Coscia, reconnu pour Pape legitime, fut déposé dans le Concile de Constance pour ses mauvaises mœurs & ses crimes; Benoît XIII. nommé Pierre de Lune, Antipape, & successeur de Clement VII. fut forcé de donner sa démission; & Gregoire XII. nommé Angelo Corraro, qui s'étoit maintenu dans la Papauté, quoiqu'il eût été déposé par le Concile de Pise, donna aussi la sienne. Eudes Colonne fut élû Pape par le Concile, & prit le nom de Martin V. On dit que de ce temps-là il fut résolu qu'on n'éliroit plus à l'avenir de Papes François; & en effet, il n'y en a point eu depuis.

(*b*) Il étoit fils de Mathieu Visconti, chef de la faction Gibeline à Milan. Ce fut un homme extrêmement ambitieux. Lorsque l'Empereur Louis de Baviere, s'étant broüillé avec Jean XXII. fit élire Pape Pierre Corbara, qui prit le nom de Nicolas V. Jean Visconti prit hautement le parti de cet Antipape; & il en reçut même le chapeau de Cardinal. Mais dégoûté par les mauvais succès de Corbara, il abandonna son parti & quitta le chapeau, & se réconcilia avec Jean XXII. qui le fit Evêque de Novarre. Benoit XII. pour se délivrer des entreprises continuelles de cet Evêque fut obligé de lui confirmer & à Luchino son frere en 1341. la Seigneurie de Milan, où les Visconti s'étoient déja érigés en Souverains. Cela n'empêcha pas Jean Visconti de poursuivre ses projets ambitieux; & il ne s'en fallut rien qu'il ne se rendit maitre, non-seulement de tout ce que les Papes possedoient en Italie, mais même de presque toute l'Italie. Ainsi Clement VI. fut contraint de traiter aussi avec lui. Outre l'Archevêché de Milan dont il le pourvut, & plusieurs Villes qu'il lui abandonna, il lui laissa la Seigneurie de Boulogne, dont il s'étoit emparé quelques années auparavant. Mais le traité portoit que ce ne seroit que pour douze ans, & que Visconti en payeroit douze mille ducats de cens annuel à la Chambre Apostolique. Il mourut le 5. d'Octobre 1354. d'un entrax qui lui vint au front, & où l'on fit une incision mal-à-propos. *Ughelli.*

1399. titre: il s'établit encore plusieurs autres pareilles Seigneuries dans la Marche d'Ancone, dans le patrimoine de S. Pierre & dans l'Ombrie, qui s'appelle aujourd'hui le Duché de Spolette; partis sans le consentement des Papes, & partie de leur consentement forcé. Les mêmes révolutions arriverent aussi à Milan, à Mantoüe, & dans plusieurs autres Villes de la Lombardie qui étoient de la domination des Empereurs; & il s'y éleva des Souverains sous le titre de *Vicaires Imperiaux*: quelquefois ceux de la Romagne & des autres Villes Ecclesiastiques, se révoltant contre les Papes, se déclaroient vassaux de l'Empereur; & souvent ceux des Villes Impériales mécontens des Empereurs, portoient leur hommage aux Papes.

La ville de Rome même, quoiqu'elle reconnût en apparence la Souveraineté des Papes pendant leur absence, se gouvernoit en effet par elle-même. Il est vrai qu'après leur retour d'Avignon à Rome, le peuple de cette Ville parut d'abord plus soumis: mais bien-tôt après il créa de son autorité un Magistrat des Chefs de Bannieres, & secoüa une seconde fois le joug. Les Papes n'y joüissant presque plus d'aucun pouvoir, prirent le parti de n'y plus faire leur résidence. Enfin quand les Romains appauvris par l'absence de la Cour, & par leurs divisions continuelles, virent approcher l'année 1400. où ils comptoient que si le Pape étoit à Rome, il y auroit dans cette Ville un grand concours de toute la Chrétienté à l'occasion du Jubilé, ils supplierent le Pape Boniface d'y revenir (*a*), offrant de supprimer la nouvelle Magistrature, & de reconnoître comme auparavant l'autorité du S. Siége. Boniface se rendit à leurs prieres; & tandis que le peuple s'occupoit des avantages que le Jubilé lui procuroit, il fit fortifier le château S. Ange, où il mit garnison, & il s'empara de toute l'autorité dans la Ville. Ses successeurs jusqu'à Eugene IV (*b*). ne s'y maintinrent néanmoins qu'avec beaucoup de difficultés; mais les Papes qui ont regné depuis Eugene, ont exercé à Rome une Souveraineté paisible & absoluë.

Les Papes ayant ainsi établi leur puissance temporelle oublie-

(*a*) Boniface IX. nommé Pierre Tornacello, créé le 2. Novembre 1389. & mort en 1404.

(*b*) Eugene IV. élû le 3. Mars 1431. & mort en 1447. il étoit Venitien, & se nommoit Gabriel Condulmiero.

rent peu à peu le ſalut des ames & les préceptes de Jeſus-Chriſt. Uniquement livrés aux grandeurs de la terre, ils ne ſe ſervirent dans la ſuite de l'autorité ſpirituelle, que comme d'un moyen pour étendre leurs Etats, & la chaire de Pierre parut plutôt remplie par des Rois, que par des Pontifes. La ſainteté des mœurs, la propagation de la Religion, le zele & la charité pour leurs oüailles, n'occuperent plus ces premiers Paſteurs; mais ne reſpirant que la guerre & le trouble, ils oſerent offrir le ſacrifice de paix avec des mains dégoutantes de ſang, & tourner leurs armes contre leurs propres enfans. Tout leur ſoin fut de fabriquer d'artificieuſes inventions, pour accumuler des tréſors. Ils n'eurent point de honte de faire ſervir les graces & les armes ſpirituelles, à contenter leur inſatiable avarice, & de trafiquer des choſes ſacrées auſſi hardiment que des profanes. Les richeſſes introduites à leur Cour, y introduiſirent avec elles le faſte, le luxe, la corruption des mœurs & des débauches abominables. On ne penſa plus à ſes ſucceſſeurs, ni à perpetuer la majeſté & la dignité du Pontificat; chaque Pape en particulier ne ſongea qu'à procurer à ſes enfans, ſes neveux, ſes parens, non-ſeulement une fortune opulente, mais des Souverainetés & des Royaumes. Le mérite & la vertu devinrent inutiles pour parvenir aux honneurs; les dignités ou les places avantageuſes furent preſque toujours venduës au plus offrant, ou proſtituées aux miniſtres de l'ambition, de l'avarice & de l'intemperance des Papes. Une pareille conduite a preſque entierement étouffé le reſpect de leurs perſonnes: mais leur puiſſance s'eſt néanmoins ſoutenuë en partie par l'autorité de la Réligion, dont le pouvoir eſt ſi grand ſur les eſprits, mais ſurtout par la facilité que ces Chefs de l'Egliſe ont de gratifier les grands Princes & leurs créatures par le moyen des dignités Eccleſiaſtiques & des Benefices. Certains du reſpect que leur concilie la dignité dont ils ſont revêtus, ils ſçavent encore qu'on ne peut les attaquer ſans ſe couvrir de honte, & qu'on s'expoſe par-là à ſoulever tous les autres Princes contre ſoi. Enfin ils n'gnorent pas, que même après leur défaite, ils ſont toujours maîtres des conditions de lapaix, bien réſolus d'ailleurs de profiter de tout leur avantage, ſi la victoire eſt pour eux. C'eſt pourquoi ils n'ont pas craint depuis pluſieurs années

1499. de faire naître des troubles en Italie, & d'y attirer la guerre toutes les fois que l'ambition le leur a conseillé. Mais il est temps de reprendre le fil de notre Histoire, que la juste douleur dont je suis pénetré à la vûë des maux de l'Italie, m'a fait interrompre, pour parler peut-être avec plus de chaleur, qu'il ne convient à un Historien.

XLVIII. Etat de la Romagne.

Après plusieurs révolutions les villes de la Romagne & les autres places qui relevoient de l'Eglise, n'en reconnoissoient déja presque plus la Souveraineté depuis longtemps. Plusieurs Vicaires ne payoient point le cens qu'ils devoient en signe de leur dépendance; d'autres ne le payoient qu'avec peine; & tous sans distinction, se mettoient sans la permission du Pape, à la solde des autres Princes, non-seulement sans stipuler dans leurs engagemens de n'être point tenus de servir contre l'Eglise mais même souvent avec l'obligation formelle du contraire. Cette conduite les faisoit fort rechercher, parce qu'on retiroit un grand avantage de leurs forces & de la commodité de leurs Etats, & que par ce moyen on affoiblissoit toujours la puissance des Papes. Dans la Romagne les Venitiens possedoient Ravenne & Cervie, dont ils avoient dépoüillé plusieurs années auparavant la famille des Polenté, qui de simples habitans de Ravenne, s'étoient rendus les tyrans de ces deux Villes, & depuis en étoient devenus Vicaires: Faenza (*a*), Formi, Imola & Rimini obéissoient aussi à des Vicaires particuliers; Cesene après avoir été long-temps soumise à la famille des Malatesta, qui la possedoient aussi sous ce titre, étoit retournée à l'obéissance de l'Eglise, après la mort de Dominique dernier Vicaire, qui ne laissa point d'enfans.

XLIX. Le Pape veut faire Cesar Borgia Souverain de la Romagne.

Le Pape prétendoit que ces Villes étoient dévoluës au Siege Apostolique auquel il vouloit, il disoit-il les réünir: mais son veritable dessein étoit de les donner à son fils; & c'étoit dans cette vûë qu'il avoit exigé du Roi de France de le seconder dans cette expédition, après la conquête du Milanez. Il n'avoit parlé dans le traité que de ces Villes possedées par des Vicaires, ausquelles il avoit ajouté Pesaro que Jean Sforce cidevant son gendre tenoit aussi à titre de Vicariat; car il n'osoit

(*a*) Faënza étoit possedée par la famille des Manfrede; Forli & Imola par celle des Riario; & Rimini, par celle des Malatesta.

inquiéter

inquiéter les Venitiens, & ses desseins ne s'étendoient pas même aux petites places que le Duc de Ferrare possedoit dans la Romagne près du Pô. 1499.

L. Commencement de la guerre de Romagne, contre les Vicaires de l'Eglise.

Dans ces vûës, le Duc de Valentinois ayant uni aux troupes de l'Eglise celles que le Roi lui avoit prêtées, il entra dans la Romagne, où il obligea d'abord la ville d'Imola de capituler dans les derniers jours de l'année 1499.

Cette même année l'Italie fut encore exposée aux ravages des Turcs. Pendant que Bajazet attaquoit avec une puissante armée navale les places que les Venitiens possedoient dans la Grece, il envoya par terre six mille chevaux dans le Frioul, qu'ils trouverent sans défense, parce qu'on ne s'attendoit point à cette incursion; ainsi personne ne s'opposant à eux, ils mirent tout à feu & à sang jusqu'à la riviere de Livenza, & ils emmenerent un grand nombre de prisonniers. Lorsqu'ils furent arrivés sur le bord du Tajamento, ils ne réserverent que les plus robustes, & massacrerent inhumainement tout le reste.

Le malheur des Venitiens dans la Grece, fut imputé à Antoine Grimani Amiral de la flote. On l'accusa d'avoir manqué deux fois l'occasion de défaire les Turcs; la premiere, lorsqu'ils sortoient du port della Sapientia, & la seconde, à l'entrée du golfe de Lepante: le Senat lui envoya un successeur, avec un un ordre pour se rendre à Venise, où le Conseil des *Pregati* fut chargé de lui faire son procès. Ce Conseil y travailla pendant plusieurs mois, partagé entre l'autorité, l'élevation, la nombreuse parenté de Grimani, & les raisons de ses accusateurs, qui apportoient de fortes preuves contre lui. Toute la Ville attendoit avec impatience la décision de cette affaire. Enfin le Magistrat des *Avogadori del communé* (*a*) craignant que ce Conseil composé de gens sages, qui ne s'arrêtoient en aucune maniere aux discours du peuple, & ne condamnoient pas un homme sur de simples calomnies & sans des preuves bien claires, ne traitât trop favorablement l'accusé, fit renvoyer le procès devant le Conseil majeur, veritablement moins accessible à la faveur, mais où la fougue de la multitude prévaut quelquefois à la sage lenteur du Sénat; ce fut là que (*b*) Gri-

(*a*) C'est un Tribunal préposé pour faire observer les loix.

(*b*) Il fut rappellé de cet exil; car on verra dans la suite qu'il fut envoyé en ambassade vers François I. en 1515.

mani se vit condamner à un exil perpetuel dans l'isle d'Osero.

1500. L'année 1500. aussi fertile en évenemens interessans que la précedente, fut encore remarquable par le Jubilé. Les Papes ordonnerent autrefois qu'on en célebreroit un tous les cent ans, à l'exemple du Jubilé de l'Ancien Testament. Leur intention n'avoit point été de consacrer ce temps à des fêtes & à des réjoüissances profanes, comme l'étoient autrefois les jeux séculaires des Romains; au contraire ils n'avoient en vûë que le salut des ames; car selon la pieuse croyance des Chrétiens, tous ceux qui dans ce temps-là visitent les Eglises dédiées dans Rome aux Princes des Apôtres avec un sincere répentir de leurs pechés, en obtiennent le pardon general. Dans la suite les Papes reglerent qu'il y en auroit un tous les cinquante ans, & enfin ils l'ont établi pour tous les vingt-cinq ans; mais le Jubilé séculaire est ordinairement célebré avec plus de concours à Rome que les autres, en mémoire de l'ancienne institution.

LI. Jubilé de 1500.

LII. Suite de la guerre de Romagne.

Au commencement de cette année, le Duc de Valentinois prit sans peine la ville de Forli, que Catherine Sforce, qui ne se sentoit pas en état d'y soutenir un siege, avoit abandonnée. Cette Dame d'un courage au-dessus de son sexe ayant envoyé à Florence ses enfans & tout ce qu'elle avoit de plus précieux, se réduisit à la défense de la citadelle & du fort, qu'elle avoit abondamment pourvu d'hommes & d'artillerie. S'étant donc retirée dans cette place, elle la défendit avec beaucoup de valeur & de gloire. Valentinois ayant essayé inutilement de l'engager à se rendre, battit les murailles avec une nombreuse artillerie. Enfin il en ruina une bonne partie qui s'écroula dans le fossé, & le combla de maniere qu'il étoit facile de monter à l'assaut. Catherine fit tous ses efforts pour obliger la garnison de combattre avec elle; mais les soldats voulurent absolument abandonner la place, & se retirer dans le fort. Ils le firent avec tant de désordre & de confusion par la peur dont ils étoient saisis, que les ennemis arriverent avant qu'ils fussent entrés, les taillerent presque tous en pieces, entrerent pêle mêle avec les autres dans le fort, dont ils se rendirent maîtres, & tuerent le reste de la garnison, à l'exception d'un petit nombre qui avoit suivi Catherine dans une tour, & qui furent faits prisonniers avec elle. Valentinois craignant la valeur de cette Princesse, l'envoya prisonniere à Rome; sans aucun égard pour son sexe. Elle y fut gardée

1500.

quelque temps dans le château S. Ange, & ensuite mise en liberté, à la priere d'Yves d'Alegre. Après la prise d'Imola & de Forli, le Duc de Valentinois se disposoit à attaquer les autres Villes; mais il fut arrêté par les évenemens imprevus qui survinrent.

LIII. Le Roi proroge la tréve avec l'Empereur, & retourne en France.

Le Roi prorogea la tréve avec l'Empereur jusqu'au mois de Mai prochain, & il y comprit le Duché de Milan & tout ce que la France possedoit en Italie; ensuite après avoir donné dans le Milanez les ordres qu'il jugea nécessaires, & y avoir mis de bonnes garnisons, il retourna en France (*a*), emmenant avec lui le fils de Jean-Galeas, qu'il destinoit à la vie Monastique; Isabelle mere de ce jeune Prince avoit eu l'imprudence de le lui remettre entre les mains. Avant de partir, Louis confia le gouvernement du Milanez à Jean-Jacque Trivulce, sur lequel il comptoit beaucoup, tant à cause de son mérite & de sa valeur, que de la haine qu'il portoit à Ludovic; mais il ne laissa pas dans le païs de grandes dispositions à lui demeurer fidele.

LIV. Révolte du Duché de Milan contre les François; & retour de Ludovic Sforce.

Les manieres des François avoient révolté bien des gens: le peuple de Milan n'étoit pas content du Roi, qui n'avoit pas exempté la Ville de tous impôts, comme l'on s'en étoit aveuglément flaté: enfin la faction Gibelline fort puissante dans Milan & dans les autres places du Duché, ne voyoit qu'avec chagrin le gouvernement entre les mains de Trivulce chef de la faction contraire. Les esprits étoient encore aigris par Trivulce même, qui naturellement animé de l'esprit de parti, & d'ailleurs fier & remuant, favorisoit trop ouvertement ceux de sa faction par le moyen du Magistrat. Mais ce qui acheva de soulever la populace contre lui, fut qu'un jour il tua de sa propre main dans le marché quelques Bouchers, qui avec l'insolence ordinaire aux gens de cette sorte, s'opposoient à la levée des droits, dont ils n'avoient pas été exemptés. Ainsi la plus grande partie de la Noblesse & toute la populace toujours avide de nouveautés, souhaitoient le retour de Ludovic, & l'on ne se mettoit pas même en peine de dissimuler ces dispositions.

Quand Ludovic & le Cardinal son frere s'étoient présentés à l'Empereur, ils en avoient été reçus avec bonté: ce Prince avoit paru très-sensible à leur infortune, & fort disposé à

(*a*) Le Pere Daniel place ce retour au commencement de Decembre 1499.

1500. leur donner des troupes ; la paix s'étant concluë avec les Suisses, il leur promettoit chaque jour de marcher en personne à la tête d'une armée puissante, pour rétablir Ludovic dans ses Etats. Mais ces belles esperances s'évanoüirent par sa legereté naturelle, & parce que ses projets mal conçus, se détruisoient successivement les uns & les autres ; enfin bien loin d'être en état de ramener Ludovic dans le Milanez, il lui demanda plusieurs fois de l'argent à emprunter. Ludovic & Ascanio n'esperant donc rien de lui, & sans cesse sollicités de la part de plusieurs Seigneurs du Milanez, résolurent de tenter seuls l'entreprise avec huit mille Suisses & cinq cens hommes d'armes Bourguignons (*a*), qu'ils avoient levés.

Trivulce ayant été informé de leur marche, porta les Venitiens de faire avancer leurs troupes sur la riviere d'Adda ; il écrivit aussi à Yves d'Alegre de quitter le Duc de Valentinois, & de venir en toute diligence avec ses gendarmes & ses Suisses ; ensuite pour arrêter les premiers efforts de l'ennemi, il fit marcher une partie des troupes à Côme, où il n'osa porter toutes ses forces, craignant quelque mouvement de la part du peuple de Milan. Mais la diligence des deux freres le prévint : sans attendre que toutes leurs troupes soient assemblées, mais donnant seulement des ordres pour les faire suivre à mesure qu'elles arriveront, ils se mettent en chemin ; passent les monts avec une promptitude extrême, s'embarquent sur le lac, & sont reçus dans Côme, d'où les François sont obligés de se retirer, à cause de la mavaise disposition des habitans.

Cette nouvelle échauffa tellement le peuple de Milan, & les principaux de la faction Gibelline, que Trivulce ne se croyant pas en état de contenir la Ville, se retira aussi-tôt dans le château (*b*). Dès la nuit suivante il en sortit accompagné des gendarmes qui s'étoient retirés dans le parc attenant le château ; il prit aussi-tôt le chemin de Novarre, & fut poursuivi dans sa retraite par le peuple jusqu'au Tesin. Il laissa à Novarre quatre cens lances, & se retira dans Mortara avec le reste, comptant apparemment avec les autres Chefs, qu'il leur seroit plus aisé de reprendre le Duché de Milan, quand

(*a*) C'estoit des Francs-Comtois.
(*b*) Le jour de la Chandeleur.

il leur feroit arrivé de nouvelles troupes de France, que de le défendre actuellement. 1500.

Auſſi-tôt après le départ des François, le Cardinal Aſcanio, & enſuite Ludovic furent reçûs à Milan, ou le peuple ne fit pas moins éclater de joïe, qu'il en avoit montré à leur départ. Ainſi le Duc ſe remit en poſſeſſion de ſa Capitale auſſi facilement qu'il l'avoit perdu, à l'exception du château. (*a*) Comme les autres Villes étoient dans les mêmes diſpoſitions, Pavie & Parme rentrerent d'abord ſous l'obéïſſance de Ludovic; Lodi & Plaiſance auroient ſuivi cet exemple, ſi les troupes Venitiennes qui s'étoient avancées ſur l'Adda, ne s'y fuſſent pas jettées. A l'égard d'Alexandrie & des autres Villes d'au-delà du Pô, comme elles étoient plus éloignées de Milan & plus voiſines d'Aſt, elles demeurerent tranquilles & réſolurent de ſe regler par les évenemens.

Ludovic plein d'activité, ramaſſa auſſi-tôt une grande quantité d'infanterie Italienne, & tout ce qu'il pût avoir d'hommes d'armes; il ſollicita tous ceux dont il pouvoit eſperer quelque ſecours dans un beſoin ſi preſſant, n'oubliant ni prieres, ni promeſſes. Il envoya le Cardinal de San-Severino à l'Empereur, pour lui rendre compte de l'heureux commencement de ſon entrepriſe, & le ſupplier de lui envoyer des troupes & de l'artillerie. Enfin ſouhaitant avec ardeur d'appaiſer les Venitiens, il engagea le Cardinal Aſcanio d'envoyer l'Evêque de Cremone (*b*) à Veniſe, pour les aſſurer qu'il accepteroit toutes les conditions qu'ils voudroient impoſer; mais ce fut en vain, le Sénat ne voulut pas ſe détacher de l'alliance du Roi. Malgré toutes les prieres de Ludovic, les Genois refuſerent de rentrer ſous ſa domination; & les Florentins ne voulurent pas lui rendre l'argent qu'il leur avoit prêté. Il n'y eut que le Marquis de Mantouë qui lui envoya ſon frere (*c*) avec un certain nombre de gendarmes : les Seigneurs de la Mirandole, de Carpi (*d*)

(*a*) Le Roi y avoit mis pour Gouverneur le Baron d'Eſpi.

(*b*) Ce n'étoit pas un Evêque titulaire, car le Cardinal Aſcagne l'étoit luimême depuis l'année 1486. & le fut juſqu'à ſa mort. Mais comme il fut preſque toujours abſent de ſon Diocéſe, il eut ſucceſſivement pluſieurs Coadjuteurs. Il n'y en a qu'un dont le nom ſoit connu, qui étoit Alexandre Oldoini, homme de qualité & de merite. C'eſt apparemment de ce dernier, dont Guichardin veut parler.

(*c*) Jean de Gonzague.

(*d*) Albert Pio, Comte de Carpi, dont il ſera fort parlé dans la ſuite. Plu-

1500. & de Corregio lui donnerent aussi quelques troupes, & les Siennois lui firent tenir une legere somme d'argent. Mais tous ces secours étoient bien peu de chose dans une pareille conjoncture, aussi-bien que ceux de Philippe Rosso & des del Vermé, dont il avoit dépoüillé les peres de leurs biens; celui de Rosso s'étoit vû enlever San-Secondo, Turchiara & plusieurs autres châteaux dans le Parmesan; & celui des del Vermé, la ville de Bobio & d'autres places circonvoisines dans la montagne de Plaisance: ils allerent trouver Ludovic qui leur rendit leurs places, moyennant quoi ils se mirent à son service; Rosso quitta même sans congé celui des Venitiens.

LV. Ludovic prend la ville de Novarre, dont il assiége la citadelle.

Ludovic ayant rassemblé quinze cens hommes d'armes, outre les Bourguignons, & joint à ses Suisses un gros corps d'infanterie Italienne, laissa le Cardinal Ascanio devant le château de Milan, passa le Tesin, prit à composition la ville & le château de Vigevano, & forma ensuite le siége de Novarre. Il préfera cette Ville à Mortara par plusieurs raisons; les François s'étoient trop bien fortifiés dans cette derniere place. D'ailleurs il croyoit que la prise de Novarre, ville plus célebre & située dans un païs plus abondant, donneroit plus d'éclat à ses armes, & mettroit les ennemis dans la nécessité d'abandonner Mortara, faute de vivres, outre qu'elle seroit d'une grande importance au fond de la guerre. Enfin il vouloit empêcher Yves d'Alegre de s'y jetter.

Ce Géneral ayant reçu la lettre de Trivulce dans le temps qu'il marchoit avec le Duc de Valentinois contre Pesaro, partit sur le champ avec toute sa cavalerie & les Suisses; il apprit auprès de Parme la révolution arrivée à Milan. Mais cette nouvelle ne l'empêcha pas de continuer sa marche, après avoir promis aux Parmesans & aux Plaisantins de ne faire aucun acte d'hostilité dans leur territoire, pourvû qu'ils ne s'opposassent point à son passage; ensuite il se rendit à Tortone, à la priere des habitans Guelfes. Ceux-ci vouloient par son moyen se venger des Gibellins, qui après s'être remis sous la domination de Ludovic, les avoient chassés: mais quand il y fut entré, ses troupes y mirent

sieurs sçavans lui ont donné de grands éloges, parce qu'il les aimoit, & qu'il étoit lui-même sçavant. Il composa plusieurs Ouvrages, & entr'autres, contre Erasme & Luther. Il mourut à Paris en 1536. & fut enterré aux Cordeliers, où est sa statuë en bronze auprès du grand Autel à gauche.

tout au pillage; cette violence consterna les Guelfes, qui se plaignirent amérement de ce qu'on maltraitoit de fideles serviteurs du Roi, aussi cruellement que les ennemis & les traitres. Ensuite il se retira dans Alexandrie, parce que ses Suisses l'abandonnerent, pour passer dans l'armée de Ludovic, soit faute de payement, soit parce que celui-ci les avoit gagnés. Ce Duc devenu par ce moyen superieur aux François, pressoit le siége de Novare avec toute l'ardeur dont il étoit capable, afin de l'emporter avant que les ennemis, qui attendoient de nouvelles troupes, fussent en état de tenir la campagne. Son activité lui réüssit; & les assiégés désesperant de pouvoir se défendre, ouvrirent leurs portes, à condition qu'ils auroient la liberté de se retirer en sûreté avec leurs effets. Il observa fidelement sa promesse, & les fit escorter jusqu'à Verceil, quoiqu'on lui représentât qu'il étoit de son interêt de s'en défaire, & que l'exemple de plusieurs grands hommes autorisant à violer sa parole, pour gagner des Etats, on pouvoit à plus forte raison y manquer, pour conserver les siens. Il s'attacha ensuite au siége de la citadelle de Novarre; mais si au lieu de s'y arrêter, il eût marché droit à Mortara, on croit que l'armé Françoise, où la division qui regnoit entre Trivulce & Ligny, se seroit retirée au-delà du Pô.

1500.

LVI. Le Roi envoye en Italie la Tremoille avec des troupes, & le Cardinal d'Amboise en qualité de son Lieutenant.

Cependant le Roi plein de dépit & de honte à la nouvelle de la révolte de Milan, fit partir sur le champ la Tremoille avec six cens lances; & lever une grande quantité de Suisses; enfin il envoya à Ast le Cardinal de Roüen avec la qualité de son Lieutenant géneral. Tous ces préparatifs furent si prompts, qu'au commencement d'Avril il se trouva quinze cens lances, dix mille Suisses & six mille hommes d'infanterie Françoise assemblés à Mortara sous la conduite de la Tremoille, de Trivulce & de Ligny.

LVII. Les François investissent Ludovic dans Novarre, & le font prisonnier.

Les François marcherent incontinent vers Novarre; dans le dessein d'employer également la ruse & la force contre l'ennemi. Les Capitaines Suisses que Ludovic avoit à son service, quoiqu'ils eussent montré beaucoup de valeur & de fidelité durant le siege, avoient traité secretement avec les François par le moyen des Officiers de leur nation qui étoient dans l'armée du Roi. Ludovic eut quelque soupçon de cette intrigue, c'est pourquoi il pressoit de tout son pouvoir l'arri-

1500. vée de quatre cens chevaux & de huit mille hommes d'infanterie qu'on lui préparoit à Milan ; mais il étoit trop tard. Les Suisses excités par leurs Capitaines, commencerent à se mutiner, sous prétexte que le jour destiné pour leur montre, se passoit sans qu'on leur comptât de l'argent. Ludovic accourut au bruit, & il leur parla avec tant de douceur, & leur fit des prieres si touchantes, en leur donnant tout ce qu'il avoit d'argenterie, qu'il les engageât d'attendre qu'il lui fût venu de l'argent de Milan. Mais leurs Capitaines craignant de ne pouvoir exécuter leur comploit, si le renfort, dont nous avons parlé arrivoit, firent avancer l'armée Françoise qui investit presque tout-à-fait Novarre ; ensuite on en détacha un corps de cavalerie qui fut posté entre la Ville & la riviere du Tesin, pour empêcher Ludovic de se sauver à Milan.

Le Duc ayant un pressentiment de son malheur, voulut sortir de la place avec toute son armée, pour combattre les ennemis, & il envoya même devant lui, ses chevaux-legers & ses Bourguignons. Mais les Suisses refuserent ouvertement de marcher, disant qu'il ne leur étoit pas permis sans un ordre exprès des Cantons, de se battre contre leurs freres, leurs parens & leurs compatriotes. Ils se mêlerent ensuite avec ceux de l'armée Françoise, comme s'ils eussent été d'un même parti ; & ils déclarerent qu'ils vouloient s'en retourner sur le champ dans leur païs. Ludovic ne pouvant les retenir, ni par ses prieres, ni par ses larmes, ni par les plus grandes promesses, les conjura de vouloir bien au moins le conduire en lieu de sûreté. Ils refuserent de l'escorter, pour ne pas contrevenir à leur traité avec la France ; mais ils consentirent qu'il se mit dans leurs rangs en habit de simple soldat, au hasard d'être pris s'il étoit reconnu. La nécessité le réduisit à prendre un parti si dangereux, & qui en effet ne lui réussit pas. Car les Suisses marchant en bataille au travers de l'armée Françoise, il fut reconnu, soit par la vigilance de ceux qu'on avoit apostés pour le découvrir, soit par les signes des Suisses mêmes, quoiqu'il fût au milieu d'un bataillon, & qu'il marchât à pié, habillé & armé comme les autres : il fut aussitôt arrêté prisonnier (*a*) ; & son malheur arracha des larmes

(*a*) Ce fut le 10. d'Avril, Vendredi d'ayant Pâques fleuries.

mêmes à plusieurs des ennemis : Galeas de San-Severino, & ses freres Fracasse & Antoine-Marie, mêlés comme Ludovic parmi les Suisses, & déguisés, furent aussi faits prisonniers. Les soldats Italiens furent pris, les uns dans Novarre, les autres en fuyant vers le Tesin : à l'égard de la cavalerie Bourguignonne, & de l'infanterie Allemande, on ne les attaqua point dans leur retraite, pour ne pas irriter ces deux nations. La prise du Duc, & l'entiere dissipation de son armée, ne laisserent plus aucun obstacle aux François. 1500.

LVIII. Le Cardinal Ascanio est aussi fait prisonnier.

Le Cardinal Ascanio ayant appris ce malheur, partit aussitôt de Milan suivi d'un grand nombre de Gentilshommes Gibelins qui n'avoient pas lieu d'esperer que les François voulussent leur pardonner d'avoir pris le parti de Ludovic ; mais les deux freres devoient également être trahis. La premiere nuit, Ascanio extrêmement fatigué de la longueur & de la diligence de sa marche, s'arrêta à Rivolta château dans le Plaisantin, qui appartenoit à un Gentilhomme nommé Conrad Lando, son parent & son ami depuis long-temps. Lando changeant tout d'un coup avec la mauvaise fortune de son hôte, fit avertir à Plaisance Charle des Ursins & Sonzino Benzoné, Officiers des Venitiens, & leur livra le Cardinal, Hermés Sforce, frere du feu Duc Jean-Galeas (*a*), & une partie des Gentils-hommes qui l'avoient suivi : les autres plus sages, n'avoient pas voulu s'arrêter dans ce château.

Ascanio fut aussi-tôt conduit à Venise ; mais le Roi, qui sentoit combien il lui étoit important de l'avoir entre ses mains pour la sûreté du Duché de Milan, le fit aussitôt redemander aux Venitiens, prétendant qu'il lui appartenoit, parce qu'il avoit été pris dans ses Etats ; le Sénat hésitoit, trouvant cette demande dure & injurieuse à la République ; mais enfin ébranlé par les menaces du Roi, & ne voulant pas s'exposer à son ressentiment, il lui livra non-seulement le Cardinal, & tous ceux qui avoient été pris avec lui, mais encore Baptiste Visconti, & quelques autres Gentilshommes Milanois qui s'étoient sauvés dans la Ghiaradadda, où on leur avoit accordé une sauve-garde, même expresse contre les François, la crainte faisant oublier au Sé-

(*a*) Frere naturel.

1500. nat dans cette occasion l'honneur de la République.

LIX. Milan & les autres Villes du Duché, obtiennent leur pardon du Roi, moyennant de l'argent.

La ville de Milan privée de toute esperance, envoya des députés au Cardinal de Roüen pour implorer la clémence du Roi. (*a*) Ce Prélat leur pardonna au nom de son maître; mais il les condamna à lui payer trois cens mille ducats, dont Louis leur remit ensuite la plus grande partie. Il en usa avec la même modération envers les autres Villes, qu'il se contenta de taxer selon leur qualité & leur pouvoir.

LX. Les Suisses s'emparent de Belinzoné.

Cette expédition étant ainsi heureusement terminée, on congedia les troupes. Une partie des Suisses qui étoit des Cantons les plus voisins de Belinzoné, ville située dans la montagne, s'emparerent de cette place en retournant dans leur païs. Le Roi auroit pû la retirer alors de leurs mains pour peu de chose; mais négligeant souvent de grands objets, pour épargner de petites sommes, il ne voulut point le faire: il survint dans la suite des occasions où, quelque chose qu'il lui en eût coûté, il auroit voulu racheter un poste si commode, pour empêcher les Suisses d'entrer dans le Milanez.

Ludovic Sforce fut conduit à Lyon où étoit le Roi: il y arriva sur le midi; le peuple accourut en foule pour voir ce malheureux Prince, dont la grandeur & la puissance avoient excité tout récemment l'envie. Deux jours après on le fit partir pour Loches (*b*) sans qu'il eût pû obtenir la grace de voir le Roi. Il y mourut enfin après une prison de dix années; cet homme dont les vûes ambitieuses s'étendoient peut-être au-de-là de l'Italie, vit enfin ses projets resserrés dans les bornes d'une étroite prison.

LXI. Caractere de Ludovic.

Ludovic unissoit une éloquence touchante à beaucoup de penetration; il avoit l'esprit fort orné, & la nature l'avoit favorisé de ses dons les plus rares. Il eût même merité des éloges par sa douceur & sa clémence (*c*), si la mort de son neveu ne l'eût deshonoré. Au reste il étoit vain, inquiet, ambitieux, & infidele à sa parole: plein de bonne opinion pour son mérite, il n'écoutoit qu'avec chagrin les

(*a*) Ce fut le Vendredi-Saint.

(*b*) En Touraine.

(*c*) On en rapporte néanmoins un trait de la derniere cruauté: sçavoir que depuis son retour à Milan, il donna ordre dans les hôtelleries de ses Etats, qu'on égorgeât les pelerins François qui y logeoient en allant à Rome pour le Jubilé, on ajoute qu'il donnoit un ducat d'or pour chaque tête de ces malheureux qu'on lui apportoit.

loüanges qu'on donnoit à la prudence & à l'habileté d'autrui. Enfin il se flatoit de posseder l'art de manier les esprits, & de les tourner à son gré. 1500.

Le Cardinal son frere ne tarda pas à le suivre en France; Mais il fut traité avec plus de douceur: le Cardinal de Roüen alla le voir pour le consoler, & on lui donna une prison plus honnête qu'à son frere. Ce fut le château de Bourges; où le Roi, qui l'y faisoit enfermer, avoit lui-même été prisonnier pendant deux ans; exemple mémorable qui montre assés quelle est l'incertitude de la condition humaine.

Fin du quatrième Livre.



HISTOIRE DES GUERRES D'ITALIE DE FRANÇOIS GUICHARDIN.

LIVRE CINQUIE'ME.

1500.

I. L'Empereur tâche d'engager les Princes d'Allemagne à s'unir avec lui, contre le Roi de France.



A conquête du Duché de Milan augmenta si fort l'ardeur & l'ambition du Roi de France, qu'il seroit entré cette campagne même dans le Royaume de Naples, s'il n'avoit été retenu par les mouvemens qui se faisoient en Allemagne. A la verité, le Milanez avoit été expressément compris dans la prorogation de la tréve; mais l'Empereur Maximilien, considérant de plus près toute l'atteinte que la perte d'un si beau fief donnoit à la dignité de l'Empire, & sentant la honte dont cette invasion le couvroit lui-même, ne voulut plus écouter les Ambassadeurs du Roi de France, ni des Venitiens, qu'il traitoit d'usurpateurs du Domaine de l'Empire. En effet, Maximilien à qui Ludovic avoit donné des sommes considérables, l'avoit

laissé dépoüiller de ses Etats, presque sous la foi de sa protection & après mille assurances de secours. Mais son ressentiment fut encore plus vif, lorsqu'il apprit l'état déplorable de Ludovic & du Cardinal Ascanio. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller son ancienne jalousie, & le souvenir de toutes les injures que l'Empire avoit reçuës de la part des Rois de France, & de la République de Venise. 1500.

Il assembla donc plusieurs diétes, pour exciter les Electeurs & les autres Princes d'Allemagne à prendre les armes pour venger une injure qui regardoit, disoit-il, autant le Corps Germanique que son Chef, puisque la dignité Imperiale appartenoit en propre à cette nation. Il leur représentoit que Louis enhardi par la longue patience des Princes de l'Empire & par tant de prosperités, songeroit peut-être à remettre la Couronne Imperiale sur la tête des Rois de France ; projet que le Pape ne pourroit s'empêcher de favoriser, soit dans l'impuissance de résister aux François, soit pour procurer la grandeur de son fils. Dans ces circonstances le Roi incertain de l'issuë qu'auroit la nouvelle chaleur de Maximilien, jugea à propos de differer l'entreprise du Royaume de Naples à un autre temps.

II. Le Roi préte des troupes aux Florentins, pour le recouvrement de leurs places.

Ainsi les troupes Françoises n'étant point occupées, Louis voulut bien en donner une partie aux Florentins, pour reprendre Pise & Pietra Santa. Ce ne fut pourtant pas sans beaucoup de peine ; car les Pisans de concert avec les Genois, Sienne & Lucque, ne négligeoient rien, pour priver les Florentins de ces secours. Ils offroient de compter actuellement au Roi cent mille ducats s'il vouloit permettre que Pise, Pietra Santa & Montepulciano ne retournassent point sous la domination Florentine ; ils s'obligeoient outre cela de lui payer cinquante mille ducats tous les ans à l'avenir, s'il vouloit procurer aux Pisans la proprieté du port de Livourne & de tout le territoire de Pise ; le Roi étoit tenté d'accepter ces offres, qui flatoient si fort sa passion pour l'argent, mais s'étant fait une habitude d'abandonner les affaires importantes au Cardinal de Roüen, il lui renvoya celle-ci pour en décider. Ce Ministre étoit vivement sollicité en faveur des Pisans par Trivulce & par Jean-Louis de Fiesque, qui aspiroient l'un & l'autre à la Souveraineté de Pise ; ils offroient même de grandes sommes au Roi, s'il vouloit consentir à leurs desseins, appuyant leur ambition sur l'interêt

1500. de la France, qui étoit, disoient-ils, d'abaisser les Florentins & les autres Puissances d'Italie, tandis qu'on en avoit une si favorable occasion. Mais le Cardinal eut plus d'égard à la promesse du Roi portée par le dernier traité, & au service que les Florentins venoient de rendre à ce Prince dans le recouvrement du Milanez ; ils avoient bien voulu lui donner de l'argent à la place des troupes que ce même traité les obligeoit de fournir.

Il fut donc arrêté qu'on leur fourniroit six cens lances payées par le Roi, cinq mille Suisses commandés par le Bailli de Dijon, un certain nombre d'infanterie Gascone, qu'ils payeroient, aussi bien que les Suisses, toute l'artillerie & les munitions nécessaires pour prendre Pise ; le Cardinal leur permit encore de s'en servir, chemin faisant, pour se mettre en possession de Pietra Santa & de Mutroné : à ces cinq mille Suisses il s'en joignit encore deux mille autres, malgré le Roi & les Florentins. Louis mit à la tête de cette armée Beaumont qui lui fut demandé par les Florentins : ils avoient pris beaucoup de confiance en ce Capitaine qui leur avoit rendu Livourne sans aucune difficulté ; mais ils ne consideroient point assés, que la bonne foi, toute nécessaire qu'elle est dans un Géneral, ne suffit pas pour commander une armée, & que sans l'autorité & l'experience militaire, on n'est Capitaine que de nom. Le Roi mieux instruit qu'eux, avoit destiné ce poste à M. d'Alegre qui étoit plus habile que Beaumont dans la guerre, & à qui une plus grande naissance & une réputation mieux établie auroient concilié davantage d'autorité parmi les troupes.

III. Ce secours leur est inutile & ils manquent encore de prendre Pise.

Les Florentins ne furent pas longtemps sans éprouver les difficultés qui accompagnent ordinairement les secours François. La paye de l'infanterie commençoit à rouler sur le compte de la République le premier jour de Mai. Néanmoins ces troupes furent employées durant ce mois tout entier en Lombardie pour le service particulier du Roi ; Ce Prince jugea à propos de profiter de la marche de cette armée, pour mettre à contribution le Marquis de Mantouë & les Seigneurs de Carpi, de Corregio & de la Mirandole qui avoient donné du secours à Ludovic Sforce. Les Florentins commençant à se défier de ce retardement, qui d'ailleurs donnoit aux Pisans le temps de se préparer à la défense, furent tentés d'abandonner l'entreprise ; mais ils dissimulerent leur mécontentement ;

& après avoir payé le second mois, ils solliciterent Beaumont de faire avancer l'armée. 1500.

Les Seigneurs de Carpi, de la Mirandole & de Corregio, pour qui le Duc de Ferrare s'interessa, payerent seulement vingt mille ducats. A l'égard du Marquis de Mantouë, il auroit fallu trop de temps pour le réduire, parce qu'il se mettoit en état de défense; d'ailleurs il avoit envoyé des Ambassadeurs au Roi, pour lui demander pardon, & pour représenter l'impuissance où il étoit de payer. Ainsi l'armée alla mettre le siége devant Montechiarucoli château du Parmesan: cette place appartenoit à la famille Torelli, qui s'étoit aussi déclarée en faveur de Ludovic; mais ce fut moins dans le dessein d'en punir ces Seigneurs, que pour intimider Jean Bentivoglio, en s'approchant si près de Boulogne. Bentivoglio afin d'éviter le péril dont il étoit menacé, paya quarante mille ducats au Roi qui le prit une seconde fois sous sa protection avec Boulogne, sans préjudice des droits de l'Eglise sur cette Ville.

Après que cette affaire fut terminée & Montechiarucoli pris d'assaut, l'armée revint sur ses pas pour traverser l'Apennin par le chemin de Pontremoli; & étant entrée dans la Lunigiana, elle se saisit du château de Massa & des autres places d'Alberic de Malespina qui étoit sous la protection des Florentins. Ce fut à la sollicitation des Fregose, dont on préfera en cette conjoncture l'ambition & l'utilité aux égards qu'on devoit à un ami des Alliés de la France. Les Lucquois, malgré leur propre répugnance & les oppositions de la populace, remirent Pietra Santa entre les mains de Beaumont, qui l'ayant reçuë au nom du Roi, mit garnison dans la citadelle, & permit aux Magistrats de rester dans la Ville, suivant l'ordre qu'il en avoit de la Cour. Le Cardinal de Roüen oubliant en ce point les promesses faites aux Florentins, avoit pris les Lucquois sous la protection du Roi, moyennant une certaine somme, & étoit convenu avec eux de garder Pietra Santa, jusqu'à ce qu'on eût constaté les droits de l'une des deux parties sur cette Ville.

Cependant les Pisans déterminés à se bien défendre, avoient eu des Ingenieurs pour conduire les travaux des fortifications; c'étoit Vitellozzo avec qui leur haine commune contre les Florentins, les unissoit étroitement, qui les leur avoit procuré; tout le monde sans distinction de sexe, s'empressoit avec ar-

1500. deur à partager cet ouvrage. Ces dispositions ne les empêchoient pas d'entretenir correspondance avec les François : ils avoient même résolu dans une assemblée génerale de se donner au Roi, & ils en envoyerent l'acte, non seulement à Beaumont, mais encore à Philippe de Raveinstein (*a*) Gouverneur de Genes pour le Roi ; Philippe eut l'indiscretion d'accepter leurs offres au nom du Roi son maître.

Beaumont ayant envoyé un Herault à Pise, pour demander qu'on lui livrât la Ville, les habitans répondirent qu'ils ne souhaitoient rien tant que de vivre sous la domination du Roi, & qu'ils étoient prêts de se donner à lui, pourvû qu'il leur promît de ne point rendre leur Ville aux Florentins : ils n'oublierent rien en même temps pour convaincre le Herault de leur zele pour la France, dont ils tenoient leur liberté. Après cette réponse, Beaumont, sans vouloir entendre ceux qu'on lui avoit députés, pour lui réïterer les mêmes offres, forma le siége de Pise le vingt-neuf de Juin. Il fit son attaque entre les portes de Piaggié & Calcesana vis-à-vis du quartier qu'on appelle Barbagiani ; l'effort de son artillerie fut si grand pendant la nuit & le lendemain, qu'elle ouvrit une bréche d'environ seize ou dix-sept toises. Aussi-tôt la cavalerie & l'infanterie coururent pêle mêle à l'assaut sans ordre & sans discipline ; mais ces soldats surpris de trouver un fossé extrêmement large & profond entre la bréche & le rempart, que les Pisans avoient construit derriere leurs murailles, passerent le reste du jour à considerer ce fossé, sans oser le franchir. Dès lors on n'espera plus de prendre la Ville ; l'armée étonnée de la force des remparts & de l'opiniâtreté des assiégés, se découragea d'abord. D'ailleurs l'artifice des Pisans sçut réveiller l'ancienne inclination des François pour eux. Ils commencerent donc à se familiariser les uns avec les autres, & à avoir de fréquens entretiens ensemble : un grand nombre de François entroient sans difficulté dans la Ville, & en sortoient librement ; on ne leur parloit que du désir qu'on avoit de se donner au Roi, pourvû qu'on assurât la Ville de ne la point remettre sous le joug des

(*a*) Il étoit de la Maison de Cleves, fils d'Adolfe, Seigneur de Raveinstain, fils puiné d'Adolfe IV. Comte de Cleves ; ce dernier avoit été fait *Duc* par l'Empereur Sigismond vers l'an 1417. Philippe mourut sans posterité. Il étoit cousin germain d'Engilbert de Cleves, Comte de Nevers, dont il est parlé cidessus.

Florentins,

Florentins; ces soldats de retour au camp, s'efforçoient de sendre leurs Officiers favorabl es aux Pisans, dont ils embrassoient la cause avec chaleur. Il y en avoit même qui exhortoient les assiégés à se bien défendre. Outre cela, François Trivulce Lieutenant de Jean-Jacque, dont la compagnie étoit à ce siége, & Galeas Pallavicino qui y étoit aussi avec la sienne, se joignirent aux François, pour encourager les Pisans. Ces désordres donnerent à Tarlatino la facilité de se jetter dans Pise par le côté de la mer, avec un petit nombre de soldats intrepides & aguerris. Vitellozzo l'avoit envoyé de Citta-di-Castello au secours des assiégés. Tarlatino étoit peu connu alors: mais ayant obtenu le commandement dans Pise, il signala son nom par l'extrême valeur qu'il fit paroître jusqu'à la fin dans la défense de cette Ville. Ce renfort acheva de ruiner le siége, dont les troupes ne respiroient plus que la levée. Les soldats se mirent donc à piller les convois qui venoient au camp; & le désordre alla si loin par le peu d'autorité du Géneral, que l'infanterie Gascone abandonna l'armée. Les Suisses & le reste de l'infanterie imiterent cette désertion; & même quelques Lansquenets que le Roi avoit fait venir de Rome, se saisirent de Luc Albizi, Commissaire Florentin, sous prétexte qu'ayant été autrefois au service de cette République, ils n'en avoient pas été payés. Toute l'infanterie s'étant ainsi dissipée, les gendarmes demeurerent encore quelques jours devant la place, & reprirent enfin le chemin de Lombardie, sans attendre les ordres du Roi. 1500.

Les Florentins se trouverent alors dans une étrange situation; ils avoient congedié toute leur infanterie pour être en état de payer les Suisses & les Gascons. Les Pisans profitant de leur embarras, assiégerent Librafatta, & ils l'emporterent sans peine par la faute de la garnison, qui accourant toute entiere du côté où se donnoit l'assaut, laissa le reste de la place sans défense; quelques-uns des assiégeans s'en étant apperçus escaladerent aussi-tôt les murs: cette action effraya tellement la garnison, qu'elle se rendit aussi-tôt. Ils assiégerent ensuite le fort de la Ventura, qui fit encore moins de resistance, soit par la lâcheté de la garnison, soit par la perfidie de San Brandano Lucquois, Connétable (*a*) des Florentins, qui y commandoit. La

(*a*) Emploi militaire qui revient à celui de Sergent Major.

1500. prise de ces deux places fut d'une grande utilité pour les Pisans & leur donna la communication libre avec la ville de Lucques.

On ne sçauroit exprimer combien Louis XII. fut sensible à la désertion de ses troupes. Sentant toute l'atteinte que cet accident donnoit à leur réputation, il ne voyoit qu'avec un extrême dépit qu'une seule Ville, sans autre défense que celle de ses habitans, qui d'ailleurs n'étoient commandés par aucun Officier de marque, eût osé résister aux armes Françoises, dont la terreur s'étoit autrefois répanduë dans toute l'Italie. C'est pourquoi se trompant lui-même, comme on fait presque toujours, pour éloigner de fâcheuses idées, il se persuada que ce désordre n'avoit eu d'autre cause que la négligence des Florentins à fournir les vivres, & les munitions nécessaires; du moins ce fut ainsi que les siens s'efforcerent de le lui persuader, afin de se disculper eux-mêmes; ajoutant que tout avoit manqué à l'armée hors le courage; le Roi en rejetta encore la faute sur la condescendance qu'il avoit euë pour les Florentins, de préferer Beaumont à d'Alegre, dans le commandement de l'armée.

Il étoit Maître d'Hôtel du Roi, & non Gentilhomme de la Chambre.

Cependant il envoya à Florence Corcou*, gentilhomme de sa chambre, moins pour s'informer de la verité du rapport de ses Officiers, que pour exhorter les Florentins à ne se point décourager, & à se rassurer par l'esperance d'un plus favorable succès dans la suite. Il fut aussi chargé de leur dire, que le Roi étoit prêt à renvoyer ses gendarmes dans le territoire de Pise, afin de tenir cette Ville en respect durant l'hiver, jusqu'à ce que la saison permît d'y faire passer des troupes mieux disciplinées & conduites par des Capitaines d'une plus grande autorité, & d'en former le siége. Mais les Florentins ne jugerent pas à propos d'accepter ces offres, persuadés qu'ils ne viendroient jamais à bout de leur dessein par le moyen des François; le bruit courut à cette occasion qu'ils étoient broüillés avec le Roi, ce qui fit beaucoup de tort à leurs affaires. Les Genois, Sienne & Lucques, donnerent alors ouvertement des secours de troupes & d'argent aux Pisans; & tous les ennemis des Florentins crurent pouvoir exercer impunément leur haine contr'eux. D'ailleurs la division qui augmentoit tous les jours à Florence, les empêchoit non-seulement de réparer leurs pertes, mais encore de remedier aux désor-

dres de leur propre Domaine. Pistoya étoit déchirée par les factions des Panciatici & des Cancellieri, qui ayant pris les armes, se faisoient une guerre cruelle à la ville & à la campagne, mettant réciproquement tout à feu & à sang. Les deux partis avoient même appellé les étrangers à leur secours; les Florentins, à la honte & au préjudice de leur République, ne se mettoient point en peine de réprimer de si grands désordres. 1500.

IV. Suite de la guerre de Romagne.

Le Roi n'avoit vû qu'avec chagrin que le Pape ne lui eût donné aucun secours dans l'expédition du Milanez; c'est pourquoi il ne s'étoit pas pressé de lui envoyer des troupes pour continuer la guerre contre les Vicaires de la Romagne. Mais il se détermina enfin à les faire partir, ne jugeant pas qu'il fût de la prudence de se broüiller avec Alexandre dans un temps où la France avoit beaucoup à craindre du côté de l'Allemagne. D'ailleurs il en fut sollicité par le Cardinal de Roüen, qui par ce service vouloit engager le Pape à lui donner la légation de France. Alexandre s'obligea d'envoyer des troupes, & même son fils en personne pour seconder le Roi, lorsqu'il voudroit attaquer le Royaume de Naples, & promit de faire le Cardinal de Roüen Légat du S. Siége en France pour dix-huit mois: cette promesse fut regardée comme une grande faveur; car outre que la chose étoit nouvelle, la présence d'un Légat dans le Royaume, ôtoit à la Cour de Rome la connoissance d'une infinité d'affaires qui ne laissoient pas d'être d'un grand revenu, quoique la Bretagne ne fût pas comprise dans la légation. Le Roi envoya donc au Pape trois cens lances & deux mille hommes d'infanterie sous les ordres d'Alegre; & il déclara publiquement, qu'il regarderoit comme une injure personnelle, la moindre démarche tendante à traverser l'expédition du Pape.

Le Duc de Valentinois avec ce secours & ses propres forces, qui consistoient en sept cens hommes d'armes & six mille hommes d'infanterie, entra dans la Romagne, & s'empara sans aucun obstacle des villes de Pesaro & de Rimini, dont les Seigneurs prirent la fuite (*a*); après quoi il tourna ses armes contre Faënza, qui n'avoit d'autre défense que celle de ses habitans: Jean Bentivoglio ayeul maternel d'Astor (*b*) jeu-

(*a*) Jean Sforce, & Pandolphe Malateste.
(*b*) Astor Manfrede.

1500. ne enfant qui en étoit Seigneur, n'osa le secourir par la crainte qu'il avoit du Pape & de son fils, & par déference pour les ordres du Roi ; les Florentins & le Duc de Ferrare par les mêmes raisons, ne s'opposerent en aucune maniere au Duc de Valentinois. Les Venitiens mêmes qui étoient plus obligés que les autres, à la défense d'Astor dont ils avoient pris l'état sous leur protection, lui déclarerent qu'ils l'abandonnoient. Ils en avoient déja ainsi usé à l'égard de Pandolphe Malatesta, Seigneur de Rimini, qui étoit aussi sous leur protection ; & même pour marquer plus d'attachement au Pape, ils donnerent le titre de *Noble Venitien* au Duc de Valentinois.

Ce Duc avoit pris à sa solde Denis de Naldo de la ville de Brisighella, homme fort accrédité dans le Val-di-lamoné. S'étant rendu maître par le moyen de ce Capitaine, de la ville de Brisighella & de presque tout le Val, il prit de force la vieille citadelle de cette Ville, & obligea le Château neuf à capituler. Il comptoit de s'introduire dans la citadelle de Faënza à la faveur d'une intelligence que le même Naldo entretenoit avec le Commandant de la place, qui étoit aussi de cette vallée, & qui avoit long-temps gouverné l'Etat d'Astor. Mais l'intrigue ayant été découverte, les Faëntins se saisirent du traître ; & sans s'effrayer de l'abandon géneral où ils étoient, ni de la perte de cette vallée, qui leur étoit fort importante, ils prirent la résolution de s'exposer aux dernieres extrêmités, pour se conserver à la famille de Manfredi, qui les gouvernoit depuis long-temps.

Le Duc de Valentinois n'ayant pû ébranler leur fidelité, ni par promesses, ni par menaces, mit le siége devant Faënza, qu'ils avoient eu grand soin de bien fortifier ; & établit ses batteries entre les rivieres de Lamoné & de Marzano contre la partie qui regarde Forli, & appellée le *Borgo* (*a*), quoiqu'elle soit environnée de murailles. Les Faëntins y avoient élevé un bastion propre à faire beaucoup de résistance. Dès que la bréche fut ouverte, on donna l'assaut le cinquiéme jour du siége ; mais les Faëntins le soutinrent si courageusement, qu'on fut obligé de se retirer avec beaucoup de perte ; Honorio Savelli y fut tué entr'autres. Le Duc ne réussit pas mieux les jours suivans, où l'artillerie des assiégés fit de grands rava-

(*a*) Fauxbourg.

ges dans son armée : les Faëntins n'avoient avec eux qu'un petit nombre de soldats étrangers, néanmoins ils faisoient de fréquentes & vigoureuses sorties. Mais quelque fut leur bravoure & leur opiniâtreté, elle n'étoit pas le plus grand obstacle qui rallentit l'ardeur des assiegeans. Quoique le mois de Novembre * durât encore, la terre étoit déja couverte de neige, & le froid commençoit à être fort piquant. La rigueur de la saison ne permettoit pas aux soldats d'agir ; & pour comble de maux, il falloit camper en plein champ, les Faëntins ayant eu la précaution de brûler toutes les maisons & de couper tous les arbres des environs.

** Le temps est encore fort beau en Italie, au mois de Novembre.*

Le Duc de Valentinois fut donc contraint de lever le siége au bout de dix jours, & de mettre ses troupes en quartiers d'hiver dans les Villes voisines. Il étoit outré de la résistance des Faëntins, & il ne voyoit qu'avec une extrême chagrin que la gloire qu'il avoit acquise au commencement de cette guerre, eût été obscurcie par un peuple depuis longtemps en paix, & qui n'avoit qu'un enfant pour chef. Enfin la pensée que ce même peuple, tout foible qu'il étoit, avoit arrêté les progrès d'une armée florissante, augmentoit encore son dépit. En effet, outre les troupes Françoises, il avoit avec lui l'élite de la milice Italienne commandée par des Capitaines renommés, & entre autres par Paul & Jule des Ursins, Vitellozzo & Jean-Paul Baglioné. Il s'étoit flaté de ne rencontrer aucun obstacle à ses desseins ; mais voyant ses esperances si honteusement trompées, & soupirant de rage, il fit des sermens terribles, que dès que la saison seroit moins rude, il reviendroit à Faënza, déterminé à forcer cette place, ou à périr devant ses murailles.

V. Le Pape vend douze chapeaux de Cardinaux, & des Indulgences pour gagner le Jubilé.

Le Pape son pere créa cette année douze Cardinaux ; sans aucun égard au mérite dans cette promotion, il vendit la pourpre au plus offrant, & afin qu'il n'y eût rien dans l'Eglise, dont l'avarice d'Alexandre ne sçût tirer parti, il rançonna les peuples à l'occasion du Jubilé qui avoit été célebré à Rome avec un grand concours, surtout des nations ultramontaines : pour cet effet il fit vendre dans toute l'Italie & dans les païs étrangers des indulgences par le moyen desquelles on pouvoit gagner le Jubilé sans aller à Rome. Il donnoit à son fils tout l'argent qui lui revenoit de ces exactions spirituelles, ou du Domaine temporel

1500.

de l'Eglise. Le Duc s'arrêta à Forli, où il faisoit ses préparatifs pour assiéger Faënza au printemps, & les Faëntins de leur côté se préparoient à une vigoureuse défense.

1501.

VI. Tréve entre l'Empereur & le Roi de France.

Cependant le Roi avoit toujours négocié avec l'Empereur, pour conclure un traité de paix, où il pût engager Maximilien à lui donner l'investiture du Duché de Milan, & à lui laisser la liberté d'attaquer le Royaume de Naples. Il y employoit la médiation de l'Archiduc d'Autriche qui y étoit assés porté, parce que ses sujets des Païs-Bas qui auroient été fâchés d'interrompre leur commerce de France, ne vouloient point de guerre avec cette Courone. Louis pour amener Maximilien à son but, proposoit de marier Claude sa fille avec le fils de l'Archiduc, & de lui donner pour dot le Duché de Milan, lorsqu'ils auroient atteint l'âge nubile; car l'un & l'autre n'avoit pas encore trois ans (*a*). Comme il n'étoit pas possible de regler si-tôt les difficultés d'un traité de paix, on fit au commencement de l'année 1501. une tréve de plusieurs mois, pour laquelle le Roi donna une certaine somme à l'Empereur. Il n'y fut fait aucune mention de Roi de Naples; il avoit néanmoins donné quarante mille ducats à Maximilien qui s'étoit engagé de ne conclure aucun traité sans l'y comprendre, & même de faire diversion dans le Duché de Milan, si cela étoit nécessaire. Le Roi de Naples de son côté devoit lui fournir quinze mille ducats par mois dans ce dernier cas.

VII. Traité de partage du Royaume de Naples, entre les Rois de France & d'Espagne.

Le Roi s'étant ainsi rassuré pour le présent du côté de l'Allemagne, & se flatant même d'obtenir au premier jour la paix, avec l'investiture du Duché de Milan, par le moyen de l'Archiduc, ne songea plus qu'à la conquête du Royaume de Naples. Dans la crainte d'y être traversé par les Rois d'Espagne, à qui les Venitiens & peut-être le Pape jaloux de l'agrandissement de la France, pourroient se joindre, il remit sur le tapis le projet de partage (*b*) proposé du vivant de son prédecesseur.

Ferdinand Roi d'Espagne avoit sur le Royaume de Naples

(*a*) La Princesse Claude étoit née le 13. d'Octobre 1499. Elle épousa depuis le Duc d'Angoulême son cousin issu de germain, qui fut François I. Roi de France. Charle d'Autriche qu'on appelloit alors *Duc de Luxembourg*, & qui depuis fut l'Empereur Charle V. étoit né le 24. de Février 1500. Ainsi il n'avoit pas encore un an, & la Princesse n'avoit qu'environ quinze mois.

(*b*) Voyez ci-dessus, pag. 277.

des prétentions, dont voici l'origine. C'étoit Alfonse le vieux qui avoit acquis ce Royaume auquel la Couronne d'Arragon n'avoit aucun droit; ainsi regardant ces nouveaux Etats comme un bien qui lui étoit particulier, il en avoit disposé en faveur de Ferdinand son fils naturel au préjudice de Jean son frere, légitime héritier de ses Etats, qui lui succeda au Royaume d'Arragon. Mais Jean Roi d'Espagne & Ferdinand son fils avoient toujours désapprouvé cette disposition, parce que la conquête du Royaume de Naples s'étant faite avec les forces & l'argent du Royaume d'Arragon, ils regardoient ce premier Etat comme dépendant du second. Néanmoins Ferdinand avoit dissimulé cette prétention jusqu'alors avec toute l'adresse & le flegme d'un Espagnol. Non-seulement il s'étoit acquité envers Ferdinand Roi de Naples & ses successeurs de tous les devoirs du sang, mais il avoit encore resserré ce nœud par de nouveaux liens, en mariant Jeanne sa sœur au même Ferdinand, & en consentant que Jeanne fille de cette sœur, épousât Ferdinand le jeune: ces dehors n'avoient pourtant pas empêché que les Rois de Naples n'eussent pénetré depuis longtemps l'intention du Roi d'Espagne. Ainsi Louis & Ferdinand concourant tous deux dans le dessein de partager le Royaume de Naples, le premier pour empêcher l'autre de le traverser, & le second pour obtenir au moins une partie de cet Etat, qu'il ne lui étoit pas facile d'avoir tout entier, ils convinrent sans peine des conditions de leur traité. 1500.

Il fut arrêté que le Roi de France auroit la ville de Naples avec toute la terre de Labour & la Province de l'Abruzze: Que la Poüille & la Calabre appartiendroient au Roi d'Espagne: Que chacun de son côté feroit la conquête de son partage sans autre obligation que de ne point se traverser réciproquement: Qu'avant tout, le traité demeureroit fort secret jusqu'à ce que l'armée que le Roi de France destinoit à cette expédition, fût arrivée à Rome: Qu'alors les Ambassadeurs des deux Rois déclareroient au Pape qu'ils avoient partagé le Royaume de Naples pour le bien de la Chrétienté, & pour se mettre en état de faire conjointement la guerre aux Infideles: Qu'en même temps ils lui demanderoient l'investiture des Duchés de la Poüille & de la Calabre au nom de Ferdinand, & celle de Na-

1501. ples pour Louis, qui n'y seroit point qualifié de Roi de Sicile; mais seulement de Jerusalem & de Naples. Depuis l'Empereur Frederic II. qui étoit aussi Roi de Naples, & à qui la fille (*a*) de Jean Roi titulaire de Jerusalem, avoit apporté pour dot ses droits sur ce Royaume, les Rois de Naples avoient toujours porté le titre de *Roi de Jerusalem* (*b*), quoique les Lusignans qui regnoient en Chipre, s'en fussent aussi parés avec le même empressement. Ce qui montre combien les Princes sont habiles à saisir de vains prétextes, pour colorer d'injustes entreprises sur les Etats d'autrui. Aussi-tôt que ce traité fut conclu entre les deux Rois, Louis se prépara secretement à cette expédition.

VIII. Suite de la guerre de Romagne.

Cependant le Duc de Valentinois s'approcha de Faënza, où il croyoit avoir une intelligence; son dessein étoit d'escalader le *Borgo*, mais il n'y réussit pas. Il s'empara quelques jours après de Russy & des autres places de ce territoire; & enfin il vint remettre le siége devant Faënza à l'entrée du printemps. Il fit battre la place du côté du château; & la bréche étant ouverte, il donna l'assaut avec les troupes Françoises & Espagnoles qu'il avoit à sa solde, & qui étoient mêlées les unes avec les autres; mais s'y étant présentées en désordre, elles n'eurent aucun avantage. Trois jours après il commanda toute l'armée pour un second assaut: Vitellozzo & les Ursins donnerent les premiers à la tête de leurs plus braves soldats avec tant de valeur & d'ordre, qu'ils pénetrerent fort avant; ils se flaterent pendant quelque temps d'emporter la place: mais trouvant une résistance égale à leur courage, & se voyant d'ailleurs arrêtés par un large fossé, ils furent obligés de se retirer, pour éviter d'être mis en pieces par le canon de la Ville qui leur tuoit beaucoup de monde. Ferdinand Farnese & plusieurs personnes de marque resterent sur la place, & il y eut un grand nombre de blessés. Malgré cet avantage les assiégés qui avoient perdu beaucoup des leurs à cette attaque, commencerent à envisager le péril. de plus près Ils considererent qu'étant seuls contre une armée puissante, ils ne pourroient éviter de tomber enfin entre les mains du Duc de Valentinois, qui les traiteroit avec

(*a*) Yolande de Brienne, fille de Jean de Brienne, Roi titulaire de Jerusalem.

(*b*) Les Sarrazins étoient alors maîtres de Jerusalem.

beaucoup

1501.

beaucoup de dureté, s'ils attendoient à l'extrêmité : ainſi la crainte glaçant leur premiere ardeur, ils ſe rendirent quelques jours après, à condition qu'on ne leur feroit aucun mal, qu'on leur laiſſeroit la joüiſſance de leurs biens, & qu'Aſtor auroit la liberté de ſe retirer où bon lui ſembleroit, & de joüir de ſes biens particuliers.

Le Duc de Valentinois executa fidelement la capitulation à l'égard des habitans : mais il n'en uſa pas de même envers leur Prince. Aſtor qui n'avoit pas encore dix-huit ans, étoit d'une grande beauté ; Borgia abuſant de ſa jeuneſſe & de ſon innocence, le reçut en apparence avec bonté, & le retint auprès de lui, ſous prétexte de l'avoir à ſa Cour ; mais au bout de quelques jours, ce malheureux Prince fut conduit à Rome, où on le fit mourir ſecretement, après qu'il eut été la victime (*a*) d'une infâme brutalité, comme le bruit en courut alors. On fit auſſi périr avec lui un frere naturel qu'il avoit.

IX. Ceſar Borgia déclaré *Duc de Romagne* par le Pape ſon pere, attaque le Boulonois & les Florentins ; mais le Roi s'oppoſe à ſon deſſein.

Après la conquête de Faënza, le Duc de Valentinois tourna ſes vûës du côté de Boulogne ; il ſe propoſoit, non-ſeulement de s'emparer de cette Ville, mais encore d'attaquer enſuite la République de Florence, dont la triſte ſituation favoriſoit ce deſſein. Les Florentins épuiſés par les grandes dépenſes qu'ils avoient faites, & qu'ils étoient obligés de continuer pour la guerre de Piſe, ne payoient point au Roi, malgré toutes ſes inſtances, le reſte de l'argent qu'ils avoient emprunté du Duc de Milan. Il y avoit encore une autre raiſon qui les empêchoit de ſe rendre à ſes ſollicitations : c'étoit l'inquiétude que leur cauſoit le voiſinage des troupes du Pape. Outre cet argent, le Roi leur demandoit encore d'autres ſommes qu'il avoit avancées pour eux aux Suiſſes. La République avoit promis au Cardinal de Roüen de payer à ces troupes une montre au-delà de ce qui leur ſeroit dû de leur ſervice. Les Suiſſes s'étant retirés avant que le temps, dont on leur avoit avancé la ſolde fût expiré, cette retraite prématurée avoit ſervi de prétexte aux Florentins pour manquer à leur promeſſe ; mais le Roi qui ne vouloit pas aliéner les Suiſſes, avoit payé pour les Florentins. C'étoit cet argent qu'il leur redemandoit avec beaucoup d'aigreur, ſans avoir égard à ce qu'ils lui

(*a*) Il a dans l'Italien : *Satiata prima* (*ſecundo ſi diſſe*) *la libidine di qualch'uno ; fu &c.*

1501. alléguoient du fâcheux état de leurs affaires. La division qui regnoit dans la Ville, n'avoit pas peu contribué à empêcher qu'on ne contentât le Roi, & à laisser écouler sans effet tous les délais qu'il avoit accordés : ces désordres étoient causés par la démocratie. En effet, personne dans la confusion de ce gouvernement ne s'interessoit veritablement au salut de la République, & le peuple se défioit de la plûpart des principaux citoyens. Il les regardoit, ou comme fauteurs des Medicis, ou comme des ambitieux qui vouloient changer la forme de la République ; enfin tout se faisoit à Florence avec une extrême confusion. La négligence & les refus des Florentins acheverent d'irriter le Roi contr'eux : il les somma de préparer les troupes & l'argent qu'ils devoient fournir suivant le traité de Milan pour l'expédition de Naples ; & il leur déclara qu'inutilement prétendroient-ils s'en dispenser, sous prétexte qu'il étoit stipulé qu'ils n'y seroient obligés qu'après le recouvrement de Pise, cette Ville devant être censée réduite par rapport à lui, attendu que c'étoit leur faute, s'ils en étoient encore à la soumettre. Le desir d'avoir de l'argent, dont ce Prince étoit naturellement avide, & la persuasion où il étoit qu'il ne devoit plus gueres compter sur les secours de cette République, à cause du désordre de son gouvernement, l'excitoient autant que la colere, à ne rien relâcher de ses demandes. Quoi qu'il en soit, il traitoit publiquement l'Ambassadeur de Florence avec beaucoup de dureté ; disant que puisque la République en usoit ainsi avec lui, & qu'elle négligeoit de remplir les conditions du traité de Milan, il oublioit les engagemens qu'il avoit contractés avec elle, & lui retiroit sa protection. Julien de Medicis s'étoit rendu sur ces entrefaites à la Cour de France par le conseil du Pape, pour supplier Louis de vouloir bien rétablir sa famille à Florence. Medicis ayant offert une somme considérable à ce Prince, il en fut favorablement écouté, & les conditions de son retour dans sa patrie se traitoient actuellement.

Le Duc de Valentinois encouragé par toutes ces occurrences, & d'ailleurs animé par Vitellozzo & par les Ursins, ennemis jurés des Florentins, celui-là à cause de la mort de son frere, & ceux-ci par leurs étroites liaisons avec les Medicis, avoit déja envoyé Liverot de Fermo au secours des Pisans avec

cent chevaux-legers ; enfin après la priſe de Faënza, il réſolut d'attaquer ouvertement les Florentins. Ils n'avoient pourtant offenſé ni le fils, ni le pere ; au contraire, ils les avoient toujours favoriſés de tout leur pouvoir : en effet, ils avoient abandonné Riario à leur diſcretion ; & permis au Duc de Valentinois de tirer des Etats de Florence tous les vivres néceſſaires à la ſubſiſtance de ſon armée. 1501.

Après que Ceſar Borgia eut été déclaré Duc de Romagne par ſon pere en plein Conſiſtoire, & qu'il en eut reçû l'inveſtiture, il conduiſit ſes troupes dans le Boulonois, & il les fit camper à Caſtel San-Piero. Ce fut là qu'il reçut le même jour un courier de la part du Roi ; Louis lui défendoit d'inquiéter en aucune maniere la ville de Boulogne, & Jean Bentivoglio, qu'il avoit pris ſous ſa protection par un acte public, ajoutant que la reſtriction *ſans préjudice des droits de l'Egliſe*, inſerée dans l'acte, ne devoit s'entendre que des droits dont l'Egliſe étoit en poſſeſſion alors, & que ſi on lui donnoit un ſens plus étendu, ſuivant l'explication du Pape, ce ſeroit rendre l'acte nul & illuſoire. Le Duc de Valentinois fut donc obligé de renoncer pour le préſent à l'eſperance dont il s'étoit flaté. Alexandre & lui ſe plaignirent beaucoup du Roi en cette occaſion, mais il fallut dévorer ce chagrin : enfin Valentinois ſe réduiſit à faire un traité avec Bentivoglio par l'entremiſe de Paul des Urſins. Bentivoglio s'engagea de lui donner paſſage & des vivres dans le Boulonois ; de lui payer neuf mille ducats tous les ans ; de lui fournir un certain nombre d'hommes d'armes & d'infanterie pour l'expédition de la Toſcane ; & de lui abandonner Caſtel-Bologneſe, place qui, quoique ſituée entre Imola & Faënza, reconnoiſſoit néanmoins la Juriſdiction de Boulogne. Valentinois donna Caſtel-Bologneſe à Paul des Urſins.

Auſſi-tôt après la concluſion de ce traité, ſoit que Bentivoglio ſe défiât des Mareſcotti, à cauſe de leur crédit, leur puiſſance, & leur fierté, ſoit, comme on le dit alors, que le Duc de Valentinois pour l'engager à ſe rendre odieux par des violences, lui eût inſinué qu'il n'avoit marché contre Boulogne, qu'à la ſollicitation des Mareſcotti, il fit maſſacrer preſque tous ceux de cette famille qui ſe trouverent dans la Ville ; il ſe ſervit pour cette cruelle exécution, d'Hermés ſon fils, & de pluſieurs jeunes gens de qualité ;

1501. son dessein étoit de les rendre par ce moyen irréconciliables avec les Marescotti, & de les mettre dans l'obligation de maintenir son autorité.

Les troupes Françoises ayant alors abandonné le Duc de Valentinois, elles se rendirent à l'armée du Roi, destinée à entrer dans le Royaume de Naples sous les ordres d'Aubigny (*a*). Le Duc ne laissa pas de s'avancer par le Boulonois vers l'Etat de Florence, avec le reste de ses troupes consistant en sept cens hommes d'armes & cinq mille hommes d'infanterie, tous gens d'élite, ausquels Bentivoglio joignit cent hommes d'armes & deux mille fantassins commandés par son fils le Protonotaire. Il envoya demander aux Florentins le passage par leur Domaine & des vivres, & marcha toujours en avant sans attendre leur réponse. Cependant il amusa l'Ambassadeur qu'ils lui avoient envoyé, jusqu'à ce que ses troupes eussent passé l'Apennin: mais quand il fut arrivé à Barberino, il changea de langage, & il les somma de faire alliance avec lui; exigeant qu'ils le prissent à leur solde avec le nombre de gendarmes, & les conditions qui convenoient à son rang; & qu'ils établissent à Florence une forme de gouvernement, sur laquelle il pût compter pour l'exécution de ce traité. Il ne parloit avec tant de hauteur que par la connoissance qu'il avoit du désordre de la République: car d'ailleurs son armée n'étoit pas fort nombreuse, & il n'avoit point d'artillerie pour faire un siége. En effet il n'y avoit dans Florence que fort peu de gendarmes, & l'infanterie de cette République n'étoit composée que de païsans: enfin la division y étoit plus grande que jamais. On y étoit consterné d'ailleurs de voir Vitellozzo & les Ursins dans l'armée de Valentinois; & le voisinage de Pierre de Medicis qui étoit à Loyano dans le Boulonois n'y causoit pas moins d'inquietudes; le peuple soupçonnoit la Noblesse d'avoir attiré le Duc, pour changer la forme du gouvernement.

Valentinois étoit néanmoins bien éloigné de rétablir Pierre de Medicis. Il ne doutoit pas que Pierre, dès qu'il seroit rentré à Florence, ne se liât étroitement avec Vitellozzo & les Ursins; ce qu'il vouloit empêcher, ne croyant pas qu'il convînt

(*a*) Le Comte de Ligny avoit demandé ce commandement, mais il n'étoit pas auprès de Louis XII. dans la méme faveur où il l'avoit été sous Charle VIII. Ainsi *le Roi le refusa tout à trac; dont il conçut un si grand déplaisir, qu'il en mourut de regret*, dit Brantome.

à ses interêts de laisser augmenter la puissance de ces Seigneurs. D'ailleurs je sçai de gens dignes de foi, qu'il haïssoit depuis longtemps Pierre de Medicis, dont il prétendoit avoir reçu une injure. Le Duc n'étant encore qu'Archevêque de Pampelune, avant l'exaltation de son pere, & étudiant en Droit Canon dans l'Université de Pise, s'étoit rendu à Florence, à cause d'une affaire criminelle arrivée à un de ses Domestiques. Medicis occupé d'affaires ou de son plaisir, fit attendre Borgia si longtemps, que celui-ci fut obligé de s'en retourner à Pise sans avoir pû obtenir audience. Il avoit regardé cette inattention comme un mépris qu'il n'oublia jamais. Cependant il feignoit de favoriser le rétablissement des Medicis; c'étoit dans la vûë d'amuser Vitellozzo & les Ursins, & encore plus pour augmenter le trouble & la division à Florence. Il esperoit d'en obtenir par ce moyen de meilleures conditions, ou de se mettre plus à portée de s'emparer de quelque Ville importante de la République. 1501.

Mais commençant à craindre que le Roi de France ne se ressentît de l'injure faite à ses Alliés, il conclut avec eux un traité à Campi, qui n'est qu'à six mille de Florence. Les conditions furent: Qu'il y auroit alliance défensive entre la République & Valentinois: Que Florence ne pourroit donner du secours à ceux qui se révolteroient contre le Duc, qui de son côté s'obligeoit à ne point soutenir les rébelles à la République & nommément les Pisans: Que les Florentins oublieroient tout ce qui avoit été fait contre leur interêt, à l'occasion de sa venuë: Qu'ils ne prendroient point contre lui la défense du Seigneur de Piombino, quoiqu'il fût sous leur protection: Qu'ils soudoyeroient le Duc de Valentinois pour trois ans avec trois cens hommes d'armes, & lui donneroient trente-six mille ducats d'appointemens par an: Que le Duc seroit tenu d'envoyer ces troupes à leur secours toutes les fois qu'ils en auroient besoin, soit pour leur défense, soit pour faire quelque expédition.

Après ce traité le Duc de Valentinois alla à Signa, marchant avec beaucoup de lenteur, & séjournant partout où il campoit; il brûloit & pilloit le païs comme s'il eût été ennemi déclaré de la République. Il voulut que les Florentins lui avançassent un quartier de sa solde, selon l'usage, & qu'on lui prêtât de l'artillerie pour assiéger Piombino: Ils refuserent sans balancer de

1501. lui accorder ce dernier article, attendu que le traité ne les y obligeoit en aucune maniere ; & ils differerent de satisfaire à l'autre, parce qu'en effet ils n'étoient pas dans le dessein d'exécuter ce traité, qu'ils n'avoient fait que par force ; d'ailleurs les avis qu'ils avoient reçus de leur Ambassadeur auprès du Roi de France, leur faisoit esperer que ce Prince les délivreroit bien-tôt des exactions de Valentinois.

Leur esperance ne fut pas trompée. Le Roi n'étoit pas fâché que le Duc de Valentinois eût intimidé les Florentins, mais il désapprouvoit la conduite qu'il avoit tenuë à leur égard ; il ne souhaitoit pas que la forme du gouvernement changeât à Florence, ou s'il le désiroit, il ne vouloit pas qu'un autre que lui entreprit cette réforme. Ainsi dès qu'il eut appris que le Duc de Valentinois étoit entré dans l'Etat de Florence, il lui commanda d'en sortir promptement, & en même temps il envoya ordre à d'Aubigny qui étoit déja en marche avec l'armée, de le contraindre à la retraite, s'il réfusoit d'obéir à ses ordres. Le Duc fut donc obligé de se retirer sans avoir reçu ni le quartier d'appointemens, ni l'artillerie qu'il demandoit ; & il tourna vers Piombino. Il ordonna aux Pisans de lever le siége de Ripomarancié, fort appartenant aux Florentins ; ils avoient assiégé cette place à la persuasion de Vitellozzo, qui étoit allé à Pise de la part de Valentinois, pour avoir de l'artillerie. Il prit dans l'Etat de Piombino, Sughereto, Scarlino & les isles d'Elbe & de Pianosa ; & ayant laissé dans tous ces postes de bonnes garnisons pour les défendre, & dans la vûë d'incommoder continuellement Piombino, il s'avança avec le reste de ses troupes dans le territoire de Rome, pour suivre l'armée Françoise à l'expedition de Naples.

X.

Le Roi envoye une armée de terre & une armée navale, contre le Royaume de Naples.

Cette armée, dont le nombre montoit en tout à mille lances, quatre mille Suisses & six mille autres fantassins, partie François, partie Gascons, & qui étoit pourvûë d'une grande quantité d'artillerie, fut partagée en deux corps. D'Aubigny à la tête du premier, entra dans la Toscane par le chemin de Castrocaro ; & l'autre s'y rendit par la Lunigiana. On remarqua qu'au passage de ce dernier corps à Pise, les François & les habitans de cette Ville se donnerent mutuellement de grands témoignages d'affection. En même temps une flote composée de trois caraques Genoises, de seize navires & de plusieurs autres

moindres vaisseaux qui portoient beaucoup d'infanterie, & commandée par Raveinstein Gouverneur de Genes, mit à la voile en Provence pour le Royaume de Naples. 1501.

XI. Mesures que prend le Roi Frederic pour sa défense.

A la nouvelle de ces mouvemens, Frederic qui ignoroit que l'armée navale Espagnole venuë en apparence à son secours, étoit destinée contre lui, pressa Gonsalve qui la commandoit, de quitter la Sicile, où il avoit moüillé, & de s'avancer jusqu'à Gaëte : l'Amiral Espagnol ayant exigé qu'il lui livrât quelques Villes de la Calabre, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de ses troupes, mais en effet pour se faciliter la conquête de cette Province, Frederic ne fit aucune difficulté de lui donner ces places. Il comptoit que lorsque les Espagnols auroient joint son armée qui devoit être composée des troupes qu'il avoit déja levées, & de celles que les Colonne assembloient à Marino, toutes ses forces monteroient à sept cens hommes d'armes, six cens chevaux-legers & six mille hommes d'infanterie; & qu'elles seroient suffisantes pour tenir la campagne. Dans cette idée il croyoit qu'il pourroit se passer des secours qu'il avoit sollicités à la Porte avec beaucoup d'instance, en représentant que la conquête de Louis XII. exposeroit la Turquie à un plus grand péril que celui où l'avoient mise les victoires de Charle VIII. Pour s'assûrer contre les complots de ses sujets, il fit arrêter le Prince de Bisignano & le Comte de Melito, dont il découvrit les intelligences avec le Comte de Gajazzo qui servoit dans l'armée de France. Enfin il envoya à Tarente Ferdinand son fils aîné qui étoit encore enfant, non pour défendre cette Ville, mais pour mettre ce Prince en sûreté, s'il arrivoit quelque malheur. Après avoir pris ces précautions, il alla se poster à San-Germano, où il attendit Gonsalve & les Colonne, se flatant d'être plus heureux à défendre l'entrée du Royaume, que ne l'avoit été Ferdinand son neveu.

Toute l'Italie avoit les yeux sur ces deux armées. Celle de France ne paroissoit pas assés forte pour vaincre Frederic & Gonsalve réunis, c'est pourquoi l'on présumoit qu'il ne se feroit rien de décisif de part & d'autre, & que ces mouvemens ne serviroient qu'à aigrir davantage deux puissans Monarques, qui ne manqueroient pas de vouloir continuer la guerre avec de plus grandes forces, ce qui, joint aux vûës & aux differens

1501. interêts des autres Puissances d'Italie, pouvoit y causer de grands maux.

Mais toutes ces conjectures tomberent, dès que l'armée Françoise fut arrivée dans le territoire de Rome. Les Ambassadeurs de France & d'Espagne entrerent ensemble dans le Consistoire; & notifiant au Pape & au sacré College la ligue & le partage que leurs Maîtres n'avoient fait, disoient-ils, que pour être plus en état de faire la guerre aux ennemis de la foi, ils demanderent l'investiture conformément au traité. Le Pape ne balança pas un moment, & il leur accorda leur demande. Alors on ne douta plus de l'évenement qu'auroit cette guerre; & l'étonnement succeda d'abord à la crainte. On se demandoit comment Louis XII. avoit pû se résoudre à partager le Royaume de Naples avec le Roi d'Espagne, & à introduire en Italie, où il étoit le seul arbitre de toutes choses, un Prince son rival, entre les bras de qui tous les mécontens ne manqueroient pas de se jetter, & qui d'ailleurs avoit d'étroites liaisons avec l'Empereur; on ne comprenoit pas pourquoi il avoit préféré ce parti à celui de laisser cette Couronne à Frederic qui auroit été son tributaire, comme il le lui avoit offert tant de fois. Mais on n'étoit pas moins surpris que Ferdinand eût démenti par un pareil trait de perfidie, la réputation de bonne foi & d'équité, dont il joüissoit: que le désir d'avoir une portion du Royaume de Naples, eût pû l'engager, non-seulement à conjurer contre un Prince de son Sang, mais encore à le tromper par de fausses promesses de secours, afin de pouvoir l'accabler plus facilement; & qu'il eût par une si lâche trahison dégradé le titre de *Roi Catholique*, dont le Pape l'avoit nouvellement décoré, aussi-bien que la Reine Isabelle son épouse, & flétri la gloire qu'ils s'étoient acquise dans toute la Chrétienté, par la conquête du Royaume de Grenade.

Les François répondoient aux reproches qu'on leur faisoit de manquer de prudence, qu'ils étoient assés puissans pour réparer avec le temps ce qui pouvoit blesser leurs interêts dans l'affaire du partage. A l'égard des Espagnols, ils disoient, que quoique Ferdinand eût pû sans injustice rompre avec le Roi de Naples, pour le punir de ses intrigues avec la France, au préjudice de l'Espagne, il n'avoit pas écouté ce motif dans la conjecture présente: mais que voyant Louis XII. déterminé à

s'emparer

s'emparer du Royaume de Naples, il s'étoit trouvé dans la nécessité ou de défendre ou d'abandonner cette Couronne. Que comparant ces deux partis, il avoit consideré, que s'il prenoit la défense de Frederic, il alloit allumer une incendie funeste à la Chrétienté, surtout dans un temps où les Turcs se préparoient à faire la guerre aux Venitiens par mer & par terre avec des forces redoutables; que s'il l'abandonnoit, il exposeroit la Sicile à un grand péril, & se feroit d'ailleurs un grand tort à lui-même, en laissant tomber entre les mains des François un Royaume auquel il avoit de légitimes droits, & qui pouvoit d'ailleurs lui revenir en cas que Frederic mourût sans posterité. Que toutes ces raisons lui avoient fait préferer l'expédient du partage, dans l'esperance que la mauvaise conduite des François lui fourniroit bien-tôt l'occasion de se saisir de leurs conquêtes. Qu'après cela il verroit s'il conviendroit davantage au bien public, le seul objet de ses démarches, ou de garder le Royaume, ou de le rendre aux enfans de Frederic; car pour ce Prince, il l'avoit, disoit-il, pris en horreur depuis qu'on sçavoit ses liaisons avec les Turcs. 1501.

L'union des deux Rois consterna si fort le Roi de Naples, que malgré les assurances de Gonsalve, qui feignant de ne vouloir pas croire ce qui s'étoit passé à Rome, lui offroit avec beaucoup de sincerité apparente de le venir joindre, il changea son premier plan, & se retira de San Germano vers Capouë, pour y attendre les troupes que les Colonne avoient levées par son ordre. Ceux-ci se trouvoient de leur côté dans un grand embarras: le Pape du consentement du Roi de France, avoit fait entrer des troupes dans leurs terres pour s'en emparer, & les avoit obligés d'abandonner toutes les places qu'ils avoient dans le territoire de Rome, à l'exception d'Amelia & de Rocca-di-Papa, où ils avoient mis de bonnes garnisons. Gonsalve n'eut pas plutôt appris que l'armée Françoise avoit passé Rome, qu'il déclara publiquement les ordres dont il étoit chargé; ensuite il envoya six galeres à Naples pour y prendre les deux Reines, l'une sœur & l'autre niéce de son maître. Prosper Colonne conseilloit à Frederic de s'emparer de ces six galeres, & de ne faire qu'un corps de toutes ses forces, pour tenir la campagne & risquer une bataille qu'il pouvoit gagner, rien n'étant plus incertain que le sort des com-

1501. bats. Il lui repréſentoit qu'en ſuivant un autre plan, il ne pouvoit éviter de perdre ſes Etats attaqués en differens endroits par deux ennemis fort puiſſans. Mais Frederic n'eſperant rien d'un parti ſi haſardeux, réſolut de défendre ſes places; & comme San Germano & les Villes voiſines s'étoient révoltées même avant que d'Aubigny fût ſorti de Rome, il mit Fabrice Colonne dans Capouë avec trois cens hommes d'armes, quelques chevaux-legers & trois mille fantaſſins; Rinuccio de Marciano, qu'il avoit pris depuis peu à ſa ſolde, eut ordre de s'y rendre auſſi pour ſeconder Colonne. A l'égard de Naples, il en confia la garde à Proſper Colonne; & il s'enferma dans Averſe avec le reſte de ſes troupes.

XII. Progrès des François dans le Royaume de Naples.

D'Aubigny étant parti de Rome, fit brûler ſur ſa route Marino, Cavi & quelques autres places des Colonne, pour venger la mort des Députés que quelques Barons du Royaume de Naples partiſans de la France avoient chargés de traiter avec lui, & que Fabrice avoit fait aſſaſſiner à Rome. Il ſe rendit enſuite à Montefortino, où il croyoit que Jule Colonne feroit quelque réſiſtance, mais celui ci abandonna lâchement cette place. D'Aubigny continuant ſa route, ſe ſaiſit de toutes les Villes ſituées aux environs du chemin de Capouë juſqu'au Vulturno; cette riviere n'étant pas guéable auprès de cette Ville, l'armée alla la paſſer plus haut, du côté de la montagne. A cette nouvelle, Frederic s'en retourna à Naples, & abandonna Averſe, qui ouvrit d'abord ſes portes aux François; Nole & les autres Villes voiſines ſuivirent ſon exemple. Après cela les François tournerent tous leurs efforts contre Capouë, dont ils formerent le ſiége. Quand ils eurent fait bréche, ils donnerent un violent aſſaut, où ils furent repouſſés avec perte: mais la garniſon y ayant beaucoup ſouffert de ſon côté, réſolut de capituler, furtout à cauſe du ſoulevement des habitans de la Ville & des gens de la campagne qui s'y étoient retirés en grand nombre; Fabrice Colonne & le Comte de Gajazzo s'aboucherent pour convenir des conditions.

XIII. Priſe & ſac de Capouë.

Enfin le huitiéme jour du ſiége, la négligence des gardes de la Ville, négligence aſſés ordinaire à la veille d'une capitulation, donna le moyen aux Francois de s'introduire dans la place. Les ſoldats animés par le déſir du pillage & par le reſſentiment de la perte qu'ils avoient faite dans l'aſſaut, firent un

1501.

grand carnage des assiégés. Ceux qui échaperent au massacre furent faits prisonniers. Mais rien ne peut égaler la brutalité avec laquelle on en usa à l'égard des femmes de toutes conditions & mêmes des Religieuses qui furent abandonnées à la débauche & à l'avarice du soldat. Il y en eut même depuis un assés grand nombre, qui furent venduës à Rome à vil prix. Quelques-unes pour sauver leur honneur, se précipiterent dans des puits & dans la riviere. Enfin un assés grand nombre qui s'étoient d'abord refugiées dans une tour, ne purent échaper au malheur dont elles croyoient s'être mises à couvert. Le Duc de Valentinois, qui en qualité de Lieutenant du Roi, étoit dans cette armée avec ses Gentilshommes & ses gardes seulement, en choisit quarante des plus belles qu'il se réserva. Fabrice Colonne, dom Hugues de Cardonne, & tout ce qu'il y avoit de Chefs & de gens de qualité, furent faits prisonniers : Rinucce de Marciano, qui avoit reçû une blessure le jour de l'assaut, tomba entre les mains des gens du Duc de Valentinois; l'on soupçonna celui-ci d'avoir hâté sa mort, qui arriva deux jours après.

XIV. Reddition de la ville de Naples.

La perte de Capouë entraîna celle de tout le reste du Royaume ; Gaëte se rendit d'abord, & d'Aubigny s'approcha de la ville d'Averse. Alors Frederic se retira dans le Château neuf de Naples, & abandonna la Ville qui capitula aussi-tôt, & donna soixante mille ducats au Roi de France. Peu de jours après Frederic traita aussi avec d'Aubigny; il promit de lui remettre dans six jours tout ce qui lui restoit du partage de Louis XII. excepté l'isle d'Ischia, qu'il retint pour six mois, pendant lesquels il lui seroit permis de se retirer où bon lui sembleroit, pourvu que ce ne fût pas dans le Royaume de Naples, & de faire entrer cent hommes d'armes dans Tarente. On convint encore qu'il pourroit emporter tout ce qui étoit dans le Château neuf & dans celui de l'Oeuf, à l'exception de l'artillerie du Roi Charle qui y étoit demeurée ; que le Roi de France oubliroit tout ce qui s'étoit fait dans le Royaume depuis la conquête de son prédecesseur ; & que les Cardinaux Colonne & d'Arragon (*a*) joüiroient paisiblement des Benefices qu'ils y avoient.

(*a*) Jean Colonne créature de Sixte IV. & Louis d'Arragon, fils de Henri, fils naturel de Ferdinand I. roi de Naples : il avoit été fait Cardinal par Alexandre VI.

1501. On vit alors un ſpectacle bien triſte dans le château de l'iſle d'Iſchia, la fortune y avoit raſſemblé preſque tous les malheureux reſtes de la poſterité de Ferdinand le vieux. Frederic qui venoit de perdre le Royaume de Naples, étoit le plus digne de compaſſion. Ce Prince oubliant ſes propres maux, ne s'inquietoit que du ſort de Ferdinand ſon fils aîné, qui étoit alors aſſiégé dans Tarente, & de celui de ſes autres enfans encore jeunes. Il avoit avec lui Beatrix ſa ſœur, veuve du celebre Mathias (*a*), Roi de Hongrie ; cette Princeſſe ayant épouſé Ladiſlas Roi de Boheme, qui avoit eu beſoin de ſon crédit pour ſe faire élire Roi de Hongrie, avoit été indignement répudiée par ce Prince, après qu'elle lui eut fait obtenir cette couronne. Ladiſlas avoit pris une autre femme avec diſpenſe du Pape Alexandre : enfin Iſabelle auparavant Ducheſſe de Milan, qui avoit perdu preſque en même temps ſon mari, ſon fils unique & ſes Etats, ſe trouvoit auſſi dans cette triſte retraite.

Je ne crois pas devoir paſſer ſous ſilence un fait d'autant plus digne de tenir ici ſa place, que la pieté filiale eſt plus rare de nos jours. Un fils de Gilbert de Montpenſier (*b*) étant allé viſiter à Pozzuolo le tombeau de ſon pere, y expira de douleur.

XV. Frederic ſe retire en France.

La haine mortelle que Frederic avoit conçûë contre le Roi d'Eſpagne, lui fit prendre le parti de ſe jetter entre les bras du Roi de France. Dans cette réſolution, il lui envoya demander un ſauf-conduit, qui lui fut d'abord accordé ; enſuite il donna ordre à une partie de ſes troupes de ſe rendre à Tarente, pour aider Ferdinand à défendre cette place. Enfin après

(*a*) Mathias Corvin, fils du fameux Jean Corvin ſurnommé *Huniade*. Il mourut en 1490. Après ſa mort, Beatrix d'Arragon ſa veuve, ſçut par ſes intrigues faire élire Roi de Hongrie Uladiſlas, ou Ladiſlas *Jagellon* Roi de Boheme, fils de Caſimir *Jagellon* Roi de Pologne ; & il ſe trouva par ce moyen poſſeſſeur de ces deux Royaumes. Il épouſa donc Beatrix, mais il la répudia bien-tôt, ſous prétexte de ſterilité. Il épouſa enſuite Anne, fille de Gaſton, Comte de Candale de la maiſon de Foix, dont il eut Louis, le dernier des *Jagellon*, qui lui ſucceda aux deux Royaumes de Boheme & de Hongrie, & Anne qui épouſa l'Empereur Ferdinand I. frere de Charle-Quint.

(*b*) Ce fut Louis, Comte de Montpenſier deuxiéme du nom, fils aîné de Gilbert, & frere de Charle Duc de Bourbon, Connétable de France. D'autres diſent que priant ſur le tombeau de ſon pere, il fut ſaiſi d'une douleur ſi violente, qu'il lui prit une fiévre, dont il mourut deux jours après : il n'avoit que dix-huit ans. Les corps du pere & du fils furent mis dans un même cercueïl de plomb, qui fut apporté en France, & poſé dans la Chapelle de S. Louis d'Aigueperce.

1501.

avoir recommandé au Marquis du Guaſt, & à la Comteſſe de Francavilla de bien défendre le château d'Iſchia, dont ils étoient Gouverneurs, il paſſa en France avec ſix galeres, laiſſant tous les ſiens à Iſchia avec Proſper & Fabrice Colonne. Ce dernier venoit de recouvrer ſa liberté, moyennant une rançon qu'il avoit payée aux François. Frederic prit certainement un mauvais parti; car dans les brouilleris qui ſurvinrent depuis entre les deux Rois, il auroit pû trouver les moyens de remonter ſur le trône, s'il eut choiſi une retraite, où il eût été en liberté. Mais préferant une vie tranquille, après laquelle il ſoupiroit peut-être, il accepta le Duché d'Anjou avec une penſion de trente mille ducats que Louis lui donna, à condition de demeurer en France. Enfin il écrivit à ceux qui commandoient dans Iſchia de remettre cette place aux François: ils la garderent néanmoins encore long-temps ſous ſon nom.

XVI. Exploits de Gonſalve pour le Roi d'Eſpagne dans la Calabre & la Pouille.

Dans le même temps que les François parurent dans le Royaume de Naples, Gonſalve entra de ſon côté dans la Calabre & dans la Poüille; les peuples auroient ſans doute préferé les François aux Eſpagnols, mais les Villes n'ayant perſonne pour les défendre, toutes, à l'exception de Tarente, & de Manfredonia, ouvrirent leurs portes à Gonſalve. Il emporta la premiere avec ſa citadelle, & il aſſiégea enſuite l'autre, dont la conquête paroiſſoit plus difficile; mais elle capitula bien-tôt. Le Comte de Potenza, Gouverneur du jeune Duc de Calabre, & Leonard de Naples, Chevalier de Rhodes (*a*), Gouverneur de Tarente, n'eſperant plus de pouvoir ſe défendre, convinrent de ſe rendre aux Eſpagnols en cas qu'ils ne fuſſent pas ſecourus dans l'eſpace de quatre mois. Gonſalve jura ſur le Saint Sacrement, de laiſſer une entiere liberté au Duc de Calabre, qui avoit un ordre ſecret de ſon pere de venir le trouver en France, lorſqu'il ſe verroit contraint de ceder à la fortune. Mais la crainte des jugemens de Dieu, & des hommes, ne put l'emporter ſur les raiſons d'Etat: Gonſalve prévoyant qu'il pourroit ſurvenir des conjonctures où il ſeroit dangereux que ce jeune Prince ne fût pas au pouvoir de ſon maître, le retint malgré ſes ſermens, & l'envoya en Eſpagne avec une bonne

(*a*) Evêque de Rhodes, dit Mezeray. Il ſe trompe; & l'on verra dans la ſuite le même Leonard commander les chevaux-legers des Venitiens. Il étoit de la famille des Aleſſi.

1501. escorte ; le Roi le reçut avec beaucoup de bonté, & lui fit rendre les vains honneurs de son rang.

XVII. Conquêtes du Pape & du Duc de Valentinois, sur les Seigneurs de l'Etat Ecclesiastique.

Pendant ce temps-là le Pape poussoit ses succès avec un bonheur constant. S'étant emparé sans peine de tous les Etats des Colonne & des Savelli dans le territoire de Rome, il en donna une partie aux Ursins. Le Duc de Valentinois envoya Vitellozzo & Jean-Paul Baglioné avec une nouvelle armée, pour faire la conquête de Piombino ; la marche de ces troupes effraya si fort Jacque d'Appiano Seigneur de cette Ville, que laissant une bonne garnison dans la place, il s'embarqua pour la France, dans le dessein de conjurer le Roi qui l'avoit pris depuis longtemps sous sa protection, d'empêcher sa ruine qui seroit une tache à la gloire de ce Prince. Mais Louis ne se mettant pas en peine de cacher sa honte, lui répondit sans détour, qu'il avoit promis au Pape de ne faire aucun obstacle à ses desseins, & que d'ailleurs il ne pourroit s'y opposer sans se faire tort à lui-même. Dans cet intervalle la ville de Piombino se rendit au Duc de Valentinois par le moyen de Pandolphe Petrucci, & peu de jours après la citadelle ouvrit aussi ses portes.

Dans ce temps-là le Pape maria Lucrece sa fille à Alfonse (*a*) d'Est fils aîné d'Hercule Duc de Ferrare, & lui donna pour dot cent mille ducats comptant avec plusieurs riches présens. Elle avoit déja eu deux maris dont elle avoit été séparée, & elle étoit alors veuve d'un troisiéme, qui avoit été assassiné par le Duc de Valentinois ; c'étoit Sigismond Prince de Biselli, fils naturel d'Alfonse Roi de Naples. Deux motifs porterent Hercule & Alfonse son fils à consentir à ce mariage indigne de la Maison d'Est, qui jusques-là n'avoit fait que d'illustres alliances : ce fut la consideration du Roi de France, qui voulant complaire en tout au Pape, les en sollicita ; & le désir de se garantir des armes & des attentats du Duc de Valentinois, si cependant il pouvoit y avoir quelque sûreté avec ce monstre de perfidie. Riche en arge t comptant, d'ailleurs soutenu de l'autorité du S. Siege & de la faveur du Roi, il s'étoit déja rendu formidable à une grande partie de l'Italie, où l'on n'ignoroit pas que rien n'étoit capable de remplir son ambition effrenée.

XVIII. Négociation

Cependant le Roi de France traitoit toujours de la paix

(*a*) Il étoit veuf d'Anne Sforce, sœur de Jean-Galeas, Duc de Milan, & de l'Imperatrice Blanche-Marie.

avec l'Empereur Maximilien. Il brûloit de la conclure, non-seulement pour s'épargner des inquiétudes & de la dépense, & dans la vûë d'obtenir l'investiture du Duché de Milan, mais encore pour être en état de faire la guerre aux Venitiens. Il sçavoit qu'ils ne voyoient qu'à regret la prosperité de ses armes, & qu'ils traversoient sécretement la paix : mais il étoit plus vivement éguillonné contre eux par le désir qu'animoient encore les Milanois, d'ôter à cette République Cremone & la Ghiaradadda qu'il lui avoit cédées, & de rentrer dans Bresse, Bergame & Crême, anciennes dépendances du Milanez, desquelles ils s'étoient saisis à la faveur des guerres qu'ils firent à Philippe-Marie Visconti. Il avoit envoyé depuis plusieurs mois à Milan le Cardinal de Roüen dépositaire de toute son autorité, pour presser plus vivement cette négociation & les préparatifs de la guerre de Naples ; mais les variations continuelles de l'Empereur avoient empêché jusqu'alors de rien conclure.

1501.

pour la paix entre l'Empereur & le Roi de France.

Pendant le séjour du Cardinal dans cette Ville, les Florentins firent tous leurs efforts pour regagner par son moyen les bonnes graces du Roi ; mais les conditions trop dures proposées par ce Ministre qui prétendoit que le Roi n'étoit plus lié par le traité de Milan, rendirent cette tentative inutile. Bien loin même de leur être favorable, il fit remettre Pietra Santa & Mutroné entre les mains des Lucquois, comme leur appartenant de droit : à la verité ceux-ci rembourserent au Roi, comme au Seigneur de Genes, la somme de vingt-quatre mille ducats, pour laquelle ils avoient autrefois engagé Pietra Santa aux Genois, à qui Florence l'avoit enlevée depuis. Le Cardinal voulut aussi réunir les Siennois, les Lucquois & les Pisans, pour rétablir les Medicis à Florence, comptant que le Roi retireroit beaucoup d'argent de ces derniers & de chacune de ces Villes en particulier. Cette intrigue fut conduite jusqu'au point de la conclusion ; mais les choses en demeurerent-là, parce qu'il ne vit pas qu'on se pressât beaucoup de payer les sommes qu'il demandoit.

XIX.

Enfin l'Empereur ayant donné des esperances plus certaines de la paix, le Cardinal se rendit à Trente, pour s'aboucher avec lui (*a*). Il fut question dans cette entrevûë du mariage de

Conférence à Trente, entre l'Empe-

(*a*) A la fin de Septembre.

1501. Madame Claude fille du Roi de France avec Charle fils aîné de l'Archiduc, de l'investiture du Duché de Milan en faveur des deux époux, de la guerre contre les Venitiens, pour leur enlever les usurpations dont l'Empereur & le Roi se plaignoient également; & enfin de la convocation d'un Concile géneral, dans la vûë de réformer l'Eglise dans ses membres & dans son Chef. L'Empereur feignoit d'y consentir, pour donner de flateuses esperances au Cardinal de Roüen qui brûloit de parvenir au souverain Pontificat. Le Roi son maître le souhaitoit autant que lui, mais moins par rapport à ce Ministre que pour ses propres interêts. Louis consentoit qu'en comprenant dans le traité ses Alliés ou ceux qu'il avoit nommés, on ajoutât cette clause; *sans préjudice des droits de l'Empire*, restriction qui laissoit l'Empereur en liberté de faire valoir ses prétentions contre qui bon lui sembleroit : la plus grande difficulté étoit occasionnée par la forme de l'investiture. L'empereur n'y vouloit pas comprendre les enfans mâles que le Roi pourroit avoir. Il y en avoit encore d'autres touchant le rétablissement des bannis de Milan, que l'Empereur demandoit avec de grandes instances; de son côté le Roi refusoit de consentir à leur retour, à cause de leur nombre & du grand crédit qu'ils avoient dans le païs. Néanmoins il vouloit bien rendre la liberté au Cardinal Ascanio pour faire plaisir à l'Empereur; & il laissoit même entrevoir qu'il pourroit traiter aussi favorablement Ludovic Sforce, & lui donner une pension de vingt mille ducats, pour qu'il pût vivre avec honneur en France.

reur & le Cardinal d'Amboise.

XX. Prorogation de la tréve.

On ne put regler entierement ces difficultés; mais comme il y avoit lieu d'esperer qu'on trouveroit bien-tôt des expédiens pour les terminer, on prorogea la tréve; & le Cardinal de Roüen repassa en France, où l'on regarda la paix comme assurée, depuis l'entrevûë du Roi & de l'Archiduc.

XXI. Entrevûë du Roi de France & de l'Archiduc à Blois.

Ce Prince & Jeanne sa femme, fille aînée de Ferdinand & d'Isabelle, devant se rendre en Espagne, pour recevoir le serment de fidelité des peuples en qualité d'héritiers présomptifs de cette Couronne, prirent leur chemin par terre, & passerent par Blois, où le Roi étoit alors. Ils y furent reçus par ce Prince (a) avec de grands honneurs, & ce fut dans cette Ville

(a) Au mois de Novembre. Ils avoient été reçus magnifiquement à Paris, & l'Archiduc y avoit pris séance au Parlement en qualité de Pair de France, à cause du Comté de Flandres.

qu'ils

qu'ils arrêterent tout-à-fait le mariage de leurs enfans.

1501.

Sur ces entrefaites Augustin Barbarigo Doge de Venise mourut, après avoir rempli la premiere place de sa République avec beaucoup de gloire & plus d'autorité qu'aucun de ses prédecesseurs; la grande puissance de ce Prince fut cause qu'on limita celle de ses successeurs. Le premier fut Leonard Loredano. Le gouvernement de Venise est si bien constitué, que ni la mort d'un Doge depuis longtemps en place, ni l'élection d'un nouveau Prince ne causent aucune alteration dans la République.

La guerre qui avoit été fort vive les années précedentes entre les Florentins & les Pisans, se fit cette année avec beaucoup de lenteur & de négligence. Florence privée de la protection du Roi, & agitée de craintes continuelles de la part du Pape & du Duc de Valentinois, étoit assés occupée à veiller à sa propre conservation: de leur côté les Pisans étoient trop foibles par eux-mêmes pour attaquer les Florentins, & personne n'étoit disposé à les séconder, s'il n'étoit question de les empêcher de périr.

1502.

XXII. Nouveau traité entre le Roi & les Florentins.

Au commencement de l'année 1502. les Florentins conclurent enfin un nouveau traité avec le Roi de France. Ce Prince ne s'y seroit peut-être pas si facilement déterminé sans des circonstances qui leverent bien des difficultés. A peine l'Empereur eut-il perdu de vûë le Cardinal de Roüen, qu'il forma d'autres projets: il refusa ouvertement l'investiture du Duché de Milan, même pour les filles du Roi; & il envoya deux Ambassadeurs en Italie, sçavoir Hermés Sforce (*a*) qui avoit été mis en liberté par le Roi de France, à la priere de l'Imperatrice (*b*) sœur d'Hermés, & le Prévôt de Brillina (*c*); c'étoit pour traiter avec le Pape & les autres Princes d'Italie, au sujet du voyage que Maximilien avoit dessein de faire à Rome, afin d'y recevoir la Couronne Imperiale. Ces Ministres demeurerent quelques jours à Florence, & obtinrent de la République une promesse de fournir cent hommes d'armes & trente mille ducats à l'Empereur, lorsqu'il seroit en Italie. Cette démarche fit craindre au Roi que les Florentins perdant toute esperance de regagner son amitié, ne se jettassent dans le parti de l'Empe-

(*a*) Il avoit été fait prisonnier avec le Cardinal Ascanio. *Voyez pag.* 385.

(*b*) C'étoit Blanche-Marie Sforce.

(*c*) Le Pere Daniel le nomme *Jean Graisiner*, Prevôt de *Brissina*.

1502. reur ; cette raison l'engagea à moderer ses demandes, & à proposer des conditions plus convenables. Il fut donc arrêté que le Roi seroit tenu de défendre envers & contre tous, durant trois ans, à ses frais les Etats dont la République de Florence étoit alors en possession : Que de son côté elle fourniroit au Roi quarante mille ducats tous les ans pendant ces trois années : Que tous les autres traités précedens entre le Roi & la République, seroient annullés, aussi-bien que les obligations respectives qui en résultoient : Et qu'enfin il seroit libre aux Florentins de faire la guerre aux Pisans & à tous les autres qui leur retenoient des places.

XXIII. Suite de la guerre de Pise.

Après la conclusion de ce traité, les Florentins devenus plus hardis, résolurent de faire le dégât des bleds & des autres fruits du territoire de Pise ; leur dessein étoit de réduire avec le temps & par la famine cette Ville, contre qui la force avoit été inutile. Un des plus sages citoyens de Florence, avoit proposé cet expedient dès le commencement de la révolte des Pisans. Il représenta qu'en consumant les rebelles par ce moyen, qui demandoit à la verité plus de temps, mais aussi moins de dépense, on ménageroit à la République des sommes, dont elle pouvoit avoir très-grand besoin dans les troubles présens de l'Italie : Que si on s'obstinoit à les réduire par les armes, l'entreprise seroit difficile, périlleuse, & entraîneroit infailliblement après elle de grandes dépenses & beaucoup d'inquiétudes, attendu la force de cette Ville, l'opiniâtreté de ses habitans, & la disposition de tant de Puissances, qui ne manqueroient pas de la soutenir dès qu'ils la verroient sur le point de tomber. On méprisa d'abord ce conseil ; mais on y revint enfin, après avoit fait des dépenses infinies sans fruit, & laissé écouler plusieurs années.

Dès que les Florentins eurent ravagé les campagnes des Pisans, ils mirent le siége devant Vicopisano. Les Pisans leur avoient enlevé cette Ville quelques jours auparavant, par la trahison de quelques soldats de la garnison ; le Commandant de la citadelle sans vouloir attendre le secours, qui n'auroit pas manqué d'arriver presque à l'heure même, avoit eu la lâcheté de se rendre d'abord. Les Florentins se flatoient d'emporter facilement cette place ; car outre qu'ils ne croyoient personne assés hardi pour les attaquer depuis qu'ils étoient sous

1502.

la protection du Roi, ils sçavoient que Vicopisano n'avoit de vivres tout au plus que pour quinze jours, & on s'étoit assuré de tous les passages par où les assiégés pouvoient en faire venir. Ils eurent avis dans ce temps-là que Fracasse qui s'étoit retiré dans le Mantoüan, où il vivoit fort pauvre & sans emploi, avoit mendié une Commission de l'Empereur, en vertu de laquelle il alloit se jetter dans Pise avec quelques cavaliers : ils détacherent un parti pour l'enlever en chemin ; & en effet, il fut arrêté dans les Etats du Duc de Ferrare, quoiqu'il se fût sauvé dans une Eglise. On ne prévoyoit pas alors les suites que devoient avoir ces troubles si legers en apparence.

XXIV. Contestations entre les François & les Espagnols dans le Royaume de Naples, pour les limites.

Il s'en éleva de plus considérables dans le Royaume de Naples, au sujet des contestations qui avoient commencé dès l'année précedente entre les François & les Espagnols. Suivant le traité de partage, la terre de Labour & l'Abruzze devoient appartenir aux premiers, la Poüille & la Calabre aux Espagnols : mais on n'avoit pas eu le soin de marquer exactement les limites de ces Provinces ; cette inattention donna lieu à l'une & à l'autre nation, de prétendre que le païs appellé la *Principauté*, faisoit partie de la portion qui lui étoit échuë. La cause de cette contestation venoit de ce qu'Alfonse I. Roi de Naples, pour faciliter la levée des impôts dans son Royaume, avoit changé le nom des Provinces qui le composoient : il l'avoit divisé en six principales, sçavoir la terre de Labour, la Principauté, la Basilicate, la Calabre, la Poüille & l'Abruzze ; & il avoit subdivisé la Poüille en trois parties, sçavoir la terre d'Otrante, le Duché de Bari, & la Capitanate (*a*). Comme ce dernier département est contigu à l'Abruzze, & séparé du reste de la Poüille par la riviere d'Ofanto qui est l'ancien *Aufidus*, les François n'ayant consideré dans le partage que l'ancienne division du Royaume, prétendoient que ce païs devoit être censé compris dans l'Abruzze plutôt que dans la Poüille, ou du moins n'appartenir à aucune des quatre Provinces partagées. Ils insistoient sur ce point, parce que c'est dans la Capitanate que se leve la Doüane des bestiaux, l'un des plus considérables revenus du Royaume ; & parce que si la terre de Labour & l'Abruzze venoient à être privées des

(*a*) Ce mot est corrompu de celui de *Catapanate*, qui vient de Catapan Géneral de l'Empereur Basile, lequel avoit donné son nom à ce païs-là. *Mezeray*.

1502. grains que produit la Capitanate, ces deux Provinces seroient toujours exposées à la famine dans les temps de sterilité, surtout lorsque les Espagnols ne voudroient pas leur permettre de tirer des bleds de la Poüille & de la Sicile. Les Espagnols au contraire, soutenoient que l'Abruzze finissoit aux montagnes, & ne s'étendoit point dans la plaine; & qu'au reste on consultoit toujours l'état présent des choses dans les contestations qui avoient pour objet le nom & les limites des Provinces.

Enfin ils étoient convenus des deux côtés l'année précedente, de partager également entr'eux les revenus de la Doüane: mais ils n'avoient pas voulu s'en tenir à cette convention, & chacun s'étoit efforcé de tirer tout ce qu'il avoit pu de cet impôt. Cependant il étoit survenu d'autres sujets de dissention, dont l'antipathie de Gonsalve & de Louis d'Armagnac (*a*) Duc de Nemours, Viceroi de Naples, étoit la seule cause; s'il est vrai, comme on le dit, que les deux Rois n'avoient donné à leurs Géneraux aucun ordre de faire naître la division, Les Espagnols prétendirent que la Principauté & la Basilicate étoient des dépendances de la Calabre, qui se divise en citerieure & ulterieure, autrement haute & basse Calabre, & que le Val-dibenevento, dont les François étoient en possession, faisoit partie de la Poüille; en conséquence ils envoyerent des Officiers de Justice à *la Tripalda* qui est à deux milles d'Avellino, où il y avoit une Jurisdiction Françoise. Les principaux Barons du Royaume qui ne voyoient qu'avec douleur ces commencemens de rupture, offrirent d'accommoder le differend, & engagerent le Duc de Nemours à se rendre à Melfe, & Gonsalve à Atella. Plusieurs mois s'écoulerent inutilement dans la négociation; on convint seulement d'attendre la résolution des deux Rois, & de se tenir en repos de part & d'autre pendant ce temps-là.

XXV. Commencement de la guerre entre les deux Rois sur ce sujet.

Mais le Duc de Nemours sentant la superiorité de ses forces, ne jugea pas à propos d'y demeurer long-temps. C'est pourquoi il fit sommer Gonsalve d'abandonner sur le champ la Capitanate, lui déclarant la guerre en cas de refus. Aussitôt après, il envoya un parti jusqu'aux portes de la Tripalda.

(*a*) Il étoit fils de Jacque, Comte d'Armagnac & Duc de Nemours, à qui Louis XI. fit trancher la tête en 1477. & de Louise d'Anjou, fille de Charle I. Comte du Maine; le Connêtable d'Armagnac qui fit tant de bruit sous le regne de Charle VI. étoit son bisayeul.

1502.

Cette hostilité faite le 19. de Juin, fut le commencement de la guerre ; les François entrerent dans la Capitanate & dans les autres païs du partage des Espagnols, & ils se saisirent de toutes les places qui n'étoient pas en état de résister. Non-seulement le Roi de France ne donna aucun ordre pour faire cesser ces hostilités ; mais ayant été informé que le Roi d'Espagne refusoit absolument de ceder la Capitanate, il se prépara sérieusement à la guerre. Dans ce dessein il fit embarquer deux mille Suisses pour le Royaume de Naples ; & il prit à sa solde les Princes de Salerne & de Bisignano & quelques autres Barons de la premiere Noblesse. Il se rendit même à Lyon pour être plus à portée de donner ses ordres, & de passer les Monts en personne si cela étoit nécessaire, ne bornant plus ses prétentions aux seules terres litigieuses, mais aspirant déja ouvertement à la conquête de tout le Royaume.

XXVI. Révolte d'Arezzo contre les Florentins.

Les troubles excités en Toscane par Vitellozzo de concert avec Jean-Paul Baglioné, les Ursins & surtout Pandolphe Petrucci qui souhaitoient ardemment de rétablir Pierre de Medicis à Florence, obligerent encore le Roi de hâter ses préparatifs. Guillaume Pazzi Commissaire des Florentins à Arezzo ayant été averti que quelques habitans de cette Ville étoient convenus avec Vitellozzo de la faire révolter, crut qu'il dissiperoit aisément la conspiration par un coup d'autorité, présumant que le nombre des complices n'étoit pas considerable. Ainsi sans attendre qu'on lui eût envoyé des forces suffisantes pour réprimer les séditieux, il se hâta de faire mettre en prison deux des conjurés. Aussi-tôt le peuple animé par les autres, & déja indisposé par lui-même contre les Florentins, accourt en foule, délivre les prisonniers, met le Commissaire & les autres Officiers en prison, & criant *Liberté* par toute la Ville, se souleve enfin ouvertement. Néanmoins la citadelle, où l'Evêque (*a*) de la Ville, qui étoit fils du Commissaire, s'étoit refugié au commencement du tumulte, demeura au pouvoir des Florentins.

Les Aretins donnerent d'abord avis de leur révolte à Vitellozzo ; celui-ci fut très-faché qu'elle eût éclaté avant le

(*a*) Cosme Pazzi. C'étoit un homme d'un grand mérite. Il fut fait Evêque d'Arezzo le 17. d'Avril 1497. après Gentilé Becchi. L'année suivante il fut envoyé en ambassade vers Louis XII. à son avénement à la Couronne. Il fut fait dans la suite Archevéque de Florence le 5. de Juillet 1508. & il mourut en 1513.

1502. temps marqué ; en effet il n'avoit pas encore pris ses mesures, pour resister aux troupes de Florence qui pouvoient entrer dans la Ville par la citadelle. Il ne laissa pas néanmoins de se rendre sur le champ à Arezzo avec sa compagnie de gendarmes & beaucoup de fantassins qu'il tira de Citta-di-Castello : Jean-Paul Baglioné lui en envoya de Perouse un nombre assés considerable, & Pandolphe Petrucci lui fit tenir en secret un leger secours d'argent. Mais la crainte (*a*) empêcha Vitellozzo de rester longtemps à Arezzo ; il se contenta d'y laisser ses troupes, & de leur recommander de bien fermer toutes les avenuës par où ceux de la citadelle pouvoient pénetrer dans la Ville ; ensuite il retourna à Citta-di-Castello, sous prétexte d'y rassembler de plus grandes forces.

Les Magistrats de Florence ne firent pas d'abord assés d'attention aux conséquences de la révolte d'Arezzo. Ceux qu'on avoit coutume de consulter dans les affaires importantes de la République, vouloient qu'on levât le siége de Vicopisano, pour marcher contre les rébelles. Les troupes qu'on avoit devant cette Ville, auroient été suffisantes pour réduire Arezzo, si on les avoit fait partir à temps. Mais plusieurs personnes, dont l'incapacité deshonoroit alors les premieres dignités, s'écrierent tout d'une voix qu'il n'y avoit rien à craindre ; qu'il étoit facile de remedier à ce mal par le moyen des places voisines d'Arezzo ; & que ceux qui exageroient tant le péril, étoient des ennemis du gouvernement, qui ne vouloient pas qu'on prît Vicopisano, afin qu'on fût hors d'état de rentrer dans Pise cette campagne. Enfin ils tirerent si fort les choses en longueur, que Vitellozzo encouragé par cette lenteur, & voyant ses forces beaucoup accruës, retourna à Arezzo, où Jean-Paul Baglioné, Fabio fils de Paul des Ursins, Pierre de Medicis & le Cardinal frere de ce dernier lui amenerent encore d'autres troupes.

Après que les Siennois leur eurent envoyé des poudres & des boulets, on commença à foudroïer la citadelle qu'on avoit laissé manquer de vivres & de toutes les choses nécessaires à une défense, selon la mauvaise coutume de ceux qui songent plutôt à construire de nouveaux forts, qu'à réparer, & à bien

(*a*) Il avoit à craindre s'il venoit à être pris, que les Florentins ne le fissent mourir comme Paul Vitelli son frere.

pourvoir ceux qui sont déja bâtis. Les Aretins creuserent en même temps des lignes de circonvallation autour de la place, pour empêcher qu'il n'y entrât du secours : les assiegés voyant que les troupes des Florentins, qui étoient enfin arrivées sous les ordres d'Hercule Bentivoglio jusqu'à Quarata château voisin d'Arezzo, n'osoient avancer plus loin, se rendirent quatorze jours aprés la révolte de la Ville. L'Evêque & huit autres, au choix des Aretins, demeurerent en ôtage, pour être échangés contre quelques-uns des leurs qui avoient été arrêtés à Florence ; le reste eut la permission de se retirer. Les Aretins raserent aussi-tôt la citadelle ; & Bentivoglio craignant que Vitellozzo & Jean-Paul Baglioné, dont les forces étoient superieures aux siennes, ne vinssent l'attaquer à Quarata, se retira à Montevarchi ; sa retraite facilita aux ennemis la prise de toutes les places voisines.

1502.

XXVII. Le Roi prend l'affirmative pour eux.

On croit que le Pape & le Duc de Valentinois n'avoient d'abord eu aucune part à la révolte d'Arezzo. Car ils auroient été bien fâchés que Pierre de Medicis fût rentré à Florence. Ses liaisons avec Vitellozzo & les Ursins, qu'ils avoient dessein de perdre, étoient cause de cette mauvaise volonté du pere & du fils : mais ayant des raisons pour dissimuler leur haine contre ces Seigneurs, ils consentirent ensuite que Vitellozzo, Jean-Paul & Fabio qu'ils avoient pris à leur solde, achevassent cette expédition ; ils furent même très-contens qu'elle eût réussi, se flatant de profiter de l'abaissement des Florentins. Néanmoins on fut persuadé à Florence que le Pape & son fils étoient les veritables auteurs de la révolte. Cette opinion redoubla la crainte des Magistrats ; comme ils ne pouvoient gueres compter sur leurs propres forces, à cause de la confusion du gouvernement qui leur avoit fait négliger de mettre sur pied un nombre suffisant d'hommes d'armes, & n'étant pas d'ailleurs facile d'en avoir aussi promptement que le danger l'auroit exigé, ils résolurent d'avoir recours au Roi de France comme à leur unique ressource.

Ils lui firent donc représenter, que non-seulement sa gloire étoit interessée à secourir dans cette occasion une République qu'il avoit prise tout récemment sous sa protection, mais encore que le Duché de Milan seroit exposé à un péril évident, si le Pape & son fils, qui sans doute étoient les auteurs de la révolte

1502. d'Arezzo, prenoient le dessus dans la Toscane : Qu'ils avoient sur pied une armée formidable : Qu'il étoit évident que leur ambition ne se borneroit pas à la Romagne ni à la Toscane, & qu'ils portoient leurs vûës bien au-delà de ces deux Provinces : Qu'après avoir insulté le Roi, en attaquant ses nouveaux Alliés, ils ne manqueroient pas, pour se mettre à couvert de son ressentiment, de chercher à lui ôter les moyens de le faire éclater.

Le Roi à qui l'orgueil & l'ambition du Pape & de son fils commençoient à devenir insupportables, écouta volontiers les plaintes des Florentins. Voyant la guerre entamée dans le Royaume de Naples, & la négociation de la paix avec l'Empereur interrompuë ; ayant d'ailleurs plusieurs raisons de se défier des Venitiens, il craignit que l'affaire d'Arezzo ne fût prémediée, & le signal de plus grandes entreprises contre ses interêts. Il fut encore confirmé dans cette opinion par les lettres de Charle d'Amboise (*a*) Seigneur de Chaumont, neveu du Cardinal de Roüen, son Lieutenant géneral dans le Duché de Milan, à qui l'affaire d'Arezzo avoit causé de grandes inquiétudes. Ce Seigneur avertissoit le Roi de prendre ses mesures de bonne heure. Louis résolut donc de hâter son voyage d'Italie, & d'envoyer sur le champ des secours aux Florentins. C'est pourquoi il écrivit à Chaumont de faire partir quatre cens lances ; & il envoya en diligence le Herault nommé *Normandie*, pour aller commander de sa part, non-seulement à Vitellozzo, à Jean-Paul, à Pandolphe & aux Ursins, mais encore au Duc de Valentinois, de laisser les Florentins en repos. Il parla lui-même avec beaucoup de vivacité au nonce du Pape, & fit de grandes menaces à Julien de Medicis & aux Agens de Pandolphe & de Vitellozzo qui étoient à la Cour.

XXVIII. Le Duc de Valentinois s'empare du Duché d'Urbin.

Après la révolte d'Arezzo, le Duc de Valentinois s'étoit mis en campagne, feignant d'en vouloir à Camerino ; en effet il avoit déja fait investir cette place par une partie de l'armée sous les ordres du Duc de Gravina (*b*), & de Liverot de Fermo ; mais son veritable dessein étoit de surprendre le Duché d'Urbin.

(*a*) Il étoit fils de Charle d'Amboise, Seigneur de Chaumont, Gouverneur de l'isle de France, de Champagne & de Bourgogne, frere ainé du Cardinal George d'Amboise, mort en 1481. & de Catherine de Chauvigny.

(*b*) Il étoit de la Maison des Ursins.

d'Urbin. Quand il eut aſſemblé le reſte de ſes troupes ſur les frontieres du Perouſin, il fit prier Guy Balde Duc d'Urbin de lui prêter de l'artillerie & quelques troupes; le Duc qui étoit ſans défiance, ne fit aucune difficulté de lui accorder ſa demande. Il eſt vrai qu'il n'y avoit pas de ſûreté à refuſer Valentinois qui étoit à la tête d'une puiſſante armée dans le voiſinage des Etats d'Urbin. D'ailleurs il n'avoit aucune raiſon de craindre, ayant terminé depuis quelque-temps un differend qu'il avoit eu avec le Pape au ſujet du cens. Valentinois n'a pas plutôt ôté au Duc d'Urbin les moyens de ſe défendre, qu'il part bruſquement de Nocera; marche ſi précipitamment, qu'il ne donne pas à ſes troupes le temps de manger; & arrive le jour même à Cagli ville du Duché d'Urbin. Guy-Balde & François-Marie de la Rovere (*a*) Préfet de Rome ſon neveu qui étoit avec lui, furent ſi frappés de cette invaſion imprevûë dans un temps où ils étoient hors d'état de réſiſter, qu'à peine ils purent ſe ſauver par la fuite. Ainſi le Duc de Valentinois ne rencontrant aucun obſtacle, ſe ſaiſit d'abord de tout ce Duché, à l'exception des châteaux de San-Leo & de Mayolo. Pandolphe Petrucci, Vitellozzo & les Urſins, furent pénetrés de douleur par ce trait de perfidie, qui leur ouvrit les yeux ſur ce qu'ils avoient à craindre pour eux-mêmes. 1502.

Après l'invaſion du Duché d'Urbin, le Duc de Valentinois délibera s'il devoit pourſuivre le ſiége de Camerino, ou s'il attaqueroit ouvertement les Florentins. Il n'y a point de doute qu'il n'eût pris ce dernier parti, ſans la crainte d'irriter le Roi de France, dont les ordres lui avoient déja été notifiés: il avoit appris que malgré toutes les inſtances que le Pape avoit faites à ce Prince, de ne point prendre part aux affaires de Toſcane, Louis envoyoit des ſecours aux Florentins; mais il étoit ſurtout retenu par la réſolution où il ſçavoit le Roi, de paſſer lui-même au premier jour en Italie. Pendant qu'il étoit à Urbin, où il attendoit à ſe déterminer par les évenemens, le Pape & lui négocioient toujours avec les Florentins, pour tâcher de les amener du moins en partie à leur but: néanmoins il permettoit à pluſieurs ſoldats de ſon armée de paſſer ſous les

(*a*) Il étoit fils de Jean de la Rovere auſſi Préfet de Rome, frere du Cardinal de S. Pierre-aux-liens; & de Jeanne de Montefeltro, ſœur de Guy-Balde, Duc d'Urbin.

1502. enseignes de Vitellozzo. Ce Géneral avoit rassemblé jusqu'à huit cens chevaux & trois mille hommes d'infanterie ; & pour donner plus de réputation à cette armée, il lui avoit donné le nom d'*armée Ecclesiastique*.

XXIX. Conquêtes de Vitellozzo sur les Florentins, en faveur de Pierre de Medicis.

Depuis la prise de la citadelle d'Arezzo, Vitellozzo s'étoit emparé sans aucun obstacle de Monté San-Sovino, de Castiglioné-Aretino, de Cortone, & de toutes les autres places & châteaux du Val-di-Chiana, dans le temps de la récolte, circonstance qui servit d'excuse aux habitans de ces Villes. Ils dirent que ç'avoit été pour conserver les bleds, & non par esprit de révolte, qu'ils s'étoient rendus à la premiere sommation de Vitellozzo : Que d'ailleurs Pierre de Medicis étoit dans l'armée, & qu'il ne s'agissoit dans cette guerre que de son rétablissement. Il n'est pas douteux que si de Cortone, Vitellozzo eût penetré d'abord dans le Casentin, il ne lui eût été facile de marcher ensuite jusqu'aux portes de Florence ; car les secours de France n'étoient pas encore arrivés, & la plus grande partie de l'infanterie des Florentins s'étoit dissipée ; ces troupes qui étoient presque toutes du païs dont les ennemis venoient de s'emparer, avoient repris le chemin de leur patrie. Mais l'envie de se rendre maître de San Sepolero, place voisine, & à la bienséance de Citta-di-Castello, lui fit manquer cette occasion. C'est pourquoi couvrant son veritable dessein du prétexte specieux, qu'il n'étoit pas prudent de laisser derriere lui aucune place ennemie, il fit marcher ses troupes à Anghiari. Cette ville fut la seule qui eut le courage d'attendre le canon ; mais n'étant pas assés bien préparée à la défense, elle fut obligée de se rendre à discretion. Vitellozzo prit ensuite le bourg de San Sepolero par composition ; après quoi il tourna vers le Casentin, & s'étant avancé jusqu'au village de Rassina, il envoya un trompette sommer Poppi de se rendre. Cette Ville, malgré la force de sa situation, n'auroit pû vraisemblablement faire une longue résistance n'ayant qu'une foible garnison ; mais la seule réputation des armes Françoises empêcha sa prise.

XXX. Le Roi rétablit les Florentins à Arezzo.

Il étoit déja arrivé auprès de Florence deux cens lances sous les ordres du Capitaine Imbault (*a*) : ces troupes se voyant hors d'état de marcher droit aux ennemis faute d'infanterie, allerent se loger à San Germano dans le Vald'arno où

(*a*) Imbault de Romanieu.

étoit le rendés-vous géneral. Vitellozzo ayant appris que les François étoient dans ces quartiers, & craignant que son absence n'exposât trop la ville d'Arezzo, il partit promptement de la Vernia, & alla se poster sur la colline de Ciciliano à deux milles de Quarata. Il s'avança ensuite trois milles plus près des ennemis pour faire bonne contenance, & pour couvrir Rondiné & les autres places voisines; enfin laissant quelque infanterie à la garde de Gargonsa & de Civitella, par où les Florentins pouvoient penetrer dans le païs, il choisit un poste avantageux à côté de Rondiné. Cependant il arriva encore deux cens lances Françoises conduites par le Capitaine Laniere; après quoi, les Florentins assemblerent leur armée entre Montévarchi & Laterina, dans le dessein d'aller camper sur quelque hauteur auprès des ennemis, dès qu'on auroit fait un corps de trois mille hommes d'infanterie. Vitellozzo ne jugea pas à propos de les attendre, voyant bien qu'il ne pourroit conserver son poste, ou l'abandonner sans s'exposer à de grands périls, lorsqu'ils seroient si proche de lui. Il prit donc le parti de se retirer sous le canon d'Arezzo; & quand il vit que toute l'armée Françoise dont le front étoit à Quarrata, tenoit la campagne, il se renferma dans Arezzo. 1502.

Il n'avoit cessé de dire hautement, qu'il vouloit s'y défendre jusqu'à l'extrêmité, mais de nouveaux incidens l'obligerent à changer de résolution. Jean-Paul Baglioné effrayé par le malheur du Duc d'Urbin, s'étoit déja retiré à Perouse avec ses troupes, & ce qui arriva depuis à Camerino, remplit d'effroy Pandolphe Petrucci, les Ursins & Vitellozzo lui-même. Pendant que le Duc de Valentinois feignoit de négocier un accommodement avec Jules Varano, Seigneur de Camerino, il s'introduisit dans la Ville à la faveur d'une intelligence; se saisit de Varano & de deux de ses fils, & les fit étrangler tous trois. Vitellozzo fut bien autrement consterné par la vigilance du Roi de France. Ce Prince déja arrivé à Ast (*a*), envoyoit encore deux cens lances & de l'artillerie en Toscane, sous les ordres de Louis de la Tremoille qui étoit actuellement à Parme, où il attendoit trois mille Suisses que le Roi prêtoit aux Florentins pour reprendre Arezzo.

(*a*) Il y arriva le 7. de Juin.

1502.

XXXI.

Le Roi arrive en Italie, & veut faire la guerre au Pape & à son fils.

Le Roi extrêmement irrité contre le Pape, avoit dessein d'enlever au Duc de Valentinois la Romagne & les autres Etats dont il s'étoit emparé. Dans cette vûë il avoit fait venir auprès de lui tous ceux que Valentinois avoit opprimés, ou qui craignoient de l'être; il disoit même publiquement qu'il vouloit marcher en personne à cette expédition, où il rendroit un aussi grand service à la Religion, que s'il faisoit la guerre aux Turcs. Il avoit aussi dessein de chasser de Sienne Pandolphe Petrucci, dont le crime étoit d'avoir fourni de l'argent à Ludovic Sforce, dans la derniere révolution, & d'être attaché à l'Empereur. Le Pape & le Duc de Valentinois employerent toute leur adresse pour conjurer cet orage; ils protestoient qu'ils n'avoient eu aucune part à l'affaire d'Arezzo entreprise à leur insçu, & qu'il ne leur avoit pas été possible de s'y opposer, ni d'empêcher les Ursins & Jean-Paul Baglioné d'entrer, pour leurs interêts particuliers, dans les vûës de Vitellozzo. Le Duc de Valentinois, pour tâcher d'appaiser le Roi, menaça celui-ci de marcher contre lui, s'il n'abandonnoit Arezzo & les autres places qu'il avoit enlevées aux Florentins.

Ainsi Vitellozzo craignant d'attirer sur lui seul la colere du Roi, & d'être la victime des plus forts après leur réconciliation, comme il arrive presque toujours au plus foible, il prit le parti de faire venir le Capitaine Imbault à Arezzo, & de traiter avec lui. On convint que Vitellozzo se retireroit incessamment avec ses troupes, & qu'il remettroit Arezzo & toutes les autres Villes entre les mains des François qui les garderoient au nom du Roi, jusqu'à ce que le Cardinal des Ursins déja parti pour aller trouver ce Prince, eût arrêté quelque chose avec lui; que cependant il n'entreroit dans Arezzo qu'un seul Capitaine François avec quarante chevaux; & que pour leur sûreté & celle de l'observation du traité, Vitellozzo donneroit deux de ces neveux en ôtages. Les Florentins s'opposerent au premier article, prétendant que les places devoient leur être restituées immédiatement. Mais Imbault tournant leurs plaintes en ridicule, dit qu'il ne comprenoit pas que les Florentins, dont on vantoit si fort la prudence, pussent faire une pareille difficulté: Que l'expédient stipulé dans le traité, étoit tout ce qu'ils pouvoient souhaiter de plus avantageux: Que ce moyen leur

donnoit une prompte victoire, sans inquiétude, sans dépense & sans les exposer aux risques de la guerre : Qu'après tout le Roi ne seroit obligé, qu'autant qu'il lui plairoit, de confirmer ou d'annuler ce traité. Aussi-tôt après Vitellozzo retira d'Arezzo toutes les troupes & l'artillerie, & il remit aux François cette Ville & les autres places que le Roi rendit d'abord aux Florentins. 1502.

XXXII. Changement dans le gouvernement de Florence.

Toute la ville de Florence, sans en excepter le commun peuple, persuadée que le péril imprévu, dont la République venoit d'être si heureusement délivrée, n'avoit d'autre cause que l'irrégularité du gouvernement, souhaita qu'on en établît un autre ; mais l'horreur génerale qu'on y avoit pour la tyrannie, rendoit la noblesse suspecte à la multitude. Ces défiances empêchoient qu'on ne pût introduire tout d'un coup une forme d'administration convenable, parce que la raison ne suffit pas pour convaincre des gens sans expérience & sans lumieres ; c'est pourquoi on se contenta de regler que le Gonfalonier de Justice ou Chef de la Seigneurie, dont la Magistrature ne duroit que deux mois, comme celle de tous les autres membres de ce Conseil, conserveroit désormais sa dignité pendant toute sa vie : par ce moyen le chef de la République étoit bien plus à portée de suivre les affaires sans interruption, & d'empêcher qu'on ne retombât dans les périls passés. On espera que le Gonfalonier s'étant concilié de l'autorité par ses qualités personnelles & par la perpetuité de cette Magistrature, pourroit réformer peu à peu ce qu'il y avoit de défectueux au reste dans le gouvernement ; d'ailleurs en donnant les emplois au mérite, il mettroit entre ses successeurs & la multitude un contrepoids, qui balançant l'incapacité & la licence populaire, retiendroit d'un autre côté l'ambition de ces premiers Magistrats. Cette résolution étant prise, tous les suffrages se réunirent en faveur de Pierre Soderin (*a*), homme d'un âge mûr, & qui joüissant d'un bien suffisant pour soutenir sa noblesse, s'étoit concilié l'estime de ses concitoyens par son integrité & par sa moderation. D'ailleurs il avoit eu beaucoup de part aux affaires publiques, & il s'y étoit appliqué avec ardeur.

(*a*) Il étoit frere de François Cardinal de Volterre, & de Paul Antoine, dont il est parlé ci-dessus. On disoit de leur temps, que si les deux freres Pierre, & le Cardinal, eussent été à la place l'un de l'autre, le premier seroit devenu Pape, & le second se seroit rendu Souverain de Florence. *Ughelli.*

1502.

Enfin il n'avoit point d'enfans, ce qui devoit être compté pour beaucoup, & diminuer la crainte qu'on auroit pû avoir de son ambition.

XXXIII. Le Pape & son fils se raccommodent avec le Roi.

Cependant le Roi de France s'étant rendu à Ast, y reçut les Ambassadeurs de tous les Princes & de toutes les Villes libres d'Italie. Il y eut même quelques-uns de ces Princes qui y vinrent en personne; & entr'autres le Duc de Ferrare & le Marquis de Mantouë; ce dernier n'étoit pourtant pas agréable à la Cour. Le Cardinal des Ursins s'y rendit aussi, pour justifier ceux de sa Maison & Vitellozzo sur l'affaire d'Arezzo, & pour animer le Roi contre le Pape & le Duc de Valentinois. Les dispositions où ce Prince avoit paru à leur égard, faisoient esperer qu'il tourneroit contre eux ses armes, au grand contentement de toute l'Italie: mais l'experience prouve tous les jours que l'évenement des choses ne répond presque jamais à l'attente publique; & rien n'est plus naturel. Le petit nombre qui regle ordinairement les grandes affaires a presque toujours des vûës opposées à celles de la multitude. Ainsi il n'est pas étonnant que les choses arrivent au gré de leurs premiers moteurs. C'est ce qu'on vit dans cette occasion, où l'interêt du Roi décida, contre les les vœux de tout le monde, en faveur d'Alexandre & de son fils. Ce furent moins les sollicitations continuelles du Pape qui appaiserent le Roi, que les conseils du Cardinal de Roüen: ce Prélat avoit toujours souhaité d'entretenir la bonne intelligence entre Alexandre & Louis, non-seulement pour les interêts du Roi, mais encore pour les siens particuliers. Il désiroit d'être continué dans la légation de France; & en effet le Pape lui accorda cette dignité pour dix-huit mois: d'ailleurs aspirant au Pontificat, il vouloit faire donner le chapeau à plusieurs de ses parens & de ses amis, qui pussent faciliter son élection par leurs suffrages: Enfin c'étoit dans ces vûës qu'il vouloit acquerir la réputation de protecteur zelé des Etats de l'Eglise.

Les conjonctures présentes servirent encore à déterminer le Roi. L'Empereur qui ne pouvoit se tenir en repos, avoit nouvellement envoyé beaucoup de cavalerie & d'infanterie à Trente, & il faisoit de grandes offres au Pape, afin de l'engager à favoriser le voyage qu'il avoit dessein de faire en Italie, pour y recevoir la Couronnne Imperiale. Les démarches de ce Prince étoient d'autant plus suspectes au Roi, qu'il sçavoit que les

1502.

Venitiens ne voyoient qu'à regret la France en possession du Milanez & du Royaume de Naples. D'ailleurs il étoit en different avec trois Cantons Suisses qui lui demandoient la cession de ses droits sur Bellinzoné, exigeant encore qu'il leur donnât la Valteline, Scafusa (*a*), & leur accordât d'autres prétentions exhorbitantes, sinon ils le menaçoient de traiter avec l'Empereur. Enfin il n'y avoit pas d'apparence qu'on pût faire un accommodement entre la France & l'Espagne : Louis avoit proposé de rendre le Royaume de Naples à Frederic qu'il ména pour cette raison en Italie; & il avoit été question d'une tréve durant laquelle chacun garderoit ce dont il étoit en possession; mais ni l'une ni l'autre de ces deux propositions n'avoit eu d'effet, à cause des difficultés qu'on avoit fait naître. Le Roi de France indigné de cette manœuvre avoit renvoyé les Ambassadeurs d'Espagne qui étoient à sa Cour.

Dans ces circonstances le Roi ayant reçu par Troccies Camerier du Pape des assurances de la résolution où le pere & le fils étoient de l'appuyer de tout leur pouvoir dans la guerre de Naples, il prit le parti de demeurer uni avec eux. Dès que l'Agent d'Alexandre fut de retour à Rome, le Duc de Valentinois prit secretement la poste, & vint trouver Louis qui s'étoit rendu à Milan; ce Prince le reçut avec beaucoup de joïe, & lui fit rendre des honneurs extraordinaires. Un accueil si favorable surprit & chagrina tout le monde.

Les troupes que le Roi avoit envoyées en Toscane n'étant plus nécessaires en ces quartiers, il les fit revenir en Lombardie, après voir pris sous sa protection la ville de Sienne & Pandolphe Petrucci, moyennant quarante mille ducats payables, partie comptant & partie dans de certains termes. Cependant l'ardeur des préparatifs de Maximilien s'étant tout d'un coup rallentie, il ne resta au Roi presque d'autre affaire que celle du Royaume de Naples.

XXXIV. Suite de la guerre dans le Royaume de Naples.

Ses armes y avoient été heureuses jusqu'alors, & il y avoit toute apparence qu'elles le seroient encore davantage à l'avenir. A son arrivée en Italie, il fit embarquer deux milles Suisses & plus de deux mille Gascons, pour aller seconder le Viceroi. Celui-ci s'étoit rendu maître de toute la Capitanate, à

(*a*) Ce ne peut pas être la ville de Schaffouse, mais apparemment quelque château du Milanez, voisin de la Valteline.

1502. l'exception de Manfredonia & de S. Angelo ; dès qu'il eut reçu ce renfort, il mit le siége devant Canosa, où il y avoit six cens fantassins Espagnols sous les ordres de Pierre Navarre (*a*) ; ce brave Officier se défendit pendant plusieurs jours avec beaucoup de valeur ; mais Gonsalve, qui ne vouloit pas perdre cette infanterie, lui ayant recommandé de ne pas attendre à l'extrêmité, il rendit la place, vies & bagues sauves.

Après cette perte il ne restoit aux Espagnols dans la Poüille, dans la Calabre & dans la Capitanate, que Manfredonia Sant Angelo, Barlette, Andria, Galipolli, Otrante, Tarente, Cosenza, Gierace, Seminara & un petit nombre de places voisines de la mer : Gonsalve trop foible pour tenir la campagne, se retira dans Barlette, sans argent, avec peu de vivres, & presque sans munitions de guerre. Mais il trouva moyen d'en acheter à Venise du consentement tacite du Sénat : le Roi de France en ayant fait de grandes plaintes, les Venitiens répondirent, que le commerce étant libre à Venise, la chose s'étoit faite à leur insçû par des marchands de cette Ville.

Après la prise de Canosa, les Géneraux François jugerent qu'il n'étoit pas possible, que toute l'armée qu'on faisoit monter à douze cens lances & dix mille hommes d'infanterie, partie Italiens, partie Ultramontains, demeurât au siége de Barlette, pour plusieurs raisons, dont la principale étoit qu'on y manquoit d'eau ; ils résolurent donc, contre l'avis, & malgré les protestations d'Aubigny, comme le bruit en courut alors, de n'y laisser qu'un détachement pour tenir la place bloquée, & d'employer le reste des troupes à soumettre entierement le Royaume ; démarche qui, comme on l'a cru, fut fort préjudiciable à leurs affaires.

Le Viceroi se rendit maître de toute la Poüille, à l'exception de Tarente, d'Otrante & de Gallipoli, après quoi il ramena ses troupes au siége de Barlette. D'Aubigny de son côté étant entré dans la Calabre, prit la ville de Cosenza qu'il mit au pillage ; mais il ne put s'emparer de la citadelle : ensuite tous les Espagnols qui étoient dans cette Province, s'étant joints avec d'autres troupes venuës de Sicile, il les combattit, & les tailla en pieces.

XXXV. Le Roi négli-

Tous ces succès ne servirent qu'à rallentir l'ardeur du Roi par

(*a*) C'étoit un soldat de fortune, dont il sera beaucoup parlé dans la su[illegible]

rapport

rapport à la conquête du Royaume de Naples, où il se flata que ses troupes ne trouveroient désormais que peu de résistance. C'est pourquoi il n'hésita plus à retourner en France; cette résolution fut encore confirmée par l'esperance d'une longue tréve avec l'Empereur, qui la conclut en effet quelque temps après. Mais rien n'étoit plus contraire aux interêts de Louis, que d'abandonner ainsi l'Italie : il n'avoit plus qu'un pas à faire pour en chasser tout-à-fait les Espagnols; c'étoit d'y rester & de faire pousser la guerre aussi vivement qu'elle avoit commencé.

1502. ge les affaires de Naples, & repasse les Monts.

Il reprit donc le chemin de ses Etats, sans faire ces reflexions. Ce fut alors que l'Italie entiere apprit avec étonnement, le contenu du traité qu'il avoit fait avec Valentinois : non-seulement il avoit fermé les yeux sur l'affaire d'Arezzo, & rendu ses bonnes graces à ce duc, qui pour reconnoître cette faveur, s'étoit engagé avec le Pape de fournir des troupes pour la guerre de Naples; mais il lui avoit encore promis trois cens lances pour faire la conquête de Boulogne au nom de l'Eglise, & pour dépoüiller Jean-Paul Baglioné & Vitellozzo de leurs biens. On ne peut attribuer cette conduite du Roi à l'égard d'Alexandre, qu'à l'esperance de gagner entierement ce Pontife, ou à la crainte des embarras qu'il craignoit que ce dangereux ennemi ne lui suscitât, s'il ne les prévenoit par une alliance. D'ailleurs il pouvoit se flater, que tant que cette union subsisteroit, personne ne seroit assés hardi en Italie, pour y rien entreprendre contre lui. Enfin ce Prince étoit irrité contre Baglioné, les Ursins & Vitellozzo : ils l'avoient tous également offensé, en attaquant contre ses ordres la République de Florence; outre cela, Vitellozzo avoit refusé de rendre l'artillerie d'Arezzo dont il s'étoit emparé, & après avoir demandé & obtenu un sauf-conduit pour venir trouver le Roi, il n'en avoit tenu aucun compte. Enfin Louis crut que la ruine des Capitaines Italiens, n'étoit pas indifferente à ses interêts. Le Pape & son fils avoient eu l'adresse de lui insinuer, que ces Officiers pourroient un jour prendre le parti du Roi d'Espagne, & se mettre à sa solde.

XXXVI. Il promet des troupes à Valentinois, pour subjuguer Boulogne, les autres Villes libres, & les Etats des Vicaires de l'Eglise.

Le Duc de Valentinois, après avoir accompagné le Roi jusqu'à Ast, revint dans la Romagne : le Roi pour rassurer ceux qui craignoient l'ambition de ce Duc, avoit fait esperer qu'il

XXXVII. Toute l'Italie est allarmée de la pro-

1502.

tection que le Roi accorde à Valentinois, & les Venitiens lui en font des remontrances.

l'emmeneroit avec lui en France. Le retour de Borgia remplit d'effroi, non-seulement ceux qui étoient nommés dans le traité, & que l'orage menaçoit directement, mais plusieurs autres encore. Pandolphe Petrucci & les Ursins, attendu leurs liaisons avec Jean-Paul Baglioné & Vitellozzo, n'esperoient pas un traitement plus favorable que ces derniers. Le Duc de Ferrare craignoit bien plus la perfidie & l'ambition de Valentinois & du Pape, qu'il ne comptoit sur l'alliance qu'il venoit de contracter avec eux : les Florentins même, quoiqu'ils fussent sous la protection du Roi, & qu'il leur eût fait rendre Arezzo, n'étoient pas sans frayeur. Ils se trouvoient dépourvûs de gendarmerie, & le Roi qui ne se fioit point au Marquis de Mantouë, que la crainte des armes Françoises avoit obligé d'avoir recours à l'Empereur, n'avoit pas voulu qu'ils prissent ce Seigneur pour leur Capitaine géneral, quoiqu'il lui eût accordé ses bonnes graces dans la ville de Milan. D'ailleurs ils jugeoient par plusieurs circonstances des mauvaises dispositions du Pape & de son fils à leur égard, mais surtout parce qu'ils donnoient retraite à tous les bannis d'Arezzo & des autres Villes des environs.

La crainte génerale étoit fondée sur la puissance, les forces, le crédit & les richesses du Pape & de Valentinois, que d'ailleurs la fortune favorisoit dans toutes leurs entreprises : mais on étoit bien plus allarmé, quand on consideroit que l'ambition du pere & du fils, loin de se borner à la conquête du grand nombre d'Etats qu'ils avoient soumis, n'en étoit que plus effrenée : Que l'un & l'autre comptant désormais sur les égards que la la France alloit avoir pour eux, oseroient tout entreprendre, même contre la volonté du Roi. En effet, Alexandre & le Duc commençoient à témoigner ouvertement, qu'ils se repentoient d'avoir gardé trop de ménagemens dans l'affaire d'Arezzo, parce qu'ils étoient bien assurés que la faveur dont le Roi les honoroit, lui feroit toujours dissimuler toutes leurs entreprises après l'exécution : enfin après l'exemple du Seigneur de Piombino & du Duc d'Urbin, personne n'étoit rassuré par la protection du Roi, qui avoit laissé périr l'un & l'autre.

Mais le péril de Jean Bentivoglio qui étoit plus présent, faisoit aussi une plus grande impression. L'année derniere le Roi avoit empêché le Duc de Valentinois d'attaquer Boulogne &

Bentivoglio, qui étoient sous sa protection, soutenant que la clause *sans préjudice des droits de l'Eglise*, inserée dans son traité avec ce Seigneur, ne devoit s'entendre que des droits que l'Eglise possedoit réellement alors. Mais aujourd'hui que Bentivoglio, en conséquence de ce même traité, reclame la protection du Roi pour se garantir du danger dont les préparatifs de Valentinois le menaçent aussi-bien que la ville de Boulogne, ce Prince changeant de discours après avoir changé de vûës, & interprêtant le traité plutôt en Jurisconsulte qu'en Roi, répond que sa protection ne peut s'étendre qu'à la personne & aux biens de Bentivoglio, & non à la ville de Boulogne, parce que le traité contenoit une exception expresse en faveur des droits de l'Eglise, à laquelle Boulogne appartenoit incontestablement; il ajoutoit que par son traité avec le Pape, anterieur à tous ses autres engagemens, il s'étoit obligé de n'en contracter aucun, qu'il n'y exceptât les droits de l'Eglise. Il soutint même la chose avec si peu de ménagement, que par l'avis du Cardinal de Roüen, qui fut désapprouvé de tout le reste de son Conseil, il envoya un exprès à Boulogne pour y déclarer de sa part, que cette Ville étant du Domaine de l'Eglise, il ne pouvoit se dispenser de favoriser l'entreprise du Pape; mais qu'en vertu de sa protection, les Bentivoglio pourroient y demeurer comme particuliers, & y joüir de leurs biens. 1502.

La prosperité du Duc de Valentinois donna de l'inquiétude aux Venitiens mêmes, qui d'ailleurs étoient fort irrités contre lui, de ce que sans aucun égard pour la République, il avoit fait enlever dans la Romagne la femme (*a*) de Jean-Baptiste Caraccioli (*b*) Capitaine géneral de leur infanterie; elle alloit alors trouver son mari à Venise. Ils firent représenter au Roi par leurs Ambassadeurs, sans lui apporter d'autres motifs que leur affection pour sa personne, & l'interêt qu'ils prenoient à sa gloire, combien il faisoit tort à sa réputation par son excessive complaisance pour Valentinois: Qu'il ne convenoit pas à la dignité de la France & au surnom glorieux de *Roi très-Chrétien* qu'il portoit, de favoriser si ouvertement un tyran tel que Bor-

(*a*) Eleonore de San-Severino. Elle étoit fille du Prince de Salerne.
(*b*) Prince de Melfe.

1502. gia, un furieux qui portant le fer & le feu dans les Provinces, détruisoit tout ce qui s'offroit sur son passage ; un barbare alteré de sang, dont la cruauté & la perfidie surpassoient tout ce qu'on avoit vû jusqu'alors ; enfin un brigand public, qui contre la foi donnée, avoit assassiné tant de Seigneurs & de Noblesse, & fait périr par le fer & le poison, non-seulement ses propres freres & ses plus proches parens, mais encore des personnes dont l'âge auroit même attendri la férocité des Turcs. Ces remontrances ne servirent qu'à rendre le Roi plus ferme dans sa résolution : il répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'empêcher le Pape de disposer des Etats qui appartenoient à l'Eglise, & que même il ne le devoit pas.

XXXVIII. Ligue contre le Duc de Valentinois.

Ceux que l'ambition de Valentinois menaçoit, voyant que personne n'osoit par respect pour la France, prendre les armes contre ce tyran, songerent à se défendre par eux-mêmes. Le Duc pour tromper Vitellozzo, Jean-Paul Baglioné & Liverot de Fermo qui étoient actuellement à sa solde, feignoit de n'avoir en vûë que la conquête de Boulogne ; il leur avoit même fait donner de l'argent depuis peu, afin de les endormir dans une fausse sécurité. Mais bien loin de donner dans le piege, ils avoient mis dans des places fortes les troupes qu'ils avoient à son service, résolus de s'unir ensemble, pour se garantir du péril commun. La révolution qui arriva dans le Duché d'Urbin, les détermina surtout à prendre ce parti. Elle commença par le fort de San-Leo qui retourna à l'obéissance de Guy-Balde, par le moyen d'un homme auquel on avoit confié la garde d'une partie de cette place. Aussi-tôt tout le Duché se souleva, & rappella son Prince qui s'étoit réfugié à Venise ; il se rendit par mer à Sinigaglia, & se remit bien-tôt en possession de ses Etats, à l'exception de quelques places fortes.

Le Cardinal des Ursins, qui après avoir quitté le Roi, n'avoit osé retourner à Rome, & s'étoit arrêté à Monteritondo, Paul des Ursins, Vitellozzo, Jean-Paul Baglioné, Liverot de Fermo, Hermés Bentivoglio & Antoine de Venafro confident de Pandolphe Petrucci s'assemblerent à la Magioné dans le Perousin, Hermés représentant son pere, & Venafro stipulant pour les Siennois. Là, après avoir examiné le péril commun, & consideré l'occasion favorable que la révolution du Duché d'Urbin leur offroit dans un temps où Valentinois n'al-

loit plus avoir qu'un petit nombre de troupes, dès qu'ils l'au-
roient abandonné, ils s'unirent ensemble contre lui. Il s'engagerent aussi à la défense du Duc d'Urbin, & on convint de mettre sur pied une armée de sept cens hommes d'armes & de neuf mille hommes d'infanterie; on arrêta encore que Bentivoglio entreroit dans le territoire d'Imola, tandis que les autres feroient la guerre avec de plus grandes forces du côté de Rimini & de Pesaro. Mais voulant ménager le Roi de France, & se flatant même qu'au fond ce Prince ne seroit peut-être pas fâché de voir qu'on suscitât des affaires à Valentinois, ils stipulerent dans le traité, que tous les conféderés seroient obligés de servir la France de leurs personnes & de leurs troupes envers & contre tous, dès qu'elle l'exigeroit; ce fut par la même raison qu'ils ne voulurent point laisser entrer les Colonne dans la ligue, quoique ceux-ci fussent ennemis du Pape, qui leur avoit fait souffrir toutes sortes de maux.

1502.

Ils solliciterent les Venitiens & les Florentins de les favoriser; & pour y engager les derniers, ils offrirent de leur faire rendre Pise par le moyen de Pandolphe Petrucci qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit des Pisans. Les Venitiens avant de se déclarer, voulurent voir de quelle maniere le Roi de France se comporteroit à l'égard des conféderés; & les Florentins, outre ce motif, avoient encore une raison particuliere de ne rien répondre aux sollicitations de la ligue. C'est que les deux partis étant également ennemis de Florence, cette République avoit également à craindre de part & d'autre.

Valentinois apprit que cet orage se formoit contre lui dans un temps où ne songeant qu'à envahir les Etats des autres, il étoit bien éloigné de se figurer qu'il seroit dans la nécessité de défendre les siens. Il ne perdit point courage; & sans se livrer trop à la confiance qu'il avoit en sa bonne fortune, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur & de prudence à prévenir ses ennemis. Se voyant presque sans troupes, il donna ses ordres pour en lever promptement de nouvelles, & dépêcha vers le Roi, pour solliciter ses secours; il chargea son Envoyé de représenter à ce Prince, que le Pape & lui seroient toujours plus en état de le servir dans ses expéditions, que leurs ennemis; qu'il ne devoit pas se fier à Vitellozzo & encore moins à Pandolphe, le chef & l'oracle des conféderés, après ce qu'il avoit fait contre les interêts de

1502. la France en faveur du Duc de Milan, & ſurtout à cauſe des liaiſons qu'il avoit toujours entretenuës avec l'Empereur. Cependant Alexandre & Valentinois n'oublioient rien pour diminuer le péril, épuiſant l'artifice & la fraude pour y réuſſir : le premier excuſant ce qui étoit trop public pour être nié, & n'avoüant pas ce qui n'étoit pas ſi averé, s'efforçoit de regagner le Cardinal des Urſins par le moyen de Jule ſon frere ; de ſon côté Valentinois flattoit en particulier chacun des confédérés, & leur faiſoit ſéparement de grandes promeſſes, afin de diſſiper leur crainte, & de ſémer la diviſion parmi eux.

Cependant il jugea à propos de ſe renfermer dans Imola, & de ſe borner à la défenſe de cette Ville & des autres places de la Romagne, juſqu'à ce qu'il eût levé une puiſſante armée ; il ne ſe mit pas auſſi en peine de ſauver ce qui lui reſtoit dans le Duché d'Urbin. C'eſt pourquoi il manda à dom Hugues de Cardonne & à dom Michel qui étoient dans ces quartiers avec cent hommes d'armes, deux cens chevaux-legers & cinq cens hommes de pied, de ſe jetter dans Rimini. Mais ils n'exécuterent pas cet ordre, parce qu'ils voulurent profiter de l'occaſion qui s'offroit à eux de prendre, & de piller la Pergola (*a*) & Foſſombroné, où ils furent introduits par les Commandans de ces deux places. L'évenement fit voir qu'ils avoient commis une grande faute : car marchant vers Cagli après cette expédition, ils rencontrerent auprès de Foſſombroné Paul des Urſins & le Duc de Gravina de la même famille, ſuivis de ſix cens hommes d'infanterie des troupes de Vitellozzo qui leur tuerent beaucoup de monde, & entr'autres Barthelemy de Capranica Capitaine d'une compagnie de ſoixante-dix hommes d'armes ; les vainqueurs firent auſſi pluſieurs priſonniers du nombre deſquels fut dom Hugues de Cardonne. Dom Michel ſe refugia à Fano, dont le Duc de Valentinois lui ordonna de laiſſer la garde aux habitans ſur la fidelité deſquels il comptoit, & de ſe retirer à Peſaro, parce qu'il n'avoit pas aſſés de monde pour défendre ces deux places. Dans le même temps les troupes des Boulonois qui étoient à Caſtel San Piero, vinrent ravager Doccia dans le voiſinage d'Imola.

Le Duc de Valentinois ſe ſeroit trouvé dans une étrange extrê-

(*a*) Ces places ſont du Duché d'Urbin.

1502.

mité, si les Alliés étoient venus fondre sur lui sans differer; mais tandis qu'ils restoient dans l'inaction, peut-être parce que toutes leurs troupes n'étoient pas encore prêtes, ou que l'esperance d'un accommodement avoit rallenti leur ardeur, ils laisserent échaper l'occasion favorable d'attaquer le Duc avec succès. Dès que le Roi de France eut appris le péril où il étoit, il donna ordre à Chaumont d'envoyer quatre cens lances à son secours, & de ne rien négliger pour rétablir ses affaires; la nouvelle de cette démarche de la Cour de France en faveur de Valentinois, détermina les confédérés à traiter avec lui chacun en particulier; le Cardinal des Ursins continua de négocier avec le Pape; Venafro alla trouver Valentinois à Imola de la part de Pandolphe Petrucci; & Jean Bentivoglio envoya Charle Ingrati à Rome pour faire un accommodement avec le Pape, ayant commencé par rendre tout ce que ses troupes avoient pris à Doccia.

XXXIX. Valentinois fait la paix avec les confederés, qu'il traite ensuite avec la derniere perfidie.

Le Duc de Valentinois manioit ces négociations avec beaucoup de dexterité; jugeant que Paul des Ursins pourroit regagner facilement les autres confederés, il l'engagea, par des dehors de confiance à venir le trouver à Imola; pour sa sûreté le Cardinal Borgia (*a*) alla se mettre en ôtage dans une terre des Ursins. Il lui tint les discours les plus flateurs, disant: Qu'il ne sçavoit pas mauvais gré aux confédérés, de ce qu'après l'avoir servi avec beaucoup de fidelité, ils avoient conçu si légerement de la défiance contre lui: Que cela n'étoit arrivé que par sa propre faute, & parce qu'il n'avoit pas sçû se conduire avec eux d'une maniere qui leur ôtât tout soupçon: Qu'il esperoit que cette broüillerie produite par de vains ombrages, seroit suivie d'une union constante & d'une parfaite intelligence entr'eux & lui; qu'elle leur avoit fait connoître d'un côté qu'il n'étoit pas facile de l'opprimer, vû les dispositions de la Cour de France en sa faveur, & de l'autre elle lui avoit ouvert les yeux à lui-même sur leur mérite, l'ayant convaincu que toute sa grandeur & sa réputation étoient l'ouvrage de leur prudence & de leur courage: Que ne souhaitant rien avec plus de passion que de regagner leur confiance, il étoit prêt de leur donner toutes les sûretés qu'ils pouvoient

(*a*) Jean Borgia neveu du Pape, & sa créature, Cardinal du titre de Sainte Marie *in viá latá*.

1502. desirer ; & même d'abandonner à leur décision ses differens avec les Boulonois, pourvu que cela pût se faire sans mettre son honneur en compromis. A ces discours qui regardoient tous les confédérés en géneral, il ajouta en particulier les marques de la confiance la plus intime, pour s'insinuer dans l'esprit de Paul des Ursins. Il lui fit de grandes promesses, & sçut parler avec tant d'artifice, qu'il vint à bout de lui faire croire tout ce qu'il voulut ; aussi possedoit-il au souverain degré le talent de la parole, soutenu de beaucoup d'esprit & de feu.

Cependant le peuple de Camerino rappella Jean-Marie de Varano, fils du dernier Seigneur de cette Ville ; Varano étoit alors à Aquilée : dans le même temps Vitellozzo reprit Fossombroné ; le Duc de Valentinois & Paul des Ursins en firent de grandes plaintes ; le Duc d'Urbin se remit aussi en possession d'Urbin, de Cagli & d'Agobbio (*a*) ; de sorte que Valentinois qui venoit de perdre tout le territoire de Fano, n'avoit plus dans ce Duché que la ville de Santa Agatha.

Toutes ces disgraces de Valentinois, n'apporterent aucun obstacle à la conclusion du traité que Paul des Ursins faisoit avec lui, & ce dernier le signa enfin après plusieurs allées & venuës d'Imola à Boulogne pour accommoder l'affaire des Bentivoglio, dont la famille étoit unie à la sienne par le mariage de sa fille avec Hermés fils de Jean. Ce traité qui ne devoit avoir lieu qu'après que le Cardinal des Ursins, entre les mains de qui tous les confederés avoient remis leurs interêts, l'auroit ratifié, portoit : Que la memoire de tout le passé seroit abolie : Que les confederés rentreroient au service du Duc de Valentinois sur le même pié qu'auparavant : Qu'ils l'aideroient à se remettre en possession du Duché d'Urbin & des autres Etats qui s'étoient révoltés ; que pour leur sûreté il ne pourroit obliger les confederés à se trouver tous en personne dans son armée ; mais qu'il n'y en auroit qu'un à la fois : Que le Cardinal des Ursins ne seroit pas non plus tenu de demeurer à Rome : & que l'affaire de Boulogne seroit reglée par Valentinois, le Cardinal des Ursins, & Pandolphe Petrucci. Après la conclusion de ce traité, Paul des Ursins plus persuadé que jamais de la sincerité du Duc de Valentinois, alla trouver ses Alliés pour les

(*a*) Cette Ville, qui a un Evêque suffragant d'Urbin, est aussi nommée *Gobio*.

engager

engager à le ratifier. Le Cardinal vaincu par les assurances de Paul, appuyées des instances de Pandolphe Petrucci, approuva le traité; Vitellozzo & Jean-Paul Baglioné le signerent enfin, après une longue incertitude causée par la défiance où ils étoient du Duc de Valentinois; le Pape le ratifia aussi. 1502.

Bentivoglio considerant qu'il n'étoit ni sûr, ni convenable pour lui, que l'affaire de Boulogne fût remise à la décision d'autrui, voulut la négocier lui-même. Pour cet effet, il fit partir le Protonotaire son fils pour Imola, après que Valentinois lui eût envoyé quelques personnes en ôtage; & il fit son traité avec le Pape & le Duc. La chose ne souffrit presque point de difficulté de leur part; ils ne pouvoient se dissimuler que le Roi de France, comprendroit enfin qu'il étoit contre son honneur & ses interêts de leur abandonner Boulogne. Les conditions du traité furent: Qu'il y auroit ligue perpetuelle entre le Duc de Valentinois, les Bentivoglio & la ville de Boulogne: Que les Boulonois prendroient le Duc à leur solde avec cent hommes d'armes, pendant huit ans: Qu'en conséquence ils lui payeroient douze mille ducats par an: Qu'ils seroient tenus de lui fournir cent hommes d'armes, & cent arbalêtriers à cheval, mais pour un an seulement: Que le Roi de France & les Florentins s'obligeroient à la garantie du traité: Et que pour sceller la paix, la sœur de l'Evêque d'Enna niéce du Pape, épouseroit le fils d'Annibal Bentivoglio.

Ces differens traités n'empêchoient pas le Duc de Valentinois de presser l'arrivée des troupes Françoises, & de trois mille Suisses qu'il avoit pris à son service, sous prétexte de les emploïer à reprendre le Duché d'Urbin & Camerino. Guy-Balde fut effrayé du péril qui le menaçoit; & ne se rendant point aux vives instances de ses sujets, qui lui offroient de sacrifier leurs biens & leur vie pour sa défense, il retourna à Venise, ayant fait ruiner auparavant toutes les places fortes de son Duché, à l'exception de San-Leo & de Mayolo: après sa retraite les peuples rentrerent volontairement sous l'obéissance de Valentinois, dès qu'Antoine de San-Sovino (*a*), qui fut depuis Car-

(*a*) Dans d'autres éditions de Guichardin, ce Commissaire est appellé Antoine de Monté-San-Sovino; & en effet, c'étoit le nom qu'il portoit, parce qu'il étoit né à Monté-San-Sovino dans le territoire d'Arezzo. Le nom de sa famille étoit *Ciocco*. Il fut Archevêque de Siponte, & Jule II. le fit Cardinal. Il étoit oncle de Jean-Marie de Monté-San-Sovino, qui ayant été fait Cardinal

1502. dinal, & qui avoit été envoyé dans le Duché en qualité de Commiſſaire, y eût fait publier une amniſtie génerale. La ville de Camerino ſe voyant abandonnée de Varano, ouvrit auſſi ſes portes : celui-ci effrayé de la marche de Vitellozzo & des autres Capitaines de Valentinois, qui après avoir retiré leurs troupes du territoire de Fano, s'avançoient vers Camerino, avoit pris le parti de s'enfuir dans le Royaume de Naples. En même temps le Pape fit mettre le ſiége devant Palombara, que les Savelli avoient repriſe, auſſi-bien que Senzano & leurs autres places, à la faveur des mouvemens de la ligue.

Le Duc de Valentinois voulant exécuter des deſſeins ſecrets qu'il avoit formés, ſortit d'Imola pour aller à Ceſene. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que les lances Françoiſes qui l'avoient joint peu de jours auparavant, le quitterent bruſquement : Chaumont ſans aucun ordre de la Cour, les avoit rappellées ; ſoit à cauſe d'un démêlé qu'il avoit eu avec Valentinois, comme le bruit en courut alors, ſoit que Valentinois lui-même eût concerté la retraite de ces troupes, pour ôter toute défiance à ceux qu'il vouloit ſurprendre. Dans cette même vûë, il n'étoit pas fâché qu'on crût que ſon armée étoit moins nombreuſe qu'elle ne l'étoit en effet ; afin de le mieux perſuader, il avoit eu l'adreſſe de ne pas lever beaucoup de monde à la fois, mais de ſoudoyer ſéparément un grand nombre de Lanſpeſſades (*a*), & de Gentilshommes.

Tandis qu'il aſſembloit ſes troupes à Ceſene, Vitellozzo & les Urſins, qui avoient aſſiégé Sinigaglia par ſes ordres, prirent la Ville & le château, d'où la femme du Préfet de Rome (*b*), ſœur du Duc d'Urbin, fut obligée de s'enfuir. Son fils encore mineur, étoit ſous la protection du Roi de France; mais Louis avoit refuſé de le ſecourir, ſous prétexte que la mere de ce jeune Prince avoit adheré à la ligue de la Magioné.

Après la priſe de Sinigaglia, le Duc de Valentinois s'avança à Fano ; & au bout de quelques jours qu'il y demeura pour raſſembler toute ſon armée, il manda à Vitellozzo & aux Urſins,

par Paul III. préſida au Concile de Trente, & qui fut élû Pape le 17. Février 1550. ſous le nom de Jule III.

(*a*) C'étoient autrefois des Gendarmes démontés qui ſervoient dans l'Infanterie, & de là ſont venus les *Anſpeſſades*.

(*b*) Sinigaglia dépend du Duché d'Urbin : il y a apparence que cette Ville avoit été donnée en dot à Jeanne de Montefeltro, femme de Jean de la Rovere, Préfet de Rome.

que comme il vouloit entrer le lendemain dans Sinigaglia, il étoit à propos qu'ils fissent sortir leurs troupes de cette Ville. 1502. Ils exécuterent cet ordre sur le champ, mettant leur infanterie dans les Fauxbourgs, & distribuant leurs gendarmes dans le territoire. Le lendemain Paul des Ursins, le Duc de Gravina, Vitellozzo & Liverot de Fermo, apprenant que Valentinois approchoit, allerent au-devant de lui : en ayant été reçus avec beaucoup de caresses, ils l'accompagnerent jusqu'à la porte de la Ville, où toute son armée étoit rangée en bataille. Là ils voulurent prendre congé de lui, pour se retirer dans leurs quartiers qui étoient hors de la place, commençant à entrer en défiance à la vûë du grand nombre de troupes qui le suivoient : cette circonstance les surprit d'autant plus qu'ils ne s'y étoient pas attendus. Mais il les pria d'entrer dans la Ville, où il avoit, disoit-il, à conferer avec eux ; ils ne purent le refuser, quoiqu'ils eussent un pressentiment de leur malheur. Ils le suivent donc, & entrent dans la maison qu'on lui avoit préparée. Après quelques momens d'entretien, il les quitte brusquement, sous prétexte d'aller changer d'habit, & fait entrer des soldats qui se saisissent de Vitellozzo & de ses compagnons, dont on désarme en même temps les troupes. Le jour suivant, qui fut le dernier de Decembre, Valentinois fit étrangler Vitellozzo & Liverot, & retint les deux autres en prison. L'année 1502. fut terminée par cette barbare perfidie.

Vitellozzo ne put échaper au malheureux sort de sa famille (*a*). Ses trois freres, qui aussi-bien que lui s'étoient distingués à la guerre, avoient fini par une mort violente l'un après l'autre, selon l'ordre de leur naissance. Jean Vitelli l'aîné qui étoit au service du Pape Innocent VIII. avoit été tué d'un coup de canon au siége d'Osimo ; Camille le second, d'un coup de pierre au siége de Circellé pour le service des François ; Paul le troisiéme avoit eu la tête tranchée à Florence ; & Vitellozzo périt, comme on vient de le rapporter. A l'égard de Liverot, tout le monde applaudit à sa mort, qu'il avoit bien meritée par ses crimes. Ce scelerat voulant se ren-

(*a*) Les Vitelli étoient fils de Nicolas Vitelli, homme courageux & sçavant, chef de la faction Guelfe dans la ville de Citta-di-Castello. Il chassa, & tua ensuite Giustino, chef de la faction Gibelline, son ennemi, & s'empara par ce moyen de la Souveraineté de cette Ville. *Paul Jove, lib.* 4.

1502. dre plus puissant dans Fermo, avoit depuis peu assassiné Jean Frangiani son oncle & plusieurs autres des principaux habitans de cette Ville, dans un repas qu'il leur donnoit dans sa maison; ainsi il étoit bien juste qu'il pérît par la trahison.

Il n'y eut cette année aucun autre évenement qui merite de tenir ici sa place, si ce n'est que Ludovic & Frederic Pic de la famille des Comtes de la Mirandole, qui avoient été chassés par Jean-François leur frere aîné, parce qu'ils prétendoient avoir autant de droit que lui à cet Etat, l'en chasserent à leur tour par le secours du Duc de Ferrare leur oncle maternel (*a*), & par celui de Jean-Jacque Trivulce beau-pere de Ludovic (*b*): cette affaire n'auroit pas été fort considerable par elle-même, si la division de ces freres n'eût eu des suites plus dignes de remarque (*c*).

1503. L'année 1503. qui fut marquée par un plus grand nombre d'évenemens considérables, & de malheurs que les précedentes, commença par un trait de perfidie & de cruauté de la part du Chef de la Religion; ignorant alors ce qui devoit lui arriver cette année même. Le Duc de Valentinois dépêcha promptement vers le Pape, pour lui faire sçavoir, comme ils en étoient convenus, l'heureux succès qu'avoit eu sa trahison à Sinigaglia. Alexandre tenant cette nouvelle fort secrete, & ayant pris ses mesures pour qu'elle ne penetrât point dans Rome, manda aussitôt le Cardinal des Ursins au Vatican sous prétexte d'affaires. Ce Cardinal rassuré par le traité, & comptant sur la foi du plus infidele de tous les hommes, entraîné d'ailleurs par sa destinée, s'étoit rendu à cette Ville quelques jours auparavant. Dès qu'il fut arrivé au Palais, on se saisit de sa personne: dans le même temps on arrêta dans leurs maisons Renaud des Ursins (*d*) Archevêque de Florence, le Protonotaire des Ursins (*e*), l'Abbé d'Alviano frere de Barthelemy, & Jacque de Santa-Crocé Gentilhomme Romain, qui furent conduits au Château S. Ange. Le Pape envoya ensuite le Prince de Squillacci son fils prendre pos-

(*a*) Blanche-Marie d'Est, leur mere, étoit sœur du Duc de Ferrare.

(*b*) Ludovic avoit épousé Françoise, fille naturelle de Trivulce.

(*c*) Galiot Pic, fils de Ludovic, assassina Jean François son oncle, & Albert fils de Jean: ensuite il se rendit maître de l'Etat de la Mirandole, & le laissa à sa posterité. Jean-François étoit homme de mérite & fort sçavant.

(*d*) Il avoit été pourvû de cet Archevéché par Sixte IV. en 1474. & le posseda jusqu'en 1508.

(*e*) Il y a toute apparence que c'étoit Robert des Ursins, fils de Paul, dont il sera parlé dans la suite.

ſeſſion des places de Paul des Urſins & des autres de cette Maiſon. Il le fit accompagner par le Protonotaire & par Jacque de Santa-Crocé, pour les lui faire remettre ; après quoi ceux-ci furent remis en priſon. 1503.

Le Pape mit en œuvre une fineſſe Eſpagnole, pour colorer la conduite de Valentinois à l'égard de Paul des Urſins & de ſes compagnons : il dit qu'ils avoient manqué les premiers à leur parole, parce qu'au préjudice du traité, qui portoit qu'il n'y auroit qu'un d'eux à la fois dans ſon armée, ils y étoient venus tous enſemble, infraction qui l'avoit autoriſé à les faire arrêter. Il excuſoit par d'auſſi mauvaiſes raiſons l'empriſonnement d'un Cardinal, blanchi dans la pourpre & reſpectable par ſon âge & ſon grand crédit. Ce Cardinal mourut au bout de vingt jours de priſon, après qu'on eut fait courir le bruit qu'il étoit malade ; tout le monde fut perſuadé qu'il avoit été empoiſonné. Pour tâcher de détruire cette opinion, le Pape, quoique d'ordinaire peu ſenſible aux bruits qui ſe répandoient à ſa honte, voulut qu'il fût porté en terre pendant le jour, le viſage découvert ; & que tous les Cardinaux & les domeſtiques du mort, accompagnaſſent la pompe funebre : enſuite on rendit la liberté aux autres priſonniers qui donnerent caution de ſe repréſenter toutes les fois qu'on l'exigeroit.

Le Duc de Valentinois ne voulant pas perdre le fruit de ſon crime, partit en diligence de Sinigaglia, & ſe rendit à Citta-di-Caſtello, qu'il trouva abandonnée par le reſte de la famille des Vitelli qui avoit pris la fuite à la nouvelle du malheur de Vitellozzo. Enſuite il marcha vers Perouſe pour y ſurprendre Jean-Paul Baglioné réſervé à un plus grand ſupplice (*a*) ; mais celui-ci que la défiance avoit empêché de ſuivre les autres à Sinigaglia, ſe mit à couvert par la fuite. Valentinois remit ces deux Villes ſous la domination du S. Siege ; & il rétablit dans Perouſe Charle Baglioné, les Oddi & les autres ennemis de Jean-Paul.

Il auroit bien voulu s'emparer de Sienne à la faveur d'une ſi belle occaſion ; c'eſt pourquoi il s'avança, ſuivi de quelques bannis de cette Ville, à Caſtel-della-Pievé avec ſon armée qui étoit groſſie des troupes de Bentivoglio ; ayant appris en cet endroit que le Cardinal des Urſins étoit arrêté, il fit étrangler

(*a*) Leon X. le fit décapiter dans la ſuite.

1503. Paul des Urſins & le Duc de Gravina. Enſuite il envoya des Ambaſſadeurs aux Siennois pour les engager à chaſſer Pandolphe Petrucci, parce qu'il étoit ſon ennemi & l'auteur des troubles de la Toſcane ; après quoi il promettoit de ſe retirer avec ſon armée dans le territoire de Rome, ſans faire le moindre ravage dans leur Etat. D'un autre côté le Pape & lui brûlant d'envelopper Pandolphe dans le malheur de ſes Alliés, n'oublioient rien, pour le raſſurer, afin de le ſurprendre, comme les autres : dans cette vûë ils lui écrivoient dans les termes les plus obligeans, & le faiſoient aſſurer chaque jour d'une entiere affection & de leur bonne volonté à ſon égard. Mais la méfiance des Siennois étoit un grand obſtacle au deſſein de Valentinois ; ils craignoient que cette conduite du pere & du fils ne tendît qu'à s'emparer de Sienne, après l'exil de Pandolphe. Les ennemis même de celui-ci préferoient la tyrannie d'un de leurs citoyens à une domination étrangere : ainſi l'on ne donna d'abord à Borgia aucune eſperance contraire à Pandolphe.

Valentinois qui feignoit toujours de n'avoir d'autre deſſein que de faire bannir ſon ennemi, pénetra dans le territoire de de Sienne. Déja Chiuſi & les places circonvoiſines avoient compoſé avec lui, Pienza lui ouvrit encore ſes portes. Ces progrès exciterent de grands mouvemens à Sienne, le peuple & même quelques-uns des premiers citoyens commençoient à murmurer, n'approuvant pas que toute la Ville fût expoſée à un ſi grand péril pour les interêts d'un ſeul homme. Alors Pandolphe prit le parti de s'exiler lui-même, & voulut ſe faire un merite de ce qu'il prévoyoit, qu'il ſeroit à la fin forcé de faire avec plus de péril pour ſa patrie & pour lui-même : c'eſt pourquoi les Siennois envoyerent des Députés à Valentinois, pour lui déclarer qu'ils étoient prêts de lui accorder ſa demande, pourvu que de ſon côté il exécutât ſes promeſſes.

Quoique le Pape & ſon fils euſſent formé de plus grands deſſeins, voyant cependant qu'il leur ſeroit difficile de ſe rendre maîtres d'une Ville ſi conſiderable & ſi bien ſituée, ils accepterent ces offres : d'ailleurs Jean-Paul Baglioné & pluſieurs autres Capitaines s'étoient renfermés dans Sienne, & le tyran devoit craindre que ſes habitans ne ſe réuniſſent pour lui réſiſter, lorſqu'ils verroient qu'il ne ſe bornoit pas à l'exil de Pandolphe.

D'un autre côté le Pape allarmé des mouvemens qui s'élevoient du côté de Rome, jugea qu'il importoit à sa sûreté que Valentinois s'y rendît avec ses troupes. Jules des Ursins & quelques autres Seigneurs de la même Maison s'étoient jettés dans Pitigliano ; Fabio & Organtin des Ursins défendoient Cervetri avec une nombreuse cavalerie : enfin Mutio Colonne avoit quitté le Royaume de Naples, pour se rendre à Palombara, afin de seconder les Savelli qui avoient formé une nouvelle ligue avec la Maison des Ursins. Mais le Pape & son fils retenus par des considerations encore plus fortes, jugerent à propos de remettre à un autre temps leurs desseins sur la ville de Sienne ; ils comprirent que le Roi de France qui n'auroit pas été fâché de voir humilier Vitellozzo & les autres confédérés, n'approuveroit pas qu'on les eût fait périr, & que jaloux de la conquête de tant d'Etats, il s'opposeroit sans doute à de si vastes projets ; d'ailleurs la ville de Sienne qui relevoit de l'Empire & non du S. Siege, étoit sous la protection de Louis. Ils se flaterent néanmoins, qu'après la retraite de Pandolphe, il pourroit se présenter des occasions de soumettre cette Ville à la faveur de la confusion & du trouble qui alloient se glisser dans la Ville & dans le gouvernement. 1503.

Pandolphe sortit enfin de Sienne, dont il ne changea point la garnison. Il y laissa même son autorité à ses amis & à ses partisans ; en sorte qu'on ne s'apperçut pas qu'il fût exilé. De son côté le Duc de Valentinois marcha vers Rome pour faire la guerre aux Ursins ; ils s'étoient emparés du Pont Lamentane, & soutenus par les Savelli, leurs partis occupoient tout ce païs ; mais l'arrivée du Duc arrêta leurs progrès. Il attaqua d'abord les places de Jean-Jourdain (*a*), dont il n'avoit néanmoins aucun sujet de se plaindre. Non seulement Jourdain étoit sous la protection du Roi de France qui l'avoit honoré du Collier de l'Ordre de S. Michel, mais il étoit encore à la solde de ce Prince, au service duquel il faisoit la guerre dans le Royaume de Naples. Le Pape crut justifier une démarche si hardie, en faisant entendre au Roi qu'elle n'avoit pas pour motif la cupidité, ni l'envie de s'approprier les biens de ce Seigneur, mais que la Maison des Ursin. ayant porté les choses à la derniere extrêmité, ç'eut été mettre Rome en danger que de laisser entre leurs mains un

(*a*) Il étoit fils ainé de Virgile des Ursins.

1503. Etat si voisin de cette Ville ; enfin il offrit de donner en échange la Principauté de Squillacci & d'autres terres équivalentes.

Mais ces excuses artificieuses ne satisfirent pas le Roi, & il ressentit vivement cette insulte. Ce n'est pas qu'il voulût dans cette occasion soutenir avec plus de vigueur qu'il ne l'avoit fait auparavant, les droits de sa protection ; mais ses affaires n'étant plus si florissantes dans le Royaume de Naples, il craignit que l'audace & l'insolence de ces deux ambitieux ne se portât à de plus grands excès. Cette entreprise lui rappella les précédentes, celle de l'année derniere en Toscane, & la tentative encore plus récente sur la ville de Sienne ; il remarqua que sa bonté ne pourroit jamais satisfaire leur insatiable cupidité ; que ses bienfaits, avoient augmenté leur avidité ; & que ce qu'il leur accorderoit dans la suite, ne serviroit qu'à l'accroître de nouveau. Il ordonna donc en maître au Duc de Valentinois de sortir des Etats de Jean-Jourdain, qui de son côté pénetra dans Bracciano par des chemins détournés à travers mille dangers.

Le Roi donna ensuite les ordres nécessaires pour maintenir son autorité dans la Toscane ; & ayant été averti que la haine des factions pourroit y exciter une guerre intestine, il jugea à propos suivant le conseil des Florentins d'y rétablir Pandolphe Petrucci qui s'étoit retiré à Pise. Il forma aussi le projet d'engager les Florentins, les Siennois & les Boulonois dans une ligue défensive, pour empêcher le Pape & le Duc de Valentinois de s'aggrandir en Toscane ; son dessein étoit encore de faire rendre Montepulciano aux Florentins, afin de les reconcilier sincerement avec les Siennois.

Cependant le Duc de Valentinois s'étoit emparé de Vicovaro, où Jean-Jourdain avoit mis une garnison de six cens hommes d'infanterie, & il se préparoit à faire le siége de Bracciano. Les ordres du Roi étant alors arrivés, il fut obligé d'abandonner ce dessein. Valentinois & son pere en conçurent un violent dépit, dont Ceré, ville appartenant à Jean des Ursins qui y étoit avec Renzo son fils (*a*), Jule & Franciot des Ursins, ressentit l'effet. En même temps le Pape faisoit faire le procès à tous les Seigneurs de cette Maison, mais sans oser y comprendre Jean-Jourdain qui étoit sous la protection du Roi

(*a*) Ce nom est un abregé de *Lorenzo*, c'est-à-dire Laurent.

de

de France, ni le Comte de Pitigliano qui étoit sous celle des Venitiens. 1503.

Ceré Ville fort ancienne, & que sa situation a renduë celebre, est bâtie sur un rocher. Les Romains défaits par les Gaulois (*a*) sur la riviere d'Allia, aujourd'hui nommée Caminate (*b*), & désesperant de pouvoir défendre Rome, envoyerent dans Ceré, comme dans une retraite sûre, les Vestales, certaines images des Dieux, & tout ce qu'ils avoient de plus saint & de plus sacré. La situation de cette Ville lui fit encore braver la fureur des nations barbares, qui inonderent l'Italie dans la décadence de l'Empire Romain. Ainsi le siége d'une place si bien fortifiée, & défenduë d'ailleurs par un grand nombre de braves soldats, ne pouvoit être que fort difficile. Aussi Valentinois ne négligea-t'il rien pour ne pas échoüer dans cette grande entreprise, & il mit en usage tout ce que l'industrie & le génie peuvent fournir de machines dans l'attaque des places.

Pendant ce siége, François de Narni se rendit à Sienne de la part du Roi, pour y déclarer que ce Prince vouloit le rétablissement de Pandolphe. Mais avant de faire cette démarche en sa faveur, on s'étoit assuré de son attachement, & on lui avoit fait promettre d'envoyer son fils aîné en France, pour y servir d'ôtage de sa fidelité; il s'étoit encore engagé de payer le restant des quarante mille ducats stipulés par le précedent traité, & de faire rendre Montépulciano aux Florentins. Le retour de Pandolphe à Sienne, souffrit peu de difficultés; outre l'impression que les ordres & l'autorité du Roi firent sur les esprits, les Florentins appuyerent secretement la proposition de son retour, & les dispositions favorables de plusieurs Siennois dévoüés à ses interêts, leverent tous les obstacles; ces derniers se mirent sous les armes pendant la nuit qui préceda le jour destiné à son entrée dans la Ville, pour arrêter les entreprises du parti contraire.

Cette nouvelle donna beaucoup de chagrin au Pape, à qui d'ailleurs le sort des armes étoit très-favorable. Il étoit maître de Palombara, & avoit pris toutes les autres places des Savelli.

(*a*) Guichardin les appelle les *François*, par la même erreur qui a déja été remarquée.

(*b*) Elle est aussi nommée l'*Aja*: ce n'est qu'un torrent.

1503.

Ceré pressée nuit & jour avec une extrême activité, avoit enfin succombé sous les efforts du Duc de Valentinois après plusieurs assauts; elle s'étoit renduë à condition qu'on payeroit une certaine somme à Jean des Ursins qui en étoit Seigneur, & qu'il pourroit se retirer à Pitigliano avec les Capitaines qui l'accompagnoient. Le Pape contre sa coutume & l'opinion de tout le monde, avoit observé fidelement cette capitulation.

XL. Suite de la guerre dans le Royaume de Naples.

Dès le commencement de cette année, on avoit pû remarquer que la prosperité des François commençoit à diminuer dans le Royaume de Naples. Pendant que le Comte de Melito assiégeoit Terranuova avec les troupes des Princes de Salerne & de Bisignano, Hugues de Cardonne passa de Messine en Calabre, avec huit cens hommes d'infanterie Espagnole, qui avoient servi sous le Duc de Valentinois, & qu'il avoit ramenés de Rome; Cardonne ayant joint à ce premier corps cent chevaux & huit cens autres fantassins, partie Siciliens & partie Calabrois, s'avança pour secourir Terranuova. Le Comte de Melito en ayant eu avis, leva le siége pour aller au-devant de lui. Les Espagnols venoient par un chemin étroit entre la montagne & un ruisseau presque à sec, mais bordé d'une chaussée élevée le long du chemin. Melito dont les troupes étoient plus nombreuses, tâcha de les attirer de l'autre côté du ruisseau, où le terrain est plus étendu; mais il ne put y réussir: voyant donc que les ennemis marchoient en bon ordre & serrés, & craignant qu'ils ne gagnassent Terranuova, il prit le parti de passer le ruisseau pour les charger. La valeur de ces troupes Espagnoles plus aguerries que celles de Melito, & l'avantage que la chaussée leur donnoit, firent déclarer la victoire pour elles, & le Comte fut défait.

Peu de temps après, il débarqua à Messine deux cens hommes d'armes, deux mille autres chevaux, & deux mille hommes d'infanterie sous les ordres de Manuel de Benavidez; le fameux Antoine de Leve, qui de simple soldat parvint dans la suite au commandement par tous les degrés militaires, & qui remporta tant de victoires en Italie, servoit dans ces troupes. Elles passerent de Messine à Rheggio, que les Espagnols avoient pris depuis peu, dans le temps que d'Aubigny attaquoit d'un

autre côté la Calabre, dont il s'étoit déja presqu'entierement emparé. Elles allerent ensuite camper à Losarno, à cinq milles de la ville de Calimera où d'Ambricourt avec trente lances, & le Comte de Melito suivi de mille hommes de pied, étoient entrés deux jours auparavant. Le lendemain à la pointe du jour, les Espagnols se présenterent devant cette place, qui étoit sans portes, & dont une simple barricade défendoit l'entrée; ils l'emporterent au second assaut, malgré toute la résistance de ses défenseurs. Le Capitaine Esprit y fut tué, & d'Ambricourt fait prisonnier; mais le Comte de Melito, qui s'étoit retiré dans la citadelle, se sauva à la faveur de la retraite des Espagnols. Ceux-ci ayant appris que d'Aubigny s'avançoit avec trois cens lances, trois mille hommes d'infanterie étrangere, & deux mille hommes de la milice du païs, marcherent promptement vers Terranuova. Le Géneral François se posta au château de Pollistrine assés près des Espagnols, qui manquoient déja de vivres, & qui redoutant la proximité d'un ennemi superieur en forces, décamperent pendant la nuit, pour se retirer à Gieracé. D'Aubigny les poursuivit jusqu'au pied d'une montagne fort rude, & leur tua soixante hommes d'armes & beaucoup d'infanterie. Du côté des François, Grugny (*a*) Officier fort estimé des siens, s'étant trop avancé, périt par sa témerité: il commandoit la compagnie du Comte de Gajazzo, mort (*b*) peu de temps après la prise de Capouë. 1503.

Une autre escadre amena encore d'Espagne en Sicile deux cens hommes d'armes, deux cens chevaux-legers, & deux mille hommes de pied sous la conduite de Portocarrero; ce Seigneur (*c*) étant mort sur ces entrefaites à Rheggio, où il étoit passé, le commandement de ces troupes roula sur dom Fernand d'Andrada son Lieutenant. Les Espagnols qui s'étoient retirés à Gieracé, encouragés par ce nouveau renfort, retournerent à Terranuova, & ils se retrancherent dans la partie de la Ville contiguë à la forteresse, dont ils étoient les maîtres. D'Aubigny partit aussi-tôt de Pollistrine, & vint occuper le reste de la place; les uns & les autres firent des barricades, & se retrancherent: mais d'Aubigny ayant appris que les Espa-

(*a*) Le Pere Daniel le nomme Claude de Grigny.

(*b*) A Naples le 7. Septembre 1502.

(*c*) Il se nommoit Louis.

1503. gnols nouvellement débarqués à Rheggio ; venoient joindre ceux qu'il avoit en tête, fit retraite à Losarno, & les Espagnols s'étant réünis, allerent ensemble se poster à Seminara, où il leur étoit plus facile d'avoir des vivres.

Cependant le Viceroi s'étant rendu une seconde fois devant les murs de Barlette, choisit son camp à Matera, & distribua ses troupes aux environs de la place, pour empêcher qu'il n'y entrât des vivres ; il comptoit que la peste & la famine forceroit les Espagnols d'en sortir, & qu'ils ne pourroient se retirer à Trani, où la disette & la contagion se faisoit également sentir ; mais animés par Gonsalve, ils eurent le courage & la constance de supporter de si cruelles extrêmités : tantôt ce brave Officier leur faisoit esperer un prompt secours de deux mille Allemans qu'il avoit envoyé soudoyer par Octavian Colonne : il les flatoit tantôt d'un autre secours, ou leur insinuoit que dans un besoin pressant, & si l'on ne pouvoit mieux faire, il se retireroit à Tarente par mer ; mais ce qui frappa davantage les soldats, fut l'exemple du Commandant exposé comme eux à la faim, & réduit à manquer des choses les plus nécessaires.

XLI. Décadence des affaires de France dans le Royaume de Naples.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque la négligence des François, & leur licence commencerent à faire passer du côté de Gonsalve, la superiorité qu'ils avoient eu jusqu'alors. Les habitans de Castellaneta ne pouvant plus souffrir les violences de cinquante lances Françoises qui y étoient en quartier, coururent tumultuairement aux armes, & leur enleverent leurs bagages. Peu de jours après Gonsalve ayant eu avis que la Palice (*a*) qui étoit dans Rubos, ville située à douze mille de Barlette, avec cent lances & trois cens fantassins, ne se tenoit pas sur ses gardes, part une nuit de Barlette, arrive à la vûë de Rubos, fait braquer à la hâte une batterie de quelques pieces de campagne qu'il avoit amenées facilement par un chemin uni, & foudroye la place avec tant d'impetuosité, que les François épouvantés d'un assaut si peu

(*d*) Jacque de Chabane II. du nom, Seigneur de la Palice, fils de Geoffroy de Chabane & de Charlotte de Prie. Il fut un des plus grands Capitaines de son temps ; sa bonne mine étoit relevée de beaucoup d'esprit & de politesse. Louis XII. le fit Grand-Maitre de France en 1511. mais François I. voulant donner cette place à Artus de Gouffier qui avoit été son Gouverneur, la Palice en donna sa démission en 1515. & il fut fait Maréchal de France. Il fut pris à la bataille de Pavie par un Capitaine Espagnol, & brutalement tué de sang froid par un autre en 1525.

tendu, se rendent à discretion. La Palice fut fait prisonnier avec toutes les troupes qu'il commandoit ; & le vainqueur retourna à Barlette sans aucun obstacle, ni de la part de Nemours qui étoit à Canosa depuis quelques jours, ni de celle de ses troupes ; elles étoient dispersées en plusieurs endroits, soit pour serrer Barlette par plus d'endroits, soit peut-être pour avoir plus facilement des vivres ; ainsi éloignées les unes des autres, elles ne purent se rassembler assés tôt pour attaquer Gonsalve. D'un autre côté cinquante lances Françoises détachées pour surprendre un convoi d'argent qu'on conduisoit de Trani à Barlette, furent taillées en pieces par l'escorte.

XLII. Combat particulier, entre treize hommes d'armes François, & un pareil nombre d'Italiens, pour l'honneur de leurs nations.

Ces mauvais succès furent suivis d'un autre désavantage qui humilia l'audace des François, & d'autant plus accablant, qu'ils ne purent l'attribuer à la malignité de la fortune, & que la valeur seule de leurs ennemis y eut part. Un Trompette (*a*) ayant été envoyé à Barlette pour traiter de la rançon de quelques-uns des prisonniers de Rubos, des gendarmes Italiens parlerent des François avec mépris en sa présence : ces discours ayant été rapportés par le Trompette, les François rabaisserent à leur tour la valeur Italienne ; & les esprits s'échaufferent de part & d'autre à un point, que pour décider cette querelle, on convint d'un combat entre treize hommes d'armes François & un pareil nombre d'Italiens.

Le champ de bataille fut choisi dans une campagne entre Barlette, Andria & Quadrato ; les combattans devoient s'y rendre accompagnés d'un certain nombre des leurs ; mais pour éviter toute surprise, les deux Géneraux voulurent les conduire jusqu'à la moitié du chemin avec la plus grande partie de leurs troupes. Ils les exhorterent en marchant, de répondre par leur courage à l'honneur du choix qu'on avoit fait de leurs personnes, & de justifier l'opinion qu'on avoit de leur bravou-

(*a*) Brantome rapporte ce combat tout differemment dans la vie de Jacque de Savoye, Duc de Nemours. Il dit qu'il se donna entre treize François, dont étoient le Chevalier Bayard & M. d'Orose de la Maison d'Urfé, & treize Espagnols dont il ne nommé que Diego de Bissaigne. Il accuse ceux-ci de supercherie, en ce qu'ils ne s'attacherent qu'à tuer les chevaux ; ce qui fit que tous les François furent démontés, à l'exception de Bayard & d'Orose, qui malgré l'inégalité, ne laisserent pas de maltraiter les Espagnols ; & il prétend que la nuit étant survenuë, le combat demeura indécis, suivant la condition dont on étoit convenu auparavant. Il ajoute qu'il a appris *ce Conte* (c'est ainsi qu'il en parle, du vieux Roman de M. de Bayard.

1503. re, puiſqu'on avoit comme dépoſé unanimement entre leurs mains la gloire de deux nations ſi nobles & ſi illuſtres.

» Le Viceroi rappelloit aux ſiens la lâcheté de leurs ennemis » que le ſeul nom François avoit toujours glacé de crainte, & » à la vûë deſquels les Rois de France avoient toujours pénetré » juſqu'au fond de l'Italie, ſans trouver la moindre réſiſtance : » Que la ſolde des Eſpagnols n'avoit pas inſpiré à ces Italiens le » courage qui leur manquoit auparavant : Qu'ils pouvoient tout » au plus s'être dreſſés aux ruſes de la guerre, & n'avoient ſans » doute appris de leurs nouveaux maîtres qu'à demeurer tran- » quiles ſpectateurs des dangers où les autres s'expoſoient pour » eux : Que les armes leur tomberoient des mains, quand ils » ſe verroient ſur le point de combattre un ennemi tou- » jours vainqueur ; ou que ſi la crainte du deshonneur les for- » çoit à ne pas fuïr, ils n'oppoſeroient qu'une foible réſiſtance à » la valeur Françoiſe ; & connoîtroient enfin que les bravades » Eſpagnoles ſont un foible rempart contre le veritable cou- » rage. »

Gonſalve de ſon côté faiſoit reſſouvenir les Italiens des ver- tus de leur nation qui avoit autrefois ſubjugué le monde en- « tier : Qu'il étoit en leur pouvoir d'en rétablir la gloire & » de convaincre la terre entiere, que ſi depuis quelques » années des armées étrangeres avoient ravagé impunément » l'Italie, elles ne devoient leurs ſuccès qu'à l'impruden- » ce des Princes de ce malheureux païs, que l'ambition avoit » déſunis, & qui conſpirant à leur ruine mutuelle, avoient ap- » pellé les Ultramontains à leur ſecours : Que les ſeuls conſeils » & les armes des Italiens, ou l'effort de l'artillerie, dont la » nouveauté avoit frappé l'Italie, avoient, plutôt que la va- » leur, donné tant de victoires aux François : Que l'occaſion » s'offroit aujourd'hui de montrer ce qu'ils étoient en préſence » des plus célebres nations de la Chrétienté & ſous les yeux de » tant de Nobleſſe Eſpagnole & Italienne, qui conſpiroit l'une » & l'autre à faire des vœux pour leur victoire : Qu'ils ſongeaſ- » ſent que formés par les plus grands Capitaines d'Italie, nour- » ris dès l'enfance dans l'exercice des armes, ils avoient cha- » cun en particulier ſignalé leur courage en differentes rencon- » tres : Qu'enfin le ciel leur offroit une occaſion favorable de » s'immortaliſer, en devenant les reſtaurateurs de l'honneur

de l'Italie ; mais surtout qu'ils ne perdissent point de vûë, " que leur défaite alloit condamner la patrie à une honte & à " un esclavage éternel. „ 1503.

Les officiers & les soldats de l'une & de l'autre armée joignoient aussi leurs voix à celles de leurs Généraux, & ils exhortoient chacun des combattans en particulier à soutenir dans une occasion si éclatante leur propre gloire & celle de leur nation.

Pleins de courage & d'ardeur, ces fiers rivaux entrent dans le champ destiné au combat. Dès que le signal est donné, ils partent avec impétuosité, & brisent leurs lances sans aucun avantage de part & d'autre. Irrités de leur résistance mutuelle, ils fondent l'épée à la main les uns sur les autres : valeur, force, adresse, tout est mis en usage, les spectateurs approuvent le choix qu'on a fait de ces braves, dignes de la cause qu'ils soutiennent. Le combat duroit depuis longtems, sans que la victoire parût se déclarer : la terre étoit jonchée d'éclats de lances & d'épées & couverte du sang des blessés ; ce grand spectacle étoit regardé en silence par les assistans avec une attention mêlée de crainte & d'esperance, lorsque Guillaume Albimonté Italien fut renversé de son cheval par un François. Le vainqueur vole à son ennemi pour achever sa victoire, & il est lui-même surpris & tué par François Salomoné. Aussi-tôt Albimonté se joint à son liberateur & à Mialé, qui ayant été blessé & porté par terre, s'étoit aussi relevé ; ils s'arment d'épieux qu'ils avoient apportés à dessein (*a*), & se jettent sur les chevaux des François, dont ils tuent la plus grande partie. Ces derniers ainsi démontés, se trouvant inferieurs aux Italiens restés à cheval, sont forcés de se rendre prisonniers.

Les vainqueurs furent reçus avec une joïe extraordinaire des leurs, & ensuite par Gonsalve qui les attendoit à moitié chemin, & qui leur fit des caresses & des honneurs infinis. Chacun les remercioit comme les restaurateurs de la gloire de l'Italie, & ils entrerent en triomphe à Barlette précedés de leurs prisonniers, au bruit des trompettes, des tambours, de l'artillerie & des acclamations de toute l'armée.

(*a*) Ce dessein formé que Guichardin ne dissimule point, prouve la supercherie, dont Brantome accuse les Italiens.

1503. Ces braves combattans, qui méritent qu'on fasse passer leurs noms à la posterité, étoient Hector Fieramosca, de Capouë; Jean Capoccio, Jean Bracaloné & Hector Giovenalé, de Rome; Marc Carellario, de Naples; Mariano de Sarni; Romanello, de Forli; Ludovic Aminalé, de Terni; François Salomoné & Guillaume Albimonté Siciliens; Mialé, de Troya, Riccio & Fanfulla, de Parme.

On ne sçauroit imaginer l'effet que produisit cet évenement, combien il abattit le courage des François, & combien au contraire il releva celui des Espagnols; les uns & les autres augurant du succès de la guerre par celui de ce combat particulier.

XLIII. Guerre des Suisses contre Louis XII. dans le Milanès, à l'occasion de Belinzoné.

Pendant ce tems-là les Suisses donnoient de l'occupation au Roi de France dans le Duché de Milan. Toute la nation n'entra pas d'abord dans cette guerre entreprise seulement par les Cantons qui s'étoient emparé de Belinzoné. Pour obliger le Roi à leur céder la proprieté de cette Ville, ils attaquerent Lucherna & la Murata qui en est voisine: La Murata est une longue muraille bâtie le long du lac Majeur, pour empêcher qu'on ne descende des montagnes dans la plaine, & qui n'a qu'une seule porte. Les Suisses ne vinrent pas d'abord à bout de forcer ce passage que les François défendirent avec beaucoup de valeur. Chaumont qui s'étoit posté à Varese & à Galera, comptoit avoir assés de troupes pour repousser les ennemis. Mais enfin après plusieurs tentatives inutiles, les Suisses ayant reçu un renfort de Grisons, trouverent le moyen de grimper sur une montagne fort escarpée qui commande à la muraille, & de là ils obligerent ceux qui la gardoient à se retirer; ensuite ils s'emparerent du bourg de Lucherna, dont ils ne purent néanmoins prendre le fort. Leur nombre s'augmentoit tous les jours, & les autres Cantons (*a*), malgré la parole qu'ils avoient donnée au Roi de lui envoyer des troupes, en conséquence d'un traité fait avec lui, vinrent au secours des trois premiers, sous prétexte qu'ils ne pouvoient se dispenser d'aider leurs compatriotes, & qu'ils y étoient obligés par leurs anciennes confédérations, anterieures à tous les engagemens qu'ils avoient pû contracter depuis avec les étrangers.

(*a*) Il n'y avoit alors que douze Cantons: celui d'Appenzel ne se forma & ne s'unit aux autres qu'en 1513.

1503.

Ils étoient déja au nombre de quinze mille devant la forteresse de Lucherna, que le Général François ne pouvoit secourir, à cause de la difficulté des passages, trop étroits & trop bien gardés; cependant ils pilloient le païs aux environs; & sur le refus que le Gouverneur de Musocco, place appartenant à Jean-Jacque Trivulce, fit de leur prêter de l'artillerie pour battre Lucherna, ils saccagerent Musocco, mais ils ne purent prendre le château, parce qu'il étoit trop bien fortifié.

Les François sentant la conséquence de cette entreprise, rassemblerent toutes les forces qu'ils avoient dans la Lombardie, & ils y joignirent les secours de Boulogne, de Ferrare & de Mantouë. Ils sommerent en même temps les Venitiens d'envoyer les troupes qu'ils étoient tenus de fournir pour la défense du Duché de Milan: le Sénat y consentit, mais ces secours furent si tardifs, qu'on ne pût s'en servir. Chaumont après avoir bien pourvu les forts situés dans les montagnes, campoit dans la plaine, se flatant que les Suisses qui n'avoient ni cavalerie, ni canon, n'oseroient y descendre; & qu'enfin lassés de rester dans ces montagnes sans vivres, sans argent & sans esperance de pouvoir réussir dans aucune entreprise importante, ils prendroient le parti de la retraite. Il ne fut pas trompé dans son attente; les Suisses se trouverent réduits à une extrême disette de vivres; les François coulerent à fond les barques qui leur en portoient, & fermerent absolument le passage. D'ailleurs la division se glissa parmi eux, parce qu'au fond cette entreprise ne regardoit que les Cantons qui s'étoient emparé de Belinzoné; enfin plusieurs de leurs Capitaines se laisserent gagner par l'argent de France. Ils prirent donc le parti de se retirer, & de rendre tout ce qu'ils avoient pris, à l'exception de Musocco, qui n'appartenoit pas au Roi, moyennant quoi ce Prince leur promit de ne point attaquer Belinzoné, du moins jusqu'à un certain temps.

XLIV. Ils sont obligés de s'accorder avec le Roi.

Les François étoient bien éloignés de se broüiller avec cette belliqueuse nation, mais surtout dans les conjonctures presentes où ils étoient en guerre avec le Roi d'Espagne, à la veille d'avoir l'Empereur pour ennemi, & dans une grande défiance des Venitiens. Ils ne rougissoient pas même d'acheter l'amitié des Suisses, en faisant non-seulement des pensions à tout le Corps Hel-

1503.

vetique, mais encore à plusieurs de ses principaux membres, & de signer des traités deshonorans. Ils n'étoient si faciles que par la connoissance qu'ils avoient du peu de courage de leur infanterie, & qu'ils n'ignoroient pas d'ailleurs combien il est désavantageux de faire la guerre à des gens qui n'ont rien à perdre.

XLV. Seconde entrevûë du Roi de France & de l'Archiduc à Lyon.

Le Roi de France n'ayant plus rien à craindre de la part des des Suisses, avoit tout lieu de se flater que la guerre de Naples ne dureroit pas long-temps. Il y avoit eu, mais inutilement, diverses négociations pour la paix entre les deux Rois. Enfin l'Archiduc voulut retourner par terre en Flandres, malgré les prieres de Ferdinand & d'Isabelle, & il en obtint les pouvoirs nécessaires pour faire la paix, qu'il desiroit avec ardeur, & à laquelle il s'étoit efforcé de les disposer; mais il avoit avec lui deux Ambassadeurs Espagnols, sans lesquels il ne vouloit rien conclure.

On ne peut exprimer la magnificence & les honneurs avec lesquels il fut reçû par toute la France; on prodigua les présens à ceux qui avoient quelque part dans sa faveur, parce que le Roi ne souhaitoit rien tant que de se le rendre favorable dans le traité de paix, & de se concilier pour toujours l'amitié d'un jeune Prince à qui les Couronnes de l'Empire & d'Espagne étoient destinées. Philippe répondit à cet accueil par un procedé noble & digne d'un Roi: outre que Louis lui avoit donné pour sûreté sa parole Royale, on avoit envoyé en Flandres quelques Seigneurs pour y demeurer en ôtages jusqu'à ce qu'il y fût arrivé; mais à peine fut-il entré en France, que pour marquer une entiere confiance au Roi, il ordonna de les renvoyer.

XLVI. Paix de Lyon, entre le Roi de France & l'Archiduc, au nom du Roi d'Espagne.

Ces témoignages réciproques de franchise & d'amitié, furent suivies d'une heureuse négociation: car peu de jours après, ces deux Princes conclurent la paix à Blois. (*a*) Les conditions furent: Que par rapport au Royaume de Naples, on s'en tiendroit au traité de partage; mais que les païs qui avoient occasionné la guerre, seroient déposés entre les mains de l'Archiduc: Que Charle son fils, & Claude fille du Roi, dont le mariage déja proposé, demeuroit arrêté, prendroient actuellement les titres de *Roi & Reine de Naples*, & de *Ducs &*

(*a*) Tous nos Auteurs placent l'entrevûë & le traité à Lyon. Il fut conclu le 5. d'Avril.

Ducheſſe de la Poüille & de Calabre : Que la portion du Roi d'Eſpagne ſeroit gouvernée par l'Archiduc, & celle du Roi de France par qui bon lui ſembleroit ; mais l'une & l'autre au nom des deux futurs époux, à qui Louis abandonneroit pour la dot de la Princeſſe, ce qu'il poſſedoit dans le Royaume de Naples. 1503.

Ce traité fut ſolemnellement juré dans l'Egliſe Cathedrale de Blois, par le Roi & l'Archiduc qui repréſentoit les Rois d'Eſpagne. Si cette paix avoit eu lieu, elle ne pouvoit manquer d'avoir de grandes ſuites ; car outre qu'elle eût mis fin à la guerre dans le Royaume de Naples, elle auroit ſans doute été ſuivie de la réconciliation de l'Empereur avec la France : en ce cas on n'auroit pas manqué d'inquiéter les Venitiens, & le Pape ſuſpect à tout le monde, & generalement décrié, auroit eu à craindre qu'on n'aſſemblât un Concile, ou qu'on n'employât toutes ſortes de moyens pour abaiſſer ſa puiſſance.

XLVII. Gonſalve refuſe d'executer le traité, & continuë la guerre.

Le Roi & Philippe dépêcherent auſſi-tôt des couriers dans le Royaume de Naples pour y porter la nouvelle de la paix, & pour ordonner aux deux Géneraux de ceſſer tous actes d'hoſtilité, en attendant la ratification des Rois d'Eſpagne. Le Viceroi François étoit prêt d'obéïr aux ordres de ſon maître ; mais Gonſalve, ſoit qu'il ſe flatât d'une victoire certaine, ſoit qu'il ne crût pas devoir s'en rapporter aux ſeuls ordres de l'Archiduc, répondit qu'il continueroit la guerre juſqu'à ce qu'il eût reçû de ſemblables ordres de la part de ſes maîtres.

Ce refus de Gonſalve étoit fondé ſur ce que le Roi de France ſe flatant d'une paix prochaine, avoit interrompu ſes préparatifs, & même contremandé trois mille hommes d'infanterie qui avoient ordre de s'embarquer à Genes pour le Royaume de Naples ; il avoit auſſi ſuſpendu la marche de trois cens lances que Percy devoit y conduire ; au contraire les deux mille Lanſquenets que l'Empereur avoit permis à Gonſalve de lever en Allemagne, s'étant embarqués à Trieſte, étoient arrivés à Barlette, après avoir traverſé ſans obſtacle le Golfe de Veniſe ; le Roi de France ſe plaignit beaucoup des Venitiens dans cette occaſion.

Le Duc de Nemours n'eſperant donc plus de ſuſpenſion, & ſe voyant très-affoibli par les pertes qu'il avoit faites, réſolut de ſe mettre en état de faire tête aux ennemis. Pour cet ef-

1503. ſet, il donna ordre de raſſembler toutes les troupes Françoiſes diſperſées en differens lieux, à l'exception de celles qui ſervoient ſous d'Aubigny dans la Calabre; il écrivit auſſi aux Seigneurs du païs de lui amener des ſecours. Auſſi-tôt Louis d'Ars, Capitaine François, & le Duc d'Atri, qui étoient en quartier à Otrante, convinrent d'unir leurs troupes pour aller joindre le Viceroi; c'étoit afin de n'être pas accablés en chemin par Pierre Navarre, qui étoit en ces cantons avec un gros détachement d'infanterie Eſpagnole. Mais d'Ars ayant trouvé l'occaſion de paſſer ſans danger, partit ſeul ſans ſe mettre en peine du péril où le Duc d'Atri ſeroit expoſé. Celui-ci ayant eu avis que Pierre Navarre marchoit vers Matera pour joindre Gonſalve, ſe mit auſſi en chemin avec ſes troupes: mais Navarre que les habitans de Rutiliano, Ville du Duché de Bari, avoient appellé à leur ſecours contre les François, dont ils venoient de ſecoüer le joug, s'étant détourné de ſon chemin pour y aller, rencontra le Duc d'Atri. Le Duc frapé d'étonnement ne ſçavoit quel parti prendre: enfin conſidérant que la retraite n'étoit pas ſûre; que ſi l'infanterie des ennemis étoit plus nombreuſe que la ſienne, il leur étoit ſuperieur en cavalerie & que leurs ſoldats ayant marché toute la nuit, devoient être fort fatigués, il ſe détermina au combat. On ſe battit de part & d'autre avec beaucoup de courage; mais Navarre tailla en pieces le Duc d'Atri, & le fit priſonnier, Jean-Antoine oncle de ce Seigneur, demeura ſur le champ de bataille. C'eſt une eſpece de fatalité, qu'un malheur en amene preſque toujours d'autres. Quatre galeres Françoiſes commandées par Prégent (*a*), Chevalier de Rhodes, s'étoient retirées dans le port d'Otrante avec l'agrément du Commandant Venitien; cet Officier s'étoit engagé d'empêcher qu'elles ne fuſſent inſultées par la flote Eſpagnole, qui croiſoit ſur ces côtes ſous les ordres de Villamarina. Mais les Eſpagnols étant entrés peu après dans le même port; Prégent trop foible pour leur réſiſter, prit le parti de couler ſes galeres à fond, après avoir mis ſes forçats en liberté, & ſe ſauva par terre avec ſes ſoldats.

XLVIII. Bataille de Gioia où

Le Roi de France avoit mandé à ſes Géneraux de ſe tenir ſeulement ſur la défenſive, jusqu'à ce qu'ils euſſent reçu la ra-

(*a*) Prégent de Bidoux, il étoit Provençal.

tification de la paix, ou de grands secours qu'il leur préparoit. Mais il étoit difficile de retenir l'ardeur & l'impétuosité des François, surtout les deux armées étant aussi nombreuses & aussi près l'une de l'autre qu'elles l'étoient; enfin le terme fatal, où la guerre devoit se décider, étoit arrivé. Ce fut dans la Calabre que le sort commença à se déclarer : tous les Espagnols qui étoient dans cette Province, se réunirent à Seminara; d'Aubigny ayant aussi rassemblé toutes ses troupes & celles des Seigneurs de son parti, mit son infanterie dans Gioïa à trois mille de Seminara, & sa cavalerie à Losarno place qui est aussi à trois mille de Gioïa; ensuite il se retrancha sur le bord de la riviere (*a*), où il plaça quatre pieces de canon, pour s'opposer aux ennemis, en cas qu'ils voulussent tenter le passage. Les Espagnols voyant qu'il étoit dangereux de le risquer en présence des François (*b*), firent marcher leur avant-garde sous les ordres de Benavidez, jusqu'au bord de la riviere, à l'opposite d'Aubigny qui l'attendoit avec toute son armée en bataille; tandis que Benavidez amuse d'Aubigny, l'arriere-garde & le corps de bataille vont passer la riviere à un mille & demi au dessus de Gioïa, où elles s'étoient renduës par un autre chemin. D'Aubigny s'en étant apperçu, marche avec une extrême diligence de ce côté-là, pour tâcher d'y arriver, avant que tous les ennemis soient passés; mais il les trouve tous rangés en bataille. Ils le chargent brusquement; & le taillent en pieces, même avant que Benavidez ait passé la riviere. Le désordre de ses troupes qui avoient rompu leurs rangs, pour marcher plus vîte, & la superiorité de l'infanterie ennemie donnerent la victoire aux Espagnols. D'Ambricourt avec quelques autres Officiers François, le Duc de Somma & plusieurs Barons du païs furent faits prisonniers dans ce combat; d'Aubigny même qui s'étoit sauvé à Angitola y ayant aussi-tôt été investi, ne put éviter de tomber entre les mains des vainqueurs. Ce Capitaine perdit la bataille & la liberté dans les mêmes lieux, où il s'étoit couvert de gloire quelques années auparavant (*c*) par la défaite du Roi Ferdinand & de Gonsalve réunis; éprouvant ainsi

1503.

d'Aubigny est battu, & fait prisonnier.

(*a*) Cette riviere s'appelle le Marro : elle passe à Gioïa.
(*b*) Cette action se passa le Vendredi 21. d'Avril.
(*c*) A la bataille de Seminara en 1495. Voyez ci-dessus, pag. 178.

1503.

que rien n'eſt plus fragile que la faveur de la fortune. D'Aubigny avoit néanmoins beaucoup d'expérience à la guerre, & c'étoit un des plus habiles Officiers que Charle VIII. eût amené en Italie ; mais ſe livrant trop à l'ardeur qui lui promettoit la victoire, il vit malheureuſement ſes eſperances trahies.

XLIX. Bataille de Cerignole, où le Duc de Nemours Viceroi de Naples eſt defait & tué.

La même précipitation fut cauſe de la perte du Viceroi dans la Poüille. Ayant appris la défaite d'Aubigny, il aſſembla le Conſeil de guerre, pour déliberer ſi l'on iroit chercher les ennemis, ou ſi l'on éviteroit le combat. La plûpart des Officiers repréſenterent que le nombre des Eſpagnols étoit fort accru, tandis que l'armée qui étoit diminuée, avoit beaucoup perdu de ſa vigueur & de ſon courage depuis l'affaire de Rubos, la révolte de Caſtellaneta, le malheur du Duc d'Atri & tout récemment par la défaite d'Aubigny : Que dans ces circonſtances il étoit contre la prudence de s'en remettre au ſort des armes : Qu'il ſeroit plus ſûr de s'enfermer dans Melfe ou dans quelque autre grande Ville bien fournie de vivres, pour y attendre des ſecours de France, ou la ratification de la paix : Qu'enfin les ordres précis du Roi ne leur laiſſoient pas la liberté de prendre un autre parti.

Mais pluſieurs autres furent d'un ſentiment contraire : ils peignoient vivement le péril où l'on ſeroit expoſé, lorſque l'armée victorieuſe de Calabre auroit joint les troupes de Gonſalve ; ajoutant qu'elle pourroit former quelque entrepriſe importante, à laquelle on ne ſeroit pas à portée de s'oppoſer : ils rappelloient ce qu'il en avoit coûté à Montpenſier, pour avoir préferé le parti qu'ils combattoient à celui de tenir la campagne ; & ils prouvoient par l'exemple du paſſé, qu'on ne devoit pas compter ſur des ſecours incertains & tardifs : Que ſi dans le temps que la fortune ne s'étoit pas encore déclarée en faveur de l'une des deux nations, Gonſalve avoit rejetté la ſuſpenſion d'armes, & les Rois d'Eſpagne refuſé de ratifier la paix, on ne pouvoit ſe flater qu'ils ſe montraſſent plus faciles aujourd'hui que la victoire ſembloit avoir pris parti ſous leurs drapeaux : Que l'armée Françoiſe n'étoit inferieure à celle des ennemis, ni en forces, ni en courage : Qu'il ne falloit pas que des accidens qui n'avoient d'autre cauſe qu'une pure négligence, fiſſent mal augurer d'une action qui ſe paſſeroit en raſe campagne, & ou

les armes & la seule valeur décideroient sans le secours de la ruse ni de l'artifice : Qu'il étoit plus glorieux & plus sûr de tenter la fortune avec des esperances du moins égales, que de se laisser consumer peu à peu, & d'abandonner ainsi aux ennemis la victoire qui ne leur coûteroit ni sang, ni périls : Que les ordres du Roi donnés de si loin, ne devoient être considerés que comme des conseils : Qu'enfin d'Aubigny auroit agi prudemment de les suivre, mais que sa défaite ayant changé la face de la guerre, on étoit aussi obligé de changer de plan & de mesures. Ce dernier avis l'emporta dans le Conseil. 1503.

Cependant Gonsalve qui ignoroit encore la victoire que les siens avoient remportée en Calabre, ne pouvant plus tenir dans Barlette contre la famine & la peste, prit le parti de sortir de cette place, & marcha vers Cerignola qui est à dix mille de Barlette, & qui fait un triangle avec cette Ville & Canose, où étoit Nemours. : ce Duc en ayant eu avis par ses coureurs, s'avança aussi du côté de Cerignola : cette marche fut très-pénible pour l'une & l'autre armée ; la chaleur étoit plus grande, qu'elle ne l'est d'ordinaire à l'entrée du mois de Mai (*a*) ; & l'on étoit dans un païs sec & aride qui manque absolument d'eau. On rapporte que plusieurs personnes de part & d'autre périrent par la soif dans cette occasion. Les François n'étoient pas informés si toute l'armée Espagnole étoit en marche, ou s'il n'y en avoit qu'une partie ; car d'un côté Fabrice Colonne précedant l'armée avec ses chevaux-legers, écartoit les coureurs qui auroient pû s'en assurer, & d'un autre côté les lances des gendarmes ennemis, qu'ils portoient toutes droites, & les pieds de fenoüil qui sont fort hauts dans cette contrée, cachoient presque tout-à-fait leur infanterie aux François.

Les Espagnols arriverent les premiers auprès de Cérignola, où il y avoit garnison Françoise ; ils camperent dans des vignes voisines ; & par le conseil de Prosper Colonne, ils élargirent un fossé qui bordoit ce terrain. Pendant qu'ils travailloient à cet ouvrage, les ennemis arrivent ; & comme la nuit s'approchoit, ils balancent s'ils attaqueront à l'instant, ou s'ils attendront au lendemain. Yves d'Alegre & le Prince de Melfe (*b*) étoient

(*a*) Tous nos Auteurs François placent la journée de Cerignola au Vendredi 28. d'Avril.

(*b*) Jean-Baptiste Caraccioli.

1503. d'avis de differer, à cause du désavantage qu'il y auroit à vouloir forcer un camp, dont on ignoroit la disposition, surtout aux approches de la nuit, & d'où le manque de vivres obligeroit les ennemis de se retirer; mais ce sage conseil fut rejetté avec hauteur par Nemours. C'est pourquoi les François marcherent contre les retranchemens de l'ennemi avec impétuosité, & les Suisses ne montrerent pas moins d'ardeur à cette attaque. Alors le feu prit aux poudres des Espagnols par hazard, ou autrement; cet accident, tout capable qu'il étoit de consterner Gonsalve, ne put troubler cette présence d'esprit si nécessaire à la guerre, au contraire il sçut en tirer avantage, pour animer ses soldats. *La victoire est à nous, Compagnons*, s'écria-t'il, *Dieu nous l'annonce par cet évenement; puisque nous n'aurons plus besoin de notre artillerie.*

On raconte différemment le détail de cette bataille. Les François publierent qu'ils avoient d'abord enfoncé l'infanterie Espagnole. Qu'ayant pénetré jusqu'à l'artillerie, ils avoient mis le feu aux poudres, & s'étoient emparés du canon; mais que la nuit survenant, leurs gendarmes avoient chargé leur propre infanterie qu'ils méconnoissoient dans l'obscurité, ce qui avoit donné le temps aux Espagnols de se rallier. D'autres disent au contraire, que les François ne purent garder leurs rangs à l'approche du fossé qui étoit de difficile accès, & que ce désordre ne contribua pas moins à leur déroute, que la valeur des ennemis, & la mort du Duc de Nemours, qui fut tué d'un coup d'arquebuse, en combattant à la tête des siens qu'il animoit à franchir le fossé. D'autres ajoutent que Nemours désesperant de le passer, fit un mouvement pour aller prendre le camp des Espagnols en flanc, & essayer d'y penetrer de ce côté-là; que pour cet effet, il ordonna de faire reculer les troupes: Que cet ordre mal expliqué par ceux qui n'en sçavoient pas la raison, joint à la mort de ce Général qui arriva dans le même instant, fit prendre la fuite à toute l'armée. Enfin il y a des gens qui rejettent sur d'Alegre (*a*) la précipitation de cette journée. Celui-ci voyant que Nemours vouloit differer la bataille, lui reprocha sa timidité, ce qui l'obligea de prendre un parti si dangereux.

Le combat dura fort peu; les Espagnols sortis de leurs re-

(*a*) Le Pere Daniel rapporte le fait conformément à ce dernier sentiment.

tranchemens, poursuivirent les François ; mais la nuit empêcha qu'il n'y eût beaucoup de morts ni de blessés, surtout de la cavalerie : Chandeu (*a*) entr'autres fut tué. Le reste, Officiers & soldats, abandonnant le bagage & l'artillerie, se sauverent par la fuite en differens lieux. Cette déroute arriva huit jours après la défaite d'Aubigny, & à pareil jour ; c'étoit un Vendredi, que les Espagnols regardent comme un jour heureux pour leur nation. 1503.

On dit qu'après l'action, Gonsalve ne voyant point Prosper Colonne, en demanda des nouvelles avec empressement, dans la crainte qu'il ne lui fût arrivé quelque malheur. Fabrice lui dit en riant de se rassurer, & que Prosper n'étoit pas homme à s'exposer.

Les François s'étant rassemblés, délibererent sur les differens partis qu'ils avoient à prendre, tantôt ils vouloient choisir un poste favorable, pour empêcher les ennemis de pénetrer jusqu'à Naples ; tantôt ils prenoient la résolution de se renfermer dans cette Ville, & de la défendre. Mais les difficultés qui naissent, pour ainsi dire, à chaque pas après une déroute empêcherent qu'on n'exécutât aucun de ces projets. En effet il n'étoit pas facile à des troupes encore effrayées de leur défaite de s'opposer au passage d'une armée victorieuse ; & encore moins de soutenir un siége dans Naples, où il n'y avoit point de vivres. Quelque temps auparavant les François, pour remedier à cet inconvenient, avoient fait acheter à Rome une grande quantité de bled ; mais le peuple s'opposa au transport de ces grains, soit qu'il craignît que la Ville n'en fût affamée, soit qu'il y fut secretement excité par le Pape, comme on le crut assés generalement alors. D'Alegre, le Prince de Salerne & plusieurs autres Barons se retirerent entre Gaëte & Trajetto, où la plus grande partie des débris de l'armée vint les joindre.

L. Gonsalve est reçû à Naples.

Gonsalve voulant profiter de sa victoire, marcha droit à Naples avec ses troupes. En passant à Melfe, il offrit au Prince de cette Ville de le laisser joüir de ses biens, s'il vouloit se donner au Roi d'Espagne : le Prince n'ayant pas accepté ce parti, il eut la permission de se retirer avec sa femme & ses

(*a*) Plusieurs de nos Historiens l'appellent *Chandenier.*

1503. enfans ; & il alla joindre Louis d'Ars à Venosa. De Melfe, Gonsalve continua son chemin vers Naples ; d'où la garnison Françoise se retira dans le Château neuf. Les Napolitains ainsi abandonnés, reçurent Gonsalve le quatorze de Mai ; & les villes d'Averse & de Capoue suivirent aussi-tôt leur exemple.

Fin du cinquième Livre.



HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE SIXIE'ME.



A nouvelle de tant de disgraces, frappa d'autant plus Louis XII. que se reposant sur un traité de paix, il ne croyoit pas devoir craindre ces funestes évenemens. La perte d'un si beau Royaume, le péril de ses autres états d'Italie, la défaite de ses armées, dans laquelle une infinité de Noblesse avoit été enveloppée, la honte de se voir vaincu par les Rois d'Espagne, moins puissans que lui, le dépit enfin de s'être laissé éblouïr par la fausse lueur de la paix, l'animerent à la vengeance; il n'écouta donc plus que son ressentiment, résolu d'employer toutes ses forces pour rétablir sa gloire, & reconquerir le Royaume de Naples.

1503. I. Dépit de Louis XII. après la bataille de Cerignole.

Mais avant de rien entreprendre, il se plaignit amerement de de la mauvaise foi des Espagnols, à l'Archiduc qui n'étoit pas

1503. encore parti de Blois. Il lui representa qu'il alloit se deshonorer s'il ne s'opposoit à une si noire perfidie. L'Archiduc qui n'y avoit aucune part (*a*), se plaignit très-vivement de son côté à la Cour d'Espagne, de l'affront qu'elle venoit de lui faire essuyer aux yeux de l'univers, & la pressa avec les dernieres instances d'abandonner d'injustes conquêtes.

II. Les Rois Catholiques refusent de ratifier la paix de Lyon.

Le traité n'avoit pas été plûtôt conclu, que Ferdinand & Isabelle en avoient été mécontens; soit que l'Archiduc eût excedé leurs pouvoirs, soit que depuis son départ d'Espagne, ils se fussent flatés que la guerre leur seroit plus favorable; soit enfin qu'ils eussent trouvé mauvais que Philippe, en s'appropriant ce qui leur appartenoit dans le Royaume de Naples, se fut attribué par avance des droits dont il ne devoit joüir qu'après un mariage, que la grande jeunesse des parties rendoit encore fort incertain. Ainsi ils avoient differé sous differens prétextes, d'envoyer leurs ratifications. Tantôt ils alleguoient qu'ils n'avoient pû se réunir dans un même lieu pour signer conjointement le traité; & tantôt des affaires pressantes les avoient trop occupés. Ils ne refusoient cependant pas absolument d'envoyer leurs ratifications, on pouvoit même esperer qu'ils les donneroient bien-tôt; mais au fond leur but étoit de tirer les choses en longueur, & de ne se regler que par les évenemens.

Ils n'eurent pas été plûtôt informés des victoires de Gonsalve, qu'ils ne balancerent plus sur le parti qu'ils avoient à prendre: néanmoins ils cacherent leurs desseins à l'Archiduc, prévoyant que le Roi de France ne feroit pas de grands efforts pour secourir Gaëte & les autres places qui lui restoient encore, tant qu'il seroit incertain de leurs intentions; enfin pressés par l'Archiduc qui étoit déterminé à rester à Blois jusqu'à ce que cette affaire fût finie, ils y envoyerent de nouveaux Ambassadeurs.

Après quelques jours de négociation, ces nouveaux Ministres déclarerent ouvertement que l'intention de leurs Maîtres n'étoit pas de ratifier un traité aussi préjudiciable à leur gloire qu'à leur sûreté. Dans une contestation qu'ils eurent avec

(*a*) Le Roi fut persuadé de sa bonne foi, & le rassura. *Si votre beau-pere*, dit-il, *a fait une perfidie, je ne veux pas lui ressembler; & j'aime mieux avoir perdu un Royaume que je sçaurai bien reconquerir, que l'honneur qui ne se peut jamais recouvrer*, Mezeray.

l'Archiduc, ils lui dirent que les Rois d'Espagne avoient été fort surpris de ce qu'il n'avoit pas suivi leurs intentions : Que quoique, pour lui faire honneur, ses pouvoirs fussent sans bornes, il auroit dû cependant se conformer aux instructions qu'il avoit reçuës de vive voix, & dont il ne lui avoit pas été permis de s'écarter. L'Archiduc répondit, que comme il avoit été libre de se charger de la négociation, il n'avoit reçû aucun ordre qui restraignît ses pouvoirs : Que Ferdinand & Isabelle lui avoient même dit positivement à son départ, qu'ils désiroient avec ardeur, qu'ils vouloient même qu'il conclût la paix : Qu'enfin ils lui avoient juré sur les Evangiles & sur un Crucifix, de ratifier tout ce qu'il arrêteroit : Qu'il avoit cependant ménagé l'étenduë de ses pouvoirs, & qu'il n'avoit rien fait qu'avec la participation & l'approbation des deux Ministres qui l'avoient accompagné.

1503.

Les Ambassadeurs proposerent artificieusement de nouvelles conditions de paix, & voulurent faire croire que leurs Maîtres pourroient restituer le Royaume de Naples à Frederic; mais le Roi reconnut bien-tôt que ces propositions n'étoient qu'un piége, & que le but des Espagnonls étoit de le broüiller avec l'Archiduc, qui vouloit assurer à son fils la Couronne de Naples. Ainsi il leur répondit lui-même dans une audience publique, qu'il n'écouteroit aucune proposition, tant que Ferdinand & Isabelle ne ratifieroient pas le traité, & ne rétabliroient pas les choses dans l'état où elles étoient avant la derniere révolution : Qu'au reste des Rois qui se glorifioient tant du titre de *Catholiques*, devoient avoir plus de ménagement pour leur propre gloire, & respecter davantage la religion de leurs sermens ; qu'il étoit étonant & même indigne qu'ils marquassent si peu de consideration pour l'Archiduc, Prince d'un mérite distingué, respectable par ses qualités personnelles, & dont le fils étoit leur héritier.

III. Louis XII. se prépare à leur faire une rude guerre dans le Royaume de Naples & en Espagne.

Après cette réponse, le Roi leur ordonna de partir le jour même, & ne songeant plus qu'à la guerre, il résolut de mettre sur pied, par terre & par mer, de plus grandes forces qu'aucun de ses prédecesseurs. Son plan étoit d'attaquer le Royaume de Naples avec une nombreuse armée & une flote aussi formidable ; ensuite craignant que pendant qu'on feroit

1503. ces préparatifs, Gaëte & les châteaux de Naples ne fussent contraints de se rendre, il donna des ordres pour y transporter promptement des troupes & des munitions par mer. Enfin comprenant que les renforts que l'Espagne avoit fait passer en Italie, étoient la veritable cause des pertes qu'il y avoit faites; il se proposa, pour occuper les Espagnols dans leurs Païs, d'envoyer une armée dans le Roussillon, qui confine à la Méditerranée, & une autre du côté de Fontarabie & des places voisines de l'Ocean, tandis que ses vaisseaux infesteroient les côtes de la Catalogne & de Valence.

IV. Gonsalve continue ses conquêtes.

Tandis que le Roi pressoit vivement ces préparatifs, Gonsalve songeoit à se rendre maître des châteaux de Naples. C'est pourquoi il établit une batterie au pied du mont de S. Martin, d'où il foudroyoit la partie du Château neuf qui est à l'opposite de cette montagne, & qui n'étoit fermée que de vieux murs, dont les fondemens étoient presque tout-à-fait hors de terre; & en même temps Pierre Navarre faisoit creuser une mine pour les faire sauter. Gonsalve battoit encore ce fort avec du canon braqué sur la tour de S. Vincent qu'il avoit prise depuis quelques jours. Le Château neuf n'étoit pas alors tel qu'on le voit aujourd'hui: on a rasé la vieille citadelle, & l'on a construit une enceinte qui commence à l'endroit où ce fort étoit bâti, & qui passant au travers de la place du château, ne finit qu'à la mer. Le Roi Frederic qui avoit commencé ce mur, l'avoit fait élever jusqu'à la hauteur du cordon des bastions; la maçonnerie & les fondemens en sont très-solides: d'ailleurs il est presque à l'épreuve de la mine, parce qu'il est contreminé par tout, & que la mer est presque au niveau de ce terrain. Gonsalve avoit dessein, après la prise de la vieille citadelle, de s'approcher des murs du château, & de le ruiner par de nouvelles mines; mais la témerité ou la mauvaise fortune des François lui épargnerent ce travail.

Pierre Navarre fit joüer sa mine (*a*), dont l'effort renversa une partie du mur de la citadelle; aussi-tôt l'infanterie Espagnole rangée en bataille dans cet endroit, entra dans la place, partie par la bréche, partie par escalade: les François ne voulant pas donner aux Espagnols le temps de s'y établir,

(*a*) Au commencement du mois de Juin.

1503.

sortirent du château, & fondirent sur eux avec impétuosité; mais se trouvant les plus foibles, ils furent poussés jusqu'au ravelin, où les Espagnols entrerent pêle mêle avec eux. Ensuite les vainqueurs pénetrerent avec la même ardeur jusqu'à la porte du château, où Gonsalve fit bâtir depuis un nouvelle grosse tour. Les François déja pleins de frayeur furent si frappés de cette hardiesse de l'ennemi, qu'ils rendirent presque dans l'instant le château à discretion, avec le grand nombre d'effets qu'on y avoit sauvés · le Comte de Montorio & plusieurs autres Seigneurs y furent faits prisonniers.

Cette victoire fut d'autant plus heureuse pour les Espagnols, qu'on vît paroître le lendemain une escadre de six gros vaisseaux & de plusieurs autres bâtimens chargés de vivres, d'armes, & de munitions, & qui portoient deux mille fantassins qu'on envoyoit de Genes au secours des assiégés. A l'approche de cette escadre, les vaisseaux Espagnols qui étoient dans le port de Naples, se retirerent à Ischia, où ils furent poursuivis par les François, dès que ceux-ci eurent appris la perte du Château neuf; mais les Espagnols voulant éviter le combat, coulerent à fond devant eux des barques qui empêcherent les François de les aborder: ainsi après quelques volées de canon tirées de part & d'autre, l'escadre Françoise fit voile vers Gaëte, & l'Espagnole retourna au Mole de Naples.

Après la prise du Château neuf, Gonsalve résolut d'achever promptement la conquête du Royaume. C'est pourquoi sans attendre l'armée de Calabre, qui pour n'avoir aucun obstacle dans sa marche, s'occupoit à soumettre la vallée d'Ariano, il envoya Prosper Colonne dans l'Abruzze; & laissant Pierre Navarre au siége du château de l'Oeuf, il alla former celui de Gaëte avec le reste de son armée. Cette place, très-forte par elle-même, & dont le vaste port étoit une sûre retraite pour les vaisseaux qu'on envoyoit de Genes & de Provence, faisoit toute l'esperance des François. Ce n'est pas néanmoins qu'ils ne fussent maîtres de plusieurs autres Villes; car outre celles qui étoient voisines de Gaëte, ils avoient encore dans l'Abruzze Aquila, la Rocca d'Evandro & plusieurs autres places. Louis d'Ars renfermé dans Venose avec le Prince de Melfe, y commandoit à une cavalerie & à une infanterie nombreuse qui désoloit tout le païs aux environs. Enfin Rossano, Matalone & plusieurs

1503. autres places fortes qui appartenoient aux Barons de la faction d'Anjou, conservoient leur attachement pour la France.

Cependant Pierre Navarre fit construire de certaines barques couvertes, à la faveur desquelles s'étant approché sans beaucoup de péril des murs du château de l'Oeuf, il y creusa une mine du côté qui regarde Pizzifalconé, sans que les assiégés s'en apperçussent. Cette mine fit sauter en l'air une partie du rocher avec les soldats qui le défendoient; le reste de la garnison en fut si effrayé, qu'elle abandonna la défense de la place, où les ennemis entrerent d'abord. L'heureux succès de cette entreprise acquit beaucoup de gloire à Navarre: cette nouvelle maniere d'attaquer parut d'autant plus terrible, qu'on n'avoit pas encore trouvé le moyen de s'en garentir. C'est pourquoi l'opinion commune étoit que rien ne pourroit désormais résister à l'effort des mines; & en effet il paroissoit surprenant alors que la poudre à canon renfermée dans un souterrain, bouleversât ainsi les plus fortes murailles. Ce furent les Genois qui les premiers firent usage de la mine en Italie l'an 1487. au siége de Serzanelle qu'ils vouloient enlever aux Florentins. On dit que Pierre Navarre servoit alors dans leurs troupes en qualité de simple soldat (*a*). Ils renverserent un mur par l'effort de la mine, mais ils ne prirent pas la place, par la faute du mineur qui n'avoit pas poussé son travail assés loin; le mauvais succès de cette premiere tentative, fit négliger alors cette invention.

A l'approche de Gonsalve, les troupes Françoises dispersées à Fondi, Itri, Trajetto & Rocca-Guillielma se rendirent à Gaëte par les ordres d'Yves d'Alegre. Elles consistoient en quatre cens lances & quatre mille hommes d'infanterie échapés à la défaite de Cerignola; les Princes de Salerne & de Bisignano & plusieurs autres Barons du Royaume se renfermerent aussi dans cette place. La retraite de ces troupes facilita aux Espagnols la prise de toutes les places, dont elles étoient sorties & du fort de San-Germano. Le General Espagnol se logea ensuite dans le fauxbourg de Gaëte, & il fit dresser deux batteries, l'une contre le port, & l'autre contre la montagne d'Orlando attenant la Ville, & qui la commande. Cette montagne qu'il environna depuis d'une muraille, n'étoit alors défenduë que par quelques forts de terre que les François y avoient élevés. Y ayant

(*a*) On a dit qu'il avoit été valet de pied du Cardinal d'Arragon

donné

donné inutilement deux assauts, il résolut de l'attaquer une troisiéme fois avec plus d'ordre ; mais il abandonna presque aussi-tôt ce projet ; par la consideration du nombre & de la valeur des troupes qui la défendoient. D'ailleurs ce poste, s'il s'y étoit établi, l'auroit exposé au feu du Monastere & des autres forts bâtis sur le sommet de cette montagne. Il continua néanmoins à battre la Ville qu'il avoit fait investir du côté de la mer par dix-huit galeres Espagnoles qui fermoient l'entrée du port sous les ordres de Dom Raimond de Cardone. Mais peu de jours après on vit paroître une flote Françoise composée de six grosses caraques Genoises, six autres vaisseaux & sept galeres chargées de vivres & d'un grand nombre d'infanterie ; le Marquis de Saluces (*a*) qui venoit remplir la place du Duc de Nemours, étoit sur cette flote. Le Roi voulant absolument sauver Gaëte, y envoya en peu de temps, partie sur cette flote, partie sur d'autres vaisseaux qui arriverent peu après, mille hommes de pied Corses & trois mille Gascons. La superiorité des François obligea l'escadre ennemie de se retirer à Naples ; c'est pourquoi Gonsalve désesperant de réussir dans son dessein, mit ses troupes dans Mola-di-Gaëta & Castelloné, tenant par ce moyen Gaëte bloquée. Ce General perdit beaucoup de monde en differentes escarmouches & dans la retraite ; Dom Hugues de Cardone entr'autres fut tué d'un coup de canon tiré de la Ville.

1503.

Les desseins de Gonsalve avoient eu un plus favorable succès dans les autres parties du Royaume. Prosper Colonne s'étoit emparé de Rocca d'Evandro & d'Aquila, & il avoit pris toutes les autres Villes de l'Abruzze ; d'ailleurs le traité que le Comte de Capaccio venoit de faire avec les Espagnols, leur avoit soumis presque toute la Calabre : ainsi les François n'avoient plus dans cette Province que Rossano & San-Severina, où même le Comte de Rossano étoit assiégé.

V. Suite de la guerre de Pise.

Avant la décadence des affaires de France dans le Royaume de Naples, les Florentins, pour se garentir des armes & des artifices du Pape & du Duc de Valentinois, avoient levé de nouvelles troupes, & choisi pour commander leur armée en chef, sans néanmoins lui donner le titre de Capitaine géneral,

(*a*) Ludovic, dont il est parlé cy-dessus, pag. 154.

1503. le Bailli de Caën (*a*) Capitaine de cinquante lances Françoiſes, qui avoit de la réputation à la guerre. Ils ſe perſuadoient que lorſqu'on verroit ce Bailli qui étoit Officier du Roi, ſervir la République avec cinquante lances, & ſurtout de l'agrement de ſon Maître, on n'oſeroit les attaquer ſi ouvertement. Enfin ils ſe flatoient que le Roi en ſeroit plus diſpoſé à leur donner ſes ſecours.

Ce Géneral étant arrivé & toutes les troupes aſſemblées, on fit une ſeconde fois le dégat des bleds dans le territoire de Piſe: mais on ne put détruire tout, par ce qu'on n'oſa pénetrer dans le Val-di-Serchio qui eſt environné de marais & de montagnes, & ſitué à une égale diſtance de Lucques & de Piſe entre ces deux Villes. Après cette expédition, le Bailli alla mettre le ſiége devant Vicopiſano, dont il ſe rendit maître ſans difficulté, après en avoir fait ſortir cent hommes de pied François qui y étoient au ſervice des Piſans. Il les avoit menacés de les punir comme ennemis du Roi, s'ils n'abandonnoient la place, leur promettant au contraire la païe d'un mois, s'ils obéiſſoient. Il fit auſſi-tôt inveſtir la Verrucola, pour empêcher qu'il n'y entrât des troupes, dont elle étoit aſſés mal pourvuë, & ayant enſuite fait amener de l'artillerie par les montagnes avec beaucoup de peine, il tira quelques coups de canon, après quoi les aſſiégés ſe rendirent vies & bagues ſauves.

La Verrucola, petite fortereſſe bâtie pendant les longues guerres du Piſan, & ſituée ſur une haute montagne, étoit de grande importance par ſon aſſiéte. En effet ce poſte met à portée de déſoler tout le païs aux environs juſqu'aux portes de Piſe, dont il n'eſt éloigné que de cinq milles; d'ailleurs il commande tellement cette Ville qu'il découvre tout ce qui en ſort: c'avoit été par cette raiſon que Paul Vitelli & pluſieurs autres Capitaines avoient ſouvent tenté, mais inutilement, de s'en emparer. Les Piſans pleins d'une fauſſe ſécurité par rapport à Vicopiſano, dont il faut néceſſairement être maître pour attaquer la Verrucola, avoient négligé de bien pourvoir ce dernier fort.

La perte de la Verrucola jetta la conſternation dans Piſe: néanmoins les habitans qui n'avoient qu'un petit nombre de

(*a*) Guichardin le nomme improprement, *le Bailli d'Occan*. C'étoit Jacques de Silly.

soldats étrangers ; manquant d'argent & de vivres, ne pouvoient se résoudre à retourner sous la domination des Florentins ; le désespoir d'obtenir leur pardon, étoit le plus grand obstacle à leur soumission : ils se rappelloient sans cesse tous les outrages qu'ils avoient faits à cette République, & ce souvenir achevoit de leur ôter toute esperance. Les Magistrats employoient toute leur industrie, pour les entretenir dans cette disposition ; car les païsans, dont le secours étoit indispensablement nécessaire à la défense de Pise, ne voyoient qu'avec chagrin leurs champs ravagés & détruits, & le commun peuple avoit enfin compris qu'il lui étoit plus facile de subsister en travaillant, qu'en faisant la guerre. On avoit donc grand soin de les amuser de mille esperances flateuses ; tantôt c'étoit des lettres supposées ; tantôt des bruits favorables qu'on répandoit, mais toujours mêlés de quelque circonstance vraïe, pour rendre le reste croyable ; tantôt on tiroit conséquence de tout ce qui arrivoit en Italie, pour les flater du secours de differentes Puissances. Les Pisans ne laissoient pas d'ailleurs d'être soulagés dans leurs extrêmes besoins par les Genois & la ville de Lucques anciens ennemis de Florence ; Pandolphe Petrucci, malgré tous les bienfaits qu'il devoit aux Florentins, leur étoit aussi favorable. Mais ce qui étoit bien plus important, le Duc de Valentinois leur fournissoit sécretement des secours, à la verité, peu considérables, mais réels & il leur donnoit de grandes esperances pour l'avenir. 1503.

VI. Projets ambitieux du Pape & du Duc de Valentinois.

Il y avoit longtemps que ce Duc avoit formé le dessein de se faire Souverain de Pise, & que les Pisans eux-mêmes l'en avoient sollicité. La crainte d'offenser le Roi de France, l'avoit toujours retenu ; mais devenu plus hardi par les pertes de ce Prince dans le Royaume de Naples, il traitoit actuellement avec les Députés que les Pisans avoient envoyés à Rome ; cet ambitieux ne bornant pas ses vûës à la Souveraineté de Pise, songeoit encore à s'emparer de toute la Toscane.

Quoique les Florentins & les Siennois fussent également allarmés des desseins de Valentinois, l'interêt particulier l'emportoit sur le bien public, & l'on ne pensoit pas à conclure la ligue que le Roi de France avoit proposée entre les Boulonnois, les Florentins & les Siennois. Les Florentins ne vouloient pas y entrer, à moins qu'on ne leur restituât Montepulciano, suivant

1503. ce qui avoit été proposé & même promis d'abord. Mais Pandolphe Petrucci étoit bien éloigné de les contenter, quoiqu'il en eût donné sa parole ; ses raisons étoient, que s'il restituoit cette place, il se rendroit si odieux aux Siennois, qu'il seroit obligé de quitter Sienne une seconde fois : Qu'il étoit donc plus avantageux au bien commun d'attendre une occasion favorable pour faire cette restitution, que d'irriter actuellement les Siennois, & de faciliter ainsi au Duc de Valentinois les moyens de s'emparer de Sienne. Ainsi sa politique alloit à faire prendre aux Florentins l'esperance, pour la chose même ; & ses raisons qui leur paroissoient frivoles, étoient bien reçuës à la Cour de France par le moyen de François de Narni résident à Sienne pour le Roi.

Cependant le Pape & le Duc de Valentinois vouloient, avant de faire éclater leurs desseins sur la ville de Pise, voir quel seroit le succès des préparatifs du Roi de France, & déterminer une bonne fois le parti qu'il convenoit à leurs interêts de prendre entre les deux Rois. Ils dissimuloient, & differoient autant qu'il leur étoit possible, à se déclarer. Dans le fonds ils s'étoient alienés de la France, depuis la démarche du Roi en faveur de Boulogne & de la Toscane, ce qui leur avoit fait juger qu'ils ne devoient pas compter sur lui pour leur agrandissement ; & il y avoit tout lieu de croire qu'ils n'embrasseroient son parti, qu'autant qu'ils y seroient forcés par la crainte. Ils avoient déja commencé à l'abandonner avant toutes ses pertes dans le Royaume de Naples, & gardant encore moins de mesures par la suite, son autorité ne les retenoit presque plus. Néanmoins incontinent après l'affaire de Cerignola, ils avoient affecté de paroître attachés à la France, & de vouloir lever des troupes pour les envoyer dans le Royaume de Naples. Malgré ces spécieux dehors, ils n'étoient occupés que de leurs vûës sur la Toscane, & quand le Roi pressoit l'un & l'autre de se déclarer ouvertement pour lui, il en recevoit des réponses si équivoques, que sa défiance augmentoit de jour en jour sur leur compte. La fausseté de l'un & la dissimulation de l'autre étoient même si connuës à Rome, qu'il y étoit passé en proverbe, *que le Pape ne faisoit jamais ce qu'il disoit, & que le Duc de Valentinois ne disoit jamais ce qu'il faisoit.*

Leurs démêlés avec Jean-Jourdain des Urſins n'étoient pas encore terminés : à la verité la crainte de la colere du Roi avoit obligé Valentinois de déferer à ſes ordres, & de ceſſer les voïes de fait ; mais le Pape qui en témoignoit un extrême dépit, n'avoit point ceſſé de preſſer le Roi, ou de lui permettre de s'emparer des places de Jean-Jourdain, ou d'obliger ce Seigneur à s'en accommoder avec lui. Il diſoit toujours qu'il n'en agiſſoit pas ainſi par ambition, mais par la juſte crainte d'un voiſin ſi dangereux ; Alexandre pour appuyer ce prétexte, ajoutoit, qu'il avoit trouvé dans les papiers du Cardinal des Urſins un blanc ſigné de Jourdain, indice aſſés convaincant qu'il étoit entré dans la ligue de la Magioné. 1503.

Le Roi plus ſenſible à ſes interêts qu'à l'honneur, s'étoit toujours reglé par les circonſtances dans cette affaire : Quelquefois il avoit paru proteger Jean-Jourdain avec toute la chaleur qu'il avoit montrée d'abord pour ſa défenſe ; mais auſſi il avoit ſouvent laiſſé paroître du penchant à donner quelque ſatisfaction au Pape. On avoit propoſé d'abord que Jean-Jourdain déposât Bracciano entre les mains de l'Ambaſſadeur de France réſident à Rome, mais Jourdain n'y ayant pas voulu conſentir, le Roi avoit demandé à être juge de ce differend. En conſéquence il exigeoit que Jean-Jourdain ſe tranſportât en France dans deux mois, & que juſqu'à la déciſion, toutes choſes demeuraſſent en état : Jean-Jourdain s'étoit rendu à cet expédient par pure néceſſité, ſe flatant d'ailleurs qu'en conſideration des ſervices de ſon pere & des ſiens propres, le Roi feroit finir cette véxation ; le Pape avoit auſſi approuvé ce tempérament plus par crainte qu'autrement, la propoſition s'en étant faite dans le temps que l'Archiduc venoit de conclure la paix au nom des Rois d'Eſpagne.

Mais quand les choſes eurent changé de face par les victoires des Eſpagnols, & que le Pape ſentit que la France alloit avoir beſoin de lui, il propoſa de donner en échange des places de Jean-Jourdain, un équivalent qui ſeroit fixé par le Roi. Par la même raiſon Louis engagea ou plutôt força Jean-Jourdain à conclure ce marché, & l'obligea même de lui donner ſon fils en ôtage de ſon exactitude à exécuter ce qui ſeroit reglé; mais il vouloit que le pape ſe déclarât ouvertement pour lui dans la guerre de Naples, avant de le mettre en poſſeſſion de ces places. Le fils de Jean-

1503. Jourdain étoit alors à Pitigliano ; & Trans Ambassadeur de France à Rome se transporta à Porto-Hercole pour le recevoir ; mais les habitans de Pitigliano refuserent de lui livrer ce jeune Seigneur. A cette nouvelle Jean-Jourdain qui étoit de retour en Italie, se rendit aussi-tôt à Porto-Hercole, s'offrit à Trans à la place de son fils, & Trans eut l'imprudence de l'accepter, & de le faire embarquer pour l'envoyer en France ; mais dès que le Roi en eut avis, il donna ordre qu'on le mît en liberté.

VII. Le Roi fait marcher ses troupes à Fontarabie, en Roussillon & en Italie ; & ses armées navales mettent à la voile.

Cependant le Roi de France pressoit ses préparatifs pour la guerre qu'il vouloit faire à l'Espagne. Le Sire d'Albret & le Maréchal de Gié marcherent en Guyenne pour commencer la guerre du côté de Fontarabie avec quatre cens lances & cinq mille hommes d'infanterie, partie Suisses & partie Gascons. Le Maréchal de Rieux (*a*) se rendit en Languedoc, pour attaquer le Roussillon avec huit cens lances & huit mille hommes de pied Suisses & François ; & la flote destinée à infester les côtes de Catalogne & de Valence, se mit en mer. A l'égard de l'Italie, le Roi nomma pour General de ses troupes M. de la Tremoille, à qui personne ne disputoit la gloire d'être le plus grand Capitaine que la France possedât alors. Le Bailli de Dijon eut ordre d'aller lever huit mille Suisses : les gendarmes aussi-bien que le reste de l'infanterie destinés à cette expédition, étoient prêts à marcher. Cette armée ne fut pas si nombreuse que le Roi l'avoit projetté d'abord ; ce n'est pas qu'il ne lui eût été facile de la grossir davantage, ou qu'il voulût épargner ; mais il avoit en vûë de la rendre plus legere, afin qu'elle passât plus promptement dans le Royaume de Naples, où les affaires étoient en grand danger ; il crut qu'elle suffiroit à les rétablir, trompé en cela par la relation d'Alegre qui avoit beaucoup exageré le nombre des restes de l'armée, & qui avoit trop compté sur la fidelité des places & des Barons Napolitains encore attachés à la France : d'ailleurs le Roi faisoit fond sur les troupes auxiliaires qu'il avoit demandées à tous ses Alliés d'Italie.

Les Florentins lui donnerent le Bailli de Caën avec ses cinquante lances & cent cinquante autres hommes d'armes : le Duc de Ferrare, la ville de Boulogne & le Marquis de Mantouë fournirent chacun cent hommes d'armes, & le dernier

(*a*) Jean Sire de Rieux V. du nom. Il fut Maréchal de Bretagne sous François II. dernier Duc qui le nomma tuteur d'Anne sa fille. Il fut fait Maréchal de France en 1494, & mourut d'éthisie en 1518.

marcha en personne, pour faire plaisir au Roi qui l'en pria : les Siennois fournirent aussi cent hommes d'armes : toutes ces troupes jointes à huit cens lances & à cinq mille Gascons qui étoient sous les ordres de la Tremoille, aux huit mille Suisses que l'on attendoit & à la garnison de Gaëte, devoient composer le nombre de dix-huit cens lances Françoises ou Italiennes & de plus de dix-huit mille hommes d'infanterie. Enfin on avoit mis en mer une flote très-nombreuse & en bon état. Ces grands armemens firent dire à tout le monde que jamais Roi de France n'avoit eu à la fois tant de forces sur pied. 1503.

VIII. Le Pape & son fils se proposent de profiter de cette guerre.

Il n'étoit pas sûr pour l'armée Françoise de laisser Rome derriere elle, sans avoir fait expliquer le Pape & le Duc de Valentinois; ils étoient fort suspects l'un & l'autre au Roi, surtout depuis qu'on avoit intercepté des lettres de ce dernier à Gonsalve. Il y étoit question d'un traité, suivant lequel Gonsalve, aprés avoir pris Gaëte, & affermi la conquête du Royaume de Naples, devoit, pour attaquer conjointement la Toscane, joindre ses troupes à celles de Valentinois, qui se seroit auparavant rendu maître de la ville de Pise. Cette découverte engagea le Roi, qui étoit déja en Lombardie, à presser vivement Alexandre & son fils de prendre enfin un parti. Ces deux politiques feignant de se rendre à ses instances, traitoient en même temps avec Gonsalve; mais quelques assurances qu'ils donnassent à Louis, ils étoient plus portés à s'unir avec l'Espagne; parce qu'en se déclarant en faveur de cette Couronne, ils croyoient avoir une occasion favorable de se servir de ses troupes pour executer leurs projets. Néanmoins ils n'osoient en faire la démarche dans la crainte qu'elle ne les exposât aux premieres attaques de l'armée Françoise, & ne causât leur ruine, au lieu de leur procurer les avantages qu'ils en esperoient. Dans cette incertitude ils permettoient aux deux nations de lever de l'infanterie dans Rome. Enfin ne pouvant plus résister aux instances du Roi, le Duc de Valentinois promit de joindre l'armée avec cinq cens hommes d'armes & deux mille fantassins; exigeant que non-seulement Louis abandonnât au S. Siege les places de Jean-Jourdain, mais qu'il lui permît encore de se saisir de Sienne.

Malgré cette démarche, ils changerent de résolution, & firent naître de nouvelles difficultés, prenant le parti de se re-

1503. gler par les évenemens. C'est pourquoi le Pape proposa de demeurer neutre, en qualité de pere commun; de donner néanmoins passage à l'armée Françoise par les Etats de l'Eglise, & de s'engager à n'attaquer ni les Florentins, ni les Siennois, ni Boulogne, tant que dureroit la guerre de Naples; le Roi brûlant de voir son armée dans le Royaume de Naples, auroit enfin accepté ce parti, tout honteux qu'il étoit pour lui; & quoiqu'il n'ignorat pas le péril où cette neutralité jettoit ses troupes, & ses Alliés d'Italie: en effet comment pouvoit-il s'assûrer, que si ses armes étoient malheureuses dans le Royaume de Naples, le Pape & le Duc de Valentinois ne se déclareroient pas contre lui? Que même aussi-tôt que l'armée s'y seroit renduë, ils n'attaqueroient pas la Toscane, affoiblie par ses divisions, & dépourvuë des troupes qu'elle lui auroit fournies. Enfin il y avoit beaucoup d'apparence que s'étant proposé de tirer tout l'avantage qu'ils pourroient de cette conjoncture, il n'y avoit rien qu'ils ne fussent capables d'entreprendre.

IX. Mort d'Alexandre VI.

Mais dans le temps que le Pape & son fils se repaissoient des esperances les plus flateuses, ils apprirent l'un & l'autre que rien n'est plus fragile que les desseins des hommes. Le Pape étant allé prendre le frais, & souper dans une Vigne voisine du Vatican, en fut aussi-tôt rapporté demi-mort dans son Palais, & son fils eut bien-tôt le même sort: Alexandre étant mort le lendemain qui fut le dix-huit d'Août, son corps fut porté, selon l'usage, dans la Basilique de S. Pierre; il étoit livide, enflé & difforme, signes manifestes de poison. Valentinois en vainquit la malignité par la vigueur de l'âge, aidée d'un contrepoison pris sur le champ, mais il lui en resta une longue & cruelle maladie. Personne ne douta de la cause de cet accident.

On dit que le pere & le fils s'étoient fait une habitude d'empoisonner, non-seulement leurs ennemis & ceux qui leur étoient suspects, mais encore les riches Cardinaux & les autres Courtisans, uniquement pour s'approprier leurs biens. C'étoit par cette detestable voïe qu'ils s'étoient défait du Cardinal de Saint Ange qui ne les avoit jamais offensés, & dont les richesses faisoient tout le crime; ils avoient même fait périr de la même maniere les Cardinaux de Capouë & de Modene leurs plus grands amis, & dont ils avoient éprouvé la fidelité dans l'administration de leurs affaires. Le Duc de Valentinois avoit résolu

d'empoisonner

d'empoisonner Adrien (*a*) Cardinal de Corneto, à la Vigne duquel il devoit souper avec Alexandre; pour cet effet il y avoit envoyé des bouteilles de vin empoisonné, & on les avoit remises à un Officier qui n'étoit pas du secret, avec ordre de n'en donner à personne. Le Pape arriva par hazard avant l'heure du souper, & se trouvant fort alteré par la grande chaleur, il demanda à boire. L'Officier n'ayant point alors d'autre vin que celui qu'on venoit d'apporter, & le croyant excellent, en donna au Pape; & Valentinois arrivant sur ces entrefaites, en but aussi. 1503.

Toute la Ville accourut en foule à S. Pierre, pour y repaître ses yeux d'un spectacle qui causoit la joïe publique: on ne s'arrachoit qu'avec peine d'un lieu où l'on voyoit enfin hors d'état de nuire un monstre, dont la barbarie, l'ambition, la perfidie, les débauches inoüies avoient effrayé l'univers, & dont l'avarice avoit vendu sans distinction le sacré comme le profane. Monstre néanmoins, dont toute la vie n'avoit presque été qu'un tissu de prosperités, & qui se livrant sans cesse à des projets effrenés, les avoit toujours vû, réussir beaucoup au de-là de ses esperances; exemple propre à confondre la présomption de ces hommes, dont la foible raison osant pénetrer dans la profondeur des secrets de la Providence, décide que nos biens & nos maux ont leur source dans nos bonnes actions & dans nos crimes. Comme si la vertu n'étoit pas tous les jours la victime de l'injustice & de la véxation, tandis que le vice heureux brille aux premiers rangs; & comme si la prosperité des méchans & le malheur des bons donnoit atteinte à la justice & à la puissance de Dieu, dont la grandeur affranchie des limites du temps, sçait récompenser le juste, & punir le criminel dans l'éternité.

X. Troubles à Rome après la mort du Pape.

Le Duc de Valentinois, dont le poison avoit entierement abattu les forces, rassembla toutes ses troupes auprès de lui. Il s'étoit proposé depuis longtemps de faire élire un Pape à son gré, après la mort d'Alexandre, & de se servir pour cet effet de la force, appuyé des suffrages de onze Cardinaux Espagnols qui lui étoient dévoüés. Mais sa maladie rendoit ce dessein & tous ses autres projets plus difficiles qu'il ne

(*a*) Adrien *Castellezi*. Il prit le nom de *Corneto*, parce qu'il étoit de cette Ville. Alexandre VI. l'avoit fait Cardinal.

1503. ſe l'étoit imaginé ; il ſe plaignoit avec une eſpece de fureur, qu'ayant préparé tous les moyens néceſſaires pour remedier aux accidens qu'il avoit prévus qui pouvoient arriver à la mort de ſon pere, il n'avoit jamais penſé qu'il pourroit être lui-même dans cette conjoncture hors d'état de rien executer. Il fut donc contraint de regler ſes démarches, non ſur le plan qu'il s'étoit fait, mais ſur ſa ſituation préſente. Comprenant qu'il ne lui ſeroit pas poſſible de réſiſter en même temps aux Colonne & aux Urſins, & qu'il avoit lieu de craindre que ces deux Maiſons ne ſe réuniſſent contre lui, il crut devoir ſe réconcilier plutôt avec les familles, dont il avoit ſeulement enlevé les biens, qu'avec celles, dont non content d'avoir uſurpé les Etats, il avoit encore verſé le ſang. Ainſi il ſe hâta de traiter avec les Colonne & les della Vallé unis par le lien de faction : il leur rendit leurs places, qu'Alexandre avoit fort aggrandies & fortifiées avec beaucoup de dépenſe, depuis qu'il s'en étoit emparé, & il les preſſa même d'aller s'en remettre en poſſeſſion.

Mais ces meſures ne ſuffiſoient pas pour ſa ſûreté, ni pour la tranquillité de Rome, où tout étoit en combuſtion. Proſper Colonne s'y étoit rendu, & tous les amis de ſa Maiſon avoient pris les armes. D'un autre côté Fabio des Urſins s'étoit rendu à Montegiordano ; & ayant raſſemblé un grand nombre de ſes partiſans, il avoit brûlé les magaſins & les maiſons de quelques marchands Eſpagnols & des Courtiſans de la même nation devenus l'objet de la haine publique par l'orgueil inſuportable qu'ils avoient fait paroître ſous le regne d'Alexandre. Brûlant de ſacrifier Valentinois à ſes reſſentimens, Fabio (a) levoit beaucoup de ſoldats étrangers, & il preſſoit Barthelemy d'Alviano qui étoit au ſervice des Venitiens, de venir le joindre, pour venger enſemble leurs injures communes. Le Borgo & les Prés de S. Pierre étoient occupés par les troupes de Valentinois ; en ſorte que les Cardinaux ne ſe croyant pas en ſûreté dans le Palais Pontifical, s'aſſembloient au Couvent de la Minerve, & ce fut là, que contre l'ancienne coutume, ils commencerent plus tard qu'à l'ordinaire, les obſeques du Pape. On craignoit que Gonſalve ne vînt à Rome, ſurtout depuis

(a) Fabio étoit fils de Paul des Urſins, que le Duc de Valentinois avoit fait étrangler.

que Prosper avoit laissé quelques troupes Espagnoles à Marino ; d'ailleurs la réconciliation de Valentinois avec les Colonne faisoit croire que ce Duc s'étoit enfin déterminé à prendre le parti des Espagnols : mais on étoit encore dans de plus grandes allarmes que l'armée Françoise ne voulût aussi se rendre à Rome. 1503.

Elle n'avoit marché qu'à petites journées jusqu'alors, parce qu'elle n'avoit point encore été jointe par les Suisses. Cette nation rebutée par la perte des siens dans le Royaume de Naples, avoit hésité longtems si l'on permettroit aux Officiers du Roi de faire des levées dans les Cantons ; & presque tous les Capitaines & soldats que la France y avoit enrôlés, ne marchoient qu'à regret & avec beaucoup de lenteur. Mais après la mort du Pape, l'armée eut ordre de se rendre à Sienne sans attendre les Suisses, & de-là à Rome ; & comme la Tremoille étoit tombé malade à Parme, le Marquis de Mantouë prit la conduite des troupes avec le titre de Lieutenant du Roi ; le Bailli de Caën & Sandricourt (*a*) lui furent adjoints dans le commandement, mais sans aucun titre. Le Roi donna ordre en même tems à sa flote de passer de Gaëte à Ostie, dans la vûë, disoit-on, de tenir Gonsalve en respect, en cas qu'il voulût aller à Rome avec son armée, pour forcer les suffrages des Cardinaux. L'armée de terre séjourna néanmoins quelque tems entre Buonconvento & Viterbe, parce que les Suisses qui étoient venus jusqu'à Sienne, refuserent de passer outre, à moins qu'on ne leur payât la solde, & que les Marchands, à cause des troubles de Rome, faisoient difficulté d'accepter les lettres de change tirées sur eux par les Banquiers François.

XI. Les Villes & les Seigneurs de l'Etat de l'Eglise subjuguez par le Duc de Valentinois, se rétablissent : la Romagne lui demeure fidele.

Le territoire de Rome & plusieurs places des Etats de l'Eglise & du Duc de Valentinois n'étoient pas plus tranquilles que la Ville de Rome. Les Ursins & tous les autres Seigneurs rentroient dans leurs biens : les Vitelli étoient retournés à Citta-di-Castello : & Jean-Paul Baglioné avoit attaqué la ville de Perouse, à la faveur d'une intelligence qu'il croyoit y avoir. A la vérité il avoit été repoussé, mais il y étoit revenu depuis avec de nombreuses troupes, dont les Florentins lui avoient fourni ouvertement une partie, & il avoit enfin forcé la place avec quelque perte des deux côtés. La ville de Piombino avoit pris les armes, & son ancien Seigneur s'y étoit rétabli, à l'aide des

(*a*) Le Pere Daniel le nomme Vaudricourt.

1503. Florentins, malgré tous les efforts des Siennois pour s'en emparer. Le Duc d'Urbin & les Seigneurs de Pesaro, de Camerino & de Sinigaglia, s'étoient aussi remis en possession de ces places.

La Romagne seule, quoiqu'elle ne fût pas sans inquiétude de la part des Venitiens qui avoient mis beaucoup de troupes dans Ravenne, étoit sans troubles & toujours fidele au Duc de Valentinois. Elle avoit reconnu par expérience, qu'elle étoit plus heureuse sous la domination d'un seul maître puissant, qu'elle ne l'avoit été, lorsque les Villes de son territoire obéïssoient chacune à un Seigneur particulier, qui trop foible pour défendre son Etat, & n'étant pas assés riche pour faire du bien à personne, & pour subsister, étoit souvent obligé de vexer ses propres sujets. Le Duc de Valentinois par son autorité, par sa puissance & par l'exacte justice qu'il faisoit rendre, avoit mis fin aux troubles continuels qui désoloient le païs, & réprimé la fureur des factieux qui se massacroient réciproquement auparavant: il s'étoit concilié l'affection des peuples par cette conduite & par les bienfaits qu'il avoit répandus sur plusieurs particuliers, en prenant à sa solde les gens qui faisoient profession des armes, en procurant des emplois dans ses Etats & dans ceux du Pape aux personnes de robe, & en protegeant les Ecclesiastiques auprès de son pere: ainsi ni l'exemple de la révolte génerale de ses autres Etats, ni le souvenir de leurs premiers maîtres, ne purent ébranler la fidelité des peuples de la Romagne.

XII. Traité du Duc de Valentinois avec le Roi de France.

Malgré la triste situation de ce Duc, les François & les Espagnols lui faisoient de grandes offres, dans la vûë de se servir de ses troupes, de gagner par son moyen les Cardinaux de sa faction dans le prochain conclave. Sa réconciliation avec les Colonne avoit fait croire qu'il se livreroit aux Espagnols; mais il n'avoit fait cette démarche, que pour prévenir la réunion de cette famille avec les Ursins contre lui. Aussi prit-il le parti du Roi de France, dont il jugea que l'armée si voisine de Rome, étoit plus en état que les Espagnols de lui nuire ou de l'appuyer à Rome & dans ses propres Etats. Il fit donc son traité le premier de Septembre avec le Cardinal de San-Severino & avec M. de Trans Ambassadeur de France. Il promit de prêter ses troupes au Roi pour la guerre de Naples & pour toute autre

expédition, pourvû que ce ne fût pas contre l'Eglise; d'un autre côté le Cardinal & l'Ambassadeur prirent sous la protection du Roi, Valentinois & les Etats dont ce Duc étoit actuellement en possession, & s'obligerent de l'aider à rentrer dans ceux qu'il avoit perdus. 1503.

XIII. Le Cardinal d'Amboise veut se faire élire Pape.

Valentinois fit encore esperer aux François, qu'il engageroit la plus grande partie des Cardinaux Espagnols à donner leurs suffrages au Cardinal de Roüen. A la premiere nouvelle de la mort d'Alexandre, ce Cardinal plein de l'esperance d'obtenir le Pontificat à la faveur de l'autorité, de l'argent & des armes du Roi son maître, étoit parti de France, pour se rendre à Rome avec les Cardinaux d'Arragon & Ascanio. Il y avoit deux ans qu'il avoit rendu la liberté à ce dernier, & qu'il lui fournissoit de quoi paroître avec honneur à la Cour, ne négligeant rien pour le gagner entierement, dans la vûë de se servir utilement un jour du crédit & de la consideration où il étoit à la Cour de Rome. Mais ces flateuses esperances n'étoient pas fort solides. Il s'en falloit bien que le Duc de Valentinois pût disposer des Cardinaux Espagnols, qui sans doute seroient plus sensibles à leurs propres interêts, que fideles à la reconnoissance des bienfaits du pere & du fils, & qui d'ailleurs ne voudroient pas offenser leurs Souverains, en donnant leurs suffrages à un François: d'ailleurs le Cardinal Ascanio, supposé qu'il eût quelque pouvoir dans le Conclave, se seroit bien gardé de l'employer à mettre la Thiare sur la tête d'un homme, dont l'exaltation s'opposoit au rétablissement des Sforce à Milan.

XIV. Conclave; & élection de Pie III.

Le Conclave n'étoit pas encore assemblé, les obseques qui doivent le préceder, & qui durent neuf jours, ayant commencé plus tard qu'à l'ordinaire; d'ailleurs les Cardinaux qui se trouvoient à Rome, craignant que la division qui regnoit entre les Princes Chrétiens, ne fit naître un schisme, avoient résolu d'attendre les Cardinaux absens. Et même après que tout le Sacré College fut réuni dans Rome, ils balancerent encore s'ils procederoient à l'élection; la présence des troupes du Duc de Valentinois & la proximité de l'armée Françoise, qui campée entre Nepi & Lisola, étendoit ses quartiers jusqu'à Rome, leur fit appréhender que les suffrages ne fussent pas libres. Les François étoient déterminés à ne passer le Tibre qu'après l'élection,

1503. soit que le Roi craignît, que quand ses troupes seroient dans le Royaume de Naples, ses ennemis ne se rendissent maîtres de l'élection; soit que le Cardinal de Roüen voulût profiter de cette conjoncture, pour s'assurer le Pontificat. Enfin l'on trouva un expédient pour engager les Cardinaux à entrer dans le Conclave: le Cardinal de Roüen donna sa parole que l'armée Françoise ne s'avanceroit que jusqu'à Nepi & Lisola; & le Duc de Valentinois consentit de se retirer dans cette premiere place & de là à Civita-Castellana, ayant même déja fait joindre l'armée Françoise par deux cens hommes d'armes & trois cens chevaux-legers de ses troupes que Ludovic de la Mirandole & Alexandre Trivulce commandoient. Ensuite les Cardinaux leverent beaucoup d'infanterie pour assurer Rome, & ordonnerent à trois Prélats proposés pour la garde du Conclave de l'ouvrir au moindre mouvement dont ils s'appercevroient, afin que les Cardinaux étant ainsi en liberté de se retirer où ils voudroient, personne ne pût esperer de forcer leurs suffrages.

Ils entrerent donc au Conclave au nombre de trente-huit; & la division, qui dans d'autres temps ne sert qu'à tirer les choses en longueur, fut cause qu'on se hâta d'élire un Pape. C'est pourquoi ils ne furent pas longtemps (*a*) sans terminer cette grande affaire. Comme il n'étoit pas possible, attendu l'animosité des factions de France & d'Espagne, que le choix tombât sur un sujet de l'une ni de l'autre, & que cependant il y avoit tout à craindre des inconveniens que la vacance du Siege pouvoit occasionner dans la conjoncture présente, on n'eut pas de peine à se réunir en faveur de François Picolomini Cardinal de Sienne; le Cardinal de Roüen plus certain de jour en jour qu'il n'avoit rien à esperer, consentit à l'éxaltation de Picolomini. Un des plus grands motifs des Cardinaux, fut l'âge avancé & la maladie actuelle de ce Cardinal, qui selon toutes les apparences ne devoit pas vivre longtemps. Au reste Picolomini joüissoit d'une réputation entiere, & n'étoit pas inferieur à cette grande dignité par ses qualités personnelles. Il prit le nombre de Pie III. en mémoire de Pie II. son oncle qui lui avoit donné le chapeau.

Aussi-tôt après l'élection du Pape, l'armée Françoise passa

(*a*) Le 22. de Septembre.

le Tibre, & continua sa marche : mais Rome n'en fut pas plus tranquille. On y attendoit incessamment d'Alviane & Jean-Paul Baglioné qui s'étoient joints dans le Perousin, où ils levoient des troupes ; & le Duc de Valentinois toujours dangereusement malade, étoit revenu dans cette Ville avec cent cinquante hommes d'armes, pareil nombre de chevaux-legers & huit cens fantassins ; le nouveau Pape lui avoit donné un sauf-conduit pour s'y rendre, dans l'esperance de pouvoir trouver plus facilement quelque moyen de pacifier les troubles. Les Ursins justement irrités contre Valentinois, le voyant à Rome, où ils étoient aussi, faisoient chaque jour de nouvelles recruës & quoiqu'ils eussent demandé justice au Pape & au Sacré College, il étoit facile de voir qu'ils étoient résolus de se la faire eux-mêmes, quand ils auroient été joints par Jean-Paul Baglioné & par d'Alviane. Ainsi Rome & le Borgo, où Valentinois étoit logé, étoient dans une agitation presque continuelle ; & l'on croit que cette querelle qui divisoit le peuple & la Cour de Rome, fut aussi très-préjudiciable aux affaires des François.

1503.

XV. Conjuration des Ursins contre le Duc de Valentinois.

Les Ursins comptoient de se mettre à la solde ou du Roi de France, ou de l'Espagne, dès qu'ils auroient fait périr le Duc de Valentinois ; & comme leur secours devoit être d'un grand poids pour le succès de la guerre, on leur faisoit de grandes offres des deux côtés. Mais ces Seigneurs penchant davantage pour la France, le Cardinal de Roüen prit au service du Roi Jule des Ursins qui traita pour toute sa Maison, à l'exception d'Alviane, que le Cardinal vouloit flater par des marques de distinction ; mais son arrivée dérangea tout-à-fait ce projet. Ayant déja presque conclu avec le Cardinal, il changea tout-à-coup, & il se tourna du côté de l'Espagne, dont l'Ambassadeur le prit à la solde de ses Maîtres avec toute la maison des Ursins, moyennant la solde de cinq cens hommes d'armes & soixante mille ducats de pension : il n'y eut que Jean Jourdain qui demeura fidele à la France. D'Alviane a toujours dit depuis, que le seul dépit de voir que le Cardinal de Roüen brûlant plus que jamais d'obtenir le Pontificat, favorisoit le Duc de Valentinois, par le moyen duquel il se flatoit d'avoir les suffrages de la plus grande partie des Cardinaux Espagnols, l'avoit déterminé à ce changement. Le Cardinal pour se justifier auprès de son Maître, en rejettoit la faute sur

XVI. Ils prennent le parti du Roi d'Espagne, sur le point de conclure avec la France.

1503. les Venitiens, qui dans la crainte que le Roi ne se rendît maître du Royaume de Naples, avoient, disoit-il, non-seulement donné un congé à d'Alviane avec promesse de lui conserver son emploi, mais encore prêté quinze mille ducats à l'Ambassadeur d'Espagne, pour les avancer à ce Seigneur. Si cela n'étoit pas entierement vrai, l'on ne pouvoit pas nier au moins que l'Ambassadeur de Venise ne se fût mêlé de cette affaire. D'autres assûrent que d'Alviane ne se détermina à prendre le parti des Espagnols, que parce qu'ils lui firent de meilleures conditions, & qu'ils s'engagerent de lui donner, aussi-bien qu'aux autres Seigneurs de sa Maison, des Etats dans le Royaume de Naples & des Benefices à son frere, & ce qui le touchoit bien davantage, de lui fournir, aprés que la guerre seroit terminée, deux mille hommes de pied Espagnols pour l'expédition qu'il méditoit contre les Florentins en faveur de Pierre de Medicis.

On croyoit que Jean-Paul Baglioné qui étoit venu à Rome avec d'Alviane, ayant traité comme lui avec les François & les Espagnols dans le même temps, embrasseroit le parti que celui-ci avoit pris. Mais le Cardinal de Roüen fâché d'avoir manqué les secours des Ursins, dont la perte rendoit le succès de l'expédition de Naples fort incertain, se hâta de conclure avec Baglioné, & le prit au service du Roi de France avec cent cinquante hommes d'armes, & lui accorda toutes les conditions qu'il voulut. Ce Seigneur exigea qu'il seroit exprimé dans le traité qu'il étoit à la solde des Florentins, pour s'assûrer d'être exactement payé de ses appointemens, que ceux-ci retiendroient sur les sommes qu'ils devoient fournir au Roi, suivant leurs traités. Aprés qu'il eut reçu quatorze mille ducats du Cardinal, il s'en retourna à Perouse, sous prétexte de mettre ses troupes en état de marcher; mais plus sensible à ses interêts que fidele à ses engagemens & à l'honneur, il ne se regla que par les évenemens, alleguant sans cesse de nouvelles raisons, pour ne pas joindre l'armée Françoise. Enfin il ne sortit point de Perouse; & le Cardinal de Roüen, crut que Jean-Paul, suivant l'infidelité ordinaire des Capitaines Italiens de ce temps-là, avoit promis à d'Alviane & aux Espagnols d'en user ainsi, dans le temps même qu'il traitoit avec lui.

XVII. Les Ursins attaquent le

Dès que les Ursins se furent déclarés pour l'Espagne, les Colonne se réconcilierent avec eux. Ce fut l'Ambassadeur d'Espagne

pagne qui engagea les uns & les autres à cette démarche. Les deux Maisons convinrent de remettre leurs differends à la décision de ce Ministre & de l'Ambassadeur de Venise. Le Duc de Valentinois effrayé de cette réunion, se disposoit à sortir de Rome, pour se rendre à Bracciano, où il devoit être conduit en sûreté par Jean-Jourdain qui en avoit donné parole au Cardinal de Roüen ; mais les Ursins & Jean-Paul résolurent de le prévenir. N'ayant pû pénetrer dans le Borgo par le pont du château S. Ange, ils sortirent de Rome, gagnerent par un grand circuit la porte du Château, & la trouvant fermée, ils y mirent le feu ; étant ainsi entrés dans le Borgo ils tomberent sur quelques cavaliers du Duc de Valentinois. Plusieurs François qui n'étoient pas encore partis de Rome, accoururent à son secours : mais comme ses ennemis étoient les plus forts, & que même ses troupes, dont le nombre étoit déja fort diminué, paroissoient vouloir l'abandonner, il fut contraint de se refugier au Vatican, accompagné du Prince de Squillaci & de quelques Cardinaux Espagnols. De là il se retira dans le château S. Ange, après avoir obtenu la liberté d'en sortir quand il voudroit ; ensuite toutes ses troupes se dissiperent. Le Bailli de Caën fut blessé dans cette occasion, mais legerement ; & le Cardinal de Roüen ne fut pas ce jour-là sans frayeur pour lui-même.

1503. Duc de Valentinois qui se sauve dans le château S. Ange.

Cet évenement rendit le calme à la ville de Rome, ainsi le Sacré College fut à portée de proceder paisiblement à l'élection du successeur de Pie III. Ce pape n'ayant regné que vingt six jours, verifia l'opinion des Cardinaux qui avoient prévu qu'il ne vivroit pas longtemps. Ils differerent à entrer au Conclave, jusqu'à ce que les Ursins fussent sortis de Rome, où ces Seigneurs étoient demeurés pour rendre complet le nombre des troupes qu'ils devoient commander au service d'Espagne. Mais longtemps avant la tenuë du Conclave, l'élection étoit déja consommée. Le Cardinal de S. Pierre aux liens, que le grand nombre de ses amis, son crédit & ses richesses rendoient considerable, s'étoit assuré de tant de suffrages, que les Cardinaux qui lui étoient contraires, n'oserent s'opposer à son exaltation. Ainsi par un exemple nouveau, la nuit même qu'on entra au Conclave (c'étoit le dernier d'Octobre) & avant qu'il fût fermé, ce Cardinal fut élû Pape,

XVIII. Mort de Pie III. & élection de Jule II.

1503. il se fit appeller Jule, soit à cause de la conformité de ce nom avec celui de Julien qu'il portoit, soit pour faire préssentir qu'il avoit de grands desseins; peut-être même dans la vûë d'égaler la noblesse du nom d'Alexandre VI. Il fut le second Pape qui porta ce nom.

La grande division qui partageoit alors les esprits, fit qu'on ne put voir qu'avec une extrême surprise, que tous les suffrages se fussent réunis en faveur d'un Cardinal, dont on connoissoit le caractere difficile, l'esprit broüillon, & qui étoit rédouté de tout le monde; en effet Jule toujours réduit à de fâcheuses extrêmités, s'étoit vû contraint d'offenser beaucoup de gens, & il avoit eu de fréquens démêlés avec les grands, à qui par conséquent il étoit très-odieux. Mais on cessa de s'étonner de son élection, dès qu'on réflechit aux moyens qui l'avoient procurée. Ses grandes richesses, sa magnificence & sa fermeté lui avoient concilié un grand nombre d'amis; d'ailleurs ayant toujours eu beaucoup d'autorité parmi les Cardinaux, il étoit encore en réputation de zelé défenseur de la dignité & de la liberté de l'Eglise. Mais ce qui contribua davantage â son exaltation furent les grandes promesses qu'il fit aux Cardinaux, aux Princes, aux Barons & géneralement à tous ceux qui pouvoient le servir dans cette occasion & la facilité qu'il avoit de prodiguer, non-seulement ses richesses, ses dignités & ses bénefices, mais encore ceux d'autrui. Car plusieurs sur la seule réputation de sa liberalité, le pressoient à l'envi de disposer de leur argent, de leur crédit, de leurs emplois & même de leurs bénefices; & personne ne fit réflexion qu'il promettoit beaucoup au de-là de ce qu'il pourroit, ou devroit même tenir, lorsqu'il auroit obtenu la place qu'il briguoit. Cette confiance venoit de la réputation de franchise & de sincerité qu'il avoit depuis long-temps. Alexandre ennemi juré de ce Cardinal, & qui le peignoit toujours avec les plus odieuses couleurs, n'avoit pû néanmoins lui refuser l'éloge d'homme vrai & sans détour. Ce fut de cette opinion favorable que Jule se servit pour obtenir la Thiare, d'autant plus sûr de parvenir à son but par ce moyen, qu'il n'ignoroit pas que les hommes ne donnent jamais plus facilement dans le piége, que lorsque celui qui le dresse, a toujours eu de la probité, ou la réputation d'en avoir.

Le Cardinal de Roüen voyant toutes ses esperances trompées, consentit enfin à l'exaltation du nouveau Pape, dans l'esperance que Jule se ressouvenant de ses anciennes liaisons avec la France, favoriseroit toujours les interêts du Roi, Le Cardinal Ascanio imita le Cardinal François*: Ascanio & S. Pierre-aux-liens déja réconciliés, s'étoient mutuellement promis d'oublier le passé & les differends qui les avoient broüillés autrefois à la Cour de Rome avant le Pontificat d'Alexandre VI. D'ailleurs comme Ascanio avoit pénetré plus avant dans le caractere de Jule que le Cardinal de Roüen, il se flatoit que ce Pape portant sur le Trône l'esprit inquiet & entreprenant qui l'avoit toujours agité, pourroit songer un jour à rétablir la Maison de Sforce dans le Duché de Milan. Enfin les Cardinaux Espagnols approuverent aussi cette élection, malgré l'éloignement qu'ils en avoient eu d'abord. Ils y furent déterminés par le grand nombre de partisans du Cardinal de S. Pierre-aux-liens qui auroit prévalu à toutes leurs oppositions; d'ailleurs ils crurent qu'il étoit beaucoup plus sûr de se faire un mérite de leur suffrage auprès de ce Cardinal, que de l'irriter par un refus. Enfin comptant en quelque façon sur ses magnifiques promesses, ils furent tout-à-fait déterminés par Valentinois. Ce Duc forcé par sa situation présente d'en user ainsi, quelque péril qu'il y eût pour lui, étoit d'ailleurs lui-même ébloüi de l'esperance flateuse que le Cardinal S.Pierre-aux-liens lui donnoit, de marier François-Marie de la Rovere Préfet de Rome son neveu avec sa fille, de lui conserver l'emploi de Capitaine géneral des troupes de l'Eglise, & de l'aider à rentrer dans ses Etats de Romagne, où il n'y avoit plus que les places fortes qui tinssent encore pour lui.

1503.

XIX. Les Venitiens s'emparent d'une partie de la Romagne.

Cette Province donnoit beaucoup d'inquiétude au nouveau Pape; trop foible alors pour y donner la loi, il ne souffroit qu'avec impatience que les Venitiens y étendissent leur domination. Quand on y eut appris que Valentinois avoit été forcé de se sauver dans le château S. Ange, & que ses troupes étoient dissipées, les Villes qui jusques-là lui étoient demeurées fideles, prirent differens partis. Cesene rentra sous la domination de l'Eglise. Quelques-uns des principaux habitans d'Imola s'étant défait du Commandant de la citadelle; toute la Ville étoit incertaine si elle se soumettroit aussi à l'Eglise, ou

1503. ſi elle rappelleroit la famille des Riario ſes premiers Seigneurs. Forli qui avoit été longtemps poſſedée par les Ordolaffi avant que Sixte IV. la donnât aux Riario, rappella Antoine qui étoit de cette premiere famille : il avoit d'abord voulu s'y introduire par le moyen des Venitiens ; mais les habitans ayant ſoupçonné que ces Républicains ne ſe ſervoient de lui, que pour s'emparer eux-mêmes de cette Ville, Antoine s'adreſſa aux Florentins qui l'aiderent à ſe rétablir. Jean Sforce retourna à Peſaro ; & Pandolphe Malateſta à Rimini, l'un & l'autre rappellés par le peuple de ces deux Villes : mais Denis de Naldo ancien Capitaine de Valentinois, marcha au ſecours du Gouverneur de Rimini, chaſſa Pandolphe, & remit cette Ville au pouvoir du Duc. Faënza étoit dans la réſolution de lui demeurer fidele : mais enfin ayant perdu toute eſperance de ſon retour, elle ſe remit ſous l'obéiſſance des Manfredi ſes anciens maîtres, & fit revenir Aſtor. Ce jeune homme qui étoit bâtard, s'en mit en poſſeſſion au défaut des Seigneurs légitimes.

Les Venitiens qui aſpiroient à la Souveraineté de la Romagne entiere, avoient envoyé beaucoup de troupes à Ravenne, auſſi-tôt après la mort d'Alexandre. Ils attaquerent pendant la nuit Ceſene qui ne s'y attendoit pas : néanmoins ils furent vivement répouſſés par le peuple, & comme ils n'avoient point amené d'artillerie, comptant plus ſur la ſurpriſe que ſur la force, ils furent obligés de ſe retirer dans le territoire de Ravenne, où ils attendoient l'occaſion de s'étendre dans la Province. Elle ſe préſenta bien-tôt par la diviſion qui ſe mit entre Denis de Naldo & les Faëntins : piqué de ce qu'ils avoient rappellé les Manfredi, contre qui il s'étoit autrefois révolté, quand le Duc de Valentinois aſſiégeoit Faënza, il fit venir les Venitiens, & leur livra les forts du Val-di-Lamoné, dont il avoit la garde ; peu de temps après ces Républicains trouverent le moyen de corrompre à force d'argent le Commandant de la citadelle de Faënza, & d'y mettre trois cens fantaſſins. Ils s'emparerent en même temps du château de Forlimpopolo & de pluſieurs autres de la Romagne, & ils envoyerent une partie de leurs troupes contre la ville de Fano ; mais le peuple s'étant défendu avec beaucoup de courage, demeura ſous la domination de l'Egliſe. Ils ſe mirent encore en poſſeſſion de Rimini, du conſentement des habitans, & moyennant un traité, par lequel ils donnerent

en échange à Pandolphe Malatesta la ville de Citadella dans le territoire de Padouë avec une pension ; outre cela ils le prirent pour toujours à leur solde avec un certain nombre de gendarmes ; après quoi ils ne penserent plus qu'à réussir au siége de Faënza. 1503.

Les Faëntins attachés aux Manfredi, & d'ailleurs indignés de ce que les habitans du Val-di-Lamoné (*a*) s'ingeroient de disposer de leur Ville, faisoient une vigoureuse défense, sans que la perte de la citadelle pût les ébranler ; à la verité la prise de ce fort ne leur étoit pas fort préjudiciable, parce qu'il est construit dans un terrain bas, & qu'on l'avoit séparé de la Ville par un fossé profond. Mais comme leurs forces n'étoient pas suffisantes pour résister à l'armée que les Venitiens avoient envoyée contre eux sous les ordres du Proveditеur Christophe Moro avec de l'artillerie, & qui s'étoit déja saisie des postes les plus importans du territoire, ils implorerent le secours du nouveau Pape. Jule étoit extrêmement irrité de l'audace des Venitiens : mais à peine élevé sur le S. Siege, n'ayant ni troupes, ni argent, ne pouvant d'ailleurs en esperer du Roy de France, ni du Roi d'Espagne occupés d'affaires plus importantes, & enfin dans la résolution de demeurer neutre entre ces deux Princes, il n'avoit d'autres secours à offrir aux Faëntins que l'autorité du nom Pontifical.

Pour essayer de quel poids elle seroit auprès des Venitiens, & si le souvenir de ses anciennes liaisons avec le Senat, auroit quelques pouvoirs sur les esprits à Venise, il y envoya l'Evêque de Tivoli. Ce nonce se plaignit de l'entreprise de la République contre Faënza, ville qui relevoit du S. Siege. Il représenta, que c'étoit s'attaquer à un souverain Pontife qui leur avoit toujours été uni avant son exaltation, & dont ils pouvoient tout attendre aujourd'hui. Il est à présumer que les Sénateurs qui n'avoient pas été d'avis que la République se chargeât de la défense de Pise, qu'elle reçût les ports du Royaume de Naples pour caution des frais de la guerre, & qu'elle partageât le Duché de Milan avec le Roi de France, étoient à cette audience. Ils représenterent que les entreprises du Sénat le rendant de jour en jour plus odieux & plus suspect, il devoit considerer à quels périls il alloit exposer la République, si dans un temps où il avoit irrité toutes les autres Puissances, il s'attiroit encore la haine du Pape : mais le plus grand nombre sourd à

(*a*) On a vû ci-dessus que Denis de Naldo étoit de cette Vallée.

ces sages remontrances, n'envisageoit que les succès qui avoient
1503. jusqu'alors favorisé leur ambition, & n'y mettant aucunes bornes, se livroit tout entier aux plus flateuses esperances.

Dans ces dispositions on répondit au Nonce que la longue amitié qui avoit été entre S. Pierre-aux-liens & la République, amitié scellée de tant de services mutuels, avoit toujours fait désirer aux Venitiens de le voir arriver au Pontificat: Qu'ayant toujours eu beaucoup d'égards pour Jule dans le temps qu'il n'étoit que Cardinal, ils en auroient bien davantage aujourd'hui qu'il étoit revêtu de la premiere dignité de l'Eglise: mais qu'ils ne comprenoient pas comment leur entreprise contre Faënza dans des conjonctures si favorables pour s'emparer de cette Ville, pouvoit blesser l'autorité du Pape: Que non-seulement l'Eglise ne possedoit pas actuellement cette Ville, mais qu'elle avoit encore cedé solemnellement à Valentinois tous les droits qu'elle prétendoit y avoir: Qu'on ne se ressouvenoit pas même qu'elle eût jamais joüi de Faënza, que les Papes avoient toujours laissée entre les mains de differens Vicaires qui ne reconnoissoient leur Souveraineté que par la promesse de payer un certain cens, quand on le leur demanderoit: Que d'ailleurs les Faëntins bien éloignés de vouloir se soumettre au S. Siege, étoient demeurés fideles jusqu'à la derniere extrêmité au Duc de Valentinois: Qu'enfin ne pouvant plus compter sur lui, ils avoient préferé les bâtards de la famille des Manfredi à l'Eglise: Qu'au reste ils supplioient Sa Sainteté de conserver pour eux les mêmes sentimens qu'elle avoit bien voulu leur marquer avant de parvenir au Pontificat.

Jule s'étant assûré par ce moyen des dispositions du Sénat, voulut faire passer en Romagne Valentinois qu'il faisoit loger avec lui au Vatican, & pour lequel il avoit de grands égards: mais faisant réflexion que cette démarche, qui eût été d'abord applaudie des peuples, ne serviroit qu'à les aliener davantage depuis qu'ils s'étoient révoltés contre ce Duc, il changea de résolution.

Ainsi Faënza n'avoit d'autre ressource que dans les secours des Florentins. Ceux-ci ne voyoient qu'avec chagrin le Sénat de Venise sur le point de s'emparer d'une Ville si voisine de Florence. Ils envoyerent donc deux cens hommes de

pied aux assiégés, leur faisant esperer de plus grands secours, afin de les encourager à se défendre, jusqu'à ce que le Pape pût agir en leur faveur. Mais Jule ne paroissant pas dans la disposition de faire la guerre, & les sollicitations du Roi de France auprès des Venitiens, pour les détourner d'attaquer les Etats du Duc de Valentinois, ayant été inutiles; les Florentins ne voulurent pas s'embarquer seuls dans une guerre difficile contre de si puissans ennemis, & ils n'envoyerent plus de troupes à Faënza. Alors les Faëntins privés de toute esperance, voyant que l'ennemi qui s'étoit déja avancé jusqu'à l'Eglise de l'Observance, commençoit à foudroyer leurs murs, & ayant découvert dans le même temps une conjuration dans la Ville pour y introduire les Venitiens, prirent le parti de capituler. Le Sénat promit de donner une modique pension au jeune Astor pour sa subsistance.

Il auroit été facile aux Venitiens de s'emparer aussi d'Imola & de Forli; mais ne voulant pas irriter davantage le Pape, ils distribuerent leurs troupes dans les places, & résolurent de ne pas pousser alors plus loin leurs conquêtes dans la Romagne. Outre Faënza & Rimini & les territoires de ces deux Villes, ils possedoient dans cette province Monté-Fioré, S. Arcangelo, Verrucchio, Gattera, Savignano, Meldola, Porto-Cesenatico; & dans le territoire d'Imola, Tossignano, Solaruolo & Monté-Battaglia.

XX. Le Pape fait arrêter le Duc de Valentinois.

Il ne restoit plus au Duc de Valentinois dans la Romagne, que les citadelles de Forli, de Cesene, de Forlimpopolo & de Bertinoro. Quoiqu'il eût une extrême envie d'y aller il les eût volontiers déposées entre les mains du Pape, à condition que Jule les lui rendroit, lorsqu'il n'y auroit plus rien à craindre pour elles de la part des Venitiens: mais le Pape dans qui l'ambition si naturelle aux Souverains, n'avoit pas encore étouffé les restes de la probité, refusa de recevoir ces places, de peur de s'exposer à les retenir contre sa promesse. Enfin Jule forma la résolution de s'opposer du moins en quelque façon aux Venitiens, dont les succès l'allarmoient pour l'Etat Ecclesiastique; souhaitant d'ailleurs de voir le Duc de Valentinois hors de Rome, il convint avec lui, de concert avec les Cardinaux, de le faire passer par mer à la Specié, d'où il devoit se rendre par terre à Ferrare & ensuite à Imola, pour se mettre

1503. à la tête de cent hommes d'armes & de cent cinquante chevaux-legers qui lui restoient encore de toutes ses troupes, & qui avoient ordre de le joindre dans cette derniere place.

C'est pourquoi le Duc se transporta à Ostie pour s'embarquer. Mais le Pape qui se repentoit déja de n'avoir pas accepté sa proposition, dépêcha vers lui en diligence les Cardinaux de Volterre & de Sorrento (*a*). Il avoit résolu de se rendre maître à quelque prix que ce fût de ce qui restoit encore à Valentinois dans la Romagne. Volterre & Sorento exposerent leur commission au Duc, l'assurant que le Pape ne lui demandoit ces places que pour empêcher les Venitiens de s'en emparer, & qu'il les lui rendroit dans la suite. Mais Valentinois pénetrant l'intention de Jule, refusa de faire ce qu'on exigeoit de lui. Le Pape piqué de ce refus, fit arrêter le Duc sur les galeres où il s'étoit déja embarqué; ce qui causa beaucoup de joïe à Rome. On le conduisit ensuite à la Magliana & de là au Vatican, où il fut étroitement gardé; au reste il y fut traité avec de grand égards. Le Pape même lui fit beaucoup de caresses, afin de l'engager à lui donner les ordres nécessaires pour se faire remettre ses places par les Commandans; car il craignoit que ces Officiers croyant Valentinois perdu sans ressource, ne les livrassent aux Venitiens pour de l'argent.

Ce fut ainsi que la rapide fortune de Valentinois périt en un instant: il la devoit autant à sa cruauté & à ses perfidies, qu'aux armes & à l'appui du Pape son pere; & par un juste retour on fut traître & cruel à son égard, comme Alexandre & lui l'avoient si souvent été envers tant de malheureux. Son armée n'eut pas un meilleur sort que lui. Elle se retira d'abord dans le Perousin, esperant que Florence & les autres Villes lui donneroient des sauf-conduits; mais elle fut bien-tôt poursuivie par les troupes de Baglioné, des Vitelli & des Siennois; dans ces extrêmités elle se refugia dans les Etats des Florentins, réduite à quatre cens chevaux & à un petit nombre d'infanterie; s'étant arrêtée entre Castiglioné & Cortone, elle perdit ses bagages qui lui furent enlevés par ordre des Florentins. Dom Michel qui la commandoit fut fait prisonnier: cet Officier fut livré depuis au Pape qui pressa vivement les Florentins de le

(*a*) François Soderin & François Romelin. Voyés ci-dessus p. 121. & la note (*a*) pag. 294.

lui envoyer. Le Pape le haïssoit, non-seulement comme ayant eu part au gouvernement sous le Pontificat d'Alexandre, mais encore comme le ministre & l'instrument de tous les crimes de Valentinois : néanmoins facile à pardonner à ceux qu'il étoit en son pouvoir de perdre, il lui rendit la liberté peu de temps après. 1503.

Sur ces entrefaites le Cardinal de Roüen partit de Rome pour revenir en France, sans emmener avec lui le Cardinal Ascanio qui avoit néanmoins promis & juré au Roi de retourner à sa Cour. Il s'étoit fait absoudre en secret de ce serment par le Pape. L'infidelité d'Ascanio ne rendit pas le Cardinal de Roüen plus défiant à l'égard de Pandolphe Petrucci : Pandolphe le reçut à Sienne avec de grands honneurs ; & il sçut si bien gagner son esprit par ses discours insinuans & par la promesse qu'il lui donna de faire rendre Montepulciano aux Florentins, que le Cardinal, de retour en France, disoit qu'il n'avoit point trouvé en Italie d'homme plus prudent que Pandolphe ; il engagea même le Roi de permettre à Borghese (*a*) fils de ce rusé politique d'aller retrouver son pere qui l'avoit donné pour ôtage de sa fidelité à exécuter ses promesses.

XXI. Mauvais succès des armées de France en Roussillon & à Fontarabie.

Cependant le Roi de France ne réüssissoit pas dans ses entreprises contre l'Espagne au-delà des Monts. L'armée qui avoit été envoyée sur les frontieres de Gascogne, se dissipa bien-tôt, faute d'argent, & par le peu de conduite des Chefs ; la flote après avoir couru les mers d'Espagne sans beaucoup de succès, se retira dans le port de Marseille. Les troupes destinées à attaquer le Roussillon, & sur lesquelles le Roi avoit compté davantage, parce que rien ne leur manquoit, formerent le siége de Salces, château voisin de Narbonne, & situé au pied des Pirenées ; on employa inutilement l'effort du canon & des mines, & les assiégés se défendirent avec beaucoup de courage. D'ailleurs le Roi d'Espagne qui s'étoit rendu en personne à Perpignan, avoit rassemblé de tous ses Etats une puissante armée, pour marcher au secours de la place : enfin les troupes, dont il avoit garni la frontiere de Fontarabie, n'ayant plus d'ennemi à combattre, étoient venuës le joindre. Ainsi les François ayant avis que l'ennemi s'avançoit dans la résolution

(*a*) Borghese étoit le nom de son ayeul maternel. Peut-être le portoit-il par une condition du contrat de mariage de son pere ; ou en vertu d'une adoption.

1503.

de combattre, & ne se sentant pas assés de forces pour résister, furent obligés de lever le siége qui duroit depuis environ quarante jours, & de faire retraite vers Narbonne. Les Espagnols les poursuivirent jusqu'en France, & après y avoir resté peu de jours, & pris quelques places peu considerables, ils reprirent la route d'Espagne par ordre de leur Roi. Il étoit venu à bout du dessein qu'ont ceux qui se tiennent sur la défensive; & il n'étoit pas tenté de faire la guerre hors de ses Etats, n'ignorant pas que son Royaume qui se défendoit sans peine contre les François, ne pouvoit lui fournir les moyens d'attaquer la France.

XXII. Tréve entre le Roi de France & le Roi d'Espagne, pour leurs Etats situés au-delà des Monts.

Quelque temps après les deux Rois conclurent par la médiation du Roi Frederic, une tréve de cinq mois pour leurs Etats situés au-delà les Monts seulement. Ferdinand lui avoit fait entrevoir de la disposition à le rétablir dans le Royaume de Naples; ce malheureux Prince se flatoit que Louis ne s'en éloigneroit pas aussi, & ne pourroit se refuser aux vives instances de la Reine de France, que la compassion interessoit à ses malheurs. Dans cette vûë il avoit entamé une négociation de paix entre ces deux Princes; & dans le temps que leurs Géneraux se faisoient plus vivement la guerre en Italie, on vit arriver des Ambassadeurs en France de la part du Roi d'Espagne pour ce sujet; ces Ministres mirent si habilement l'artifice Espagnol en œuvre, que Frederic fut persuadé que le Roi de France étoit le principal obstacle à son rétablissement, auquel les Barons de la faction d'Anjou s'opposoient aussi de tout leur pouvoir.

XXIII. Suite de la guerre du Royaume de Naples.

Ainsi les deux Rois ne se faisant plus la guerre que dans le Royaume de Naples, l'attention publique se réunit tout entiere sur cet Etat. Les François en partant de Rome, prirent leur route par le Val-di-Montoné & par les places des Colonne dans l'Etat Ecclesiastique, dont les habitans leur fournirent volontiers des vivres; & ils marcherent vers San-Germano, où Gonsalve après avoir laissé des troupes à Rocca-Secca & à Monté-Cassino, s'étoit posté, sans autre dessein que d'empêcher les François de pénetrer plus avant; ce qu'il ne croyoit pas fort difficile vû la force & la situation de cette place. Quand l'armée Françoise fut arrivée à Pontécorvo & à Cepperano, elle fut jointe par le Marquis de Saluces. Il amena avec lui les troupes de Gaëte, après qu'à la faveur de la retraite de Gonsalve, il

eut repris le Duché de Trajetto & le territoire de Fondi jusqu'à la riviere du Garigliano. 1503.

Les François mirent d'abord le siége devant Rocca-Secca ; mais y ayant donné inutilement un assaut, ils prirent le parti de se retirer. La résistance de cette place fut si fatale à la réputation de leurs armes, que les Espagnols disoient hautement qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour le Royaume de Naples. Le courage des François en fut tellement abbattu, qu'ils ne crurent pas possible de forcer Gonsalve dans son poste ; c'est pourquoi ils résolurent de reprendre le chemin de la côte. Ainsi après avoir resté deux jours à Aquino, dont ils s'étoient emparé, & avoir laissé sept cens hommes d'infanterie dans Rocca-Guillielma, ils retournerent sur leurs pas à Pontécorvo, d'où ils se rendirent par le chemin de Fondi à la tour qui est sur la riviere du Garigliano, au même endroit où l'on dit qu'étoit autrefois la ville de Minturne. Ce poste étoit fort commode, non-seulement pour jetter un pont sur la riviere, comme c'étoit leur dessein, mais encore pour prendre des quartiers, en cas qu'ils y fussent obligés. En effet Gaëte & la flote assuroient leurs derrieres ; d'ailleurs Trajetto, Itri, Fondi & tout le païs jusqu'au Garigliano tenoient pour eux.

XXIV. Déroute des François sur le Garigliano.

On crut que c'étoit fait des Espagnols, si les François passoient le Garigliano ; en effet Gonsalve étoit trop foible pour tenir la campagne devant leur armée. Ainsi ils n'auroient trouvé aucun obstacle jusqu'à Naples ; & leur flote qui étoit maîtresse de la mer, auroit pû s'en approcher avec la même facilité. Gonsalve abandonna donc San-Germano, & alla se camper de l'autre côté du Garigliano, résolu de faire tous ses efforts pour en empêcher le passage ; il se flatoit d'en venir à bout, à la faveur du désavantage & de la difficulté qu'il y a toujours à passer en présence de l'ennemi une riviere qui n'est pas guéable ; mais comme il arrive souvent, ce qu'on avoit cru impraticable, ne le fut point, & ce qui avoit paru facile, se trouva plein de difficultés.

Les François, malgré tous les efforts des Espagnols, jetterent un pont sur la riviere, & se rendirent maîtres du passage, à la faveur de leur artillerie qu'ils disposerent à l'opposite sur le rivage qui étoit un peu plus élevé que l'autre, & sur

1503. quelques barques de la flote, ausquelles on avoit fait remonter la riviere. Le lendemain une partie des François étant passée, ils furent vivement attaqués par les Espagnols qui les pousserent jusqu'au milieu du pont; ils les auroient fait reculer plus loin, si le feu de l'artillerie ne les avoit pas forcés eux-mêmes à la retraite. Les François perdirent dans cette occasion le Lieutenant du Bailli de Dijon; & les Espagnols Fabio fils de Paul des Ursins, dont le courage avoit fait concevoir de grandes esperances.

On prétend que les François, après avoir commencé à passer le pont, n'avoient qu'à pousser leur pointe avec ardeur, pour gagner beaucoup de superiorité sur l'ennemi; mais n'agissant au contraire qu'avec lenteur & timidité, ils perdirent non-seulement l'avantage de cette journée, mais encore l'esperance de mieux faire à l'avenir. En effet depuis cette action, leurs affaires allerent toujours en déclinant. Leurs Chefs étoient désunis, & le peu de cas que les soldats faisoient des Capitaines Italiens, étoit cause qu'ils n'obéissoient qu'avec répugnance au Marquis de Mantouë: soit que ce Géneral se fût apperçu de cette disposition des troupes à son égard, soit qu'il fût en effet malade, comme il le disoit; soit qu'enfin il jugeât peu favorablement du succès de cette guerre par la maniere dont les François s'étoient comportés à Rocca-Secca & au passage du Gariglano, il prit le parti d'abandonner l'armée; laissant le Roi plus persuadé de sa fidelité, que de sa valeur ou de sa capacité.

Après son départ, les principaux Officiers de l'armée qui étoient le Marquis de Saluces, le Bailli de Caën & Sandricourt, retrancherent d'abord la tête du pont avec des chariots du côté des ennemis; & y firent construire ensuite un fort propre à contenir beaucoup de monde, afin d'empêcher les ennemis de les troubler dans le passage. Mais de nouveaux obstacles qui survinrent, tant par la faute même des François, que par le courage & la constance des ennemis, & par le malheur qui poursuivoit ces premiers, les retinrent longtemps dans l'inaction.

Gonsalve, dont le dessein étoit d'arrêter les François, plutôt à la faveur de l'hiver & de l'incommodité du païs, que par la force des armes, prit son poste à Cintura, village situé sur

une éminence à un peu plus d'un mille de la riviere ; & il fit camper son infanterie & ses autres troupes autour de lui dans un païs fort incommode : il n'y avoit en cet endroit que quelques chaumieres & cabanes dispersées çà & là. D'ailleurs le terrain étoit fort bas comme toute cette plaine ; ainsi on y étoit dans la fange & dans l'eau, d'où l'on ne pouvoit se tirer qu'en amassant beaucoup de fascines ; cette triste situation étoit d'autant plus insuportable aux soldats, qu'on ne les payoit pas fort exactement. Quelques Capitaines conseilloient à Gonsalve de se retirer à Capouë, afin de sauver de si dures fatigues à son armée, & pour la mettre à couvert du danger où elle étoit d'être attaqueé à tout moment par des ennemis superieurs en nombre, & qui étoient les maîtres de passer la riviere : mais il leur fit une réponse bien digne d'un grand homme. « J'aime mieux, dit-il, qu'il m'en coûte la vie, « en gagnant seulement un demi-pied de terrain, que de reculer « de quelques pas, pour la prolonger de cent ans. » Et surmontant toutes ces difficultés par son grand courage, il fit creuser un fossé profond devant ses retranchemens qu'il assura par deux bastions. 1503.

Le fort que les François avoient bâti à la tête du pont, les rendoient maîtres de passer sans obstacle. Mais ils en furent empêchés d'un autre côté par les pluïes & le débordement de la riviere. Tite Live appelle cet endroit *Aquæ Sinuessanæ*, à cause du voisinage de la ville de Sessa ; & c'est peut-être là que sont aussi les marais de Minturne, où Marius fuyant la proscription de Silla, vint se cacher autrefois. Les François n'auroient eu pour se mettre en marche qu'un chemin étroit, couvert de bouë, & entierement rompu ; & ils auroient couru risque d'être chargés en flanc par l'infanterie Espagnole campée dans le voisinage. D'ailleurs l'hiver étoit extrêmement rude cette année, & il tomboit des pluïes & des neiges presque continuelles, ce qui arrive assés rarement dans ces quartiers ; de sorte que le ciel & la fortune sembloient avoir juré la ruine des François.

Ces obstacles leur faisoient perdre non-seulement beaucoup de temps ; mais ils leur devinrent encore funestes par les maladies, qu'ils causerent. A la verité l'armée campoit dans un endroit moins rude que le poste des Espagnols ; une partie des soldats étoit à l'abri des injures de l'air, à la faveur des

1503. restes d'un ancien Collisée, où l'on avoit élevé des baraques, & logeoit dans les maisons & les hôtelleries voisines. D'ailleurs le terrain où ils étoient, étant un peu plus haut que la plaine de Sessa, souffroit aussi moins de l'inondation; enfin presque toute la cavalerie avoit ses quartiers à Trajetto & dans les autres places des environs. Mais comme les François & les Suisses ne sont pas si propres à soutenir de longues fatigues que les Espagnols, le courage & la vigueur de ces premiers s'énervoit chaque jour. L'avarice des Munitionaires & des Trésoriers des troupes, qui faisant mille friponneries pour s'enrichir, laissoient manquer le camp de toutes choses, augmentoit encore les maux de l'armée. Une si cruelle situation fit naître beaucoup de maladies parmi les soldats, dont plusieurs furent emportés, sans que les Trésoriers en diminuassent le nombre sur leurs rôles; & fut cause qu'une partie des troupes Italiennes se dissipa d'elle-même. Enfin la division des Chefs qui avoit banni du camp toute discipline & toute subordination, achevoit de ruiner l'armée.

Ainsi les François arrêtés par la rigueur de l'hiver, campoient sur le bord du Garigliano dans une entiere inaction; il y eut pourtant quelques legeres escarmouches, qui ne décidoient rien pour le fond de la guerre, mais dont l'avantage demeuroit presque toujours aux Espagnols. Cependant la garnison de Rocca-Guillielma, continuellement harcelée par les troupes de Rocca-Secca & des autres places voisines, ne pouvant plus se soutenir, se vit obligée d'abandonner son poste; & pour comble de maux, fut taillée en pieces, en allant joindre le gros de l'armée.

Plusieurs jours s'étant écoulés, Barthelemi d'Alviano & les autres Officiers de la Maison des Ursins, se joignirent à Gonsalve avec leurs troupes. Après cette jonction, il compta dans son armée neuf cens hommes d'armes, mille chevaux-legers & neuf mille hommes d'infanterie Espagnole. Alors il résolut d'aller attaquer les ennemis. Il s'y détermina surtout, lorsqu'il sçut que les François, qui lui étoient fort superieurs en cavalerie, mais aussi dont l'infanterie étoit moins nombreuse que la sienne, s'étoient dispersés dans les Villes voisines, de maniere que leurs quartiers s'étendoient à près de dix milles, & qu'il n'étoit resté à la tour du Garigliano auprès du Marquis

de Saluces & des autres Officiers géneraux, que la moindre partie de l'armée: Que même ce peu de troupes déperissoit chaque jour par les maladies devenuës plus malignes, malgré l'abondance des rafraîchissemens qu'on avoit enfin transportés au camp; & qu'entr'autres le Bailli de Caën en étoit mort. 1503.

Gonsalve ayant formé le dessein de tenter le passage du Garigliano, & d'en dérober la connoissance à l'ennemi, chargea d'Alviane, qu'on dit lui avoir suggeré cette idée, de faire construire des bateaux, pour jetter un pont sur la riviere. D'Alviane en fit aussi-tôt fabriquer en grand secret auprès de Sessa; les ayant fait ensuite transporter sur le bord du Garigliano la nuit du vingt-sept Decembre, à quatre milles audessus du pont des ennemis, Gonsalve traversa la riviere, & se retrancha la nuit même à Suïo, dont ceux qui avoient passé les premiers, s'étoient saisis d'abord.

Les François n'apprirent qu'avec une extrême surprise, que les ennemis passoient la riviere. Ils s'étoient proposé de ne rien tenter avant le retour du printemps, & ils croyoient les Espagnols dans les mêmes dispositions; ainsi ne s'attendant pas à une démarche si hardie, ils en furent tout-à-fait consternés. Le Viceroi (*a*) donna aussi-tôt des ordres pour rappeller ses troupes de Trajetto & des autres Villes voisines; ensuite il chargea d'Alegre d'aller à Suïo avec quelques troupes, pour s'opposer au passage; mais il n'étoit plus temps. Les François ne consultant plus alors que la frayeur, décamperent tumultuairement vers le milieu de la nuit, pour se retirer à Gaëte; abandonnant la plus grande partie de leurs munitions, neuf grosses pieces d'artillerie, leurs blessés & un grand nombre de malades.

Le lendemain matin qui étoit un vendredi, jour heureux pour les Espagnols, Gonsalve se mit à poursuivre les François avec son avant-garde commandée par d'Alviane, & avec son corps de bataille; à l'égard de l'arriere-garde qui étoit campée entre le château de Montdragoné & Carinola à quatre milles au-dessous du pont des ennemis, il lui avoit ordonné d'attaquer ce pont dans le temps qu'il tomberoit sur leur camp. Prosper Colonne suivi des chevaux-legers, eut ordre de prendre les devans,

(*a*) C'étoit le Marquis de Saluces.

1503. pour harceler l'ennemi, & retarder sa marche. Cet Officier ayant atteint les François près de Scandi, on commença à escarmoucher de part & d'autre ; ils continuoient néanmoins toujours leur route, s'arrêtant de temps en temps, pour que le désordre ne se mît pas dans leurs rangs au passage des ponts & des défilés. Leur canon précedoit les gens de pied, & la marche étoit fermée par la cavalerie continuellement aux prises avec les Espagnols, qui remportoient toujours l'avantage.

Ils arriverent ainsi au pont qui est devant Mola-di-Gaëta. Là ils furent obligés de faire faire alte à une partie de leurs hommes d'armes, afin de donner le temps de défiler à leur canon, qui ne pouvant aller aussi vîte que l'infanterie, commençoit à en être dévancé. Sur ces entrefaites arriva l'arriere-garde de Gonsalve, qui avoit passé la riviere sur les bateaux du pont des François, que ceux-ci avoient rompu en décampant. Elle marchoit vers Gaëte par le droit chemin, tandis que Gonsalve cotoyoit la hauteur avec le reste de son armée. Alors le combat devint plus géneral & plus terrible : les François se soutinrent quelque temps à la faveur du terrain, malgré leur frayeur ; & les Espagnols qui se tenoient déja assurés de la victoire, se jettant sur eux avec impétuosité, on combattit avec furie de part & d'autre. Enfin les François ne pouvant plus résister à l'ennemi, & craignant d'être coupés par un détachement que Gonsalve faisoit avancer dans ce dessein, ils commencerent à plier ; & après avoir gardé encore une espece d'ordre jusqu'à la tête de deux chemins, dont l'un mene à Itri & l'autre à Gaëte, ils prirent enfin la fuite, abandonnant leur artillerie & tous les chevaux qui la traînoient. Il y eut beaucoup de monde de tué, & Bernardin Adorne Lieutenant de cinquante lances, fut de ce nombre. On fit une grande quantité de prisonniers, & le reste de l'armée s'enfuyant à Gaëte, fut vivement poursuivi jusqu'aux portes de la Ville.

D'un autre côté Fabrice Colonne que Gonsalve, aussi-tôt après le passage de la riviere, avoit envoyé vers Pontécorvo & à Fracé avec cinq cens chevaux & mille fantassins, enleva le bagage des compagnies de Ludovic de la Mirandole & d'Alexandre Trivulce : les troupes Françoises qui avoient leurs quartiers à Itri & dans les places circonvoisines, & qui, à la nouvelle

du

du passage de Gonsalve, au lieu d'aller joindre l'armée, prirent la fuite par differens chemins, furent aussi arrêtés, & pillés par les païsans. 1503.

XXV. Mort de Pierre de Medicis.

Pierre de Medicis & quelques autres Gentilshommes qui étoient dans cette armée, eurent un sort bien plus déplorable. Lorsque l'armée abandonna les bords du Garigliano, ils se mirent dans une barque avec quatre pieces de canons, pour se rendre à Gaëte; mais la barque trop chargée, & ayant le vent contraire, fut submergée à l'embouchure du fleuve, où ils périrent tous malheureusement.

XXVI. Gaëte se rend aux Espagnols.

Gonsalve passa la nuit suivante avec son armée à Castelloné & à Mola; il se présenta le lendemain devant Gaëte, & se saisit d'abord du fauxbourg & du mont Orlando, que les François avoient abandonnés. Il y avoit dans la place plus de monde qu'il ne falloit pour la défendre; les vivres y étoient en abondance, & la mer étoit libre pour y faire passer des secours. Néanmoins les Géneraux François & les Princes de Salerne & & de Bisignano qui s'y étoient enfermés, ayant perdu courage, & ne voulant pas s'exposer à languir dans l'attente de secours incertains, ne songerent qu'à se rendre. Ils envoyerent pour cet effet le Bailli de Dijon, Sainte Colombe & Theodore Trivulce (*a*) à Gonsalve: & le premier jour de l'année 1504. on convint de lui remettre Gaëte & la citadelle; à condition que les François pourroient sortir du Royaume de Naples par mer & par terre, & emporter leurs effets; d'Aubigny & tous les autres prisonniers de part & d'autre, devoient aussi être mis en liberté. Mais ce dernier article n'étant pas assés clairement exprimé dans la capitulation; Gonsalve prétendit que les Barons Napolitains n'y étoient pas compris.

XXVII. Suite de la déroute du Garigliano.

Telle fut la déroute des François sur le Garigliano, où leur armée avoit demeuré environ cinquante jours: cette mémorable défaite fit perdre au Roi de France un riche Royaume, dont elle assura pour toujours la possession aux Espagnols; mais elle fut encore plus remarquable par la qualité des deux armées opposées. La Françoise beaucoup plus nombreuse que l'Espagnole, & abondamment pourvuë de toutes choses, périt sans coûter ni sang, ni dangers au vainqueur. Elle fut tellement

(*a*) Il étoit neveu de Jean-Jacque. Il fut fait Maréchal de France en 1527. & mourut à Lyon en 1531. sans posterité.

1503. ruinée, que bien que le nombre des morts n'eût pas été considerable dans l'action, il ne revint néanmoins en France que très-peu de soldats. Ceux qui prirent la fuite, ou qui après la capitulation se retirerent par terre, périrent la plûpart en chemin par le froid & les maladies; les autres qui gagnerent Rome, n'avoient pas de quoi se couvrir, & moururent partie de froid & de faim dans les ruës & les places pendant la nuit, partie dans les hôpitaux. Les Officiers n'eurent pas un meilleur sort que les soldats: car soit qu'ils fussent affoiblis par les incommodités souffertes au bord du Garigliano; soit que le malheur poursuivît les François, la plûpart de ceux qui s'embarquerent, après avoir laissé presque tous leurs chevaux à Gaëte, moururent dans le trajet, & en arrivant en France; le Marquis de Saluces, le Bailli de la Montagne, Sandricourt & plusieurs autres Gens de qualité, furent de ce nombre.

XXVIII. Cause de ce malheur.

La mauvaise conduite, la division des Chefs & la rigueur de l'hiver contribuerent beaucoup à la ruine de l'armée. D'ailleurs les François & les Suisses n'étoient pas si propres que les Espagnols à supporter de dures fatigues, & l'ennui d'une longue inaction; mais outre cela il y eut deux causes principales du malheureux succès de cette campagne. La premiere fut le séjour des François dans le territoire de Rome après la mort d'Alexandre VI.; car on ne doutoit pas, que s'ils se fussent rendus dans le Royaume de Naples à l'entrée du printemps, & avant que les Espagnols eussent pû traiter avec les Ursins, Gonsalve trop foible pour tenir la campagne, n'eut été obligé de s'enfermer dans quelques places fortes. La seconde fut l'avarice & les malversations des Trésoriers (*a*) & Munitionnaires de l'armée, qui voloient le Roi dans le payement des troupes, & laissoient manquer l'armée de vivres. A la verité les Officiers & les soldats crierent enfin contre ce brigandage, & le camp fut mieux fourni qu'auparavant. Mais l'extrême disette qui s'y étoit fait sentir jusques-là, jointe aux autres incommodités, fut la source d'une infinité de maladies qui désolerent l'armée, causa de grandes désertions, & obligea les troupes de se disperser en differens lieux, afin de pouvoir subsister. Le Roi

(*a*) On fit pour ce sujet le procès à Jean Heroet Trésorier de l'armée, qui fut condamné au bannissement. *Mezeray*.

avoit néanmoins pris de si justes mesures, que lorsque l'armée fut mise en déroute, il y avoit à Rome des sommes considérables toutes prêtes & des vivres en abondance destinés pour ses troupes. Mais il ne suffit pas que le Prince donne des ordres à propos, si ses Ministres ne les éxecutent promptement & avec fidelité.

1503.

XXIX. Paix entre les Venitiens & les Turcs.

La même année, où ces grands évenemens occuperent l'Italie, la paix fut concluë entre Bajazet & les Venitiens avec beaucoup de satisfaction de part & d'autre; Bajazet, Prince d'une grande douceur, & bien éloigné de la fierté de son pere, n'aimant que les lettres & l'étude de sa religion, étoit né sans inclination pour les armes: ainsi, quoiqu'il eût entamé cette guerre avec des forces redoutables par terre & par mer, & que dans les deux premieres campagnes il eût conquis dans la Morée Naupacte, qui se nomme aujourd'hui Lepanto; Modoné, Coroné & Giungo, il ne l'avoit pas continuée depuis avec la même activité. Entraîné par son amour pour la paix, il craignoit peut-être d'ailleurs que les Princes Chrétiens allarmés de sa puissance & de ses conquêtes, ne se réunissent contre lui par zele pour leur religion. Ces craintes n'étoient pas sans fondement; Alexandre VI. ayant envoyé quelques galeres au secours des Venitiens, avoit engagé, conjointement avec eux, Uladislas Roi de Boheme & de Hongrie, auquel on fournit de l'argent pour cet effet, à porter la guerre en Turquie; d'ailleurs les Rois de France & d'Espagne avoient successivement équipé des flotes, pour secourir les Venitiens.

Mais le Sénat souhaitoit la paix encore plus ardemment que le Grand Seigneur; cette guerre interrompant le commerce des Venitiens dans le Levant, étoit fort préjudiciable à la République & aux particuliers, & privoit Venise des bleds qu'on tiroit tous les ans en grande abondance des païs soumis au Turc: mais ce qui leur rendoit cette paix plus agréable, c'est qu'il en coûtoit des sommes immenses à la République, pour soutenir une guerre, où l'expérience leur avoit appris qu'il n'y avoit que beaucoup à perdre. Ils avoient profité de toutes les autres, pour s'aggrandir, mais dans leurs démêlés avec le Turc, ils avoient toujours vû diminuer leurs Etats. Amurat (*a*) ayeul de Bajazet, leur avoit enlevé la ville de Salonique qui est

(*a*) Amurat II. Il commença à regner en 1421.

1503. l'ancienne Tessalonique ; & Mahomet (*a*) fils d'Amurat, contre qui ils eurent les armes à la main durant seize ans sans interruption, conquit sur eux l'isle de Negrepont qui fait une grande partie du Peloponese, nommé aujourd'hui la Morée, Scutari & plusieurs autres Villes dans la Macedoine & dans l'Albanie. D'ailleurs ils avoient lieu de craindre que les Princes Chrétiens ne les attaquassent, pendant que les forces de la République seroient occupés contre les Mahométans. Par le traité de paix non-seulement Bajazet garda ses conquêtes, mais les Venitiens furent encore obligés de lui céder l'isle de Nerito nommée aujourd'hui Sainte Maure, & ils eurent bien de la peine à conserver celle de Cephalonie, qui s'appelloit anciennement Leucade.

Mais la perte des places que leur ôtoit Bajazet, leur fut moins sensible que la conduite du Roi de Portugal à leur égard. Ce Prince venoit de leur enlever le commerce des Epiceries. Comme cet évenement, l'un des plus considerables qu'on eût vû arriver depuis plusieurs siécles, est lié d'une certaine façon avec les affaires d'Italie, parce qu'il fut très-préjudiciable aux Venitiens, il n'est pas inutile de le rapporter dans cette Histoire.

XXX. Digression sur la découverte des Indes, & sur le commerce des Epiceries.

Les anciens Astronomes ont imaginé une ligne part-tout également distante des deux Poles, & qui passant d'Orient en Occident, divise le ciel en deux parties égales : cette ligne est appellée *Equinoctiale*, parce que la durée des jours & des nuits est réciproque, lorsque le Soleil est sous cette ligne. On la divise en trois cens soixante parties, qu'on appelle dégrés, & l'on a divisé en autant de dégrés un cercle que l'on fait passer dans les deux Poles. Suivant ces principes les Cosmographes, pour mesurer & & diviser la terre, ont aussi imaginé sur sa face une ligne qui répond perpendiculairement à la ligne Equinoctiale, & l'ont pareillement divisée en trois cens soixante dégrés ; en conséquence ils ont donné une même étenduë de trois cens soixante dégrés à un cercle qui passe par les Poles de la terre ensorte qu'ils comptent cens quatre-vingt dégrés d'un Pole à l'autre, & quatre-vingt-dix depuis la ligne Equinoctiale jusqu'à chacun des Poles.

Telle est la division que les anciens Cosmographes nous ont laissée de la terre en géneral ; à l'égard des differentes regions en particulier, ils n'ont donné la description que de celles

(*a*) Mahomet II. Il parvint à l'Empire en 1451.

que contient notre Hemisphere, parce qu'ils n'en connoissoient point d'autres. Ils croyoient que les brûlantes chaleurs de la Zone torride, au milieu de laquelle passe la ligne Equinoctiale, causées par la proximité du Soleil, ne permettoient pas de pénetrer sous cette Zone; Ptolomée même le plus habile de tous, a donné à la vaste étenduë qui est au-de-là, le nom de *Terres & Mers inconnuës*. Ainsi ce Geographe & les autres avoient toujours crû qu'on ne pouvoit passer d'Europe au golfe d'Arabie & dans celui de Perse, ou pénetrer dans cette partie des Indes, dont les conquêtes d'Alexandre le Grand donnerent la premiere connoissance aux Europeans, qu'on ne pouvoit dis-je y pénétrer que par terre ou par la mer Mediterranée, que l'on auroit quittée à ses dernieres extrêmités, pour faire le reste du chemin par terre. 1503.

Les Marchands d'Alexandrie d'Egypte, avoient coutume d'aller prendre dans les golfes d'Arabie & de Perse les Epiceries, dont une partie croît dans le païs même, mais qui pour la plûpart y viennent des isles Moluques & d'autres païs des Indes: ils les transportoient ensuite à grands frais par terre à Alexandrie, où les Venitiens alloient les acheter, pour les répandre ensuite en Europe. Comme ils faisoient seuls ce commerce, ils en retiroient des sommes immenses, vendant ces choses au prix qu'ils vouloient: d'ailleurs ils envoyoient en Egypte des marchandises qui leur rapportoient beaucoup: leurs vaisseaux qui portoient les Epiceries en France, en Flandres, en Angleterre & dans le reste de l'Europe, revenoient chargés d'autres marchandises, dont ils tiroient encore de grands profits: ce commerce augmentoit aussi trés-considerablement le revenu de la République par les droits d'entrées & de péages.

Mais les Portugais se sont ouverts de nos jours une nouvelle route, qui a fait voir l'erreur des Anciens. Il y a déja plusieurs années que l'avidité du gain leur inspira l'idée de parcourir les côtes de l'Afrique; ce fut dans cette course qu'ils arriverent aux Isles du Cap-Verd (*a*), qu'on dit être les anciennes isles Hesperides, & qui ne sont qu'à quatorze dégrés en de-çà de la ligne Equinoctiale. Encouragés par cette premiere découverte, ils ont

(*a*) Elles furent découvertes en 1460. par Antoine de Nóle Genois, pour Alfonse V. Roi de Portugal. Le Capverd qui en est à cent lieues à l'Est, & qui est la partie la plus occidentale de l'Afrique, avoit déja été découvert en 1446. par Denis Ferdinand Portugais.

passé la ligne, & pénetré jusqu'au Cap de Bonne Esperance; 1503. qui est la partie la plus meridionale de l'Afrique à trente-huit dégrés au-de-là de la ligne. Ensuite navigeant à l'Est, ils entrerent non-seulement dans les golfes d'Arabie & de Perse, mais encore dans la mer des Indes : ils y traiterent avec le Roi de Calicut & les autres Princes des païs voisins; enfin ils ont successivemement pénetré jusqu'aux deux extrêmités des Indes, où ils ont fait des alliances, conquis des places, bâti des forts, & établi des comptoirs dans les ports les plus propres au commerce : c'est ainsi qu'ils ont entierement ôté le commerce (*a*) des Epiceries aux Venitiens. Ils les prennent d'abord dans le païs où elles croissent, les transportent à Lisbonne; d'où ils les débitent dans tous les lieux, où les Venitiens en trafiquoient auparavant.

Les Portugais, pour parvenir à cette découverte, firent un trajet immense, ils parcoururent des mers inconnuës, sous un autre ciel, où il fallut se servir de nouveaux instrumens, la Boussole & la pierre d'Aimant devenant tout-à-fait inutiles, quand on a passé la ligne : ils ne pouvoient moüiller qu'à des terres également inconnuës, & habitées par des peuples barbares, ennemis des étrangers, & dont la langue, la religion & les coutumes étoient toutes differentes. Néanmoins malgré tant d'obstacles ils se sont enfin tellement accoûtumés à ces mers, qu'ils font aujourd'hui en six mois (*b*) ce voyage qui leur en coûta d'abord dix.

Mais les découvertes qui ont été faites depuis par les Espagnols, sont bien autrement dignes d'admiration. L'an 1490, Christophe Colomb Genois, qui avoit souvent parcouru l'Ocean, & à qui certains vents faisoient conjecturer qu'il devoit y avoir des terres à l'Oüest, obtint quelques vaisseaux de Ferdinand & d'Isabelle Rois d'Espagne, pour vérifier ses observations. Après trente-trois jours de navigation, il découvrit à l'extrêmité de notre Hemisphere des Isles inconnuës jusqu'alors; ces Isles placées sous un ciel pur & sérain, abondent en toutes sortes de fruits, & leurs habitans, si l'on en excepte quelques Antropophages, vivent dans une grande

(*a*) Les Portugais ont été à leur tour dépouillés de ce commerce par les Hollandois, qui leur ont enlevé presque tous leurs établissemens.

(*b*) On y met aujourd'hui bien moins de temps,

ſimplicité de mœurs : contens de ce que la nature leur fournit liberalement, ils ne ſont point tirannisés par l'avarice & l'ambition ; mais d'un autre côté ces peuples plongés dans mille ſuperſtitions, ſans aucune teinture des lettres & des arts, ne connoiſſoient l'uſage ni des armes, ni des autres choſes, dont on ſe ſert en Europe : & ne differant preſqu'en rien de nos animaux privés, ils ſont exposés à l'invaſion de ceux qui voudront les attaquer. Pluſieurs Eſpagnols attirés par la facilité de cette conquête, & les grands avantages qu'on pouvoit retirer des riches mines d'or du païs, s'y établirent. 1503.

Chriſtophe Colomb, & après lui, Americ Veſpucci (*a*) Florentin & pluſieurs autres enſuite ont pénetré plus avant ; & ont découvert d'autres Iſles, & même de vaſtes continens. Quelques-uns de ces païs étoient policés ; on y voyoit des édifices publics & des maiſons : les peuples y portoient des habits ; & formant une ſocieté, converſoient les uns avec les autres, comme dans le reſte du monde : mais ils ignoroient ſi parfaitement l'art de ſe défendre, que rien n'étoit plus facile que de les ſubjuguer. Ainſi les Eſpagnols y ayant abordé avec plus de vaiſſeaux que la premiere fois, & de nouvelles troupes, ont établi au loin leur domination dans ces païs infiniment plus étendus que tous ceux qui avoient d'abord été découverts. Depuis ce temps ils ont tranſporté en Eſpagne (*b*) une quantité prodigieuſe d'or & d'argent qu'ils tiroient des mines & du ſable des rivieres de l'Amerique, ou qu'ils achetoient des naturels du païs, auſquels ils donnoient en échange de viles quincailleries : ſouvent même ils s'en emparoient de force, ſans dédommager ces peuples. Les particuliers n'alloient en Amerique qu'avec la permiſſion du Roi d'Eſpagne, & ils étoient obligés de lui donner le cinquiéme de tout ce qu'ils en rapportoient.

Les Eſpagnols ont pouſſé leurs découvertes encore plus loin, car quelques-uns de leurs vaiſſeaux ont pénetré dans le Sud juſqu'au cinquante-troiſiéme dégré de latitude, en cotoyant toujours la terre ferme, & ils ſont entrés dans un détroit (*c*) par lequel ils ont pénetré dans le vaſte Ocean des

(*a*) Il donna ſon nom à l'Amerique.

(*b*) Dans peu d'années ces découvertes multiplierent tellement l'or & l'argent en France, que les terres qui auparavant n'étoient affermées que mille livres par an, furent portées à dix & douze mille livres, *Mezeray*.

(*c*) Le détroit de Magellan, qui fut découvert en 1520. par Ferdinand Magellan Portugais. Il eſt difficile & fort

1503. Indes Orientales, d'où ils sont revenus par le chemin qui avoit été découvert par les Portugais, ayant ainsi fait le tour de la terre.

Les Portugais & les Espagnols, mais surtout Colomb, méritent de grands éloges par ces merveilleuses découvertes, qui ne sont dûës qu'à leur industrie, leur courage & leurs travaux. Mais la gloire en seroit bien plus éclatante, si la soif de l'or n'avoit pas été l'ame de cette entreprise; & si ces Navigateurs cherchant à trouver de nouvelles terres, & à les faire connoître aux Europeans, avoient eu pour objet la propagation du Christianisme. Il faut pourtant avoüer que leur voyage a eu d'heureuses suites de ce côté là; car plusieurs de ces peuples ont embrassé notre Religion.

Ces grandes découvertes ont fait voir combien les connoissances des anciens étoient bornées; elles nous ont convaincu qu'il est facile de passer la ligne, & que la Zone torride est habitée; on s'est même encore assuré depuis qu'il y a des hommes sous les Zones glacées, que les anciens croyoient inhabitables à cause du froid excessif qui devoit y regner, vû l'éloignement du Soleil, & qu'enfin, selon l'opinion d'un très-petit nombre d'anciens, contredits par leurs contemporains, nous avons des Antipodes; mais il est temps de retourner à notre Histoire, pour rapporter ce qui se passa en 1504.

1504.

XXXI. Etat de la France après la défaite du Garigliano.

A la nouvelle de la déroute du Garigliano, de la perte de Gaëte & des malheurs qui la suivirent, une profonde tristesse s'empara de toute la France. La Cour prit le deüil, & donna toutes les marques de la plus vive douleur; on n'entendoit de toutes parts que les cris perçans des hommes & des femmes qui maudissoient le jour, où leurs Rois, non contens de leurs États, s'étoient laissé séduire à la malheureuse ambition de faire des conquêtes en Italie.

Le Roi surtout étoit au désespoir de perdre en même temps, & sa réputation & l'esperance de rentrer jamais dans le Royaume de Naples; il ne se rappelloit qu'avec un dépit mêlé de honte, les menaces indiscretes qui lui étoient échapées contre le Roi d'Espagne, & tant de préparatifs formidables, rendus inutiles. Mais surtout il n'étoit plus maître de sa douleur, quand il se

dangereux: on l'a négligé depuis la découverte du détroit de le Maire, faite le 25. Janvier 1616. par Jacob le Maire Hollandois natif de Horn.

représentoit

représentoit que n'ayant rien épargné pour cette expédition, il étoit pourtant vaincu par des ennemis qui manquoient presque de tout; & que ce malheur étoit l'effet de l'avarice & des malversations de ses Officiers: Dans l'excès de son indignation, il protestoit de ne se reposer désormais que sur lui-même, de l'exécution de ses desseins. 1504.

Mais ce qui redoubloit son désespoir, c'est qu'il sentoit bien, qu'après la perte d'une si belle armée, de tant de Capitaines & de Noblesse, il étoit hors d'état de défendre le Milanez contre l'Empereur ou l'Espagne, si l'un ou l'autre vouloit l'attaquer, mais surtout si le Cardinal Ascanio, pour le retour duquel les peuples formoient des vœux ardens, se joignoit à Maximilien ou à Gonsalve.

XXXII. L'Empereur ni le Roi d'Espagne ne profitent point de l'occasion.

Personne ne fut surpris que Maximilien, dont on connoissoit la legereté & la foiblesse, laissât échaper une si belle occasion: mais on pensoit bien differemment sur le compte de Gonsalve; & tous les Alliés de la France en Italie, étoient dans de grandes frayeurs, qu'il ne voulût pénetrer dans le Duché de Milan, & que, chemin faisant, il ne fit changer la face des affaires dans la Toscane. Rien ne paroissoit plus facile pour Gonsalve après sa victoire, qui lui procureroit les moyens nécessaires & l'occasion favorable d'executer cette entreprise. D'ailleurs le Roi de France, dont les finances étoient épuisées, & que ses défaites avoient abattu, seroit hors d'état de s'opposer à l'ennemi, & même toutes ses troupes étoient si éloignées de passer en Italie, que celles qui étoient sorties de Gaëte, avoient osé repasser les Monts, malgré les ordres exprès qu'il avoit envoyés à Genes. Enfin personne n'ignoroit que le Roi n'aspiroit qu'à faire la paix avec l'Empereur & le Roi d'Espagne: la négociation en avoit toujours été continuée même au plus fort de la guerre, & les Ambassadeurs de Ferdinand étoient encore actuellement à la Cour de France.

Cependant Gonsalve, que désormais nous appellerons presque toujours *le grand Capitaine*, parce que ses victoires lui confirmerent ce titre, qu'il ne tint d'abord que de la vanité Espagnole, ne jugea pas à propos de pousser plus loin ses avantages. Il étoit hors d'état de rien donner à ses troupes, à qui néanmoins il étoit dû plusieurs montres. D'ailleurs elles demandoient avec instance des quartiers d'hiver. Peut-être même

avoit-il des ordres précis, de borner ses conquêtes; enfin il ne croyoit pas devoir faire sortir son armée du Royaume de Naples, avant d'en avoir entierement chassé les François. Louis d'Ars qui s'étoit retiré à Venose après la journée de Cerignola, avec des restes de l'armée Françoise encore assés à craindre, s'étoit emparé de Troïa & de San-Severo, pendant que les deux armées se disputoient le passage du Garigliano, & il menaçoit toute la Poüille; outre cela plusieurs Barons de la faction d'Anjou tenoient hautement pour le Roi de France, & s'étoient fortifiés dans leurs places: mais ce qui sans doute contribua beaucoup à retenir les Espagnols, fut la dangereuse maladie qui surprit Gonsalve. Ce Géneral se trouvant ainsi hors d'état d'agir lui-même, envoya d'Alviane contre Louis d'Ars.

1504.

XXXIII. Le Duc de Valentinois se sauve des mains du Pape, & se jette entre celles de Gonsalve, qui l'envoye prisonnier en Espagne.

Dans ces circonstances les autres parties de l'Italie ne craignant plus que le vainqueur pousât alors ses conquêtes au-delà du Royaume de Naples, furent assés tranquilles. Les Venitiens ne prenoient aucun parti, attendant selon leur coutume ordinaire, à se regler par les évenemens. A Florence, on regardoit comme un grand bonheur de n'avoir point été attaqués par Gonsalve, dans un temps où l'on n'avoit aucun secours à esperer du Roi de France; & Jule renvoyant à d'autres temps l'exécution de ses vastes projets, ne songeoit qu'à engager Valentinois de lui ceder les citadelles de Forli, de Cesene & de Bertinoro, les seules qui fussent demeurées fideles à ce duc dans la Romagne, depuis que le Commandant de celle de Forlimpopolo l'avoit venduë à Antoine Ordelaffi. Valentinois consentit à donner au Pape les contremarques, pour se faire remettre celle de Cesene, & elles furent confiées à Pierre d'Oviedo Espagnol, qui s'y rendit, pour en prendre possession au nom du S. Siege: mais le Commandant répondit qu'il seroit deshonoré, s'il obéissoit aux ordres d'un maître qu'on retenoit en prison, & que celui qui s'étoit chargé d'une commission si indiscrete, méritoit d'être puni; & en effet il fit pendre d'Oviedo. Le Pape voyant donc qu'il ne pourroit avoir ces places, tant qu'il retiendroit le Duc de Valentinois, fut obligé de traiter avec lui; & pour donner plus de poids à cet acte, il le fit dans le Consistoire en forme de Bulle. On convint que Valentinois seroit mis dans le château d'Ostie entre les mains de Bernardin

Caravajal Espagnol, Cardinal de Sainte-Croix ; qui pourroit le remettre en liberté, dès que les citadelles de Cesene & de Bertinoro auroient été remises au Pape, que de son côté le Duc donneroit les contremarques pour celle de Forli, & engageroit les Banquiers de Rome à payer pour lui la somme de quinze mille ducats, que le Commandant de cette citadelle prétendoit y avoir dépensé, & moyennant laquelle il promettoit de la remettre. 1504.

Ce n'étoit pas l'intention du Pape que Valentinois fût mis en liberté ; & quoiqu'il ne voulût pas violer ouvertement sa parole, il avoit dessein de faire naître des prétextes pour le retenir ; il craignoit peut-être que le Duc, lorsqu'il seroit libre, n'engageât le Commandant de la citadelle de Forli à ne la point rendre ; peut-être aussi vouloit-il venger sur Valentinois toutes les injures qu'il avoit reçuës de la part d'Alexandre VI. & du Duc même ; enfin il pouvoit avoir en vûë de sacrifier ce scelera à la juste haine que tout le monde avoit contre lui. Celui-ci entrevoyant les desseins du Pape, sollicita en secret le grand Capitaine de lui faire tenir un sauf-conduit, afin qu'il pût se rendre sans péril à Naples, & d'envoyer deux galeres pour l'enlever d'Ostie ; Gonsalve y consentit. Mais Valentinois n'en eut pas besoin ; car le Cardinal de Sainte-Croix qui avoit aussi pénetré l'intention du Pape, eut à peine reçu la nouvelle que les Commandans des citadelles de Cesene & de Bertinoro avoient remis leurs places, & que les quinze mille ducats avoient été assurés, qu'il rendit la liberté à son prisonnier, sans consulter le Pape. Aussi-tôt Valentinois, sans attendre les galeres de Gonsalve, passa secretement à Nettuno, où il se mit sur une petite barque, qui le conduisit à Montdragoné, & de là il se rendit par terre à Naples, où Gonsalve le reçut avec beaucoup de joïe & de grands honneurs.

Dans les differens entretiens qu'ils eurent ensemble, Valentinois lui demanda des troupes, pour aller se jetter dans Pise, s'efforçant de lui persuader que cette démarche seroit fort utile aux Rois d'Espagne. Gonsalve feignit d'approuver ce projet : il lui offrit même des galeres pour l'y conduire ; & lui permit de lever dans le Royaume l'infanterie, dont il croiroit avoir besoin. Il lui parloit chaque jour des Pisans & de la Toscane ; d'Alviane proposoit d'attaquer en même temps les Florentins,

pour favoriser le rétablissement des Medicis. Gonsalve amusa
1504. de cette maniere le Duc de Valentinois, jusqu'à ce qu'il eût reçu des réponses d'Espagne; elles se trouverent conformes à ce qu'il avoit lui-même résolu de faire.

Les galeres & l'infanterie étoient toutes prêtes pour le départ de Valentinois fixé au lendemain; mais on en usa à son égard de la même maniere que Ferdinand le vieux en avoit agi envers Jacque Piccinino; Gonsalve après une longue conference avec le Duc, l'ayant embrassé, le renvoya avec toutes les démonstrations d'une sincere amitié. Mais Valentinois fut bien surpris de se voir arrêter, en sortant de chés le Géneral; sur le champ on envoye à la Maison où il logeoit, pour se saisir du sauf-conduit qu'il avoit reçu avant son départ d'Ostie. Gonsalve, pour justifier cette démarche, disoit que cette sauve-garde donnée de son autorité privée, devoit ceder à la volonté de ses Maîtres qui lui avoient donné ordre d'arrêter le Duc; qu'au reste cet emprisonnement étoit nécessaire; que Valentinois, après tous ses crimes, se préparoit encore à exciter de nouveaux troubles & un nouvel embrasement en Italie: quelques jours après Borgia fut envoyé en Espapagne sur une galere avec un seul Page pour le servir, & il fut enfermé dans le château de Medina-del-Campo.

XXXIV. Tréve generale entre les Rois de France & d'Espagne.

Cependant les Rois de France & d'Espagne conclurent une tréve (a) pour tous leurs Etats. Le premier la désiroit avec ardeur; & les Rois Catholiques la ratifierent volontiers. Ils jugeoient la guerre qui est toujours onereuse, & dont les évenemens sont incertains, moins propre à affermir leur nouvelle conquête, que la tranquillité qui seroit le fruit de la tréve. On convint de garder de part & d'autre ce dont on étoit en possession, & l'on assura la liberté du commerce entre les sujets des deux Etats, le Royaume de Naples excepté. A la faveur de cette derniere clause, Gonsalve vint à bout par des moyens indirects d'un dessein auquel la tréve auroit été un grand obstacle: car sous prétexte d'empêcher que les garnisons & les habitans des places qui tenoient encore pour la France, sçavoir de Rossano dans la Calabre, d'Oïra dans la terre d'Otrante, de Venose, de Conversano & de Castel-del-Monté dans la Poüille, ne commerçassent avec les autres Villes du Royaume; il fit investir toutes ces

(a) Le traité fut ratifié par les Rois d'Espagne le 31. Mars.

places. Ces blocus les réduisirent bien-tôt à une extrême disette ; Louis d'Ars & les Barons, voyant que les habitans forcés par la néceſſité, ſongeoient à ſe rendre aux Eſpagnols, furent obligés de les abandonner. 1504.

Malgré cette retraite des François, Gonſalve ne joüiſſoit pas des fruits de la paix. Comme il étoit dû aux troupes Eſpagnoles plus d'un an de leur paye, il avoit été contraint pour les contenter en quelque façon de les diſtribuer en differens endroits où elles vivoient à diſcretion. Les ſoldats peu ſatisfaits de cette liberté, & ſe livrant à la derniere licence, ſe jetterent dans Capouë & dans Caſtel-à-Maré, déclarant qu'ils étoient réſolus d'y reſter, juſqu'à ce qu'on les eût entierement payés. Gonſalve fut très-fâché de cette démarche des troupes : il ſçavoit qu'il étoit impoſſible de les ſatisfaire, à moins d'accabler par de nouveaux ſubſides le Royaume déja épuiſé par de longues guerres ; c'eſt pourquoi le remede étoit auſſi dangereux que le mal même ; & la choſe paroiſſoit d'autant plus dure aux peuples qu'elle étoit nouvelle & ſans exemple.

Dans tous les temps & même dans ceux, où la diſcipline militaire s'obſervoit avec plus d'exactitude, la licence a toujours regné parmi les ſoldats, & ils n'ont jamais ceſſé d'être à charge aux peuples ; mais cette licence avoit ſes bornes, & pouvoit ſe ſupporter : les ſoldats, pour la plûpart, ſubſiſtoient en partie de leur paye, & le déſordre n'avoit jamais été porté juſqu'à un certain excès. Les Eſpagnols ont commencé les premiers en Italie à vivre de la ſubſtance des peuples. L'impuiſſance où l'Eſpagne ſe trouvoit de payer ſes troupes, en fit naître l'occaſion, & leur en fit peut-être une néceſſité ; Et comme on rencherit toujours ſur les mauvais exemples, tandis qu'on n'imite que foiblement les bons, depuis ce temps les troupes Eſpagnoles & Italiennes, ſoit qu'on les paye, ſoit qu'on ne les paye pas, ont conſervé ce pernicieux uſage. Ainſi à la honte de notre milice, les païs alliés & amis ne ſont pas moins expoſés à l'inſolence & l'avarice du ſoldat, que ceux des ennemis.

La tréve qu'on croyoit devoir être bien-tôt ſuivie de la paix, rétablit la tranquillité dans la Romagne ; la priſon du Duc de Valentinois contribua beaucoup auſſi au repos de cette Province. Imola ſe ſoumit à la domination du Pape par le moyen de ſes principaux habitans ; le Cardinal de S. Geor-

1504. ge (*a*) y consentit sur la vaine esperance que Jule lui donna d'y rétablir ses neveux. Antoine Ordelaffi étant mort, Ludovic son frere naturel s'introduisit dans Forli ; & ne se sentant pas assés fort pour s'y maintenir, il offrit cette place aux Venitiens : mais ils n'oserent l'accepter, pour ne pas achever d'aigrir le Pape contre eux ; c'est pourquoi Jule se rendit maître de cette Ville, d'où Ludovic s'enfuit ; & le Commandant de la citadelle la lui remit aussi, moyennant les quinze mille ducats stipulés dans le traité fait avec Valentinois, & après s'être assuré par un exprès qu'il envoya à Naples, que ce Duc étoit en effet Prisonnier.

XXXV. Suite de la guerre de Pise.

Ainsi il ne restoit plus dans toute l'Italie d'autre guerre que celle de Pise. Les Florentins ayant pris à leur solde Jean-Paul Baglioné & plusieurs autres Capitaines de la gendarmerie des Colonne & des Savelli, firent encore cette année le dégât des bleds dans les campagnes de Pise ; & à la faveur de ces nouvelles troupes, ils entrerent dans les territoires de San-Rossoré, Barbericina, & ensuite dans le Val-di-Serchio & le Val-d'Osolé, où ils n'avoient osé pénetrer avant ce temps-là, & y firent les mêmes ravages.

Florence n'insultoit les malheureux Pisans avec tant de hardiesse, que parce qu'elle n'avoit rien à craindre des Espagnols. Les Rois d'Espagne n'avoient pas compris la Ville de Pise dans la tréve ; & quoique le grand Capitaine depuis sa victoire, eût donné quelques esperances aux Pisans, il avoit néanmoins de grands ménagemens pour les Florentins, qu'il vouloit détacher de l'alliance de Louis XII. par ce moyen. Depuis même qu'il eut perdu toute esperance d'y réussir, il avoit eu beaucoup d'égards pour eux, afin de ne pas les pousser à se livrer tout-à-fait à ce Prince ; il avoit même fait avec eux, par l'entremise de Prosper Colonne, une espece de convention verbale, qui les obligeoit à ne point donner de secours au Roi de France, en cas que ce Prince voulût attaquer de nouveau le Royaume de Naples ; Gonsalve de son côté leur avoit promis de ne rien faire en faveur de Pise, à moins qu'ils n'assiégeassent cette Ville dans toutes les formes. Son dessein étoit de les empêcher de s'en rendre maîtres, tant qu'ils seroient unis à la France.

(*a*) Raphaël Riario Cardinal du titre de S. George, créature de Sixte IV.

Ensuite les Florentins se presenterent devant Librafatta, dont la garnison trop foible pour se défendre, se rendit d'abord; il n'est pas douteux qu'ils n'eussent enfin réduit les Pisans cette année par la famine, si ceux-ci n'avoient trouvé des secours dans l'amitié de leurs voisins, & particulierement des Genois & des Lucquois; à l'égard de Pandolphe Petrucci, il ne leur en fournit aucun. Personne n'étoit plus prompt à encourager les autres, & ne promettoit plus volontiers que lui; mais cette ardeur ne duroit que jusqu'au moment qu'il falloit en venir à l'exécution. Les secours d'argent de Genes & de Lucques, servirent aux Pisans à prendre à leur solde Renier della Sassetta Officier des troupes de Gonsalve, qui voulut bien y consentir, & quelques autres Capitaines; ces Officiers débarquerent à l'embouchure de l'Arno avec deux cens chevaux. Les Genois envoyerent mille fantassins au secours de Pise; Bardella fameux Pirate de la mer de Toscane, qui portoit le titre de Capitaine des Pisans, quoiqu'il fût à la solde des Genois, faisoit continuellement passer des vivres dans cette Ville sur un galion & quelques brigantins. Les Florentins voyant qu'il étoit inutile de presser ces rebelles par terre, tant qu'ils auroient la liberté de la mer, loüerent trois galeres légeres du Roi Frederic, qui étoient en Provence; dom Dimas de Ricajensio en eut le commandement. Quand ces galeres parurent à Livourne, Bardella prit le parti de se retirer; il ne laissoit pas néanmoins de conduire de temps en temps à l'embouchure de l'Arno quelques barques chargées de vivres, qu'il étoit facile de faire remonter jusqu'à Pise. 1504.

Après la prise de Librafatta les Florentins distribuerent leur armée dans tout le territoire de Pise, afin d'empêcher les habitans de cette Ville de semer pour l'année suivante; vers la fin de l'été ils firent aussi le dégat du millet & des autres menus grains qui croissent en abondance dans ce païs; & ils couperent enfin la communication de Pise avec la ville de Lucques.

Outre cela ils formerent encore un autre projet, qui fut de détourner la riviere d'Arno qui passe à Pise, & de la porter dans l'étang qui est entre cette Ville & Livourne, en creusant un nouveau canal auprès de la tour de la Fagiana à cinq milles au-dessus de Pise. En coupant ainsi tous les secours qu'on pouvoit faire remonter par la riviere, on auroit encore exposé les Pi-

1504. ſans à de grandes incommodités. Car après l'exécution de ce projet, la Ville de Piſe ſituée dans un terrain bas, ſe ſeroit trouvée au milieu d'une eſpece de marais, l'eau des pluïes ne pouvant plus s'écouler. D'ailleurs les Piſans arrêtés par la difficulté de paſſer l'Arno, n'auroient pû faire de courſes dans les collines, ni empêcher par ce moyen la communication de Florence avec Livourne ; enfin ils ſe ſeroient trouvés dans la néceſſité de fortifier les endroits par où la riviere entroit dans la Ville, & en ſortoit. Mais cette entrepriſe commencée avec de grandes eſperances, & qui coûta des ſommes exceſſives, ne réüſſit pas ; & il en fut de ce projet comme de preſque tous ceux de cette nature, qui paroiſſent faciles dans la ſpeculation, mais dont l'expérience découvre les difficultés ; ce qui prouve combien il y a de difference entre le plan & l'exécution même. Car outre pluſieurs obſtacles cauſés par le courant de la riviere, qui devenuë plus rapide, lorſqu'on vint à reſſerrer ſon lit, le creuſa davantage ; le lit de l'étang où l'on devoit la faire entrer, ſe trouva plus elevé que celui de l'Arno, contre ce qu'en avoient aſſuré pluſieurs Ingenieurs habiles.

Les Florentins eurent encore un autre contretemps à eſſuyer : Quelques-unes de leurs galeres s'étant avancées vers Villa-Franca, pour enlever un bâtiment qui portoit des bleds à Piſe ; elles furent ſurpriſes à leur retour d'une tempête ſi violente, qu'elles échoüerent ſur la côte de Rappallo, & le Commandant eut bien de la peine à ſe ſauver avec ſes équipages.

Dans le temps que les Florentins n'oublioient rien, pour réduire les Piſans par la force, ils eſſayerent de les regagner par la douceur ; pour cet effet ils promirent une amniſtie génerale du paſſé & la reſtitution de leurs biens à tous ceux qui dans un certain temps, ſe retireroient dans leurs Bourgs ou dans leurs terres. Pluſieurs accepterent ces conditions ; mais peu renoncerent ſincerement à la révolte : preſque toutes les bouches inutiles ſe retirerent, du conſentement des aſſiegés. Par ce moyen ils ſoulagerent la Ville preſſée d'une extrême diſete, & ils furent à portée d'employer leurs revenus, dont ils joüiſſoient paiſiblement, à ſecourir ceux qui étoient demeurés dans Piſe.

Malgré la diminution des bouches, la miſere des Piſans étoit extrême, & même ébranloit de temps en temps le courage

ge des gens de la campagne ; mais ayant ſurtout en horreur la domination Florentine, on prit la réſolution de ſe donner aux Genois, contre qui Piſe avoit ſi ſouvent diſputé de l'empire, & qui avoient enfin abattu ſes forces & ſa puiſſance. C'étoit les Lucquois & Pandolphe Petrucci qui avoient propoſé ce parti, dans la vûë de ſe décharger de la défenſe de Piſe, qui rouleroit déſormais ſur les Genois. Pour les engager davantage à ne pas refuſer les Piſans, ils offrirent de contribuer en partie durant trois ans aux frais de la guerre. Les Genois réſolurent d'accepter l'offre de Piſe, malgré l'oppoſition de pluſieurs d'entr'eux & entre autre de Jean-Louis de Fieſque ; mais ne pouvant faire une pareille démarche ſans le conſentement du Roi de France, ils le preſſerent vivement de le leur accorder. Pour cet effet ils lui repréſenterent, que ſi cette derniere reſſource manquoit à cette Ville, elle ſeroit forcée de ſe jetter entre les bras du Roi d'Eſpagne ; qu'après cela non-ſeulement Genes ſeroit toujours expoſée, mais que même la plus grande partie de la Toſcane ne pourroit éviter d'embraſſer le parti des Eſpagnols. Le Roi frappé de ces raiſons, fut ſur le point de ſe rendre : mais ſon Conſeil lui ayant repréſenté, que ſi les Genois commençoient une fois à faire de leur autorité privée la guerre & des traités, avec les autres puiſſances, & travailloient à s'aggrandir, ils aſpireroient bien-tôt à une entiere indépendance. Le Roi leur défendit donc expreſſément d'accepter la Seigneurie de Piſe ; mais il ne les empêcha pas de ſecourir cette Ville, quoique les Florentins l'en preſſaſſent vivement. 1504.

XXXVI. Vaine négociation entre la France & l'Eſpagne.

Cependant on travailloit avec ardeur à conclure la paix entre la France & les Rois d'Eſpagne. Ceux-ci propoſoient artificieuſement de rendre le Royaume de Naples au Roi Frederic ou au Duc de Calabre ſon fils, auſquels le Roi de France cederoit ſes droits, & de faire le mariage de ce Duc avec la Reine veuve de Ferdinand II. & niece du Roi d'Eſpagne. Louis étoit ſi peu diſpoſé à faire de nouvelles tentatives ſur le Royaume de Naples, qu'il auroit accepté la paix à quelques conditions que ce pût être. Mais il étoit retenu par deux conſiderations. La moins preſſante étoit la honte d'abandonner la nobleſſe Napolitaine qui s'étoit ſacrifiée à ſes interêts, & que les Eſpagnols traitoient avec dureté : mais il craignoit ſurtout

1504. que la propoſition des Rois d'Eſpagne ne fût une de leurs ſoupleſſes ordinaires, & qu'ils ne rendiſſent pas à Frederic le Royaume de Naples, dont la prétenduë reſtitution l'auroit cependant broüillé avec l'Archiduc, qui avoit toujours en vûë d'aſſurer ce Royaume à ſon fils, & qui demandoit avec inſtance qu'on s'en tînt au traité de Blois. Dans ces irréſolutions, il répondoit en termes vagues, qu'il déſiroit la paix avec ardeur; mais qu'il lui ſeroit honteux de ceder ſes droits à un Prince de la Maiſon d'Arragon; & cependant il continuoit toujours à traiter avec l'Empereur & l'Archiduc.

Quand on fut ſur le point de conclure, ne voulant pas que la négociation incertaine qui ſe traitoit avec les Eſpagnols préjudiciât à celle-ci, il donna audience aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, aſſis ſur ſon trône au milieu de toute ſa Cour, & dans un appareil où les Rois ne ſe montrent que rarement; il reprocha à ces Miniſtres, que leurs maîtres feignoient de déſirer la paix, lorſqu'ils en étoient bien éloignés, & parut ſurtout s'arrêter aux interêts de la nobleſſe du Royaume de Naples, pour ſe faire honneur. Il ajouta qu'il ne lui convenoit pas de ſe laiſſer amuſer par de vaines négociations, & il donna ordre à ces Ambaſſadeurs de ſortir de France (*a*).

XXXVII. Traité de Blois entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & l'Archiduc, contre les Venitiens.

Après leur départ, les Ambaſſadeurs de Maximilien & de l'Archiduc ſe rendirent à la Cour, pour mettre la derniere main au traité. L'Evêque de Siſteron (*b*) Nonce ordinaire du Pape en France, & le Marquis de Final (*c*), à qui Jule avoit donné ſes pouvoirs pour cette affaire, le ſignerent au nom de Sa Sainteté. (*d*) On y arrêta tout-à-fait le mariage de Claude fille du Roi avec Charle fils aîné de l'Archiduc; & on convint, que pour plus grande ſûreté de l'exécution de cet article, non-ſeulement le Roi, mais encore François d'Angouleme (*e*), qui

(*a*) Ils rapporterent au Roi d'Eſpagne, à leur retour, que Louis XII. s'étoit plaint à eux, qu'il l'avoit trompé deux fois. *Deux fois*, dit Ferdinand! *Par Dieu il a bien menti, l'ivrogne, je l'ai trompé plus de dix.*

(*b*) Pierre Filhol originaire de Ganat en Bourbonnois. Il fut enſuite Archevéque d'Aix & Preſident en la Chambre des Comptes de Paris. Il mourut le 22. Janvier en 1540. âgé de cent deux ans.

(*c*) Alfonſe de Carreto I. du nom, fils de Galeas auſſi Marquis de Final. Cette Maiſon fut dépoüillée du Marquiſat de Final par les Eſpagnols en 1602.

(*d*) Il fut conclu à Blois le 22. de Septembre.

(*e*) Il étoit fils de Charle d'Orleans Comte d'Angouleme, & de Louiſe de Savoye. Charle étoit fils de Jean Comte d'Angouleme, fils puîné de Louis Duc d'Orleans frere du Roi Charle VI. Fran-

devoit heriter de la Couronne, si le Roi mouroit sans enfans mâles, jureroient de l'observer, & signeroient le traité : Il fut encore stipulé que l'Empereur annullant pour de justes raisons, toutes les investitures du Duché de Milan précedemment accordées, en donneroit une nouvelle en faveur du Roi de France & des enfans mâles qu'il pourroit avoir : Que si Louis mouroit sans posterité masculine, cet acte regarderoit Madame Claude & le Prince Charle, ou le second fils de l'Archiduc, en cas que Charle mourût avant la consommation du mariage, & si son cadet épousoit sa veuve : Que le Roi donneroit à l'Empereur soixante mille Florins du Rhin, dès que l'investiture seroit expediée, & soixante mille autres six mois après ; qu'outre cela il lui envoyeroit tous les ans une paire d'éperons d'or le jour de Noël : Qu'il y auroit entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & l'Archiduc ligue défensive envers & contre tous, & offensive contre les Venitiens, pour leur enlever les usurpations, dont chacune des parties contractantes se plaignoit : Que l'Empereur passeroit en Italie, pour y faire la guerre à ces Républicains ; & qu'à cette occasion il pourroit aller prendre la Couronne Imperiale à Rome : Que les Rois d'Espagne auroient la liberté d'acceder au traité dans l'espace de quatre mois, sans exprimer si, supposé qu'ils ne le fissent pas, il seroit permis au Roi de France d'attaquer le Royaume de Naples : Que le Roi ne soutiendroit plus le Comte Palatin (*a*), qui à son instigation, & sur l'esperance des secours qu'il lui avoit promis, faisoit vivement la guerre à l'Empereur. 1504.

Telles furent les conditions de ce traité, outre lesquelles il fut arrêté par des articles secrets, que l'Empereur & le Roi de France s'aboucheroient dans un lieu dont on conviendroit ; & qu'alors le Roi rendroit la liberté à Ludovic Sforce, & lui assigneroit assés de revenus pour subsister avec honneur en France. L'Empereur avoit honte de ne rien faire pour un homme, dont la perte venoit de trop de confiance en ses promesses : c'est pourquoi dans son entrevûë à Trente avec le Cardinal de Roüen, il avoit fait en sorte qu'on adoucît la prison de Ludovic ; & dans cette occasion il

çois étoit neveu, à la mode de Bretagne, de Louis XII. & lui succeda à la Couronne, sous le nom de François I.

(*a*) Philippe surnommé l'*Ingenu*, mort en 1508.

1504. redoubla ses instances, pour lui obtenir la liberté de vivre à la Cour de France ou dans un autre endroit du Royaume, au choix du Roi. Louis accorda encore à sa priere le rétablissement des bannis du Duché de Milan; ce qui avoit causé de grandes difficultés à la conference de Trente.

Ce fut ainsi que les Venitiens, qui étoient tranquiles alors, virent se former contre leur République, un orage qu'il leur eut été assés difficile de prévoir; car le Roi avoit toujours traité favorablement leurs Ambassadeurs; & le Cardinal de Roüen, pour leur ôter toute méfiance, les assuroit chaque jour & même avec serment, que le Roi ne donneroit jamais atteinte à son alliance avec eux.

On ne doutoit pas que ce traité ne fût bientôt exécuté. L'Empereur y trouvoit tant d'avantage pour lui & pour sa Maison, qu'il y avoit toute apparence que sa legereté naturelle en seroit fixée, surtout le Pape étant entré dans cette ligue. Le Roi de France en étoit aussi fort satisfait; ce n'est pas qu'il songeât à de nouvelles entreprises, mais il pouvoit compter sur l'investiture du Milanez par ce moyen, qui le rassuroit d'ailleurs entierement du coté de l'Empereur & de l'Archiduc.

XXXVIII. Mort de Frederic Roi de Naples.

Frederic Roi de Naples mourut alors (*a*), après avoir perdu toute esperance de recouvrer jamais le Royaume de Naples par des traités. Longtemps trompé par ses désirs, comme il arrive à tous les hommes, il avoit cru d'abord que le Roi de France étoit moins porté que les Rois d'Espagne à lui rendre sa Couronne. Il ne consideroit pas sans doute que la corruption de notre siécle n'est guerre susceptible d'une action aussi héroïque, que celle de restituer un grand Royaume; & dont les exemples sont même si rares dans les temps les plus austeres de l'antiquité; cette erreur venoit encore de ce qu'il ne réflechissoit pas aux moyens dont les Rois d'Espagne s'étoient servis pour lui enlever ses Etats. En effet étoit-il vrai-semblable que des Princes, qui n'avoient pas rougi d'avoir recours à d'indignes artifices, pour s'assurer de la moitié du Royaume de Naples, voulussent s'en dépoüiller, lorsqu'ils le possedoient tout entier? Mais il n'avoit que trop apperçu dans la suite que l'Espagne & la France lui étoient également contraires; & que même il avoit dû moins compter sur les Espagnols actuellement en possession de ses

(*a*) A Tours le 9. de Novembre, de la fievre quarte.

Etats, que sur un Prince à qui il n'en auroit coûté qu'un simple consentement. 1504.

XXXIX. Mort d'Isabelle Reine d'Espagne.

Isabelle Reine d'Espagne mourut aussi vers la fin de cette année (*a*) : cette vertueuse Princesse s'étoit concilié l'estime de ses sujets par sa grandeur d'ame & sa prudence. Le Royaume de Castille, la plus plus grande & la plus riche portion de l'Espagne lui appartenoit de son chef, & elle y avoit succedé à Henri (*b*) son frere ; on avoit toujours cru ce Prince impuissant, & qu'il n'étoit pas le pere de Bertramige (*c*), que sa femme avoit euë durant leur mariage, & qu'il avoit élevée fort longtemps comme sa fille : par cette raison Isabelle avoit porté, du vivant de Henri, le nom de *Princesse de Castille*, titre affecté aux héritieres présomptives du Royaume. Néanmoins après la mort de ce Roi, plusieurs Seigneurs Castillans formerent un puissant parti en faveur de Bertramige qui eut encore pour elle l'appui du Roi de Portugal (*d*) son parent. Enfin l'on en vint à une bataille (*e*), & la victoire donna la Couronne à Isabelle, dont l'armée étoit commandée par Ferdinand d'Arragon son mari qui étoit aussi de la Maison de Castille (*f*), & son parent au troisiéme dégré (*g*). Ferdinand devint ensuite Roi d'Arragon par la mort de Jean son pere : & alors ils prirent le titre de *Roi & Reine d'Espagne* ; parce que réunissant la Castille, l'Arragon, le Royaume de Valence & la Catalogne, ils étoient en possession de toute l'Espagne contenuë entre les monts Pirenées, l'Ocean & la Mediterranée ; excepté le Royaume de Grenade qu'ils enleverent depuis aux Maures ; & les Royaumes de Portugal & de Navarre, qui avoient des Rois particuliers. Le Royaume d'Arragon, la Sicile, la Sardaigne & les autres Isles (*h*) qui appartenoient à Ferdinand en propre, étoient gouvernés en son nom seul ; mais la Castille l'étoit au nom des deux conjointe-

(*a*) Le 26. Novembre. Elle étoit née le 23. Avril 1451.

(*b*) Henri IV. surnommé l'*Impuissant*, mort en 1474.

(*c*) Son vrai nom étoit Jeanne, & on ne l'appelloit *Bertramige*, que parce que tout le monde la croyoit fille de Bertrand ou Bertrando de la Cueva favori de Henri ; l'opinion commune étoit que Henri avoit lui-méme choisi Bertrand pour donner des enfans à la Reine. C'étoit Jeanne fille d'Edoüard Roi de Portugal.

(*d*) Alfonse V. fils d'Edouard. Il étoit oncle maternel de Bertramige, & il l'épousa en 1475.

(*e*) La bataille *del-Toro* en 1476.

(*f*) Voyés ci-dessus pag. 20. note (*d*).

(*g*) Ils étoient cousins issus de germain, ayant pour bisayeul commun Jean I. Roi de Castille.

(*h*) Majorque & Minorque.

1504. ment, & rien ne s'y faisoit que sur des ordres signés de l'un & de l'autre. A l'égard du titre de *Rois d'Espagne*, ils le portoient solidairement; la guerre, la paix & les traités se faisoient au nom de ces deux Rois, & les Ambassadeurs étoient envoyés & reçus en commun, sans que l'un s'arrogeât plus d'autorité que l'autre.

Suivant les loix du païs, qui n'excluent point les femmes de la Couronne de Castille, ce Royaume appartenoit à Jeanne femme de l'Archiduc, & fille d'Isabelle & de Ferdinand; leur aînée (*a*) qui avoit été mariée à Emmanuel Roi de Portugal, étant morte, aussi-bien qu'un fils qu'elle avoit eu de ce Roi. Ferdinand n'avoit donc plus de titre pour gouverner la Castille, & il se trouvoit réduit au Royaume d'Arragon, peu considerable en comparaison du premier; en effet l'Arragon n'est pas fort étendu; le revenu des Rois y est très-borné, & leur autorité limitée par les privileges du païs. Mais le testament d'Isabelle portoit, que la Castille seroit gouvernée par Ferdinand, tant qu'il vivroit; soit que rien n'ayant jamais troublé leur union, elle voulût conserver à ce Prince sa grandeur entiere, soit qu'elle considerât, comme elle le disoit elle-même, qu'il étoit avantageux à ses sujets de vivre plus longtemps sous la sage administration de Ferdinand; elle ajoûtoit que l'Archiduc & sa femme devant succeder un jour au Roi d'Arragon, Philippe né & nourri en Flandres, où le gouvernement est tout different, auroit le temps de se former & de s'instruire des usages d'Espagne; tandis que la Castille & l'Arragon gouvernés par un seul Prince, comme ne faisant qu'un seul Etat, joüiroient d'une paix profonde, qu'il y trouveroit établie.

1505. L'Italie joüit en 1505. de la même tranquillité que l'année précedente, & il n'y eut d'autre guerre que celle des Florentins & des Pisans; la plus grande partie des Puissances ne désirant que la paix, & les autres étant retenuës par diverses considerations. Le Roi d'Espagne, occupé d'affaires causées par la mort de la Reine, regardoit comme un grand

(*a*) Nommée Isabelle, elle avoit épousé en premieres nôces Alfonse fils unique de Jean II. Roi de Portugal, qui mourut d'une chute de cheval. Elle épousa ensuite Emmanuel, qui avoit succedé à Jean II. son cousin germain; & elle mourut en couche en 1498. ne laissant qu'un fils nommé Michel, qui mourut en 1500. âgé de deux ans. Après la mort d'Isabelle, Emmanuel épousa avec dispense Marie sa belle-sœur quatriéme fille de Ferdinand & d'Isabelle Rois d'Espagne.

bonheur que la tréve lui assurât la possession du Royaume de Naples: le Roi de France étoit fort incertain de ce qu'il devoit faire, parce que l'Empereur toujours livré à son indétermination naturelle, n'avoit pas ratifié la paix: le Pape auroit bien voulu remuer, mais trop foible pour oser rien entreprendre, il étoit forcé de se tenir en repos: enfin les Venitiens se croyoient trop heureux de n'être point attaqués après une ligue aussi redoutable, formée pour leur perte, & dans un temps où le Pape étoit fort indisposé contre eux. 1505.

XL. Accommodement du Pape & des Venitiens.

La crainte des armes de la France, & les instances que l'Empereur leur avoit fait faire par son Ambassadeur, afin de les engager à restituer les places usurpées sur l'Eglise, avoient déterminé le Sénat à ne rien négliger pour appaiser le Pape; c'est pourquoi ils lui avoient proposé quelques mois auparavant, de lui abandonner Rimini & toutes les places dont ils s'étoient emparés dans la Romagne depuis la mort d'Alexandre, pourvû qu'il leur laissât de son côté la ville & le territoire de Faënza. Le Pape avoit répondu avec sa fermeté & sa liberté ordinaires, qu'il ne leur laisseroit pas seulement une tour, & qu'il ne désesperoit pas même de les forcer à rendre avant sa mort, Ravenne & Cervie qu'ils retenoient aussi injustement que Faënza; dans ces dispositions de part & d'autre les choses n'avoient pas été poussées plus loin.

Mais la frayeur des Venitiens s'augmentant au commencement de cette année, ils offrirent par l'entremise du Duc d'Urbin, de restituer toutes les places, excepté les territoires de Faënza & de Rimini, à condition que le Pape recevroit les Ambassadeurs de la République, qui devoient lui porter le compliment d'obédience. Jule rejetta quelque temps cette proposition, qui après l'éclat de sa conduite dans cette occasion, lui paroissoit dégrader sa dignité: mais enfin attendri par les maux des habitans de Forli, d'Imola & de Cesene, qui souffroient beaucoup de la perte d'une grande partie de leurs territoires, & ne voyant point d'autre remede plus prochain, attendu la lenteur de Maximilien & du Roi de France à exécuter leur traité, il prit le parti de se rendre. Dailleurs il y trouvoit un avantage certain sans rien hazarder, ne contractant aucun engagement verbal ou par écrit. Ainsi les places furent restituées; & huit Ambassadeurs choisis, dès le temps de son élec-

1505. tion, parmi les plus accredités du Sénat, se rendirent à Rome au nom de la République; on n'en avoit jamais envoyé en si grand nombre à aucun Pape, à moins qu'il ne fût Venitien. Ils reconnurent Jule pour Souverain Pontife avec les céremonies usitées en pareille occasion. Néanmoins le Pape ne relâcha rien de ses prétentions, & ne leur témoigna pas même qu'il fût mieux disposé qu'auparavant à leur égard.

Dans le même temps le Roi de France, qui vouloit mettre la derniere main au traité de Blois, envoya le Cardinal de Roüen à Haguenau ville de la basse Allemagne, que l'Empereur venoit d'enlever au Comte Palatin, & où Maximilien & l'Archiduc attendoient le Cardinal. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'on rendit le traité public; l'Empereur en jura solemnellement l'exécution; & il reçut la moitié de la somme stipulée pour l'investiture. Le reste ne devoit lui être payé que lors qu'il seroit en Italie; mais il donna à entendre dessors, & il déclara ouvertement dans la suite, qu'il ne pourroit y aller cette année à cause des affaires qu'il avoit en Allemagne; ce qui confirma l'opinion, où l'on étoit qu'il n'y auroit point de guerre, le Roi de France étant dans la résolution de ne rien faire sans l'Empereur.

XII. Suite de la guerre de Pise.

Ainsi les Florentins & les Pisans étoient les seuls dans toute l'Italie, qui fussent encore armés: mais ne faisant la guerre qu'avec lenteur, & sans former aucune entreprise certaine, tout se réduisoit à quelques rencontres qui arrivoient par hazard.

Luc Savelli & quelques autres Capitaines des Florentins sortirent un jour de Cascina qui étoit leur place d'armes, suivis de quatre cens chevaux & de beaucoup d'infanterie; c'étoit pour escorter un convoi de vivres jusqu'à Librafatta, & dans le dessein d'enlever aux Pisans quelques bestiaux qui étoient au-delà de la riviere du Serchio du côté de Lucques. Ils n'avoient pas tant en vûë de faire du butin, que d'attirer au combat les Pisans qu'ils comptoient de tailler en pieces, à la faveur de la superiorité qu'ils avoient sur eux; c'est pourquoi après avoir fait entrer leur convoi dans Librafatta, & enlevé les bestiaux, ils marchoient lentement par où ils étoient venus, afin de donner aux Pisans le temps de venir les attaquer. Tarlatino sortit aussi-tôt de Pise, suivi seulement de quinze hommes d'armes, de

de quarante chevaux-legers & de ſoixante hommes de pied, n'ayant pû raſſembler ſur le champ que ce nombre de troupes, & ayant donné ordre que d'autres ſuiviſſent : cet Officier tourna du côté de quelques chevaux des Florentins qui s'étoient avancés juſqu'à S. Jacque preſque ſous les murs de Piſe, & qui alloient rejoindre le gros de leurs troupes. Elles avoient fait alte au Pont Capelleſé ſur la riviere de l'Oſolé à trois milles de Piſe, pour y attendre les beſtiaux dont nous avons parlé, & les mulets du convoi; on étoit déja au-delà du pont, dont l'infanterie qui étoit arrivée la premiere, s'étoit emparée. Tarlatino donna la chaſſe à cette cavalerie, juſqu'à ce pont; il ignoroit que les Florentins fuſſent en cet endroit, & il ne s'en apperçut qu'après s'être trop avancé, pour pouvoir faire retraite ſans un péril extrême. 1505.

Dans cette conjoncture il réſolut d'attaquer le pont; & il fit obſerver aux ſiens, que cette réſolution ſuggerée par la néceſſité, pouvoit le tirer de ce mauvais pas, & même lui donner la viccoire: Que les ennemis étoient dans un terrain fort étroit, entre la riviere & la montagne, & où leur nombre, bien loin de les ſervir, leur feroit déſavantageux, attendu qu'ils ne pourroient ni combatre, ni fuir, ſurtout à cauſe de l'embarras des beſtiaux & des mulets qu'ils avoient avec eux: Qu'ainſi s'il venoit à bout de forcer le pont, il les renverſeroit ſans doute; & qu'en tout cas, s'il ne pouvoit le paſſer, il donneroit du moins aux habitans de Piſe, où il avoit dépêché un courier, le temps de venir à ſon ſecours.

La choſe arriva comme il l'avoit prévû : il pouſſe ſon cheval vers le pont qu'il attaque le premier, mais contraint de reculer, il eſt bien-tôt remplacé par un autre qui trouve la même réſiſtance; enfin un troiſiéme qui les ſuit, a ſon cheval bleſſé : Tarlatino vole à ſon ſecours; franchit le pont à la faveur de la vigueur de ſon cheval, & frappant à droit & à gauche, il écarte l'infanterie qui défend ce paſſage; bien-tôt il eſt ſuivi de quatre autres braves. Tandis que ces cinq hommes ſe battent contre l'infanterie ennemie dans un pré étroit, quelques ſoldats Piſans entrent dans la riviere, & la paſſent. En même temps le reſte de la cavalerie traverſe le pont déja abandonné, ſur le point d'être encore ſecondés par les troupes qui accourent de Piſe par pelotons. Les Florentins renfermés dans un

1505. lieu étroit, se mettent d'eux-mêmes en désordre ; l'épouvante se saisit des hommes d'armes & de l'infanterie, mais surtout de ces premiers ; & n'ayant aucun Officier d'autorité capable de les retenir ou de les rallier, ils prennent lâchement la fuite. Ainsi un corps de troupes marchant en bon ordre & infiniment superieur à une poignée de gens accourus sans ordre, plutôt pour faire une vaine parade de courage, que pour combattre, fut vaincu par de si foibles ennemis. Il resta dans cette occasion beaucoup de morts sur la place. Le nombre des blessés & des prisonniers fut considerable ; les Florentins y perdirent entr'autres plusieurs Capitaines d'infanterie & plusieurs personnes de marque ; la plus grande partie de ceux qui se sauverent par la fuite, furent pillés par les païsans du territoire de Lucques.

Cette rencontre fut très-préjudiciable aux affaires des Florentins. Comme il ne leur étoit resté que fort peu de cavalerie à Cascina, ils furent plusieurs jours sans pouvoir empêcher les Pisans que ce succès avoit rendus plus fiers, de courir & de piller tout le païs. Mais cet échec eut encore une suite plus fâcheuse pour le fond de la guerre. Il y avoit toute apparence que les Florentins seroient hors d'état de faire cette année le dégat des bleds dans le territoire de Pise, ce qui étoit en quelque façon décisif pour cette Ville, où la disete étoit extrême, & qui ne subsistoit que par les foibles secours des Genois & des Lucquois ; car les Siennois se contentoient de leur donner des conseils.

Pandolphe Petrucci fit pourtant une démarche favorable aux Pisans ; ce fut de persuader à Jean-Paul Baglioné de quitter le service des Florentins avant l'expiration du terme de son engagement. Baglioné même, afin qu'ils n'eussent pas le temps de le remplacer, differa jusqu'au dernier moment à se déclarer. Les Florentins ne devoient pas craindre un procedé si odieux de la part de Baglioné, dont ils avoient surtout procuré le rétablissement à Perouse. Son prétexte fut de dire que Marc-Antoine (*a*) & Mutio Colonne, Luc & Jacques Savelli étant aussi à leur solde, & que les troupes réunies de ces Officiers étant plus nombreuses que les siennes, il n'étoit pas en sûreté avec ces gens d'une faction

(*a*) Il étoit neveu de Prosper Colonne.

opposée. (*a*) Afin de colorer davantage sa conduite, il promit aux Florentins de ne point porter les armes contre eux; & il consentit que Malatesta son fils encore enfant, demeurât à leur service avec quinze hommes d'armes, comme en ôtage de sa parole. Cependant ne voulant pas être absolument sans solde, il se mit à celle des Siennois avec soixante-dix hommes d'armes; & ceux-ci n'étant pas en état de faire une si grande dépense, cederent aux Lucquois qui étoient aussi entrés dans cette intrigue, Troïle Savelli avec un pareil nombre de gendarmes. 1505.

XLII. Entreprise sur Florence par le Cardinal de Medicis, d'Alviane & autres.

Par la retraite imprévûë de Baglioné, après la défaite du pont Capellesé, les Florentins furent réduits à un si petit nombre de troupes, que non-seulement ils ne purent ravager le territoire de Pise cette année, mais qu'ils eurent bien de la peine à se précautionner contre les coups qu'on vouloit leur porter. Pandolphe & Jean-Paul reprenant leurs anciennes intrigues, concertoient avec le Cardinal de Medicis une tentative sur Florence; ils appuyoient surtout leurs esperances sur Barthelemi d'Alviane, qui mécontent de Gonsalve, s'étoit retiré dans le territoire de Rome, où il rassembloit toutes les troupes qu'il pouvoit.

On soupçonnoit le Cardinal Ascanio de participer à ce complot, dans l'esperance que les Medicis, après leur rétablissement, engageroient Florence à se joindre à lui & aux autres, pour attaquer le Duché de Milan. En effet il ne paroissoit pas difficile d'y causer une révolution; les François n'y avoient qu'un fort petit nombre de troupes; une grande partie de la Noblesse en avoit été bannie; les peuples soupiroient après le retour des Sforce; & le Roi de France, quoique revenu d'une crise où il avoit été crû mort durant quelques heures, étoit encore si fort en danger, qu'on désesperoit presque de sa vie. Les politiques conjecturoient de plusieurs conferences d'Ascanio avec l'Ambassadeur de Venise à Rome, que le Cardinal non-seulement avoit des intelligences avec Gonsalve, mais encore avec les Venitiens qu'on croyoit plus disposés à attaquer actuellement la France, qu'ils ne l'étoient auparavant; on ne leur supposoit cette hardiesse qu'à cause de la division de leurs ennemis. En effet Louis ayant conçu de nouvelles défiances sur le compte de l'Empe-

(*a*) Il étoit Guelfe & les autres Gibellins.

reur & de l'Archiduc, & considerant, depuis la mort de la
1505. Reine d'Espagne, combien ce dernier alloit devenir puissant, s'alienoit entierement de l'un & de l'autre, donnoit des secours au Duc de Gueldres (*a*) ennemi juré de l'Archiduc, & paroissoit disposé à s'unir étroitement avec le Roi d'Espagne.

Mais que les esperances des hommes & leurs projets sont vains! Le Roi de France, de la vie duquel on désesperoit, reprit ses forces, & le Cardinal Ascanio fut subitement emporté à Rome (*b*) par la peste. Sa mort éloigna le danger du Milanez, mais elle ne fit pas oublier le projet formé contre les Florentins. Pandolphe Petrucci, Jean-Paul Baglioné & Barthelemi d'Alviane s'assemblerent à Piegaï, château situé sur les confins de Perouse & de Sienne: il n'y fut pas question du rétablissement des Medicis à Florence; les forces des confederés étoient trop au-dessous de cette entreprise; mais on y résolut que d'Alviane se jetteroit dans Pise, & que de là il ravageroit les frontieres des Florentins, en attendant des occasions favorables de former quelques entreprises.

Les Florentins craignoient beaucoup que le grand Capitaine ne fût entré dans les vûës des confédérés. Ils croyoient que d'Alviane étoit toujours au service du Roi d'Espagne, & que son engagement duroit jusqu'au mois de Novembre. D'ailleurs il ne paroissoit pas vrai-semblable que Pandolphe eût formé un pareil projet sans le consentement des Espagnols; car depuis qu'il s'étoit broüillé avec la France, en refusant de payer ce qu'il devoit à cette Couronne, qui d'ailleurs avoit à se plaindre de ses artifices, il dépendoit absolument de l'Espagne. Enfin leurs défiances furent encore augmentées par une démarche des Espagnols. Le Seigneur de Piombino qui étoit sous la protection du Roi d'Espagne, paroissant craindre d'être attaqué par les Genois, Gonsalve lui envoya mille hommes de pied Espagnols sous les ordres de Nugnez del-Campo, & fit passer trois navires, deux galeres & quelques autres vaisseaux dans le canal; les Florentins voyant ces forces si près d'eux,

(*a*) Charle d'Egmont Duc de Gueldres, fils d'Adolfe aussi Duc de Gueldres mort en 1477. & de Catherine de Bourbon. Il mourut en 1538. sans enfans, & Charle V. s'empara de ses Etats au préjudice de ses héritiers collateraux. Cette Province a depuis secoüé le joug de la Maison d'Autriche, ainsi que les autres qui forment la République d'Hollande.

(*b*) Le 20. Mai.

craignirent qu'elles n'eussent ordre de joindre d'Alviane qui le disoit même hautement. Ces craintes étoient néanmoins sans fondement. 1505.

Le Roi d'Espagne, après la tréve, voulant diminuer sa dépense, avoit réformé une partie de ses troupes, & réduit entre autres la solde d'Alviane à cent lances; cet Officier piqué de cette conduite, non-seulement avoit refusé de prendre de nouveaux engagemens avec l'Espagne, mais prétendoit encore être libre des premiers, n'ayant pas été payé de ce qui étoit échû de ses appointemens; & Gonsalve n'ayant pas tenu parole au sujet des deux mille hommes d'infanterie qu'il devoit lui fournir pour le rétablissement des Medicis. D'ailleurs d'Alviane naturellement avide de nouveautés, étoit trop vif pour demeurer en repos.

Dans ces circonstances les Florentins à qui le Roi de France devoit fournir quatre cens lances, comme il étoit stipulé dans leur traité avec ce Prince, le presserent de leur en envoyer deux cens: mais le Roi n'écoutant que sa passion pour l'argent, & sans égard pour son ancienne alliance avec eux, refusa de leur donner aucun secours, qu'ils n'eussent payé auparavant trente mille ducats qu'ils s'étoient obligés de lui fournir: ils lui représenterent en vain l'épuisement de la République; Louis fut infléxible, & ne voulut pas même leur accorder le moindre délai. Mais leurs frayeurs furent bien-tôt dissipées, & celui qui leur étoit suspect, contribua davantage à les rassurer que n'avoit fait un Prince sur qui leurs services les autorisoient de compter. Le grand Capitaine étoit bien éloigné de souhaiter qu'il y eût des mouvemens en Italie; soit pour ne pas troubler la négociation de paix tout récemment entamée entre les deux Rois; soit qu'à l'occasion de la mort d'Isabelle & sur les apparences d'une prochaine rupture entre le beau-pere & le gendre, il eût déja pensé à s'assûrer de la Couronne de Naples. Dans cette vûë, non-seulement il fit tous ses efforts pour regagner d'Alviane, qui ayant reçu de la part du Pape un ordre de licentier ses troupes, ou de sortir des terres de l'Eglise, s'étoit rendu à Pitigliano, mais il lui défendit encore comme à un vassal & pensionnaire du Roi son maître, de passer outre, à peine de confiscation des fiefs valant sept mille ducats de rente, qu'il possedoit dans le Royaume de Naples. Il fit en même

1505. temps défenſe aux Piſans, qui peu auparavant avoient été ſécretement reçus ſous la protection du Roi d'Eſpagne, & au Seigneur de Piombino, de donner retraite à d'Alviane ; il permit aux Florentins de ſe ſervir de l'infanterie qu'il avoit envoyée à Piombino, & d'en donner le commandement à Marc-Antoine Colonne l'un de leurs Capitaines. Enfin il ſollicita Pandolphe Petrucci de ne fournir aucuns ſecours à d'Alviane ; & il empêcha Ludovic fils du Comte de Pitigliano, François des Urſins & Jean Seigneur de Ceré, qui étoient au ſervice d'Eſpagne, de ſe joindre à lui.

Malgré ces contretemps d'Alviane ne laiſſa pas de pourſuivre ſon entrepriſe ; & il ſe mit en marche ſuivi de Jean-Louis Vitelli (*a*) & de Jean-Conrad des Urſins avec trois cens hommes d'armes & cinq cens volontaires à pied. Il s'avança peu à peu par la côte de Sienne juſqu'à la plaine de Scarlino qui dépend de Piombino, à une petite journée des frontieres des Florentins, tirant ſes vivres de Sienne. Là il reçut un courier du grand Capitaine qui lui réïtera la défenſe d'aller à Piſe, & d'inquieter Florence : il répondit qu'il ne prenoit l'ordre de perſonne, depuis qu'on lui avoit manqué de parole, & il alla camper dans le voiſinage de Campiglia ville de l'Etat de Florence, où il y eut une legere eſcarmouche entre ſes troupes & les Florentins qui s'aſſembloient à Bibbonna.

Il ſe rendit enſuite près de la Cornia entre les confins de Florence & de Sughereto, mais fort incertain du parti qu'il devoit prendre, & ayant perdu preſque toutes ſes eſperances : il ne pouvoit plus avoir de vivres de Piombino ; Jean-Paul Baglioné & les Vitelli, dont la politique ſe regloit par les évenemens, ne lui fournirent pas l'infanterie qu'ils devoient lui envoyer ; Pandolphe Petrucci étoit fort réfroidi à ſon égard ; enfin il n'étoit pas ſûr que les Piſans vouluſſent le recevoir après les défenſes du grand Capitaine. Ces conſiderations faciliterent ſon racommodement avec les Eſpagnols ; il ſe contenta donc de la ſolde des cent lances ; & il ſe retira à Vignalé place appartenant au Seigneur de Piombino, ſous prétexte d'y attendre la derniere réponſe de Gonſalve.

Après avoir demeuré dix jours en cet endroit, il apprit que Piſe étoit diſpoſée à le recevoir. Il partit auſſi-tôt, & il parut le

(*a*) Il étoit fils de Jean, l'aîné des quatre freres Vitelli.

1505.

ſept d'Août avec ſes troupes en bataille à Caldané dans le deſſein de combattre les Florentins qui étoient venus y camper la veille : mais ceux-ci ayant été informés de ſa marche par leurs coureurs, s'étoient retirés la nuit même ſous le canon de Campiglia. Ainſi d'Alviane voyant qu'il ne pouvoit les attaquer ſans beaucoup de riſque, tourna vers Piſe par le chemin de la tour de S. Vincent qui eſt à cinq milles de Campiglia.

Hercule Bentivoglio qui commandoit les troupes des Florentins connoiſſant parfaitement le païs, ne ſouhaitoit rien tant que d'attirer d'Alviane au combat dans ces quartiers, où il ſçauroit profiter de l'avantage du terrain. C'eſt pourquoi il partagea ſes chevaux-legers en deux eſcadrons, dont l'un eut ordre de prendre les ennemis en queuë dans leur marche, & l'autre de ſe rendre à la tour de S. Vincent par le droit chemin de Campiglia. Ces dernieres troupes étant arrivées avant les ennemis, contre qui elles eſcarmoucherent preſqu'auſſitôt, revinrent joindre Hercule qui s'étoit avancé par le même chemin avec le reſte de ſon armée juſqu'à un demi mille de cet endroit. Elles lui apprirent que la plus grande partie des ennemis avoit déja paſſé la tour de S. Vincent. Hercule marchant au petit pas, arriva enfin aux ruines de cette tour, où les gendarmes & l'infanterie d'Alviane avoit fait tête. Enſuite il chargea vivement les ennemis en flanc avec la moitié de ſon armée ; & après un combat aſſés opiniâtre, il les fit plier, de maniere qu'il fût impoſſible à leur infanterie pouſſée juſqu'à la mer dans ce premier choc, de revenir à la charge. Mais leur cavalerie qui s'étoit éloignée à une portée de trait du côté de Bibbona, s'étant ralliée, fondit ſur les Florentins avec tant de furie, qu'elle les fit reculer juſqu'au foſſé de S. Vincent. Alors Hercule fit avancer le reſte de ſes troupes, & la mêlée fut longue & ſanglante ſans que la victoire décidât en faveur de l'une ou de l'autre armée. Capitaine & ſoldat à la fois, d'Alviane tout bleſſé qu'il étoit en deux endroits au viſage, faiſoit des prodiges de valeur, pour chaſſer les ennemis de leur poſte ; on ne doute pas, s'il fût venu à bout de ce deſſein, qu'il n'eût vaincu de tous côtés. Mais Hercule qui avoit aſſuré quelques jours auparavant qu'il vaincroit ſans danger dans cet endroit, fit planter ſur le bord du foſſé ſix fauconeaux à l'oppoſite des ennemis. Lorſqu'il vit que leurs rangs commençoient à s'éclaircir,

1505. & leurs troupes en désordre, il saisit l'occasion, & tomba sur eux de toutes parts. Les chevaux-legers chargerent du côté de la mer, les gendarmes par le grand chemin, & l'infanterie de l'autre côté par le bois; d'Alviane trop foible pour résister à toutes ces attaques, fut d'abord mis en déroute, & les siens prirent la fuite. Il ne se sauva qu'à peine avec quelques chevaux à Monteritondo dans le Siennois; ses troupes furent presque toutes prises & leurs équipages furent pillés entre S. Vincent & la riviere de la Cecina; il perdit tous ses drapeaux, & ne sauva qu'un petit nombre de chevaux.

Tel fut l'issuë des projets de Barthelemi d'Alviane. Ses longues intrigues, sa fierté & les menaces qui lui échapoient tous les jours, avoient donné une grande idée de cette entreprise, qui n'étoit néanmoins que foiblement appuyée.

XLIII. Suite de la guerre de Pise.

Hercule Bentivoglio & Antoine Giacomini (ce dernier étoit Commissaire de l'armée des Florentins) encouragés par cet avantage, solliciterent vivement la République de permettre qu'on formât le siége de Pise, & d'en faire les préparatifs en toute diligence. Ils se flatoient de l'emporter facilement à la faveur de la réputation & de la superiorité que donne toujours la victoire; d'ailleurs les Pisans ne pouvoient plus compter sur d'Alviane; enfin on avoit lié des intelligences dans la Ville.

Mais le Magistrat des Dix qui est chargé des affaires de la guerre, en ayant fait la proposition aux citoyens qu'on consulte ordinairement dans les déliberations importantes; on s'éleva tout d'une voix contre ce projet, sous prétexte que les Pisans persistoient toujours dans leur ancienne opiniâtreté: » Qu'on » ne devoit pas esperer de réduire des gens endurcis à la » guerre, résolus de périr, & défendus par d'aussi fortes murail- » les qu'il y en eût dans toute l'Italie, qu'on se flatoit vainement » d'y réussir par la seule réputation d'une victoire remportée con- » tre des troupes étrangeres aux Pisans, dont le courage, & les » forces n'avoient reçu aucune atteinte de cette défaite. » Qu'on ne viendroit jamais à bout de les faire rentrer dans » le devoir qu'avec beaucoup de superiorité: Que suppo- » sé même qu'on eût des troupes aussi braves que ces opiniâ- » tres, il n'y auroit pas lieu d'esperer un prompt succès: » Qu'on ne réussiroit qu'avec le temps, en gagnant le terrain » pied à pied, & plutôt en fatiguant les Pisans, qu'en les pous-

sant

ſant avec la derniere vivacité : Que la ſaiſon préſente s'oppo- « 1505.
ſoit à une pareille entrepriſe : Que vû le peu de temps qu'on «
avoit, il ſeroit impoſſible de trouver d'autre infanterie, que «
de gens ramaſſés à la hâte, ni de camper devant les murs «
de Piſe, ſans y être bien-tôt attaqué par un air contagieux, «
que les vents de la mer & les vapeurs des étangs & des marais «
cauſent dans cette ſaiſon, comme on l'avoit vû arriver à Paul «
Vitelli : Que d'ailleurs ce païs étant inondé dès le mois «
de Septembre par les pluïes qui ne pouvoient s'écouler, de- «
venoit entierement impraticable : Qu'il ne falloit pas faire «
grand fond ſur des intelligences particulieres dans une Ville «
auſſi generalement animée contre les Florentins : Que ces «
intelligences ſeroient, ou des pieges, ou inutiles par l'impoſ- «
ſibilité où les particuliers, avec qui on les entretenoit, ſe «
trouveroient d'exécuter leurs promeſſes : Que d'ailleurs il «
falloit conſiderer, que quoiqu'on ne ſe fût pas engagé par un «
acte public à ne point faire le ſiége de Piſe cette année, «
néanmoins Proſper Colonne en avoit en quelque façon donné «
parole à Gonſalve du conſentement de la République : Qu'on «
ne devoit pas douter que ce Géneral piqué de cette infideli- «
té, ne s'opposât à l'entrepriſe, à cauſe de la protection qu'il «
avoit promiſe aux Piſans, cette conquête bleſſant ſurtout ſes in- «
terêts : Qu'il ne lui ſeroit pas difficile de la traverſer, pouvant »
faire paſſer en peu de temps à Piſe l'infanterie qu'il avoit à «
Piombino, comme il s'en étoit déja expliqué. «

Ils ajouterent qu'on pouvoit retirer de la victoire des avan- «
tages moins conſiderables à la verité que la conquête de Pi- «
ſe, mais d'un autre côté plus faciles & même aſſés importans : «
Que le plus grand obſtacle à leurs deſſeins dans tous les «
temps, avoit été Pandolphe Petrucci, & ſurtout par rapport au «
recouvrement de cette ville & à la tranquillité de l'interieur de «
Florence. En effet Pandolphe avoit engagé le Duc de Valenti- «
nois à entrer en armes dans l'Etat de la République ; ce politique «
avoit été l'ame de l'entrepriſe de Vitellozzo & de la révolte «
d'Arezzo ; ç'avoit été par ſes conſeils que les Siennois, les Ge- «
nois & les Lucquois s'étoient ligués en faveur des Piſans ; Gon- «
ſalve n'avoit pris la protection de Piombino, & n'étoit entré «
dans les affaires de Piſe & de la Toſcane que par les inſtances «
de Pandolphe ; enfin quel autre que lui avoit excité d'Al- «

1505. » viane à sa derniere tentative ? Qu'il falloit faire marcher l'armée contre Sienne, courir & piller tout le territoire de cette » Ville, où l'on ne trouveroit aucune résistance : Que cette » hostilité, dont on n'ignoreroit pas que Pandolphe seroit le seul » objet, pourroit indisposer contre lui les Siennois, parmi lesquels il avoit beaucoup d'ennemis : du moins il seroit facile » d'occuper à cette occasion quelque place importante, que l'on » garderoit pour l'échanger contre Montépulciano : Qu'enfin » quelque chose qui pût arriver, ces marques de ressentiment » rendroient Pandolphe plus circonspect à offenser désormais » les Florentins, dont les bienfaits n'avoient rien obtenu sur » cet ingrat : Qu'il falloit ensuite envoyer des partis dans les terres des Lucquois, pour lesquels on avoit eu des ménagemens » qui n'avoient pas réussi : Qu'ainsi l'on retireroit de grands » avantages de la victoire avec beaucoup d'honneur ; au lieu » qu'en assiégeant Pise, il falloit se résoudre à faire des dépenses excessives qui ne procureroient que de la honte. »

Ces raisons, quoique géneralement applaudies par les meilleures têtes de la République, ne purent retenir l'ardeur du peuple, souvent plus entêté de ses caprices, que docile à la raison. Il désiroit avec passion le siége de Pise, & il se confirmoit dans cette résolution par la persuasion où il étoit depuis longtemps, que plusieurs des principaux citoyens n'éloignoient le recouvrement de cette place que par des vûës d'ambition. Comme Pierre Soderin Gonfalonnier, n'avoit pas moins d'ardeur que le peuple pour ce siége, il convoqua le grand Conseil de toute la Ville, où ces grandes affaires n'étoient jamais portées ; la chose y fut résoluë par la multitude, dont la temerité l'emporta sur la prudence du petit nombre.

Les préparatifs se firent donc avec beaucoup d'activité, parce qu'on vouloit prévenir les secours du grand Capitaine & l'inconvenient des pluïes ; c'est pourquoi le six de Septembre l'armée parut à la vûë de Pise ; elle étoit composée de six cens hommes d'armes & de sept mille hommes d'infanterie ; elle avoit seize canons & plusieurs autres pieces. On disposa l'attaque entre Sainte Croix & Saint Michel, au même lieu (*a*) où

(*a*) Lorsque Louis XII. prêta des troupes aux Florentins pour assiéget Pise. Voyés ci-dessus pag. 389. & suiv.

les François avoient fait autrefois la leur : la batterie fut dressée la nuit suivante contre le mur depuis la porte de Calci jusqu'au tourrion de S. François, où la muraille forme un angle rentrant; & le lendemain le canon fit un feu terrible depuis la pointe du jour jusqu'à neuf heures du soir, & ouvrit une bréche d'environ huit toises. On se battit vivement en cet endroit, mais avec peu de succès, parce que la bréche ne se trouva pas assés large pour qu'on pût forcer une place défenduë par d'aussi braves gens. C'est pourquoi le lendemain on partagea la batterie, & l'on en mit une à droite & l'autre à gauche, laissant entre deux cette partie du mur qui avoit été canonée autrefois par les François; cependant hommes & femmes dans Pise travailloient avec leur ardeur ordinaire à élever un rempart en dedans, & à l'environner d'un fossé. 1505.

Quand le canon eut assés ruiné les murs, Hercule voulut faire insulter toutes les bréches à la fois par son infanterie qu'il avoit mise en bataille; mais il ne trouva pas dans cette milice Italienne ramassée à la hâte, le courage & la valeur nécessaires à un assaut. Les bataillons à qui le sort avoit donné l'honneur de la premiere attaque, refuserent ouvertement d'aller à la bréche. L'autorité ni les prieres du Géneral & du Commissaire ne purent leur rendre le courage, & ils demeurerent insensibles à leur propre gloire & à l'honneur de la milice Italienne; ce lâche exemple fut imité de tous les autres qui devoient les suivre. Ainsi les troupes se retirerent dans le camp, sans avoir fait autre chose que deshonorer l'infanterie Italienne aux yeux de l'Europe entiere, ternir l'éclat de la victoire obtenuë sur d'Alviane, & détruire la réputation du Géneral & du Commissaire, à qui il ne manqua, pour joüir de leur gloire, que d'avoir sçu connoître la moderation dans la prosperité.

On ne balança plus à lever le siége, surtout depuis que six cens hommes de l'infanterie Espagnole qui étoit à Piombino, furent entrés dans Pise par ordre du grand Capitaine; l'armée des Florentins se retira donc le lendemain à Cascina. Peu de jours après quinze cens autres fantassins Espagnols, se rendirent encore à Pise; mais après avoir donné un assaut à Bientina sur les instances des Pisans à qui leur secours n'étoit plus nécessaire, ils se rembarquerent pour l'Espagne, où Gonsalve

les renvoyoit, la paix étant faite entre les deux Couronnes.

1505.

XLIV. Paix de Blois entre la France & l'Espagne.

La mort de la Reine d'Espagne avoit levé le principal obstacle du côté du Roi de France; sçavoir la crainte de se deshonorer, & d'aliener l'Archiduc : Louis allarmé de la nouvelle puissance de ce Prince, songeoit à se mettre en état de n'en avoir rien à craindre. D'un autre côté le Roi d'Espagne sçachant que l'Archiduc, au mépris du testament de sa belle-mere, vouloit lui enlever la Castille, cherchoit à faire des alliances, pour lui résister.

Ainsi la paix fut concluë (*a*) : Ferdinand épousa Germaine de Foix (*b*) niéce du Roi de France, qui lui donna pour dot la portion du Royaume de Naples qui lui appartenoit. De son côté le Roi d'Espagne s'obligea de payer à la France sept cens mille ducats en dix ans, pour l'indemniser des frais de la guerre, & de constituer à sa nouvelle épouse un doüaire de trois cens mille ducats. Il fut stipulé que les Barons de la faction d'Anjou, & tous ceux qui avoient suivi le parti de France, seroient rétablis dans leur patrie, leurs emplois & leurs biens, enfin dans l'état où ils étoient au commencement de la guerre, dont l'époque fut fixée au jour où les François allerent à la Tripalda (*c*) : Que toutes les confiscations faites par le Roi d'Espagne & par le Roi Frederic, seroient annullées : Que le Prince de Rossano, les Marquis de Bitonto & de Gesvaldo, Alfonse & Honorat de San Severino, & tous les autres Barons que les Espagnols tenoient prisonniers dans le Royaume de Naples, seroient mis en liberté : Que le Roi de France ne prendroit plus le titre de Roi de Jerusalem & de Naples : Que la foi & hommage des vassaux se rendroient à l'avenir suivant le present traité, & que l'investiture de ce dernier Royaume seroit demandée au Pape : Qu'au cas que la Reine Germaine vînt à mourir sans enfans durant le mariage, sa dot appartiendroit à Ferdinand ; mais que si elle mouroit après lui sans posterité, cette dot retourneroit à la Couronne de France : Que le Roi d'Espagne seroit obligé d'aider Gaston Comte de Foix frere de Germaine, à faire valoir les droits (*d*)

(*a*) Le traité fut signé à Blois le 12. d'Octobre.

(*b*) Voyés ci-dessus page 164. note (*b*).

(*c*) Voyés ci-dessus pag. 420.

(*d*) Ses prétentions étoient fondées sur ce qu'il étoit mâle ; il avoit avec Catherine sa cousine germaine pour ayeule commune Eleonore de Navarre ; mais Catherine étoit fille de l'aîné des fils de cette Princesse : Gaston n'étoit fils que du cadet ; & le Royaume de Navarre se déferoit alors aux filles en ligne directe à l'exclusion des mâles collateraux.

1505.

qu'il prétendoit avoir à la Couronne de Navarre, dont Catherine de Foix (*a*) & Jean d'Albret son mari étoient alors en possession: Que le Roi de France engageroit la veuve (*b*) du Roi Frederic, & deux fils qu'elle avoit avec de se retirer en Espagne, où il leur seroit assigné une honnête pension pour leur entretien: Que si elle le refusoit, il l'obligeroit à sortir de France, & ne lui feroit aucune pension à l'avenir, aussi-bien qu'à ses enfans. On convint encore de ne point inquiéter de part & d'autre ceux qui seroient nommés respectivement par les deux parties; Louis & Ferdinand nommerent le Pape, & le premier nomma en particulier les Florentins: Qu'enfin pour affermir la paix, il y auroit pour toujours entre les deux Rois, une ligue défensive pour laquelle le Roi de France fourniroit mille lances & six mille hommes d'infanterie, & le Roi d'Espagne trois cens hommes d'armes, deux mille Genetaires & six mille hommes de pied.

Aprés la conclusion de cette paix, dont le Roi d'Angleterre (*c*) se rendit garant, les Barons de la faction d'Anjou qui étoient en France, prirent congé du Roi, qui toujours dominé par l'avarice, ne leur marqua que foiblement sa reconnoissance; ils suivirent presque tous la Reine Germaine en Espagne. Isabelle veuve de Frederic ayant été renvoyée par le Roi de France, ne voulut pas remettre ses enfans entre les mains du Roi Catholique; & elle se retira à Ferrare, où Alfonse d'Est avoit succedé à Hercule son pere, mort peu de temps auparavant.

XLV. Evenement tragique à Ferrare.

Vers la fin de cette année Ferrare fut témoin d'un évenement tragique, qui rappelle le souvenir des horreurs de Thebes; mais dont la cause étoit plus légere que le sujet des divisions d'Eteocle & de Polinice, si pourtant l'amour a moins de fureur que l'ambition. Le Cardinal Hyppolite d'Est conçut une violente passion pour une de ses parentes, dont le cœur étoit prevenu en faveur de dom Jule frere naturel du

(*a*) Fille de Gaston de Foix VI. du nom, Prince de Viane, & de Madelaine de France fille du Roi Charle VII. Le Prince de Viane étoit fils aîné de Gaston IV. Comte de Foix & d'Eleonore Reine de Navarre, & mourut avant son pere & sa mere en 1470. Catherine succeda au Royaume de Navarre & au Comté de Foix à François Phœbus de Foix Roi de Navarre son Frere mort en 1483. sans avoir été marié.

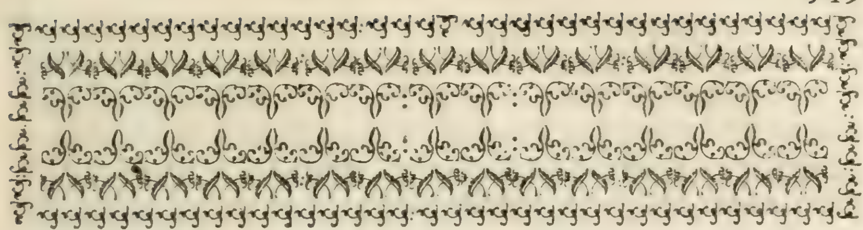
(*b*) Isabelle des Baux. Voyés ci-dessus, pag. 35. note (*d*).

(*c*) Henri VII.

1505. Cardinal. Hyppolite n'ignorant pas cet amour, en demanda la cause à cette jeune personne, qui lui dit ingenuëment qu'elle n'aimoit Jule avec tant d'ardeur qu'à cause de la beauté de ses yeux. Le Cardinal transporté de fureur après cet aveu, surprit son frere à la chasse, & les lui fit crever, comme pour les punir de leur pouvoir sur le cœur (*a*) de sa maîtresse. Ce barbare poussa même la cruauté jusqu'à joüir d'un si horrible spectacle. Telle fut la source de la haine de ces deux freres, & la fin de l'an 1505.

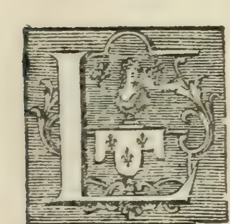
(*a*) L'Italien dit : *Comme concorrenti del suo amore.*

Fin du sixième Livre.



HISTOIRE
DES
GUERRES D'ITALIE
DE FRANÇOIS
GUICHARDIN.

LIVRE SEPTIE'ME.



A fin des troubles dont le Royaume de Naples avoit été l'occasion, sembloit assurer à l'Italie une paix ferme & durable; mais on voyoit croître d'un autre côté de grandes semences de guerre. Philippe, qui avoit déja pris le titre de *Roi de Castille*, ne souffroit qu'à regret ce Royaume entre les mains de son beau-pere : dans ces dispositions, prétendant avec justice qu'Isabelle n'avoit pû prescrire des loix qui durassent même après sa mort, il se disposoit à passer, malgré Ferdinand, en Espagne où il étoit appellé par un grand nombre de Seigneurs. D'un autre côté l'Empereur fier de la nouvelle grandeur de son fils, ne se préparoit qu'avec lenteur à son expédition d'Italie. Enfin le Roi de France que le Pape avoit indisposé contre lui l'année précedente, s'étoit ra-

1506.

I. Philippe Roi de Castille rejette le testament de la Reine Isabelle.

1506.

II. Négociation de la France avec le Pape.

douci, & négocioit une ligue avec Jule. Cette broüillerie étoit venuë de ce que celui-ci avoit conferé, sans la participation du Roi, les bénefices vacans dans le Duché de Milan par la mort du Cardinal Ascanio & d'autres encore, & de ce que l'Evêque d'Auch (*a*) neveu du Cardinal de Roüen, & l'Evêque de Bayeux neveu de la Trimoüille, qui avoient été recommandés avec les plus vives instances, n'avoient pas été compris dans la derniere promotion de Cardinaux qui s'étoit faite. Pour marquer son ressentiment, le Roi avoit fait saisir les revenus des bénefices possedés dans le Milanez par le Cardinal de S. Pierre-aux-liens (*b*) & par d'autres Prelats qui avoient la faveur du Pape. Mais craignant les entreprises de l'Empereur & de son fils, & jugeant l'amitié de Jule nécessaire à ses desseins, il avoit oublié sa colere, & remis les choses dans leur premier état : il avoit même envoyé à Rome l'Evêque de Sisteron Nonce Apostolique en France : ce Ministre devoit proposer au Pape de la part du Roi, differens projets, & entr'autres une ligue contre les Venitiens. La Cour de France sçavoit que Jule haissoit ces Républicains, & que l'envie de recouvrer les places de la Romagne, dont ils s'étoient emparés, lui feroit accepter ces propositions.

Tout le monde étoit surpris de la moderation de Jule depuis son exaltation. En effet n'étant encore que Cardinal, il avoit fait éclater une ambition démesurée. Ses projets avoient paru aussi vastes que hardis, sous les Pontificats de Sixte, d'Innocent & d'Alexandre, & il avoit même souvent troublé la paix de l'Italie. On s'étonnoit donc avec raison, que parvenu au souverain Pontificat, dont la puissance & l'éclat servent souvent l'ambition la plus effrenée, il conservât une tranquillité si opposée à son caractere; & que par un changement qui le ren-

(*a*) Il y a deux erreurs dans ce passage. 1°. Auch étoit Archeveché comme il l'est aujourd'hui. 2°. Le parent du Cardinal d'Amboise est appellé Evêque d'Auch, & celui du Seigneur de la Tremoille Evêque de Bayeux; au contraire. L'Archevêque d'Auch étoit Jean de la Tremoille frere & non neveu du Seigneur de la Tremoille. Il eut l'Archevêché d'Auch en 1490. il fut fait Cardinal par Jule II. en 1507. & il mourut dans la même année. L'Evêque de Bayeux étoit René de Prie fils d'Antoine de Prie Seigneur de Busançois & de Madelaine d'Amboise; & il étoit cousin germain & non neveu du Cardinal d'Amboise. Il fut d'abord Evêque de Lectoure ensuite de Limoges, & enfin de Bayeux. Il fut fait Cardinal en 1507. & mourut le 9. Septembre 1516.

(*b*) Galiot Franciotto surnommé *de la Rovere*, fils d'une sœur de Jule II. qui l'avoit fait Cardinal du titre de *S. Pierre-aux-liens*,

doit

doit si different de lui-même, il parût avoir perdu ce courage dont il faisoit gloire autrefois; & qu'enfin il ne marquât pas le moindre ressentiment des injures qu'il avoit reçuës. 1506.

Mais on se trompoit; Jule s'étoit toujours proposé de surpasser de beaucoup l'attente qu'on avoit conçuë de lui à son exaltation. Persuadé que l'argent étoit nécessaire pour soutenir les guerres qu'il méditoit, il s'étoit appliqué durant cette inaction politique ; & il s'appliquoit encore actuellement à remplir ses coffres ; sacrifiant ainsi son ancienne generosité à l'ambition : enfin lorsqu'il eut accumulé des sommes considerables, il commença à laisser entrevoir ses vastes desseins.

Il reçut donc avec empressement & avec joïe l'Evêque de Sisteron; il se prêta à tout ce que ce Ministre lui proposa, ensuite il le fit partir en diligence pour conclure le traité avec le Roi, & pour s'assurer d'avantage de ce Prince & du Cardinal de Roüen, il promit dans un bref exprès de donner incessamment le chapeau aux Evêques d'Auch & de Bayeux. Il n'étoit pourtant pas encore entierement déterminé à cette alliance, quoiqu'il semblât la désirer. Dans le temps que la France lui servoit d'azile contre la colere d'Alexandre, il avoit conçu une haine secrete contre le Roi alors Duc d'Orleans; d'ailleurs il étoit au désespoir d'être en quelque façon forcé par le pouvoir & par les instances de ce Prince à laisser la légation de France au Cardinal de Roüen : enfin ce Ministre, dont toutes les démarches tendoient manifestement à la Papauté, lui étoit suspect ; il craignit même que fatigué d'une trop longue attente, il n'employât des moyens violens, pour devenir plutôt son successeur. Ce motif secret éloignoit Jule de l'alliance proposée par le Roi ; il avoit même envoyé à Pise quelque temps auparavant Balthazar Biascia Genois, Capitaine de ses galeres, pour en armer deux qu'Alexandre VI. avoit fait construire ; son dessein étoit de s'en servir à rendre la liberté aux Genois, en cas que le Roi, dont la santé n'étoit pas entierement rétablie, vînt à mourir. Mais enfin comprenant qu'il ne pouvoit rien faire de considerable sans Louis XII. il prit le parti de s'unir avec lui.

Telle étoit la disposition des esprits, lorsqu'au commen-

1506.

III. Philippe passe en Espagne, & fait renoncer Ferdinand à l'administration de la Castille.

cement de 1506. le Roi Philippe (*a*) partit pour l'Espagne avec une puissante armée navale: dans la crainte que Ferdinand aidé par les François, ne le traversât, Philippe lui avoit fait proposer un accommodement, pour l'amuser. Il lui fit entendre qu'il laisseroit la plus grande partie des affaires à sa disposition, on convint (*b*) aussi que le titre de *Rois d'Espagne* seroit commun entr'eux, comme il l'avoit été ci-devant; & qu'ils partageroient les revenus. Quoique Ferdinand ne fût pas certain de l'exécution de ce traité, il avoit consenti que son gendre pasſât en Espagne, & lui avoit même envoyé en Flandres plusieurs vaisseaux pour cela. Philippe s'embarqua avec sa femme & avec Ferdinand son second fils, & il eut d'abord le vent assés favorable; mais après deux jours de navigation, il fut surpris d'une violente tempête qui disperſa sa flote sur les côtes d'Angleterre & de Bretagne; le vaisseau qu'il montoit, fut poussé avec deux ou trois autres dans le port de Southampton (*c*) en Angleterre, avec beaucoup de danger. Aussi-tôt qu'Henri VII. en fut informé, il envoya plusieurs Seigneurs pour le recevoir avec les honneurs dûs à son rang, & pour le prier de se rendre à Londres; Philippe qui se trouvoit presque seul & sans vaisseaux, ne put refuser Henri. Il resta dans cette Cour jusqu'à ce que sa flote (*d*) se fût réunie, & qu'on eût radoubé ses vaisseaux, & pendant ce séjour ils conclurent ensemble un nouveau traité. Quoique Philippe fut traité en Roi à la Cour d'Angleterre, il s'apperçut cependant qu'il y étoit en quelque façon prisonnier; & il fut forcé de livrer le Duc de Suffolck (*e*), qu'il tenoit enfermé dans la citadelle de Namur: Henri brûloit d'avoir entre ses mains, ce Seigneur qui avoit quelques prétentions sur la Couronne d'Angleterre. A la verité on promit à Philippe de ne rien attenter sur la vie du Duc; & en effet Henri VII. se contenta de le tenir en pri-

(*a*) Il fit voile de Middelbourg au commencement de Janvier sur une flote de plus de quatre-vingt vaisseaux.

(*b*) Par un traité conclu à Salamanque.

(*c*) L'orignal dit *le port d'Antona*. La ville de Southampton, où il y a un bon port sur la Manche, s'appelle en Latin *Antonia Meridionalis*, & est située à l'embouchure de la riviere de Reste: qui s'appelloit anciennement *Anton*.

(*d*) Il ne remit à la voile que le 23. d'Avril.

(*e*) Edmond Polus Comte & non Duc de Suffolck. Il étoit fils de Marguerite d'Yorck sœur du Roi Edouard IV. & prétendoit faire valoir les droits de cette Maison à la Couronne.

ſon, mais après ſa mort ſon fils lui fit trancher la tête (*a*). 1506.

Philippe s'étant remis en mer, arriva heureuſement en Caſtille, preſque tous les Seigneurs ſe rendirent auprès de lui. Ferdinand abandonné par les Eſpagnols, comptant peu ſur le ſecours des François, n'ayant pû voir ſon gendre, & lui parler qu'avec difficulté, enfin hors d'état de lui réſiſter, prit le parti d'accepter les conditions qu'on lui propoſa; car le premier traité fut ſans exécution. Cependant Philippe naturellement moderé, empêcha qu'on ne portât les choſes à l'extrêmité. Les ennemis les plus déclarés de Ferdinand lui ménagerent des conditions raiſonnables, & preſſerent vivement ſon départ, dans la crainte que ce Prince ne s'emparât peu à peu de l'eſprit de ſon gendre.

On convint donc que Ferdinand renonceroit à l'adminiſtration qui lui avoit été laiſſée par le teſtament de la feuë Reine & à toutes les autres prétentions auſquelles cette diſpoſition avoit pû donner lieu: Qu'il ſortiroit inceſſamment de Caſtille, après avoir juré de n'y rentrer jamais: Mais qu'il joüiroit du Royaume de Naples, comme lui appartenant en propre; ce dernier article fut diſcuté, & quelques particuliers oſerent dire qu'on pouvoit tourner contre Ferdinand les raiſons dont il s'étoit ſervi contre le Roi Frederic. Ferdinand avoit prétendu que ce Royaume lui appartenoit parce qu'il avoit été conquis avec les forces de l'Arragon; Philippe pouvoit auſſi prétendre alors & même avec plus de fondement, qu'il devoit appartenir à la Caſtille, ayant été conquis en dernier lieu par les Caſtillans. Ferdinand fut auſſi maintenu dans la poſſeſſion des Indes, & on laiſſa les trois grandes Maîtriſes de S. Jacques, d'Alcantara & de Calatrava à ſa diſpoſition; il eut encore vingt-cinq mille ducats de rente ſur les revenus du Royaume de Caſtille.

Après ce traité, Ferdinand que nous appellerons déſormais *le Roi d'Arragon* ou *le Roi Catholique*, ſe retira en Arragon, dans l'intention de paſſer par mer, le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible, dans le Royaume de Naples, afin d'en regler l'interieur; mais ſurtout pour en tirer Gonſalve. Depuis la mort de la Reine, il l'avoit toujours ſoupçonné (*a*)

(*a*) En l'année 1513.

(*b*) Ses ſoupçons à l'égard de Gonſalve, étoient fomentés par Proſper Colonne qui étoit ſon ennemi, *Brantôme*.

1506.

d'aſpirer au Trône de Naples, ou du moins il avoit craint qu'il n'y fit monter Philippe; en effet Gonſalve avoit toujours éludé les ordres qu'il avoit reçus pour ſe rendre en Eſpagne; ainſi Ferdinand ne crut pas pouvoir le faire ſortir de ces Provinces, s'il ne s'y rendoit en perſonne. Philippe n'avoit aucune part à cette conduite de Gonſalve; car après la concluſion du traité, il avoit notifié à ce General que le Royaume de Naples appartenoit au Roi d'Arragon.

IV. Diſpoſitions à une rupture entre l'Empereur & le Roi de France.

Cependant Louis XII. ayant repris ſes forces, flotoit entre mille projets oppoſés. Tantôt animé du déſir de ſe venger des injures qu'il avoit reçuës des Venitiens durant la guerre de Naples, tantôt brûlant de ſe remettre en poſſeſſion des anciennes dépendances du Duché de Milan, & faiſant réflexion, que s'il ſouffroit que ces Républicains s'étendiſſent trop, leur puiſſance lui ſeroit funeſte un jour, il paroiſſoit déterminé à leur faire la guerre; ces motifs l'avoient engagé à s'unir à l'Empereur & à Philippe ſon fils. D'un autre côté le voyage d'Italie, pour lequel Maximilien faiſoit de grands préparatifs, donnoit à Louis de terribles inquiétudes, & il le craignoit d'autant plus qu'il lui voyoit un fils, dont la puiſſance s'accroiſſoit de jour en jour. D'ailleurs l'alliance qu'il croyoit que Philippe avoit contractée avec le Roi d'Angleterre, dans le ſéjour qu'il avoit fait à cette Cour, lui faiſoit ombrage. Enfin le traité qui laiſſoit au Roi d'Arragon la Couronne de Naples, faiſoit ceſſer le principal motif qui avoit engagé l'Empereur & l'Archiduc à ſe liguer avec la France.

Il étoit dans ces incertitudes, lorſque des Ambaſſadeurs de Maximilien vinrent lui apprendre la réſolution que leur Maître avoit priſe de paſſer en Italie; ils le preſſerent de fournir les cinq cens lances qu'il avoit promiſes, & de permettre le retour des bannis du Milanez; ils le prierent enfin de payer d'avance le reſte des cent vingt mille ducats promis par le traité de Blois. Quoique le Roi fût déterminé à ne rien accorder, il parut néanmoins diſpoſé à exécuter le traité, & il aſſura ces Miniſtres, qu'il rempliroit les clauſes du traité qui le concernoient: mais il s'excuſa d'anticiper ſur le temps convenu.

L'Empereur de ſon côté avoit autant de méfiance du Roi, que le Roi comptoit peu ſur lui; & comme le principal objet de

son voyage, étoit de prendre la Couronne Imperiale à Rome, pour faire ensuite élire son fils Roi des Romains, il mit tout en œuvre pour arriver à son but sans les secours de France. Il sollicita donc les Suisses de se joindre à lui; mais après de grandes contestations dans leurs dietes à ce sujet, ils résolurent d'exécuter le traité qu'ils avoient avec la France, & qui devoit durer encore deux ans. Maximilien se tourna du côté des Venitiens, & leur demanda passage sur leurs terres; mais comme rien ne pouvoit leur être moins agréable & plus suspect, que de le voir en Italie à la tête d'une nombreuse armée, & que d'ailleurs le Roi les avoit fait solliciter de s'unir à lui, pour s'opposer à l'Empereur, ils ne lui répondirent qu'en termes vagues. 1506.

Louis avoit déja marqué la disposition où il étoit de rompre ses liaisons avec Maximilien & Philippe; car il avoit fiancé (*a*) Claude de France sa fille à François d'Angoulême qui devoit regner après lui, en cas qu'il mourût sans enfans mâles. A la verité Louis avoit paru forcé à cette démarche par les vives instances de ses sujets: mais ces prieres étoient conformes à sa veritable inclination, & il avoit engagé sous main les Parlemens & les principales Villes du Royaume à lui envoyer des Députés pour le supplier de faire ce mariage, comme une chose très-utile à l'Etat, n'y ayant pas beaucoup d'apparence qu'il eût des enfans mâles. Dés que cette affaire fut résoluë, il en fit part au Roi Philippe par des Ambassadeurs qu'il lui envoya exprès, & il s'excusa sur ce qu'il n'avoit pû résister aux vœux pressans de ses peuples. En même temps il fournit au Duc de Gueldres des troupes contre Philippe, pour empêcher, ou pour retarder le voyage de l'Empereur.

Mais ce Prince s'étoit lui-même déterminé à differer l'exécution de son dessein; car sur l'avis qu'il avoit eu qu'Uladislas Roi de Hongrie étoit dangereusement malade, il s'étoit approché des frontieres de ce Royaume, pour faire valoir ses

(*a*) Le 28. Mai en présence des grands Seigneurs & Gens notables de France assemblés à Tours de leur propre mouvement, à ce qu'ils disoient, pour supplier le Roi de faire ce mariage, *Mezeray*.

Louis XII. ajouta alors le Duché de Valois à l'apanage de François qui fut appellé depuis *le Duc de Valois*. La Princesse n'avoit que sept ans; & le mariage ne fut célebré, & consommé que le 14. Mai 1514. à S. Germain-en-Laye.

droits & ceux de son pere sur cette Couronne. Après la mort
1506. de Ladislas (*a*) Roi de Hongrie & de Boheme, fils d'Albert frere de l'Empereur Frederic, les Hongrois prétendirent que ce Roi étant mort sans enfans, le sang & la proximité ne devoient pas fixer la succession au Trone, & qu'ils étoient en droit d'élire un nouveau Prince; en effet ils couronnerent Mathias, récompensant les vertus du pere dans le fils : ce fut lui qui porta la gloire de la Hongrie au point le plus éclatant, & qui avec les seules forces de ce Royaume, rabaissa tant de fois la puissance Ottomane. Ce Prince voulant éviter au commencement de son regne la guerre avec Frederic, lui promit de ne se point marier; par ce moyen Frederic ou ses enfans auroient succedé à Mathias dans le Royaume de Hongrie. Celui-ci s'étant marié (*b*) contre sa parole, mourut néanmoins sans posterité; cependant Frederic ne parvint pas au Trône, & les peuples y placerent à son préjudice Uladislas (*c*) Roi de Pologne. Frederic & après lui Maximilien son fils firent la guerre à la Hongrie pour ce sujet, & il fut enfin convenu qu'Uladislas mourant sans enfans, la Couronne appartiendroit à Maximilien, & les Seigneurs s'obligerent par un serment solemnel de l'en mettre en possession : tel fut le motif qui suspendit le voyage de l'Empereur en Italie, & qui sur les premieres nouvelles qu'il reçut de la maladie d'Uladislas, l'engagea de s'approcher des frontieres de Hongrie.

V. Le Pape entreprend de subjuguer Boulogne & Perouse; & Louis XII. lui promet du secours pour cette entreprise.

Sur ces entrefaites, Jule regretant les momens de son Pontificat passés dans un repos obscur, mais ne se sentant pas assés de forces pour attaquer les Venitiens sans le secours du Roi de France, tourna ses vûës d'un autre côté, & pria Louis de vouloir du moins lui donner quelques troupes, pour reconquerir les Villes de Boulogne & de Perouse.

Ces deux places avoient fait partie de l'ancien Domaine de l'Etat Ecclesiastique; mais Bentivoglio étoit maître de l'une, & Jean-Paul Baglioné de l'autre. Leurs ancêtres, de simples citoyens qu'ils étoient originairement, devenus chefs de parti

(*a*) Ladislas d'Autriche Roi de Hongrie & de Boheme étoit fils postume de l'Empereur Albert II. qui n'étoit point frere de l'Empereur Frederic III. pere de Maximilien; mais son cousin issu de germain; ils avoient pour bisayeul commun Albert Duc d'Autriche II. du nom.

(*b*) Il épousa Beatrix d'Arragon. V. ci-dessus pag. 412. note (*a*).

(*c*) Il n'étoit pas Roi de Pologne mais de Boheme; & il étoit fils de Casimir Jagellon Roi de Pologne.

à la faveur des guerres civiles, avoient usurpé ces deux places qu'ils s'étoient assûrées par l'exil ou la mort de ceux qui s'opposoient à leur tyrannie; la crainte seule de la puissance des Papes les avoit empêché de prendre le titre de Souverains; & ils n'avoient laissé à leurs anciens maîtres qu'un vain titre de Seigneurie & une legere portion des revenus; à la verité les Papes y avoient des Gouverneurs; mais ces Officiers sans autorité n'avoient aucune part au gouvernement. 1506.

Perouse moins éloignée de Rome, s'étoit soustraite avec plus de difficulté de l'obéissance de ses Princes légitimes: mais Boulogne avoit plusieurs fois changé de maîtres; tantôt la puissance Pontificale s'y étoit rétablie; tantôt lorsque les affaires de la Cour Romaine s'étoient trouvées dans une situation fâcheuse, cette Ville s'étoit mise en liberté; on l'avoit vûë quelquefois tirannisée par ses citoyens, ou soumise à des Princes étrangers. Enfin elle étoit retournée à l'obéissance de l'Eglise sous le Pontificat de Nicolas (*a*) V. en conservant néanmoins une partie de l'autorité pour elle-même. Mais après toutes ces révolutions, il n'y restoit plus aux Papes que le nom de Souverains, tandis que la puissance étoit toute entiere entre les mains des Bentivoglio. Jean qui gouvernoit alors, s'étoit peu à peu emparé de toute l'autorité, en opprimant les familles puissantes qui avoient traversé les desseins de ses ancêtres & les siens propres. Sa tyrannie étoit soutenuë par quatre (*b*) fils qui en augmentoient le poids, & dont l'insolence & les folles dépenses commençoient à revolter tous les esprits: devenu odieux à tout le monde, son pouvoir n'avoit presque plus d'autre appui que la violence & la cruauté.

L'amour de la gloire & l'envie d'effacer ses prédecesseurs, en rendant au S. Siege ce qu'ils n'avoient pû lui conserver, étoient les motifs de l'entreprise de Jule; mais son ambition se cachoit sous le voile de la pieté & du zele de la Religion. Il avoit encore un autre motif secret & plus particulier à l'égard de Boulogne: c'étoit la haine qu'il avoit conçuë contre Bentivoglio; en effet dans le temps que Jule n'étant encore que Cardinal & Evêque de Boulogne, fut obligé de demeurer à

(*a*) Thomas surnommé *de Serzane*, parce qu'il étoit né en cette Ville; il fut élu Pape le 6. Mars 1447.

(*b*) Il en avoit cinq. Voyés ci-dessus pag. 306. note (*a*). Peut-être que Guichardin ne comprend pas ici le Protonotaire qui pouvoit être moins à charge aux Boulonois que les quatre autres.

1506. Cento ville dépendante de cet Evêché, il reçut un avis vrai ou faux, que Bentivoglio à la priere d'Alexandre VI. avoit donné des ordres pour le faire arrêter ; ce qui l'obligea de se sauver précipitamment pendant la nuit.

Le Roi reçut la proposition du Pape avec beaucoup de joïe, ravi d'avoir cette occasion de se lier avec lui. Ce Prince commençoit à craindre que son alliance avec les Venitiens n'indisposât entierement l'esprit de Jule, & ne lui fit prendre un parti contraire aux interêts de la France. Il l'avoit même soupçonné d'avoir eu part à une conjuration qu'Octavien Fregose avoit formée, pour remettre Genes en liberté. Il est vrai que Bentivoglio s'étoit mis sous sa protection, mais Louis ne comptoit pas beaucoup sur lui, le croyant plus attaché aux interêts de l'Empire, qu'à ceux de la France. D'un autre côté il étoit animé contre Jean-Paul Baglioné, qui aprés avoir reçu de lui quatorze mille ducats, avoit refusé de joindre l'armée Françoise sur le Garigliano ; Enfin il comptoit, qu'en envoyant des troupes en Toscane, il pourroit faire éclater son ressentiment contre Pandolphe Petrucci qui ne lui avoit pas fourni les sommes promises, & qui au contraire s'étoit donné aux Espagnols. Le Roi n'hésita donc pas à promettre des secours au Pape ; & Jule de son côté fit expédier des brefs pour assurer le Cardinalat aux Evêques d'Auch & de Bayeux, & accorda au Roi la liberté de disposer des bénefices du Duché de Milan, comme François Sforce l'avoit euë. Toute cette négociation fut conduite par l'Evêque de Sisteron nommé depuis à l'Archevêché d'Aix, & qui avoit fait plusieurs voyages pour la conclusion du traité.

VI. L'Empereur demande passage aux Venitiens, par les terres de la République, & leur propose de se joindre à lui contre le Roi de France.

Mais l'exécution n'en fut pas aussi prompte qu'on l'avoit crû : le Pape differa son entreprise de quelques mois, & pendant ces délais, l'Empereur après avoir commencé la guerre contre le Roi de Hongrie, fit avec lui un second traité par lequel le premier fut confirmé, & revint en Autriche uniquement occupé de son voyage d'Italie, dont il reprit les préparatifs. Il désiroit surtout que les Venitiens n'y formassent point d'obstacles, & il envoya dans cette vûë quatre Ambassadeurs à Venise pour leur faire sçavoir la résolution qu'il avoit prise d'aller recevoir à Rome la Couronne Imperiale, & pour leur demander passage sur leurs terres, promettant que ses troupes n'y feroient

roient aucun dégat, & offrant de leur en donner toutes les sûretés possibles. Ces Ambassadeurs furent même chargés de proposer au Sénat une ligue, & de représenter que la conclusion n'en seroit pas difficile: Que ce traité assureroit également la tranquillité de la République & de l'Empire: & qu'il procureroit aux deux partis des avantages considerables, insinuant par-là que l'objet de cette union étoit de faire la guerre au Roi de France. 1506.

VII. Sage réponse des Venitiens.

Les Venitiens après une mûre déliberation, répondirent avec beaucoup de prudence, que l'Empereur les trouveroit toujours disposés à le servir, pourvû que leur dévouement ne fût point préjudiciable à la République; mais que dans les circonstances présentes rien ne pouvoit leur être plus nuisible que de consentir à ce qu'il exigeoit d'eux: Que l'Italie encore ébranlée par un reste des violentes secousses qu'elle avoit éprouvées, s'étoit allarmée au seul bruit qu'il y passoit avec des troupes: Que tous ses Princes avoient résolus de prendre même les armes pour en écarter de nouveaux périls; & que sans doute le Roi de France en feroit autant pour la sûreté du Duché de Milan: Qu'ainsi le dessein de venir à Rome avec une armée, étoit impraticable: Que Maximilien trouveroit des obstacles insurmontables, & que s'ils osoient faciliter son voyage, en lui accordant ce passage, on les regarderoit comme des traitres à la nation qui se croiroit sacrifiée à des interêts particuliers, & qu'ils armeroient contre eux l'Italie & la France: Que ce Prince ne venant en Italie que pour un sujet pacifique & agréable aux peuples, il seroit beaucoup plus sûr pour eux, & plus glorieux pour lui, d'y paroître dans un appareil de paix: Que faisant aimer & respecter par ce moyen la majesté de l'Empire, il gagneroit tous les cœurs, & se feroit nommer le conservateur du repos de ces Provinces: Qu'il imiteroit par-là son pere & plusieurs de ses Prédecesseurs; & qu'en ce cas Venise lui rendroit tous les honneurs & tous les services qu'il pourroit désirer.

Dans ces circonstances le Pape voulant marcher contre Boulogne, pressa le Roi de France de lui fournir les troupes qu'il lui avoit promises. Louis croyant qu'il étoit contre la prudence d'exciter des troubles dans la conjoncture présente,

1506.

VIII. Expedition du Pape en personne contre Boulogne & Perouse, qu'il soumet l'une & l'autre.

& que c'étoit mettre toute l'Italie en feu; craignant d'ailleurs de choquer les Venitiens qui lui avoient déclaré qu'ils prendroient les armes pour la défense de Boulogne, à moins que le Pape ne leur cedât ses droits sur Faenza, ce Prince exhorta Jule de differer un peu : mais l'impetuosité du Pape lui fit mépriser ces sages avis & toutes ces difficultés. Il assemble donc les Cardinaux ; leur expose les raisons de son expédition contre les tyrans de Boulogne & de Perouse, ces anciennes & belles dépendances du Domaine de l'Eglise ; leur déclare la résolution où il est de marcher en personne à cette guerre, après avoir réuni à ses propres forces les secours de la France, des Florentins & de plusieurs Princes d'Italie ; ajoutant, que quelque chose qu'il puisse arriver, Dieu n'abandonnera pas son Eglise. Cette nouvelle étant venuë à la Cour de France, le Roi trouva si ridicule que le Pape, auquel il n'avoit fait aucune promesse positive de secours, en parlât comme d'une chose assurée, qu'il en fit des railleries à table, disant *qu'apparemment le S. Pere avoit trop bû d'un coup la veille du Consistoire*; le Pape aimoit en effet à boire jusqu'à l'ivresse, comme personne ne l'ignoroit. Mais le Roi badinoit ainsi, sans faire attention que la précipitation de Jule le mettroit lui-même dans la fâcheuse nécessité de lui donner ses troupes, ou de se broüiller avec lui.

Le Pape sans tarder davantage, sortit (*a*) de Rome à la tête de cinq cens hommes d'armes, & envoya Antoine del-Monté (*b*) aux Boulonois, pour leur notifier sa venuë, il devoit aussi leur commander de se préparer à le recevoir, & de marquer des logemens dans le territoire pour cinq cens lances Françoises. Il s'avança ensuite, mais fort lentement, malgré un si grand éclat, & dans la résolution secrete de ne pas passer Perouse, qu'il n'eût des nouvelles certaines de la marche des troupes Françoises. Baglioné épouvanté de son approche, alla le trouver à Orviete par le conseil & sur la parole du Duc d'Urbin & de quelques autres de ses amis, & il se remit à sa discretion & fit sa paix, à condition de suivre l'armée en personne avec cent cinquante hommes d'armes, & de lui livrer les forte-

(*a*) Le 27. d'Août, selon Buonaccorsi.
(*b*) Antoine del Monte-San-Sovino, dont il est parlé ci-dessus pag. 441.

reſſes de Perouſe & du Perouſin ; il laiſſa outre cela ſes deux fils en ótage entre les mains du Duc d'Urbin. Après cet accord le Pape entra dans Perouſe ſans eſcorte ; il eut été facile à Baglioné de l'arrêter avec toute ſa ſuite ; il auroit par ce coup hardi, fait parler avec éclat dans le monde de cette perfidie qui avoit ſi ſouvent deshonoré ſon nom pour des ſujets bien moins importans. 1506.

Le Pape reçut à Perouſe le Cardinal de Narbonne (*a*), que le Roi de France lui envoyoit pour l'exhorter à differer ſon expédition, & pour lui repreſenter que la prudence exigeant qu'on ne laiſsât pas le Duché de Milan ſans deffenſe, dans la conjoncture préſente où l'Empereur remuoit, il n'avoit pù lui envoyer des troupes. Le Pape ne contraignit point ſon dépit, & n'en pourſuivit pas moins ſon entrepriſe : il leva au contraire beaucoup d'infanterie, & fit de plus grands préparatifs. On crut cependant que les obſtacles qu'il avoit à ſourmonter, l'auroient arrêté, & que cedant à ſon caractere facile à s'appaiſer en faveur de ceux qui plioient devant lui, il n'auroit pas continué ſa marche, ſi Bentivoglio qui lui avoit offert de lui envoyer ſes quatre fils, fût venu lui-même ſe remettre entre ſes mains, à l'exemple de Baglioné. Mais tandis qu'arrêté par ſes irréſolutions, ou par les frayeurs de ſa femme (*b*) qui, dit-on, s'opposât à cette démarche, il apprit que Chaumont avoit reçu ordre de joindre en perſonne l'armée du Pape avec cinq cens lances.

Le Cardinal de Roüen étoit abſent de la Cour, lorſque le Roi avoit pris la réſolution de refuſer des troupes au Pape ; mais à ſon retour ce Prélat le fit changer à cet égard, en lui repréſentant que ce refus renfermoit la plus cruelle injure ; que non-ſeulement ce ſecours avoit été promis à Jule, mais qu'on l'avoit preſſé de s'en ſervir ; le Roi ſe rendit d'autant plus volontiers à l'avis de ſon Miniſtre, que l'Empereur toujours inconſtant, n'avoit plus cette ardeur qu'il avoit fait paroître

(*a*) François-Guillaume de Clermont-de-Lodeve fils de Pierre-Triſtan Seigneur de Clermont, & de Catherine d'Amboiſe ſœur du Cardinal de Rouen autrement d'Amboiſe. Il fut d'abord Evêque d'Agde, puis de Valence enſuite Archevêque de Narbonne & enfin d'Auch. Il fut fait Cardinal par Jule II. en 1503. & mourut en 1540. Doyen des Cardinaux, apres avoir été Légat d'Avignon, *Mem. de Caſtelnau.*

(*b*) C'étoit Genevre Sforce.

1506. pour le voyage d'Italie ; & que le Pape, à la consideration du Roi, promettoit de ne pas inquieter les Venitiens par rapport aux Villes de la Romagne. Néanmoins Jule ne voulut pas paroître abandonner ses prétentions sur ces places ; ainsi son désistement ne fut que verbal, & pour aller de Perouse à Cesene, il prit le chemin des montagnes, parce que celui de la plaine l'auroit obligé de passer par Rimini, ville occupée par les Venitiens.

Armé des foudres spirituelles & temporelles, dès qu'il fut à Cesene, il fit sommer Bentivoglio de sortir de Boulogne, & étendit l'anatheme & la proscription sur ses adherans, & tous ceux qui auroient la moindre communication avec lui ; ayant eu avis que Chaumont étoit en marche avec six cens lances soutenuës par trois mille hommes d'infanterie, il continua sa marche, fondant de grandes esperances sur l'arrivée de secours. Il évita de passer à Faënza par la même raison qui lui avoit fait éviter Rimini, & prenant encore par les montagnes, quoique cette route fût difficile & incommode, il se rendit (*a*) à Imola par les terres de la domination de Florence situées au-delà de l'Apennin. Il y assembla toute son armée, qui sans compter l'infanterie, consistoit en sept cens cinquante hommes d'armes, sçavoir quatre cens hommes entretenus par lui-même, cent cinquante que Baglioné lui avoit amenés, cent autres que les Florentins lui prêtoient, & cent qui lui étoient fournis par le Duc de Ferrare ; il avoit encore un grand nombre de Stradiots levés dans le Royaume de Naples ; enfin le Marquis de Mantouë qui avoit le titre de Lieutenant de toutes ces troupes, lui avoit amené deux cens chevaux-legers.

Les Bentivoglio n'avoient rien oublié pour se mettre en état de faire une longue résistance dans Boulogne. Ils avoient demandé du secours au Roi de France en consequence de leur traité avec lui ; Louis avoit répondu qu'il ne pouvoit s'opposer ouvertement à l'entreprise du Pape ; mais il les avoit assûrés qu'il ne lui donneroit ni troupes, ni d'autres secours contre eux. Ainsi ils comptoient, que si la France ne prenoit pas leur défense, ils ne l'auroient pas du moins pour ennemie. Ainsi ils se croyoient assés forts pour résister à l'armée du Pape :

(*a*) Le 20. d'Octobre.

mais l'approche de Chaumont les déconcerta. Il arriva à Castel-Franco dans le Boulonois le même jour que le Marquis de Mantouë se saisit de Castel-San-Piero avec les troupes de Jule ;& il envoya déclarer à Jean Bentivoglio que le Roi ne voulant pas manquer à la protection qu'il lui avoit promise, l'assuroit qu'on lui laisseroit tous ses biens, & qu'il pourroit demeurer en sûreté à Boulogne avec ses enfans, pourvû que dans trois jours il se somît aux ordres du Pape, & qu'il lui abandonnât toute l'autorité dans la Ville. 1506.

Bentivoglio ne se souvint plus alors (*a*) d'avoir reproché à Pierre de Medicis la foiblesse qui lui avoit fait abandonner Florence sans tirer l'épée, & il ne soûtint pas la fierté menaçante avec laquelle lui & ses enfans avoient assuré plusieurs fois qu'ils se défendroient dans Bouloene jusqu'à la derniere extrêmité. Ayant donc perdu courage, & se trouvant sans esperance, ils firent réponse à Chaumont qu'ils lui confioient leurs interêts, & qu'ils le supplioient seulement de leur obtenir au moins des conditions supportables. Ainsi ce General qui s'étoit avancé jusqu'à Ponté-à-Reno à trois milles de Boulogne, se rendit médiateur : on convint que Bentivoglio, Genevre Sforce sa femme, & leurs enfans pourroient sortir de Boulogne, & se retirer où ils voudroient dans le Duché de Milan : Qu'ils auroient la liberté de vendre leurs meubles, & d'en disposer à leur gré : & qu'ils resteroient en possession des biens immeubles, dont ils joüissoient à juste titre. Ils partirent aussi-tôt, après avoir obtenu de Chaumont, à qui ils donnerent douze mille ducats, un ample sauf-conduit avec une promesse par écrit de les conserver sous la protection du Roi, tant que leur sûreté le requereroit ; il leur permit aussi de s'établir dans le Duché de Milan.

Aussi-tôt après le départ des Bentivoglio, les habitans de Boulogne envoyerent des députés au Pape, pour lui rendre la place, & pour obtenir l'absolution des censures ; ils demanderent aussi qu'on ne laisşât pas entrer les François dans la Ville. Malgré cette condition, ceux-ci se mirent en devoir d'y pénetrer par la force ; mais les habitans s'y opposerent, & les obligerent de rester hors des murs entre la porte de S. Felix &

(*a*) Voyés ci-dessus pag. 91.

1506. celle de Saragoſſe ſur le canal qui venant de la riviere du Reno, paſſe par Boulogne, & va du côté de Ferrare. Lorſque les François prirent ce poſte, ils ne ſçavoient pas qu'il étoit facile aux Boulonois de les en chaſſer, en fermant une écluſe qui eſt à l'entrée du canal dans la Ville, & en inondant tout ce terrain : en effet les habitans ſe ſervirent de ce moyen : ainſi les François furent contraints de ſe retirer en déſordre à Ponté-à-Reno, & de laiſſer leur artillerie & la plus grande partie de leur bagage dans les bouës.

Le Pape fit ſon entrée dans Boulogne le jour de S. Martin avec toute la pompe & les ceremonies convenables à la dignité Pontificale. C'eſt ainſi que cette Ville l'une des plus conſiderables de toute l'Italie par le grand nombre de ſes habitans, par la fertilité de ſon territoire & par l'avantage de ſa ſituation, rentra heureuſement ſous le pouvoir de ſes premiers maîtres. Jule y établit des Magiſtrats tels qu'il y en avoit eu anciennement, & en y laiſſant une ombre exterieure de liberté, il la ſoumit en effet à la puiſſance abſoluë du S. Siege. Néanmoins il ſignala ſa liberalité par de grandes exemptions, & s'appliqua à y faire aimer la domination Pontificale, auſſi bien que dans toutes les autres Villes.

Chaumont retourna d'abord dans le Duché de Milan. Le Pape lui fit preſent de huit mille ducats, en donna dix mille à ſes troupes, & il lui confirma par une bulle la promeſſe qu'il avoit déja faite de donner le chapeau à l'Evêque (*a*) d'Albi ſon frere : mais ſon deſſein étant de faire la guerre aux Venitiens, il voulut ménager ſes faveurs, & differa encore de nommer Cardinaux les Evêques d'Auch & de Bayeux, malgré les inſtances qu'on lui en fit, & quoiqu'il s'y fût engagé par pluſieurs brefs. Cette politique tendoit à s'aſſurer davantage du Roi de France & de ſon Miniſtre, & d'obtenir plus promptement les ſecours qu'il demanderoit.

Cependant le Roi d'Arragon ſe rendit par mer en Italie. Avant ſon départ de Barcelone, il avoit reçu un envoyé de Gonſalve, qui l'aſſura d'une entiere ſoumiſſion à ſes ordres,

(*a*) Louis d'Amboiſe. Il avoit ſuccedé dans l'Evêché d'Albi à un autre Louis d'Amboiſe ſon oncle mort en 1505. & celui-ci mourut à Ancone en 1510.

Le Roi satisfait de cette démarche, lui avoit confirmé non-seulement le Duché de S. Angelo que le Roi Frederic lui avoit donné, mais encore toutes les autres terres qu'il possedoit dans le Royaume de Naples valant plus de vingt mille ducats de revenu ; outre cela il le maintint dans la charge de Connétable de ce Royaume ; & lui promit par un écrit signé de sa main la grande Maîtrise de S. Jacque : ainsi délivré de ses craintes par rapport à ce General, il s'embarqua avec sa nouvelle épouse. Le Roi de France lui fit rendre de grands honneurs dans les ports de Provence ; & il fut reçu à Genes avec beaucoup de distinction. Il y trouva Gonsalve qui y étoit venu au-devant de lui : on s'étonna de cette démarche, & le Pape même en fut supris. En effet Gonsalve n'ignoroit pas qu'il étoit suspect au Roi d'Arragon ; d'ailleurs ces soupçons n'étoient peut-être pas sans fondement, & il auroit eu beaucoup de peine à justifier sa conduite ; c'est pourquoi l'opinion commune étoit qu'il éviteroit la présence de son Prince, & qu'il prendroit le parti de se retirer en Castille.

1506.

IX. Le Roi d'Arragon passe dans le Royaume de Naples.

Ferdinand ne fit que peu de séjour à Genes ; comme il n'avoit que des galeres legeres, il ne voulut pas s'éloigner des côtes, & il fut même retenu quelques jours à Porto-Fino par les vents contraires. Il apprit en cet endroit la nouvelle de la mort du Roi Philippe son gendre. Ce Prince fut emporté à Burgos (*a*) par une fiévre de peu de jours, malgré la force de son temperamment, à la fleur de son âge (*b*) & dans une brillante situation ; triste & remarquable exemple de l'inconstance de la fortune (*c*). On crut que cet accident feroit reprendre à Ferdinand la route de Barcelone, pour se remettre en possession du gouvernement de Castille ; mais continuant son chemin, il arriva à Gaëte le jour même (*d*) que le Pape entra dans Imola, en allant à Boulogne. Il se rendit ensuite à Naples. Cette Ville accoutumée à voir des Rois de la Maison d'Ar-

X. Mort de Philippe Roi de Castille.

(*a*) Le 24. Septembre pour avoir bû de l'eau fraiche en joüant à la paume, où il s'étoit trop échauffé.

(*b*) Il n'avoit que vingt-huit ans.

(*c*) Il laissa Charle son fils aîné sous la protection de Louis XII. qu'il pria d'en prendre la tutelle. Louis l'accepta genereusement, & donna pour Gouverneur à ce jeune Prince, Philippe de Croüy Seigneur de Chiévres, un des plus sages hommes de ce temps-là ; & ce Gouverneur prit tant de soin de l'éducation de son éleve, qu'il le rendit plus habile qu'il ne falloit pour le bien de la France, *Mezeray*.

(*d*) Le 20. d'Octobre.

1506. ragon, le reçut avec une extrême magnificence & plus d'empressement de joïe qu'elle n'en avoit marqué à ses Prédecesseurs. Un Prince que tant de victoires remportées sur les Princes Chrétiens & sur les Infideles, couvroient d'une gloire immortelle, & qui par sa prudence s'étoit acquis la réputation d'être aussi sage que belliqueux, donnoit aux Napolitains les plus grandes esperances; ils ne doutoient pas qu'il n'apportât de prompts remedes aux calamités de l'Etat: qu'il ne fit le bonheur des peuples & qu'il n'enlevât aux Venitiens les ports que tout le Royaume ne voyoit qu'à regret entre leurs mains.

Presque tous les Princes d'Italie envoyerent des Ambassadeurs à Naples, non-seulement pour faire honneur à ce grand Roi, & le féliciter sur son arrivée, mais encore pour traiter avec lui, persuadés que Ferdinand aussi puissant que sage, détermineroit la balance à son gré, & donneroit aux affaires la forme qu'il voudroit: le Pape, quoique mécontent de ce qu'il ne lui avoit point encore envoyé d'Ambassadeurs pour le reconnoître en qualité de souverain Pontife, suivant l'usage, cherchoit néanmoins à l'animer contre les Venitiens; il se flatoit d'autant plus d'y réussir, qu'il étoit persuadé que Ferdinand ne seroit pas fâché de les abaisser, pour retirer d'entre leurs mains les ports de la Poüille. Ces Républicains au contraire faisoient leurs efforts pour se conserver son amitié. Enfin les Florentins & les autres Villes de la Toscane s'empressoient à lui faire leur cour par differentes vûës, à cause de l'affaire de Pise.

XI. Suite de l'affaire de Pise.

Cette Ville eut moins à souffrir cette année que les précedentes de la part des Florentins. Ceux-ci ne firent point le dégat des bleds de son territoire, soit qu'il leur en coûtât trop pour cela, soit qu'ils jugeassent par l'expérience des années précedentes, que ces ravages seroient inutiles. Ils sçavoient en effet que les Genois & les Lucquois avoient toujours secouru les Pisans, & qu'ils venoient même de faire un nouveau traité par lequel ils s'obligeoient de leur fournir des vivres pendant une année à frais communs. C'étoit Pandolphe Petrucci qui les y avoit engagés, en leur promettant que les Siennois entreroient aussi dans ce traité; mais d'un autre côté Pandolphe mettant en usage sa duplicité ordinaire, instruisit les Florentins de ce traité, & empêcha les Siennois d'y prendre part. Le but de cette manœuvre étoit d'obtenir de ces derniers une

une prolongation de la tréve qui alloit expirer. Il l'obtint en effet, & promit que ni lui, ni les Siennois ne donneroient aucun secours aux Pisans. Par ce moyen Pandolphe eut encore un prétexte pour ne pas contribuer à la dépense que Genes & Lucques s'étoient engagées de faire; il donna cependant des conseils salutaires aux Pisans, & les servit avec ardeur, tant qu'il ne lui en coûta rien. 1506.

XII. Conjuration contre la vie du Duc de Ferrare.

Sur ces entrefaites Jule & Ferdinand tous deux freres d'Alfonse Duc de Ferrare, formerent une conspitarion contre sa vie. Jule, que le Cardinal d'Est avoit traité si cruellement, comme nous l'avons vû plus haut, & dont les Médecins avoient remis les yeux dans leurs orbites avec tant d'adresse & de promptitude, qu'il ne perdît point la vûë (*a*), ne conspira que par ressentiment contre Alfonse. Celui-ci avoit negligé de punir le Cardinal, dont Jule ne pouvoit tirer vengeance qu'en faisant perir le Duc. A l'égard de Ferdinand qui étoit le cadet d'Alfonse, il ne songea à s'en défaire que pour regner à sa place. Le Comte Albertin Boschetto Gentilhomme Modenois entra dans ce complot. Les conjurés avoient gagné quelques gens de basse condition avec qui le Duc se divertissoit ordinairement; ils eurent plusieurs fois l'occasion de s'en défaire facilement; mais toujours retenus par la crainte, ils n'oserent executer leur criminel dessein. Enfin ce complot eut le sort de toutes les intrigues de cette nature, lorsqu'elles sont differées; Ferdinand & ses complices furent arrêtés. Jule fut averti assés à temps pour se sauver à Mantouë auprès de sa sœur (*b*); mais le Marquis de Mantouë le renvoya à Ferrare, après avoir obtenu d'Alfonse qu'on ne le feroit point mourir. Le Comte Albertin & les autres conspirateurs furent tirés à quatre chevaux; à l'égard des deux freres, on les condamna à une prison perpetuelle dans le château neuf de Ferrare.

Dans le même temps Cesar Borgia se sauva avec autant

(*a*) Thomas Porcacchi qui a donné une édition de nostre Historien avec des notes, rapporte que bien des gens qui avoient vû Jule d'Est, assuroient que ce ne fut pas par l'assistance des Medecins qu'il recouvra la vüe, & qu'il avoit remis lui-même ses yeux dans leur place, en se recommandant à Dieu, dont il obtint sa guérison. Quoiqu'il en soit, il est certain que Jule ne perdit pas la vüe.

(*b*) Isabelle d'Est femme de François de Gonzague II. du nom, Marquis de Mantouë.

1506.

de hardiesse que d'industrie du château de Medina-del-Campo. Il se refugia ensuite dans la Navarre auprès du Roi Jean, frere de sa femme. Pour n'avoir plus à parler de lui, nous rapporterons ici en peu de mots ce qui lui arriva depuis son évasion, Il demeura pendant quelques années à la Cour de son beau-frere dans une triste situation; Louis XII. qui avoit déja confisqué le Duché de Valentinois, & retranché sa pension de vingt mille livres, ne voulut pas souffrir qu'il vînt en France, de crainte de déplaire au Roi d'Arragon. Enfin Borgia se trouvant (*a*) avec les troupes du Roi de Navarre au siége de Viane, château peu considerable, il tomba dans une embuscade, où il fut tué d'un coup de pique (*b*).

XIII. Fin du Duc de Valentinois.

Vers la fin de cette année la revolte de Genes contre la France fut la source d'une nouvelle guerre; les Genois firent naître ces troubles sans que personne du dehors les y excitât; d'abord ils ne pensoient en aucune maniere à secoüer le joug; mais leurs dissentions & des querelles domestiques qui pour l'ordinaire ont des suites ausquelles on ne pense pas d'abord, disposerent insensiblement les esprits à une entiere révolte.

XIV. Revolte des Genois contre le Roi de France.

La situation de Genes semble lui donner l'empire de la mer; & cette Ville en seroit en effet la maîtresse, si ses citoyens mieux unis sçavoient profiter de leurs avantages. Les autres Villes d'Italie ne sont ordinairement partagées qu'en deux factions; mais à Genes le nombre des partis est infini. Outre les restes des Guelfes & des Gibelins qui y subsistent encore, les deux factions *de la Noblesse* & *du Peuple* si funestes à plusieurs Villes d'Italie & surtout à celles de la Toscane, s'y font une guerre continuelle. Le peuple ne pouvant souffrir l'orgueil des Nobles, mit des bornes à leur puissance par de séveres loix, & en fit une entr'autres qui ne leur laissant qu'une certaine part aux Magistratures & aux Charges, les excluoit absolument de la premiere place de la République.

(*a*) En 1516.

(*b*) Il avoit pris pour divise, *aut Cesar, aut nihil.* Cette divise orgueilleuse & sa chute donnerent occasion à ces trois Distiques.

Aut nihil, aut Cesar vult dici Borgia; quidni?
Cùm simul & Cesar possit, & esse nihil.

Borgia Cesar erat factis, & nomine Cesar.
Aut nihil, aut Cesar, dixit, utrumque fuit.

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cesar;
Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

La dignité de Doge ne doit finir qu'avec la vie de celui qui en est revêtu ; mais il est rare qu'on s'y maintienne jusqu'à la mort, à cause de l'inconstance du peuple. Il y a dans Genes deux autres factions qui la divisent encore ; celles des Adorne & des Fregose. Depuis que ces deux familles plebeïennes sont parvenuës à l'état des *Cappellacci* (c'est ainsi qu'on appelle à Genes ceux qui se distinguent par leurs richesses & par leur autorité) elles ont été longtemps en concurrence pour la premiere dignité, qui a presque toujours été dans l'une ou dans l'autre. Les Gentilshommes Guelfes ou Gibelins ne pouvant, à cause de l'exclusion que leur donne la loi, devenir Chefs de la République, faisoient tous leurs efforts pour procurer cette place éminente à des sujets dévoüés au parti qu'ils suivoient. Ainsi les Gibelins favoriserent les Adorne, & les Fregose furent soutenus par les Guelfes : c'est dans cette continuelle alternative d'honneurs que ces deux familles ont effacé dans la suite du temps l'éclat de celles dont elles empruntoient auparavant le crédit. Ces differentes factions se subdivisent à l'infini ; car ceux d'un même parti, forment plusieurs classes particulieres opposées les unes aux autres ; & il arrive souvent que quelques-uns d'entr'eux se joignent à une autre faction contraire. 1506.

Il s'éleva cette année une grande contestation entre les Nobles & le peuple. L'insolence de quelques Gentilshommes y donna occasion ; & comme il y avoit depuis longtemps des semences d'animosité, une querelle particuliere devint bien-tôt une espece de guerre civile, comme il arrive assés ordinairement dans les Villes riches, telles que Genes. Les choses en vinrent au point, que la populace courut en tumulte aux armes, tua un Gentilhomme de la Maison de Doria, & en blessa plusieurs autres. Le lendemain le Conseil public fut assemblé ; mais il ne s'y trouva qu'un petit nombre de Gentilshommes, & le peuple obtint plutôt par force, que d'un consentement unanime & libre, que les Nobles qui avoient la moitié des dignités, n'en auroient désormais que le tiers, & que les deux autres tiers ne regarderoient que les Plebeïens. Roquebertin Commandant pour le Roi dans l'absence de Philippe de Raveinstein Gouverneur, qui étoit alors en France, ratifia cette loi,

1506. pour éviter un plus grand mal ; mais ſa complaiſance n'appaiſa pas le peuple ; car quelques jours après on mit au pillage les maiſons des Nobles, qui ne ſe trouvant pas en ſûreté dans la Ville, en ſortirent preſque tous (*a*).

Le Gouverneur informé de ce déſordre, revint promptement à Genes avec cent cinquante chevaux & ſept cens hommes d'infanterie ; mais ni ſes prieres, ni ſon autorité, ni la force ne purent y rétablir le calme. Il fut au contraire obligé de ceder aux inſtances du peuple qui le preſſa de contremander des troupes qui venoient le joindre. L'inſolence de cette multitude effrenée croiſſant de jour en jour, la plus vile populace s'empara du Gouvernement, malgré les efforts de ceux qui tenoient le milieu entre le bas peuple & la Nobleſſe, Ces furieux créerent un nouveau Conſeil composé de huit Plebeïens, pour ſervir leur rage. On leur confera une autorité preſque ſans bornes. Ces indignes Chefs qu'on appella Tribuns du peuple, pour les animer par un nom autrefois ſi fameux, s'emparerent de vive force de la Specié & de quelques autres places de la riviere ou côte de Levant, où Jean-Louis de Fieſque commandoit pour le Roi.

Fieſque ſe plaignit au Roi de ces violences au nom de toute la nobleſſe. Il lui repréſenta auſſi, que dans les circonſtances préſentes, il pouvoit perdre la Seigneurie de Genes, puiſque le peuple, après tant d'autres excès, avoit eu l'audace d'attaquer, & d'occuper les places de la côte : Qu'il étoit facile de réprimer cette populace, ſi l'on y remedioit promptement, & tandis qu'elle n'étoit encore, ni ſoutenuë, ni animée par perſonne ; mais que ſi l'on uſoit de lenteur, le mal deviendroit plus fort que les remedes : Que l'importance d'une Ville ſi avantageuſement ſituée, engageroit bien-tôt quelque Puiſſance à y entretenir la diviſion : Que la populace s'appercevant que ce qui n'étoit d'abord qu'un ſimple ſoulevement, étoit devenu une révolte formelle, ſe jetteroit entre les bras de quiconque lui feroit eſperer l'impunité.

D'un autre côté le peuple de Genes envoya des Députés au

(*a*) *Roccalbertino* dans l'original. Ce nom ne peut mieux convenir qu'à Jean Roquebertin Catalan, dont Comines parle en pluſieurs endroits, & qui avoit été employé par Louis XI. & Charle VIII. Il en eſt parlé ci-deſſus pag. 183. note (*d*).

Roi pour justifier ses démarches. Ils lui représenterent que l'orgueil des Nobles avoit causé ces troubles : Que non contens des honneurs qui conviennent à la Noblesse, ils vouloient qu'on les regardât comme les maîtres de la Ville : Que le peuple avoit supporté longtemps leur insolence ; mais qu'enfin les biens des Plebeïens étant pillés impunément, & leurs personnes mêmes exposées aux plus sensibles outrages, ils n'avoient pù résister à tant de maux : Que les démarches du peuple avoient néanmoins été mesurées, & qu'il s'étoit contenté d'assurer sa liberté, sans rien entreprendre au-delà : Que les Nobles ayant la moitié des Charges, le peuple ne trouvoit dans les Tribunaux qu'un foible azile contre la tyrannie : Qu'on ne s'étoit emparé des places de la côte, que parce que Jean-Louis de Fiesque troubloit le commerce, & tenoit Genes comme assiégée : Que le peuple ne s'étoit jamais éloigné de la fidelité & de l'attachement qu'il devoit au Roi ; & que dans tous les temps les mouvemens de leur Ville n'avoient été causés que par les Nobles : Qu'il supplioit donc le Roi de vouloir bien pardonner des fautes commises par quelques particuliers dans la premiere chaleur du tumulte & sans la participation de tout le peuple, de confirmer la nouvelle loi faite par rapport aux Charges, & de lui laisser la garde des places de la côte : Que dans cette forme de gouvernement les Nobles joüiroient de tous les avantages de leur naissance : Que le peuple heureux, sans que la Noblesse en souffrît, ne craindroit plus pour son salut & sa liberté ; & qu'enfin la Ville pacifiée par l'autorité du Roi, ne cesseroit de bénir sa clémence & sa justice. 1506.

Ces remontrances ne firent aucune impression sur l'esprit de Louis ; & soit que la licence du peuple lui fût suspecte ; soit qu'il écoutât l'inclination naturelle à tous les François pour la Noblesse, il parut mécontent de la conduite des Genois. S'il avoit suivi son premier mouvement, il auroit fait punir séverement les auteurs de la sédition, & rétabli par ce moyen les choses dans leur premier état. Mais il apprehenda que la crainte du châtiment n'obligeât les rebelles à se jetter entre les bras de l'Empereur, qu'il redoutoit alors, parce que Philippe son fils vivoit encore ; prenant donc un parti plus moderé, il

1506. promit d'oublier le passé, & de confirmer la nouvelle loi; mais il voulut que les Villes de la côte, dont le peuple s'étoit saisi, fussent remises aux Gouverneurs. Ensuite Michel Riccio (*a*) Napolitain, qui étoit exilé de sa patrie, eut ordre de se rendre à Genes pour proposer ces conditions au peuple, & l'exhorter à profiter des bontés du Roi, plutôt que de l'irriter de nouveau par une opiniâtreté séditieuse.

Mais cette populace ébloüie par de fausses esperances, refusa conjointement avec ses Tribuns, contre l'avis des Magistrats légitimes, d'accepter l'amnistie que le Roi offroit, & de restituer les places; ces furieux formerent même le dessein de s'emparer de Monaco qui appartenoit à Lucien Grimaldi (*b*). Outre la haine génerale qui les animoit alors contre tous les Nobles Genois, Grimaldi leur étoit odieux en particulier, parce que la situation de Monaco est si favorable à la piraterie, qu'il arrivoit rarement que ceux qui étoient maîtres de cette place, résistassent à la tentation: d'ailleurs Monaco qui domine sur la mer, étoit un poste de grande importance par rapport à Genes; enfin ils prétendoient que cette place appartenoit légitimement à leur République. Ils la firent donc assiéger par mer & par terre; & il ne fut pas au pouvoir du Gouverneur de Genes de les en empêcher. Raveinstein voyant
1507. que sa présence étoit inutile, & qu'il y avoit même du danger à rester dans la Ville, prit le parti de se retirer, & laissa Roquebertin pour commander à sa place; le Roi n'esperant plus que la révolte s'appaisât, & jugeant que son interêt & sa gloire ne lui permettoient pas de laisser impunis de pareils attentats se prépara ouvertement à réduire les Genois par la force.

Cette affaire suspendit les projets du Pape & du Roi de France contre les Venitiens, quoique Louis rassuré par la mort de Philippe contre la crainte des préparatifs de l'Empereur, brûlât de poursuivre ces desseins, & que Jule en désirât

(*a*) Il paroit par les éloges historiques des premiers Présidens du Parlement de Provence, imprimées à Avignon en 1727. que Michel Riccio Napolitain fut le premier pourvû de cette charge en 1501. Voyés ci-dessus pag. 48. note (*c*).

(*b*) Il étoit fils de Lambert Grimaldi devenu Prince de Monaco par son mariage avec Claude Grimaldi sa cousine, héritiere de la branche aînée de sa Maison. Il épousa Anne de Pontevés; & il fut assassiné en 1523. par Barthelemi Doria.

1507.

XV. Le Pape s'aliene tout d'un coup du Roi de France.

l'exécution avec encore plus d'ardeur. Les Venitiens réfuſerent de rendre les Villes de la Romagne, dont ils s'étoient emparés, & irritoient encore le Pape, en conferant, ſans aucun égard aux droits du Saint Siege, les Evêchés vacans dans leurs Etats & par pluſieurs autres entrepriſes ſur la Juriſdiction Eccleſiaſtique. Dans cette diſpoſition Jule ayant enfin donné le Chapeau aux Evêques de Bayeux & d'Auch, avoit ſollicité le Roi de paſſer en Italie, & lui avoit indiqué Boulogne (*a*), pour y avoir une conference, à laquelle ce Prince avoit conſenti. le Pape n'apprit donc qu'avec chagrin la réſolution où étoit le Roi de réduire Genes, & d'y rétablir les Nobles : l'inclination qu'il avoit pour le peuple au préjudice de la Nobleſſe, acheva de lui rendre ce deſſein déſagréable. Il fit tous ſes efforts pour en détourner le Roi, & lui perſuader qu'il devoit être content de conſerver la Seigneurie de Genes. Il voulut lui faire croire qu'il n'étoit pas de ſon interêt de changer la forme de gouvernement que le peuple venoit d'introduire, & que la derniere révolution ne lui fourniſſoit aucun motif légitime de prendre les armes contre cette Ville ; il apporta pluſieurs raiſons pour appuyer ſon avis, & inſiſta particulierement ſur ce que les mouvemens que la France alloit faire, pourroient allumer en Italie une guerre qui s'opposeroit à l'exécution de leurs deſſeins communs ; mais voyant le Roi infléxible, il ne put diſſimuler ſon dépit & ſa colere. Peut-être même que ſes anciens ſoupçons contre le Cardinal de Roüen ſe reveillerent : En effet ſoit qu'il s'allarmât de lui-même, ſoit que ſa crainte fût cauſée par des inſinuations étrangeres, il s'imagina que s'il ſe trouvoit à une conference avec le Roi, ce Prince le feroit arrêter. Quoi qu'il en ſoit, au commencement de 1507. il déclara tout à coup qu'il vouloit retourner à Rome, ſous prétexte que l'air de Boulogne étoit contraire à ſa ſanté, & que l'éloignement où il étoit de la Capitale cauſoit une grande alteration dans ſes revenus.

Une réſolution ſi précipitée ſurprit tout le monde, & particulierement le Roi qui ne put jamais deviner par quel motif le

(*a*) Le Pape étoit toujours reſté à Boulogne, depuis qu'il avoit réduit cette Ville.

1507. Pape abandonnoit ainsi des projets pour lesquels il avoit marqué tant d'ardeur, & rompoit une conference qu'il avoit lui-même proposée. Il s'efforça de le faire rester à Boulogne : mais cet empressement ne servit qu'à fortifier les soupçons de Jule, & à le confirmer dans sa résolution ; en effet il partit de Boulogne à la fin de Février, ne pouvant dissimuler sa colere contre le Roi. Avant son départ il posa la premiere pierre d'un fort qu'il faisoit élever proche la porte de Galiera qui regarde Ferrare ; mais la construction de cette place commença sous d'aussi malheureux auspices, que celle d'une citadelle bâtie autrefois dans le même endroit par ordre de Philippe-Marie Visconti Duc de Milan. Le dépit récent du Pape contre le Roi de France, rallentissant l'ancienne haine qu'il portoit aux Venitiens ; il prit dans son retour le chemin ordinaire, & passa par Faënza.

Ce commencement de rupture fut suivi chaque jour de quelque nouveau sujet de broüillerie entre le Pape & le Roi de France. Jule exigea qu'on fît sortir les Bentivoglio du Duché de Milan, quoiqu'il ne s'y fussent établis que de son consentement ; & il refusa de remettre le Protonotaire en possession de ses bénefices, malgré la promesse qu'il en avoit faite dans le traité de Boulogne ; écoutant rarement la raison dans ces momens de caprices & de dépit. Le Roi se lassa bien-tôt des peines qu'il prit inutilement, pour renoüer la conference : ainsi choqué de l'inconstance de Jule, & soupçonnant même avec fondement qu'il animoit sous main le peuple de Genes, il ne cacha plus son ressentiment ; il se laissa même emporter à la menace, & dans sa colere il ne ménagea pas le Pape sur la bassesse de son origine ; car personne n'ignoroit que Jule étoit d'une naissance fort obscure, & qu'il avoit passé plusieurs années dans une situation conforme à son extraction.

XVI. Expédition du Roi de France en personne contre les Genois, qu'il soumet.

Le Roi plus déterminé que jamais à poursuivre son entreprise de Genes, donna tous ses soins aux préparatifs de cette expédition, & résolut d'y aller lui-même ; instruit par le malheur de ses troupes dans le Royaume de Naples, de la difference qu'il y avoit entre conduire ses armées en personne, & les confier à des Géneraux. Tous ces préparatifs n'allarmoient point encore les Genois. Uniquement occupés du siége de Monaco, ils y avoient

avoient envoyé plusieurs vaisseaux & six mille hommes tirés de la lie du peuple de Genes & des environs de cette Ville; 1507.
Tarlatino Capitaine des Pisans qui le leur avoient envoyé avec Pierre Gambacorta & quelques soldats, commandoit ces troupes. Les désordres augmentoient de jour en jour, & un nouvel incident les porta à l'extremité. Le Commandant de la citadelle qu'on n'avoit point jusqu'alors attaquée, & qui n'avoit reçu aucune insulte de la part des séditieux, prit tout à coup le parti, soit par ordre du Roi, soit par l'envie de piller, d'enlever quelques artisans, & de faire tirer le canon sur le port & sur la Ville. Le soulevement fut bientôt géneral & si furieux, que Roquebertin effrayé, se retira d'abord; l'infanterie Françoise qui gardoit le Palais, se sauva de son côté dans la Citadelle.

Peu de temps après les Genois abandonnerent le siége de Monaco; ayant eu avis qu'Yves d'Alegre (*a*) & plusieurs autres Gentilshommes François s'avançoient avec trois mille hommes d'infanterie nouvellement levés, & quelques troupes que le Duc de Savoye avoit fournies, les assiégeans ne jugerent pas à propos de les attendre.

Sur ces entrefaites on apprit à Genes que l'armée du Roi défiloit vers la Lombardie; mais cette nouvelle loin d'intimider le peuple, ne fit qu'augmenter sa fureur. Jusqu'alors il avoit eu quelques ménagemens pour le Roi, & la révolte, quoique réelle, n'étoit pas déclarée: le nom de ce Prince étoit encore employé dans les actes publics, & ses armes étoient encore dans les places de Genes. Mais bien-tôt l'insolence du peuple n'eut plus de bornes; il créa Doge un Teinturier nommé Paul de Nové. Cette démarche séditieuse renfermoit une déclaration formelle que la Ville ne reconnoissoit plus la souveraineté de ce Prince; les armes de France furent abattuës, & l'on éleva à leur place celles de l'Empereur. Les Nobles informerent le Roi de ces atttentats à son autorité, & il en fut d'autant plus irrité, que l'Empereur sur les instances du peuple de Genes, & peut-être même à l'instigation secrete du Pape, l'avoit fait prier de suspendre sa vengeance, en consideration de ce que Genes relevoit de l'Empire, & lui avoit offert d'engager les rebelles à ren-

(*a*) Il étoit Gouverneur de Savone.

1507. trer dans le devoir ; mais une démarche si suspecte, ne servit qu'à faire prendre à Louis de plus grandes précautions, & le détermina à augmenter le nombre de ses troupes.

Quelques legers avantages que le nouveau Doge & les Tribuns remporterent, augmenterent leur audace. Jerôme de Fiesque fils de Jean-Louis de Fiesque, s'étant mis à la tête de deux mille fantassins & de quelque cavalerie, s'étoit remis en possession de Rapallo : après ce premier succès il crut pouvoir à la faveur de la nuit, s'emparer de Recco ; mais il rencontra dans sa marche un corps de troupes Genoises qui venoient au secours de la place, & qui du premier choc mirent les siennes en fuite. Orlandin neveu du même Jean-Louis qui s'étoit rendu devant Recco avec un autre détachement, ayant eu nouvelle du malheur de son parent, prit aussi la fuite. Le Doge & les Tribuns encouragés par ce succès, assiégerent le Castellaccio, vieux fort situé sur les montagnes qui dominent Genes, & que les Ducs de Milan, dans le temps qu'ils étoient maîtres de cette Ville, firent bâtir pour favoriser le passage des troupes qu'ils y envoyoient de Lombardie, & afin de pouvoir secourir plus facilement la citadelle. Les rébelles s'en emparerent sans peine. La garnison Françoise qui n'étoit pas nombreuse se rendit, à condition qu'on la laisseroit aller vies & bagues sauves : mais la capitulation fut violée dans l'instant même de la reddition. Les auteurs de cette perfidie en firent gloire ; & rentrant dans Genes avec de grands cris de joïe, ils montroient leurs mains encore dégoutantes du sang de ces malheureux. Ils dresserent ensuite une batterie contre la citadelle & contre l'Eglise de S. François qui y est contiguë.

Le Roi étoit déja en Italie (*a*), & assembloit en diligence son armée, pour venir fondre sur Genes. Les habitans ne pouvoient se flater d'aucun secours : le Roi Catholique avoit assés de penchant à les soutenir, mais leurs interêts ne lui étoient pas assés chers pour l'engager à une rupture avec la France, & il avoit même prêté quatre galeres legeres au Roi : le Pape ne pouvoit que les animer sécretement, mais sans oser rien tenter à découvert en leur faveur : d'ailleurs ils n'avoient que trois cens hommes d'infanterie étrangere : enfin ils manquoient de chefs expérimentés & de munitions. Ils persistoient néan-

(*a*) Il étoit parti de Grenoble le 3. d'Avril, & arrivé à Suse le 11.

moins dans leur opiniâtreté, se flatant de pouvoir arrêter l'armée Françoise aux défilés de leurs montagnes, & que le terrain leur donneroit assés d'avantages pour lui résister; cette présomption leur fit mépriser des conseils salutaires qu'ils reçurent de differens endroits, & entr'autres de la part du Cardinal de Final (*a*) qui étoit à la suite du Roi, & qui les exhorta par plusieurs lettres d'avoir recours à la clémence de leur Prince, certains d'en obtenir facilement une amnistie & des conditions raisonnables. Dès que l'armée du Roi fut sur le chemin de Fornari & de Seravallé, & que cette confiance d'une vile populace fut évanoüie, l'approche du péril rallentit l'audace du peuple. Six cens fantassins qui gardoient les premiers passages, prirent lâchement la fuite à la vûë des François. La même crainte s'étant communiquée à ceux qui gardoient les autres défilés, ils se retirerent à Genes, & laisserent le chemin libre à l'armée ennemie. 1507.

Après avoir traversé les montagnes, elle parut dans la vallée de Pozzevera à sept mille de Genes; une marche si hardie étonna le peuple de cette Ville, qui s'étoit follement persuadé que l'armée n'oseroit jamais se risquer dans une vallée environnée de montagnes extrêmement rudes & au milieu du païs ennemi; en même temps la flote de France, composée de huit galeres, d'autant de galions, de plusieurs flutes & brigantins, après s'être présentée devant Genes, poursuivit celle des Genois, qui n'étoit que de sept galeres & six barques, & qui ne se trouvant pas en sûreté dans le port de Genes, s'étoit retiré à Portoveneré & à la Specié.

De la vallée de Pozzevera, les François vinrent se poster au bourg de Rivarolo à deux milles de Genes près de l'Eglise de S. Pierre d'Arena sur le bord de la mer: ils rencontrerent dans leur marche quelques troupes d'infanterie Genoise, qui occupoient des défilés, mais qui ne firent pas paroître plus de courage que les autres. Le même jour le Roi arriva au camp, & prit son quartier à l'Abbaye del Boschetto à l'opposite de Rivarolo. Il étoit accompagné de la plus grande partie de la Noblesse de France, d'un grand nombre de Gentishommes du Milanez &

(*a*) Charle-Dominique de Carreto frere du Marquis de Final, dont il est parlé cideffus pag. 522. Son mérite le fit connoître à la Cour de France; il fut Evéque de Cahors, puis Archevêque de Reims & ensuite de Tours. Jule II. le fit Cardinal en 1505. à la recommandation de Louis XII. Il mourut à Rome au mois d'Août 1514.

1507. du Marquis de Mantouë à qui il avoit conferé quelques jours auparavant l'Ordre de S. Michel : il lui avoit aussi confié la banniere de France, dont personne n'avoit été chargé depuis la mort de Louis XI. L'armée étoit composée de huit cens lances seulement, le Roi ayant laissé le reste en Lombardie à cause de la difficulté des chemins : il avoit outre cela dix-huit cens chevaux-legers, six mille Suisses & six mille hommes de pied de differentes nations.

Les Genois avoient bâti un fort sur le Promontoire, pour fermer le passage qui va des montagnes au Castellaccio, & de ce poste à Genes ; cette route est beaucoup plus courte que celle de S. Pierre d'Arena qui regne le long de la côte. Le même jour que les François arriverent à Rivarolo, ils attaquerent le fort dont on vient de parler ; mais d'un autre côté huit cens hommes de pied sortirent de Genes sous la conduite de Jacque Corso Lieutenant de Tarlatino, pour secourir la place. Tarlatino & les soldats Pisans qui avoient servi sous lui au siége de Monaco, n'étoient pas encore de retour. Ils avoient été obligés de rester à Vintimiglia, quoique les Genois leur eussent donné ordre de revenir, & qu'on leur eût même envoyé le vaisseau de Demetrio Justiniani, pour les ramener ; d'un côté les vents contraires les avoient empêchés de se mettre en mer, & de l'autre l'armée ennemie leur étoit un aussi grand obstacle par terre. Les François commençoient à défiler vers le fort, lorsqu'ils découvrirent l'infanterie Genoise qui avoit gagné le sommet de la montagne par le côté opposé : la plus grande partie étoit ensuite descenduë du côté de l'attaque, & s'étoit postée sur une petite éminence qui se trouve au milieu de la même montagne, où elle se présenta de front aux assaillans. Chaumont détacha contre ces troupes un corps de Gentilhommes soutenus par des gens de pied ; mais les Genois superieurs en nombre, & avec l'avantage du terrain résisterent avec vigueur ; les François, qui sans considerer la situation du fort, & méprisans une multitude composée d'artisans & de païsans, n'avoient pas pris toutes les précautions nécessaires, firent une perte considerable ; la Palice même fut blessé legerement à la gorge. Cette résistance ne fut pas capable d'arrêter Chaumont ; voulant absolument chasser les ennemis de ce poste, il fit pointer contre eux deux pieces

de canon, qui leur donnant en flanc, les obligerent de ſe retirer ſur la montagne où étoit le reſte de leur troupe; les François les y ſuivirent en bon ordre. La garniſon du fort auroit pû attendre le canon, mais craignant qu'un corps de François ne ſe jettât entre le fort & ceux qui étoient ſur la montagne, elle abandonna honteuſement cette place : alors ceux qui avoient combattu contre les François, & qui ſe retiroient vers le fort, ſe voyant enlever cet azile, furent obligés de regagner Genes par des chemins impraticables & au travers des précipices, où il périt environ trois cens hommes. 1507.

Cet échec répandit la conſternation & la terreur dans toute la Ville, abandonnée aux caprices de la populace & entierement dépourvûë de Capitaines experimentés, & de ſages Magiſtrats. Malgré cette confuſion, les habitans envoyerent deux députés au camp pour propoſer de ſe rendre à des conditions convenables : mais le Roi ne voulut pas les entendre, & ils ne purent parler qu'au Cardinal de Roüen qui leur déclara que le Prince avoit réſolu de n'écouter aucune propoſition de leur part, à moins qu'ils ne ſe rendiſſent à diſcretion. Tandis qu'ils parloient au Cardinal, une troupe de furieux qui ne vouloient point d'accommodement, ſortit tumultuairement de la Ville, ſe fit voir ſur les hauteurs & ſur la colline qui regarde le Caſtellaccio, s'approcha à un quart de mille du fort, comme pour le reprendre, & après avoir eſcarmouché pendant trois heures avec les François qui allerent à leur rencontre, ſans qu'il y eût aucun avantage de part ni d'autre, ſe retira au Caſtellaccio. Pendant ce combat le Roi craignant qu'il ne ſortît encore d'autres troupes de Genes, reſta toujours armé & à cheval avec un gros corps de troupes dans la petite plaine qui étoit entre le camp & la riviere de Pozzevera.

Sur ces entrefaites le bruit ſe répandit dans la Ville, que les principaux citoyens avoient traité ſécretement avec le Roi à ſon arrivée dans la ville d'Aſt. La populace ſe croyant trahie, ſe mit à pouſſer des cris affreux. Le déſeſpoir & la confuſion regnoient dans Genes, & comme il n'y avoit aucune apparence de ſecours, Paul de Nové accompagné de ceux qui ne pouvoient eſperer de pardon, après ce qui s'étoit paſſé, & tous les Piſans qui étoient à Genes, en ſortirent à la faveur de la nuit,

1507. pour se retirer à Pise. Le lendemain dès la pointe du jour, les mêmes députés retournerent au camp pour déclarer au Roi que la Ville n'esperoit plus que dans sa clémence, & s'y abandonnoit sans réserve. Ainsi les Genois ne purent soutenir la guerre que pendant huit jours; issuë ordinaire de ces entreprises formées dans le tumulte & la confusion par une multitude insensée, qui adopte les plus folles esperances, & qui pleine d'audace, quand rien ne s'oppose à ses fureurs, lâche & rampante à l'approche du péril, est incapable d'écouter jamais la moderation, & de s'arrêter dans un juste milieu.

Le Roi s'approcha ensuite de Genes avec ses troupes: l'infanterie fut logée dans les fauxbourgs; & ce ne fut qu'avec peine qu'on l'empêcha de pénetrer dans la Ville, où les Suisses entr'autres, chercherent à s'introduire par toutes sortes de moyens pour la mettre au pillage. Chaumont y entra avec la plus grande partie des autres troupes, après avoir mis garnison dans le Castellaccio; les Genois lui remirent toutes leurs armes, même celle des particuliers, & il les fit transporter dans la citadelle avec trois pieces de canon que les Pisans avoient amenés avec eux, & qu'on envoya depuis à Milan. Le lendemain 29. d'Avril le Roi fit son entrée à Genes à pied sous un dais; ce Prince couvert d'armes blanches, ayant l'épée nuë à la main, étoit suivi de ses gendarmes & des archers de sa garde. Les *Anziani* (*a*) vinrent au devant de lui avec les principaux citoyens, ils se jetterent à ses pieds, les larmes aux yeux, paroissans pénetrés de tristesse & de répentir, & après quelques instans de silence, l'un deux prit la parole, & lui parla en ces termes au nom de tous.

» Nous osons, Sire, assurer votre Majesté, que quoique la » plus grande partie du peuple soit entrée dans la querelle contre » les Nobles, il n'y a cependant que la plus vile populace qui » ait eu part aux excès qui ont suivi cette funeste division, & que » le corps du peuple a toujours respecté votre autorité. N'imputez donc qu'à ces miserables, dont les fureurs n'ont pû » être reprimées ni par les Magistrats, ni par les Négocians, » ni par les plus honnêtes artisans, la revolte qui nous attire votre colere. Nous sommes à vos pieds dans l'atten-

(*a*) Ce sont les chefs du Senat.

1507.

te de votre arrêt; mais quel châtiment prononcerés-vous, « qui ne retombe sur des innocens, tandis que les vérita « bles criminels se soustrairont à votre juste vengeance? Ce « ne sont que des vagabonds, dont cette Ville infortunée « n'est point la patrie, & qui loin d'être regardés comme « citoyens, doivent à peine être considerés comme des hommes. « Mais, SIRE, sans chercher à nous justifier, nous n'avons « recours qu'à votre clémence : nous implorons votre bonté, « & la connoissance que nous en avons, fait seule toute notre « confiance. Les Milanois plus coupables que nous, ont sçu « vous fléchir. Traiterés-vous avec plus de rigueur un peuple, « qui sous votre empire joüissoit, il n'y a pas longtemps, d'u- « ne heureuse tranquillité, & que vous voyés aujourd'hui acca- « blé sous le poids de ses infortunes? Que la gloire, dont vo- « tre clémence vous a couvert alors, vous touche encore au- « jourd'hui; & songés qu'il est plus digne de vous d'en augmen- « ter l'éclat par un nouveau pardon, que de la ternir par la « punition des malheureux Genois. Vous portés, SIRE, le « nom de *Roi très-Chrétien*, titre qui tire son origine du nom mê- « me du Redempteur des hommes; & qui vous sollicite d'imi- « ter la bonté d'un Dieu plein de douceur & de misericorde. « Qu'on exagere nos fautes : qu'on les peigne avec les couleurs « les plus odieuses : qu'elles ayent été en effet extrêmes; elles « seront toujours au-dessous de votre bonté. Vous êtes notre « Roi, SIRE, aussi puissant que respectable; vous êtes parmi « nous l'image de la Divinité. Les Rois en effet ne sont-ils « pas comme des Dieux à l'égard de leurs sujets? Si vous « êtes semblable à l'Etre supréme par l'éclat de vôtre rang, « que vos décrets soient aussi semblables aux siens, & que « la clémence qui est le plus glorieux & le plus admirable « de ses attributs, dicte l'arrêt que vous allés prononcer sur « nous. »

Dés que le député eut cessé de parler, tous les autres im- plorerent à grands cris la misericorde du Roi. Mais Louis passa outre sans leur répondre : il leur ordonna cependant de se re- lever, & quitta l'épée nuë qu'il avoit à la main; (*a*) laissant

(*a*) Il avoit ce jour-là pour devise sur sa cotte d'armes, un Roi des Abeilles environné de son Essain, avec ces belles paroles : *Non utitur aculeo Rex cui paremus*, Mezeray.

1507. entrevoir qu'il penchoit du côté de la clémence. Il alla ensuite à la Cathédrale, où il trouva un nombre infini de dames & d'enfans des deux sexes, tous vêtus de blanc, qui se prosternerent à ses pieds en poussant des cris perçans ; & il ne put s'empêcher de paroître sensible à un spectacle si touchant.

Le Roi avoit d'abord résolu d'ôter aux Genois la liberté de se gouverner par leurs propres loix, & l'administration de leur Ville, de confisquer les fonds de la Banque de S. George, qui est un bien de l'état dont le revenu appartient à des particuliers, de réduire Genes à la condition des villes du Milanez, & d'y effacer jusqu'à la moindre trace de la liberté ; mais faisant attention qu'un si dure traitement tomberoit sur un grand nombre d'innocens, & pourroit même indisposer la Noblesse, & que la modération feroit sur les esprits plus d'impression que la séverité, qui d'ailleurs jetteroit dans le désespoir ces peuples jaloux de leurs droits, il rétablit l'ancienne forme de gouvernement, telle qu'elle étoit avant les derniers troubles : jugeant cependant qu'il étoit nécessaire de punir en quelque façon la révolte, il condamna la Ville à payer cent mille ducats ; il porta ensuite cette amende jusqu'à deux cens mille payables dans certains temps pour le remboursement des frais de la guerre, & pour servir à la construction d'une fortereſſe dans l'endroit où est la tour de Codifa, à quelque distance de Genes sur le bord de la mer, au-dessus du fauxbourg qui conduit à la vallée de Pozzevera & à S. Pierre d'Arena ; on l'a appellée avec raison *la Briglia* (*a*), parce qu'elle commande tout le port & une partie de la Ville. Outre cela le Roi obligea les Genois à recevoir, & à payer une garnison plus nombreuse qu'auparavant, & ordonna que la Ville entretiendroit trois galeres armées à son service, & feroit fortifier la citadelle & le Castellaccio. Il annulla tous les traités qu'il avoit ci-devant faits avec les Genois, & ne leur rendit que par une espece de privilege, dont la durée & l'exécution dépendroient de sa volonté, les droits dont ils joüissoient auparavant en vertu de ces traités. Il fit rompre les coins de la monnoye de Genes, & pour marque d'une entiere souveraineté il voulut qu'elle portât désormais les armes de France. Enfin l'on trancha la tête à Demetrio Justi-

(*a*) La Bride.

niani

1507.

niani qui découvrit dans son interrogatoire toutes les intrigues du Pape (*a*), pour animer, & pour fomenter la rébellion; Paul de Nové dernier Doge eut le même sort quelques mois après : en passant par mer de Pise à Rome, il fut trahi & vendu aux François par un Corse qui avoit servi sous lui. Après que le Roi eut fait ce qu'il crut nécessaire pour rétablir l'ordre dans cette Ville, il s'assura des Genois en leur faisant prêter de nouveau le serment de fidelité, accorda une amnistie, dont soixante particuliers qu'on abandonna à la rigueur des loix, furent seulement exceptés, & prit ensuite la route de Milan.

XVII. Le Roi congedie son armée, pour rassurer l'Empereur & l'Italie.

Dès que Genes fut soumise & tranquille, Louis congedia son armée; s'il avoit voulu profiter des conjonctures présentes, il lui eut été facile avec des troupes aguerries & déja victorieuses de porter plus loin ses conquêtes, & de donner la loi à toute l'Italie : mais ce Prince tint sa parole, & pour rassurer le Pape, l'Empereur & les Venitiens qui craignoient que la réduction de Genes ne fût pas le seul objet de son expédition, il quitta tout, dès qu'il n'eut plus rien à désirer de ce côté là.

XVIII. Le Pape anime l'Empereur contre le Roi de France.

Cette démarche devoit tranquiliser le Pape; mais rien n'étoit capable de calmer cet esprit inquiet & soupçonneux, qui interpretoit toujours en mauvaise part les actions les moins équivoques. Annibal Bentivoglio ayant fait une tentative sur Boulogne avec six cens hommes d'infanterie ramassés dans le Milanez, le Pape regarda le Roi comme le moteur secret de cette entreprise, & crut que si elle eût réussi, Louis eût attaqué l'Etat Ecclesiastique. Il se plaignit hautement de ce Prince à ce sujet; & n'ayant auparavant accordé le chapeau de Cardinal aux Evêques d'Auch & de Bayeux, qu'avec beaucoup de difficulté; il le refusa absolument alors à l'Evêque d'Albi, parce que Chaumont son frere avoit permis aux Bentivoglio de s'établir dans le Duché de Milan.

Jule avoit déja fait une démarche d'une plus dangereuse conséquence : car aussi-tôt que le Roi eut déclaré qu'il avoit dessein de réduire Genes par la force, ce pape avoit envoyé des nonces en Allemagne, & même adressé un bref à l'Empereur & aux Electeurs, pour leur persuader que la révolte des Genois n'étoit qu'un prétexte dont Louis se ser-

(*a*) Outre qu'il n'aimoit pas Louis XII. il étoit de Savone ville dépendante de Genes & d'une famille populaire, par conséquent ennemi de la Noblesse.

1507.

voit pour couvrir ses desseins : Qu'il lui étoit facile en effet de calmer ces prétendus rébelles, & que son nom seul leur en imposeroit ; mais que ce Prince ambitieux vouloit s'emparer de l'Etat Ecclesiastique, & usurper la dignité Imperiale : les Venitiens de leur côté effrayés de la marche du Roi, avoient appuyé cette idée auprès de l'Empereur.

XIX. Diéte de Constance où l'Empereur tâche d'engager les Princes d'Allemagne à faire la guerre à Louis XII.

Maximilien donnoit sans peine dans tout ce qui étoit nouveau ; & à son retour de Flandre, où il avoit inutilement tenté de se faire donner la tutelle de son petit-fils, il convoqua à Constance une diéte de tous les Princes de l'Empire & des Villes Imperiales ; c'est ainsi qu'on appelle les Villes qui reconnoissant l'autorité de l'Empire en lui payant de certaines contributions fixes, se gouvernent au reste par leurs propres loix, & qui, sans songer à étendre leur territoire, se contentent de conserver leur liberté. Il y avoit long-temps qu'on n'avoit vû une diéte si nombreuse : les Electeurs & presque tous les Princes Ecclésiastiques & Séculiers s'y trouverent en personne ; ceux qui étoient retenus par quelque empêchement légitime, y envoyerent pour eux, ou leurs fils, ou leurs freres, ou leurs plus proches parens, & il n'y eut aucune Ville Imperiale qui manquât d'y faire trouver ses députés. L'Empereur fit lire le bref du Pape & plusieurs lettres qui lui donnoient les mêmes avis : quelques-unes de ces lettres marquoient positivement que le dessein du Roi de France étoit d'élever le Cardinal de Roüen son ministre au souverain Pontificat, & de se faire ensuite couronner Empereur. Dès qu'il s'apperçut que ces nouvelles étonnoient l'assemblée, il parla en ces termes.

„ Vous voyés, très-nobles Electeurs, Princes & illustres „ Ambassadeurs, quels sont les funestes suites de notre longue „ patience & du mépris de ces plaintes que j'ai si souvent „ réïterées dans nos précedentes assemblées. Le Roi de „ France, qui jusqu'à présent a eu recours à l'artifice & aux „ prétextes les plus specieux, lorsqu'il a voulu attenter aux „ droits du Saint Empire Romain, se croit aujourd'hui en „ état d'agir contre nous avec moins de circonspection & „ plus ouvertement. Ses desseins sont aussi plus vastes ; il ne les „ borne pas comme autrefois à soutenir quelques rébelles, ou „ à dépoüiller l'Empire de quelqu'un de ses droits, il veut arra-

cher à l'Allemagne la Couronne Imperiale que la valeur de "
vos ancêtres ont fixée sur la tête des Souverains de votre nation, & qu'ils leur ont conservée par tant de travaux. " 1507.

Ne croyés pas que l'audace de cet ennemi du nom Germanique vienne de l'augmentation de ses forces, ou de la diminution des nôtres; il n'ignore pas la superiorité de l'Allemagne sur la France; mais il se flate que nous serons toujours les mêmes, & que nous ne sortirons jamais du lâche repos où nous sommes ensevelis; que nos dissentions feront en sa faveur une puissante diversion; & que la gloire & le soin même de notre propre conservation ne seront pas assés puissans pour nous rendre le courage, surtout depuis que nous avons souffert qu'il s'emparât du Milanez, qu'il entretînt nos divisions, & qu'il se déclarât le protecteur des rebelles à l'Empire; il espere que nous verrons avec la même indifference qu'il nous enleve la Couronne Imperiale, & qu'il transporte à la France une dignité qui fait toute la splendeur de cette nation. "

Si les forces de la France étoient superieures à celles de l'Allemagne, les avantages des François seroient moins honteux pour notre nation, & me causeroient moins de douleur en particulier; on les attribueroit en ce cas à de fatales circonstances & à notre mauvaise fortune, sans qu'on pût nous accuser de lâcheté ou d'imprudence. Si nous faisions quelques pertes, notre gloire du moins seroit entiere & sans tache. Dans quel funeste état & à quel point d'infortune n'est-on pas réduit, lorsqu'on est forcé de souhaiter sa propre foiblesse, pour éviter l'infamie, & d'être dans l'impuissance de résister, afin d'être vaincu sans honte! "

Mais non, Messieurs, la vigueur que chacun de vous a montrée tant de fois dans des affaires particulieres, cette valeur & cette noble fierté qui font le caractere propre de la nation, & le souvenir des triomphes & des vertus des Heros que vous comptés parmi vos ancêtres, Heros qui furent la terreur de toutes les autres nations, me font tout esperer; & j'ose me flater par avance que le peril qui menace l'Empire va reveiller cet invincible courage qui vous est si naturel. Il ne s'agit plus de conserver le Duché de Milan, & de dompter les Suisses, ces deux affaires me regardoient personnelle-

„ ment ; dans l'une mes engagemens avec Ludovic Sforce,
1507. „ & dans l'autre l'interêt de ma Maison (*a*) m'ont touché sensiblement : vous y avés pris peu de part, & j'ai senti que je n'avois pas beaucoup d'autorité parmi vous ; j'avouë cependant que votre indifference pouvoit avoir quelque prétexte ; mais aujourd'hui quelles excuses pourrés-vous alleguer, & & comment cacher votre honte, si vous aviés la même foiblesse ? L'Empire dont vous êtes possesseurs, est en danger ; les Allemans entre les mains de qui la vertu indépendante des caprices de la fortune, a fixé le sacré dépôt de cette éclatante dignité, ces peuples si celebres qui ont autrefois porté leurs armes victorieuses dans toutes les parties du monde, & qui paroissent encore si formidables à tous les Princes Chrétiens, se laisseront-ils ravir un droit qui fait toute leur gloire ? Couverts d'infamie, cesseront-ils d'être la plus puissante & la premiere nation de l'univers, pour devenir l'objet des mépris du monde entier ? Tel est l'interêt que vous avés dans la conjoncture présente. Quels motifs plus pressans pourront vous exciter, & ranimer cette valeur qui vous a été transmise avec le sang, si des raisons si fortes ne sçauroient vous toucher ? Vos enfans rougiront de vous avoir eu pour peres, si vous ne ressemblés à leurs ayeux ; & ils n'entendront qu'avec douleur prononcer vos noms, si vous ne conservés cette réputation que vous n'avés reçuë de vos ancêtres, que pour la transmettre à leur posterité. „

„ Un plus long discours seroit inutile, & un Empereur ne doit qu'agir, & vous montrer l'exemple. J'ai donc résolu de passer en Italie, sous prétexte d'aller recevoir la Couronne Imperiale ; quoique l'autorité & le caractere d'un Empereur ne dépendent que de la réünion de vos suffrages, & que son couronnement ne soit qu'une formalité pure, cette démarche pourra cependant cacher un dessein plus important. Le véritable objet de mon voyage est de rompre les desseins des François, & de les chasser du Duché de Milan, puisque c'est le seul moyen qui nous reste pour mettre fin leurs attentats. Je croirois vous offenser, si je doutois de votre promptitude à me fournir les subsides accordés aux

(*a*) La Maison d'Autriche prétendoit à la Souveraineté de la Suisse.

Empereurs, pour aller prendre la Couronne Imperiale à Ro- " 1507.
me; ces secours joints à mes propres forces, suffiront pour " l'heureux succès de mon entreprise. La plus grande partie " des Princes & des deputez des Villes d'Italie se rendront près " de moi, ou pour obtenir la confirmation de leurs privileges, " ou pour implorer ma justice contre leurs tyrans, ou pour m'ap- " paiser par leurs soumissions. Au reste le seul bruit de mon nom " & de nos armes suffira pour vaincre les François; ils se souvien- " dront encore de la journée (*a*) de Guinegâte, où jeune en- " core & presque enfant, je défis avec tant de valeur l'armée " de Louis XI. Depuis cette victoire les Rois de France n'ont " osé risquer de bataille contre moi, & n'ont trouvé de resour- " ces que dans l'artifice & la fraude. "

Pénetrés des sentimens de cette magnanimité si naturelle à no- " tre nation, considerés si l'honneur nous permet d'agir foible- " ment, quand nous sommes menacés d'un si grand péril; & si dans " une occasion si pressante, vous ne devés pas faire des efforts " extraordinaires; nous sommes les défenseurs des souverains " Pontifes, & ce zele que nos peres ont toujours fait paroître " pour la défense des droits du S. Siege, exige de nous au- " jourd'hui que toute la nation Germanique se réunisse pour " les garantir de l'ambition & des attentats du Roi de France; " en convoquant cette diéte, en vous représentant le péril qui " vous menace, en vous animant par mon propre exemple, j'ai " fait ce que jai dû; C'est à vous d'agir à présent. Je ne man- " que ni de courage pour m'exposer aux plus grands dan- " gers, ni de santé ni de force pour supporter toutes les fatigues " de la guerre; & l'expérience que l'âge m'a donnée, vous assûre " d'un Chef qui ne sera pas indigne de vous. Mais songés que " le succès d'une entreprise formée pour la défense de l'Eglise " Romaine notre mere commune & pour soûtenir l'honneur " du corps Germanique, dépend des mesures que vous pren- " drés. En effet, plus vous me donnerés de troupes & d'au- " torité dans cette guerre, plus la victoire sera certaine, & " plus il me sera facile d'augmenter la splendeur de la di- " gnité Imperiale, qui est l'heritage de cette puissante & " belliqueuse nation. "

Ce discours produisit les effets que Maximilien en avoit atten-

(*a*) Voyés ci-dessus pag. 170.

1507. dus. Tous ceux qui l'entendirent se reprocherent de ce que dans les diétes précedentes, on n'avoit point eu d'égard à ses plaintes contre les François. Tous concourant à ne pas souffrir qu'on leur ravît la couronne Imperiale, commencerent à déliberer sur les moyens de prévenir l'ennemi. Ils convinrent que les anciens droits de l'Empire en Italie ayant été usurpés par la faute ou à la faveur de la foiblesse des Empereurs, le Corps Germanique devoit lever une armée assés puissante pour les enlever au Roy de France, même uni à toute l'Italie : Que la gloire du nom Germanique & la réputation d'une assemblée composée de tant de Princes & d'illustres Députés exigeoient ce génereux effort : Qu'il étoit nécessaire de montrer à toute la terre, que quoique la nation Germanique eût parû divisée depuis plusieurs années, elle avoit cependant encore ces forces & cette puissance qui l'ayant autrefois renduë formidable à tout l'univers, lui avoient assuré la dignité Imperiale ; & qu'elle possedoit encore ce courage qui avoit procuré tant de Souverainetés & de gloire à la Noblesse. En effet combien d'illustres Maisons avoient regné longtemps sur differens Etats d'Italie, qui étoient le fruit de leur courage. Depuis plusieurs années on n'avoit vû de diéte d'abord aussi vive, & dont le résultat dût avoir plus de suites ; on croyoit même que les Electeurs & les autres Princes agiroient avec d'autant plus d'ardeur, que les fils du Roi Philippe étant encore en bas âge, il y avoit lieu d'esperer que la Couronne Imperiale, possedée successivement par Albert, Frederic & Maximilien, tous trois de la Maison d'Autriche, pourroit enfin passer dans une autre Maison Allemande.

Ces mouvemens déterminerent le Roi de France à congedier son armée après la réduction de Genes, pour faire cesser la défiance ; le même motif l'auroit encore engagé à repasser promptement en France, s'il n'avoit pas été arrêté par l'entrevûë qu'il devoit avoir avec le Roi d'Arragon, qui de son côté s'en retournoit en Espagne.

XX. Le Roi d'Arragon retourne en Espagne pour re-

Ce Prince avoit dessein d'aller reprendre les rênes du gouvernement de Castille, que Jeanne sa fille & Charle son petit-fils n'étoient pas en état de tenir. Jeanne avoit l'esprit aliené par certaines vapeurs qui s'étoient déclarées à la mort de

Philippe ſon mari (*a*) ; & Charle l'aîné de ſes fils n'avoit pas encore dix ans (*b*). La plûpart des Seigneurs ſe rappellant l'équité du Roi d'Arragon & les grands avantages qu'il avoit procurés à la Caſtille pendant une longue paix, le ſouhaitoient avec empreſſement. D'ailleurs les diſſentions qui commençoient à s'élever entre les grands, menaçoient d'une guerre civile qu'il falloit prévenir. Jeanne elle-même, à qui ſon mal ôtoit toute autre reflexion, perſiſta conſtamment dans la réſolution d'attendre le retour de ſon pere, & refuſa toujours malgré les plus vives inſtances, de ſigner aucuns ordres ſans ſa participation ; ce qui ſuſpendoit toutes les affaires, parce que ſuivant les loix du Royaume, tous les actes concernant le gouvernement, doivent être munis de la ſignature du Souverain.

1507. prendre le gouvernement de la Caſtille.

Ainſi le Roi d'Arragon partit de Naples après un ſéjour de ſept mois. Il n'y remplit pas l'attente qu'on avoit conçuë de lui à ſon arrivée : le peu de temps qu'il reſta dans cette Ville, & la difficulté de répondre à des eſperances inconſiderées en furent cauſe ; d'ailleurs il rencontra pluſieurs obſtacles qui l'empêcherent d'agir pour l'utilité génerale de l'Italie, & pour le bien du Royaume de Naples en particulier. Il lui étoit important de retourner au plutôt en Eſpagne pour y reprendre les rênes du gouvernement, & cet objet qui étoit pour lui d'une conſéquence extrême, lui fit négliger ſes autres affaires ; le même motif l'engageoit à avoir de grands ménagemens pour l'Empereur & pour le Roi de France ; il craignoit Maximilien, parce qu'il étoit ayeul paternel du Prince d'Eſpagne, & Louis lui paroiſſoit également redoutable par ſa puiſſance & par la proximité de ſes Etats avec l'Eſpagne. En effet la France étoit à portée d'appuyer ceux qui voudroient traverſer les deſſeins de Ferdinand. Ainſi comme par le traité de paix qu'il avoit fait avec la France, il s'étoit engagé de rétablir les Seigneurs de la faction d'Anjou dans leurs terres, quoiqu'elles euſſent été données aux partiſans d'Eſpagne ; & ne pouvant en dépoüiller ceux-ci ſans les aliener, & ſans ſe faire taxer d'ingrati-

(*a*) Il y avoit déja longtemps que ſa folie étoit déclarée. La jalouſie que lui donnerent en Flandre certaines galanteries de ſon mari qu'elle aimoit avec fureur, en furent la premiere cauſe.

(*b*) Il n'avoit que ſept à huit ans.

1507. tude, il fut obligé de les dédommager en argent, ou de leur donner d'autres terres équivalentes qu'il fallut acheter ; ses finances ne purent suffire à ces dépenses ; c'est pourquoi se trouvant hors d'état de faire à ses sujets la moindre liberalité, il ne put pas même accorder les exemptions, dont les Rois avoient coutume de les gratifier à leur avenement ; la situation de ses affaires le força même de les charger de nouveaux subsides ; ce qui indisposa d'autant plus le peuple, qu'il s'étoit flaté d'une diminution considerable. Il mécontenta encore les Seigneurs de l'un & de l'autre parti : ceux qui avoient la joüissance des terres, qu'il falloit rendre, outre qu'ils ne les abandonnoient pas volontiers, ne furent pas contens des équivalens qu'on leur donna ; ceux qui furent rétablis essuyerent des difficultés qui tendoient à diminuer la restitution ; le moindre differend entre les parties interessées tournoit toujours au profit du Prince, parce que moins on rendoit aux Angevins, moins il falloit de dédommagement aux autres.

Gonsalve partit avec Ferdinand, mais l'amour que les peuples avoient pour ce celebre Capitaine & sa réputation subsisterent encore longtemps après son départ. Il joignit à la gloire que ses victoires lui avoient acquise, celle que donne la liberalité ; car avant que de quitter Naples, quoiqu'il ne joüit pas d'une grande fortune, & que sa generosité fut déja assés connuë, il vendit une partie de ses terres, pour faire de magnifiques présens à ses amis.

XXI. Difficultés entre le Pape & le Roi d'Arragon au sujet de l'investiture du Royaume de Naples.

Le Pape & le Roi d'Arragon n'étoient pas fort satisfaits l'un de l'autre. Le premier ne vouloit accorder l'investiture du Royaume de Naples, qu'à la charge du cens qui avoit été payé par les anciens Rois ; & le second demandoit qu'on le diminuât en sa faveur, comme on l'avoit fait pour Ferdinand son cousin & ses successeurs. D'ailleurs il vouloit rendre la foi & hommage pour le Royaume entier en son propre nom, comme successeur d'Alfonse le vieux ; & c'étoit en effet à ce titre qu'il avoit reçu le serment de fidelité des Napolitains, quoique par un article du traité avec la France, il dût porter la foi pour la terre de Labour & pour l'Abruzze, tant en son nom qu'au nom de la Reine conjointement. On crut que sur les difficultés que le Pape lui fit à ce sujet, il ne voulut pas conferer avec lui à Ostie : Jule y resta en effet dans ce temps-là pendant plusieurs jours, & le bruit couroit que c'étoit pour attendre le Prince à son passage.

Quoi

Quoi qu'il en soit, le Roi d'Arragon fit voile vers Savone, où il avoit rendés-vous avec le Roi de France ; Louis qui n'étoit resté en Italie que pour cette entrevûë, s'y rendit de Milan, aussi-tôt qu'il eut apprit le départ de Ferdinand. On ne se souvenoit point d'avoir vû de conference pareille à celle-ci, & où la confiance réciproque de deux Princes autrefois rivaux, eût parûë avec tant d'éclat. Les Rois animés par la haine, pleins de méfiance & de jalousie, ne se voyent pour l'ordinaire qu'en tremblant, après avoir pris les plus grandes précautions pour la sûreté de leurs personnes, & sans compter beaucoup sur la bonne foi. Mais le procedé de Louis & de Ferdinand fut bien different dans cette occasion (*a*). Dès que le Roi de France fut averti que la flote Arragonoise approchoit du port, il s'avança sur le Mole, & suivi seulement de quelques Gentilshommes, sans gardes, sans escorte, il se rendit à bord de la galere de Ferdinand par un pont de bois construit exprès. Ferdinand & la Reine le reçurent avec de grandes démonstrations d'une joïe sincere, & après quelques momens d'une conversation fort enjoüée, ils sortirent ensemble de la galere par le même pont, & entrerent dans la Ville à pied, perçans avec peine la foule accouruë à ce spectacle de toutes les Villes voisines. La Reine marchoit au milieu des deux Princes richement parée, & couverte de pierreries ; Ferdinand son mari étoit à sa droite, & Louis son oncle à sa gauche (*b*) : le Cardinal de Roüen & le grand Capitaine étoient auprès de leurs maîtres ; les filles d'honneur de la Reine magnifiquement habillées, & de jeunes Gentilshommes de sa suite venoient après eux ; des Seigneurs François & Espagnols dans une égale magnificence ouvroient & fermoient la marche. Dans cet ordre le Roi & la Reine d'Arragon furent conduits par le Roi de France au château destiné à les loger ; leur Cour occupa la moitié de la Ville qui est contiguë à ce château ; & Louis se logea à l'Evêché qui est vis-à-vis.

1507.

XXII. Entrevûë des Rois de France & d'Arragon à Savone.

Ce fut sans doute un spectacle surprenant de voir les deux plus puissans Rois de la Chrétienté, aprés une guerre sanglante, rassemblés par la paix & les liens du sang, oublier non seulement tant de motifs de ressentiment & de haine, mais encore s'abandon-

(*a*) Ce fut la veille de la fête de S. Pierre.

(*b*) Savone appartenoit au Roi de France, comme dépendante de Genes.

1507. ner à la discretion l'un de l'autre avec toute la franchise de deux freres étroitement unis. On mit alors en paralelle la confiance que Louis & Ferdinand avoient fait paroître chacun de leur côté. Les uns disoient que la démarche du Roi de France étoit plus noble, parce qu'il s'étoit mis le premier entre les mains de Ferdinand qui avoit quelque interêt de s'en assurer, pour s'affermir dans la possession du Royaume de Naples ; que de l'autre côté le Roi d'Arragon, après un abord où il en avoit usé si noblement avec Louis, n'avoit plus rien à craindre de sa part ; parce que celui-ci se seroit deshonoré, en se montrant moins genereux que son rival. D'autres donnoient l'avantage au Roi d'Arragon, parce qu'il s'étoit livré durant plusieurs jours à la discretion de Louis, qui ne s'étoit mis au pouvoir de Ferdinand que pour quelques instans. Qu'après lui avoir enlevé la Couronne de Naples, défait ses armées, & donné atteinte à sa gloire, il devoit naturellement craindre de trouver dans ce Prince un ennemi toujours animé à la vengeance : Qu'enfin la perfidie étoit plus à présumer du côté où elle devoit être plus utile : Que Ferdinand, en faisant Louis prisonnier, n'y auroit pas beaucoup gagné, parce que la forme du gouvernement de France est si bien constituée, que l'état n'auroit pas beaucoup souffert de l'absence de son Prince ; qu'au contraire le Roi de France, en retenant Ferdinand, dont les héritiers étoient presque encore au berceau, & dont l'autorité n'étoit pas encore bien affermie à Naples, auroit facilement porté la confusion & le désordre dans la Castille & dans les Royaumes de son ennemi, & n'auroit eu de longtemps rien à craindre de la part de l'Espagne.

La présence du grand Capitaine donna aussi occasion de parler de lui avec éloge. Le souvenir de ses victoires & sa réputation lui attiroient tous les regards, & les François tant de fois vaincus par ses armes, & dont il avoit été la terreur, le voyoient avec admiration. Ceux qui avoient servi dans le Royaume de Naples racontoient aux autres les exploits de ce Heros. On se faisoit un plaisir de celebrer l'activité & l'adresse avec lesquelles il avoit surpris les Barons campés à Laïno en Calabre, le courage & la constance qu'il avoit fait paroître dans Barlette, autant pressé par la peste & par la famine que par l'armée qui l'assiégeoit : cette mâle éloquence avec laquelle il enchaînoit les esprits, & soutenoit des troupes sans argent ; sa bravoure à la journée de

Cerignola; & sa fermeté sur les bords du Garigliano en présence d'un ennemi superieur, & dans un temps où il ne pouvoit payer ses soldats & où d'ailleurs il se trouvoit environné de mille obstacles; on vantoit aussi l'habileté & les stratagêmes qui lui procurerent la victoire; & enfin sa vigilance & son attention à profiter des moindres fautes de l'ennemi; on admiroit surtout son air de grandeur & de majesté, la noblesse de ses expressions, & ce maintien grave & serieux, dont la douceur & la politesse temperoient l'austerité. Le Roi de France voulut qu'il mangeât à sa table; & lui fit ordonner par le Roi d'Arragon d'accepter cet honneur: on remarqua que pendant le repas ce Prince le regardoit & lui parloit avec une espece d'admiration (*a*). Ainsi cette journée ne fut pas moins glorieuse à Gonsalve que celle de son entrée à Naples: mais elle fut, pour ainsi dire, le terme de sa gloire; car il demeura le reste de sa vie en Espagne, & ses talens furent entierement négligés en paix comme en guerre. 1507.

Louis & Ferdinand demeurerent trois jours à Savone. Ils y eurent ensemble de longues conferences, dont le secret ne transpira pas au dehors. Le Cardinal de Sainte Praxede (*b*) Légat du Pape, n'y fut point admis, & il ne reçut même dans cette occasion que des honneurs de ceremonie. Sur ce qu'on put découvrir alors, & particulierement sur les évenemens qui suivirent cette entrevuë, l'on a jugé que les deux Rois se jurerent une amitié constante; que Ferdinand promit de ménager la paix entre l'Empereur & le Roi de France, pour attaquer ensuite conjointement les Venitiens; & que pour faire voir que l'interêt géneral de la Chrétienté les touchoit autant que leur avantage particulier, ils se proposerent la réforme de l'église & la convocation d'un Concile. Ferdinand n'agissoit pas sur cet article avec beaucoup de sincerité: son unique dessein étoit de flater l'ambition du Cardinal de Roüen qui aspiroit toujours au souverain Pontificat; en effet cet artifice lui donna tant d'empire sur l'esprit de ce Ministre, & il le flata si bien, que le Cardinal ne s'apperçut que fort tard & après un grand nombre d'évenemens contraires à ses vûës, qu'il avoit été trompé par le Roi

(*a*) Ferdinand, pour payer en quelque façon à Louis XII. l'honneur qu'il faisoit à Gonsalve, rendit visite à d'Aubigny malade de la goute, & combla d'honêtetés Louis d'Ars & le Chevalier Bayard.

(*b*) Gabriël Gabrielli Evêque d'Urbin, Cardinal du titre de Sainte Praxede, créature de Jule II.

d'Arragon. Sa crédulité nuisit beaucoup aux affaires de son Maître.

1507.

XXIII. Résultat des deux Rois sur l'affaire de Pise.

L'affaire de Pise que les Florentins avoient négociée durant toute cette année avec les deux Rois, fut aussi mise sur le tapis. Dès le temps que Louis faisoit ses préparatifs contre les Genois, il avoit trouvé mauvais que les Pisans leur fournissent des secours, & cette démarche avoit fait perdre à ces derniers tout le crédit qu'ils pouvoient avoir à la Cour de France : le Roi même croyant que la réduction de Pise étoit conforme à ses interêts, avoit fait esperer aux Florentins, qu'après l'expédition de Genes, il envoyeroit son armée contre cette premiere Ville. Mais ayant licentié ses troupes, comme nous l'avons dit, il craignoit encore d'offenser le Roi d'Arragon, qui lui avoit fait entendre qu'il trouveroit le moyen d'engager les Pisans à rentrer volontairement sous la domination des Florentins. Si la chose réussissoit, le Roi de France esperoit que ces derniers lui donneroient des sommes considerables d'argent. Le Roi d'Arragon de son côté avoit ses vûës. Il auroit voulu empêcher que les Florentins ne recouvrassent Pise ; mais voyant qu'on ne pouvoit conserver cette Ville sans beaucoup de dépense & de peine, & craignant que ses ançiens maîtres n'y rentrassent avec le secours du Roi de France, il s'étoit proposé de faire accepter un traité par les Pisans, & de leur persuader qu'ils devoient se soumettre aux Florentins, qui en ce cas lui avoient promis de faire une ligue avec lui, & de lui payer en differens termes cent vingt mille ducats. Il s'étoit d'abord flaté de réussir aisément dans son projet : mais n'ayant pas trouvé les Pisans aussi dociles qu'ils le lui avoient fait esperer, & voulant absolument empêcher que le Roi de France ne profitât seul de cette affaire, il avoit déclaré ouvertement aux Ambassadeurs de Florence, que s'ils entreprenoient de recouvrer Pise de quelque maniere que ce pût être sans sa participation, il s'y opposeroit. En même temps pour empêcher le Roi d'employer des moyens plus décisifs que celui de la négociation, il lui avoit fait dire, tantôt qu'il étoit assuré de parvenir enfin à l'accommodement, tantôt que les Pisans étoient sous sa protection. Ce dernier prétexte étoit faux ; à la verité ceux-ci l'avoient prié de la leur accorder, ils lui avoient même offert la Seigneurie de leur Ville ; mais quoi-

qu'il leur eût fait esperer qu'il accepteroit ces offres, & que le grand Capitaine les en eût assurés de sa part, cependant le traité proposé n'avoit pas été conclu; dans la conference de Savone cette matiere fut plus particulierement discutée; & les deux Rois convinrent que Pise seroit renduë aux Florentins qui leur donneroient pour cela de l'argent à l'un & à l'autre. 1507.

Tous ces mouvemens & la crainte d'offenser le Roi d'Arragon avoient empêché les Florentins de faire cette année leurs ravages ordinaires dans le territoire de Pise, qui en eût cependant souffert un préjudice considerable. En effet cette Ville étoit sans vivres & si épuisée, que les partis Florentins s'avançoient impunément jusqu'à ses portes; les païsans, dont le nombre étoit plus considerable que celui des bourgeois, étoient au désespoir de perdre si souvent le fruit de leurs travaux, & ce courage obstiné qu'ils avoient fait paroître, commençoit à se rallentir. D'ailleurs les Pisans ne tiroient plus les mêmes secours de leurs voisins: Genes accablée sous le poids de ses propres malheurs, avoit assés de peine à se soutenir elle-même; Pandolphe Petrucci étoit bien éloigné de leur donner des secours, & les Lucquois, quoiqu'ils fournissent sécretement quelques vivres, n'étoient pas en état de supporter seuls une si grande dépense.

Après trois jours de conference les deux Rois se séparerent en se donnant des assurances réciproques d'une amitié durable: Ferdinand fit voile à Barcelone, & Louis se rendit en France par terre, laissant tous deux les affaires d'Italie dans l'état où elles étoient auparavant leur voyage & leur entrevüë. Tout le changement qu'on y remarqua, fut celui des dispositions du pape, dont l'esprit altier s'enflammoit de jour en jour. L'entreprise qu'Annibal Bentivoglio avoit formée sur Boulogne, lui avoit fourni un prétexte pour faire demander au Roi par le Cardinal de Sainte Praxede, lors de la conference de Savone, de lui remettre Jean Bentivoglio & Alexandre son fils qui étoient actuellement dans le Duché de Milan; Jule alleguoit qu'ils avoient violé le traité de Boulogne fait par l'entremise de Chaumont; & que cette infraction dégageoit le Roi de la parole qu'il leur avoit donnée. Pour prix de cette espece de perfidie, le Pape promit de donner le chapeau à l'Evêque d'Alby. Le Roi avoit répondu, que

1507. le crime imputé aux Bentivoglio, n'étoit pas averé: Qu'il auroit été le premier à le punir; & que dans cette intention il avoit fait arrêter Jean dans le château de Milan, & qu'il y étoit resté plusieurs jours, mais que ne s'étant trouvé aucun indice contre eux, il ne vouloit pas manquer à la parole qu'il leur avoit donnée: Que néanmoins par complaisance pour le Pape, il ne s'opposeroit pas aux procedures Ecclesiastiques qu'il feroit contre eux, comme il ne s'étoit pas plaint de ce qu'à l'occasion des mouvemens d'Annibal Bentivoglio, on avoit renversé de fond en comble leur Palais de Boulogne.

XXIV. L'Empereur allarme l'Italie par le bruit de sa venuë.

Cependant la diéte de Constance qui continuoit toujours, faisoit de plus en plus attendre de grands évenemens. L'Empereur avoit l'art d'entretenir cette opinion par ses discours; & disoit hautement qu'il iroit à Rome avec une armée si formidable, que la France & toute l'Italie réünies ensemble ne seroient pas capables de lui résister. Pour donner plus de faveur à son entreprise, & pour faire croire que l'interêt du S. Siege en étoit le principal motif, il écrivit au Pape & au College des Cardinaux, qu'il avoit déclaré le Roi de France ennemi du S. Empire, parce qu'il avoit passé les Monts pour usurper la Couronne Imperiale, placer le Cardinal de Roüen sur la Chaire Pontificale, & réduire l'Italie dans une dure servitude: Qu'il se préparoit à venir en Italie pour se faire couronner, lui rendre sa liberté, & assurer la tranquillité publique: Que comme premier protecteur du Siege Apostolique, & plein de zele pour la défense de ses droits sacrés, il n'avoit pas voulu attendre que l'Eglise implorât sa protection: Qu'il prévenoit donc ses sollicitations; sçachant que la crainte avoit déja obligé le souverain Pontife de s'enfuir de Boulogne, & l'empêchoit encore, ainsi que le Sacré College, de l'avertir du péril où ils se trouvoient, & de lui demander du secours.

Ces bruits ayant penetré en Italie, où la renommée les augmenta encore, l'on y ajoûta d'autant plus de foi, que le Roi de France faisoit de son côté des préparatifs qui sembloient annoncer ses craintes. L'amour de la nouveauté, l'esperance & l'incertitude des évenemens qu'on attendoit, firent alors differentes impressions dans les esprits. Ainsi le Pape envoya

le Cardinal de Sainte Croix Légat en Allemagne; les Venitiens, les Florentins & tous les Princes d'Italie, à l'exception du Marquis de Mantouë, y envoyerent aussi leurs Ministres sous le nom d'Ambassadeurs ou sous d'autres titres. Ces mouvemens inquiéterent en effet le Roi de France, qui comptoit peu sur les Venitiens & encore moins sur le Pape, que le choix qu'il venoit de faire pour la légation d'Allemagne du Cardinal de Sainte Croix ancien partisan de l'Empereur, lui rendit encore plus suspect. 1507.

Mais loin qu'on pût pénetrer les véritables sentimens de Jule II. il ne les connoissoit pas lui-même. Tantôt sa haine & ses soupçons contre le Roi de France lui faisoient souhaiter que Maximilien pasfât en Italie; & tantôt le souvenir des anciennes querelles des Papes & des Empereurs l'effrayoit avec d'autant plus de raison, que les causes de ces démêlés subsistoient encore. Agité par ces mouvemens opposés, il differoit à se déterminer jusqu'après la conclusion de la diéte, & il avoit chargé son Légat de ne s'expliquer qu'en termes géneraux, & d'exhorter seulement Maximilien de sa part à venir en Italie sans troupes, avec promesse de lui faire plus d'honneurs qu'aucun Empereur n'en avoit jamais reçu à son couronnement.

Mais on s'apperçut bien-tôt que les suites de la diéte ne seroient pas telles qu'on se l'étoit imaginé. Quand on eut appris en Allemagne que le Roi de France avoit licentié ses troupes, après la réduction de Genes, & qu'il avoit repassé les Monts dès qu'il avoit pû le faire, l'ardeur des Princes & des peuples se réfroidit à mesure que leurs soupçons diminuerent, & fit place à un interêt particulier qui leur faisoit craindre que l'Empereur ne devînt trop puissant. D'ailleurs le Roi de France de son côté mettant en usage les moyens que lui suggera la politique, avoit envoyé à Constance des Ministres qui ne se découvrans qu'à ceux qui étoient dans ses interêts, avoient calmé les esprits, en remontrant que la conduite du Roi après la guerre de Genes prouvoit la supposition & la fausseté des projets ambitieux qu'on lui imputoit; & qu'il avoit si peu songé à attenter aux droits de l'Empire, que dans tous les traités dans lesquels il étoit entré, il avoit déclaré qu'il ne vouloit contracter aucune obligation, dont les suites l'en-

1507. gageassent dans des entreprises contraires aux interêts du Corps Germanique. Ces Emissaires n'avoient pas seulement employé ces raisons pour gagner les membres de la diéte ; ils avoient encore repandu de grandes sommes d'argent, dont on est fort avide en Allemagne.

Enfin la diéte se sépara le vingt d'Août. Il y fut arrêté, après de grandes contestations, qu'on fourniroit à l'Empereur pour son voyage d'Italie huit mille chevaux & vingt-deux mille hommes de pied payés pour six mois, outre cent vingt mille florins du Rhin pour l'entretien de l'artillerie & pour les autres dépenses extraordinaires ; & que toutes ces troupes se trouveroient assemblés près de Constance le jour de S. Gal, vers le milieu du mois d'Octobre. Le bruit courut alors, que si Maximilien avoit voulu consentir que cette expédition se fit au nom du Corps Germanique, & que la diéte nommât les Officiers, levât des soldats, & pût dispofer des conquêtes qu'on feroit, on lui auroit accordé de plus grandes forces : mais que ne pouvant souffrir de superieur, ni d'égal, & ne voulant encore moins permettre que le fruit de la victoire dépendît d'autres que de lui, il avoit mieux aimé se contenter d'un secours médiocre, que d'en avoir de plus grands à des conditions si dures.

Quoique ce résultat ne répondît pas à l'attente publique, la crainte de la venuë de Maximilien répandit cependant la terreur en Italie. On pensoit qu'en joignant aux forces que la diéte lui fournissoit, les troupes qu'il pouvoit tirer des païs héreditaires, & celles qu'il leveroit lui-même, il auroit une puissante armée composée d'une milice brave & aguerrie : Que d'ailleurs son artillerie seroit fort nombreuse, & qu'enfin des troupes déja si formidables par elles-mêmes, le seroient encore bien davantage sous un chef habile, experimenté, endurci à la fatigue & superieur aux plus fortes inquiétudes ; qualités qui faisoient dire que Maximilien étoit le plus grand Prince qui eût occupé le Trône Imperial depuis cent ans. On sçavoit encore qu'il traitoit actuellement avec les Suisses, pour en avoir douze mille hommes ; à la verité le Bailli de Dijon & les autres Ministres François formoient de grands obstacles à la conclusion de ce traité. Ils faisoient valoir d'un côté l'ancienne alliance des Cantons & de la France, & cette ligue qui subsistant depuis tant d'années, avoit été renouvellée avec Louis même,

&

& leur procureroit des avantages si considerables. Ils repréfentoient de l'autre côté la haine inveterée des Princes de la Maison d'Autriche contre les Cantons, la guerre cruelle que Maximilien lui-même leur avoit faite, & l'interêt qu'ils avoient de s'opposer aux trop grands progrès des Allemans. Mais malgré les efforts des François, les Suisses paroissoient disposés à traiter avec l'Empereur, ou du moins à ne point s'engager contre lui, prévenus que le peril regardoit tout le Corps Germanique. Ainsi l'on jugeoit que si le Roi de France étoit privé du secours des Suisses, ou que si les Venitiens ne s'unissoient pas à lui, il ne pourroit tenir la campagne en presence de l'infanterie Allemande, & que renfermé dans ses places, il seroit obligé de rester sur la défensive, jusqu'à ce que le défaut d'argent dissipât les troupes de son ennemi : en effet il faisoit fortifier en diligence les fauxbourgs de Milan & les plus importantes Villes de ce Duché. 1507.

XXV. Les Venitiens sont également pressés par l'Empereur & par le Roi de France de se déclarer pour l'un des deux contre l'autre.

Les Venitiens n'étoient pas de leur côté sans inquietude ; & comme le parti auquel ils s'attacheroient, devoit en tirer un avantage considerable dans les circonstances présentes, l'Empereur & le Roi de France n'oublioient rien pour les gagner. Maximilien envoya à Venise trois personnes de grand poids, non-seulement pour demander passage par les Etats de la Republique, mais encore pour inviter le Senat à s'unir étroitement avec lui ; il leur offrit de partager avec eux les conquêtes ; & leur fit dire qu'il étoit le maître de se joindre au Roi de France, & que ce Prince lui avoit souvent proposé une ligue contre eux. Louis de son côté faisant agir vivement les Ambassadeurs qu'il avoit à Venise, s'efforçoit de se rendre favorable le Ministre Venitien, qui étoit à la Cour de France, & mettoit tout en œuvre pour engager ces Républicains à opposer une armée au passage de l'Empereur, comme aussi dangereux pour eux que pour le Milanez ; il leur offrit même de joindre toutes ses forces à celles de la République, & de faire avec elle une alliance perpetuelle.

Mais les Venitiens n'étoient pas alors fort disposés à faire la guerre, ni à s'aggrandir ; ils craignoient de troubler la paix de l'Italie, & ils avoient reconnu par expérience que l'acquisition de Cremone ne pouvoitbalancer les dangers & les inquiétudes où la proximité du Roi de France les avoit exposés ; ils auroient

1507. volontiers embrassé la neutralité ; mais l'Empereur les pressoit avec tant de vivacité qu'il falloit nécessairement accorder ou refuser le passage. S'ils prenoient ce dernier parti, ils craignoient d'être exposés aux premieres attaques des Allemans : si au contraire ils les laissoient passer, le Roi de France ne pouvoit manquer de ressentir vivement l'infraction du traité dans lequel il étoit expressément stipulé que l'une des parties ne pourroit donner passage aux ennemis de l'autre. D'ailleurs ils sentoient bien que, dès que l'Empereur auroit pénetré en Italie, il y auroit de l'imprudence à rester dans l'inactiou, en attendant tranquillement la décision des differends de deux Princes, dont l'un seroit devenu leur ennemi mortel, & dont l'autre ne seroit que médiocrement leur ami. Ces considerations faisoient qu'on étoit géneralement persuadé dans le Sénat qu'il falloit absolument se déclarer pour l'un ou pour l'autre, mais l'embarras étoit de déterminer celui des Princes, dont on suivroit le parti. Enfin après de longs délais, le Conseil des Pregati s'assembla pour prendre une derniere résolution, & Nicolas Foscarini parla en ces termes.

XXVI. Discours de Nicolas Foscarini, pour persuader le Sénat de se déclarer en faveur de l'Empereur.

„ Si nous pouvions, Messieurs, trouver des moyens assés „ puissans pour conserver la paix au milieu des troubles qui „ sont sur le point d'éclater, je suis persuadé que tous les sentimens seroient bien-tôt réünis, & que quelques avantages „ qu'on nous fît esperer, aucun de nous ne seroit d'avis de „ prendre part à une guerre dont les frais égaleront le danger. Mais un serieux examen nous ayant convaincu dans „ nos précedentes assemblées, que les circonstances présentes ne nous permettent pas de rester dans une imprudente „ tranquillité, il s'agit de choisir le parti le plus utile à la République, & la justesse de ce choix dépend de la résolution que nous prendrons sur l'alternative que je vais proposer. Devons-nous croire que l'Empereur, quand nous „ aurons rejetté ses demandes veüille s'unir avec le Roi de „ France contre nous ? Pouvons-nous au contraire nous „ flater que la haine qui regne entre ces deux Princes, sera „ assés forte pour les empêcher de se liguer ensemble.

„ Si cette haine pouvoit subsister, je serois d'avis, sans balancer, que nous devons respecter nos engagemens avec la France. En effet, tant que ses forces & les nôtres seroient unies de

bonne foi pour la défenſe commune, nous pourrions facile- «
ment réſiſter à l'Empereur. Il nous ſeroit d'ailleurs plus ho- « 1507.
norable d'obſerver les traités avec notre allié, que de rompre « avec lui ſans aucuns motifs légitimes ; & ne prenant part « à la guerre que pour conſerver la paix de l'Italie, cette dé- « marche ſeroit plus favorablement reçuë, qu'une nouvelle « liaiſon avec un Prince dont l'intention eſt d'y porter le trou- « ble & la confuſion. Si au contraire nous devons craindre « que l'Empereur & le Roi de France ne joignent leurs ar- « mes pour nous accabler, il eſt abſolument néceſſaire de « prévenir ce funeſte traité, & perſonne ne doute qu'il ne « nous ſoit plus avantageux de nous lier avec l'Empereur « contre le Roi de France, que d'attendre que ces deux puiſ- « ſances s'uniſſent contre nous. «

Il eſt difficile, Meſſieurs, de pénetrer dans cet avenir, « & de ſe déterminer ſur l'un ou ſur l'autre de ces évenemens, « qui dépendent non-ſeulement de la volonté d'autrui, mais « encore de pluſieurs circonſtances également incertaines. « Malgré ces obſcurités, on peut à la faveur des conjectu- » tures, & en jugeant de l'avenir par le paſſé, découvrir « ce que nous avons à craindre ou à eſperer. Pour moi je « crois que nous devons plus appréhender une ligue entre « l'Empire & la France, que nous flater du contraire. «

Il n'y aura pas, ſelon les apparences, de grandes difficul- « tés de la part de l'Empereur pour la concluſion de ce traité ; « il a une extrême paſſion de paſſer en Italie ; & il ne ſçauroit le « faire qu'avec beaucoup de danger, s'il n'a l'appui de la « France ou de notre République. A la verité il préfereroit « notre alliance à celle du Roi ; mais peut-on douter, qu'a- « près un refus de notre part, n'ayant plus qu'une voïe pour « parvenir à ſon but, il ne ſe jette de l'autre côté ? Il pa- « roît que la France n'a pas tant de pente à ce même trai- « té ; mais les obſtacles quels qu'ils ſoient, ne ſeront pas in- « vincibles, & loin de nous endormir dans cette fauſſe ſecu- rité, nous devons conſiderer que la crainte ou l'ambition, « puiſſans motifs, dont un ſeul ſuffit pour déterminer les Princes, « peuvent applanir bien des difficultés. «

Le Roi de France eſt informé que ſon rival recherche avec «

1507. » empressement notre alliance, & jugeant faussement de nos » sentimens par les siens, informé d'ailleurs que nous n'ignorons » pas les projets si souvent concertés contre nous entre l'Empe- » reur & lui, il s'imaginera que dans la crainte qu'il ne traite le » premier avec Maximilien, nous mettrons tout en usage pour » prévenir cette alliance. Il peut encore craindre que les offres » de l'Empereur, ne nous éblouïssent; & comme la jalousie » d'Etat entraîne mille soupçons après elle, qui pourra dis- » siper les ombrages qu'elle aura fait naître dans l'esprit du » Roi.

» Mais si la crainte ne lui fait pas prendre des mesures » contraires à nos interêts, ce Prince sera-t'il insensible à l'am- » bition? Cremone ancienne dépendance du Duché de Mi- » lan, & possedée autrefois par les Visconti, dont il se pré- » tend héritier, ne sera-t'elle pas pour lui un objet assés conside- » rable, surtout étant continuellement excité par les Milanois au » recouvrement de cette place? Il sçait que tant que nous n'au- » rons que lui pour ennemi, nous pouvons le repousser avec » les secours de l'Empereur; & il en est si persuadé, que toutes » les fois qu'il a voulu nous attaquer, il a en même temps solli- » cité Maximilien de joindre ses forces aux siennes: devons- » nous douter qu'il ne prenne aujourd'hui le même parti?

» On dira peut-être qu'il n'y a pas d'apparence, que pour » conquerir deux ou trois Villes, il risque d'introduire en Ita- » lie son ancien rival, dont l'amitié peu sincere ne lui pro- » cureroit pas de grands avantages, & qui feroit naître tôt » ou tard quelques sujets de rupture; ni qu'il prodigue inu- » tilement des sommes immenses, pour acheter une alliance » si incertaine. Mais ces dernieres considerations nous doi- » vent peu toucher; dès que le Roi de France nous soupçon- » nera de vouloir traiter avec l'Empereur, il croira sa sûreté » interessée à nous prévenir, & ne verra pas le danger où il » s'expose par cette démarche. Je vais plus loin, & en supposant » même que la crainte de notre alliance avec l'Empereur ne soit » pas le motif qui engage Louis de traiter avec lui, il y sera dé- » terminé par une autre raison, & l'appréhension qu'il aura de se » voir attaquer par Maximilien soutenu des forces de tout l'Em- » pire & de ses autres Alliés, sera suffisante pour réünir con-

tre nous ces deux Princes. Il eſt vrai que Louis XII. devroit « 1507.
conſiderer l'avenir, & les ſuites funeſtes d'un établiſſement «
formé par l'Empereur en Italie; mais les hommes toujours «
vivement frapés par des dangers préſens, craignent trop peu «
ceux qui leur paroiſſent encore éloignés; ſe flatans que le «
temps & les circonſtances leur fourniront des moyens pour «
y remedier. Dailleurs, ſuppoſé que le Roi de France ne «
trouvât aucune utilité dans cette ligue, devrions-nous pour «
cela ceſſer de la craindre : Non, Meſſieurs, vous n'igno- «
rés pas le pouvoir de la crainte & de l'ambition ſur les «
hommes ? Et quel eſt le caractere des François ? Toujours «
prêts à entreprendre, & à agir, l'eſperance ſuit toujours leurs «
plus vaſtes déſirs ? Vous ſçavés encore que les Milanois, le «
Pape, les Florentins, le Duc de Ferrare & le Marquis de «
Mantoüe animent continuellement le Roi de France contre «
nous, & lui font des offres capables d'ébranler le Prince le «
moins ambitieux ?

Tous les hommes n'écoutent pas la prudence, qui n'eſt «
au contraire conſultée que du petit nombre. Ainſi nous ne «
devons pas meſurer les démarches du Roi de France «
ſur la conduite que tiendroit vrai-ſemblablement un hom- «
me ſenſé; c'eſt au caractere de celui dont on craint les «
deſſeins qu'il faut s'attacher, ſi l'on veut penetrer dans ſon «
cœur. Ainſi pour juger de ce que feront les François, n'exa- «
minons pas les regles de la prudence qu'ils devroient ſui- «
vre : il ne faut faire attention qu'à leur vivacité, qu'à «
cette téméraire impetuoſité qui leur fait haïr le repos, & «
dont les mouvemens ſont toujours irréguliers. D'ailleurs «
les Rois penſent-ils comme les autres hommes ? Réſiſtent- «
ils à leurs déſirs comme des particuliers ? Adorés dans «
leurs Cours, obéïs au moindre ſigne, ils ſont remplis d'or- «
gueil & de fierté; la moindre réſiſtance les irrite; & leur «
préoccupation eſt pour eux l'équité même : ils ſe perſua- «
dent que d'un ſeul mot toutes les difficultés s'applaniront, «
& que la nature doit fléchir ſous leurs imperieuſes volontés. «
Céder aux obſtacles eſt pour eux foibleſſe & honte. Leurs «
déſirs ſervans de regles à leurs entrepriſes, ils négligent les «
regles trop communes de la raiſon, & décident les plus «

1507. „ grandes affaires auſſi précipitamment que les moindres. Tel „ eſt le caractere ordinaire des Rois. Celui de France eſt-il „ exempt de ces défauts communs à tous les Princes; Non, Meſ- „ ſieurs, & l'on ne peut douter de ſon imprudence, après „ la preuve récente qu'il en a donnée dans l'affaire de Na- „ ples? Aveuglé par ſon ambition, il a eu aſſés peu de po- „ litique & de connoiſſance de ſes veritables interêts, pour „ céder au Roi d'Eſpagne la moitié de ce Royaume, afin „ d'en avoir pour lui l'autre portion; il étoit le Prince le plus „ puiſſant de l'Italie; mais après cette fauſſe démarche, & „ en partageant avec un Prince auſſi puiſſant que lui, quelles „ pertes n'a-t'il pas faites!

„ Ne nous arrêtons plus à des conjectures; nous avons, „ Meſſieurs, des moyens de penetrer plus ſûrement l'avenir. „ A Trente le Cardinal de Roüen n'offrit-il pas à l'Empereur „ le partage de nos Etats? Ces offres n'ont-elles pas été ac- „ ceptées dans la conference de Blois? Le Cardinal n'alla-t'il „ pas enſuite en Allemagne, d'où il rapporta la ratification de „ l'Empereur? Je conviens que les difficultés qui ſurvinrent, „ ont empêché l'exécution de ce traité; mais qui nous aſſurera „ que ces obſtacles ne ſeront pas levés, & que ce qui n'a pû „ ſe faire dans ce temps-là, ne ſe fera pas aujourd'hui?

„ Reconnoiſſés donc; Meſſieurs, le preſſant danger qui „ nous menace. Quelle idée aura-t'on de la prudence de ce „ Sénat, ſi nous ſouffrons que le Roi de France ſe ſerve con- „ tre nous des mêmes armes qui nous ſont offertes pour no- „ tre défenſe, & que nous pouvons même employer à nous „ aggrandir. Quelle difference de porter la guerre dans le „ païs ennemi, ou de la craindre dans ſa patrie; de nous „ mettre en état de partager des conquêtes, ou d'attendre „ qu'on partage nos dépoüilles; de nous voir ſoutenus par un „ puiſſant Allié contre un ſeul Prince, ou de nous trouver ſeuls „ contre pluſieurs ennemis redoutables! Si Maximilien & Louis „ s'uniſſent enſemble, ne doutés pas que le Pape, à cauſe des „ places de la Romagne, & le Roi d'Arragon, pour rentrer „ dans les ports de la Poüille, n'entrent dans cette ligue. „ En un mot tous les Princes d'Italie, les uns pour recouvrer „ ce qu'ils out perdu, les autres pour s'aſſurer de ce qu'ils poſſe-

dent, s'éleveront contre nous. Personne n'ignore quels ef- " forts le Roi de France a faits depuis plusieurs années, pour " animer Maximilien contre cette République : ainsi lorsqu'on " nous verra prendre les armes contre un Prince qui a voulu " nous tromper, on n'en sera point surpris, & loin de nous ac- " cuser de manquer à la foi des traités, tout l'univers applaudira " à une résolution qui fera retomber sur le Roi de France les " maux qu'il nous préparoit. " 1507.

André Gritti homme d'un mérite distingué, parla ensuite dans ces termes.

XXVII. Discours d'André Gritti pour l'avis contraire.

Si les circonstances, Messieurs, qui accompagnent cette " affaire, nous permettoient quelque délai, je serois d'avis de " suspendre nos résolutions ; j'avouë que la question est si pro- " blematique, que presque également frappé par les motifs " contraires, j'hésite, & je me trouve dans une extrême irré- " solution. Mais l'interêt de la République & la prudence " nous empêchent de floter longtemps dans ces incertitudes. " Nous sommes forcés de prendre un parti ; & n'ayant point " de faits certains pour nous déterminer, il faut, après avoir " examiné tant de raisons opposées, nous regler par la vrai- " semblance, & les conjectures les plus raisonnables.

Or, Messieurs, après un sérieux examen, je ne puis croi- " re que le Roi de France, ni par la crainte que nous ne le pré- " venions, ni par le désir de recouvrer les anciennes dépen- " dances du Duché de Milan, fasse contre nous une ligue avec " l'Empereur, & l'introduise en Italie ; les dangers ausquels " il s'exposeroit par ce traité, seroient pour lui d'une plus " grande conséquence que les suites qu'il pourroit craindre " de notre union avec l'Empereur, & l'emporteroient sur " les avantages qu'il pourroit tirer de cette ligue. Car outre " la haine personnelle & cette animosité, qui causée par les " injures les plus cruelles, regne depuis si longtemps entre " ces deux Princes, ils sont encore divisés par une concur- " rence de dignité, & par des jalousies d'Etat, qui seules " sont capables de rompre les plus étroites liaisons. Quelle " apparence que le Roi de France attire en Italie & dans " le voisinage de ses Etats un Prince offensé & inquiet dont " il aura toujours à craindre la jalousie & la vengeance ; & "

1507. „ qu'il préfere l'alliance de ce dangereux voisin à celle d'une „ République tranquille, qui a toujours été en paix avec lui, „ & avec laquelle il n'a rien à démêler ?

„ Qu'on ne dise pas que la foiblesse de l'Empereur em„ pêche qu'il ne soit redoutable au Roi de France. Tant „ que Maximilien aura quelque place en Italie, sa puissan„ ce y sera toujours formidable, & les anciennes factions qui „ subsistent encore dans plusieurs Villes, & particuliere„ ment dans le Duché de Milan, lui fourniront d'assés „ grands secours. Il est même plus à craindre qu'aucun de „ ses prédecesseurs; ses Etats héreditaires sont contigus à l'I„ talie; il a la réputation d'avoir autant de valeur que d'ha„ bileté & d'expérience à la guerre. Il peut se servir des „ enfans de Ludovic Sforce pour soulever les peuples; se„ lon toutes les apparences il peut compter sur les secours „ du Roi Catholique, quand ce ne se feroit que parce „ qu'ils ont tous deux le même héritier. Le Roi de Fran„ ce connoît les forces du Corps Germanique, & il crain„ dra, que lorsqu'une fois les passages seront ouverts en „ Italie, & que l'esperance du butin animera les Alle„ mans, tous les Princes de l'Empire, ou du moins une „ grande partie ne se joignent à l'Empereur. Combien les „ mouvemens de ce puissant Corps & ceux de Maximilien, „ tout indigent qu'il est, ont-ils donné de frayeur au Roi „ de France ? Que seroit-ce donc, s'il le voyoit établi en „ Italie, où sa proximité lui feroit craindre une guerre dan„ gereuse, sans pouvoir compter sur la foi des traités, & „ conserver la paix qu'avec autant de dépense que pourroit „ entraîner une rupture ouverte.

„ Il est vrai que le Roi peut songer à rentrer dans Cremone „ & dans les autres dépendances du Milanez; mais y a-t'il quel„ que vraisemblance, que pour un objet si peu important, il „ s'expose à de si grands dangers ? L'on doit croire que dans cet„ te affaire il suivra plutôt les regles d'une prudente politique que „ les mouvemens d'une aveugle témerité. La prudence en effet „ a toujours reglé ses démarches : car si l'on examine de près „ ses actions qu'on regarde comme imprudentes, loin de „ les blâmer, on conviendra sans peine qu'elles n'ont eu pour

principe

principe qu'un excès de précaution. C'est pour venir plus " sûrement à bout de son dessein sur le Royaume de Naples " 1507. qu'il l'a partagé avec Ferdinand, & qu'il nous à cedé Cremone. Il prendra donc aujourd'hui les mêmes mesures, & loin " d'embrasser un parti trop hazardeux, il attendra des occasions favorables qu'il peut esperer avec raison. En effet on " se flate aisément d'un plus heureux avenir, parce qu'on " est moins trompé en comptant sur la vicissitude des choses humaines, qu'en les supposant durables & constantes; " à l'égard de ce qu'on dit des projets concertés entre l'Empereur & le Roi de France je n'en suis point effrayé. Les " Princes sont dans l'usage de se tromper & de s'amuser réciproquement par de semblables traités : & en effet une " preuve certaine que cette prétenduë ligue n'a jamais été " qu'une feinte & un jeu, c'est que depuis tant d'années " elle est restée sans exécution; ce qui prouve encore qu'il " s'y est trouvé des difficultés insurmontables; il y a même " toute apparence que ces deux Princes ne peuvent établir " entr'eux une veritable confiance, sans laquelle néanmoins " il leur est impossible de s'unir contre nous. Je ne crains " donc en aucune maniere que le désir de s'emparer de nos " places, précipite le Roi de France dans une entreprise si " témeraire, "

Je crains encore moins qu'il s'y engage sur les soupçons " d'une liaison entre la République & l'Empereur. Il connoît " par expérience nos maximes; & il sçait que nous n'avons jamais " voulu rompre avec lui, quoique nous en ayons trouvé des " occasions favorables, & quon nous en ait souvent pressés; " les mêmes motifs qui doivent nous persuader qu'il ne fera " rien à notre désavantage, doivent aussi le tranquiliser sur nos " démarches. Rien en effet n'est plus à craindre pour nous que " de voir l'Empereur se fortifier dans quelque place voisine de " nos Etats, soit à cause de sa puissance, & parce que ses progrès nous doivent être suspects, soit à cause des prétentions " de la Maison d'Autriche sur quelques-unes de nos Provinces, " soit enfin par la trop grande proximité des Allemans, dont " les irruptions ne pourroient être que préjudiciables à la " République. Enfin nous avons la réputation de laisser mû- "

1507. „ rir nos déliberations, & de pécher plutôt par un excès de „ lenteur que par trop de précipitation; ce qui doit encore „ rassurer le Roi à notre égard.

„ L'évenement, je l'avouë, peut détruire mes conjectures; „ & je voudrois qu'on pût vous assurer d'un parti plus cer- „ tain; mais cela n'étant pas possible dans l'affaire présente „ sans nous exposer aux plus grands dangers, il faut d'ailleurs „ considerer qu'une prudence trop circonspecte n'est pas moins „ dangereuse que trop de confiance.

„ Si nous traitons avec l'Empereur, il faudra non-seulement „ commencer & continuer la guerre à nos dépens, mais „ encore fournir à ses profusions. Autrement il feroit avec „ la France une paix particuliere, où nous laissant seuls ex- „ posés au danger il se retireroit en Allemagne. Alors nous „ aurions à soutenir la guerre contre un Roi de France, Duc „ de Milan & Seigneur de Genes, servi par une brave gen- „ darmerie, maître de la plus belle & de la plus nombreu- „ se artillerie que possede aucun Prince, & à la solde de „ qui les plus belliqueuses nations se mettent avec empresse- „ ment. Enfin nous devons craindre que tous Princes d'Italie „ ne s'unissent contre nous, les uns pour recouvrer ce qu'ils „ croyent que nous leur avons enlevé, les autres par la crainte „ de notre trop grande élevation, & pour balancer notre puis- „ sance. Le Pape surtout n'hésiteroit pas à entrer dans cette li- „ gue; parce qu'il nous hait en particulier, & que l'inimitié pres- „ que naturelle qui divise l'Eglise & l'Empire, & qui est si vive, „ que le Souverain de Rome y craint autant l'Empereur, que le „ Vicaire de Jesus-Christ y craint le Sultan, ne lui permettra „ pas de souffrir que Maximilien s'aggrandisse en Italie; nous „ pardonneroit-il d'y avoir contribué?

„ Je vais plus loin; oüi, Messieurs, une ligue entre l'Em- „ pereur & le Roi de France contre nous, feroit moins dan- „ gereuse, & auroit des suites moins funestes que notre al- „ liance avec Maximilien; parce qu'entre Princes qui se pré- „ tendent égaux, il naît pour l'ordinaire tant d'ombrages & „ de sujets de divisions, qu'il est assés ordinaire de leur voir „ abandonner tout d'un coup des entreprises commencées „ avec les plus grandes esperances.

1507.

Nous devons encore considerer, que quoique le Roi de " France soit entré dans des négociations contraires à ses engage- " ment avec nous, nous ne pouvons cependant pas dire qu'il y " ait manqué, puisque ces démarches n'ont eu aucunes suites : " ainsi nous ne pouvons rompre avec lui sans faire tort à la " réputation de bonne foi dont nous joüissons, & sans ex- " citer la méfiance des Princes avec qui nous avons à trai- " ter tous les jours. "

Enfin rien ne nous peut être plus préjudiciable, que de for- " tifier les bruits déja assés accredités, que nous avons dessein " d'opprimer tous nos voisins, & que nous aspirons à la Monar- " chie de l'Italie. Pourquoi nos peres ont-ils donné lieu à cette " funeste opinion, & plût à Dieu qu'ils eussent gardé plus de " mesures ! Nous ne sommes aujourd'hui en butte à tant de " soupçons, que parce que dans les derniers temps nous avons " agi avec trop de hauteur & sans ménagemens. On ne croira " point que la crainte aura été le motif de notre rupture avec la " France, on sera au contraire persuadé, que comme notre " alliance avec elle contre Ludovic Sforce, nous a procuré " une partie du Duché de Milan, la passion d'avoir le reste " nous aura unis contre elle avec l'Empereur. Si dans ces " temps nous eussions eu plus de moderation, si nous eussions " été moins frappés par de vaines terreurs, l'Italie ne seroit pas " dans l'agitation où nous la voyons ; nous aurions conservé la " réputation de prudence que nous avions alors ; & nous ne " nous trouverions pas aujourdhui dans la fâcheuse nécessité de " rompre avec Maximilien ou avec Louis, tous deux plus puis- " sans que nous. Mais puisque la guerre est absolument né- " cessaire, je crois qu'il nous est plus avantageux d'observer " nos traités avec la France, que de nous laisser aveugler par " des craintes frivoles ou par l'esperance d'un avantage incer- " tain & dangereux, & de nous engager dans une guerre que " nous ne sommes pas en état de soutenir seuls, & dans laquelle " notre Allié nous seroit plus à charge qu'utile. „

XXVIII. Les Venitiens refusent le passage à

La diversité de ces sentimens jetta le Senat dans une plus grande perplexité qu'auparavant : mais enfin la crainte que l'Empereur ne profitât d'une occasion si favorable pour faire valoir ses prétentions sur quelques places de l'Etat de Venise, comme

1507. usurpées sur l'Empire ou sur la Maison d'Autriche, détermina la résolution du Senat; & il fut arrêté qu'on lui refuseroit le passage, s'il venoit avec des troupes. En rendant cette réponse aux Ambassadeurs de l'Empereur, les Venitiens s'efforcerent de leur persuader que leurs traités avec la France, & la situation de leurs affaires les obligeoient à prendre ce parti, & qu'ils n'avoient aucun dessein de lui déplaire ni de l'offenser. Ils ajouterent, que suivant les mêmes traités, ils devoient fournir un certain nombre de troupes pour la défense du Milanez; mais qu'ils agiroient avec beaucoup de ménagement, & se renfermeroient exactement dans les termes de leurs engagemens, qu'au reste ils ne formeroient aucun obstable aux entreprises de l'Empereur; & qu'en tout ce qui dépendroit d'eux, ils ne manqueroient jamais à ce qu'ils devoient à un Prince si respectable, qui d'ailleurs avoit toujours été leur Allié. Ils se conformerent en effet à cette réponse, & ne contracterent point d'autres engagemens avec le Roi de France, résolus de ne se mêler de cette guerre que le moins qu'ils pourroient, & esperant que l'Empereur rebuté par les difficultés qu'il trouveroit à forcer les passages & à pénetrer dans leur territoire, tourneroit ses armes contre le Duché de Milan, ou contre la Bourgogne.

l'Empereur, à moins qu'il ne vienne sans armée.

XXIX. Après le refus des Venitiens, l'Empereur rencontra encore d'autres difficultés, qui retarderent l'execution de son dessein, quoiqu'il s'efforçât de se les cacher à lui-même, & malgré sa présomption, qui diminuant toujours les obstacles augmentoit au contraire ses esperances. Il n'avoit pas l'argent nécessaire pour payer les Suisses & pour les autres dépenses inévitables en pareille occasion; d'ailleurs les contributions qui lui avoient été promises par la diéte pour les frais de la guerre, seroient bien-tôt épuisées dans de si grands besoins. Il s'étoit flaté que la terreur de son nom obligeroit les Villes & les Princes d'Italie de traiter avec lui, & de lui donner de l'argent; mais ces esperances s'évanoüissoient. Il est vrai que dans un premier mouvemens de crainte plusieurs Souverains avoient été assés disposés à le faire: mais quand on vit que les effets ne répondoient pas à l'attente generale; qu'on sentit par le résultat de la diéte de Constance que cette guerre étoit plutôt une affaire personnelle

Difficultés qu'il trouve dans son entreprise.

à l'Empereur qu'au Corps Germanique; que Louis XII. faisoit de grands préparatifs, & que les Venitiens s'étoient déclarés en sa faveur, on demeura en suspens, & dans la crainte d'offenser le Roi de France, on n'osa fournir à Maximilien les secours dont il avoit plus de besoin. D'ailleurs comme ses demandes avoient été excessives, parce qu'il sentoit qu'on le craignoit alors, on ne s'étoit pas empressé de les remplir : il avoit entr'autres prétendu qu'Alfonse Duc de Ferrare lui devoit des sommes immenses pour la restitution de la dot d'Anne Sforce sa premiere femme sœur de l'Imperatrice Blanche; & le Cardinal de Brixen (*a*) qui étoit chargé de ses affaires à Rome, avoit demandé cinq cens mille ducats aux Florentins, sans alleguer le moindre prétexte de cette prétention. 1507.

Cette étrange proposition fit prendre aux Florentins le parti de temporiser, jusqu'à ce que l'évenement leur eût appris quelle seroit la conduite de Maximilien. Ils résolurent en même temps, pour ne pas rompre absolument avec lui, de ne point donner au Roi de France les troupes qu'il leur demandoit; & ils s'en excuserent sur ce qu'elles étoient occupées à faire le dégat dans le territoire de Pise, & sur ce que les Genois & les autres peuples voisins fournissant de nouveaux secours à cette Ville, il falloit qu'ils fussent continuellement sur leurs gardes.

L'Empereur n'ayant donc pû tirer d'Italie qu'une somme modique de six mille ducats que les Siennois lui fournirent, au lieu de ces grandes sommes qu'il s'étoit promises, il pria le Pape de lui permettre de se servir des cent mille ducats qui avoient été levés en Allemagne pour faire la guerre aux Turcs, & qu'on ne pouvoit employer à un autre usage sans sa permission. Il lui fit dire en même temps, que s'il entroit en Italie avec des troupes, il lui donnoit sa parole, que dès qu'il auroit rétabli dans le Duché de Milan les enfans de Ludovic Sorce, dont il affectoit de dire qu'il avoit pris la protection, pour gagner les peuples, & pour prévenir les esprits en sa faveur, il laisseroit son armée dans le Milanez, & qu'il iroit seul à Rome pour y recevoir la Couronne Imperiale. Mais Jule qui vouloit paroître impartial, lui refusa la permission qu'il demandoit,

(*a*) Melchior Cupis Allemand, Evêque de Brixen. Il fut fait Cardinal par Alexandre VI. du titre de S. Etienne *in Monte Celio*.

1507. sous prétexte que dans l'état où étoient les choses, il ne pouvoit irriter le Roi de France, sans beaucoup de danger.

L'Empereur paroissoit tranquille au milieu de tant d'obstacles : il avoit toujours la même confiance : actif, infatigable, & voulant tout exécuter par lui-même, il mettoit tout en œuvre pour donner du poids à son expédition. Il faisoit conduire de l'artillerie sur les frontieres d'Italie ; il se pressoit de conclure avec les Suisses qui demandoient beaucoup sans lui donner de réponse positive ; il sollicitoit la levée des troupes que la diéte de Constance lui avoit promises, il se transportoit chaque jour dans les lieux, où il croyoit sa présence nécessaire. Son activité tenoit l'Italie dans la crainte & dans l'incertitude, & l'on n'y avoit jamais été si fort partagé que sur cette expédition ; les uns s'en faisoient chaque jour une plus grande idée ; les autres au contraire n'en concevoient plus de si grandes allarmes. Cette incertitude étoit encore augmentée par les soins qu'il prenoit, pour empêcher qu'on ne fût informé de ses démarches ; il ne communiquoit ses desseins à personne, & afin qu'il n'en pût rien transpirer en Italie, il ne souffroit pas que le Légat & les autres Italiens le suivissent, & il leur faisoit donner des logemens séparés de ceux qu'il prenoit avec sa Cour.

Quoique la fête de S. Gal fût passée, il n'y avoit encore que peu de troupes au rendés-vous de Constance, & jusqu'alors tous les préparatifs de l'Empereur paroissoient réduits au transport de son artillerie, & aux moyens qu'il mettoit en usage pour trouver de l'argent. On ne sçavoit néanmoins ni avec quelles forces, ni dans quel temps, ni de quel côté il commenceroit la guerre ; s'il entreroit dans le Veronese par le Frioul ou par Trente ; s'il attaqueroit le Milanez, ce qui paroissoit plus vrai-semblable, parce qu'il étoit suivi par un grand nombre de bannis de ce Duché ; s'il viendroit par la Savoye ou par Côme ; enfin s'il tourneroit du côté de la Bourgogne ; cette incertitude obligeoit tous ceux qui avoient quelques sujets de crainte à se tenir sur leurs gardes. Ainsi le Roi de France avoit envoyé dans le Duché de Milan des corps considerables de cavalerie & d'infanterie ; il avoit pris à sa solde dans le Royaume de Naples deux mille cinq cens fantassins Espagnols avec l'agrément du Roi Catholique, à qui l'Empereur en sçut mauvais gré ; & Chaumont, sur quelque méfiance

de la fidelité des Borromée, se saisit à l'improviste d'Arona, place qui leur appartenoit sur le lac Majeur. Le Roi avoit aussi envoyé en Bourgogne cinq cens lances sous la conduite de la Tremoille Gouverneur de cette Province; en même temps pour faire diversion, il fournissoit des secours continuels au Duc de Gueldre qui faisoit la guerre à Charle petit-fils de l'Empereur. Enfin il fit passer à Verone Jean-Jacque Trivulce avec quatre cens lances Françoises & quatre mille hommes de pied pour la défense des Venitiens. Ceux-ci posterent à Roveré du côté de Trente quatre cens hommes d'armes & beaucoup d'infanterie sous la conduite du Comte de Pitigliano, & envoyerent dans le Frioul huit cens gendarmes commandés par Barthelemi d'Alviano qui étoit rentré depuis longtemps à leur service. 1507.

Mais le premier effort se fit du côté où on l'attendoit moins. Paul-Baptiste Justiniani & Fregosin bannis de Genes, conduisirent à Gazzuolo ville appartenante à Ludovic de Gonzague Feudataire de l'Empire, mille fantassins Allemans qui traverserent brusquement des montagnes extrêmement rudes de l'Etat de Venise. Leur dessein étoit de passer le Pô, & de se rendre vers Genes par la Montagne de Parme: mais Chaumont en ayant eu avis, envoya en diligence à Parme un gros corps de cavalerie & d'infanterie pour les couper; par ce moyen les Allemans manquerent leur coup, & se retirerent par où ils étoient venus, mais avec moins de diligence & de péril; car les Venitiens jugerent à propos de les laisser passer, sans paroître être informés de leur marche.

Comme il y avoit alors à Boulogne un grand nombre de bannis de Genes, le Roi de France eut de violens soupçons que cette entreprise ne s'étoit pas faite sans la participation du Pape, dont plusieurs circonstances l'obligeoient de se défier. Le Cardinal de Sainte Croix sollicitoit sans cesse l'Empereur de passer en Italie, peut-être plus par zele pour ce Prince, & parce qu'il désiroit cette expédition, que par d'autres motifs; d'ailleurs le Pape affectoit souvent de parler du Roi avec aigreur, & de se plaindre de lui. D'un autre côté quelques bannis de Forli sortirent de Faënza où ils s'étoient refugiés, & tenterent une nuit de s'introduire dans cette premiere Ville; le Pape s'en étoit plaint comme d'un dessein concerté entre le Roi de France & les Ve-

1507. nitiens. Il étoit encore arrivé qu'un Moine qui étoit en prison à Mantouë, avoit déclaré qu'il avoit traité avec les Bentivoglio pour empoisonner le Pape, & que Chaumont l'avoit fait exhorter d'exécuter sa promesse. Jule ayant fait lever une expédition en forme de l'interrogatoire de ce malheureux, l'avoit envoyée au Roi par Achille de Grassi (*a*) Boulonois, Evêque de Pesaro, qui fut depuis Cardinal, & l'avoit prié de faire punir les coupables; & comme les plus grands soupçons tomboient sur Alexandre Bentivoglio, le Roi l'avoit fai tciter en France.

1508.

XXX. Tentative des Bentivoglio sur Boulogne.

Dans les premiers jours de l'année 1508. la légereté & l'inquiétude des Boulonois donnerent lieu à un nouvel incident. Annibal & Hermés Bentivoglio ayant lié une intelligence avec des jeunes gens de la famille des Peppolli & d'autres Maisons nobles de Boulogne, se présenterent à l'improviste devant cette Ville; il s'en fallut peu qu'ils n'y entrassent; les conjurés s'étoient déja rendus maîtres de la porte de S. Mammol: mais le peuple ayant pris les armes en faveur du Pape, cette Noblesse fut obligée d'abandonner la porte, & les Bentivoglio se retirerent. Le Roi de France parut désapprouver cette entreprise, & donna ordre à Chaumont de secourir Boulogne avec tout ce qu'il avoit de troupes, lorsqu'elle seroit attaquée, & de chasser du Milanez les Bentivoglio. Ce procedé diminua beaucoup les préventions de Jule contre le Roi.

Sur ces entrefaites Jean Bentivoglio mourut de chagrin. Longtemps le plus fortuné de tous les tyrans d'Italie, il ne put soutenir le revers qui venoit de le chasser de Boulogne. Maître de cette Ville pendant quarante ans, sans avoir eu seulement à pleurer la mort d'un seul de ses parens, il avoit toujours été recherché & honoré par toutes les Puissances voisines qui faisoient des pensions considerables tant à lui qu'à ses enfans; & il s'étoit toujours tiré avec un bonheur surprenant des plus grands périls. On n'attribua qu'à

(*a*) Achille de Grassi ne fut jamais Evêque de Pesaro; mais il eut un frere nommé Paris, qui le fut depuis l'année 1515. jusqu'au dix Juin 1528. qu'il mourut. Achille fut fait Evêque de Citta-di-Castello le seize Février 1506. & il posseda cet Evêché jusqu'en 1516. qu'il le résigna au Cardinal Jule de Medicis, celui-ci le ceda un mois après à Baltazar de Grassi fils bâtard d'Achille. Jule II. fit Achille Cardinal du titre de S. Sixte en 1511. Il mourut le 29. de Novembre 1523. *Ughelli.*

sa

ſa deſtinée & à la ſituation de Boulogne une proſperité ſi conſtante ; car il ne ſe diſtingua jamais par un mérite éclatant dans la politique ni dans les armes. 1508.

XXXI. Guerre de l'Empereur contre les Vénitiens ſecourus par le Roi de France.

Au commencement de la même année l'Empereur impatient d'exécuter ſes deſſeins, envoya un Heraut à Verone pour y notifier qu'il venoit en Italie afin d'aller prendre la Couronne Imperiale à Rome ; ce Heraut eut auſſi ordre de demander des quartiers pour quatre mille chevaux. Les Magiſtrats de Verone, après en avoir informé le Sénat de Veniſe, firent réponſe, que ſi l'Empereur ne venoit effectivement que pour ſe faire couronner, ils étoient prêts à lui rendre toutes ſortes d'honneurs ; mais que les grands préparatifs d'armes & d'artillerie qui paroiſſoient ſur les frontieres, ſembloient annoncer le contraire, & qu'il avoit d'autres deſſeins.

Maximilien s'avança à Trente, & le trois de Février il y fit faire une proceſſion ſolemnelle, où il marcha précedé des Herauts de l'Empire, & tenant nuë l'épée Imperiale. Après cette proceſſion Mathieu Lango ſon Secretaire, qui fut depuis Evêque de Gurk, monta ſur une tribune, d'où il déclara la réſolution que l'Empereur avoit priſe d'entrer en Italie les armes à la main ; & au lieu de le nommer Roi des Romains, comme on avoit fait juſqu'alors, il l'appella Empereur élû, titre que les Rois des Romains prennent ordinairement, quand ils viennent ſe faire couronner. Le même jour Maximilien défendit de laiſſer ſortir perſonne de Trente, & fit préparer une grande quantité de pain & de gabions ; & ayant fait embarquer ſur l'Adige des proviſions en abondance, il partit le lendemain avant le jour avec quinze cens chevaux & quatre mille hommes d'infanterie ; ces troupes n'étoient point celles que la diéte lui avoit promiſes, mais elles avoient été levées dans ſes Etats héreditaires. Il prit ſa route par les montagnes qui conduiſent à Vicence. Le Marquis de Brandebourg (*a*) partit auſſi en même temps de Trente, & marcha vers Roveré à la tête de cinq cens chevaux & de deux mille hommes de pié tirés des mêmes païs.

Le Marquis de Brandebourg retourna à Trente le jour

(*a*) Joachim I. du nom, fils de Jean ſurnommé *le Grand* à cauſe de ſa grande taille, mort en 1499. & de Marguerite de Saxe. Il fut ſçavant, & fonda l'Univerſité de Francfort ſur l'Oder. Il mourut en 1535.

suivant ; après s'être presenté devant Roveré, qui lui refusa
1508. des logemens. A l'égard de l'Empereur, étant entré dans la montagne de Siaga, dont le Val est à douze milles de Vicence, il attaqua les habitans du sommet de ces montagnes appellés les sept Communes, qui, quoique soumis aux Venitiens, conservent cependant des privileges extraordinaires. Il se rendit maître de leurs places, après avoir forcé les lignes qu'ils avoient faites pour lui couper chemin ; & il y fit conduire quelques pieces d'artillerie.

Ce premier succès sembloit en annoncer de plus considerables ; mais au grand étonnement de tous les païs circonvoisins, quatre jours après que l'Empereur fut parti de Trente, il retourna tout d'un coup à Bolzano, place beaucoup plus éloignée des frontieres d'Italie que cette premiere Ville. Une démarche dans laquelle il paroissoit tant de foiblesse, rassura les Venitiens qui avoient déja levé une nombreuse infanterie : ils firent venir à Roveré les troupes Françoises qui étoient à Verone sous la conduite de Trivulce ; & non contens de faire tous les préparatifs possibles, ils presserent le Roi de France d'agir de son côté. Ce Prince (*a*) étoit en chemin pour se rendre en Italie ; & il fit partir devant lui cinq mille Suisses qui étoient à sa solde, & trois mille autres que les Venitiens devoient payer. Comme Maximilien n'avoit pû fournir à la paye des Suisses, ils s'étoient donnés à la France ; ils refuserent cependant, quoique bien payés, de servir les Venitiens, sous prétexte qu'ils ne pouvoient porter les armes contre l'Empereur, que pour la défense du Milanez.

Il y eut dans le Frioul un autre mouvement qui fut plus important, & dont les suites furent plus fâcheuses. Quatre cens chevaux & cinq mille hommes de pied que l'Empereur avoit levés dans le Tirol, y passerent par les montagnes, pénetrerent dans la vallée de Cadoro, prirent le château & la citadelle de ce nom, où il n'y avoit qu'une foible garnison, & enleverent l'Officier Venitien qui y commandoit. A cette nouvelle le Sénat ordonna à d'Alviane & au Provediteur George Cornaro qui étoient dans le Vicentin, de se rendre promptement en ces quartiers, & envoya quatre galeres & quelques autres bâtimens vers Trieste. Cependant Maximi-

(*a*) Il ne paroit pas dans la suite qu'il ait fait ce voyage.

lien, après être allé de Bolzano à Brunech, entra en perſonne dans le Frioul à la tête de ſix mille fantaſſins ; parcourut les vallées dans l'eſpace de plus de quarante milles du païs ſoumis aux Venitiens ; ſe rendit maître de toute la vallée de Cadoro qui mene vers Treviſe ; & laiſſant derriere lui le château de Boſtauro qui étoit autrefois du Patriarcat d'Aquilée, il prit les forts de S. Martin & de la Pievé, & ſe ſaiſit de la vallée qui étoit gardée par les Comtes Savorgniano & d'autres places voiſines. Après ces exploits plus dignes d'un avanturier que d'un grand Ptince, il donna ordre à ſes troupes de marcher dans le Treviſan, & à la fin de Février il partit pour retourner à Inſpruck, dans le deſſein de mettre ſes pierreries en gage, & de faire de l'argent, dont il étoit toujours fort preſſé à cauſe de ſes profuſions. 1508.

Il apprit en chemin que les Suiſſes avoient traité avec la France ; ce qui le toucha ſi ſenſiblement, que plein d'indignation, & prenant la réſolution de marcher contre eux, il ſe rendit à Ulm pour engager le Cercle de Souabe à lui donner des ſecours pareils à ceux qu'il avoit fournis à ce Cercle contre cette nation dans la guerre précedente ; il ſollicita en même temps les Electeurs de proroger encore pour ſix mois les ſubſides que la diéte de Conſtance lui avoit accordés.

Cependant les troupes de ſes Etats héreditaires, qu'il avoit laiſſées à Trente au nombre de neuf mille hommes tant cavalerie qu'infanterie, prirent, après trois jours de ſiége, le château de Bayocco à la droite du grand chemin qui mene de Trente en Italie, vis-à-vis de Roveré qui en eſt ſéparé par l'Adige.

Alviane marcha au ſecours du Frioul avec une diligence extrême ; & ayant traverſé les montagnes, quoique couvertes de neige, il ſe rendit au bout de deux jours aux environs de Cadoro. Il fut obligé d'attendre ſon infanterie qui n'avoit pû le ſuivre ; & dès qu'elle l'eut joint, il ſe ſaiſit d'un des défilés de la vallée que les Allemans avoient négligé de garder. Sa préſence anima le courage des habitans, qui d'ailleurs étoient attachés à leurs anciens maîtres ; & ils s'emparerent des autres défilés par où les ennemis auroient pû faire retraite. Ainſi les Allemans ſe voyant enfermés, & jugeant que les troupes d'Alviane groſſiroient tous les jours, prirent la réſolution d'en

1508. venir à un combat qu'ils regardoient comme leur unique ressource ; d'Alviane l'accepta sans balancer. Il fut sanglant : les Allemans, qui après avoir formé un épais bataillon, au milieu duquel ils avoient mis leurs femmes, se battirent en furieux, plutôt pour mourir avec honneur, que dans l'espérance de vaincre. Ils se soutinrent pendant plusieurs heures ; mais enfin ne pouvant résister au grand nombre, & à la valeur de l'ennemi, ils furent entierement défaits ; il en resta plus de mille sur la place, & tous les autres furent faits prisonniers.

Après cette victoire d'Alviane attaqua le château de Cadoro de deux côtés, & l'emporta : Charle Malatesta l'un des anciens Seigneurs de Rimini, fut tué d'un coup de pierre à cette attaque. Le Géneral Venitien profitant de sa victoire, se rendit maître de Portonavoné & de Cremonsa (*a*) ; ensuite il alla mettre le siége devant Goritia, ville avantageusement située au pied des Alpes Juliennes, & dont la citadelle est de difficile accès. Il prit d'abord le pont, & à la vûe du canon, la Ville qui manquoit d'armes, de vivres, & d'eau, se rendit le quatriéme jour du siége. Le Gouverneur de la citadelle la rendit aussi moyennant quatre mille ducats. Les Venitiens firent aussi-tôt fortifier cette place qu'ils regarderent comme un boulevart, pour arrêter les courses des Turcs, & leur fermer le passage du Lisonzo ; la garnison de cette Ville pouvant empêcher leur retraite. D'Alviane se présenta ensuite devant Trieste déja investie du côté de la mer par l'escadre Venitienne ; & il la prit sans peine avec la citadelle.

Le Roi de France n'approuva pas l'attaque de Trieste, & conseilla aux Venitiens d'avoir quelques ménagemens pour l'Empereur ; mais cette place étoit trop importante à leur commerce sur la mer Adriatique, pour manquer une occasion si favorable. Ils allerent même plus loin, & suivant avec ardeur le cours de leur victoire, ils s'emparerent encore de Portdénoné & de Fiumé, ville d'Esclavonie située vis-à-vis d'Ancone ; ils mirent le feu à cette derniere place, parce qu'elle servoit de retraite aux vaisseaux qui traversoient la mer Adriatique, sans payer les droits qu'ils y levent. Enfin ayant passé

(*a*) Toutes ces places appartenoient à l'Empereur.

les Alpes, ils prirent la ville de Possonia (*a*) qui est sur les frontieres de Hongrie. 1508.

Pendant cette expedition, l'armée Allemande qui étoit du côté de Trente, s'étant postée au village de Calliano déja fameux par les pertes que la République y avoit faites, & où Robert de San-Severino (*b*) Géneral des Venitiens avoit été défait, & tué plus de vingt ans auparavant, attaqua trois mille hommes de pied commandés par Jacque Corse, Denis de Naldo & Vitelli de Citta-di-Castello qui gardoient Montebretonico. Ils prirent aussi-tôt la fuite, & gagnerent une montagne voisine; les Allemans se mocquerent de la lâcheté de l'Infanterie Italienne; & après avoir mis le feu à plusieurs maisons, & renversé les retranchemens qu'on avoit faits pour la défense de ce poste, ils retournerent à Calliano.

Ce leger avantage inspira à l'Evêque de Trente (*c*) l'envie de former une entreprise: il leva deux mille fantassins, & y joignant une partie des troupes qui étoient à Calliano, il assiégea Riva-di-Trento, château situé sur le lac de Garde, où Trivulce avoit mis une bonne garnison. Il y resta deux jours, fit tirer quelques boulets de canon à l'Eglise de S. François, & ravager des villages voisins de Lodroné. Mais la défection de deux milles Grisons qui étoient dans le camp des Allemans, l'empêcha de poursuivre son entreprise. Un different peu important, qui survint dans le temps qu'on leur payoit la solde, fut pour eux prétexte de révolte; ils pillerent les vivres, & déserterent presque tous; alors l'Evêque, à qui il ne restoit plus que sept mille hommes, fut obligé de lever le siége: presque toute l'infanterie se dissipa, & douze mille chevaux qui étoient restés à Calliano, se retirerent à Trente.

Après leur retraite, les troupes Venitiennes firent des courses dans tous les villages des environs; mais trois mille hommes de pied, qui vouloient mettre le feu dans quelques bourgs

(*a*) On ne trouve Possonia ni sur les Cartes, ni dans les Dictionaires Geographiques.

(*b*) C'étoit le pere du Comte de Gajazzo, de Galeas, de Fracasse, &c. Voyés ci-dessus pag. 29. note (*c*).

(*c*) George Heydeth né d'une famille noble d'Autriche. Il fut élû Evêque & Prince de Trente le 24. Septembre 1505. & mourut à Verone en 1512.

1508. dépendans du Comte d'Agreste, furent repoussés par les païsans qui en tuerent environ trois cens. Le jour de Pâques les Venitiens ayant attaqué la Pietra qui est à six milles de Trente, furent contraints de se retirer à l'approche du secours qui venoit à cette place. Ils parurent ensuite devant le fort de Cresta qui est un passage fort important; & cette place se rendit avant l'arrivée des troupes qu'on envoyoit de Trente pour la secourir. Pendant ces differens mouvemens les Allemans rassemblerent leur infanterie, & revinrent se poster à Calliano à une portée de trait de la Pietra; ils étoient au nombre de mille chevaux & de six mille hommes de pied; deux cens chevaux qui appartenoient au Duc de Virtemberg, ayant quitté l'armée Allemande en cet endroit, les Venitiens formerent alors le siége de la Pietra avec quatre mille chevaux & seize mille hommes d'infanterie, & ils mirent seize pieces de canon en batterie. La Pietra est un château situé au pied d'une montagne à la droite du chemin qui va de Roveré à Trente; il y a depuis ce fort jusqu'à l'Adige une muraille très-forte d'une portée de fusil de longueur: cette muraille est percée par une porte, & il est fort difficile de prendre la place, si l'on n'est maître de ce passage. Les deux armées n'étoient qu'à un mille l'une de l'autre: elles avoient toutes deux le château & la muraille en tête; la riviere les couvroit d'un côté & les montagnes de l'autre; elles avoient enfin chacune derriere elles une retraite assurée. Comme les Allemans étoient maîtres du fort & de la muraille, il n'étoit pas possible de les attaquer, & ils pouvoient forcer leurs adversaires au combat; mais la grande superiorité de l'ennemi ne leur permettoit pas de risquer la bataille, & tous leurs efforts se réduisirent à la défense de la place qui étoit vivement battuë par l'artillerie. Ayant cependant remarqué que l'artillerie des Venitiens étoit mal gardée, ils en attaquerent le parc à l'improviste, défirent l'infanterie qui le défendoit, & emmenerent deux pieces de canon dans leur camp. Cet accident fit perdre courage aux Venitiens; c'est pourquoi craignant de ne pas réussir, & voyant qu'ils avoient déja perdu beaucoup de monde, ils se retirerent à Roveré; les Allemans de leur côté reprirent la route de Trente,

Peu de jours après la plus grande partie des Allemans se dispersa. Les troupes que la diéte avoit fournies, n'étoient venuës que successivement, ensorte qu'elles n'avoient jamais formé un corps de quatre mille hommes ensemble ; & le plus grand nombre de celles qui avoient agi dans le Frioul & à Trente, étant des païs circonvoisins, elles se retirerent après six mois de service. Cet exemple fut suivi par la plûpart de l'infanterie de l'Empereur. Cependant ce Prince n'avoit paru dans aucune de ces dernieres expeditions ; formant sans cesse de nouveaux projets, il s'occupoit durant ces mouvemens à faire des préparatifs dans les differens endroits où il alloit. Il jugea aussi à propos de remettre la diéte d'Ulm à un temps plus favorable : enfin irrésolu & confus de voir tant de projets manqués, il étoit allé du côté de Cologne, & l'on ne sçut pendant plusieurs jours ce qu'il étoit devenu. Ainsi bien loin d'être en état d'attaquer, il étoit lui-même fort embarrassé de se défendre : tout ce qu'il possedoit dans le Frioul & aux environs de cette Province, étoit au pouvoir de ses ennemis, & Trente même étoit en danger. En effet les Venitiens auroient poussé plus loin leurs conquêtes, si les François avoient voulu les seconder ; mais Louis bien éloigné d'aigrir d'avantage Maximilien, ne songeoit qu'à l'appaiser. Trivulce qui sçavoit ses intentions, ne voulut jamais agir en faveur des Venitiens, que pour la défensive. 1508.

XXXII. Tréve entre l'Empereur & les Venitiens, qui la font sans le Roi de France.

Après la défaite de Cadoro, l'Empereur voyant que tous les secours qu'il avoit esperés, lui manquoient, chercha les moyens de sortir de ce mauvais pas, & envoya Preluc (*a*) à Venise, pour proposer une suspension d'armes pour trois mois ; mais le Sénat déclara qu'il ne vouloit point de tréve, à moins qu'on ne la fit pour un an, & que le Roi de France n'y fût compris. La négociation resta donc en suspens ; mais quand Maximilien vit croître le danger, Trieste au pouvoir des Venitiens, & que ses affaires tomboient de jour en jour dans une plus grande confusion, il fit reprendre ses premieres propositions par l'Evêque de Trente, qui sans paroître agir pour l'Empereur, exhorta les Venitiens à consentir à une tréve, qui feroit naître l'esperance de la paix ; ils répondirent qu'ils ne refuseroient pas de traiter, si le Roi de

(*a*) Le Bembe le nomme *Luc de Rinaldi.*

1508. France entroit dans la négociation. Après ces premieres ouvertures, l'Evêque de Trente & Serentano Sécretaire de Maximilien pour ce Prince; Trivulce & Charle Geoffroy President du Sénat de Milan Ministres choisis par Chaumont pour le Roi de France; & Zacharie Contarini pour les Venitiens, eurent ensemble une conference. Ils convinrent à la verité d'une tréve pour trois ans, & il fut arrêté que chaque puissance retiendroit ce dont elle étoit en possession: & qu'il seroit permis à chacune d'elles de fortifier ses places, & d'en faire bâtir de nouvelles: mais d'un côté les François exigerent que la tréve fût génerale; en sorte que les Alliés de toutes les puissances qui traitoient, & spécialement le Duc de Gueldres, y fussent compris. De l'autre côté comme la Cour de Vienne avoit juré la perte de ce Duc, les Ministres Imperiaux contesterent cet article, & refuserent absolument de le passer; ils alleguoient pour raison que la guerre finissant en Italie, il n'étoit pas nécessaire d'étendre la tréve plus loin; enfin les Venitiens firent tout pour obtenir la clause génerale que le Roi demandoit; mais les Allemans s'étant montrés inflexibles, ces Républicains ne s'opiniâtrerent pas au point de faire rompre la négociation. En effet le traité tel qu'il étoit proposé sans cette clause, leur étoit très-avantageux, tant parce qu'il éloignoit de leurs Etats une guerre, qui quelque heureux qu'en eût été le succès, leur eût toujours été fort onereuse, que parce qu'il leur procuroit le moyen de s'affermir dans de nouvelles conquêtes. Leurs excuses envers le Roi de France étoient plausibles: Ils dirent que leurs interêts n'étoient liés avec les siens que par rapport à leurs Etats d'Italie; & que la République n'étant pas obligée d'entrer dans les guerres que les François pouvoient avoir au-delà des Monts, il n'y avoit rien qui dût l'engager à les faire finir par un traité.

Sur ces difficultés Trivulce écrivit en France, & Contarin à Venise. Le Sénat fit réponse, que si les Allemans persistoient dans leur résolution, il falloit conclure la tréve pour l'Italie seulement, en réservant au Roi de France la faculté d'y acceder dans un certain temps. Trivulce & le President firent tous les efforts possibles pour parer ce coup; mais quoiqu'ils se plaignissent de ce qu'on divisoit des interêts qui devoient toujours être unis, & de ce qu'au mépris de l'alliance faite avec

faite avec leur maître, on passoit outre, sans même attendre sa réponse, la tréve fut néanmoins arrêtée entre l'Empereur & les Venitiens. Maximilien y comprit le Pape, les Rois d'Espagne, d'Angleterre, & de Hongrie, tous les Princes & sujets de l'Empire, ses propres Alliés, & tous ceux que ces Puissances nommeroient dans le terme de trois mois. Les Venitiens y comprirent de leur côté la France, l'Espagne, les Alliés de la République, & les Alliés que ces deux Couronnes avoient en Italie, aussi à condition de les déclarer dans le même espace de tems. Ce Traité conclu le vingt d'Avril ayant été bien-tot ratifié de part & d'autre, l'Empereur & les Venitiens désarmerent à l'instant; ce qui fit esperer que l'Italie seroit du moins quelque tems en repos.

1508.

XXXIII. Suite de l'affaire de Pise.

Après la conclusion de la tréve, le Roy de France persuadé que les Florentins étoient indisposés contre lui, & qu'ils n'auroient pas manqué de se déclarer pour l'Empereur, si la fortune avoit favorisé ce Prince au commencement de la guerre; sachant d'ailleurs que leur mécontentement ne venoit que du desir qu'ils avoient de rentrer dans Pise, & de la conduite qu'il avoit tenuë à leur égard par rapport à cette ville, il résolut de chercher des expédiens convenables pour faire cesser leur chagrin, qui au reste n'étoit pas sans fondement. En effet Loüis, sans aucun égard à leur ancien attachement pour la France, & aux services qu'ils avoient rendus à sa Couronne, non seulement ne les avoit aidés, ni de son crédit, ni de ses forces dans l'affaire de Pise, mais il avoit encore souffert que les Genois ses sujets secourussent les Pisans. Dans la résolution de regagner les Florentins, il ne perdit pas de vûë son interêt propre, qu'il s'étoit proposé d'abord; & persuadé qu'il leur feroit payer ses bons offices plus cher, en les intimidant qu'en leur donnant de l'espérance, il chargea Michel Riccio son Envoyé, de se plaindre hautement de leur conduite envers la France. Ce Ministre suivant l'ordre qu'il en avoit, leur reprocha avec beaucoup de vivacité, qu'ils avoient voulu traiter avec l'Empereur; que sous prétexte de ravager le territoire de Pise, ils avoient levé une armée nombreuse, sans aucun égard pour les conjonctures, & sans se mettre en peine de ce qu'une pareille conduite pourroit faire

1508. penser. Que lorſque l'orage ſe formoit contre la France, non ſeulement ils avoient refuſé de ſe déclarer ouvertement, & qu'ils avoient jetté par là le Roi dans de grands ſoupçons ſur l'objet de leurs préparatifs, mais qu'ils lui avoient encore refuſé, contre ſon attente, les ſecours qu'il leur avoit fait demander. Riccio ajoûta qu'en faveur de l'amitié que le Roi avoit toûjours eu pour la République, & par reconnoiſſance des ſervices qu'elle avoit rendus à la France, ce Prince étoit diſpoſé à oublier ces ſujets de plainte, pourvû neanmoins que pour éloigner tout ce qui pourroit troubler le repos de l'Italie, ils promiſſent de ne rien entreprendre ſans ſon aveu contre la ville de Piſe.

Les Florentins répondirent, que la néceſſité les avoit forcés de députer vers l'Empereur, mais ſans intention de traiter avec lui au préjudice de la France: Qu'ils n'avoient eu d'autre deſſein que de mettre la République à couvert des ravages, que ſans cette précaution elle auroit eu à eſſuyer de la part des Allemans, en cas que Maximilien paſsât en Italie: Que le Roi devoit trouver ce motif d'autant plus juſte, que par le traité qu'il avoit fait avec eux, il n'avoit pas voulu s'obliger de les défendre contre l'Empereur; & qu'il y avoit au contraire inſeré la clauſe, *ſauf les droits de l'Empire*: Qu'enfin ils n'avoient pris aucun engagement avec Maximilien: Que les plaintes du Roi par rapport aux troupes qu'ils avoient fait paſſer dans le territoire de Piſe, étoient ſans aucun fondement: Que cette armée peu conſiderable n'étoit deſtinée, comme celles des années précédentes, qu'à ruiner la campagne, & qu'ainſi cet armement n'avoit pas dû être ſuſpect à la France: Que la néceſſité de cette expédition, & les ſecours que les Genois & les autres Etats voiſins donnoient à la ville de Piſe, n'avoient pas permis aux Florentins d'envoyer des troupes au Roi; que ſans ces obſtacles, & quoique la République n'eût contracté aucune obligation à cet égard avec lui, elle n'auroit pas manqué de prévenir ſes demandes, & de ſignaler par de prompts ſecours l'attachement qu'elle avoit pour ſa perſonne: Qu'au reſte ils étoient fort ſurpris que le Roi parût ſouhaiter qu'on ménageât les Piſans, qu'il n'avoit aucune raiſon d'aimer ni d'eſtimer, s'il ſe ſouvenoit de leur conduite

à son égard pendant la révolte de Génes, & qu'il les préferât aux Florentins ses anciens Alliés. Qu'enfin il ne pouvoit 1508. avec justice s'opposer aux efforts de la République, puisque la liberté d'agir contre la ville de Pise, étoit expressément stipulée par le dernier traité conclu avec la France.

Après ces éclaircissemens, on entama une négociation pour trouver les moyens de remettre la ville de Pise sous la domination de la République : il suffisoit pour cela d'empêcher les Genois & les Luquois de secourir les Pisans; ces rebelles réduits à une extrême disette de vivres, & manquant de troupes, n'osoient plus sortir de leurs murs. D'ailleurs les gens de la campagne, qui y étoient en plus grand nombre que les habitans de la Ville même, fâchés d'avoir encore perdu la récolte de l'année, ne vouloient plus entendre parler de la guerre. Pise, comme on le crut alors, auroit donc été obligée de se soumettre, si les Genois & les Luquois n'y avoient pas fait couler de legeres sommes, dont les Chefs du Gouvernement se servirent, pour payer des troupes étrangeres, & pour s'attacher la jeunesse, tant de la ville que du territoire. Par ce moyen ils tenoient en respect, ceux qui vouloient qu'on traitât avec les Florentins.

Le Roi d'Espagne ne voulant pas que cette affaire se terminât sans sa participation, envoya un Ambassadeur à Florence, dès qu'il sçut que Michel Riccio y étoit allé de la part du Roi. Le Ministre Espagnol se rendit d'abord à Pise, dont il encouragea les habitans à une vigoureuse résistance, ne cherchant à les rendre plus opiniâtres dans leur révolte, qu'afin de vendre cette Ville plus cher aux Florentins. La négociation fut transferée quelque temps après à la Cour de France, du consentement des deux Rois. Ferdinand sans aucun égard aux promesses réïterées qu'il avoit faites aux Pisans, pressoit vivement la conclusion de cette affaire, sentant bien qu'ils seroient forcés de succomber, s'ils n'étoient pas secourus ; & il étoit bien éloigné de les appuyer davantage, ne voulant pas se mettre dans de nouveaux embarras, & surtout dans cette occasion, où une pareille démarche de sa part auroit indisposé le Roi de France contre lui ; il se trouvoit dans des conjonctures qui l'obligeoient de ménager ce Prince :

1508. à la verité il avoit repris le gouvernement de Castille sans obstacle à son retour en Espagne : mais il n'étoit pas encore bien assûré de s'y maintenir : les Grands du Royaume ne lui étoient pas tous également favorables, & l'Empereur n'avoit pas consenti pour son petit-fils à la nouvelle autorité de Ferdinand.

Cependant quelque ardeur qu'il marquât conjointement avec le Roi de France, pour finir l'affaire de Pise, la négociation traîna en longueur, par les difficultés que l'avarice de l'un & de l'autre fit naître. Chacun d'eux vouloit s'approprier tout l'argent qu'ils exigeoient des Florentins pour leur abandonner cette Ville. Enfin n'ayant pû trouver moyen de se concilier, on se sépara sans rien déterminer par rapport aux Pisans.

Fin du premier Tome.



ON prie le Lecteur de vouloir bien user d'indulgence à l'égard des fautes d'impression qui se sont glissées dans cet Ouvrage. On sçait par expérience qu'une édition d'un Livre François fait en Pays étranger est presque toûjours incorrecte ; & c'est à quoi on a tâché de remédier, autant qu'il a été possible, dans cet Errata.

ERRATA DU TOME I.

PAge 15. ligne 17. feignit, *lisez*, il feignit. p. 25. l. 8. eussent déterminé, *lis.* eût déterminé. p. 26. l. 3. qui ne respire, *lis.* qui ne soupire. p. 56. l. 8. divisions, *lis.* diversions. p. 83. l. 26. Trento, *lis.* Tronto. p. 87. l. 22. s'obligeoit, *lis.* s'obligea. p. 141. l. 33. tous sujet, *lis.* tout sujet. p. 142. l. 26. haissoient trop, à cause, *lis.* haissoient, à cause. p. 151. l. 23. à la volonté, *lis.* à l'obéïssance. p. 156. l. 3. quoiqu'il eût sçu, *lis.* quoiqu'il sçût. p. 162. l. 1. conseil de guerre, *effacez* de guerre. p. 167. l. 13. lances détachées, *lis.* lances pezzades. p. 179. l. 15. s'il les avoit, *lis.* s'il avoit. p. 181. l. 17. secours, à moins, *lis.* secours & à moins. p. 194. l. 3. cette conversation, *lis.* la conversation. p. 204. l. 14. pour traiter, *lis.* pour vouloir traiter. ibid. l. 24. encore faire, *lis.* encore en faire. p. 213. l. 16. ne faisoient, *lis.* qui ne faisoient. p. 217. l. 16. & n'attendant, *lis.* n'attendant. p. 224. l. 14 y étoient encore, *lis.* y étoient aussi. p. 261. l. 26. son nom ; dans les conjonctures présentes, *lis.* son nom dans les conjonctures présentes : p. 291. l. 5. qu'il l'auroit, *lis.* qu'il auroit. ibid. l. 7. qu'il ne démêlât, *lis.* il ne démêlât. p. 299. l. 9. par rapport royaume, *lis.* par rapport au royaume. p. 322. l. 32. ses Etats, *lis.* les Etats. p. 332. l. 21. des Alpes, *lis.* des montagnes. p. 333. l. 17. avec, *lis.* qu'avec. p. 334. l. 23. les Alpes, *lis.* les montagnes. ibid. l. 34. le souhaitoit, *lis.* la souhaitoit. p. 340. l. 5. l'emporterent, *lis.* l'emporta. p. 354. l. 10. mais sa perfidie, *lis.* mais sa conduite. p. 361. l. 36. de s'attirer Ludovic, *lis.* de s'attirer l'inimitié de Ludovic. p. 366. l. 2. y, *lis.* s'y. p. 376. l. 24. Forni, *lis.* Forli. p. 380. l. 14. de faire, *lis.* à faire. p. 383. l. 21. qui regnoit, *effacez* qui. p. 393. l. 2. sendre, *lis.* de

rendre. p. 400. l. 1. de Roi, *lis.* Roi. p. 406. l. 6. faisoit, *lis.* faisoient. p. 415. l. 26. comme au seigneur, *lis.* comme seigneur. p. 447. l. 19. cette Ville, *lis.* les Siennois. p. 452. l. 32. d'un assaut si peu tendu, *lis.* d'une attaque si peu attenduë. p. 471. l. 37. à une cavalerie & à une, *lis.* une cavalerie & une. p. 501. l. 21. les rendoient, *lis.* les rendoit. p. 508. l. 24. réciproque, *lis.* égale. ibid. l. 28. face, *lis.* surface. p. 541. l. 4. avoit avec de, *effacez* avec. p. 550. l. 31. mais Bentivoglio, *ôtez* mais. p. 555. l. 23. s'opposât, *lis.* s'opposa. p. 556. l. 15. de secours, *lis.* de ce secours. p. 558. l. 31. & d'obtenir, *lis.* & à obtenir. p. 560. l. 2. d'empressement de joïe, *lis.* d'empressement & de joïe. p. 592. l. 18. & ne voulant, *lis.* & voulant. p. 609. l. 15. s'avança, *lis.* se rendit. p. 612. l. 18. il prit d'abord le pont, *lis.* il s'empara d'abord du pont. p. 613. l. 26. prétexte, *lis.* un prétexte. ibid. l. 30. douze mille, *lis.* douze cens.

ERRATA DES NOTES DU TOME I.

Page 62. note (*a*), les Etats de Forli & d'Imola, *lisez*, les villes de Forli & d'Imola. p. 137. note (*a*), il est dit que Scanderbeg devoit entrer dans l'expédition que Charle VIII. méditoit contre les Turcs. C'est une méprise; car il y avoit déja plusieurs années que Scanderbeg étoit mort. p. 167. note (*a*), rectifiez cette note, en suivant ce qui est marqué dans la note (*a*) de la page 442. p. 188. note (*a*) Roi de Naples ou Sicile, *lis.* Roi de Naples & de Sicile. p. 546. note (*c*) riviere de Reste, *lis.* de Test.

TOME II.

Page 23. l. 6. 1200. *lis.* 12000. p. 48. l. 32. ses sages, *lis.* ces sages. p. 70. l. 3. suivie, *lis.* suivi. p. 74. l. 12. ces intrigues, *lis.* ses intrigues. p. 94. l. 15. à tenir, *lis.* de tenir. p. 117. l. 27. & il étoit jeune, *lis.* : il étoit jeune. p. 119. l. 28. & le fleuve, *lis.* & par le fleuve. p. 131. l. 24. se paillier, *lis.* se pallier. p. 134. l. 30. qu'ils vissent, *lis.* soit qu'ils vissent. p. 186. l. 9. qu'il eut, *lis.* qu'il y eut. p. 189. l. 12. se trouve, *lis.* se trouvant. ib. l. 23. soumettoit des peines, *lis.* soumettoit à des peines p. 224. l. 18. assiégés, *lis.* assiégeans p. 255. l. 27. bagages sauves, *lis.* bagues sauves. p. 288. l. 14. interesser à votre, *lis.* interesser

votre. p. 292. l. 26. ſans que perſonne ne parût, *liſ.* ſans que perſonne parût. p. 351. l. 32. c'étoit là la coutume, *liſ.* c'étoit la coutume. p. 368. l. 20. alla loin, *liſ.* alla ſi loin. ibid. l. 21. en la Bourgogne, *liſ.* en Bourgogne. p. 406. l. 19. 40000. *liſ.* 4000. p. 422. l. 31. d'un, *liſ.* d'une. p. 438. l. 22. ces factieux qui étoient, *liſ.* ces factieux étoient. p. 440. l. 9. à qui, *liſ.* pour qui. p. 446. l. 17. en effet Proſper, *ôtez* en effet. p. 458. l. 8. en effet il n'ignoroit, *ôtez* en effet. p. 503. l. 21. ſuſplanter, *liſ.* ſupplanter. p. 508. l. 28. que le Prince, *liſ.* que ce Prince. p. 515. l. 4. & avoit, *liſ.* avoit. p. 556. l. 29. étoit le ſeul, *liſ.* en étoit le ſeul. p. 577. l. 10. voulût après, *liſ.* ne voudroit pas après. p. 588. l. 14. ſi préſente, *liſ.* ſi preſſante.

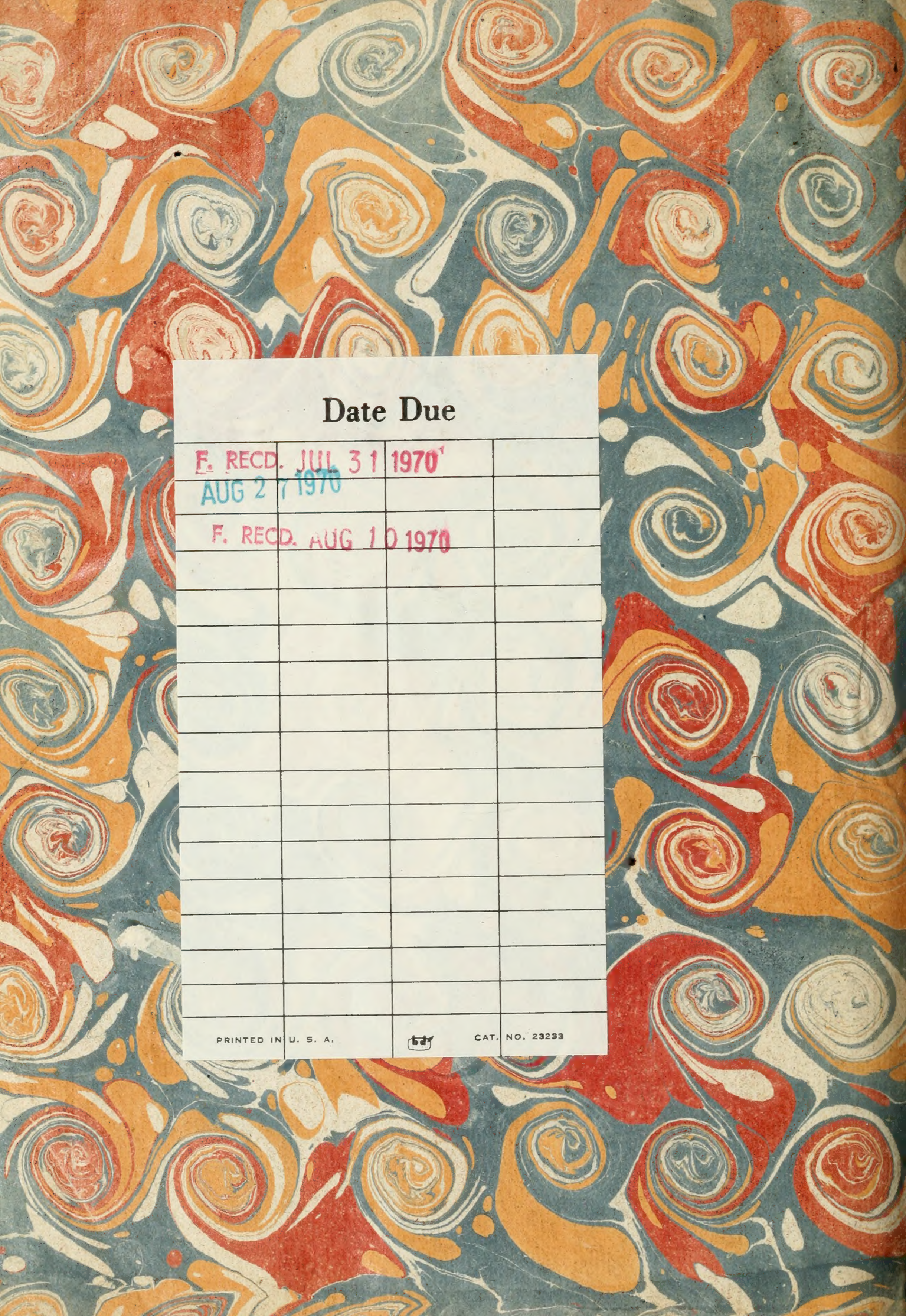
ERRATA DES NOTES DU TOME II.

Page 31. note (*a*) permis dans les Etats, *liſ.* permis d'entrer dans ſes Etats. p. 213. note (*a*) le Valois, *liſ.* le Valais. p. 401. note (*a*) 250. millions, *liſ.* 25. millions. p. 448. note (*a*) Philippe de Crouy, *liſ.* Guillaume de Croy. p. 582. note. (*c*) engagerent *liſ.* engagea.

TOME III.

Page 7. l. 28. de lui, *liſ.* de leur. p. 17. l. 11. qu'il fit, *liſ.* que le Roi fit. p. 52. l. 20. qu'ils, *liſ.* qu'elles. p. 71. l. 10. déterminée, *liſ.* terminée. ibid. l. 35. ni d'autre, *liſ.* ni aucun autre. p. 73. l. 18. dans une, *liſ.* à une. p. 189. l. 2. de préferer, *liſ.* & de préferer. p. 193. l. 1. ces articles, *liſ.* cet article. p. 208. l. 38. Maréchaux des logis, *liſ.* Meſtres de camp. p. 210. l. 25. d'ailleurs, *liſ.* enfin. p. 222. l. 19. elle, *liſ.* il. p. 232. l. 10. mais comme, *liſ.* comme. p. 240. l. 13. & de tous ceux, *liſ.* & de ceux. p. 314. l. 26. *&* 36. 10000. d'infanterie, *liſ.* 10000. hommes d'infanterie. p. 318. l. 8. lui que, *effacez* lui. p. 355. l. 33. venant à manquer la, *liſ.* au défaut de la. p. 372. l. 35. perſiſtent, *liſ.* perſiſtant. p. 391. l. 28. payés Turea, *liſ.* payés à Turea. p. 397 l. 5. en envoya, *liſ.* il en envoya. p. 435. l. 39. Saſſatello qu. gardant, *liſ.* Saſſatello gardant. p. 440. l. 2. craignoit, *liſ.* qui craignoit. p. 451. l. 19. l'armée en étoit, *liſ.* l'armée étoit. p. 471. l. 25. à Porto, *liſ.* au Port de Piſe.





Date Due
F. RECD. JUL 3 1 1970
AUG 2 7 1970
F. RECD. AUG 1 0 1970
PRINTED IN U. S. A.
CAT. NO. 23233



